

MANUEL
BACQUEZ
&
FLOURENCE

MANUEL
BIBLIQUE

ANCIEN
TESTAMENT

VOLUME - II

BS475

V5

v.2

1882-83

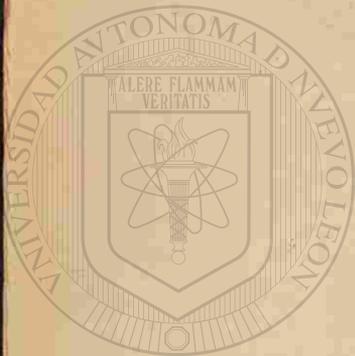
1882-83



1080014695

EX LIBRIS
HEMETHERII VALVERDE TELLEZ
Episcopi Leonensis

291
8



MM. BACQUEZ ET VIGOUROUX

MANUEL
BIBLIQUE

COURS D'ÉCRITURE SAINTE
À L'USAGE DES SÉMINAIRES

ANCIEN TESTAMENT

Par F. VIGOUROUX
PASTEUR DE SAINT-ÉTIENNE

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

TOME SECOND

Livres Historiques — Sapientiaux — Prophétiques

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS
MAISON JOHNY ET ROGER
A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS

Librairie de la Faculté de Théologie de Paris
7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 7

1883

Tous droits réservés



MANUEL BIBLIQUE

—
ANCIEN TESTAMENT

UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

®

DU MÊME AUTEUR

La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Égypte et en Assyrie, par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice; avec des cartes, des plans et des illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé DOUGILLARD, architecte. 3^e édition, 1881. 4 volumes in-12. Paris, Berche et Traill.

Mélanges bibliques. La Cosmogonie mosaïque d'après les Pères de l'Église, suite d'études diverses relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament. *Les inventeurs de l'explication naturelle des miracles; Elichera et Poulas; — Les inscriptions et les mines du Sinaï; — Susanne; caractère social de son histoire; — Les Scythiques au temps de Jésus-Christ; — Les synagogues au temps de Jésus-Christ et des Apôtres; — Les Actes des Apôtres et les découvertes épigraphiques*, par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice; avec une carte et des illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé DOUGILLARD, architecte. In-12, 1882. Paris, Berche et Traill.

Carte de la Palestine, pour l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, 1 feuille 0^m47 de haut sur 0^m39 de large, imprimée en quatre couleurs. Prix 1 franc.

Achetée avec le Manuel biblique 50 cent.

MM. BACUEZ ET VIGOUROUX

MANUEL BIBLIQUE

OU

COURS D'ÉCRITURE SAİNTE

A L'USAGE DES SÉMINAIRES

ANCIEN TESTAMENT

Par F. VIGOUROUX

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

TIROISIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

TOME SECOND

Livres Historiques — Sapientiaux — Prophétiques

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS
PARIS
MAYON, JOUBY ET ROGER
A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
Libraires de la Faculté de Théologie de Paris
7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS.
Capita Alfonso IX
Biblioteca Universitaria

Desobry. — Imprimerie Outhenin-Chalabre fils et C^{ie}.

1883
Droits réservés.

44484

B5075

V5

V.2



FONDO EMETERIO
VALVERDE Y TELLEZ



Biblioteca
Universidad Autónoma de Nuevo León

BIBLIOTECA

MANUEL BIBLIQUE

ANCIEN TESTAMENT

PREMIÈRE PARTIE LIVRES HISTORIQUES

SECONDE SECTION.

HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT DANS LA TERRE PROMISE JUSQU' AUX MACHABÉES.

Division de la seconde section. — Caractères généraux des livres historiques.

411. — Division de cette seconde section.

Après avoir fait connaître, dans le Pentateuque, les commencements du genre humain et les origines du peuple de Dieu, l'Ancien Testament nous raconte, dans une série de livres, appelés *historiques* à cause de leur contenu, l'histoire des Israélites, depuis leur établissement dans la Terre Promise, sous Josué, jusqu'aux Machabées, environ 130 ans avant J.-C. Nous allons étudier chacun de ces livres en neuf chapitres : 1° Josué; 2° les Juges et Ruth; 3° les Rois; 4° les Paralipomènes; 5° Esdras et Néhémie; 6° Tobie; 7° Judith; 8° Esther; 9° les Machabées.

412. — Caractère général des livres historiques.

Les livres historiques, rangés dans la Bible hébraïque sous le titre de *premiers prophètes* ou *prophètes antérieurs*, n° 3, contiennent l'histoire du peuple de Dieu, commencée dans l'Exode, les Nombres et le Deutéronome. Ils ne sont pas

II.

007742

tous écrits de la même manière et dans la même forme, mais ils ont cependant des caractères communs quant au fond et quant au style.

1^o Quant au *fond*, ils s'attachent principalement à faire ressortir l'intervention continuelle de la Providence, qui se manifeste fréquemment, dans le gouvernement de son peuple, par des miracles et par des prophéties. Tout ce qui ne tend pas à faire ressortir l'action de Dieu sur Israël est volontairement négligé et passé sous silence, ou du moins n'est mentionné qu'accidentellement et par voie d'allusion.

2^o Quant à la *forme*, elle est simple et naturelle; tantôt brève et laconique, tantôt abondante et diffuse; les répétitions y sont assez fréquentes; les transitions sont défaut et la liaison même des événements n'est pas indiquée. — Un des traits les plus importants à signaler dans les historiographes hébreux, antérieurs à la captivité, c'est qu'à la différence des écrivains occidentaux, ils racontent toujours purement et simplement les faits, sans jamais les juger. Ils constatent que le peuple de Dieu est heureux, quand il est fidèle à la loi, malheureux, quand il la transgresse, Jud., II, 12-20, etc.; c'est là, pour ainsi dire, leur philosophie de l'histoire; mais à part cette indication du rôle de la Providence, ils sont simples narrateurs. — Ainsi la conduite de Sanson, se laissant entraîner par ses passions désordonnées, n'est point blâmée expressément par l'auteur sacré, et celle de David, épargnant la vie de Saül, son ennemi, quand le sort de ce roi est entre ses mains, n'est l'objet d'aucun éloge formel. L'historien ne prononce non plus lui-même aucun mot de désapprobation contre les différents actes répréhensibles de ce prince; et si les crimes contre Urie et Bethsabée sont justement condamnés dans ses écrits, ce n'est pas directement par l'écrivain, mais indirectement, par le prophète Nathan, II Reg., XII. L'orgueil de David, dans le dénombrement de son peuple, n'est également réprouvé que par la confession du coupable lui-même et par les paroles du prophète Gad, II Reg., XXV, 13.

3^o Cette manière impersonnelle d'écrire l'histoire se re-

marque dans le Pentateuque comme dans les autres livres historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, à l'exception du second livre des Machabées, où l'auteur inspiré a jugé les faits à la façon des historiens grecs. Elle est très importante à noter, parce qu'elle fournit la solution de beaucoup d'objections qu'on a soulevées contre les Livres Saints. On a prétendu qu'ils approuvent les actions coupables qu'ils rapportent, parce qu'ils ne les censurent point. Rien n'est plus faux : ils n'approuvent ni ne désapprouvent les événements qu'ils racontent; à l'historien et au théologien de les apprécier d'après leur nature et leurs conséquences. *Neque approbavit hæc Scriptura neque reproboavit*, dit S. Augustin, au sujet d'actes répréhensibles rapportés par les Ecritures, *sed, justitia et lege Dei consulta, astimandum pensandumque dimisit...., ut noster intellectus in judicando exerceatur* (1).

CHAPITRE PREMIER.

JOSUÉ.

412. — Division de ce chapitre.

Le livre de Josué nous introduit dans la Terre Promise que nous ne quitterons plus désormais qu'un moment à l'époque de la captivité. Nous diviserons en trois articles ce que nous avons à dire sur ce livre : 1^o Introduction au livre de Josué; 2^o Conquête de la Terre Promise; 3^o Partage de la Terre Promise.

ARTICLE I.

Introduction au livre de Josué.

Objet et division du livre de Josué. — Quel en est l'auteur? — Son authenticité et son intégrité. — Sa portée: — Enseignement qu'il contient.

413. — Objet et division du livre de Josué.

Le livre de Josué (2) raconte l'histoire de la conquête de

(1) S. Aug., *Quæst. in Heptat.*, I, VII, n^o XLIX, t. XXIV, col. 812.

(2) Il existe sous le même titre une chronique samaritaine qui diffère

la Terre Promise et le partage du pays conquis entre les tribus d'Israël. De là, sa division en deux parties principales : 1° conquête de la Palestine, I-XII; 2° partage du territoire, XIII-XXI. Il se termine par un appendice ou supplément contenant : 1° le récit de faits divers et de réunions concernant les tribus d'au-delà du Jourdain, XXII; 2° ses avis de Josué à Israël à la fin de sa vie, XXIII; 3° ses adieux et son exhortation dernière, XXIV, 1-24; 4° le renouvellement de l'alliance des Hébreux avec Dieu, XXV, 25-28; 5° le récit de la mort de Josué et d'Éléazar, XXVI, 29-33 (1).

415. — Auteur du livre de Josué.

1° On ne sait point d'une manière certaine quel est l'auteur du livre de Josué; mais la tradition juive, consignée dans le Talmud et acceptée par un grand nombre de critiques, en attribue la composition à Josué lui-même, à l'exception du récit de sa mort et de celle d'Éléazar, 29-33. Elle s'appuie sur le v. 20 du ch. XXIV : *Scriptis omnia verba hæc in volumine legis Domini*. On a voulu restreindre le sens de ce passage à ses dernières exhortations, XXIII-XXIV, mais il est bien plus naturel de l'entendre du livre entier. Il y avait une

de notre livre par un grand nombre de changements et d'additions : *Chronicon Samaritanum arabice scripturum, cui titulus est Liber Josue*, édité, latine vertit Joh. Juyabell, in-4, Liège, 1848.

(1) Commentateurs catholiques : Origène, *Ecclesia in Jesum Nave*, *Homilia in Librum Jesu Nave*, t. XI, col. 819 et 825; S. Ephrem, *In Jesum, Opera Syriaca*, t. 1, p. 292-307; Théodoret de Cyr, *Quæst. in Josuam*, t. LXXX, col. 457-486; S. Augustin, *Locutiones in Heptateuchum*, l. VI, t. XXVII, col. 537-543; *Quæstiones in Heptateuchum*, l. VI, lib. I, col. 775-792; Préface de Gaza, *Comment. in Josue*, t. LXXXVII, para 1, col. 591-602; S. Isidore de Séville, *In Josue*, t. LXXXIII, col. 371-380; V. Bible, *Quæstiones super Jesu Nave librum*, t. XXII, col. 111-122; Mues ou Masius, *Josue imperatoris historia illustrata aliq. explicata*; s'oppose à la Bible Veteris Testamenti commentariis adnumerandus est, à dit Rivestambert; Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. XII et XIII; Arin Montani *Liber de optio imperio*, in-4, Anvers, 1783; N. Serarii, *Commentarius in librum Josue*, 2 in-fol., Mayence, 1699-1610; Paris, 1610; J. Bouffrère, *Josue, Judex et Ruth*, in-fol., Paris, 1631; Clair, *Le livre de Josué*, in-8°, 1877 (Bible de M. Letellier). — Nous n'indiquons pas les commentaires complets de la Bible, comme ceux de Cornélius à Lapidé, Calané, Méschidus, etc.

grande utilité à fixer par écrit, pour l'avenir, la distribution du territoire faite entre les diverses tribus, et l'on aurait lieu d'être surpris, si le conquérant de la terre de Chanaan n'avait pas rempli un devoir qui semblait faire partie de sa mission.

2° Divers indices trahissent d'ailleurs une haute antiquité et confirment ainsi, plus ou moins directement, la tradition ancienne. — Tel est 1° l'emploi, v. 4, de la première personne dans le texte original (1). — 2° Bethléem, patrie de David, n'est pas nommée parmi les villes de la tribu de Juda, et elle aurait été certainement mentionnée, si ce livre avait été composé pendant la vie de ce prince ou après sa mort. — 3° Le ch. xv, 63, dit formellement que le Jébuséen habitait encore à Jérusalem; l'auteur dérivait par conséquent avant la septième année de David, date à laquelle ce monarque s'empara de Sion, II Reg., v, 5-7 (2). — 4° Le livre des Juges, comme nous le verrons plus loin, n° 447, a été écrit vers l'époque de l'établissement de la royauté en Israël; or, on ne peut pas admettre que le livre de Josué, qui relie ce livre au Pentateuque, ne fût pas alors déjà composé. — 5° Sidon y est désignée, xi, 8, comme la grande ville; cette expression prouve quelle est la haute antiquité de cette histoire, car Sidon fut ruinée par les Philistins, du temps des Juges, en 1209; Tyr acquit dès lors la prépondérance et mérita seule le titre de grande ville. — 6° La manière dont l'auteur du livre raconte incidemment l'histoire de Josue, avec le ton que peut y mettre seul un acteur ou au moins un témoin oculaire, semble indiquer la main de Josué lui-

(1) L'auteur y parle à la première personne dans le texte hébreu, y, 4 : *וַיֹּאמֶר אֲבֹרָהִם, transcritus cumis*, Cf. iv, 23. La Vulgate a traduit *doceat transerunt*, au lieu de *doceat transerunt*. L'hébreu a aussi *nobis*, v. 8, là où la Vulgate traduit *est*.

(2) Cf. aussi Jos., xvi, 10; Jud., i, 29 et III Reg., ix, 16, qui prouvent que Josué a été écrit avant l'époque de Salomon, puisque c'est alors seulement que Gazer cessa d'appartenir aux Channanéens et devint ville Israélite. — Les Septante et l'ancienne Itaque ont ajouté, Jos., xvi, 10, au sujet de Gazer: *Doceat cum in doctus Pharaos filius sui*. Voir S. August., *Quæst. in Sept.*, l. VI, t. LXXIV, col. 784-786.

même. — 7° Dans son dernier discours, XXIV, nous voyons combien il était profondément pénétré de l'idée que le peuple hébreu était loin encore d'avoir atteint le but auquel Dieu l'appelait, et la façon dont il parle nous fait sentir que l'orateur et l'écrivain qui nous rapporte ce discours sont le même personnage. — 8° On ne rencontre dans tout le livre de Josué aucun mot d'éloge de ce saint patriarche; ce n'est que dans le dernier chapitre, qui raconte sa mort et qui a été ajouté, qu'on le qualifie de serviteur de Dieu; or, il n'est pas croyable que si l'auteur était postérieur à Josué, il n'eût pas dit un seul mot en l'honneur d'un si grand personnage. Cf. *Eclési.*, *xviii*, 4-12 (1).

(416.) — Authenticité et intégrité du livre de Josué.

1° L'authenticité et l'intégrité du livre de Josué sont niées par les rationalistes contemporains. M. Schrader, résumant l'opinion de la critique négative, prétend que ce livre est l'œuvre de trois auteurs principaux, comme le Pentateuque lui-même : d'un annaliste s'occupant simplement d'histoire, d'un écrivain théocratique, cherchant à faire prévaloir les idées sacerdotales, et d'un écrivain prophétique. Celui-ci aurait vécu vers la fin du 9^e siècle, 825-800 av. J.-C., et aurait cherché à coordonner en un tout unique l'œuvre de ses prédécesseurs. Environ deux cents ans plus tard, vers 600, le deutéronomiste, c'est-à-dire l'auteur imaginaire du Deutéronome, aurait repris ce travail en sous-œuvre et l'aurait re-

(1) Plusieurs critiques nient que Josué soit l'auteur du livre qui porte son nom, parce qu'ils prétendent que plusieurs faits qui y sont racontés ne se sont passés qu'après sa mort, tels que la prise de Carith Sigher par Othoniel, *xv*, 13-19; et la prise de Lésou par les Danites, *xix*, 47; cf. *Jud.*, *i*, 10-17 et *xviii*. La prise de Lésou, *Jos.*, *xix*, 47 et *Jud.*, *xviii*, 47, a dû avoir lieu dans les derniers temps de la vie de Josué. Quant à la prise de Carith Sigher par Othoniel, quoique elle paraisse placée, *Jos.*, *i*, 13, après la mort de Josué, nous croyons qu'elle lui était antérieure, et que l'auteur des Juges ne la mentionne, en abrégé, dans le récit de *Jos.*, *xv*, 13-19, que pour rappeler les exploits d'Othoniel, dont il va bientôt, *iii*, 9-11, raconter la judicature. Les verbes, dans *Jud.*, *i*, 10-15, auraient dû probablement être mis au plus-que-parfait, si ce temps avait existé en hébreu.

fondé à son point de vue, en y insérant une série de notes et de remarques (1).

2° Ces hypothèses et autres semblables sont sans fondement. 1° Nous avons vu que le livre de Josué avait très vraisemblablement pour auteur celui dont il porte le nom, et qu'il était certainement antérieur à l'époque de David. L'unité qui règne dans tout cet ouvrage, l'uniformité du style et de l'expression, dans toutes ses parties, sont une preuve de son intégrité en même temps que de son antiquité. Le langage qui y est employé a beaucoup de traits de ressemblance avec celui du Pentateuque, parce qu'il est à peu près du même temps. — 2° On ne doit pas cependant l'attribuer, comme on a tenté de le faire, à l'écrivain prétendu qui aurait rédigé tardivement le Deutéronome : indépendamment des raisons rapportées plus haut, on remarque assez de différences entre ces deux écrits, pour constater qu'ils ne sont pas de la même main. — 3° Le livre de Josué ne forme donc pas la sixième partie du Pentateuque, et l'on ne peut pas admettre, dans ce sens, l'existence d'un *Hexateuque*. L'auteur de cet écrit suppose clos le volume de la Loi, *Jos.*, *viii*, 34; *xviii*, 6; il reproduit la division du pays à l'est du Jourdain, *xiii*, et l'énumération des villes de refuge, *xx*, qui se lisait déjà, *Num.*, *xxxiii*; *Dent.*, *iv*; il est exempt d'un certain nombre d'archaïsmes qu'on observe dans les écrits de Moïse; il a, pour plusieurs mots, une prononciation particulière; ainsi, Moïse nomme la ville de Jéricho *Yerikho* (onze fois), et Josué, *Yerikho* (vingt-six fois), etc.

3° Il est d'ailleurs possible que la glose, usque in praesentem diem, qu'on lit plusieurs fois (2), ait été ajoutée plus tard au texte, mais cette glose est certainement antérieure à la septième année de David, puisqu'elle a été écrite avant la prise de Jérusalem; nous voyons en effet, *xv*, 63,

(1) Sébanel, *Wörter-Lexikon*, I, III, p. 301.

(2) *Jos.*, *v*, 6; *viii*, 25; *xiii*, 12; *xv*, 13; *xx*, 11, 61. — Les mots qu'on lit dans les Septante, *Ion.*, *xvii*, 16 : *Deficit enim (Gaza) in dolo Pharaon filii sui*, n° 413, note 2, et qui ne sont ni dans l'hébreu ni dans la Vulgate, montrent que quelques additions explicatives, qui ne nuisent en rien ni à l'authenticité ni à l'intégrité substantielle, ont pu se glisser dans le texte.

que la tribu de Juda n'avait pu encore chasser les Jébuséens de cette ville. On a déjà remarqué, no^o 413, que la conclusion, xxiv, 29-33, n'est pas de Josué.

417. — De la véracité du livre de Josué.

1^o Les faits qui sont racontés dans le livre de Josué sont dignes de foi, parce que ce sont des faits publics, connus de tous, et exposés d'une manière simple, avec l'accent de la sincérité. Les écrivains postérieurs rendent témoignage en sa faveur par les emprunts qu'ils lui font (1).

2^o On objecte qu'il y a des contradictions dans cette histoire : 1^o Tous les Chananéens sont vaincus et exterminés, xi, 16-23; xii, 7-24; cf. xxi, 41-43; xxii, 4, et cependant nous lisons, xii, 1-6, qu'une partie du pays n'est pas encore conquise. — Ce second passage précise les premiers qui s'expriment d'une manière générale, à la façon des Orientaux. Les Hébreux conquièrent réellement tout le pays, mais quelques villes isolées restèrent encore au pouvoir des anciens habitants. — 2^o Plusieurs villes, comme Hébron, Dabir, sont prises par Josué, x, 36-39; xi, 21, et néanmoins plus tard elles sont encore en la possession des Chananéens, xiv, 12; xv, 14-17. — Ce n'est pas parce qu'Israël ne les avait point conquises, c'est parce que leurs ennemis les avaient reprises.

418. — Enseignements contenus dans le livre de Josué.

1^o Josué est un des rares personnages de l'Ancien Testament auquel l'Esprit Saint n'ait aucun reproche à adresser. C'est un modèle de piété, de foi et de confiance en Dieu. Lorsque le peuple désespère de pouvoir s'emparer de la Palestine, Josué avec Caleb lui dit : *Dominus nobiscum est, nolite metere.* Num., xiv, 9. Cette belle parole est comme l'explication de sa vie entière. Tout son livre nous montre d'ailleurs combien est justement fondée la confiance que nous plaçons en Dieu. Il contient l'accomplissement des prophétesses temporelles que le Seigneur avait faites aux patriarches. Il

(1) Joad., II, 6; xviii, 31; III Reg., xvi, 91; Ps. lxxvii, 49-55; Hab., iii, 8; Eccl., xxvi, 1-13.

est, par rapport au Pentateuque, ce que sont les Actes par rapport aux Évangiles. Comme nous voyons dans les Actes l'établissement de l'Église et l'exécution des promesses de Jésus-Christ à ses Apôtres, nous voyons dans le livre de Josué l'établissement d'Israël en Chanaan et l'exécution des promesses faites à Abraham et à Moïse : *Fidelis est, qui vocavit vos, qui etiam faciet*, I Thess., v, 24.

2^o « Cette même histoire nous représente en la personne de Josué l'image des vrais pasteurs, qui, étant chargés par la vocation de Dieu même de la conduite de leurs frères, les conduisent de telle sorte dans la voie de leur salut, qu'ils leur montrent les premiers l'exemple d'une parfaite docilité, par l'humble soumission avec laquelle ils suivent eux-mêmes, en toutes rencontres, la voie de celui qui les a établis les chefs de son saint troupeau. Car c'est une chose admirable que la dépendance absolue des ordres de Dieu où Josué a toujours été, dans tout le cours des fonctions de sa charge, n'ayant jamais négligé le moindre point des devoirs que le Seigneur lui avait prescrits par la bouche de Moïse ou par celle du grand-prêtre, dont Dieu ordonna qu'il dépendit. Et jamais cette grande autorité où il se vit élevé ne lui inspira de se dispenser de cette humble obéissance » (1).

ARTICLE II.

Conquête de la Terre Promise.

Vie de Josué. — Entrée dans la Terre Promise. — Passage du Jourdain. — Prise de Jéricho. — Conquête du sud et du nord de la Palestine. — La mort de Josué arrêté. — Du droit de conquête des Hébreux et de l'extermination des Chananéens.

419. — Vie de Josué.

1^o Josué était fils de Nun et de la tribu d'Éphraïm, I Par., xv, 27. Il nous apparaît d'abord comme serviteur de Moïse, Ex., xxv, 13. Dieu, qui le destinait à être le conquérant de la

(1) Bible de Saey. Josué. Avertissement. — Voir Théodoret, In Jos., I, lxxv, col. 458; Bible de Venise. Préface sur le livre de Josué, vii, 1768, l. III, p. 284-296, où Migne, *Curia completus Scriptura Sacra*, I, viii, col. 524-526.

Terre Sainte, l'avait doué de talents militaires (1). Plusieurs commentateurs pensent que ce fut à la suite de la victoire qu'il remporta sur les Amalécites, grâce à la protection divine, que Moïse changea le nom du vainqueur, יְהוֹשֻׁעַ, *Hoschéh*, Osée, en יְהוֹשֻׁעַ, *Yehôschoua*, Josué, Num., xii, 9, 17; mais le premier nom n'est probablement qu'une contraction ou abréviation du second. Quoi qu'il en soit, il mérita de porter à l'avance le nom du Sauveur, parce que lui aussi devait sauver son peuple et être par là la figure du véritable Sauveur, du véritable Jésus (2).

3° Dieu le choisit pour succéder à Moïse dans la conduite de son peuple, Num., xxvii, 18-23. Il était digne de ce choix, moins encore par sa vaillance que par la grandeur de sa foi, qui s'était manifestée clairement à Cadèsbarné, où il avait montré avec Caleb autant de fermeté et de confiance en Dieu que de présence d'esprit, lorsque les Hébreux, en entendant le récit des espions envoyés dans la terre de Chanaan, désespéraient de s'emparer d'un pays dont les habitants étaient très forts, Num., xiv, 6-9. Cette fidélité lui mérita la faveur d'entrer, ainsi que Caleb, dans la Terre Promise, ce qui fut refusé, sans exception, à tous les autres Israélites qui avaient quitté l'Égypte à l'âge de vingt ans et au-dessus, Num., xiv, 30, 38.

3° Avant que Dieu l'eût rempli de son esprit, quoique il fût plein de cœur et de courage, Num., xxvii, 18, il n'avait ni l'initiative et la hardiesse qui conviennent à un conquérant, ni la largeur de vues requise dans un chef, Num., xi, 28-30. Mais quand il eut reçu sa mission, par l'imposition des mains de Moïse, Num., xxvii, 18-23; Deut., xxxi, 14, 23, il devint un homme nouveau et remplit parfaitement les desseins de la Providence sur sa personne. L'enfant se montra plus docile à sa voix que la génération précédente ne l'avait été à celle de son prédécesseur; la vie nomade du désert

(1) Ex., xvii, 9-12; Jos., viii, 1-26; x, 9-43, etc.

(2) Cf. Heb., iv, 8, passage qui insiste que Josué est l'image de Notre-Seigneur. Voir aussi Bossuet, *Élévations sur les mystères*, ix^e semaine, x^e élévât., (*Œuvres*, éd. Lebel, t. viii, p. 243-244).

l'avait habitué enfin à l'obéissance; il célébra la circoncision et la Pâque, et exécuta tous les commandements qui lui furent donnés.

4° Dieu soutint d'ailleurs Josué dans son œuvre, comme il avait fait pour Moïse, et dès le passage du Jourdain, il le rendit grand devant tout Israël, Jos., iii, 7. Les miracles qu'il fit en sa faveur sont considérables; il les multiplia pour l'établissement des Hébreux dans la Terre Promise, comme il les avait multipliés pour la sortie d'Égypte. Les prodiges accomplis à cette époque diffèrent cependant de ceux de l'Exode en ce qu'ils ont pour objet principal, en quelque sorte, de mettre le peuple en train et de lui donner le courage et la confiance dont il a besoin pour agir : après avoir pris miraculeusement Jéricho, il doit prendre Haï par la ruse et par la force (1); après avoir vaincu miraculeusement les rois du sud de Chanaan, il ne triomphe des rois du nord que par les armes.

3° On peut aussi observer que les miracles de Josué ne se lient pas aussi étroitement à sa personne que ceux de l'Exode à la personne de Moïse : c'est la parole, la main et la verge du libérateur d'Israël qui amènent les plaies sur l'Égypte et fendent les lacs de la Mer Rouge; c'est au contraire l'arche d'alliance qui sépare en deux les eaux du Jourdain, iii, 11-13; iv, 18; c'est l'arche, ce sont les trompettes des prêtres qui font tomber les murs de Jéricho, quoique l'ange ait apparu à Josué, l'épée hors du fourreau, v, 13-15. Il accomplit cependant par sa parole un des plus grands miracles de l'Ancien Testament, l'arrêt du soleil à la bataille de Gabaon, x/12-14. Enfin, Josué ne jouissait pas d'un pouvoir aussi complet que Moïse : il fut placé, en quelque manière, sous la dépendance du grand-prêtre, quand il reçut l'autorité sur Israël, Num., xxvii, 21, et ce fut avec lui qu'il partagea entre

(1) « Cor præcepit Deus ut prius strerent insidias contra Aï? — Docet uti quosdam debere invendi humanis, qui confident auxilio altissimo. Postquam enim solo tubarum sono præcipuum neminem operant, merito sine discent ceteris et haberi incutere, et respecta divina expectare. » Théod. Cyr., *Quest. xi in Jos.*, t. lxxx, col. 171.

les tribus la Terre Promise, après la conquête, Jos., XIX, 51. 6° Selon Josèphe, il avait quatre-vingt-cinq ans quand il succéda à Moïse (1). Il mourut à l'âge de cent dix ans et fut enterré à Thamnatharé (2).

420. — Entrée dans la Terre Promise.

L'entrée dans la Terre Promise était d'une exécution très difficile pour un peuple envahisseur; elle était même humainement impossible aux Hébreux: ils n'avaient aucun moyen de franchir le Jourdain, qui leur barrait le passage, car il n'existait aucun pont sur ce fleuve, et une aussi grande multitude, encombrée de femmes, d'enfants et de troupeaux, ne pouvait le passer ni à gué ni en bateau. Après l'avoir traversé, leur situation devait être encore extrêmement périlleuse: ils manquaient d'armes pour l'attaque comme pour la défense; et, ce qui pis est, ils manquaient de vivres et d'approvisionnement. Dieu vint miraculeusement à leur secours: il fit remonter les eaux du Jourdain vers leur source, et tomber devant l'arche les murs de Jéricho; en rendant ainsi les Israélites maîtres d'une partie du territoire, il leur fournit le moyen de se procurer des subsistances, quand la manne cessa de pourvoir à leurs besoins.

421. — Passage du Jourdain.

Le Jourdain était la plus large rivière que les Hébreux eussent rencontrée depuis qu'ils avaient quitté les bords du Nil. Lorsqu'ils arrivèrent sur ses rives, on était au moment de sa plus grande crue, c'est à l'époque de la moisson des orges, en avril ou en mai, Jos., III, 15; IV, 19; V, 10; cf. I Par., XII, 15. Sa largeur est alors de près d'une demi-lieue. Dieu dessécha son lit comme il avait desséché celui de la Mer Rouge. Dès que les prêtres portant l'arche sainte eurent mis les pieds dans l'eau, le courant s'arrêta, et les flots qui arrivaient s'accumulèrent au-dessus d'eux, depuis Adoni,

(1) Josèphe, *Ant. jud.*, V, t. 29.

(2) Jos., XXIV, 29-30. Sur son tombeau, qu'on croit avoir retrouvé de nos jours, voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. III, p. 195-206.

localité inconnue qui n'est nommée qu'ici, jusqu'à Sarthan, près de l'embouchure du Jabbok, III Reg., VII, 46, plus de dix lieues en amont.

422. — Prise de Jéricho.

Quand les Israélites eurent traversé le fleuve, leur marche en avant fut arrêtée par une place imprenable, Jéricho. C'était une des villes les plus importantes de la Palestine, la seule ville digne de ce nom située dans la vallée du Jourdain; — à cause de sa dépression profonde, cette vallée est presque inhabitable, et n'a jamais vu fleurir de cité peuplée et commerçante. — Jéricho est la clef de la terre de Chanaan, pour l'invasisseur qui franchit le fleuve au-dessus de la Mer Morte, parce qu'elle est située à l'entrée des principaux défilés qui conduisent de la vallée du Jourdain dans l'intérieur de la Palestine, au sud-ouest, vers le mont des Oliviers qui commande Jérusalem; au nord-ouest, vers Machmas qui commande l'approche de Haï et de Béthel. À l'ouest s'élèvent les montagnes blanches et dentelées de Juda, formées de rochers calcaires, perforées de nombreuses cavernes où s'étaient sans doute réfugiés les espions renvoyés par Rahab de Jéricho. Elles portent aujourd'hui le nom de montagne de la Quarantaine, parce que c'est là que la tradition place la scène du jeûne de Notre-Seigneur. La ville est à l'est, dans un des endroits les plus fertiles et les plus riants de la Palestine, grâce à l'ouadi Kelt et aux deux fontaines connues aujourd'hui sous le nom de Duk, cf. I Mac., XVI, 15, et du Sultan ou d'Elisée, IV Reg., II, 49. Partout où il y a de l'eau en Orient, règne en même temps la fécondité. La ville était bâtie au pied des collines, à l'endroit où jaillissent ces sources. Elle possédait une riche forêt de palmiers dont le dernier survivant a disparu depuis 1838. La plaine était couverte de blés, Jéricho avait donc pu richement s'approvisionner. Elle était de plus entourée de hautes et fortes murailles. Mais ces remparts tombèrent miraculeusement devant les Hébreux, accomplissant tout autour les cérémonies que Dieu leur avait prescrites, vi.

423. — Fausseté de l'explication naturelle du passage du Jourdain et de la prise de Jéricho.

On a voulu expliquer *naturellement* le passage du Jourdain comme la prise de Jéricho. Ces explications sont en contradiction formelle avec les textes qui font tomber les murailles de la ville devant l'arche et aux sons des trompettes sacrées, III, 7-17; VI, 4. On a essayé, dit M. Munk, *Palestine*, p. 221, de donner différentes explications du récit merveilleux de la prise de Jéricho, que les croyants se sont obstinés à prendre à la lettre et que les sceptiques ont cru devoir tourner en ridicule, mais qui est emprunté sans doute à un antique poème. Les uns ont supposé un tremblement de terre qui aurait fait crouler les murs; d'autres ont pensé que Josué avait fait miner les murs et que les promenades inoffensives autour de la ville avaient pour but de masquer les opérations. L'hypothèse la plus probable me paraît être celle d'un assaut auquel le son des trompettes et le cri de guerre avaient servi de signal. Dans le langage poétique de la tradition, on a pu dire que les murs de Jéricho s'éroulèrent au son retentissant des trompettes de guerre. — Si cette explication était vraie, le récit du livre de Josué serait un mensonge. Il suffit de lire le chapitre VI, pour se convaincre qu'il est inconciliable avec cette interprétation et que l'auteur entend bien raconter un miracle, humainement inexplicable; de même qu'en lisant le chapitre III, on est convaincu que le narrateur n'a pas voulu parler d'un passage à gué du fleuve, comme l'insinue M. Munk, *ibid.*, p. 220, et comme l'ont soutenu plusieurs rationalistes, mais d'un passage miraculeux.

424. — Campagne du sud et du nord de la Palestine.

Josué se rendit maître de toute la terre de Chanaan par une série de batailles et de sièges successifs, dans lesquels la protection divine fut plus que la valeur d'Israël. Pour résister plus efficacement aux envahisseurs, les rois chananéens du sud d'abord, puis ceux du nord, se coalisèrent ensemble, mais ils furent vaincus les uns et les autres, les premiers à

Gabaon (1) ou Macéda, x, les seconds au lac Mérom, XI (2). Il ne restait plus debout contre eux que les redoutables enfants d'Énac, maîtres d'Hébron et des environs. Cf. Num., XIII, 27, Josué achève, en les terrassant, l'œuvre de la conquête, Jos., XI, 21, 22. Elle l'avait occupé pendant dix ans. Dans ce laps de temps, il avait triomphé de six nations, gouvernées par trente et un rois ou scheiks, Jos., XI, 24.

425. — Le miracle du soleil arrêté.

La bataille de Macéda fut signalée par un grand miracle : l'arrêt du soleil (3). Ce prodige est un des faits de l'histoire sacrée contre lequel on a soulevé le plus d'objections. Le livre de Josué le raconte dans les termes suivants : *Tunc locutus est Josue Domino, in die qua tradidit Amorrazum in conspectu filiorum Israel, dixitque coram eis : Sul contra Gabaon ne movearis et luna contra vallem Avaton. Steteruntque sol et luna, donec ulcisceretur se gens de inimicis suis. Nonne scriptum est hoc in libro justorum? Stetit itaque sol in medio caeli et non festinavit occumbere spatium unius diei. Non fuit autem nec postea tam longum dies, obsecrante Deo voci hominis et pugnantis pro Israel.* Jos., X, 12-14. Cf. Eccli., XVI, 5.

Nous avons quatre questions à examiner au sujet de ce récit : 1° à quel moment du jour Josué commanda-t-il au soleil de s'arrêter? 2° de combien de temps le jour fut-il prolongé? 3° par quels moyens Dieu opéra-t-il le miracle?

(1) Sur les raisons pour lesquelles les Israélites firent le serment qu'ils avaient fait aux Gabaonites, quoique ils n'eussent juré que sur un faux exposé, voir S. Augustin, *Quæst. in Heptat.*, I, VI, n° XLII, XXXV, col. 781-782.

(2) Pour la description de ces batailles, voir *La Bible et ses découvertes modernes*, t. III, p. 180-193.

(3) La bataille de Macéda. Dieu intervint aussitôt en faveur de son peuple au moyen d'une grêle miraculeuse, d'une grosseur extraordinaire, qui fit périr un grand nombre de Chananéens, Jos., X, 11. Quelques interprètes ont pensé qu'il s'agissait d'une pluie de vraies pierres; mais le texte hébreu, la paraphrase chaldéenne, les Septantes, la Vulgate, le syriaque, l'arabe, l'écritent de la grêle, *lapides grandinis*. Le mot *lapides* signifie grêlons. Voir Glaire, *Livres Saints recueils*, 2^e édit., 1874, t. II, p. 254.

4^e quelle réponse doit-on faire aux objections auxquelles il a donné lieu?

426. — 1^o A quel moment du jour Josué commanda-t-il au soleil de s'arrêter?

Ce fut le *soir*, lorsque le soleil était près de se coucher, que Josué lui ordonna de s'arrêter, puisque la lune était déjà visible, et qu'il ne pouvait d'ailleurs, dans l'ardeur du combat, songer à demander un tel prodige qu'au moment où l'approche de la nuit allait l'empêcher de continuer à poursuivre les ennemis. Quelques interprètes, voulant prendre à la lettre les mots *in medio caeli*, ont prétendu qu'ils désignaient midi; mais *in medio caeli* équivaut simplement à *in caelo*.

427. — 2^o De combien de temps le jour fut-il prolongé?

Il n'est impossible de déterminer au juste de combien de temps le jour fut prolongé; il faut observer que la traduction de la Vulgate, *ÿ. 14, non fuit antea nec postea tam longa dies*, n'est pas littérale; le texte original porte simplement: *non fuit sicut dies ista*, sans expliquer de quelle manière ce jour mémorable diffère des autres jours. Quant au *ÿ. 13*, où nous lisons: *non festinavit (sol) occubere spatia unius diei*; au lieu de *spatia unius diei*, l'hébreu porte: *diem circiter integram*; ces expressions indiquent un allongement considérable, mais le mot *circiter* empêche d'en déterminer exactement la durée.

2^o Le juif Mainmonide, les protestants Grotius et Leclerc; Masius, etc., et, au commencement de ce siècle, les catholiques Jahn et Brentano, ont nié que ce jour eût été plus long qu'un jour ordinaire et n'eût vu dans tout ce récit qu'un langage poétique qu'il ne faut pas prendre à la rigueur de la lettre. D'après eux, Josué exprime le désir que le jour se prolonge pour lui donner le temps d'exterminer ses ennemis, et il en fait, en effet, un si grand carnage, qu'il *semble* que le jour ait duré réellement vingt-quatre heures. — Ces interprètes appuient leur opinion sur l'emprunt que l'auteur de Josué fait, dans ce passage, au livre des Justes, qui était un recueil de poésies. Mais 1^o ils sont obligés d'admettre que les *ÿ. 13^e*

14 (1), sont extraits de ce recueil, ce qui n'est pas vraisemblable, car les Hébreux ne font pas leurs citations après, mais avant l'indication du livre (2). — 2^o Il est même loin d'être certain que les mots qui précèdent le *nomme scriptum* est soient une citation, car cette formule, dans la Bible, n'indique pas une reproduction littérale, mais simplement un renvoi aux sources ou aux pièces justificatives. Tout l'échafaudage de leur raisonnement s'éroule par là-même, car leur interprétation est inconciliable avec les *ÿ. 13^e-14*. — 3^o Aussi toute la tradition a-t-elle entendu dans le sens propre le récit de ce miracle, ainsi que le passage de l'Écclésiastique, *xlvi, 5*, qui tranche la question: *An non in incredulità ejus impeditus est sol, et una dies facta est quasi duo?*

428. — 3^o Par quels moyens Dieu opéra-t-il ce miracle?

Quant aux *moyens* dont Dieu se servit pour prolonger la lumière du jour, jusqu'à ce que Josué eût achevé sa victoire, on ne peut les connaître avec certitude.

Le récit biblique mentionne en quelques mots le fait du miracle, mais il ne décrit aucune circonstance particulière qui nous puisse diriger dans le choix d'une explication. Nous ne pouvons donc que hasarder des *conjectures*.

1^o Ou bien 1^o Dieu a réellement arrêté le globe terrestre dans sa révolution diurne, ou bien 2^o il a fait que le soleil demeure réellement visible pour Josué tout le temps nécessaire, sans que la terre s'arrêtât.

1^o Contre la première explication, on objecte que l'*arrêt subit de la terre* aurait amené un *bouleversement universel*

(1) 13^e indique la seconde partie du *ÿ. 13*. — On indique par *a* le premier membre d'un *ÿ.*, par *b* le second, par *c*, le troisième et le quatrième, et *d* le cinquième, etc., membre du parallélisme, comme nous l'expliquons plus loin, n^o 302.

(2) IV-Reg., xv, 21; xx, 29; xxv, 17; xxv, 28; II-Par., xxvii, 7; xxxii, 32; xxxiii, 18; xxxv, 27. Un passage, il est vrai, II-Reg., i, 16, semble faire exception; mais la tournure est différente dans le texte hébreu. Au lieu du pronom démonstratif, qui s'applique toujours à ce qui précède, il y a *hinné, voici*, qui s'applique à ce qui suit.

des objets terrestres, et une perturbation considérable des corps célestes, particulièrement en jetant la terre hors de son orbite, en troublant le mouvement de la lune. — La réponse est bien facile : Celui qui aurait arrêté ainsi la terre dans son mouvement est assez sage et assez puissant pour prévenir et empêcher les suites naturelles de cet arrêt. D'ailleurs l'objection tirée des perturbations des corps célestes est mal fondée, car le mouvement annuel de la terre autour du soleil et le mouvement de la lune autour de la terre sont indépendants de la rotation de notre globe sur lui-même : alors même que la terre cesserait sa révolution diurne, sa translation dans l'espace et celle de la lune n'en seraient point troublées.

2° Pour ceux qui préféreraient la seconde explication, savoir une station apparente du soleil sans arrêt réel de la terre, il faut qu'ils admettent une déviation miraculeuse des rayons solaires pour les amener à éclairer la Palestine. Or, cette déviation, on peut concevoir que Dieu la produise immédiatement en dirigeant par sa toute-puissance, suivant une ligne convenable, la propagation des ébranlements lumineux dans l'espace; ou bien on peut imaginer qu'il emploie pour cet effet des êtres matériels agissant sur ces rayons par réflexion ou par réfraction. On peut faire d'ailleurs beaucoup d'hypothèses différentes sur la nature, l'origine et le mode d'action de ces réfracteurs ou réflecteurs miraculeux.

En résumé, tout est possible à Dieu dans l'ordre physique; mais il ne lui a pas plu de nous faire connaître comment sa puissance est intervenue dans l'événement dont nous parlent les Saints Livres » (M. Boisbourdin) (1).

429. — 1^e Réponse aux objections contre le miracle de Josué.

Depuis que les progrès de l'astronomie ont fait mieux ressortir combien le miracle opéré à la prière de Josué était extraordinaire, on a essayé d'en révoquer en doute la réalité.

(1) On peut voir de longues explications sur le miracle de Josué dans Ghaire, *Les Livres Saints veugés*, 1^{re} édit., t. II, p. 24-28; 2^e édit., II, p. 254-271.

« Mais, toutes les objections qu'on a imaginées contre la réalité ou la possibilité de ce prodige se réduisent à rien quand on les examine de près.

« Ainsi 1^o l'objection que les annales des autres peuples de la terre sont muettes sur un événement qui aurait dû être remarqué dans tout l'univers, est sans valeur puisque les annales des peuples de cette époque n'existent point et qu'il n'est pas certain que la prolongation du jour ait existé en dehors de la Palestine (1).

« 2^o Les lois régulières auxquelles sont soumis les mouvements des astres ne prouvent pas non plus l'impossibilité du miracle. Les lois de la nature sont des règles établies par la volonté libre du Créateur, dont personne ne peut contester la puissance. Est-ce que l'anteur de la nature et des forces qui la régissent pourrait manquer de pouvoir nécessaire pour la diriger à son gré, de telle sorte qu'elle remplisse ses vœux et ses dessein?

« 3^o Il faut observer de reste que tout en prenant les paroles du texte à la rigueur de la lettre, rien n'oblige à admettre, avec les Pères de l'Église et les anciens théologiens, un arrêt miraculeux du soleil lui-même, mais seulement un arrêt apparent (2), n^o 428, 2^o. L'auteur sacré parle conformément au

(1) Quelques apologistes ont cru trouver des traces d'un jour plus long que les autres dans les écrits anciens, et dans les écrits chinois en particulier, mais ces traces sont très douteuses. Cf. du Clot, *Le Saint Livre veugé des attiques de l'incrédule*, édit. de 1824, t. I, p. 253 sq.; t. II, p. 287 sq.

(2) On allègue, contre cette interprétation du texte de Josué, la sentence de condamnation de Galilée par le Saint Office, dans laquelle on lit : « A practicalis quibuslibet quilibet in futurum propositum a deo stabilite salis, et de motu terræ, ut infra : *Solens esse in centro mundi et immobilis medio loculi*, est propositio absurda et falsa in philosophia; et formaliter heretica, quia est expressa contraria Sacris Scripturæ. — Terræ autem esse centrum mundi, nec immobilis, sed motu rotati esse diurna; est item propositio absurda, falsa in philosophia, et theologice considerata ad minus erronea in fide. » — Apud Bonis, *La condamnation de Galilée. Revue des sciences ecclésiastiques*, février 1866, page 118. — On ne peut nier le fait de la condamnation, quoique le Saint Office n'ait pas formellement adopté les qualifications précédentes, et que la sentence porte seulement : « Seditus Copernici

langage vulgaire, sans se préoccuper de théories astronomiques, au milieu du feu de la bataille (1). »

420. — Du droit de conquête des Hébreux et de l'extermination des Chananéens.

1° On s'est demandé de quel droit les Hébreux avaient chassé les Chananéens de la terre qu'ils occupaient et les avaient exterminés. — La question du droit de conquête des tribus ou des peuplades qui émigrent en pays étranger, s'en emparent de vive force et en chassent les anciens habitants, soit parce qu'elles ont été expulsées elles-mêmes de leur propre patrie et refondues par d'autres émigrations, soit parce que leur trop grand nombre les a contraintes d'aller chercher ailleurs des moyens de subsistance qu'elles ne trouvaient plus sur le sol natal, cette question est insoluble pour la science

hypothèse, continens nonnullas propositiones contra verum sensum et auctoritatem Sacre Scripturae. » (Ibid.) Bien qu'il n'exprime pas non plus quel texte de la Sainte Ecriture contredit, d'après lui, le système de Gallie, on ne peut douter que ce ne soit, dans sa pensée, le texte de Josué, x, 12-13. Mais la décision du Saint Office ne nous oblige pas à interpréter ce passage comme il l'a fait. Un éminent canoniste, M. Bouix, dans son travail sur *La condamnation de Gallie*, a établi et démontré les propositions suivantes, qui suffisent pour justifier le sens donné aujourd'hui à ce texte par tous les exégètes : « Le système du mouvement terrestre est beaucoup plus ancien que celui de Platon. L'enseignement en avait toujours été permis jusqu'à l'offense de Gallie; le tiers de la congrégation fut de ne pas continuer cette tolérance (proposition III). — La congrégation des cardinaux s'est trompée en déclarant fautive et opposée à l'Ecriture Sainte l'opinion du mouvement terrestre, et en procédant contre Gallie à cause de cette opinion. Mais son erreur ne prouve point que l'insertion du Saint Office soit mauvaise. Elle ne prouve rien contre l'Infaillibilité du Pape (proposition VII). — Le Tribunal du Saint Office suit hors de l'Écriture de Gallie qu'il a jugé l'opinion du mouvement terrestre (proposition VIII). — Aucun acte pontifical *ex cathedra* n'a jamais approuvé ni confirmé le décret de 1616 ni la sentence de 1633. Qu'on ait osé de faire confirmer par le Pape le décret de 1616 portant condamnation du système du mouvement terrestre, c'est plus qu'insolite, plus qu'étrange, humainement parlant; vu les circonstances, cette omission ne devait pas avoir lieu. Mais le décret était erroné, et Jésus-Christ avait dit à Pierre : *Ergo responde pro te, ut non deficiat fides tua.* » *Revue des sciences ecclésiastiques*, mars 1868, p. 229-230.

(1) Kell, *Bibliccher Commentar*, Josuë, 1863, p. 80-81.

humaine, comme la question de la guerre elle-même. Elle est une conséquence de l'existence de l'homme sur la terre, une condition de la vie et de la régénération des sociétés, une sorte de loi de l'humanité, loi mystérieuse que l'histoire constate à toutes ses pages sans pouvoir l'expliquer. Il n'existe guère aujourd'hui, sur notre globe, de terre habitable où les colons primitifs n'aient été supplantés par des envahisseurs plus forts, venus après eux. Les invasions des barbares aux IV^e et V^e siècles ne sont pas un fait isolé; il s'était produit souvent dans les siècles antérieurs, et il se répétera encore dans les siècles futurs : les mêmes causes ramèneront les mêmes effets.

Nous n'avons ni à expliquer ni à justifier une loi sociale dont le motif, connu de Dieu seul, échappe à nos faibles yeux. Quand les peuples ne peuvent plus être contenus dans leurs anciennes limites, leurs flots débordent comme un fleuve grossi, en inondant et ravageant tout sur leur passage. Ils ne se posent point de questions théoriques, ils ne songent pas au droit des gens; ils suivent une sorte d'instinct, ils veulent vivre. Les Israélites, opprimés en Égypte, trop nombreux pour se fixer dans l'étroit désert du Sinai, suivent la loi qui régle les grandes migrations humaines, ils vont chercher dans la terre de Chanaan ce qu'ils n'ont pas ailleurs : l'indépendance religieuse et politique, en s'affranchissant d'un joug injuste, et des champs à cultiver pour se nourrir. Ce qui rend compte des migrations de tous les autres peuples peut rendre compte aussi de la migration d'Israël, et les incrédules ne peuvent lui refuser un certain droit de se faire, même par les armes, comme les autres peuples, une place au soleil.

2° Cependant il faut observer, de plus, qu'en dehors du besoin d'avoir une patrie propre, les Hébreux avaient un titre particulier de possession à la terre de Chanaan, titre dont ils avaient connaissance et qu'ils invoquaient pour justifier leur conquête : la Palestine, c'était pour eux la Terre Promise; Dieu leur en avait fait don. (1) Or, on ne saurait contester à

(1) Gén., XII, 7; XIII, 15; XV, 18-21; XXV, 4; Ex., XII, 5; Deut., XXXIV, 4.

Dieu la propriété de la terre qu'il a créée, Ps. xxiii, 1. Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'il ne voue point *sans motif* des nations entières à l'extermination, et ce motif, Dieu l'avait et il nous l'a fait connaître. S'il condamnait les Amorrhéens à périr sous les coups des enfants de Jacob, c'est parce que la mesure de leurs crimes était comble, et qu'il voulait les châtier de leurs monstrueuses prévarications (1). La société a le droit de punir les individus de leurs fautes, à plus forte raison Dieu a-t-il celui de punir les particuliers et les peuples, selon qu'il le juge à propos, dans sa justice (2).

3^e Remarquons d'ailleurs que les Hébreux firent la guerre comme on la faisait de leur temps : Deut., ii, 12, 23. Le livre des Juges, i, 7, note expressément qu'on n'infligea à quelques-uns des rois vaincus que le traitement qu'ils avaient infligé eux-mêmes à d'autres.

4^e Enfin, il faut observer que les Hébreux n'exterminèrent pas *tous* les Chananéens, comme on l'a dit quelquefois. Quoique leur propre sécurité dans l'avenir et les ordres mêmes de Dieu dussent les y pousser, Num., xxxiii, 53, il resta, de fait, un grand nombre de Chananéens dans le pays conquis, Jud., i, 27-34; iv, 1, etc.

(1) Gen., xv, 16; Lev., xviii, 3, 21. « Quidam arguunt prophetam crudelitatis, eo quod omnes populos trucidaret et reges crucifigeret. — Qui prophetam arguit, arguit etiam illum qui ita præcepit. Ipse enim universorum Deus per Moysen legislatorem jussit omnes penitus interfici qui terram incolabant : quippe qui intermissione digna commississent, et devenissent ad extremam nequitiam. Quam ob causam et olim dilectum inimicis, et Sodomam ac Gomorriam igne consumpsit a Theodorico, *Quest. xxi in Jos.*, l. lxxx, col. 473. Cf. col. 475, quest. xv. Voir aussi Hamberg, *Histoire de la révélation biblique*, trad. Goussier, 1856, t. 1, p. 179, 192-196, 227-232.

(2) Dieu n'avait condamné à la ruine que les sept tribus chananéennes, parce que c'étaient les plus coupables; il avait expressément excepté les autres nations : Deut., xx, et donné, sur la manière de faire la guerre, des lois beaucoup plus douces que celles qui étaient alors en usage, Ibid. — Il faut noter aussi que Dieu, en infligeant un châtiment sévère aux Chananéens, voulait intimider les Israélites par cet exemple, Lev., xviii, 21; Sap., xii.

ARTICLE III.

Partage de la Terre Promise.

431. — Division de cet article.

La seconde partie du livre de Josué décrit le *partage* de la terre de Chanaan entre les diverses tribus d'Israël, et nous donne en même temps la *description géographique* du pays conquis. Comme il est d'une extrême importance, pour l'intelligence de l'Ancien et du Nouveau Testament, de connaître le plus parfaitement possible la topographie de la Terre Sainte (1); nous allons, dans un premier paragraphe, étudier la géographie de la Palestine, et dans un second montrer comment elle fut partagée entre les douze tribus.

§ I. — GÉOGRAPHIE DE LA PALESTINE.

Noms de la Palestine dans la Bible. — Aspect général du pays.

432. — Différents noms de la Palestine dans la Bible.

La *Palestine* est appelée ordinairement dans la Bible, jusqu'à l'époque des Rois, la terre de Chanaan, et, à partir de Saül, la terre d'Israël. Les prophètes lui donnent quelquefois le nom de terre de Jehovah, Os., ix, 3; de Terre Sainte, Zach., ii, 12. Depuis la captivité jusqu'à la venue de Notre-Seigneur, elle est désignée communément sous le nom de Judée (2). Les écrivains sacrés ne la nomment jamais Palestine, ce mot s'appliquant exclusivement, dans leurs écrits, au pays des *Philitins*; elle reçut cette dénomination des auteurs profanes qui étendirent à toute la contrée la désignation qui ne convenait proprement qu'à la côte occidentale, au sud du Carmel. Ptolémée, v, 16.

433. — Aspect général.

« La Palestine est formée par la partie méridionale du

(1) Voir t. 1, p. 10, 9^e.

(2) 1 Mac., ix, 30; 2, 30, 38; xi, 34; Math., xix, 1; Marco, x, 1, etc.

grand plateau calcaire et crayeux et, dans quelques parties, basaltique, qui s'étend du cours central de l'Euphrate à la mer Méditerranée, dans la direction du nord-est au sud-ouest. Ce plateau est traversé à peu près vers son milieu, du nord au sud, par le bassin du Jourdain (le Ghôr), de telle sorte que la Palestine est divisée par ce dernier en deux parties presque égales. Deux chaînes de montagnes la traversent également du nord au sud : le Liban et l'Anti-Liban qui, séparés au nord, puis paraissant se réunir au sud et se fondre dans une troisième chaîne dépendant de l'Anti-Liban et aboutissant au mont Hermon, se divisent de nouveau et se prolongent, le premier, à l'ouest du Jourdain, jusqu'à la péninsule du Sinai; le second, à l'est du Jourdain, jusqu'à l'extrémité du sud-ouest de l'Arabie, à Moka. La chaîne orientale porte le nom de Galaad, de l'extrémité sud du lac de Tibériade jusqu'à l'extrémité nord de la mer Morte, et la long de la mer Morte jusqu'à son extrémité sud, ceux de Phasgah et d'Abarim. Le nom d'Abarim paraît désigner plus particulièrement la partie sud de cette chaîne et celui de Phasgah la partie nord. Le mont Nébo fait partie de ce système de montagnes. La hauteur des montagnes de la Palestine est moyenne (1). Leur plus grande élévation est de 900 à 1 000 mètres. — La Terre Promise comprenait 1^o la Palestine proprement dite, c'est-à-dire, la région située à l'ouest du Jourdain, et 2^o le pays à l'est du Jourdain. (2)

(1) E. Arnaud, *La Palestine ancienne et moderne, ou Géographie physique et historique de la Terre Sainte*, in-8°, Paris, 1868, p. 247. — Pour la géographie, non seulement de la Palestine, mais de tous les pays mentionnés dans la Bible, on peut voir L.-G. Fratz, *Théorie des événements racontés dans les divines Écritures, ou l'ancien et le nouvel Orient étudiés au point de vue de la Bible et de l'Égypte*, traduit de l'allemand par M. l'abbé Gimarey, revu par M. l'abbé Bugnot, 2 in-8°, 1889. Voir aussi Ad. Clauvel et E. Isambert, *Syrie, Palestine*, in-12, Paris, 1882. Pour la géographie du Nouveau Testament, voir M. Baucor, t. III, n° 501.

(2) Pour étudier avec fruit la description géographique de la Palestine qui va suivre, il est nécessaire d'avoir sous les yeux notre carte de la Palestine ou un Atlas de la Bible.



I Palestine proprement dite.

Étendue. — Montagnes. — Rivières et lacs. — Mer Morte. — Climat. — Fertilité. — Fleuves. — Faune.

434. — Étendue et superficie.

1^o La Palestine proprement dite est bornée au nord par le Liban, à l'ouest par la Méditerranée, au sud par le désert, à l'est par le Jourdain et la mer Morte (1). Elle s'étend du 31° 11' jusqu'au 33° 15' de latitude nord, et du 32° jusqu'au 33° 20' de longitude est. Sa superficie est d'environ 15,500 kilomètres carrés : 223 kilomètres de Dan à Bersabée, 64 kilomètres de largeur moyenne. — 2^o En Palestine, comme en Grèce, tous les voyageurs sont frappés de l'exiguïté du territoire. Même après tout ce qu'ils ont déjà entendu raconter, ils sont surpris de pouvoir, en une seule journée, se rendre de la capitale de la Judée à celle du royaume de Samarie; de voir, dans huit heures d'intervalle, trois localités célèbres

(1) Les limites de la Terre Promise, dans toute son étendue, sont énumérées dans les promesses faites à Abraham, *Gen.*, XII, 7; XIII, 15; xv, 18. Cf. *Ex.*, XXIII, 31 (22-23); *Jos.*, XIII, 13-16; *Jud.*, II, 28-29; *II Reg.*, VIII, 2-8; elles sont indiquées par Moïse avant sa mort, *Num.*, XXXIV, 1-12; cf. *XXIII*, 1-33; *XXXIII*, 50-51. Quand Josué distribua le pays conquis aux tribus, il leur donna la partie de territoire décrite. *Num.*, XXXII, *Jos.*, XIII, 8-32; xv-xix. La frontière sud était la même que dans *Num.*, XXXIV, 2-5; *Jos.*, xv, 2-4; ainsi que celle de l'ouest, *Jos.*, xv, 11; *xvi*, 2, 8; *xvii*, 9-10; *xix*, 29. Celle du nord partait de Sidon, sur la côte, et se dirigeait vers le sud-est, à travers le Liban, vers Abion et Dan, *Jos.*, XIX, 28; *II Reg.*, xv, 20, d'où, en passant par la pointe méridionale de l'Hermon, elle s'arrêtait à l'extrémité septentrionale des montagnes de Basan, *Num.*, XXXII, 33; *Deut.*, III, 8-14; *Jos.*, XII, 4-6. La frontière orientale n'est pas délimitée en détail : Sakhla et Basan sont nommés comme points déterminants, *Jos.*, xvi, 4; *xvii*, 11; *Deut.*, III, 18. De Sakhla, elle paraît s'être dirigée au sud-ouest, le long du désert d'Arabie, jusqu'à l'Arrou, *Jos.*, XIII, 1; elle tournait à l'ouest et suivait la rivière jusqu'à la mer Morte, en laissant de côté Moab et Ammon. Dans l'intérieur du pays ainsi délimité, des parties du territoire restèrent entre les mains de leurs anciens possesseurs, les Philistins et les Phéniciens à l'ouest, Gessur et Mancha à l'est, dans Basan, *Jud.*, I, 19, 31, 32; *Jos.*, XIII, 13. Sur la manière dont Dieu tint la promesse qu'il avait faite de donner le terre de Chanaan à sa race, voir *Théodoret, Quest. II in Joann.*, t. LXXI, col. 409-466; *S. August., Quest. in Hept.*, l. VI, n° XXI, t. LXXIV, col. 785-788.



comme Hébron, Bethléem et Jérusalem. Le contraste entre la petitesse de la Palestine et la vaste étendue des empires voisins de sa frontière septentrionale et méridionale est presque toujours présent à l'esprit des prophètes et des psalmistes. Il les aide à sentir plus vivement la bonté de Dieu envers leur patrie, quand ils chantent leurs petites colines et leurs torrents desséchés, qu'ils comparent aux hauts sommets du Liban et de l'Hermon, aux fleuves larges comme une mer de la Mésopotamie. Ce n'est pas d'ailleurs seulement par son peu d'étendue, mais aussi par son peu de largeur que cette contrée est remarquable. De tous les points élevés, sa largeur est visible dans sa totalité, de la longue muraille des collines de Moab à l'est jusqu'à la mer Méditerranée à l'ouest » (1).

135. — Montagnes.

1° La Palestine est essentiellement un pays montagneux, un massif de collines entrecoupées seulement de quelques vallées ou gorges plus ou moins profondes, creusées par les pluies d'hiver, et appelées aujourd'hui *ouadis*; il n'y a guère de plaines que sur les bords de la mer Méditerranée. Elle comprend trois principaux massifs, celui des montagnes de Nephthali, nommées plus tard de Galilée; celui des montagnes d'Ephraïm et celui des montagnes de Juda. — 1° Les montagnes de Galilée sont le prolongement du Liban, si célèbre dans les Livres Saints. Le mont Liban ou « mont Blanc » s'étend au nord de la Palestine, parallèlement à l'Anti-Liban, dont il est séparé par une vallée profonde, connue des anciens sous le nom de *Calessyrie* ou *Syrie creuse*. Le plus haut sommet du Liban, le *Dhor-el-Khéidi*, couvert de neiges éternelles, a 3060 mètres. L'Hermon, aujourd'hui *Djébel-esch-Scheik*, à l'extrémité méridionale de l'Anti-Liban et également couvert de neiges, n'est guère moins élevé (2); il est visible d'une grande partie de la Palestine. — Les dernières ramifications

(1) Stanley, *Saint and Palestine*, 1856, p. 111-112. Cf. Ps. LXXVII, 16-17; Is., II, 2; Ps. XLV, 5-6.

(2) Il a 2,809 mètres, Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*, 1878, p. 138.

du Liban meurent dans la plaine de Jezraël ou d'Esdrélon, bornée à l'est par la vallée du Jourdain, au sud par les montagnes d'Ephraïm, et à l'ouest par le Carmel et la Méditerranée. — 2° Le Carmel, haut de 600 mètres, forme un promontoire dans la Méditerranée et va se perdre au sud-est, dans le massif central des montagnes d'Ephraïm, appelées depuis montagnes de Samarie. Ces montagnes sont comme la forteresse d'Israël et le cœur du pays. Elles s'étendent depuis la plaine d'Esdrélon jusqu'aux environs de Jérusalem et offrent de loin, du côté de la mer, l'aspect d'un immense mur. Leur altitude est d'environ 700 mètres. Elles se perdent à l'est dans la vallée du Jourdain, et à l'ouest, au sud du Carmel, dans la plaine de Saron, qui se développe sur le rivage de la mer. — 3° Le troisième groupe de montagnes, connu sous le nom de *Juda*; est celui du sud, il est formé par de hauts plateaux qui s'élèvent, en allant de Jérusalem vers Hébron, à une hauteur de mille mètres. Ils sont étroitement reliés, au nord, aux montagnes d'Ephraïm; au sud, ils se perdent dans le désert; à l'ouest, ils s'abaissent de manière à former la plaine de la Séphéla ou pays bas, qu'habitaient les Philistins; à l'est, ils finissent à la mer Morte.

2° A l'est du Jourdain, dans la contrée que du temps de Notre-Seigneur on appelait la *Pérée*, court aussi une chaîne de montagnes calcaires, dépendante de l'Hermon, et séparée de la Palestine strictement dite par le Jourdain. Le point le plus élevé a une altitude de 1200 mètres. Cette région, qui formait le pays de Basan et de Galaad, était très boisée, n° 442 (1).

3° Les montagnes de la Terre Sainte en faisaient la force et la sécurité. — Un des traits les plus caractéristiques de ce pays, ce sont les villages qui sont partout construits au sommet des collines. Il n'y a presque aucune éminence qui ne soit couronnée de maisons habitées ou en ruines. Une ville au fond d'une vallée est une exception. On cherchait, pour y établir sa demeure, les endroits dont l'accès était le plus dif-

(1) Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*, p. 178.

facile, afin d'échapper ainsi aux surprises et aux brusques attaques des ennemis, contre lesquels on avait toujours besoin de se tenir en défiance. — Toutes les montagnes de la Palestine, et particulièrement celles de Juda, étant de formation calcaire, sont percées de nombreuses cavernes, en partie naturelles, en partie artificielles, quelques-unes très spacieuses. Elles servaient de refuge aux habitants, en temps d'invasion, et elles ont joué un rôle assez important dans l'histoire du peuple de Dieu.

VALÈRE FLAMMA 436. — Rivières et lacs.

1° La Terre Sainte est traversée du nord au sud par le Jourdain. Il tire probablement son nom de la rapidité de son cours. Il a trois sources principales : 1° celle de Banias, la Césarée de Philippe du temps de Notre-Seigneur, qui jaillit du fond d'une grotte creusée dans le roc (1) ; 2° celle de Dan, à cinq quarts d'heure de Banias, à Tell-el-Khadi (2) ; 3° celle de Fouadi Hasbani ou d'Hasbeya, située près du village de ce nom, sur l'Hermon (3). Il roule ses eaux d'un jaune sale à travers les marécages de l'Arl-el-Houléh et forme ensuite le lac Méron ou lac élevé, appelé aujourd'hui Houléh, Bahr-el-Houléh (4). Ce lac de forme triangulaire, de sept kilomètres environ de large sur près de quatorze de longueur, est situé à 6 mètres 4 centimètres au-dessous du niveau de la Méditerranée (5). Ses eaux sont douces et transparentes ; il est couvert en partie par une plante à larges feuilles ; les oiseaux aquatiques y abondent.

2° Après avoir traversé le lac Houléh, le Jourdain se dirige

(1) Josephé, *Antiq. jud.*, XXI, III, 2 ; De Bell. jud., III, 7, 7.

(2) Josephé, *Antiq. jud.*, I, X, 1 ; De Bell. jud., IV, 7, 1.

(3) La source d'Hasbeya a une altitude de 363 mètres au-dessus du niveau de la mer ; celle de Banias, 383, et celle de Tell-el-Khadi, 187. Vignes, *Extrait des notes d'un voyage d'exploration à la mer Morte*, in 4°, Paris, 1865, p. 12.

(4) Josephé, *De Bell. jud.*, III, x, 7 ; IV, 1, 1.

(5) D'après M. de Bertou. D'après d'autres, le lac Méron est de 83 mètres au-dessous du niveau de la mer. Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*, p. 173.

vers le lac de Génésareth. L'un des plus beaux qui soient au monde. Il a 20 kilomètres de long sur 10 de large ; sa forme est un ovale irrégulier ; il est situé à 212 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée (1). Son eau est claire, limpide et fraîche ; il abonde en poissons. On l'appelait aussi autrefois lac de Tibériade et mer de Galilée ; aujourd'hui il porte le nom de Bahr Tabariyeh.

3° Au sortir du lac de Génésareth, le Jourdain précipite sa course, jusqu'à son embouchure dans la mer Morte, où il disparaît. Il y déverse environ six millions de tonnes d'eau par jour.

4° Il n'a pas d'affluent proprement dit sur sa rive droite. Sur la rive gauche, il reçoit, au-dessous du lac de Tibériade, l'Héromax et le Jabhek, appelés aujourd'hui le Yarmouk et le Zerka.

5° La vallée du Jourdain, de la mer de Galilée à la mer Morte, s'appelle aujourd'hui El-Ghôr. On y remarque en divers endroits des traces d'anciennes éruptions volcaniques.

6° Les traits caractéristiques du cours du Jourdain sont la profondeur de son lit et ses nombreuses sinuosités. De sa source au point où il se perd, il suit une pente interrompue de temps en temps par des rapides et des chutes ; du lac de Tibériade à la mer Morte, le lieutenant Lynch descendit vingt-sept rapides. Ses sinuosités sont moins grandes au-dessus qu'au-dessous de la mer de Galilée. Leur somme totale est telle qu'elle fait plus que tripler la longueur de son cours : il n'est que de 97 kilomètres à vol d'oiseau, mais en réalité il en a plus de 300 (2). La largeur moyenne du Jourdain est de 20 mètres ; il n'est pas navigable ; il ne peut non plus servir pour l'irrigation, à cause de la profondeur de son lit. Il déborde tous les ans, à l'époque de la fonte des neiges, en mars et avril. Avant l'époque romaine, il n'a été couvert d'aucun pont ; on ne pouvait le franchir que par

(1) D'après M. Lortet, *Académie des Sciences, comptes-rendus*, 13 septembre 1880, p. 500. Sa plus grande profondeur est de 250 mètres à l'extrémité nord.

(2) Ad. Chauvel et Lambert, *Surie, Palestine*, 1882, p. 83.

trois ou quatre gués, qui ont été reconnus par les explorateurs modernes : l'un deux est presque vis-à-vis de l'ouadi Zerka, l'autre vis-à-vis de Jéricho. — Différant en ce point, comme en tant d'autres, de tous les grands fleuves, le Jourdain n'a vu jamais aucune cité fleurir sur ses rives, n° 421. — « Ses eaux sont douces et agréables à boire, quoique légèrement troubles » (1).

437. — Mer Morte.

1° La mer Morte (2), dans laquelle se jette le Jourdain, n'est pas moins singulière que le fleuve qui l'alimente. Elle porte plusieurs noms qui désignent chacun quelque'un de ses traits distinctifs : mer *Morte*, parce qu'elle ne contient aucun être vivant, si l'on ne tient pas compte de quelques animalcules insignifiants ; mer de *sel*, parce que ses eaux sont extraordinairement salées ; lac *Asphaltite*, parce qu'on y rencontre beaucoup d'asphalte et de bitume.

2° Cette petite mer est un des endroits les plus remarquables du monde, à cause de la profondeur de ses eaux, de leur salure et de la dépression de sa surface. Le niveau varie un peu suivant les saisons, qui lui apportent une quantité de liquide plus ou moins considérable. D'après les mesures moyennes, elle est à 393 mètres au-dessous de l'Océan (3).

(1) Vignes, *Extrait des notes d'un voyage d'exploration à la mer Morte*, p. 6.

(2) « Le lac Asphaltite ne mérite pas seulement le nom de mer à cause de sa profondeur et de sa forte salure ; il a aussi son courant principal, se dirigeant du nord au midi en continuant le cours du Jourdain, et ses autres oparants, reliant à droite ou à gauche, particulièrement au littoral. » Vignes, *Voyage d'exploration à la mer Morte*, p. 7 ; Eliézer Reclus, *La Terre*, 1870, t. 1, p. 536.

(3) « D'après Wilson, le niveau du lac Asphaltite est, en moyenne, de 393 mètres inférieur à celui des océans. La plus grande profondeur constatée par Vignes dépasse 348 mètres et se trouve par conséquent à 114 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Ainsi, la dépression dans laquelle va se jeter le Jourdain est plus creuse que ce lac sont, dans toute leur étendue, la mer Adriatique et plusieurs autres bassins maritimes en communication avec l'Océan. » E. Reclus, *ibid.*, p. 536. — Jérusalem (latitude, 31° 46' 30", longitude, 32° 53' 5") est élevée de 779 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée, et de 1471

Elle est de forme oblongue, d'une longueur de soixante-quatre kilomètres 360 mètres, et de seize kilomètres dans sa plus grande largeur. Elle se compose de deux parties très distinctes, la partie septentrionale, qui est une coupe gigantesque, et la partie méridionale, qui est une sorte de plaine unie. Très profonde au nord, où elle atteint jusqu'à 400 mètres, elle ne forme au sud qu'une sorte de lagune de cinq à six mètres. L'énorme dépression du sol est cause que la chaleur y est très intense et y produit une évaporation extraordinaire, égale en moyenne à la quantité d'eau reçue. Cette évaporation couvre constamment le lac de vapeurs.

3° La pesanteur spécifique de ses eaux n'est pas partout la même : en moyenne, elles pèsent deux dixièmes de plus que l'eau distillée (4), ce qui permet d'y nager plus facilement qu'ailleurs. Cette densité considérable provient de la quantité de sels minéraux qui y sont en dissolution. Elle en contient 25 pour 100, tandis que l'eau de mer ordinaire n'en contient guère que quatre. Le sel ordinaire entre pour près d'un tiers dans ces éléments minéraux, le chlorure de magnésium y entre pour près de deux et lui communique un goût amer et nauséabond. Le chlorure de calcium, qui le renferme aussi, la rend huileuse au toucher (5). Elle est d'ailleurs limpide (3). Tous les éléments qui la composent se trouvent

au-dessus de la mer Morte. La dépression extraordinaire de la mer Morte n'avait pas même été soupçonnée avant 1836. Voir Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la découverte de la dépression de la mer Morte*, dans l'*Année géographique*, t. IV, 1836, p. 167 sq.

(1) « La densité des eaux varie entre 1,160 et 1,230. » Vignes, *Extrait des notes*, p. 4.

(2) D'après l'analyse de M. Lynch, l'eau de la mer Morte contient : chlorure de sodium, 78,554 ; chlorure de potassium, 6,386 ; chlorure de magnésium, 145,897 ; chlorure de calcium, 31,073 ; sels de brome, 1,374 ; sulfate de chaux, 701. Total des éléments minéraux : 264, 197. Eau : 735,813. W.-F. Lynch, *Official Report of the United States Expedition to explore the Dead Sea and the River Jordan*, *ibid.*, 1832, p. 201.

(3) « L'aspect général de la mer Morte est celui de toutes les mers. Ses eaux sont limpides, mais désagréables au toucher ; elles laissent aux mains une impression huileuse et à la longue décolorient des pustules. » Vignes, *Extrait des notes d'un voyage d'exploration à la mer Morte*, p. 6.

dans les montagnes environnantes ou dans les pays que traversent ses affluents.

4° On admet généralement aujourd'hui que la mer Morte existait avant l'arrivée d'Abraham en Palestine. Sa forme a pu cependant être modifiée en partie, lors de la catastrophe de Sodome (1). Les eaux du Jourdain se sont, en tout cas, toujours déchargées dans cette petite mer intérieure, qui est sans issue. L'étude géologique du pays a prouvé que son cours ne se prolongeait pas jusqu'à la mer Rouge.

5° Les bords de la mer Morte sont désolés et stériles (2). Elle est encadrée, dans toute sa longueur, entre deux chaînes de collines élevées, coupées seulement par quelques affluents, qui sont, à l'est, le Zerka-Maïn, dont les eaux chaudes et sulfureuses (31° à l'embouchure) viennent des sources de Callirhoë; l'Arnon, aujourd'hui Ouadi-Modjih; le Beni-Hamad; au sud, le Kourah; à l'ouest, l'Ain-Djidi (3). Pendant la saison des pluies, le torrent de Cédron déverse aussi ses eaux dans la mer Morte, au nord-ouest. A l'ouest s'élevait sur ses bords de vraies montagnes de sel gemme.

438. — Climat.

1° Il n'y a guère que deux saisons en Palestine, l'hiver et

(1) M. Lartet, géologue de l'expédition du duc de Luynes à la mer Morte, dit, dans une Note sur la formation de la mer Morte et sur les changements survenus dans le niveau de ce lac (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 17 avril 1862, p. 706 sq.), que le niveau des eaux s'y est abaissé de plus de 100 mètres depuis les temps géologiques. « Les sources thermales ou minérales, ainsi que les émanations bitumineuses qui ont accompagné au suivi les éruptions volcaniques, sont, ajoute-t-il, avec les tremblements de terre qui agitent encore ces contrées, les derniers phénomènes importants dont le bassin de la mer Morte a été le théâtre. »

(2) « Les rives sont arides sur la plupart des points; mais partout où soule un peu d'eau douce ou saumâtre, les roseaux et les palmiers abondent. Une espèce de genévrier se montre fréquemment dans les terrains secs, ainsi que le pommarier de Sodome, dont le fruit, engageant à l'œil, ne renferme qu'un tissu pulvérulent. » Vignes, *Extrait des notes*, p. 6-7.

(3) Sur ces sources et quelques autres, voir Vignes, *Extrait des notes*, p. 6.

l'été, caractérisés, le premier, par des pluies abondantes, le second, par la sécheresse (1). Les pluies commencent à la fin d'octobre ou dans les premiers jours de novembre; elles sont souvent accompagnées d'éclairs et de tonnerre; elles continuent plus ou moins régulièrement jusqu'au milieu de mars; quelquefois, mais rarement, elles se prolongent jusqu'à la fin d'avril. Elles viennent d'ordinaire du sud ou du sud-ouest, Luc, xii, 54. Il en tombe en moyenne trois fois plus à Jérusalem qu'à Londres. Pendant le mois de janvier et de février, une couche de quelques centimètres de neige couvre assez fréquemment le sol, mais non pas toutes les années. Il est rare de voir de la glace.

2° La température n'est pas la même dans les diverses parties de la Palestine, à cause de la différence d'altitude et des accidents divers du pays. La plus basse observée à Jérusalem est de 3 degrés; la plus haute, de 33; la moyenne, de 17. Le mois de janvier est le plus froid, celui de juillet et d'août les plus chauds. Somme toute, la température est assez uniforme dans chaque région. La chaleur, quoiqu'extrême durant le milieu de l'été, surtout dans la vallée du Jourdain, est tempérée, dans beaucoup d'endroits, par la brise de mer, qui souffle régulièrement du nord-ouest, de dix heures du matin à dix heures du soir. La ligne isothermique de Jérusalem passe par Gibraltar, près de Madère et des îles Bermudes, par la Floride, au nord de Mobile, et par la Californie.

3° Entre avril et novembre, à part un petit nombre d'exceptions, le temps est constamment beau et le ciel sans nuages. Pendant la nuit, la *rocée*, dont parlent si souvent les auteurs sacrés, est très abondante, au point de mouiller les couvertures des tentes comme une véritable pluie. Vers le lever du soleil, l'atmosphère se refroidit considérablement, et d'épais brouillards couvrent toute la contrée.

4° La chaleur est beaucoup plus intense dans les bas-fonds

(1) Les travaux des savants contemporains ont établi que, « en somme, les saisons, les pluies et la végétation de la Palestine actuelle ne diffèrent pas de ce qu'elles étaient dans les temps bibliques. » Vivien de Saint-Martin, *Annales géographiques*, t. xii (1874), p. 112.

et surtout dans la vallée du Jourdain, à cause de la nature sablonneuse du sol, de l'absence de brise, des quantités considérables de vapeurs répandues dans l'atmosphère, etc. La moisson est d'un mois entier en avance dans le Ghor; les blés sont encore verts sur les hauteurs quand ils sont déjà fanés sur les bords du Jourdain. Près de la mer, la végétation rappelle aussi les tropiques, et la moisson s'y fait beaucoup plus tôt que dans les districts montagneux, mais la température y est beaucoup plus douce et assez semblable pendant l'hiver, à celle du midi de la France.

5° Les tremblements de terre ne sont pas très rares en Palestine.

439. — Fertilité.

La fertilité était fort inégale dans les diverses parties de la Palestine.

1° Le sud, plus rapproché du désert et plus sec, manquant de bois et d'eau, était moins fécond que le nord; les Hébreux l'appelaient *Neged*, d'un mot qui paraît avoir signifié primitivement *sécheresse*. En s'éloignant du sud, on voit l'aridité diminuer; cependant l'aspect du paysage est toujours monotone et sévère; des collines, de forme ronde, s'élèvent de tous côtés et présentent à l'œil le roc nu, d'une couleur grisâtre. Le printemps couvre un moment de verdure ces rochers chauves et remplit les ravins d'eau écumeuse. Après les pluies de novembre, l'herbe pousse avec vigueur, et en décembre le sol est tout couvert de végétation; mais pendant l'été et pendant l'automne, d'Hébron jusqu'à Béthel, tout est aride et désolé. Les vallées de dénudation qui séparent les collines sont néanmoins productives: elles sont plantées de figuiers et d'oliviers et ordinairement couvertes de blés ou de dourra, dont les longues tiges, semblables à des roseaux, demeurent après la moisson, sur le sol pierreux, jusqu'à l'année suivante. Sur le versant occidental des montagnes, la végétation est plus abondante, parce qu'elle est entretenue par les fraîches brises qui soufflent de la mer.

2° A mesure qu'on avance vers le nord, la fertilité augmente: l'eau devient moins rare, et, entre les collines, s'étendent de

petites plaines très productives. La plaine de Jezraël est fort riche, comme celle de Saron et surtout celle de la Séphéla. Seul, aujourd'hui, le bois fait partout défaut, excepté sur le Carmel et sur les montagnes de la Galilée. Ailleurs, on ne rencontre guère que l'olivier, qu'on cultive pour son fruit.

3° On commence les semailles en octobre, après les premières pluies, et on les continue jusqu'en janvier. Dans la vallée du Jourdain, la moisson commence quelquefois à la fin de mars; dans les montagnes de la Judée, un mois plus tard; dans le Liban, rarement avant juin; elle n'est pas achevée avant la fin de juillet sur les parties les plus élevées de cette montagne. Les vendanges se font à la fin d'août et pendant le mois de septembre.

440. — Flora.

La flore de la Palestine est, pour le fond, celle de l'Asie-Mineure, l'une des plus variées et des plus riches du globe (1). Grâce aux caractères si divers de la contrée, à la différence des altitudes et des positions, elle offre, dans la vallée du Jourdain, les plantes des tropiques, et ailleurs celles du bassin de la Méditerranée et de l'Europe centrale. Le cèdre ne se rencontre que sur le Liban; le chêne, quoique relativement rare, est l'arbre le plus commun en Palestine; il croît partout et spécialement dans le nord. Le térébinthe peut atteindre des proportions gigantesques, comme celui de Mambre. Sur les bords des cours d'eau, les peupliers sont nombreux, ainsi que les tauriers-roses qui se couvrent à profusion de fleurs. On voit, çà et là, le platane, le pin, le

(1) « On a remarqué que, dans ses caractères physiques, la Palestine présente sur une petite échelle un abrégé des caractères propres de toutes les régions, montagneuses et désertes, septentrionales et tropicales, voisines et éloignées de la mer, abondantes en pâturages, arables, volcaniques. Ce fait, qui a rendu les langues de l'Écriture assez variées pour que les figures qu'elle emploie soient familières aux peuples de tous les climats, a en soi son effet naturel sur la zoologie de la contrée. En nul autre lieu, pas même sur le versant méridional de l'Himalaya, on ne rencontre ainsi rapprochée la faune caractéristique d'un si grand nombre de régions et de zones différentes. » Smith, *Concise Dictionary of the Bible*, p. 618. Cf. n° 345, 36.

cyprès, plus encore le pistachier, le jujubier, le caroubier et le sycamore, dont le bois était très recherché des Égyptiens pour confectionner des cercueils. L'olivier est partout cultivé avec soin. Le figuier produit aussi une des récoltes importantes du pays. On en recueille les premiers fruits, qui sont regardés comme les meilleurs, vers le mois de juin, les seconds en août, les troisièmes quand les feuilles sont tombées, ce qui peut n'arriver qu'en janvier. La vigne réussit dans toutes les parties de la Palestine et spécialement dans le sud, dans les environs d'Hébron, où elle porte des raisins énormes (1). Presque tous les arbres fruitiers prospèrent dans ce pays; le pommier, le poirier, le cognassier, l'amandier, le noyer, le pêcher, l'abricotier, le grenadier et l'oranger ne sont guère cultivés que dans les jardins; le bananier ne se trouve que près de la Méditerranée; le palmier, autrefois si commun, a presque totalement disparu aujourd'hui; il n'en reste plus un seul à Jéricho, l'antique ville des palmiers; il abonde cependant encore à Jaffa et à Caïpha. Le cèdrier, l'acacia existent en grand nombre dans la vallée du Jourdain, de même que la *Balanites aegyptiaca*, des fruits de laquelle les Arabes extraient l'huile qu'ils appellent *iak* : on lui attribue des propriétés médicinales, et peut-être est-ce le baume de Galxad si célèbre dans l'antiquité.

La flore palestinienne n'est pas encore complètement étudiée : elle renferme de 2,000 à 2,500 plantes (2).

441. — Faune.

La faune de la Palestine comprend aujourd'hui 4° plusieurs animaux *feroces* : l'ours, la panthère, l'hyène, le loup. Le lion, qui n'était pas très rare avant l'ère chrétienne, a complètement disparu. Le sanglier habite encore le Thabor et le petit Hermon. Les rats abondent; les chacals de même. On y rencontre deux espèces de lièvres, connus sous le nom de lièvres de Syrie et d'Égypte, quelques cerfs

(1) Num., XIII, 24-25; Deut., I, 24-25; VII, 11; VIII, 8; XI, 14; XXIII, 24; II. Par., II, 10; Oz., XII, 1; Ez., XXXVI, 47, etc.

(2) Cf. Bourdais, *Flore de la Bible*, I, 1-89, 1678.

et beaucoup de gazelles. Les animaux *domestiques* sont le chameau à une bosse, le cheval, l'âne, le mulet, le buffle, le bœuf de petite taille, le mouton à large queue, la chèvre. 2° Parmi les *oiseaux*, on compte l'aigle, le vautour, le faucon, dont les Arabes se servent encore pour chasser la gazelle; le milan, le hibou, le concon, le rossignol de Palestine, le geai, le corbeau, le pigeon, la perdrix, la caille, l'outarde, la cigogne noire et blanche, — on en voit souvent des troupes par centaines, — le héron, le pélican, l'hirondelle, la monette, etc. Les oiseaux chanteurs sont extrêmement rares. — 3° Les *reptiles* sont assez nombreux. Le lézard pullule dans les murs en ruine; la tortue grecque (*testudo graeca*) habite les sources du Jourdain; celle d'eau douce se multiplie abondamment dans les ruisseaux de la plaine de Jezraël, dans le haut Jourdain et dans les lacs; le caméléon est commun; les serpents sont partout; le céraste, seulement dans le sud; les grenouilles foisonnent dans les étangs marécageux; elles sont de grandes dimensions, mais les habitants ne les mangent point; le crapaud est dans tout le pays. — 4° Quant aux *poissons*, ils abondent dans le lac de Tiberiade. Les espèces qu'on y pêche le plus sont le *cyprinus lepidotus*, sorte de barbeau, et le poisson qu'on appelle *menkt*, qui est plat comme une sole. — 5° *Insectes*. Les *lépidoptères* sont très variés, comme les fleurs; on y voit toutes les espèces de papillons de l'Europe occidentale. Les abeilles sont nombreuses. On compte au moins trois espèces de scorpions. Les araignées, les fourmis sont dans toute la Palestine. Les sauterelles ravagent parfois le pays.

II. Le pays à l'est du Jourdain.

442. — Régions diverses, à l'est du Jourdain, conquises par les Israélites.

L'Écriture nous apprend que les enfants d'Israël occupèrent à l'est du Jourdain six districts appelés Mischôr, Galaad, Basan, Argob, Gessur et Machati. Ils sont encore peu connus aujourd'hui, parce qu'on ne peut les visiter qu'avec de grandes difficultés et en s'exposant à toutes sortes de dangers.

1° Au moment de la conquête, le pays immédiatement au nord de l'Arnon était occupé par Séhon, roi des Amorrhéens. Il portait le nom de *Mischôr*, « la Plaine, » *planities* ou *campes tria*, comme traduit la Vulgate (1). C'est le Belka actuel, regardé par les Arabes comme fournissant les meilleurs pâturages de la contrée. Il est bien arrosé et couvert d'un gazon fin et court. Il va se perdre insensiblement dans les déserts sans limites de l'est, qui ont toujours été le séjour de prédilection des tribus nomades de pasteurs.

2° Au delà du Mischôr, au nord d'Hésébon, était *Galaad*, borné à l'est par le désert d'Arabie, à l'ouest par le Jourdain et au nord par Basan, dont le séparait l'Hieromax, aujourd'hui Scheriat-el-Mandhour. Il est quelquefois appelé la montagne de Galaad, Gen., xxxi, 25, parce que c'est en effet un pays de montagnes. Il avait environ 96 kilomètres de longueur, et en moyenne 32 kilomètres de largeur. On doit observer cependant que ses limites n'étaient pas rigoureusement déterminées et que, dans plusieurs passages de l'Écriture, son nom désigne la plus grande partie du pays à l'est du Jourdain, parce qu'il en formait la partie la plus considérable, Deut., xxxiv, 1. Le territoire compris entre le Jabbok et l'Hieromax s'appelle aujourd'hui Djebel-Adjildan; l'un des pics les plus élevés de la chaîne de ses montagnes a conservé son antique dénomination et se nomme Djebel-Djildan : il est à 41 kilomètres environ au sud du Jabbok; de son sommet, on voit toute la vallée du Jourdain et les montagnes de Juda et d'Ephraïm. Ce lieu, admirablement disposé pour servir de point de ralliement à une armée, soit pour une guerre offensive, soit pour une guerre défensive, est probablement le site du Ramoth-Masphé de Jos., xiii, 26, et du Maspha de Galaad, d'où partit Jephthé pour aller combattre les Ammonites, Jud., xi, 29. Le village voisin d'Es-Salt occupe l'emplacement de l'ancienne cité de refuge de Gad, Ramoth-Galaad.

Les montagnes de Galaad ont une hauteur réelle de 600 à 900 mètres, mais la dépression profonde du Jourdain les fait

(1) Deut., iii, 10; iv, 49; Jos., xiii, 9, 16, 17, 21; xx, 8; Jer., xlvi, 21.

paraître, du côté de l'ouest, beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont en effet, tandis que, du côté de l'est, l'altitude du plateau d'Arabie les rend basses en apparence. Elles forment une sorte de large plateau onduleux, couvert d'excellents pâturages, Num., xxxii, 1. La verdure qui les tapisse forme un contraste frappant avec l'aridité de la Palestine à l'ouest du Jourdain, laquelle n'a rien qui lui soit, sous ce rapport, comparable, excepté les hauteurs du Carmel et les montagnes de la Galilée. Au nord et au sud, on ne rencontre point d'arbres, mais au centre et des deux côtés du Jabbok, il y a de belles forêts de chênes et de térébinthes. Galaad produisait autrefois en abondance la haume et d'autres aromates qu'on exportait en Égypte (1).

3° *Basan* s'étendait au nord de Galaad et avait pour limites : à l'est Salécha, Gessur et Machati, au nord le mont Harmon, et à l'ouest l'Arabah ou vallée du Jourdain (2). Il était éclairé par ses forêts de chênes et par ses taureaux (3), ainsi que par ses riches vallées et ses plantureux pâturages (4).

4° Une partie du territoire de Basan portait le nom d'*Argob*, « pierreux ». On y comptait 60 villes fortifiées, Deut., iii, 4-8. Cette région, au temps de Notre-Seigneur, s'appelait Trachonitide. Elle a environ 35 kilomètres du sud au nord et 22 kilomètres de l'est à l'ouest; sa forme est celle d'un ovale presque régulier. Les éruptions volcaniques y ont produit de grands bouleversements; on ne voit partout que roches de basalte noir entassées dans la plus grande confusion, des fissures et des crevasses. Les voyageurs modernes y ont découvert des cités nombreuses qui remontent à la plus haute antiquité et avaient été très solidement bâties (5).

(1) Gen., xxxvii, 25; Jer., viii, 22; xli, 11.

(2) Deut., iii, 3, 10, 14; Jos., xii, 3-5; I Par., v, 23.

(3) Ps. xlii, 13, texte hébreu; Est, xxvii, 8.

(4) Ps. lxxviii, 18, texte hébreu; Jer., l, 19; Amos, iv, 1, texte hébreu; Mich., vii, 11.

(5) « [Argob] est littéralement couvert de villes et de gros bourgs, et quoique la plupart soient désertes, ils ne sont pas en ruines. Plus d'une fois, je suis entré le soir dans une cité déserte, j'ai pris possession d'une maison confortable, et j'y ai passé une très-bonne nuit. Beau-

5^e Au nord-est du territoire de Basan, dans le voisinage d'Argob, Deut., II, 14, et de la Syrie, II Reg., xv, 8; cf. I Par., II, 23, était situé le district de *Gessur*. C'était probablement une partie de la région sauvage et escarpée appelée de nos jours el-Ledjah. Ses rochers lui font une situation très forte.

6^e *Machati* était un territoire voisin d'Argob comme Gessur, mais il nous est encore moins connu que ce dernier. Il s'étendait du Jourdain à Salecha et comprenait vraisemblablement une partie du Ledjah et du Djaulan actuel, Deut., II, 14; Jos., XII, 5.

§ II. — PARTAGE DE LA PALESTINE ENTRE LES DOUZE TRIBUS.

Tribus cisjordaniques. — Tribus transjordaniques.

413. — Les tribus à l'ouest du Jourdain.

Le pays que nous avons décrit, n° 434, fut partagé de la manière suivante entre les tribus d'Israël, en remontant du sud au nord.

1^o *Juda* occupa les montagnes du sud, Jos., XVII, 5, et une petite partie de la plaine de la Séphéla, dont la plus grande part demeura toujours entre les mains des Philistins, Jos., XV, 4-12. La ville la plus importante de la tribu de Juda était Hébron. Nous devons aussi mentionner Bethléem, patrie de David et de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2^o *Juda* céda plus tard une partie de son domaine, avec dix-sept villes, à *Siméon*, qui forma la tribu la plus méridionale, sur les confins du désert de l'Idumée, Jos., XIX, 4-9; cf. XV, 26, 32, 42; I Par., IV, 24-39, 42-43.

3^o *Dan* fut enclavé en partie dans Juda; au moment du partage, il reçut sa portion le dernier, et elle fut la plus pe-

coup de maisons, dans les antiquités villes de Basan, sont en aussi parlait état que si elles étaient achevées de la vallée. Les murs sont excellents, les toits intacts, les portes et les fenestres intérieures des fenêtres à leur place... Ce récit semble incroyable, et cependant quelque étouffant, quelque incroyable qu'il paraisse, j'ai été sur les lieux, mes yeux ont vu, et ce que je raconte est rigoureusement vrai. » Porter, *Whitney, Handbook of Bible Geography*, 1872, p. 21.

tite, Jos., XIX, 40-48, ce qui l'obligea plus tard à aller fonder quelques établissements dans le nord, Jud., XVIII, 1; Jos., XIX, 47.

4^o À l'est de Dan et au nord de Juda était *Benjamin*, qui s'étendait depuis l'embouchure du Jourdain jusque près de la plaine des Philistins, Jos., XVII, 11-20. Son territoire formait une sorte de parallélogramme irrégulier, deux fois plus long que large; Jéricho en faisait partie ainsi que Jérusalem. La citadelle de cette dernière ville ne fut enlevée à ses anciens possesseurs, les Jébuséens, que par David, qui en fit la capitale de son royaume, II Reg., IV, 6-7.

5^o Au nord de Benjamin, *Ephraïm* occupa la montagne à laquelle il donna son nom, Jos., XVI, 1-10, c'est-à-dire le centre de la Palestine. Il s'étendait depuis le Jourdain, à l'est, jusqu'à la mer Méditerranée à l'ouest. Sichem, non loin de laquelle fut bâtie plus tard Samaria, était comme le cœur de son territoire; Béthel et Silo lui appartenaient. Ses montagnes de calcaire, profondément dénichées par de nombreux torrents, en rendaient l'accès difficile; Ephraïm ressemblait à une forteresse inexpugnable.

6^o Les limites de la *demi-tribu de Manassé cisjordanique* sont indéfinies, Jos., XVI, 9; XVII, 9-12. Manassé ne paraît pas avoir déterminé rigoureusement la frontière qui le séparait des possessions de son frère Ephraïm au sud. Au nord, il confinait à Aser; au nord-est à Issachar. La demi-tribu cisjordanique de Manassé n'était séparée que par le fleuve de la transjordanique, d'après ce que nous apprend Josephé. Cf. Jos., XVII, 9, 11.

7^o *Issachar* eut en partage une des parties les plus riches de la Palestine, c'est-à-dire la plaine d'Esdrélon, arrosée par le Gison, Jos., XIX, 47-23. Il s'étendait du mont Carmel au Jourdain; il avait au nord le mont Thabor. Parmi ses villes, on comptait Magédo, Jezréël, Thanach, Bethsan, surnommée la porte du paradis, Endor, Aphec, Jébbasim. Quelques-unes de ces villes restèrent cependant assez longtemps entre les mains des Chananéens. Le Thabor et le Galboé étaient dans son domaine.

8° Le territoire de *Zabulon*, au nord d'Issachar, avait pour frontière, d'après Josephé (1), qui est plus précis que les livres bibliques, à l'est le lac de Génésareth, à l'ouest le Carmel et la Méditerranée, au sud Issachar, au nord Nephthali et Aser.

9° *Aser*, situé à l'ouest sur le rivage de la Méditerranée, s'étendait du Carmel, au sud, à Sidon, au nord; il était borné au sud-est par Zabulon, à l'est par Nephthali, au nord par la Péninsule, Jos., xix, 24-31. La partie de son territoire située sur la côte était très fertile et abondait en froment et en huile.

10° *Nephthali* était, avec Aser, la plus septentrionale des tribus d'Israël, Jos., xix, 32-39. Elle avait pour limites : à l'est, le Jourdain, le lac Mérom et le lac de Génésareth; au sud, Zabulon; à l'ouest, Aser; au nord, probablement le fleuve Léontès. Son territoire était le plus varié de toutes les tribus : au nord, des montagnes; au sud, des plaines qui sont le jardin de la Palestine. Josephé décrit la plaine située sur la côte de la mer de Galilée comme un paradis terrestre où règne un printemps éternel et où mûrissent les fruits les plus exquis.

444. — Les tribus à l'est du Jourdain.

Les tribus de Ruben, de Gad et la moitié de celle de Manassé avaient reçu leur part de territoire, avant la mort de Moïse, à l'est du Jourdain, Num., xxxiii, xxxiv, 44-45; Deut., iii, 12-17. Ruben et Gad possédaient de nombreux troupeaux, et comme la région située de ce côté du fleuve était riche en pâturages, n° 442, ils demandèrent et obtinrent de s'y établir.

1° La plus méridionale des tribus transjordaniques était *Ruben*. Elle était bornée au sud par l'Arnon, à l'est par le désert, à l'ouest par la mer Morte, au nord par Gad. Son territoire était composé du Mischôr et de la partie méridionale de Galaad, Deut., iii, 46-47; Num., xxxiii, 33; Jos., xiii, 45-21.

(1) *Antiq. jud.*, V, t. 22. Cf. Jos., xix, 10-16.

2° *Gad* était placé au nord de Ruben, au centre des possessions israélites à l'est du Jourdain. Les limites de cette tribu ne sont pas connues avec précision, Jos., xii, 4-6. À l'est, elle était bornée par le désert d'Arabie, par « *Arœr*, vis-à-vis de Rabbah » (l'Amman actuelle), dit Josué, xii, 25; à l'ouest, par le Jourdain, Jos., xiii, 27; au nord, sa frontière est incertaine; elle atteignait le lac de Génésareth, Jos., xiii, 27; Deut., iii, 12-13, mais elle ne possédait, jusqu'à cette hauteur sur les bords du fleuve, qu'une bande de terrain; ses possessions, à l'est, dans la montagne, ne dépassaient pas le Jabbok. Son territoire était une partie du pays de Galaad.

3° La partie la plus septentrionale de la région à l'est du Jourdain était occupée par la *demi-tribu de Manassé*, par la famille vaillante et belliqueuse de Machir, qui l'avait conquise, Num., xxxii, 33, 39-42; Deut., iii, 43-45; Jos., xvii, 1. Elle comprenait une partie du pays de Galaad, Basan et Argob, Jos., xiii, 29-31; xxi, 7; mais ses limites ne sont pas déterminées avec précision. Ses principales villes étaient Golan, Astaroth et Edraï, Jos., xiii, 31; xx, 8; xxi, 27; I Par., vi, 71.

CHAPITRE II.

LES JUGES ET RUTH.

445. — Division du chapitre.

Le livre des *Juges* nous raconte les traits les plus saillants de l'histoire du peuple de Dieu, depuis la mort de Josué jusque vers l'époque de Samuël, qui établit le premier roi d'Israël, exclusivement. Le livre de *Ruth* nous fait connaître un épisode intéressant de cette période. Ce chapitre sera divisé en trois articles : 1° Introduction au livre des *Juges*; 2° Histoire des *Juges*; 3° *Ruth*.

8° Le territoire de *Zabulon*, au nord d'Issachar, avait pour frontière, d'après Josephé (1), qui est plus précis que les livres bibliques, à l'est le lac de Génésareth, à l'ouest le Carmel et la Méditerranée, au sud Issachar, au nord Nephthali et Aser.

9° *Aser*, situé à l'ouest sur le rivage de la Méditerranée, s'étendait du Carmel, au sud, à Sidon, au nord; il était borné au sud-est par Zabulon, à l'est par Nephthali, au nord par la Péninsule, Jos., xix, 24-31. La partie de son territoire située sur la côte était très fertile et abondait en froment et en huile.

10° *Nephthali* était, avec Aser, la plus septentrionale des tribus d'Israël, Jos., xix, 32-39. Elle avait pour limites : à l'est, le Jourdain, le lac Mérom et le lac de Génésareth; au sud, Zabulon; à l'ouest, Aser; au nord, probablement le fleuve Léontès. Son territoire était le plus varié de toutes les tribus : au nord, des montagnes; au sud, des plaines qui sont le jardin de la Palestine. Josephé décrit la plaine située sur la côte de la mer de Galilée comme un paradis terrestre où règne un printemps éternel et où mûrissent les fruits les plus exquis.

444. — Les tribus à l'est du Jourdain.

Les tribus de Ruben, de Gad et la moitié de celle de Manassé avaient reçu leur part de territoire, avant la mort de Moïse, à l'est du Jourdain, Num., xxxiii, xxxiv, 44-45; Deut., iii, 12-17. Ruben et Gad possédaient de nombreux troupeaux, et comme la région située de ce côté du fleuve était riche en pâturages, n° 442, ils demandèrent et obtinrent de s'y établir.

1° La plus méridionale des tribus transjordaniques était *Ruben*. Elle était bornée au sud par l'Arnon, à l'est par le désert, à l'ouest par la mer Morte, au nord par Gad. Son territoire était composé du Mischôr et de la partie méridionale de Galaad, Deut., iii, 16-17; Num., xxxiii, 33; Jos., xiii, 15-21.

(1) *Antiq. jud.*, V, 1, 22. Cf. Jos., xix, 10-16.

2° *Gad* était placé au nord de Ruben, au centre des possessions israélites à l'est du Jourdain. Les limites de cette tribu ne sont pas connues avec précision, Jos., xii, 1-6. À l'est, elle était bornée par le désert d'Arabie, par « *Arœr*, vis-à-vis de Rabbah » (l'Amman actuelle), dit Josué, xii, 25; à l'ouest, par le Jourdain, Jos., xiii, 27; au nord, sa frontière est incertaine; elle atteignait le lac de Génésareth, Jos., xiii, 27; Deut., iii, 12-13, mais elle ne possédait, jusqu'à cette hauteur sur les bords du fleuve, qu'une bande de terrain; ses possessions, à l'est, dans la montagne, ne dépassaient pas le Jabbok. Son territoire était une partie du pays de Galaad.

3° La partie la plus septentrionale de la région à l'est du Jourdain était occupée par la *demi-tribu de Manassé*, par la famille vaillante et belliqueuse de Machir, qui l'avait conquise, Num., xxxiii, 33, 39-42; Deut., iii, 13-15; Jos., xvii, 1. Elle comprenait une partie du pays de Galaad, Basan et Argob, Jos., xiii, 29-31; xxi, 7; mais ses limites ne sont pas déterminées avec précision. Ses principales villes étaient Golan, Astaroth et Edraï, Jos., xiii, 31; xx, 8; xxi, 27; I Par., vi, 71.

CHAPITRE II.

LES JUGES ET RUTH.

445. — Division du chapitre.

Le livre des *Juges* nous raconte les traits les plus saillants de l'histoire du peuple de Dieu, depuis la mort de Josué jusque vers l'époque de Samuël, qui établit le premier roi d'Israël, exclusivement. Le livre de *Ruth* nous fait connaître un épisode intéressant de cette période. Ce chapitre sera divisé en trois articles : 1° Introduction au livre des *Juges*; 2° Histoire des *Juges*; 3° *Ruth*.

ARTICLE I.

Introduction au livre des Juges.

Définition et place de ce livre. — Son auteur; date de sa composition. — Chronologie de ce livre. — Utilité de sa lecture.

446. — Division du livre des Juges.

Le livre des Juges comprend une introduction, sept sections formant le corps de l'ouvrage et deux appendices.

I. *Introduction*, I-III, 6. — Elle renferme deux parties, qui sont parallèles entre elles. Cf. I, 1, avec II, 8 et II, 2-3 avec III, 4-6. La première, I-II, 5, trace le tableau de l'état politique d'Israël, après la mort de Josué, relativement aux Chananéens, qui n'avaient pas été expulsés de leurs anciennes possessions; la seconde, II, 6-III, 6, dépéint l'état religieux des Hébreux, qu'elle nous montre vaillant constamment entre la fidélité et l'infidélité, prospères quand ils servent le vrai Dieu, châtiés quand ils tombent dans l'idolâtrie, jusqu'à ce qu'ils fassent pénitence.

II. Les Juges d'Israël, mentionnés dans le livre qui porte leur nom, sont au nombre de treize ou de quatorze, selon que l'on compte ou non parmi eux Abimélech, qui usurpa le pouvoir royal à Sichem. L'auteur sacré ne nous les fait pas tous connaître en détail; il ne raconte un peu longuement que la vie de sept d'entre eux, en se contentant d'énumérer les autres. De là *sept sections*: 1° Othoniel, III, 7-11; 2° Aod (et Samgar), III, 12-31; 3° Débora et Barac, IV-V, 4° Gédéon, V-VIII, 32; 5° Abimélech (Thola et Jair), VIII, 33-x, 5; 6° Jephthé (Ahesan, Ahiaïon et Abdôn), X, 6-xi; 7° Samson, XIII-XVI.

III. *Appendices*, XVII-XXI. — Un premier appendice nous raconte l'histoire de l'idolâtrie des Danites, XVII-XVIII, et un second le crime des habitants de Gabaâ, qui amena la guerre des autres tribus contre celle de Benjamin et l'ensevelissement presque total de cette dernière, XIX-XXI. Ces deux événements n'ont aucune relation nécessaire avec le corps de l'ouvrage; ils y sont joints comme suppléments, parce qu'ils

se sont passés dans la même période, le premier, un peu avant, le second, un peu après la mort de Josué (1).

447. — Plan et unité du livre des Juges.

1° Si l'on ne tient pas compte de ce double appendice, le livre des Juges forme un tout homogène, dont une pensée unique constitue l'unité. Nous n'avons là, sans doute, qu'une série de portraits, mais ils ont tous été peints par le même artiste et dans le but de former une seule galerie. L'introduction en est comme le vestibule nécessaire, qui prépare et explique ce qui suit. L'unité des chapitres III, 7-xvi, 31, ressort nettement des formules suivantes, régulièrement répétées: *Fraserunt malum in conspectu Domini*, II, 11; III, 7; 12; IV, 4; VI, 1; VIII, 33; X, 6; XIII, 4; *Clamaverunt ad Dominum qui suscitavit eis salvatorem*, III, 9; 15; IV, 3; VI, 7; X, 10; *Et quievit terra...*, *annis*, III, 11; 30; V, 32; VIII, 28. Le cadre de tous les récits est donc identique, et il nous révèle clairement le dessein de l'auteur, indiqué d'ailleurs dans l'introduction: c'est de prouver par des exemples qu'Israël est heureux tant qu'il est fidèle à son Dieu; malheureux, dès qu'il l'abandonne; pardonné, dès qu'il se convertit. Ainsi le corps de l'ouvrage n'a point d'autre but que de démontrer la thèse posée, II, 14-19, et la conclusion pratique qui en découle, c'est la nécessité, pour le pécheur, de reconnaître sa faute et de revenir à son Dieu.

2° L'unité du livre des Juges, qui se manifeste si bien dans le plan adopté par l'auteur, est la preuve qu'il est l'œuvre d'un seul écrivain. Certains rationalistes l'ont nié cependant, et ils

(1) Les dates résulteraient, pour l'histoire des Danites, de la comparaison de Jud., I, 34, avec Jos., XIII, 47, et pour celle de la guerre contre les Benjamites, de Jud., XI, 27-28. La conquête de la ville de Dan, racontée en détail, Jud., XVII-XVIII, étant indiquée sommairement Jos., XIX, 47, a dû avoir lieu dans les derniers temps de la vie de Josué pendant lequel vivait retiré à Thamaïthar. Les événements des chapitres XIX-XXI ne peuvent pas être de beaucoup postérieurs à la mort de Josué, puisqu'ils se sont passés sous le pontificat de Phinée, XI, 28, fils d'Éléazar, petit-fils d'Aaron. Phinée devait être assez avancé en âge à la mort de son père. Ex., VI, 25; Num., XXV, 7, 11; XXXI, 6; Jos., XXII, 43, 50, 51; XXXV, 33.

ont prétendu s'appuyer sur la diversité du style des diverses parties. C'est à tort, car les expressions propres au narrateur se retrouvent dans toutes les sections : ainsi, son mot favori *קָרָא, s'd'ag ou קָרָא, ts'd'ag, convoquer*, revient fréquemment (1).

448. — Date et auteur du livre des Juges.

1° On peut fixer approximativement la date du livre des Juges. 1° Comme la mort de Samson forme la fin du récit et que la durée de l'oppression des Philistins est indiquée, xii, 1, il en résulte que l'ouvrage ne peut pas avoir été écrit avant la victoire de Samuel sur ces ennemis du peuple de Dieu, I Reg., vii, 1-14. De plus, les versets xvii, 6; xviii, 1, 31; Heb., xix, 1; xxi, 24, contenant une allusion directe à l'établissement de la royauté en Israël, nous ne pouvons pas placer l'époque de la composition des Juges avant l'avènement de Saül au trône. 2° D'autre part, comme il est dit expressément i, 24, que les Jéruséens sont encore dans Jérusalem avec les Benjaminites, *usque in presentem diem*, et que nous savons par II Reg., v, 6-7, que cette tribu chananéenne fut chassée par David, au commencement de son règne, de la cité dont il devait faire la capitale de son royaume, il suit de ces données que l'auteur a écrit avant cet événement.

2° La tradition juhmique attribue à Samuel le livre des Juges; quoique cette tradition ne puisse pas être établie rigoureusement, elle s'accorde bien avec les faits que nous venons de noter et ne manque pas de vraisemblance.

(1) IV, 10, 13; V, 36, 38; VII, 23, 24; IX, 17; XII, 1, 2; XVIII, 22, 23; etc. Commentateurs catholiques : Origène, *Selecta in Judices*, t. XII, col. 949-950; In *librum Judicum* Hœffler, *ibid.*, col. 951-956; S. Eobrem, in *librum Judicum, Opera Syriaca*, t. I, p. 308-339; S. Augustin, in *Heptateuchum, Quæst. in Judices*, t. XXIV, col. 791-824; Théodoret, in *Judices*, t. LXXX, col. 485-518; Procope de Gaza, *Commentarium in Judices*, t. LXXXVII, pars I, col. 1694-1680; N. Bède, *Questiones super librum Judicum*, t. I, col. 182-183; Huges de Saint-Victor, *Antiphonæ biblicæ in librum Judicum*, t. CLXXV, col. 87-96; « Nie in superiorem litteram, dit-il, col. 87, sperior reliquis apparet; » Bonfrère, in *librum Judicum commentarius*, Migne, *Curia completa Scripturarum Sacrar.*, t. VIII, col. 525-1414; Clair, *Les Juges*, 1878, dans la Bible de M. Lethellieux, etc.

449. — Chronologie du livre des Juges.

La chronologie du livre des Juges est extrêmement difficile à déterminer. La durée de chaque judicature nous est indiquée par l'auteur sacré, mais l'étude comparée du texte montre qu'il y a eu, à certaines époques, plus d'un juge à la fois, sur des points divers du territoire, et les données font défaut pour déterminer les synchronismes de cette période historique. La somme totale des chiffres bibliques est de 440 ans :

1. Oppression de Chusai Haathaim, iii, 8	8
2. Othoniel, iii, 11	40
3. Oppression d'Églon, iv, 14	18
4. Aod, iii, 30 (1)	30
5. Oppression de Jabin, iv, 3	20
6. Pihora et Barac, v, 32	40
7. Oppression des Madianites, vi, 1	7
8. Gédéon, viii, 28	40
9. Abimelech, ix, 22	3
10. Thola, x, 2	23
11. Jôir, x, 3	22
12. Oppression des Ammonites, x, 8	15
13. Jephthé, xii, 7	6
14. Abasa, xii, 9	7
15. Abdon, xii, 11	10
16. Abdon, xii, 14	8
17. Oppression des Philistins, xiii, 1	40
18. Samson, xv, 20; xvi, 31	20
410	

Si l'on ajoute à ce total de 410 ans la durée de la judicature d'Héli, c'est-à-dire 40 ans, I Reg., xv, 18 (sans tenir compte de Samuel), on a pour la durée de la période des Juges la somme de 450 ans (2). Ce chiffre est trop consi-

(1) Aucun chiffre n'est donné pour la judicature de Samgar.

(2) Ce chiffre est celui que nous lisons, Act. xii, 20, dans le discours de S. Paul à Antioche de Pisidie, et qu'il donne comme approximatif : « quasi post quadringentos et quinquaginta annos. » Mais la Vulgate ne le rapporte pas aux Juges. « Ce verset, dit M. l'abbé Crampan, se lit de deux manières, et, par suite, offre deux sens différents : 1° Lachmann adopte la leçon des manuscrits d'Alexandrie, du Vatican et du Sinaï, suivie par la Vulgate, la plupart des versions anciennes, S. Jean

rabie. Nous lisons, III Reg., vi, 1, que depuis l'Exode jusqu'au commencement de la construction du temple de Jérusalem, la quatrième année du règne de Salomon, il s'était écoulé seulement 480 ans. Or, d'Héli à la quatrième année de Salomon, il y a 84 ans, même en ne tenant point compte de l'intervalle entre Héli et Saül :

Chrysothome, etc. Quel est, dans ce cas, le point de départ (*terminus a quo*) des 480 ans écoulés jusqu'au partage du pays de Chanaan? La naissance d'Isaac, le premier héritier de la promesse (cf. Gen., xii, 2). On compte, en effet, de la naissance d'Isaac à celle de Jacob, 60 ans; de la naissance de Jacob à l'entrée en Égypte, 130 ans; 215 ans pour le séjour des Hébreux en Égypte (Gal., iii, 47), et 47 depuis la sortie d'Égypte jusqu'au partage de la Terre Sainte, en tout 432 ans. On objecte avec raison que le point de départ qui sert de base à ce calcul est arbitraire et malheureusement indiqué par S. Paul. Aussi 2^e Tischendorf et la plupart des interprètes modernes regardent la leçon suivie par la Vulgate comme une correction fort ancienne, destinée à faire disparaître une difficulté de chronologie (cf. III Reg., vi, 1); selon eux, et c'est le sentiment auquel nous inclinons, S. Paul a voulu, par le chiffre de 450 ans, marquer la durée de la période des Juges. La véritable leçon du §. 28 serait donc celle que l'édition *recepta* a consacrée depuis longtemps, savoir : *Et post hæc, quasi per 450 annos dedit iudicare, etc.* « Rensée, pendant 450 ans environ, le leur donna des Juges, » etc. Il est vrai que cette donnée chronologique ne s'accorde pas avec un passage de III^e livre des Rois, vi, 1, où l'intervalle qui sépara la sortie d'Égypte de la construction du temple de Salomon n'est évalué qu'à 480 ans (140 dans les Septante), chiffre qui MM. de Rougé et Lenormant soutiennent abaisser encore pour des raisons tirées du synchronisme avec les annales de l'Égypte. Ces contradictions prouvent combien il est difficile d'établir une chronologie certaine de la Bible. Joseph lui-même, rapporteur fidèle des traditions de la synagogue, a jusqu'à trois manières opposées de compter la durée de la période des Juges; mais l'une d'elles s'accorde exactement avec celle de S. Paul, *Antiq.*, VIII, iii, 1. On peut donc admettre que ce dernier a tout simplement emprunté à Joseph le chiffre de 450 ans. Parlant à des Juifs, il devait, pour une question de date, se conformer aux traditions qui avaient cours parmi eux. « *Les Actes des Apôtres*, 1872, p. 244-245. — Quoique l'opinion commune des exégètes contemporains entende les 450 ans de la durée de la judicature, si nous semblons qu'on peut l'entendre des 480 ans dont parle la Genèse, xv, 12, et que S. Étienne rappelle, Act., vii, 6, plus les 40 ans du séjour dans le désert et les 6 de la conquête de la Palestine par Josué, ce qui donne, quasi, environ 450 ans. Le chiffre de S. Paul est ainsi exact, et il est d'ailleurs tout naturel que le chiffre de 400 ans, mentionné dans la Genèse, lui revienne à la mémoire.

Saül : 40 ans, d'après Act., xii, 21; Joseph, *Ant.*, VI, xiv, 9.

David : 40 ans, II Reg., v, 4.

Salomon : 4 ans, III Reg., vi, 1.

84 + 450 = 534.

Au temps qui a suivi les Juges, il faut ajouter celui qui les a précédés, depuis l'Exode jusqu'à Othoniel, c'est-à-dire, 65 ans, sans compter la période qui a séparé la mort de Josué de la victoire d'Othoniel :

Séjour dans le désert : 40

Josué, selon Joseph, *Ant.*, V, i, 29 ; 25

65 + 534 = 599

Ainsi, même en négligeant les deux chiffres inconnus de la durée de la judicature de Samnel (1), avant l'avènement de Saül, et de l'intervalle qui s'est écoulé entre Josué et Othoniel, et en prenant pour Josué le plus bas chiffre, qui est celui de Joseph, nous avons encore plus de cent ans en trop, 599 au lieu de 480.

Il n'y a qu'un moyen de résoudre la difficulté, c'est d'admettre, ce qu'indique déjà d'ailleurs une étude attentive du texte, que plusieurs juges ont été contemporains (2). Mais comment déterminer quels sont ceux qui ont vécu en même temps? On ne peut le faire que par conjecture. Nous lisons, Jnd., xi, 26, que depuis la quarantième année de l'Exode jusqu'à Jephthé, il s'était écoulé 300 ans. Les données numériques de l'auteur sacré, depuis l'invasion de Chusan Rasathaim jusqu'à Jephthé, donnent un total de 301 ans. Pour mettre ce chiffre d'accord avec Jnd., xi, 26, il suffit donc que, parmi les prédécesseurs de Jephthé, il y en ait eu deux ou plusieurs qui aient vécu simultanément assez longtemps pour retrancher,

(1) La durée de la vie et de la judicature de Samnel n'est donnée nulle part dans la Sainte-Ecriture; Cf. I Reg., vi, 45; xxviii, 3.

(2) On a contesté l'authenticité de III Reg., vi, 1. C'est ce qu'a fait Kennicott, qui s'appuie sur ce qu'Origenès, en citant le verset du §. 1, n'a pas rapporté la date. On allègue aussi que Joseph n'aurait pu donner le chiffre de 592 ans pour cette même période, si on avait lu, de son temps, le nombre 480 dans le livre des Rois. On regarde cependant à peu près universellement III Reg., vi, 1, comme authentique.

du chiffre de 300 ans, la durée de la vie de Josué depuis l'entrée dans la Terre Promise jusqu'à sa mort, plus l'espace de temps qui s'est écoulé depuis sa mort jusqu'à l'invasion de Chusan Rasathaim. En plaçant enfin les jugements de Jephthé et des trois juges qui le suivirent dans l'espace de 60 ans, assigné à l'oppression philistine et à la judicature de Samson et d'Héli, en ajoutant 20 ans à celle de Samuel et en comptant 40 ans pour le règne de Saül, d'après Act., xii, 24, on a à peu près le nombre de 480 ans de III Reg., vi, 1, c'est-à-dire 475 :

Séjour dans le désert	40 ans
De Josué à Jephthé	300 ans
Jephthé	6 ans
Ahesan	7 ans
Ahialon	10 ans
Abdon	8 ans
Samuel	20 ans
Saül	40 ans
David	40 ans
Salomon	4 ans
	475.

Il n'y a donc qu'un écart de cinq ans entre ce total et celui de 480. Comme le chiffre de 300, Jud., xi, 26, est un nombre rond, en supposant qu'il devrait être 305 pour qu'il fût rigoureusement exact, nous avons la somme de 480.

* 450. — Table chronologique des principaux événements de l'histoire sacrée depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la construction du temple de Salomon.

	Chronologie ord. ^e AVANT J.-C.
Exode	1493
Loi donnée sur le mont Sinaï	1492—1491
Mort d'Aaron et de Moïse, fin du séjour dans le désert	1453
Conquête de la Terre Promise par Josué	1452—1445
Mort de Josué (après l'entrée en Chanaan)	1426
De la mort de Josué à Chusan Rasathaim	1426—1408
Guerre contre les Benjamites	vers 1420
Servitude sous Chusan Rasathaim	8 ans 1408—1400
Othoniel et paix	40 1400—1360

Chronologie ord.^e
AVANT J.-C.

Servitude sous les Moabites	18 1360—1342
Aod et paix dans la Palestine méridionale	20 1342—1322
Samgar vainqueur des Philistins	— —
Servitude de la Palestine du nord sous Iabib et délivrance par Debora et Barak (20 + 40), pendant que la Palestine du sud est en paix après la mort d'Aod	— —
Servitude sous les Madianites	7 1322—1255
Gédéon et paix	40 1255—1215
Abimélech	3 1215—1212
Thola	23 1212—1189
Jair	23 1189—1167
A. Venter en Moab	A. Venter en Moab
Servitude sous les Philis. (Servitude sous les Ammonites)	7 1167—1160
Perte de l'arche (Jephthé)	0
Exploits de Samson	20 1160—1140
Commencement de ministère d'Abdon	10
Ministère de Samson jus- qu'à la bataille de Masphath	20
Samuel	20 1107—1087
Saül	40 1087—1047
David à Hébron	7 1047—1041
David à Jérusalem	33 1041—1008
Salomon, jusqu'à la construction du Temple (1)	4 1008—1004

1321. — UTILITÉ de la lecture du livre des Juges.

1° Ce livre nous fait connaître la suite de l'histoire du peuple de Dieu, et les merveilles qu'opère le Seigneur en faveur d'Israël. C'est un des écrits inspirés dans lesquels la Providence se manifeste avec le plus d'éclat. — 2° Ce que

(1) Cf. Keil, *Biblischer Commentar*, Josue, Richter, 1863, p. 217. Nous supposons, pour l'intervalle entre Samson et Héli d'une part, et l'avènement de Saül d'autre part, 80 ans; 40 ans pour la servitude sous les Philistins, Jud., xiii, 1, qui sont les 40 ans de la judicature d'Héli, I Reg., iv, 18, pendant lesquels, 20 ans durant, Samson affligea les Philistins, mais sans que ses exploits personnels pussent complètement affranchir son peuple; 40 autres ans à l'œuvre d'Israël (chacun Philistin vingt ans); I Reg., xv, 26; xvi, 31; 20 ans à partir de la mort d'Héli et de la prise de l'arche, I Reg., vii, 2, et enfin 20 autres années pour la judicature de Samuel avant Saül. Cf. I Reg., viii, 1. Le chiffre ordinairement donné pour l'avènement de Salomon est 1013, mais un écart de quelques années dans les chiffres s'explique ici sans peine.

Dieu fait pour délivrer les enfants d'Abraham de leurs ennemis est, d'après tous les Pères, l'image de ce que devait faire Jésus-Christ, pour nous affranchir des liens du péché. « Si quis, dit Procope de Gaza, au commencement de son Commentaire des Juges, hujus presentis libelli virtutem, omnemque Scripturam divinitus inspiratam utilem esse ignorat, bella ac pugnas superius commemoratam futiliter esse ducet. Non enim in figura illis evenisse, et ad nostram eruditionem scripta esse perpendet. Nec etiam quod hæc narratio plurimum nobis utilitatis offert, cum ob oculos quanta divini cultus, ac e contra defectio vis existat ponit, quod videlicet ille hostes elsi contra nos insurrexerint, reprimat : ea vero sub ipsorum manum nullit. Quare divus Paulus non indigne ex his Scripturis plurima citat exempla. » Heb., xi, 32 (1). — 3^e Enfin le livre des Juges renferme un grand nombre d'exemples propres à nous exciter au bien et à nous prémunir contre le mal (2).

ARTICLE II.

Histoire des Juges.

Ce qu'ils étaient. — Othoniel et Aod. — Débora et Barac. — Gédéon et Abimélech. — Jephté. — Samson.

452. — Ce qu'étaient les Juges d'Israël.

Jusqu'à l'établissement de la monarchie, les Hébreux vécutent sous le régime patriarcal, c'est-à-dire indépendants les uns des autres, sans autre chef ordinaire que les chefs de famille et les chefs de tribu, et sans autre lien commun que la religion. Les personnages que nous appelons juges, en hébreu, *schôfetim*, n'étaient pas des magistrats politiques, placés à la tête du gouvernement et chargés d'administrer les douze tribus; ils n'étaient pas même ordinairement destinés, avant Héli et Samuel, à rendre la justice, quoique le nom que nous

(1) Procop. Gaz., *Comm. in Jud.*, L. LXXXVII, pars 1, col. 1042.

(2) Voir le détail de ces exemples dans la Bible de Venise, *Préface sur le livre des Juges*, 1768, L III, p. 500-502, ou Migne, *Curia completa Scriptura Sacra*, L VIII, col. 1129-1160.

leur avons donné paraisse indiquer cette fonction; leur mission était militaire et consistait à affranchir le peuple de l'oppression de ses ennemis, quand, puni pour ses péchés, il faisait pénitence et obtenait de Dieu son pardon. Lorsque Israël se convertissait, le Seigneur suscitait un juge, c'est-à-dire un libérateur et un sauveur, Jud., ii, 16, 18; iii, 9, etc., qui se mettait à la tête, non pas de toutes les tribus, mais de celles qui étaient opprimées, et les affranchissait de la servitude (1).

453. — 1^{er} et 2^e sections : les deux premiers juges : Othoniel et Aod, III.

1^o Othoniel, le premier juge, était de la tribu de Juda et fils de Cénéz, frère cadet de Caleb. Il affranchit Israël de la tyrannie de Chusan Rasathaim, roi de Syrie, que nous ne connaissons que par l'Écriture. Jos., xv, 46-49; Jud., i, 11-15; iii, 8-11; I Par., iv, 13.

2^o Aod, le second juge, délivra les tribus du sud de la Palestine de la servitude des Moabites en tuant Églon, roi de Moab, Jud., iii, 12-30; iv, 1. L'action de cet Israélite, faisant périr l'oppressurateur de son peuple après avoir demandé à lui parler en secret, a été souvent blâmée avec sévérité; mais 1^o si l'acte est répréhensible en lui-même, il ne l'est pas quand on tient compte des circonstances, des temps et des lieux, ainsi que des intentions. On loue Mucius Scévola se dévouant pour délivrer Rome de Porsenna qui en fait le siège. Aod montre-t-il moins de courage et d'intrepidité? — 2^o Des exploits de ce genre n'étaient pas regardés comme criminels dans l'antiquité, et en particulier en Orient; on les admirait au contraire et on était loin de les considérer comme une violation du droit des gens. — 3^o Remarquons d'ailleurs que l'Écriture ne fait nulle part l'éloge de la conduite d'Aod; elle se borne à raconter ce qu'il a fait. Cf. n^o 412, 3^o.

(1) Pour les détails et les développements, ainsi que pour la biographie de chacun des juges, voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. III, p. 297-419.

454. — III^e section : Débora et Barac, IV-V.

1^o Débora et Barac affranchirent les tribus du nord de la Palestine de la servitude de Jabin, roi d'Azor, en taillant en pièces l'armée chanaënne, commandée par Sisara. Le général vaincu se réfugia dans la tente d'Haïber le Cinsén, où il fut bien accueilli d'abord par Jabel, femme d'Haïber, son allié, mais fut ensuite par elle, pendant qu'il dormait. On a reproché à Jabel d'avoir commis une trahison et à l'Écriture d'avoir glorifié son action. Mais « il n'est pas aussi clair qu'on le suppose que [son acte], même en le considérant dans toutes ses circonstances, fût illicite. La mort de Sisara était juste, puisque c'était un ennemi déclaré du peuple juif, dont Jabel faisait partie. Or, d'après les lois de la guerre, il est permis de tuer un ennemi, même en fuite; et il est certain que si cette femme eût plongé un poignard dans le sein de Sisara lorsqu'il entra dans sa maison, on ne trouverait rien à reprendre dans sa conduite... Sisara ne dut-il pas s'imputer à lui-même d'avoir pris refuge dans une famille qui faisait partie du peuple avec qui il était en guerre? En vain dirait-on que Jabel a indignement trompé Sisara en lui disant de se retirer dans sa tente sans aucune crainte; car ne se peut-il pas que Jabel ait parlé d'abord par un premier mouvement de compassion envers Sisara, et qu'elle eût effectivement l'intention de le tacher dans sa maison, mais qu'ensuite, venant à réfléchir que Sisara était l'ennemi de son peuple et que son devoir était de le livrer à la mort, elle ait pris la résolution de lui ôter la vie?.. Elle mérita ainsi des éloges, dit Jahn, » non point comme ayant fait une action sainte, mais comme » ayant montré un grand courage et un grand amour pour sa » patrie. » Ajoutez à cela que le droit de guerre de ces temps-là, la conduite qu'avaient pu tenir les Chanaëniens en de semblables rencontres, pouvaient bien légitimer aux yeux de cette femme tout ce que nous regarderions aujourd'hui comme une lâche trahison (1). » Il ne faut pas oublier que ces

(1) Glaire, *Introduction aux Livres de l'Ancien et du Nouveau Testam.*

événements se sont passés avant que Jésus-Christ eût apporté au monde une morale plus parfaite et des sentiments plus délicats.

2^o De même qu'ils ont regardé les juges, sauveurs de leur peuple, comme des figures de Notre-Seigneur (1), « les Pères ont vu en Débora la synagogue qui fut la première à prendre les armes contre le royaume du démon; mais la victoire complète sur cet ennemi du genre humain était réservée à Jabel, femme étrangère incorporée au peuple de Dieu, comme un rameau d'olivier sauvage enté sur l'olivier franc. La victoire complète sur le démon était réservée à l'Église des Gentils, qui, armée de la croix de Jésus-Christ, a abattu le démon et a détruit son royaume (2). »

3^o Après la mort de Sisara, Débora chanta la victoire d'Israël dans un cantique d'une belle et forte poésie; c'est un des monuments littéraires les plus remarquables de l'antiquité, mais ce qui le caractérise surtout, c'est que la prophétesse le consacre à la louange du Dieu des combats qui a vaincu par Israël, et non à la glorification des vainqueurs: les chefs et les soldats ne paraissent qu'au second plan; c'est Dieu qui tient la première place (3).

ment, 3^e édit., 1862, t. III, p. 117-118. Cf. Bergier, *Dictionnaire de théologie*, art. Jabel.

(1) S. Ephrem, dans son Commentaire sur les Juges, montre exclusivement comment ces personnages sont la figure de Notre-Seigneur, *Opera syriaca*, t. I, p. 408 sq. Le V. Bède dit que les Juges succèdent à Jésus comme les Apôtres à Jésus-Christ, mais il montre aussi dans la plupart des Juges une figure de Jésus-Christ, *Quæst. super lib. Jud.*, t. CXXI, col. 423 sq. Voir également S. Palzer, *De testimoniis in librum Judicum*, t. LXIX, col. 782-790.

(2) Martin, *Feuilles Testaments*, note sur Jud., IV, 21. — Cf. Origène, *In librum Judicum Rom.*, V, n^{os} 3-6, t. XII, col. 972-973.

(3) Cet admirable cantique se compose de trois parties, chacune de trois strophes: I. Introduction, v. 2-8; 1^o Adresse du poème, 2-9; 2^o Puissance de Jehovah, geste de victoire pour les Hébreux fidèles, 4-5; 3^o Malheurs d'Israël avant Débora, 6-8. — II. Préparation du combat, 9-17; 1^o Nouvelle adresse à tous ceux qui doivent chanter et bénir Jehovah, 9-12; 2^o Énumération des combattants, 12-15; 3^o Reproches aux tribus qui n'ont pas secouru leurs frères, 15^o -17. — III. Tableau du combat et de ses suites, 18-21; 1^o Description de la bataille, 18-22; 2^o Malédiction de Méro, bénédiction de Jabel, 23-27; 3^o Inquiétude et

455. — IV^e et V^e sections : Gédéon et Abimélech, vi-ix.

Gédéon fut miraculeusement appelé (1) à délivrer son peuple des invasions des Madiantes nomades et des Arabes Bédouins, qui, depuis sept ans, venaient faire des razzias en Palestine, de Bathsan au nord-est, jusqu'à Gaza, au sud-ouest, pillant et emportant tout ce qui leur tombait sous la main, ravageant ce qu'ils ne pouvaient prendre. Gédéon, avec ses trois cents hommes, remporta sur eux une victoire si complète, que la *journée de Madian* resta dans les souvenirs d'Israël comme l'idéal de la protection divine envers les enfants de Jacob ; J Reg., xii, 11; Ps. LXXXII, 40, 42; Is., ix, 4; x, 26. De la part de butin qu'il reçut, le vainqueur des Amalécites fit exécuter un éphod, ornement sacré du grand-prêtre, qui devint malheureusement une occasion d'idolâtrie pour le peuple. Les Pères ont blâmé cet acte de la vie de Gédéon (2); plusieurs commentateurs modernes ont essayé de le justifier. Quoiqu'il en soit, la faute plus ou moins volontaire qu'il avait commise fut sévèrement punie dans sa postérité : son fils Abimélech fit périr soixante-huit de ses frères; un seul lui échappa (3). Il essaya ensuite de devenir roi; il ne put régner que sur Sichem et les environs, et au bout de trois ans, il succomba lui-même sous le poids de son ambition et de sa tyrannie.

Illusions de la mère et des femmes de Sisara ; finale, 33-31. — Herder appelle ce poème « le plus beau chant héroïque des Hébreux... Chez Deborah, tout est présent, vivant, agissant... » dit-il. *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. de M^{me} de Carlowitz, 1845, p. 410. Cf. p. 447-448.

(1) Sur le sacrifice offert par Gédéon au moment où il est appelé à sa mission libératrice, on peut voir S. Augustin, *In Jud.* xxxv-xxvii, t. XXXIV, col. 383-395; sur le miracle de la toison, le V. Bède, *In Jud.*, c. iv, t. XCIII, col. 424-425.

(2) S. Augustin l'appelle *illicitum peccatum*, *In Jud.* xli, t. XXXIV, col. 396-397. Théodoret condamne l'acton, mais justifie l'intention : « Contra legem quidem erat, nisi factum fuisset... Gédéonius tamen intentione miramur vergebis ad impietatem... At hoc populo crederentur contagionem tenuissimam... » *Quæst.* xvii *In Jud.*, t. LXXXI, col. 393.

(3) Le ch. ix, 1-15, contient une fable de Jonathan, celui qui échappa au massacre. « Elle est d'une beauté et d'une grandeur admirables, » dit Saint-Marc Girardin, *La Fontaine et les fabulistes*, 1867, t. i, p. 239.

456. — VI^e section : Jephthé, x-xii. — Sa victoire.

Jephthé remporta sur les Ammonites, qui opprimaient les tribus transjordaniques, une grande victoire, et fit périr, à cause de leur arrogance et de leurs menaces, 42,000 Ephraïmites : au moment où ils arrivaient aux gués du Jourdain, les Galaadites leur faisaient prononcer le mot *Schibboleth*, « épi »; s'ils disaient : *Sibboleth*, on les reconnaissait comme habitants des montagnes d'Ephraïm et on les mettait à mort. On a reproché cet acte à Jephthé comme une cruauté; s'il n'agit pas avec humanité en cette circonstance, on ne peut dire néanmoins qu'il ait violé les lois de la guerre, telles qu'elles existaient à cette époque.

456 bis. — Le vœu de Jephthé.

Sa victoire contre les Ammonites donne lieu à une difficulté beaucoup plus grave. Avant de livrer bataille, il fit vœu d'immoler à Dieu la première personne qui sortirait de sa maison, à son retour à Maspha. Cette personne fut sa fille unique. Jephthé exécuta son vœu : *fecit ut sicut voverat*, *Jud.*, xi, 39. Que faut-il entendre par ces paroles? Les Pères pensaient qu'il l'avait offerte en sacrifice (1); cependant, comme il est dur d'admettre que Jephthé a réellement immolé sa propre fille, beaucoup de modernes pensent qu'il se contenta de la vouer à la virginité. On voudrait pouvoir partager leur sentiment par humanité et pour justifier son père; mais le texte sacre permet-il de déclarer Jephthé innocent? C'est ce qu'il faut rechercher.

(1) Voici ce que dit au sujet de ce vœu Procope de Gaza, qui sur ce point comme sur la plupart des autres, ne fait que résumer la pensée des Pères grecs : « Promissio hæc nimis est feruida, exque amore desperata victoria profecta. Suggesti vero ei Satanas gloria pretextu ut Deo victimam legi adversam immolaret... Quid enim hoc votum inique impium esse querat? Votum ejus temerarium est, pietatisque cadaver. » *In Jud.*, t. LXXXVII, pars I, col. 1870. — On peut voir les principaux témoignages des Pères à ce sujet dans *Le Bible et les découvertes modernes*, t. III, p. 340-341.

457. — Arguments contre l'immolation de la fille de Jephthé.

1° Examinons d'abord les arguments de ceux qui soutiennent que la fille de Jephthé n'a pas été immolée. 1° Les sacrifices humains sont pros crits dans la Bible. La loi les défend expressément : Dieu déclare qu'il a en abomination les sacrifices offerts à Moloch par les Chananéens (1), et s'il a voulu tenter Abraham en lui ordonnant d'immoler son fils, il l'a empêché de mettre son projet à exécution. On ne peut donc supposer que Jephthé ait voulu faire un vœu contraire à la loi ; on peut encore moins admettre qu'il ait voué un sacrifice humain. — 2° Mais, poursuit-on, supposé que Jephthé eût réellement promis une victime humaine, il n'avait pas le droit de la sacrifier lui-même, parce que les prêtres seuls pouvaient offrir des sacrifices. Jephthé n'était point prêtre, et nous ne voyons nulle part qu'il ait rempli des fonctions sacerdotales. — 3° La Bible ne renferme pas un seul mot de blâme contre Jephthé. Loin de là, nous lisons son éloge dans l'Épître aux Hébreux, ce qui le justifie du crime qu'on veut lui imputer (2).

2° A ces premiers arguments, ceux qui soutiennent l'opinion contraire répondent de la manière suivante : — 1° Personne ne conteste que Jephthé n'ait commis un crime, s'il a immolé sa fille ; aucun catholique ne prétend qu'il l'ait fait sans violer la loi ; mais comme l'existence d'une loi ne prouve pas que cette loi ait été observée ; comme, en particulier, la loi interdisant les sacrifices humains a été notablement enfreinte par les Israélites (3), il ne faut point recourir à des preuves *a priori*, et, puisqu'il s'agit d'un fait historique, consigné dans un monument écrit, on doit interroger

(1) Deut., xviii, 10-11 ; Lev., xviii, 21 ; xx, 2 sq. Cf. III Reg., xi, 7-9.

(2) Hebr., xi, 32. Cf. I Reg., xii, 11.

(3) *Immolaverunt filios suos et filias suas demonibus*, Ps. cv, 37. Les Chananéens offraient aussi des sacrifices humains ; de même les Moabites, voisins de Jephthé, IV Reg., iii, 27. « *Ritum gentium secutos dicit de ce juge Hugues de Saint-Victor, humanum sanguinem vorat, sicut postea legitimus regem Moab filium suum immolasse super muros.* » *Adnot. in Jud.*, t. cxxv, col. 92.

le texte, pour savoir s'il affirme ou s'il nie l'immolation de la fille de Jephthé. Tout est là. — 2° En dehors du passage du livre des Juges, aucun endroit de la Bible ne parle explicitement du fait en discussion. S. Paul loue Jephthé de sa foi, dans l'Épître aux Hébreux, mais il se contente de le nommer, et cette mention ne peut être considérée comme une approbation de tous les actes de sa vie, car il comme en même temps et de la même manière Samson et David, dont la conduite n'a pas toujours été irrépréhensible. Nul n'a prétendu que S. Paul justifiait dans ce passage le meurtre d'Urie et les autres fautes de David, non plus que celles de Samson. On ne saurait donc voir dans la même phrase, en faveur de Jephthé, ce qui n'y est pas en faveur de Samson et de David (1). — 3° L'absence d'un blâme formel contre Jephthé dans le livre des Juges n'est pas plus décisif en faveur de son innocence. Il est avéré que la Sainte Écriture mentionne sans commentaire les fautes de plusieurs illustres personnages, n° 412. Dans le passage que nous examinons, notamment, elle ne désapprouve pas d'une manière expresse le vœu de Jephthé qui, cependant, tous le reconnaissent, est condamnable. On ne peut donc rien conclure du silence de l'écrivain sacré, pour ou contre Jephthé, et il n'y a qu'à rechercher quel est le sens grammatical du récit.

458. — Discussion du texte du vœu de Jephthé.

Ceux qui soutiennent que Jephthé n'immola point sa fille interprètent le texte de deux manières différentes : 1° Selon les uns, il faut rendre les mots que S. Jérôme a traduits : *eum holocaustum offeram Domino*, Jud., xi, 31, par *si Jephthé aut offeram in holocaustum*, c'est-à-dire, si ce qui viendra le

(1) Jephthé n'est pas justifié davantage par Jud., xi, 29 : « *In illo : Et factus est Dominus Spiritus super Jephthé, considerabis quod jam modo in magistratum transierat, ac contra hostes paulo ante victores insurrexerit, ac proinde Spiritus confirmatiois indigebat. Nec vero ob leve ipsius votum indicit, nec ob generis nobilitatem, nec ob vite ante acta splendorem, imo nec ipsum Deum in hoc excitasse dicitur, semel vero excitatum ad justam victoriam esset comitatus.* » Procop. Gaz., in Jud., t. lxxxvii, pars 7, col. 1071.

premier de ma maison, au devant de moi, quand je retournerai à Maspha, est une personne, je la consacrerai au service du tabernacle (1); si c'est un animal qui puisse être offert en sacrifice, je l'immolerai au Seigneur comme holocauste. — 2° Selon d'autres, Jephthé a l'intention d'offrir à Dieu une personne, non une chose, mais en la consacrant à son service, non en l'égorgeant sur l'autel. Examinons successivement ces deux interprétations.

1° Pour que la première interprétation fût admissible, il faudrait 1° qu'on pût traduire la particule hébraïque *v*, *ve*, qu'on rend ici par *ou*, par une particule disjonctive; il faudrait, en second lieu, que Jephthé n'eût pas eu exclusivement l'intention de vouer une personne. Or, *a*) la disjonction s'exprime, en hébreu, par *v*, *ou*, non par *v*, *et* (2), et si, ce qui est très contestable, on peut employer le *ve* dans un sens exclusif, c'est seulement quand l'équivoque n'est pas possible et que le contexte lui-même l'indique. Dans la phrase en discussion, l'auteur sacré ne pouvait employer le *ve* dans la signification de *ou*, sans induire le lecteur en erreur; ce qui le prouve, c'est que toutes les anciennes versions l'ont unanimement traduit par *et*. — *b*) Le contexte d'ailleurs suffit pour montrer que l'interprétation proposée est impossible. Pour qu'on eût le droit de traduire : « sera à Jéhovah *ou* en holocauste », il faudrait qu'il y eût opposition ou bien exclusion entre les deux membres, et cette opposition n'existe pas, puisque l'holocauste était pour Jéhovah. — 2° L'explication que nous discutons est, en second

(1) Ex., XXVIII, 3; I Reg., II, 22; II Mac., III, 19; cf. *Proterogénum Jacobi*, c. VII et VIII, Tischendorf, *Evangelicae epigraphicae*, 1876, p. 14 sq.

(2) La conjonction *v*, *ve*, peut avoir quelquefois le sens disjonctif, par exemple, dans certaines énumérations (comme Ex., XII, 15, d'après quelques orientalistes), mais le fait est pour le moins très douteux. « 7 etiam disjunctive ponit, pro *aut*, *in magnopere obsecrandum et vix uno probabili exemplo nullum... Ex., XXI, 15, 17, verba percutiens patrem suum et matrem suam morietur, et maledicens patri suo et matri suae morietur*, *Ita intelligenda sunt, ut verbum singulatum unicusque legis membris applicetur, qui percutit patrem et qui percutit matrem*, Gesenius, *Thesaurus linguae hebraeae et chaldaicae*, p. 395.

lien, inadmissible, parce qu'elle attribue à Jephthé l'intention de vouer soit une *personne*, soit une *chose*. Elle applique le premier membre, « à Jéhoah », à aux personnes, et le second, « en holocauste », à un animal susceptible d'être immolé. Cette distinction n'est pas fondée, parce que le chef galaadite promet à Dieu une personne. S. Jérôme a traduit avec raison, Jud., XI, 31, par *quicumque primum fuerit egressus de foribus domus meae*, et non par *quidquid*. Tous les termes du texte hébreu ne peuvent s'appliquer qu'à des êtres raisonnables, non à des animaux. « *Egredi alicui redeuntis et pugna victori obvium*, non nisi de hominibus dici potest », observe Rosenmüller (1). « Non utique his verbis pecus aliquod vocit, avait déjà dit S. Augustin, quod secundum legem holocaustorum posset offerre. Neque enim est aut fuit consuetudinis, ut redeuntibus cum victoria de bello ductibus pecora occurrerent... Procul dubio nihil aliud quam hominem cogitavit (2). »

2° D'autres interprètes reconnaissent que le sens généralement attaché au voué de Jephthé : *j'offrirai en holocauste la première personne qui viendra au devant de moi*, est le seul qui puisse être adopté, mais ils entendent ces paroles dans un sens figuré. L'holocauste, disent-ils, n'est pas ici un holocauste sanglant, c'est l'immolation de soi-même par la virginité. Renoncer au mariage, en Orient, à cette époque, était un grand sacrifice, surtout pour la fille du vainqueur des Ammonites; son père, en la vouant au célibat, se privait de tout espoir de postérité, car elle était son unique enfant. Ainsi, sans faire au texte aucune violence grammaticale, les défenseurs de cette explication arrivent au même résultat que ceux de la précédente : Jephthé ne fit pas périr sa fille, il la consacra à Dieu.

Cette interprétation est ingénieuse. Elle a cependant contro

(1) *Scholia in Judges*, XI, 31; 1823, p. 278.

(2) S. Aug., *Quaest. XLIX in Jud.*, L XXXIV, col. 812. S. Augustin a traité longuement la question de la fille de Jephthé, col. 810-821; il a répondu en particulier aux objections qu'on pourrait en tirer contre Dieu et la Sainte Écriture, et tout ce passage mérite d'être lu.

elle l'usage de la langue et les mœurs du pays. 1° On ne rencontre nulle part dans l'Ancien Testament le mot holo-causte employé dans un sens métaphorique. 2° Le vou de virginité était inconnu à cette époque chez les Juifs, et nous n'en trouvons aucun exemple certain avant la Sainte Vierge. Les Nazaréens, qui appartenaient à Dieu d'une manière spéciale, se mariaient, Jud., xii, 5 et xiv, 2 sq.; 1 Reg., i, 25 et viii, 43; les vierges mêmes qui avaient été présentées au tabernacle ou au temple recevaient un époux, comme Marie reçut Joseph. Comment Jephthé aurait-il donc pu entendre, par le mot holocauste, la virginité?

Concluons. L'Écriture nous dit qu'il accomplit son vou, Jud., xi, 39. Ce que nous savons de son caractère, Jud., xi, 3; xii, 4-6, donne trop lieu de penser que l'exécution de sa promesse fut l'immolation de sa fille, après qu'elle eût pleuré deux mois sa virginité, c'est-à-dire sa mort sans enfants. *Dura promissio, acerbius solutio, quam necesse habuit la-gere etiam ipse qui fecit*, dit S. Ambroise. *In vovendo fuit solutus, quia discretionem non habuit, et in reddendo impius*, dit S. Thomas (1).

438. — VII^e section : Samson, XIII-XVI.

1° Samson ne fut point juge d'Israël de la même manière que ceux qui avaient porté ce titre avant lui. Ses prédécesseurs avaient affranchi le peuple de la servitude en se plaçant à la tête d'une armée; lui n'eut contre les Philistins, ennemis de Dan et de Juda, que la force miraculeuse dont Dieu l'avait doué (2); il leur fit beaucoup de mal

(1) S. Ambroise, *De officiis*, l. III, c. xii, n° 78, t. xvi, col. 167-168; S. Th., 2^e 2^e, q. 88, a. 2, ad. 2^o. Les auteurs principaux qui admettent l'immolation sanglante de la fille de Jephthé sont, outre S. Ambroise et S. Thomas, le Targum, Joseph, Origène, S. Epiphane, Tertullien, S. Ephrem, S. Grégoire de Naziance, S. Jean Chrysostome, S. Jérôme, Théodoret, S. Augustin, l'auteur des *Quæstiones ad orthodoxos*, qu'on lit dans les *Œuvres* de S. Justin, Chrétiens, Barbéheures, Cornelius à Lapide, Calnet, Welle, Winer, etc. Les partisans les plus connus de la seconde opinion sont Nicolas de Lyra, Louis de Dieu, Le Clerc, Kirsch, Hengstenberg, etc.

(2) Samson, Jud., xvi, 17-20, perd sa force en perdant sa cheve-

par ses exploits personnels et surtout par sa mort, mais il n'abattit pas leur puissance comme Gédéon avait abattu celle des Madianites ou Jephthé celle des Ammonites. Il était probablement contemporain de ce dernier, ainsi que d'Héli.

2° Sa conduite morale ne fut pas sans tache. « Au peccarit Samson, dit Benfrère, au sujet des faits racontés dans le chapitre xvi, dubitare non licet... Nihilominus asserendum est eum hæc peccata penitentia delevisse, cum inter Sanctos ab Apostolo reponatur, ad Heb., xi, neque vero vel otium ei ad agendam penitentiam in illo pistrino Gazzo, vel incitamenta deesse poterunt (1). »

ARTICLE III.

Le livre de Ruth.

Objet, auteur, date. — Caractère des personnages, enseignements.

660. — Objet, auteur, date du livre de Ruth.

Le petit livre qui porte le nom de Ruth a pour objet principal de nous faire connaître la généalogie de David, le fondateur de la race royale, et celle de Jésus-Christ (2). Cette

lure. « La chevelure de Samson, demande Calnet, était-elle la cause réelle, physique et véritable de la force de Samson, ou n'était-elle simplement la cause morale et comme un gage de la protection de Dieu et de la présence de son esprit, tandis qu'il porterait lui-même cette marque de son dévouement et de son nazaréat? Le sentiment commun des Hébreux et des commentateurs est que sa chevelure n'était que la cause morale de ses forces, bien ayant bien voulu s'engager à lui donner cette force prodigieuse comme une qualité permanente et qu'il ne perdrait pas même pendant le sommeil, sous cette condition, et non autrement, qu'il conserverait sa chevelure et qu'il la porterait toute sa vie comme un signe de sa consécration au Seigneur. » *Comment. litt. sur les Juges*, xvi, 17, p. 249. — Les incrédules ont fait de nombreuses objections contre l'histoire de Samson, mais elles viennent presque toutes de ce qu'ils n'admettent point les miracles. Voir là-dessus *La Bible et les découvertes modernes*, t. III, p. 381 sq.

(1) *Comit. in lib. Judithæ*, xvi, 43; Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. xiii, col. 593. Cf. Procop. Gaz., *In Jud.*, t. LXXVII, pars 1, col. 1078.

(2) « Cur scripta est de Ruth historia? demande Théodoret. Primum propter Christum Dominum, » répond-il. *In Ruth*, t. LXXIX, col. 518.

généalogie, qui n'est point donnée par le livre des Rois, se lit ici, iv, 18-22; elle est incomplète, car de Pharés, fils de Juda, jusqu'à David, elle ne comprend que dix membres, ce qui est insuffisant pour un intervalle de six à huit siècles; mais l'auteur a voulu nous indiquer seulement les principaux ancêtres du grand roi, et établir qu'il descendait de Juda, fils de Jacob. L'histoire d'une Moabite, Ruth, a fourni à l'écrivain sacré l'occasion de raconter l'origine du véritable fondateur de la monarchie israélite. Elle vivait du temps des Juges; c'est pourquoi ce livre est considéré comme une sorte d'appendice ou de supplément du livre même des Juges. Il est d'ailleurs impossible de fixer à quelle date précise se sont passés les événements mentionnés dans Ruth. Des critiques ont pensé que c'était pendant les invasions des Madiannites qu'avait eu lieu la famine dont parle i, 4; Joséphé dit que Booz vivait du temps d'Héli, après la mort de Samson, *Ant. jud.*, V, ix, 4. Il est impossible de résoudre la question. Nous ne savons pas davantage quel est l'auteur de cet écrit. Le style ne ressemble ni à celui du livre des Juges ni à celui des deux premiers livres des Rois. Plusieurs l'ont attribué à Samuel, d'autres à Ezéchias, sans preuves. Il a été probablement composé peu après la mort de David, puisque la généalogie finale s'arrête à ce roi, iv, 22 (1).

461. — Caractère des personnages et enseignements du livre de Ruth.

Le livre des Juges nous raconte presque exclusivement les infidélités du peuple, suivies de défrances miraculeuses. Si l'on jugeait tous les Israélites d'après ces peintures naturellement un peu sombres, on serait porté à être sévère envers eux. Mais jusque dans ces temps troubles, il y avait des âmes fidèles au Dieu de leurs pères, des familles où le culte de Jéhovah se conservait dans toute sa pureté. Le livre de Ruth supplée avec bonheur sur ce point aux lacunes du livre des Juges; il nous fait pénétrer dans l'intérieur d'une famille hebraïemite et nous trace un tableau achevé de la vie domestique.

(1) Commentaire : Théodoret, *In Ruth*, t. LXXX, col. 317-328.

C'est une ravissante idylle d'une incomparable fraîcheur, d'une grâce charmante, d'une délicate sobriété de touche, une œuvre d'art exquise (1). Le plus habile poète n'aurait pu imaginer des caractères mieux harmonisés et mieux choisis. Quelle belle figure que celle de Booz, homme de foi, plein de l'idée de Dieu, dont la pensée est présente à tous les détails de sa vie, ii, 4, 12; iii, 10, 13, diligent et soigneux dans la culture de ses terres, ii, 4; iii, 2, bon pour ses serviteurs, condescendant envers eux, aimé de tous, ii, 4; libéral envers les étrangers ii, 8, respectant le droit des autres et observant la loi, jusque dans son amour pour Ruth, sa parente! — Quelle touchante et sympathique figure que celle de cette Moabite, d'un dévouement si généreux pour sa belle-mère et pour la mémoire de son époux, d'une modestie si simple, d'une patience si grande dans le support de la pauvreté, d'une docilité si candide aux avis de Noémi! Cette étrangère, adoptée par le peuple de Jéhovah, à cause de ses vertus, destinée à devenir un des ancêtres du Messie, n'est pas seulement pour nous un beau caractère : elle est le gage de notre vocation à la foi, pour nous, gentils, qui avons été appelés comme elle de l'erreur à la vérité : *Gentium figuram gerit Ruth, qua, relictis patris, Israeliticam genti inserta est* (2). — Noémi est le type de la mère de famille, de la femme forte, que devait chanter plus tard l'auteur des *Proverbes*; c'est la femme religieuse, fidèle à remplir ses devoirs avec tact, sagesse et prudence, remplissant toujours sur Dieu, dans l'adversité comme dans la prospérité, i, 8; ii, 20. — Et pour faire contraste à ces figures si alléchantes, Orpha, qui n'est point méchante, mais qui n'a pas le cœur assez généreux pour suivre jusqu'au bout sa belle-

(1) « La variété ne manque pas à la poésie des Hébreux, dit Alexandre de Humboldt. Tandis que depuis Josué jusqu'à Samuel, elle respire l'ardeur des combats, le petit livre de Ruth la glorieuse offre un tableau de la simplicité la plus naïve et d'un charme inexprimable. Goethe, à l'époque de son enthousiasme pour Dorciest, l'appellait le poème le plus délicieux que nous eût transmis la muse de l'Épique et de l'Idylle. *Commentar zum West-älischen Buchen*, p. 8. » Cosmos, trad. Faye et Galski, 1864, t. II, p. 23-34.

(2) Origène, *Ruth*, t. XII, col. 296.

mère, la quitte après l'avoir embrassée et renonce ainsi à la vraie religion, comme sans s'en douter, pour retourner chez elle, vers son peuple et vers ses dieux, » 1, 14-15, et demeurer palenne.

CHAPITRE III.

LES LIVRES DES ROIS.

462. — Divisions différentes des livres des Rois; division du chapitre.

1° Les livres que nous nommons livres des Rois forment deux ouvrages tout à fait distincts, quoique étroitement liés entre eux. Ils ont chacun un nom particulier dans la Bible hébraïque : les deux premiers s'appellent *livres de Samuel*; la dénomination de *Rois* est réservée aux deux derniers. Ces titres sont conservés dans notre Vulgate, où nous lisons : *Liber primus Samuelis quem nos primum Regum dicimus; liber secundus Samuelis quem nos secundum Regum dicimus; liber Regum tertius, secundum Hebræos primum Malachim; liber Regum quartus, secundum Hebræos Malachim secundus*. La division en quatre livres a été introduite par les Septante et elle a prévalu parmi nous, où l'usage est de citer les deux livres de Samuel comme I et II Rois, excepté quand on renvoie au texte original; dans ce cas on dit I et II Samuel.

2° Les deux manières de diviser l'histoire des Rois ont l'une et l'autre leur raison d'être; la première est fondée sur ce que les livres de Samuel et les *Malachim* (Rois) sont des ouvrages complètement différentes; la seconde, sur ce que les deux ouvrages réunis contiennent l'histoire complète des Rois, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à la captivité de Babel. Pour l'étude de l'histoire du peuple de Dieu, il y a même avantage à considérer toute cette période d'un seul trait. Nous l'étudierons donc dans un seul chapitre. Un premier

article contiendra l'introduction et un second l'histoire des Rois (1).

ARTICLE I.

Introduction au livre des Rois.

463. — Division de cet article.

Dans l'introduction, nous traiterons successivement, en deux paragraphes, 1° des deux premiers livres des Rois ou livres de Samuel, et 2° des deux derniers livres des Rois, parce qu'ils ne sont ni du même auteur ni de la même époque et ont un caractère différent.

§ I. — DES DEUX PREMIERS LIVRES DES ROIS OU LIVRES DE SAMUEL.

Nom et division. — Caractère. — Auteur. — Date de la composition. — Sources. — Préférences contradictoires.

464. — Nom et division des deux premiers livres des Rois.

1° Les deux premiers livres des Rois ou livres de Samuel ne formaient primitivement qu'un seul livre (2), lequel fut

(1) Commentateurs catholiques : Origène, *Selecta in libros I Regum*, t. XII, col. 991-996; *Homilia in libros Regum*, col. 995-1020; S. Ephrem, *In Samuelem, Opera syriaca*, t. 1, p. 331-338; *In libros Regum*, p. 437-567; Theodor. Cyr., *In libros Regum*, t. LXXX, col. 527-804; Procop. Gaz., *In libros Regum*, t. LXXXII, page 1, col. 1070-1200; S. Ambr., *Apologia sancti David*, t. XIV, col. 831-916. *De interpolatione David*, t. XIV, col. 811-828, 837-850; S. Greg. Mag., *In libros primorum regum libri sex*, t. CLXXII, col. 17-168; S. Ild. Hisp., *In Regum*, t. LXXXVII, col. 384-434; S. Paulre, *Expositio Veteris et Novi Testamenti*, t. LXXXI, col. 789-820; Pseudo-Bucher., *In libro Regum Commentarius*, t. 1, col. 1017-1203; V. Bâle, *In Samuelem allegorice expositio*, t. xci, col. 490-714; *In libros regum questionum xxx liber unus*, col. 710-735; *De templo Salomonis liber*, col. 735-808; *Questiones super Regum libros*, t. xxiii, col. 429-450; Rupert., *In libros Regum*, t. CLXXII, col. 1058-1272; *Lingua de Saint-Victor, Annotationes elucidatorie in libros Regum*, t. CLXXV, col. 93-114; Sanctius, *In Regum libros commentarius*, dans Migne, *Curiosus completus Scriptura Sacra*, t. 1x-1x1; Clair, *Les livres des Rois*, dans la Bible de M. Lathellier, 2 in-8°, 1870, etc.

(2) Origène, op. *Essele*, H. E., VI, 25, t. xx, col. 382. — *Regum liber*, dit S. Isidore de Seville, *In libros V*, et N. T. *prosecutio*, no 27,

mère, la quitte après l'avoir embrassée et renonce ainsi à la vraie religion, comme sans s'en douter, pour retourner chez elle, vers son peuple et vers ses dieux, » 1, 14-15, et demeurer palenne.

CHAPITRE III.

LES LIVRES DES ROIS.

462. — Divisions différentes des livres des Rois; division du chapitre.

1° Les livres que nous nommons livres des Rois forment deux ouvrages tout à fait distincts, quoique étroitement liés entre eux. Ils ont chacun un nom particulier dans la Bible hébraïque : les deux premiers s'appellent *livres de Samuel*; la dénomination de *Rois* est réservée aux deux derniers. Ces titres sont conservés dans notre Vulgate, où nous lisons : *Liber primus Samuelis quem nos primum Regum dicimus; liber secundus Samuelis quem nos secundum Regum dicimus; liber Regum tertius, secundum Hebræos primus Malachim; liber Regum quartus, secundum Hebræos Malachim secundus*. La division en quatre livres a été introduite par les Septante et elle a prévalu parmi nous, où l'usage est de citer les deux livres de Samuel comme I et II Rois, excepté quand on renvoie au texte original; dans ce cas on dit I et II Samuel.

2° Les deux manières de diviser l'histoire des Rois ont l'une et l'autre leur raison d'être; la première est fondée sur ce que les livres de Samuel et les *Malachim* (Rois) sont des ouvrages complètement différentes; la seconde, sur ce que les deux ouvrages réunis contiennent l'histoire complète des Rois, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à la captivité de Babel. Pour l'étude de l'histoire du peuple de Dieu, il y a même avantage à considérer toute cette période d'un seul trait. Nous l'étudierons donc dans un seul chapitre. Un premier

article contiendra l'introduction et un second l'histoire des Rois (1).

ARTICLE I.

Introduction au livre des Rois.

463. — Division de cet article.

Dans l'introduction, nous traiterons successivement, en deux paragraphes, 1° des deux premiers livres des Rois ou livres de Samuel, et 2° des deux derniers livres des Rois, parce qu'ils ne sont ni du même auteur ni de la même époque et ont un caractère différent.

§ I. — DES DEUX PREMIERS LIVRES DES ROIS OU LIVRES DE SAMUEL.

Nom et division. — Caractère. — Auteur. — Date de la composition. — Sources. — Préférences contradictoires.

464. — Nom et division des deux premiers livres des Rois.

1° Les deux premiers livres des Rois ou livres de Samuel ne formaient primitivement qu'un seul livre (2), lequel fut

(1) Commentateurs catholiques : Origène, *Selecta in libros I Regum*, t. XII, col. 991-996; *Homilia in libros Regum*, col. 995-1020; S. Ephrem, *In Samuelem, Opera syriaca*, t. 1, p. 331-338; *In libros Regum*, p. 437-567; Theodor. Cyr., *In libros Regum*, t. LXXX, col. 527-804; Procop. Gaz., *In libros Regum*, t. LXXXII, page 1, col. 1070-1200; S. Ambr., *Apologia sancti David*, t. XIV, col. 831-916. *De interpolatione David*, t. XIV, col. 811-828, 837-850; S. Greg. Mag., *In libros primorum regum libri sex*, t. CLXXII, col. 17-168; S. Ild. Hisp., *In Regum*, t. LXXXVII, col. 384-434; S. Paler., *Expositio Veteris et Novi Testamenti*, t. LXXXI, col. 789-820; Pseudo-Bucher., *In libro Regum Commentarius*, t. 1, col. 1017-1203; V. Bâle, *In Samuelem allegorice expositio*, t. xci, col. 490-714; *In libros regum questionum xxx liber unus*, col. 710-735; *De templo Salomonis liber*, col. 735-898; *Questiones super Regum libros*, t. xxiii, col. 429-450; Rupert., *In libros Regum*, t. CLXXII, col. 1058-1272; *Lingua de Saint-Victor, Annotationes elucidatorie in libros Regum*, t. CLXXV, col. 93-114; Sanctius, *In Regum libros commentarius*, dans Migne, *Curiosus completus Scriptura Sacra*, t. 1x-1x1; Clair, *Les livres des Rois*, dans la Bible de M. Lathellier, 2 in-8°, 1870, etc.

(2) Origène, op. *Esaiæ*, H. E., VI, 25, t. xx, col. 382. — *Regum liber*, dit S. Isidore de Seville, *In libros V. et N. T. proœmia*, n° 27,

partagé en deux par les Septante et par la Vulgate. Ils portent le nom de Samuel, dans le texte hébreu, non parce que ce juge en est l'auteur, mais parce qu'il en est le premier et le principal personnage : c'est son histoire qui nous est d'abord racontée, puis celle des deux rois qu'il a sacrés, Saül et David.

2° Les deux premiers livres des Rois se divisent en trois grandes sections : 1° enfance et judicature de Samuel, I Reg., I-XII; 2° histoire du règne de Saül, XII-XXI; 3° histoire du règne de David, II Reg., I-XXIV. La première section nous apprend comment le régime monarchique s'introduisit en Israël; la seconde nous montre dans Saül ce que ne doit pas être un roi d'Israël, et la troisième nous fait voir dans David l'idéal du roi théocratique. De la naissance de Samuel aux dernières années de David, au moment où s'arrête notre narrateur, il s'écoula probablement un peu plus de cent ans (1).

455. — Caractère des Deux premiers livres des Rois.

1° Les deux premiers livres des Rois entrent dans de longs détails sur les faits qu'ils racontent, excepté dans quelques passages qui ont la forme abrégée de chroniques ou d'annales; ils contiennent une véritable biographie des trois personnages que l'auteur nous présente, en se permettant seulement quelques répétitions, comme on en trouve dans Homère et dans tous les écrivains Orientaux. — 2° L'unité de composition est attestée par l'unité de plan et par le langage qui est toujours le même, généralement semblable à celui des écrits antérieurs, mais avec un certain nombre de mots et de locutions nouvelles.

L. XXXIII, col. 161-162, quamquam apud Latinos propter prolixitatem sui in quatuor partibus sit dissectus, apud Hebraeos tamen in duobus divisus est voluminibus. » La division du livre de Samuel et du livre des Rois en deux formant en tout quatre livres, a été introduite pour la première fois, dans la Bible hébraïque, par Bomberg, dans ses éditions célèbres du texte original publiées à Venise en 1525 et années suivantes, n° 90, note.

(1) Le temps ne peut être rigoureusement déterminé, parce que nous ne connaissons pas la durée de la vie de Samuel, n° 449.

466. — L'auteur des deux premiers livres des Rois n'est pas le même que l'auteur des deux derniers.

Les deux premiers livres des Rois n'ont pas été écrits par l'auteur du troisième et du quatrième, quoique plusieurs critiques l'aient soutenu. — 1° Ces deux livres forment un tout complet; les derniers chapitres du second forment même une sorte d'appendice qui montre que l'auteur était arrivé au terme de son œuvre. — 2° Le plan des deux écrivains n'est pas le même. Le plus ancien écrit plutôt des biographies que des annales; il entre dans une foule de détails circonstanciés et peu importants en apparence; le plus récent raconte brièvement; il ne développe pas, il omet beaucoup de faits. — 3° Les deux derniers livres des Rois renvoient souvent aux sources auxquelles ils ont puisé, savoir les annales de Salomon, et celles des autres rois dont ils racontent l'histoire (1). Rien de pareil dans les livres de Samuel, qui mentionnent seulement le Livre des Justes, II Reg., I, 48. — 4° L'historien de Salomon et de ses successeurs fait aussi des allusions directes aux livres de Moïse, et les cite; allusions et citations qu'on ne rencontre pas dans l'historien de Saül et de David (2). — 5° Le style des troisième et quatrième livres des Rois se distingue enfin de celui du premier et du second par des néologismes et des aramaisms particuliers. L'historien de Saül et de David est au contraire un des meilleurs écrivains en prose de l'âge d'or de la littérature hébraïque. Il tient parmi les prosateurs le même rang qu'Isaïe et Joel parmi les prophètes. Il n'a point les archaïsmes du Pentateuque, mais il y a cependant moins de différence entre Moïse et lui qu'entre

(1) III Reg., XI, 41; XIV, 19, 27; XV, 7, 23, 31; XVI, 2, 14, 20, 27; XVII, 30, 36; IV Reg., I, 12; VIII, 23; X, 36; XII, 19; XIII, 8, 12; XIV, 15, 18, 28; XV, 6, 14, 15, 21, 26, 31, 36; XVI, 19; XVII, 20; XXI, 17, 23; XXII, 26; XXIV, 5.

(2) Ce dernier connaît certainement le Pentateuque, n° 241; il nomme Moïse, I Reg., XII, 6, 8, comme III Reg., VIII, 9, 23, 56; IV Reg., XVIII, 4, 5, 12; mais tandis que l'auteur de III et IV Reg., aime à mentionner expressément la loi, III Reg., II, 3; IV Reg., XIV, 6; XII, 8; XXII, 25, de même que les Annales des Rois de Juda et d'Israël, celui de I et II Reg. ne fait point de citations.

le poète Lucain et Virgile; il n'a pas non plus ce qu'on a appelé les provincialismes de l'auteur des Juges, qu'on a supposé avoir vécu dans le nord de la Palestine; il est supérieur à l'auteur des Paralipomènes, qui appartient à l'âge d'argent, et aussi à l'auteur des troisième et quatrième livres des Rois, chez qui l'on trouve un certain nombre de chaldaismes, tandis qu'on n'a pas pu en découvrir plus de six dans les deux livres de Samuel. Il y a quelques expressions qui lui sont propres: il est le premier qui appelle Dieu *Dominus exercituum* ou *Jehovah Sabaoth*; mais cette dénomination devient très fréquente à partir de cette époque, et on la retrouve dans les deux derniers livres des Rois, comme dans les autres écrivains de la même époque (1).

467. — Quel est l'auteur des deux premiers livres des Rois?

L'auteur des livres de Samuel n'est pas nommé dans la Sainte Écriture, non plus que dans Joseph et la Mischna. La Ghémara de Babylone, la première, et par suite, plusieurs Pères, les attribuent à Samuel, quoiqu'on y lise le récit d'événements postérieurs à la mort de ce prophète, I Reg., xxv, xxvii, etc. Parmi les Juifs et les modernes, quelques-uns ont cru que Samuel était l'auteur des vingt-quatre premiers chapitres du premier livre et que le reste avait été composé par les prophètes Gad et Nathan; ils s'appuient sur ce passage de I Par., xxix, 29: *Gesta autem David regis priora et novissima scripta sunt in libro Samuelis Videntis, et in libro Nathan prophetae atque in volumine Gad Videntis*. Mais rien ne prouve que ce texte s'applique à nos deux premiers livres

(1) Le nom de Dieu des armées ou Sabaoth, ne se lit pas une seule fois dans tout le Pentateuque. Josué, les Juges et Ruth; il est employé dix fois dans I et II Reg., (I Reg. 1, 3, 11; IV, 4; xv, 2; xvii, 45; II Reg. 7, 10; xi, 12; vii, 26, 27); sept dans III et IV Reg., trois dans les Paralipomènes (I Par., xi, 9 et xvii, 7, 24), mais ces passages sont des reproductions littérales de II Reg., v, 10, et vii, 8, 30; Ezechiel n'en a jamais fait usage; on le rencontre dans les Psalmes; Isato (soixante-deux fois en tout, six fois dans les chapitres xi-xxvii), Jérémie et tous les petits prophètes, semblent avoir préféré cette dénomination à toute autre.

des Rois (1); au contraire plusieurs passages indiquent qu'ils ont été écrits après les événements qu'ils racontent et non par des contemporains, I Reg., vii, 45; xxvii, 6, etc. Aussi d'autres critiques en ont-ils attribué la composition, les uns à David, les autres à Isaïe, Jérémie, Ezechias ou Esdras. Cependant toutes ces hypothèses ne reposent sur aucun fondement solide; nous ignorons quel en est l'auteur, et tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est qu'ils ont été très probablement rédigés peu de temps après la mort de Salomon, comme nous allons le voir.

468. — Date de la composition des deux premiers livres des Rois.

La plus ancienne mention des livres des Rois se lit seulement, II Mach., II, 13, où nous apprenons que Néhémie, ayant fondé une bibliothèque, y plaça les Actes des rois, τὰ πράγματα βασιλέων, avec les prophètes, etc. Mais les deux livres de Samuel étaient de beaucoup antérieurs à Néhémie; ils datent probablement de l'époque de Roboam. — 1^o La distinction qui est faite entre Juda et Israël (2) montre, d'une part, que même la première partie du récit n'est pas antérieure à David, pendant la vie duquel cette distinction commença pour la première fois à s'introduire (3). — 2^o D'autre part, l'époque à laquelle s'arrête l'auteur sacré, qui ne raconte pas le règne de Salomon, porte à penser qu'il écrivait sous ce roi ou son successeur. On ne saurait pourtant le placer avant le temps de Roboam, parce qu'il est dit, I Reg., xxvii, 6, que Sisecog appartenait encore de son temps aux rois de Juda (4), expres-

(1) Il est d'ailleurs possible que l'auteur des Paralipomènes désigne par livre de Samuel nos deux premiers livres des Rois, selon la dénomination reçue chez les Juifs; mais alors il lui donne ce nom à cause du sujet qu'il traite, et non parce que le dernier juge d'Israël l'avait composé.

(2) I Reg., xi, 8; xvii, 52; xviii, 16; II Reg., iii, 10; xxiv, 1.

(3) II Reg., ii, 2-10; v, 1-5; xix, 44; xx, 2. Comme la mort de David n'est pas racontée à la fin du second livre, quelques critiques ont pensé que l'auteur écrivait tout de suite après, mais nous allons voir que ce fut un peu plus tard. La mort de David est supposée par II Reg., v, 5.

(4) Quelques additions des Septante à II Reg., viii, 7, et xiv, 27, dans lesquelles Roboam est nommé, sembleraient indiquer clairement,

sion qui prouve que le schisme des dix tribus avait déjà eu lieu.

469. — Des sources des deux premiers livres des Rois.

1° L'auteur n'en indique qu'une, le *Livre des Justes*, d'où il a tiré l'épée de David sur la mort de Saül et de Jonathas (1), mais on peut croire qu'il a eu entre les mains des documents historiques, émanant des prophètes, et auxquels l'auteur des Paralipomènes a puisé comme lui, car les sections, II Reg., viii-xxiv et I Par., xi-xxi, quoique différant à certains égards dans l'exposition, à cause de la diversité du but poursuivi, concourent parfois mot pour mot, ce qui paraît indiquer une source commune, peut-être celle que mentionne I Par., xxix, 29, c'est-à-dire les écrits de Samuel et de Gad. — 2° Les livres de Samuel forment d'ailleurs un tout suivi et bien fondé et ne sont pas une compilation indigeste d'anciens matériaux, quelquefois contradictoires, comme l'ont prétendu les rationalistes de nos jours. Nous avons vu que l'auteur a suivi un plan déterminé, n° 465; les contradictions qu'on a voulu relever sont imaginaires, comme nous allons le montrer.

470. — Des contradictions prétendues des deux premiers livres des Rois.

4° Ce qui est dit I Reg., x, 4, que Saül a été sacré par Samuel, sur l'ordre de Dieu, n'est pas en opposition, ainsi qu'on

si leur authenticité était constatée, que les deux premiers livres des Rois ont été écrits sous Roboam, après l'invasion de Sésac, roi d'Égypte. Des autres indications chronologiques qu'on lit dans le texte, I Reg., viii, 8; xii, 2; xxix, 3, 6, 8; II Reg., viii, 6, ne jettent aucun jour sur la question.

(1) II Reg., i, 18. Le livre des Justes ou du Juste, comme l'appelle le texte hébreu, n'est cité que dans ce passage et Jos., x, 13, à l'occasion du miracle du soleil arrêté. C'était probablement le nom donné à une collection de poèmes nationaux et populaires, qui existait déjà du temps de Josué, et auxquels on ajoutait, au fur et à mesure de leur composition, les chants les plus remarquables. Les Septante ne mentionnent pas ce livre, Josué, x, 13; ils le nomment seulement, II Reg., i, 18.

l'a prétendu, avec I Reg., x, 20-25, où Saül est *choisi* par le sort. David fut aussi sacré d'abord par le même prophète et reconnu plus tard par le peuple. Saül est secrètement désigné par Dieu avant de l'être publiquement dans l'assemblée du peuple.

2° Les deux causes pour lesquelles les Hébreux désirent un roi, savoir la cupidité des enfants de Sammel, I Reg., viii, 3-5, et les menaces d'invasion des Ammonites, I Reg., xii, 12, 13, ne s'excluent point, comme on l'a affirmé; elles concordent parfaitement ensemble; seulement l'historien ne s'est pas cru obligé de les faire connaître en même temps, mais quand il en a trouvé l'occasion.

3° Une origine différente est-elle attribuée, I Reg., x, 14 et xii, 24, au proverbe : *Num et Saül inter prophetas?* — Nullement; le premier passage indique la véritable origine de ce proverbe; le second, à quel moment il fut remis en circulation et devint plus connu.

4° David, I Reg., xvi, 48-22, demeure auprès de Saül pour lui jouer de la cithare; plus tard, quand il a vaincu Goliath, le roi lui demande quelle est sa famille, xvii, 55-58. La conciliation de ces deux passages est jugée difficile; elle a paru impossible, dit-on, aux Septante, puisqu'ils ont supprimé, dans leur traduction, vingt-neuf versets, c'est-à-dire xvii, 42-31 et xvii, 55-xviii, 3. Le P. Nonnigant et beaucoup d'autres ont rejeté ces passages comme interpolés. — Leur omission par les Septante ne prouve rien, parce que leur version offre beaucoup d'autres exemples d'additions, de retranchements et de changements, d'où l'on ne peut rien conclure contre la vérité des Livres Saints (1). Quant à la

(1) Le *Codex Vaticanus*, qui est reproduit dans les éditions ordinaires des Septante, ne renferme pas, il est vrai, les passages en question, mais d'autres manuscrits de cette version les contiennent, et on les lit dans les exemplaires dont se servait l'Église grecque, puisque les commentateurs grecs les ont cités et ont essayé de les expliquer. « *Quomodo Saül cognovit Davidem? demanda Theodoret, Inter, x, xliii in I Reg., li xlixxx, col. 507-508. — Quorum alterum est intelligendum, respondit. Vel quod furvus peritius non sentiebat eum pulsantem citharam, vel quod iavida eum in furorem verteret, ita ut exsente scire vellet videndum esset. » Ce dernier membre de phrase donne, croyons-nous, la véritable explication. — Procope de Gaza*

contradiction, elle n'existe pas, puisque l'auteur lui-même rattache XVII, 12, à XVI, en disant : David, filius viri Ephraïm, de quo supra dictum est; hébreu : Ephraïm istius. Saül demandé quelle est la famille de David, de qua stirpe, XVII, 33, non qui il est.

5° On allègue aussi comme contradictoires les faits rapportés, I Reg., XXIV et XXVI : David, qui aurait pu tuer Saül, se contenta de lui couper le bord de son vêtement dans la caverne d'Engaddi et de lui enlever sa lance et sa coupe à Hachila. — On suppose fausement que les deux chapitres racontent le même fait. Il n'en est rien. David épargna deux fois les jours de Saül, dans des circonstances très différentes.

6° Il est dit, I Reg., xv, 33 : Non vidit Samuel ultra Saül usque ad diem mortis suæ, et nous lisons cependant I Reg., XIX, 24, au sujet de Saül : prophetauit... coram Samuele. — Le premier verset cité signifie que Samuel n'alla plus voir Saül pour lui faire visite, mais non qu'il ne le vit plus, même accidentellement, comme dans cette circonstance.

7° Une dernière contradiction qu'en croit découvrir dans

rapporte à peu près la même chose. *Quomodo tu I. I Reg., t. XVII, 33, t. LXXVII, col. 1103* — *Hogues de Saint-Victor, dans ses Admonitiones in II Reg., XVII, t. LXXV, col. 62*, répond de la manière suivante : « *Quomodo Saül hic David ignorat et procerium ejus querit, cum superior ad Isai patrem ejus missus legator, dicens : Mitte ad me David filium tuum qui est in pascuis, David quocum ad eam venisset et coram eo adesset, disculsiusque ab eo fuisset, et armiger ejus factus assertur. Sed notandum quod potentes in quotidianis hominum frequentia positi, non omnes circa se conversantes possunt agnoscere : precipue eos quos nec dignitas personæ commendat, nec diutina conversatio familiaris efficit. Quia igitur David puer adhuc et contempitibilis, neque regni familiaritate dignus brevi tempore cum Saule manserat, non mirum est si emendat modo ad tam egregium opus procedentem diligentius notatum ignorat. Nam quod prius eum ad Isai patrem ejus mittens ex nomine vocat, nequaquam notitie adscribendum est, quia eo nomine illum vocat quod ex relatione suggestentium didicit. Non autem ex precedenti notitia familiaritatis agnovit.* »

— *I Reg., XVII, 34*, « *bonne lieu à une nouvelle difficulté. Com non dum habuisset Hierosolymis, quomodo in hanc urbem intulit (David) caput alienigenæ? — Jebusæi quidem adhuc eam inhabitabant : eis autem terrorem incussurus, ostendit illis caput viri insignis fortitudinis.* » Théodorel, *Interv. LXII in I Reg., col. 367.*

les deux premiers livres des Rois est relative au récit de la mort de Saül. I Reg., XXXI, 2-6 et II Reg., I, 2-12, ne sauraient avoir été écrits, dit-on, par le même écrivain, puisqu'ils contiennent deux versions tout à fait différentes du même événement. — Il est très vrai que les deux récits sont inconciliables, mais c'est parce que le premier raconte les choses telles qu'elles se sont passées en effet, et que le second est une invention de l'Amalécite (1). L'historien rapporte les mensonges de l'Amalécite, parce qu'ils ont été dits : que conclure de là contre sa véracité ou contre l'unité de composition ? Evidemment rien.

§ II. — DES DEUX DERNIERS LIVRES DES ROIS.

Contenu et division. — État de l'auteur. — Auteur. — Sources. Vraisembl. — Contradictions générales. — Difficultés chronologiques. — Tabularum chronologicarum comparat. des rois de Juda et d'Israël.

III. — Contenu et division des III et IV^e livres des Rois.

Ces deux livres n'en forment réellement qu'un, partagé en deux par les Septante et par la Vulgate. Ils contiennent l'histoire de 457 ans, selon la chronologie ordinairement reçue, c'est-à-dire depuis l'avènement de Salomon, au 1015, jusqu'à la destruction du temple, en 558. On leur a donné le nom de livres des Rois parce qu'ils s'occupent principalement de l'histoire des rois depuis la mort de David jusqu'à la captivité. Ils se partagent en trois sections : 1^o règne de Salomon, III Reg., I-11 (1015-975) ; 2^o histoire des royaumes séparés de Juda et d'Israël, III Reg., XII-IV Reg., XVII (975-721) ; 3^o histoire du royaume de Juda depuis la ruine du royaume d'Israël jusqu'à la captivité de Babelone,

(1) La plupart des interprètes anciens et modernes n'ont vu que des mensonges dans le récit de la mort de Saül tel qu'il est fait par l'Amalécite. Théodorel, répondant à ceux qui reprochaient à David d'avoir tué le messager qui lui avait annoncé la mort de son rival, dit, entre autres choses, pour le justifier : *Verbis quocum addiderit mendaciam, se nuntians occisorem Saule.* *In Hieron. II Regum Inter. I, t. LXXX, col. 388.* Prologue de Gaza s'exprime ainsi : *Fingit, quicquid præter, se Saulem interfecisse.* *In ib. II Regum, I, 15, t. LXXXVII, pars I^o, col. 1119.* « Nous ne doutons pas, dit Calmet, *In Reg., XXXI, 4, p. 349*, que ce qui raconte l'Amalécite à David, ... ne soit absolument faux. »

IV Reg., XVIII-XXV (721-588). Ils commencent là où s'arrêtaient les deux livres de Samel, mais ils forment une œuvre indépendante et complète, comme le prouvent l'unité du plan, la manière particuliers de présenter les faits et le style propre de l'écrivain, n° 466.

472. — But et plan de l'auteur des III^e et IV^e livres des Rois.

1^o Le but de l'auteur est de montrer l'accomplissement de la promesse de Dieu à David : *Cunq̄ue completi fuerint dies tui et dormieris cum patribus tuis, suscitabo semen tuum post te, quod egredietur de utero tuo, et firmabo regnum ejus. Ipse edificabit domum nomini meo, et stabiliam thronum regni ejus usque in sempiternum. Ego ero et in patrem et ipse erit mihi in filium : qui si inique aliquid gesserit, arguam eum in virga virorum, et in plagis filiorum hominum. Misericordiam autem meam non auferam ab eo, sicut ablati a Saul, quem amavi a facie mea.* II Reg., VII, 42-45.

2^o Nous voyons tout à tout les rois fidèles à Dieu récompensés de leur fidélité et les infidèles punis de leurs péchés, mais non rejetés comme Saül. Les fautes de Salomon sont châtiées en la personne de son fils Roboam qui perd dix tribus, mais conserve Jérusalem et la tribu de Juda. Les successeurs de Roboam portent aussi le poids de leurs iniquités ou sont protégés par le Seigneur, selon qu'ils le méritent. Israël expie par la déportation son incurable idolâtrie; Juda satisfait à la vengeance divine par la captivité de Babylone.

3^o Pour faire ressortir l'intervention de la Providence dans le gouvernement de son peuple, l'auteur des derniers livres des Rois fait surtout des extraits d'ouvrages antérieurs plus développés, mais en les coordonnant et les disposant selon le plan qu'il s'était tracé, de manière à faire une œuvre pleine d'unité. La marche qu'il suit est toujours uniforme : il décrit le commencement, le caractère et la fin de chaque règne; il indique la mort et la sépulture de chaque roi en termes à peu près identiques (1); il apprécie les actions des princes

(1) Cf. pour la mort et la sépulture : III Reg., XI, 43; XIV, 20, 21; XV, 8, 24; XVII, 31; IV Reg., VIII, 24; XIII, 9; XIV, 27; XV, 7, 28; XVI,

d'après la loi de Moïse (1) et marque avec soin la chronologie (2).

473. Auteurs des deux derniers livres des Rois.

Le Talmud, n° 29, et un grand nombre d'anciens commentateurs ont regardé Jérémie comme l'auteur du troisième et du quatrième livre des Rois. Plusieurs modernes adoptent cette opinion, en se fondant sur la ressemblance de langage et d'idées qu'on remarque entre cet ouvrage et les écrits du prophète; la fin de IV Reg., XXIV, 18-XXV, et celle de Jérémie, III, par exemple, sont les mêmes (3). Cette opinion, sans être

20; XX, 21; XXI, 18; XXIV, 5 (hébreu, 6). — Pour le caractère des rois de Juda : III Reg., XV, 3, 14; XVII, 43; IV Reg., XII, 2-5; XIV, 3; XV, 3, 34; XVII, 3; XVIII, 2 et XVI, 2, 20; XXIII, 37; XXIV, 9, 19; des rois d'Israël : III Reg., XIV, 8; XV, 28, 24; XVI, 19, 26, 30 et seq.; XVII, 34; IV Reg., VII, 3; XI, 29, 31; XIII, 2, 11; XIV, 24; XV, 9, 18, 24, 28; XVII, 24 sq. — Sur Jérusalem et le temple, III Reg., VIII, 16, 29; IX, 2; XI, 20; XIV, 2; IV Reg., XII, 4, 7; XIII, 27. — Sur la dédicace à Dieu : III Reg., VIII, 55; XI, 17; XV, 3, 14; IV Reg., XX, 3.

(1) III Reg., II, 29; VII, 18; XII, 14 sq; VIII, 58, 61; IX, 4, 6; XI, 33, 38; IV Reg., X, 34; XIV, 6; XVII, 13, 15, 31, 37; XVIII, 3; XXI, 8; XXII, 8 sq.; XXIII, 3, 21, 24 sq.

(2) III Reg., II, 11; VI, 1, 37, 38; VII, 1; VIII, 2, 55, 65; IX, 10; XI, 62; XIV, 20, 24, 25; XVI, 1, 2, 9, 10, 25, 33; XVII, 8, 10, 15, 23, 29; XVIII, 1; XXII, 1, 2, 11, 12, 32; IV Reg., I, 17; III, 1; VII, 16, 25, 26; IX, 29; X, 36; XI, 3, 4; XII, 1, 6; XIII, 1, 10; XIV, 1, 2, 17, 23; XV, 1, 2, 8, 13, 17, 23, 27, 30, 32, 33; XVI, 1, 2; XVII, 1, 5, 6; XVIII, 1, 3, 9, 10, 13; XXI, 1, 19; XXII, 4, 7; XXIII, 23, 34, 36, XXIV, 1, 8, 12, 14; XXV, 4, 7, 8, 25, 27.

(3) Les rapprochements qu'on peut faire entre III-IV Reg. et Jérémie sont nombreux : III Reg., IX, 8-9 et Jer., XXI, 8; IV Reg., VIII, 43-44 et Jer., VII, 13-24; IV Reg., XXI, 12 et Jer., XIX, 4, etc. Les événements mentionnés dans le récit concis des Rois, sont principalement ceux que Jérémie développe plus particulièrement. La fin de IV Reg., XXV, 8, XVII, 34, fait coïncider le vic à Jérusalem, XXXVII, 31. La prise de Jérusalem, la fuite et l'arrestation de Sédécias, le jugement et la punition de ce roi et de ses fils, sont racontés en termes presque identiques, IV Reg., XXV, 1-7 et Jer., XXXIX, 1-7. Il en est de même du incendie du temple et du palais royal, ainsi que de la déportation à Babylone des fugitifs et des habitants survivants de la capitale de la Judée. La connaissance décelée qu'a le narrateur de tout ce que le Nabuzardan, IV Reg., XXV, 11, 12, 18-21, est expliquée par Jérémie, XXXIX, 10-14, XL, 1-5, où nous lisons que le prophète fut un des captifs emmenés jusqu'à Babel par ce personnage. L'énumération des vases sacrés du temple pillés par les Chaldéens, IV Reg., XXV, 14-15, correspond parfaitement

certaine, est très vraisemblable, car elle a pour elle la tradition en même temps que la similitude du style (1).

475. — Sources des deux derniers livres des Rois.

1° L'auteur indique lui-même ses sources. C'est, pour le règne de Salomon, *Liber verborum dierum Salomonis*, III Reg., xi, 41; pour l'histoire des rois de Juda, *Liber verborum dierum regum Juda*, III Reg., xiv, 29; xv, 7, 23; xxii, 46; IV Reg., viii, 23, etc.; pour celle des rois d'Israël, *Liber verborum dierum regum Israel*, III Reg., xiv, 19; xv, 31; xvi, 5, 14, 26, 27; xxii, 39; IV Reg., i, 48; x, 34, etc. Rien ne porte à croire qu'il ait eu d'autres documents entre les mains.

2° Nous pouvons conclure de ces renvois qu'à partir du règne de David, I Par., xxvii, 24, on avait rédigé régulièrement les annales de chaque roi. Sous David et sous Salomon, elles reçurent le nom du prince dont elles retraçaient l'histoire; mais, après eux, elles portèrent le titre général d'Annales des rois de Juda pour les descendants de David, et d'Annales des rois d'Israël pour les rois des dix tribus. Elles étaient beaucoup plus développées que les livres qui nous ont été conservés, puisque ces derniers y renvoient constamment pour les détails. Celles des rois d'Israël s'étendaient jusqu'à Phacé, IV Reg., xv, 31, et celles des rois de Juda jusqu'à Joakim, IV Reg., xxiv, 5. Elles étaient rédigées par les historiographes royaux ou bien par les prophètes (2).

à la prophétie de Jérémie à ce sujet, Jer., xxvii, 10-22. L'histoire de Golias et la fuite des Juifs en Egypte, IV Reg., xiv, 22-29, n'est que l'abrégé de ce que le prophète raconte plus longuement, Jer., xii, xxiii, 7. L'historien s'arrête précisément au moment où Jérémie fut emmené en Egypte. Les quatre derniers versets seuls, IV Reg., xiv, 27-30, relatifs à Joachaz, dépassent cette époque; ils ont pu être ajoutés plus tard par Jérémie. Cf. aussi IV Reg., xxiv, 13 et 14, et Jer., xxvii, 18-20; xxviii, 3-6; xxiv, 1; IV Reg., xxiv, 3-4 et Jer., ii, 34; xii, 4-8; etc.; IV Reg., xxix, 2 et Jer., xxxv, 9; 29-31; IV Reg., xxi, 10-13, et Jer., vii, 13; xv, 4; xii, 24, etc.

(1) Pour la ressemblance du style, comparer: IV Reg., viii, 14, à Jer., vii, 26; III Reg., ix, 8; à Jer., xxii, 8; IV Reg., xxiv-xxv, à Jer., lxx; III Reg., ii, 4; viii, 23; ix, 5, à Jer., xxiii, 17; xiii, 13; xvii, 25; IV Reg., xxi, 12, à Jer., xix, 3.

(2) II Reg., viii, 16; xx, 24; III Reg., iv, 3; IV Reg., xviii, 18, 37;

475. — De la véracité des deux derniers livres des Rois.

L'exactitude des livres des Rois par rapport aux événements politiques est universellement reconnue, et la découverte des inscriptions assyriennes, dans ces dernières années, l'a confirmée d'une manière éclatante. La seule partie de cette histoire sacrée qui soit attaquée par les ennemis de la foi est celle qui raconte la mission des prophètes, leurs prédictions et leurs miracles: ils les traitent de mythes ou de légendes, mais sans autres motifs que la négation du surnaturel, oubliant ou ne voulant pas admettre que Dieu peut révéler à l'homme un avenir qui pour lui est sans voiles, et commander à la nature dont il est l'auteur (1).

476. — Des prétendues contradictions des deux derniers livres des Rois.

On a essayé de contester leur véracité en y signalant des

I Par., xviii, 15; II Par., xxxiv, 8-11; xxxvii, 3, 22. Ces annales étaient aussi rédigées par les prophètes, I Par., xxix, 29; II Par., ix, 29; xxix, 23.

(1) Le texte reçu des Septante offre des variantes qui le distinguent du texte hébreu et de notre Vulgate, laquelle reproduit fidèlement ce dernier. Elles consistent en transpositions, en omissions et en additions. 1° Les principales transpositions sont les suivantes: III Reg., ii, 36-48, est placé après III, 1; — III Reg., iv, 20-25, 2-6, 26, 24, sont reliés ensemble et précèdent III Reg., iii, 2-23, mais ces passages sont répétés pour la plupart à la place qu'ils occupent dans l'original; — III Reg., iii, 1; ix, 16, 17, sont ainsi ensemble et placés entre iv, 24, et v, 4; — III Reg., vii, 1-12, est placé après vii, 21; — III Reg., viii, 12-13, est placé après 33; — ix, 15, 22, après x, 22; — xi, 43 et xii, 1, 2, 3, est dispersé, xi, 43, 44; xii, 1-3; — xiv, 1-21, est au milieu de la longue addition faite au ch. xiii; — xxv, 42-50 est placé après xxv, 23; — xx et xxi sont transposés; — IV Reg., iii, 1-3, est après IV Reg., i, 18. 2° Les omissions sont peu nombreuses: III Reg., vi, 41-44 est entièrement omis, 37-38 a peine indiqué au commencement du ch. iii; — III Reg., xv, 6, manque, ainsi que les dates du règne d'Acas, xvi, 8 et 10, et 11, et 12 quelques mots sans importance. 3° Voici les principales additions: la fontaine de Salomon, dans le temple, III Reg., après ii, 35; ou iii, 1; — la chassée ou *Zommarra* du Liban, iii, 16; — l'allusion au soleil dans la prière de Salomon à la dédicace du temple, viii, 12-13, Septante après 33; — un long passage sur Jérusalem intercalé xii, entre 24 et 25; — xv, 8; — xvi, 22; — xi, 29; — xvii, 4, etc.

contradictions apparentes. — 1° La ch. xi, 28, de III Reg., dit-on, est en opposition avec III Reg., ix, 22, parce que le premier passage suppose que les Israélites étaient assujettis aux corvées, tandis que le second dit formellement qu'ils en étaient exempts. — III Reg., ix, 22, dit que Salomon n'imposa à aucun Israélite les travaux des esclaves, mais non qu'il ne leur imposa aucune corvée ou charge publique; III Reg., xi, 28, parle seulement des charges publiques. — 2° Une localité différente est indiquée pour l'expiation du meurtre de Naboth, III Reg., xxi, 19 et xxii, 37-38. Dans le premier passage, Elie dit à Achab : *In loco hoc* [à Jezraël], *in quo iuxerunt canes sanguinem Naboth, lambent quoque sanguinem tuum*. Dans le second, xxii, 37-38, l'historien raconte au contraire : *Mortuus est autem rex* [Achab] *et perlatus est in Samariam, sepelieturque regem in Samaria et laverunt currum ejus in piscina Samaria, et iuxerunt canes sanguinem ejus, juxta verbum Domini quod locutus fuerat*. De plus, IV Reg., ix, 25-26, nous lisons : *Tolle, projice eum* [Joram] *in agro Naboth, juxta verbum Domini*. — Jéhu, qui prononce ces dernières paroles, rapporta la prophétie d'Elie sur la ruine de la maison d'Achab seulement quant au sens; les menaces de Dieu avaient été tempérées par suite de la pénitence d'Achab, III Reg., xxi, 27-29; le Seigneur avait annoncé qu'il n'exécuterait toutes ses vengeances que contre le fils du coupable, Joram, ib., 29, et la prophétie ainsi restreinte fut exactement accomplie sur la personne de Joram, fils d'Achab, IV Reg., ix, 24-26.

477. — Difficultés chronologiques des deux derniers livres des Rois.

Nous avons observé, n° 472, 3°, que l'auteur marque avec soin les données chronologiques; cependant la conciliation des différentes dates qu'il fournit est extrêmement malaisée, et elle suscite même des difficultés qui n'ont pas été jusqu'ici définitivement résolues. Si l'on additionne le total des règnes des rois d'Israël d'une part, et des rois de Juda de l'autre, depuis la première année de Roboam, où commença le

[477] ART. I. — INTRODUCTION AUX LIVRES DES ROIS. 81 schisme des dix tribus, jusqu'à la sixième année d'Ézéchias, qui fut la dernière du royaume d'Israël, IV Reg., xviii, 10, on trouve pour les premiers 240 ans seulement et pour les seconds 261. Les deux listes sont ainsi en désaccord de 19 ou 20 ans. On a imaginé de nombreux systèmes pour les concilier ensemble, et on a généralement allongé celle des rois d'Israël en admettant, dans l'histoire des schismatiques, un ou deux interrègnes. La découverte d'un canon chronologique assyrien vient d'augmenter encore l'embarras des exégètes, car pour le faire cadrer avec les chiffres des livres des Rois, il faudrait réduire ces derniers d'une quarantaine d'années. Ces divergences s'expliquent soit par des fautes de copistes dans la transcription des nombres, soit par des causes inconnues. Dans l'impossibilité où l'on est actuellement de résoudre le problème, voici le tableau de la chronologie le plus communément reçu (1):

(1) S. Jérôme, répondant au prêtre Vitalis, qui lui avait écrit au sujet de certaines difficultés de chiffres, lui dit: « In rebus obscuris, diversas ponimus opiniones. Relego omnes et Veteris et Novi Testamenti libros, et tantum annorum reperies dissonantiam, et numerum inter Judam et Israël, id est, inter regnum utroque, confusum, et hujuscemodi herere questionibus, non tam studiosi quam otiosi hominis esse videatur. » Ep. lxxi, s. l. xlii, col. 675-676. Voici quelques-uns des systèmes imaginés pour concilier les chiffres divergents de la chronologie des rois. En réduisant le total par les synchronismes, on a, pour les rois de Juda, 251 ans, et pour ceux d'Israël, 238. Afin de combler la différence de 13 ans, on admet communément qu'il y a eu deux interrègnes ou périodes d'anarchie dans le royaume d'Israël: un premier interrègne de 11 ans entre Jéroboam II, II R, 17^e année d'Oriz, et l'avènement de Zacharie, la 18^e année d'Oriz, et un second interrègne de 3 ou 9 ans, entre la mort de Phacée, la 1^{re} année d'Achab, et l'avènement d'Osée, la 12^e année d'Achab. Des critiques récents ont imaginé d'autres explications: Ewald admet une divergence de 21 ans et donne 53 ans à Jéroboam II, 29 à Phacée, au lieu de 41 et de 29; Theinss suppose, pour ces deux règnes, une durée de 51 et de 30 ans (52 pour 53 et 7 pour 2); J. von Gumpach, réduisant le total à 241 ans, attribue 23 ans à Phacée et conserve les 41 de Jéroboam II; Bausen donne 61 ans à ce dernier sans rien changer à Phacée; Meyers réduit à 23 ans la durée du royaume d'Israël et fait régner Joram avec Josaphat pendant 4 ans, Oriz avec Amnias, 12 ans, Joatham avec Oriz, 11 ans, etc.

ARTICLE II.

Histoire des Rois.

179. — Division de cet article; utilité de l'étude de l'histoire des Rois.

1° Nous diviserons cet article, selon la division même des quatre livres des Rois, n^{os} 464 et 471, en six paragraphes : 1^o enfance et judicature de Samuel, I Reg., I-XII; 2^o règne de Saül, XIII-XXXI; 3^o règne de David, II Reg., I-XXXV; 4^o règne de Salomon, III Reg., I-XI; 5^o histoire des royaumes séparés de Juda et d'Israël, III Reg., XII-IV Reg., XVII; 6^o histoire du royaume de Juda depuis la ruine du royaume d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone, IV Reg., XVIII-XXV.

2° Les Pères ont fait ressortir l'utilité de l'étude de l'histoire des Rois : *Sumpsit et [historia Regum] in superficie litteræ, altior in typis allegoriæ, moribus instruendis utilis, lucida in exemplis adhibenda*, dit S. Grégoire le Grand (1).

§ I. — ENFANCE ET JUDICATURE DE SAMUEL, I Reg., I-III.

Place de la vie de Samuel dans l'histoire des Rois. — Héli. — Origine de Samuel. — Cantique d'Anne. — Mission du dernier juge d'Israël.

180. — Place de la vie de Samuel dans l'histoire des Rois; Héli.

1^o L'histoire de Samuel est placée au commencement de celle des Rois, 1^o parce qu'il ménagea la transition du régime patriarcal au régime monarchique en exerçant une sorte de pouvoir central et en rendant la justice à toutes les tribus, I Reg., VII, 15-17, ce qui habitua Israël au gouvernement d'un seul, et 2^o parce qu'il donna à son peuple Saül, son premier roi, IX-XI.

2^o Ce que nous savons de la vie d'Héli, auprès de qui s'éleva son enfance, est mêlé à sa propre biographie. Héli fut juge pendant quarante ans, I Reg., IV, 18; nous ignorons du reste en quoi consista positivement sa judicature. Il nous

(1) S. Greg. Mag., *In primis Regum promission*, n^o 1, L LXXXIX, col. 20. Voir tout le *Prohemium*, Cf. S. Aug., *De Civit. Dei*, XVII, I, t. XI, col. 323-324; *Contra Faustum*, XII, 33-35; L XLII, col. 571-572.

apparaît pour la première fois dans un âge avancé, sous l'aspect d'un vieillard plein de bonté, qui s'acquitta avec piété de ses fonctions pontificales, I Reg., I, 12, 17; II, 30; III, 18, mais ternit ses vertus par une faiblesse excessive à l'égard de ses enfants, II, 22-26. Il en fut puni par la mort de ses fils coupables, et surtout par la perte de l'arche qui fut prise dans une guerre par les Philistins. Ce dernier malheur lui fut plus sensible que la perte même d'Ophni et de Phinée; la douleur qu'il ressentit le fit tomber à la renverse, et il se tua dans sa chute, IV, 13-18.

181. — Origine de Samuel; cantique d'Anne, sa mère.

Samuel était de la tribu de Lévi, I Par., VI, 22-23; son père Elcana habitait les montagnes d'Ephraïm, I Reg., I, 1. Sa naissance fut le fruit des prières d'Anne, sa mère. Elle menait presque la vie d'un Nazaréen, I Reg., I, 13, et était douée du don de prophétie, II, 1-10. Elle remercia Dieu de lui avoir donné un fils, par un cantique, le premier de ce genre que nous rencontrons dans les Livres Saints. On en a contesté l'authenticité à cause de l'allusion finale à la royauté, laquelle n'existait pas encore de son temps, §. 10. Il serait à la rigueur possible que, comme on l'a fait pour plusieurs psaumes, par exemple, pour le psame L, 20-21, on y eût ajouté plus tard quelques mots pour s'en servir comme d'un chant et d'une prière dans quelque circonstance particulière, mais la plupart des interprètes catholiques voient dans ce verset une prophétie messianique :

Dominiun formidabat adversarii ejus,
Et super ipsos in cælis locavit;
Dominiun judicabit fines terræ,
Et dabit imperium regi suo,
Et sublimabit cornu Christi sui. I Reg., II, 10.

C'est pour la première fois que le nom de Messie ou Christ apparaît dans la Sainte Écriture. « Le paraphraste chaldéen et les meilleurs interprètes, dit Calmet, *hoc loco*, entendent ceci du Messie et de son royaume sur l'Église. Il donnera la justice à son roi, dit Jonathan, et il multipliera le royaume de

son Messie. On l'explique aussi de David, qui a été une des plus expressives images de Jésus-Christ. Anne, ou plutôt le Saint-Esprit, pouvait avoir en vue en même temps ces deux grands objets : le changement de l'état présent des Hébreux d'aristocratique en monarchique, et le règne glorieux du Messie. Il semble que Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, faisait allusion à cet endroit, lorsqu'il disait : *Exerxit cornu salutis nobis in domo David pueri sui, sicut locutus est per os sanctorum qui a saeculo sunt prophetarum ejus.*

Les sentiments exprimés par Anne dans son cantique sont si beaux que la Sainte Vierge se les est appropriés (en partie dans son *Magnificat* (1)).

482. — Mission de Samuel.

Samuel, consacré à Dieu par sa mère, était appelé à jouer un rôle très important dans l'histoire d'Israël, beaucoup moins par les victoires qu'il remporta sur les Philistins et par les jugements qu'il rendit dans les cas litigieux, que par les changements qui datent de son époque et dont il fut l'agent principal.

(2) Il est le premier des prophètes, I Reg., III, 20, dans la succession régulière de ces hommes extraordinaires, que Dieu fit apparaître dès lors sans interruption, pendant plusieurs siècles, pour servir de contrepoids à la royauté et pour être, parmi les enfants de Jacob, ses représentants, ses interprètes, ses ministres, les gardiens et les défenseurs de la religion. *Et qui sanctus Samuel propheta cepit*, dit S. Augustin, *et deinceps donec populus Israel in Babylonia captivus vehetur, ... totum est tempus prophetarum* (3). Moïse et Débora

(1) Cf. I Reg., II, 4 et Luc, I, 46; I Reg., II, 45 et Luc, I, 51-53; I Reg., II, 7-8 et Luc, I, 82, 48. Pour tout ce qui regarde le cantique d'Anne, voir M^{re} Meignan, *Les prophétesses contenues dans les deux premiers livres des Rois*, 1878, p. 71-102. — S. Augustin a commenté ce cantique, *De Civ. Dei*, I, XVII, c. IV, t. LII, col. 520-532. — Sur la plète d'Anne, on peut voir S. J. Chrys., *De Anna sermones quinque*, t. LIX, col. 631-676.

(2) S. Aug., *De Civ. Dei*, I, XVII, c. 1, t. LII, col. 523. On peut voir tout ce chapitre, intitulé : *De temporibus prophetarum*. Cf. Act., III, 24; XII, 20; I Reg., IX, 8, 11, 18, 19; I Par., IX, 92; XXVI, 28; XXIX, 29.

avaient été prophètes, mais c'est seulement à Samuel que s'ouvre cette série continue de personnages merveilleux devant lesquels vont souvent s'éclipser les rois eux-mêmes. Cette qualité de prophète, d'inspiré de Dieu, lui acquit, beaucoup plus encore que son titre de juge, l'influence si considérable qu'il exerça sur Israël.

(3) Non seulement il fut prophète; mais il créa les écoles de prophètes; du moins c'est de son temps qu'elles apparaissent pour la première fois, I Reg., x, 5, 10. Ceux qui en faisaient partie formaient une sorte de réunion ou communauté que les Septante appellent *egles*, et la Vulgate, grec, *eueues*, I Reg., x, 5, 10. Samuel en était le supérieur, *Samuel stantem super eos*, I Reg., XIX, 20. Ils lui donnaient le nom de Père, I Reg., x, 12, ou de Maître, IV Reg., II, 3, et ils étaient appelés fils des prophètes, IV Reg., VI, 1. Ils s'appliquaient à louer Dieu, I Reg., x, 5, 10; XIX, 20-24; I Par., XXV, 1, 6; leur principale étude était sans doute celle de la loi. Leur nombre variait, selon les circonstances. Cf. III Reg. XVIII, 4; XXII, 6; IV Reg., II, 46. Leur chef était vraisemblablement consacré par l'onction sainte, comme le fut Elisée, III Reg., XIX, 16; cf. Is., LXX, 4; Ps. CIV, 45. Ils ne prédisaient pas tous l'avenir (4), mais c'est là que furent élevés plusieurs de ceux dont Dieu fit, dans la Terre Promise, les organes de ses volontés. Samuel est ainsi le premier fondateur des institutions régulières d'instruction religieuse. Il les établit dans sa propre résidence, à Rama, dans des habitations rustiques que le texte sacré appelle *Nayoth*, I Reg., XIX, 19; XX, 1, analogues peut-être aux cabanes de feuillage qu'avaient plus tard les disciples d'Elisée près du Jourdain, IV Reg., VI, 4. Le texte sacré ne nous a pas conservé l'histoire suivie des écoles de prophètes, mais nous savons qu'elles se perpétuèrent et nous en trouvons

(4) Nous lisons dans l'histoire de Saül I *Nam et Saul inter prophetas* 7 I Reg., x, 11, 12; XIX, 24. Cf. n^o 470, 2^a. — Le mot *prophète* ne s'entend pas ici de celui qui prédit l'avenir ou reçoit l'inspiration prophétique; il signifie simplement celui qui se livre aux exercices religieux des disciples des prophètes. Cf. I Reg., x, 5; XVIII, 18; I Par., XV, 27; XXV, 1.

longtemps après à Béthel, IV Reg., II, 3; à Jéricho, IV Reg., II, 5; à Galgala, IV Reg., IV, 38, et ailleurs, IV Reg., VI, 1. Cf. III Reg., XVIII, 4, etc.

3° Le fondateur des écoles de prophètes fut aussi le *fondeur de la royauté* en Israël; il sacra Saül, au nom de Dieu, et le réprouva, montrant en lui ce que ne devait pas être le monarque hébreu; il sacra aussi David, le chef de la dynastie de Juda, le père du Messie et le modèle du roi selon le cœur de Dieu, malgré quelques écarts. Il ne vit pas régner David; d'autres prophètes devaient continuer auprès de ce prince l'œuvre qu'il avait inaugurée; mais en face de Saül, dont un homme d'un grand caractère et d'une puissante autorité déjà acquise pouvait seul dominer le caractère violent, impétueux et mobile, il représenta l'indépendance de la loi morale et la volonté divine, supérieure à tous les caprices des souverains. Lorsqu'il adresse à Saül cette parole si profonde: *Melior est obedire quam victima; et auscultare magis quam offerre ad-
ipem arietem*, I Reg., XV, 22, il nous montre quel rôle vont jouer les prophètes à la cour des rois; en même temps que, par ce mot, le fondateur des écoles prophétiques nous pré-
pare de loin aux révélations de l'Évangile.

§ II. — Règne de SAÛL, I Reg., XII-XIII.

Caractère général. — Débats et actions glorieuses. — Déclin et chute.

483. — Caractère général du règne de Saül.

1° Le règne de Saül se compose de deux parties complètement différentes: la première nous le montre tout à la fois l'Élu de Dieu et l'Élu du peuple, parvenant au trône non par usurpation ni par voie de conquête, mais par la volonté libre et le consentement de tous les intéressés, et répondant aux vœux de Dieu sur sa personne; c'est la période glorieuse du début, I Reg., IX-XI; XII, 1-5, 15-23; XIV. La seconde partie nous le fait voir infidèle à sa mission, désobéissant aux ordres de Dieu, rejeté par lui et se précipitant à sa ruine, XV-XXII.

2° Ces deux moitiés de l'histoire du premier roi des Hébreux

paraissent contradictoires et inconciliables. Pourquoi est-il l'Élu de Dieu, s'il doit manquer à sa vocation, ou pourquoi manque-t-il à sa vocation, si Dieu l'y a appelé? Nous rencontrons ici le même mystère que dans la vie du traître Judas. Le choix divin ne détruit pas la liberté humaine; la grâce ne s'impose pas; même celui que le Seigneur désigne peut être entre ses mains un instrument inflexible et rebelle. La Providence sait d'ailleurs tirer le bien du mal. Saül prépara David. David fut le vrai type du roi théocratique, mais il n'aurait jamais été ce qu'il fut, si son prédécesseur n'avait été victime de sa révolte. Il fallait que le premier roi d'Israël fût un exemple pour tous ceux qui devaient venir après lui, et qu'il leur apprît, par ses malheurs, que le chef du peuple de Dieu ne pouvait pas le gouverner comme les autres monarques de l'Orient gouvernaient leurs sujets. De plus, les Hébreux eux-mêmes méritaient d'être châtiés, et ils le furent en Saül et par lui: ils avaient rejeté la royauté divine, I Reg., VIII, 7, ils avaient manqué de confiance en Dieu; ils en sont punis par les malheurs de leur premier roi.

484. — I. Débats et actions glorieuses de Saül.

1° Saül, « le demandé », se distinguant par ses *qualités physiques et morales*; il était l'homme le plus grand d'Israël, I Reg., IX, 2; cf. X, 23, un véritable héros d'Homère. Dans la tradition musulmane, il n'est connu que sous le nom de *Thalout*, « le grand ». La force, dans les guerres de cette époque, où l'on combattait de près et souvent corps à corps, était une qualité précieuse pour un roi. Il était également *electus et bonus*, non erat vir de filiis Israël melior ipso, I Reg., IX, 2. On a prétendu que Samuel l'avait choisi pour roi, parce qu'il le considérait comme un homme insignifiant, qui, privé de tout appui extérieur, à cause de la bassesse de sa famille, I Reg., IX, 24, serait entre ses mains l'instrument aveugle de son ambition. Le texte sacré nous le représente au contraire comme l'homme le mieux doué pour remplir la haute dignité à laquelle il était appelé.

2° La situation des Hébreux était alors *critique*. Les Philis-

tins faisaient peser sur tout le pays un joug fort dur (1); ils avaient pénétré jusqu'au cœur du pays. C'était la nécessité de se défendre contre eux qui avait surtout poussé les Israélites à désirer un roi, capable de se mettre à la tête des armées et de les conduire à la guerre (2). Les reproches qu'on avait à faire aux fils de Saül, I Reg., viii, 1-3, furent l'occasion, non la cause principale de la demande d'un chef souverain, I Reg., viii, 20; xii, 12.

3° Saül se montra digne du choix de Dieu par son énergie et par son courage. Il délivra Jabès de Galaad assiégée, et remporta de grands avantages sur les Philistins. Il commença aussi bientôt à organiser son royaume. Il pensa d'abord à créer une armée permanente et il en établit le noyau en choisissant trois mille guerriers (3). Son cousin Abner reçut le titre et les fonctions de général, I Reg., xiv, 50. Il institua aussi une garde du corps, d'où il tira ses courtiers et ses messagers; c'étaient des Benjamites, I Reg., xxi, 7, grands et beaux, dit Joseph (4). David en devint le chef après sa victoire sur Goliath. Le prince de la milice et le chef des gardes jouissaient du privilège de s'asseoir à la table du roi, avec son fils Jonathan, I Reg., xx, 25. Le texte sacré mentionne un autre officier royal, un Iduméen ou Syrien, Doeg, sorte de *comes stabuli*, chargé des écuries du roi. Le grand-prêtre, de la maison d'Elhamar, Achimélech ou Achias, était aux ordres du roi pour consulter l'éphod, quand le prince le désirait, I Reg., xvi, 3.

4° Saül n'eut pas de capitales; il continua à demeurer à Gabaa où il était né (5); il commença néanmoins à s'entourer d'un certain faste royal. Il était toujours armé de sa lance, même en temps de paix, I Reg., xxiii, 10; xix, 9; pendant ses repas, xx, 33; quand il dormait, xxvi, 11, à

(1) I Reg., ix, 16; x, 5; xii, 14, 6, 17-23; xiv, 21; Cf. vii, 13.

(2) I Reg., viii, 2; ix, 16; x, 1, 19, 27; xii, 2; xiii, 14; xxx, 30.

(3) I Reg., xiii, 2; xxiv, 3; xxvi, 2. Cf. I Par., xii, 39.

(4) Ant. jud., VI, vi, 6. Cf. I Reg., xvi, 15, 17; xxii, 14, 17; xxvi, 23.

(5) I Reg., x, 4; xiii, 15, 16; xiv, 16; xv, 34; II Reg., xxi, 6; xxiii, 20.

plus forte raison sur le champ de bataille, II Reg., i, 6. En campagne il portait un bracelet à son bras et un diadème sur la tête, II Reg., i, 10.

5° La création d'une armée lui permit de faire pour la première fois, depuis la conquête de la Palestine, des guerres offensives. Les Judges n'avaient jamais pu en entreprendre, parce qu'ils n'avaient sous leurs ordres que des volontaires qui prenaient les armes uniquement sous le coup de l'oppression. Saül attaqua les peuplades voisines, Moab, Ammon, l'Idumée, Saba et enfin Amalec. Ces combats firent sa gloire, mais ils devinrent aussi l'occasion de ses fautes et de sa chute.

485. — II. Déclin et chute de Saül.

4° La chute de Saül fut causée par ses défauts et par ses fautes. Le premier roi d'Israël était impétueux, téméraire, quelquefois inconsidéré, I Reg., xiv; il manquait de cette ferme confiance en Dieu qui fait espérer contre toute espérance, I Reg., xii, 9-12, et de cette soumission à la parole divine qui devait être l'une des principales qualités d'un roi d'Israël, I Reg., xiii et xv. Après quelque temps de règne, se sentant de plus en plus maître, il comprit le gouvernement à sa manière et voulut être indépendant du prophète Saül, qui représentait le Seigneur auprès de lui; c'était briser la théocratie et établir le despotisme oriental là où le prince ne devait être que le lieutenant de Jéhovah. A la vue de son insolence, qui se manifesta deux fois, dans l'oblation d'un sacrifice, I Reg., xiii, 8-14, et dans la conservation d'Azag, roi des Amalécites, I Reg., xv, 14-33, Samuel se retira et l'abandonna à lui-même. Saül, n'ayant plus de frein pour le retenir, se laissa aller à tous ses caprices. L'esprit bon le quitta; l'esprit mauvais s'empara de lui, I Reg., xvi, 14; il devint méchant, basement jaloux de sa dignité et de son pouvoir, et cette jalousie le poussa jusqu'au crime. Le châtiement suivit de près: la folie survint, et il fut désarmé en proie à de fréquentes attaques de sombre mélancolie.

2° Dieu choisit alors pour le remplacer un homme selon son cœur, David, fils d'Isaï, de la tribu de Juda, I Reg., xv. Il prépara l'avènement de son élu au trône en lui faisant terrasser le géant Goliath, xvii. Ce triomphe éclatant manifesta les généreux sentiments de David en même temps que la malice du roi. Saül persécuta le jeune héros, et il conçoit pour lui une telle haine qu'elle le porta au massacre inqualifiable des 85 prêtres de Nobé, xxii, 9-23, considéré par Joseph comme son plus grand crime, *Ant. jud.*, VI, xii, 7.

3° La fin de son règne fut aussi triste que les commencements en avaient été brillants. Il vit l'ennemi héréditaire d'Israël, les Philistins, dont la défaite avait illustré ses premières années, se relever plus forts et plus puissants que jamais. Chargé du poids de ses fautes, se sentant abandonné de Dieu et indigné de sa protection, son courage l'abandonne, et, violant la loi qu'il a renouvelée lui-même contre la divination, il recourt aux pratiques superstitieuses; il va consulter, auprès de la pythonisse d'Endor, ce Samuel qu'il n'avait pas écouté pendant sa vie et dont il réclame les conseils après sa mort. Il y apprend la fin tragique qui lui était réservée, I Reg., xxviii, 7-25.

4° La scène d'Endor fut-elle une imposture ou une véritable apparition? Eustathius et un certain nombre de Pères ont cru à l'imposture; les Septante, I Par., x, 43, Joseph, *Ant. jud.*, VII, xiv, 2, 3, Origène et bien d'autres ont considéré l'apparition comme réelle, et le texte semble leur donner raison. Cf. *Eccli.*, xlii, 23. Cependant S. Augustin hésite (1). Plusieurs saints docteurs croient que le démon intervint dans cette circonstance.

5° Le lendemain, Saül tombait vaincu, avec ses enfants,

(1) Cf. la dissertation de Léon Allatus, *De Enophrimytho*, dans les *Critici sacri*, t. II, col. 117-162. — Le sorcier d'Endor est appelé, dans l'original, *בְּרִיַּת אֵדֹר*, *le brith 'ed*, I Reg., xlviii, 7, c'est-à-dire « maîtresse d'outre », Job, xxxii, 19. Comment maîtresse d'outre signifie-t-il sorcier? Les Septante et les rabbins semblent nous en fournir l'explication en traduisant par *ventrilique*. — S. Jérôme a traduit par « pythonisse ». Cf. Guénée, *Lettres de quelques Juifs*, éd. de 1827, t. III, p. 378.

sur les hauteurs de Géboué. Ainsi périt le premier roi, après avoir démenti les plus belles espérances laissant à ses successeurs de salutaires leçons. Il parut celui à qui il avait voulu arracher la vie : David sur sa mort une belle et touchante élégie (1).

§ III. — REGNE DE DAVID (1050-1010), II Reg., 1-xxiv.

David vivait son avènement au trône. — Organisation du royaume. — Jérusalem capitale. — Institutions militaires. — Organisation religieuse. — Règlement des vers. — Conquêtes. — Piété; fautes; expiation. — Prophétie messianique faite à David. — Tableau des Premiers historiens de David.

486. — Vie de David avant son avènement au trône.

David, « le bien-aimé » (2), était le plus jeune des enfants d'Isaï ou Jessé, de la tribu de Juda, I Reg., xvii, 12. Il naquit à Bethléem (3). Dieu le choisit pour le faire roi tandis qu'il gardait les troupeaux (4). C'est peut-être pendant qu'il menait la vie pastorale qu'il composa les Ps. xxii, viii, xviii, xxviii (5). C'est certainement à cette époque qu'il devint

(1) I Reg., i, 18-27. Cette élégie portait le nom de chant de larc, *qeneth*, 5. 18. Elle est composée avec beaucoup d'art. Il y a deux vers d'introduction et deux de conclusion; les derniers mots du 5. 19 sont les mêmes que les premiers du 5. 27. Les vers du 5. 27 sont plus courts, comme terminant le poème. — L'élégie elle-même renferme cinq strophes très distinctes par le sens. La première et la seconde, la quatrième et la cinquième, sont de quatre vers; la troisième formant le milieu, a six vers et est ainsi de tous points la plus longue. — Introduction, 18-19; Thème de l'élégie, — 1^{re} strophe, 20 — La douleur ne doit pas s'éteindre, afin de ne pas mépriser les ennemis. — 2^e strophe, 21; Malédiction contre Goliath, où les héros sont touchés. — 3^e strophe, 22-24; Éloge combiné de Jonathan et de Saül. Les deux parties de cette strophe médiane sont syntactiques. — 4^e strophe, 25; Éloge particulier de Saül; les filles d'Israël doivent le pleurer. — Répétition du refrain. — 5^e strophe, 26-29; Éloge particulier de Jonathan, son ami. — Conclusion et refrain, 27. — On peut comparer, au point de vue littéraire, le poème de David à l'ode xx du 1^{er} livre d'Horace, et à l'élégie de Malherbe à Duperrier sur la mort de sa fille.

(2) Sur David, on peut voir S. J. Guezze, *De Davide et Sancte hominis tres*, t. LIV, col. 671-708; H. Weiss, *David und seine Zeit*, Münster, 1880.

(3) Cf. I Par., xi, 17; II Reg., xii, 37, 38; Jer., xii, 47; Luc., ii, 4.

(4) I Reg., xvi; II Reg., vii, 9; Ps. lxxvii, 70-72.

(5) Nous trouvons des reminiscences de sa vie à cette époque dans Ps. viii, 2; xvi, 20, 21.

egregius *Psaltes Israel* (1), et qu'il trempa son courage dans ses luttes contre les animaux sauvages, I Reg., xvii, 34-36. Après l'avoir ainsi préparé d'avance et de loin à sa haute destinée, Dieu l'y prépara plus immédiatement encore : 1^o en le faisant appeler à la cour pour y calmer, par ses chants, les accès de fureur du roi, xvi, 17-23 ; 2^o par sa victoire sur Goliath, xvii, cf. Ps. cxliii ; 3^o par l'amitié indissoluble qui le lie à Jonathan, xviii, 1, etc. ; 4^o par son mariage avec Michol, fille de Saül, xviii, 27 ; 5^o par la réputation que lui attire sa magnanimité envers son beau-père, quand celui-ci le poursuivait pour le faire périr, David lui laisse deux fois la vie, xxiv ; xxvi ; 6^o par la manière dont il se forme à la guerre, durant cette persécution, xxvii ; xxx ; 7^o par la popularité que lui procurent ses premiers psaumes (2).

481. — I. David organisant du royaume.

Après la mort de Saül, David fut reconnu roi par la tribu de Juda et régna sept ans à Hébron. Pendant ce temps, les autres tribus refusèrent de le reconnaître, par fidélité au sang de Saül. Le fils de Jessé a exprimé dans le Ps. xxvi les sentiments de piété et de confiance en Dieu qui remplissaient alors son cœur. Quand Abner, le principal soutien du parti benjaminite, eut été tué par Joab, tout Israël se soumit à David. Il inaugura son nouveau titre de roi des douze tribus par la prise de la citadelle de Jérusalem sur les Jebuséens, et il fit de cette ville sa capitale. Par là, il devint le véritable fondateur du royaume d'Israël. En lui donnant une tête et un centre, il cessa d'être un simple chef de peuple, comme l'avait été Saül, comme l'étaient les chefs des tribus voisines, maîtres sur leur territoire, mais ignorants de toute adminis-

(1) II Reg., xxiii, 1 ; cf. Amos, vi, 5 ; Eccli., xlvii, 8.

(2) Les péripéties de la persécution de Saül sont racontées en détail et il est important de les bien connaître pour l'intelligence d'un certain nombre de psaumes. Pour la vie de David 1^o à la cour de Saül, après sa victoire sur Goliath, voir I Reg., xviii, 2-11, 18 ; 2^o sa fuite de la cour, I Reg., xii, 18-xxi, 18 ; cf. Ps. lxxviii, xxxiii ; 3^o son existence errante comme proscrit, I Reg., xxix-xxxi ; cf. Ps. vi et vii ; 4^o son séjour chez les Philistins, I Reg., xxvii-II Reg., i.

tration et sans relations suivies au dehors. Il commença à être un vrai monarque, comme les rois d'Égypte et d'Assyrie, avec une organisation politique et une administration régulière qui se maintint et dura, au moins pour le fond, jusqu'à la ruine d'Israël.

482. — 1^o Jérusalem capitale.

Le choix de Jérusalem comme capitale était aussi heureux qu'habile. Sa position centrale, la force de sa situation l'avaient prédestinée à ce rôle (1). Les origines de cette ville sont obscures (2), mais sa gloire devait être incomparable. A partir de David, elle devient véritablement comme le cœur de la Palestine. L'amour qu'elle inspira aux Hébreux éclate en accents admirables, dans les prophètes comme dans les Psaumes, qui en ont décrit avec enthousiasme la force et la beauté. Cf. Ps. cxxi ; lxxxvii. David, Salomon et leurs successeurs la fortifièrent et l'embellirent. Mais elle ne fut pas seulement la cité bien-aimée des Juifs, elle se transfigura sous la plume des prophètes qui en firent la figure de l'Église et du ciel. Encore aujourd'hui, la liturgie catholique, à la suite de l'Apocalypse, donne au séjour des bienheureux le nom de Jérusalem. La capitale de la Judée est devenue comme la patrie originare de tous les chrétiens, et elle tient dans l'histoire religieuse du monde une place incomparablement plus grande que Thèbes ou Memphis, Ninive ou Babylone, la Rome antique ou Athènes.

483. — 2^o Institutions militaires.

L'organisation militaire avait été déjà commencée par Saül, n^o 481 ; elle fut développée et complétée par David.

1^o La persécution de son prédécesseur lui avait fourni le

(1) Voir Poujoulat, *Histoire de Jérusalem*, 5^e éd., 1865, t. I, p. 10-20.

(2) Beaucoup croient que Salem, dont Melchisédech était le roi, était la même ville que Jérusalem, Gen., xiv, 18 ; Heb., vii, 1, 2 ; plusieurs le nient. Le Ps. lxxv, 3, texte hébreu, semble donner raison aux premiers, n^{os} 295, 2^e, et 745, note. La tradition juive place le sacrifice d'Isaac sur le mont Moriah, à l'emplacement où fut depuis construit le temple.

moyen de créer le noyau d'une armée très solide, composée de 600 hommes braves et déterminés, d'un courage à toute épreuve. Ce chiffre de 600 fut naturellement toujours cher à David, et il le conserva plus tard, en donnant aux 600 le nom de *Gibborim*, « les forts », II Reg., xxii, 8-39; I Par., xi, 40-46. Ils furent néanmoins subdivisés dans la suite en trois groupes de 200 hommes chacun et en petites compagnies de 20 hommes, commandées par trente officiers, appelés à cause de leur nombre les *trente*. Chaque dizaine de soldats avait aussi à sa tête un officier subalterne. Les trois commandants de 200 hommes dépendaient du « chef des forts », Abisai, neveu de David, I Par., xi, 20; cf. II Reg., xvi, 9. Les trois capitaines placés sous ses ordres étaient Jesbaam, I Par., xi, 11, ou Adino, II Sam., xxiii, 11, hébreu; Eléazar, I Par., xi, 12; II Reg., xxiv, 9, et Semma, II Reg., xxiii, 11. Plusieurs de leurs trente subordonnés, entre autres Urie l'héthéen, sont également nommés et leurs exploits racontés, I Par., xi, 41; II Reg., xxiii, 39; xi, 3.

2° En dehors de ce corps d'élite, David constitua une armée considérable. De tout temps, tout Israélite capable de porter les armes avait été susceptible d'être appelé à les prendre, mais seulement en cas de guerre; il n'existait d'ailleurs ni cadre ni code de discipline proprement dits. Saül avait cherché pour la première fois, comme nous l'avons vu, n° 484, à organiser la force armée, et c'est sous lui qu'apparaît le premier général en chef Israélite, mentionné dans l'Écriture, Abner. Son successeur sous David fut Joab. Il reçut cette dignité en récompense de l'assaut de Jérusalem, I Par., xi, 6; xxvii, 34. Il était chargé de la direction des opérations militaires en l'absence du roi, II Reg., xii, 26. — Saül n'avait en que 3,000 hommes de troupes permanentes. David partagea le peuple en douze divisions, de 24,000 hommes chacune, et servant, à tour de rôle, un des douze mois de l'année, sous le commandement d'un chef particulier, choisi par le roi; le nom de ces officiers est donné I Par., xxvii, 1-13. L'armée israélite ne se composait que d'infanterie; elle ne possédait ni cavalerie ni chariots, comme en avaient les

Chananéens, les Assyriens et les Égyptiens, à l'exception de quelques chars, II Reg., viii, 4, et de mules au lieu d'ânes, pour les commandants, II Reg., xii, 29; xvii, 9. L'armement ordinaire consistait en lances et en boucliers. Une tradition arabe attribue à David l'invention de la cotte de mailles.)

3° Sous le premier roi d'Israël, il existait déjà une *garde du corps*. Le nouveau souverain y introduisit, si l'on peut en juger par les noms, des mercenaires étrangers, les Kéréthites ou Crétois et les Péléthites, ainsi que des Philistins de Geth, II Reg., xv, 18. Leur chef était un hébreu de race sacerdotale, le fils du prêtre Joiada, Banaïas, II Reg., viii, 18; xx, 23; III Reg., i, 38, 44.

490. — 3° Organisation religieuse.

David, en transportant à Jérusalem l'arche d'alliance et en faisant de cette ville le centre du culte du vrai Dieu, organisa le service religieux et traça plusieurs réglemens importants. Il divisa les enfans d'Aaron en 24 familles, 16 descendant d'Eléazar et 8 d'Ichamar, chacune d'elles devait remplir à tour de rôle, pendant une semaine, les fonctions sacerdotales, I Par., xxiv. Nous retrouvons cet ordre encore observé au commencement de l'ère chrétienne, dans l'histoire de Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, Luc, i, 3-9. Le dénombrement des Levites permit de constater qu'ils étaient 38,000. David les partagea en quatre classes : 24,000 pour les offices divers qu'il fallait remplir dans la maison de Dieu; 6,000 pour rendre la justice; 4,000 pour portiers et enfin 4,000 comme chantres. Ces derniers étaient distribués en 24 chœurs hebdomadaires, I Par., xxiii, xxv; xxvi. Les chantres avaient pour chefs Asaph, Héman et Idithun, dont nous retrouvons les noms en tête de plusieurs psalmes.

491. — 4° Réglemens divers.

La sollicitude de David ne s'étendit pas seulement à l'armée et à la religion, elle embrassa les sujets les plus divers. Il eut à cœur les intérêts pastoraux et agricoles, I Par., xxvii,

26-31; il ne négligea point les finances, I Par., xxvii, 25; il créa un collecteur d'impôts, Aduram, II Reg., xx, 24; cf. III Reg., xii, 18; iv, 6; il veilla à la bonne administration de la justice, I Par., xxvi, 29-32; pour que son pouvoir pût se faire sentir également partout, il donna un chef à chaque tribu, I Par., xxvii, 16-22. Il eut aussi une sorte de conseil privé, I Par., xxvii, 32-33; II Reg., xv, 37; xvi, 19, avec un scribe ou secrétaire, II Reg., xx, 25; I Par., xxvii, 32; un historiographe, II Reg., xx, 24.

492. — II. Conquêtes de David.

David était un grand guerrier, en même temps qu'un habile organisateur. L'armée qu'il avait créée lui servit à agrandir son royaume et à l'étendre aux plus lointaines limites qu'ait jamais atteintes la puissance israélite. Dix ans après la prise de Jérusalem, il avait soumis à l'onest, les Philistins, II Reg., viii, 1; I Par., xviii, 1; à l'est, les Moabites, II Reg., viii, 2; xiii, 20; au nord-est, jusqu'à l'Euphrate, les Araméens ou Syriens, II Reg., viii, 3; cf. Gen., xv, 18; au sud, les Iduméens, II Reg., viii, 14; Ps. lxx; cvii, 7-13; et enfin, au sud-est, les Ammonites, II Reg., x, 1-19; xii, 26-34. A la fin de toutes ces guerres, David composa le Psaume xvii, *Diligam te, Domine*.

493. — III. Piété de David; ses fautes; leur expiation.

1° Plus admirable encore que ses talents administratifs et militaires était la piété de David (1). Elle éclate dans une foule de traits de son histoire, et en particulier dans le projet qu'il forma d'élever un temple au Seigneur; mais c'est surtout dans les Psaumes qu'elle brille sous le plus beau jour. Depuis qu'il a fait entendre pour la première fois ses chants inspirés, juifs et chrétiens n'ont pas cessé de les répéter; ils sont devenus la prière universelle, l'aliment de la piété de toutes les âmes dévouées à Dieu.

2° B y eut cependant des taches dans la vie de ce grand roi

(1) Voir le beau passage de S. Aug., *Contra Faustum*, xlii, 66; I. xlii, col. 131-132.

et de ce grand saint (1), mais la Providence les lui fit expier, et sa pénitence fut si parfaite qu'il est devenu le modèle de tous les pécheurs repentants. Il accepta avec une pleine résignation tous les châtements que Dieu lui envoya, la mort du premier fils de Bethsabée, la révolte d'Absalom, etc. Lorsque le prophète Nathan lui avait reproché ses crimes (2), il n'avait répondu que ces mots : *Peccavi Domino*, II Reg., xii, 13; ce n'est pas contre Bethsabée, contre Uri, qu'il avait péché, c'était contre son Dieu. Quand Sannai avait reproché à Saül ses désobéissances, celui-ci avait cherché ses excuses : *Necessitate compulsus obtuli holocaustum*, I Reg., xiii, 12, avait-il dit une première fois; la seconde, il avait répondu par le même mot que David : *Peccavi*, I Reg., xv, 24, 30, mais ce mot n'avait pas le même sens dans sa bouche, il désirait seulement, pour conserver son prestige sur Israël, obtenir extérieurement le pardon de son péché; il n'éprouvait aucun regret au fond du cœur. Le commentaire du mot de Saül nous est fourni par ses paroles : *Peccavi, sed nunc honora me coram senioribus populi mei, et revertere mecum*, I Reg., xv, 30. Le commentaire du *peccavi* de David nous est donné par lui-même dans le Ps. l., *Miserepe mei, Deus*.

494. — IV. Prophétie messianique faite à David.

Dieu récompensa David de ses vertus et de sa pénitence en lui conférant le don de prophétie qui se manifesta dans ses Psaumes, et surtout en le choisissant pour être l'aïncé du Messie. Le prophète Nathan lui fit, au nom du Seigneur, les

(1) Voir Hansberg, *Histoire de la révelation biblique*, trad. Gochelier, t. I, p. 262-264.

(2) Après avoir raconté à David qu'on riche s'était emparé de la brebis unique d'un pauvre, Nathan dit au roi : le riche, c'est vous-même. *Tu es l'âne sûr*, II Reg., xii. — L'apologue de Nathan est un chef-d'œuvre. « Quelle admirable parabole que celle de la brebis du pauvre, dit Saint-Mère Girardin, *La Parabole et les Paraboles*, 1667, t. I, p. 95-99. Quelles péripéties ! quel coup de théâtre que ce mot : *C'est moi qui étais cet homme!* Comme l'allégorie se dissipe à l'instant ! Comme le usage crève et comme la foudre éclate ! — On sait quel usage fit un prédicateur célèbre du *Tu es l'âne sûr* dans un sermon prêché devant Louis XIV.

plus magnifiques promesses, II Reg., vii, 8-16. Il est manifeste, par tous les détails que contient le discours de Nathan, qu'un grand nombre d'entre elles se rapportent à Salomon, en qui elles eurent en effet leur accomplissement; mais la substance de la promesse ne fut pas épuisée en sa personne. La triple répétition, *in sempiternum*, v. 13, *in aeternum jugiter*; v. 16, l'établissement du trône de David à jamais, *thronus tuus erit firmus jugiter*, indiquent assurément un temps qui s'étend au delà de l'époque de Salomon et marquent la durée éternelle de la race de David. Sa race vit en effet à jamais, car Jésus-Christ, son fils, vit dans les siècles des siècles. Cf. Heb., i, 5, 8; xiii, 8 (1).

David a vu lui-même, dans ses Psaumes, la gloire ainsi que les humiliations du Sauveur qui devait naître de lui, et dont il fut la figure dans ses persécutions et dans ses triomphes; Nous aurons à étudier plus loin ses prophéties. Avant de quitter la terre, dans ses *notissima verba*, II Reg., xxii, 4, il salua ce Dominateur qui devait venir régner sur les hommes par la justice et dans la crainte de Dieu, ih., 3. C'était une digne fin d'un si grand homme (2).

196. — Tableau des principaux événements historiques de David propres à éclaircir les événements de sa vie et de son règne.

1^o I Reg., xvii, 34-37 : Vie pastorale et allusions à ses souvenirs d'enfance; Ps. vii, 2; viii; xiiii, xxi, 20-21; xxii; xxxiii.

2^o I Reg., xviii, 23-31, David vainqueur de Goliath, Ps. xvii; cxliii (Ps. cxi dans les Septante).

3^o I Reg., xix, 12 : David s'enfuit de sa maison, Ps. lxxiii.

4^o I Reg., xi, xxvi : David fugitif mène une vie errante, Ps. vi, vii.

5^o I Reg., xxi, 10-15 : David à la cour du roi philistin Achis, Ps. xxxiii; lvi.

6^o I Reg., xxii, xxiv, 4 : David dans la caverne, Ps. cxli; cxlii.

7^o I Reg., xvii, 5 : David dans le désert de Juda, Ps. lxxii.

8^o I Reg., xxii, 9 : David trahi par Doeg l'Iduméen, Ps. lvi.

9^o I Reg., xxiii, 19; xxvi, 1 : David à Ziph, Ps. lxxi.

10^o I Reg., xxiv, 4 : David à Engaddi, Ps. i.

(1) Voir, sur cette prophétie, Mgr Meignan, *Prophéties messianiques; Les prophéties contenues dans les deux premiers livres des Rois*, p. 193-182.

(2) Voir également sur cette prophétie Mgr Meignan, *ibid.*, p. 483-209.

11^o I Reg., xii, xxvi : Souvenirs de sa vie errante, Ps. xvii; xxv; xxx (cf. v. 21); xxxvi.

12^o I Reg., i, 18-27 : Éloge sur la mort de Saül et de Jonathas, n^o 485.

13^o I Reg., ii, 1 : David à Hébron avant son sacre, Ps. xxvi.

14^o I Reg., v, 6-9 : David et Jérusalem, Ps. cxvi (postérieur à David).

15^o I Reg., vi : David et l'arche. La translation de l'arche est la sujet qui a inspiré le plus de chants au saint roi. Nous n'avons pas moins de douze psaumes composés en cette circonstance, comme nous l'apprenons par leur titre ou par leur contenu. Les Ps. xxviii; xxx; xiv; c; lxxvii; xxviii, paraissent avoir été destinés à chanter l'entrée de l'arche d'alliance dans la vieille citadelle des Jeboussiens; le Ps. xxiii peut être considéré comme l'inauguration du nouveau nom par lequel Dieu est souvent appelé désormais : Dieu des armées ou Sabaoth, Ps. xxv (Vulg., xxxii), 10; cf. II Reg., vi, 2, n^o 466, 5^o. Le Ps. civ fut chanté à la clôture de la fête, d'après I Par., xvi, 8-36. Les Ps. civ; cv; cxv (cf. pour ce dernier, I Par., xv, 20, 21) et cxxx, quoique celui-ci ne paraisse pas être de David, se rapportent également à cette solennité.

16^o I Reg., vii, 2 : David se propose de construire le temple. Sur ce fait, voir Ps. cxxii, déjà indiqué au 1^{er}.

17^o I Reg., viii, 1; 3, 7; I Par., xviii, 1 : David vainqueur de Moab, d'Ammon et de la Syrie, Ps. lxx; cxvii.

18^o I Reg., xii : David pécheur repentant, Ps. i; xxxi.

19^o I Reg., xv, 44 : David et la révolte d'Absalom, son fils, Ps. iii, peut-être aussi Ps. iv, etc.

20^o I Reg., xvi, 21-23 : David et la trahison d'Achitophél, Ps. cv; cxviii; cxvii.

21^o I Reg., xvii : David en fuite devant Absalom, Ps. cxlii.

22^o I Reg., xvii, 22 : David au delta du Jourdain, Ps. xli.

23^o II Reg., i : Sacre de Salomon, Ps. lxxxi.

24^o II Reg., xxi, 1-7 (en dehors du livre des Psaumes) : Le dernier Psaume de David.

§ IV. — Règne de Salomon (1015-975), III Reg., i, xi.

Abîgé sommaire. — Le sceptre de Sionnaïm.

196. — Coup d'œil sur le règne de Salomon.

Salomon est célèbre par sa sagesse, sa magnificence, ses constructions, ses richesses, son commerce, ses écrits (Pro-

verbes, Cantique des cantiques, Ecclésiaste) et sa chute déplorable; son règne dura 40 ans. Son historien raconte 1° son avènement au trône et l'affermissement de son pouvoir, III Reg., 1-11; 2° le développement de sa puissance par son mariage avec la fille du pharaon, et la gloire que lui acquiert sa sagesse, don surnaturel de Dieu, manifestée principalement dans le jugement des deux mères, III; 3° il fait connaître les perfectionnements que le nouveau roi apporta au système administratif de David, son père (n° 491), IV; 4° il décrit en détail l'œuvre la plus importante de Salomon, c'est-à-dire la construction du temple de Jérusalem, V-VII, et la dédicace solennelle qu'il en fit, VIII-IX, 45; 5° il célèbre la gloire que lui acquit sa splendeur, la visite de la reine de Saba, ses grandes entreprises commerciales (1) et les revenus qu'elles lui procurèrent, IX, 10-X; 6° enfin il trace le tableau de ses dernières années assombri par l'idolâtrie dans laquelle le firent tomber les femmes étrangères qui étaient devenues ses épouses, et par les menaces prophétiques d'Alïas le Silonite, XI, 29-39. On ignore si Salomon se convertit avant sa mort.

497. — Le temple de Salomon.

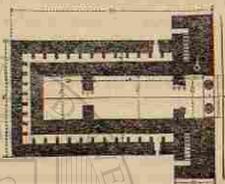
1° La plus grande œuvre de Salomon fut la construction du temple de Jérusalem. Il importe, pour l'intelligence de tous les livres de la Sainte Ecriture postérieurs à cette époque, d'en avoir une idée nette et précise.

2° Le temple fut construit sur le mont Moriah, dans la partie nord-est de Jérusalem, sur des fondements qui nécessitèrent des travaux gigantesques. Il consistait en un édifice de proportions relativement restreintes et en plusieurs grandes cours. L'édifice, *Beth Jehovah* ou *maison de Dieu*, était rectangulaire; il comprenait trois parties: un vestibule, *Bulâm*; le Saint, *Qodesch* ou *Hekal*, et le Saint des saints,

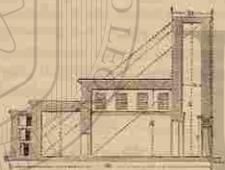
(1) Sur le voyage de la flotte de Salomon à Ophir, c'est-à-dire très probablement à la côte occidentale de l'Inde, de même que sur tout le règne de ce roi, on peut voir, pour les développements, *La Bible et les découvertes modernes*, t. III, p. 427-554.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
 DE BIBLIOTECAS

TEMPLE DE SALOMON.



Plan.



Coupe longitudinale.



Coupe transversale.



Facade.

Debir ou *Qodesch haqqodaschin*. Le *Saint des saints*, ayant dix mètres dans ses trois dimensions, était séparé du *Saint* par un mur et par une porte devant laquelle était suspendu un voile ou tapis, II Par., III, 14; Matth., xxvii, 51; Marc., xv, 38; Luc, xxiii, 45. Il contenait l'arche d'alliance que deux chérubins, de forme colossale, couvraient de leurs ailes étendues, et les tables de la loi, III Reg., viii, 9; II Par., v, 10; Heb., ix, 4. Le *Saint*, élevé de quinze mètres et long de vingt, renfermait l'autel des parfums, n° 383, dix chandeliers d'or à sept branches et dix tables d'or sur lesquelles on plaçait les pains de proposition. En avant du *Saint* s'élevait le vestibule ou portique, de cinq mètres de longueur, de dix de largeur, et probablement de trente de hauteur. Il était séparé du *Saint* par une porte à deux battants, en bois de cyprès doré. Aux côtés latéraux de l'édifice étaient adossées de petites cellules.

3° La maison de Dieu n'était pas destinée à servir, comme nos églises, de lieu de réunion aux fidèles; c'était exclusivement la demeure du Seigneur, inaccessible aux mortels. Aucun Israélite ne pouvait y entrer. Seuls, les prêtres avaient le droit de pénétrer dans le *Saint*. Quant au *Saint des saints*, il était fermé à tous, au grand-prêtre lui-même, qui n'y avait accès qu'une fois par an.

4° Les cérémonies du culte et les assemblées des adorateurs de *Jehovah* avaient lieu dans les parvis ou cours fermées qui entouraient le sanctuaire. 1° Une première cour était réservée aux prêtres et aux lévites. Là était l'autel d'airain ou autel des holocaustes, sur lequel brûlait un feu perpétuel et sur lequel on offrait les sacrifices sanglants. A côté, étaient la mer d'airain et les divers ustensiles nécessaires pour l'immolation des victimes. 2° Une autre cour, appelée Parvis extérieur, d'un niveau plus bas que la précédente, nommée Parvis intérieur, était réservée, à l'exclusion des incirconcis, aux Israélites, qui assistaient de là à la célébration des sacrifices. Salomon n'eut pas le temps de l'achever; elle ne fut terminée que par ses successeurs (1).

(1) Voir la planche représentant le temple.

§ V. — HISTOIRE DES ROYAUMES SÉPARÉS DE JUDA ET D'ISRAËL (975-721), III Reg., x-xiv Reg., xvii.

498. — Division et analyse sommaire de l'histoire de cette époque.

1° Après la mort de Salomon et en punition de son infidélité, dix tribus cessèrent d'obéir à Roboam, son fils et son successeur, parce qu'il refusa imprudemment d'alléger les charges publiques. Jéroboam devint leur roi, et le nouveau royaume prit le nom d'Israël, tandis que la maison de David régna, au sud, sur Juda, avec Jérusalem pour capitale. Afin de détourner ses sujets d'aller au temple, ce qui aurait pu les amener à revenir sous le sceptre de son rival, Jéroboam fit un schisme religieux en même temps qu'un schisme politique : il établit deux veaux d'or, destinés vraisemblablement, comme étant les symboles de la force, à représenter Jéhovali sous une forme sensible, l'un à Béthel et l'autre à Dan. La division entre les enfants de Jacob dura jusqu'à la ruine du royaume des dix tribus, en 721.

2° L'histoire de cette époque est partagée en trois parties; dans chacune d'elles, l'auteur des Rois présente sous une forme synchrone le tableau des événements qui s'accomplissent au Israël et en Juda. — 1° Période de luttes entre Israël et Juda : à la suite de la division des deux royaumes, ils sont en guerre l'un contre l'autre, jusqu'à l'avènement d'Achab, III Reg., xii-xvii, 28. — 2° Période de paix entre Israël et Juda. La maison d'Achab s'allie avec la famille de David; elle introduit en Israël le culte de Baal, malgré les prophètes Élie et Elisée; elle combat contre la Syrie et entraîne Juda dans des démêlés qui deviennent funestes à l'un et à l'autre, et se terminent par la mort violente de Joram d'Israël et d'Oschozias de Juda, III Reg., xvi, 29-IV Reg., xi. — 3° Nouvelle période de luttes entre la Palestine du Nord et la Palestine du Sud, depuis l'avènement de Jéhu au trône de Samarie et l'usurpation d'Atthalie à Jérusalem jusqu'à la ruine du royaume des dix tribus, la 6^e année d'Ézéchias de Juda, IV Reg., xi-xvii.

3° Pendant ces trois périodes, c'est-à-dire pendant toute la

durée du royaume d'Israël, pas un seul de ses rois n'est fidèle à Dieu; ils sont punis de leur idolâtrie par les maux qui accablent leur famille et eux-mêmes; les dynasties se succèdent avec rapidité. Le nombre des rois d'Israël fut de dix-neuf : ils appartiennent à sept familles différentes. — En Juda, la dynastie de David résiste à tous les coups; la plupart des descendants du saint roi succombent aux séductions du polythéisme; quelques-uns cependant sont fidèles, et Dieu tient les promesses qu'il a faites à la race bénie d'où doit sortir le Messie.

499. — Élie et Elisée.

Les deux plus grandes figures de cette époque sont Élie et Elisée. Les Bollandistes appellent Élie le *Thesbite* : *prodigious Thesbite* (1). Aburhanel dit de lui : *Omnium suæ ætatis prophetarum facile princeps, et si a Mose discesserit, nulli secundus* (2). C'est, en effet, de tous les personnages de l'Ancien Testament, celui qui a été peint avec les plus vives couleurs. Ses apparitions rares, soudaines et courtes, son courage indomptable et son zèle de feu, l'éclat de ses triomphes, son voyage au Sinaï, ses miracles, son enlèvement au ciel, la calme beauté de sa présence sur la montagne de la Transfiguration, tout cela jette autour de sa personne une auréole incomparable. Son portrait est du reste si bien tracé, ainsi que celui de son disciple Elisée, par l'auteur des Rois, qu'il suffit de lire le texte sacré pour en garder à jamais le souvenir. L'un et l'autre furent les intrépides champions de Dieu contre l'impie; ils furent comme le type des prophètes d'action et remplirent parfaitement le rôle pour lequel Dieu suscitait ces hommes, qu'il remplissait de son esprit, à qui il révélait l'avenir et confiait le pouvoir d'opérer des miracles. — Le souvenir d'Élie vit toujours sur le Carmel et dans l'ordre qui porte ce dernier nom (3).

(1) *Acta Sanctorum*, L. v. julii, p. 4.

(2) Smith's *Dictionary of the Bible*, L. v. p. 521. Cf. Euseb., *xlviii*, 13-18.

(3) Voir dans les *Acta Sanctorum*, loc. cit., *De S. Elia propheta in Palaestina commentarius historicus, de cultu, gestis, ruptis et reditu*, p. 4-22.

§ VI. — HISTOIRE DU ROYAUME DE JUDA DEPUIS LA CHUTE DU ROYAUME D'ISRAËL JUSQU'À LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE (721-538), IV Reg., VIII-XV.

560. — Division et analyse sommaire de l'histoire de cette époque.

Le royaume d'Israël avait servi, de fait, de boulevard au royaume de Juda contre les invasions assyriennes, qui menaçaient à cette époque toute l'Asie occidentale. Quand Sennacherib eut succombé sous les coups des rois de Ninive, Jérusalem n'eut plus rien pour la protéger contre ces redoutables conquérants. Toute la période qu'embrasse la dernière section des livres des Rois est remplie par la lutte de l'Assyrie d'abord, de la Chaldée ensuite, contre l'Égypte. La Palestine, placée entre les deux rivaux asiatique et africain, s'alliait volontiers avec ce dernier, qui était plus proche et ne nourrissait pas de projets d'agrandissement; elle oubliait trop souvent qu'elle ne devait compter que sur le secours de son Dieu.

1° Ézéchias, fidèle au Seigneur, triomphe, par la protection du ciel, de Sennacherib. La délivrance miraculeuse de son royaume, sa maladie, et l'ambassade qu'il reçoit de Mérodach Baladan sont racontées, xviii-xx. — 2° Son fils Manassé et son petit-fils Amon ne marchent pas sur ses traces, et attirent de grands malheurs sur le peuple, xxi. — 3° Le saint roi Josias cherche à rétablir la piété dans Juda et se sert du Deutéronome, retrouvé dans le temple, pour l'exercer au culte du vrai Dieu. Il périt à la bataille de Mageddo, en essayant de barrer le passage au roi d'Égypte, Néchao, qui allait porter la guerre en Asie, xxii-xxiii. — 4° Sur ces entrefaites, Ninive avait disparu de la face du monde et sa puissance était passée à Babylone et à Nabuchodonosor, roi de cette ville. La dernière section du livre des Rois, xxiv-xxv, nous montre ce redoutable monarque puissant Juda de ses crimes, faisant et dé faisant ses rois, prenant plusieurs fois Jérusalem, détruisant enfin le temple de Salomon et emmenant les Juifs captifs sur les bords de l'Euphrate. Les circonstances de ces derniers événements sont plus longue-

ment racontées dans les prophéties de Jérémie que dans les Rois; il voyait de ses yeux les malheurs de la cité sainte, et ils lui ont arraché, dans ses lamentations, des cris de douleur qu'on ne peut entendre aujourd'hui encore sans être ému jusqu'au fond de l'âme. — Il y avait en vingt rois de Juda, trois descendants de David, à l'exception d'Althalie.

CHAPITRE IV.

LES PARALIPOMÈNES.

561. — Du nom des Paralipomènes; leur importance; division du chapitre.

Les deux livres des Paralipomènes forment en réalité un seul ouvrage, qui était compté comme un livre unique, par les anciens, dans le canon de l'Ancien Testament (1). Il a été partagé en deux par les Septante, et leur division a été conservée par la Vulgate. Le premier livre se termine à la fin du règne de David, xxix. Cf. II Reg., xxiv. Cette histoire porte en hébreu le nom de *Dibre hayyômim*, Verba ou plutôt *Res geste dierum*, que l'on traduit par *Chroniques* (2). Nous l'appelons *Paralipomènes*, du titre grec que lui donnèrent les Septante, παραλιπομένα, *pretermissa* ou *supplémenta* (3), pour indiquer qu'elle suppléait aux omissions des livres des Rois. C'était surtout comme complément, ces derniers qu'elle avait excités l'attention des anciens; ils avaient très justement remarqué que c'était de là qu'elle tirait son importance. *Paralipomenon liber, id est Instruamenti Veteris epitome*, écrivait S. Jérôme à Paulin, *tantum ac talis est, ut absque illo, si*

(1) Josephé, *Cont. Apion.*, 1, 84 Origène, apud Eusèbe, *H. E.*, vi, 25, l. xx, col. 582. S. Jérôme, *Prolog. Galat.*, au tête de la Vulgate.

(2) S. Jérôme: « Verba dierum, quod significantibus Chronicon totius divinus historie potissimum appellare. » *Prolog. Galat.*

(3) *Synopsis Scripturae Sacrae*, L. xi, n° 19, dans les œuvres de S. Athanasie, t. xxviii, col. 327.

§ VI. — HISTOIRE DU ROYAUME DE JUDA DEPUIS LA CHUTE DU ROYAUME D'ISRAËL JUSQU'À LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE (721-538), IV Reg., VIII-XV.

560. — Division et analyse sommaire de l'histoire de cette époque.

Le royaume d'Israël avait servi, de fait, de boulevard au royaume de Juda contre les invasions assyriennes, qui menaçaient à cette époque toute l'Asie occidentale. Quand Sennacherib eut succombé sous les coups des rois de Ninive, Jérusalem n'eut plus rien pour la protéger contre ces redoutables conquérants. Toute la période qu'embrasse la dernière section des livres des Rois est remplie par la lutte de l'Assyrie d'abord, de la Chaldée ensuite, contre l'Égypte. La Palestine, placée entre les deux rivaux asiatique et africain, s'alliait volontiers avec ce dernier, qui était plus proche et ne nourrissait pas de projets d'agrandissement; elle oubliait trop souvent qu'elle ne devait compter que sur le secours de son Dieu.

1° Ézéchias, fidèle au Seigneur, triomphe, par la protection du ciel, de Sennacherib. La délivrance miraculeuse de son royaume, sa maladie, et l'ambassade qu'il reçoit de Mérodach Baladan sont racontées, xviii-xx. — 2° Son fils Manassé et son petit-fils Amon ne marchent pas sur ses traces, et attirent de grands malheurs sur le peuple, xxi. — 3° Le saint roi Josias cherche à rétablir la piété dans Juda et se sert du Deutéronome, retrouvé dans le temple, pour l'exercer au culte du vrai Dieu. Il périt à la bataille de Mageddo, en essayant de barrer le passage au roi d'Égypte, Néchao, qui allait porter la guerre en Asie, xxii-xxiii. — 4° Sur ces entrefaites, Ninive avait disparu de la face du monde et sa puissance était passée à Babylone et à Nabuchodonosor, roi de cette ville. La dernière section du livre des Rois, xxiv-xxv, nous montre ce redoutable monarque puissant Juda de ses crimes, faisant et dé faisant ses rois, prenant plusieurs fois Jérusalem, détruisant enfin le temple de Salomon et emmenant les Juifs captifs sur les bords de l'Euphrate. Les circonstances de ces derniers événements sont plus longue-

ment racontées dans les prophéties de Jérémie que dans les Rois; il voyait de ses yeux les malheurs de la cité sainte, et ils lui ont arraché, dans ses lamentations, des cris de douleur qu'on ne peut entendre aujourd'hui encore sans être ému jusqu'au fond de l'âme. — Il y avait en vingt rois de Juda, trois descendants de David, à l'exception d'Althalie.

CHAPITRE IV.

LES PARALIPOMÈNES.

561. — Du nom des Paralipomènes; leur importance; division du chapitre.

Les deux livres des Paralipomènes forment en réalité un seul ouvrage, qui était compté comme un livre unique, par les anciens, dans le canon de l'Ancien Testament (1). Il a été partagé en deux par les Septante, et leur division a été conservée par la Vulgate. Le premier livre se termine à la fin du règne de David, xxix. Cf. II Reg., xxiv. Cette histoire porte en hébreu le nom de *Dibre hayyômim*, Verba ou plutôt *Res geste dierum*, que l'on traduit par *Chroniques* (2). Nous l'appelons *Paralipomènes*, du titre grec que lui donnèrent les Septante, παραλιπομένα, *pretermissa* ou *supplémenta* (3), pour indiquer qu'elle suppléait aux omissions des livres des Rois. C'était surtout comme complément, ces derniers qu'elle avait excités l'attention des anciens; ils avaient très justement remarqué que c'était de là qu'elle tirait son importance. *Paralipomenon liber, id est Instruamenti Veteris epitome*, écrivait S. Jérôme à Paulin, *tantum ac talis est, ut absque illo, si*

(1) Josephé, *Cont. Apion.*, 1, 84 Origène, apud Eusèbe, *H. E.*, vi, 25, l. xx, col. 582. S. Jérôme, *Prolog. Galat.*, au tête de la Vulgate.

(2) S. Jérôme: « Verba dierum, quod significantibus Chronicon totius divinus historie potissimum appellare. » *Prolog. Galat.*

(3) *Synopsis Scripturae Sacrae*, l. xi, n° 19, dans les œuvres de S. Athanasie, l. xxviii, col. 327.

quis scientiam Scripturarum sibi voluerit arrogare, scribimus irrideat. Per singula quippe nomina juncturasque verborum et prætermissa in Regum libris tanguntur historiae et innumera-biles explicantur Evangelii quaestiones (1).

Nous consacrerons un premier article à l'introduction des Paralipomènes et un second à l'analyse de leur contenu.

ARTICLE I.

Introduction aux Paralipomènes.

But de l'auteur. — Époque de la composition. — Auteur. — Ses sources. — Vérité.
— Réponse aux objections. — Des divergences de chiffres.

502. — But de l'auteur des Paralipomènes.

Il a omis un grand nombre de faits rapportés dans les livres des Rois, de même qu'il en a racontés qu'on ne lit point dans ces derniers. Les omissions comme les additions font voir clairement quel a été le but qu'il se proposait : il a voulu montrer les rapports de Dieu avec son peuple ; comment le Seigneur a récompensé par la prospérité la fidélité à sa loi ; comment il a puni par l'adversité l'idolâtrie et le péché. Et parce que l'observation des prescriptions du culte mosaïque était la marque sensible de l'obéissance d'Israël à Jehovah, l'auteur des Paralipomènes s'attache principalement à faire ressortir ce côté de son sujet, afin d'inspirer à ses frères une grande aversion pour l'idolâtrie et de les porter à remplir toujours exactement leurs devoirs envers le Seigneur. De là vient qu'il a mentionné, par exemple, dans l'élevation de Joas au trône, la part qu'y prirent les Lévites, II Par., xxiii, circonstance passée sous silence dans IV Reg., xi ; qu'il considère surtout au point de vue religieux l'épisode de la translation de l'arche à Jérusalem, I Par., xiii et xv, envisagé au contraire de préférence sous le rapport politique dans II Reg., vi, etc. Quant à sa prédilection pour les

(1) S. Jérôme, *Épist. ad Paulin.*, l. XVIII, col. 143. Cf. S. Isid. *Hispan. Orig.*, l. VI, c. 1. In *libris Veteris et Novi Testamenti Proseminis*, n° 29, l. LXXXII, col. 162. Voir aussi n° 30, ib.

[504] ART. I. — INTRODUCTION AUX PARALIPOMÈNES. 109

généalogies, elle s'explique par le besoin qu'on en eut après la captivité, cf. I Esd., II, 1-60, etc., lorsqu'il écrivait son ouvrage (1).

503. — Époque de la composition des Paralipomènes.

Ce livre a été écrit après la captivité, puisqu'il rapporte l'édit de Cyrus qui y mit fin, II Par., xxxvi, 22-23, et qu'il contient la généalogie de Zorobabel jusqu'à ses petits-fils, I Par., III, 19-21 (2). La mention des dariques ou monnaies perses de Darius, I Par., xxix, 7 (texte hébreu), prouve qu'il date de la domination persane et non de l'époque des Séleucides. On peut tirer la même conclusion du nom de כִּירָה *birah*, qui est donné au temple, I Par., xxix, 1, 19, parce qu'un auteur postérieur à Néhémie n'aurait pu désigner ainsi la maison de Dieu, sans confusion et sans équivoque : Néhémie, en effet, avait construit à Jérusalem, à l'imitation des villes de la Perse, une *birah* ou forteresse, distincte du temple, II Esd., II, 8 ; VII, 2 ; laquelle fut appelée plus tard Βάσις et *Arx Antonia*.

504. — Auteur des Paralipomènes.

La tradition attribue généralement à Esdras la composition des Paralipomènes, et ce que nous venons de constater sur l'époque de leur rédaction est en parfait accord avec ce témoignage. Il est confirmé par l'identité de la conclusion de II Par., xxxvi, 22-23, et du commencement de I Esd., I, qui donne également l'édit de Cyrus, mais d'une manière plus complète. On trouve, de plus, dans les Paralipomènes et le

(1) Keil, *Chronik*, 1870, p. 5-13.

(2) La généalogie de Zorobabel est poussée si loin qu'elle dépasse certainement l'époque d'Esdras. Mais ce n'est pas un motif suffisant de retarder la composition du livre, parce que rien n'était plus aisé que de continuer une généalogie aussi importante que celle de la maison de David, dont Zorobabel faisait partie, sur un exemplaire déjà existant des Paralipomènes. On admet communément que quelques noms, en effet, ont été ajoutés à cette liste, quoiqu'il ne soit pas facile de déterminer jusqu'à quelle génération se continue la généalogie. A. Hervey, *Genealogy of our Lord*, p. 97 sq.

livre d'Esdras le même goût pour les généalogies, pour tout ce qui tient au culte et à la tribu de Lévi; des locutions particulières qui ont une signification propre à ces deux ouvrages, *ממשיכא*, *kammischpâ*, « selon la loi de Moïse » (1); de nombreux chaldaismes.

Comme Esdras est l'auteur des Paralipomènes en même temps que du premier livre qui porte son nom, plusieurs critiques ont pensé que ce dernier ne formait primitivement qu'un seul ouvrage avec le précédent, mais rien ne prouve qu'il en soit ainsi. La place séparée qu'ils occupent dans le canon des Livres Saints montre que ce sont deux œuvres distinctes; l'édit de Cyrus, qui conclut l'un et commence l'autre, prouve la même chose. Cet édit n'aurait pas été reproduit deux fois de suite par l'auteur, s'il n'avait pas voulu écrire deux histoires différentes. On ne peut pas dire d'ailleurs que c'est une répétition faite par les copistes, car l'édit est abrégé, II Par., xxxvi, et complet, I Esd., 1.

* 505. — Les sources des Paralipomènes.

1° Les tables généalogiques, formant la première partie, I Par., i-ix, sont extraites soit du Pentateuque et des livres historiques antérieurs contenus dans la Sainte Ecriture, soit de documents extrabibliques.

2° Dans la seconde partie, I Par., x-II Par., xxxvi, contenant les annales des rois de Juda, de David à la captivité, l'auteur indique, après la mort de chaque roi,

(1) I Par., xxiii, 21 (Vulg. *secundo numerum*); II Par., xxxv, 13 (19), I Esd., III, 3; Neh. ou II Esd., viii, 18 (hébreu). — Cf. aussi *משיכא*, *mischpâ*, se faire inscrire, I Par., 4, 1, 7, 17, etc., et les formules liturgiques; I Par., xvi, 34, 41; II Par., vii, 6, et I Esd., iii, 14; I Esd., vii, 5; et, cependant, pour ses derniers passages, Is., xii, 4; Ps xxxii (hébreu), 2; *kephôr*, coupe, I Par., xxviii, 17, et I Esd., 1, 19; viii, 27; l'infinitif *הִפְחִיף*, *haphâch*, dit de la fondation du temple, II Par., iii, 3, et I Esd., iii, 11; *peluqâ*, des classifications des lévites, II Par., xxxv, 5, et I Esd., vi, 18; *kilimiddêl*, de l'offrande de dons volontaires, I Par., xiii, 5, 6, 9, 14, 17, et I Esd., 1, 8; ii, 68; iii, 5; *ved lemrôdêq*, *juq'ev lo'ân*, avec trois propositions, II Par., xxvi, 15, et I Esd., iii, 13; *lehbê lebbêbê hâdîsch*, *preparavit cor suum ut quæreret*, I Par., xii, 14; xix, 3; xiii, 19, et I Esd., vii, 10, etc.

où il a puisé les renseignements pour le concerner (1).

3° Le soin avec lequel l'auteur des Paralipomènes indique les sources dont il s'est servi est une garantie de son exactitude et de la diligence avec laquelle il a recueilli tous les renseignements propres à lui faire connaître la vérité, indépendamment même de l'inspiration qui le mettait à l'abri de toute erreur, c'est là un point digne de remarque, parce que, de tous les livres que contient la Bible hébraïque, les Chroniques sont ceux dont l'autorité est le plus violemment attaquée par les rationalistes contemporains.

506. — Valeur historique des Paralipomènes.

a Une partie considérable des faits raconté par ce livre lui

(1) Pour 1° David, I Par., xxxix, 29; 2° Salomon, II Par., ix, 29; 3° Roboam, xii, 15; 4° Abia, xiii, 22; 5° Asa, xvi, 11; 6° Josephat, xi, 34; 7° Jous, xxiv, 27; 8° Amasia, xxv, 26; 9° Ozias, xxvi, 22; 10° Joatham, xxvii, 7; 11° Achaz, xxviii, 26; 12° Eséchia, xxxii, 22; 13° Manassé, xxxiii, 18-19; 14° Josias, xxxv, 27; 15° Joakim, xxxvi, 8. Ces renvois manquent seulement pour Joram et Ochozias, la reine Athalie et les derniers rois, Joachaz, Jéchinias et Sédoucias. — Les ouvrages que l'auteur a consultés sont, les uns historiques, les autres prophétiques. Les premiers sont appelés: 1° le livre des rois de Juda et d'Israël (5°, 8°, 11°); 2° le livre des rois d'Israël et de Juda (10°, 11°, 15°); 3° les annales des rois d'Israël (12°); 4° le *Mitrasch sopher hanikotin* ou *Liber Regum* (7°). On reconnaît généralement aujourd'hui que les trois premiers titres n'indiquent qu'une seule et même histoire, désignée d'une manière plus ou moins complète, avec des variations dans l'emploi ou dans l'ordre des mots; elle contenait l'histoire des rois d'Israël et de Juda et avait aussi servi à la rédaction de nos livres des Rois; de là vient qu'on trouve dans les Paralipomènes des passages qui sont déjà les mêmes, mot pour mot, dans les Rois, parce qu'ils ont été puisés à la même source. Il est impossible de déterminer si le *Mitrasch sopher hanikotin*, II Par., xxiv, 27, est également identique avec les annales des rois de Juda et d'Israël ou s'il formait une œuvre indépendante. — Outre les ouvrages dont nous venons de parler, les Paralipomènes citent une histoire, aujourd'hui perdue, d'Ozias par Isae (9°) et le *Mitrasch* ou livre du prophète Addo sur Abia (14°). — Ils renvoient, 1°, 2°, 3°, 6°, 12° et 13° à des écrits de prophètes, Jéhu (6°), Isae (12°), etc.; on ignore s'ils étaient de prophéties proprement dites, comme celles d'Isae, par exemple, qui contenaient le récit de plusieurs événements du règne d'Ézéchias, Is., xxxvii-xxxix, ou de livres historiques proprement dits, sortis de la plume des prophètes dont ils portent le nom.

est commune avec les livres historiques canoniques plus anciens; et les termes qu'il emploie sont souvent identiques, ou à peu près, aux termes employés dans ces derniers; une autre partie, également importante, lui est propre. Au temps où la critique négative dominait dans les études bibliques, on expliquait les ressemblances entre les Rois et les Paralipomènes en admettant que l'auteur de ceux-ci avait pris dans les premiers tout ce qui leur était conforme, mais que tout ce qui était différent et lui appartenait à lui seul était de son invention ou bien le résultat de contre-sens, de remaniements, d'embellissements ou d'altérations volontaires. La valeur historique des Chroniques a été vengée de ces soupçons injustes. On reconnaît maintenant que l'auteur a travaillé partout d'après les sources et qu'il n'est pas possible de lui attribuer des fictions ou des falsifications volontaires (1).

« Le soin avec lequel il a compulsé ses sources est démontré d'une manière évidente par la comparaison des récits qu'il a en commun avec les livres de Samuel et des Rois. Non seulement, dans ces passages parallèles, les relations concourent sur tous les points essentiels, mais là où elles offrent des variantes, les Chroniques donnent, quant aux faits, des détails plus précis et plus développés; quant à la forme, les différences sont sans portée; elles consistent seulement dans l'expression et le style, ou bien s'expliquent par le but parénétique et didactique de l'historien.

» Ce but parénétique n'a d'ailleurs jamais porté atteinte à la vérité objective des faits, comme le prouve une étude attentive et minutieuse du texte; il a seulement communiqué à la narration une empreinte subjective ou personnelle, qui lui est particulière et la distingue de l'exposition objective des livres des Rois. Il résulte de là que nous sommes en droit de conclure... que, dans les parties où l'auteur a utilisé des documents aujourd'hui perdus, le chroniqueur n'a pas été moins exact; qu'il n'a pas reproduit moins fidèlement les listes chronologiques qui lui sont propres, I Par., XII; XXII-

(1) Dillmann, *Chronik*, Herzog's *Encyclopädie für Theologie*, t. II, 1851, p. 623.

XXVI; XXVII; ainsi que les additions, ... II Par., XI, 6-12, 18-23; XXI, 2; XX, etc. » (1).

507. — Réponse aux objections contre la véracité des Paralipomènes.

On allègue contre la véracité des Paralipomènes l'hexagération évidente, dit-on, de certains chiffres: 1° l'énormité des sommes d'or et d'argent recueillies par David, I Par., XXII, 14; XXIX, 4; ou offertes par les principaux du peuple, XXIX, 7, pour la construction du temple; 2° le nombre excessif des soldats d'Abia, 400,000, et de Jéroboam, 800,000, dont 300,000 furent tués, II Par., XIII, 3, 17; 3° des soldats d'Asa, 580,000, et de Zara, roi d'Éthiopie, 1,000,000, II Par., XIV, 8, 9; 4° des soldats de Josaphat, II Par., XVII, 14-18; 5° des femmes et des enfants emmenés prisonniers par Pharaéc, roi d'Israël, du temps d'Achaz, 200,000, II Par., XXVIII, 8.

1° On ne saurait disconvenir que ces chiffres sont très considérables. Cependant il faut remarquer, relativement à la grande quantité de métaux précieux rassemblée par David et donnée par ses sujets, qu'il est impossible d'en déterminer la valeur réelle, parce que nous ignorons quel était alors le vrai poids du sicle (2); que si néanmoins on en trouve le nombre excessif, ainsi que celui des autres passages, on peut admettre qu'il a été altéré soit par l'inadvertance des copistes soit par l'impuissance où ils ont été de lire dans leurs manuscrits les véritables chiffres.

2° Des altérations de ce genre existent dans les Saintes

(1) Kell, *Chronik*, p. 26-27.

(2) David, d'après I Par., XXI, 45, offre en présent, 100,000 talents d'or, ou environ 13,268,000,000 de francs, et 1,000,000 de talents d'argent, c'est-à-dire à peu près 8,500,000,000 de fr., suivant la valeur qu'on attribue au talent, n° 485. D'après I Par., XXIX, 4, David donna plus tard, en outre, 3,000 talents d'or d'Ophir, 416,500,000 fr., et 7,000 talents d'argent, et les principaux Israélites, 50,000 talents d'or; 10,000 drachmes, 10,000 talents d'argent, 12,000 talents de bronze et 100,000 talents de fer, I Par., XXIX, 7. M. Reiske a supposé que les lettres exprimant les chiffres avaient été les unes pour les autres, et qu'ainsi les nombres avaient été enflés. Voir plus loin, au 5^e comment l'emploi des lettres comme signes numériques a pu amener facilement des altérations.

Écritures, Dieu n'ayant pas voulu faire de miracles pour en préserver le texte sacré, n° 48. Ainsi, d'après I Reg., xiii, 5, les Philistins mettent en campagne 30,000 chariots et 6,000 cavaliers. Comme il est contre toute vraisemblance qu'un pays aussi petit que celui des Philistins pût posséder 30,000 chars de guerre, tandis que les plus grands empires ne les avaient point; comme, par cavaliers, on entend dans la Bible les soldats romballant sur des chars; comme enfin nous savons, par les usages de l'Égypte, que chaque chariot portait deux hommes, il en résulte qu'au lieu de 30,000 il faut lire 3,000, ainsi qu'on l'admet généralement aujourd'hui. De même, il est dit, I Reg., vi, 19, que Dieu frappa à Bethsamés 70 hommes, 50,000 hommes (telle est la phrase hébraïque), pour avoir regardé indécemment l'arche renvoyée par les Philistins. La réunion des deux nombres juxtaposés, réunion contraire, par la forme, à tous les usages de la langue hébraïque, indique déjà à elle seule que nous avons là deux leçons, placées l'une à côté de l'autre par les copistes, qui ont ignoré quelle était la véritable, et dans l'insécurité ont conservé les deux. On reconnaît assez communément, à cette heure, que la variante 50,000 est peu vraisemblable, parce qu'il est contre toute probabilité que Bethsamés comptât 50,000 habitants, et il aurait fallu qu'elle en possédât un bien plus grand nombre, pour qu'il en périt autant en cette circonstance (1). — De même que dans les livres des Rois, il est possible que des chiffres soient altérés dans ceux des Paralipomènes. Il est aussi facile de s'expliquer le fait dans les seconds que dans les premiers.

3° Ces erreurs purement matérielles proviennent de la confusion de certaines lettres hébraïques entre elles. S. Jérôme et les rabbins nous apprennent que les anciens Hébreux

(1) Cf. I Reg., vi, 28. — Le texte semble dire, de plus, que la tante des Bethsamites fut construite en peu de temps. Or, pour que 50,000 personnes pussent réunir indécemment, les uns après les autres, un objet aussi petit que l'arche, un temps relativement long aurait été nécessaire. — Joseph ne compte que 76 morts; Kennicott n'a trouvé que le chiffre 76 dans deux anciens manuscrits, etc. Cf. Claire, *Les Livres Saints corrigés*, 1845, t. II, p. 76-78.

exprimaient les nombres, non pas tout au long, mais par de simples lettres de l'alphabet, ayant, comme en grec, la valeur de chiffres. Leur témoignage est confirmé par les monnaies des Machabées, où les nombres sont en effet écrits en lettres. Si nous n'avons pas de preuve directe que cet usage était de toute antiquité, nous en avons du moins une preuve indirecte décisive dans le système de numération des Hellènes. Ils le reçurent tout fait des Phéniciens. Il ne concorde pas avec leur propre alphabet, tel qu'on le perfectionna plus tard, mais avec l'alphabet hébreu; il a donc été de tout temps en usage chez les habitants de la Palestine (1). Or, plusieurs des lettres hébraïques étant très ressemblantes par la forme, les fausses lectures des copistes étaient à peu près inévitables (2).

4° Les remarques que nous venons de faire n'expliquent pas seulement les chiffres des Paralipomènes, qui paraissent trop clavés, mais aussi les divergences qu'on observe entre les nombres donnés par ce livre et les autres parties de la Bible.

* 508. Divergences de chiffres entre les Paralipomènes et les autres livres de la Bible.

- 1° Jair a 23 villes en Galaad, I Par., II, 22. — Il a 30 villes, Jud., x, 4.
- 2° Jesbaam tua 300 hommes une vier, I Par., xi, 11. — Il en tua 800, II Reg., xxiii, 8.
- 3° La famine de la fin du règne de David doit durer 3 ans, I Par., xxi, 12. — Elle doit durer 7 ans, II Reg., xxiv, 13.

(1) Nous devons remarquer d'ailleurs que les chiffres actuels sont très anciens, puisque nous les retrouvons en grande partie dans la plus antique des traductions, celle des Septante. Les altérations ne se sont pas continuées depuis, parce que les Massorètes, sans doute pour prévenir les inconvénients des lettres numériques, écrivirent les noms de nombres tout au long, comme on le fait dans nos éditions de la Vulgate.

(2) Dans I Esd., II et II Esd., VII, il y a un certain nombre de chiffres discordants, par exemple 61,000 dariques, I Esd., II, 69, et 1,000 + 20,600 + 29,000 = 41,000 dans Néhémie ou II Esd., VII, 70-72. Toutes les divergences s'expliquent aisément par la confusion des lettres numériques entre elles.

- 4^e David tue 7,000 Syriens combattant sur des chars, I Par., ix, 18. — Il en tue 700, II Reg., x, 18.
- 5^e Dans le recensement du temps de David, Juda a 470,000 hommes, I Par., xxi, 5. — Juda en a 500,000, II Reg., xxiv, 9.
- 6^e Ce même recensement donne un total de 1,100,000 âmes, I Par., xxi, 5. — Il donne 800,000, II Reg., xxiv, 9.
- 7^e David achète l'aire d'Ornan 600 sicles d'or, I Par., xxi, 25. — Il l'achète 50 sicles d'argent, II Reg., xxiv, 24.
- 8^e Pendant la construction du temple, Salomon a 3,600 surveillants, II Par., ii, 2. — Il en a 3,300, III Reg., v, 16.
- 9^e La mer d'airain contient 2,000 baths, II Par., iv, 5. — Elle en contient 2,600, III Reg., vii, 26.
- 10^e Les vaisseaux d'Ophir apportent à Salomon 450 talents d'or, II Par., viii, 18. — Ils lui en apportent 420, III Reg., ix, 28.
- 11^e Salomon a 4,000 écuries, (texte hébreu), II Par., ix, 25. — Il en a 40,000, III Reg., iv, 26.
- 12^e Ochozias monte sur le trône à l'âge de 42 ans, II Par., xxii, 2. — Il monte sur le trône à l'âge de 22 ans, IV Reg., viii, 26.
- 13^e Jéchonias monte sur le trône à l'âge de 8 ans, II Par., xxxv, 9. — Il monte sur le trône à l'âge de 18 ans, IV Reg., xxiv, 8.

Il n'est guère possible aujourd'hui de rétablir, dans le tableau précédent, les chiffres primitifs du texte. On le peut néanmoins avec vraisemblance dans quelques cas, et comme ceux des Paralipomènes semblent être quelquefois les vrais, il est bon de le signaler, pour répondre aux accusations de ceux qui prétendent que le texte de ce livre est très corrompu. Ainsi, presque tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que, pour la quantité des écuries de Salomon, le nombre de 4,000 donné par les Paralipomènes, au 11^e, mérite d'être préféré à celui de 40,000 qu'on lit dans les Rois. Le nombre des hommes tués par Jesbaam, au 2^e, est aussi plus vraisemblable dans le chroniqueur que dans II Rois. La différence sur le recensement de Juda provient peut-être, au 5^e, de ce que les Paralipomènes donnent le chiffre exact et les Rois un nombre rond. Au 12^e, sur l'âge d'Ochozias, la variante a pour cause la confusion du ζ , k , qui signifie vingt, avec le β , m , qui signifie quarante. Ainsi, toutes les divergences et les altérations possibles de chiffres, dans l'œuvre

du chroniqueur, s'expliquent sans peine, et l'on ne peut rien en conclure contre sa véridité. — Quant au 13^e, le chiffre de 18 ans donné par les Rois comme étant celui de l'âge de Jéchonias à son avènement au trône, est préférable à celui de 8, donné par les Paralipomènes. Jérémie, xxii, 28, appelle Jéchonias un homme, *vir*, expression qu'on ne peut appliquer à un enfant de 8 ans. La lettre γ , qui signifie 10, a dû tomber devant le π , h , 8, dans les Paralipomènes.

ARTICLE II.

Analyse des Paralipomènes.

Division générale. — Subdivision de la première et de la seconde partie. — Tableau comparatif des Paralipomènes et des livres des Rois.

500. — Division des Paralipomènes.

Ils renferment deux parties principales : la première ne contient que des généalogies des temps primitifs et des tribus d'Israël, I Par., i-ix; la seconde raconte l'histoire du peuple de Dieu, à l'exclusion de celle des dix tribus schismatiques, depuis David jusqu'à l'exil de Cyrus permettant aux Juifs captifs à Babylone de retourner dans leur patrie, I Par., x-II Par. (4).

* 510. — Subdivision de la 1^{re} partie des Paralipomènes, I Par., i-ix.

La partie généalogique, I Par., i-ix, se partage en six groupes distincts : 1^o Généalogie des patriarches, d'Adam aux enfants d'Isaac, i; 2^o généalogie des enfants de Jacob, de Juda et de David, ii-iv; 23; 3^o de Siméon, qui vivait au milieu de Juda, et des tribus transjordaniques, Ruben, Gad, et la moitié de Manassé, iv, 24-v, 26; 4^o de Lévi, avec l'indication des villes qu'habitaient les prêtres et les lévites, vi; 5^o du reste des tribus, Issachar, Benjamin, Nephthali, demi-Manassé,

(4) Commentateurs catholiques : Théodor. Cyr., *In libros Paralipomenon*, t. lxxx, col. 801-838; Procop. Gaz., *In libros Paralipomenon*, t. lxxxvii, pars i, col. 1201-1220; Calmet, *In duos Paralipomenon libros commentarium*, Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. xi; Clair, *Les Paralipomènes*, dans la Bible de M. Lethelloux, 1830, etc.

Éphraïm et Aser, de la maison de Saül, VII-VIII; Dan et Zabulon manquent; 6° des anciens habitants de Jérusalem, IX, 1-34. Pour servir de transition à l'histoire des rois, la généalogie de Saül est répétée, IX, 33-44.

* 311. — Subdivision de la II^e partie, I Par., X-II Par., I-XXXVI.

La seconde partie comprend quatre sections : 1° Règne de David, I Par., X-XXXI; 2° Règne de Salomon, II Par., I-IX; 3° Schisme des dix tribus, X; 4° Histoire du royaume de Juda depuis Roboam jusqu'à la captivité de Babylone, XI-XXXVI.

I. Règne de David : — 1° Le récit de la défaite et de la mort de Saül sert d'introduction à l'histoire de David, X. — 2° Le règne de David remplit les ch. XI-XXXI. Son élection comme roi des douze tribus et la conquête de Jérusalem sont racontées, XI, 1-9. — 3° Catalogue des *forts* de David, XI, 10-XII. — 4° Transport de l'arche dans la capitale; construction du palais royal; organisation du culte, XII-XVI. — 5° Projet de construction d'un temple en l'honneur du Seigneur, XVII. — 6° Guerres de David, XVII-XX. — 7° Dénombrement du peuple; peste qui en est le châtiment, XXI. — 8° Préparatifs pour la construction du temple, XXII. — 9° Catalogue des familles sacerdotales et lévites; leur ministère, XXIII-XXV. — 10° Ordre du service militaire, XXVII. — 11° Avis de David à Salomon, son fils et son successeur; sa mort, XXVIII-XXX.

II. Règne de Salomon : — 1° Sacrifice solennel offert par le nouveau roi à Gabaon, II Par., I. — 2° Construction et dédicace du Temple, II-VII. — 3° Magnificence de Salomon; sa gloire, ses richesses, sa mort; VII-IX.

III. Schisme des dix tribus, X.

IV. Histoire du royaume de Juda, à l'exclusion du royaume d'Israël, depuis Roboam jusqu'à Sédécias, XI-XXXVI, 21. Le règne de chaque roi de Jérusalem forme, dans cette section, autant de subdivisions particulières. L'auteur conduit son récit en rapportant, XXXVI, 22-23, l'édit de Cyrus autorisant les Juifs à retourner dans leur patrie.

* 512. — Tableau comparatif des Paralipomènes et des livres des Rois.

I. Parties omises dans les Paralipomènes.

- 1° Événements du règne de David à Hébron, II Reg., I-IV.
 2° Épisode de David et de Michol : reproches qu'elle lui fait quand il a dansé devant l'arche et réponse de David, II Reg., VI, 20-23.
 3° Bonté de David à l'égard de Miphlobeth et de Sila, II Reg., IX.
 4° Adultère de David et meurtre d'Urie, II Reg., XI, 2-XII, 25.
 5° Tous les épisodes concernant l'histoire de la famille de David, y compris la révolte d'Absalom et ses suites, ainsi que la révolte de Séba, II Reg., XIII-IX.
 6° L'abandon des sept enfants de Saül par David aux Gabaonites, II Reg., XXI, 1-14.
 7° Une des guerres de David contre les Philistins, II Reg., XXI, 15-17.
 8° Le cantique d'actions de grâces de David et ses dernières paroles, II Reg., XXII-XXIII.
 9° L'usurpation d'Adonias et le sacre de Salomon, III Reg., I.
 10° Dernières recommandations de David à Salomon, III Reg., II, 1-9.
 11° Déposition et harnaisement d'Abiathar par Salomon; exécution de Joab et de Sémai, III Reg., II, 26-46.
 12° Mariage de Salomon avec la fille du Pharaon, III Reg., III, 1.
 13° Son jugement sur les deux mères, III Reg., 16-28.
 14° Ses officiers, étendue de son royaume, paix dont il jouit, chevaux et chariots, etc., III Reg., IV.
 15° Description des ornements et des ustensiles du temple, III Reg., VII, 42-39.
 16° Prière de Salomon à la dédicace du temple, III Reg., VIII, 53, 56-61.
 17° Construction de son palais, III Reg., VII, 1-12.
 18° Ses femmes, son idolâtrie, prophétie qui lui annonce le schisme des dix tribus, III Reg., XI, 1-13.
 19° Prise de Geth par Hazael dans la guerre avec les Syriens, tribut qui leur est payé, IV Reg., XII, 17-18.
 20° Omissions diverses dans l'histoire d'Achaz et d'Ézéchias, IV Reg., XVI, 5-18 et XVII, 4-5.
 21° Omission, à partir de Manassé, du nom de la mère des sept derniers rois de Juda, non qui se trouve dans les Rois.
 22° Omission de l'histoire des rois d'Israël, excepté dans les points de contact avec celle des rois de Juda.

II. Parties moins développées dans les Paralipomènes.

- 1° Avènement de Salomon au trône, I Par., xxii, 22-24; — III Reg., 1-11.
- 2° Convention de Salomon avec Hiram pour les bois nécessaires à la construction du temple, II Par., ii, 7-12; — III Reg., v, 5-14.
- 3° Récit de l'idolâtrie de Juda sous Roboam, II Par., xii, 1; — III Reg., xiv, 22-24.
- 4° Tribut payé par Asa à Benhadad, roi de Damas, II Par., xvi, 2; — III Reg., xv, 18.
- 5° Visite d'Achar à Damas, II Par., xxvii, 22-23; — IV Reg., xvi, 10-16.
- 6° Maladie d'Érechias; ambassade de Mérodach Baladan, II Par., xxxiii, 21-26; — IV Reg., xi, 1-19.
- 7° Message prophétique que Dieu envoie à Manassé; ses fautes, II Par., xxxvii, 10; — IV Reg., xxi, 10-16.
- 8° Destruction du culte de Baal et de l'idolâtrie par Josias, II Par., xxxiv, 32-33; — IV Reg., xxiii, 4-25.
- 9° Abréviations minimales : II Par., xxxvi, 1-5 et IV Reg., xxiii, 30-37; II Par., xxxvi, 6-8 et IV Reg., xxiv, 1-7; II Par., xxxvi, 10 et IV Reg., xxiv, 10-17; II Par., xxv, 2; xxvii, 2, et IV Reg., xii, 2-3; xiv, 3-4; xv, 3-4, 35.

III. Parties plus développées dans les Paralipomènes.

- 1° Énumération des lévites, lors de l'introduction de l'arche dans le nouveau temple, II Par., v, 14-14; — III Reg., viii, 10-11.
- 2° Détails sur ce qui se passa après la prière de Salomon, à la dédicace du temple, II Par., vi, 41-vii, 4; — III Reg., viii, 54-62.
- 3° Invasion de Sésac, roi d'Égypte, sous Roboam, II Par., xii, 2-9; — III Reg., xiv, 23-26.
- 4° Guerre d'Abia avec Jéroboam (voir au n. 7°) II Par., xiii, 2-22; — III Reg., xv, 7.
- 5° Détails divers sur le règne d'Assa : la destruction de l'idolâtrie, son armée, etc., II Par., xiv, 3-7; — III Reg., xv, 12.
- 6° Mort d'Ochozias, II Par., xxi, 7-9; — IV Reg., ix, 27.

IV. Parties ajoutées dans les Paralipomènes.

- 1° Liste des personnes attachées à David pendant la vie de Saül et des chefs militaires qui l'établirent roi à Hébron, I Par., xii.
- 2° Préparatifs de David pour la construction du temple, I Par., xxi.

- 3° Catalogue des prêtres et des lévites et de leurs divers ministères, I Par., xiiii-xvii.
- 4° Officiers de l'armée de David, I Par., xviii.
- 5° Les dernières dispositions pour la construction du temple, ses derniers avis à Salomon et au peuple réuni en assemblée générale, I Par., xxviii-xxxii.
- 6° Mesures prises par Roboam pour fortifier son royaume; les prêtres classés d'Israël vont en Juda; femmes et enfants du roi, II Par., xi, 5-23.
- 7° Détails de la guerre d'Abia avec Jéroboam; ses femmes et ses enfants, II Par., xiii, 2-22.
- 8° Victoire d'Assa sur Zara, roi d'Éthiopie, II Par., xiv, 8-14.
- 9° Prophétie d'Azarias qui porte Assa à réprimer l'idolâtrie dans son royaume, II Par., xv, 1-15.
- 10° Mauvais accueil fait par Assa au prophète Hanani, II Par., xv, 7-10.
- 11° Age d'Assa à l'époque de sa mort, II Par., 13-14.
- 12° Efforts de Josaphat pour mettre son royaume en sécurité, pour extirper l'idolâtrie et pour instruire le peuple dans la religion, II Par., xvii.
- 13° Le prophète Jéhu reproche à Josaphat son alliance avec Achab; avis de ce roi aux juges et aux lévites, II Par., xix.
- 14° Invasion des Moabites, des Ammonites et des Syriens qui se détruisent réciproquement sans que Josaphat ait besoin de les attaquer, II Par., xx, 1-30.
- 15° Son fils Joram fait périr ses frères, II Par., xxi, 2-4.
- 16° Idolâtrie de Joram; sa punition et la ruine de sa famille lui sont annoncées par une lettre du prophète Élie, II Par., xxi, 11-19.
- 17° Mort du grand-prêtre Joad; infidélité du peuple, mission du prophète Zacharie, fils de Joad; il est mis à mort, II Par., xxiv, 15-22.
- 18° Dénouement militaire fait par Amasias; mercenaires qu'il lève en Israël et qu'il renvoie sur les observations d'un prophète, II Par., xxv, 5-10.
- 19° Il introduit le culte idolâtrique des Iduméens et en est blâmé par un prophète, II Par., xxv, 14-16, 20.
- 20° Victoires d'Ozias; ses constructions; son armée, II Par., xxvi, 6-15.
- 21° Guerre heureuse de Joatham contre les Ammonites; II Par., xxvii, 5-6.

- 22^e Célébration de la Pâque par Ezéchias, II Par., xxx.
 23^e Mesures qu'il prend pour la régularité du culte et pour l'entretien des prêtres et des lévites, II Par., xxxi, 2-21.
 24^e Captivité de Manassé à Babylone, sa conversion, son rétablissement sur le trône, II Par., xxxiii, 11-13.
 25^e Il augmente les fortifications de Jérusalem et établit des chefs militaires dans toutes les places fortes, II Par., xxxiii, 14 (1).

CHAPITRE V.

LES DEUX LIVRES D'ESDRAS.

Des deux livres désignés par ce nom. — Leur contenu.

513. — Pourquoi le livre d'Esdras et celui de Néhémie sont-ils désignés sous le nom des deux livres d'Esdras ?

Les livres que nous appelons premier et second d'Esdras portent, dans la Bible hébraïque, des noms tout à fait distincts : le premier seul a le titre d'Esdras ; le second a celui de Néhémie, comme l'indique, du reste, notre Vulgate où nous lisons : *Liber Nehemie qui et Esdræ secundus dicitur*. Ce sont les Juifs qui sont cause qu'on a rangé ces deux histoires tout à fait distinctes sous une même dénomination, parce qu'ils ne les comptaient que pour une, dans leur canon de la Sainte Écriture, afin que le nombre des livres ne dépassât pas celui des lettres de leur alphabet, n° 3. Ils se reliaient d'ailleurs intimement l'un à l'autre : le premier nous fait connaître le commencement, et le second, la fin de la restauration d'Israël dans la Terre Promise.

514. — Contenu des deux livres d'Esdras.

A partir de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor,

(1) Le texte des Rois et des Paralipomènes est reproduit intégralement et harmonisé dans *Concordia librorum Regum et Paralipomenon, complectens historiam Regum Israel et Juda, cum annotationibus et criticis indicibus*, in-4°, Paris, 1691.

nous n'avons plus d'histoire suivie du peuple juif. Nous savons seulement comment finit la captivité, par le livre d'Esdras, et nous connaissons quelques-uns des faits qui suivirent, par le livre de Néhémie et les deux livres des Machabées. La première année de Cyrus, 536 av. J.-C., les captifs conduits par Zorobabel et le grand-prêtre Josué retournèrent en Judée, I Esd., i-ii. L'année suivante, on commença à faire les préparatifs pour la reconstruction du temple ; mais, par suite de nombreux obstacles, cet édifice ne put être achevé que la sixième année de Darius, fils d'Hystaspe, I Esd., vi, 13, c'est-à-dire, en 516, I Esd., iii-vi. Soixante-dix ans plus tard, la septième année d'Artaxercès Longumain, le scribe Esdras ramena en Judée d'autres captifs, avec l'autorisation de prêcher la loi, d'instituer des juges et des chefs du peuple selon les prescriptions mosaïques, et d'organiser le service du temple, I Esd., vii-viii. Le premier livre d'Esdras embrasse une période d'environ 80 ans.

Après treize ans écoulés, la vingtième année d'Artaxercès, 445 av. J.-C., Néhémie obtint de ce prince, dont il était échanton, la permission de se rendre à Jérusalem et de rebâtir les murs et les portes de Jérusalem. Il réalisa ses projets, malgré les vives oppositions des peuples voisins, ennemis d'Israël, II Esd., i-iv. C'est ainsi que par la projection des rois perses, Cyrus, Darius et Artaxercès Longumain, et grâce au patriotisme et à la piété de Zorobabel, de Josué, d'Esdras et de Néhémie, Juda recouvra sa patrie, sa capitale et le temple du vrai Dieu.

Nous allons étudier successivement, en deux articles, le premier et le second livre d'Esdras (1).

(1) Commentateurs catholiques : V. Bède, *In Esdras et Nehemiam prophetas allegorice expositio*, t. xci, col. 807-921; Vatablo, *In primis librum Esdræ Commentarium; In librum Nehemias*, dans Migne, *Curia completa Scriptura Sacra*, t. xii; N. Lombard, *Commentarium in Nehemiam et Esdras*, 1633; B. Neteler, *Die Bücher Esdras, Nehemias und Esther aus dem Urtexte übersetzt und erklärt*, Münster, 1871; Fabbé Clair, *Esdras*, dans la Bible de Lethellieux, 1882; etc.

- 22^e Célébration de la Pâque par Ezéchias, II Par., xxx.
 23^e Mesures qu'il prend pour la régularité du culte et pour l'entretien des prêtres et des lévites, II Par., xxxi, 2-21.
 24^e Captivité de Manassé à Babylone, sa conversion, son rétablissement sur le trône, II Par., xxxiii, 11-13.
 25^e Il augmente les fortifications de Jérusalem et établit des chefs militaires dans toutes les places fortes, II Par., xxxiii, 14 (1).

CHAPITRE V.

LES DEUX LIVRES D'ESDRAS.

Des deux livres désignés par ce nom. — Leur contenu.

513. — Pourquoi le livre d'Esdras et celui de Néhémie sont-ils désignés sous le nom des deux livres d'Esdras ?

Les livres que nous appelons premier et second d'Esdras portent, dans la Bible hébraïque, des noms tout à fait distincts : le premier seul a le titre d'Esdras ; le second a celui de Néhémie, comme l'indique, du reste, notre Vulgate où nous lisons : *Liber Nehemie qui et Esdræ secundus dicitur*. Ce sont les Juifs qui sont cause qu'on a rangé ces deux histoires tout à fait distinctes sous une même dénomination, parce qu'ils ne les comptaient que pour une, dans leur canon de la Sainte Écriture, afin que le nombre des livres ne dépassât pas celui des lettres de leur alphabet, n° 3. Ils se reliaient d'ailleurs intimement l'un à l'autre : le premier nous fait connaître le commencement, et le second, la fin de la restauration d'Israël dans la Terre Promise.

514. — Contenu des deux livres d'Esdras.

A partir de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor,

(1) Le texte des Rois et des Paralipomènes est reproduit intégralement et harmonisé dans *Concordia librorum Regum et Paralipomenon, complectens historiam Regum Israel et Juda, cum annotationibus et criticis indicibus*, in-4°, Paris, 1691.

nous n'avons plus d'histoire suivie du peuple juif. Nous savons seulement comment finit la captivité, par le livre d'Esdras, et nous connaissons quelques-uns des faits qui suivirent, par le livre de Néhémie et les deux livres des Machabées. La première année de Cyrus, 536 av. J.-C., les captifs conduits par Zorobabel et le grand-prêtre Josué retournèrent en Judée, I Esd., i-ii. L'année suivante, on commença à faire les préparatifs pour la reconstruction du temple ; mais, par suite de nombreux obstacles, cet édifice ne put être achevé que la sixième année de Darius, fils d'Hystaspe, I Esd., vi, 13, c'est-à-dire, en 516, I Esd., iii-vi. Soixante-dix ans plus tard, la septième année d'Artaxercès Longumain, le scribe Esdras ramena en Judée d'autres captifs, avec l'autorisation de prêcher la loi, d'instituer des juges et des chefs du peuple selon les prescriptions mosaïques, et d'organiser le service du temple, I Esd., vii-viii. Le premier livre d'Esdras embrasse une période d'environ 80 ans.

Après treize ans écoulés, la vingtième année d'Artaxercès, 445 av. J.-C., Néhémie obtint de ce prince, dont il était échanton, la permission de se rendre à Jérusalem et de rebâtir les murs et les portes de Jérusalem. Il réalisa ses projets, malgré les vives oppositions des peuples voisins, ennemis d'Israël, II Esd., i-iv. C'est ainsi que par la projection des rois perses, Cyrus, Darius et Artaxercès Longumain, et grâce au patriotisme et à la piété de Zorobabel, de Josué, d'Esdras et de Néhémie, Juda recouvra sa patrie, sa capitale et le temple du vrai Dieu.

Nous allons étudier successivement, en deux articles, le premier et le second livre d'Esdras (1).

(1) Commentateurs catholiques : V. Bède, *In Esdras et Nehemiam prophetas allegorice expositio*, t. xci, col. 807-921; Vatabbe, *In primis librum Esdræ Commentarium; In librum Nehemias*, dans Migne, *Cursum completum Scripturæ Sacræ*, t. xii; N. Lombard, *Commentarium in Nehemiam et Esdras*, 1633; B. Neteler, *Die Bücher Esdras, Nehemias und Esther aus dem Urtexte übersetzt und erklärt*, Münster, 1871; Fabbé Clair, *Esdras*, dans la Bible de Lethellieux, 1882; etc.

ARTICLE I.

Du premier livre d'Esdras.

Son auteur. — Mission d'Esdras. — Analyse de son livre.

315. — Auteur du premier livre d'Esdras.

Le premier livre d'Esdras a toujours été attribué à celui dont il porte le nom. *Esdras scripsit librum suum et genealogias liberorum Chronicorum usque ad sua tempora*, dit le Talmud, *Daba bathra*, f. 15 a, l. 6-7. Esdras parle d'ailleurs à la première personne dans plusieurs versets de la seconde partie. Cependant quelques critiques modernes ont voulu contredire la tradition universelle en s'appuyant sur quelques prétextes futiles : 1° le mélange de l'hébreu et du chaldéen dans ce livre. Il s'explique facilement : l'hébreu était la langue des enfants d'Abraham avant la captivité, celle dans laquelle avaient été écrits les Livres Saints jusqu'à cette époque ; quant à la langue chaldéenne, elle était devenue la langue usuelle. Il était naturel qu'Esdras rapportât les documents officiels dans la langue dans laquelle ils avaient été écrits, c'est-à-dire en chaldéen, puisque c'était la langue dont se servait la chancellerie perse dans ses rapports avec ses sujets de l'Asie occidentale. Une citation faite en cette langue l'a porté à continuer à s'en servir dans son propre récit, comme l'a fait Daniel, qui après avoir rapporté, II, 4, en chaldéen, l'entretien des Mages avec le roi, cessa de parler hébreu pour continuer lui-même dans la langue des Mages, III-VII. Esdras a d'ailleurs déjà trouvé, rédigé en chaldéen par un témoin oculaire, le fragment IV, 8-vi, 18, et il s'est borné à l'insérer dans son œuvre, parce qu'il entraînait dans son plan. Ce qui prouve que ce morceau n'est pas de lui, c'est que le narrateur y parle à la première personne : « *Ad quod respondimus eis.* » Celui qui s'exprime ainsi ne peut être qu'un contemporain ayant pris part à la reconstruction du temple, du temps de Darius ; ce n'est pas Esdras, qui n'arriva en Judée que longtemps après, la septième année d'Artaxerxès Longuemain, n° 518. Il est vrai qu'Artaxerxès est nommé dans la première partie,

VI, 14, avec Cyrus et Darius, mais son nom a été certainement ajouté en cet endroit ; Esdras, par reconnaissance pour les grands dons qu'Artaxerxès avait faits au temple, a joint son nom à celui des deux rois qui avaient permis de le restaurer.

2° On objecte contre l'authenticité du livre d'Esdras l'emploi successif de la troisième et de la première personne dans la seconde partie. On convient qu'il est facile d'expliquer l'emploi de la troisième personne au ch. VII, 1-10, parce qu'Esdras devait d'abord se faire connaître ; mais on prétend qu'il est impossible de rendre raison de l'emploi de cette troisième personne au ch. X, après qu'il a fait usage de la première personne, à partir de VII, 28, jusqu'à IX. Il suit de là, assure-t-on, que l'auteur de ce livre n'est pas Esdras, mais un écrivain plus récent qui a inséré dans son récit un fragment d'Esdras, c'est-à-dire VII, 27-IX. — En réalité, on ne peut rien conclure du passage d'une personne à l'autre, parce que ce changement était dans les usages des Juifs, comme le prouvent divers endroits des Livres Saints, par exemple, Is., VII, 3 et VIII, 1 ; Jer., XX, 1-6 et 7 ; XXVIII, 4, 2 et 5, etc.

3° Les mots, VII, 6, *Esdras... scriba velox in lege Moyse*, ne sont pas non plus un argument contre l'authenticité du livre : c'est plutôt un titre qu'un éloge ; il n'est pas déplacé sous la plume d'Esdras.

4° La manière brusque dont se termine le ch. X ne saurait être alléguée davantage contre la tradition qui attribue cet écrit à Esdras. On voudrait qu'il fût du même auteur que le livre de Néhémie, mais Néhémie ou II Esd., I, 4, s'y oppose. — La vérité du premier livre d'Esdras est universellement acceptée.

516. — Mission d'Esdras.

Esdras fut le premier des scribes, I Esd., VII, 11, et comme le réorganisateur d'Israël, le Moïse du retour de la captivité. Ce fut lui, avec Néhémie et les plus anciens scribes, qui fixa le canon de la Bible hébraïque et qui jeta les fondements définitifs de l'institution des synagogues, en convo-

quant le peuple à des réunions publiques, pour lui enseigner la loi. Désormais les scribes continuent le rôle des prophètes; ils expliquent au peuple la parole de Dieu et l'exhortent à la mettre en pratique (1).

341. — Première partie du premier livre d'Esdras, I-VI.

Le premier livre d'Esdras se divise en deux parties.

1. La première, I-VI, raconte les faits qui se sont passés depuis la fin de la captivité de Babylone, jusqu'à Esdras. Cette période est remplie par deux grands événements : l'édit de Cyrus permettant aux Juifs captifs de retourner en Palestine, et le retour des exilés dans leur patrie, où ils relèvent le temple de Jérusalem. — 1° L'édit de Cyrus est reproduit, I, 1-4; ce prince permet aux Juifs de retourner en Palestine sous la conduite de Sassabasar, c'est-à-dire de Zorobabel, et il leur rend les vases sacrés du temple qu'avait enlevés Nabuchodonosor, I, 5-11. — 2° Le ch. II contient une liste des principaux Juifs qui retourneront dans leur patrie et des dons qu'ils offrent pour la reconstruction du temple. — 3° Le ch. III raconte comment fut rétabli l'autel des holocaustes, la célébration de la fête des Tabernacles et la pose des fondements du nouveau temple. — 4° La jalousie des Samaritains vient entraver l'œuvre de restauration; par leurs intrigues, ils parviennent à empêcher la continuation des travaux de construction jusqu'à la seconde année de Darius, IV. Ce chapitre contient une lettre des ennemis des Juifs à Artaxercès et la réponse de ce roi; l'original est donné en chaldéen, et, à partir de là jusqu'à VI, 18, le livre d'Esdras est écrit aussi en chaldéen, n° 75 (2). — 5° Les exhortations des prophètes Aggée et Zacharie encouragent Zorobabel et le grand-prêtre Josué à reprendre la construction du temple qu'ils achèvent malgré tous les obstacles qu'on leur suscite,

(1) Leyzer, Herzog's *Realencyklopädie*, t. VIII, p. 731 sq.

(2) Les parties chaldéennes du 1^{er} livre d'Esdras sont : les documents officiels, I, 3-22; V, 6-17; VI, 6-12; VII, 12-26, et le récit de la construction du temple, IV, 23-VI, 48. Tout le reste est en hébreu; I-VI, 7; VI, 12-22; VII, 1-11; VII, 27-35.

[319] ART. II. — DU LIV. DE NÉHÉMIE OU SEC. LIV. D'ESD. 127
la sixième année de Darius, 513 av. J.-C.; on en fait alors solennellement la dédicace et, l'année suivante, on célèbre la Pâque, V-VI.

342. — Seconde partie du premier livre d'Esdras, VII-X.

II. Entre la première et la seconde partie du livre d'Esdras, il y a une lacune de 56 ans, de la septième année de Darius, fils d'Hystaspe, 513 av. J.-C., à la septième année d'Artaxercès Longuemain, 459 av. J.-C. Cet intervalle est marqué dans le texte, VII, 1, par : *post hæc autem verba*. Cette seconde partie raconte ce que fit Esdras pour rétablir, parmi son peuple, les observances de la loi mosaïque : 1° le retour d'Esdras de Babylone à Jérusalem, la septième année d'Artaxercès Longuemain. Ce récit est accompagné de la copie de la lettre par laquelle le roi perse autorise Esdras à rétablir le culte mosaïque. Le texte original de l'édit est en chaldéen, VII. — 2° Catalogue des compagnons d'Esdras et relation du voyage, VIII. — 3° Ordonnances d'Esdras contre les mariages des Juifs avec des étrangers; liste de ceux qui répudient leurs épouses païennes, IX-X.

ARTICLE II.

DU LIVRE DE NÉHÉMIE OU SECOND LIVRE D'ESDRAS.

Son auteur. — Divisions du livre. — Analyse.

349. — Auteur du livre de Néhémie ou second d'Esdras.

1° Il porte le nom de Néhémie : celui-ci y raconte lui-même, à la première personne, son voyage à Jérusalem et ce qu'il y a fait. Le titre, il est vrai, pourrait être pris dans le sens d'histoire de Néhémie, mais la forme du récit prouve que Néhémie est l'auteur de sa propre histoire et que c'est une sorte d'autobiographie (1). Il a, dans ses prières, une locution qui lui est familière et qui revient souvent : *Memento mei, Deus*

(1) Il ne se propose point d'ailleurs directement de raconter sa vie; il veut surtout faire connaître la restauration de Jérusalem et du culte, pour montrer l'accomplissement des promesses de Dieu.

meus, v, 49; vi, 14; xiii, 14; 22; 29; 31. C'est le dernier mot du livre et comme la signature de l'auteur.

2° Tout le monde admet que Néhémie a rédigé les six premiers chapitres; mais les rationalistes prétendent que la partie comprise de vii, 69 à xii, 26, est postérieure d'un siècle à la première, et ils l'attribuent à celui qu'ils appellent le chroniqueur; ce dernier, d'après eux, a composé les Paralipomènes, Esdras et Néhémie, lesquels ne forment pas trois ouvrages différents, mais un seul; il a inséré, II Esd., i-vi, disent-ils, un mémoire de Néhémie; le reste de ce livre est de sa composition. Ils apportent quatre raisons en faveur de leur sentiment: 1° La diversité du style de viii-x, comparé à i-vi. — Cette diversité n'existe pas; la seule preuve qu'on essaie d'en donner, c'est que, i-vi, Dieu est appelé Elohîm, tandis que, viii-x, il est appelé tantôt Elohîm, tantôt Jéhovah ou Adonai. En réalité, il est ordinairement nommé Elohîm, et le nom de Jéhovah se lit aussi. Les autres raisons qu'on apporte ne sont pas plus concluantes. — 2° Le rôle que joue Esdras, viii-x. Dans ces chapitres, Néhémie disparaît, ce qui n'aurait pas lieu, s'il en était l'auteur. — Néhémie ne disparaît point complètement, il est même nommé avant Esdras, viii-9. — 3° Nous lisons, Neh., viii, 1, à peu près le même verset que dans I Esdras, ii, 1, ce qui indique que l'auteur des deux passages est le même. — S'il y a quelque ressemblance, c'est parce qu'il s'agit d'une fête qui revenait tous les ans à la même époque et dans des circonstances analogues. — 4° Un argument plus fort en apparence contre la composition de II Esdras par Néhémie est tiré de ce que la liste des grands-prêtres contient, xii, 11, 22, le nom de Jeddoa ou Jaddus, contemporain d'Alexandre le Grand. L'échanson d'Artaxercès, qui avait au moins trente ans la 20^e année de ce roi de Perse, en 445, quand il fit son premier voyage à Jérusalem, ne pouvait écrire en 330, à la chute de l'empire perse. — En examinant attentivement la généalogie ou question, xii, on remarque que les *yy*. 1-9, contiennent une première liste des prêtres revenus de captivité avec Zorobabel, laquelle est antérieure à Néhémie; 12-21, une

seconde liste des familles sacerdotales du temps du grand-prêtre Joachim, fils de Josué, et 24-25, une troisième liste des chefs des familles lévitiques. Le *yy*. 26 conclut en disant: *Hi in diebus Joacim filii Josue, filii Josedeec, et in diebus Nehemix ducis et Esdrae, sacerdotis scriboque*. Ce résumé nous prouve que cette table généalogique est de l'époque de Néhémie. Quant aux versets 10-11 et 22-23, ils y ont été ajoutés plus tard, pour la compléter, par une main étrangère.

520. — But et division du livre de Néhémie.

1° Le but du livre de Néhémie est de faire connaître ce qu'il a fait pour son peuple, en partie par lui-même, en partie avec l'aide de son contemporain, Esdras. Son récit se rattache ainsi étroitement à celui d'Esdras et complète le premier livre de ce nom.

2° Néhémie s'ouvre par une introduction qui nous apprend pourquoi et comment l'auteur fit le voyage de Jérusalem, i-ii, 10. Le corps de l'ouvrage se partage en trois sections: 1° Reconstruction des murs et des portes de Jérusalem, ii, 11-vi; 2° Mesures prises par Néhémie pour la prospérité de Juda et de sa capitale, vii-xii; 3° Nouvelles mesures, dans le même but, pendant un second voyage de Néhémie à Jérusalem, xiii.

521. — Analyse du livre de Néhémie.

I. Introduction. — Néhémie, fils d'Heloïas, échanson du roi des Perses, Artaxercès Longoumain, ayant appris à Suse dans quel triste état était la ville de Jérusalem, s'adresse d'abord à Dieu par la prière et par le jeûne; et demande ensuite au roi la permission d'aller restaurer les portes et les murs de la capitale de la Judée. Il l'obtient et part en 445 av. J.-C., i-ii, 10.

II. Première section: Restauration de la ville, ii, 11-vi. — 1° Arrivé à Jérusalem, il fait l'inspection des lieux et exhorte ses frères à se mettre aussitôt à l'œuvre, ii, 11-20. — 2° Liste des familles qui relèvent les portes et les murs de la ville, iii. — 3° Tableau des obstacles que doit surmonter Néhémie

pour mener son entreprise à bonne fin, 1^o de la part des ennemis des Juifs, iv; 2^o de la part des usuriers, v; 3^o de la part de Sanaballat et de ses complices, qui essaient de la prendre dans un piège et d'attenter à ses jours; il triomphe heureusement de toutes les difficultés, vi.

III. *Deuxième section* : Mesures prises pour la défense de Jérusalem et pour la prospérité religieuse et politique de la ville et du peuple, vii-xii. — 1^o Des gardes sont placés aux portes de Jérusalem pour prévenir les surprises; catalogue de ceux qui sont revenus de Baby lone avec Zorobabel, trouvé sur ces entrefaites, vii. — 2^o Dans une assemblée du peuple, au septième mois, Néhémie lit la loi aux Juifs pendant la célébration de la fête des Tabernacles. Cette lecture est suivie d'un jeûne expiatoire et de la promesse, par serment, d'observer les prescriptions mosaïques, en particulier pour tout ce qui regarde le culte, viii-x. — 3^o Moyens employés pour augmenter la population de Jérusalem; liste des principales familles juives et en particulier des familles sacerdotales, xi-xii, 26. — 4^o Consécration solennelle des murs de la ville, xii, 27-36. — Les événements racontés dans les deux premières sections du livre de Néhémie remplissent un intervalle de douze ans, v, 14; de l'an 443 à 433 av. J.-C.

IV. *Troisième section* : Mesures prises par Néhémie, en faveur de Jérusalem, pendant son second voyage dans cette ville, xiii. — Néhémie étant retourné à la cour d'Artaxercès, la 32^e année du règne de ce roi, 433 av. J.-C., xiii, 6, en revint pour réprimer les abus qui, pendant son absence, s'étaient introduits par rapport au culte, aux mariages et à l'observation de la loi. Nous ignorons combien de temps avait duré cette absence, xiii, 6; nous ignorons également comment se termina sa vie. Josèphe dit qu'il mourut dans un âge avancé, *Ant. jud.*, XI, v, 8. Le second livre des Machabées, II, 13, nous apprend qu'il avait formé une bibliothèque des Livres Saints.

CHAPITRE VI.

TOBIE.

ARTICLE I.

Introduction au livre de Tobie.

Texte original. — Manuscrite. — Nom de Tobie. — Caractère historique du livre. — Date de la composition; auteur.

* 522. — Du texte original de Tobie.

1^o Le livre de Tobie a été composé en chaldéen, d'après S. Jérôme (1); il l'a été en hébreu, d'après un certain nombre de critiques; en grec, d'après quelques autres. Cette dernière opinion est fautive; quant aux deux premières, on n'apporte aucun argument décisif en faveur de l'une ni de l'autre; les savants modernes penchent cependant plus communément pour l'original hébreu.

2^o Quoi qu'il en soit, le texte primitif est perdu. Un texte chaldéen, découvert en 1877, et publié en 1878, n'est certainement pas le texte original (2). Les anciennes versions de ce livre sont sensiblement différentes les unes des autres; les noms propres ne se ressemblent pas toujours entre eux, et la critique ne peut réussir, en plus d'un cas, à découvrir quelle était la leçon authentique. La plupart des objections qu'on fait contre cette histoire n'ont pas d'autre fondement que les altérations provenant de la variété des leçons ou des négligences des copistes.

* 523. — Des manuscrits du livre de Tobie.

1^o On connaît quatre manuscrits grecs, plus ou moins com-

(1) *Præfatio in Tobiam*, I, EIX, col. 23.

(2) *The book of Tobit; a Chaldean text from a unique MS. in the Bodleian Library, with other rabbinical texts, English translations and the Itala*, edited by Ad. Neubauer, Oxford, 1878.

pour mener son entreprise à bonne fin, 1^o de la part des ennemis des Juifs, iv; 2^o de la part des usuriers, v; 3^o de la part de Sanaballat et de ses complices, qui essaient de la prendre dans un piège et d'attenter à ses jours; il triomphe heureusement de toutes les difficultés, vi.

III. *Deuxième section* : Mesures prises pour la défense de Jérusalem et pour la prospérité religieuse et politique de la ville et du peuple, vii-xii. — 1^o Des gardes sont placés aux portes de Jérusalem pour prévenir les surprises; catalogue de ceux qui sont revenus de Baby lone avec Zorobabel, trouvé sur ces entrefaites, vii. — 2^o Dans une assemblée du peuple, au septième mois, Néhémie lit la loi aux Juifs pendant la célébration de la fête des Tabernacles. Cette lecture est suivie d'un jeûne expiatoire et de la promesse, par serment, d'observer les prescriptions mosaïques, en particulier pour tout ce qui regarde le culte, viii-x. — 3^o Moyens employés pour augmenter la population de Jérusalem; liste des principales familles juives et en particulier des familles sacerdotales, xi-xii, 26. — 4^o Consécration solennelle des murs de la ville, xii, 27-36. — Les événements racontés dans les deux premières sections du livre de Néhémie remplissent un intervalle de douze ans, v, 14; de l'an 443 à 433 av. J.-C.

IV. *Troisième section* : Mesures prises par Néhémie, en faveur de Jérusalem, pendant son second voyage dans cette ville, xiii. — Néhémie étant retourné à la cour d'Artaxercès, la 32^e année du règne de ce roi, 433 av. J.-C., xiii, 6, en revint pour réprimer les abus qui, pendant son absence, s'étaient introduits par rapport au culte, aux mariages et à l'observation de la loi. Nous ignorons combien de temps avait duré cette absence, xiii, 6; nous ignorons également comment se termina sa vie. Josèphe dit qu'il mourut dans un âge avancé, *Ant. jud.*, XI, v, 8. Le second livre des Machabées, II, 13, nous apprend qu'il avait formé une bibliothèque des Livres Saints.

CHAPITRE VI.

TOBIE.

ARTICLE I.

Introduction au livre de Tobie.

Texte original. — Manuscrite. — Nom de Tobie. — Caractère historique du livre. — Date de la composition; auteur.

* 522. — Du texte original de Tobie.

1^o Le livre de Tobie a été composé en chaldéen, d'après S. Jérôme (1); il l'a été en hébreu, d'après un certain nombre de critiques; en grec, d'après quelques autres. Cette dernière opinion est fautive; quant aux deux premières, on n'apporte aucun argument décisif en faveur de l'une ni de l'autre; les savants modernes penchent cependant plus communément pour l'original hébreu.

2^o Quoi qu'il en soit, le texte primitif est perdu. Un texte chaldéen, découvert en 1877, et publié en 1878, n'est certainement pas le texte original (2). Les anciennes versions de ce livre sont sensiblement différentes les unes des autres; les noms propres ne se ressemblent pas toujours entre eux, et la critique ne peut réussir, en plus d'un cas, à découvrir quelle était la leçon authentique. La plupart des objections qu'on fait contre cette histoire n'ont pas d'autre fondement que les altérations provenant de la variété des leçons ou des négligences des copistes.

* 523. — Des manuscrits du livre de Tobie.

1^o On connaît quatre manuscrits grecs, plus ou moins com-

(1) *Præfatio in Tobiam*, I, EIX, col. 23.

(2) *The book of Tobit; a Chaldean text from a unique MS. in the Bodleian Library, with other rabbinical texts, English translations and the Itala*, edited by Ad. Neubauer, Oxford, 1878.

plets, en lettres onciales, du livre de Tobie, le codex *Vaticanus*, le *Sinaiticus* (1), l'*Alexandrinus*, et le *Vetus-Marcianus*. Les manuscrits grecs en lettres minuscules sont plus nombreux (2). Outre les traductions grecques, nous avons la version syriaque et l'arménienne, l'ancienne Itaque, en trois recensions différentes, et la Vulgate de S. Jérôme. Il existe enfin deux versions hébraïques de Tobie, l'une dite de Fagius, et l'autre de Sébastien Münster. Ces différents textes ou traductions forment quatre groupes principaux, tous plus ou moins différents les uns des autres par des additions ou des retranchements et des variations dans les noms propres et les chiffres. Voici la classification de ces quatre groupes. Le premier comprend le Codex Vaticanus, le Codex Alexandrinus, le Codex Vetus, la version syriaque ou Peschito, t-vii, 9, la version arménienne et la version hébraïque de Fagius. — Le second renferme le Codex Sinaiticus, l'ancienne Itaque et l'hébreu de Sébastien Münster. — Le troisième, les manuscrits minuscules grecs, 44, 106, 107, et la dernière partie de la version syriaque ou Peschito, vii, 10-14. — Le quatrième est formé par la Vulgate.

2° Les critiques sont très partagés sur la valeur relative de ces quatre textes divers du livre de Tobie. Les savants catholiques donnent généralement la préférence à la Vulgate. Le plus récent commentateur catholique de Tobie, M. Gutberlet, est porté cependant à croire que S. Jérôme a résumé le texte original. Il se fonde surtout sur ce que, dans les textes grecs, le vieux Tobie parle à la première personne, tandis que dans notre Vulgate le récit est à la troisième personne. On comprend, dit-il, qu'un abrégiateur change la personne; on ne comprendrait pas que celui qui traduit simplement ou amplifie l'original eût imaginé un pareil changement. Il conclut en disant : « Sous le rapport littéral, le texte du *Codex sinaiticus* et la version itaque méritent la préférence; sous le rap-

(1) *Libellus Tobit e codice Sinaitico editus et recensitus* a Fr.-H. Reusch, Fribourg, 1876.

(2) Ils sont cotés 44, 32, 35, 38, 64, 71, 74, 76, 104, 107, 108, 236, 242, 248, 249.

port dogmatique, la Vulgate doit être placée au premier rang..., sous le rapport esthétique, le Codex du Vatican (ou le grec ordinaire) doit être regardé comme le meilleur travail sur l'original (4). »

* 324. — Du nom de Tobie.

Le nom de Tobie est en hébreu *Tobiyah* (voir II Esd., ii, 10; iv, 3; Esdr., ii, 16; Zach., vi, 10, etc.). En grec et en latin, on a ajouté la terminaison *es*, comme on l'a fait pour tous les noms terminés en *yah* : *Isaias, Jeremias, Adonias*, etc. Il signifie : « Jéhovah est mon bien. » Quant à la forme *Tobit* des versions grecques et *Tobis* de l'ancienne Itaque, il y a tout lieu de croire que le *t* et l'*s* sont de simples terminaisons ajoutées à la forme hébraïque *Tobi*, et que cette forme hébraïque *Tobi* n'est qu'une abréviation du nom complet, *Tobiyah*, car le second élément, *yah*, pouvait se sous-entendre dans les noms propres (2).

525. — Caractère historique du livre de Tobie.

1° La question la plus importante à étudier au sujet du livre de Tobie est celle de son caractère historique. Tous les protestants le regardent aujourd'hui comme un roman pieux, et ils ont entraîné quelques catholiques, comme Jahn, Movers et, en partie, Dereser (3).

(1) Gutberlet, *Das Buch Tobias*, p. 10.

(2) Voir II Reg., iii, 18, comparé avec I Reg., xxv, 44. Dans le premier passage, nous lisons : Paltiel ou Ihu est mon libérateur, et dans le second également Palt, en sous-entendant El, Dieu.

(3) « Les difficultés qui naissent de cette description [d'Asmodee] sont graves, dit Movers, pour celui qui prend le récit du livre de Tobie dans sa teneur historique; mais ce livre de l'Ancien Testament, d'ailleurs si remarquable et si une exception incomparable dans sa teneur didactique, renferme beaucoup d'autres éléments traditionnels qui démontrent que l'auteur n'a voulu que transmettre fidèlement, comme il l'avait trouvée, la matière de son récit, et n'en faire qu'un ouvrage de morale. » *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, trad. Göschler, 1864, t. II, p. 61, art. Asmodee. Ce langage embarrassé est la négation du caractère historique du livre de Tobie. Nous répondrons, n° 331, aux objections tirées du rôle d'Asmodee. Il faut

2° La réalité de l'histoire de Tobie est attestée par les détails minutieux du récit, la généalogie du principal personnage, qui est longuement donnée dans le texte grec le plus complet (*Codex Sinaiticus*), 1, 1, 8, 13, 21, etc.; les renseignements précis sur la géographie, l'histoire, la chronologie, etc.

3° Les difficultés qu'on allègue contre le caractère historique du livre de Tobie sont tirées : 1° des faits merveilleux qui y sont racontés. — Les miracles contenus dans un récit ne prouvent point par eux-mêmes qu'il est historique, mais ils ne prouvent pas non plus qu'il soit fictif, puisque Dieu peut, quand il lui plaît, intervenir surnaturellement dans les affaires de ce monde. — 2° Des inexactitudes, qu'on prétend rencontrer dans la narration. Ragès, la ville de Médie que notre auteur fait exister au VIII^e siècle av. J.-C., ne fut bâtie, dit-on, que plusieurs siècles plus tard, par Séleucus Nicator, d'après le témoignage de Strabon (1). — Cela est faux : Strabon dit seulement que Séleucus changea le nom de Ragès, lui donnant celui d'Eurôpos. Le Zend-Avesta la mentionne comme une ville déjà ancienne. — 3° C'est Téglatphalasar, IV Reg., xv, 29, et non Salmanasar, Tob., 1, 2, objecte-t-on, qui avait déporté la tribu de Nephthali. — C'est peut-être Sargon qu'il faut lire au v. 2, comme il faut le lire au v. 18, au lieu de l'Enmessaros, nom altéré, que porte le texte grec. Mais, quoi qu'il en soit, Téglatphalasar n'avait pas emmené en Assyrie la tribu de Nephthali tout entière, et Salmanasar ou Sargon purent encore trouver des hommes de cette tribu en Palestine. — 4° Quelques autres difficultés géographiques s'expliquent par la perte de l'original ou les altérations des copistes des versions.

526. — Date de la composition; auteur.

1° Plusieurs critiques modernes retardent jusqu'au temps d'Adrien, qui régna de 117 à 138 de notre ère, la composi-

remarque d'ailleurs que dans le même ouvrage, L. XIII, p. 469-461, Welte soutient que le livre de Tobie est une véritable histoire.

(1) Strabon, XI, xiii, 6, éd. Didot, p. 450. Cf. XI, ix, 1, p. 441.

tion du livre de Tobie. Ils s'appuient sur des raisons futiles, tirées de la tendance qu'ils attribuent à l'auteur, celle, par exemple, de montrer que l'ensevelissement des morts est une œuvre agréable à Dieu, comme si l'on avait eu besoin d'attendre l'époque de l'empereur Adrien pour soupçonner que c'était là un acte de charité!

2° La tradition a toujours attribué à Tobie père et fils la rédaction de leur histoire : 1° parce que, dans toutes les versions, (celle de S. Jérôme, et en partie, le nouveau texte chaldéen exceptés), Tobie parle à la première personne, depuis le chapitre 1 jusqu'au commencement de l'histoire de Sara, III, 7. 2° Le texte grec, XII, 20, porte que l'ange Raphaël commanda à Tobie d'écrire son histoire, et l'on ne peut douter qu'il n'ait obéi à cet ordre, comme l'insinue le verset suivant, XII, 1, dans les éditions grecques. Le livre de Tobie a donc été écrit très probablement dans les premiers temps qui suivirent la déportation des Israélites du nord en Assyrie, puisque c'est à cette époque que vivait le héros de cette histoire, et qu'il en est vraisemblablement l'auteur. Les deux derniers versets, XIV, 16-17, sont d'une main étrangère. — Le concile de Trente a déclaré le livre de Tobie canonique, n° 34 (1).

ARTICLE II.

Analyse et explication du livre de Tobie.

Division. — Analyse et explication. — Enseignements.

527. — Division du livre de Tobie.

Ce livre forme un tout parfaitement coordonné et disposé avec un art admirable. Il est partagé en six sections formant autant de tableaux : 1° Vertus et épreuves de Tobie, I-III, 6; 2° Vertus et épreuves de Sara, III, 7-23; 3° Voyage du jeune Tobie en Médie, III, 24-vi, 9; 4° Son mariage avec Sara, VI, 10-18; 5° Son retour à Ninive, x-xi; 6° Conclusion; manifestation de l'ange Raphaël, dernières années de Tobie, XII-XIV (2).

(1) Sur la canonicité du livre de Tobie, voir Nieusse, *La Bible mutilée par les protestants*, 2^e éd., 1847, p. 153-159.

(2) Commentateurs catholiques: S. Ambroise, *De Tobia liber unus*, I, xiv,

328. — 1^{re} section : Vertus et épreuves de Tobie, I-III, 6.

Un pieux Israélite, Tobie, de la tribu de Nephthali, est déporté, avec Anna, sa femme, et Tobie, son fils, à Ninive. Là, il exerce les œuvres de miséricorde et ensevelit les morts, ce qui attire sur lui la persécution. Une fois, s'étant endormi au pied d'un mur, au moment où il venait de remplir cet office de charité, de la fiente d'un nid d'oiseaux lui tomba sur les yeux et l'aveugla. Ces oiseaux étaient des hirondelles, d'après la traduction de S. Jérôme, des passereaux, d'après l'ancienne Itaque et les textes grecs, qui ne parlent point non plus de nid. La cécité ne fut pas instantanée, d'après les versions grecques; mais les excréments qui étaient chauds, *hequy*, en tombant sur les yeux, *ouverts*, ajoutent le *Codez Vaticanus* et autres, produisirent dans les yeux une inflammation et une laie, *deylopxax*, laquelle, par la maladresse des médecins, dégénéra en perte complète de la vue. S. Jérôme a résumé tous les détails fournis par les autres textes dans les deux mots: *feretque cæcus*, II, 44. Dans cet état, Tobie eut à supporter, outre son infirmité, les privations de la pauvreté, mais il endura tout avec patience. Cependant, accablé par les reproches de ses amis et même de sa femme, il demanda à Dieu de le secourir ou de le délivrer de la vie, I-III, 6.

329. — II^e section : Vertus et épreuves de Sara, fille de Raguel, III, 7-24.

Pendant que Tobie souffrait et priait Dieu à Ninive, la fille

éol. 730-794 (presque tout entier contre Fosure) : V. Bède, *In librum H. Patris Tobie allegorica interpretatio*, I, XXI, col. 923-934; Drexelius, *Tobias moralis doctrina illustrata*, 1644; N. Serrarius, *In libros Tobiani, Judith, Esther, Machabæorum*, 1699; P. Justinianus, *Tobias explanationibus historicis et dogmaticis moralibus illustratus*, 1621; G. Saenius, *In libros Tobie, Judith, Nohemiam, Tobias, Judith, Esther, Machabæorum*, 1788; Dictionnaire de Calaña, *Commentarius literarius et moralis in Tobias kitaricus*, 1644; Thiri, *In librum Tobie Commentarium*, Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. XVI; H. Reusch, *Das Buch Tobias übersetzt und erklärt*, Fribourg, 1857; G. Gutberlet, *Das Buch Tobias übersetzt und erklärt*, Münster, 1877; Fabbé Gillet, *Tobie, Judith et Esther*, 1879, dans la Bible de M. Lethellieux, etc.

d'un de ses parents souffrait et priait aussi à Ragès, en Médie, d'après le texte actuel de la Vulgate, III, 7, mais plus vraisemblablement à Ecbatane, comme le portent les versions grecques (1). Sept fois elle avait été mariée, et ses sept époux avaient été tués, la nuit même des noces, par le démon Asmodée. Une de ses esclaves lui en fait le reproche, et Sara, affligée de cette insulte, demande à Dieu de la secourir ou de la délivrer de la vie, III, 7-23.

Nous voyons apparaître ici un esprit pervers qui cherche le malheur des hommes, comme Satan dans Job. Dieu veut nous montrer d'abord la lutte des démons contre les hommes; bientôt il nous fera voir qu'ils ne sont pas les plus forts, si nous nous confions en lui, parce qu'il sait envoyer son ange pour nous délivrer. Asmodée paraît être le démon de la concupiscence. *Nosce debemus non omnes demones universas hominibus inferre passiones, sed unicuique vitio certis spiritus incitare*, dit Cassien (2). Le nom d'Asmodée vient, d'après les uns, du perse *asmâden*, à tenter; a d'après les autres, de l'hébreu *schâmâd*, à perdre. »

330. — III^e section : Voyage du jeune Tobie en Médie, III, 24-VI, 9.

Dieu exauce la prière de Tobie et celle de Sara, et il envoie son ange Raphaël pour mettre fin aux épreuves de ces deux justes. Le vieillard aveugle, croyant sa mort prochaine, après avoir donné à son fils les plus sages conseils, l'envoie en Médie, pour recouvrer des mains de Gabielus une somme de dix talents d'argent qu'il lui avait prêtée. L'ange Raphaël, qui a pris une forme humaine (3), sert de guide au jeune voya-

(1) Il y a, dans tous les textes, des confusions entre Ragès, la ville où habito Gabael ou Gabielus, et la ville où habito Raguel. Comme Ragès était plus loin que la ville de Raguel, IX, 6, il est probable que les copistes ont mis par erreur Ragès dans notre Vulgate, comme les copistes grecs ont mis aussi par erreur Ragès, VI, 9, tandis que les autres ont mis constamment Ecbatane. Gutberlet, *Das Buch Tobias*, I, 117-119, 205.

(2) *Coll. VII, c. XVII. Cf. Suarez, De Angelis, l. VIII, c. XXI, n^o 23 sq.; S. Th., I, q. 109, a. 2.*

(3) S. Th., I, q. 51, a. 2, ad 2^{um}; Suarez, *De Angelis*, l. IV, c. XXXI, n^o 8.

geur, sous le nom d'Azarias. « Socius itineris Tobiae natura erat Angelus, sed in esse representatio erat Azarias quia effugiet et formam Azariam præ se ferebat, » dit Léonard de S. Martin (1).

Le soir de la première journée du voyage, Tobie et son conducteur s'arrêtèrent sur les bords du Tigre, soit le fleuve célèbre de ce nom, qui traversait l'ancienne Ninive, ce qui impliquerait que l'Israélite demeurait sur la rive droite, soit le grand ou le petit Zab, affluents du Tigre, à l'est, à qui on donnait aussi ce nom, Hérod., v, 22. Tobie ayant voulu laver ses pieds dans le fleuve, ecce piscis immensis exivit ad devorandum eum, dit notre Vulgate, vi, 2; ἐξελθὼν, dit l'ancienne Itaque, et circumplexus est pedes ejus, mots qui rendent le grec du *Codez Sinaiticus*, ἐξελθὼν ὑπεραντι τῶν ποδῶν τοῦ παρθένου, « le poisson s'élançant voulut dévorer le pied du jeune homme. » On a supposé que ce poisson était un silurus, esturgeon, ou un *callypannus*, uranostope; mais à vrai dire, le moyen de déterminer rigoureusement à quelle espèce il appartenait nous fait défaut. Cependant, si la leçon du *Codez Sinaiticus* était certaine, ce qui n'est pas, on pourrait affirmer que ce poisson était un brochet, comme l'avait déjà supposé Calmet (2). Ce poisson atteint souvent la grosseur d'un homme (3) et peut devenir très vieux. Il est très vorace; on a trouvé quelquefois dans ses entrailles des membres humains (4); Oken raconte qu'à Cracovie une jeune fille eut le pied saisi par un d'eux (5). On le trouve dans le

Tigre; sa chair est excellente; il est assez gros pour servir plusieurs jours de nourriture à des voyageurs, vi, 6; il a des nageoires et des écailles et remplit ainsi les conditions prescrites par la loi pour que les Juifs puissent en manger, Lev., xi, 9-10; il a des ongles, comme le suppose le texte, vi, 4.

331. — IV^e section: Mariage du jeune Tobie avec Sara, vi, 10-ix.

L'ange ordonna à Tobie de saisir le poisson par les ongles, et, quand ils en eurent mangé, il lui recommanda de garder une partie du cœur, pour chasser le démon, et la fiel, pour guérir la taie des yeux, vi, 8-9. Les interprètes catholiques sont divisés sur la question de savoir s'il s'agit ici de propriétés naturelles ou surnaturelles de ces organes (1). Nous pensons qu'il s'agit ici de propriétés miraculeuses que Dieu leur confère, afin que son ange puisse conserver jusqu'à la fin l'*incognito* et remplir néanmoins la mission secourable qui lui a été confiée.

Arrivés à Ecbatane, les deux voyageurs allèrent loger chez Raguel, le père de Sara, dont la seconde section nous a présenté les épreuves. Sur le conseil de l'ange, Tobie demanda la main de la jeune fille, après avoir appris de son guide le moyen de chasser le démon qui avait fait périr les précédents maris de sa cousine; il l'obtint, chasse Asmodée en brûlant une partie du foie du poisson et en passant en prière avec Sara les trois premières nuits de leur mariage. L'ange Raphaël reléqua Asmodée dans le désert de la Haute-Égypte, viii, 3, ce qui signifie que Dieu lui défendit d'agir en dehors de ce lieu. Les purs esprits ne sont pas en un lieu *circumscription*, comme les êtres corporels, mais ils y sont *definitive*. « Angelus [vel demon] non commensuratur loco, dit S. Thomas, I, q. 52, a. 2, sed est ita in uno loco, ut non sit simul in alio loco (2). » Le nouvel époux demeura quatorze jours auprès de Raguel, son beau-père. Pendant ce temps, Raphaël alla à Ragès chercher l'argent prêté à Gabéas, et celui-ci revint avec lui à Ecbatane prendre part aux fêtes du mariage.

(1) Cf. S. Aug., *De Civ. Dei*, l. XXI, c. vi, l. xli, col. 716-718.

(2) Cf. S. Aug., *De Civ. Dei*, l. XX, c. viii, l. xii, col. 669.

(1) *Suum scripturistica*, pars III, p. 182.

(2) Calmet, *Commentaire littéral*, Tobie, vi, 2, p. 268-269.

(3) Oken, *Lehrbuch der Naturgeschichte*, 1816, III Th., Abth. II, p. 100.

(4) Bloch, *Histoire naturelle des poissons*, Berlin, 1785, in-8, t. I, p. 153-183; « La tête est grosse, l'ouverture de la bouche large et s'étend presque jusqu'aux yeux... Le brochet... est très vorace... il a épargné pas même son espèce... il ne se contente pas des poissons... il avale aussi les autres habitants des eaux, tels que... les rats, les serpents, etc. On a aussi trouvé dans sa gueule des parties de corps humains, des jeunes chiens ou chats qu'on avait jetés dans l'eau... Schaeffer raconte qu'il y a en Laponie des brochets plus grands que des hommes. »

(5) Oken *Allgemeine Naturgeschichte*, t. VI, p. 394; Gutherlet, *Des Buch Tobias*, p. 187.

532. — V^e section : Retour de Tobie à Ninive, x-xi.

L'ange enseigna au jeune Tobie, pendant le retour, le moyen de guérir son père de sa cécité, à l'aide du fiel du poisson. Sara était partie avec lui, après avoir reçu de Raguel de sages conseils sur les devoirs d'une mère de famille. En chemin, son jeune époux prit les devants, pour calmer les inquiétudes des siens : en arrivant (1), il guérit le vieillard aveugle par les moyens que l'ange lui avait indiqués.

533. — VI^e section : Conclusion ; manifestation de Raphaël ; dernières années de Tobie, xii-xiv.

Raphaël fait connaître aux deux Tobie sa nature angélique, et leur révèle les desseins de la Providence dans les épreuves qu'ils ont eues à subir, xii. Le vieux Tobie rend grâce à Dieu de ses bienfaits et prédit la gloire future de Jérusalem, xiii. Aux approches de la mort, il donne ses derniers avis à sa famille et lui recommande de quitter Ninive, qui sera détruite. Tobie le fils retourne auprès de Raguel et meurt à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

534. — Enseignements du livre de Tobie.

L'histoire de Tobie est, à bon droit, une des plus populaires. Elle nous offre un parfait modèle de la vie domestique et renferme les exemples les plus instructifs et les plus touchants de toutes sortes de vertus.

1^o Son but direct et immédiat est d'apprendre aux Juifs à

(1) La description du retour de Tobie et de Raphaël est d'un naturel achevé : « Le chiasa qui les avait suivis durant le chemin courut devant eux, et, comme s'il eût porté la nouvelle de leur venue, il sembla leur annoncer sa joie par le mouvement de sa queue et par ses caresses. Le père de Tobie, tout aveugle qu'il était, se leva et se mit à courir, s'exposant à tomber à chaque pas, et donnant la main à un serviteur. Ils en alla au-devant de son fils. L'ayant rencontré, il l'embrassa et sa mère ensuite, et ils commencèrent tous deux à pleurer de joie. Puis, ayant adoré Dieu et lui ayant rendu grâces, ils s'assirent. » Tob., xi, 9-11. Il ne manque rien à ce récit, et l'Écriture, pour en augmenter la naïveté, n'a pas omis la circonstance même du chien, qui est tout à fait dans la nature. Rollin, *Traité des Études*, l. iv, ch. III, § VIII, t. II, 1805, p. 625-624.

honorer Dieu, au milieu même des païens, pour leur faire connaître la vérité, comme le chante Tobie dans son cantique d'actions de grâce, qui peut être considéré comme l'épilogue de son livre : *Confitemini Domino, filii Israel, et in conspectu gentium laudate eum, quoniam ideo dispersit eos inter gentes, quæ ignorant eum, ut eos enarretis mirabilia ejus et factata scire eos, quia non est alius Deus omnipotens præter eum*, xiii, 3-4.

2^o Mais en même temps que l'auteur poursuit ce but élevé, il en atteint un autre, presque sans y penser, celui d'éduquer ses lecteurs, non pas seulement ceux qui vivaient, comme lui et avec lui, captifs au milieu des Assyriens, mais ceux de tous les temps et de tous les lieux, par sa patience, II, 12, et par des exemples de toutes les vertus. — « [Le livre de Tobie] nous offre un tableau intime des vertus, des souffrances et des joies de l'exil de Tobie. Ce n'est pas le froid récit d'événements fortuitement rapprochés, mais le tableau plein de simplicité et de grandeur des épreuves d'un homme juste et miséricordieux. Tobie est un second Job, dont les malheurs et le salut sont liés à des événements qui font en même temps de son histoire le manuel des époux. L'exemple du jeune Tobie montre comment doivent se contracter et se célébrer les unions agréables à Dieu. L'humanité, l'amour paternel, la piété filiale, la douceur et la probité des deux Tobie sont le développement de la pensée fondamentale du livre ; la confiance en Dieu ne peut tourner à la confusion du juste. Ainsi ce livre devient le livre élémentaire des parents qui veulent fonder une famille agréable à Dieu et marcher courageusement au devant des épreuves de la vie (1). » — Mais il n'est pas seulement le guide des pères et des mères, il renferme aussi des exemples et des enseignements pour tous ; l'aumône y est recommandée avec insistance, I, 16-17, II, 1-2 ; IV, 7-12, 17 ; XII, 8-9 ; le grand précepte de la charité y est donné sous forme négative : *quod ab alio odium fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias*, IV, 16 ; cf. *Math.*, VII, 12 ; la prière revient constamment pour attirer les béné-

(1) Haneberg, *Histoire de la révélation biblique*, trad. Göschler, 1876, t. II, p. 92.

Cet état du texte du livre de Judith s'explique par sa grande popularité. Comme il était beaucoup lu, il était beaucoup copié et, par suite, il s'y introduisait beaucoup de variantes (1). La traduction que contient notre Vulgate doit être préférée à toutes les autres. « Quoique... S. Jérôme traduisit le livre assez librement, *magis sensum e sensu quam ex verbo verbum transferens*, il faut considérer sa version, en somme, comme la restitution la plus fidèle du texte original, de même que le texte grec, en certains endroits, serait plus exact » (2).

337. — Caractère historique du livre de Judith.

Un grand nombre de critiques modernes prétendent que le livre de Judith est une fiction : « Drama aliquod seu poema sacrum, a pio quodam homine effectum, qui docere hac ratione voluit, quomodo Deus fideles suos Israelitas subinde adjuvare et ex presentissimis periculis mirabiliter eripere solet » (3). D'autres, sans aller aussi loin, prétendent que c'est un mélange de réalité et de fiction. Ils n'ont cependant, ni les uns ni les autres, aucune raison sérieuse à alléguer en faveur de leur opinion. 1° L'ensemble et les détails du récit prouvent qu'il est réellement historique : il fournit des renseignements précis sur l'histoire, 1, 5-10; la géographie, 1, 6, 7, 8; II, 12-17 (grec, 24-28); III, 1, 14 (grec, 9-10); IV, 3, 5 (grec, 4, 6); la chronologie, II, 1 (grec, 1, 13, 16); VII, 4;

(1) Quelques-unes de celles qui existent entre le texte latin et le texte grec paraissent s'expliquer par le fait que le traducteur avait mal entendu ce que disait le lecteur, sans l'écouter d'abord si fidèlement. Ainsi le texte grec, X, 5, est *εγραψε καταρα*, *δη, παντα πικρα*, est ainsi placé dans la Vulgate par : *et panes et casum*, au lieu de *καταρα*, le traducteur semble avoir entendu *καταρα*, et du *προναγ*; — XVI, 2, *Volg.* 4. *ετι εις ανατολεις, ορια, qui possit castra sua, 4 τα, au lieu de τα ηει* — XVI, 14, *Valg.* 21 : *καταρασαν τα αχθρα, ut avastar et sentiant, καταρασαν au lieu de καταρασαν*. — S. Jérôme reit sa traduction sur le chaldéen, mais il garda comme base, ainsi que l'a prouvé Fritzsche, *Handbuch*, p. 122, l'ancienne Itaque qui avait été faite sur le grec.

(2) Weiss, *Dictionn. encycl. de la théol. catholique*, t. XII, p. 403.

(3) Buddeus, *Hist. eccl. V. T.*, t. II; Halle, 1719, t. II, p. 618.

XVI, 28 (grec, 23); la généalogie de Judith, VIII, 1. — 2° Les anciennes prières juives pour le premier et le second sabbat de la fête de la Dédicace contiennent un résumé du livre de Judith, ce qui prouve que les Israélites croyaient à la réalité des faits qui y étaient racontés, car ils n'auraient pu remercier Dieu d'une délivrance imaginaire. Judith, XVI, 31, mentionne d'ailleurs une fête instituée en mémoire de la victoire de cette héroïne (1). — 3° Il existe d'anciens *Midrachim*, n° 201, qui, indépendamment du livre de Judith, racontent les mêmes événements. Il en existe un en particulier, qui peut éclaircir plusieurs passages obscurs ou difficiles de notre texte. — 4° La tradition universelle a admis le caractère strictement historique du livre de Judith. Personne, jusqu'à Luther, ne l'a révoqué en doute (2). — 5° Aucune des objections alléguées contre la véracité des faits consignés dans notre livre n'est concluante, comme nous le verrons dans le cours de l'explication (3).

338. — Auteurs du livre de Judith.

Les opinions sur ce point sont aussi diverses que possible :

(1) Sur cette fête considérée comme preuve, voir Montfaucon, *Vérité de l'histoire de Judith*, I, III, c. III, p. 296.

(2) Luther a donné le ton à tous les protestants dans sa préface du livre de Judith, où il dit : « C'est une fiction religieuse ou un poème écrit par un homme pieux et ingénieux, qui symbolise la victoire du peuple juif sur tous ses ennemis, victoire que Dieu lui accorde en tous temps d'une manière merveilleuse... Judith est le peuple juif, représenté comme une veuve chaste et saine, ce qui est toujours le caractère du peuple de Dieu; Holoferne est le malin génie, inspiré ou autorisé de toutes les époques; Béthulie désigne une vierge, ce qui indique que les faits croyants de cette époque étaient comme des vierges. » Quelques catholiques, comme Bernard Lamy et Jahn, se sont laissés égarer par les objections de Luther et de ses sectateurs. Montfaucon a exposé la preuve de tradition, *Vérité de l'histoire de Judith*, I, III, c. IV, p. 301-348.

(3) Sur la canonicité du livre de Judith, n° 36, on peut voir Vieusse, *La Bible mutilée par les protestants*, p. 166-169. — Quant à son caractère historique, on peut consulter encore avec fruit, quoiqu'il ne soit plus en rapport avec les progrès actuels de l'histoire des pays orientaux, Montfaucon, *La vérité de l'histoire de Judith*, in-12, Paris, 1699; Huet, *Démonstration évangélique*, 6-8, dans Migne, *Œuv. év.*, t. V, col. 328.

S. Jérôme l'attribue à Judith; Wolff, à Achior l'Ammonite, v, 5; Sixte de Sienne, au grand-prêtre Eliacin ou Joakim, xv, 9; Huët, Calmet, à Josue, fils de Josédac, compagnon de Zorobabel, au retour de la captivité de Babylone; Ewald, à l'époque de Jean Hyrcan, vers 130 avant J.-C.; Volkmar, qui voit dans ce livre une description allégorique de la victoire des Juifs sur Quétus, délégué de Trajan, à un Israélite qui écrivait en 117 ou 118 de notre ère, etc. Les deux dernières opinions sont certainement fausses; mais il est impossible de décider quel est le véritable auteur de Judith.

439. — Époque de la composition du livre de Judith.

Si l'on ne peut déterminer l'auteur du livre de Judith, peut-on du moins fixer approximativement l'époque où il a été rédigé? — Oui, quoique les sentiments ne soient pas moins divers. Les uns le font remonter jusqu'à l'an 784 av. J.-C., les autres le font descendre jusqu'à l'an 117 ou 118 de notre ère. Cependant, comme les découvertes assyriologiques permettent d'assurer avec une très grande vraisemblance que les faits racontés dans ce livre se sont passés sous le règne d'Assurbanipal, fils d'Assaraddon, petit-fils de Sennachérib, roi d'Assyrie, pendant la captivité de Manassé à Babylone (1), il y a tout lieu de penser que la narration a été écrite peu après les événements, parce qu'au bout d'un certain temps écoulé il eût été impossible d'avoir conservé la mémoire d'événements aussi détaillés, aussi compliqués et aussi précis.

440. — Réponse aux objections contre l'antiquité du livre de Judith. On a prétendu prouver par des arguments plutôt philologiques qu'historiques la date récente du livre de Judith : 1° Il y est question du sanhédrin, *שנהדרין*, iv, 8; xi, 44; xv, 8, texte grec. Or, le sanhédrin n'existait pas avant la captivité. Par conséquent, ce récit est postérieur au retour des Juifs de Babylone. — L'objection serait fondée si *שנהדרין* signifiait ici sanhédrin; mais ce mot est simplement la traduc-

(1) Voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 264, sq.

tion de la locution qu'on rencontre si souvent dans la Bible, *les anciens d'Israël*, xv, 9.

2° Deux autres expressions employées par la version grecque sont aussi mises en avant comme preuves du peu d'antiquité de Judith, *συναγωγία* et *προεφητεία*, viii, 6. Les Juifs, dit-on, ne commencèrent qu'assez tard à ranger par ordre les fêtes les vigiles du sabbat et des néoménies. Un écrit qui les mentionne est donc peu ancien. — A vrai dire, nous ignorons à quelle époque commença l'usage de ces vigiles, et il n'est pas possible, par suite, de s'en servir, pour fixer une date. De plus, nous avons le droit de penser que le texte original ne parlait pas des vigiles du sabbat et des néoménies, puisque la Vulgate ne les mentionne point.

ARTICLE II.

Analyse et explication du livre de Judith.

Campagnes d'Holopherne contre l'Asie occidentale. — Traité d'Appelté l'air sinclair. — Achior. — Dieu punit Judith pour 600000 Hébreux. — Elle tue Holopherne. — Victoire d'Israël sur les Assyriens.

541. — 1^{re} section : causes qui amenèrent l'expédition d'Holopherne contre l'Asie occidentale, I.

Le récit (1) s'ouvre par la mention d'une victoire de Nabuchodonosor, roi de Ninive, sur Arphaxad, roi des Mèdes. Arphaxad est probablement le nom, altéré par des copistes, de Phraorte ou Aphraarte (2), successeur de Déjocès, roi des

(1) Commentateurs catholiques : Rahm Maur, *Expositio in librum Judith*, l. III, col. 341-392; il est juif, col. 129-638, du *Commentarium Jacobi Panethii in sacrosanctum librum; Bibliotheca de Calanda, Judith illustrata perpetua commentaria litterali et moralia, cum tractata approposita de Judith Ignorata, id est, de Virginia Desipara laudibus*, in-8°, Lyon, 1657; N. Serranus, *In librum Judith*, dans Migne, *Cursum completum Scripturarum Sacrarum*, t. xix; le texte de la Vulgate est accompagné d'une traduction latine du texte grec; J. de la Nouville, *Le livre de Judith*, avec des réflexions morales sur tous les versets, et des notes critiques sur tous les endroits les plus difficiles; in-12, Paris, 1728, etc.

(2) Voir Montfaucon, *Vérité de l'histoire de Judith*, l. I, c. II, p. 12-13; O. Wolf, *Das Buch Judith als geschichtliche Urkunde vertheidigt und erklärt*, 1861, p. 25-27.

Médes. Nabuchodonosor, roi de Ninive, est Assurbanipal. Aucun roi d'Assyrie n'a porté le nom de Nabuchodonosor (c'est-à-dire, que le dieu Nébo protège la couronne !), parce que le dieu Nébo n'était pas adoré dans ce pays, mais seulement en Babylonie. Cependant, comme Assurbanipal régna sur ce dernier pays de même que sur le premier, on peut admettre qu'il avait adopté, comme roi de Babylone, un nom qui rendait hommage au dieu de la contrée. Assurbanipal raconte, dans ses inscriptions, qu'il a vaincu les Médes. Après cette victoire, il voulut rétablir son pouvoir sur l'Asie occidentale qui s'était révoltée, depuis la Lydie, où régnait Gygès, jusqu'à Memphis, en Égypte, où régnait Psammétique, fils de Néchao.

502. — 11^e section ; les trois premières campagnes d'Holopherne contre l'Asie occidentale, II-III.

Assurbanipal plaça sous le commandement d'Holopherne l'armée chargée de remettre sous le joug assyrien les anciens tributaires de l'Asie occidentale, II, 1-11.

1^o Dans une première campagne, elle opéra une sorte de razzia dans la Cappadoce et une partie de l'Asie-Mineure, II, 12-13.

2^o Holopherne fit ensuite une seconde campagne, à l'est de l'Euphrate, II, 14. La révolte des habitants de Babylone et du Bas-Euphrate, qui ne sont pas mentionnés parmi les rebelles du ch. I, l'avait obligé à modifier ses plans. Une insurrection avait éclaté au sud de l'Assyrie, et la nécessité de la réprimer contraignit Assurbanipal à rappeler Holopherne pour combattre les insurgés de la Chaldée. Le général assyrien porta donc ses armes depuis le fleuve Chaboras jusqu'au golfe Persique (1) et prit ainsi part à la défaite de Babylone et de ses alliés, défaite racontée longuement dans l'histoire d'Assurbanipal.

(1) Le nom du fleuve Chaboras a été défiguré par les copistes. Il est devenu Mandré dans la Vulgate, Abroma dans les Septante, mais il est assez facile de reconnaître le Chaboras, Chabur ou Habur, dans l'hellénisme grecque.

3^o Les Arabes s'étaient unis à Sautingina, vicaire-roi de Babylone, frère d'Assurbanipal, dans sa révolte contre son suzerain. Holopherne fit contre eux sa troisième campagne, II, 15-17 : *Et occupavit terminos ejus, a Cilicia usque ad fines Zapheth, qui sunt ad austrum, abducatque omnes filios Madian et prædavit canem hœpulationem eorum omnesque residuas sibi occidit in ore gladii. Et post hæc descendit in campos Damasci in diebus messis et succedit omnia sata omnesque arbores et vineas fecit incidit.* Toute la ligne des pays parcourus par Holopherne était occupée, en dehors des villes, par des Arabes. Les Madiantins dont il est question ici sont certainement des Bédouins nomades, c'est-à-dire les Arabes des documents ninivites. Le texte grec mentionne dans les termes suivants le traitement infligé aux vaincus : « Il enveloppa tous les fils de Madian, et il brûla toutes leurs tentes, et il pilla tous les pères où ils avaient leur bétail. » — Voici maintenant comment Assurbanipal raconte qu'il châtia la révolte des Arabes :

1. Les hommes d'Arabe, tous ceux qui étaient venus avec lui [leur roi].
2. Je fis périr par l'épée et lui, de la face
3. des vaillants soldats d'Assyrie s'enluta et il s'en alla
5. en loin. Les tentes, les pères,
6. leurs demeures, on y mit le feu et on les brûla dans les flammes (1).

Tous les rapprochements que nous venons de faire ne sont pas parfaitement certains, mais il est impossible de ne pas les trouver très frappants.

La vigueur avec laquelle Holopherne mena cette campagne contre les nomades, qui habitent la lisière des pays cultivés de l'Asie occidentale, remplis de terreur leurs voisins, et ils s'empressèrent de rompre la ligue qu'ils avaient formée contre l'Assyrie pour courber de nouveau le front sous le joug, ce qui l'empêcha pas cependant le général ennemi de les traiter avec dureté, ni. Il ne rencontra de résistance que

(1) G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 259, colonne VIII de l'épître C, lignes 2-6.

devant Béthulie, contre laquelle il fit sa quatrième et dernière campagne.

543. — III^e section : Terreur d'Israël, qui s'apprête néanmoins à la résistance, IV.

Holopherne était maître de la Syrie et de la Phénicie; il menaçait maintenant les Israélites. Ceux-ci, abandonnés de tous leurs alliés, privés de leur roi Manassé, qui était alors, croyons-nous, prisonnier à Babylone, ne voulurent point cependant se rendre sans combat. Ils occupèrent fortement les défenses qui conduisent de la plaine de Jezraël dans l'intérieur du pays, et en particulier la ville de Béthulie. Béthulie n'est nommée que dans le livre de Judith; de là, la difficulté de l'identifier. Il est certain qu'elle était voisine de Jezraël et de Dothain, IV, 3; VII, 3; sur une montagne, au pied de laquelle il y avait une source, VI, 43, 46; faire dans laquelle on doit rechercher ses ruines est par conséquent assez circonscrite; on croit assez communément que c'est le Sanour d'aujourd'hui (1).

En même temps qu'ils prenaient ces mesures de précautions, les enfants d'Israël priaient et jehannai afin d'obtenir la protection de Dieu contre leurs ennemis.

544. — IV^e section : Histoire d'Achior, V-VI.

Holopherne, surpris de la résistance des Israélites, demanda au chef des Ammonites, Achior, leur voisin, dont il avait incorporé les forces dans son armée, III, 8, quels sont ces téme-

(1) Le feu Schulz, consul de Prusse à Jérusalem, avait proposé (en 1847) de reconnaître Bethulia dans le village de Beit-Ghila, placé à un chemin sur la route de Zerayon (Jezrahel), à Beyaan (Sythopolis). Cette identification ne me parait pas satisfaisante, et j'aime mieux voir Bethulia dans le bourg fortifié de Sanour, qui est réellement une des clés de la Judée et qui est à une heure et demie seulement au sud de Tell-Dothain, où sont les ruines de Dothain. A petite distance à l'est de Sanour sont une vallée et un khan, nommés Maïhelouan, et qui pourraient bien avoir conservé un reflet du nom de Bethulia. » De Sauley, *Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte*, 1877, p. 79. Voir aussi M^{rs} Mielin, *Les Saints Lieux*, 2^e édition, t. III, p. 359; V. Guérin, *Description de la Palestine*, Samarie, 1874, t. I, p. 344-359.

[546] ART. II. — ANALYSE ET EXPLIC. DU LIV. DE JUDITH. 151

raires qui osent ainsi s'opposer à sa marche. On a souvent trouvé invraisemblable qu'Holopherne ignorât ce qu'était Israël; rien n'est cependant plus naturel; avant le Christianisme, Israël n'occupait qu'une place imperceptible, pour les hommes d'alors, dans l'histoire du monde. L'Assyrie avait vaincu Samarie, il est vrai, et fait la guerre à Juda, mais, à ses yeux, ce pays était insignifiant, la 2^e partie seulement des royaumes de l'Asie occidentale. De plus, Holopherne était, comme l'indique son nom, d'origine aryenne et non sémitique, et, par conséquent, encore moins au courant que le reste des Assyriens de ce qui touchait aux Israélites. Achior lui fit un résumé de leur histoire et lui déclara qu'il ne pourrait les vaincre que si Dieu était irrité contre eux par leurs iniquités. Un tel langage remplit d'indignation le général assyrien, qui fit conduire Achior à Béthulie, afin de la châtier après la prise de la place.

545. — V^e section : Dieu suscite Judith pour délivrer Béthulie, VII-VIII.

Holopherne assiège Béthulie, coupe toutes les conduites d'eau et réduit à l'extrémité la ville qui veut se rendre. Une pieuse veuve nommée Judith, d'une vertu et d'un courage extraordinaires, suscitée de Dieu pour faire lever le siège de sa patrie, ranime la confiance des habitants et conçoit le projet d'aller dans le camp ennemi tuer elle-même le général assyrien.

546. — VI^e section : Judith réalise son projet et tue Holopherne, IX-XIII, 16.

1^{re} Judith, après s'être préparée par la prière à l'exécution de son projet, se rend au camp des Assyriens, accompagnée d'une servante. Là, elle gagne les bonnes grâces d'Holopherne, et, après un grand festin, dans lequel il s'enivre, elle lui coupe la tête.

2^e L'Écriture Sainte loue l'héroïsme de Judith, malgré la manière dont elle trompa Holopherne; *Cui etiam Dominus contulit splendorem, quoniam omnis ista compositio, non ex libidine, sed ex virtute pendebat*, X, 4; erat etiam virtuti cas-

titus ad juncta, xvi, 26. Cf. xiii, 23-25; xv, 10-11 (1). Sur quoi S. Thomas fait l'observation suivante : « Quidam commendantur in Scriptura non propter perfectam virtutem, sed propter quandam virtutis indolem, scilicet quia apparebat in eis aliquis laudabilis affectus, ex quo movebantur ad quedam indubitata facienda; et hoc modo Judith laudatur, non quia mentita est Holopherni, sed propter affectum, quem habuit ad salutem populi, pro qua periculis se exposuit. » 2^e 2^e, q. cx. a. 3, ad 3^{me}. Quant au meurtre du général assyrien, les peuples de l'antiquité ont toujours considéré la mort d'un ennemi comme licite (2).

547. — VII^e section : Victoire d'Holoferne sur les Assyriens, à la suite de la mort d'Holoferne, xiii, 11-xvi.

Judith s'empressa de porter à Balthusie la tête de son ennemi, qui fut reconnue par Achior (3). Le peuple éclata en actions de grâces et sa joie n'eut d'égal que l'abattement des Assyriens, quand ils connurent la mort de leur général; lorsque ces derniers furent attaqués par les assiégés, ils ne songèrent qu'à s'enfuir, laissant derrière eux un riche butin. L'héroïne célébra sa victoire par un cantique (4), et tout le peuple remercia Dieu par des sacrifices solennels à Jérusalem; elle mourut pleine de jours dans la ville qu'elle avait sauvée.

(1) Les Pères et les docteurs, à cause de ces différents traits du caractère de Judith, nous montrent en elle la figure de la Sainte Vierge.

(2) Cf. n^o 453, 2^e et 454, 1^o.

(3) Remarque, xiii, 20, la croyance aux anges gardiens.

(4) Da y ll. xvi, 8 : *Nec filii Titani percussent eum*. On peut s'étonner de rencontrer le nom des Titans dans la bouche de Judith; mais le grec, d'où il vient, xvi, 7, a rendu par ce mot, très vraisemblablement, l'hebreu *gibborim*, qui veut dire *forts, héros*, de même qu'il a rendu *gigantim* par *gigants*, dans la même verset.

CHAPITRE VIII.

ESTHER.

ARTICLE I.

Introduction au livre d'Esther.

Caractère historique de ce livre. — Auteur; date; style. — Caractère religieux de la composition. — Partie théologiquement.

548. — Caractère historique du livre d'Esther.

Les incrédules ont prétendu que le livre d'Esther était une parabole, *conficta esse universam parabola* (Semler, Oeder, etc.). — 1^o L'existence d'une fête appelée *Purim* ou *Phurim* (les sorts), dans Esth., ix, 28, *Mordochai dies*, le jour de Mardochee, dans II Mac., xv, 37, et destiné à perpétuer la mémoire des événements racontés dans notre récit, est une preuve de leur réalité. — 2^o Le second livre des Machabées atteste qu'on la célébrait du temps de Nicanor, vers 160 avant J.-C., et Josèphe, au 1^{er} siècle de notre ère. *Ant. jud.*, XI, vi, 13 (1). — 3^o La peinture des mœurs et des coutumes confirme la vérité de la narration, car elles sont en accord parfait avec tout ce que nous savons des usages des Perses (2).

(1) La fête des *Purim* est encore célébrée dans les synagogues. Le 13 adar, veille de la fête, est un jour de jeûne. Le soir de ce jour, la fête commence, et le livre d'Esther est lu en entier. Le lecteur annonce très rapidement le passage ix, 7-9, dans lequel on trouve les noms d'Amán et de ses fils, et autant que possible, sans reprendre ce temps les assistants font du bruit. Cette lecture est répétée de la même manière le matin du 11 adar. La *prayer* se passe dans de grandes réjouissances. — Les manuscrits hébreux reproduisent les v. 7, 8, 9, du ch. ix sous forme de trois colonnes perpendiculaires, comme pour représenter les six fils d'Amán, peints à trois cordes parallèles, au nombre de 3, 2 et 1.

(2) Esth., i, 10, 14; cf. I Esd., vii, 14; Hérodote, iii, 84; Esth., ii, 8 et 14; ix, 7-9; X, 2.

titus ad juncta, xvi, 26. Cf. xiii, 23-25; xv, 10-11 (4). Sur quoi S. Thomas fait l'observation suivante : « Quidam commendantur in Scriptura non propter perfectam virtutem, sed propter quandam virtutis indolem, scilicet quia apparebat in eis aliquis laudabilis affectus, ex quo movebantur ad quedam indubitata facienda; et hoc modo Judith laudatur, non quia mentita est Holopherni, sed propter affectum, quem habuit ad salutem populi, pro qua periculis se exposuit. » 2^e 2^e, q. cx. a. 3, ad 3^{me}. Quant au meurtre du général assyrien, les peuples de l'antiquité ont toujours considéré la mort d'un ennemi comme licite (2).

547. — VII^e section : Victoire d'Holoferne sur les Assyriens, à la suite de la mort d'Holoferne, xvi, 11-xvi.

Judith s'empressa de porter à Balthusie la tête de son ennemi, qui fut reconnue par Achior (3). Le peuple éclata en actions de grâces et sa joie n'eut d'égal que l'abattement des Assyriens, quand ils connurent la mort de leur général; lorsque ces derniers furent attaqués par les assiégés, ils ne songèrent qu'à s'enfuir, laissant derrière eux un riche butin. L'héroïne célébra sa victoire par un cantique (4), et tout le peuple remercia Dieu par des sacrifices solennels à Jérusalem; elle mourut pleine de jours dans la ville qu'elle avait sauvée.

(1) Les Pères et les docteurs, à cause de ces différents traits du caractère de Judith, nous montrent en elle la figure de la Sainte Vierge.

(2) Cf. n^o 453, 2^e et 454, 1^{re}.

(3) Remarque, xvi, 20, la croyance aux anges gardiens.

(4) Da y ll. xvi, 8 : *Nec filii Titani percussent eum*. On peut s'étonner de rencontrer le nom des Titans dans la bouche de Judith; mais le grec, d'où il vient, xvi, 7, a rendu par ce mot, très vraisemblablement, l'hebreu *gibborim*, qui veut dire *forts*, héros, de même qu'il a rendu *gigantim* par *gigants*, dans la même verset.

CHAPITRE VIII.

ESTHER.

ARTICLE I.

Introduction au livre d'Esther.

Caractère historique de ce livre. — Auteur; date; style. — Caractère religieux de la composition. — Partie théodramatique.

548. — Caractère historique du livre d'Esther.

Les incrédules ont prétendu que le livre d'Esther était une parabole, *conficta esse universam parabola* (Semler, Oeder, etc.). — 1^o L'existence d'une fête appelée *Purim* ou *Phurim* (les sorts), dans Esth., ix, 28, *Mordochai dies*, le jour de Mardochee, dans II Mac., xv, 37, et destiné à perpétuer la mémoire des événements racontés dans notre récit, est une preuve de leur réalité. — 2^o Le second livre des Machabées atteste qu'on la célébrait du temps de Nicanor, vers 160 avant J.-C., et Josèphe, au 1^{er} siècle de notre ère. *Ant. jud.*, XI, vi, 13 (1). — 3^o La peinture des mœurs et des coutumes confirme la vérité de la narration, car elles sont en accord parfait avec tout ce que nous savons des usages des Perses (2).

(1) La fête des *Purim* est encore célébrée dans les synagogues. Le 13 adar, veille de la fête, est un jour de jeûne. Le soir de ce jour, la fête commence, et le livre d'Esther est lu en entier. Le lecteur annonce très rapidement le passage ix, 7-9, dans lequel on trouve les noms d'Amán et de ses fils, et autant que possible, sans reprendre ce temps les assistants font du bruit. Cette lecture est répétée de la même manière le matin du 11 adar. La *prayer* se passe dans de grandes réjouissances. — Les manuscrits hébreux reproduisent les vs. 7, 8, 9, du ch. ix sous forme de trois colonnes perpendiculaires, comme pour représenter les dix fils d'Amán, peints à trois cordes parallèles, au nombre de 3, 3 et 4.

(2) Esth., i, 10, 14; cf. I Esd., vii, 14; Hérodote, iii, 84; Esth., ii, 8 et 14; ix, 7-9; X, 2.

549. — Auteur du livre d'Esther; date de sa composition; style.

1° *L'auteur* est inconnu. Le Tamul, *Baba bathra*, 15 a, l. 4-6, l'attribue à la grande Synagogue; Clément d'Alexandrie, Aben Esra, etc., à Mardochée. Le ch. ix, 20, semble appuyer cette dernière opinion, mais le v. 31 du même chapitre prouve que la fin, du moins, n'est pas de lui. On peut cependant admettre que la plus grande partie de cette histoire a été rédigée par Mardochée.

2° *Date*. — Ce qui est certain, c'est que la forme même du récit suppose que l'empire perse est encore debout, car le narrateur en connaît parfaitement les coutumes, ainsi que les habitudes et la cour; il en appelle de plus aux annales des Mèdes et des Perses, x, 2. Il écrivait donc en Perse, à Suse même; ce qui est confirmé, en outre, par l'absence d'allusions à Juda et à Jérusalem; on ne peut même douter qu'il n'ait vécu à la cour, à cause des détails circonstanciés qu'il donne sur le grand banquet d'Assuérus, de la connaissance qu'il a des noms des grands officiers et des eunuques, de la femme et des enfants d'Aman, etc.

3° *Le style*, dans le texte original, est simple et généralement pur, mêlé seulement de quelques mots perses et de quelques expressions arméniennes, comme on en trouve dans Esdras et dans certaines parties des Paralipomènes.

550. — Caractère religieux du livre d'Esther.

Le nom de Dieu ne se trouve pas une seule fois dans la partie proto-canonique du livre d'Esther, peut-être parce qu'elle fut écrite à Suse, au milieu des païens; mais s'il n'y est pas nommé, il paraît partout; c'est sa Providence qui dispose tous les événements et qui fait triompher les Juifs des pièges de leurs ennemis.

* 551. — Les appendices du livre d'Esther.

A la fin du livre d'Esther, S. Jérôme a placé un certain nombre de fragments dont nous n'avons plus le texte original; ils se lisent dans la Bible grecque; n° 30, et ils

[552] ART. II. — ANALYSE ET EXPLIC. DE LIV. D'ESTHER. 153

avaient été traduits, de cette dernière source, dans l'ancienne Itaque. Ces fragments sont rejetés par les protestants comme apocryphes. Ils forment la partie deutéro-canonique du livre d'Esther et on y lit plusieurs fois le nom de Dieu. L'Eglise les range parmi les écrits inspirés, de même que les autres parties de la Sainte Ecriture, n° 39 (1). Ils sont au nombre de six: 1° Songe de Mardochée, Vulg., xi-xii; Septante, avant 1, 1; 2° Edit d'Aman (mentionné iii, 12) contre les Juifs, xiii, 1-7; Septante, après iii, 13; 3° Prière de Mardochée et d'Esther, xiii, 8-iv, 17; 4° Visite d'Esther au roi Assuérus, xv, 4-19; Septante, v, 1-2; 5° Edit de Mardochée (mentionné viii, 9), xvi; Septante, après viii, 12; 6° Explication du songe de Mardochée, x, 4-13; Septante, après x; les Septante ajoutent la mention de l'introduction de la fête des *Purim* en Egypte.

ARTICLE II.

Analyse et explication du livre d'Esther.

Extinction d'Esther. — Décret de persécution contre les Juifs. — Le roi invite le roi à un festin. — Aman obligé de rendre les honneurs royaux à Mardochée. — Sa chute. — Triomphe des Juifs.

552. — 1^{re} section: Elevation d'Esther à la dignité de reine, i-ii; x-xii.

1° *La scène se passe à la cour d'Assuérus, en hebreu Akhaschverosh (2). Assuérus est Xerxès, fils de Darius, fils d'Hystaspes (3). La forme hébraïque Akaschverosh correspond*

(1) Joseph connaissait ces passages, et il s'en est servi dans ses *Antiquités judaïques*, xi, vi, 1 et — Sur la canonicité des appendices d'Esther, voir *La Bible sainte par les protestants*, p. 203-210. De Rossi a supposé qu'il avait existé un original chaldéen du livre d'Esther, plus complet que le texte hébreu actuel, et contenant en entier les documents qui sont maintenant en appendices dans la Vulgate, *Specimen variorum lectionum sacri textus et chaldaicae Estheris additionis*, Tubingue, 1783.

(2) Commentateurs catholiques: Raban Maur, *Expositio in librum Esther*, l. cii, col. 635-670; Menochius, *In librum Esther*, dans Migne, *Curiosus completus Scripturarum Sacrarum*, t. xiii; J.-A. Nicles, *De Esther libro libri tres*, Rome, 1856; B. Nötzel, *Die Bücher Esther, Nehemia und Esther*, Münster, 1877, etc.

(3) * Un des premiers résultats de la lecture des inscriptions perses,

à la forme perse Kschayarscha, en la faisant précéder de l'aleph prosthétique. Ce qui est dit, de l'étendue de l'empire perse, 1, 1; x, 1, des usages de la cour et enfin de l'humeur capricieuse d'Assuérus, convient parfaitement à Xercès. Les auteurs grecs et latins, en citant d'autres traits de son caractère, nous le présentent sous le même jour que l'écrivain hébreu : sensuel, vindicatif, cruel, extravagant. Le Lydien Pythius lui donne de grosses sommes pour la guerre contre la Grèce, traite très bien son armée, et lui demande seulement de garder l'aîné de ses cinq fils, qui servent dans ses troupes : Xercès fait aussitôt couper le jeune homme en morceaux et passer ses soldats au milieu de ses débris sanglants, Hérod., vii, 37-39; Sénèque, *De ira*, vi, 17. Parce qu'une tempête a emporté le pont de bateaux construit sur l'Hellespont pour le passage de ses bataillons, ce même roi condamne à mort le constructeur, et ordonne de fonder la mer et de la charger de chaînes, Hérod., vii, 35. A la bataille des Thermopyles, il fait placer au premier rang, si on en croit Diodore de Sicile, les soldats médés, afin de les faire tous tuer. Après son échec en Grèce, il oublie ses désastres en se plongeant dans toutes sortes de débauches, Hérod., ix, 108 sq. Tel était Xercès, tel était Assuérus.

2° Assuérus régnaît depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie, Hérod., vii, 9, 97, 98; viii, 63, 69, sur 127 provinces, qu'il ne faut pas confondre avec les 20 satrapies que Darius, fils d'Hystaspe, avait établies dans ses États, Hérod., iii, 89 sq. Les provinces, *medina*, Esth. 1, 1; viii, 9; Dan., vi, 2, étaient les subdivisions géographiques et ethnographiques de l'empire; les satrapies étaient une division admi-

dit M. Opperl, fut l'identification d'Assuérus à Xercès. Déjà Grotefend l'eût, il y a plus d'un demi-siècle, et cette conjecture de la science ne fait plus l'ombre d'un doute. » *Commentaire historique et philologique du livre d'Esther, d'après la lecture des inscriptions perses*, p. 7. Para dans les *Annales de philosophie chrétienne*, janvier 1864. Le nom d'Artaxerxès, qui se lit dans les Appendices, xi, 2, etc., vient des Septante; il est certain qu'il répond là, comme dans les chapitres précédents, à Xercès. La version grecque a traduit Akhasevrosch par Artaxerxès, dans tout le cours de ce livre.

[562] ART. II. — ANALYSE ET EXPLIC. DU LIV. D'ESTHER. 157

nistrative plus générale, faite en vue du prélèvement des tribus.

3° Assuérus nous est représenté, 1, 2, assis sur son trône. Hérodote nous dit aussi, vii, 102, qu'il assista, assis sur son trône, au combat des Thermopyles; Plutarque, *Thémistocle*, xii, raconte la même chose de la bataille de Salamine.

4° Au moment où commença le récit, il est à Suse, capitale de la province de Susiane, ville forte, où le roi des Perses passait plusieurs mois de l'année. La troisième année de son règne, 482 av. J.-C., il donna un splendide festin (1) à tous les grands de son royaume, pendant 180 jours, ce qu'il faut entendre en ce sens qu'ils vinrent les uns après les autres et que des premiers aux derniers invités, il s'écoula un espace de 180 jours. C'était pour montrer à tous sa puissance et son opulence, 1, 4; c'était aussi, sans doute, pour préparer l'expédition de Grèce, car Hérodote nous apprend, vii, 8, qu'après avoir soumis l'Égypte, Xercès manda à sa cour tous les grands de son royaume pour s'entendre avec eux sur cette guerre et qu'il employa quatre ans à en faire les préparatifs.

5° La reine Vasthi, en ancien perse, *Vahisti*, excellente, donna aussi un banquet à ses femmes. La reine prenait d'ordinaire ses repas avec le roi (2), mais non dans les festins publics. Assuérus lui ordonna de venir montrer sa beauté à ses convives, elle refusa, non sans raison, Hérod., v, 18, de paraître devant des gens ivres. Le message lui avait été apporté par les sept eunuques, dont le nombre correspond à celui des sept Amshaspands. Le roi, irrité de sa désobéissance, la répudia.

6° Par une permission particulière de la Providence, une juive, nommée Edissa, *myrte*, qui prit le nom perse d'Esther ou Astre, remplaça comme reine la fièvre Vasthi, en 479 ou 478. C'était la nièce de Mardochée. Celui-ci rendit peu après au roi un service signalé en découvrant une conspiration tramée

(1) Brisson a réuni tout ce que l'on sait des festins chez les Perses, *De regis Persarum principatu*, 1, 1, c. xxviii-cc, éd. de 1749, p. 149-167.

(2) Cf. Hérod., ix, 110; Brisson, *De regis Persarum principatu*, 1, 1, c. xxviii, cii, p. 148, 154.

contre sa vie, II, 22-23; x-xvii. Mardochée était dès lors très âgé, d'après plusieurs interprètes, qui entendent II, 6-7, en ce sens que Mardochée avait été transporté, de Jérusalem, du temps de Jéchonias, c'est-à-dire en 599; il aurait eu ainsi alors au moins 130 ans. Mais il est plus naturel de rapporter le *v. 6*, qui *translatus fuerat*, à Cis, son arrière-grand-père. Son nom de Mardochée, qui n'est pas palestinien, semble indiquer qu'il était né en Babylonie. Cf. cependant xi, 4.

553. — II^e section : Décret de persécution porté par Assuérus contre les Juifs, à la sollicitation d'Aman, III; XIII.

Quelque temps après l'élevation d'Esther à la dignité de reine et le service rendu au roi par Mardochée, Assuérus choisit pour premier ministre un Mède nommé Aman, originaire de la province d'Agag (1), et ordonna à tous ceux qui se tenaient à la porte de son palais de fléchir le genou devant son favori. Mardochée refusa de lui rendre cet hommage, le considérant sans doute comme un acte d'idolâtrie (2). Aman, irrité contre le Juif, voulut se venger de ce qu'il regardait comme un affront et fit porter contre toute la race à laquelle

(1) e On a longtemps cru que Haman, fils d'Hamadtha, dont le nom a reçu une si triste célébrité, était Amalécite, car l'un des rois d'Amaléc s'appelait Agag. Et puisque déjà dans l'antiquité les noms d'Éaan, d'Amaléc, étaient pris comme les désignations des peuples d'Europe, les Septante traduisent l'hébreu *Agagi* par *Macedo*, le Macédonien. Néanmoins, le nom de Haman, ainsi que celui de son père, trahit une origine mède-persée. Nous savons maintenant, par les inscriptions de Rhorsabad, que le pays d'Agag composait réellement une partie de la Médie. Or, voilà donc une nouvelle circonstance qui montre, jusque dans ses moindres détails, la valeur historique du livre d'Esther. » Oppert, *Commentaire historique et philologique du livre d'Esther*, p. 15-16. — On voit par là que l'objection faite contre Esth., xvi, 16, et tirée de ce que, dans ce passage, Aman est qualifié : *amino et gentis Macedo*, est sans valeur. Ce passage ne contredit pas, comme on le prétendait, III, 1, 49; VIII, 3; XI, 6, 23. Le mot de Macédonien, dans le ch. xvi, vient de ce que les traducteurs grecs, d'après lesquels a été faite la version de ce ch. xvi, ont rendu à tort, ici comme IX, 21 (23), le mot Agagite par Macédonien.

(2) Les Spartiates refusaient également de rendre un hommage semblable à Xercès. Hérod., VII, 136. Cf. Plutarque, *Thémist.*, II; Q. Curce, VIII, v, 5, 11.

[555] ART. II. — ANALYSE ET EXPLIC. DU LIV. D'ESTHER. 459 appartenait son ennemi un décret de proscription, III, 12-13; XIII. De dix à onze mois devaient s'écouler entre la date du décret et son exécution. On a trouvé ce délai invraisemblable, mais l'explication nous en est fournie par le texte lui-même. Les Perses consultaient le sort dans les affaires graves. Hérod., III, 128; *Cyrop.*, I, 6, 46; le sort, en cette circonstance, ayant indiqué le douzième mois appelé Adar, il était nécessaire d'attendre cette date (1).

554. — III^e section : Esther, pour obtenir d'Assuérus le salut de son peuple, l'invite à un festin, IV-V; XIV-XV.

Mardochée, profondément affligé du malheur de son peuple, demanda à sa nièce Esther d'intervenir pour le salut de ses frères. Aller auprès du roi, sans être mandé, c'était s'exposer à la mort. Hérod., I, 9; III, 118, 140; Corn. Nepos, *Conan*, 3. Après avoir prié et jeûné, elle se présente à Xercès, qui lui fait un accueil favorable et lui promet de se rendre, avec Aman, à l'invitation qu'elle lui fait d'aller le lendemain chez elle à un festin. En attendant, Aman fait dresser une potence pour pendre Mardochée.

555. — IV^e section : Honneurs qu'Aman est obligé de rendre à Mardochée, VI.

Au moment où l'ennemi de Mardochée ne pensait qu'à le faire périr, la Providence, pour punir l'orgueil d'Aman, allait le condamner à rendre à ce Juif détesté les honneurs les plus extraordinaires. La nuit qui suivit la visite d'Esther, le roi se faisait lire les annales de son règne. Quand on arriva au passage dans lequel il était raconté comment Mardochée avait déjoué une conspiration contre sa vie, Assuérus demanda si son sauveur avait été récompensé. On lui répondit que non. Aman, consulté sur ce qu'il fallait faire en faveur de celui que le prince voulait honorer, et croyant que c'était de lui qu'il s'agissait, conseilla de le faire promener dans Suse, re-

(1) Aman fait porter l'ordre par des courtiers dans tout le royaume. Ces courtiers avaient été institués par Cyrus. Brisson, *De reip. Persarum principibus*, I, l. 6, CXXXVIII-CXXXIX; édit. de 1719, p. 311-315.

vêtu des ornements royaux, sur le cheval du monarque (1). Il dut lui-même conduire Mardochée dans sa marche triomphale. Cette humiliation fut considérée par sa famille comme un présage de ruine.

556. — V^e section : Chute d'Aman, VII.

Le jour suivant, pendant le festin (2) qu'elle donna au roi et à son ministre, Esther intercèda pour sa propre vie et pour celle de son peuple et accusa Aman, l'ennemi des Juifs. Assuérus fit attacher l'Agagite, après qu'on lui eut converti la tête, Q. Curce, VI, 8, 22, à la potence que celui-ci avait fait dresser pour Mardochée.

557. — VI^e section : Dénouement; les Juifs se vengent de leurs ennemis, VIII-IX; XVI.

Mardochée devient ministre du roi à la place d'Aman, et il obtient un ordre qui permet aux Juifs de se défendre contre leurs ennemis. Quand ceux-ci les attaquent, au jour qu'avait fixé Aman, ils résistent, et font tomber sous leurs coups 75,000 personnes. Ce nombre n'a rien d'incroyable, réparti sur l'étendue de l'empire perse. Mithridate, roi de Pont, fit massacrer, en un seul jour, dans son royaume, 80,000 Romains (3). On a reproché aux Juifs de s'être laissé entraîner en cette circonstance par la cruauté et la vengeance; on a, en particulier, blâmé Esther d'avoir demandé pour eux, à son royal époux, la permission de continuer à Suse le massacre, pendant un autre jour, IX, 13. Mais on oublie que les coreligionnaires de Mardochée, dans la capitale comme ailleurs, ne faisaient que se défendre : la reine sollicita l'autorisation de faire le lendemain ce qui a été fait le jour même, IX, 13; c'est-à-dire, VIII, 11, *ut starent pro uni-*

(1) Sur les honneurs rendus par les rois perses aux grands de leur cour, du particulier par Xercès, voir Driessen, *De regia Persearum principis*, I, I, cxxxv, p. 192.

(2) « Nefas est, regis coram proposita, orationem non exorare, » dit Hérodote, parlant des usages des Perses et de Xercès ou Assuérus, IX, 116.

(3) Rosenmüller, *Biblische Alterthumskunde*, I, I, 1, p. 579.

mabus suis; sa prière suppose que les habitants de Suse voulaient le lendemain renouveler leurs attaques contre ceux qu'ils laissaient, non seulement sans doute à cause de leur nationalité, mais aussi à cause de leur religion. Une fête nationale, appelée *Purim* ou des « sorts », fut instituée en mémoire de la délivrance des Juifs, n° 548.

CHAPITRE IX.

LES LIVRES DES MACHABÉES.

558. — Division du chapitre.

Les livres des Machabées occupent la dernière place dans l'Ancien Testament, à cause de leur date relativement récente, mais nous allons nous en occuper ici, afin de ne pas les séparer des autres livres historiques, auxquels ils se rattachent par leur sujet. Nous traiterons en trois articles : 1^o de l'époque et du nom des Machabées; 2^o du 1^{er}, et 3^o du 1^{er} livre des Machabées.

ARTICLE I.

Époque et nom des Machabées.

Coup d'œil sur l'état du peuple juif au temps des Machabées. — Table chronologique.
— Origine du nom des Machabées.

559. — État du peuple juif au commencement de l'époque des Machabées.

1^o Les quatre siècles qui s'écouleront depuis Néhémie jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur ne nous sont pas connus par une histoire suivie. Nous ne possédons, sur toute cette période, que les deux livres des Machabées, qui nous ont conservé la mémoire des luttes soutenues par les Juifs fideles contre l'impiété.

2^o Si cette époque n'est point la plus prospère de l'histoire

vêtu des ornements royaux, sur le cheval du monarque (1). Il dut lui-même conduire Mardochée dans sa marche triomphale. Cette humiliation fut considérée par sa famille comme un présage de ruine.

556. — V^e section : Chute d'Aman, VII.

Le jour suivant, pendant le festin (2) qu'elle donna au roi et à son ministre, Esther intercèda pour sa propre vie et pour celle de son peuple et accusa Aman, l'ennemi des Juifs. Assuérus fit attacher l'Agagite, après qu'on lui eut converti la tête, Q. Curce, VI, 8, 22, à la potence que celui-ci avait fait dresser pour Mardochée.

557. — VI^e section : Dénouement; les Juifs se vengent de leurs ennemis, VIII-IX; XVI.

Mardochée devient ministre du roi à la place d'Aman, et il obtient un ordre qui permet aux Juifs de se défendre contre leurs ennemis. Quand ceux-ci les attaquent, au jour qu'avait fixé Aman, ils résistent, et font tomber sous leurs coups 75,000 personnes. Ce nombre n'a rien d'incroyable, réparti sur l'étendue de l'empire perse. Mithridate, roi de Pont, fit massacrer, en un seul jour, dans son royaume, 80,000 Romains (3). On a reproché aux Juifs de s'être laissé entraîner en cette circonstance par la cruauté et la vengeance; on a, en particulier, blâmé Esther d'avoir demandé pour eux, à son royal époux, la permission de continuer à Suse le massacre, pendant un autre jour, IX, 13. Mais on oublie que les coreligionnaires de Mardochée, dans la capitale comme ailleurs, ne faisaient que se défendre : la reine sollicita l'autorisation de faire le lendemain ce qui a été fait le jour même, IX, 13; c'est-à-dire, VIII, 11, *ut starent pro uni-*

(1) Sur les honneurs rendus par les rois perses aux grands de leur cour, du particulier par Xerxès, voir Driessen, *De regia Persearum principis*, I, I, cxxxv, p. 192.

(2) « Nefas est, regis coram proposita, orationem non exorare, » dit Hérodote, parlant des usages des Perses et de Xerxès ou Assuérus, IX, 116.

(3) Rosenmüller, *Biblische Alterthumskunde*, I, I, 1, p. 579.

mabus suis; sa prière suppose que les habitants de Suse voulaient le lendemain renouveler leurs attaques contre ceux qu'ils laissaient, non seulement sans doute à cause de leur nationalité, mais aussi à cause de leur religion. Une fête nationale, appelée *Purim* ou des « sorts », fut instituée en mémoire de la délivrance des Juifs, n° 548.

CHAPITRE IX.

LES LIVRES DES MACHABÉES.

558. — Division du chapitre.

Les livres des Machabées occupent la dernière place dans l'Ancien Testament, à cause de leur date relativement récente, mais nous allons nous en occuper ici, afin de ne pas les séparer des autres livres historiques, auxquels ils se rattachent par leur sujet. Nous traiterons en trois articles : 1^o de l'époque et du nom des Machabées; 2^o du 1^{er}, et 3^o du 1^{er} livre des Machabées.

ARTICLE I.

Époque et nom des Machabées.

Coup d'œil sur l'état du peuple juif au temps des Machabées. — Table chronologique.
— Origine du nom des Machabées.

559. — État du peuple juif au commencement de l'époque des Machabées.

1^o Les quatre siècles qui s'écouleront depuis Néhémie jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur ne nous sont pas connus par une histoire suivie. Nous ne possédons, sur toute cette période, que les deux livres des Machabées, qui nous ont conservé la mémoire des luttes soutenues par les Juifs fideles contre l'impiété.

2^o Si cette époque n'est point la plus prospère de l'histoire

des enfants de Jacob, elle est du moins une des plus glorieuses, car la meilleure partie des Juifs, convertie par la captivité de Babylone, est maintenant irrévocablement attachée au service de Dieu.

3° Les animosités de leurs voisins les avaient longtemp empêchés de rebâtir Jérusalem (1) ; quand ils eurent reconstruit les murs de la ville, avec beaucoup de peine (2), leurs ennemis ne furent pas désarmés, mais ils continuèrent à leur susciter toute sorte de contradictions, II Esd., vi. De plus, le joug des Perses et les charges qu'ils leur imposaient étaient lourds à porter (3). Tant de maux affaiblirent la foi et altérèrent la piété d'un certain nombre (4) ; cependant ce qu'il y avait de plus sain dans la nation resta inébranlable et s'adonna à l'étude et à la pratique de la loi avec un zèle infatigable. Les prêtres et les scribes furent, à cette époque, les défenseurs du mosaïsme. Avec Malachie finit le prophétisme de l'Ancien Testament, cf. I Mac., xi, 27 ; les scribes succèdent aux prophètes, non pour recevoir la révélation de l'avenir, mais pour conserver les écrits inspirés, les commenter et les prêcher. La plupart des scribes, surtout dans les commencements, furent sans doute des prêtres et des lévites, comme l'était Esdras, le premier et le plus illustre de tous (5). Cette circonstance ne contribua pas peu à augmenter l'influence du sacerdoce ; il devint le champion de la religion et de la vérité, en attendant qu'il devint, en la personne des Machabées, la souveraine puissance ; il défendit sa patrie et sa foi contre l'invasion des princes grecs et des idées grecques, comme les prophètes les avaient défendues contre l'invasion des monarques assyriens, chaldéens et égyptiens, et contre le polythéisme sémitique ou chananéen.

4° Après la mort d'Alexandre, la Palestine, se trouvant placée entre les royaumes rivaux de Syrie et d'Égypte, formés des

(1) I Esd., iv, 6-23 ; II Esd., i, 3 ; ii, 3.

(2) II Esd., ii, 13-20 ; iii-v.

(3) I Esd., vii, 24 ; II Esd., v, 2-4, 15 ; ix, 36-37.

(4) Agg., i, 4 ; II Esd., xiii, 10, 15 ; Mal., i, 6-11, 8.

(5) I Esd., vii, 11 ; cf. Mal., ii, 7 ; Agg., ii, 12.

débris de l'empire de ce grand conquérant, appartient tantôt aux Séleucides, tantôt aux Ptolémées, mais elle eut à souffrir également des uns et des autres. Elle se trouva alors pour la première fois en contact direct avec l'hellénisme, et ce contact, dans les villes et en particulier à Jérusalem, fut pernicieux à plusieurs. Parmi les classes élevées surtout, il s'en trouva qui se laissèrent séduire, non par ce qu'il y avait de grand et d'élevé dans la civilisation grecque, mais par ce qu'elle avait de mauvais et de favorable aux passions. L'influence nouvelle se fit sentir jusque parmi les scribes ; l'un d'eux, le premier qui ait porté un nom grec, Antigone de Socho, étudia la sagesse païenne, et deux de ses disciples furent les fondateurs de la secte sadducéenne, quoique il restât lui-même orthodoxe (1). Les Juifs de la dispersion, à Alexandrie, à Antioche, en Asie-Mineure et dans les villes des bords de la Méditerranée, ressentirent bien plus encore les atteintes de l'esprit hellénique et, par contre-coup, nuisirent ainsi à leurs frères de Palestine, avec qui ils entretenaient toujours quelques rapports.

5° C'est à Alexandrie, où les descendants d'Abraham étaient en grand nombre, que se forma, sous les premiers Ptolémées, cette forme particulière du judaïsme que l'on a appelée l'hellénisme et qui consiste dans une sorte de syncrétisme, dont le but est de mettre d'accord la révélation divine avec la philosophie grecque. En se rendant en grand nombre à Jérusalem, pour la célébration des fêtes religieuses, les enfants de Jacob, qui habitaient la capitale de l'Égypte, apportaient avec eux en Judée les idées nouvelles, cette *communitio* dont parle l'auteur du second livre des Machabées, xiv, 3.

6° Il devait résulter de là nécessairement des divisions et des partis au sein de la communauté mosaïque. C'est ce qui ne tarda pas à arriver. Les uns restèrent strictement fidèles aux vieilles traditions ; on les appela Assidéens, אַסִּידָיִם, *hasidim*, אַזְזָאִי, *Assidai*, les pieux (2) ; les autres, les hellénisants, penchèrent fortement vers les innovations étrangères

(1) Ewald, *Geschichte des Volkes Israel*, 3^e édit., t. iv, p. 357.

(2) I Mac., ii, 32 (Vulg.) ; vii, 13 ; II Mac., xiv, 6.

et ils reçurent le nom métrissant d'impies et de pécheurs, *iniqui, peccatores* (1). Les deux partis ne devaient pas être moins divisés en politique qu'en religion. Les Assidéens étaient les patriotes; les hellénisants étaient les soutiens des Séleucides ou des Ptolémées. A un moment donné, le parti étranger menaça d'étouffer le parti national et de faire triompher le paganisme sur les ruines de la vraie religion. C'est alors que Dieu suscita les Machabées, qui sauvèrent la religion avec la patrie. Les livres des Machabées nous racontent leur histoire.

— 1 560. — Table chronologique de Zorobabel à Simon Machabée.

Av. J.-C.		
586.	Décret de Cyrus mettant fin à la captivité.	
585.	Retour des Juifs sous Zorobabel.	
485.	Avènement de Xercès I.	
465.	Avènement d'Artaxerxès Longue-main.	
458.	Départ d'Esdras pour Jérusalem.	
445.	Départ de Néhémie pour Jérusalem.	Eliash, grand-prêtre.
436 (?)	Achèvement du livre de Néhémie (JEsdras).	
424.	Avènement de Darius II.	Jehuda II, grand-prêtre.
404.	Avènement d'Artaxerxès II.	
359.	Avènement d'Ochus I.	
338.	Avènement d'Artès I.	Jonathas I, grand-prêtre.
335.	Avènement de Darius III.	
334.	Alexandre visite Jérusalem.	Jaddus, grand-prêtre.
323.	Mort d'Alexandre.	Onias I, grand-prêtre.
312.	Éros des Séleucides.	
310.		Simon I, grand-prêtre.
285.	Avènement de Ptolémée I, fils de Lagus.	
262.	Avènement d'Antiochus I Soter.	
254.	Avènement de Ptolémée II Philadelphus.	Eldazar II, grand-prêtre.
276.		Manassé, grand-prêtre.
262.	Avènement d'Antiochus II Théos.	
256.	Antioque de Sidon, président du Sanhédrin.	Onias II, grand-prêtre.
248.	Avènement de Séleucus II.	
247.	Avènement de Ptolémée III Evergète.	
228.	Avènement de Séleucus III.	
224.	Avènement d'Antiochus le Grand.	
221.	Avènement de Ptolémée IV Philopator.	
217.		Simon II, grand-prêtre.

(1) 1 Mac., 1, 12. 36 (grec, II, 34); II, 44; VI, 21; VII, 5, 9; IX, 23; 25, 29, etc.

Av. J.-C.		
204.	Avènement de Ptolémée V Epiphane.	
199.	José ben Joasim, président du Sanhédrin.	Onias III, grand-prêtre.
180.	Avènement de Ptolémée VI Philométor.	
175.	Avènement d'Antiochus Epiphane.	Jason, grand-prêtre.
173.		Ménélas, grand-prêtre.
170.	Antiochus prend Jérusalem.	
167.	Révolte des Juifs.	
166.	Mort de Mathathias. Avènement de Judas Machabée.	
164.	Restauration du Temple.	
163.	Mort d'Antiochus Epiphane.	
163.	Année sabbatique. Antiochus V Eupator prend Jérusalem.	
161.	Avènement de Démétrius I.	Alcimo, grand-prêtre.
161.	Mort de Judas Machabée.	
160.	José ben Pherasi, président du Sanhédrin.	Jonathas, grand-prêtre.
142.	Simon III, ethnarque des Juifs et grand-prêtre.	
142.	Première année de l'indépendance juive.	
140.	Simon, prince héréditaire des Juifs.	

561. — Du nom des Machabées; livres qui portent ce nom.

Machabée fut d'abord un surnom de Juda, troisième fils du prêtre Mathathias : *Judam qui vocabatur Machabæus*, 1 Mac., II, 4 (1); la gloire qu'il s'acquiert par ses exploits fit donner ce nom à toute sa famille. Dans le Talmud, dans Joseph, *Ant. jud.*, XIV, XVI, 4; XX, VIII, 11; X, et dans beaucoup d'histoires modernes, les descendants de Mathathias sont appelés, non pas Machabées, mais Assmoneüs,

(1) Cf. 1 Mac., III, 1; V, 24; VIII, 20, etc.; II, Mac., VIII, 5, 16, etc. L'origine du nom de Machabée est incertaine. On y a vu la première lettre des quatre mots de l'Exode, xv, 11, *Mi Kamséel Eef Sim Pehéon, MKSH* (Quis similis est in fortibus, Dominus? trahit la Vulgate), ou les premières lettres des quatre mots *Mathathayyah Kécha Ben-Yehoudan*, = Mathathias, prêtre, fils de Jean; mais ces étymologies, invraisemblables en elles-mêmes, sont de plus en contradiction avec l'orthographe grecque, *Μακκαβαιοί*; le *κ* correspondant au *qaf* hébreu et non au *cof*, que nous avons dans *machabé* et dans *kécha*. La véritable étymologie paraît être le mot *מכבד*, *makkabéd*, qui, en chaldéen, langue qu'on parlait alors en Judée, signifie *marcheur*, de sorte que le surnom donné à Juda est le même que celui qui fut donné à notre Charles Martel, parce que l'un et l'autre, comme un incertain, brisèrent et écrasèrent leurs ennemis.

du nom de leur ancêtre Asamôn, Josèphe, *Ant. jud.*, XII, vi, 1.

Il existe quatre livres qui portent le titre de Machabées, deux canoniques et deux apocryphes, n° 35, 57, 38. Nous n'avons à nous occuper ici que des deux livres canoniques (1).

ARTICLE II.

Le premier livre des Machabées.

362. — Contenu du premier livre des Machabées.

Le premier livre des Machabées s'ouvre par une introduction, I-II, et raconte ensuite, en trois sections, 1° l'histoire des guerres de Judas Machabée, III, IX, 22; 2° l'histoire du gouvernement de Jonathan, IX, 23-XII, 53; 3° l'histoire du gouvernement de Simon, XIII-XVI. La période historique qu'il embrasse et qu'il expose selon l'ordre chronologique est de 33 ans; elle s'étend de l'an 168 à l'an 135 av. J.-C., c'est-à-dire depuis le commencement des guerres entreprises par les fils de Mathathias pour la défense de la religion jusqu'à la mort de Simon. — Un premier paragraphe contiendra l'introduction particulière au premier livre des Machabées et un second en fera l'analyse.

§ I. — INTRODUCTION AU PREMIER LIVRE DES MACHABÉES.

SA VÉRÉTÉ. — Enseignement qu'il contient. — Langue dans laquelle il a été écrit. — Date de sa composition. — VARIÉTÉ.

363. — VÉRÉTÉ DU PREMIER LIVRE DES MACHABÉES.

L'exactitude des faits racontés dans le premier livre des

(1) Pour la canonicité des deux livres des Machabées, voir n° 39-32. On peut voir aussi A. Vincenti, *Sessio quarta Concilii Tridentini vindex*, Rome, 1844, t. III, p. 107 et 122; Vienne, *La Bible mutilée par les protestants*, 2^e édit., p. 174-182. — Commentateurs catholiques : N. Serrarius, in *libro Tobiam*, etc., *Machabæorum Commentarius*, Mayence, 1610; Cornelius Lapidus, in *Machabæorum libro Conventuarum*, dans Migne, *Curia completa Scriptura Sacra*, t. IX, col. 1239-1596; Gillet, *Les Machabées*, 1880, dans la Bible de M. Lethielloux, etc.

Machabées a été contestée ou même niée au XVIII^e siècle par les protestants (1) qui n'en admettent pas la canonicité. Aujourd'hui les reconnaissent universellement que cet ouvrage est digne de foi et parfaitement historique dans tout ce qu'il raconte de la Palestine et des Machabées (2), mais ils prétendent que l'auteur se trompe sur plusieurs points relatifs aux peuples étrangers, dont il parle, disent-ils, non d'après la vérité, mais d'après les fausses rumeurs populaires qui avaient cours en Palestine. Ainsi, selon eux, il est dans l'erreur, 1° quand il dit qu'Alexandre avait divisé son royaume, avant sa mort, entre ses généraux, I, 77; 2° quand il représente les Romains comme acquiesçant à toutes les requêtes qu'on leur adresse, VIII, 1-16; 3° quand il nous montre dans les Spartiates des frères des Hébreux, XII, 6.

4^e Réponse à la 1^{re} difficulté : [Alexander] *divisit illis regnum suum, cum adhuc viveret*, I, 7. — *Credidere quidem*, dit Quinta-Curea, x, 10, 3, *testamento Alexandri distributas esse provincias, sed famam ejus rei, nunquam ab auctoribus tradita est, eam non fuisse comperimus*. Tel est le passage sur lequel on s'appuie pour accuser d'erreur le premier livre des Machabées. Sans examiner ici pourquoi on préfère

(1) Le P. Froelich, S. J., ayant publié à Vienne, en 1744, ses *Annales compendiarum regum et rerum Syriae nuncius veteribus illustrati*, dans lesquelles il soutint la vérité des deux livres des Machabées, fut attaqué par E.-F. Wessendorf, *Prologo de fontibus historiae Syriae in libro Machabæorum*, Leipzig, 1746. Le P. Froelich répliqua par son *De fontibus historiae Syriae in libro Machabæorum prologo in examen vocato*, Vienne, 1746. Le frère de l'auteur, Gtl. Wessendorf, essaya de répondre au savant Jésuite par sa *Contentio historico-critica de fide librorum Machabæorum*, Breslau, 1747. Le P. Khell, S. J., répliqua, sous le voile de l'anonyme, cette nouvelle attaque dans *Auctores auctentique libri Machabæorum canonico-historico asserti*, et Froelichiani *Annales Syriae defensores adversus Commentationem historico-criticam G. Wessendorffii*, Vienne, 1749. Ce dernier ouvrage demeura sans réponse. — Le travail le plus remarquable qui ait paru dans ces derniers temps sur les deux livres des Machabées est celui de P. Patrizi, *De Consensu auctentico libri Machabæorum*, Rome, 1836.

(2) La vérité et l'exactitude de l'auteur de 1^{er} Machabées sont pleinement établies, pour tout ce qui regarde l'histoire de la Syrie et de l'Égypte, par les historiens grecs et romains; sa chronologie est aussi justifiée par les monnaies des Séleucides.

le témoignage d'un auteur latin à celui d'un écrivain plus ancien, nous nous bornons à remarquer que l'historien juif ne parle point de testament, et que ce qu'il avance est confirmé par une tradition très répandue en Orient (1). Les récits antiques sur la mort d'Alexandre et la manière dont il régla sa succession sont contradictoires (2); dans cet état de choses, on n'a point le droit de déclarer que l'auteur de I Machabées s'est trompé. Du reste, l'auteur sacré ne dit point qu'Alexandre partagea son empire entre ses généraux et les cleva à la dignité royale; il dit, au contraire, un peu plus loin, t. 9-10, qu'ils ne devinrent rois qu'après sa mort. Le sens de sa phrase, c'est qu'Alexandre mit à la tête de chaque province un de ses généraux pour la gouverner en son nom (3).

2° L'objection faite au sujet de ce qui est dit des Romains, I Mac., VIII, 1-16, ne repose sur rien de sérieux. L'auteur parle de ce grand peuple avec les sentiments qu'en avaient alors ses compatriotes, il ne se préoccupe pas de dénicher les motifs qui inspiraient la politique du sénat; son récit ne contient point d'erreurs.

3° Les rapports de parenté entre les Juifs et les Spartiates, mentionnés dans une lettre rapportée, XII, 6-8, peuvent sans doute surprendre, mais rien ne prouve qu'ils n'existaient pas. Le progrès des études historiques constate tous les jours des relations qu'on n'avait pas soupçonnées jusqu'ici entre la

(1) Cf. d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, 1697, p. 318; Moïse de Khorène (t. 170), *Hist. Annon. cum vers.* Whiston, t. II, p. 11; Jean Malalas, *Chronograp.*, VIII, éd. Bonn, p. 195.

(2) Voir, entre les auteurs déjà indiqués, Arrien, VII, 26; et Q. Curce, X, v, 3, qui prétendent qu'il laissa son royaume au plus digne; Diodore de Sicile, XVIII, 3; Justin, XII, 15; Q. Curce, X, v, 4, qui disent qu'il remit son empire à Perdicaas. Cf. encore Ammien Marcellin, XXIII, 6; *Jordanides, De Get. reb.*, X.

(3) Cette interprétation, donnée par le P. Patrizi, s'accorde avec le récit de Justin, XV, 2, 13: « Hujus [regis] honora ornamenta, tamquam omnes abstraxerunt, quamdiam illi regis sui superesse poterant. Tanta in illis reverentia fuit, ut eum apud reges habuerunt, regum tamen nominibus æquo animo carerunt, quoad Alexandro justus hæres fuit. »

Grèce et l'Asie. Des liens de consanguinité pouvaient donc exister entre les Juifs et les Spartiates (1). L'auteur du second livre des Machabées, v, 9, fait allusion à cette tradition (2).

4° On a reproché aussi à l'auteur du premier livre des Machabées des *exagérations* dans le récit des victoires des Juifs sur les Syriens (3). C'est à tort. Ce livre ayant été écrit en hébreu et par un Hébreu, on ne devrait point être surpris d'y rencontrer quelques hyperboles, dans le goût des Orientaux; mais en réalité, l'historien y parle comme les autres historiens de l'Ancien Testament, ou même avec plus de sobriété.

5° Enfin, quelques critiques ont nié l'authenticité des *documents officiels* contenus dans ce livre (4). Mais ils ne peuvent donner aucune preuve de leur négation. Les moyens

(1) Les protestants sont allés jusqu'à nier l'authenticité des lettres reproduites par le premier livre des Machabées. Ils ont été réfutés par H. J. E. Palmer, *De epistolâ quæ, quæ Spartani aliqui Judæi invicem sibi misisse dicuntur, veritate*, in-4°, Darmstadt, 1828. 1° Palmer a très bien montré qu'il était tout à fait contraire aux idées juives d'inventer une telle parenté avec des païens. Pour qu'un hébreu de la race d'Abraham eût une pareille assertion, il fallait qu'elle fût fondée. — 2° Quelques critiques ont pensé qu'il ne s'agissait pas ici de Sparte Lacédémone, mais d'une autre Sparte dont le nom hébreu est Sépharad, Abdias, y, 20 (Bosphore, dans la Volga), et où il y aurait eu un petit royaume juif. Bost., *L'époque des Machabées, Histoire du peuple juif depuis le retour de Babilon jusqu'à la destruction de Jérusalem*, in-12, 1862, p. 248-250. Cette explication est inconciliable avec I Mac., v, 9, qui porte Lacédémone, nom qu'on ne peut identifier avec l'hébreu Sépharad. — 3° Haueberg prétend, *Histoire de la révolutions libyque*, LII, p. 107, que la parenté des Juifs et des Spartiates est une erreur, imputable du reste non à l'auteur sacré, mais au roi de Sparte. Nous ne voyons pas comment cette explication peut se concilier avec I Mac., v, 9.

(2) Josephé a reproduit ces documents, *Ant. jud.*, XIII, v, 8; XII, 17, 19. — 3° Clermont-Ganneau a signalé de curieux rapprochements entre les usages juifs et ceux d'Élles dans le Péloponèse, le *Dieu Sa-trop et les Phéniciens dans le Péloponèse, Journal asiatique*, 1877, t. II, p. 147-258.

(3) I Mac., IV, 14; V, 44; VI, 47; VII, 46; X, 45-51.

(4) I Mac., VIII, 23-32; X, 18-20, 25-35; XI, 30-37; XII, 6-23; XIII, 35-49; XIV, 20-23; 27-39; XV, 2-9, 16-21.

de contrôler l'exactitude de quelques-unes de ces pièces nous font défaut; pour celles qui émanent des rois de Syrie, elles portent des marques incontestables d'authenticité.

564. — Enseignements contenus dans le premier livre des Machabées.

1^o Le premier livre des Machabées contient des passages importants sur l'attente du Messie, appelé le « prophète (1) » sur la confiance que nous devons avoir en Dieu et l'obéissance à sa volonté (2), sur l'amour des Saintes Écritures, XII, 9, etc.

2^o On a remarqué que le nom de Dieu manque presque complètement dans le premier livre des Machabées, quoique il soit très souvent parlé de lui, et l'on a tenté, sans motif, d'en faire une objection contre l'inspiration de son auteur. Le mot *Dieu*, correspondant à *El* ou *Élohim*, ne se lit qu'une fois dans le texte grec, III, 10, et encore manque-t-il, à cet endroit, dans le *Codex Alexandrinus* et dans tous les bons manuscrits. Le mot *Seigneur*, par lequel les Septante ont rendu dans leur version le tétragramme divin, *Jehovah*, se lit trois fois, IV, 24, et VII, 37, 41, dans les éditions ordinaires, mais n'est jamais non plus dans les meilleurs manuscrits. Cependant, si le mot est absent, l'idée ne l'est pas, et par conséquent il n'y a pas lieu à tirer de ce fait la moindre objection contre l'inspiration du livre. C'est là une singularité philologique, ce n'est pas une difficile doctrine. Ou bien Dieu est désigné sous le nom de *Ciel*, ou bien il est parlé de lui simplement soit à la troisième personne, soit à la seconde (3). Des critiques ont pensé que cette omission du nom sacré provenait de ce que déjà, à cette époque, les Juifs regardaient le nom de Dieu comme ineffable, et ne le prononçaient jamais. Cette explication peut être admise pour le nom de *Jehovah*, qu'au-

(1) I Mac., IV, 46; XIII, 81. Il est appelé dans le second passage le prophète *fidèle*.

(2) I Mac., II, 29-32, III, 15-22, 60; IV, 8-14; XII, 15; XVI, 3.

(3) I Mac., III, 18, 19 sq., 50-53, 60; IV, 10, 24, 30, 40, 55; V, 33; VII, 37, 41; XII, 15; XVI, 3.

cune bouche juive ne faisait, en effet, jamais entendre, mais on ne voit nulle part qu'on ait eu quelque scrupule, à aucune époque, de nommer Dieu *El* ou *Élohim*. La raison de cette particularité nous échappe donc; il est possible d'ailleurs que le texte original portait un nom divin, au lieu du mot *ciel*, et que ce dernier mot ait été introduit par le traducteur, peut-être à la place de *Jehovah* (1).

* 565. — Langue originale du premier livre des Machabées.

Le texte original du premier livre des Machabées est aujourd'hui perdu, mais nous savons qu'il avait été écrit en hébreu. *Machabæorum primum librum hebraicum reperi*, dit S. Jérôme dans le *Prologus Galentus*; *secundus grecus est, quod ex ipsa quoque phrasi probari potest* (2). Ce que dit le saint docteur du second livre, que le style suffit pour en faire connaître la langue originale, s'applique aussi au premier. A travers la traduction, en grec alexandrin semblable à celui des Septante, n^o 81-83, perce la phrase sémitique; les expressions sont helléniques, la construction et la manière de parler sont hébraïques; des idiotismes sémitiques ont été traduits mot à mot (3); bien plus, quelquefois, le sens n'est pas parfaitement rendu, et l'original hébreu, qu'il est facile

(1) La Vulgate a assez souvent *Deus* et *Dominus*: *Deus cæli*, III, 18; *Deus*, III, 53, etc.; *Dominus*, III, 22; IV, 10, etc., quoique ces noms ne soient pas dans le grec. Le livre d'Esther, comme nous l'avons vu, n^o 550, ne contient pas non plus le nom de Dieu dans sa partie protocanonique.

(2) Origène dit, dans Eusebe, *H. E.*, VI, 25, t. XI, col. 534: *Tô Μαχάβæων βιβλίον ἑβραϊκῶς ἐκείνην ἔχει γλῶσσαν*. On entend ce passage du premier livre des Machabées, et l'on pense que les mots *Scriptura Sacra* et indiquant son nom hébreu, au même temps qu'ils nous apprennent en quelle langue il a été écrit. Ils signifient, selon l'explication la plus vraisemblable, *écrite*, c'est-à-dire commandement, ou histoire du gouvernement des princes des enfants de Dieu ou du peuple de Dieu, שְׂרֵיטוֹת מַלְכֵי אֱלֹהִים.

(3) I Mac., I, 18, *καὶ ἑβραϊστὴν ἔ παλαιά*, Vulgate, I, 17, et *parantium est regnum*, וְהָיוּ מְלָכֵינוּ וְהָיוּ מְלָכֵינוּ, et le royaume fut fortifié, le verbe *hauu* ayant le double sens de *préparer* et de *rendre solide*. Voir aussi I, 36 (Vulg., 35); II, 57; III, 32; I, 26 (Vulg., 30); II, 5, etc.

de reconstituer dans ces passages, explique aisément l'inexactitude du grec (1).

566. — Date de la composition du premier livre des Machabées.

Les derniers mots de ce livre, xvi, 23-24, qui renvoient aux annales du pontificat de Jean Hyrcan, mort en l'an 107 av. J.-C., indiquent que l'auteur écrivait quelques années après la mort de Simon, qui eut lieu en 135 av. J.-C., peut-être pendant que le grand-prêtre Jean Hyrcan vivait encore. L'ensemble du récit montre que l'historien était peu éloigné des événements qu'il raconte. Nous ne savons du reste absolument rien sur sa personne. La traduction grecque est fort ancienne, car Joseph s'en est servi dans la rédaction de ses *Antiquités hébraïques*, I, XII et XIII, et l'a souvent copiée mot pour mot.

* 567. — Du texte grec et des autres versions du premier livre des Machabées.

1° Le texte grec du premier livre des Machabées se trouve dans le *Codex Alexandrinus* et dans le *Codex sinaiticus*, qui sont généralement d'accord ensemble. Il manque dans le *Codex Vaticanus*, qui servit à faire l'édition romaine ou Sixtine de la Bible grecque, n° 409; on ignore de quel manuscrit fut tiré le texte qu'on lit dans cette édition.

2° La version latine de notre Vulgate n'a pas été faite par S. Jérôme; c'est celle de l'ancienne Itaque. Elle traduit en général très fidèlement le texte grec, mais non sans un certain nombre de changements, d'additions ou d'omissions, presque tous d'ailleurs sans importance.

3° Il existe une traduction syriaque ancienne de ce livre; elle est reproduite dans le tome IX de la Polyglotte de Le Jay et dans le tome IV de celle de Walton. Elle dérive du grec, et le rend assez exactement; elle emploie fréquemment deux mots araméens pour traduire un seul mot grec.

(1) [Mac., iv, 24, ἐν ἑξήκοντα ἢ ἑνὶ ἑξήκοντι, quantum bonis, hebreu: כִּי טוֹב, cf 166, Voir aussi iv, 19.

§ II. — ANALYSE DU PREMIER LIVRE DES MACHABÉES.

Introduction de ce livre. — Guerres de Judas Machabée. — Gouvernement de Jonathan. — Gouvernement de Simon.

568. — Introduction du premier livre des Machabées, I-II.

1° L'introduction se divise en trois parties: 1° I, 1-10, jette un coup d'œil sur les conquêtes d'Alexandre et sur le partage de son empire par ses généraux. — 2° I, 11-67, raconte les maux qu'occasionnèrent en Judée les Juifs infidèles, sous le règne d'Antiochus IV Epiphane, moulu sur le trône en 175: le pillage de Jérusalem et du temple, la construction d'une forteresse sur le mont Sion, l'introduction du culte polythéiste dans la ville sainte et dans toute la Palestine. — 3° II. Ces crimes indignèrent le prêtre Mathathias; il se révolta avec ses enfants et les Juifs fidèles, et commença la guerre glorieuse des Machabées contre l'étranger, pour l'indépendance de la patrie et surtout pour la conservation de la foi. Le ch. II finit par la mort de Mathathias, l'an 166 av. J.-C.

2° Après cette introduction historique, l'auteur raconte en trois sections et dans l'ordre chronologique les événements principaux de cette époque, les combats et les victoires de Judas Machabée et de ses frères. La 1^{re} section contient l'histoire des guerres de Judas, III-IX, 22; la 2^e celle du gouvernement de Jonathan, IX, 23-XII, et la 3^e celle du gouvernement de Simon, XIII-XVI, n° 360.

569. — 1^{re} section: Histoire des guerres de Judas Machabée, III-IX, 22.

Après la mort de son père Mathathias, Judas Machabée se mit à la tête des Juifs fidèles au Dieu de leurs pères. 1° Il battit les généraux syriens Apollonius et Séron, puis Gorgias et enfin Lysias, vice-roi d'Antiochus; il reprit Jérusalem, à part la citadelle, purifia le temple et rétablit le service divin, III-IV. — 2° Le ch. V raconte comment le vainqueur des Syriens chassa les voisins des Juifs, animés contre eux d'intentions hostiles. — 3° La mort terrible d'Antiochus IV Epiphane, l'auteur de tous les maux des Juifs, est décrite en traits éloquents, VI, 1-16. — 4° Son successeur,

Antiochus V Eupator, marcha contre Judas, qui assiégeait la forteresse de Jérusalem; la campagne ne fut décisive ni d'un côté ni de l'autre, vi, 47-63. — 5^e Quand, en 161, Démétrius I, oncle d'Antiochus V, se fut emparé du trône des Séleucides, il envoya contre la Judée Bacchide et Alcime. N'ayant pu réussir à la vaincre, Nicanor fut envoyé à son tour. Ce général fut battu d'abord à Capharsalama et tué ensuite dans une seconde bataille, à Bêthoron. La défaite des Syriens fut si complète que les Juifs instituèrent une fête pour en perpétuer la mémoire, vii. — 6^e Judas profita de la paix pour faire alliance avec les Romains, viii. — 7^e Sur ces entrefaites, Bacchide et Alcime envahirent de nouveau la Judée avec une armée formidable. Juda les attaqua à Laïsa, mais il périt dans ce combat, ix, 1-22.

570. — II^e section : Gouvernement de Jonathas, ix, 23-xii.

1^o La mort de Judas Machabée devint funeste aux Juifs fidèles. Le parti hellénisant l'emporta avec l'aide de Bacchide. Jonathas, frère de Judas, choisi pour succéder à ce grand homme, fut contraint de se réfugier, avec ses partisans, dans le désert de Théoud. Il voulut faire mettre en sûreté chez les Nabathéens, ses alliés, les trésors de sa famille (texte grec), mais la caravane qui les transportait, sous la conduite de Jean, son frère, fut pillée par les Arabes Bédouins de Madaba et Jean fait prisonnier. Jonathas alla châtier ces brigands. A son retour, l'armée de Bacchide lui barra le passage à l'embouchure du Jourdain; il réussit à se frayer un chemin à travers les ennemis, en tuant mille d'entre eux. Bacchide se dédommagea de cet échec en couvrant la Judée de places fortes. Sur ces entrefaites, il revint auprès du roi de Syrie, après la mort d'Alcime. Au bout de deux ans, il retourna en Judée, appelé par les Juifs de son parti; il assiégea Bethbessé, où s'était réfugié Jonathas, mais celui-ci parvint à sortir de cette place, et Simon, son frère, battit les Syriens. Jonathas eut alors de vivre indépendant à Machmas. Ainsi se termina la guerre de Jonathas contre Bacchide, ix, 23-73. — 2^o En 152, il s'éleva contre le roi Démétrius I^{er}

un compétiteur, Alexandre Balas. L'un et l'autre recherchèrent l'appui de Jonathas. Celui-ci se prononça pour Alexandre et fut reconnu par lui comme grand-prêtre des Juifs. En 147, Démétrius II voulut s'emparer de la couronne des Séleucides; il envoya Apollonius contre les Juifs; Jonathas le battit, et sa victoire lui valut de nouvelles faveurs de la part d'Alexandre, x. — 3^o Pendant la guerre entre Ptolémée VI Philométor d'Égypte et Alexandre, Jonathas sut, par sa prudence, conserver ses avantages, et, après la mort de ces deux rois, en obtint de nouveaux de Démétrius II. Il en témoigna sa reconnaissance en envoyant à ce dernier un corps de troupes auxiliaires, pour l'aider à réprimer une sédition qui avait éclaté à Antioche, mais il en fut mal récompensé : Démétrius II ne tint pas ses promesses. La position devenait critique pour le grand-prêtre juif, lorsque Tryphon opposa à Démétrius le fils d'Alexandre, Antiochus VI. Jonathas se déclara pour le jeune roi et l'aïda à triompher de ses adversaires, xi. — 4^o Il renouela alors l'alliance avec les Romains, ainsi qu'une alliance ancienne avec les Spartiates (1); il remporta de nouveaux succès contre les généraux de Démétrius et augmenta les fortifications de Jérusalem; mais il périt enfin, victime de la fourberie de Tryphon, qui, aspirant à la couronne, voulait se débarrasser auparavant d'un homme qui pouvait contrarier efficacement ses projets (143 av. J.-C.), xii; cf. xiii, 23.

571. — III^e section : Gouvernement de Simon, xiii-xvii.

1^o Il eut pour successeur son frère Simon. Le nouveau grand-prêtre fit enterrer Jonathas à Modin et élever, en ce lieu, à sa famille un monument magnifique (2). Il obtint

(1) Le texte grec, xii, 19, est fautive. Il lit, *ἡ ἀμεταβλήτων Ὀνίας* (ἀμεταβλήτων ὄνιος). L'erreur provient de la scriptura continua et de l'élision ONIASPEIΩΣ. Il faut lire : *ἡ ἀμεταβλήτων Ὀνίας*. Ἀμεταβλήτων. La Vulgate porte très exactement : *Hoc est scriptum quod miserat Onias. Arius rex Spartatarum, Onias speravit magno auxilio.*

(2) Modin; dont le site était resté inconnu, a été retrouvé de nos jours par M. Guérin, *Découverte du tombeau des Machabées au Khir-*

de Démétrius divers privilèges et reprit, enfin la forteresse de Jérusalem sur les Syriens, xiii. — 2° Il employa les années de paix qui suivirent à agrandir ses États, à orner le temple et à faire prospérer le commerce; il renouela l'alliance avec les Romains et les Lacédémoniens. Le peuple, en reconnaissance de ses bienfaits, le reconnut, lui et sa postérité, comme pontife et prince, *donec surgat propheta fidelis*, xv. — 3° Quelque temps après, Antiochus VII Sidètes, voulant reconquérir le trône sur Tryphon, chercha à s'assurer l'alliance de Simon et lui renouela toutes les concessions qui lui avaient été déjà faites par ses prédécesseurs, en y ajoutant le droit de battre monnaie; mais après avoir triomphé de son adversaire, il oublia ses promesses et fit marcher contre la Judée son général Candabée. Celui-ci fut battu par les fils du grand-prêtre, Judas et Jean. Cependant Ptolémée, gendre de Simon et gouverneur de Jéricho, ne laissa pas son beau-père jouir de la victoire de ses enfants. Il le fit périr par trahison. Simon eut pour successeur son fils Jean Hyrcan, xv-xvi. Le premier livre des Machabées s'arrête à l'avènement de ce prince.

ARTICLE III.

Le second livre des Machabées.

§ I. — INTRODUCTION PARTICULIÈRE À CE LIVRE.

Diſſertation. — Langue originale. — Bot de l'auteur. — Authenticité. — Vérité. — Enseignements contenus dans ce livre.

372. — Plan et contenu du second livre des Machabées.

1° Le second livre des Machabées n'est pas la suite du premier : c'est une œuvre complète en soi et indépendante, quoique racontant en partie les mêmes événements. Voir n° 380. Elle se divise en deux parties très distinctes, de nature diverse et d'inégale longueur, mais tenant l'une et l'autre au même but. La première, i-ii, 19, est un simple recueil de documents; elle contient deux lettres adressées :

let-et-Medrah, Revue archéologique, novembre 1872, p. 265; *Sonnaric*, t. II, p. 35 sq., 393, 404 et 415.

1° par les habitants de Jérusalem aux Juifs d'Égypte, pour les inviter à la fête des Tabernacles, i, 1-10; 2° par le sanhédrin et par Judas Machabée à Aristobule, précepteur de Ptolémée VI, et aux Juifs d'Égypte pour leur annoncer la mort d'Antiochus Épiphane et quelques autres événements importants; elle se termine par une invitation à participer à la fête des Tabernacles, i, 10^b-ii, 19.

2° La seconde partie est l'histoire proprement dite. Après une préface, ii, 20-33, dans laquelle il indique qu'il va résumer les cinq livres de Jason de Cyrène, l'auteur raconte en deux sections, cf. ii, 21 : 1° les événements de l'histoire juive qui se sont accomplis sous le règne d'Antiochus Épiphane et en particulier ses persécutions, iii-x, 9; 2° les événements qui se rapportent au règne d'Antiochus Eupator, x, 10-xv. Chacune des deux sections se termine par la mention de l'institution d'une fête, x, 6; xv, 36-37. — Ce livre embrasse une période de quinze ans, de 176 à 161 av. J.-C., c'est-à-dire de la dernière année ou à peu près de Séleucus IV, mort en 176, à la mort de Nicanor en 161; cf. II Mac., xiv, 4 et xv, 38.

* 373. — Langue originale du second livre des Machabées.

1° Il a été écrit en grec, comme l'atteste S. Jérôme. A part quelques hébraïsmes (1) que l'on rencontre chez tous les écrivains juifs qui ont rédigé leurs ouvrages en grec, le style est pur et pour le fond semblable à celui des écrivains profanes du dernier siècle av. J.-C. La phrase est arrondie, roulante, et riche en locutions véritablement grecques, *καὶ ἄλλοι καὶ ἄραβῶν*, xv, 12, etc. (2).

(1) Par exemple, 22 D⁹ai pour compatriotes, *ἐπίπυ* pour profits, etc. Voir aussi xv, 24; viii, 27, 15, etc. Ces idiotismes sont encore plus dans la manière de concevoir les choses que dans les mots.

(2) Cf. iv, 37; 40; vi, 12; vi, 25; xv, 33. Ce livre contient aussi des mots et des locutions rares, *καὶ ἄλλοι καὶ ἄραβῶν*, xii, 17; 31; iv, 21; v, 20; ii, 25; x, 14; xv, 6; xiii, 25, etc. Il aime à rapprocher des mots de même nature, *ἔγραυ ἔγραυα*, iv, 18; cf. 22; xii, 22; xv, 37; à faire des antithèses de mots, *ἐβασίλευα*, — *ἐκρίνευα*, vi, 29; cf. v, 6, etc. Dans les lettres du commencement, comme dans la partie historique, on trouve la forme grecisée *Ἰεροσόλυμα*, i, 1, 10; iii, 6; 2; iv, 9, etc., tandis que

2° Le texte original de ce livre se trouve dans le *Codex Alexandrinus*, il manque dans le *Codex Vaticanus* et dans le *Codex Sinaiticus*. On ignore de quel manuscrit a été tiré le texte imprimé dans les éditions ordinaires des Septante. La traduction latine de l'ancienne Itaque, conservée dans notre Vulgate, reproduit exactement le grec. Quant à la version syriaque du second livre des Machabées, qui est imprimée dans le tome IV de la Polyglotte de Walton, elle ne rend pas toujours parfaitement le sens de l'original et dégenère quelquefois en paraphrase.

VALERE FLAMMANUS
VERITATIS 574. — But de l'auteur.

Des réflexions dont l'auteur parseme son récit, il résulte qu'il n'écrit pas seulement pour raconter, mais aussi pour instruire et édifier. Les deux lettres qu'il rapporte en commençant, dans sa première partie, n'ont pas uniquement pour but de donner une première vue d'ensemble sur les événements qu'il rapportera ensuite plus au long, mais aussi d'exciter les Juifs à la célébration des fêtes religieuses et à l'assistance aux sacrifices offerts en l'honneur de Dieu dans le temple. Faire ressortir la sainteté de la maison du Seigneur est une des choses qu'il a le plus à cœur et comme le but principal de son œuvre; il exalte le temple par toute sorte d'épithètes, II, 20, 23; V, 15; XV, 18; il montre les étrangers lui rendant honneur, III, 2, 3; XIII, 23; IX, 16; cf. V, 17-20; il raconte tous les traits qui peuvent en relever la gloire et l'éclat, III, 24-39; XIII, 6-8; XIV, 33; XV, 32; les deux fêtes instituées par Judas Machabée, en mémoire de la purification du temple et de la victoire sur Nicanor qui avait insulté la maison de Dieu, sont comme le pivot de son récit, car chacune de ses deux parties se termine par la mention de ces jours commémoratifs, X, 8 et XV, 36; il conclut même son ouvrage, après avoir parlé de la dernière, sans nous faire connaître la fin de Judas. A une époque où les

le premier livre des Machabées à la forme hébraïque *Ἐσπεροποιήσας*, I, 29, 29, 38, 44; II, 1, 3, 34, etc.

Juifs étaient dispersés partout, il était d'une extrême importance, pour la conservation de leur religion, qu'ils n'oubliassent point la sainteté du temple, V, 15, qu'ils n'en érigéssent point à l'étranger et qu'ils contractassent l'habitude du pèlerinage à Jérusalem, *deceverunt universa genti Judaeorum*, X, 8.

575. — De l'auteur du second livre des Machabées.

L'auteur était un Juif helléniste, qui avait vécu ou vivait à Jérusalem, mais il est d'ailleurs complètement inconnu (1). Les documents qu'il reproduit n'en sont pas moins authentiques; sa véacité est à l'abri de tout reproche.

576. — Authenticité des lettres contenues dans le second livre des Machabées.

4° On a allégué contre l'authenticité de la première lettre rapportée I, 1-10*, qu'il était invraisemblable que les Juifs de Palestine l'eussent écrite en l'an 188 de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire 40 ans après l'institution de la fête de la nouvelle Dédicace du temple, pour inviter leurs frères d'Égypte à y prendre part. Cette objection est mal fondée, car les auteurs de la lettre en rappellent une autre, datée du règne de Démétrius, en 169 de l'ère des Séleucides, 133 av. J.-C., 21 ans seulement après l'établissement de la solennité. Que s'ils avaient attendu ce temps avant d'écrire, la raison en est que, vers cette époque, Onias s'était enfui à Léontopolis, en Égypte, sous Ptolémée Philométor, un temple semblable à celui de Jérusalem y avait été bâti (2), de sorte qu'il était à craindre que les Juifs qui habitaient ce pays portassent moins d'intérêt au temple palestinien. Les habitants de la cité sainte écrivent alors à leurs frères pour prévenir un mal qu'ils

(1) La date à laquelle il a écrit ne saurait être déterminée. Il n'a pas pu écrire avant l'an 134. Il Mac., I, 19, ni après l'extinction de la dynastie assyrienne, 63 av. J.-C., époque de la prise de Jérusalem par Pompée. On peut rapporter son œuvre au temps de Jean Hyrcan, mort en 106 av. J.-C., ou peu après lui.
(2) Josephé, *Ant. Jud.*, XIII, 15, 7; XIII.

n'avaient pas à redouter auparavant. — 2° On fait des difficultés encore plus grandes contre la seconde lettre, 1, 10-11, 19, mais comme elles sont tirées des choses miraculeuses qu'elles racontent, il est inutile de s'y arrêter, puisque Dieu peut faire des miracles quand il le juge à propos.

577. — Vérité du second livre des Machabées.

Quant à la partie proprement historique du livre, on attaque sa vérité en prétendant que le récit de la mort d'Antiochus IV Epiphane, ix, est inconciliable avec II Mac., 1, 10-17, et I Mac., vi. On a remarqué, dit Cellier, que dans les deux premiers livres des Machabées, Antiochus mourait de trois manières différentes (1). Voici ce qu'on peut répondre à cette difficulté :

1° Le roi dont la lettre reproduite dans II Mac., 1, 10-17, nous raconte la mort violente, n'est pas le même que celui dont la fin terrible est décrite dans I Mac., vi, et II Mac., ix. Le premier personnage, qui est tué en pillant un temple, est Antiochus III, surnommé le Grand; le second, qui meurt de maladie après avoir tenté de piller un temple, est Antiochus IV Epiphane. Il y eut une certaine ressemblance dans les circonstances qui amenèrent la mort de l'un et de l'autre, mais il y eut aussi comme on voit, des différences notables. L'Antiochus dont parle II Mac., 1, 10-17, périt en Perse, frappé par les prêtres du temple de Nanée, dont il avait voulu piller le trésor. Les historiens profanes nous apprennent expressément que ce prince est Antiochus III. Ayant été vaincu par les Romains et obligé de payer la somme énorme de quinze mille talents eubéens, il attaqua, en 187, le temple de Bélus, en Elymaïde, et fut tué par le peuple qui se souleva pour défendre ses dieux (2). Il n'existe entre les deux récits que deux divergences insignifiantes : 1° le livre des Machabées nomme les prêtres comme les auteurs de sa

(1) Cellier, *Introduction à la lecture des Livres Saints*, 1833, p. 328, note.

(2) App., *Syr.*, 38; Diod. Sic., *Fragm.*, xxxv; Strabon, xvi, 744 Juslin, xxxii, 2.

mort, tandis que Strabon et Justin nomment le peuple, mais ces derniers n'excluent pas évidemment les prêtres; 2° le texte sacré appelle le temple, temple de Nanée (1); les écrivains païens l'appellent temple de Bélus. Il est aisé de concilier cette double dénomination. Bélus était le grand dieu et Nanée était honorée avec lui dans le même sanctuaire. La narration gréco-latine concorde donc avec la tradition juive. Le roi dont la lettre de II Mac., 1, 10-17, est par conséquent Antiochus III.

2° Il nous reste à montrer que les deux autres passages incriminés, I Mac., vi, et II Mac., ix, ne se contredisent point, malgré les apparences. Il est certain qu'ils racontent l'un et l'autre le même fait, c'est-à-dire la mort d'Antiochus IV Epiphane. Ce prince, ayant entendu parler des richesses d'un temple de Nanée, auquel Alexandre le Grand avait fait de magnifiques présents, voulut s'en emparer; mais le peuple ameuté l'obligea à prendre la fuite, et il mourut en route, accablé de honte, de dépit, de chagrin et de remords (2). On soutient qu'il existe deux contradictions dans le double récit de cet événement, que nous lisons dans les deux livres des Machabées. — 1° La première variation qu'on signale, c'est que I Mac., vi, 4, appelle Elymaïde, et II Mac., ix, 3, Persépolis, la ville dont Antiochus voulait piller le temple. C'est probablement Persépolis qui est la leçon véritable, le nom de la ville n'étant pas donné dans plusieurs manuscrits grecs du 1^{er} livre des Machabées. — 2° La seconde divergence qu'on relève, c'est que I Mac., vi, 4, fait retourner Antiochus à Babylone, tandis que II Mac., ix, 3, le fait mourir près d'Ecbatane. Mais le premier passage signifie seulement qu'il se mit en route avec l'intention de retourner à Babylone, et

(1) Assurbanipal, dans la relation de sa guerre contre Ummanaldas, roi d'Elam, dit qu'il s'empara de la statue de la déesse Nanā, qui avait été enlevée d'Assyrie en Elam 1633 ans auparavant. Cylindre A, col. vii, l. 9; G. Smith, *History of Assurbanipal*, 1871, p. 234. Nous avons là une preuve irréfutable du culte qu'on rendait dans le pays d'Elam à la déesse Nanā ou Nanée.

(2) Polybe, xxxi, 2; Josephé, *Ant. jud.*, XII, viii, 1 sq.; cf. XII, v, 8; Appien, *Syr.*, 45; The Live, xlii, 24, 3; xliii, 6; xliiv, 19; xlv, 41-43.

le second qu'il mourut avant d'avoir pu arriver au terme de son voyage.

578. — Enseignements du second livre des Machabées.

Le second livre des Machabées contient un grand nombre de passages dans lesquels respire la plus entière confiance en Dieu, 1, 8, 11, 17, 24-29; II, 47; III, 45, 22, 33-35; VII, 18, 27; X, 38; XI, 6, 9; XII, 41; XIII, 10, 12, 14; XIV, 15, 35-36; XV, 32-34. — La Providence y est défendue d'une manière expresse, VI, 42-46, au commencement de l'histoire admirable du martyre d'Eléazar et des sept frères Machabées, dont le récit est si propre à édifier et à toucher; cf. aussi XIV, 15; IV, 47; VII, 16. Les martyrs reconnaissent qu'ils souffrent pour expier leurs péchés, VII, 18, 32; mais Dieu leur fera miséricorde, VII, 33, 37; il changera sa colère en bonté, VIII, 5; les méchants au contraire recevront le juste châtiment de leurs crimes, VII, 36; VI, 14; VII, 14. La mort de l'impie Jason, X, 7-10, celle de Ménélas, XII, 6-8, et surtout celle d'Antiochus Epiphane, IX, 5-28, sont des exemples terribles de la punition réservée au pécheur. Nicanor, qui avait blasphémé contre Dieu et levé la main contre son temple, a la langue et la main coupées et est livré aux oiseaux de proie, *ut evidens esset et manifestum signum auxilii Dei*, XV, 32-35. Les grandes vérités du jugement dernier, VI, 14; de la résurrection des morts, VII, 6, 9, 11, 14, 23, 29, 36; de la punition du pécheur dans une autre vie, VI, 23, 26; de la récompense des justes, VII, 36; de l'expiation dans le purgatoire des fautes non expiées dans la vie présente, XII, 43, sont très clairement exprimées dans ce livre, ainsi que la puissance de l'intercession des saints, XV, 11-16.

§ II. — ANALYSE DU SECOND LIVRE DES MACHABÉES.

1. Lettres des Juifs de Palestine. — II. Antiochus Epiphane. — Antiochus Eupator. — Comparaison des deux livres des Machabées.

I. Première partie du second livre des Machabées.

579. — Des deux lettres des Juifs de Palestine aux Juifs d'Égypte, I, 11, 19.

Les deux lettres par lesquelles s'ouvre le second livre des

Machabées sont de longueur différente, mais émanent l'une et l'autre de Jérusalem et sont adressées également aux Juifs d'Égypte. 1^o La première est fort courte, I, 1-10^a. Elle rappelle une autre lettre antérieure et invite les frères d'Égypte à célébrer la fête de la Dédicace au mois de Casleu; cf. I Mac., IV, 59; X, 24; Joa., X, 22. D'après la ponctuation de nos éditions, la date donnée, II Mac., I, 10^a, de l'an 188 de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire l'an 124 av. J.-C., se rapporte à la lettre suivante; mais comme la date des lettres se met à la fin, II Mac., XI, 21, 33, 38, non au commencement, il en résulte que 10^a appartient à la première lettre. C'est l'opinion soutenue par Bellarmin. — 2^o La seconde lettre, I, 10^b-II, 19, *Populus*, etc., est sans date; elle a aussi pour auteurs les Juifs de Jérusalem, mais elle mentionne spécialement le Sanhédrin, *senatus*, et Judas Machabée. Elle est adressée aux Juifs d'Égypte et elle nomme parmi eux Aristobule (1), précepteur du roi Ptolémée VI Philométor (180-145 av. J.-C.). Elle a dû être écrite peu de temps après la mort d'Antiochus Epiphane, en 140 ou 148 av. J.-C. Elle raconte, entre autres choses, quatre faits importants : 1^o la mort d'Antiochus Epiphane, I, 13-16; 2^o le recouvrement du feu sacré par Néhémie, I, 19-36; 3^o l'histoire de Jérémie cachant sur le mont Nébo le Tabernacle, l'arobe et l'autel des parfums, II, 1-12; 4^o la création par Néhémie d'une bibliothèque destinée à recevoir les Livres Saints, II, 43.

II. Seconde partie du second livre des Machabées.

580. — Préface, II, 29-37.

L'auteur, dans la préface qui commence à proprement parler son récit, après la reproduction des deux lettres qui forment la première partie, annonce qu'il va faire connaître les exploits des Machabées, sous les règnes d'Antiochus Epiphane et de son fils Eupator, en résumant en un seul livre

(1) C'est sans doute le Juif péripatéticien de ce nom, qui dédia à Ptolémée VI son explication algébrique du Pentateuque. Valcaniser, *Diatribe de Aristobolo Judaeo*, 1806; Bahne, *Gehechichtliche Darstellung der jüdisch-alexandrinischen Religionsphilosophie*, I, II, p. 78 sq.

les cinq livres de Jason de Cyrène. Nous ignorons complètement ce qu'était Jason de Cyrène. On peut seulement supposer que, puisqu'il était juif helléniste, né à Cyrène en Égypte, il avait écrit en grec. Quoique notre auteur n'mentionne qu'Antiochus Epiphane et Eupator, les premiers événements qu'il raconte sont du règne de Séleucus et les derniers de celui de Démétrius, il nous apprend, n, 30-33, quel travail il a fait sur l'œuvre qui a servi de base à son travail. Cf. n° 14, 4° et 572.

381. — 1^{re} section : Événements de la fin du règne de Séleucus IV et du règne d'Antiochus Epiphane, III-X, 9.

1^o L'auteur entre en matière par le récit de la tentative d'Héliodore (1), envoyé à Jérusalem par Séleucus IV, roi de Syrie, afin de piller le temple; l'intervention des anges le fait miraculeusement échouer, III. — 2^o Simon calomme le grand-prêtre Onias; Jason, frère de ce dernier, le supplanté à prix d'argent dans le sacerdoce, après la mort de Séleucus, sous le règne d'Antiochus Epiphane; Ménélaüs à son tour supplanté Jason, en offrant de plus grosses sommes, mais il ne parvient à ses fins qu'après beaucoup de lutttes et de crimes, IV. — 3^o Cruautés de Jason et d'Antiochus contre les Juifs; Judas Machabée se retire avec les siens dans le désert, V. — 4^o Persécution d'Antiochus; courage admirable et martyre du vieillard Eléazar et des sept frères Machabées, VI-VII (2). — 5^o Pendant ce temps, Judas Machabée a rassemblé une petite armée de braves et il remporte de grandes vic-

(1) Héliodore empobonna plus tard Séleucus. Appien, *Syr.*, XLV; *The Lives*, XII, 49. — On a retrouvé ces dernières années, dans l'île de Délos, deux inscriptions grecques se rapportant à Héliodore. Elles ont été publiées dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1871, p. 289, et 1874, p. 364.

(2) Sur le martyre des sept frères Machabées, voir S. Cyprien, *Épist.* LVI, 6. *De ezh. Mart.*, I, IV, col. 334; S. Augustin *dit. De Civit. Dei*, VIII, 30; *Machabæorum libri, quoniam Judæi, sed Ecclesia pro sanctorum habet, quoniam propter Martyrum passionem, etiam gentes si que mirabiles, qui antequam Christus venisset in carnem, usque ad mortem pro lege Dei certaverant*, I, VII, col. 506; *Contra Gaudentium*, I, L, c. XXXI; n° 38, t. XLII, col. 729, il répète la même pensée. — S. Grégoire, de Naziance a un très-beau discours *In Machabæorum laudem*, *Orat.* XV t. XLVI, col. 911-934.

toires sur les ennemis de Dieu et de son peuple, VIII. — 6^o Dieu punit le persécuteur des Juifs et le fait mourir ignominieusement, IX. — 7^o Après avoir montré comment Dieu se venge de son ennemi, l'auteur du second livre des Machabées nous montre comment Judas vainqueur témoigne au Seigneur sa reconnaissance en purifiant le temple et la ville de Jérusalem, en célébrant pendant huit jours la fête de la Dédicace et en rendant cette fête perpétuelle, X, 1-9.

382. — II^e section : Événements du règne d'Antiochus Eupator, X, 10-XXV.

Sous le règne d'Antiochus Eupator, 1^o les Machabées battent les Iduméens ainsi que le général syrien Timothée, X, 10-38. — 2^o Ils battent aussi Lysias et obtiennent de lui le libre exercice de leur religion, XI. — 3^o Judas châtie Joppé et Jamnia, puis les Arabes, prend Casphis, bat de nouveau Timothée et assiège Gorgias; il fait prier pour les morts, XII. — 4^o Antiochus Eupator et Lysias entrent en Palestine à la tête d'une armée formidable; Ménélaüs cherche à recouvrer le souverain pontificat qu'il avait perdu, mais le roi le fait mourir; les Syriens sont défaits; la paix est conclue, XIII. — 5^o Trois ans plus tard, Démétrius Soter s'empare du trône d'Antioche. A la suggestion d'Alcime, qui aspire au souverain pontificat, il envoie Nicanor contre les Juifs. Celui-ci les défait à Dessau, mais, admirant leur courage, il conclut la paix avec eux. Alcime, déçu dans ses projets ambitieux, l'accuse auprès du roi de Syrie et l'oblige ainsi à recommencer la guerre. Nicanor, n'ayant pu se rendre maître de la personne de Judas Machabée ni par ruses ni par menaces, lui livre bataille et tombe mortellement blessé, le 13 adar 161. Les vainqueurs, pour remercier Dieu de cette grande victoire, instituent une fête qui est célébrée la veille du jour de Mardochee, XIV-XV, 37 (1). C'est le dernier événement

(1) La mort de Barias, XIV, 41-42, et l'éloge qu'en fait l'auteur, ont été l'objet des attaques des protestants, ainsi que I Mac., VI, 43-46. Ils ont prétendu que ces deux passages étaient une approbation du suicide. Le Mac. loue, en réalité, l'inébranlable attachement de Barias à la religion de ses pères, et I Mac., le patriotisme d'Eléazar. L'acte de ce

mentionné par l'auteur du second livre des Machabées, qui termine son œuvre par quelques réflexions adressées au lecteur xv, 38-40.

* 583. — Comparaison du second livre des Machabées avec le premier.

1^o Si l'on compare le contenu du second livre des Machabées avec celui du premier, on voit que l'histoire d'Héliodore, entreprenant de piller le temple de Jérusalem, ni, et l'accusation calomnieuse de Simon contre le grand-prêtre Onias, iv, 1-6, sont antérieures en date au règne d'Antiochus Epiphane par lequel commence le récit de I Mac., I, 11, et qu'elles sont du règne de Séleucus IV. Les faits rapportés II Mac., iv, 7-vii, s'intéressent aisément dans la période de I Mac., I, 11-66. Le reste du récit est à peu près parallèle dans les deux livres, la fin de II Mac. correspondant à I Mac., III-VII (1).

	I Mac.	II Mac.
Premiers combats des Juifs contre les Syriens, en		
Victoire sur Nicéus et Gorgias	iii, 1-iv, 7.	viii, 1-35
Guerre contre Lysias	iv, 23-35.	xi, 1-12
Conclusion de la paix entre Lysias et les Juifs		xi, 13-38
Purification du Temple	iv, 36-61.	x, 1-8.
Guerre de Jéhu contre les Iduméens et les païens		
de Sabaï, de Gréclé et de Phélaïe	v.	x, 10-38, xii.
Mort d'Antiochus Epiphane	vi, 1-16.	ix, 1-29.
Campagne d'Antiochus Epiphane et de Lysias contre		
le Judée; traité de paix	vi, 17-61.	xiii.
Guerre sous Démétrius jusqu'à la mort de Nicéus	vii.	xiv-xv.

dernier n'est pas du reste un suicide, mais l'exploit d'un soldat qui se dévoue pour être au mal à l'ennemi. Quant à Bazas, il est vrai qu'il se donne la mort sans raison suffisante en soi, et l'on ne peut excuser sa conduite que par la droiture de ses intentions ou par une inspiration divine particulière. Il n'agit point par désespoir, mais avec foi, en demandant à Dieu de lui rendre un jour le corps qu'il abandonnait, II Mac., xiv, 66. « Eius mortem mirabiliorum quam prudentiorum narravit quemadmodum facta esset, non tantum faciendam esset laudavit Scriptura; » dit S. Augustin, *Contra Gentes*, l. I, c. xxxi, n^o 37, t. III, col. 729. Tout ce qu'il dit sur Bazas, n^o 36-37, col. 728-729, est à lire.

(1) Un tableau comparatif détaillé du premier et du second livre des Machabées se trouve dans le P. Patrizi, *De contentis utriusque libri Machabæorum*.

2^o L'auteur du second livre des Machabées complète sur quelques points les récits du premier; c'est ainsi qu'il nous fait connaître les noms de plusieurs personnages qui avaient pris part aux guerres de cette époque et qui ne sont nommés ni dans le premier livre, ni dans Josephé (1); il ajoute aussi des circonstances nouvelles dont l'exactitude n'est pas douteuse, de l'aveu de tous les critiques (2). Ces détails montrent combien il était parfaitement renseigné et nous fournissent une preuve de sa véracité.

3^o On a signalé comme une contradiction entre les deux livres des Machabées les dates différentes qu'ils donnent aux mêmes événements. Ils se servent l'un et l'autre de l'ère des Séleucides (3), mais ils sont en désaccord, I Mac., vii, 4 et II Mac., xiv, 4; ainsi que I Mac., vi, 16 et II Mac., xi, 21, 33; I Mac., vi, 20 et II Mac., xiii, 1, le premier ayant une année de plus que le second, 149, 150 et 151, au lieu de 148, 149 et 150. Cette variation provient de la manière de compter qu'ont employée les deux écrivains. L'ère des Séleucides commença en octobre 312 av. J.-C., mais ceux qui l'employaient comptaient une année en plus ou en moins, selon qu'ils plaçaient le premier mois de l'année en automne ou au printemps suivant, n^o 45 bis, 3^o.

(1) II Mac., iv, 29; viii, 32, 33; xii, 2, 10, 21, 25; xiv, 19.

(2) II Mac., iv, 15, 21, 25; v, 7-9, 22-23; viii, 27; x, 12; xiii, 4.

(3) Sur l'ère des Séleucides, on peut voir H. Waddington, *Les éres employées en Syrie, dans les Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1865, p. 35-42.

SECONDE PARTIE

LIVRES DIDACTIQUES ET SAPIENTIAUX

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

384. — Quels sont les livres didactiques, sapientiaux et poétiques ; division de la seconde partie.

On donne le nom de livres *didactiques et sapientiaux* à ceux des écrits de l'Ancien Testament qui ont pour objet plus spécial d'enseigner la sagesse, c'est-à-dire les règles et les moyens de bien vivre, d'où le nom de livres *moraux* par lequel on les désigne aussi quelquefois. Le titre de livres *sapientiaux* est spécialement réservé aux Proverbes, à l'Ecclésiaste, au Cantique des cantiques, à la Sagesse et à l'Ecclésiastique. — Les Hébreux nomment livres *poétiques* Job, les Psaumes et les Proverbes, parce que ce sont les trois livres de l'Ancien Testament où les règles de la poésie hébraïque sont le plus constamment et le plus strictement observées. Job est *historique* en même temps que *didactique* : il sert, par la place que lui attribue la Vulgate, comme de transition entre les deux espèces d'écrits au milieu desquels il est placé, étant historique comme ceux qui le précèdent et didactique comme ceux qui le suivent. Nous le rangerons parmi les livres didactiques, parce qu'il traite de questions morales dans sa presque totalité et parce qu'il n'est pas écrit en prose, mais en vers, comme les Psaumes et les Proverbes. Les premiers livres dont nous avons à nous occuper étant composés en vers hébreux, nous traiterons 1° de la poésie hébraïque, et ensuite 2° de Job, 3° des Psaumes, 4° des Proverbes, 5° de l'Ecclésiaste, 6° du Cantique des cantiques, 7° de la Sagesse, et enfin 8° de l'Ecclésiastique.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA POÉSIE HÉBRAÏQUE.

385. — Division du chapitre.

Nous nous occuperons dans cinq articles : 1° de la poésie hébraïque en général ; 2° du parallélisme ; 3° des vers hébreux ; 4° des strophes ; 5° de quelques particularités de la poésie hébraïque.

ARTICLE I.

De la poésie hébraïque en général.

Utilité de cette étude. — Classification des livres poétiques de la Bible. — Caractères généraux de la poésie hébraïque. — Caractères particuliers.

386. — Quelle utilité y a-t-il à connaître la forme de la poésie hébraïque ?

L'étude de la forme de la poésie hébraïque n'est pas une étude de pure curiosité. En connaissant bien les règles auxquelles elle était soumise, on comprend mieux un certain nombre d'écrits de l'Ancien Testament, c'est-à-dire ceux qui sont composés en vers et qui, à cause même de leur style, sont les plus obscurs et les plus difficiles de tous. Or, ces écrits sont nombreux, puisqu'ils renferment près de la moitié de l'Ancien Testament hébreu, c'est-à-dire les livres sapientiaux et les prophètes (1) ; les livres historiques eux-mêmes contiennent beaucoup de morceaux poétiques.

(1) On ne compte d'ordinaire, d'après les Juifs, que trois livres proprement poétiques, Job depuis III, 2 jusqu'à XI, VII, 6, les Psaumes et les Proverbes, n° 384 ; mais les Lamentations, le Cantique des cantiques, Isaïe et une grande partie des prophètes sont aussi écrits dans une forme poétique particulière ou contiennent des morceaux en vers.

587. — De la classification des livres poétiques de la Bible.

1° On s'est donné beaucoup de peine pour classer les poèmes hébreux dans les genres littéraires connus des Grecs et des Latins. Cette peine est assez inutile. La Poétique d'Aristote ne donne pas la forme nécessaire de toute poésie, et Job, pour n'être pas un drame selon le type hellénique, n'en est pas moins un magnifique poème.

2° La poésie de la Bible est en général lyrique. On peut la subdiviser en didactique, gnominique, élégiaque, dramatique même, et l'on veut, mais aucun de ces genres n'est parfaitement franche; toutes les subdivisions rentrent plus ou moins les unes dans les autres, et tous les poètes d'Israël sont des lyriques, en ce sens qu'ils expriment toujours les sentiments personnels qu'ils éprouvent.

3° La véritable caractéristique des chants hébreux, c'est qu'ils sont religieux. Dieu, qui les inspire, y occupe toujours la première place, quand il n'en est pas le sujet unique. Les Psaumes, en particulier, sont remplis de Dieu. De là l'enthousiasme, le lyrisme des poètes d'Israël, et cet accent particulier qui a fait de leurs chants les chants de l'univers chrétien.

588. — Caractère général de la poésie hébraïque.

4° La poésie hébraïque a cela de commun avec toutes les poésies du monde, que son langage est plein d'éclat et de magnificence. Dans toutes les littératures, les poètes se distinguent des prosateurs par un style plus brillant, plus vif, plus harmonieux et plus imagé. Les poètes orientaux ne diffèrent, sous ce rapport, de nos poètes occidentaux, que par une plus grande hardiesse, une profusion plus abondante de métaphores, des hyperboles plus fortes, un coloris plus riche, dont la vivacité égale celle de leur soleil; tous ces traits se remarquent dans la poésie biblique.

Aucune partie du globe n'offre, dans un aussi petit espace, une variété pareille à celle de la Palestine. On y trouve tous les climats, les montagnes et les plaines, la mer et le Jourdain, les champs fertiles et l'aride désert, une flore et une

fauve variées. Quelle abondance d'images offre au poète d'Israël cette terre bénie ! n°s 345 et 432-441. Les comparaisons pleines de grâce ou de grandeur s'offrent en foule à son imagination, depuis les cèdres du Liban et les pins neigeux de l'Hermont jusqu'aux lis de la vallée et aux plantations de roses de Jéricho. Il peut contempler tous les grands spectacles de la nature, l'orage qui gronde au sommet des montagnes et les soulèvements majestueux des flots de la mer. La langue qu'il a à sa disposition, et qui est toute composée de termes concrets, vient enrichir encore d'innombrables figures le langage du poète et fournir d'innépuisables couleurs à sa palette. L'hébreu n'est pas un idiome riche; il a cependant de nombreux expressions pour peindre la nature et exprimer les sentiments religieux, et quel admirable usage sait en faire un artiste comme David ou comme l'auteur de Job ! Leur poésie est toujours une peinture; elle est souvent aussi une musique. Des mots bien formés, des sons imitatifs, donnent à la pensée un merveilleux relief. Enfin, la simplicité de la syntaxe imprime aux poèmes hébreux un cachet particulier qui en augmente le charme.

5° Un certain nombre d'images reviennent fréquemment dans la poésie hébraïque, et il importe d'en connaître exactement la signification pour bien comprendre nos livres sacrés. — Avant que le Christianisme eût adouci les mœurs, la guerre était beaucoup plus cruelle et plus sanglante qu'aujourd'hui; elle n'était que meurtres et rapines sans fin; la guerre et la violence sont par conséquent synonymes du plus grand des maux, et la paix, au contraire, signifie le bonheur et l'ensemble de tous les biens. — En dehors de la guerre à main armée, les maux dont les hommes d'alors avaient le plus à souffrir étaient d'abord l'oppression du faible par le fort, du petit par le puissant, et ensuite la tromperie et la fourberie, vices très communs en Orient. Aussi ces deux espèces de péchés sont-elles considérées dans les Psaumes et dans les prophètes comme celles qui résument tous les autres, tandis que la justice, opposée à la violence qui opprime, et la sincérité ou la fuite du mensonge sont regardées comme la

perfection, Ps. XIV, etc. La lumière du jour, grâce à laquelle on est en sécurité, est l'emblème du bien; les ténèbres de la nuit, pendant lesquelles le méchant peut nuire plus aisément, sont le symbole du mal. L'eau qui rafraîchit, la source qui fertilise le sol qu'elle arrose, l'arbre et l'ombre qui reposent, dans ces pays brûlés par le soleil, sont l'image du bonheur et de la joie; la sécheresse, l'aridité du désert, celle de l'affliction et de la souffrance.

322. — Caractères particuliers de la poésie hébraïque.

Mais, dans toutes les langues, la poésie ne se distingue pas seulement de la prose par le style, elle s'en distingue aussi par la forme. A ce langage divin il faut un rythme, une cadence particulière, je ne sais quelle harmonieuse symétrie qui rende mieux que le terre à terre de la langue vulgaire les sentiments dont débordent l'âme, transportée par l'enthousiasme dans une région supérieure et voulant exprimer par une manière de parler extraordinaire des idées et des émotions qui ne sont pas communes. De là des règles plus ou moins difficiles auxquelles s'astreint le poète, un moule artificiel dans lequel il doit couler sa pensée.

Si le fond du style est le même chez tous les poètes, la forme de la poésie n'est pas semblable chez les différents peuples; elle varie selon le génie des langues et de ceux qui les parlent. Le vers grec et latin est mesuré par la quantité des syllabes qui le composent; le vers français est essentiellement constitué par le nombre des syllabes et par la rime. Chez les Hébreux, nous ne rencontrons pas la rime; d'après plusieurs orientalistes, on y trouve une certaine mesure prosodique; mais, de l'avis de tous, ce qui distingue particulièrement la poésie hébraïque et lui donne une physionomie propre, tout à fait distincte de celle de la poésie des langues occidentales, c'est le *parallélisme*.

ARTICLE II.

Du parallélisme.

Découverte du parallélisme en 1753. — Difficulté de le reconnaître quelquefois dans les versions. — Définition. — Exemples. — Moyens d'en varier la monotonie. — Utilité de la connaissance du parallélisme.

* 590. — Le parallélisme de la poésie hébraïque signalé pour la première fois en 1753.

1^o C'est Lowth qui, le premier, dans ses *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, publiées en 1753 à Oxford, où il était professeur, a établi l'existence du parallélisme dans la poésie hébraïque et a créé le mot, *parallelismus membrorum*, aujourd'hui universellement adopté (1).

2^o Le trait le plus caractéristique de la poésie hébraïque, qui nous paraît aujourd'hui si saillant et en quelque sorte si palpable, n'avait donc pas été soupçonné par les anciens; du moins ne l'ont-ils pas signalé en tant que mécanisme poétique, et n'en ont-ils tiré aucun parti pour l'interprétation de l'Écriture. Il est vrai que la plupart des Pères et des commentateurs n'ont pu lire les livres poétiques de l'Ancien Testament dans la langue originale, et que le parallélisme n'est pas toujours aussi visible dans les traductions que dans le texte primitif.

3^o Le lecteur qui ne connaît la Bible que par nos versions ordinaires a de la peine à distinguer la poésie de la prose, dit M. Reuss (2). Elles ne se ressemblent que trop par la forme qu'on donne au texte dans l'impression, et malheureusement les traducteurs se sont bien peu préoccupés autrefois du besoin d'en faire sentir la différence. Ils peuvent alléguer comme excuse que les docteurs juifs eux-mêmes, des mains desquels nous avons reçu les originaux, ne paraissent pas

(1) L'Allemand Herder en a popularisé et complété la notion dans son livre de *l'Esprit de la poésie hébraïque*, Bessau, 1782 et 1783, traduit en français par M^{me} de Carlowitz. L'abbé du Costant de la Motte l'exposa en France dans son *Traité sur la poésie et la musique des Hébreux*, en 1781.

(2) Reuss, *Le Psautier*, p. 11.

l'avoir nettement entrevue. Ce n'est que bien tard, au moyen âge, que ceux-ci ont cherché à signaler le caractère poétique de certains livres, en y appliquant un autre système d'accents, c'est-à-dire de signes de prononciation musicale, que celui qui était employé pour la prose, laquelle se récitait également à la synagogue d'une manière cadencée. Les livres auxquels nous faisons allusion étaient les Psaumes, les Proverbes et Job. On alla même, plus loin encore à l'égard de quelques morceaux de poésie insérés dans les livres historiques, et dont on disposa de une façon assez curieuse, mais qui trahissait en même temps l'absence de toute critique esthétique chez les rédacteurs. Mais cette méthode ne prévalut pas, et il n'y en a nulle trace dans les traductions. Les copistes grecs seuls, chez lesquels on peut supposer un goût littéraire plus développé, prirent l'habitude (1) d'écrire les livres que nous venons de nommer, et quelques autres encore plus ou moins judicieusement choisis, en coupant les lignes comme nous faisons en écrivant des vers. Il y a donc là de quoi faire avancer l'intelligence des textes et en aider l'appréhension, rien que par les soins qu'on mettra à en rétablir la forme telle qu'elle a dû se présenter à l'esprit des auteurs mêmes, qui ne disposaient pas des moyens matériels de la rendre visible à l'œil. »

Les Psaumes et les autres livres poétiques de l'Ancien Testament sont imprimés chez nous comme si l'on imprimait Homère et Virgile sans tenir compte de la fin du vers et sans aller à la ligne pour le commencement du vers suivant. Pour combien de lecteurs de l'*Illiade* et de l'*Énéide* la forme de la poésie grecque et latine ne serait-elle pas ainsi perdue? Néanmoins, avec un peu d'attention, il est aisé de retrouver le parallélisme du livre original, dans notre Vulgate latine, sinon dans les traductions françaises, qui n'ont pas suivi toujours d'assez près le texte et ne sont trop souvent que des paraphrases, dans lesquelles la forme poétique des chants hébreux est dénaturée parce qu'elle était ignorée.

(1) Comme par exemple dans le *Codez Sinaiticus*, découvert au mont Sinai par Tischendorf. Cf. n° 396, note, et 663, note.

* 391. — Difficulté de distinguer le parallélisme dans les versions, coupées, en plusieurs cas, par la coupure inexacte des versets.

Cependant, pour reconnaître le parallélisme dans certaines éditions latines, il faut suivre plutôt le sens que les versets.

La loi du parallélisme était encore inconnue quand a été faite la division des versets dans la Bible, division généralement attribuée à Robert Étienne, qui l'aurait fixée dans ses éditions de la Bible hébraïque, grecque et latine, de 1534 à 1535, n° 92. Par suite de cette ignorance, les coupures portent plus d'une fois à faux. Dans le Psaume xii (hébreu xliii), versets 6 et 7 :

Pourquoi t'affliges-tu, ô mon âme,
Pourquoi te troubles-tu ?
Espère en Dieu, car je le louerai sans cesse ;
Il est le salut de ma face, il est mon Dieu.

La fin de la strophe a été ainsi coupée : « 6. Espère en Dieu, parce que je le louerai encore ; il est le salut de ma face, 7, et mon Dieu (1). » Ces fausses coupures ont été recueillies dans un grand nombre d'éditions. Dans le chant liturgique, la division des vers est aussi très souvent corrigée.

592. — Définition du parallélisme.

1° Lowth définit le *parallélisme* la *correspondance d'un vers avec un autre*. Il l'appelle le *parallélisme des membres*, parce que la répétition de deux ou trois membres parallèles est un des caractères constitutifs de la poésie hébraïque, où il n'y a jamais de vers isolé. C'est une sorte de rima de la pensée, une symétrie de l'idée, exprimée ordinairement deux fois, ou quelquefois trois, en termes différents, tantôt synonymes, tantôt opposés.

Langue du juste urgent choisi	Cœur des méchants sans valeur.
	Prov. x, 29 (2)

(1) Voir plusieurs exemples dans M. Fabbri Bertrand, *Les Poèmes dispersés suivant le parallélisme, traduits de l'hébreu*, introduction, p. xxxv-xxxvii. Le seul Ps. xxxii, heb. xl, offre plusieurs cas de fausses divisions.

(2) Il y a dans cet exemple de parallélisme une très belle opposition

3° On a comparé le parallélisme au balancement d'une fronde; on pourrait le comparer peut-être plus justement au mouvement d'un balancier qui va et revient sur lui-même. Ces répétitions de la même pensée décèlent un trait du caractère oriental qui est plus lent que vif, qui n'a jamais attaché au temps la même valeur que nous, et s'est toujours complu dans la méditation des mêmes idées. Il faut d'ailleurs reconnaître que le parallélisme est jusqu'à un certain point dans la nature des choses, au moins pour le chant, puisque les refrains sont de toutes les époques et de tous les pays.

393. — Des diverses espèces de parallélisme.

Nous avons dit qu'on peut comparer le parallélisme au mouvement d'un balancier. Rien n'est plus monotone en soi que la régularité de ce va-et-venir qui ne change jamais. La variété est cependant un élément nécessaire de la beauté. La monotonie ne devait-elle donc pas devenir l'échec fatal de toutes les compositions poétiques d'Israël? Ce danger a été évité beaucoup mieux que dans nos poèmes en vers alexandrins, grâce à la simplicité du génie hébraïque et à la diversité des combinaisons qu'il a su introduire dans le parallélisme. Il y en a quatre espèces principales, qu'on appelle parallélisme synonymique, antithétique, synthétique et rythmique.

1° Le parallélisme est *synonymique* quand les membres parallèles se correspondent en exprimant en termes équivalents le même sens. Assez fréquemment, il y a gradation dans la pensée, quoique elle reste substantiellement la même dans les deux membres. On trouve de nombreux exemples de cette espèce de parallélisme dans les psaumes. Lowth a signalé

de mots en même temps que de pensées. Ce qui vaut le moins dans l'homme, d'après les versets qui précèdent, c'est la langue, et néanmoins elle est très précieuse dans le juste; au contraire, ce qui vaut le plus, le cœur, n'a pas de prix dans le méchant. — Le vers que nous avons cité est construit, en hébreu, avec encore plus d'artifice dans l'original que dans la traduction; c'est mot à mot: « Argent choisi — langue — du juste; cœur — des méchants — sans valeur. » La langue et le cœur désignent ici du reste la même chose, la pensée et le sentiment.

déjà, comme un des plus beaux, le psaume cxv (selon l'hébreu, première partie du psaume cxiii, selon la Vulgate):

Quand Israël sortit de l'Égypte,
La maison de Jacob, (du milieu) d'un peuple barbare,
Juda devint son sanctuaire,
Israël, son royaume.

La mer (le) vit et elle s'enfuit,
Le Jourdain recula en arrière,
Les montagnes bondirent comme des bœufs,
Les collines, comme des agneaux.

Pourquoi l'enfuir, ô mer?
(Pourquoi) Jourdain, reculer en arrière?
(Pourquoi) bondir comme des bœufs,
(Et vous), collines, comme des agneaux?

Tremble devant la face du Seigneur, ô terre!
Devant la face du Dieu de Jacob,
Qui change la pierre en sources abondantes;
Et le rocher en ruisseaux d'eau (vive).

2° Le parallélisme est *antithétique* quand les deux membres se correspondent l'un à l'autre par une opposition de termes ou de sentiments. Cette espèce de parallélisme est surtout usitée dans les Proverbes, parce qu'elle est conforme à l'esprit de la poésie gnominique; l'antithèse fait mieux ressortir la pensée qui est le fond de la sentence et de la maxime:

Les coups de l'ami sont fidèles,
Les baisers de l'ennemi sont perfides.
L'homme rassasié dédaigne le miel.
L'affamé (trouve) doux même ce qui est amer.

Prov., xxvii, 6-7.

On en rencontre aussi de beaux exemples dans les Psaumes:

Ceux-ci se confiaient dans leurs chariots, ceux-là dans leurs
Et nous dans le nom de Jéhovah, notre Dieu. [courriers,
Ils ont fêché, ils sont tombés;
Et nous, nous sommes debout, nous sommes fermes.

Ps. xix (lx), 3-9.

3° Le parallélisme est *synthétique* quand il consiste seulement dans une ressemblance de construction ou de mesure: les mots ne correspondent pas aux mots et les membres de

phrase aux membres de phrase comme équivalents ou opposés par le sens, mais la tournure et la forme sont identiques : le sujet répond au sujet, le verbe au verbe, l'adjectif à l'adjectif et la mesure est la même. La seconde partie du Ps. XVIII (XIX), *Cœli enarrant gloriam Dei*, contient des exemples remarquables de parallélisme synthétique :

La loi de Jehovah est parfaite,
 Témoignant l'honneur;
 Le précepte de Jehovah est fidèle,
 Instruisant le simple;
 Les commandements de Jehovah sont justes,
 Réjouissant le cœur;
 Le décret de Jehovah est pur,
 Éclairant les yeux...
 Plus désirable que l'or,
 Que des monceaux d'or;
 Plus doux que le miel,
 Que le rayon de miel.

4° Le parallélisme est néanmoins quelquefois simplement apparent et ne consiste que dans une certaine analogie de construction ou dans le développement de la pensée en deux vers. Il est alors purement *rythmique* et se prête par là même à des combinaisons infinies. Les poètes hébreux en font un usage assez fréquent, et c'est surtout grâce à lui et aux formes multiples qu'ils savent lui donner qu'ils ont réussi à éviter la monotonie à laquelle semblait les condamner fatalement la forme même de la poésie hébraïque.

* 594. — Des moyens employés par les poètes hébreux pour introduire la variété dans le parallélisme.

I. — Ils ont su introduire la variété dans toutes les formes de parallélisme par une multitude de procédés ingénieux dont nous n'énumérerons qu'un petit nombre.

1° Tantôt le verbe exprime dans le premier membre est sous-entendu dans le second :

Quand Israël sortit de l'Égypte,
 La maison de Jacob — (du milieu) d'un peuple barbare,
 Juda devint son sanctuaire,
 Israël — son royaume.

2° Tantôt le sujet du premier hémistiche devient régime du second :

Dans l'iniquité j'ai été formé,
 Et dans le péché ma mère m'a conçu. Ps. I, 7.

3° Ou bien le discours direct est substitué à l'indirect :

Il est bon de louer Jehovah,
 Et de chanter ton nom, ô Très-haut. Ps. xci, 2.

4° Le parallélisme strict est rompu par l'emploi de diverses figures, de l'inversion, de l'interrogation, de l'exclamation, de l'ellipse :

Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam,
 Et secundum multitudinem miserationum tuarum, — deus
 [iniquitatem meam.

Mon âme est troublée, beaucoup,
 Et toi, Jehovah, jusqu'à quand? Ps. vi, 4.

Il crient au secours... et point de secours,
 Vers Jehovah... et il ne leur répond pas. Ps. XVIII, 42.

5° Le sens, suspendu dans le premier membre, n'est terminé que dans le second, et le parallélisme est indiqué par la répétition des mêmes mots :

Louez, serviteurs de Jehovah,
 Louez le nom de Jehovah. Ps. cxii, 1.

II. — Ces moyens de varier le parallélisme, empruntés à la grammaire et à la rhétorique, ne sont pas les seuls qu'aient employés les poètes d'Israël. Ils ont eu recours encore à d'autres, qui modifient davantage la forme poétique et produisent une diversité plus grande.

1° La pensée que veut exprimer le poète embrasse quelquefois quatre membres, et alors, par un procédé analogue à celui de nos vers à rimes mêlées ou croisées, les membres parallèles ne se suivent pas deux à deux, mais sont intervertis, de sorte que, par exemple, le premier est parallèle avec le dernier et le second avec l'avant-dernier.

Mon fils, si ton cœur est sage,
 Mon cœur se réjouira,

Mes reins tressailliront d'allégresse !
Quand les lèvres proféreront des paroles sages,
Prov., XXIII, 15-16.

Dans l'exemple suivant, le premier membre répond au troisième, et le second au quatrième :

J'enivrerais mes flèches de sang,
Mon épée se nourrira de chair,
Du sang des morts et des captifs,
De la tête des chefs ennemis. Deut., XXXII, 14.

2° Les parallélismes synonymique et antithétique sont quelquefois employés simultanément :

La vérité germera de la terre,
La justice poudra des dieux. Ps. LXXXIV, 12.

3° Le nombre des membres parallèles peut être multiplié et porté à trois ou même à quatre. Il est de trois dans cette imprecation de David, Ps. VII, 6 :

Que l'ennemi me poursuive et m'attonne,
Qu'il foule ma vie aux pieds,
Qu'il me réduise en possédère !

Le Psaume XI, 5-6, nous présente quatre membres parallèles consécutifs, combinés deux à deux avec beaucoup d'art :

Ne crains point les terreurs de la nuit,
Ni la flèche lancée dans le jour,
Ni la peste qui s'avance dans l'obscurité,
Ni la contagion qui excrotes ses ravages en plein midi.

4° Enfin la diversité de mesure dans le vers, c'est-à-dire du nombre de mots ou de syllabes mesurées qui le composent régulièrement, permet d'introduire un nouvel élément de variété dans le parallélisme, en alternant les vers de diverses mesures ou en les mêlant au gré du poète, comme nous aurons occasion de le dire plus tard. Nous en avons cité plus haut un exemple, tiré du psaume *Celi enarrant gloriam Dei*, à propos du parallélisme syntactique, n° 593, 3° ; en voici un autre exemple, emprunté au Ps. XIV (Vulgate, XII) :

L'insensé a dit dans son cœur :
Dieu n'est pas.

Ses œuvres sont corrompues, abominables ;
Nul n'agit bien.

Jéhovah, du haut du ciel, jette les yeux
Sur les enfants des hommes,
Pour voir s'il est un homme sage,
Cherchant Dieu.

Tous ont égaré, tous sont pervertis ;
Nul n'agit bien !

595. — UTILITÉ DE LA CONNAISSANCE DU PARALLÉLISME.

1° Tout ce que nous avons dit jusqu'ici du parallélisme montre clairement quel avantage offre cette forme particulière de la poésie hébraïque, pour faire passer cette dernière dans une langue différente, sans lui enlever complètement son cachet. Toutes les formes poétiques, qui consistent exclusivement dans la mesure prosodique ou la rime des mots, disparaissent nécessairement dans les traductions ; au contraire le parallélisme existant d'ordinaire, non dans les sons, mais dans la pensée même, peut être aisément conservé. On dirait que Dieu, qui voulait que les poèmes qu'il avait inspirés aux chantres d'Israël devinssent le chant et la prière de l'Église universelle et du monde entier, voulut aussi qu'ils fussent jetés dans un moule poétique capable d'être facilement transporté dans toutes les langues parlées sous le ciel.

2° L'étude du parallélisme a donc une véritable importance littéraire, et puisque Dieu a voulu qu'une partie de la parole révélée nous fût transmise sous forme de poèmes, il ne peut pas être indifférent pour un chrétien de connaître les règles et les lois qui le régissent. Mais là n'est pas cependant le principal intérêt de cette étude. Elle a une utilité plus grande encore. S'il nous est avantageux de connaître les beautés littéraires de la Bible, il l'est bien davantage d'en pénétrer le sens. Or, la connaissance du parallélisme est un moyen puissant de mieux saisir la signification d'un grand nombre de passages, qu'on rencontre précisément dans les livres les plus obscurs et les plus difficiles de la Sainte Écriture. Bien des endroits des Psaumes, par exem-

ple, deviendront clairs et intelligibles à qui leur appliquera pour les comprendre les règles du parallélisme synonymique ou antithétique. Ainsi le sens d'*in virtute tua*, dans le passage suivant du Ps. cxxi, 7 :

Fiat pax in virtute tua
Et abundantia in turribus tuis

est déterminé par le parallélisme. Puisque *in virtute* correspond à *in turribus*, il doit avoir un sens analogue et désigner par conséquent ce qui fait la force de Jérusalem et lui assure la paix, c'est-à-dire ses murailles, comme l'a traduit S. Jérôme dans sa version des Psaumes sur l'hébreu, *in muris tuis* (1). De même, Ps. lxxxv, 3 :

Et factus est in pace locus ejus,
Et habitatio ejus in Sion.

le mot *in pace* doit désigner Jérusalem, *Salem*, séjour de la paix, parce qu'il correspond à Sion. Le parallélisme sert même quelquefois à déterminer la vraie leçon. Ainsi il prouve que dans le verset 17 du Ps. xxi, qui a une si grande portée, il faut lire avec notre Vulgate, *ka'rou, foderunt*, et non *ka'ari*, comme un lion, ainsi que le porte le texte massorétique, parce que cette dernière leçon détruit le parallélisme :

Foderunt manus meas et pedes meos,
Dilataverunt omnia ossa mea.

ARTICLE III.

Le vers hébreu.

Non existens — Sa nature. — Explicet dicitur.

506. — De l'existence du vers hébreu.

L'existence d'un vers hébreu, constitué soit par la quantité prosodique des mots, soit par le nombre des syllabes, est tellement évidente dans le texte original, qu'on ne peut sérieusement la contester, quoique on n'ait pas songé pendant longtemps à la remarquer (2). Chaque membre du para-

(1) Voir Kaulen, *Handb. zur Vulgate*, 1810, p. 28-29.

(2) Les Pères connaissaient l'existence du vers hébreu, n.º 597. Mal-

lélisme forme un vers dans la poésie hébraïque. Quelques critiques ne le considèrent que comme un hémistiche, mais il paraît plus naturel et plus exact de le compter comme un vers complet, puisque le parallélisme se compose quelquefois de trois membres (1). Si le vers se composait de deux membres parallèles, le parallélisme de trois membres ne pourrait s'expliquer. Les Psaumes cxi et cxii, dont chaque membre parallèle commence par une lettre de l'alphabet, et dont le parallélisme est quelquefois triple, prouvent également que chaque membre forme un vers.

507. — Existe-t-il dans le vers hébreu une mesure proprement dite?

L'élément constitutif du vers hébreu, c'est la quantité prosodique, selon les uns, le nombre des syllabes selon les autres.

Plusieurs auteurs anciens, Josèphe (3), S. Jérôme et d'autres encore, ont affirmé que les vers hébreux étaient prosodiques; ils ont parlé d'hexamètres et de pentamètres. S. Jérôme dit en particulier des vers du livre de Job : *Hexametri versus sunt, dactylo spontaëque currentes, et propter linguæ idiomata, crebro recipientes et alios pedes, non eorumdem syllabarum sed eorumdem temporum. Interitum quoque*

comme ils lui attribuaient une mesure prosodique dont on ne retrouvait pas les traces, on a généralement cru, parmi les modernes, qu'il n'y avait pas en hébreu de vers proprement dits. On peut voir dans Ugolini, *Thesaurus*, t. lxxxii, les principaux ouvrages publiés pour établir le contraire. — Dans l'antiquité, le commentaire des Psaumes qu'on trouve dans les œuvres de S. Athanasie, sous le titre de *De thesibus Psalmsorum*, t. xxvii, col. 419-424, divise exactement à peu d'exceptions près les Psaumes vers par vers. La version-copie indique en chiffres le nombre de vers contenus dans les Psaumes. Les anciens manuscrits grecs du texte et même beaucoup de latins sont écrits vers par vers et vont à la ligne pour chaque vers. L'édition de Job, des Psaumes, des Proverbes, de l'Éclésiaste, du Cantique des Cantiques et des prophètes, contenue dans le t. lxxviii de la Patrologie latine de Migne distingue chaque vers en allant à la ligne. Voir Antonelli, *Præfatio*, n.º 30, Pat. lxx, t. xxvii, col. 631-634, et les sources auxquelles il renvoie.

(1) Ps. vii, 6; xv, 3; xviii, 9; Prov., i, 24-27; Job, x, 17, etc.

(2) Josèphe, *Antiq. Jud.*, II, xvi, 4; VII, n.º 3.

ARTICLE IV.

Des strophes.

Leur existence. — Moyens de les distinguer.

600. — De l'existence des strophes dans la poésie hébraïque.

1° Un très grand nombre de poèmes de l'Ancien Testament sont partagés en strophes. La strophe est comme une prolongation du parallélisme, une sorte de rythme soutenu pendant une série de vers et superposé au rythme de chaque vers particulier. Ce qui constitue essentiellement la strophe, c'est qu'elle renferme une idée unique ou principale, dont l'ensemble de vers qui la forment contient le développement complet. Chaque vers n'est qu'un anneau de la chaîne totale, qui est la strophe. La strophe est une des règles de la poésie lyrique, dans la plupart des langues. En hébreu, on ne la rencontre pas seulement dans les Psaumes, où le chant en chœur la rendait indispensable, mais aussi dans le livre de Job, où les pensées se partagent en groupes très distincts, mais naturellement moins réguliers pour la longueur que dans l'ode.

2° F. B. Kæstler est le premier qui ait remarqué, en 1831, l'existence des strophes dans la poésie hébraïque (1). Aujourd'hui elle est admise par tous les orientalistes. On peut être en désaccord pour la détermination des strophes dans un poème donné; on est unanime à accepter le principe. Dans quelques psaumes, la division strophique est si évidente qu'il suffit de les lire pour qu'elle s'impose. Tel est, par exemple, le Ps. III, qui se compose de quatre strophes de quatre vers (sauf la quatrième qui en a cinq) exprimant chacune une idée particulière :

Jehovah, que mes ennemis sont nombreux!
Nombreux ceux qui s'élèvent contre moi,
Nombreux ceux qui disent de moi :
Point de salut pour moi en Dieu. — *Selah*.

(1) Die Strophen oder der Parallelismus der Verse der Hebräischen Poesie, dans les Studien und Kritiken, 1831, p. 49-114.

Mais toi, Jehovah, tu es mon bouclier,
Ma gloire, celui qui relève ma tête.
Ma voix invoque Jehovah
Et il m'exauce de sa montagne sainte. — *Selah*.

Moi je me couche et je me réveille sans inquiétude,
Parce que Jehovah est mon soutien.
Je ne crains pas la multitude du peuple
Qui tout autour de moi me tend des pièges.
Lève-toi, Jehovah ! salue-moi, ô mon Dieu !
Frappe mes ennemis à la joue,
Brisse les dents des méchants.
À Jehovah le salut !
Sur ton peuple ta bénédiction. — *Selah* (1).

* 601. — Moyens de distinguer les strophes.

1° Le développement de la pensée, en quatre groupes distincts, est tellement visible dans le Ps. III, ainsi que dans plusieurs autres, qu'on y distingue sans aucune difficulté les strophes les unes des autres. Mais il n'est pas toujours aussi aisé de les discerner. Quoique ce soit une règle de la poésie lyrique de consacrer une strophe et une strophe seulement à chaque pensée, cette règle souffre des exceptions. Tantôt deux pensées différentes sont condensées dans une seule strophe; tantôt la même pensée se développe et se poursuit au delà de cette limite. Tous les poètes, dans tous les temps, se sont donné des licences dans ce genre, depuis Pindare et Horace jusqu'à nos jours. De plus, le nombre des vers qui composent la strophe peut être irrégulier; ici il est plus long, là il est plus court. La distinction des strophes est donc quelquefois très incertaine. Pour les poètes grecs, latins et français, on indique au lecteur, par quelque artifice d'impression, l'endroit où elles finissent. La tradition ne nous ayant pas conservé ces coupures dans la poésie hébraïque, l'étude seule peut nous les faire découvrir.

2° Quand le sens, qui doit être examiné avant tout, ne

(1) M. Bickell, *Carmen Veteris Testamenti*, p. 2, supprime le vers : « Frappe mes ennemis à la joue, » comme une addition inutile, et a ainsi 4 strophes de 4 vers. — La division en quatre strophes de quatre vers est également manifeste dans le Psaume CXX (CXXI).

suffit pas, il est possible d'arriver à la détermination des strophes par quelques autres moyens.

3° Le premier de ces moyens accessoires est le *refrain*, qui revient régulièrement dans un certain nombre de psaumes, comme dans les Ps. XII et XLII, qui ne font qu'un, où le refrain : *Pourquoi l'affliges-tu, mon âme*, se lit aux versets XII, 6, 12 et XIII, 5, et produit un effet saisissant (1).

4° Le second signe auquel on peut reconnaître la fin d'une strophe est le mot hébreu *selah*. Le sens en est inconnu. Les Septante l'ont traduit par *ἄψαλα*, mot également obscur, mais qui paraît indiquer avec raison une coupe, une division dans le poème (2). Un grand nombre de critiques récents admettent que *selah* est une note qui marque la fin d'une strophe, quoique elle ait pu avoir aussi une autre signification (3).

(1) Le refrain marque ordinairement la fin, quelquefois le commencement de la strophe. Dans le Psaume LXII, chaque strophe commence par le mot *ak*, versets 2, 6 et 10, et les versets 2 et 6 commencent par le même vers. Le commencement des deux premières strophes du Ps. CXL est aussi à peu près le même, versets 2 et 3. On le rencontre dans les Ps. XXXII, XLII, XLIII, XLIV, XLV, LVI, LVII, LIX, LXII, LXIII, LXV, LXXVIII, LXXXI, XCII, CVII, CXLV, selon l'hébreu. Il y a aussi quelques refrains. Jud., v; II Sam., I, 10-27; Is., IX, XI, 16, 20; X, 4; Amos, 1, 2. Le refrain est d'un vers, Ps. XXXIX, 6, 12; Is., IX, 14, 16, 20; de deux, Ps. XLII, 6, 12 et XLIII, 3; XLVI, 8 et 12; XLIX, 13 et 31; LVII, 6 et 12; LXXX, 4, 3, [13], 20; XCIX, 3 et 9; de quatre, Ps. CVII, 8 et 3, 15 et 10, 21 et 23, 31 et 32.

(2) Sur les divers sens donnés au mot *ἄψαλα*, on peut voir S. Grégoire de Nyssa, I, XLIV, in Ps. c. x. col. 83-838 ou I, LXII, col. 703-707.

(3) Nous avons vu plus haut, n° 293, dans le Ps. III, le mot *selah*, trois fois répété et influant en effet la fin des strophes. Outre le Ps. III, on le trouve aussi dans les Ps. IV, VII, IX, X, XII, XXV, XXXII, XXXIII, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LXXV, LXXVI, LXXXI, LXXXII, LXXXIII, LXXXIV, LXXXV, LXXXVI, LXXXVII, LXXXVIII, LXXXIX, CXL, CXLIII, en font trente-neuf psaumes, plus Habacuc, où ce qui fait quarante poèmes où se lit le *selah*. — Le *selah* marque-t-il toujours et sans exception la fin d'une strophe? Plusieurs le pensent, mais ce fait est douteux. Il est manifestement placé à la fin d'une strophe, Ps. XXXII, 6, 12, XLVI, 4, 7, 15; LXVI, 4, 10; LXXXI, 8; LXXXIII, 9; LXXXIV, 9; LXXXV, 38, 46, 49; CXL, 6, 4, 9; CXLIII, 6. Il ne paraît pas en être de même des Ps. IV, 5; XIII, 8; LV, 8; LXVII, 2; LXVIII, 8, 32; LXXXV, 3; LXXXVII, 6; LXXXVIII, 8. Dans le Ps. LV, 20, et Habacuc, III, 3, 9, le *selah* est au

5° Les moyens que nous venons d'indiquer ne sont pas toujours suffisants pour reconnaître d'une manière infaillible la série des strophes. Il reste donc des incertitudes en plus d'un cas.

ARTICLE V.

De quelques particularités de la poésie hébraïque.

Rime. — ASSONANCE. — ALIMÉLATION. — POÈMES ALPHABÉTIQUES.

602. — De la rime.

Quelques hébraïsants ont cru que la rime jouait un rôle dans la poésie hébraïque. Elle s'y rencontre quelquefois, mais elle n'en est pas un élément essentiel. Les écrivains hébreux ne s'y sont jamais astreints d'une manière régulière et suivie (1).

* 603. — De l'assonance.

Les poètes bibliques affectionnent l'*assonance*, c'est-à-dire la reproduction fréquente d'une même syllabe dans la composition d'une pièce plus ou moins longue. Cette syllabe est d'ailleurs placée arbitrairement dans le vers. On peut citer comme exemples remarquables d'assonances le Ps. CXXIV (hébreu), et la cinquième chapitre des *Lamentations*, où la syllabe *nou* se rencontre trente-cinq fois dans les quarante-quatre vers qui le composent.

On a supposé que dans ces deux derniers exemples, comme dans la série précédente, le *selah* était mal placé; mais les cas sont trop nombreux pour permettre d'accepter facilement cette hypothèse. De plus, les anciennes versions ont le *selah* au même endroit.

(1) Voici les principaux exemples de rimes dans la poésie biblique : Gen., IV, 23; XLIX, 5, 6, 7, 8; Num., XXV, 3, 6; Deut., XXXII, 15, 16, 17; Ps. VIII, 3, 4, 5, 6, 7; XVIII, 2, 5, 6, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 29, 31, 33, 34, 35, etc.; XL, XLII, 2, 3, 4, 5; XLV, 4, 5; XLXIV, 5, 6; CXXIV, 11-15; Prov., XXXI, 17, 18; Cant., III, 11; Is., XLVIII, 22, etc. La rime est frappante dans la réponse de Samson aux Philistins qui ont deviné son enlèvement par la trahison de sa femme; Jud., XIV, 18 :

Leul' kharsachlan be'eglaik' si vos n'aviez pas lié avec un gémeau,
L'ô' matal' éhem khaldéel, Vous n'auriez point deviné mon énigme.

L'emploi régulier de la rime, dans la poésie rabbinique, paraît avoir été introduit seulement vers le VII^e siècle de notre ère.

* 664. — De l'allitération.

Outre leur goût pour l'assonance, les poètes hébreux avaient une prédilection marquée pour l'*allitération*, c'est-à-dire la répétition des mêmes lettres ou des mêmes syllabes (1), l'*anomination* ou la répétition des mêmes mots sous des formes différentes (2), les *jeux de mots* (3). Ce sont là autant de traits du goût oriental. Ils ne sont pas d'ailleurs exclusivement propres à la poésie; ils se retrouvent aussi, mais beaucoup plus rarement, dans la prose.

* 665. — Poèmes acrostichés ou alphabétiques.

4° Il existe en hébreu un poème d'une forme particulière, dont il nous reste à parler pour achever de faire connaître l'art poétique d'Israël; c'est le poème alphabétique, dans lequel chaque vers ou chaque série parallèle de vers commence par une lettre de l'alphabet, reproduit selon l'ordre reçu. C'est donc une sorte d'acrostiche. Ce genre de composition paraît avoir été adopté de préférence, pour aider la mémoire à retenir les vers quand la suite des idées n'était pas très marquée (4).

(1) Ps. II, 8; XXII, 28; LXXIII, 8; XXVIII, 3; Is., XLV, 22; XLIX, 2; Ps. XLVII, 3; Prov., V, 4; Is., XLIX, 2; Ez., V, 1; Ps. LXXIV, 6; LXXXVI, 15; Ch., 8; Cant., 4; Cant., 4; CXXV, 8; Soph., I, 18; Job, XXX, 3; XXXVIII, 27, etc., etc.

(2) Is., XXII, 17, 18; XXIV, 16; XXIX, 14; XXVII, 7; XXXIII, 1, etc.

(3) Ps. XXVI, 10; XL, 4; LII, 8; Is., XXX, 1, 2; Zach., IX, 5, etc.

(4) Les Ps. CXXI et CXXII sont composés chacun de vingt-deux vers, commençant par les vingt-deux lettres de l'alphabet. Les membres parallèles sont doubles dans les huit premiers versets, formés par les seize premières lettres. Le parallélisme a trois membres dans les deux derniers versets, et par conséquent six vers, commençant par les six dernières lettres. Dans le Ps. CXXI (Vulgate, CXXII), il y a vingt-deux strophes de seize vers chacune. Le premier membre parallèle de chaque strophe commence par la même lettre. Ce sont là les seuls exemples de Poèmes alphabétiques parfaitement réguliers. L'éloge de la femme faite dans les Proverbes, XXXI, 14-31, est aussi un poème alphabétique tout à fait régulier, de même que les deux premiers chapitres et le quatrième des *Lamentations*. Dans le troisième chapitre, chaque lettre de l'alphabet est répétée trois fois et l'ordre est exactement suivi, excepté pour le *phé*, qui est placé avant l'*ain*; au lieu de la suivre. Les

2° Les compositions alphabétiques régulières, où il est impossible de méconnaître une certaine mesure, servirent à Lowth de point de départ pour découvrir le parallélisme. Elles n'aiderent pas moins Kœster dans la découverte des strophes. En effet, dans le Ps. XXXVII, chaque lettre de l'alphabet indique le commencement d'une strophe.

CHAPITRE II.

LE LIVRE DE JOB.

ARTICLE I.

Introduction au livre de Job.

Caractère historique du livre. A quelle époque Job a-t-il vécu? — En quel lieu? — Date de la composition du livre. — État. — Authenticité et intégrité. — Beauté littéraire. — Forme poétique. — Job, héros de Notre-Salvateur.

666. — Opinions diverses sur le caractère historique du livre de Job.

On a souligné trois opinions diverses sur le caractère du livre de Job : 1° d'après les uns, c'est une pure fiction; 2° d'après les autres c'est un mélange de fiction et de vérité; 3° d'après le plus grand nombre et la croyance traditionnelle, il est complètement historique. — 1° Samuel Bar Nachman dit, dans le Talmud, *Baba Bathra*, 15 a; « Job n'a pas existé; il n'a pas été un homme créé, mais une parabole. » Ce sentiment était si contraire aux idées des Juifs que Hai Gaon, en l'an 1000, altéra ainsi ce passage : « Job a existé et il a été créé pour devenir une parabole. » J. D. Michaelis a fait revivre le premier l'opinion de Bar Nachman. — 2° Luther est l'inventeur de l'opinion mixte qui prétend que, dans le livre de Job, le roman s'allie à l'histoire. Il fut si solidement combattu par Bellarmin et d'autres théologiens

Ps. XXV, XXXIV, XXXVII, CXLV et surtout I-X, sont des poèmes alphabétiques irréguliers.

* 664. — De l'allitération.

Outre leur goût pour l'assonance, les poètes hébreux avaient une prédilection marquée pour l'*allitération*, c'est-à-dire la répétition des mêmes lettres ou des mêmes syllabes (1), l'*anomination* ou la répétition des mêmes mots sous des formes différentes (2), les *jeux de mots* (3). Ce sont là autant de traits du goût oriental. Ils ne sont pas d'ailleurs exclusivement propres à la poésie; ils se retrouvent aussi, mais beaucoup plus rarement, dans la prose.

* 665. — Poèmes acrostichés ou alphabétiques.

4° Il existe en hébreu un poème d'une forme particulière, dont il nous reste à parler pour achever de faire connaître l'art poétique d'Israël; c'est le poème alphabétique, dans lequel chaque vers ou chaque série parallèle de vers commence par une lettre de l'alphabet, reproduit selon l'ordre reçu. C'est donc une sorte d'acrostiche. Ce genre de composition paraît avoir été adopté de préférence, pour aider la mémoire à retenir les vers quand la suite des idées n'était pas très marquée (4).

(1) Ps. II, 8; XXII, 28; LXXIII, 8; XXVIII, 3; Is., XLV, 22; XLIX, 2; Ps. XLVII, 3; Prov., V, 4; Is., XLIX, 2; Ez., V, 1; Ps. LXXIV, 6; LXXVI, 15; Ch., 8; Cant., 4; Cant., 4; CXXV, 8; Soph., I, 18; Job, XXX, 3; XXXVIII, 27, etc., etc.

(2) Is., XXII, 17, 18; XXIV, 16; XXIX, 14; XXVII, 7; XXXIII, 1, etc.

(3) Ps. XXVI, 10; XL, 4; LII, 8; Is., XXX, 1, 2; Zach., IX, 5, etc.

(4) Les Ps. CXXI et CXXII sont composés chacun de vingt-deux vers, commençant par les vingt-deux lettres de l'alphabet. Les membres parallèles sont doubles dans les huit premiers versets, formés par les seize premières lettres. Le parallélisme a trois membres dans les deux derniers versets, et par conséquent six vers, commençant par les six dernières lettres. Dans le Ps. CXXI (Vulgate, CXXII), il y a vingt-deux strophes de seize vers chacune. Le premier membre parallèle de chaque strophe commence par la même lettre. Ce sont là les seuls exemples de Poèmes alphabétiques parfaitement réguliers. L'éloge de la femme faite dans les Proverbes, XXXI, 14-31, est aussi un poème alphabétique tout à fait régulier, de même que les deux premiers chapitres et le quatrième des *Lamentations*. Dans le troisième chapitre, chaque lettre de l'alphabet est répétée trois fois et l'ordre est exactement suivi, excepté pour le *phé*, qui est placé avant l'*ain*; au lieu de la suivre. Les

2° Les compositions alphabétiques régulières, où il est impossible de méconnaître une certaine mesure, servirent à Lowth de point de départ pour découvrir le parallélisme. Elles n'aiderent pas moins Kœster dans la découverte des strophes. En effet, dans le Ps. XXXVII, chaque lettre de l'alphabet indique le commencement d'une strophe.

CHAPITRE II.

LE LIVRE DE JOB.

ARTICLE I.

Introduction au livre de Job.

Caractère historique du livre. A quelle époque Job a-t-il vécu? — En quel lieu? — Date de la composition du livre. — État. — Authenticité et intégrité. — Beauté littéraire. — Forme poétique. — Job, héros de Notre-Salvateur.

666. — Opinions diverses sur le caractère historique du livre de Job.

On a souligné trois opinions diverses sur le caractère du livre de Job : 1° d'après les uns, c'est une pure fiction; 2° d'après les autres c'est un mélange de fiction et de vérité; 3° d'après le plus grand nombre et la croyance traditionnelle, il est complètement historique. — 1° Samuel Bar Nachman dit, dans le Talmud, *Baba Bathra*, 15 a; « Job n'a pas existé; il n'a pas été un homme créé, mais une parabole. » Ce sentiment était si contraire aux idées des Juifs que Hai Gaon, en l'an 1000, altéra ainsi ce passage : « Job a existé et il a été créé pour devenir une parabole. » J. D. Michaelis a fait revivre le premier l'opinion de Bar Nachman. — 2° Luther est l'inventeur de l'opinion mixte qui prétend que, dans le livre de Job, le roman s'allie à l'histoire. Il fut si solidement combattu par Bellarmin et d'autres théologiens

Ps. XXV, XXXIV, XXXVII, CXLV et surtout I-X, sont des poèmes alphabétiques irréguliers.

catholiques, que la plupart des luthériens se rangèrent à l'avis de ces derniers. — 3° L'existence réelle de Job ne fait aucun doute pour les Juifs et les chrétiens.

607. — Preuves du caractère historique du livre de Job.

1° L'existence de Job est attestée par les écrivains sacrés, *Éz.*, xiv, 14, 20; *Tob.*, ii, 12; *Jac.*, v, 11. — 2° Les Pères rangent ce livre parmi les livres historiques (1). — 3° Le martyrologe romain marque la fête de Job, laquelle est aussi célébrée par l'Église grecque. — 4° Si l'on considère cet écrit en lui-même, on remarque que le ton est celui d'une histoire réelle et le langage celui d'un homme qui croit à la réalité des faits qu'il raconte. Les caractères de tous les personnages sont parfaitement soutenus, non seulement dans les grands traits, mais jusque dans les plus petits détails. — 5° La seule objection qu'on puisse faire contre le caractère historique du livre, c'est sa forme littéraire si parfaite. Mais, « on peut croire avec le plus grand nombre des interprètes, dit M. Le Hir, que Job et ses amis n'ont prononcé que le fond des discours qu'on leur met à la bouche et que la diction appartient à l'auteur sacré, sans être autorisé pour cela à ne voir dans tout l'ouvrage qu'une fiction poétique (2). »

608. — A quelle époque Job a-t-il vécu ?

1° Le patriarche Job est postérieur à Abraham et à Esaü, puisque deux de ses amis, Eliphaz et Baldad, descendant d'Abraham, le premier par Thémán, fils d'Esaü, le second par Suah, fils d'Abraham et de Cétura. — 2° Il y a lieu de croire qu'il est, au contraire, antérieur à Moïse, parce que dans son histoire, il n'est fait aucune allusion aux faits qui se sont passés pendant ou après l'Exode, tandis qu'on y trouve des allusions à tous les grands événements précédents, à la

(1) S. August., *De doctrina christiana*, l. II, c. VIII, 12. — Le cinquième concile général condamna l'erreur de Théodore de Mopsouste, enseignant qu'il y avait des faits fictifs dans *Job. Conc. Constantinop.*, II, col. iv, art. 67, édit. Mansi, t. IX, col. 224-225.
(2) Le Hir, *Le livre de Job*, p. 232-233.

création, à la chute de l'homme, aux géants, au déluge, à la ruine de Sodome. La longueur de sa vie, — qui atteint ou dépasse deux cents ans, puisqu'il devait avoir au moins soixante-dix ans quand il fut frappé, et qu'il vécut encore après, cent quarante ans, *xlii*, 16, — nous reporte aussi à la période de la servitude d'Égypte; de même que la mention du *qestah*, sorte de monnaie ancienne, non frappée, dont le nom ne se trouve que dans la Genèse, xxxiii, 19, et *Job*, xlii, 11. — 3° Une addition qu'on lit dans les Septante, porte qu'il descendait d'Abraham à la cinquième génération, et qu'il est le même que Jobab, *xlii*, 17; mais l'authenticité de ce passage est douteuse.

609. — Du lieu où a vécu Job.

Job vivait dans la terre de Hus, i, 4. Il y a deux opinions principales sur la situation de ce pays : 1° d'après les uns, il était sur les confins de l'Idumée, comme le disent expressément les Septante, probablement au sud-est de Juda, cf. *Jér.*, xxv, 20; *Lam.*, iv, 21. Tous les amis de Job étaient Arabes ou Iduméens. Il devait habiter près de l'Arabie et de l'Idumée. Cela est incontestable, mais ne sert pas à fixer exactement le lieu de la scène. — 2° D'après S. Jérôme et la plupart des modernes, la terre de Hus se trouvait dans la partie septentrionale du désert d'Arabie, parce que la Genèse, x, 23, en fait une terre araméenne et que Job est appelé *Ben-Qédom*, mot qui désigne proprement les Arabes (1). La tradition syrienne et la tradition musulmane placent, avec raison, ce semble, Hus dans le Hauran, non loin de Damas, dans le pays fertile appelé El-Bethenije, où se trouve le monastère de Deir Ejjub, élevé en l'honneur du saint patriarche.

610. — Date de la composition du livre de Job; son auteur.

La question la plus difficile concernant le livre de Job est celle qui regarde la date de sa composition et son auteur.

(1) Cf. *Jér.*, xliix, 28; *Josèphe*, *Ant. jud.*, I, vi, 4; *Psellème*, v, 19, 2.

On l'a souvent attribué à Moïse ou au moins à l'époque de Moïse, mais à cause de la langue et du style, on le reporte aujourd'hui, communément, au temps de Salomon ou à l'intervalle qui s'est écoulé de ce roi à Ezéchias. Ceux qui ont voulu retarder sa rédaction jusqu'à la captivité de Babylone, ou même après, sont certainement dans l'erreur; mais il est impossible de dire au juste par qui et en quel temps il a été rédigé (1).

611. — But du livre de Job.

Le but du livre de Job est la justification de la Providence, la solution du problème du mal dans le monde. L'occasion des malheurs de Job, leur cause et leur but, la manière dont il les endure et dont ses amis les apprécient, la raison que Dieu en donne, voilà tout le livre.

612. — Authenticité et intégrité du livre de Job.

1° Quelques auteurs seulement, sous des prétextes futiles, ont attaqué l'authenticité du prologue et de l'épilogue, c'est-à-dire le récit historique, initial et final. Prétendre que ces deux parties ne sont pas de l'auteur primitif, c'est soutenir que l'auteur a fait un torse sans tête et sans pieds.

2° On a attaqué, mais sans aucun fondement, la description de l'hippopotame et du crocodile, xl, 40-49; xl, 20-xli, 25. Cette double description est très exacte et bien à sa place.

3° Ce que l'on a le plus contesté, c'est l'authenticité des discours d'Éliu, qui ne paraissent pas se rattacher aussi étroitement que le reste au corps de l'ouvrage. — Éliu intervient, il est vrai, à l'improvise; cependant son intervention

(1) « In tanta ergo opinionum de auctore libri Job varietate consilium est, dicere-nous avec Noël Alexandre, nihil asserere, nisi incertum esse, a quo scriptus fuerit; cum neque ex Scriptura, neque ex traditione, nec firmis illis rationibus probari possit, quis sit illius auctor. Proinde concludamus cum S. Gregorio Magno, *Præf. in Job*, c. 1 : Qui hæc scripsit, valde supervacue queritur; quum tamen auctor libri Spiritus Sanctus idem credatur. Ipse igitur hæc scripsit, qui hæc scribens dictavit. » *Historia Ecclesiastica Veteris Novæ Testamenti*, Paris, 1714, t. 1, p. 271. Voir ib., p. 270, l'énumération des principales opinions des anciens sur l'auteur de Job.

est parfaitement justifiée : il développe des raisons qui ne pourraient être placées ni dans la bouche des amis de Job, ni dans celle de Dieu, qui étaient néanmoins nécessaires à l'exposition complète de la doctrine; il est donc très naturel qu'un nouveau personnage s'en fasse l'interprète.

* 613. — Beauté littéraire du livre de Job.

Tous les critiques sont unanimes à regarder le livre de Job comme un chef-d'œuvre de littérature : « Elucet... quiddid tragœdia vetus unquam Sophocleo vel Eschylo molita est cothurno, dit Albert Schullens, infra magnitudinem, gravitatem, ardorem, animositatem horum affectuum infinitum quantum subsidere (1) ! »

* 614. — Forme poétique du livre de Job.

1° A part le prologue et l'épilogue, tout le livre de Job est en vers. Chaque verset, à très peu d'exception près, se compose de deux membres parallèles ou de deux vers, et chaque vers de sept syllabes, n° 598 (2).

2° On a quelquefois considéré le poème de Job comme une épopée; on le regarde généralement aujourd'hui comme un drame, dans un sens large (3) : le prologue en est l'exposition

(1) *Liber Jobi*, t. I, *Præf.* (2). — « Le prologue (du Faust de Goethe) est de Job, qui est le premier drame du monde... J'ai en l'idée de composer un Job, mais je l'ai trouvé trop sublime; il n'y a point de poète que l'on puisse comparer au livre de Job. » Th. Motwin, *Journal of the Conversations of Lord Byron in 1834 and 1835*, Paris, 1834, t. 1, p. 173.

— Quant à notre traduction de Job par S. Jérôme, dans la Vulgate, un rationaliste, M. A. Merz, dit à ce sujet, *Das Gedicht von Ijob*, p. LXXIII : « C'est un travail excellent pour son époque; le traducteur n'y a épargné ni temps, ni peine, ni argent, procédant avec indépendance et avec goût, ne suivant aucun des anciens interprètes, comme il le dit dans sa Préface, mais expliquant l'original, ou tenant compte des usages de la langue arabe et de la langue syriaque... Son texte est identique à celui d'aujourd'hui, cf. xli, 23; xvi, 11. »

(2) Voir Gleimann, *De re metrica Hebraeorum*, p. 47, et 42-46.

(3) Cette dénomination n'est pas d'ailleurs rigoureusement juste : « Le drame demande une action extérieure; il n'y a qu'une lutte intérieure dans le livre de Job... Si l'on veut trouver une forme littéraire analogue à celle de ce livre, il faut le comparer à la *Makama* ou à la *Muhammid* des Arabes. C'est le nom par lequel on désigne ces entre-

et ressemble beaucoup à la plupart des expositions des tragédies d'Euripide, qui sont aussi une sorte d'introduction épique à la pièce. Dès que le nœud de l'intrigue a été noué dans ce récit préliminaire, il se resserre de plus en plus dans les trois discussions ou les trois actes qui suivent, sous la forme de dialogues entre Job et ses amis. Dans les discours d'Éliu qui viennent ensuite, l'intrigue commence à se dénouer; ils préparent l'intervention de Dieu qui amène d'une manière admirable le dénouement, complété dans l'épilogue. La préparation, le développement et la conclusion de l'action ne laissent rien à désirer au point de vue de l'art. Le poète procède avec tant d'habileté qu'il détache insensiblement le lecteur des amis de Job, pour le porter de plus en plus vers son héros, et l'intérêt va grandissant jusqu'à la fin.

615. — Job, figure de Notre-Seigneur.

S. Jacques nous signale les rapports qui existent entre les souffrances de Job et la passion de Notre-Seigneur, quand il nous dit dans son Épître, vi, 11 : « Sufferentiam Job audistis et finem Domini vidistis. » Aussi, S. Grégoire le Grand remarque-t-il dans sa Préface sur Job, que ce saint patriarche a été la figure de Notre-Seigneur, non seulement par ses paroles, mais aussi et plus encore par ses souffrances (1).

ARTICLE II.

Analyse et explication du livre de Job.

Division générale. — Prologue. — Discussion de Job et de ses trois amis. — Discours d'Éliu. — Discours de Dieu. — Épilogue.

616. — Division générale du livre de Job

Le livre de Job se divise en cinq parties : 1^o Prologue, I-II;

deux autres qui sont propres aux Hébreux et qui, avec leurs traits tranchés et caractéristiques, ont le même droit qu'un poème grec à tenir leur place dans le monde. A. MERTZ, *Gedicht von Ijob*, p. XXXIII.

(1) *Libri Moralium*, Præf., c. VI, n° 14, t. LXXV, col. 324-325. — Voir ce que dit le P. Senault, dans Migne, *Course completæ Scripturæ Sacræ*, t. XIII, col. 262-264.

[617] ART. II. — ANALYSE ET EXPLIC. DU LIVRE DE JOB. 247

2^o discussion de Job et de ses trois amis, III-XXXI; 3^o discours d'Éliu, XXXII-XXXVII; 4^o apparition et discours de Dieu, XXXVIII-XLI, 6; 5^o épilogue, XLII, 7-16 (1).

1^o partie : Prologue.

617. — Division et analyse du prologue, I-II.

Il nous fait connaître le principal personnage et les circonstances qui amènent la discussion sur le problème de l'existence du mal, problème dont la solution fait le fond du poème, n° 610. — 1^o Piété de Job au milieu de la plus grande prospérité : sa grandeur morale est égale à celle de sa fortune, I, 1-5. — 2^o Résolution que Dieu prend d'éprouver la fidélité de son serviteur, I, 6-12. Nous sommes transportés de la terre au ciel, où tout ce qui se passe ici-bas a sa racine et sa raison dernière. Satan, « l'adversaire, » l'ennemi des hommes, apparaît au milieu des bons anges pour calomnier le juste ; mais c'est pour concourir finalement, malgré sa malice, aux desseins de Dieu et travailler malgré lui à l'accomplissement du plan de la Providence (2). — 3^o Job subit sept épreuves successives : les quatre premières l'atteignent dans ses biens et dans ses enfants, la cinquième dans son corps ; la sixième et la septième sont des épreuves morales. Les quatre premières ne se passent pas sous ses yeux, il en reçoit la nouvelle par quatre messagers de malheur : 1^o les Sabéens, dans une razzia, lui enlèvent tous ses troupeaux de bœufs et d'ânes, I, 13-15; 2^o la foudre fait périr ses bœufs, I, 16; 3^o les Chaldéens, dans une razzia, lui enlèvent ses

(1) Commentateurs catholiques : S. Ephrem, in *libro Job Expositionis*, Opera agricoles, t. II, p. 1-13; S. Augustin, *Annotationum in Job liber unus*, t. XXXV, col. 823-886; S. Grégoire le Grand, *Moralium libri cum expositio in librum B. Job*, t. LXXV-XXXV; S. Thomas d'Aquin, in *Jobano Commentarius*, in-fol., Venise, 1595; Cavalleri, in *libro Job Commentarius*, Migne, *Course completæ Scripturæ Sacræ*, t. XIII et XIV; Wetzlar, *Commentarium in Job libri tresdecim*, 2 in-fol., 1537; Wella, *Das Buch Job übersezt und erklärt*, Freiburg, 1819; Zachokke, *Das Buch Job übersezt und erklärt*, Vienne, 1876, etc.

(2) Satan apparaît, sous ce nom, dans l'Ancien Testament, I Par., XXI, 1, et Zach., III, 1, 2.

chameaux, sa plus grande richesse, 1, 47; 4° un vent violent renverse la maison où tous ses enfants étaient réunis pour prendre part au festin que leur offrait leur frère aîné, et les écrase tous, 1, 18-19. Job a écouté en silence le récit des trois premiers malheurs, mais, au quatrième, lorsqu'il apprend la mort de ses fils, il ne peut plus contenir sa douleur : toutefois elle ne sert qu'à faire ressortir davantage la solidité de sa vertu, car elle ne lui arrache que ces paroles admirables qui sont l'expression même de la résignation et qui feront à jamais l'admiration des hommes :

Je suis sorti nu du sein de ma mère,
Nu j'y retournerai ;
Dieu m'avait donné, Dieu m'a ôté,
Que le nom de Dieu soit béni!

Pendant Job n'était pas au terme de ses malheurs : 5° Satan revient à la charge contre lui, au bout d'un temps indéterminé, *quand dieu*, II, 1, et demande à le frapper dans sa personne après l'avoir frappé dans ses biens. Dieu le lui permet, et le saint patriarche est atteint d'une des plus terribles maladies de peau qui désolent l'Orient, l'éléphantiasis (1). Devenu ainsi la proie de la lèpre, Job doit se retirer

(1) D'après tous les caractères de la maladie de Job disséminés dans le cours du livre, III, 4-6; XIII, 13, 28; XVI, 14-16; XVII, 1; XVII, 17; XIX, 17, 19, 20, 24; XXIII, 17; XXX, 10, 17-19, 27-30, J. D. Michaels a prouvé, *Logogé* in V. T., § 10, p. 56 sq., que la maladie dont Job fut frappé est l'éléphantiasis. Elle commence par l'éruption de pustules, qui ont comme la forme de noyaux, et où son nom latin de *lepra nodosa*, elle couvre ensuite comme un chapeur toute la surface du corps et le rouge de telle façon que tous les membres semblent s'en détacher. Les pieds et les jambes s'enflent et se couvrent de croûtes au point d'être pareils à ceux de l'éléphant, d'où le nom d'éléphantiasis. Le visage est bossuonné et luisant, comme si on l'avait oint avec du suif, le regard est fixe et hagard, XVI, 17, la voix faible; le malade siffle quelquefois par tomber dans un molisme complet. En proie à d'atroces douleurs, objet de dégoût pour lui-même et pour les autres, éprouvant une faim insupportable, secoué de tristesse, ne pouvant dormir ou bien tourmenté par d'affreux cauchemars, il ne trouve aucun remède au mal qui le ronge. Son état peut durer vingt ans et plus. Il meurt quelquefois subitement, après une faible fièvre ou cloquée par la maladie. Heer donna la bibliographie de cette maladie. *De Elephantiasi Graecorum et Arabum*, Breslau, 1842; on en trouve des représen-

hors du village qu'il habite (1). 6° C'est là que Dieu lui ménage une nouvelle épreuve : les reproches de sa femme. Cf. XIX, 17. « L'xor et sola ad tentationem et insidias de in-

lations colorées dans l'ouvrage publié aux frais du gouvernement norvégien et traduit en français, *Traité de la spéculakeli ou Elephantiasis des Grecs*, par Daniellien et Boeck, Paris, 1818.

(1) Le texte original dit qu'il était assis, 31, sur la cendre, et S. Jean Chrysostome dit qu'on allait de son temps en pèlerinage vénéral l'endroit où s'était retiré alors le saint patriarche, *Hom. V, ad populum Antiochenum*, L. XLII, col. 59 : « On suit, dit M. Edm. Le Blanc, que d'après le texte hébreu, Job était assis sur la cendre et non sur le fumier, ce qui explique mieux de la part des anciens l'admission d'une longue existence pour cet objet de vénération. » *Représentation inédite de Job sur un sarcophage d'Arles. Rome archéologique*, 1869, p. 4 du tirage à part. Le passage suivant fera connaître au quel endroit était retiré Job et expliquera, au même temps comment les Septante et le Vulgate ont pu traduire par fumier ce que l'hébreu appelle cendre, comment le lieu sanctifié par la présence de Job s'est conservé et a pu devenir un lieu de pèlerinage : « A l'entrée de tous les villages du Hauran, dit M. Wehrstein, il y a un emplacement désigné pour déposer les immondices enlevées des étables. Ces immondices forment à la longue un monceau, qu'on appelle *mezele* et qui surpasse en volume et en hauteur les bâtiments les plus élevés du village... Le fumier qu'on porte au *mezele* n'est point mélangé avec de la paille; dans ces pays très chauds, sans humidité, la litière est inutile pour les chevaux et les ânes, qui sont les principaux habitants des étables, parce que le fumier est donc sec et qu'il se transporte dans des corbeilles à l'endroit qui sert de dépôt, à l'entrée du village. On l'y étale ordinairement tous les mois, en ayant soin de choisir, pour cette opération, une journée favorable, où le vent ne pousse pas la fiente du côté des maisons. Comme le sol chaud et fertile de ces contrées n'a pas besoin d'engrais, les cendres, produites par la combustion de ces immondices, restent étalées et s'y accumulent pendant des siècles. Les *mezele* finissent ainsi par atteindre une grande hauteur. Les pluies d'hiver durcissent ces couches de cendre en masse compacte et les transforment peu à peu en une sorte de colline, dans l'intérieur de laquelle on creuse ces remarquables grains appelés *bié-el-yale* qui garantissent le froment des ravages de la chaleur et des insectes, et le conservent pendant plusieurs années. Le *mezele* sert aux habitants du village comme de foin et de lit. L'observation; c'est là qu'ils se réunissent, pendant les soirées d'insomnie. Les enfants vont y jouer; le malheureux qui, frappé d'une maladie repoussante, n'est plus supporté dans l'intérieur du village, s'y retire pour demander, le jour, l'aumône aux passants, et se coucher la nuit dans les cendres échan-

dustria relicta est, dit S. Jean Chrysostome, *diabolus... eam sibi tanquam maximum et validissimum telum reservavit (1).* Au lieu de l'encourager à la patience, elle voudrait le pousser au désespoir, n, 9, mais il lui fait cette réponse admirable :

Si nous recevons les biens de la main de Dieu,
Pourquoi n'en recevrons-nous pas aussi les maux ?

7. La septième épreuve de Job fut la visite de ses amis. C'est d'abord une visite muette. Elle prépare la discussion ou le combat qui va être l'objet de la majeure partie du poème. La suite nous montrera que cette épreuve fut la plus difficile par laquelle Job eut à passer. Ils viennent pour le consoler, mais au lieu d'adoucir ses peines, ils ne font que les aggraver par les accusations injustes dont ils le chargent. Il est probable que quelque temps s'était écoulé entre le moment où Job fut frappé et l'arrivée de ses amis : *Interim dum eorum amicitia explorant*, dit saint Ephrem, *dum de perfectione delibérant, haud dubium est complures fuisse dies (2).* » Quand ils le voient, ils le saluent à distance, avec ces marques extraordinaires de douleur qui sont en usage en Orient, et ils passent sept jours et sept nuits sans proférer une parole. Cf. Ez., III, 18. Ce silence si prolongé prouve qu'à la vue de tant de maux, ils ne se sentent pas la force de le consoler. Il faut que Job ouvre le premier la bouche, et ne recevant d'eux aucun mot d'encouragement, il ne peut qu'exhaler ses plaintes.

fées par le soleil. On y voit souvent aussi les chiens du village, attirés par l'odeur des animaux morts qu'on s'habitude d'y porter. Plusieurs localités du Haïran ont perdu leur nom primitif et s'appellent aujourd'hui *Omni-à-mourir*, à cause de la chaleur et de la multitude de collines de ce genre qui les entourent et qui indiquent qu'elles sont depuis fort longtemps habitées. Quelques villages modernes sont bannis sur d'anciens marchés, parce que l'air y est plus pur et plus salubre. Notes du comte Welsch dans Delile'sch, *Das Buch Job*, p. 263.

(1) Nicolaas, *Calena graecorum Patrum in B. Job*, in-4°, Londres, 1637, p. 85.

(2) S. Ephrem, *Opera Syriaca*, t. II, p. 3.

II^e partie. Discussion de Job et de ses trois amis, III-XXXI.

Première discussion, II-IV.

618. — 1^o Monologue de Job, III.

Il renferme trois idées principales : 1^o Job maudit le jour de sa naissance, 3-10; 2^o il regrette de n'être point mort, 11-19; 3^o il se demande pourquoi la vie a été donnée au misérable, 20-26. — Sa douleur longtemps comprimée éclate avec véhémence : il se plaint tout d'abord avec une amère éloquence de ce qu'il souffre et, après avoir épanché ses sentiments, il donne la raison de ses plaintes. Job n'est pas un stoïcien, un Titan ou un Prométhée révolté, comme on l'a prétendu, c'est un homme qui souffre : les aiguillons de la maladie lui font pousser des cris d'angoisse ; mais comme c'est aussi un juste, au fond de sa conscience il demeure ferme, comptant sur la justice de Dieu. Tel nous le verrons dans tout le cours du livre, souffrant vivement la souffrance, mais fort de son innocence et animé d'une confiance inébranlable dans le jugement de Dieu.

En réponse aux plaintes de Job, ses amis entament avec lui une série de discussions. Elles sont au nombre de trois : 1^o, IV-XIV; 2^o, XV-XXI; 3^o, XXII-XXXI. Elles durent probablement l'espace de plusieurs jours et furent séparées par quelque intervalle.

619. — Caractère des trois amis de Job.

Après le monologue de Job, ses trois amis vont paraître successivement en scène. Ils défendent tous la même thèse : que l'on n'est malheureux que par sa faute et en punition de ses péchés. Leur caractère est constamment soutenu et semblable à lui-même.

1^o Eliphaz, vrai *sheik* patriarcal, grave, digne, plus calme et plus réfléchi que ses deux amis, est nommé le premier et prend le premier la parole, parce qu'il est le plus âgé de tous, xv, 10, et peut-être aussi parce qu'il est de Thémán, dont la sagesse est célèbre, Jer., XLIX, 7; Abd., 8; Baruch, III, 22-23.

Il témoigne d'abord à Job, dans son premier discours, plus d'affection et de sympathie que ses deux compagnons, mais, trompé par une foi aveugle à une opinion qu'il n'a jamais entendu contester, savoir que l'on ne souffre jamais que parce qu'on l'a mérité, il ne croit pas à l'innocence de celui qu'il est venu consoler, et ne tarde pas à se montrer dur et injuste à son égard. La vérité qu'il s'attache le plus à faire ressortir dans son langage, c'est la majesté et la pareté de Dieu, iv, 12-21; xv, 12-16.

2° Baldad, dont le nom signifie *fil de contention*, n'a ni une grande originalité ni une grande indépendance de caractère; il s'appuie en partie sur les sages dictons de l'antiquité, en partie sur l'autorité de son ami plus âgé, Eliphaz. Son tempérament est plus violent que celui de ce dernier; il a moins d'arguments et plus d'invectives; son langage est aussi moins riche; il est abrupt, sans tendresse, viii; xviii; xxv.

3° Sophar diffère de ses deux compagnons; c'est un jeune homme à la parole violente, quelquefois injurieuse et blessante, surtout dans son second discours, xx; c'est le type des esprits étroits et à préjugés de son époque.

Les amis de Job considérant son monologue comme répréhensible, parce qu'il leur paraît ne point se soumettre aux ordres de la Providence. De là, la discussion dialoguée qui commence, à proprement parler, au chapitre iv, car, dans le chapitre iii, Job ne s'est pas adressé directement à ses amis; elle a pour sujet la cause et le but des souffrances de Job, de l'homme en général. Comme ses trois amis ignorent, aussi bien que lui, la résolution que Dieu a prise d'éprouver sa patience, et, ils vont chercher à lui prouver que ce qu'il souffre est un châtement mérité.

620. — 1^{er} discours d'Eliphaz, iv-v.

Eliphaz ouvre la discussion avec la confiance qu'inspire l'expérience et sur le ton d'un prophète. C'est dans son premier discours qu'il parle avec le plus d'assurance. Le fond de son langage est vrai d'ailleurs; il n'est faux que dans l'application exagérée qu'il en fait au cas présent. Tout se

lie très bien dans ce que dit Eliphaz; au point de vue de la disposition oratoire et de l'arrangement des parties, ce discours est le plus parfait du poème. La révélation et l'expérience, les habitants du ciel et ceux de la terre lui ont appris à quoi s'en tenir sur le problème de la souffrance: 1° Job ne doit pas oublier qu'il a consolé autrefois des malheureux en leur disant que ce ne sont que les méchants, non les justes, qui périssent, iv, 2-11. 2° Une vision nocturne lui a appris à lui-même que personne n'est juste devant Dieu, iv, 12-21. 3° Le chagrin qui empêche Job de recourir à l'intercession des anges est la cause de la ruine des insensés, v, 1-7. 4° Il doit se tourner vers Dieu, le juge équitable du juste et de l'impie, v, 8-16. 5° Heureux celui que Dieu châtie! Dieu, par ce châtement veut lui préparer un grand bonheur, v, 17-27. Chacune de ces cinq pensées est tout à la fois une thèse et un reproche contre Job.

621. — 1^{er} discours de Job, 1^{re} réponse à Eliphaz, vi-viii.

Le discours d'Eliphaz a surpris et affligé Job qui trouve, au lieu d'un consolateur, un accusateur: 1° Il justifie l'amertume de ses plaintes par la grandeur de ses maux; ils sont tels qu'en face de la mort qui approche, il n'a d'autre consolation que de n'avoir point renié Dieu, vi, 2-10. 2° Reproches indirects à ses amis qui ne l'ont point consolé et ont trahi ses espérances, vi, 11-20. 3° Reproches directs; ils ne lui ont donné que de vaines paroles, vi, 21-30. 4° Misère de l'homme en général et de Job en particulier: tableau destiné à les apitoyer sur son sort, vi, 1-10. 5° Prière à Dieu: Pourquoi le frappe-t-il si cruellement? Pourquoi, s'il a péché, ne lui pardonne-t-il pas? vii, 11-21.

622. — 1^{er} discours de Baldad, viii.

Baldad voit dans la réponse de Job à Eliphaz une accusation d'injustice portée contre Dieu; il lui répète donc à sa manière le discours de son vieil ami. Dieu n'est pas injuste; ses enfants avaient donc mérité la mort par leurs péchés et lui-même expie actuellement ses propres fautes. Son lieu-

heur d'autrefois prouve seulement que Dieu avait différé à le punir. La pensée dominante, c'est que si Job ne veut pas en croire ses amis, il croit du moins les anciens sages dont Baldad rapporte les pensées, quand il annonce que le bonheur des méchants n'est pas durable et que Dieu punit ceux qui l'ont mérité. La suite de ses idées est celle-ci : 1° Avis et reproches à Job qui a parlé à Dieu sans respect, 2-7. 2° Appel aux anciens sages qui attestent que les impies sont voués à la perdition, 8-19. 3° Horizon de bonheur pour Job, s'il se convertit, 20-32.

623. — III^e discours de Job; sa 1^{re} réponse à Baldad, ix-x.

Comme Job n'a point dit que Dieu est injuste, toute l'argumentation de Baldad porte à faux, mais elle est blessante pour le juste malheureux à qui l'on affirme que ses souffrances sont méritées. 1° Job répète donc à son tour qu'il sait que Dieu est juste et puissant, ix, 2-12. 2° Mais il n'en proteste pas moins de son innocence, ix, 13-24. 3° Il n'accuse pourtant pas Dieu d'injustice, parce qu'il est peut-être coupable de quelques fautes, mais il voudrait pouvoir lui répondre, s'il l'accuse, pour se justifier, ix, 25-35. 4° Comment Dieu peut-il en effet l'affliger si sévèrement, lui qui connaît son innocence? x, 1-12. 5° Qu'il daigne donc adoucir ses maux avant sa mort, x, 13-22.

624. — 1^{er} discours de Sophar contre Job, xi.

Toute la réponse de Job à Baldad se résume en ceci : Dieu n'est pas injuste, mais il le punit sévèrement pour des fautes légères dont il n'a pas même conscience. Le fougueux Sophar veut à son tour le réfuter : 1° Il reproche à Job d'oser parler avec présomption contre la divine sagesse, 2-6. 2° Cette sagesse est impondrable et insondable. Si Dieu venait discuter avec lui, il lui aurait bientôt prouvé que son sort n'est pas trop dur, 7-12. Cette réflexion sur l'intervention de Dieu, dès le début, prépare, avec un art achevé, le dénouement, xxxviii-xli. 3° Exhortation à Job : qu'il se tourne vers Dieu avec com-

[626] ART. II. — ANALYSE ET EXPLIC. DU LIVRE DE JOB. 225

ponction et il sera consolé, sinon, comme l'impie, il n'aura pas d'espérance, 13-20.

625. IV^e discours de Job; sa 1^{re} réponse à Sophar, xii-xiv.

Les menaces de Sophar blessent le juste innocent. Il réfute d'abord ses amis, xii-xiii, 12; puis il se plaint à Dieu lui-même, xii, 43-xiv. — I. Réfutation de ses amis : 1° Il nie la thèse que le châtement suit toujours le crime ici-bas et que l'affliction soit une preuve de la culpabilité de l'affligé ; « Les tentes des voleurs prospèrent, ceux qui provoquent Dieu sont en sécurité », xii, 6. Ses amis n'ont pas le privilège exclusif de la connaissance de Dieu, il le connaît comme eux par la nature et par la tradition, xii, 2-43. 2° Il connaît, lui aussi, la puissance et la sagesse de son Maître, et il la décrit en termes magnifiques, ainsi que la Providence générale et particulière, xii, 14-25. 3° Il ne veut pas avoir à faire à eux, puisqu'ils sont aveuglés par leurs préjugés, mais à Dieu, xiii, 1-12. — II. Plainte à Dieu, xiii, 43-xiv. 4° Sa sincérité l'encourage à s'adresser à Dieu même, pourvu qu'il veuille bien ne pas l'accabler par l'éclat de sa majesté, xiii, 43-22. 5° Alors même que ses péchés seraient aussi grands que ses souffrances, la vie est déjà bien assez amère pour que Dieu ne punisse pas si sévèrement les fautes qui peuvent lui avoir échappé dans sa jeunesse, xiii, 23-xiv, 3. 6° L'origine de l'homme est trop basse, sa vie trop triste, pour que Dieu soit sans pitié envers lui, xiv, 4-12. 7° Si l'homme devait retourner sur la terre, Dieu pourrait le maltraiter une première fois, mais il n'y revient jamais, xiv, 13-22.

DEUXIÈME DISCUSSION, XV-XII.

626. — Caractère de la seconde discussion.

Ce qui distingue la seconde discussion de la première, c'est que dans celle-ci les amis de Job ne l'ont pas pris directement à partie; ils ont défendu Dieu lui-même, et ce n'est que par voie de conséquence et sans l'exprimer d'ordinaire formellement qu'ils ont déclaré Job coupable. Désor-

mais, il n'en sera plus de même, ils n'useront plus de réticence. Les discours de Job les forcent en quelque sorte à se démasquer. Par sa dernière réponse, il les a mis dans l'impossibilité de continuer leur tactique, en leur montrant qu'il possédait aussi bien qu'eux la sagesse, et en répétant à Dieu ses plaintes, qui avaient été le point de départ de leurs attaques.

627. — II^e discours d'Éliphas, xv.

Éliphas rentre le premier en lice. Il essaie d'abord de réfuter Job, 2-19; puis il l'attaque, 20-35. — I. Réfutation de Job. 1^o S'il était vraiment sage, il ne répondrait pas avec tant de passion et n'oublierait pas le respect dû à Dieu, 2-6. 2^o Sur quoi s'appuient donc ses prétentions à une si haute sagesse? 7-11. 3^o Et comment un homme pécheur peut-il oser discuter contre Dieu qui trouve des laches dans ses anges? 12-16. 4^o Transition. Qu'il écoute donc ce qu'il va lui dire d'après la révélation et la tradition, 17-19. — II. Attaques contre Job. 5^o L'impie n'a pas de repos; il doit craindre à tout moment la plus terrible ruine, 20-24. 6^o parce qu'il a été présomptueux dans la prospérité; voilà pourquoi elle a un terme et finit d'une manière terrible, 25-30. 7^o Les men songes sur lesquels il se confie ne le protégeront pas, mais lui seront un piège, 31-33.

628. — V^e discours de Job : II^e réponse à Éliphas, xvi-xviii.

Éliphas n'a fait que répéter son premier discours. 1^o Job réfute ces vaines paroles qui ne sont que des répétitions, xvi, 2-5. 2^o Parler ou se taire lui est également inutile, si est vrai, mais il ne peut retenir ses plaintes, en voyant que Dieu et ses amis lui sont si hostiles, xvi, 6-11. 3^o Son sort est d'autant plus dur qu'il a été frappé en pleine prospérité, à l'improviste, sans avoir conscience d'aucune faute, xvi, 12-17. 4^o Mais son innocence lui cause en même temps un sentiment de joie, parce qu'alors même qu'il mourrait, son droit se fera jour et Dieu sera son témoin contre ses amis, xvii, 18-xviii, 2. 5^o Il invoque donc Dieu avec confiance, xvii, 3-9, et 6^o il répond aux consolations de ses amis, xviii, 10-16.

629. — II^e discours de Baldad, xviii.

Il reproche à Job d'être dur à l'égard de ses amis et de se plaindre injustement au sujet de ses souffrances. 1^o Combien de temps, méprisant ses amis, attaquera-t-il la Providence qui gouverne le monde et punit toujours à la fin les méchants? 2-11. 2^o Oui, le méchant périt avec toute sa race, sa mémoire s'évanouit et il ne reste plus de lui que le souvenir confus de la catastrophe qui l'a englouti, 12-21.

630. — VI^e discours de Job : II^e réponse à Baldad, xix.

C'est le discours le plus important de Job, et, à certains égards, du livre. Comme il ne peut plus compter sur ses amis, il cherche à se consoler sans leur secours et se tourne plus que jamais vers Dieu. 1^o Reproches à ses amis, 2-5. 2^o Ils doivent songer que c'est Dieu lui-même qui le tourmente d'une manière si terrible, 6-12. 3^o C'est pourquoi il lui a retiré l'appui de tous ceux qui l'avaient autrefois soutenu, 13-20. 4^o Ils n'en devraient avoir que plus de compassion pour lui, car son droit demeure inébranlable; aussi, il en est certain, il sera vengé dans une autre vie et le dernier jugement lui rendra justice, 21-29 :

Solo enim quod Redemptor meus vivit
Et in novissimo die de terra surrecturus sum.
Et rursum circumdabor pelle meam
Et in carne mea videbo Deum meum
Quoniam visurus sum ego ipse
Et oculi mei conspuerunt sinit, et non alius;
Repositus est locus meus in sinu meo.

C'est là le point culminant de la discussion. La vue de son Rédempteur attendrit le saint patriarche; désormais sa fougue est tombée; il n'a plus la même impétuosité et ne se plaint qu'avec calme; mettant toute sa confiance en Dieu, il cherche moins à se défendre lui-même et se préoccupe plutôt de réfuter la thèse de ses adversaires (1).

(1) Sur ce passage et le rôle capital qu'il joue dans le livre de Job, voir *La Bible et les découvertes modernes*, 3^e éd., t. III, p. 473-478.

631. — 1^{er} discours de Sophar, xx.

Ce discours est en quelque sorte l'*ultimatum* de Sophar ; dans la troisième discussion, il ne prendra plus la parole ; aussi sa violence est-elle maintenant très grande. 1^o Les menaces de Job, qui les compare à des persécuteurs, l'obligent d'insister encore sur la thèse que ses amis et lui ont soutenue jusqu'à présent, 2-3. 2^o Le coupable périt, malgré sa puissance : il est dépouillé de ses biens injustement acquis, malgré son avidité, 6-17. 3^o Un juste châtimé vient ainsi le punir de ses rapines et de son insatiabilité ; il n'échappera pas, 18-29.

632. — VII^e discours de Job ; 1^{re} réponse à Sophar, xxi.

Job s'est principalement attaché, dans ses discours précédents, à convaincre ses amis de son innocence ; ne pouvant y réussir, il se tourne maintenant contre eux, et abandonnant le terrain de la justification personnelle pour se jeter sur celui des principes, il attaque leur thèse en elle-même ; il ne se borne plus à leur dire qu'ils la proposent d'une manière trop générale et qu'ils lui en font une fausse application, il la nie. 1^o Il va leur donner une réponse décisive ; ils cessent ainsi de le railler, 2-4. 2^o C'est le contraire de ce qu'ils affirment qui est la vérité : beaucoup d'impies sont heureux sur la terre, 5-13. 3^o Toute leur argumentation contre ce fait d'expérience est sans force ; ce serait orgueil de leur part que de le nier et de vouloir tracer à Dieu la voie qu'il doit suivre, 16-26. 4^o Il sent bien les applications malignes que renferment leurs discours, mais leurs affirmations sont démenties par l'expérience, 27-34.

TROISIÈME DISCUSSION, xxx-xxxi.

633. — 11^e discours d'Éliphaz, xxii.

La troisième discussion est la plus courte par le nombre et l'étendue des discours. C'est encore Éliphaz qui l'ouvre. À la suite de ce que vient de dire Job, ses amis ne peuvent lui répondre logiquement que de deux manières, ou en niant

la bonté des méchants qu'il vient d'affirmer ; ou en soutenant que ce bonheur ne prouve rien en sa faveur. Éliphaz ne fait directement ni l'un ni l'autre : il considère le discours de Job comme non avenu ; il déplace la question et prétend toujours avec la même assurance que les souffrances de son ami sont la punition de ses péchés. Devenant de plus en plus agressif, 1^o il accuse Job d'un grand nombre de crimes, 2-11 ; 2^o il l'avertit de ne pas s'attirer par son obstination et son impénitence un jugement sévère comme celui que Dieu porte contre les impies, 12-20 ; 3^o il lui promet, s'il s'amende, un retour de bonheur et une prospérité plus grande qu'autrefois, 21-30.

634. — VIII^e discours de Job ; 11^e réponse à Éliphaz, xxiii-xxiv.

Malgré la vivacité des attaques d'Éliphaz, Job reste maintenant calme. 1^o Il réitère d'abord son souhait de se justifier devant Dieu. Ses plaintes sont regardées comme une révolte contre lui ; cependant il lui permettrait, lui, de s'exprimer librement en sa présence. Mais Job voit bien qu'il n'obtiendra pas la faveur d'être admis en sa présence, xxiii, 2-9. 2^o Quoi qu'il en soit, il est certain d'avoir observé les commandements de Dieu. Pourquoi donc Dieu le châtie-t-il ? Il l'ignore, xxii, 10-17. 3^o Mais qui peut comprendre pourquoi tant d'innocents souffrent dans le monde, xxiv, 1-12, et 4^o pourquoi, au contraire, les méchants ne sont pas punis comme ils le méritent et vivent heureux jusqu'à leur mort ? xxiv, 13-25.

635. — III^e discours de Baldaq, xxv.

Au lieu de répondre à Job, il parle comme s'il n'avait rien entendu et ajoute seulement au discours d'Éliphaz quelques mots courts et solennels (1) sur l'incompréhensible majesté de Dieu et la néant de l'homme. Devant Dieu, les créatures les plus saintes ne sont point pures. Il veut faire entendre par là à Job qu'il ne peut être pur lui-même devant Dieu,

(1) « Ulianoam hœcce classieum, dit Schultens, quod a parte triumseruim solum, nisi receptis commentis videtur quam prælium renovatis. » *Liber Job*, la xxv, 1 ; Liège, 1737, t. II, p. 632.

2-6. C'est le dernier mot de ses amis. Sophar n'intervient plus.

636. — IX^e discours de Job : III^e réponse à Baldad, xxvi.

Job répond brièvement au dernier discours de Baldad. 1^o Il lui reproche ironiquement l'inutilité de ce qu'il vient de dire, 2-4, et il lui montre ensuite qu'il peut peindre, aussi bien que lui, la puissance de Dieu, ce qu'il fait en effet d'une manière supérieure. 2^o Il décrit la puissance divine dans l'enfer (*le sheol*), 5-7; 3^o dans les airs, 8-10; 4^o dans le ciel et sur les mers, 11-14.

637. — X^e discours de Job, xxvii-xxviii.

Les amis de Job ne lui répondant plus, il reste comme maître du champ de bataille. Il en profite pour compléter sa victoire dans deux discours. Dans le premier, en pensant à ses amis, dans le second, en ne songeant plus à eux, il ouvre toute son âme, il développe ses idées et ses croyances, il exprime ses craintes par rapport à son propre sort et fait connaître ses vues sur la Providence. Au commencement du premier discours, 1^o il atteste à ses amis que sa vie tout entière dément leur accusation; il ne peut s'avouer coupable, car il ne l'est pas: s'il le faisait, il trahirait la vérité et mériterait ainsi ses souffrances, xxvii, 2-12. 2^o Il reconnaît d'ailleurs que la Providence punit souvent le pécheur, même en ce monde, mais cette loi souffre des exceptions, xxvii, 13-23. 3^o Les voies de Dieu sont cachées; l'homme peut bien sonder les profondeurs de la terre, xxviii, 1-11; 4^o mais non les profondeurs de Dieu; l'enfer ou le *sheol* lui-même ne le peut, xxviii, 12-22. 5^o Seul, Dieu connaît ses propres secrets; à l'homme d'avoir la crainte de Dieu, xxviii, 23-28.

638. — XI^e discours de Job, xxix-xxxii.

En décrivant d'une manière si éloquente l'impenétrabilité de la sagesse divine, Job a montré à ses amis combien il était téméraire de leur part de vouloir assigner les raisons pour lesquelles Dieu le faisait souffrir. Comme ils ne lui répondent rien, Job commence un long discours, divisé en

trois parties : I. il décrit sa félicité passée, qu'il ne peut se rappeler sans douleur dans son état présent; II. il décrit ensuite ses douleurs actuelles; III. enfin il dit combien elles sont pour lui inexplicables, parce qu'il n'a pas conscience de les avoir méritées par ses péchés. Ce discours est moins une continuation de la discussion qu'une recapitulation méthodique et complète de ce qu'il avait avancé déjà : 1^o qu'il n'a point mérité son malheur et 2^o qu'il en ignore la cause.

1^{re} partie : Félicité passée, xxix. — 1^o Souvenirs mélancoliques du bonheur, des honneurs et de la considération dont il a autrefois joui, 2-11. 2^o La considération dont il jouissait était méritée par son zèle à défendre les droits de l'opprimé; c'est pourquoi il croyait pouvoir compter sur la stabilité de son bonheur, 12-20. 3^o Il inspirait à tous confiance, et cette confiance était fondée sur la peine qu'il prenait pour l'intérêt du prochain, 21-25.

II^e partie : Malheurs présents, xxx. — Ils sont décrits en trois tableaux qui commencent tous par le mot *mour*. 1^o Maintenant les hommes les plus méprisables s'élèvent contre lui, 1-8; 2^o maintenant il est pour eux un objet de moquerie; ils l'attaquent de toutes leurs forces, 9-15; 3^o maintenant il a dépendant à souffrir, sans cette peine de surcroît, de la part de ses propres maux et de la part de Dieu, 16-23. 4^o Combien moins ses amis devraient-ils se tourner contre lui, puisque sa félicité passée s'est changée en une douleur si cruelle! 24-31.

III^e partie : Conscience de son innocence, xxxi. — Du moins sa conscience est-elle pour lui. 1^o Il ne s'est jamais abandonné à ses passions, 1-12; 2^o il ne s'est jamais servi de sa force pour traiter injustement les faibles, 13-23; 3^o il n'a jamais été arrogant, comme on le lui a reproché, ni envers Dieu ni envers les hommes, 24-40.

III^e partie : Intervention d'Éliu, xxxii-xxxvii.

639. — Rôle d'Éliu.

La conclusion de Job, c'est qu'étant innocent il ne sait pas

pourquoi Dieu l'afflige. Eliu intervient et veut lui apprendre la raison de ses souffrances. C'est un jeune homme, issu probablement d'une branche collatérale de la famille d'Abraham, xxxii, 2, 6; cf. Gen., xxii, 21. Il a écouté en silence, comme il convenait à sa jeunesse, mais non sans indignation, des hommes plus âgés que lui, xxxii, 7, qui lui paraissent avoir avancé beaucoup d'erreurs. Poussé par une inspiration divine, il s'adresse maintenant aux deux partis. Ils se sont tous trompés, puisqu'ils n'ont vu ni les uns ni les autres un des principaux buts de la souffrance : c'est que Dieu parle à l'homme par la voix de la douleur et lui enseigne toutes les vertus. Tout en faisant ressortir ce caractère médicamenteux, préventif et didactique de la souffrance, Eliu redresse accessoirement ce qui lui a paru faux à un degré quelconque dans les paroles de Job et de ses amis. Ses discours sont au nombre de quatre. Les Pères les ont sévèrement jugés. « Magna Eliu ac valde fortia protulit, dit S. Grégoire le Grand, sed hoc minusque arrogans habere proprium solet, quod dum vera ac mystica loquitur, subito per tumorem cordis quedam inania et superba permiscet (1). » Eliu est en effet présomptueux et avide de faire étalage de sa science, mais il n'en fait pas moins ressortir une vérité nouvelle, qui n'avait pas encore été présentée, celle de l'utilité de la souffrance pour purifier l'homme et l'instruire; ce qui montre que le juste lui-même peut être affligé. Il prépare ainsi la manifestation de Dieu, en faisant cesser les plaintes de Job; Dieu n'a plus, en paraissant, qu'à faire confesser à Job qu'il a eu tort de se plaindre.

646. — 1^{er} discours d'Eliu : L'homme n'est point sans tâche aux yeux de Dieu, xxxii-xxxiii.

Après une introduction historique, en prose, xxxii, 1-6, dans laquelle sont mentionnées l'indignation de Job contre ses amis, 1-3, et les raisons qu'a eues Eliu de se faire d'abord

(1) S. Greg. Mag., *Moralia in Job*, l. xxiv, c. xii, n° 36, l. xxxv, col. 297. Cf. Olympiodore, dans Nicetas, *Calena in Job*, Londres, 1637, p. 483.

et de parler maintenant, 4^e Eliu commence en disant qu'il a laissé parler les amis plus âgés de Job, dans l'espérance qu'ils le réformeraient, mais puisqu'il s'est trompé (1), il prend la parole, xxxii, 6^e - 44. 2^e Quand ils ont eu fini leurs discours, il s'est tu quelque temps encore; l'esprit le pousse maintenant à exposer sans partialité ce qu'il pense, xxxii, 45-22. 3^e Que Job l'écoute, car il sera sincère et clair; il n'a pas d'ailleurs à craindre devant lui comme devant Dieu, puisqu'il est son semblable, xxxiii, 1-7. 4^e Quand il a fini ce long exorde, il entre dans le cœur de son sujet. Job s'est déclaré innocent à l'encontre de Dieu, mais il est faux que Dieu ne manifeste pas à l'homme sa volonté, il la lui manifeste de plusieurs manières, d'abord par des visions de nuit, xxxiii, 8-18; 5^e ensuite par la souffrance et par la maladie, qui est un des langages de Dieu. Ces coups ne doivent point décourager l'homme, mais plutôt, au moyen de l'intercession des saints, lui faire reconnaître ses péchés, xxxiii, 49-30. 6^e Péroraison : Job peut continuer à l'écouter tranquillement ou lui répondre, xxxiii, 31-33.

644. — II^e discours d'Eliu : Apologie de la justice divine, xxxiv.

Job ne lui répond rien. Eliu a consacré en partie son premier discours à montrer que Dieu n'est pas injuste envers l'homme; il consacre le second tout entier à développer cette idée et à établir que Dieu gouverne le monde avec équité. 1^o Il prie les assistants de l'écouter et de prononcer. Job accuse Dieu de ne point le traiter avec justice, 2-9; 2^o mais comment Dieu pourrait-il être injuste, puisqu'il crée et gouverne le monde librement, 10-18? 3^o La justice de Dieu envers ses créatures éclate de toutes parts : sa toute-puis-

(1) Non sunt longevi sapientes nec senes intelligentiudicio, » xxxii, 9. Cordier dit là-dessus, dans son *Job-lexicodus*, p. 288. « Senes à Deo juvenes magno pretio instruantur, senes vero pro nihilo habeantur, quia hi morum levitate repererunt, illi virtutum maturitate conseruescunt... Hinc est illa frequens Sacrarum Litterarum consuetudo, ut seniores propter morum interperantiam pueri dicantur; juniores propter virtutum excellentiam senes appellantur. » D'où le nom de *presbyteri*, donné même aux jeunes prêtres.

sance et sa science infinie lui permettent de juger avec pleine justice, 19-28. 4° Comment pourrait-on calomnier les voies de Dieu, puisqu'il se propose comme but le bien des hommes? On doit plutôt s'humilier devant lui, et c'est parce que Job ne le fait pas qu'il mérite le châtimeut divin, 29-37.

642. — III^e discours d'Eliu : réputation de la seconde affirmation de Job sur l'inanité de la confiance en Dieu, xxxv.

Il développe dans ce discours l'idée qu'il avait déjà exprimée contre Job, xxxiv, 9, et il affirme que, par la piété ou l'impiété, l'homme se rend utile ou nuisible à lui-même. 1° Quand Job dit que la piété est inutile à l'homme, croit-il par là que l'homme puisse donner ou enlever quelque chose à Dieu? 2-8. 2° Ceux-là se plaignent en vain qui négligent, par présomption, de recourir à Dieu; que Job prenne garde de leur devenir semblable 1-9-16.

643. — IV^e discours d'Eliu : Dieu afflige l'homme pour le garder du péché et l'exciter au repentir, xxxvi-xxxvii.

Dans son dernier discours, Eliu expose encore plus complètement les motifs pour lesquels Dieu permet que le juste soit affligé : c'est pour le tenir en garde contre le péché, ou, s'il a péché, de l'exciter au repentir. 1° Dans son exorde, il annonce une raison décisive, xxxvi, 2-4. 2° Dieu est tout-puissant, mais il ne dédaigne personne, et c'est ce qu'il montre en éprouvant ceux qu'il aime, xxxvi, 5-12. 3° C'est pour le plus grand bien de Job que Dieu l'afflige; il doit donc veiller à ne pas perdre par sa faute la bénédiction que Dieu veut répandre sur lui, xxxvi, 13-22. 4° L'homme doit louer humblement ce maître incomparable qui manifeste sa puissance et sa sagesse par ses œuvres merveilleuses et par les phénomènes atmosphériques, xxxvi, 23-33. 5° Eliu décrit en détail l'orage, sa magnificence et ses suites, xxxvii, 1-13 (1).

(1) « Dans le xxxvii^e chapitre, ... on sent que les accidents météorologiques qui se produisent dans la région des nuages, les vapours qui se condensent ou se dissipent, suivant la direction des vents, les jeux

6° En face de pareils spectacles, Job peut bien reconnaître sa faiblesse et son ignorance, comme Eliu reconnaît la sienne, xxxvii, 14-24. C'est la conclusion naturelle des discours d'Eliu et la préparation de l'apparition de Dieu qui se manifeste maintenant au sein d'une de ces tempêtes que l'orateur vient de décrire.

IV^e partie : Apparition et discours de Dieu, xxxviii-xxli.

644. — Raisons de l'intervention de Dieu.

Ce que Job avait si ardemment souhaité, xiii, 22, arrive enfin : Dieu apparaît. Le mystère de la souffrance n'a pas encore été complètement éclairci. Il est démontré que la thèse des trois premiers adversaires de Job est insoutenable; il est établi que les idées de Job ne sont pas non plus toutes également justes; cependant Eliu lui-même n'a pas dit le dernier mot. Les souffrances du saint patriarche ont en pour but de manifester la sincérité de sa vertu et de démontrer que la fidélité au devoir peut subsister dans la mauvaise chance comme dans la bonne fortune, mais aucun des interlocuteurs ne l'a soupçonné, et, à vrai dire, ce but ne pouvait être connu que par une révélation. A Dieu seul il appartient de trancher le différend; lui seul peut distribuer à chacun le blâme et l'éloge, déclarer Job innocent, tout en lui reprochant les

bizarres de la lumière, la formation de la grêle et du tonnerre, avaient été observés avant d'être décrits. Plusieurs questions aussi sont posées, que la physique moderne peut ramener sans doute à des formules plus scientifiques, mais pour lesquelles elle n'a pas trouvé encore de solution satisfaisante. On tient généralement le livre de Job pour l'œuvre la plus achevée de la poésie hébraïque. Il y a actuellement de charmante pittoresque dans la peinture de chaque phénomène que fait dans la composition didactique de l'ensemble. Chez tous les peuples qui possèdent une traduction du livre de Job, ses tableaux de la nature orientale ont produit une impression profonde: « Le Seigneur y marche sur les sommets de la mer, sur le dos des vagues soulevées par la tempête. — L'horre embrasse les écoinçons de la terre et se penche diversement les nuages, comme la main de l'homme pétrir « l'argile docile. » Noms y voyons « l'air pur, quand viennent à souffler les vents dévorants du sud, étendu comme un métal en fusion » sur les déserts altérés. » Alex. de Humboldt, *Corsos*, trad. Faye et Galuzki, 1861, t. II, p. 52-53.

excès de parole dans lesquels il s'est laissé entraîner; faire sentir à ses trois amis leur dureté et leur opiniâtreté.

Il semble que Dieu ne saurait intervenir sans s'abaisser, et cependant comme il apparaît en maître souverain! Il ne se justifie pas, il ne dit pas un seul mot pour expliquer sa conduite, il dédaigne de parler des questions spéculatives qui ont été l'objet du débat; il a fait résoudre le problème en tête du livre par l'écrivain inspiré, qui nous a découvert le secret divin dans le prologue. Maintenant les choses se passent tout autrement que Job ne l'avait imaginé, quand il réclamait la présence de Dieu. Surpris, accablé par les questions que son Seigneur lui adresse, il comprend quelle a été sa présomption et son imprudence, il s'humilie et se tait. Dieu veut nous rappeler notre ignorance, nous apprendre à nous abaisser devant lui et à reconnaître que la véritable sagesse consiste à ne pas tenter de pénétrer ce qui est impénétrable. Comment pourrions-nous sonder les plans du Seigneur et scruter ses desseins, puisqu'il est si grand et que nous sommes si petits?

645. — Discours de Dieu, XXXVIII-XLI.

Il se divise en trois parties. La première renferme la description des phénomènes de l'ordre physique, la seconde la description du règne animal, la troisième celle de deux animaux particulièrement remarquables, l'hippopotame et le crocodile. La première et la seconde partie sont à peu près d'égale longueur, XXXVIII, 1-38; XXXVIII, 39-XXXIX, 30; la troisième a près du double de longueur, XL-XLI.

I^{re} Partie, XXXVIII, 1-38. 1^o Dieu interroge Job. Lui qui veut disputer avec le Tout-Puissant, a-t-il assisté à la création, à l'emprisonnement de l'océan et à l'asservissement de la lumière? 2-15. 2^o A-t-il découvert le secret des mystères de la nature, 16-30, et 3^o, en particulier, des lois qui régissent les astres? 31-38.

II^e Partie, XXXVIII, 39-XXXIX, 35. Description du règne animal. 4^o Nourriture du lion et du corbeau, enfantement de la biche, XXXVIII, 39-XXXIX, 4. 2^o Comparaison des animaux do-

mestiques avec les animaux sauvages, du buffle avec le bouf, de l'onagre avec l'âne, XXXIX, 5-12. 3^o Description de l'autruche, 13-18; 4^o du cheval (1), 19-25; 5^o de l'aigle, 26-30. Après ce tableau de sa puissance, Dieu demande à Job s'il va lui répondre. Job confesse qu'il a parlé avec légèreté et qu'il aurait dû se taire, XXXIX, 31-35.

III^e Partie, XL-XLI. Pour lui faire reconnaître encore davantage son néant, Dieu continue : — 1^o Que Job montre sa sagesse en maltrisant ce qu'il y a d'indomptable au monde. Mais il n'est pas même en état de dompter Béhémoth, c'est-à-dire l'hippopotame, qu'on rencontre dans les eaux du Nil, en Egypte, où on l'appelait *péhémouth*, nom devenu, en hébreu, *Béhémoth*, c'est-à-dire « les bêtes ou le grand animal », XL, 2-19. — 2^o Il ne peut dompter Léviathan, mot qui désigne le crocodile; combien moins peut-il donc lutter contre Dieu, XL, 20-XL, 3. — 3^o Puissance redoutable et beauté de Léviathan, XL, 4-13. — 4^o Tableau de sa supériorité et de sa souveraineté incontestée dans son royaume, XL, 14-26. — Les ch. XXXVIII et XXXIX avaient parlé des animaux de la terre

(1) Boivin dit de la description du cheval, *Traité des Études*, t. IV, p. III, § IV, n^o 3, t. II, 1863, p. 593-217 : « Chaque mot demanderait d'être développé, pour en faire sentir la beauté... Les armées sont longtemps à se mettre en ordre de bataille... Tous les mouvements sont marqués par des signaux particuliers... Cette lenteur importune le cheval. Comme il est prêt au premier son de trompette, il parte avec impatience qu'il faille avertir tant de fois l'armée. Il murmure en secret contre tous ses délais, et se pouvant demeurer en place, ni aussi disjoindre, il bat continuellement du pied et se plaint en sa manière qu'on perde inutilement le temps à se regarder sans rien faire. Ferrens et fennens surbet ferrons. Dans son impatience, il compte pour rien tous les signaux qu'il ne voit point dessinés et qui ne font que marquer quelque détail dont il n'est point occupé. Ne reputat fides remane elongem. Mais quand c'est tout de bon, et que le dernier coup de la trompette annonce la bataille, alors toute la contenance du cheval change. On finit qu'il distingue, comme par l'odorat, que le combat va se donner, et qu'il a obtenu distinctement l'ordre du général, et il répond aux cris confus de l'armée par un frissonnement qui marque son allégresse et son courage : *Ubi ausciet buccinum, dicit : Vah! Proci adorturum bellum, arboratorum ducum et visulorum exercitus*. Qu'on compare les admirables descriptions qu'Homère et Virgile ont faites du cheval, on verra combien celle-ci est supérieure. »

et des animaux de l'air; la description se termine ainsi par les animaux aquatiques ou amphibies, par les deux animaux les plus singuliers de l'Égypte.

640. — Réponse de Job, XLII, 1-6.

La seconde réponse de Job à Dieu est courte, mais complète, XLII, 1-6. Il savait que Dieu était grand et que sa conduite est incompréhensible, mais il ne le sentait pas assez; il confesse qu'il a eu tort de vouloir se mesurer présomptueusement avec Dieu et il le prie de lui pardonner. La discussion se termine donc comme cela devait être, par la victoire complète de Dieu, victoire avouée et acceptée de l'homme qui ne peut en remporter lui-même d'autre que celle-là : reconnaître son néant en présence de son créateur.

V. partie : Épilogue, XLII, 7-16.

617. — Division et analyse de l'épilogue.

L'épreuve de Job est maintenant finie. Il a déjourné, sans le savoir, le plan de Satan : 1° Dieu proclame son innocence devant ses amis, et leur injustice n'est pardonnée que par son intercession, 7-9. 2° Job lui-même est récompensé : il saura que l'épreuve bien supportée devient une source de bonheur; il reçoit le double des biens qu'il avait perdus, 10-15. 3° Il en jouit 140 ans et meurt plein de jours, 16.

CHAPITRE III.

LES PSAUMES.

ARTICLE I.

Introduction au livre des Psalmes.

§ I. — DES PSAUMES EN GÉNÉRAL.

Noms des Psalmes. — Leur authenticité. — Division en cinq livres. — Différences critiques entre les cinq livres. — De l'authenticité des titres des Psalmes. — Antériorité des Psalmes. — Date. — Sept ordinaire. — Classification. — Poèmes canoniques. — Enseignements contenus dans les Psalmes en général.

648. — Noms des Psalmes.

1° On ignore par quel nom les anciens Hébreux désignaient la collection des Psalmes. Aujourd'hui on lui donne, dans la Bible hébraïque, le titre de *Thehillim*, *lâudes*, *louanges*. Cette dénomination, qui a la même racine qu'*alleluia*, convient, en effet, à un grand nombre de psalmes, quoique elle ne s'applique pas exactement à tous; elle n'est attribuée expressément qu'au Ps. cxvii, hébreu cxlv, *Exaltabo te, Deus meus*, lequel est en effet une hymne de louange.

2° Les Septante intitulèrent leur traduction des *thehillim*, ψαλμοί, d'où notre mot de *Psalmes*. Ils se servirent également du mot ψαλμός pour traduire l'hébreu *mizmor*, qui signifie proprement une composition rythmique, destinée à être chantée avec accompagnement d'instruments de musique et en particulier de la harpe. ψάλλω, dans les auteurs grecs, signifie toucher un instrument à cordes, et ψαλμός le poème ou l'air qui est ainsi joué avec ou sans accompagnement de la voix; il répond bien par conséquent à l'hébreu *mizmor*. Plusieurs Psalmes portent le nom de *mizmor*, mais non pas tous, car ils n'étaient pas tous destinés à être chantés en musique. L'usage a néanmoins prévalu d'appeler Psalmes tous les poèmes de la collection, quelle que soit leur nature.

et des animaux de l'air; la description se termine ainsi par les animaux aquatiques ou amphibies, par les deux animaux les plus singuliers de l'Égypte.

640. — Réponse de Job, XLII, 1-6.

La seconde réponse de Job à Dieu est courte, mais complète, XLII, 1-6. Il savait que Dieu était grand et que sa conduite est incompréhensible, mais il ne le sentait pas assez; il confesse qu'il a eu tort de vouloir se mesurer présomptueusement avec Dieu et il le prie de lui pardonner. La discussion se termine donc comme cela devait être, par la victoire complète de Dieu, victoire avouée et acceptée de l'homme qui ne peut en remporter lui-même d'autre que celle-là : reconnaître son néant en présence de son créateur.

V. partie : Épilogue, XLII, 7-16.

617. — Division et analyse de l'épilogue.

L'épreuve de Job est maintenant finie. Il a déjourné, sans le savoir, le plan de Satan : 1° Dieu proclame son innocence devant ses amis, et leur injustice n'est pardonnée que par son intercession, 7-9. 2° Job lui-même est récompensé : il saura que l'épreuve bien supportée devient une source de bonheur; il reçoit le double des biens qu'il avait perdus, 10-15. 3° Il en jouit 140 ans et meurt plein de jours, 16.

CHAPITRE III.

LES PSAUMES.

ARTICLE I.

Introduction au livre des Psalmes.

§ I. — DES PSAUMES EN GÉNÉRAL.

Noms des Psalmes. — Leur authenticité. — Division en cinq livres. — Différences critiques entre les cinq livres. — De l'authenticité des titres des Psalmes. — Antériorité des Psalmes. — Date. — Sept ordinalre. — Classification. — Poèmes canoniques. — Enseignements contenus dans les Psalmes en général.

648. — Noms des Psalmes.

1° On ignore par quel nom les anciens Hébreux désignaient la collection des Psalmes. Aujourd'hui on lui donne, dans la Bible hébraïque, le titre de *Thehillim*, *lâudes*, *louanges*. Cette dénomination, qui a la même racine qu'*alleluia*, convient, en effet, à un grand nombre de psalmes, quoique elle ne s'applique pas exactement à tous; elle n'est attribuée expressément qu'au Ps. cxvii, hébreu cxlv, *Exaltabo te, Deus meus*, lequel est en effet une hymne de louange.

2° Les Septante intitulèrent leur traduction des *thehillim*, ψαλμοί, d'où notre mot de *Psalmes*. Ils se servirent également du mot ψαλμός pour traduire l'hébreu *mizmor*, qui signifie proprement une composition rythmique, destinée à être chantée avec accompagnement d'instruments de musique et en particulier de la harpe. ψάλλω, dans les auteurs grecs, signifie toucher un instrument à cordes, et ψαλμός le poème ou l'air qui est ainsi joué avec ou sans accompagnement de la voix; il répond bien par conséquent à l'hébreu *mizmor*. Plusieurs Psalmes portent le nom de *mizmor*, mais non pas tous, car ils n'étaient pas tous destinés à être chantés en musique. L'usage a néanmoins prévalu d'appeler Psalmes tous les poèmes de la collection, quelle que soit leur nature.

649. — Authenticité des Psauines.

L'Église reçoit certainement le Psautier des mains des Juifs, non seulement comme une partie de la Bible, mais aussi comme un livre liturgique dont la synagogue se servait régulièrement dans les assemblées religieuses. Tout le monde en admet l'authenticité, entendue dans ce sens.

649 bis. — Du nombre des Psauines.

Le nombre des Psauines, selon le témoignage constant de tous les anciens auteurs, est de cent cinquante. Le Ps. cii, qu'on lit à la fin du Psautier grec et syriaque, est surnuméraire et apocryphe. Le chiffre de 150 se recommande de lui-même, comme émanant du dernier collectionneur des Psauines. Il existe d'ailleurs, dans le classement, quelques différences qui proviennent de ce que les divisions n'étaient pas primitivement marquées dans les manuscrits. La version grecque, reproduite par notre Vulgate, joint ensemble les Ps. ix et x, xxiv et xxv de l'hébreu; elle partage le Ps. xxvi dont elle fait les Ps. xxv et xxv. La version syriaque s'écarte de l'hébreu et du grec : elle réunit, comme le grec, les Ps. xxiv et xxv, et divise, comme lui, le Ps. cxlvii; pour le reste, elle est d'accord avec l'hébreu, sauf quelques particularités. Ces variations qui ne portent que sur la coupe, pour ainsi dire, des poèmes, sont du reste sans importance sérieuse; elles n'atteignent pas le fond des choses.

650. — De la division du Psautier en cinq livres.

La tradition juive, constatée par le texte même de l'Écriture et par la tradition des Pères (1), partageait les Psauines, comme le Pentateuque, en cinq livres. La fin des quatre premiers est indiquée, dans le texte, par une doxologie placée

(1) S. Épiphane, en particulier, a très nettement indiqué la division du Psautier en cinq livres : « Nec illud latere te debet, honestarum rerum studioso, Psalterium ab Hebræis quatuor in libros esse partitum, nova ut indidem Pentateuchus oritur. » Il l'indique ensuite exactement les cinq livres. *Liber de mensuris et ponderibus*, c. 7, l. XLVII, col. 243.

Ps. xl, 14; LXXI, 19; LXXXVIII, 53 et cv, 48. Les versets que nous venons d'indiquer n'ont, la plupart, aucune liaison avec les Psauines auxquels ils sont attachés; ils marquent simplement la fin d'un recueil. Nous lisons même Ps. LXXI, 20 : *Defecerunt laudes (theophyllith) David, filii Jesse*. Il résulte de là que la collection des Psauines a été faite à diverses époques et à cinq reprises différentes.

* 651. — Différences critiques entre les cinq livres des Psauines.

1° Les cinq livres des Psauines se distinguent les uns des autres par l'emploi différent du nom de Dieu. Dans le premier livre, on lit 272 fois le nom de Jéhovah, 15 fois seulement celui d'Elohim (4). Dans le second, au contraire, Elohim est cinq fois plus fréquent que Jéhovah (164 fois Elohim, 34 fois Jéhovah). Le Ps. xiii, dans le premier livre, appelle Dieu Jéhovah; le Ps. xii, qui est identique, dans le second livre, l'appelle Elohim (3). Quant au troisième livre, le nom d'Elohim (33 fois) est prépondérant dans les premiers Psauines et celui de Jéhovah (44 fois) dans les derniers. Jéhovah est employé exclusivement dans le quatrième livre, et l'on peut dire la même chose du cinquième, car Elohim ne s'y lit que dans deux passages empruntés à des Psauines du livre précédent (3).

2° Ceux qui soutiennent que les cinq livres ont été réunis en même temps, et que la collection entière date de la même époque, pensent que les Psauines ont été classés d'après le nom de Dieu dont ils font usage; mais le livre III, dans lequel le nom d'Elohim cède graduellement la place à celui de

(1) Dans ce total ne sont pas compris les cas où Elohim est employé avec des suffixes ou des pronoms; on ne tient pas compte non plus des titres ou des doxologies.

(2) On peut juger par là combien est peu sûr le critérium d'après lequel quel un certain nombre de versets prétendant que les passages de la Bible où est employé le nom de Jéhovah ne sont pas du même auteur que ceux dans lesquels est employé le nom d'Elohim; le psame jéhoviste xiii est indubitablement du même auteur que le psame élohiste xii.

(3) Ps. cviii, six fois; cxvii, une fois. Le nom de Jéhovah se lit 338 fois dans les livres iv et v.

Jéhovah, détruit cette explication. On a supposé avec plus de vraisemblance que l'emploi d'Elohim, dans les livres II et III, provient de ce que les collections datent de l'époque qui s'éleva de Salomon à Ezéchias, pendant laquelle le nom de Jéhovah fut peu usité. Cette hypothèse chronologique est confirmée par les titres d'un certain nombre de psaumes. — Elle semble en contradiction avec le contenu du livre II, qui renferme beaucoup de Psaumes de David, dans lesquels on lit Jéhovah au lieu d'Elohim. — Pour se rendre compte de ce fait, on peut admettre que David lui-même rassembla les Psaumes du premier livre dans un but liturgique; il en exclut les psaumes I-LXIII, parce qu'il les jugea trop personnels : comme ils renferment des allusions directes à sa vie privée, il les crut sans doute impropres au chant public. Il ne mit dans la première collection que ceux qui avaient un caractère général ou qu'il put aisément généraliser, et il y substitua le nom plus théocratique de Jéhovah à celui d'Elohim; plus tard on recueillit dans les livres suivants les psaumes davidiques que le prophète royal n'avait point rassemblés lui-même.

* 452. — De l'authenticité des titres des Psaumes.

1° Tous les Psaumes, à l'exception de 34 en hébreu (20 dans la Vulgate) (1), ont un titre qui nous fait connaître soit leur

(1) Le Talmud appelle *sephelims* les Psaumes qui n'ont pas de titre, *Babyl. Avoda Zara*, 24 f. Ce sont les Ps. I, II; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9; 10; 11; 12; 13; 14; 15; 16; 17; 18; 19; 20; 21; 22; 23; 24; 25; 26; 27; 28; 29; 30; 31; 32; 33; 34; 35; 36; 37; 38; 39; 40; 41; 42; 43; 44; 45; 46; 47; 48; 49; 50; 51; 52; 53; 54; 55; 56; 57; 58; 59; 60; 61; 62; 63; 64; 65; 66; 67; 68; 69; 70; 71; 72; 73; 74; 75; 76; 77; 78; 79; 80; 81; 82; 83; 84; 85; 86; 87; 88; 89; 90; 91; 92; 93; 94; 95; 96; 97; 98; 99; 100; 101; 102; 103; 104; 105; 106; 107; 108; 109; 110; 111; 112; 113; 114; 115; 116; 117; 118; 119; 120; 121; 122; 123; 124; 125; 126; 127; 128; 129; 130; 131; 132; 133; 134; 135; 136; 137; 138; 139; 140; 141; 142; 143; 144; 145; 146; 147; 148; 149; 150; 151; 152; 153; 154; 155; 156; 157; 158; 159; 160; 161; 162; 163; 164; 165; 166; 167; 168; 169; 170; 171; 172; 173; 174; 175; 176; 177; 178; 179; 180; 181; 182; 183; 184; 185; 186; 187; 188; 189; 190; 191; 192; 193; 194; 195; 196; 197; 198; 199; 200; 201; 202; 203; 204; 205; 206; 207; 208; 209; 210; 211; 212; 213; 214; 215; 216; 217; 218; 219; 220; 221; 222; 223; 224; 225; 226; 227; 228; 229; 230; 231; 232; 233; 234; 235; 236; 237; 238; 239; 240; 241; 242; 243; 244; 245; 246; 247; 248; 249; 250; 251; 252; 253; 254; 255; 256; 257; 258; 259; 260; 261; 262; 263; 264; 265; 266; 267; 268; 269; 270; 271; 272; 273; 274; 275; 276; 277; 278; 279; 280; 281; 282; 283; 284; 285; 286; 287; 288; 289; 290; 291; 292; 293; 294; 295; 296; 297; 298; 299; 300; 301; 302; 303; 304; 305; 306; 307; 308; 309; 310; 311; 312; 313; 314; 315; 316; 317; 318; 319; 320; 321; 322; 323; 324; 325; 326; 327; 328; 329; 330; 331; 332; 333; 334; 335; 336; 337; 338; 339; 340; 341; 342; 343; 344; 345; 346; 347; 348; 349; 350; 351; 352; 353; 354; 355; 356; 357; 358; 359; 360; 361; 362; 363; 364; 365; 366; 367; 368; 369; 370; 371; 372; 373; 374; 375; 376; 377; 378; 379; 380; 381; 382; 383; 384; 385; 386; 387; 388; 389; 390; 391; 392; 393; 394; 395; 396; 397; 398; 399; 400; 401; 402; 403; 404; 405; 406; 407; 408; 409; 410; 411; 412; 413; 414; 415; 416; 417; 418; 419; 420; 421; 422; 423; 424; 425; 426; 427; 428; 429; 430; 431; 432; 433; 434; 435; 436; 437; 438; 439; 440; 441; 442; 443; 444; 445; 446; 447; 448; 449; 450; 451; 452; 453; 454; 455; 456; 457; 458; 459; 460; 461; 462; 463; 464; 465; 466; 467; 468; 469; 470; 471; 472; 473; 474; 475; 476; 477; 478; 479; 480; 481; 482; 483; 484; 485; 486; 487; 488; 489; 490; 491; 492; 493; 494; 495; 496; 497; 498; 499; 500; 501; 502; 503; 504; 505; 506; 507; 508; 509; 510; 511; 512; 513; 514; 515; 516; 517; 518; 519; 520; 521; 522; 523; 524; 525; 526; 527; 528; 529; 530; 531; 532; 533; 534; 535; 536; 537; 538; 539; 540; 541; 542; 543; 544; 545; 546; 547; 548; 549; 550; 551; 552; 553; 554; 555; 556; 557; 558; 559; 560; 561; 562; 563; 564; 565; 566; 567; 568; 569; 570; 571; 572; 573; 574; 575; 576; 577; 578; 579; 580; 581; 582; 583; 584; 585; 586; 587; 588; 589; 590; 591; 592; 593; 594; 595; 596; 597; 598; 599; 600; 601; 602; 603; 604; 605; 606; 607; 608; 609; 610; 611; 612; 613; 614; 615; 616; 617; 618; 619; 620; 621; 622; 623; 624; 625; 626; 627; 628; 629; 630; 631; 632; 633; 634; 635; 636; 637; 638; 639; 640; 641; 642; 643; 644; 645; 646; 647; 648; 649; 650; 651; 652; 653; 654; 655; 656; 657; 658; 659; 660; 661; 662; 663; 664; 665; 666; 667; 668; 669; 670; 671; 672; 673; 674; 675; 676; 677; 678; 679; 680; 681; 682; 683; 684; 685; 686; 687; 688; 689; 690; 691; 692; 693; 694; 695; 696; 697; 698; 699; 700; 701; 702; 703; 704; 705; 706; 707; 708; 709; 710; 711; 712; 713; 714; 715; 716; 717; 718; 719; 720; 721; 722; 723; 724; 725; 726; 727; 728; 729; 730; 731; 732; 733; 734; 735; 736; 737; 738; 739; 740; 741; 742; 743; 744; 745; 746; 747; 748; 749; 750; 751; 752; 753; 754; 755; 756; 757; 758; 759; 760; 761; 762; 763; 764; 765; 766; 767; 768; 769; 770; 771; 772; 773; 774; 775; 776; 777; 778; 779; 780; 781; 782; 783; 784; 785; 786; 787; 788; 789; 790; 791; 792; 793; 794; 795; 796; 797; 798; 799; 800; 801; 802; 803; 804; 805; 806; 807; 808; 809; 810; 811; 812; 813; 814; 815; 816; 817; 818; 819; 820; 821; 822; 823; 824; 825; 826; 827; 828; 829; 830; 831; 832; 833; 834; 835; 836; 837; 838; 839; 840; 841; 842; 843; 844; 845; 846; 847; 848; 849; 850; 851; 852; 853; 854; 855; 856; 857; 858; 859; 860; 861; 862; 863; 864; 865; 866; 867; 868; 869; 870; 871; 872; 873; 874; 875; 876; 877; 878; 879; 880; 881; 882; 883; 884; 885; 886; 887; 888; 889; 890; 891; 892; 893; 894; 895; 896; 897; 898; 899; 900; 901; 902; 903; 904; 905; 906; 907; 908; 909; 910; 911; 912; 913; 914; 915; 916; 917; 918; 919; 920; 921; 922; 923; 924; 925; 926; 927; 928; 929; 930; 931; 932; 933; 934; 935; 936; 937; 938; 939; 940; 941; 942; 943; 944; 945; 946; 947; 948; 949; 950; 951; 952; 953; 954; 955; 956; 957; 958; 959; 960; 961; 962; 963; 964; 965; 966; 967; 968; 969; 970; 971; 972; 973; 974; 975; 976; 977; 978; 979; 980; 981; 982; 983; 984; 985; 986; 987; 988; 989; 990; 991; 992; 993; 994; 995; 996; 997; 998; 999; 1000.

auteur, soit leur nature et la manière dont ils devaient être chantés, soit la circonstance historique dans laquelle ils ont été composés (1), soit toutes ces choses à la fois. Ce titre n'est pas toujours absolument semblable dans le texte hébreu et dans les Septante ou la Vulgate.

2° L'autorité des inscriptions placées en tête des Psaumes n'est pas acceptée par tous les critiques. On allègue contre leur authenticité : 1° leur ressemblance avec les suscriptions finales ou indication de la date des épiques du Nouveau Testament grec, qui ne méritent point confiance. — Il est aisé de répondre que le caractère suspect de ces additions, qui ne se lisent que dans le texte grec des Epîtres et non dans la Vulgate, ne permet évidemment de rien conclure contre les titres des Psaumes, qui sont d'une autre époque. — 2° On prétend que les titres ajoutés à quelques Psaumes par les Septante sont arbitraires, et l'on en conclut que tous ou la plupart doivent être rejetés. — Il n'est nullement prouvé que les traducteurs grecs n'ont en aucune raison de faire ce qu'ils ont fait. De plus, le fait serait-il prouvé, il ne démontrerait rien contre les titres hébreux. — 3° On s'appuie surtout sur le sentiment des critiques d'après lesquels, dans les livres III, IV et V, plusieurs psaumes attribués à David, Asaph, etc., ne sont point de ces auteurs. — La question est de savoir si ces critiques ont raison. Or, ils n'établissent nullement, à part quelques exceptions, que les titres qui les attaquent sont faux; seulement, quelquefois ils les expliquent mal, afin de les rejeter.

3° Les raisons en faveur de l'authenticité des inscriptions sont les suivantes : 1° Ils forment une partie intégrante de la collection et jusque dans les temps modernes, ils ont été admis sans contestation (2). Théodore de Mopsueste est, dans l'antiquité, le seul qui ait soulevé des doutes à ce sujet. — 2° Ils sont analogues à ce que nous voyons dans d'autres

(1) Ps. VII; XVII; XXII; XXXV; L; LI; LV; LXIII; LXV; LXVI; CXLII.

(2) Vogel est le premier qui ait attaqué les titres des Psaumes dans sa dissertation publiée à Halle, en 1767, *Inscriptiones Psalterium serios demum additas videtur*.

parties de l'Ancien Testament et quelquefois même confirmés par d'autres livres; Is., xxxviii, 9; Habacuc, iii, 49; II Reg., i, 48; xliii, 1, etc. — 3^e Leur diversité, l'absence d'esprit de système, leur forme souvent obscure et énigmatique sont des garanties d'une haute antiquité. — 4^e L'omission d'inscriptions dans plusieurs psaumes est au moins une présomption très forte en faveur de la valeur des titres qu'on lit en tête des autres, car il faut qu'on ait eu des motifs sérieux d'en donner aux uns, sans en donner à tous (1). — Reconnaissons d'ailleurs que les titres de quelques psaumes paraissent inexactes et sont communément rejetés (2).

653. — Auteurs des Psaumes.

Quelques Pères ont attribué tous les Psaumes à David, mais le style, le contenu et les titres mêmes de ces chants sacrés nous apprennent qu'ils sont d'auteurs et d'époques diverses, comme le reconnaît expressément le Talmud (3).

(1) Voir n^o 668 l'explication des titres.

(2) Voir Helleneg, *Über Psalmsurum, Prolegomena*, c. v. De Psalmsurum Titulis, éd. de 1833, p. xxiv-xxxvii.

(3) *Baba Bathra*, 146. — Le texte hébreu donne le nom des auteurs de 101 psaumes, la Vulgate de 115. Les inscriptions attribuent 78 (ou 88, à David), 12 à Asaph, 11 aux fils de Coré, 2 à Salomon, lxxi, cxxvi; un à Moïse, lxxlii, un à Hémán et un à Elban; l'origine des autres n'est point indiquée. — Le texte hébreu en attribue 73 à David, les Septante et la Vulgate lui attribuent de plus les 45 psaumes; selon l'hébreu; xxxii; xlii; lxxv; lxxv; xxi; xxi; cxxvi; cxxvii. Sur ce nombre, deux seulement, xlii et cxxvii, peuvent être refusés à David. — C'est parce que David est le principal auteur des Psaumes que la collection entière porte son nom. Le premier livre, I^{er}, est exclusivement davidique, et c'est probablement la même qui lui servit de livre. Le second livre est en partie davidique, en partie lévitique. On a ainsi inséré, comme on vient de le voir, des psaumes de sa composition dans les livres suivants. — Le Ps. cxxvii a pour auteur Hémán, un des principaux chanteurs de David, I^{er} Par., xv, 49; xxv, 1, 6; le Ps. lxxviii, Elban, également un des principaux musiciens de David, I^{er} Par., vi, 34; xv, 49, à moins que ce nom n'ait été porté plus tard par quelque autre. — Le concile de Trente, dans le canon des Ecritures, n^o 35, nomme le Psalter, *Psalterium Davidicum*, mais sans prétendre que tous les Psaumes soient de David. « In excipiendo divinis libris... optabant aliqui ne Psalmi generatim Psalmi Davidis appellarentur, cum ex multorum sententia, ille non omnium auctor fuerit, Episcopus Feltrienis, qui

4^e David est le principal et le plus grand poète lyrique d'Israël. Ses chants se distinguent par la douceur, la tendresse, la grâce et la profondeur du sentiment. C'est bien *regesius psalter Israel* (1). Sa note est ordinairement plaintive: plusieurs de ses chants commencent par une sombre peinture de sa désolation et de ses souffrances, mais ils se terminent par d'admirables élans de confiance en Dieu. Son amour pour Dieu et pour le tabernacle où il résidait éclate en transports qui s'élevaient parfois jusqu'au sublime, comme dans le Ps. xvii (2). Il a composé la moitié des Psaumes que nous possédons et il mérite bien le nom de Psalmiste qui lui est donné par excellence.

Decretum per su verba congenerat, respondebat: ilia ex Florentino concilio a se excepta; adhibentur Bithoniensis: *Totius appetitionem decerni a superioribus concilio.* — Pallavicini, *Historia concilii Tridentini*, l. IV, c. xvi, n^o 5, 1735, t. 1, p. 538.

(1) Cf. Tellege que fait de David l'Éclésiastique, xlviij, 2-16.

(2) « Les compositions de David peignent le cœur d'un cœur tendre, d'une Ame sensible. Il a épuisé toutes les joies et toutes les douleurs, et il y a dans ses Psaumes des angoisses pour lesquelles les langues modernes n'ont point d'expression. Les psaumes xxx; xxxvii; xxxix (selon Théobald) et plusieurs autres sont de ce genre... Ces mêmes larmes cependant ne tardent pas à devenir une confiance courageuse, une résignation filiale... Dans les Psaumes, Dieu n'est jamais une abstraction scientifique, mais un être présent partout, qui pénètre le chanteur, qui connaît ses misères et ses défiances, et voilà pourquoi ce chanteur se réjouit en se désolant. C'est par ce qu'il aime en Dieu que ses chants sont les plus intimes et les plus individualisés de son cœur. La vérité est, sans contredit, la base fondamentale du caractère de David; car sa poésie est le miroir fidèle de sa vie, de ses sensations et de son époque... David déploie tout d'instinct le caractère qui le comportait l'esprit de son temps; dans tous (les Psaumes) des circonstances simples et insignifiantes servent de point de départ pour arriver aux plus hautes équivalences... Je ne connais aucun autre peuple qui ait su mêler des idées aussi douces à des chants de guerre et de bataille. C'est dans la poésie hébraïque qu'on trouve la poésie la plus tendre mêlée aux sentiments les plus belliqueux... C'est sans contredit à la consultation de Moïse que ces chants guerriers doivent leur cachet humain. » Herber, *Hist. de la poésie des Hébreux*, trad. Carlowitz, p. 192, 324. — Les Psaumes de David passent chez tous les peuples pour l'ouvrage le plus parfait que la poésie lyrique ait produit, dit Nodding. Voir tout le passage et les citations de Le Baillet, Dergand, Lamartine, Plantier, etc., dans les *Œuvres de Lebaupenc*, Lille, Leclart, 29 6611, 1816, t. 4, p. 35-37; Lamartine, *Récollections*, xxii, *Le tombeau de David*.

2° Les titres des psaumes en attribuent douze à Asaph, XLIX; LXXII-LXXXI. Quelques-uns d'entre eux sont d'excellents poèmes didactiques. Asaph était un des principaux musiciens de David (1). Tous les Psaumes qui portent son nom ne sont pas de lui, mais de l'un de ses descendants ou bien d'un autre Psalmiste qui s'appelait comme lui.

3° Onze des plus beaux psaumes (2) sont attribués aux enfants de Coré. L'auteur n'est pas désigné individuellement, excepté dans le Ps. LXXXV, œuvre d'Héman l'Érhabite (3).

* 654. — Date de la composition des Psaumes et de leur réunion en collection.

1° Le plus ancien des Psaumes, le LXXXIX, est de Moïse; les plus récents sont du temps d'Esdras. La plupart, ayant David pour auteur, n° 653, 1°, datent du XI^e siècle avant notre ère. Quelques-uns de ceux qui portent le nom d'Asaph et des enfants de Coré, à plus forte raison les anonymes, sont d'époque incertaine. Les Ps. I, II, X, selon l'hébreu, quoique n'ayant pas de titre, sont de David. Les Ps. LXXIV et LXXV du temps de l'invasion de Sennachérib; XCI-XCIX, de l'intervalle qui s'écoula entre Salomon et la captivité; ils ont la plupart une empreinte historique très marquée; CVI a été composé après le retour de la captivité; CX-CXV, vers la même époque, CXVI et CXVII, pour la fête de la dédicace du second Temple. La plus grande partie des psaumes gradués, CXXI-CXXXIII, sont postérieurs à la captivité. Les Ps. CXLVI-CL ont été probablement composés pour la fête de la restauration des murs de Jérusalem, du temps de Néhémie. Rien ne prouve qu'aucun de nos Psaumes ait été

(1) Ser. Asaph, voir 1 Par., VI, 31, 39; XV, 47; XVI, 5, 37; II Par., XXIX, 30; II Esd., XLII, 46.

(2) Ps. XII avec XLII; — XLVIII; LXXXII, LXXXIV, LXXXVI, LXXXVIII.

(3) Quarante-neuf psaumes sont anonymes dans l'hébreu, I; II; X; XXXII; XLII; XLVI; LXVII; LXXI; XCI-C; CII; CIV-CVII; CXX-CXXI; CXXIII; CXXV; CXXVIII-CXXX; CXXXI; CXXXIV-CXXXVII; CXLVI-CL. Ils appartiennent en partie aux temps antérieurs à la captivité, à la captivité et à l'époque qui l'a suivie.

composé après cette date et qu'il en existe du temps des Machabées (1).

2° Le premier des cinq livres des Psaumes, qui est exclusivement davidique, a été probablement formé par le saint roi lui-même. Le second, en partie davidique, en partie lévitique, a été compilé, d'après plusieurs critiques, du temps d'Ézéchias. Nous ne pouvons dire à quelle époque ont été faites les collections des chants renfermés dans les livres III et IV, mais c'est certainement avant Esdras. C'est Esdras lui-même qui a vraisemblablement recueilli les Psaumes réunis dans le livre V (2).

655. — Sujet ordinaire des Psaumes: Dieu et l'homme en face de Dieu.

1° Dieu et l'homme, voilà le sujet des Psaumes: Dieu dans sa grandeur, sa bonté, sa miséricorde, ses bienfaits, sa justice; l'homme dans sa faiblesse, sa petitesse, sa misère, ses infidélités et le besoin qu'il a du secours de son Créateur.

2° Le premier mouvement du Psalmiste le porte toujours vers Dieu. *Vocce mea ad Dominum clamavi, vocce mea ad Deum*. Ps. XXXVI, 1. Non seulement Dieu occupe la plus large place dans ces chants; mais sur cent cinquante qui composent la collection, il n'y en a que dix-sept où il ne soit pas nommé dès le premier verset (3). L'union habituelle et la plus intime

(1) On a prétendu reconnaître, dans les derniers livres des psaumes, des chants de l'époque des Machabées; mais on les peut donner de cette assertion aucune preuve sérieuse. L'auteur des Paraphrases, 1 Par., XVI, 18-X; II Par., VI, 51, et Ps. CXXXI, 2-10, commencent déjà les quatre premiers livres des Psaumes, et probablement aussi le cinquante. Ertl, *Abhängigkeit und Abschluss des Psalters*, Leipzig, 1869; Himpel, *Ueber angebliche makkabäische Psalmen*, Theologische Quartalschrift, de Tubingue, 1870, p. 463-473. Rüdinger, au XVI^e siècle, *Libri Psalterium paraphrasis latina*, Goerlitz, 1580, fut le premier qui plaça quelques psaumes au temps des Machabées. Avant lui, Calvin avait supposé que les Ps. XLVI, LXXIV et LXXIX étaient peut-être du temps des Machabées, Himpel, *loc. cit.*, p. 461.

(2) Cf. n° 653, note 3. On peut voir dans M. Mabire, *Les Psaumes traduits sur le texte hébreu*, p. 331-333, une Table des Psaumes selon l'ordre du temps où ils ont été composés et des faits qui en ont été l'occasion.

(3) Ps. I; II; XXXI; XXXVI; XXXVIII; XLV; XLVIII; LI; LXXI; LXXVII; LXXXVI; CIII; CXX; CXXV; CXXXII et CXXXVI.

avec Dieu, tel est le caractère le plus saillant des Psaumes.

3° Après Dieu, c'est de l'homme surtout qu'il est question dans la poésie lyrique des Hébreux, non pas de l'individu en particulier, mais de l'homme en général. David ne parle pas seulement en son nom; il parle au nom de l'humanité entière, et lorsque l'univers chrétien chante les vers du poète hébreu, comme exprimant ses propres sentiments et ses propres pensées, il ne fait que s'approprier ce qui a été fait pour lui. Quoique l'auteur ait souvent composé ses cantiques à l'occasion d'événements particuliers, il n'en a pas moins franchi les bornes étroites de l'horizon de la Palestine; jusque dans les psaumes les plus personnels, il a parlé au nom de tous. Quand il célèbre sa victoire sur Goliath, Ps. cxliii, il ne dit point à Dieu :

Que suis-je, ô Jéhovah, pour que tu penses à moi ?

Mais, s'élevant bien au-dessus de sa personnalité, il s'écrie :

O Jéhovah ! qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui,
Le fils de l'homme, pour que tu t'occupes de lui ?
L'homme, qui est semblable à t'écouter,
Dont les jours sont comme l'ombre qui passe. Ps. 3-1.

4° Cette largeur de conception et de vues est d'autant plus frappante, que la langue dont il se sert est plus rebelle aux généralisations. Les idées générales et abstraites semblent ne pas exister pour la langue hébraïque, mais le génie du Psalmiste sait lui donner ce qui lui manque; il oppose sans cesse dans ses chants la petitesse et la misère de l'homme à la grandeur et à la perfection de Dieu :

Quand je regardai ton ciel, l'œuvre de tes doigts,
La lune et les étoiles que tu as faites,
Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui,
Le fils de l'homme, pour que tu prennes soin de lui ?

Ces admirables vers, que nous lisons dans le Psaume viii, l'un des poèmes les plus achevés et les plus parfaits qui existent dans aucune littérature ancienne ou moderne, nous les retrouvons sous une autre forme dans plusieurs autres passages de nos chants sacrés, où la créature est mise

également en contraste avec son Créateur, Ps. ix, 20; x, 18.

5° Mais le Psalmiste ne se contente pas de parler ainsi de l'homme en général, il étend plus loin ses généralisations. Quand il demande à Dieu de juger et de punir ses ennemis, sa pensée, d'un vol hardi, enveloppe dans sa prière tous les peuples qui font la guerre à Jéhovah. Il veut se venger des Philistins, et il réclame d'Éliohim l'abaissement, non pas seulement des habitants de Geth, mais de tous les Gentils (1) :

Échapperont-ils (un châtiment) de leurs crimes ?
Dans la colère, terrasse les Gentils, ô Éliohim. Ps. lv, 8.

Dans les chants de David, le juste et le pécheur, le bon et le méchant, le grand et le petit, le riche et le pauvre deviennent ainsi des caractères généraux, et c'est de la sorte qu'il développe et agrandit le champ de la poésie gnominique, qui devait prendre un si grand élan sous son fils Salomon.

6° Un autre caractère des Psaumes, très important à noter, c'est que l'homme qui est placé en face de Dieu dans ces chants sacrés est très souvent le *Dieu-Homme*, le Messie, représentant de l'humanité auprès de son Père; leur auteur parle presque toujours au nom de Jésus-Christ, ou au moins en termes qu'on peut lui appliquer. Wiener, résumant la pensée de tous les Pères, dit très bien à ce sujet : « Davidem ita animo futura intuitum esse, ut ipsi tanquam suis verbis licuerit ipsius Christi verba, sensum cogitationisque eloqui, ut Christi nomine locutus esse dicitur, ut non caterorum instar de Christo sed Christi verba fecisse videatur, ut non indicaverit, sed gesserit personam, ut conditionem filii Dei non enarraverit, sed suo animo impressam et inherentem vividissimis coloribus depinxerit... Abraham, quin tamen Deum vere viderit, gaudet commercio, Moses propius accedit ad conspectum, David admittitur in communionem affectuum (2). » Dieu, en faisant du Psalmiste l'interprète des

(1) Voir aussi Ps. vii, 9; lxxiii, 6 et 12.

(2) Wiener, *De prophetica Psalmorum indole*, 1810. — Tribus modis Psalmi loquantur de persona Domini Jean Christi pro instructione fide-

« Psalmus tranquillitas animarum est, significat pacis, perturbationes vel fluctus cogitationum cohibens, iracundiam reprimens, luxum repellens, sobrietatem suggerens, amicitiam congregans, adducens in concordiam discrepantes, reconcilians inimicos (1). »

659. — Objections contre la doctrine contenue dans les Psaumes.

1^o On a reproché aux Psaumes les *imprécations* qu'ils renferment contre les ennemis du peuple de Dieu (2). — Il est vrai que les chœurs sacrés s'expriment en termes très forts, quand ils parlent des pécheurs qu'ils abhorrent, ou des oppresseurs de leur peuple, contre lesquels ils invoquent la puissance de Dieu; mais il est facile de le comprendre, quand on fait attention que leurs ennemis sont les ennemis de Dieu même (3); les méchants outragent le Seigneur par leurs crimes; ceux qui attaquent Israël s'attaquent à son Maître; l'asservissement de la race élue n'est pas seulement une iniquité, c'est un sacrilège; le Psalmiste, plein d'une sainte haine pour le mal, ne peut le voir de ses yeux sans souhaiter fortement sa punition; il prend en mains les intérêts de Dieu offensé (4).

2^o On a reproché aussi aux Psaumes d'ignorer la *vie future* paré au Psalmiste. Parquoi s'il nous fallait impêtrer de Dieu par grandes prières et souhaits un livre contenant sommairement la moelle de l'Écriture et les choses d'esséite d'icelle, il ne pourrait être autre que le Psautier, ou du tout semblable à celui. » *Préface d'un vieux Psautier*, 1554; de la Jogie, *Les psaumes d'après Chéren*, épigraphe.

(1) *Prologo. in Ps.*, dans les Œuvres de S. Augustin, à qui ce prologue avait été attribué, t. xxxvii, pars 1, col. 64, ou S. Basile, *loc. cit.*, col. 211. — On peut voir dans Bellenger, *Libri Psalmorum, Préface*, § II; *Psalmorum ad rectam vite institutionem utilitas*, 1833, p. v.

(2) Ps. xvii, 38-39, 43; lxxvii; lxxviii; cviii; cxxxvi, 8-9, etc.

(3) Ps. cxxxviii, 21-23; cxviii, 149; 158. Le Ps. v, 7-10, en particulier, montre très bien comment, dans l'âme du Psalmiste, le haine du péché se confond avec l'amour de Dieu et ne forme qu'un sentiment même.

(4) « In peccatoribus duo possunt considerari, dit S. Thomas, 2^a 2^a, q. 25, a. 6, scilicet avara et culpa... Secundum naturam suam, sunt odiendi... Debemus enim in peccatoribus odire, quod peccatores sunt.» Voir Bossuet, *Dissertation de Psalmis*, c. 1, n^o xiv, p. 26-29; Bellenger, *Libri Psalmorum, Prolegomena*, c. vi, éd. de 1833, p. xxxvi-lxlii.

et de réduire les espérances de l'homme à celles de la vie présente. *Non mortui laudabunt te, Domine*, lisons-nous dans le Ps. cxiii, 47, et cette pensée revient plusieurs fois ailleurs en termes analogues (1).

Nous reviendrons plus loin sur cette question, à propos de l'Écclésiaste, contre lequel on fait la même objection que pour les Psaumes, n^o 836. Bornons-nous à remarquer ici : 1^o que Dieu n'avait pas révélé dans l'Ancien Testament, avec la même clarté que dans le Nouveau, quel serait l'état des âmes après la mort; 2^o qu'il se servait surtout des promesses et des menaces temporelles pour porter les Juifs à l'observation de sa loi; 3^o que les paroles du Psalmiste ne sont pas une négation de l'autre vie, mais la constatation de l'impuissance où étaient les saints de l'Ancien Testament de louer Dieu dans les limbes; il est certain qu'avant que Jésus-Christ eût ouvert les portes du ciel aux âmes justes, celles-ci ne pouvaient jouir de la vision intuitive, et que par conséquent la mort avait pour elles une horreur particulière (2). 4^o Plusieurs passages des Psaumes attestent la croyance à une autre vie (3).

§ II. — DE LA TRADUCTION DES PSAUMES DANS LES SEPTANTE ET DANS LA VULGATE.

Traduction des Septante. — de la Vulgate. — *Utilité du texte original pour l'édification de la Vulgate. — Explication des mots difficiles qu'elle contient. — Particularités de construction et de syntaxe.*

I. La traduction grecque des Psaumes.

* 660. — Origine de la version grecque des Psaumes.

La plus ancienne traduction des Psaumes qui existe est celle des Septante. Elle était faite au moins avant l'an 130 av.

(1) Ps. vi, 6; Cl. cxlii, 43; cxlv, 9; cxlv, 1; xxxix, 10; lxxviii, 6, 11-12.

(2) Bossuet, *Dissertation de Psalmis*, c. 1, n^o x, p. 19-20. Cf. *La Bible et les découvertes modernes, De la croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme*, ch. vi, 3^e édit., t. III, p. 163 sq.

(3) Ps. xv, 9-10; lxi, 8-9; lxxviii, 5; lxxii, 23-28; xvi, 16; xlvii, 10; xxxv, 16.

J.-C., quand le petit-fils de l'auteur de l'Écclésiastique alla en Égypte, n° 408. Le texte qui servit à rendre en langue grecque une des parties les plus difficiles de l'Ancien Testament, n'ayant point de voyelles, n° 109, offrait par suite dans plusieurs passages un sens un peu vague; aussi la version est-elle plus d'une fois obscure (1).

* 661. — Caractères de la version grecque des Psaumes.

« La traduction des cinq livres de Moïse, dans les Septante, dit M. Thalhoffer, est faite d'une manière supérieure; mais on ne peut pas en dire autant de celle des Psaumes, et quoique les jugements que les savants ont portés sur elle soient souvent trop sévères et exagérés, on est cependant forcé d'avouer qu'elle laisse fréquemment beaucoup à désirer dans les détails. Ainsi, dans un trop grand nombre de cas, le traducteur grec rend servilement et mot à mot le texte hébreu et donne à sa version une couleur hébraïque très forte; quand, par exemple, on trouve le futur en hébreu, il rend aussi, généralement, le verbe original par le futur, quoique le sens demande le présent ou l'aoriste, etc.; de même, quand le verbe hébreu est au prétérit, quoique il ait la valeur du présent, du futur, de l'imparfait ou du plus-que-parfait, le traducteur grec emploie néanmoins le parfait ou l'aoriste. Il n'est pas moins esclave de l'original par rapport aux prépositions, aux conjonctions, etc.; les membres de phrase du texte original, surtout dans les titres, qui sont si obscurs, ne paraissent pas avoir été bien compris par lui; dans certains endroits, il a mal lu les mots hébreux, changé

(1) Le texte des Psaumes, tel qu'on le lit dans l'édition regne des Septante, s'écarte peu des divers manuscrits grecs publiés depuis le siècle dernier, à la différence des autres livres de l'Ancien Testament. Les principales publications de ce genre sont : 1° *Psalterium Veronense*, du 7^e ou 11^e siècle, édité par Bianchini, en 1740; le texte grec est en lettres latines avec l'italique à côté; 2° *Psalterium Turicense purpureum*, du 7^e ou 11^e siècle, édité par Brellinger, en 1748; 3° *Psalterium Fragmenta papyraceo Londinense*, du 11^e siècle, dans les *Monumenta sacra inedita, nova collectio*, t. 1, de Tischendorf; 4° *Fragmenta Psalterium Tischendorfiense*, du 7^e ou 11^e siècle, dans la même collection, t. II.

les consonnes, mis d'autres voyelles ou d'autres accents que les Massorètes; de là les divergences entre l'hébreu et la version (1). Il serait néanmoins injuste de prétendre que le traducteur s'est trompé par ignorance de la langue ou par suite d'une fausse lecture, toutes les fois qu'il s'écarte du texte massorétique. Assez souvent, il doit avoir eu sous les yeux un texte réellement différent de celui des Massorètes, et ce texte reproduisait, dans plus d'un cas, la véritable leçon primitive, de sorte que, autant qu'on peut en juger aujourd'hui, ses variantes sont quelquefois préférables à celles de la Massore (2). »

* 662. — Importance de la version grecque des Psaumes.

La traduction des Septante, malgré ses imperfections, a la plus grande importance : 1° parce qu'elle est la plus ancienne de toutes celles que nous possédons, et par là même un monument de contrôle inappréciable pour la critique du texte hébreu; 2° parce que la plupart des citations des Psaumes dans le Nouveau Testament lui sont empruntées (3); 3° parce qu'enfin notre Vulgate, qui a conservé pour les Psaumes l'ancienne version italique, n° 124 et 130, n'est qu'une traduction latine de cette traduction grecque.

II. La traduction latine des Psaumes dans la Vulgate.

* 663. — Histoire de la version latine des Psaumes contenue dans la Vulgate.

4° Notre traduction latine des Psaumes est celle de l'ancienne Itaque; elle n'a pas été faite directement sur l'original hébreu, mais sur la version grecque des Septante; c'est donc une traduction de seconde main. 2° Comme, du temps de S. Jérôme, par suite de la multitude de transcriptions qui

(1) Ces divergences ont été recueillies avec grand soin par Reinkens, dans l'appendice de son *Commentar über die messianischen Psalmen*, appendice imprimé aussi à part, 1858.

(2) Thalhoffer, *Erklärung der Psalmen*, 3^e édit., 1871, p. 10-11.

(3) Le livre des Psaumes est, avec l'Isaie, celui des livres de l'Ancien Testament qui est le plus fréquemment cité dans le Nouveau.

en avaient été faites, elle était remplie de fautes, ce grand docteur, sur la demande du pape S. Damase, la retoucha vers 383; ses corrections furent peu nombreuses, parce qu'il craignait de troubler, par de trop grands changements, les habitudes des fidèles qui savaient, la plupart, les Psaumes par cœur (1). Cette première révision est connue sous le nom de *Psautier romain* (2). 3° On la jugea bientôt insuffisante (3). S. Jérôme se remit donc à l'œuvre, entre 387 et 391, et publia une seconde édition, plus soigneusement et plus amplement corrigée, de la version italique des Psaumes; elle porte le nom de *Psautier gallican*, parce qu'elle fut adoptée par les Églises des Gaules (4). 4° Quand il entreprit plus tard une version nouvelle de l'Ancien Testament, sur le texte hébreu, il fit aussi, en 405, une traduction des Psaumes sur l'original : c'est le *Psautier hébraïque* (5). Quel

(1) « Nos emendantes olim Psalterium, obicunque sensus idem est, veterum interpretum consuetudinem mutare nolimus, ne nimis novitate lectoris studium terroremus. » S. Jérôme, *Ep. cvi, ad Sunium et Prelesum*, n° 42, l. xxii, col. 842.

(2) Sur le *Psautier romain*, on peut voir Martinetti, *Dissertatio de Psalterio romano*, in-4°, Rome, 1745.

(3) S. Jérôme dit lui-même de son travail : « Psalterium Romæ dudum positum emendatum, et juxta Septuaginta interpretis, licet cursim, magna illud ex parte conixeram. » *Præf. in Ps.* juxta lxx, l. lxxx, col. 417.

(4) La bibliothèque de Lyon possède un manuscrit du vi^e siècle, dans lequel ces deux révisions sont mêlées. Léopold Delisle, *Journal officiel*, séance du 8 août de l'Académie des Inscriptions, 12 août 1879, p. 845. — Sur le *Psautier Gallican*, cf. Mabillon, *Itinerarium gallicanum*, p. 295 sq. — Les deux *Psautiers*, romain et gallican, ont été publiés sur deux colonnes, par Tommasi (Garni), *Psalterium juxta dyptichon editionum, quæ Romanam dicunt et Gallican, ex antiquis MSS. exemplaribus digesta*, in-4°, Rome, 1683.

(5) Bossuet a reproduit la traduction de S. Jérôme en face de la Vulgate dans son *Liber Psalterium*, Œuvres, éd. Lebel, t. I. On la trouve aussi dans les Œuvres complètes de ce Père. — Une édition critique de la traduction de S. Jérôme, avec les Variantes, a été publiée à Leipzig, en 1871 : *Psalterium juxta Hebræos Hieronymi*, et recensionibus Pauli de Lagarde. *Accedit concordantiam criticam*. — Jusqu'à S. Pie V, on se servit, dans toutes les Églises de Rome, du *Psautier romain*; actuellement on ne s'en sert plus que dans l'Église de S. Pierre, pour le Bréviaire. L'Universitaire de Malines, Ps. lxxv, est tiré du *Psalterium romanum*, mais ce même Psalme, intercalé dans

que soit le mérite de cette version, les fidèles étaient si familiarisés avec l'ancienne italique, que l'Église a cru devoir, dans sa sagesse, conserver cette dernière dans les éditions de la Vulgate, d'après la recension désignée sous le nom de *Psautier gallican* (1).

664. — Caractères de notre version latine des Psaumes.

1° La version vulgare des Psaumes, étant faite sur celle des Septante, participe, il faut le reconnaître, aux imperfections de cette dernière. « Notre vieux Psautier latin a des défauts, ... il est souvent d'un style incorrect et barbare, obscur en plusieurs endroits, et même quelquefois il ne rend pas exactement le sens de l'original (2). » 2° Mais, quoiqu'il existe des différences nombreuses entre le texte hébreu et le texte latin, le fond de la doctrine est tout à fait le même et les divergences sont, par conséquent, sans portée pour la religion (3). 3° De plus, quoique notre version de la Vulgate ne soit pas parfaite, elle a une force, une concision admirables, jointes à je ne sais quelle saveur agréable qui lui donne le plus grand prix et fait que les paroles des cantiques sacrés, sous cette forme de la langue populaire latine, frappent l'esprit et se gravent dans la mémoire beaucoup mieux que si elles

le 3^e nocturne de l'office de l'Épiphanie, est pris du *Psalterium gallicanum*. Les passages des psaumes placés dans le Missel sont empruntés au *Psautier romain* et non au *Psautier gallican*, employé dans le Bréviaire. » Thalhofer, *Erklärung des Psalms*, p. 12-13.

(1) Bossuet, après avoir dit que l'Église adopta la version de S. Jérôme pour le reste de l'Ancien Testament, ajoute : « Idem, et videtur, factum in Psalms, nisi ex quotidiano usu tenacius inhaerere memoria, quam ut alteri versioni loco cedere. » *Dissert. de Psalms*, c. v, n° 27, Œuvres, éd. Lebel, t. I, p. 56.

(2) P. Desjacques, S. J., *Études religieuses*, mars 1878, p. 339.

(3) « Has diversitates nihil ad fidei momentum norum pertinere; namque in originali textu, licet in interpretacionibus Ecclesiarum usu celebratis atque adeo in Vulgata nostra eisdem esse doctrinam immo, ne imo quidem apice detracto; tum confusidimus erroribus, ac stabilidibus asseruissimisque dogmalibus item robur deulique auctoritatens summum verumque pietatem. » Bossuet, *Dissertatio de Psalms*, c. v, Œuvres, éd. Lebel, t. I, p. 52. Cf. Fleury, *Opuscula*, Nîmes, 1759, t. II, p. 637.

étaient parées de toutes les élégances d'une langue moderne (1).

* 665. — Utilité de l'étude du texte original pour l'intelligence des Psaumes.

Pour avoir la pleine intelligence des Psaumes, il faut recourir à l'original ou du moins à une traduction faite aussi exactement que possible sur l'original (2). Le texte hébreu est utile pour l'étude de tous les livres de l'Ancien Testament, mais il ne l'est pour aucun autre au même degré que pour les Psaumes. Il est plus clair, plus suivi que la Vulgate; il dissipe la plupart des obscurités de notre version et permet de mieux saisir la liaison et l'enchaînement des idées. Ainsi S. Jérôme disait-il : « Il faut savoir ce que contient la vérité hébraïque. On doit conserver la coutume de chanter dans les Églises la traduction des Septante, à cause de son antiquité, mais les savants doivent connaître le texte primitif, s'ils veulent avoir une connaissance approfondie des Écritures (3). »

* 666. — Explication, par ordre alphabétique, des mots difficiles de la Vulgate et des termes hébreux et latins contenus dans les titres des Psaumes.

* *Arcano*, Ps. xxx, 19, mépris.

Abruc, pour *etiam*, aussi, xci, 15.

Arulan, envier le sort, être jaloux de, xxxvi, 1, 7.

* *Alamôth* (*ai*), pour *arcanis*, xlv, 1. Cette expression très obscure est expliquée par beaucoup de critiques comme signifiant une voix de soprano et in-

(1) Sane confitemur Vulgatæ nostræ... vetustissimæ, ac vetustissimarum Ecclesiarum auctoritatē fuisse, inesse quemdam pietatis spiritum, persæpe etiam in verbis efficaciam singularem. « Bossuet, *loc. cit.*, n° 27, p. 57.

(2) Qui litteralem sensum sectentur, eis ad fontes hebraicos recurrendum, dit Bossuet... His efficitur, juxta Patrum sententiam, hebraicis textibus inesse aliquid veritatis ac certius. « *Disert. de Psalms*, t. V, p. 33, 54.

(3) « Sciendum quid hebraica veritas habeat. Nos enim quod Septuaginta transtulerunt, propter vetustatem in Ecclesia decantandum est, et illud ab eruditissimis sciendum propter nobilitatem Scripturarum. » S. Jérôme, *Ep. cvi, ad Suniam et Freleianum*, n° 16, t. xxii, col. 853.

diquant que le Psaume est destiné à être chanté par une voix de ce genre (4). — Les Pères ont entendu *pro arcanis* (et *pro occultis*, ix, 1), tantôt des mystères de la passion, de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur, tantôt de la manière dont il conduisit son Église.

* *Aliengenæ*, les Philistins, lxx, 10; lxxxix, 8; lxxxvi, 4; cvii, 10. Les Septante, dans la plupart des livres de la Bible, ont rendu le nom des Philistins par *Αλιγενæ*, étrangers; de là la traduction *alienigenæ*, dans ces passages, et celle d'*Allophyti*, iv, 1.

* *Allophyti*, les Philistins, iv, 1. Voir *Aliengenæ*.

ANIMA 1° signifie souvent vie; cviii, 109, etc. 2° Remplace le pronom réfléchi, lxxvii, 18, etc.

APPROXIMARE, approcher pour nuire, xlii, 6, 9.

* *Arcana*, pour *arcanis*, xiv, 1. voir *Alamôth*.

ARIDA, la terre, xcvi, 5, dans l'Invitoire des Matines. Dans la Vulgate, au lieu d'*arida*, on lit *rica*, dans le même sens.

* *AVERTERE*, se détourner, être défavorable, sans bienveillance. lxxxvii, 47.

* *Ayyeleth asch - schakhar*

[*ai*], Vulgate, *pro susceptione matutina*; « la biche de l'aurore » xxi, 1. Ce titre indique qu'il faut chanter le Psaume sur l'air, connu des Hébreux, du chant qui commençait par ces mots.

BENEDICERE, louer, cxi, 1. *BENEPLACITUM EST*, impersonnel, être satisfait, cxxlii, 4.

BONUM pour *melius*, cxvii, 9. *CALE*, portion d'héritage échue en tirant au sort dans la coupe, xv, 5.

CANTABULUS, digne de louanges, cxviii, 54.

Canticum, voir *Schôr*.

Carmen, voir *Neginôth*.

CORNETUS, *Xpore*, oint d'huile, roi, Messie, ii, 2, etc.

CINCORONATA, parés, embellis, cxliii, 12.

CORLESTIS, Dieu, lxxvii, 15, hébreu *Schaddai*, le Tout-Puissant.

* *Commutare*, *Pro iis qui commutabuntur*, xliv, 1; lxxvii, 1; lxxix, 1. Voir *Schusehannim*.

CONFERTUS, enchaîné dans les fers, lxxviii, 11.

COMPLACERE, 1° être bienveillant, vouloir du bien, lxxix, 14; 2° être agréable, xviii, 15; xxxix, 14; lxxvii, 8.

CONFESSIO, confiteri, louange; louer. — *In confessione*, dans

(4) Comme la plupart des mots hébreux contenus dans les titres des Psaumes n'ont d'équivalent exact ni en latin ni en français, nous les conservons plus loin dans l'explication des Psaumes et nous en donnons ici l'interprétation. Les mots hébreux et latins qui se lisent dans les titres sont imprimés; dans cette liste, en caractères gras et non en majuscules.

le titre du Ps. xcix, voir *Thôdah*.

CONTRA, devant, 1, 5 (Baruch, iv, 2). Il traduit *imâdâ yos*.

CONTRIBUTATES, broyé, contril, 1, 19.

CONVERTERE, revenir en arrière, changer, se convertir, lxx, 2; lxxv, 23; lxxxix, 7.

COR, 1^o esprit, pensée, xlii, 1; 2^o volonté, xcv, 8; 3^o mémoire, lxx, 13; 4^o force, vigueur, xxxii, 13; 5^o corps de l'homme, ciii, 15; 6^o siège de la vie, ci, 5; 7^o pour le pronom réfléchi, lxxxv, 9; 8^o milieu, xlv, 3; 9^o cor et cor, homme double, plein de duplicité, xi, 3.

CORNU, force, puissance, lxxv, 13, etc.

CORNERE, rendre droit, affermir, xcv, 10.

CORRUMPAS (na), cxxiv, 1. Voir *Thaschôth*.

CORISCATO, éclair, cxxii, 6.

CRAPIULATES, ivre, lxxvii, 65.

DARE, outre le sens de donner, à celui de faire, cv, 46; cxxxix, 12. — Ps. u, 8, *dabo tibi*; le *tibi* n'est pas en hébreu; il a été probablement ajouté en grec, par conjecture, à cause du sens ordinaire de *dôno*.

DEBERERE, être droit, c, 7; lxxii, 5.

DISPERDAS (na). Voir *Thaschôth*.

DOCTRINAM (na). Dans le titre du Ps. lxx, pour l'enseignement, l'instruction.

ECCLESIA, assemblée, multitude.

Edôth, témoignage, mémorial ou déclaration, mot obscur; Vulgate, *testimonium*, lxxix, 1, (et lxx, 1, où la Vulgate l'omet).

ENIGARE, 1^o chasser, li, 7; 2^o être ébranlé, lxi, 7.

ETIUM, pour *etiam*, cxxiv, 24; pour *sed*, cxxviii, 2.

EXERCERE, méditer, cxviii, 15.

EXERCITATIO, méditation, lxx, 3.

Extasis, grec *εστασις*, enlèvement hors de soi, xxx, 1. Ce mot n'a pas de correspondant dans le texte hébreu.

FIRM SION, *Alta Babylonis*, les habitants de Sion, de Babylone, lxxxi, 28; cxxxvi, 8.

Fineu (in). La Vulgate a traduit par ces mots, d'après le grec, l'hébreu *tanantsakh*, qui se lit en tête de 55 psaumes, et signifie au chef de choeur, ou au maître de musique. C'est une sorte de dédicace ou d'envoi, signifiant que le psaume doit être remis à celui qui présidait le choeur des Lévites pour le faire chanter. La traduction des Septante, *εξ υς τινος, in fineu*, est expliquée par quelques commentateurs dans le sens d'une indication musicale équivalente au *fortissimo* de la musique moderne. Il est plus probable que l'auteur de la version appliquait par là le psaume à la fin des temps, c'est-à-dire au Messie.

FENES, part qui est échu en héritage, xv, 6.

FUNICULUS, chemin, sentier, cxxviii, 3.

Gâtith (ad), Vulgate: *pro torcularibus*, viii, 1; lxxx, 1; lxxxii, 1. Signification incertaine. Gâtith de Geth, telle qu'elle était en usage à Geth, ou d'après un mode musical en usage dans cette ville philistine.

que David avait habitée. Les Septante et, par suite, la Vulgate ont traduit comme s'il y avait *Githôth* au lieu de *Gâtith*, pour les pressoirs, dans la pensée sans doute que les psaumes où on lit ce mot avaient été composés pour les fêtes des vendanges, Jud., ix, 27; Is., xvi, 8, 10; Jér., xlviii, 33.

giradas. Voir *Ma'alah*.

Hereditas, *pro eo qui hereditatem consequitur*. Voir *Nékatôth*.

Hé, uer, noc. Ce pronom est employé quelquefois pour l'article grec: Ainsi, Ps. cxii, 2, *ex hoc nunc* est la traduction de *עַל הַיָּם*, locution dans laquelle *nunc* est considéré comme substantif. — Le féminin *ha*, cxviii, 50; *hae*, xxxi, 6; *hanc*, xxvi, 4, est employé pour *hoc, cela, cette chose*, parce que le grec a rendu servilement par le féminin au lieu du neutre, le féminin hébreu, lequel s'emploie pour le neutre du grec et du latin.

HEMULI, HUMILITAS, bas, vil, bassesse, cxxxvii, 6; ix, 14.

Hymnus. Voir *Schôr*.

IMPUSUM (na). La Vulgate traduit six fois, iv, 9; xxxiii, 4; xi, 8; lxi, 10; lxxii, 6; cxxi, 3,

par cette locution la locution grecque *επι τοσούτοις*, laquelle rend l'hébreu *יַחְדָּם*, *yakhddâm*, 1^o ensemble et 2^o tout de suite, sur-le-champ. *In idipsum* signifie tous ensemble, xxxii, 4; lxxii, 6; cxxi, 3, et aussi lxi, 10, en l'analysant à *ipsi*. Il a le sens de *sur-le-champ*, iv, 9, et xi, 8; *impusatur in idipsum*. *Ep̄a* = *ep̄e*, qui se lit dans plusieurs autres passages du texte grec, a été rendu dans la Vulgate par *simul*, xxxvi, 38; lxxiii, 8; par *in unum*, ii, 2; lxx, 10 et par *in unetipam*, xvii, 10.

Ilithun (*ipsi et pro*), lxxviii, 1; lxi, 1. Ce titre indique que le Psaume est adressé à Ilithun, l'un des trois chefs de choeur du temps de David, I Par., xvi, 41.

IMPERARE (contra sous-entendu), camper, xxxiii, 8.

Immutare, lxx, 1. Voir *Commutare*.

IN à tous les sens de la proposition hébraïque, 2, 6; 1^o *in*, *in timore*, ii, 11; *in pace*, iv, 9; xvi, 15; cvi, 22; 2^o à cause de, v, 8; xii, 8, etc.

IN IUDISUM. Voir *Idipsum*.

INAGROSUM, le désert, lxxvii, 10.

INCOGA, étranger, cxvii, 19.

INCOLIATES, séjour en pays étranger, cxix, 8.

INERNES, séjour des morts, appelé en hébreu *Schôl*, xvii, 6; lxxxv, 13, etc.

In fineu. Voir *Fineu*.

Inscriptio (*tituli*), voir *Mithôth*.

INSPIRATIO, souffle, xvii, 16.

INTENDERE, penser à, lxxix, 2.

Intellectus, intelligentia.

Voit *Maschil*.

JERILATIO, louange, lxxxviii, 16; cl, 5.

JUDICARI a 1^o le sens ordinaire de juger, mais aussi 2^o celui de gouverner, ii, 10; 3^o de défendre, protéger, xxv, 1; x, 18 selon l'hébreu.

JUDICARI a quelquefois le sens de sentence, xvi, 2, ou de loi, clviii, 108.

JUSTIFICARE, déclarer juste, innocents, xviii, 10 (pour ce passage, voir aussi *liberum*).

JUSTIFICATIONES, loi de Dieu, clviii, 5, 62.

JUSTITIA ne signifie pas seulement justice, mais aussi quelquefois sainteté, perfection, xvi, 15.

LACES, tombeau, cxlii, 7.

Lamnatseakh. Voir *Menotseakh*.

LAUDARI, se vanter, se réjouir, x, 3 selon l'hébreu; xxxiii, 3.

Laudatio, nom du Ps. cxlii, voir *Thehillath*.

Lchnazir, voir *Rememoratio nem*.

Ma'aloth, Vulgate (*canticum graduum*). Nom donné à 15 Psaumes, cix-cxxviii, et expliqué de façons très diverses. Quelques-uns ont pensé qu'il désignait un rythme particulier, le rythme par gradation, consistant en ce que le sens avance par degrés et monte en quelque sorte de

verset en verset, comme dans le Ps. cxx :

1. *Levavi oculos meos in montes,*

Unde venit auxilium mihi.

2. *Auxilium meum a Domino.*

Qui fecit celum et terram.

3. *Non det in commotioem pedem tuum,*

Neque dormitet qui custodit te.

4. *Eece non dormitabit neque dormiet*

Qui custodit Israel.

5. *Domine custodit te,*

Domineus protectio tua...

7. *Domine custodit te ab omni malo,*

Custodiat animam tuam Domine.

8. *Domine custodiat introitum tuum*

et exitum tuum.

Ex hoc nunc et usque in seculum.

Le rythme par gradation est assez fréquent dans la poésie hébraïque, et il se rencontre en particulier dans les psaumes graduels, comme on le verra plus loin; il n'est pas certain cependant que leur nom dérive de cette particularité. L'opinion la plus commune est que les psaumes graduels, généralement courts, et exprimant, pour la plupart, la reconnaissance d'Israël envers son Dieu, sont ainsi nommés parce qu'ils étaient chantés par les Juifs quand ils allaient en pèlerinage à Jérusalem. *Ma'aloth* signifie chant des montées; or, les voyages à Jérusalem sont appelés *monter* dans la Bible, à cause de la position élevée de la ville et du temple, 1 Esd., vii, 9 sq.; Ps. cxxi, 4; cf. cxx, 1; cxxiv, 1-2. Cette

explication est confirmée par le contenu des Psaumes graduels et par les anciennes versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, qui ont traduit *ma'aloth* par *ascensus*.

Maclath. Voir *Makhalath*.

MAGNIFICARI, se réjouir, xix, 6.

Mahetheth. Voir *Makhalath*.

Makhalath, Vulgate : *Mahetheth*, *Maclath*, lii, 1; lxxxvii, 1, signifie probablement maladie, et s'applique à un psaume composé à l'occasion d'une maladie.

MALIGNANTES, MALIGNARI, ceux qui agissent mal, agir méchamment, xxxvi, 1, 8, 9; civ, 15.

Maschil, Vulgate : *intellectus, intelligentia*; *maschil* signifie proprement *intelligens, intelligentem faciens*; poème didactique, instructif (xxvii, 8; Vulg., xxxi, 8, *askilka, je t'instruirai, intellectum tibi dabo*. Cf. xvi, héb., xlvii, 8). C'est le nom de 13 Psaumes : xxxii; xli; xliii; xliiv; li; lii; liiii; liii; lxxvii; lxxviii; lxxviiii; lxxviiii; cxli.

MATORITAS, aurore, cxvii, 147.

MEDITARI a, outre le sens de réfléchir, celui d'exprimer, dire, ii, 1; xxxv, 28; xxxvi, 38; se consumer comme une toile d'araignée, lxxxix, 9.

Menatseakh, lamnotseakh, Vulg. *in finem*, au chef de choeur, iv, 1, et dans 54 autres Psaumes. Cf. 1 Par., xv, 21; II Par., ii, 1, 17; Hab., iii, 19. Voir *Finem*.

Miktham, Vulgate : *tituli in-*

scriptio (fait pour être gravé sur une stèle), nom de 6 psaumes, xv; lv-lx (et du chant d'Ézéchias, Is., xxxviii, 9). Le sens de ce mot est obscur. Quelques-uns pensent qu'il veut dire *poème d'ore* et indique l'excellence du chant. D'autres l'expliquent comme signifiant psaume d'un sens profond, caché.

MORTIFICARE, honorer, glorifier beaucoup, iv, 4; xv, 3.

Mizmor, Vulgate, *psalmus*, composition rythmique destinée à être chantée avec accompagnement de musique et spécialement de la harpe. Ce nom est donné à 57 psaumes qui ont pour objet de célébrer les louanges de Dieu.

MORTIFICARE, MORTIFICARE, *inert*; mis à mort; xxxvi, 32; xliii, 22; cviii, 17; lxxviii, 11.

MORTUUS SECLULI, ceux qui sont morts depuis longtemps, cxlii, 3.

Mouth labben ('al), Vulgate : *pro oculis, ix, 1*. Les Septante (et la Vulgate), Théodotion et Aquila ont lu *'alanath*, comme xlv, 1. Voir *'alanath*. Le sens de *'al moyih labben*, « sur la mort du fils, » si cette leçon est exacte, est peut-être que le Ps. ix devait se chanter sur l'air connu qu'on désignait par ces mots.

MUTUO, outre le sens de beaucoup, a celui de longtemps, cxix, 6.

NECESSITAS, affliction, xxv, 17.

Neginoth (*bi ou 'al*), Vulgate :

in carminibus, IV; VI; LIII; LIV; LX; in hymnis, LXVI; in laudibus, LXIV, avec accompagnement d'instruments à cordes.

Neq̄lîth (s), Vulgate: *Pro eo que hæreditatem conseruatur*. On croit aujourd'hui communément que *neq̄lîth* désigne la flûte et indique, dans le titre v, 4, que le psautre devait être chanté avec accompagnement de cet instrument. Les Septante et la Vulgate ont pensé, dans leur traduction, au peuple d'Israël qui est l'héritage de Dieu; Deut., iv, 20; ix, 26; Ps. xxvii, 9, et à l'Église, Act., ix, 28; Rom., viii, 17; Gal., iv, 26 sq.

NEXUS, beaucoup, LXXVIII, 8; CXXVIII, 17.

Nisi quia, si... non, XCIII, 17; CXXIV, 92; CXXIII, 1-2.

NON OMNIS, idiomisme hébraïque pour *nullus*, XXXII, 14; XLIII, 18; CXXIV, 133; CXLVI, 20.

ONIVERT, sermoneulter, LXXXV, 11.

Oc̄entis (pro). Voir *Alamith*.
Octava (pro). Voir *Schemîth*.

OMNIS, Voir non *omnis*.
Oraio, nom de cinq psaumes. Voir *Theophilith*.

Ôssa, force, vigueur, XII, 14; III, 6; CXXV, 10.

PARTICIPATIO, partie jointe à une autre (ville dont les murs sont sans discontinuité), CXXI, 3.

PAULMINUS, presque, XCII, 17; CXXVII, 87.

PAUPER, pauvre; plus souvent, affligé, opprimé.

PRESANS, le fort, le puissant, le riche, XXI, 30. Ce mot, LXXV, 16, est la traduction du nom propre Basan.

POSERE est employé quelquefois par hébraïsme pour *facere*, *reddere*, XVII, 12; LXXII, 14.

POTENTATUS, 1^o forcé, XII, 7; 2^o forcé de santé, constitution robuste, LXXIX, 10.

POTENTIE, œuvres de la puissance de Dieu, LXX, 16.

PROSPERARE, prospérer, réussir, CXXV, 28; I, 3.

PSALMUS. Voir *Mizmôr* et *Schiggayôn*.

PURI, presque toujours serviteur, *hob*.

QUIB. Voir *Et quid*.

REDIMERE, outre le sens ordinaire de racheter, à quelquefois le sens de délivrer, protéger, xvi, 11.

REMEMORATIONEM (in), hébreu *lehaq̄r*, pour faire souvenir, XXXV, LIII.

RESUBORRE, se tenir debout et, au figuré, supporter, soutenir, I, 3.

RESURRECTIO, action de se tenir debout, CXXVIII, 2.

REVERENTIA, honte, CXXV, 26.

SALUTARI, 1^o sauveur, libérateur, XCIV, 1; 2^o salut, délivrance, ix, 16.

SANCTIFICATIO, 1^o sainteté, CXXI, 18; 2^o sanctuaire, CXXI, 2.

SANCTIFICIUM, sanctuaire, LXXVII, 69.

Sancti. *Qui a sanctio longe factus est*. Voir *Tonath* *Utan* *rethogim*.

Schemînith (s), Vulgate, *pro celato*, vi, 4; xi, 1, à l'octave, avec des voix de basse; Cf. 1 Par., xv, 21. — Les Péru ont entendu *pro celato* du dimanche, de la régénération par la pénitence, du bonheur du ciel qui suit les sept époques que doit durer le monde présent, de la perfection, etc.

Schiggayôn, Vulgate, *psalmus*, ode irrégulière et dithyrambique, nom donné au Ps. vii.

Schîr, Vulgate, *canticum* et *hymnus*, chant en général, et plus spécialement chant d'action de grâces, soit pour un bienfait privé, XXV, soit pour des bienfaits publics, XLV; XLVI; XLIV, etc. Joint souvent à *mizmôr*.

Schesechannim (s), ou *Schesechan*, LIX, 1. Vulgate, *pro iis qui commutabuntur*, XLV, 4; LXVIII, 1. *Schesechannim* signifie proprement *les tis*, et désigne d'après les uns un air connu, d'après d'autres, un instrument de musique. Les Septante ont lu *schesechato* au lieu de *schesechannim*, d'où la Vulgate: *pro iis qui commutabuntur*, c'est-à-dire pour les hommes qui seront changés par la venue du Messie.

Sciah, 74 fois dans 39 Psaumes. Les Septante l'ont traduit par *diapsa*. La signification de ce mot n'est pas strictement con-

nuë; c'est un signe musical qui correspond au forte de la musique moderne ou bien indique une pause. Voir n^o 601.

SENETIPSA (s) Voir *Isipsam*.
S. Dans certains passages, par suite d'une ellipse dans les formules de serment, ce mot correspond à la négation *non*, CXXII, 3, 4.

SILERE, 1^o être sourd, XXVII, 4; 2^o siffler à bonis, CXXVIII, 3; je n'ai même pas dit des choses bonnes.

SOMNITUDO rend le grec *νεπεθεα*, XLIII, 15, et signifie sujet de dérision.

SPIRITES, vent, x, 7; souffle, XXVI, 6; âme, XXX, 6; Esprit Saint, CXLII, 10.

Susceptio matutina. Voir *Aggeloth aschschekhar*.

SUPER, à cause de, CXXI, 2 bis.

SCIPERSPERARE, espérer en quelque chose au-dessus de tout, a *Quod verbum*, dit S. Augustin, *Enarr. in Ps. CXXVI*, 43, *eisi minus usitate compositum est, tamen implet veritatis interpretanda necessitatem.*

SERFLANTIO, supercherie, artifice, XI, 10.

TESTIMONIA, commandements, CXXVI, 137. Voir aussi *Eduth*.

Thaschhêth (s), Vulgate: *ne disperdas ou ne corrupas*, LVI, 4, etc. Sur l'air du chant connu sous le nom de *al thaschhêth*.

Thehillim, *Thehillah*, Vulgate: *laudatio*, nom donné par

les Hébreux à la collection des Psalms et au Ps. cxxiv. Voir n° 648.

Théphillah, Vulgate : *oratio*, prière; non donné aux Ps. xvi, xxxiv; lxxxix; c; cxi. Cf. lxxi, 20.

Tbôdah, *mizmor lehdôdah*, titre du Ps. xcii : *Psaume de louange*. Vulgate : *Psalmus in confessione*.

Titulus. Voir *Mikhlah*.

Torcularibus (pro). Voir *Gith*.

USUCORIS, en hébreu, huile, lxxvii, 69.

UNER (in). Voir *Idipsum*. — *Unam* est employé pour *unus*, une chose. xvi, 4, d'après le grec qui a gardé le féminin dont les Hébreux se servent à la place du neutre, pour désigner une chose.

USQUEQUE, absolument, cxxviii, 8.

UT QUIS, pourquoi, iv, 3.

VAS, instrument, arme, objet quelconque, vii, 14; lxxi, 22.

VELLE, se complaire, cxi, 1; xxi, 9.

VERBUM signifie, par hébrais-

(1) La traduction de la Vulgate contient un grand nombre d'autres expressions qui n'appartiennent pas au latin classique; nous ne les avons pas mises dans cette liste, parce qu'elles sont faciles à comprendre, comme *antere*, lx, 3; *cxlii*, 4; *circumamictus*, xlii, 15; *compunctus*, cviii, 17; *desiderium*, cxxviii, 9, etc.; *denarius*, xlii, 10; *deargentatus*, lxxvii, 13; *elongare*, xli, 20; *lvi*, 8; *prolongare*, cxxv, 5; *languians*, cii, 8; *minorare*, cvi, 38; *odorari*, cxxiii, 6 bis; *protector*, xvii, 3 et souvent; *agitare*, x, 3; *lxxv*, 6, etc. etc. — On peut voir pour les mots difficiles de notre version, Wettenaber, S. J., *Lexicon biblicum, in quo explicentur Vulgate vocabula et phrasæ quæcumque populi lingue hebræicæ græcæque peregrinitatem injicere moram le-*

me, dans les Psalms comme dans le reste de la Bible, une chose quelconque, aussi souvent que parole.

VERITAS, le plus souvent fidé-
lité, xi, 2.

VIA, conduite, genre de vie, cxxvii, 1, etc.

VIRGA, châtimement, cix, 2.

VIRTUS, traduit le grec *δωρα*, l'hébreu *חיל*, *hail*; il n'a jamais le sens de vertu; il signifie, 1^o force, cxxvi, 5; xxxvii, 11; 2^o armée, lxxii, 16.

VIRITES, armées, comme *virtus*, 2^o. — Dans les Psalms, ce mot traduit plusieurs fois, lxxvii, 13; lxxxiii, 2, le mot *Salaath*, conservé sous sa forme hébraïque dans plusieurs autres livres de la Sainte Écriture.

VOLUNTAS, ce qui est désiré, cvi, 30. *Voluntas laborum*, xx, 3, signifie le désir exprimé par les lèvres.

YONATH 'elem rekhoqim (*ai*), la colombe muette du labirynth, Vulgate : *qui a sanctis longe factus est*, lv, 1, indique l'air sur lequel le Ps. cv devait être chanté (1).

667. — Particularités de construction et de syntaxe dans la traduction de la Vulgate.

1^o Un des points auxquels il importe de faire le plus d'attention pour comprendre le vrai sens des Psalms dans la Vulgate, c'est à la *valeur des verbes*. Les temps, dans les livres prophétiques et didactiques de l'Ancien Testament, en particulier dans les Psalms (1), ne doivent pas être entendus d'après l'usage de la langue latine, mais d'après l'analogie de l'hébreu. L'hébreu ne possède que deux temps, le parfait et l'aoriste, qui servent l'un et l'autre à exprimer, selon les cas, soit le présent, soit le passé, soit le futur. Or, les Septante (et par suite le traducteur latin des Psalms) ont regardé le parfait hébreu comme un véritable passé et l'aoriste comme un véritable futur, et ils les ont traduits ordinairement comme tels. Il en résulte que le passé et le futur latins sont employés, indifféremment, dans la Vulgate pour exprimer les trois moments de la durée. Ainsi : *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo*, signifie : « Je vous loue (actuellement), Seigneur. » *Cum invocarem, exaudivit me Deus*, doit se traduire : « Quand j'invoque Dieu, il m'exauce; » *Justus autem, quid fecit?* « mais le juste, que doit-il faire? *Dominus regnavit, decorum indutus est*; « Dieu régné, il est revêtu de gloire. »

En hébreu, quand un temps dépend d'un autre, celle dépendance est marquée par le changement du parfait en imparfait ou aoriste, et réciproquement. Si une phrase commence par un impératif, le verbe suivant se met ordinairement à l'aoriste avec la signification de l'impératif. Le traducteur de la Vulgate, dans ces différents cas, a conservé la

genti possunt. Diverses éditions. Il en a paru une in-12, à Rome, en 1846. — Il y a publié un dictionnaire complet de la Vulgate, sous le titre de *Dictionnaire universel de l'Écriture Sainte*; in-8 fol., Reims, 1719, réédité par Mizon sous le titre de *Dictionnaire universel de philologie sacrée*, 4 in-4^o, 1846.

(1) Toutes les observations contenues dans ce numéro sont importantes à retenir, non seulement pour l'intelligence des Psalms, mais aussi pour celle des autres livres sapientiaux et des prophètes.

forme hébraïque, quoique elle change le sens de la phrase, si l'on s'en tient aux règles ordinaires de la langue latine. *Beatus vir qui non abiit...*, non *stetit*... non *sedit*... *sed... in lege ejus meditabitur*, Ps. 1, 1-2; au lieu de *Beatus vir qui non abiit, non stat, non sedet, sed meditatur*. — *In tribulatione dilatasti mihi*, Ps. 119, 2, pour *dilata*.

Quand un verbe a un sujet indéfini, celui que nous exprimons en français par *on*, l'hébreu emploie simplement la troisième personne du singulier sans aucun sujet. Cette tournure est reproduite telle quelle par la Vulgate, quoique en latin on mette alors ordinairement le verbe à la troisième personne du pluriel de la forme active ou à la troisième du singulier de la forme passive. Ainsi, Ps. LXXXVI, 5 : *Nam quid Sion* (au datif, en grec, πῶς τῆ Σιών ἔπει) *dicit*, signifie : « Ne dira-t-on pas à Sion ? »

2° En reproduisant littéralement la construction hébraïque, la Vulgate exprime aussi un adjectif par un verbe, Ps. LXXVII, 17 : *Apposuerunt adhuc peccare ei*, « ils pêchèrent de nouveau contre lui : » xxx, 3 : *Accedera ut eruas me*, « délivrez-moi promptement ; » CXXV, 3 : *Magnificat Dominus facere nobiscum*, « Dieu a fait grandement les choses avec nous ; » XXXIII, 13 : *Diligit dies videre bonos*, « il voit volontiers ou avec plaisir de bons jours, etc. »

3° Comme la langue hébraïque ne possède qu'un petit nombre d'adjectifs, elle supplée à sa pauvreté en employant au lieu de l'adjectif le substantif correspondant : Ps. v, 7, *virum sanguinum*, « un homme souillé de sang ; » xlii, 2, *agua refrigerans*, « eau rafraîchissante ; » XLIV, 7, *virga directionis*, « sceptre juste ; » LXXVII, 54, *fantulus distributionis*, cordeau à mesurer, etc. Dans les tournures de ce genre, un adjectif possessif est souvent ajouté au second substantif, quoique il se rapporte au premier, Ps. IV, 2, *Deus justitie mea*, « mon Dieu juste ; » xvi, 12, *memoria unificationis ejus*, « sa sainte mémoire ; » cix, 2, *virgula virtutis tua*, « ton sceptre puissant, » ce qui est traduit dans la plupart des versions de la Vulgate, « le sceptre de votre puissance, » parce que plusieurs idiotismes hébraïques sont

passés de la Bible dans notre langue, etc. Le substantif qualificatif n'est pas toujours au génitif : *Consecutiva de sanguinibus*, « convulsives sanguinaires, » xv, 4 : *propositiones ab initio* (= *ab antiquo*) pour *propositiones antiquæ*, LXXVII, 2, etc. Le nom de Dieu, joint à un substantif, a pour effet d'y ajouter une idée d'excellence, *cedrus Dei*, le cèdre le plus élevé, LXXX, 11.

§ III. — DE L'ÉTAT DES PSAUMES.

Sur importance. — Moyens. — Dispositions régulières. — Continuitaires.

668. — Combien il importe au prêtre de connaître les Psalmes.

Le prêtre récite tous les jours les Psalmes; le fidèle les chante souvent dans les offices de l'Église; cette partie de nos Livres Saints est ainsi la plus connue et la plus populaire (1), elle doit être, par conséquent, la plus étudiée et la mieux comprise (2). « Interpretationem Psalmorum studio assequantur, dit le cinquième concile de Milève, unde mens animusque ad aliquem salutarem effectum accendatur. » — « Si sacerdos psalterium ignorat, dil S. Augustin, nomen sacerdotis vix constabit in eo. » — « Nunquam de manu et

(1) Sur la popularité des Psalmes dans la primitive Église, cf. Clem. Alex., Strom., VII, 7, t. IX, col. 479 (Psalmi autem et hymni domi cum cibis sumuntur, et antequam esur cubant); S. Greg. Nyss., in Ps. c, III, t. XLIV, col. 129; Gertner, De cantu et musica sacra, Saint-Brisac, 1773, t. I, p. 60-65, 163-169.

(2) Bellarmin se plaignait, dans la Dédicace de son Commentaire des Psalmes au pape Paul V, qu'il n'en fit pas toujours ainsi : « Liber Psalmorum quum Ecclesiasticis omnino legant et pasci admodum intelligent. » *Explicationis Psalmorum*, Paris, 1612, p. 3. Ceux qui négligeraient de suppléer à comprendre ce qu'ils répètent si souvent seraient inexcusables. « Qu'il ne soit pas dit, écrit Collet, dans son *Traité de divin office*, part. I, c. vii, n° 18, éd. de 1822, p. 263, qu'un Bénédicte qui récite son Bréviaire depuis trente ans reste muet lorsqu'on lui demande ce que veut dire *Tesum principium* ? » C'est bien à lui que s'appliquent les reproches de S. Jean Chrysostome aux fidèles de son Église : « Vos qui ab infantia ad extremam usque senectutem Psalmum hunc meditates, nihil aliud quam verba perpetuo tenetis, quid aliud facitis nisi quod et thesuro abscosis assidetis, et obsequantem erucantem circumferitis, et nec curiositate inclinati estis ut dicereis : quid est quod dicitur ? » in Ps. cxi, n. 1, t. IV, col. 127.

oculis tuis recedat liber, écrit S. Jérôme à Rustique, dicatür Psalterium ad verbum. » — « Si divinis laudibus solvendis, dit l'auteur de *Méditations* qui portent le nom de S. Bernard, debita reverentia et sollicitudine assistas, super singula verba divina Scriptura diligenter intendas (1). »

669. — De l'étude du sens littéral des Psaumes.

La première chose à étudier dans les Psaumes, c'est leur sens littéral (2). Il faut s'appliquer tout d'abord à pénétrer dans la pensée de leur auteur, et dans ce but rechercher autant que possible dans quelle circonstance et pour quelle fin le Saint-Esprit les a inspirés, ou au moins quel en est le sujet principal (3); il faut s'appliquer ensuite à reconnaître quelle est la suite et l'enchaînement des idées, sans lesquels on ne saurait les bien comprendre. Afin de réussir dans ces recherches, il est à propos de suivre la marche qu'ont suivie les Psalmistes eux-mêmes : ils se sont exprimés en vers, nous devons reconstituer ces vers (4); ils ont groupé

(1) S. Jérôme, *Ep. cxxv ad Rusticum*, n. 11, t. LXXII, col. 1678; S. Bernard, *Med. de hum. cond.*, VI, t. CXXXIV, col. 495.

(2) « Est hic [sensu] litteralis veluti basis ac fundamentum, supra quod ceteri sublimiores sensus consurgunt. » Cardinal Tommasi.

(3) « Pour pouvoir entendre un Psaume qu'on veut lire, dit Maréchal, *Les Psaumes de David*, p. 10-11, il faut commencer par son former une idée générale, en savoir le sujet, entrer dans l'esprit du psalmiste, se transporter dans le lieu où il était, avoir devant les yeux les circonstances qui l'avaient en vue. »

(4) C'est suivre la pratique de la primitive Église et des Pères, et pour les mêmes raisons. Les anciens manuscrits des Livres Saints reproduisent les Psaumes et les autres parties de la Sainte Écriture, qui sont écrits sans forme poétique, vers par vers, de la façon dont on imprime actuellement les vers. On peut trouver, par exemple, la distinction des vers des Psaumes toute faite, dans les œuvres de S. Athanasius, *De vitis Poliorum*, t. XXVI, col. 640-1344, et de S. Jérôme, t. CXXVIII, col. 1127-1240 (nos 396 et 612, 4e). S. Jérôme, dans sa préface de l'Écriture, nous apprend qu'il avait aussi écrit vers par vers sa traduction du prophète, et il nous explique pourquoi : « *Legitur igitur et hanc [Esaielium] juxta translationem nostram, quoniam per eam scripturæ consonata, manifestiorum legitimum sensum tribuit. » — La cardinal Tommasi a reproduit les Psaumes vers par vers, à la manière ancienne, dans son *Psalterium cum canticis, versibus prisico more distinctum, argumentis et orationibus selectis novaque literari explicat.**

leurs idées dans une série de strophes, nous devons rétablir ces strophes (1); le Saint-Esprit leur ayant inspiré leurs chants sous une forme poétique déterminée, et la Providence ayant voulu que les règles de cette poésie fussent retrouvées de nos jours, c'est évidemment entrer dans ses vues que de mettre à profit les ressources nouvelles qu'elle nous met entre les mains pour comprendre cette partie de la Sainte Écriture, qui a toujours été justement regardée comme très difficile (2).

670. — De l'étude du sens spirituel des Psaumes.

1° La seconde chose à étudier dans les Psaumes, c'est leur sens spirituel et moral, et l'application que nous devons nous en faire à nous-mêmes. Ces chants ont cela d'admirable, que, composés dans des circonstances particulières, pour un per-

sonne *brevisimo ditulclatum*, in-4°, Rome, 1827, reproduit dans le tome II, *Opera omnia*, édition de Vossius, Rome, 1718.

(1) La restitution des strophes, que nous ferons plus loin, est certaine dans quelques Psaumes, douteuse et hypothétique dans les autres, n° 601, mais, même dans ce dernier cas, elle est très utile pour suivre le développement de la pensée de l'auteur et l'enchaînement de ses idées.

(2) Pour parvenir à bien comprendre un psaume, il est utile de le traduire ou au moins de le transcrire vers par vers et strophe par strophe, en donnant une ligne à chaque vers et en séparant les strophes les unes des autres, d'après les indications qui seront données plus loin, n° 673-820. Grâce au parallélisme de la poésie hébraïque, on peut ainsi expliquer souvent, sans l'aide d'un commentaire, un vers par l'autre, celui qui est obscur par celui qui est clair, et un coup d'œil jeté sur chaque strophe isolée met en état de saisir plus facilement l'idée principale et de se rendre ainsi compte de la suite des pensées et de leur enchaînement. On ne saurait trop recommander aux élèves studieux et à ceux qui sont dans les ordres sacrés de faire le travail que nous venons d'indiquer, au moins pour les psaumes qui reviennent le plus souvent dans le Bréviaire; il est fécond en résultats précieux. Cf. Ps. VIII, n° 686. Il serait désirable que chaque ecclésiastique se fit, avec le temps, un petit psauteur, dans lequel, après avoir marqué le sens général de chaque strophe, il consignerait, par écrit, les sentiments que lui inspirèrent ces paroles divines; la manière dont il les comprend, les réflexions qu'elles lui suggèrent, les applications que l'on peut en faire à Notre-Seigneur, aux saints, à l'Église, aux âmes, etc. Rien de plus utile pour l'intelligence et pour le cœur, rien aussi de plus fructueux pour le saint ministère.

sonnage ou pour un peuple déterminé, ils conviennent à tous les hommes, à tous les temps et à tous les lieux (1), n° 633. La voix du Psalmiste n'est pas seulement la voix de David, c'est aussi celle de l'Église et de l'humanité. *Psalmus rex Ecclesie est*, dit S. Ambroise (2). Il est donc facile de les appliquer à Notre-Seigneur, à son royaume et à nous-mêmes, et, dans les offices liturgiques, c'est pour nous un devoir de le faire, car l'Église, en nous ordonnant de les réciter ou de les chanter, n'a certainement pas en l'intention de nous faire faire à ce moment un cours d'exégèse ou d'histoire biblique, mais elle a voulu nous faire prier, et produire par conséquent des affections intimes, en mettant notre cœur en harmonie avec celui de David (3) et en nous appropriant les sentiments du Psalmiste. C'est par la lecture de quelques livres composés dans ce dessein (4), et plus encore par la médita-

(1) « Hoc sibi proprium et admirandum habet liber Psalmorum, quod etiam inaccessibusque animi motibus eorumque mutationes et exaltationes in se descriptas et expressas continet: ut quæ ipsa voverunt quasi ex imagine eas accipere et intelligere, ita semelipsum efformare possit, ut illic scriptum habetur... Singulis in rebus quibusque reperiat divinis cantibus ad nos nostrisque motus motuumque temperationes accommodata. » S. Athan., *Ep. ad Marcellinum*, n° 16, l. XXVII, col. 49, Cl. n. 38. Voir aussi les passages rassemblés par Gerbert, *De canit. et musica sacra*, t. 1, p. 684-5; Hittory, *De divinis officis*, Cologne, 1768, p. 535-539. Cf. M. Bacez, *De divinis officis*, part. 1, ch. III, 2^e édit., p. 95-109; Bogaert, *Discursus in Psalmos*, c. VIII, *De usum Psalmorum in quocunque vite statu*.

(2) *Præf. in Psalm.*, n° 9, l. XV, col. 924.

(3) « Per psalmodiam accipit quiddam Deo agitur cum mentis melodia, » dit S. Bernard, *Sermo LIV*, l. CLXXXII, col. 678. — « Si orat Psalmus, dit S. Augustin, orat; et si gemit, gemit; et si gratulatur, gaudet; et si sperat, sperat; et si timet, timet. Omnia enim que hic concepta sunt, speculum nostrum sunt. » *Enarr. in Ps. XXX*, Sermon III, n° 1, l. LXXXVII, l. col. 248.

(4) Il existe plusieurs commentaires excellents dans ce genre : Thalhoffer, *Erklärung der Psalmen, mit besonderer Rücksicht auf deren liturgisches Gebräuch in römischen Römern*, Miraflo, Pontificale und liturgische, nebst einer Anhang enthaltend die Erklärung der im römischen Brevier vorhandenen alttestamentlichen Canticis, 3^e édit., Ratisbonne, 1874; M. Walter, O. S. B., *Psallite sapienter, Erklärung der Psalmen im Geiste der betrachtenden Gebets und der Liturgie*, Fribourg en Brétagne, 3 in-8^e parus. — J. B. Martignay, *Les Psaumes de David interprétés selon l'Écriture avec des réflexions morales prises dans le sens littéral*,

tion (4), que nous pouvons découvrir le sens figuré ou moral des Psaumes, et les appliquer à nos propres besoins. Le but principal et ordinaire de l'enseignement est l'étude du sens littéral; celle du sens spirituel est spécialement réservée à la réflexion personnelle (3).

Paris, in-12, 1117. — Béchier, S. J., *Les Psaumes traduits en français avec des notes et des réflexions*, 8 in-12, Paris, 1807; diverses éditions.

(1) C'est une pratique fort utile et très fructueuse de faire quelquefois oraison sur les Psaumes qui reviennent le plus fréquemment dans les offices et que l'on sait par cœur, pour les appliquer à Notre-Seigneur, à l'Église et à soi-même. Voir n° 756. — Le P. Ghesquier de Ramondouck, à la fin de son *David prophète docteur*, etc., Gaud, 1821, *Appendicula, Exercitia sacra S. Ignatii de Loyola, ex solo Pentateuchum libro*, indique pour servir de sujet de méditations sur la fin de l'homme, Ps. VIII; XVIII; XLVIII; CXXVII; CLV; sur le péché, l. VI; XXIV; XXXI; XXXVII; CV; CXXIX; sur la peine du péché, CVIII; XXXVI; LVII; sur la mort, LXXVIII; XLVIII; LXXXIX; CXXV; CXXVIII; CXXI; sur le jugement, I; XLIX; LXXXI; XLII; LXVI; CII; CXLII; sur l'amour de Dieu, XII; XXXIX; XLV; LXXX; CII; CIII; CX; CXXVI; CXLVI; CXLVIII; CL, etc.

(2) On ne saurait trop se pénétrer des conseils suivants dans la récitation des Psaumes afin d'arriver à les approprier à ses besoins par ses propres réflexions : « Pour lire les Psaumes avec fruit, il faut s'approprier les événements de la vie de David, se regarder dans sa situation, se mettre à sa place; et alors ce qui nous intéresserait peu par soi-même nous devient personnel et par conséquent très sensible. Alors ce n'est plus David qui parle, qui gemit, qui craint, qui demande miséricorde, c'est nous; ce ne sont plus les iniquités de ce prince, ce sont les nôtres; ce ne sont plus des répétitions froides et ennuyeuses, ce sont ces effusions naturelles d'un cœur tout plein de sa misère et de ses besoins. Au lieu de Saül, d'Abimeüs, de ces sujets rebelles, de cette vie errante, de ce détournement, de tant de péchés que David a commis, voyons dans les Psaumes nos véritables ennemis, ces tentations qui nous affligent, ces passions qui nous tyrannisent, ces puissances de l'enfer toujours armées pour nous perdre, ces agresseurs perpétuels de nos vies, nos dégradations par le péché, au lieu de Babelon, de l'Égypte, de cette Jérusalem de la terre, de ce tabernacle de Sion, ayons devant les yeux notre misérable exil, la captivité malheureuse de l'homme pécheur, cette école patris, cette liberté parfaite des enfants de Dieu dans le ciel. — Dans tous les endroits où le sens littéral ne présente que la paix, la félicité, la vie jougée sur la terre, s'élève l'objet de l'espérance des âmes, élevons nos esprits à ce repos, à ce bonheur du siècle à venir, à cette vie éternelle, le précieux héritage des chrétiens. — Toutes les fois que nous entendons David exposer à Dieu son indigence, ses infirmités, nous dans l'esprit la faiblesse et la corruption de l'homme; toutes les fois que nous l'entendons parler du secours du ciel, du besoin qu'il en a, de la confiance

2° Les antienne peuvent nous servir efficacement à reconnaître dans quel sens l'Église les rapporte à la fête ou au mystère qu'elle célèbre. Le même psaume peut être placé dans dix offices différents, et chaque fois avec une signification particulière. Cette signification nous est ordinairement révélée par l'antienne. Elle est souvent tirée du psaume même, intégralement ou avec quelques légères modifications; en même temps, qu'elle nous explique pourquoi il a été choisi, elle nous apprend quelle est la relation qui existe entre lui et la fête. Ainsi, pour la solennité du saint Nom de Jésus, au second dimanche après l'Épiphanie, les psaumes propres à l'office célèbrent le saint nom de Dieu, et l'antienne choisie dans plusieurs d'entre eux est le verset qui exprime le mieux la louange du nom divin. Il est par là facile de rapporter à Jésus-Christ, au saint ou à l'âme fidèle les paroles du Psalmiste, selon les intentions de l'Église (1).

671. — Dispositions avec lesquelles il faut étudier les Psaumes.

Nunquam intelliges David, dit S. Bernard, donec ipsa experientia ipsos Psalmorum affectus indueris. — « Je le répète, dit Herder lui-même, malgré ses tendances rationalistes, pour sentir toute la beauté des Psaumes, il faut se pénétrer de l'esprit de leur temps. Comme la plupart de ces psaumes sont des prières, on ne saurait les utiliser sans avoir en soi quelque chose de cette résignation filiale, de cette admiration

avec laquelle il attend, de l'efficacité qu'il lui attribue, rappelons-nous la grâce toute-puissante de Jésus-Christ. C'est Jésus-Christ, ses mystères, en lui qu'il faut voir paraître dans les Psaumes. » *Marianus, Les Psaumes*, p. 11-12.

(1) Il faut prendre garde cependant de ne rien exagérer: « Non scrupulosius singula dicta Psalmistæ attribuatur Christo vel Ecclesiæ: sine animæ fideli; sed paulo generaliter res rebus potius attribuatur. » *Card. Tommasi, Præf. in Psalt. Cf. S. Billard, Tract. in Ps. t. 2, 3, 4, 175, col. 248-249.* — *L'Analyse biblique*, du P. Kellier, éd. Fribourg, Paris 1856, reproduit, au commencement du t. II les principaux passages des Pères sur l'application des Psaumes à J.-C., p. 346; elle analyse tous les Psaumes dans le sens spirituel en les rapportant presque tous à N.-S., et renvoie en note à tous les endroits des Pères des six premiers siècles qui les ont entendus de la même manière.

contemplative des Orientaux devant les œuvres de Dieu, qui tantôt les élève dans leurs prières jusqu'à l'extase, et tantôt les fait descendre jusqu'à la confiance la plus [absolue]. Chez les Hébreux surtout, le chant vole de sentence en sentence, comme de montagne en montagne; il touche profondément, quoique avec rapidité; il saisit et dépeint les objets au vol. Une poésie où respirent l'innocence et la sensibilité pastorale ne peut être appréciée que par les âmes calmes et paisibles; son effet est toujours nul et souvent même funeste sur les caractères railleurs et les esprits raffinés. Le ciel ne se reflète que dans une eau calme et pure; c'est ainsi que les vagues du sentiment n'ondoient que dans une âme tranquille et douce (1). » En un mot, la principale disposition pour lire et étudier les Psaumes avec fruit, c'est la piété et la pureté de cœur.

* 672. — Commentateurs catholiques des Psaumes.

Les Psaumes sont le livre de l'Ancien Testament sur lequel on a le plus écrit. On compte environ douze cents commentaires de ces chants sacrés. Voici l'énumération des principaux commentateurs catholiques: 1° Pères. Parmi les Pères grecs, Origène, *Selecta in Psalmos*, t. XII, col. 1053-1686. — S. Hippolyte, *In Psalmos Fragmenta*, t. X, col. 607-616. — Eusèbe de Césarée, *Commentaria in Psalmos*, t. XXIII tout entier et t. XXIV, col. 9-78. — S. Athanase, *Epistola ad Marcellinum*, t. XXVI, col. 41-46 (46) célèbre chez les anciens; voir Cassiodore, *De Institut. div. Liter.*, c. IV; *Expositio in Psalmos*, dont l'authenticité n'est pas sûre, au moins pour le tout, mais dont les sommaires sont très précieux pour l'exégèse et pour la prière, *ibid.*, col. 83-346; *Fragmenta*, col. 547-590; *De Titulo Psalmorum*, col. 649-1344; les Psaumes y sont divisés, presque partout exactement, par vers. — S. Basile, *Homilia in (22) Psalmos*, t. XXX, col. 208-494. C'est l'une des plus belles œuvres que nous possédions sur les Psaumes. Les Psaumes y sont étudiés surtout dans leur sens moral. — S. Grégoire de Nyse, *Tractatus in Psalmorum inscriptiones*, t. XLV, col. 431-607; *Kypostilo in v^o Psalmum*, col. 607-615. — Didyme d'Alexandrie,

(1) Herder, *Histoire de la poésie des Hébreux*, 2^e partie, ch. II, trad. Carlotwitz, in-8°, 1845, p. 494.

Expositio in Psalmos, t. xxxix, col. 1153-1616. — S. Jean Chrysostome, *Expositio in Psalmos* (incomplet), t. lv, col. 35-528. On regarde les fragments qui nous ont été conservés comme la meilleure explication patristique. Elle est en grande partie morale. — S. Cyrille d'Alexandrie, *Explicatio de Cyr*, *Interpretatio in Psalmos*, t. lxxix, col. 717-1276. — Théodoret de Cyr, *Interpretatio in Psalmos*, t. lxxx, col. 833-1998. — Euthymius Zigabène (au commencement du xiv^e siècle), *Commentarius in Psalterium*, t. cxxviii, col. 41-1326. — Corneilius, *Catena Patrum graecorum in Psalmos*, 3 in-fol., Anvers, 1643.

Parmi les Pères latins, S. Ambroise, *Enarrationes in Psalmos duodecim*, t. xiv, col. 921-1181. — S. Hilaire de Poitiers, *Tractatus super Psalmos*, t. ix, c. 231-890. — Pseudo-Rufin, *In lxxv Davidis Psalmos Commentarius*, t. xxi, col. 641-900. — S. Jérôme, *Breviarium in Psalmos* (non authentique), t. xxvi, col. 821-1100. (Sur les Psames qu'il a expliqués, voir Fessler, *Institutiones Patrologiae*, t. II, p. 187). — S. Augustin, *Enarrationes in Psalmos*, t. xxxvii, col. 67-1960. — S. Pierre Chrysologue explique le Ps. i, *Sermo xlviii*; le Ps. vi, *Sermo xlv*; le Ps. xl, *Sermo xlv*; le Ps. xxv, *Sermo xlvii*; le Ps. xlii, *Sermo xl*, t. lvi, col. 322 sq. — Cassiodore, *Expositio in Psalterium*, d'après S. Augustin, t. lxx, col. 9-1006. — Prosper d'Aquitaine, *Expositio Psalmorum à c usque ad cii*, t. li, col. 277-426. — Arnobe le jeune, *Commentarii in Psalterium*, t. lxxi, col. 327-576. — S. Grégoire de Tours, *Fragmenta Commentarii in Psalmos*, t. lxxi, col. 1097-1098.

2^e Parmi les commentateurs du moyen âge, nous nommerons seulement le V. Bède, *De Psalmorum libro exegesis*, t. xxiii, col. 477-1698. — Rami d'Auzerre, *Enarrationum in Psalmos liber unus*, t. cxxxi, col. 133-844. — Rupert, abbé de Deutz, *In librum Psalmorum Commentariorum liber unus*, t. clxxvi, col. 1179-1232, analyse courte et intéressante des Psames faite principalement au point de vue de la piété. — Honorius d'Autun, *Selectiorum Psalmorum expositio* (mystique), t. clxxvi, col. 265-402. — S. Thomas d'Aquin, sur les 51 premiers Psames. — S. Bonaventure, sur tout le Psautier. — Arzuanus, général des Carmes vers 1380, dont le commentaire fut très répondu, et porta jusqu'en 1600 le titre d'*Opus inognitum victoris*.

3^e Après le moyen âge, nous signalerons M. A. Flaminius, dont la courte explication des Psames est précédée d'une préface ex-

posant fait bien les rapports du sens littéral et du sens mystique, *In librum Psalmorum brevis expositio*, Alde, 1545; solide, en bon latin (1). — C. Jansenius, évêque de Gand († 1570), *Paraphrasis in omnes Psalmos Davidicos cum annotationibus*, in-f°, Anvers, 1614, souvent réimprimé; solide, concis. — G. Gênerard, *Comment. in Psalmos*, 1582; l'auteur connaissait bien l'hébreu, les Pères et les rabbins; son commentaire est reproduit dans Migne, *Cursus Completus Scripturae sacrae*, t. xiv-xvi. — A. Agellius, *Comment. in Psalmos et in cantica divini officii*, in-f°, Paris, 1611; le meilleur commentaire catholique du xvii^e siècle; expose très bien les ressemblances et les différences de la Vulgate et des Septante avec l'hébreu. — Ballarmin, *Explicatio in Psalmos*, souvent réimprimé, et également utile pour le sens littéral, mystique et ascétique. — J. Lorin († 1634), *Comment. in librum Psalmorum*, 4 in-f°, Venise, 1718; solide, contient beaucoup de matériaux précieux. — Tommasi (1619-1713), *Psalterium, nova litterali brevissima explicatione dilucidatum*, in-8°, Rome, 1687. — Simon de Muis (1587-1644), *Commentarius litteralis et historicus in omnes Psalmos*, in-f°, 1630, 1650; 2 in-8°, Louvain, 1770. Ce commentaire est surtout philologique, se sert peu des Pères, beaucoup des rabbins; très utile pour le sens littéral. — G. Heser, *Psalmi Davidis*, 2 in-f°, Munich, 1683-1685; atout le sens littéral et, d'après les Pères, le sens mystique. — Le Blanc († 1609), *Psalmorum Davidicorum analysi et commentariis ampliatibus*, 6 in-f°, Cologne, 1682; diffus, plus utile pour les prédicateurs que pour les exégètes. — Bossuet, *Liber Psalmorum*, 1690. — Bellenger, *Liber Psalmorum cum notis*, 1729.

4^e Principaux commentateurs catholiques de notre siècle : Tappfer, *Liber Psalmorum*, 3 vol., 1834. — Hondscheid, *Die Psalmen erläutert*, 5 vol., Vienne, 1839. — L. Reiske († 1829), *Die westsiatischen Psalmen*, 2 vol. in-8°, Giessen, 1857; peu diffus, mais très solide. — Kopz, *Sacrum Psalterium*, 1857, pure compilation. — Engel, *Psalterium cum Cantico*, 1858, très utile pour la rédaction du Breviaire. — Jos. Koenig, *Theologie der Psalmen*, Fribourg, 1852. — Schegg, *Die Psalmen übersetzt und erklärt*, 2^e édit., 1867, 3 in-8°. — Thalhofer et Wollar, voir plus haut, n^o 670, note. — Rohling, *Die Psalmen übersetzt und erklärt*, in-8°, 1872.

H. Laurens, *Job et les Psames*, traduction nouvelle d'après

(1) Sur l'orthodoxie de Marc-Antoine Flaminius, voir Cantù, *Les hérésiques d'Italie*, trad. Digard et Martin, Paris, 1869, p. 145-155.

l'hébreu, in-8°, 1839. — Bertrand, *Les Psaumes disposés suivant le parallélisme*, traduits de l'hébreu, in-8°, 1857. — De la Fugie, *Les Psaumes d'après l'hébreu* (traduction en vers), in-42, 1863. — Mahire, *Les Psaumes traduits en français sur le texte hébreu, avec une introduction, des arguments, etc.*, in-8°, 1868. Dans cette traduction, comme dans celle de l'abbé Bertrand, chaque membre du parallélisme forme un vers isolé, et il est tenu compte ordinairement de la division des strophes. — Le Hir, *Les Psaumes traduits de l'hébreu en latin, analysés et annotés en français, avec la Vulgate au regard, et l'indication des différences entre les deux versions*, publiés par M. Grandvaux, in-42, 1876.

VERITATIS

ARTICLE II.

Analyse et explication des Psaumes.

LIVRE I. Ps. I-XI.

673. — Psaume 1 : *Beatus vir qui non abiit.*

Sort contraire du juste et du pécheur.

Sans titre (1). — Il sert d'introduction à toute la collection des Psaumes. — Trois str., de 5 vers ; 1-2 ; 3 ; 4-6. — 1^{re} str., 1-2. Bonheur du juste, 1. qui évite le mal et 2. observe la loi, c'est-à-dire pratique le bien. — 2^e str., 3. Il est semblable à un arbre abondamment arrosé qui produit des fruits et est toujours couvert de verdure. — 3^e str., 4-6. Malheur du pécheur ; au contraire, 4. il ne ressemble pas à un arbre verdoyant, mais à la paille que le vent emporte de

(1) Dans cette explication des Psaumes, nous indiquerons d'abord quel est le sujet de chacun d'eux, nous donnerons ensuite le titre, puis, s'il se peut, nous dirons dans quelle circonstance le poème a été composé ; enfin quelle est sa division, le nombre de strophes qu'il renferme et, ordinairement, la pensée principale de chaque strophe. Il ne nous sera pas possible de décrire en détail les passages obscurs ni de recueillir les difficultés particulières qu'on rencontre dans un grand nombre de psaumes ; cela nous mènerait trop loin. « Non delectabilis Psalmus per singulas versiones ante extantem, ac vultu articulationis incertis, misceamus-nous avec Bossuet, tu nihil Psalmi scopam, tu tenorem universum mente complectere, » *Disert.* in *Psalm.*, c. vii, n. 57, p. 67. — Pour étudier cette analyse avec fruit, il faut avoir constamment le texte des Psaumes sous les yeux et faire soigneusement le travail personnel indiqué n° 669, note 2, p. 273.

l'air, 5. il ne saurait par conséquent soutenir (1) le jugement de Dieu, c'est-à-dire en sortir absous, 6. parce que Dieu connaît très bien en quel consiste la vie du juste ; la voie de l'impie mène à la perdition. — L'opposition qui est dans les idées est marquée aussi par le contraste des mots : le premier mot est *beatus*, le dernier *peribit*. Le Ps. cxi, en imitation sans doute du Ps. i, commence et finit également par *beatus* et *peribit* ; ce qui peut servir à prouver que le Ps. i a toujours formé un petit poème complet, contrairement à l'opinion de ceux qui prétendent qu'il ne faisait qu'un avec le Ps. ii.

674. — Psaume 11 : *Quare fremuerunt gentes?*

Inauguration du règne du Messie ; sa puissance.

Sans titre. — De David, Act., iv, 25. — Prophétique. — Sujet, le Messie. — Inauguration du règne du Christ ; tout doit se soumettre à lui. — On a essayé de le rapporter à divers faits historiques, mais aucun ne convient. — Quatre str., de 7, 6, 7 et 8 vers ; 1-3 ; 4-6² (2) ; 6²-9 ; 10-13. — 1^{re} str. ; 1-3 ; Les Gentils valent en vain se révolter contre Dieu, — 2^e str., 4-6 : Dieu se rit de leurs efforts. — 3^e str., 7-9 : Discours du Messie ; il déclare que Dieu l'a engendré de toute éternité et qu'il lui a donné toutes les nations de la terre. — 4^e str., 10-13 : Conclusion du Psalmiste : il faut obéir au Messie. La 1^{re} et la 2^e str. se terminent chacune par un discours de 2 vers, mis le 1^{er} dans la bouche des Gentils révoltés, le 2^e dans celle de Dieu ; Dieu le Père, dans le texte hébreu : « Et moi, j'ai établi mon roi (le Messie), sur Sion, ma montagne sainte ; » Dieu le Fils, dans la Vulgate. La 3^e str. est remplie tout entière par le discours du Messie, la 4^e, par la conclusion du Psalmiste. Le γ . 12^o *apprehendit disciplinam*, est généralement traduit, d'après l'original, par *esculaminum*

(1) Le mot hébreu que la Vulgate traduit par *rem gent* serait mieux rendu par *stolunt* ; on ne peut donc pas conclure de ce verset que les pécheurs ne resusciteront pas au dernier jugement.

(2) Le premier membre du parallélisme, dans un verset, est indiqué par le chiffre du verset et la lettre α , 6² ; le second par β , 6² ; le troisième par γ , 6², etc.

Filius, c'est-à-dire, rendez-lui hommage (Cf. 1 Reg., x, 1 (1)).

Ce Psaume est très souvent cité dans le Nouveau Testament. Les Actes, iv, 25-28, indiquent l'accomplissement de 1-3 dans la coalition des Juifs et des Gentils contre Jésus-Christ. Hebr., i, 3 et v, 5, cite 7 comme preuve de la génération éternelle du Verbe (2). Cf. Act., xiii, 33 et Rom., 1, 4. Le nom de Messie ou Christ et celui de Fils de Dieu, Joa., i, 49 et Matth., xxvi, 63, qui étaient les noms par lesquels on désignait ordinairement chez les Juifs, du temps de Notre-Seigneur, le grand roi qu'ils attendaient, viennent de ce Ps. et de Dan., ix, 25. L'Apocalypse, xix, 15; xii, 5; ii, 5, nous montre Jésus-Christ gouvernant les nations avec une verge de fer (3).

1. Pourquoi les nations s'agitent-elles en tumulte (4)?
Pourquoi les peuples trament-ils de vains complots?
2. Les rois de la terre se lèvent,
Les princes tiennent ensemble conseil
Contre Jéhovah, contre son Christ.
3. « Brisons nos liens,
« Secouons leur joug (5) ! »
4. Celui qui habite dans les cieux sourit,
Aïléant se moque de leurs desseins.
5. Et soudain, il leur parle dans sa colère,
Et dans son courroux, il les remplit d'épouvante (6).

(1) « Qui adorant solent deosculari manum, et capita submittere... Hebraei, juxta linguam suam proprietatem, deoscularionem pro veneratione ponunt: » S. Jérôme, *Contra Jovin.*, l. I, 19, l. xxiii, col. 443.

(2) « Id quod in Psalmo est: *Filius aeternus es tu, ego hodie genitus te, non ad Virginis partum, neque ad lavacri generationem, sed ad praemogenitum ex mortuis pertinere, apostolica auctoritas est.* » S. Hilire.

(3) Voir aussi Matth., xxiv, 50-54; xxi, 44; Luc, ix, 27; Apoc., ii, 5; vi, 17.

(4) Cette brusque interrogation, *Pourquoi*, indique que les complots des rois de la terre sont sans raison et seront sans succès. *A quoi bon?*

(5) Ces deux vers expriment le résultat des délibérations des rois conjurés.

(6) Celui qui habite dans les cieux sourit, indique que les complots des rois, à leur agitation, à leur tumulte, est opposé à sa sérénité; ils se remuent, ils se démentent; lui sourit, comme pourrait faire un homme qui verrait des fourmis se révolter contre lui. La fureur des fourmis

6. « Moi, j'ai établi mon roi
« Sur Sion, ma montagne sainte. »
« Je vais publier son décret :
7. « Jéhovah m'a dit : Tu es mon fils,
« Aujourd'hui, je t'ai engendré.
8. « Demande, et je te donnerai les nations en héritage,
« Et les terres les plus recueillies t'appartiendront.
9. « Tu les gouverneras avec un sceptre de fer,
« Comme un vase d'argile, tu les mettras en pièces. »
10. Et maintenant, ô rois, comprenez!
Instruisez-vous, juges de la terre!
11. Servez Jéhovah avec crainte,
Tressaillez de terreur!
12. Rendez hommage au Fils, de peur qu'il ne s'irrite
Et que vous ne vous égariez dans vos voies,
13. Car sa colère éclate soudain.
Heureux ceux qui se confient en lui (1).

675. — Psaume III : *Domine, quid multiplicasti sunt?*

Confiance en Dieu.

« (Mémor.) Psaume. De David, quand il fuyait devant Ab-salom, son fils, » 1 Reg., xv, 14. Les ennemis de David sont nombreux, mais rien ne peut ébranler sa confiance en la protection divine. — Quatre str., les 3 premières de 4 vers, la 4^e de 3 vers, 2-3; 4-5; 6-7; 7-9, n° 600. — 1^{re} str., 2-3 : Multitude des ennemis de David. — 2^e str., 4-5 : Il n'en est pas effrayé, car il compte sur le secours de Dieu. — 3^e str., 6-7 : Il se lève, il se couche, c'est-à-dire, il vit en paix et tranquille, parce que Dieu est son soutien. — 4^e str., 7-9 : Que Dieu le délivre donc de ses ennemis et qu'il bénisse son peuple. ®

le fait rire, puis il les écrasera d'un coup de pied et tout sera dit. Dans l'original, il y a un bel effet d'harmonie imitative : à la fin de 2^e et dans tous les 3^e la voyelle longue *o* est prodiguée pour imiter le roulement du tonnerre.

(1) Herier a fait l'analyse littérale de ce Psaume dans *l'Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. de M^{me} de Carlowitz, p. 521-530.

676. — *Psautne IV : Cum inecorum.**Confiance en Dieu.*

« Au chef de chœur, sur les *negiath*, c'est-à-dire avec accompagnement d'instruments à corde. *Mizmor*. De David. »
 Sujet : Confiance de David en Dieu, lorsqu'il fait devant Absalom, malgré ses outrages de ses ennemis et l'abandonnement de ses amis (1). — Cinq str., la 1^{re} et la 5^e de 3 vers, les trois autres de 4 : 2 ; 3-4 ; 5-6⁷ ; 6-8 ; 9-10. — Le Ps. III est comme une prière du matin ; le Ps. IV comme une prière du soir. Le rapport des deux Psautnes l'un avec l'autre est manifeste, cf. IV, 7 et III, 3 ; III, 6 et IV, 9. — 1^{re} str., 2 : Que Dieu exauce ma prière dans l'angoisse (quand tous m'abandonnent pour suivre Absalom). — 2^e str., 3-4 : A ses calomniateurs ; qu'ils cessent leurs outrages, car Dieu va exaucer ses cris. — 3^e str., 5-6⁷ : Qu'ils reviennent à eux-mêmes et qu'ils se confient en Dieu, au lieu de se laisser aller à la présomption. — 4^e str., 6-8 : Beaucoup, parmi ceux qui l'ont suivi et lui sont restés fidèles, disent : Qui nous fera retrouver le bonheur ? Dieu, répond-il, en faisant briller sur nous son visage : La Vulgate porte : *Didisti latitiam a fructu frumenti* ; on lit en hébreu :

Tu as mis plus de joie dans mon cœur
 Qu'en temps de la moisson et de la vendange.

5^e str., 9-10 : tranquillité et paix de David, à cause de sa confiance sans bornes en Dieu (2).

677. — *Psautne V : Verbo meo quærens percipere.**Confiance en Dieu.*

« Au chef de chœur, *el-ha-nekhillath* (probablement indication d'un instrument de musique, la flûte). *Mizmor*. De David. »
 Sujet : Prière du matin, avant d'aller à la maison de Dieu. Quatre str., de six vers, 2-3^e ; 3^e-7 ; 8-11^e ; 11^e-13.

(1) Il faut rendre les verbes par le présent, cf. 667, 1^{er}.(2) On peut voir dans S. Augustin, *Confess.*, I, IX, c. IV, n. 3-7 l'application qu'il s'est faite à lui-même de ce Psautne après sa conversion.

[679] ART. II. — ANALYSE ET EXPLICATION DES PSAUMES. 285

— 1^{re} str., 2-5^e : David invoque Dieu dès le matin et demande à être exaucé. — 2^e str., 5^e-7 : Il fonde sa prière et sa confiance sur la sainteté de Dieu. — 3^e str., 8-11^e : Il l'invoque et va avec confiance, dans le Tabernacle, prier contre ses ennemis, parce qu'ils sont méchants. — 4^e str., 11^e-13 (*Judica illos Deus*) : Que Dieu les condamne et les justes se réjouiront.

678. — *Psautne VI : Domine, ne in furore tuo arguas me.**Prière d'un affligé.*

« Au chef de chœur sur les *negiath*, *scheminith*. *Mizmor*. De David. »
 Sujet : Prière à Dieu pour désarmer sa colère. — Trois str. de 6, 9 et 6 vers, 2-4 ; 5-8 ; 9-11. La str. médiale est d'un tiers plus longue que les deux autres. — C'est le premier des sept Psautnes pénitentiels. On ne peut rien imaginer de plus tendre, de plus touchant et de plus profondément triste. Il faut cependant remarquer que, quoique il puisse très bien être mis dans la bouche d'un pécheur repentant, il n'a pas été composé par un pécheur, mais par un infortuné, sous le poids de l'oppression. Il ne renferme aucune allusion à des péchés commis. — 1^{re} str., 2-4 : Appel de David à la miséricorde de Dieu pour qu'il ne le châtie pas dans sa colère, car il tremble devant lui. — 2^e str., 5-8 : Motifs pour lesquels Dieu doit le secourir : Dieu s'est détourné de lui ; qu'il revienne à lui, car dans le tombeau plus de louange, n^o 659, 2^e ; qu'il entende ses gémissements pendant la nuit. — 3^e str., 9-11 : Strophe de triomphe : Dieu l'a exaucé, il le fait triompher de tous ses ennemis.

679. — *Psautne VII : Domine, Deus votus, in te speravi.**Prière pour obtenir justice de la part de Dieu contre ses ennemis.*

« *Schiggayon* (terme inconnu, qui semble correspondre à peu près à dithyrambe et désigner un poème dans lequel le poète, entraîné par son enthousiasme, met peu de liaison dans ses idées et point d'uniformité dans son rythme (*cantio erratica*, comme on l'a appelé), de David, qu'il chanta au Seigneur à cause des paroles de Chusi le Benjamite (1). »

(1) Chusi est le même nom qu'Éthiopien. Le personnage de la triade

David, à l'occasion de ces calamités, demande à Dieu de venger le juste des injures du méchant. — Six str., de 4, 6, 6, 4, 6 et 7 vers, 2-3; 4-6; 7-9; 10-11; 12-14; 15-18. — 1^{re} str., 2-3 : Invocation à Dieu, pour qu'il l'arrache à ses ennemis. — 2^e str., 4-6 : Protestation, sous forme d'imprécation contre lui-même, qu'il n'a pas commis le mal (*istud*) que Ghisi lui impute. — 3^e str., 7-9 : Que Dieu siège donc sur son tribunal et lui rende justice. — 4^e str., 10-11 : Qu'il mette fin à l'injustice (*ceisimetur* pour *consumatur*), Dieu, son secours, son sauveur. — 5^e str., 12-14 : Dieu est juste, toujours (*trascitur*, il se venge du pécheur, *per singulos dies*, dans le sens affirmatif); il est impossible d'échapper à ses flèches, c'est-à-dire à ses jugements. — 6^e str., 15-18. Le pécheur reçoit le traitement qu'il avait mérité; il tombe dans la fosse qu'il avait creusée. Louange à Dieu.

680. — *Psautne VIII : Domine, Dominus noster.*

Grandeur de Dieu manifestée par ses œuvres et par son amour pour l'homme.

« Au chef de chœur. Sur le *githith* (instrument, cithare de Geth). Psautne (*mazmor*). De David. » — Hymne au créateur des astres et de l'homme. — Un refrain initial et final de deux vers, 2^o et 10, et quatre str. de 4 vers, 2-3; 4-5; 6-8; 8-9. — « Ce petit poème, sans aucune prétention à quelque artifice de forme, n'a besoin d'aucun commentaire. Il est sublime par sa simplicité même. La grandeur de Dieu révélée par l'univers, œuvre de ses mains, révélée au besoin par la bouche de ses plus faibles créatures, dont la voix est toujours assez puissante pour imposer silence à celle de l'impie, est mise en regard de la petitesse de l'homme. Et pourtant l'homme est le roi de la création; ses prérogatives sont telles qu'il est comme un Dieu au milieu de son entourage de Benjamin qu'il désigne tel est inconnu : ce n'est pas Sémé; ce devait être un des célèbres partisans de Saül, un de ces rapporteurs qui, comme Boga et les Ziphéens, calomniaient David fugitif auprès de Saül et excitaient la colère du roi contre lui. Quoique les livres historiques ne mentionnent point Ghisi, les détails donnés I Reg., xxiv-xxvi, éclaircissent très bien plusieurs passages de ce psautne.

rage visible. Il n'y a pas d'être sur la terre dont il ne se sente le maître, avec les moyens qui lui sont octroyés (1). »

REFRAIN.

2. Domine, Dominus noster,
Quam admirabile est nomen tuum in universa terra.

I.

- Quoniam elevata est magnificentia tua super celos;
3. Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem
Propter inimicos tuos,
Et destruas (adn que tu fasses taire) inimicum et ultorem.

II.

4. Quoniam videbo celos tuos, opera digitorum tuorum,
Lunam et stellas que tu fundasti,
5. Quid est homo quod memor es ejus,
Aut filius hominis, quoniam visitas eum?

III.

6. Ministri eum paulo minus ab angelis (hébreux : Deo),
Gloria et honore coronasti eum,
7. Et constituisti eum super opera manuum tuarum;
8. Omnia subjecti sub pedibus ejus :

IV.

8. Ovres et boves universas,
Insuper et pecora campii;

(1) Reuss, *Le Psautier*, 1875, p. 77. — Il y a dans le livre des Psautmes des chants où la notion de l'immanence de Dieu, de l'insignifiance de l'homme devant sa toute-puissance et de la grande place qu'elle lui assigne s'annonce dans la création éternelle sous une forme si belle, si simple, si élevée, qu'elle est restée classique. Rien de plus naturel que ce psautne VIII, qui ressemble au chant d'un père contemplant pendant la nuit les splendeurs d'un ciel d'Orient... Ou toutouis trompe, ou voilà un jet admirablement pur du sentiment religieux le plus authentique. C'est dans des poèmes de ce genre que le monothéisme juif révèle son immense supériorité sur les meilleurs épanchements des religions de la nature. Cet accent d'innocence devant Dieu tout à la fois et de fierté vis-à-vis de tout ce qui n'est pas l'homme; cette admiration émue, mais contenue, de la nature visible, cette joie de vivre en maître, sur la terre par délégation divine, tout dans ce petit poème respire la religion virile et saine. — A. Réville.

9. Volucres cœli et pisces maris,
Qui perambulans semitas maris.

REFRAIN.

10. Domine, Dominus noster,
Quam admirabile est nomen tuum in universa terra.

C'est le premier psaume du recueil où le poète ne parle pas en son nom seul, mais au nom de tous : Dominus noster. Il est plusieurs fois cité dans le Nouveau Testament et appliqué au Messie, l'homme par excellence, *filius hominis*. Cf. Heb., II, 6-8; I Cor., XI, 26; cf. Eph., I, 22; Matth., XXI, 46.

681. — Psaume IX : Confitebor tibi, Domine... narabo.

Actions de grâces à Dieu, qui accorde à David la victoire sur ses ennemis.

« Au chef de chœur, sur l'air de *Mouth labbâ* (mort du fils?), psaume (*mizmor*). De David. » — Hymne d'actions de grâces à Dieu qui a fait triompher son peuple de ses ennemis. Le Targum a vu un canotier à l'occasion de la victoire sur Goliath. — Dix strophes, de 4 vers chacune, 2-3; 4-5; 6-8; 8-9; 10-11; 12-13; 14-16; 16-17; 18-19; 20-21 (1). — Str. 1^{re}, 2-3 : Je louerai Dieu et me réjouirai en lui. — Str. 2^e, 4-5 : Parce qu'il m'a accordé la victoire et a fait triompher mon droit. — Str. 3^e, 6-8 : Description de la défaite des ennemis par Dieu. — Str. 4^e, 8-9 : Grandeur et justice de Dieu vainqueur. — Str. 5^e, 10-11 : Dieu est le refuge de tous les opprimés, de tous ceux qui se confient en lui. — Str. 6^e, 12-13 : Exhortation à remercier Dieu qui a vengé son peuple. — Str. 7^e, 14-16 : Prière que David avait faite à Dieu pour qu'il le délivrât de ses ennemis. — Str. 8^e, 16-17 : Fruit de cette prière : les nations sont tombées dans la fosse qu'elles avaient creusée. — Str. 9^e, 18-19 : Coup

(1) Ce psaume est alphabétique, et le commencement de chaque vers est indiqué par la répétition de la même lettre de l'alphabet; Aleph, 2-3; le beth, 4-5; le gath, 12-13; le khath, 14-16; le leth, 16-17; le yod, 18-19; le qoph, 20-21, quatre fois chacune; le ghimel, 6, et le hé, 7, deux fois; le vav, 8-11, huit fois. La lettre daleth manque. Du yod, le poète passe au qoph et termine son chant.

d'œil sur l'avenir : Punition du méchant, délivrance de l'opprimé. — Str. 10^e, 20-21 : Conclusion : Prière pour que Dieu défende toujours son peuple contre les Gentils.

682. — Psaume X selon l'hébreu : *Uï quid, Domine, recessisti*.

Recurve de David à Dieu contre ses ennemis.

Les Septante et notre Vulgate font de ce Psaume, qui a de très grandes analogies avec le précédent, la suite du Ps. IX; l'hébreu en fait au contraire le Ps. X, et c'est ici que commence la diversité dans la numérotation des Psaumes. Nos éditions, tout en unissant ce chant au précédent, recommencent cependant la division par versets comme dans l'hébreu. — Sans titre. — Plainte et prière, sous l'oppression des ennemis. — Division assez irrégulière : on peut admettre 11 str., de 4, 4, 3, 4, 3, 3, 3, 4, 3, 4 et 4 vers : 1-2; 3-5; 5^e; 6-7; 8-9; 9^e; 10-11; 12-13; 14; 15-16; 17-18. Les quatre dernières sont alphabétiques et commencent par qoph, resh, schin, thav. — Str. 1^{re}, 1-2 : Appel à Dieu qui se tient loin, pendant que le pauvre est pris dans les pièges des méchants (1). — Str. 2^e, 3-5 : L'impie s'applaudit de ses succès; il s'écrie : il n'y a pas de Dieu. — Str. 3^e, 5^e : Il triomphe pendant que le jugement est loin; il se moque de ses ennemis. — Str. 4^e, 6-7 : Il croit à la durée de son bonheur; il est plein de malice. — Str. 5^e, 8-9 : Il tend des embûches à l'innocent et au faible. — Str. 6^e, 9^e : Il quête le pauvre et le prend dans son filet. — Str. 7^e, 10-11 : Il se baisse, et le malheureux tombe dans ses pièges, pendant que l'impie dit : Dieu l'a oublié. — Après avoir consacré les str. 2-7, à la description de la malice de l'impie, le Psalmiste se tourne tout à coup vers Dieu. — Str. 8^e, 12-13 : Appel à Dieu, pour qu'il n'oublie pas le malheureux et ne tolère pas les blasphèmes du méchant. — Str. 9^e, 14 : Il lui suffit si facile de secourir l'aveugle et l'orphelin, il lui suffit d'un regard (pourquoi ne le jetterait-il pas ?). — Str. 10^e, 15-16 : Qu'il brise

(1) V. 2 : *Comprehenditur in conciliis quibus excipit, pour que captant*. Le traducteur latin a rendu littéralement le *oïz* de la version grecque.

donc le pécheur; qu'il règne, et les Gentils auront disparu.
— Str. 11^e, 17-18 : La prière a été exaucée : le malheureux
est secouru, l'impie orgueilleux humilié.

653. — Psaume X, hébreu XI : *In Domino confido.*

Confiance en Dieu.

« Au chef de chœur. De David. » David refuse de s'enfuir malgré le danger qui menace sa vie, parce qu'il met en Dieu toute sa confiance. — Deux str. de 8 et 9 vers, 2-4; 5-8. — Les deux strophes forment une antithèse qui en fait clairement ressortir la pensée. La 1^{re}, 2-4, nous montre les amis pusillanimes de David lui conseillant de s'enfuir, quand le danger le menace (1). Leur discours est rapporté, 2-3. — David répond dans la 2^e str., 5-8, que celui dont la conscience est en paix est à l'abri de la peur; il met toute sa confiance en Dieu, qui punira le pécheur mais se révélera au juste.

654. — Psaume XI, hébreu XII : *Salvum me fac, Domine.*

Appel au secours de Dieu.

« Au chef de chœur. Sur le *schemnitz* (Ps. vi). *Mizmor*. De David. » Prière pour obtenir de Dieu qu'il le protège au milieu des méchants qui l'entourent. — Cinq str. de 4, 4, 3, 3 et 4 vers, 2-3; 4-5; 6; 7; 8-9. La 3^e str., qui se compose de trois vers placés dans la bouche de Jéhovah, est comme le cœur de ce psaume. — 1^{re} str., 2-3 : Appel de David à Dieu, au milieu des impies et des trompeurs dont il est environné. — 2^e str., 4-5 : Que Dieu détruise ces trompeurs qui se vantent de pouvoir tout par leur langue. — 3^e str., 6 : Dieu répond : « Je vais sauver les malheureux qui soupirent vers moi. » — 4^e str., 7 : Le Psalmiste reprend et fait l'éloge des paroles de Dieu qu'il compare à l'argent le plus pur. — 5^e str., 8-9 : Nouvel appel à Dieu pour qu'il garde les siens au milieu des méchants.

(1) Ps. X, 2 : *Quomodo dixit inimicus meum, pour de amicus meo, c'est-à-dire de moi.* Le traducteur latin a gardé le datif qu'il trouvait en grec : *εἰς φωνῆ μου.*

655. — Psaume XII, hébreu XIII : *Esperans, Domine, oblitisceris me?*
Invocation à Dieu contre des ennemis implacables.

« Au chef de chœur. Psaume (*Mizmor*). De David. » — Prière à Dieu dans un danger de mort. — Trois str. de 5, 4 et 3 vers; 1-3; 4-3; 6. — 1^{re} str., 1-3 : Plainte à Dieu qui l'abandonne. — 2^e str., 4-5 : Prière pour que Dieu le secoure. — 3^e str., 6 : Espérance qu'à le Psalmiste d'être exaucé.

656. — Psaume XIII, hébreu XIV : *Dixit impietis in corde suo.*

Prière pour obtenir le salut d'Israël en proie aux impies.

« Au chef de chœur. De David. » — Six strophes de 4 vers, 1; 2; 3; 4-5; 5-6; 7, dans le texte hébreu; n° 394, II, 3^e. La Vulgate contient de plus qu'Israël après 3^e, trois versets de 3 vers chacun (excepté le 3^e qui n'a que 2 vers) : ils sont le développement de la pensée contenue dans la str. 3. — 1^{re} str., 1 : L'impie nie Dieu et ses actes sont abominables. — 2^e str., 2 : Du haut du ciel, Dieu regarde qui le cherche. — 3^e str., 3 : Il ne voit partout que corruption (et péchés de toute sorte décrits 3^{es}). — 4^e str., 4-5^e : Après les 3 str. qui forment en une première partie le tableau de la méchanceté des hommes, vient une seconde partie qui annonce leur châtiement : ils disent qu'il n'y a point de Dieu, ils reconnaîtront qu'il y en a un; ceux qui doivent mou peuple sans invoquer Dieu. — 5^e str., 5-6 : Ils sont saisis de terreur, même sans cause visible, parce Dieu est avec le juste; il est son refuge. — 6^e str., 7 : Que le salut vienne donc de Sion à Israël, et que Jacob tressaille de joie, quand Dieu ramène son peuple de la captivité. Cette dernière strophe peut avoir été ajoutée pendant la captivité de Babel, comme la fin du Ps. L. — Le Ps. LII est à très peu de mots près le même que le Ps. XIII. Seulement ici Dieu est appelé Jéhovah et *El*, Elohim. De plus ce dernier psaume n'a pas 3^{es}.

657. — Psaume XIV, hébreu XV : *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo?*

Postulat du juste.

« Psaume (*Mizmor*). De David. » — Cinq str., de 2, 2, 3, 3,

3 vers, 1; 2-3; 3-4; 4; 5. Psaume très facile à comprendre. Le γ . 4 signifie: il n'estime pas le méchant, mais il honore le juste.

688. — Psaume xv, hébreu xvi: *Conservez-moi, Domine.*

Dieu est notre refuge dans tous les dangers.

« *Miktham*, De David. » — Il faut se confier en Dieu, notre plus sûr asile dans tous nos périls. Cette prière a été composée par David pendant son séjour à Siceleg, I Reg., xxx, ou au moins pendant qu'il était chez les Philistins. — Quatre str. de 3, 5, 6 et 7 vers, 1-3; 4-5; 6-8; 9-10. 1^{re} str., 1-3: Gardez-moi, ô mon Dieu, parce que vous êtes mon Dieu, et qu'il n'y a en dehors de vous aucun bien pour moi ni pour vos saints (1). — 2^e str., 4-5: Ceux qui s'éloignent du Seigneur sont malheureux, je ne m'entraî pas aux méchants; Dieu est mon partage. — 3^e str., 6-8: La portion qui m'est échue est belle. J'en remercie mon Dieu, je pense toujours à lui et je suis ainsi inébranlable. — 4^e str., 9-10: Aussi suis-je rempli de joie; mon espérance ne sera pas confondue. — Parmi les commentateurs catholiques, les uns regardent ce psaume comme messianique dans le sens littéral, les autres dans le sens figuré. Plusieurs traits de ce psaume sont certainement messianiques. S. Pierre, Act., II, 25, 31, dans son discours de la Pentecôte, se sert des $\gamma\gamma$. 8, 10 comme d'une prophétie de David, annonçant la résurrection de Jésus-Christ. S. Paul, Act., xiii, 35-37, dans son discours à Antioche de Pisidie, dit aussi que le γ . 10^e a été accompli par la résurrection de Notre Seigneur. Cf. Bœlen, *Act.*, in loc.

689. — Psaume xvi, hébreu xvii: *Ezraudi, Domine, justitiam meam.*

Appel de David à Dieu contre ses ennemis.

« Prière (*Thellak*), De David. » — Prière au moment de la persécution, probablement pendant que, du temps de la persécution de Saul, il se cachait dans le désert de Maon, à

(1) Ps. xv, 2: *Sonetti, qui sunt in terra ejus, mirificavit omnes conversiones meas in eis.* « Sanctis » signifie quant aux saints. Le traducteur latin a rendu le datif grec par le datif latin.

environ trois heures de distance d'Hébron, I Reg., xviii, 25 sq. — Six str., de 6, 9, 6, 4, 6, 10 vers; 1-2; 3-5; 6-7; 8-9; 10-12; 13-15. — 1^{re} str., 1-2: Appel au Dieu de justice pour qu'il fasse triompher sa cause. — 2^e str., 3-5: Protestation de son innocence: Dieu peut l'examiner, il ne trouvera pas de tache en lui. — 3^e str., 6-7: Que Dieu daigne donc l'exaucer. — 4^e str., 8-9: Qu'il le garde comme la prunelle de ses yeux, contre les méchants (1). — 5^e str., 10-12: Tableau représentant ses ennemis prêts à le dévorer sans pitié, comme un lion qui guette sa proie. — 6^e str., 13-15: Que Dieu se lève donc, qu'il le salue de ces scélérats et qu'il le réjouisse en lui montrant son visage, c'est-à-dire sa protection.

690. — Psaume xvii, hébreu xviii: *Diligam te, Domine.*

Hymne pour célébrer les bienfaits de Dieu.

« Au chef de chœur. Du serviteur du Seigneur, de David, qui adressa au Seigneur les paroles de ce cantique (*schir*) au jour où le Seigneur le délivra de la main de tous ses ennemis et de la main de Saul. » Ce psaume se lit aussi II Reg., xxii, 2, avec quelques variantes. C'est le plus long de tous les psaumes appartenant à la catégorie des hymnes ou chants en l'honneur de Dieu. Il se divise en deux parties très distinctes, 2-31, 32-51; les louanges à Dieu recommencent avec le γ . 32. La première partie comprend neuf strophes de 6, 8, 6, 8, 8, 8, 7 vers, 2-4; 5-7; 8-10; 11-13; 14-16; 17-20; 21-24; 25-28; 29-31. — La deuxième partie se compose de six strophes de 8, 8, 8, 7, 7 et 5 vers, 32-35; 36-39; (le γ . 36 est double dans la Vulgate, ce qui donne

(1) « A qui des hommes, ô mon Dieu, oserais-je parler de la sorte, et à qui pourrais-je dire que je lui suis précieux comme la prunelle de ses yeux? Mais c'est vous-même qui m'inspirez et me commandez cette exultance. Dieu n'est plus faible et plus déliant que la prunelle: en cela elle est mon image. Or elle le suit aussi, ô mon Dieu, dans tout le reste, et multipliez les secours à mon égard comme vous avez multiplié les présentations par rapport à elle, en l'entourant de paupières et de cils. *Custodi me in pupillam oculi.* » Rollin, *Traité des Études*, 1865, t. II, p. 616.

10 vers à cette strophe) ; 40-43 ; 44-46 ; 47-49 ; 50-51. — Première partie. 1^{re} str., 2-4 : David aime Dieu, parce qu'il est sa force et le délivre de ses ennemis. — 2^e str., 5-7 : Tableau des maux dont il a été tiré après avoir invoqué Dieu. — 3^e str., 8-16 : Tableau de la puissance de Dieu, descendant pour secourir David. — 4^e str., 17-20 : Tableau de la délivrance de David. — 5^e str., 21-24 : Elle est la récompense de sa piété. — 6^e str., 25-28 : Dieu traite l'homme selon ses mérites. — 7^e str., 29-31 : Il est la force de David, son bouclier. — Deuxième partie. 1^{re} str., 32-35 : Jéhovah seul est Dieu et nous lui devons tout. — 2^e str., 36-43 : Il est la force de David et le fait triompher de tous ses ennemis. — 3^e str., 44-46 : Il l'a fait roi et l'a couvert de gloire. — 4^e str., 47-49 : Béni soit Dieu de ses bienfaits ! — 5^e str., 50-51 : David le louera toujours.

691. — Psalme XVIII, hébreu XIX : *Cœli encirant gloriam Dei.*

La gloire de Dieu manifestée par la création et par l'excellence de sa loi.

« Au chef de chœur. *Mizmor*. De David. » Gloire de Dieu, qui se manifeste 1^{er} par l'éclat de ses œuvres dans la nature et 2^{es} par la beauté de sa loi dans l'ordre moral (1). Plusieurs traits de ce psalme s'appliquent à la prédication des Apôtres, dans le sans spirituel, xviii, 5 et Rom., x, 18. Dix strophes de 4, 5, 5, 4, 4, 4, 4, 4 et 3 vers, 2-3 ; 4-6 ; 6-7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12-13 ; 14 ; 15. — 1^{re} partie, 1^{re} str., 2-3 : Les cieux racontent la gloire de Dieu. — 2^e str., 4-6^{is} Le son de leur parole n'est pas articulé, mais elle ne s'en fait pas moins entendre jusqu'aux extrémités de la terre, là où Dieu a établi la tente du soleil. — 3^e str., 6^{is}-7. Le soleil lui-même s'élançe d'un bout du monde à l'autre et rien n'échappe à son ardeur. — 2^e partie, 4^e str., 8 : Finant à la loi de Dieu, elle est parfaite, n^o 293, 3^e. — 5^e str., 9 : Ses ordres sont droits, réjouissent le cœur, éclairent

(1) « Kant se souvenait-il de ce psalme lorsqu'il disait : Il y a deux choses que excite en moi une contemplation : le ciel étoilé au-dessus de ma tête et la loi morale dans mon cœur ? » De la Jugie, *Les Psaumes d'après l'hébreu*, p. 73.

les yeux. — 6^e str., 10 : Sa crainte subsiste à jamais ; ses arrêts sont vrais et justes. — 7^e str., 11 : Plus précieux que l'or, plus doux que le miel. — 3^e partie. Retour du Psalmiste sur lui-même. 8^e str., 12-13 : Ton serviteur est éclairé par eux (d'après l'hébreu), [les garde, d'après la Vulgate].

Qui les observe en tire grand profit.

Ses fautes, qui les connaît !

Purifie-moi de celles que j'ignore.

9^e str., 14. Des fautes étrangères garde ton serviteur,

Qu'elles ne dominent point !

Alors je serai sans tache,

Purifié d'un grand péché.

10^e str., 15. Que les paroles de ma bouche te soient agréables !

Que les pensées de mon cœur demeurent en ta présence,

Seigneur, mon appui, mon rédempteur !

692. — Psalme XIX, hébreu XX : *Exaudiat te Dominus.*

Prière pour le roi en temps de guerre.

« Au chef de chœur. Psalme (*Mizmor*). De David. » — Neuf strophes de 2, 2, 2, 3, 3, 2, 2, 2 vers : 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6-7 ; 7^{is} ; 8 ; 9 ; 10. — Str. 1-4, 2-3 : Prière à Dieu pour qu'il accorde sa protection au roi en temps de guerre. — 5^e str., 6-7. On célébrera avec joie la victoire ; que Dieu exauce la demande du roi ! — 6^e str. 7^{is}-8 : Assurance que Dieu fera triompher son oint. — 7^e str., 8 : Le peuple de Dieu ne se confie pas dans les chariots, mais en Dieu. — 8^e str., 9 : Ceux qui se confient dans leurs chevaux, sont renversés, le peuple de Dieu est inébranlable. — 9^e str., 10 : Conclusion. Que Dieu sauve le roi et lui donne la victoire !

693. — Psalme XX, hébreu XXI : *Domine, in virtute tua latetabit rex.*

Hympne d'actions de grâces après la victoire.

« Au chef de chœur. Psalme (*Mizmor*). De David. » — Sept strophes de quatre vers, 2-3 ; 4-5 ; 6-7 ; 8-9 ; 10 ; 11-12 ; 13-14. — 1^{re} str., 2-3 : Le roi se réjouit de sa victoire. — 2^e str., 4-5 : Dieu l'a couronné de gloire et comblé de jours. — 3^e str., 6-7 :

La victoire de Dieu l'a fait grand, un objet de bénédiction; elle l'a rempli de joie. — 4^e str., 8-9 : Parce qu'il a mis sa confiance en Dieu, il le délivrera de tous ses ennemis. — 5^e str., 10 : Dieu brèlera, anéantira ses ennemis. — 6^e str., 11-12 : Il extirpera leur race, quand elle tramera des projets contre lui. — 7^e str., 13-14 : Il les fera fuir et les poursuivra de son arc. Que Dieu soit donc glorifié! Son peuple le chantera toujours.

694. — Psaume XXI, hébreu XXII : *Deus, Deus meus, respice in me.*

Les souffrances de Notre-Seigneur dans sa passion.

« Au chef de char. Sur l'air de l'*ayyéleth asch-schakhar*, ou la biche de l'aurore. Psaume (*Mizmor*). De David. » Prophétique, annonçant les souffrances du Messie. Il est comme un miracle permanent, tant la Passion y est prédite d'une manière claire : *Ut non tua propheta quam historia videatur*, dit Cassiodore. On ne peut trouver dans tout l'Ancien Testament un seul personnage à qui il s'applique. Les premiers mots ont été prononcés par Notre-Seigneur sur la croix, Matth., XXVII, 46; Marc, xv, 34. — Le *Sitio*, que le Sauveur fit entendre à ses derniers moments, avait pour lui d'accomplir la prophétie du *Y. 16*; Joa., XIX, 28. Tous les autres traits annoncés ont été également accomplis en la personne de Jésus-Christ. Non seulement le premier verset est tout à la fois parole des Psaumes et parole d'Évangile, mais aussi les blasphèmes et les hurllements de tête, *Y. 8* et Matth., XXVII, 39; l'insulte pour avoir placé mal à propos en Dieu sa confiance, *Y. 9* et Matth., XXVII, 43; la partage des vêtements et le tirage au sort de la robe, *Y. 19* et Joa., XIX, 23 sq. Impossible de mieux peindre que 15-18 les tortures de la crucifixion : distension des membres du corps nu, donleurs des mains et des pieds, souffrante (1). « Si ad huc quæris Dominicæ crucis

(1) « Quis pictor, dit Bossuet, crucifixum Jesum tam ad vivam expressit quam est ille apud Davidem, confosus manibus pedibusque, effusus virtute omni, distractis deunctisque ossibus suspensus ac dilaniati corporis; ad hæc, ne quid desit, circumfusus immo cum strepitu vitulis

prædicationem, dit Tertullien, *Adv. Marc.*, III, 19, satis jam potest tibi facere vigesimus primus psalmus, totam Christi continentem passionem, contentis jam tunc gloriam suam : *Foderunt*, inquit, *manus meas et pedes*, quoniam propria est atrocitas crucis. » Cf. aussi Heb., II, 41 sq.; Matth., XVIII, 40; Joa., XX, 17 et Ps. XXI, 23. Aussi l'Église, au IV^e concile général de Constantinople, coll. 4, a-t-elle condamné Théodore de Mopsueste, qui entendait ce psaume dans un sens purement historique, non prophétique. — Douze strophes de 4, 5, 6, 6, 4, 7, 7, 6, 5, 3, 5, 7 vers : 2-3; 4-6; 7-9; 10-12; 13-14; 15-16; 17-19; 20-22; 23-24; 25; 26-27; 28-32. Ces strophes irrégulières forment trois parties : 2-12; 13-22; 23-32; de 21, 24 et 29 vers. — 1^{re} partie, str. 1-4, 2-12 : Plaintes du Messie délaissé de son Père sur la croix et abandonné ou raillé de tous. — 2^e partie, str. 5-8, 13-22 : Description des tourments de la Passion. — 3^e partie, str. 9-12; 23-32 : Gloire de la résurrection. Reconnaissance du Messie pour son Père qui l'a soulagé. Il le louera dans l'Église et le fera louer par elle, jusqu'aux extrémités de la terre, pendant tous les siècles.

695. — Psaume XXII, hébreu XXIII : *Dominus regit me.*

Confiance en la grâce de Dieu.

« Psaume (*Mizmor*). De David. » Éloge de Dieu, le bon Pasteur. — Cinq strophes de 3 vers chacune, 1-2; 3; 4; 5; 6. Dans les trois premières strophes, le Psalmiste exprime le bonheur et la paix de celui qui vit sous la garde de Dieu, sous l'image d'un troupeau conduit par un berger fidèle. Il répète la même pensée dans les deux dernières sous une autre image, également familière aux Hébreux :

*Inscruptibus atque insatiabilibus, lauris vero pinguis ac ferocientibus, canibus venique ac leonibus : uno verbo laudicus, qui nudum et inermem non modo invincendis maledicis que vocibus, tanquam la-tralibus, verum etiam laceratis ictibus, tanquam cornibus moribusque impetant, atque hæc omnia hecibus depicla verbis atque sententiis, uno intuitu conspiciens dicitur : que qua tabula expressor non sunt ? » *Dissert. de Psalms*, t. II, n. 17, *Mémoires*, t. I, p. 36.*

Dieu sert aux siens un festin abondant, auquel on prend part après s'être parfumé. La conclusion de la strophe finale est celle-ci :

Ta miséricorde me suit
Tous les jours de ma vie :
Je demeure dans la maison de Dieu, longtemps (1).

696. — Psaume xxiii, hébreu xxiv : *Domini est terra.*

Chant pour la translation de l'arche.

a De David. *Mizmor.* Les Septante et la Vulgate ajoutent *Prima sabbati*, pour le premier jour de la semaine, comme si ce Psaume était destiné à célébrer la création et le jour où elle a commencé. Composé pour la translation de l'arche sur le mont Sion, il Reg., vi, 47; ou bien après une campagne victorieuse où l'arche avait été portée, quand elle fut reconduite sur le mont Sion. Ce psaume devint comme le chant de l'entrée du Messie dans le temple, Malac., iii, 1. Les Pères l'ont appliqué à l'Ascension; l'Eglise à l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem, le dimanche des Rameaux. — On peut supposer avec vraisemblance qu'il était chanté partie par le chœur et partie par des soli.

1^{re} partie. Pendant la montée, en se rendant au mont Sion, au bas de la montagne :

LE CHŒUR.

1. Domini est terra et pleuitudo ejus,
Orbis terrarum et universi qui habitant in eo.
2. Quia ipsa super maria fundavit eum
Et super flumina preparavit eum (l'a établi).

UNE VOIX.

3. Quis ascendit in montem Domini
Aut quis stabit in loco sancto ejus?

UNE AUTRE VOIX.

4. Innocens manibus et mundo corde,

(1) On trouve une traduction et une analyse littéraire de ce psaume dans Herder, *Histoire de la poésie des Hébreux*, trad. Carlowitz, 1845, p. 481-482.

Qui non accepit in vano animam suam,
Nec juravit in dolo proximo suo.

LE CHŒUR.

5. Hic accipiet benedictionem a Domino
Et misericordiam a Deo salutari suo.
6. Haec est generatio quærentium eum,
Quærentium faciem Dei Jacob (*Selah*).

1^{re} partie. Devant la porte de la citadelle de Sion :

LE CHŒUR.

7. Attollite portas principes vestras (l'hébreu porte :
Attollite, o portes, capita vestra),
Et elevamini, portas æternales,
Et introibit rex gloriæ.

UNE VOIX DE L'INTÉRIEUR.

8. Quis est iste rex gloriæ?

LE CHŒUR.

Dominus fortis et potens,
Dominus potens in prælio.

9. — Attollite portas principes vestras,
Et elevamini, portas æternales,
Et introibit rex gloriæ.

UNE VOIX DE L'INTÉRIEUR.

10. Quis est iste rex gloriæ?

LE CHŒUR.

Dominus virtutum (Hébreu, Jehorah Sabaoth)
Ipsæ est rex gloriæ (*Selah*) (1).

(1) « Tout le peuple fait partie de la procession. Les lévites et les chanteurs, partagés en divers groupes, sont placés à la tête. Après l'introduction au Psaume, dans les deux premiers versets, quand la procession commence à monter sur la montagne sainte, [une voix] pose la question : *Qui montera sur la montagne du Seigneur?* etc. La réponse est faite par [une autre voix] avec la plus grande dignité : *Celui qui a les mains pures et un cœur pur*, etc. Quand la procession approche des portes [de Sion], le chœur, avec tous ses instruments, s'unit pour pousser ce cri : *Lévez vos têtes, o portes*, etc. Un [sola] interviert et de-

697. — Psaume XXIV, hébreu XXV: *Ad te, Domine, levavi uniuersum meum.*

Prêtre pour la rémission des péchés et le secours dans l'affliction.

« De David. » Le second des psaumes alphabétiques (1).

mande, comme à demi-voix : *Qui est le roi de gloire?* [Après une seconde demande], au moment où l'arche est introduite dans le Tabernacle, la réponse est faite par le chœur tout entier : *Le Seigneur, Jotv, etc.* — Je sais l'occasion de cet exemple d'autant plus volontiers qu'il sert à faire voir combien la grâce et la magnificence des poèmes sacrés, comme d'ailleurs de tous les poèmes, dépend en partie de la connaissance des circonstances particulières dans lesquelles ils furent composés. *Blair, Lectures ou Bibles, lecl. XII, New-York, 1825, p. 412-413.* — On trouve aussi une traduction et une analyse littéraire de ce psaume dans Herder, *Histoire de la poésie des Hébreux, p. 483-485.*

(1) M. de la Jauge, dans sa belle traduction en vers, couronnée par l'Académie française, a consacré aux psaumes alphabétiques leur caractère :

A toi, Seigneur, mon Dieu en ses tourmens s'élève,
J'espère en toi, mon Dieu, serai-je confondu?
Bafoués des méchants dont qui porte en la tête,
Vainement n'aurai-je attendu?

Confonds-tu qu'il se dit? Non, Dieu de nos amonitions!
Qui se confie en toi fut-il déjà jamais?
Digne et confondus, de la semer, les traitres,
Qui s'élevèrent de leurs factions.

Enseigne-moi, Seigneur, tes sentiers et tes voies;
Sois, Dieu de vérité, mon guide et mon secours;
Fais briller ta lumière... O esprit de mes joies,
Vers toi je me tourne toujours.

Grand Dieu, rappelle-toi ta bonté dévouée,
Ton amour en tout temps prodigue de bienfaits,
Méfie-toi d'être oublié par le peuple rebelle!
Dieu de bonté, rends-moi la paix.

Il est bon, le Seigneur, équilibrable, poétique
Aux pêcheurs, qui par lui recroient un droit chemin.
Juste, il aime à guider l'humble dans la justice;
Il prend la feuille par la main.

Les promesses de Dieu sont la vérité même;
Sa voix est tout amour pour qui y croit sa loi.
Mon crime est grand, Seigneur, mais pour toi non punissable,
Pour la gloire, pardonne-moi!

N'a-t-il pas le repos dans la bonheur, le saps
Qui craint Dieu? Dieu l'éclaira et conduisit tous ses pas.
O l'enfer, à son Dieu passe son héritage:
Sa race est punissable!

Chaque verset forme une strophe de deux vers, excepté le premier (l'alpha) qui n'a qu'un vers, et 3, (le hê), avec 7 (le kheth) qui en ont 3. Il renferme donc à peu près autant de distiques qu'il y a de lettres dans l'alphabet hébreu. Chacun de ces distiques est assez facile à comprendre, mais, comme en général dans les poèmes de ce genre, il n'y a pas une suite rigoureuse dans les idées.

698. — Psaume XXV, hébreu XXVI: *Judica me, Domine.*

David demande à Dieu de le ramener auprès de son sanctuaire.

« De David, » David innocent, éloigné de Sion, demande à Dieu de pouvoir le louer dans sa maison sainte. Composé probablement pendant la révolte d'Absalom. Cf. *l'Ég., xv, 6-25.* David regrette de ne pouvoir plus louer Dieu dans son Tabernacle : c'est là le sentiment principal de ce psaume. Il renferme douze strophes, de 2 vers chacune, correspondant aux 12 versets.

699. — Psaume XXVI, hébreu XXVII: *Domine illuminatio mea.*

Confiance au Dieu dans les tribulations.

« De David. » *Prisquam liniretur*, ajoute la Vulgate;

Pour l'âme qui se craint, Dieu montre sa tendresse
Il converse avec elle, ami sûr et caché,
Qui me dégage des pièges qu'on m'a dressés?
— Dieu, sur qui j'ai l'œil attaché.

Regarde-moi, mon Dieu; que ta pitié s'émoussé;
Je suis seul, opprimé, sous les mains habiles;
Seigneur, délivre-moi de ma cruelle épouée,
Fais grâce au pêcheur repentant.

Tu vois tout mes combats, tu vois l'avertige rouge
De mes persécuteurs, depuis jour plus nombreux.
Qu'importe espérer alternatif mes courages,
Que tout l'opprobre soit pour eux!

Viens à moi, Seigneur, comble mes espérances!
Ma droiture et ma foi perlent pour moi, Seigneur,
Ils pour Israël, de toutes ses souffrances,
Viens l'affranchir, ô Dieu vainqueur!

Les Psaumes d'après l'hébreu, p. 96-97. — La traduction que nous donnons ici diffère, en plusieurs endroits, de celle qui a été imprimée en 1861, l'auteur ayant bien voulu nous communiquer les changements qu'il apporte à son travail dans une seconde édition qui doit bientôt paraître.

nous apprenant ainsi qu'il fut composé avant qu'Israël se fût encore soumis à lui. Onze strophes de 4 vers : 1; 2; 3; 4; 5-6; 6^o; 7-8; 9; 10-11^o; 11^o-12; 13-14. Ce psaume comprend deux parties, 1-6 et 7-14. Elles sont si différentes de ton, que quelques critiques ont cru que c'étaient deux chants juxtaposés. La première partie est comme le chant de la confiance triomphante, et la seconde comme le chant de la confiance suppliante. — 1^{re} partie, 1^{er} str., 1; David est sans peur, parce que Dieu est son protecteur. — 2^o str., 2: Quand ses ennemis l'ont attaqué, ce sont eux qui sont tombés. — 3^o str., 3: Aussi est-il plein de confiance, serait-il attaqué par une armée entière. — 4^o str., 4: Il ne demande qu'une chose, demeurer auprès de l'arche. — 5^o str., 5-6: Parce que Dieu l'abritera dans le Tabernacle où il sera comme sur un rocher. — 6^o str., 6^o: Où il sera au-dessus des atteintes de ses ennemis et où il chantera en l'honneur de Jéhovah. — 2^e partie, 7^o str., 7-8: Que Dieu écoute donc sa prière. — 8^o str., 9: Qu'il ne le repousse pas. — 9^o str., 10-11^o: Qu'il lui serve de guide, parce que son père et sa mère l'ont abandonné. — 10^o str., 11^o-12: Qu'il ne le livre pas à ses ennemis. — 11^o str., 13-14: Il ne met sa confiance qu'en Dieu, mais elle ne lui failira pas.

700. — Psaume xxvii, hébreu xxviii: *Ad te, Domine, clamabo.*
Appel au secours divin.

« De David. » Prière à Dieu pour invoquer son secours, probablement pendant la persécution d'Absalom. — Huit strophes de 4 vers chacune, excepté la 6^e qui n'en a que deux : 4; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8-9.

701. — Psaume xxviii, hébreu xxix: *Afferte Domino, filii Dei.*
Grandeur de Dieu.

« Psaume (Mizmor). De David. » *In consummatione tabernaculi.* — Tableau de la grandeur de Dieu manifestée dans l'orage, au moment de la translation de l'arche. — Ce psaume est un des plus beaux poèmes descriptifs de toute la collection. A l'aide de quelques traits bien choisis, David dépeint

d'une manière parfaite tout ce qu'il y a à la fois de magnifique et de terrible dans les éléments déchaînés. Dans le texte original, l'harmonie imitative du style fait entendre en quelque sorte les roulements prolongés du tonnerre, dans ce *vox Domini* ou la foudre, sept fois répété. — Cinq strophes de 4, 5, 5, 5, et 4 vers, 1-2; 3-4; 5-7, 8-9; 10-11. Dans cette description, il y a deux scènes qui forment entre elles un admirable contraste, l'une sur la terre, l'autre dans le ciel. L'orage éclate avec fureur au nord de la Palestine, sur le Liban. Les cèdres qui font sa gloire volent en éclats, et leurs débris bondissent sur les flancs de la montagne comme un jeune taureau. La montagne elle-même tremble, ébranlée dans ses fondements. La tempête traverse la terre d'Israël en lançant ses éclairs. Elle atteint le désert de Cadis, où les biches mettent bas d'épouvante. L'homme a fui Fouragan. Il ne paraît pas dans ce tableau; il a été rendu muet par la terreur. Et, pendant que le monde est ainsi ébranlé et vacillant, que fait Dieu? Il est assis en paix sur son trône. Que Dieu fortifie donc son peuple! — Le tableau est encadré dans une exhortation à honorer Dieu et une invocation au Seigneur pour qu'il donne la paix à Israël.

702. — Psaume xxix, hébreu xxx: *Exultabo, te Domine.*
Chant d'action de grâces après une grave maladie.

« Psaume, cantique (Mizmor, schir). De David. Quand il fit la dédicace de sa maison, » peut-être après la révolte d'Absalom et à la suite d'une maladie. — Cinq strophes de six vers chacune, 2-4; 5-6; 7-9; 10-11; 12-13. — 1^{re} str., 2-4: Délivrance. — 2^o str., 5-6: Invitation à louer Dieu. — 3^o str., 7-9: Histoire de la maladie; confiance du malade en Dieu. — 4^o str., 10-11: Prière faite pour obtenir la guérison. — 5^o str., 12-13: Elle a été exaucée.

703. — Psaume xxx, hébreu xxxi: *In te, Domine, speravi.*
Prière de David pour obtenir d'être délivré de ses ennemis.

« Au chef de chœur. Psaume (Mizmor). De David. » — David persécuté s'abandonne entre les mains de Dieu. — Probable-

ment du temps de la persécution de Saül. — Les Septante et la Vulgate ajoutent au titre les mots *pro extanti*, se rapportant aux mots *in excessu mentis aue*, du v. 23, et sans doute aussi à I Reg., xxii, 26. — Dix strophes de 7 vers, 2-3; 4-6; 7-9; 10-11; 12-14; 15-17; 18-19; 20-21; 22-23; 24-25. Les sept premières strophes demandent la délivrance; les trois dernières la considèrent comme déjà obtenue.

704. — Psaume xxxi, hébreu xxxii : *Beati quorum remissa sunt iniquitates.*

Hommage de l'homme dont les péchés sont pardonnés.

« De David. *Moshil.* » — C'est le second des sept psaumes de la pénitence. Il fut composé par David quand ses péchés lui eurent été remis. Le pardon qu'il réclame dans le Ps. 1. est obtenu dans celui-ci. — Sept strophes de quatre vers chacune, 1-2; 3-4; 5; 6; 7-8; 9; 10-11. — La 1^{re} str. peint le bonheur de l'homme dont les péchés sont effacés. — La 2^e, l'état moral du pécheur avant d'avoir obtenu le pardon. — La 3^e, la résolution qu'il prend de mettre fin à ses remords en confessant ses fautes. — La 4^e et la 5^e, la joie qu'il éprouve quand il est réconcilié avec Dieu. — La 6^e et la 7^e sont une exhortation à ne pas résister à la grâce, afin de participer à l'allégresse des justes.

705. — Psaume xxxii, hébreu xxxiii : *Exultate, justi, in Domino.*

Hymne au Seigneur, créateur de l'univers et protecteur de son peuple.

Sans titre dans l'hébreu. Dans la Vulgate : « Psaume de David. » — Dix strophes, la première et la dernière de six vers, les autres de 4 : 1-3; 4-3; 6-7; 8-9; 10-11; 12-13; 14-15; 16-17; 18-19; 20-22. — Ce psaume a été composé à l'occasion de la délivrance d'Israël d'un joug étranger, opérée sans combat, par la Providence divine. — Le parallélisme est synonymique et parfaitement soutenu dans tout le poème.

706. — Psaume xxxiii, hébreu xxxiv : *Benedicite Dominum in omni tempore.*

Gloire à Dieu qui protège le juste.

« De David, lorsqu'il changea sa raison (Vulgate, son

visage), devant Abimélech (Vulgate, à bon droit, Achimélech) et qu'il (Achimélech) le renvoya et qu'il (David) s'en alla. » I Reg., xxi, 14. Psaume didactique; chant d'action de grâces et éloge du juste; bonheur qu'on goûte au service de Dieu. — C'est un psaume alphabétique, composé de 22 distiques, selon le nombre des lettres de l'alphabet hébreu; seulement la lettre *vav* y manque et la lettre *phé* y est répétée deux fois, 17 et 23.

707. — Psaume xxxiv, hébreu xxxv : *Judica, Domine, nocentes me.*

Appel de David à Dieu contre ses ennemis.

« De David. » — Du temps de la persécution de Saül. — David implora l'assistance de Dieu contre ses ennemis. — Douze strophes de 6, 6, 5, 6, 4, 6, 6, 5, 6, 6, 6, 5 vers; 1-3; 4-6; 7-8; 9-10; 11-12; 13-14; 15-16; 17-18; 19-21; 22-24; 25-26; 27-28. Plusieurs traits de ce psaume s'appliquent à Notre-Seigneur, dont David était la figure : *Odis habuerunt me gratis* (1).

708. — Psaume xxxv, hébreu xxxvi : *Dixit injustus ut delinqvat in semetipso.*

Malheur du méchant, bonheur du juste.

« Au chef de chœur. Du serviteur de Jéhovah, de David. » — Trois strophes de 9, 9 et 8 vers; 2-3; 6-9; 10-13. La 1^{re} str. est le portrait de l'impie; la 2^e exalte la bonté de Dieu; la 3^e est une prière pour obtenir la grâce d'être fidèle au service du Seigneur et d'éviter ainsi le malheur du méchant.

709. — Psaume xxxvi, hébreu xxxvii : *Non ambulavi in malignantiis.*

Bonheur apparent du méchant; éternité riante du juste.

« De David. » — Psaume alphabétique de 22 str., la plupart de 4 vers, quelques-unes de 5, 14-15; 25-26; 39-40 (le *kheth*, le *nen* et le *thau*). Tertullien appelle ce

(1) Jaa., xv, 25. Cf. aussi Act., i, 20; Rom., xi, 7-10.

psaume : *Providentis speculum*, S. Isidore : *Potio contra murmur* (4).

710. — PSAUME XXXVII, HÉBREU XXXVIII : *Domine, ne in furore tuo irascaris mihi.*

Prrière d'un pécheur pour obtenir le pardon de ses fautes.

« *Psalmus (Mizmor)*. De David. Pour se souvenir. » La Vulgate porte : *In rememorationem de sabbato*. — C'est le troisième des sept psaumes de la pénitence. David y demande le pardon de ses péchés et la délivrance de ses ennemis, ce qui indique qu'il a été composé dans la dernière partie de sa vie, pendant ou après la révolte d'Absalom. — Il se compose de onze strophes, toutes de 4 vers, excepté celle du milieu, la 6^e, 12-13, qui en a cinq. Elles se partagent en trois groupes, renfermant le 1^{er}, 4 str., 2-3; 4-5; 6-7; 8-9; le 2^e, 3 str., 10-11; 12-13; 14-15; le 3^e, 4 str., 16-17; 18-19; 20-21; 22-23. Le premier groupe commence par le nom de Jéhovah ou *Dominus*; le second par *Adonai* (*Dominus* dans la Vulgate); dans le troisième on trouve et Jéhovah et Adonai. — 2-9 dépeignent le mal que le péché fait à l'âme : il la couvre de plaies hideuses; 10-13, suite du tableau en couleurs moins fortes, par suite de l'affaiblissement que cause la maladie; 16-23, ne pouvant se guérir lui-même, le Psalmiste appelle Dieu à son secours.

711. — PSAUME XXXVIII, HÉBREU XXXIX : *Domine, Custodiam viscerum.*

Prrière de David pour obtenir de Dieu le pardon de ses péchés et la délivrance de ses ennemis.

« Au chef de chœur. A Jithun. *Mizmor*. De David. »

(1) Racine, dans *Esther*, acte v, scène dernière, traduit ainsi Ps. XXXVI, 35-36 :

« J'ai vu l'âme égarée sur la terre.

« Mais, au vôtre, il aeché dans les cieux.

« Son front s'obscurcit.

Il s'écroulait à son pied pour venir le tonnerre.

« Foudroié aux pieds ses remparts vachéris.

« Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

« Voilà ce qu'est toute la grandeur des princes les plus formidables, quand eux-mêmes ne craignent point Dieu, observe là-dessus Rollin, *Traité des Études*, 1805, t. II, p. 699, une fumée, une vapeur, une ombre, un songe, une vaine image. » Ps. XXXVIII, 7.

[712] ART. II. — ANALYSE ET EXPLICATION DES PSAUMES. 307

Composé probablement après la révolte d'Absalom. — Quatre str. de 9, 9, 8 et 10 vers, 2-5; 5-8; 9-12; 13-14. — La 1^{re} str. représente David alité par l'adversité qui l'accable et aspirant en vain au repos; la tristesse l'emporte et il se laisse aller à l'impatience. — La 2^e expose ses plaintes. — Dans la 3^e et la 4^e, la confiance en Dieu reprend le dessus; le prophète prie, il demande le pardon de ses péchés et la cessation de la colère divine, à cause du néant de l'homme et de la brièveté de la vie. Tout ce psaume est empreint d'un sentiment profond du néant de la vie. Cf. Ps. LXI.

712. — PSAUME XXXIX, HÉBREU XL : *Respectare expectavi Dominum.*

Prrière d'actions de grâces et demande du secours à Dieu.

« Au chef de chœur. De David. *Mizmor*. » — Psaume prophétique : S. Paul, Heb., x. 5-10, placé dans la bouche de Notre-Seigneur venant dans le monde les *ŷŷ*. 7-9 (1). — David le composa peut-être dans les derniers temps de la persécution de Saül. — Ce psaume est construit très irrégulièrement, et il a plutôt le caractère d'une simple prière que celui d'un poème lyrique. On peut y distinguer sept strophes de 10, 8, 7, 7, 7, 7 vers, 2-1; 5-6; 7-9; 10-11; 12-13; 14-16; 17-18. — Les *ŷŷ*. 14-18 forment plus loin le psaume

(1) S. Paul, dans l'Épître aux Hébreux, x. 5, et les éditions des Septante ainsi que la plupart des Pères grecs et latins, ont lu : *Voues in auro, proferre in corpore* (au lieu de : *aurum proferatis mihi*); hébreu : *vous ne devez pas offrir les oreilles*, Ps. XXXIX, 9. Tout cela revient au même, quant au fond, lorsqu'on l'explique de Jésus-Christ, puisque, dans son incarnation, il ne s'est revêtu d'un corps mortel que pour obéir à son Père, et pour satisfaire à sa justice. En prenant ce corps, il a pris aussi les oreilles, pour lui être obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix. Dieu son père lui prépare un corps, pour marquer la pureté de son incarnation qui est l'ouvrage de Dieu seul; il lui prépare des oreilles, pour marque de son assujettissement et de sa parfaite obéissance. Galland, in Ps. XXXIX, 9, p. 466-167. Chez les Hébreux, on pouvait former, au signe de dépendance perpétuelle, aux esclaves qui ne voulaient point quitter leurs maîtres, quand l'année sabbatique n'était légalement tir à leur esclave. Ex., xxi, 5-6; Deut., xv, 17. — Sur le corps *agasti mihi*, on peut voir aussi M. l'abbé Brach, *Épîtres de S. Paul*, 1871, p. 766; Le Hir, *Les Psaumes*, p. 80, ou Guilleminot, *Clef des Épîtres de S. Paul*, 2^e édit., t. II, p. 330.

LXIX, avec quelques variantes seulement dans les mots. — 1^{re} str., 2-4 : Chant d'action de grâces à Dieu qui a retiré David du bourbier, c'est-à-dire du danger. — 2^e str., 3-6 : Heureux l'homme qui se confie en Dieu, dont les merveilles sont innombrables. — 3^e str., 7-9 : Comment remercier Dieu de ses bienfaits? Par des sacrifices? Non, par l'obéissance. — 4^e str., 10-11 : Le Psalmiste a manifesté à tous les hontés du Seigneur. — 5^e str., 12-13 : Mais il a besoin de nouvelles grâces : il demande le pardon de ses péchés. — 6^e str., 14-16 : Le triomphe sur ses ennemis, et 7^e str., 17-18 : La joie et le salut pour lui et les bons.

713. — Psaume XL, hébreu XLI : *Beatus qui intelligit super egenum.*

Tableau de David, figure de Jésus-Christ, traité par les siens et méprisé par les méchants en Dieu.

« Au chef de chœur. Psaume (*Mizmor*). De David. » Psaume prophétique, composé pendant la révolte d'Absalom. Le faux ami du 7. 10 est Achitophel, II Reg., xvi, 23, figure de Judas Iscariote, Joël., XIII, 18; XVII, 12; Act., I, 16. — Quatre strophes de 7, 7, 7 et 6 vers, 2-4; 5-7; 8-10; 11-13. Le 7. 13 est une doxologie, qui ne fait pas partie du psaume, mais indique la fin du premier livre de la collection. — 1^{re} str., 2-4 : Heureux celui qui est compatissant; Dieu ne l'abandonnera pas. — 2^e et 3^e str., 5-10 : Les ennemis de David souhaitent sa mort; ses amis mêmes le trahissent. — 4^e str., 11-13 : Prière à Dieu pour qu'il le sauve.

LIVRE II. Ps. XLII-LXII.

714. — Psaume XLII-XLIII, hébreu XLII-XLIII : *Quisdominon desiderat cervum... Justitia me, Deus.*

Une âme solitaire, éloignée de Dieu, désire vivement revoir le temple de Dieu.

Les psaumes XLII et XLIII n'en font qu'un, l'un des plus beaux de la collection (1). « Au chef de chœur. *Maschil*. Des

(1) Le *Psalmus David* qu'on lit dans la Vulgate, XLII, 1, n'est pas dans l'original, et la régularité des strophes, la répétition du refrain, de même que la suite des pensées, porte à croire que XLII et XLIII ne

enfants de Coré. » — Les sept premiers psaumes de ce livre portent les mots : Des enfants de Coré, et doivent par conséquent avoir été composés par eux. — Trois strophes de 10 vers, XLII, 2-5; 7-11; XLIII, 1-4, suivies chacune du même refrain, XLII, 6, 12; XLIII, 5 — 1^{re} str., 2-3 : L'exilé soupire après le temple de Dieu comme le cerf altéré après une source d'eau vive. — 2^e str., 7-11. Plainte à Dieu. — 3^e str., XLII : Prière pour que le Seigneur le délivre de ses ennemis et lui fasse revoir le temple (1). — Le Ps. XLII est récit tous les jours au pied de l'autel par le prêtre qui va offrir le saint sacrifice. Par les hésitations qu'il exprime, avec ses alternatives de trouble et de confiance, il est admirablement propre à exprimer les sentiments qui remplissent le cœur du ministre de Dieu à ce moment solennel (2).

715. — Psaume XLIII, hébreu XLIV : *Deus, auribus nostris audivimus.*

Prière pour obtenir la victoire sur les ennemis du peuple de Dieu.

« Au chef de chœur. Des enfants de Coré. *Maschil*. » — Ce psaume paraît avoir été composé pendant la guerre contre les Syriens et les Ammonites, II Reg., VIII, 43; cf. III Reg., XI, 15. — Six str. de 10, 40, 8, 6, 10, et 10 vers : 2-4; 5-9; 10-14; 15-17; 18-22; 23-26. — La suite des pensées est très simple : Dieu, vous nous avez aidés dans la personne de nos pères, 2-4; vous devez nous aider nous-mêmes, 5-9. Cependant

forment qu'un seul psaume. Les trois strophes se relient entre elles et s'entrelacent en quelque sorte par des répétitions communes dans la poésie hébraïque, ainsi str. 1, vers 6 ou XII, 5. 4^e avec str. 2, vers 10 ou 7. 11^e et str. 2, vers 8 ou 7. 10^e avec str. 3, vers 3 ou XII, 2^e str. 4, vers 4 ou XII, 5. 3^e et str. 3, vers 8 ou XII, 3^e. Enchaînement déjà remarqué que le Ps. XLII n'était qu'une partie du Ps. XLII. *Commentaria in Psalmos*, Ps. XLII, l. XXIII, col. 479. « Præcedit [psalmus] qui videtur esse, quod utitur cum ex similibus utriusque versu, tum ex similibus sententiis constructus. »

(1) Traduction et analyse littéraire dans Berber, *Histoire de la poésie des Hébreux*, p. 507-508.

(2) Voir l'explication de ce Psaume appliqué à la messe, le Courtier, *Manuel de la Messe ou explication des prières et des cérémonies du saint Sacrifice*, 3^e partie, ch. I, § 2, 1835, p. 222-231.

vous ne nous avez point secourus, 10-17; quoique aucune faute ne nous rende indignes de votre protection, 18-22. Venez donc nous sauver, 23-26. Les *ÿ*. 3-6 correspondent à 2-3 par le sens; 7-8 à 4, par le sens et par les mots.

716. — Psalme XLIV, hébreu XLV : *Eructavit cor meum verbum bonum.*
Union de Notre-Seigneur avec son Église.

« Au chef de chœur. (Sur l'air des *lis* (ou sur un instrument en forme de *lis*). Des enfants de Coré. *Masikil, schir* (chant) d'amour. » *Canticum pro dilecto*, dit la Vulgate, pour traduire ce dernier mot. — Ce psalme est appliqué par beaucoup de commentateurs au mariage de Salomon avec la fille du pharaon. On peut le regarder plus justement comme un chant purement prophétique, qui, comme le Cantique des cantiques, célèbre l'union de Notre-Seigneur avec son Église. Il est certainement messianique (1). — La division des strophes est incertaine et irrégulière. On peut en distinguer sept de 6 vers, 2-3; 4-5; 6-8; 9-10; 11-13; 14-16; 17-18. — 1^{re} str., 2-3 : Exotie; enthousiasme du poète produit par l'excellence du sujet qui l'inspire : la beauté du roi-Messie. — 2^e str., 4-5 : Ce roi-Messie, prodige de beauté, est aussi un héros, un prodige de force. Le psalmiste le dépeint comme un spectacle qu'il a sous les yeux. — 3^e str., 6-8 : Ce héros est Dieu, un dominateur divin. — 4^e str., 9-10 : Après avoir décrit le Messie, époux de l'Église, dans les trois premières str., le Psalmiste nous montre, dans les str. suivantes, l'Église son épouse. L'Église lui est donnée, brillante de l'or d'Ophir. — 5^e str., 11-13 : Discours à la reine, afin qu'elle se donne tout entière au Messie. — 6^e str., 14-16 : Description de la beauté de la reine ou de l'Église. — 7^e str., 17-18 : Propagation et gloire de l'Église (2).

(1) *lib.*, 1, 8-9 et *Ps.* XLV, 7; *Is.* XL, 6-7 et *Ps.* XLV, 5, 12. Le Targumiste paraphrase ainsi le *ÿ*. 3. « Tu beauté, ô roi Messie, est supérieure à celle des enfants des hommes. »

(2) Traduction et analyse littéraire dans Herder, *Histoire de la poésie des Hébreux*, p. 485-487; explication dans S. Jérôme, *Ep. lxxv ad Principium virginum*, t. XLII, col. 632-639.

717. — Psalme XLV, hébreu XLVI : *Deus noster refugium et virtus.*

Dieu est notre fort.

« Au chef de chœur. Des enfants de Coré. *Al'almodith* (avec voix de soprano, d'après un grand nombre), *Schir*. » Ce psalme a été probablement composé à l'occasion de la guerre des Moabites, des Ammonites et des Iduméens, du temps de Josaphat, II Par., xx. — Trois strophes, dont la fin est marquée par le *selah*, de six vers chacune, 2-4; 5-7; 9-11. La seconde et la troisième sont suivies d'un refrain de deux vers, 8; 12. — 1^{re} str., 2-4 : Dieu est notre secours au milieu des tempêtes et des dangers (1). — 2^e str., 5-7 : Jérusalem est inébranlable, parce que Dieu la protège. — 3^e str., 9-11 : Dieu détruit tous ses ennemis (2).

(1) *Ps.* XLV, 3-4 : *Transferebatur montes in cor maris, sonnerant et turbatae sunt aquae eorum.* Le pronom *corum* se rapporte à *maris*; il traduit le grec *αβυσσ*.

(2) « Je me souviens d'un récit que j'ai lu avec une vive émotion. En 1825, un violent incendie éclata, au milieu de la mer, à bord du *Kent*, vaisseau de la compagnie des Indes. Le capitaine, voyant qu'il n'y avait pas d'espoir de maintenir le feu, qui allait bientôt gagner les poudres, ordonna d'ouvrir de larges voies d'eau dans le premier et dans le second pont. L'eau entra de toutes parts dans le vaisseau et parvint à arrêter la fureur des flammes; mais ce fut un autre danger et le vaisseau semblait devoir bientôt s'embarquer dans la mer. « Alors, » dit l'auteur du récit, commença une scène d'horreur qui dépasse toute description. Le pont était couvert de six à sept cents créatures humaines dont plusieurs, que le mal de mer avait retenues dans leur lit, étaient vus forcées de s'enfuir sans vêtements, et couraient çà et là, cherchant un père, un mari, des enfants. Les uns attendaient leur sort avec une résignation silencieuse ou une insupportable stupeur; d'autres se livraient à toute la fureur du désespoir. Les femmes et les enfants des soldats étaient venus chercher un refuge dans les chambres des ponts supérieurs, et ils prièrent et pleuraient. Parmi elles, deux sœurs, avec un recueillement et une présence d'esprit admirables, choisirent à ce moment, parmi les Psalmes, celui qui convenait le mieux à leur danger, et se mettant à lire à haute voix, alternativement, les versets suivants :

Dieu est notre secours (dieu-avec-nous).

Notre force et notre secours dans les détresses.

C'est pourquoi nous te rendrons gloire quand même la terre se haïra.

Et que les montagnes se courbent dans la peur.

(L'original,

718. — *PSAUME XLVI, HÉBREU XLVII : Oïves gentes, plaintive unanime.*

La victoire d'Israël et l'Assomée du Messie.

« Au chef de chœur. Des enfants de Coré. (*Mizmor*)
Psau-me. » — Plusieurs critiques voient dans ce psaume un
 chant de triomphe, entonné après une victoire, au moment
 où l'on ramène l'arche sur le mont Sion; la tradition chré-
 tienne l'applique généralement à l'Ascension de Notre-Sei-
 gneur. — Cinq strophes de 4 vers chacune, 2-3; 4-5; 6-7; 8-9;

Quand nos yeux s'élevaient à braver et à se troubler
 Et que les montagnes sergent ébranlées par la force des vagues.
 Car l'écroul des armées est avec nous;
 Le Dieu de Jacob nous est toujours retraité.

Répondre maintenant vous tous qui m'écoutez, où donc est la tem-
 pête? où donc ce bruit des lames et des vagues? *Vox Domini* super
 oceanum, dit ailleurs (Ps. XXVIII) le Psalmiste; oui, il n'y a plus, à ce mo-
 ment, sur les eaux que la voix du Seigneur et celle de l'homme que
 la foi unit à Dieu. Cette voix de Dieu domine pour nous le sifflement
 des vents, les mugissements de l'orage, et les cris des passagers déses-
 pérés, s'il en est qui soient encore désespérés à côté de la piété de ces
 deux jeunes sœurs; elle domine, dans notre esprit, l'idée de la tem-
 pête, comme elle domine alors la tempête elle-même dans les âmes
 que ranimait ce cantique. Dans le péril extrême, le capitaine fit monter
 un homme au petit mat de lune, « souhaitant, plus qu'il ne l'es-
 pérât, que l'on pût découvrir quelque vaisseau secourable sur la sur-
 face de l'océan. Le malin, arrive à son poste, parcourut des yeux
 tout l'horizon; ce fut, pour nous, un moment d'angoisse inexpli-
 cable; puis tout à coup, agitant son chapeau, il s'écria : Une voile
 « sous le vent! Cette heureuse nouvelle fut reçue avec un profond sen-
 timent de reconnaissance, et l'on y répondit par trois cris de joie. »
 Le vaisseau signalé était un brick anglais qui, mettant toutes voiles
 dehors, vint au secours du *Kent*. Alors commença une nouvelle scène.
 Le transbordement était difficile à cause de la violence de la mer; il
 devait être long, et cependant, d'un moment à l'autre, le vaisseau pour-
 vait sombrer. La discipline fut gardée, et le sentiment de l'honneur ne
 fut pas moins puissant contre l'impatience de la délivrance que ne l'ava-
 it été contre le désespoir de la mort le sentiment de la foi et de la
 prière. « Dans quel ordre les officiers doivent-ils sortir du vaisseau?
 » vint demander un des lieutenants. — Dans l'ordre que l'on observe
 « aux funérailles, cela va sans dire, répondit le capitaine. » Et l'on
 dans cet ordre, qui semblait un symbole du péril, que l'équipage sortit
 du vaisseau, les plus jeunes passant les premiers et les officiers du grade
 le plus élevé demeurant les derniers sur le vaisseau et restant plus long-
 temps près de la mort. — Saint-Marc-Girardin, *Cours de littérature dra-
 matique*, 1843, leçon IV, t. I, p. 81-87.

[721] ART. II. — ANALYSE ET EXPLICATION DES PSAUMES. 313

10. — 1^{re} str., 2-3 : Acclamation à Dieu; — 2^e str., 4-5 :
 Parce qu'il soumet les peuples à Jacob. — 3^e str., 6-7 : Dieu
 s'élève; qu'on chante sa gloire! — 4^e str., 8-9. Car il est le
 roi de toute la terre. — 5^e str., 10 : Et tout lui appartient.

719. — *PSAUME XLVII, HÉBREU XLVIII : Magnus Dominus et laudabilis
 nimis.*

Chant de victoire à l'occasion de la délivrance de Jérusalem.

« Cantique, psaume (*Schir, Mizmor*). Des enfants de
 Coré. » — La Vulgate ajoute : *Secunda sabbati*, pour le
 lundi. Composé probablement à l'occasion de la délivrance
 de Jérusalem, assiégée par Phacée, roi d'Israël, et Rasin, roi
 de Syrie, Is., VII, 1; IV Reg., XVI, 3. — Cinq strophes irrégu-
 lières de 5, 9, 5, 7, 6 vers, 2-3; 4-8; 9; 10-12; 13-15. Elles
 sont pleines de mouvement et de vie. La 1^{re} glorifie le Sei-
 gneur de la beauté de la cité sainte. — La 2^e, dans un ta-
 bleau rapide, nous montre l'armée ennemie dispersée sou-
 dain, comme une flotte brisée par la tempête. — La 3^e com-
 pare les événements récents aux miracles anciens. — La
 4^e est l'action de grâces. — La 5^e décrit avec complaisance
 la force de Jérusalem dont le Dieu est le vrai Dieu.

720. — *PSAUME XLVIII, HÉBREU XLIX : Audite hæc, omnes gentes.
 Nisiens des biens de ce monde.*

« Au chef de chœur. Des enfants de Coré. *Psau-me* (*Miz-
 mor*). » — Ce psaume commence par une sorte de préambule
 de 8 vers, 2-5, et comprend deux strophes égales, de 15 vers,
 6-12, et 14-20, terminées chacune par un refrain, 13, 21. —
 C'est un de ceux qui contiennent des passages explicites
 sur la croyance à une autre vie. Il rappelle les Proverbes,
 surtout dans son introduction. — Plusieurs versets sont
 obscurs.

721. — *PSAUME XLIX, HÉBREU L : Deus Dominus Dominus locutus est.
 Discours de Dieu sur le malin qu'il faut lui rendre.*

« *Psau-me* (*Mizmor*). D'Asaph. » — *Psau-me* didactique,
 d'une grande clarté, destiné à inculquer l'inutilité d'un culte

purement extérieur. — Trois strophes de 13, 19 et 18 vers, 4-6; 7-15; 16-23. 1^{re} str., 4-6: Description de la théophanie ou de l'apparition de Dieu qui va parler. — 2^e str., 7-15: Discours de Dieu aux Juifs fidèles: ce qu'il désire d'eux, ce ne sont point les boucs et les lauriers, mais un sacrifice de louange, c'est-à-dire l'adoration du cœur. — 3^e str., 16-23: Discours aux Juifs pécheurs: qu'ils n'espèrent point pouvoir pécher à leur gré et obtenir le pardon de leurs fautes par l'oblation de victimes: Dieu ne pardonne qu'à ceux qui se repentent et se corrigent (1).

722. — Psautme L, hébreu LI: *Miserere mei, Deus.*

David pénitent implorant le pardon de ses péchés.

« Au chef de chœur. Psautme (*Mizmor*). De David. Cum venit ad eum Nathan propheta, quando intravit ad Bethsabee. » II Reg., XII. — Quatre strophes de 10, 8, 10, et 8 vers, plus une 5^e str. postérieure, ajoutée après le retour de la captivité, probablement du temps d'Esdras, et placée, non plus dans la bouche de David, mais dans celle du peuple, 3-6; 7-10; 11-15; 16-19; 20-21. — Ce psautme est le plus beau de tous les actes de contrition. Jamais pécheur n'a senti plus vivement et exprimé plus fortement le besoin d'obtenir la rémission de ses péchés. Chaque str. commence par une invocation à Dieu, unique dispensateur de la grâce. La 1^{re} str. contient la confession du crime, la 2^e demande que la souffrance soit lavée, la 3^e que l'âme soit renouvelée et recrée, la 4^e promet la reconnaissance et un sacrifice de louanges. Il y a peu de pages de la Bible qui renferment autant de vérités dogmatiques en si peu de lignes. Le péché souille l'âme, c'est une offense directe faite à Dieu. Seul, Dieu, l'unique dispensateur de la grâce, peut l'effacer. L'hysope, plante dont la tige servait d'aerspersoir, n'est mentionnée qu'à ce titre poétique.

(1) « Jamais nulle ode grecque ou latine, dit Fénelon, n'a pu atteindre à la hauteur des Psautmes. Par exemple, celui qui commença ainsi: *Le Dieu des Dieux, le Seigneur a parlé, et il a appelé la terre*, surpasse toute imagination humaine. » *Dialogues sur l'éloquence*, dist. II, Œuvres, éd. Lebel, t. XXI, p. 92.

Le pardon est obtenu seulement par la contrition. — Ce psautme est le 4^e des Pénitentiels.

723. — Psautme LI, hébreu LII: *Quid gloriaris in malitia?*

Contre Doeg l'Édoméen; châtiment réservé aux calomnieux.

« Au chef de chœur. *Intellectus (Maskil)*. De David. Cum venit Doeg Idumæus, et nuntiavit Sauli: Venit David in domum Achimelech. » I Reg., XXII, 6-10. — Trois str. de 7, 8 et 5 vers, 3-6; 7-9; 10-11.

Pour le psautme LII, hébreu LIII, voir le psautme XII, n^o 686.

724. — Psautme LIII, hébreu LIV: *Deus, in nomine tuo sulcum me fecit.*

Prière de David traîti et exposé à tomber entre les mains de Saül.

« Au chef de chœur. Avec accompagnement d'instruments à cordes (*Neginoth*). *Intellectus (Maskil)*. De David. Cum venissent Ziphai et dixissent ad Saül: Nonne David absconditus est apud nos? » — Composé à l'occasion de la trahison des Ziphéens. I Reg., XXIII, 19 sq. Deux str., la 1^{re} terminée par *Selah*, de 7 et 8 vers, 3-5; 6-9. — La 1^{re} str. exprime la plainte, la 2^e la confiance dans la protection divine.

725. — Psautme LIV, hébreu LV: *Exaudi, Deus, orationem meam.*

Précès de David traîti par les siens.

« Au chef de chœur. Avec accompagnement d'instruments à cordes (*Neginoth*). *Intellectus (Maskil)*. De David. — Ce Psautme est, comme le Ps. XI, du temps de la révolte d'Ab-salom. L'ami qui l'a traîti est Achitophel, frère de Judas Iscariote. — Neuf str. de 5, 7, 6, 6, 6, 5, 6, 6, 6 vers, 3-3; 4-6; 7-9; 10-12; 13-15; 16-17; 18-20; 21-22; 23-24. ®

726. — Psautme LV, hébreu LVI: *Miserere mei, Deus, quoniam conturbavit me homo.*

Prière de David en péril de mort, à Geth.

« Au chef de chœur, sur l'air de la colombe muette (ou des térébinthes) du lointain (?). De David. *Miktham*. Quand les Philistins le tenaient dans Geth. » I Reg., XXI, 12. —

Quatre str. de 3 vers, 2-4; 6-8^a; 8^b-10; 42-43, avec un refrain après les 1^{re} et 3^{es} str., 5 et 11.

727. — Psaume LVI, hébreu LVII : *Miserere mei, Deus, miserere mei.*
Prière de David quand il fut à Saül dans la caverne.

« Au chef de chœur. [Sur l'air de 'al thaschketh (ne perds pas). De David. *Mikthâm.* Quand il s'enfuit de la face de Saül dans une caverne. » Il Reg., xxii, 1, etc.; xxiv, 4. — Ce psaume est très régulier, il est composé de quatre strophes de 6 vers, 2-3; 4-5; 7-8; 9-11; la 2^e et la 4^e sont suivies d'un refrain, 6 et 12.

728. — Psaume LVII, hébreu LVIII : *Si vere utique iustitiam loquimini.*
Plainte contre des juges iniques.

« Au chef de chœur. [Sur l'air de 'al thaschketh (ne perds pas). De David. *Mikthâm.* » — Composé probablement pendant la révolte d'Absalom. — Le langage est vif, les images fortes et relativement plus multipliées que dans aucun autre psaume, quelquefois à peines indiquées, d'où une certaine obscurité. — Quatre str. de 4, 6, 8 et 4 vers, 2-3; 4-6; 7-10; 11-12. — 1^{re} str., 2-3 : Apostrophe aux juges qui violent le droit. — 2^e str., 4-6 : Tableau des méchants qui sont incorrigibles comme la vipère qui est sourde à la voix du charmeur et continue à lancer son venin. — 3^e str., 7-10 : Prière à Dieu pour qu'il les anéantisse comme des bêtes malfaisantes, etc. — 4^e str., 11-12 : Et que le juste triomphe de leur ruine!

729. — Psaume LVIII, hébreu LIX : *Ecce me de inimicis meis.*
Prière de David priant la coltre de Saül, quand ce dernier voulait le faire saisir dans sa maison.

« Au chef de chœur. [Sur l'air de 'al thaschketh (ne perds pas). De David. *Mikthâm.* Quand Saül envoya garder sa maison pour le faire mourir. » I Reg., xix, 11 sq. Saül, avant de donner l'ordre de garder la maison de David et de le tuer le matin, cherchait à s'en déharrasser secrètement. Les valets de la cour, race vénales et malveillante pour le vainqueur de Goliath, étaient prêts à seconder les desseins

du roi. David avait remarqué dans Gabsa une certaine agitation, le va-et-vient qui en était résulté le soir, quand ces scélérats parcouraient la ville pour le rencontrer et le frapper. De là les angoisses de David, la répétition de la description des *ÿy*, 7 et 15, sa joie quand arrive le matin et sa reconnaissance envers Dieu. Le psaume est composé avec beaucoup d'art, il renferme deux parties, de deux strophes chacune, de 12, 9, 11 et 10 vers (refrain compris), 2-6; 7-10; 11-14; 13-18. La première strophe de chaque partie est terminée par le *Sélah* et chaque partie par le même refrain; la 2^e str. de chaque partie commence par le même vers. La 1^{re} partie peint le trouble et l'inquiétude de David, la 2^e ses angoisses calmées, sa colère et ses espérances.

730. — Psaume LIX, hébreu LX : *Deus, repulisti nos.*

Prière d'Israël opprimé par les Iduméens, pour obtenir la victoire sur ses ennemis.

« Au chef de chœur. Sur l'air de *sebouchan 'édouh* (le lis du témoignage). *Mikthâm.* De David. Pour être enseigné (comme l'épique sur la mort de Saül et de Jonathas, II Reg., I, 18). Cum succedit Mesopotamiam Syria et Sobal, et convertit Joab et percussit Idumæam in valle Salinarum duodecim millia. » II Reg., viii; I x, 7; I Par., xviii, 1. Ces paroles indiquent d'une manière générale l'époque de la composition du psaume. Il fut fait avant la victoire de la vallée des Salines, à un moment où la Palestine du sud était maltraitée par les Iduméens à qui le roi n'avait pas de troupes suffisantes à opposer. — Trois str. de 10, 9 et 8 vers, 3-7; 8-10; 11-14. — 1^{re} str., 3-7 : Plaintes et prières d'Israël, opprimé par les Iduméens. — 2^e str., 8-10 : Discours de Dieu annonçant la défaite de tous les ennemis de son peuple. — 3^e str., 11-14 : Prière à Dieu pour obtenir la victoire contre les Iduméens. — Le Ps. cvii, 7-14, est la reproduction de lxx, 7-14.

731. — Psaume LX, hébreu LXI : *Erudi, Deus, deprecationem meam.*
Prière de David éloigné de Jérusalem pendant la révolte d'Absalom.

« Au chef de chœur. Avec accompagnements d'instru-

ments à cordes (*Neginoth*). De David. — Composé par David fugitif, pendant la révolte d'Absalom, à Mahanaim (Volgate : *Castra*), II Reg., xvii, 24, ou en quelque autre endroit du pays de Galaad. — Trois st. de 6 vers, 2-4^e; 4^e-6; 7-9. — 1^{re} str., 2-4 : Prière de David fugitif pour que Dieu le soutienne et le conduise. — 2^e str., 4-6 : Dieu est sa force; il désire habiter toujours près du Tabernacle, près de celui qui lui a donné son héritage. — 3^e str., 7-9. Que Dieu donne de longs jours au roi, qu'il le garde, et il le remerciera par ses chants.

732. — *Psautne LXI*, hébreu LXII : *Notae Deo subjecto erit anima mea?*

Confiance de David en Dieu pendant la révolte d'Absalom.

« Au chef de chœur. Pour l'édithon. — *Mizmor*. De David. » — Composé pendant la révolte d'Absalom. — 5 str., de 4, 6, 6, 9 et 5 vers, 2-3; 4-5; 6-8; 9-11; 12-13. — 1^{re} str. 2-3 : Acte de confiance en Dieu. — 2^e str., 4-5 : Projets des ennemis de David contre sa personne. — 3^e str., 6-8 : Nouvel acte de confiance en Dieu. — 4^e str., 9-11 : Discours au peuple pour qu'il mette son espoir en Dieu, évite le mal et fasse le bien. — 5^e str. 12-13 : Dieu mettra ordre à tout : il a la puissance et la justice et il rendra à chacun selon ses œuvres.

733. — *Psautne LXII*, hébreu LXIII : *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo.*

Prière de David dans le désert de Juda, pendant la persécution de Saül.

« *Psautne (Mizmor)*. De David, quand il était dans le désert de Juda. » I Reg., xxii, 3. Les éditions ordinaires des Septante et la Vulgate portent *Idumée* au lieu de Juda, Ἰδουμαίας, au lieu de Ἰουδαίας, mais c'est cette dernière leçon, qu'on lit dans plusieurs manuscrits et dans Euthymius, qui est la vraie. — Ce psautne est une prière que David adresse à Dieu le matin, et c'est pour ce motif que l'Église la fait réciter à laudes, qu'on chante le matin (1). —

(1) Il a été déjà employé par la primitive Église comme prière du matin, d'où son nom de *éphémère*, *Cont. Apost.*, viii, 37; cf. lb., ii, 59, l. 1, col. 1140 et 741, où le Ps. cxi, est aussi indiqué comme prière du soir. S. Jean Chrysostome, *Expositio in Pr.* cxi, t. LV, col. 427, l'appelle aussi *Psautne du matin* et dit de lui : « Accendit in Deum de-

Obligé de se réfugier dans un désert aride pour échapper à la colère de son ennemi, le Psalmiste réclame pour lui la protection de Dieu, et pour ceux qui le persécutent le châtiement qui leur est dû. — Six str. de 4 vers chacune, excepté la dernière qui en a 5 : 2-3^e; 3^e-4; 5-6; 7-8; 9-10; 11-12. En voici la traduction d'après l'hébreu :

Dieu, tu es mon Dieu, je le cherche dès l'aurore ;

Mon âme a soif de toi,

Ma chair soupire après toi,

Dans ce désert aride, alléré, sans eau.

Car dans ton sanctuaire je t'ai contemplant,

J'ai vu ta puissance et ta gloire!

Mieux vaut ta miséricorde que la vie,

Aussi mes lèvres chanteront ta gloire.

Oui, je te bénirai toute ma vie;

En ton nom je livrerai mes mains,

Comme de moelle et de graisse mon âme sera rassasiée

Et avec des lèvres pleines de joie ma bouche te glorifiera.

Quand je me souviens de toi sur ma couche,

Je passe mes veilles à penser à toi,

Parce que tu as été mon secours,

Je puis me réjouir à l'ombre de tes ailes.

Mon âme s'attache à toi,

Ta droite me soutient,

Mais ceux qui'en veulent à ma vie,

Ils descendront dans les abîmes de la terre,

On les livrera dans les mains de l'Épée,

Ils seront la part des chacals,

Mais le roi (1) se réjouira en Dieu;

Qui jurera par lui se glorifiera

Lorsque la bouche des menteurs aura été fermée.

sideriam, et animum excitat, ac postquam valde inflammavit, magis que repletur lactida et caritate, ita permittit accedere. »

(1) Plusieurs critiques, à cause de ce mot de roi, prétendent que ce psautne ne peut pas être du temps de la persécution de Saül, mais de l'époque de la révolte d'Absalom, etc. Il n'est cependant nullement impossible que David, qui avait été sacré par Samuel, prit dès lors le titre de roi, et que ceux qui le suivaient lui donnassent ce titre et jurassent par lui.

731. — Psaume LXII, hébreu, LXIV : *Ecceidi, Deus, orationem meam, cum deprecor*;

Appel à la protection divine contre les calomniateurs.

« Au chef de chœur. *Mizmor*. De David. » — Probablement du temps de la persécution de Saül, contre les courtisans qui entouraient ce prince et noisaient à David par leurs calomnies et leurs rapports venimeux. — Trois str. de 8, 6 et 8 vers; 2-6^e; 6^e-7; 8-11. — 1^{re} str., 2-6^e : Que Dieu garde David contre les traits des calomniateurs ! — 2^e str., 6^e-7 : Tableau des coups et des intrigues des calomniateurs ! — 3^e str., 8-11 : Châtiment que Dieu leur réserve.

735. — Psaume LXV, hébreu, LXV : *Te decet hymnus, Deus in Sion*.

Hymne d'action de grâces après une victoire.

« Au chef de chœur. Psaume (*Mizmor*). De David. *Schir*. » La Vulgate ajoute : « Canticum Jeremiae et Ezechielis populo transmigratoris, cum inciperent oxire. » Cette addition signifie sans doute que Jérémie et Ezechiel firent chanter ce psaume de David à leurs frères. Ce psaume est un chant de victoire, mais il est impossible de déterminer exactement à quelle occasion il fut composé. — Il est remarquable par son mouvement lyrique et par la vivacité des couleurs; quoique quelques-unes de ses tournures soient hardies, il est généralement clair. — Quatre str., de 9, 10, 9 et 7 vers, 2-6^e; 6^e-9; 10-11; 12-14. — 1^{re} str., 2-6^e : Gloire à Dieu ! Heureux celui qui visite son temple ! — 2^e str., 6^e-9 : Puissance de Dieu. — 3^e str., 10-11 : Dieu féconde la terre et nous nourrit. — 4^e str., 12-14 : Continuation de la même pensée.

736. — Psaume LXV, hébreu, LXVI : *Subilate Deo, exulta terra*.

Hymne d'action de grâces.

« Au chef de chœur. *Schir*. *Mizmor*. » La Vulgate porte : *Canticum Psalmi Resurrectionis*. — Le Psalmiste remercie Dieu d'une délivrance nationale dans la première partie, et d'une délivrance personnelle dans la seconde, mais on ne sait à quels faits particuliers il fait allusion. — Cinq str. de 7, 8, 11, 7 et 11 vers, terminées la 1^{re}, la 2^e et la 4^e par

[738] ART. II. — ANALYSE ET EXPLICATION DES PSAUMES. 321

selah; 4-4; 5-7; 8-12; 13-15; 16-20. — 1^{re} str., 1-4 : Que tous les peuples de la terre louent Dieu de ses œuvres merveilleuses. — 2^e str., 5-7 : Tableau des merveilles que Dieu a opérées. — 3^e str., 8-12 : Gloire à Dieu, parce qu'après avoir éprouvé son peuple, il le laisse respirer. — 4^e str., 13-15. Elle commence la 2^e partie, qui est personnelle. Le Psalmiste exécute le vœu qu'il a fait pendant qu'il était dans l'angoisse. — 5^e str., 16-20 : Récit fait au peuple du bienfait reçu et de sa reconnaissance.

737. — Psaume LXVI, hébreu, LXVII : *Deus misericordiarum nostrarum*.

Hymne d'action de grâces après la victoire.

« Au chef de chœur avec *Neginoth*. *Mizmor*. *Schir*. » La Vulgate ajoute, « de David. » — Quatre str. de 2, 4, 5 et 4 vers, la 1^{re} terminée par *selah*, la 2^e et la 3^e terminées par un même refrain, précédé de *selah* dans la 3^e str.; 2; 3-4; 5-6; 7-8. — 1^{re} str., 2 : Que Dieu nous bénisse ! — 2^e str., 3-4 : Que toute la terre connaisse ses voies ! — 3^e str., 5-6 : Que tous les peuples se réjouissent parce qu'il est juste. — 4^e str., 7-8 : La terre a porté ses fruits : Que Dieu nous bénisse ! Cf. n^o 637, 2^e.

738. — Psaume LXVII, hébreu, LXVIII : *Exultat Deus*.

Hymne de guerre et chant d'action de grâces après la victoire.

« Au chef de chœur. De David. Psaume, cantique (*Mizmor*, *Schir*). » Ce psaume, le plus difficile à comprendre de toute la collection, a été composé à l'occasion d'une guerre de David, peut-être la guerre contre les Syriens et les Ammonites, II Reg., x-ait; I Par., xix-xx, 3. Cf. II Reg., viii, 3-14 et I Par., xviii, 3-13 (1). Le § 2, par lequel s'ouvre le psaume, est la reproduction des paroles de Moïse, Num., x, 35, et indique que l'arche avait été portée à l'armée, ce qui eut lieu dans la guerre contre les Syriens et les Ammonites. II Reg., xi, 11. David chanta sa victoire. La psalme se divise en

(1) Cornélius, *De Psalmi orationem octavi indole utque originis*, Marburg, 1878. Cf. J. A. van Steenkiste, *Psalmi Pentecostes*, 3^e éd., Bruges, 1860; cardinal Pie, *Œuvres*, *Homélie prononcée le jour de la Pentecôte*, 8 juin 1863, t. IV, p. 453-476.

deux parties et en neuf strophes. La 1^{re} partie, 2-19, est un tableau du passé; la 2^e, 20-36, chante le triomphe présent et remercie Dieu du succès qu'il a donné à son peuple. Les strophes sont de 9, 9, 9, 9, 11, 10, 9, 10, 10 vers. 1^{re} Partie : Introduction. — 4^{re} str., 2-4 : Quand Dieu, c'est-à-dire l'arche de Dieu, se lève, ses ennemis se dissipent comme la fumée; les méchants périssent, les justes se réjouissent. — 2^e str., 5-7 : Chantez en l'honneur de Dieu, préparez-lui le chemin quand il passe (dans son arche), dans son lieu saint, car il est le père de l'orphelin et le défenseur de la veuve, le libérateur du captif; il laisse seulement les rebelles dans le désert aride. L'hébreu porte, au lieu de *pater, iudicis, etc.* : *Pater est orphanorum et iudex (seu defensor) viduarum, Deus in sancto suo habitaculo (l'arche); Deus inhabitare facit inopes in domo, educit captivos in prosperitate, soli rebelles manent in desertis.* — 3^e str., 8-11. Les Vv. 6-7 rappellent l'Exode et ce que Dieu a fait pour son peuple dans le désert; la 3^e str. continue à parler des merveilles de cette époque, elle rappelle la promulgation de la loi sur le Sinai et l'occupation de la Terre Promise. *Animalia tua* désigne Israël considéré comme le troupeau dont Dieu est le pasteur. — 4^e str., 12-15. Le texte original peut se traduire ainsi :

Adonai (le Seigneur) donne le signal,
Les messagères de la victoire sont une armée nombreuse.
Les rois des armées s'enfuient, s'enfuient,
Et la maîtresse de la maison ramasse le butin.
Puis, quand vous vous reposez (en paix) au milieu des
abreuvoirs,
[Vous êtes comme] les ailes de la colombe aux reflets d'argent,
Au plumage étincelant d'or.
Quand le Tout-Puissant dissipe les rois,
La neige blanchit le Selmon.

Le sens des quatre premiers vers est suffisamment clair; celui des cinq derniers paraît d'une obscurité impénétrable. La strophe entière peint la conquête de la Terre Promise. Dieu donne le signal du combat, et la victoire est gagnée; de nom-

breuses jeunes filles chantent le triomphe, Ex., xv, 20; Jud., xi, 34. Les rois qui s'enfuient sont les ennemis du peuple de Dieu vaincus; leurs dépouilles sont rapportées à la maison et données aux femmes, Jud., v, 30. Alors les Israélites peuvent vivre en paix au milieu de leurs troupeaux; ils sont enrichis et parés des riches bijoux conquis; les ennemis s'enfuient du côté du Selmon et le font briller comme s'il était couvert de neige. — 5^e str., 16-19. Traduction du texte original :

Montagnes de Dieu, montagnes de Basan!
Montagnes aux cimes élevées, montagnes de Basan!
Pourquoi êtes-vous jalouses, hautes cimes,
De la montagne que Dieu a choisie pour y habiter?
Jéhovah y habitera à jamais.
Le char de Dieu, des milliers,
Une multitude innombrable,
Dieu lui-même, le Sinaï (vientent) dans ce sanctuaire.
Tu mènes sur le sommet (de Sion), tu amènes les prisonniers,
Tu reçois les présents des hommes, des ennemis eux-mêmes,
Et tu y demeures, Jéhovah, Dieu!

Cette strophe nous représente Dieu choisissant le mont Sion pour sa demeure. David met en présence les hautes montagnes de Basan (la Vulgate a pris ce nom pour un substantif commun et le traduit par *pinguis*), et les collines de Jérusalem, c'est-à-dire le mont Sion. Par une figure hardie, il suppose les montagnes de Basan jalouses de Sion. Dieu descend sur ce dernier, avec son innombrable cour, et là il reçoit l'hommage de tous. — 11^e Partie : Tableau du présent : Après avoir rappelé tout ce que Dieu a fait pour son peuple et pour Jérusalem où il vient demeurer, David loue le Seigneur de la victoire qu'il vient de lui faire remporter, — 6^e str., 20-24 : Tableau de la victoire. Une partie de la guerre avait eu pour théâtre le pays de Basan. — 7^e str., 25-28 : Tableau du triomphe au retour de l'armée victorieuse, — 8^e str., 29-32 : Prière pour que Dieu continue à protéger Jérusalem. — 9^e str., 33-36 : Invitation à tous les peuples de la terre à louer le vrai Dieu.

739. — Psaume LXVIII, hébreu LIX : *Salvum me fac, Deus.*

Prophétie des souffrances de Notre-Seigneur dans sa Passion.

« Au chef de chœur. Sur les *schoschannim*. De David. »
— Composé peut-être pendant la persécution de Saül, mais se rapportant si exclusivement et si parfaitement à Jésus-Christ, à part peut-être un petit nombre de traits accessoires, qu'il est impossible de trouver dans la vie de David aucune circonstance à laquelle il s'applique pleinement; il prédit les souffrances de Notre-Seigneur dans sa passion et est le pendant en même temps que le complément du Ps. XXI; aussi est-il, avec ce dernier, celui qui est le plus fréquemment cité dans le Nouveau Testament : 1° Les ennemis du Sauveur le haïssent sans cause, Joa., xv, 25 et Ps. LXVIII, 5 (aussi xxiv, 19). 2° Jésus est dévoré du zèle de la maison de Dieu, Ps. LXVIII, 10^e et Joa., II, 17. 3° Il supporte volontairement les opprobres, Ps. LXVIII, 10^e et Rom., xv, 3. 4° La malédiction du Ps. LXVIII, 26^e, s'accomplit dans la personne de Judas Iscariote, Act., II, 20. 5° La réprobation d'Israël est indiquée Ps. LXVIII, 23-24; Rom., XI, 9. 6° Le vinaigre donné à Jésus-Christ sur la croix est prophétisé, Ps. LXVIII, 22; Joa., XIX, 28; Matth., XXVII, 48. Aussi tous les Pères sont-ils unanimes à voir dans ce psaume une prophétie littérale de la passion et de la résurrection de Notre-Seigneur. — Il se divise en 14 str. de 6, 6, 6, 6, 6, 4, 6, 6, 7, 8, 6, 6, 4 et 7 vers, 2-4; 5; 6-7; 8-10; 11-13; 14; 15-16; 17-19; 20-22; 23-26; 27-29; 30-32; 33-34; 35-37. — Trois parties : 1° souffrances du Messie, 2-19; 2° causés par ses ennemis qui doivent en être punis, 20-29; 3° tandis que lui sera sauvé et que les Gentils convertis le loueront avec lui, 30-37. — La suite des pensées est celle-ci : 1^{re} partie. 1° le Messie souffre, 2-4; 3; 2° pour Dieu, 6-7; 8-10; 11-13; 3° par conséquent Dieu doit le sauver, 14; 15-16; 17-19. — II^e partie. Puisque c'est par la malice de ses ennemis qu'il souffre, 20-22; Dieu doit les châtier, 23-26; 27-29. — III^e partie. Mais lui, Dieu le sauvera et il l'en remerciera, 30-32. La conversion des Gentils sera sa récompense et ils loueront Dieu avec lui, 33-34; 35-37.

[742] ART. II. — ANALYSE ET EXPLICATION DES PSAUMES. 325

Pour le Ps. LXIX, hébreu, LXX, *Deus in adiutorium meum intende*, voir le Ps. XXXIX, dont il est un fragment (Ps. XXXIX, 14-18), n° 742.

740. — Psaume LXX, hébreu LXXI : *In te, Domine, speravi.*
Prière pour obtenir la protection divine.

Sans titre en hébreu. La Vulgate porte : *Psalms David, filiorum Jonadab et priorum captivorum*. La seconde partie de ce titre signifie probablement que ce psaume était souvent chanté par les Réchabites (Jér., XXXV), et les premiers captifs. Cet appel à la protection divine était alors tout à fait de circonstance. — Ce chant contient beaucoup de réminiscences d'autres psaumes. — Huit str. de 6 vers, excepté la 2^e qui en a 7; 1-3; 4-7; 7^e - 9; 10-12; 13-15; 15^e - 18; 19-21; 22-24 (1).

741. — Psaume LXXI, hébreu LXXII : *Deus, judicium tuum regi da.*
Prière pour le roi.

« De Salomon. » — S'applique particulièrement au Messie : « O Dieu, dit le Targum, donne ta justice au roi Messie. » — Cinq str. de 8, 6, 8, 8, 6 vers : 1-4; 5-7; 8-11; 12-15; 16-17. — 1^{re} str., 1-4 : Que Dieu accorde au roi la vertu de justice; — 2^e str., 5-7 : Qu'il lui accorde la paix et la prospérité; — 3^e str., 8-11 : La domination sur ses ennemis; — 4^e str., 12-15 : La compassion pour les malheureux; — 5^e str., 16-17 : L'abondance des récoltes et la gloire. — Les vv. 18-19 sont une doxologie indépendante du Ps., pour marquer la fin du 2^e livre, qu'indique plus explicitement encore le v. 20 : *Defecerunt laudes David, filii Jesse.*

LIVRE III. PS. LXVI-LXXVIII.

742. — Psaume LXXII, hébreu LXXIII : *Quoniam tenui Israel Deus.*
Justification de la Providence, qui permet que les justes souffrent et que les méchants prospèrent.

« Psaume (Mizmor), D'Asaph » (2). — Le sujet de ce

(1) Le v. 15, *Quoniam non cognovi literaturam, introibo in potentias Domini*, a été traduit par les Septante : *non Erano experientia*. La Vulgate romaine a : *Non cognovi negotiorum*.

(2) Herder a donné une analyse littéraire de ce psaume et a étudié le caractère général des psaumes d'Asaph, excellent dans le genre di-

Ps. est analogue à celui du Ps. xxxvi. « Prêt à confesser quelques doutes qui s'étaient élevés jadis dans son âme, le [psalmiste]... se croit obligé de les condamner d'avance en débutant par un élan d'amour; il s'écrie : *Que notre Dieu est bon pour tous les hommes qui ont le cœur droit!* Après ce beau mouvement, il pourra avouer sans peine d'anciennes inquiétudes : *J'étais scandalisé et je sentais presque ma foi s'ébranler, lorsque je contempnais la tranquillité des méchants...* C'est ce qu'on appelle... des tentations; et il se hâte de nous dire que la vérité ne tarda pas à leur imposer silence, *Mais je l'ai compris enfin, ce mystère, lorsque je suis entré dans le sanctuaire du Seigneur; lorsque j'ai vu la fin qu'il a préparé aux coupables...* Ayant ainsi abjuré tous les sophismes de l'esprit, il ne sait plus qu'aimer. Il s'écrie : *Que puis-je désirer dans le ciel! Que puis-je oïser sur la terre, excepté vous seul! Ma chair et mon sang se consomment d'amour »* (1). — Huit str., de 4, 8, 8, 8, 8, 8 et 5 vers, 4-2; 3-6; 7-10; 11-14; 15-18; 19-23; 23-26; 27-28. Il se divise en deux parties, 4-14; 15-28. — 1^{re} partie : Le bonheur du méchant, 4-14; 15-28. — 2^e partie : Le bonheur de Dieu pour Israël, mes pieds ont chancelé, j'ai failli tomber; — 2^e str., 3-6; parce que j'ai porté envie au bonheur du méchant; tableau de ce bonheur. — 3^e et 4^e str., 7-14 : Suite de ce tableau, 7-12; découragement que ce bonheur cause au juste, 13-14. — 11^e partie : Explication du bonheur des méchants et consolation des justes, 15-28. — 5^e str., 15-18 : L'explication du bonheur des méchants est dans leur destinée finale. — 6^e str., 19-23 : Ils périssent inopinément; quand la vue de leur prospérité nous aigrit, c'est parce que nous sommes comme la brute sans intelligence. — 7^e str., 23-26. Le juste doit donc se tenir toujours uni à Dieu et n'avoir point d'autre partage; — 8^e str., 27-28 : car s'écartier de lui, c'est périr; vivre avec lui, c'est le bonheur.

deutliche, *Histoire de la poésie hébraïque*, 2^e partie, ch. 3, traduction Carrière, 1845, p. 502-504.

(1) De Maistre, *Œuvres de Saint-Petersbourg*, 3^e entretien, 1822, t. 1, p. 219-221.

743. — Psaume LXXIII, hébreu LXXIV : *Ut quid, Deus, repulisti in faenum? Peñite à Dieu pendant la pénitence.*

« *Intellectus (Moskil)*. D'Asaph. » — Ce psaume est rapporté par un grand nombre de critiques contemporains à l'époque des Machabées, I Mac., iv, 38, 46; ix, 27; xiv, 41; II Mac., vii, 4-4, 33; i, 8^e; cf. Ps. LXXIII, 3, 4^e, 7, 8^e, 9^e. Mais comme le Ps. LXXVIII, il peut avoir été composé après la prise de Jérusalem et la ruine du temple de Salomon par Nabuchodonosor, IV Reg., xxiv; II Par., xxxvi; Jér., lii. — Huit str. de 7, 6, 7, 4, 6, 6, 6, 6 vers : 4-3; 4-6; 7-9; 10-11; 12-14; 15-17; 18-20; 21-23. — 1^{re} str., 1-8^e : Prière à Dieu pour qu'il n'abandonne pas toujours Jérusalem et son sanctuaire dévastés. — 2^e str., 4-6 : Peinture des dévastations commises dans le temple par les ennemis des Juifs qui sont les ennemis de Dieu. — 3^e str., 7-9 : Ils ont fait cesser tout culte et il n'y a plus de miracles, plus de prophètes pour consoler Israël. — 4^e str., 10-11 : Jusqu'à quand durera cet abandon du Seigneur? — 5^e str., 12-14 : Ce n'est pas la puissance qui lui manque; il a séparé la mer de la terre ferme, il brise la tête du crocodile; — 6^e str., 15-17 : Il est le créateur des rivières, du jour, des astres, des saisons. — 7^e str., 18-20 : Qu'il ne laisse donc plus insulter son nom ! qu'il ait pitié de son peuple, avec qui il a fait alliance! — 8^e str., 21-23 : Répétition de la même pensée en d'autres termes.

744. — Psaume LXXIV, hébreu LXXV : *Confitebor tibi, Deus.*

Grâce à Dieu, qui a châtié les méchants (de France) (Sennachérib).

« Au chef de chœur. [Sur l'air] *tal thaschchéthé*. Psaume (*Miamb*). D'Asaph. Cantique (*Sché*). » — Théodoret avait trouvé dans quelques manuscrits des Septante l'addition suivante dans le titre : *Contre l'Assyrien*. On peut en effet rapporter ce Ps. au temps d'Ézéchias et y voir un chant prophétique annonçant que Juda sera délivré de l'invasion de Sennachérib, IV Reg., xix; II Par., xxxii; Is., xxxvii. — Après une sorte de refrain initial, en 3 vers, §. 2, nous avons 5 str., de 4 vers chacune, 3-4; 5-6; 7-9; 9^b-2; 10-11. —

Refrain, 2 : Glorifions Dieu, à cause des prodiges qu'il opère. — 1^{re} str., 3-4 : Discours de Dieu : Il rend la justice quand le moment est venu ; il soutient la terre quand elle semble ébranlée dans ses fondements. — 2^e str., 5-6 : Le Psalmiste déclare en conséquence au méchant qu'il ne lèvera plus la tête ; — 3^e str., 7-9^e : Parce que ce n'est pas un monarque de l'Orient ou de l'Occident, c'est-à-dire un monarque terrestre, qui gouverne, c'est Dieu. — 4^e str., 9^e : Dieu tient à la main une coupe remplie d'un breuvage amer, et il la fera boire au méchant jusqu'à la lie ; — 5^e str., 10-14 : Et Israël glorifiera son Dieu et célébrera la ruine de l'impie.

745. — Psaume LXXV, hébreu LXXVI : *Natur in Judam Deus.*

Chant d'action de grâces (après la ruine de l'armée de Sennachérib).

« Au chef de chœur. Avec *négînôth*. *Mizmôr*. D'Asaph. *Schéir*. » La Vulgate ajoute : *Ad Assyrios*. — Ce Ps. se rattache étroitement au précédent : Le Ps. LXXIV nous annonçait la délivrance de Juda, menacée par Sennachérib ; le Ps. LXXV nous la montre accomplie et en remercie le Seigneur. — Quatre strophes très régulières de 6 vers chacune, 2-4 ; 5-7 ; 8-10 ; 11-13. — 1^{re} str., 2-4 : Dieu a fait proclamer la grandeur de son nom en Juda, en brisant les armes de guerre des ennemis (1). — 2^e str., 5-7 : La gloire de Dieu brille éclatante (*illuminans*) ; il a terrassé soldats et cavaliers. — 3^e str., 8-10 : Qu'il est terrible, le Seigneur ! A peine s'est-il levé pour juger, que la terre est tranquille. — 4^e str., 11-13 : Remercions Dieu qui met fin à l'orgueil des rois.

746. — Psaume LXXVI, hébreu LXXVII : *Vocæ meæ ad Dominum clamavi.*

Invocation à Dieu dans l'adversité.

« Au chef de chœur. Pour Idithun. D'Asaph. *Mizmôr*. » — Il est impossible de déterminer en quelle circonstance ce psaume fut composé. On peut supposer cependant que c'est

(1) Le P. 3 : *Factus est in pace locus ejus*, signifie : « Jérusalem (appellée ici Salem, dont le nom a été traduit par *paix*), est devenue sa demeure. » Ce vers est le synonyme du suivant : « Et Sion son habitation. » Voir Hengstenberg, *Comm. über die Psalmen*, 1844, t. II, p. 331.

vers l'épopée de la ruine du royaume des dix tribus. — Six str. de 7, 7, 6, 6, 6, et 14 vers ; 2-4 ; 5-7 ; 8-10 ; 11-13 ; 14-16 ; 17-21. — « Les deux premières strophes forment l'exorde et expriment un sentiment de tristesse et d'angoisse au sujet des malheurs présents de la nation. Les trois strophes suivantes cherchent la consolation et le secours auprès de Dieu qui a été jadis le libérateur d'Israël. Enfin une brillante description du passage de la mer Rouge, rattachée à cette idée d'une consolation à puiser dans l'histoire, termine le poème (1). »

747. — Psaume LXXVII, hébreu LXXVIII : *Attendite, popule meus,*

legem meam.

Abîmê de l'histoire d'Israël.

« *Moskil*. D'Asaph. » — Résumé de l'histoire du peuple de Dieu, pour servir d'enseignement à Israël et l'exhorter à la fidélité au Seigneur. — Dix-huit str. de 9, 9, 9, 10, 10, 11, 8, 9, 8, 8, 8, 8, 9, 8, 10, 8, 9 vers ; 1-4 ; 5-7 ; 8-11 ; 12-16 ; 17-20 ; 21-25 ; 26-29 ; 30-33 ; 34-37 ; 38-40 ; 41-44 ; 45-48 ; 49-51 ; 52-55 ; 56-59 ; 60-64 ; 65-68 ; 69-72.

748. — Psaume LXXVIII, hébreu LXXIX : *Deus, generavit gentes.*

Invocation à Dieu pour qu'il venge ses serviteurs du mal qui leur a été fait.

« *Mizmôr*. D'Asaph. » — Ce Psaume est de la même époque que le Ps. LXXVI et se rapporte à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. — Quatre strophes de 8 vers : 1-4 ; 5-7 ; 8-10 ; 11-13. — 1^{re} str., 1-4 : Tableau lamentable de Jérusalem dévastée. — 2^e str., 5-7 : Que Dieu ait pitié de son peuple humilié et méprisé et qu'il châtie ses ennemis. — 3^e str., 8-10 : Qu'il lui pardonne ses péchés et manifeste par sa ven-

(1) Renan, *Le Pentateuque*, 1875, p. 228. — Y. 7^e : *Excelsit bar et excelsit animus spirituum meorum* : « Hébraïque, ut hodie quidem legitur : Spiritus est spiritus meus. Sed jam, suo tempore, Hieronymus primum personam prætulit : *Seruitus spirituum meorum*. Ille metaphoram a serculo ducti tanquam si sit : *sericulum*, plerique « scopis, lanquam : *serribus*, aliqui a scobina, tanquam : *scopellam, obrotellam limo*. Sensus omnes conveniunt : inspiratus animus meus, excelsitibus ipse meo, perspicere infima mea consabat. » Weittenauer, *Lexicon Biblicum*, Rome, 1866, p. 451-452.

geance sa divinité aux païens. — 4^e str., 11-13 : Qu'il ait pitié d'Israël : qu'il rende à leurs voisins le septuple du mal qu'ils ont fait à ses serviteurs, et eux-ci le glorifieront.

719. — Psaume LXXIX, hébreu LXXIX : *Qui regis Israel, intende.*

Israël implore le secours de Seigneur.

« Au chef de chœur. *El Schoschannin. L'doult.* D'Asaph. *Masill.* » Les Septante ajoutent : « sur l'Assyrien. » — Le royaume d'Israël (ou d'Ephraïm, descendant de Joseph), demande dans un magnifique langage la protection de Dieu contre les Assyriens qui l'oppriment. — 3 strophes régulières de 8 vers, dont la 1^{re}, la 2^e et la 3^e sont terminées par un refrain qui est toujours le même, avec cette seule différence que le nom de Dieu reçoit chaque fois une épithète de plus : 2-4 ; 5-8 ; 9-12 ; 13-16 ; 17-20. — 1^{re} str., 2-4 : Que le berger d'Israël secoure Ephraïm et Manassé ! — 2^e str., 5-8 : Israël est abréuvé de pleurs et ses ennemis se moquent de lui. — 3^e str., 9-12 : Dieu l'avait transplanté comme un cep de vigne dans les montagnes d'Ephraïm où il avait prospéré. — 4^e str., 13-16 : Pourquoi laisse-t-il ravager sa plantation ? — 5^e str., 17-20. Puisse-t-il la protéger encore ! Israël à l'avenir lui sera fidèle et invoquera son nom.

720. — Psaume LXXX, hébreu LXXXI : *Exultate Deo, adjutori nostro.*

Cantique pour la fête de Pâques.

« Au chef de chœur. Sur le *githith.* D'Asaph. » Ce psaume a pour objet de célébrer la fête de Pâques, *in neomenia tuba*, et c'est pour ce motif qu'il parle de la sortie d'Égypte. — Trois str., de 10, 12, 12 vers, 9-11 ; 6-11 ; 12-17. Le Psalmiste rappelle à celui qui observera fidèlement les commandements de Dieu quelle est la récompense qui lui est destinée. La 1^{re} str. exhorte à célébrer Pâques avec allégresse. Dans la 2^e et la 3^e, c'est Dieu qui parle. (Les verbes de 6-7 sont à la première personne en hébreu.) Il demande à son peuple la fidélité, en lui rappelant comment il a puni dans le désert ceux qui lui ont été rebelles et en assurant qu'il accordera tous les biens à ceux qui écouteront sa voix.

751. — Psaume LXXI, hébreu LXXII : *Deus stetit in synagoga Theorum.*

Contre les juges iniques.

« *Mizmor.* D'Asaph. » Le Psalmiste invoque le secours de Dieu contre des juges iniques, cf. Ps. LVIII. Il appelle les juges des Élohim ou dieux, parce qu'ils tiennent sur la terre la place de Dieu en administrant la justice. Notre-Seigneur a cité ce psaume, *Joa.*, x, 34-36. On en place assez généralement la composition au temps de Josaphat, vers 890 av. J.-C. — Le langage est plein de force et d'énergie (1). — Deux discours de Dieu forment le fond du poème ; dans le premier il intime aux juges l'ordre d'être justes ; dans le deuxième, il les menace de ses châtiments. — Cinq strophes de 4, 4, 3, 4 et 2 vers ; 1-2 ; 3-4 ; 5 ; 6-7 ; 8.

752. — Psaume LXXII, hébreu LXXIII : *Deus, quis similis erit illi?*

Priée à Dieu pour qu'il vienne au secours de son peuple dans la guerre que lui font plusieurs nations coalisées.

« *Schir. Mizmor.* D'Asaph. » Les Iduméens, les Arabes, les Moabites et les autres peuples voisins se sont unis pour attaquer ensemble le royaume de Juda. C'est probablement la ligne dont il est parlé II Par., xx, 1, du temps de Josaphat, vers 895 av. J.-C. Le Psalmiste demande à Dieu de défendre son peuple contre tous ces ennemis. — Neuf str. de 4 vers, 2-3 ; 4-5 ; 6-7 ; 8-9 ; 10-11 ; 12-13 ; 14-15 ; 16-17 ; 18-19. — La suite des pensées est facile à saisir. Il faut remarquer seulement que dans les deux premiers vers de l'original, le parallélisme est synonymique, et qu'au lieu de : *Deus, quis similis erit tibi?* il portait :

Ne te fais point, ne reste pas inactif, ô Dieu.
O Dieu, ne garde point le silence !

753. — Psaume LXXIII, hébreu LXXIV : *Quam dilecta tabernacula.*

Cantique des dignes frères about à l'annonce de Dieu.

« Au chef de musique. Sur le *githith.* Des enfants de

(1) Sur la beauté littéraire de ce Psaume, voir Bossuet, *Dissert. de Poém.*, c. 11, n^o 19. (Œuvres, éd. Lebel, t. 1, p. 42-43.)

Coré. *Mizmor.* » — Ce Ps. fait le pendant du Ps. XII-XXIII. Il a été composé peut-être par quelqu'un de ceux qui avaient accompagné David dans sa fuite, à l'époque de la révolte d'Absalom. L'auteur manifeste le plus vif amour pour la maison de Dieu, et exprime ce sentiment d'une manière touchante. — 3 str. de 10 vers; les deux premières sont terminées par *selah*; 2-5; 6-9; 10-13. — 1^{re} str., 2-5 : Sentiments du Psalmiste à l'égard de la maison de Dieu (1). — 2^e str., 6-9. Elle est obscure. Heureux l'homme droit. Il peut visiter Dieu dans Sion. Prière pour le roi (pour David qui a été obligé de s'enfuir devant Absalom). La *vallis lacrymarum* est généralement regardée aujourd'hui comme une vallée qui portait le nom de Bakkà ou des larmes (de baume), vallée où croissait le baumier. — 3^e str., 10-13 : Bonheur qu'on goûte à demeurer auprès de Dieu, parce qu'il est la source de la grâce et de la gloire.

754. — PSAUME LXXIV, HÉBREU LXXIV : *Benedikūti, Domine.*

Prière à Dieu pour qu'il rende sa grâce à son peuple.

« Au chef de musique. Des enfants de Coré. *Mizmor.* » — Parait avoir été composé après le retour de la captivité. Cf. Agg., I, 9-11; II, 16-20. — Le Psalmiste demande à Dieu de se montrer comme autrefois miséricordieux envers son peuple et de le rétablir dans son état de prospérité. — 4 str. de 6, 8, 7 et 6 vers, 2-4; 5-8; 9-11; 12-14. — 1^{re} str., 2-4 : Rappel de la miséricorde que Dieu a témoignée autrefois à son peuple. — 2^e str., 5-8 : Prière pour qu'il la lui témoigne de nouveau. — 3^e str., 9-11 : Espoir que cette demande sera exaucée. — 4^e str., 12-14 : Tableau de la prospérité future que le Psalmiste vient d'obtenir.

(1) *Altaria tua, Domine virtutum.* « Quelquefois, dit le comte de Maistre dans les *Séries de Saint-Pierre-Barry*, le sentiment l'opresse (le Psalmiste). Un verbe qui s'avancait pour exprimer la pensée du prophète s'arrête sur ses lèvres et retombe sur son cœur; mais la piété se comprend lorsqu'il s'écrie : *Tes cauteles, ô Dieu des esprits!*... » VII^e Entretien, 1822, L II, p. 65. Ce passage se trouve dans un magnifique éloge des Psâumes qui mérité d'être lu en entier, p. 59-75.

755. — PSAUME LXXV, HÉBREU LXXV : *Inclina, Domine, aurem tuam.*

Prière de David pendant l'affliction.

« *Thephillik* (prière). De David. » — David, dans l'adversité, peut-être pendant la révolte d'Absalom, demande à Dieu de le secourir (1). — Le nom d'Adonai se lit sept fois dans l'original, probablement avec intention. — La division des strophes est difficile à démêler. On peut en distinguer cinq de 8, 6, 6, 8 et 11 vers, 1-4; 5-7; 8-10; 11-13; 14-17. — 1^{re} str., 1-4 : Appel à Dieu. — 2^e str., 5-7 : parce qu'il est miséricordieux et que celui qui l'invoque est dans la détresse; — 3^e str., 8-10 : parce qu'il est grand et qu'il opère des merveilles. — 4^e str., 11-13. Demande de la lumière et de la grâce divine. — 5^e str., 14-17. Invocation contre les ennemis du serviteur de Dieu.

756. — PSAUME LXXVI, HÉBREU LXXVI : *Fundamenta ejus.*

Gloire de Jérusalem.

« Des enfants de Coré. *Mizmor. Schîr.* » Enseigne dit avec raison que ce psame est très obscur. Plusieurs critiques pensent qu'il fut composé à la suite de la ruine de l'armée de Sennachérib. Cf. Ps. XLV; XLVII et LXXV. — L'auteur y annonce la conversion des Gentils. — 2 str. de 7 vers : 1-4; 5-7.

Elle est fondée sur les saintes montagnes (où est le temple)!

Le Seigneur aime les portes de Sion.

Plus que toutes les tentes de Jacob.

On dit sur toi des choses glorieuses, cité de Dieu :

« Je compléterai l'Égypte et Babylone parmi ceux qui me connaissent! »

« Voici les Philistins (*alienigenæ*), Tyr avec l'Éthiopie;

« Ils sont nés là (à Jérusalem). »

Et l'on dit à Sion :

« Une multitude d'hommes y est née. »

« C'est le Très-Haut qui l'a fondée. »

(1) Plusieurs commentateurs pensent cependant que cette prière n'a été composée que du temps d'Ézéchias et de Zorobabel, et que le nom de David, dans le titre, signifie simplement que l'auteur a écrit ce psame à l'aide de fragments qu'il a empruntés à David.

Le Seigneur compte et inscrit les peuples :
Ils sont nés là.

Et chœurs et musiciens [s'orientent] :

« Tu es la source de toutes [nos joies] » (1).

757. — Psaume LXXXVII, hébreu LXXXVIII : *Domine, Deus salutaris meus,*

Patris d'un malade pour obtenir sa guérison.

« *Schir, mizmor.* Des enfants de Coré. Au maître de musique. Pour une *makhtesh*. Pour répondre (c'est-à-dire, probablement pour être chanté alternativement par deux chœurs). *Makhtesh*. D'Héman l'Ezrahite. » Héman l'Ezrahite était probablement de la race de Coré. — Prière d'une tristesse touchante, adressée à Dieu pour obtenir du soulagement dans l'affliction, peut-être la guérison de la lèpre,

(1) Traduction d'après l'hébreu. Le dernier vers est très difficile : nous le traduisons d'après l'analogie d'Isa, xii, 3, où le même mot hébreu, *מַקְתֵּשׁ*, *me'qhtesh*, est rendu par sources (de salut). — L'Eglise applique ce psaume à la très Sainte Vierge. M. Olier, dans ses *Mémoires inédits*, donne un bel exemple des applications que l'on peut faire des chants sacrés aux offices liturgiques, par la manière dont il commente le *Fundamenta ejus*, c'est-à-dire de la Mère de Dieu. « Les fondements, ou autrement les premiers sentiments et les prémices de la vie de la très Sainte Vierge sont élevés par dessus les plus hautes montagnes de l'Eglise, s'étend-à-dire par dessus les âmes les plus parfaites et les plus ferventes de l'Eglise... d'où vient que Dieu aime plus ces entrées ou autrement ces portes que les tabernacles de Jacob. Les entrées de la très Sainte Vierge sont deux, l'une cachée et inconnue, qui est sa sainte Conception; l'autre est plus évidente, et c'est sa Nativité... *Oratorum dicitur de te, cunctis Dei. O Sancta Virgo, vraie demeure de Dieu...*, on ne peut exprimer la gloire et la grandeur de votre âme... *Magnus ero, Nabab et Babyloniam scientiam me. Ecce alienigena et Tyris et populum Elionym et Jerusalem.* A ce moment de ma Conception et de ma naissance, j'aurais toute l'Eglise à Dieu; je présentais avec moi toute l'étendue des nations qui devaient servir à son honneur et à sa gloire. Et sa bonté a exaucé mes vœux et mon offrande... *Nuncupatio* Nonn dicit : *Homos et homo natus est in eo, et ipse fundavit eum. Adversus.* À voir cette magnificence et sainteté dans l'âme de Marie, n'est-il pas bien aisé de voir que Dieu l'a préparée pour naître d'elle son Fils unique Jésus-Christ, qui est le fils de l'homme, et avec lui aussi toute l'étendue de son Eglise? *Homos et homo natus est in eo.* Dieu remplira le cœur de tous les hommes d'honneurs et de ressentiments pour sa personne... C'est une joie commune et universelle de tous les fidèles chrétiens. » *Oration sur la Nativité de la Sainte Vierge*, 8 septembre 1642, *Mémoires*, copie, t. II, p. 454-455.

[759] ART. II. — ANALYSE ET EXPLICATION DES PSAUMES. 335

7. 9. Elle rappelle les discours de Job. — Cinq strophes de 5 vers, 2-5; 6-8; 9-11; 12-15; 16-19. La 2^e et la 3^e str. sont terminées par *selah*. — Le sens du ps. est clair.

758. — Psaume LXXXVIII, hébreu LXXXIX : *Miserere cordis Domini.*

Prière pour obtenir le secours de Dieu.

« *Makhtesh*. D'Éthan l'Ezrahite. » La date de ce psaume est incertaine. On l'a rapporté à l'époque de la révolte d'Absalom, au temps de l'invasion de Sennachérib et aux règnes de Joakim, de Jéchonias ou de Sédécias. On peut le placer avec plus de vraisemblance au moment de l'invasion de Sésac, pharaon d'Égypte, sous Roboam, III Reg., xiv; II Par., xii. — La poésie est élevée, vive, colorée. — Trois parties bien distinctes : 1^o, 2-4; 2^o, 5-19; le psalmiste célèbre les bienfaits de Dieu envers la maison de David pour exciter sa confiance en lui; 3^o, 20-38, il rappelle les promesses divines à la famille royale, afin de préparer la prière finale; 3^o, 39-52, il fait un tableau saisissant de l'état de désolation dans lequel est le royaume et implore le salut. — 25 str. de 4 vers, excepté la 10^e qui en a 3 (à moins qu'on ne regarde le 7. 20 comme une indication en prose) et la 12^e qui en a 6; 2-3; 4-5; 6-7; 8-9; 10-11; 12-13; 14-15; 16-17; 18-19; 20-21; 22-23; 24-26; 27-28; 29-30; 31-32; 33-34; 35-36; 37-38; 39-40; 41-42; 43-44; 45-46; 47-48; 49-50; 51-52. Le 7. 53 est la doxologie qui termine le livre III.

LIVRE IV, PS. LXXXIX-CV.

759. — Psaume LXXXIX, hébreu XC : *Domine, respicimus affectus et miserere.*

Attention à Dieu pour qu'il pardonne au pécheur.

« *Thephillalim* (prière). De Moïse, homme de Dieu. » — Ce psaume, le plus ancien de la collection, a dû être chanté par le peuple d'Israël depuis l'Exode et ainsi conservé de mémoire. Plusieurs des traits qu'il contient rappellent la manière de Moïse. Cf. Deut., xxxii et xxxiii. C'est à cause de son antiquité qu'il est placé en tête du IV^e livre. — Il fut composé sans doute à la suite de la condamnation portée contre les Israélites par le Seigneur qui, pour les punir de

leurs continuelles révoltes, leur annonça que tous ceux qui avaient atteint l'âge de 20 ans, au moment de la sortie d'Égypte, périeraient dans le désert. — Trois str. de 13, 12 et 13 vers; 1-6; 7-11; 12-17. — 1^{re} str., 1-6. Contraste entre la brièveté de la vie de l'homme et l'éternité de Dieu. — 2^e str., 7-11: Ce sont les péchés de l'homme (d'Israël rebelle dans le désert), qui abrègent ses jours en attirant la colère de Dieu sur lui. — 3^e str., 12-17. Prière à Dieu, pour qu'il ait pitié de ses serviteurs et leur accorde ses grâces.

760. — Psaume xc, hébreu xc: *Qui habitat in adjutorio Altissimi.*

VERB. Prière pour obtenir la protection divine pendant la peste.

Sans titre en hébreu. Dans la Vulgate: *Laus Cantici David.* — Composé probablement au temps de la peste, par laquelle Dieu puni le débordement d'Israël fait par David, II Reg., xxiv, 13-17; cf. Ps. xc, 3, 6-7. — Ce beau psaume se distingue par l'élevation de la pensée, la vivacité des sentiments, l'ardeur de la foi, la simplicité de la confiance, la vivacité des couleurs et la limpidité du langage. — La seule difficulté qu'il présente est le changement brusque d'une personne à l'autre, à trois reprises différentes. Ce changement s'explique d'une manière naturelle si l'on suppose que nous avons un duo dans les treize premiers versets; Dieu intervient et conclut, 14-16. — 1^{re} voix, 1; 2^e voix, 2; 4^e voix, 3-8; 2^e voix, 9; 4^e voix, 9-13; discours de Dieu, 14-16. — 2; 2; 14; 4; 9; 7 vers. — γ . 2. L'hébreu porte: *Dico et non dicet.* — γ . 3. *A verbo aspero*, hébreu: de la peste qui ravage. — γ . 6. La flèche qui vole pendant le jour est probablement la contagion: elle atteint l'homme comme une flèche invisible qui le perce. *Le negotium perambulans in tenebris, c'est, en hébreu, la peste qui se glisse dans les ténèbres.* — *Ab incursu et demonio maligno* est pour: *ab incursu clamantis* (hébreu: la contagion) qui sévit en plein midi.

761. — Psaume xci, hébreu xcii: *Domus est confiteri Domini.*

Hymne de louange pour célébrer les grandeurs et les bienfaits de Dieu.

« *Mizmor; schir.* Pour le jour du sabbat. » — Ce Ps. est

[762] ART. II. — ANALYSE ET EXPLICATION DES PSAUMES. 337
encore chanté aujourd'hui par les Juifs au jour du sabbat. — C'est une sorte de théodice abrégée dans laquelle le Psalmiste résume nos devoirs de louange et de reconnaissance envers Dieu et sa Providence. — Le nom de Jéhovah (Dominus) est répété sept fois dans cette hymne, en l'honneur sans doute des sept jours de la création. — 5 str. de 6 vers, excepté celle du milieu qui en a 7: 2-4; 3-7; 8-10; 11-13; 14-16. — 1^{re} str., 2-4: Il faut louer Dieu; — 2^e str., 3-7: à cause de la grandeur de ses œuvres et de la profondeur de ses desseins; — 3^e str., 8-10: parce qu'il triomphe de tous ses ennemis; — 4^e et 5^e str., 11-16: et qu'il comble le juste de ses bénédictions.

762. — Psaume xcii, hébreu xciii: *Domini regnavit.*

Hymne au Roi Créateur de l'univers.

Sans titre en hébreu. La Vulgate porte: « Cantique de louange de David, pour la veille du sabbat, quand la terre fut fondée, » c'est-à-dire destiné à être chanté le vendredi, au sacrifice du matin, au jour de la création de l'homme. — Ce psaume, composé probablement par David après une victoire, fut appliqué plus tard au service liturgique. Il est court, mais plein de force, de majesté et d'élan lyrique. — 5 str. de 3 vers, 1^{er}, 1^{er}, 2^e; 3; 4; 5. — Le sans de la dernière strophe, c'est que la plus belle œuvre de Dieu, c'est sa loi. Cf. Ps. xviii:

Le Seigneur règne,
Il se revêt de gloire.

Le Seigneur se revêt et se ceint de puissance.

Il affermi la terre, elle ne chancelera pas.

Ton trône est dressé dès le commencement (à Dieu) [®]

Tu es dès l'éternité.

Les fleuves élèvent, ô Seigneur,

Les fleuves élèvent leur voix,

Les fleuves élèvent leurs flots.

Plus que le bruit des grandes eaux,

Que les mugissements de la mer,

Est magnifique le Seigneur dans les hauteurs (des cieux).

Tes témoignages sont fidèles (hébreu : ta loi est stable),
Ta demeure est sainte,

O Seigneur, pour la durée des temps! (1)

763. — Psaume XXIII, hébreu XXIV : *Deus ubi sum Dominus.*

Invocation à Dieu en faveur d'Israël opprimé.

Sans titre en hébreu. Vulgate : « Psaume de David pour le quatrième jour après le sabbat, » c'est-à-dire le mercredi, où la synagogue le récite encore aujourd'hui. Composé peut-être pendant la révolte d'Absalom. — 6 strophes de 6, 8, 8, 8, 8, et 9 vers, 1-3; 4-7; 8-11; 12-15; 16-19; 20-23. — 1^{re} str., 1-3 : invocation contre les méchants. — 2^e str., 4-7 : Tableau de leur tyrannie. — 3^e str., 8-11 : Discours aux méchants. Dieu connaît leurs desseins et les fera échouer. — 4^e str., 12-15 : Le peuple sera défendu par son Dieu. — 5^e str., 16-19 : Au milieu des adversités, le Psalmiste a été soutenu par la grâce et sa confiance en Dieu. — 6^e str., 20-23 : Dieu fera retomber sur les méchants leur iniquité (2).

(1) « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Quel homme, ayant à parler de si grandes choses, eût commencé comme Moïse? Quelle majesté et en même temps quelle simplicité!... La sagesse éternelle, qui s'est jouée en faisant le monde, en fait le récit sans s'émouvoir. Les prophètes, dont le but est de nous faire admirer les merveilles de la création, en parlent d'un ton bien différent : *Le Seigneur prend possession de son empire; il s'est revêtu de gloire. Le Seigneur s'est revêtu de sa force, il s'est armé de son pouvoir.* Le saint roi, transporté en esprit à la première origine du monde, dépeint en termes naïfs comme Dieu, qui jusque-là était demeuré inconnu, invisible et caché dans le secret impénétrable de son être, s'est tout d'un coup manifesté par une foile de merveilles incompréhensibles. Le Seigneur, dit-il, sort enfin de sa solitude. Il ne veut plus être seul, mais être avec nous. Mais de quelle gloire ce Roi immortel est-il revêtu? Quelles richesses vient-il étaler à nos yeux? De quelle source partent tant de lumières et tant de beautés? On énumère cachés ces trésors et cette riche pompe qui sortent du sein des ténèbres? Quelle est la majesté même du Créateur, si celle qui l'environne imprime un tel respect! Que doit-il être, puisque ces ouvrages sont si merveilleux! » Rollin, *Traité des Études*, t. IV, c. II, § 2, 1895, t. II, p. 574-575.

(2) On peut voir une traduction et un commentaire de ce psaume par M. Huyser, dans la *Revue des sciences ecclésiastiques*, septembre 1878, p. 246-256. — Pour les beautés illustrées qu'il renferme, voir Bossuet, *Dixième de Psal.*, c. II, n° 49, Œuvres, éd. Lebel, t. I, p. 43-44.

764. — Psaume XXIV, hébreu XXV : *Venite, exultemus Domino.*

Le Psalmiste exhorte à louer Dieu et à obéir à ses commandements.

Sans titre en hébreu. Vulgate : « Cantique de louange de David. » C'est une hymne liturgique, composé peut-être pour être chanté le jour du sabbat. Le sens en est très clair. — Le texte qui sert d'invitatoire à Malines, est celui du Psautier romain, celui de notre Vulgate est dans l'office de l'Épiphanie (1). — 6 str., de 4 vers, excepté la dernière qui en a 5 : 1-2; 3-4; 5-6; 7-8; 8-9; 10-11. C'est à peu près la même division que celle de ce psaume dans l'invitatoire (excepté pour la fin de la 4^e str. et le commencement de la 5^e). — 1^{re} str., 1-2 : Exhortation à louer Dieu (2); — 2^e str., 3-4 : parce qu'il est le créateur de la terre; — 3^e str., 5-6 : de la mer; (Le 5. 6 est comme un refrain et la répétition du 5. 1.) — 4^e str., 7-8 : et de l'homme; nous sommes son troupeau, si nous écoutons sa voix. — 5^e et 6^e str., 8-11 : Discours de Dieu exhortant à l'obéissance, en rappelant comment il a puni dans le désert les Israélites rebelles.

765. — Psaume XXV, hébreu XXVI : *Confitebor Domino... cantate.*

Exhortation à louer Dieu.

Sans titre en hébreu. Vulgate : « Cantique de David, [chanté] quand on bâtitait la maison [de Dieu], après la captivité. » — Ce psaume se retrouve avec des variantes, I Par., XVI, 8-36, et l'auteur sacré nous apprend qu'il fut chanté pour la fête de la translation de l'arche, du temps de David. Il était naturel, par conséquent, qu'on le chantât de nouveau lors

(1) Bossuet fait à ce sujet l'observation suivante : « Ecclesie catholice dissimulans versiones a seo indifferenter habet, et cum psalmo XXIV Vulgata legit : *Quadragesima annis operatus fui, vos in nostrum cantamus : proximo : diversissimo sensu, sed utrobique sano.* » *Dissert. de Psalms*, c. V, n° 21, t. I, p. 36. On trouve beaucoup de citations des Psaumes faites d'après l'ancien Psautier, dans les offices liturgiques, n° 662, en dehors des Psaumes entiers qu'on récite dans le Bénédictaire, lesquels sont ceux de la Vulgate actuelle, à part le *Venite exultemus de Malines*.

(2) *Procephalus faciem ejus*, y. 2 : Halions-nous de paraître en sa présence pour le louer.

de la reconstruction du second temple, de 534 à 515 av. J.-C. — Cinq strophes régulières de 6 vers, 1-3; 4-6; 7-9; 10-11; 12-13. — 1^{re} str., 1-3 : Exhortation à louer Dieu. — 2^e str., 4-6 : à cause de sa grandeur et de sa puissance. — 3^e str., 7-9 : Il faut lui offrir ses présents et son adoration. — 4^e et 5^e str., 10-13 : proclamer devant tous les peuples sa royauté, qui est reconnue par toutes les créatures.

766. — Psaume xcvi, hébreu xcvi : *Dominus regnavit, exultet terra.*

Puissance de Dieu et fidélité qui lui est due.

Sans titre en hébreu. Vulgate : « De David, quand sa terre lui fut rendue. » Ces mots indiquent sans doute l'époque où David fut reconnu roi par toutes les tribus. — Quatre strophes de 6, 6, 8 et 7 vers, 1-3; 4-6; 7-9; 10-12. — 1^{re} et 2^e str., 1-6 : Tableau de la puissance de Dieu dans la nature. — 3^e str., 7-9 : Puissance de Dieu sur les idoles; joie qu'elle cause à Sion. — 4^e str., 10-12 : Exhortation à servir Dieu.

767. — Psaume xcvi, hébreu xcvi : *Cantate Domino, ... quia introitus factus.*

Exhortation à louer Dieu.

« *Mizmor*. La Vulgate ajoute : de David. » Ce Ps. a beaucoup de ressemblance avec le xcvi, c'est le même sujet et la même forme, mais avec des couleurs propres et une étendue moindre. — La version syriaque dit qu'il traite « de la délivrance du peuple de la servitude d'Égypte. » — Ce Ps., comme les deux précédents, prédit les merveilles que doit opérer le Messie en venant sur la terre. — Trois strophes de 6 vers, 1-3; 4-6; 7-9. — La 1^{re} et la 3^e str. sont les mêmes que la 1^{re} et la 5^e du Ps. xcvi. — La 2^e invite tous les peuples à louer Dieu au son des instruments de musique.

768. — Psaume xcvi, hébreu xcvi : *Dominus regnavit, transmutat populi.*

Exhortation à louer Dieu sur le mont Sion.

Sans titre en hébreu. Vulgate : « Psaume de David. » Composé probablement pour la cérémonie de la translation de

l'arche à Jérusalem. C'est le 3^e des Ps. qui commencent par *Dominus regnavit*. Le 1^{er}, xciii, chante la gloire de Dieu; le 2^e, xcvi, les bénédictions qu'il répand sur la terre, et le 3^e, xcvi, les faveurs qu'il accorde à ceux qui le prient. — 4 str. de 6 vers, la 1^{re} et la 2^e terminées par *sanctum est*; la 4^e par *sanctus Dominus Deus noster*, de sorte que nous avons en quelque sorte ici les trois fois saint d'Isaïe; de plus, la 2^e et la 4^e ont un même refrain, 3 et 9, avec quelques légères modifications de mots; 1-3; 4-5; 6-7; 8-9. — 1^{re} str., 1-3 : La royauté de Dieu fait trembler les Gentils et la terre elle-même; il faut le louer, parce qu'il est grand et saint; — 2^e str., 4-5 : parce qu'il gouverne Israël avec équité. — 3^e str., 6-7 : Il a exanéré les saints des premiers temps. — 4^e str., 8-9 : Il faut l'adorer à leur exemple, sur Sion, la montagne sainte.

769. — Psaume xcix, hébreu c : *Jubilat Deo, omnis terra.*

Exhortation à louer Dieu dans son temple.

« Psaume de louange. » — Composé sans doute par un pieux Léviite, après la captivité; à l'époque de la dédicace du second temple. — Deux strophes de 6 vers : 1-3; 4-5. — 1^{re} str., 1-3 : Invitation à louer Dieu avec joie dans son temple, parce qu'il est notre créateur et que nous sommes son troupeau. — 2^e str., 4-5 : Il faut entrer dans les sacrés parvis en le louant et en le remerciant, parce qu'il est bon et que sa miséricorde est sans bornes. — « *Hanc vocem audivit universa terra*, dit S. Augustin, *in hac loco*. Jam jubilat Dominus universa terra et que adhuc non jubilat, jubilabit. »

770. — Psaume c, hébreu ci : *Misericordiam et judicium cantabo.*

Dévoix d'un roi exprimés sous forme de prières.

« De David. *Mizmor*. » — Composé probablement au moment où le saint roi conçut le projet de transporter l'arche de la maison d'Obédédôm à Jérusalem, II Reg., vi, 11 sq. — Ce psaume est simplement composé de distiques.

771. — Psaume CI, hébreu CII : *Domine, exaudi orationem meam*.
Faire pour obtenir le soulagement de ses maux.

« *Thephillah* (prière) du pauvre, quand il est dans l'anxiété et épanche sa plainte devant Jéhovah. » — Ce pauvre n'est pas un individu, c'est le peuple d'Israël affligé, probablement en captivité. — Dix strophes de 5, 5, 5, 6, 6, 6, 6, 4, 5, 6 vers : 2-3; 4-6; 7-9; 10-12; 13-15; 16-18; 19-21; 22-23; 24-26; 27-29. — 1^{re} str., 3-3 : Invocation à Dieu. — 2^e-4^e str., 4-12 : pour qu'il ait pitié de son affliction; tableau de cette affliction. — 5^e-8^e str., 13-23 (4) : Raisons qu'à Dieu de le secourir. — 9^e-10^e str., 24-29 : Contraste entre l'éternité de Dieu et la brièveté de la vie de l'homme, motif pour obtenir la prolongation de nos jours. — Ce Ps. est le 5^e des Ps. de la pénitence.

772. Psaume CII, hébreu CIII : *Benedic, anima mea, Domino, et omnia...*

Hymne d'actions de grâces pour les bienfaits de Dieu.

« De David. » — « Ce psaume, l'un des plus beaux de David, est le cantique des miséricordes du Seigneur. Elles n'ont jamais été célébrées d'un ton plus sublime, et jamais le sublime n'a été plus touchant. » (La Harpe.) — Cinq strophes de 10, 8, 10, 8, 10 vers : 1-3; 4-9; 10-14; 15-18; 19-22. — 1^{re} str., 4-5 : Exhortation à louer et remercier Dieu à cause des bienfaits personnels que nous en avons reçus. — 2^e str., 6-9 : A cause du soin qu'il prend des opprimés comme il l'a fait pour les Hébreux au temps de Moïse. — 3^e str., 10-14 :

(1) Dans les Vv. 19-23, le Psalmiste demande que tous les peuples chantent la gloire de son Dieu : « Il est exécuté, dit le comte de Maistre, après avoir rappelé cette prière; parce qu'il n'a chanté que l'Éternel, ses chants participent de l'éternité; les accents enflammés, confus aux cordes de sa lyre divine retentissent encore, après trente siècles, dans toutes les paroles de l'univers, la poésie qu'on conserve les Psalmes; l'Église se hâte de les adopter, la poésie de toutes les nations chrétiennes s'en est emparée, et depuis plus de trois siècles la solennité de ces hymnes d'adorer quelques temples dont les voûtes retentissent de ces hymnes sacrés. On les chante à Rome, à Genève, à Madrid, à Londres, à Québec, à Quito, à Moscou, à Pékin, à Botany-Bay; on les murmure au Japon. » *Œuvres de Saint-Petersbourg*, VII^e Entretien, 1822, t. II, p. 75.

A cause du pardon qu'il accorde aux pécheurs. — 4^e str., 15-18 : A cause de sa bonté qui s'étend d'âge en âge et n'est pas passagère comme notre vie. — 5^e str., 19-22 : Que le ciel et la terre louent donc le Seigneur!

773. — Psaume CIII, hébreu CIV : *Benedic, anima mea, Domino, Domine...*

Tableau des œuvres de Dieu.

« De David. » — Ce psaume contient, des œuvres du Créateur, une magnifique description qui rappelle le premier chapitre de la Genèse, et une exhortation à louer l'auteur de ces merveilles (1). — Huit strophes de 10, 10, 10, 10, 10, 10,

(1) Bulteau a fait de ce Psaume une analyse littéraire dans ses *Principes abrégés de la littérature*, 1777, t. III, p. 203-222; cette analyse est reproduite par M. Tabbé Henry, *Éloquence et poésie des Livres Saints*, 2^e édit., p. 121-126. — « Qu'il nous soit permis d'indiquer, par ces quelques hymnes que [trafermo] le livre des Psalmes, une de celles que nous regardons comme les modèles parfaits de ces sortes de compositions; c'est le Ps. CIII, que l'on pourrait appeler l'hymne de la création (Voici la liste; qu'on lise ensuite tout ce qui a été écrit de plus estimé sur cette matière si souvent traitée, en prose et en vers, depuis Hésiode jusqu'à Ovide, depuis Cicéron et Pline jusqu'à Buffon, et nous ne craignons pas qu'on puisse ensuite en citer qui soit du ton et de la hauteur de ce psaume. » Gatin Arnault, *Le Livre des Psalmes*, 1823, p. 3-4.

— « Les tableaux répandus dans la Bible, dit Châteaubriand, *Génie du Christianisme*, II^e partie, l. III, ch. III, éd. de 1835, t. II, p. 57-58, peuvent servir à prouver doublement que la poésie descriptive est née, parmi nous, du Christianisme. Job, les Prophètes, l'Écclésiaste, et surtout les Psalmes, sont remplis de descriptions magnifiques. Le Ps. *Benedic, anima mea*, est un chef-d'œuvre dans ce genre... Horace et Virgile sont restés bien loin de cette poésie. — « On peut dire, écrit Alexandre de Humboldt, que le 103^e psaume est à lui seul une esquisse du monde. Le Seigneur, révélé de lumière, étend le ciel comme un tapis. Il a fondé la terre sur sa propre solidité, en sorte qu'elle ne mobilité pas dans toute la durée des siècles. Les eaux coulent du haut des montagnes dans les vallées, aux lieux qui leur ont été assignés, n'ont que jamais elles ne passent les bornes prescrites, mais qu'elles abrennent tout les animaux des champs. Les oiseaux du ciel chantent sous le feuillage. Les arbres de l'Éternel, les arbres, que Dieu lui-même a plantés, se dressent pleins de sève. Les oiseaux y font leur nid, et l'auteur blâme son habitation sur les sapins. » Dans le même psaume est décrite la mer « où s'agite la vie d'êtres sans nombre. Là se passent les vaisseaux et se meuvent les monstres que tu as créés, ô Dieu, pour qu'ils s'y jouent librement. » L'ensemencement des champs,

7, 42 vers; 1-4; 5-9; 10-14^b; 14-18; 19-23; 24-27; 28-30; 31-35. — 1^{re} str., 1-4 : Éloge de l'œuvre du premier et du second jour de la création (1). — 2^e str., 5-9 : Formation de la terre. — 3^e str., 10-14^b : Production des sources, des animaux et des plantes. — 4^e str., 14-18 : Les trois principales productions nourricières, les céréales, le vin et l'huile; les pluies qui fécondent la terre et les animaux qui habitent les montagnes. — 5^e str., 19-23 : Les astres. — 6^e-7^e str., 24-30 : Les habitants des mers. — 8^e str., 31-35 : Gloire à Dieu pour toutes ses merveilles.

774. — Psautne civ, hébreu cv : *Confitebor Domino et invocato.*

Abrégé de l'histoire du peuple de Dieu, d'Abraham à Josué.

Sans titre. — Ce psautne, composé par David, fut chanté à la tête de la translation de l'arche à Jérusalem, I Par., xvi, 7. Ce chapitre des Paralipomènes reproduit les quinze premiers versets, I Par., xvi, 8-22; il les fait suivre sans interruption du Ps. xxvii, 1, et cvi, 47-48. Le Ps. civ résume l'histoire d'Israël et fait ressortir la Providence de Dieu sur son peuple. Cf. Ps. lxxxvii, cv. — La versification est régulière, mais ce psautne est sans grande élévation poétique. La division par strophes est peu sensible dans les poèmes

la culture de la vigne qui rejoint le cœur de l'homme, celle de l'olivier, y ont aussi trouvé place. Les corps célestes complètent ce tableau de la nature. « Le Seigneur a créé la lune pour mesurer le temps, et le soleil connaît le terme de sa course. Il fait nuit, les animaux se reposent sur la terre, les bœufx ruminent après leur proie et demandent leur nourriture à Dieu. Le soleil paraît, ils se rassemblement et se reposent dans leurs cavernes, tandis que l'homme se recule à son travail et fait sa journée jusqu'au soir. » On est surpris, dans un poème lyrique aussi court, de voir le monde entier, la terre et le ciel, peints en si grands traits : à la vie confuse des éléments est opposée l'existence calme et laborieuse de l'homme, depuis le lever du soleil jusqu'au moment où le soir met fin à ses travaux. Ce contraste, ces vives généralités sur l'action réciproque des phénomènes, ces retour à la puissance invisible et présente qui peut rayonner la terre ou la réduire en poudre, tout est empreint d'un caractère sublime. « *Cosmos*, trad. Faye et Galski, 1864, t. II, p. 51-52.

(1) Sur le 7, 4 : *Qui fecit angelos tuos spiritus*, cité, Heb., 1, 7; voir Guillemon, *Clefs des Épîtres de S. Paul*, 2^e édit., t. II, p. 324.

didactiques; on peut compter cependant neuf strophes de 10 vers chacune, 1-5; 6-10; 11-15; 16-20; 21-25; 26-30; 31-35; 36-40; 41-45.

775. — Psautne cv, hébreu cvi : *Confitebor Domino quoniam locutus.*

Abrégé de l'histoire du peuple de Dieu dans le désert du Sinaï.

Ce psautne commence la série de ceux qui portent en tête le mot *alleluia* en hébreu (4). Dans la Vulgate, on lit déjà ce mot (*allelou-yah*, louez Yah ou Jéhovah), Ps. civ, 4, où il est bien placé, puisque ce dernier psautne est aussi consacré à louer Dieu et que le Ps. cv ne fait que reprendre une partie du résumé historique, exposé dans le précédent, pour développer les faits qui s'étaient passés à l'époque de l'Exode et pendant le séjour de quarante ans dans le désert. Le ton, du reste, n'est pas le même dans les deux chants : c'est celui de la pénitence, cv; celui de l'hymne, cv; comme c'est celui d'un simple poème didactique, lxxvii. — Ce psautne est du temps de la captivité, 7. 47, ce qui nous explique pourquoi il demande pardon à Dieu; le premier *Confitebor*, civ, est de l'époque qui l'a précédée, et le troisième, cvi, de celle qui a suivi. La loi du parallélisme est observée dans le Ps. cv, mais on n'y voit pas de trace d'une division symétrique par strophes. On peut grouper les pensées de la manière suivante : introduction, exhortation à louer Dieu, 4-3; prière, 4-6; faits historiques, 7-12; 13-23; 24-33; 34-42; 43-46; 47. Le 7. 48 est la doxologie qui marque la fin du IV^e livre.

LIVRE V. PS. CVI-CL.

776. — Psautne cvii, hébreu cviii : *Confitebor Domino, quantum bonum...; dicunt qui respiciunt auri.*

Tableau des merveilles que Dieu la Providence dans la position qu'elle occupe au présent et le pardon qu'elle accorde au repentant.

Sans titre. — Le Psautniste, après une exhortation à louer Dieu, 1-3, a peint en six tableaux, d'une grande beauté,

(4) Ps. cvii; cxi-cxiii; cxvii-cxxv; cxli-cl, selon Thébré. S. Augustin appelle ces psautnes *alleluiaici*.

la manière dont Dieu punit le pécheur et le ramène à Jéh. Bakius a donné à ces six tableaux les titres suivants : « 1° exulium castris, 4-9; 2° captivorum educio, 10-16; 3° agrotorum sanatio, 17-22; 4° naufragorum liberatio, 23-32; 5° famelicorum sanatio, 33-38; 6° oppressorum recreatio, » 39-42. Le v. 43 forme la conclusion. Les strophes sont très irrégulières; plusieurs d'entre elles sont cependant indiquées par un refrain ou plutôt par un double refrain, dont l'un est inséré dans le corps même de la strophe, 6, 13, 19, 28, deux et quatre vers avant la fin, et l'autre marque la fin des strophes, 1, 2, 3 et 4; 7, 8, 15, 21 et 31. Six strophes : exhortation; 1; 1^{re} str., 12 vers, 2-7; refrain, 4 vers, 8-9, 2^e str., 10 vers, 10-14; refrain, 15-16; 3^e str., 8 vers, 17-20; refrain, 21-22; 4^e str., 16 vers, 23-30 (1); refrain, 31-32; 5^e str., 12 vers, 33-38; 6^e str., 8 vers, 39-42; conclusion, 43. — Ce psaume est un cantique d'actions de grâces, probablement composé pour la célébration de la fête des Tabernacles, après le retour de la captivité, 1 Rsd., III, 4-5.

(1) Au sujet de la description de la tempête, 23-29, Bossuet fait les réflexions suivantes : « Prætermittenda non est illa brevis, sacris scripturis, atque imperiis Davidi familiaris. Neque enim ut scripturam vulgus, in linguæ rarum imaginibus misquissima quæque persequitur; sed ut pios officiosius, pietas in humano vultu, que magis emittant luminæa rehat, que una vel altera lingua exprimat; et quibus existens, non tam imago quam res ipsa videatur. Sic exempli loco illa tempestas : Dixit, et ostendit aprinus procella; intumeruit fluctus; incendunt usque ad caelos, et descendunt usque ad abyssos; sic unde usque usque voluntur; qui homines? Turbati vult et vult anti, necis obvia, et omnia coram sapientia absorpta est; quam profecto fluctum amuramque Iustationem, non Virgilius, non Ipes Homerus tanta verborum copia equare poterant. Jam tranquillitas quæ? Et statim procellam ejus in aurem. Quid enim scivimus, quam nihil in auram desinens gravis procellarum tumultus, ac mox alienus fluctus post fragorem tantum? Jam quod nostris est proprium, impetibus Dei quanta in hac voce : Dixit, et procella ostendit! Non hic Iano Eolo supplex, non hic Neptuneus in ventos tumultu exaggeratisque rotellibus aversus, ubiæ malus ira sua vix Ipes interim prementis; uno ac simplici jussu statim omnia peragunt. » *Dissert. de Palm.*, c. II, n. 15, *Œuvres*, t. I, p. 39-40.

777. — Psaume CVII, hébreu CVII : *Paratum cor meum.*

Prétre à Dieu pour obtenir la victoire.

« *Schôr; mizmor.* De David. — Ce psaume se compose de deux parties, empruntées à deux autres psaumes. La première moitié, 2-6, est la reproduction de LVI, 8-12, et la seconde, 7-14, la reproduction de LIX, 7-14. Voir ces deux Psaumes.

778. — Psaume CVIII, hébreu CXIV : *Deus, laudem meam ne incutias.*

Prétre à Dieu pour qu'il délivre David de ses ennemis.

« Au maître de chœur. De David. *Mizmor.* » — Ce Ps., comme le LXXVI^e, demande à Dieu de châtier sévèrement les ennemis de David, n° 630, 2^e, ou de Jésus-Christ dont David est la figure. Celui contre qui s'élève ici le Psalmiste est sans doute Doeg, la figure de Judas Iscariote, Cf. Act., I, 20; Joa., XVII, 12. — Six str., de 10 vers, excepté la dernière qui en a 13; 2-5; 6-10; 11-15; 16-20; 21-25; 26-31. Dans la 1^{re} et la 6^e str., l'auteur parle de ses ennemis au pluriel, dans les autres au singulier, parce qu'il appelle les vengeances de Dieu contre tous les ennemis de son peuple, en même temps que contre son ennemi personnel. — 4^e str., 2-5 : Mal qu'on fait au psalmiste les méchants, en retour de ses bienfaits. — 2^e str., 6-10 : Que Dieu donc l'accable de maux dans sa famille (1); — 3^e str., 11-15 : dans sa fortune, sa postérité et sa mémoire; — 4^e str., 16-20 : à cause de ses inquiétudes. — 5^e str., 21-25 : Que le Seigneur au contraire ait pitié du psalmiste affligé et malade; — 6^e str., 26-31 : qu'il le délivre de ses ennemis, et il recevra ses remerciements.

779. — Psaume CIX, hébreu CX : *Dixit Dominus.*

Rojeté et accordez du Meun.

« De David. *Mizmor.* » Notre-Seigneur s'est appliqué expressément ce Ps., Matth., XXII, 41-46; Marc., XII, 33-37;

(1) Sur l'usage que fait S. Pierre du v. 3 et sur le mot *episcopatus*, voir M. Baucet, n° 489, t. IV, p. 16-17.

LUC, XX, 41-44. — Le \bar{y} . 4 annonce que Jésus-Christ sera élevé à la droite du Père, après sa victoire décisive sur ses ennemis, Act. II, 34 sq., I Cor., XV, 25; Heb., I, 13; X, 13. Le \bar{y} . 4 prophétise l'abrogation du sacerdoce d'Aaron, et son remplacement par le sacerdoce de Jésus-Christ, selon l'ordre de Melchisédech, Hebr., V, 6; VII, 17, 21 (1). Le sens des autres versets, qui ne sont pas cités dans le Nouveau Testament, n'est pas moins certain. Le \bar{y} . 2 prédit que le règne du Messie, qui commencera à Jérusalem, s'étendra de là sur toute la terre. Le \bar{y} . 3 nous le montre, quoique d'une manière obscure, engendré du sein de Dieu. Les \bar{y} . 5 et 6 nous le représentent triomphant du haut du ciel de ses ennemis. Enfin, le \bar{y} . 7 nous fait entrevoir les souffrances par lesquelles il s'est acquis sa gloire. — 3 str., subdivisées chacune en 4 et 3 vers, 1-2; 3-4; 5-7. La 1^{re}, 1-2, contient un oracle de Dieu qui fournit le thème développé dans les deux suivantes. Le Seigneur promet au Messie la puissance et la domination universelle. Dans la 2^e, 3-4, le Psalmiste lui rappelle son origine et les promesses que le Seigneur lui a faites. Dans la 3^e, 5-7, il dépeint le Messie terrassant ses ennemis, après avoir conquis son royaume en buvant de l'eau du torrent, c'est-à-dire par ses souffrances.

I.

Le Seigneur (Jéhovah) a dit à mon Seigneur (Adonai) :

- « Assieds-toi à ma droite,
- « Jusqu'à ce que j'aie placé tes ennemis
- « (Comme) un escabeau sous tes pieds (2). »

Ton sceptre puissant,
Le Seigneur (Jéhovah) l'étendra sur Sion :
« Domine au milieu de tes ennemis. »

(1) « Le passage dans lequel le roi céleste lui-même est représenté en même temps comme prêtre, fournit une des preuves les plus fortes du caractère messianique du Psautre. » König, *Theologie der Psalmen*, p. 459.

(2) « *Audit quasi homo, sedet quasi Dei filius,* » dit S. Ambroise, *Apologia David altera*, IV, 261. IV, col. 396-397.

II.

- « Avec-toi est la puissance, au jour où tu (manifestes) ta force (1).
- « Dans les splendeurs des saints (au jugement dernier) »
- « De ton sein, avant l'aurore, »
- « Je t'ai engendré. »

Le Seigneur (Jéhovah) l'a juré et il ne s'en repent point;
Tu es prêtre pour l'éternité
Selon l'ordre de Melchisédech.

III.

- Le Seigneur (Adonai), à ta droite,
- Ecrase les rois, au jour de ta colère.
- Il juge les peuples,
- Il remplit (la terre) de ruines (hébreu, de cadavres).

Il écrase la tête (de ses ennemis) dans des contrées nombreuses,
Dans sa marche, il boit de l'eau du torrent,
C'est pour cela qu'il lève la tête (3).

780. — Psautre CX, hébreu CXI : *Confitebor tibi, Domine.*

Louange à Dieu pour ses bienfaits.

Ce psautre et les deux suivants dans l'hébreu, les huit suivants dans la Vulgate, commencent par *Alleluia*. Le Ps. CX et le Ps. CXI se font pendant pour le fond et pour la forme. L'un et l'autre sont alphabétiques, et composés de 22 vers, commençant chacun par une lettre de l'alphabet,

(1) La Vulgate place ces paroles dans la bouche de Dieu le Père. — La plupart des Pères entendent par *principium*, le commencement, la domination. — Ce passage est très difficile. Le texte hébreu actuel est aussi très obscur, surtout pour les 3^e et 4^e vers. On peut le traduire ainsi :

Tou peuple (l'effroi) spontanément (en disant) au jour de ta puissance
Dans la magnificence du lieu saint;
De sein de l'aurore
(Conte) la rosée de ta jeunesse.

(2) « *Diem virtutis Dei appellat illam qui universum orbem iudicabit.* » S. Cyril. Alex., *In Ps. CXI*, 3, t. LXXI, col. 1267.

(3) On peut voir, sur ce Ps., M. Le Hir, *Le Livre de Job*, p. 419-426.

selon l'ordre ordinaire, sans division strophique. Le premier loue Dieu des bienfaits qu'il a accordés à Israël, à diverses époques de son histoire; le second proclame le bonheur de celui qui craint Dieu, c'est-à-dire, est fidèle à pratiquer ses commandements; tous les deux affirment la justice divine, qui a toujours le dernier mot (1). La poésie des Psautiers cx et cxi ressemble à celle de plusieurs parties des Proverbes.

781. — Psautier cxi, hébreu cxi : *Beatus vir qui timet Dominum.*

Bonheur du juste.

Voir psautier cx. — Ce Ps., sans titre en hébreu, porte dans la Vulgate celui de *Reversions Aggæi et Zachariæ*, ce qui signifie sans doute qu'il fut chanté après le retour de la captivité, du temps des prophètes Aggæe et Zacharie, et par leur conseil.

782. — Psautier cxii, hébreu cxii : *Invocavit, pueri, Dominum.*

Gloire au Dieu Très-Haut, soutien du faible.

Sans titre. — Ce psautier qui a, pour le fond, des analogies avec le cantique d'Anne, l'Ég., II, et avec le *Magnificat*, est un hymne de louange à Dieu. — Il commence le *Hallel* que les Juifs récitent aux trois grandes fêtes de l'année, à la fête de la Dédicace et aux Nécéménus. Les autres Ps. du *Hallel* sont cxv-cxvii, et cxviii, lequel est appelé spécialement le grand *Hallel*. — Le Ps. cxii est très-régulier, il renferme trois strophes de 6 vers, 1-3; 4-6; 7-9; et est très-facile à comprendre. La 1^{re} strophe est une invitation à louer Dieu; la 2^e exalte la grandeur du Très-Haut; la 3^e, établissant un contraste entre cette élévation et la bonté divine, loue le Seigneur de ce qu'il s'abaisse jusqu'aux petits et aux faibles pour les soutenir et les consoler.

783. — Psautier cxiii, hébreu cxiii : *In exitu Israël de Ægypto.*

Miracles opérés par Dieu en faveur de son peuple à la sortie d'Égypte.

Sans titre. — Psautier historique. Il résume en quelques

(1) Cf. cx, 3^e, 5^e, 6^e, 10^e et cxi, 3^e, 6^e.

traits, avec des images fortes et hardies, les miracles opérés par le Seigneur pour délivrer son peuple de l'armée du Pharaon, qui le poursuivait à la sortie d'Égypte (1). Les Égyptiens y sont appelés un peuple *barbare*, dans le sens primitif du mot, ancien indien *barbaras*, analogue à *balbus*, celui qui bégaye, c'est-à-dire, ici, celui qui parle une langue étrangère, qu'on ne comprend pas. — Quatre strophes régulières de 4 vers : 1-2; 3-4; 5-6; 7-8. — Ce Psautier est un modèle de parallélisme synonymique.

784. — Psautier cxiv, hébreu : *Non nobis, Domine, non nobis.*

Prises pour obtenir le secours de Dieu en commençant une guerre.

Ce Psautier, quoique il ait une numérotation particulière, pour les versets, dans notre Vulgate, ne compte que pour un avec le précédent, non seulement dans les Septante, nos éditions latines et la liturgie, mais aussi dans les versions syriaque, éthiopiennes et arabe. Le beau sentiment

(1) La Harpe dit, au sujet de ce psautier : « Si ce n'est pas là de la poésie lyrique et du premier ordre, il n'y en eut jamais; et si je voulais donner un modèle de la manière dont l'ode doit procéder dans les grands sujets, je n'en choiserais pas un autre; il n'y en a pas de plus accompli. Le début est un exposé simple, rapide et imposant. Le poète raconte des merveilles lointaines comme il raconterait des faits ordinaires; pas un récit de surprise ni d'admiration, comme n'y aurait pas manqué tout autre poète. Le Psalmiste ne veut pas parler lui-même de l'acte qu'il faut avoir des merveilles qu'il trace. Il veut que ce soit toute la nature qui rende témoignage au Maître auquel elle obéit. Il l'interroge donc tout de suite, et de quel ton? *Mer, pourquoi es-tu si? Jourdain, etc.* Il cherche quelque chose de comparable à cette brusque et frappante apostrophe; et je ne trouve rien qui en approche. Il interpelle la mer, le fleuve, les montagnes, les collines, et avec quelle sublime brièveté! Et dans l'instant vous entendez la mer, le fleuve, les montagnes, les collines qui répondent ensemble : *Et! ne voyez-vous pas que la terre s'est émue à la face du Seigneur? Et comment ne serait-elle pas émue à la face de Celui qui change la pierre en fontaine et la roche en source à son vœu?* Car ce sont là les laisons supprimées dans cette poésie rapalée. Le poète aurait pu aussi mettre en récit ce miracle, comme il a fait des autres; mais il préfère de le mettre dans la bouche des choses inanimées : est-ce là un art vulgaire? » *Le Psalmiste en français, traduction nouvelle, Discours préliminaire, II^e partie, 1814, p. 35-37.*

qu'exprime le *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam*, à la suite des merveilles de la sortie d'Égypte, semble, en effet, relater ce Psaume au précédent : le chantre sacré, comme ébloui et accablé à la vue de tant de miracles, et tout pénétré du sentiment de l'infirmité de l'homme, pouvait s'écrier naturellement : *Non nobis*. Mais la différence de sujet et de rythme paraît donner raison au partage du Ps. *In exitu*, dans la Bible hébraïque. — C'est une prière d'Israël adressée à Dieu pour obtenir son secours dans une guerre contre les ennemis idolâtres. On le chantait peut-être solennellement au moment de marcher contre l'ennemi. — Cinq strophes irrégulières de 7, 11, 6, 7, et 8 vers : 1-3; 4-8; 9-11; 12-14; 15-18. — 1^{re} str., 1-3 : Que Dieu glorifie son nom en accordant sa victoire aux siens contre les idolâtres (1). — 2^e str., 4-8 : Les dieux des païens ne sont rien. — 3^e str., 9-11 : Que les guerriers d'Israël soient donc pleins de confiance, car c'est le vrai Dieu qui est leur soutien. Comme cette dernière idée est celle que le Psalmiste veut inculquer le plus profondément dans le cœur des soldats, elle est répétée trois fois dans cette strophe, à la 3^e personne. Les vers : 14-15, sont à la 2^e personne ; ce changement provient, sans doute, de ce que le refrain était chanté par le chef de ceux qui ne partaient point pour la guerre, tandis que les guerriers chantaient eux-mêmes le reste du psaume, d'où l'emploi de la 1^{re} personne : 4, 3, 12, 18. — 4^e str., 12-14 : Promesse que Dieu bénira son peuple. — 5^e str., 15-18 : Même pensée exprimée en d'autres termes : Dieu conservera à Israël la terre qu'il lui a donnée, et les Israélites le loueront, avant de descendre dans la tombe.

(1) Le dimanche 12 septembre 1853, Jean Sobieski livra la fameuse bataille qui délivra Vienne, assiégée par les Turcs, en brandissant sa bannière au premier rang de ses troupes et en répétant à grands cris ce verset : *Non nobis, non nobis, Domine exaltabimur, sed nomini tuo da gloriam*. A cette voix, à ces accents, « les Tartares et les Spahis le reconnurent et reculerent, » dit l'historien de la Pologne, Salvandy, *Histoire de la Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski*, 1829, t. III, p. 91.

783. — PSAUMES CXIV ET CXV, HÉBREU CXVI : *Dilexi quoniam exaudivit Dominus et Credidi propter quod locutus sum.*

Chant d'action de grâces d'un malade qui a échappé à la mort.

Ces deux psaumes, sans titres, n'en forment qu'un seul en hébreu. La Vulgate ne les compte aussi que pour un dans la numérotation des versets. Quoique on puisse très bien les couper en deux, ils paraissent cependant étroitement unis et forment quatre strophes de 9, 10, 10 et 11 vers : 1-4; 5-9; 10-14; 15-19, lesquelles se correspondent exactement. Les deux premières racontent à quel péril de mort a échappé le Psalmiste : les deux dernières remercient Dieu de cette délivrance : les quatre strophes se correspondent même deux à deux pour la forme, 7, 10 à 4, et 15 à 3. — 7, 13, le calice du salut, figure du calice eucharistique, désigne la coupe qu'on offrait à Dieu pour le remercier de ses bienfaits, et qu'on buvait ensuite (1). Le 7, 15 rappelle la mort dont le Psalmiste a parlé, Ps. cxiv, et à laquelle il a échappé. En disant que la mort du juste est précieuse aux yeux de Dieu, il affirme par là même l'existence de l'autre vie.

786. — Psaume CXVI, HÉBREU CXVII : *Laudate Dominum, omnes gentes.*

Invitation à tous les peuples à louer Dieu.

Sans titre. — Ce quatrain est comme une prophétie de la conversion des Gentils. Rom., xv, 11.

787. — Psaume CXVII, HÉBREU CXVIII : *Confitemini Domino quoniam bonus.*

Hymne d'action de grâces pour la dédicace du second temple.

Sans titre. — Ce Psaume dont la forme même, — la quadruple invitation de 1-4, le refrain répété après chaque vers : 1-4, etc., — indique qu'il avait été composé pour une cérémonie publique, fut probablement chanté à la Dédicace

(1) *Poculum gratiarum actionis*, dit Kimchi. La troisième des quatre coupes que buvaient les Juifs, dans la célébration de la fête de Pâques, était appelée la coupe de bénédiction ou d'actions de grâces. Cf. I Cor., x, 16; Matth., xxvi, 27; Luc, xxii, 17; Jer., xvi, 7; H. Reg., III, 35; Prov., xxxi, 6; III Mac., vi, 27, dans les Septante.

du second temple, I Esd., vi, 45-46. On n'y distingue pas de strophes régulières, mais il se divise en divers groupes, destinés à être chantés à des moments différents. Au commencement de la cérémonie, quand la procession se met en marche, elle loue la bonté de Dieu, 1-4; pendant la marche, elle rappelle comment Dieu a délivré Israël de la captivité, et elle l'en remercie, 5-18; à l'entrée du temple, elle demande que les portes du temple lui soient ouvertes, pour y glorifier Dieu, 19. — Ceux qui reçoivent la procession répondent que c'est la porte de Dieu, et que les justes sens y entrent, 20; ils remercient Dieu de l'érection du nouveau temple, et de la joie qu'il leur donne en cette fête, 21-23 (1); ils accueillent enfin ceux qui arrivent, et ordonnent de conduire les victimes du sacrifice à l'autel, 24-27. — La procession répond en glorifiant Dieu, 28. — Enfin tous ensemble, ceux qui arrivent et ceux qui attendaient, répètent les deux premiers vers qui résument tout le Psaume :

Constantini Domino quoniam honos :
Quantum in sacentium misericordia ejus.

788. — Psaume cxviii, hébreu cxxix : *Dei immaculati in vici.*

Bocheur de celui qui observe la loi de Dieu.

Sans titre. — Ce psaume, le plus long de tous, est alphabétique, mais les lettres de l'alphabet ne commencent pas seulement un vers, comme dans les autres psaumes alphabétiques, elles commencent les huit premiers vers des huit distiques que renferme chaque strophe (2). Les strophes sont égales en nombre à celui des lettres hébraïques, c'est-à-dire 22, formant par conséquent $8 \times 22 = 176$ distiques ou 352 vers. — La pensée principale développée dans ce psaume est que notre devoir capital consiste dans l'observation de la

(1) Sur la §. 22, voir Is., xxviii, 16; Rom., ix, 33; I Petr., ii, 6-7, Math., xxi, 43-44; Marc, xii, 40 sq.; Luc., xi, 17; Act., iv, 11; S. J. Chrysa., in Ps. cxviii, n° 5, l. cv, col. 335-336.

(2) « Consummatio nostra doctrinae et eruditio nostrae, dit S. Hilaire, sui perfecti laeque numeri (octo) absolutio per singula elementa concluditur. » *Tractatus in cxviii Ps.*, t. ix, col. 503.

loi de Dieu (1). L'Église la fait réciter tous les jours à ses prêtres, dans les petites heures du bréviaire, pour leur rappeler que leur vie tout entière ne doit être que l'accomplissement de la volonté de Dieu (2).

On a reproché à ce psaume de manquer de plan et de logique, d'être rempli de répétitions oiseuses et monotones, etc. Voici ce qu'on peut répondre à ces objections : « Le §. 9 nous montre que l'auteur est un jeune homme (*adolescentior*), ce

(1) « In hoc psalmo tanquam synonyma pro divina lege et sapientia accipiuntur haec utroque numero : *lex, mandata, statuta, via, iudicium, testimonia, praecepta, iustitia, aequitas, justificationes, sermones, verbum, eloquia, veritas*; nam vel non differunt, vel cum re idem sint, eundemque *divinam legem et doctrinam* significant, ratione et notatione distincta distinguuntur, qualesque *legis divinae* qualitates, scilicet, perfectio, proprietates, varietas sunt ac multiplices. » Tommasi, *Psalterium periphetis interpretatio* romanae, Opera, t. III, p. 438. Le seul §. 122 ne contient pas de mots signifiant la loi.

(2) « Est altissimum profunditate sensuum, dit Cassiodore, *Expos. in Ps. cxviii*, l. I, c. col. 816, et contextus quasi similium repetitione verborum, modo proferendo quod accipit, modo iterum sperando quod uerit. Qui more nobilium fluviorum lenis ite conspicitur, cum nimis profundus esse noscatur. » Tommasi donc un moyen de réciter pieusement ce psaume en le distribuant de la manière suivante : l'ode générale : « Quod Christus nos imbut praeceptis, iustificationibus ac legibus suis. *Vox Christi ad Patrem de adversario, et de Iudaea et de adventu suo et passione et resurrectione sua; de iudicio ejus futuro et regno; de monacho proximo.* » Division des strophes : I. *Abrah.* Psalms de doctrina distinctos mystica. II. *Beth.* Vox novelli populi et juvenum nuper creantium in Deum. III. *Gimel.* Vox confessorum et penitentium ab ignorantia ac convertentium. IV. *Daleth.* Vox singularium erudentium in Deum. V. *He.* Vox monachorum singulariter viventium. VI. *Vau.* Vox sacerdotum regentium. VII. *Zain.* Vox viri sancti, inter quosque deputati. VIII. *Heth.* Vox doctorum aduocantium iudicium Dei et vigilantium. IX. *Thet.* Vox sancturum in tribulatione desuperum, qui in adversis prestantur. X. *Iod.* Vox praeceptorum et confessorum ac virginum in Deum credentium. XI. *Coph.* Vox penitentium hominum. XII. *Lamed.* Vox clericorum in gradu novo introeuntium. XIII. *Mem.* Vox doctorum legum deponentium. XIV. *Nun.* XV. *Samech.* Vox iusti in tentationibus. XVI. *Ain.* Oratio fidelis in fine obitus sui. XVII. *Phe.* Verba percipientis gratia Deo agitur. XVIII. *Sade.* Deprecatio talisessentis inter peccatores. XIX. *Coph.* Vox confessoris laborantis in iuventute. XX. *Heth.* Supplicatio pauperis in doleribus pauci. XXI. *Sin.* XXII. *Toy.* *Psalterium parva duplicem editionem suam Bononiam dicant et Gallicam, XIII. Collectio argumentorum in Psalmos ex dictis Origenis.* éd. de 1583, p. xxv-xxvi, on Opera, 1735, t. II, p. LVIII.

qui est confirmé par les versets 99-100 (et 141). Ce jeune homme se trouve dans un état qui est clairement décrit : il est traité avec mépris, maltraité, persécuté par les ennemis de la parole de Dieu, puisque la défection l'entoure, par un gouvernement hostile à la vraie religion, 23, 46, 461 ; il est dans les fers, 61, 83, il attend la mort, 109 ; il reconnaît dans ses souffrances une humiliation salutaire qui lui vient de Dieu ; la parole de Dieu est donc sa consolation, sa sagesse ; il attend le secours divin et l'implore ; — le psaume tout entier est une prière pour obtenir la persévérance au milieu d'une société impie et dégénérée, la consolation au milieu d'une affliction profonde, augmentée par l'infidélité de ceux qui l'environnent ; c'est une prière pour obtenir le salut : elle devient de plus en plus pressante et fait entendre, dans la strophe *capit.*, le *quand* consolatoire *me*? 82. — Quand on s'est bien pénétré de ce caractère du psaume, il est impossible de ne pas apercevoir le développement de la pensée. Après avoir loué la parole de Dieu (str. *aleph*) et proclamé combien grande est sa vertu, puisqu'elle rend pieux le jeune homme qui l'étudie avec soin (*beth*), le poète demande, au milieu des ennemis railleurs qui le persécutent, la grâce de l'illumination (*ghimmel*), de la fermeté (*daleth*), de la persévérance (*heh*), et la force de confesser sa foi avec force et avec joie (*mem*) ; la parole de Dieu est l'objet de son affection (*zaïn*) ; il se range parmi ceux qui craignent Dieu (*kheth*), il reconnaît que son humiliation est salutaire (*lath*), mais il a besoin de consolation (*yod*), et il demande en soupirant : Quand serai-je consolé (*capit*) ? Sans la parole puissante, ferme, éternelle de Dieu qui le soutient, il perdrait courage (*lamed*) ; elle lui donne la sagesse et la prudence (*mem*), il lui a juré fidélité et il garde son serment, malgré la persécution (*noun*), il abhorre et méprise les apostats (*samech*). Il est opprimé, mais Dieu ne le laissera pas périr (*ain*), il ne permettra pas que les efforts des impies, qui lui arrachent des larmes, l'emportent (*phé*) sur lui, qui est petit (encore jeune) et méprisé, mais que consomment le zèle contre ceux qui oublient Dieu (*sadé*). Puisse le Seigneur entendre les cris

par lesquels il l'appelle, et le jour et la nuit (*gof*), le consoler bientôt par sa miséricordieuse bonté (*resch*), lui qui, persécuté par les princes, s'attache fermement à Dieu (*shin*), et enfin le sauver, lui, pauvre hrelis errante et en grand danger (*havr*) ! — Toutes les pensées principales des diverses strophes ne sont pas épuisées par cette analyse, ... mais elle montre du moins que ce psaume ne manque point de suite et de mouvement dans la pensée, qu'il n'est point un simple poème abstrait, mais qu'il est fondé sur des événements particuliers et est l'expression d'une situation personnelle, d'où est sorti, comme un fruit de la piété (de l'auteur), cet éloge intarissable de la loi de Dieu... Il est possible que la composition d'un psaume aussi long, qui manifeste dans sa forme artificielle, depuis le commencement jusqu'à la fin, la tranquillité d'âme d'un confesseur de la foi, soit l'œuvre d'un prisonnier qui abrégérait les heures de sa captivité en exprimant ainsi, en strophes alphabétiques, ses plaintes et ses espérances (1). » Quelques critiques l'attribuent à Esdras.

« Le nous psait, dit M. Le Hir, que l'on pourrait tirer de la seule lecture ou exposition de ce psaume une preuve frappante de la divinité d'une religion qui inspire de tels sentiments d'amour, d'amour tendre, vif et désintéressé pour la loi de Dieu. Le Psalmiste va jusqu'à verser des larmes et à se consumer de douleur et d'indignation, par zèle pour cette loi qu'il voit transgressée, méprisée par les méchants. L'homme cherche en vain de tels sentiments en lui-même, il faut que la grâce les y forme. Aussi ne trouve-t-on rien d'analogue dans toutes les littératures ni dans toutes les philosophies profanes (2). »

(1) F. Delitzsch, *Die Psalmen*, 3^e édit., 1874, t. II, p. 211-212. — S. Ambrôise a fait un commentaire moral très développé de ce Psaume : *In Psalterium David exviii interpretatio*, t. XVI, c. 1187-1287. Voir aussi l'exposition de ce psaume dans M. Bâchet, *De sancto officio*, 2^e partie, titre II, section II.

(2) Le Hir, *Les Poésies*, p. 276.

LES QUINZE PSAUMES GRADUELS. CXX-CXXIII.

789. — Psalme CXX, hébreu CXX : *Ad Domini cum celebraverit clamavi.*
Prière à Dieu contre les fourbes.

« *Schir ham-ma'aloth, cantique graduel.* » Ce psalme est le premier des quinze qui porte ce nom. En voir la signification, n° 666, au mot *ma'aloth*. — L'auteur vit dans un temps de trouble, peut-être du temps d'Esdras, après la captivité; il est entouré d'ennemis, comme une brebis au milieu des loups, et il implora le secours de Dieu. — Trois str. de 4, 4 et 6 vers, 1-2; 3-4; 5-7. — Le rythme de gradation, n° 666, qui est très sensible dans plusieurs des psaumes graduels, est ici manifeste (1). — 1^{re} str., 1-2 : Invocation à Dieu contre les fourbes. — 2^e str., 3-4 : Apostrophe aux fourbes, qui ne referont aucun profit de leur tromperie. — 3^e str., 5-7 : Plainte sur son sort.

790. — Psalme CXXI, hébreu CXXI : *Leravi oculos meos in montes.*
Dieu est notre garde.

« *Psalme graduel.* » — Quatre strophes régulières de 4 vers, 1-2; 3-4; 5-6; 7-8. Sur le rythme de gradation, très sensible dans ses strophes, voir n° 666, au mot *ma'aloth*. — Ce psalme est écrit avec simplicité, élégance; il respire une grande sérénité d'âme. Les pensées du poète sont exclusivement tournées vers les choses saintes. Il est en route pour Jérusalem, où il est sûr de trouver le protecteur qui le garde de tout mal.

791. — Psalme CXXII, hébreu CXXII : *Latusus sum.*
Bonheur de celui qui vitait la maison de Dieu.

« *Psalme graduel.* » — Le texte hébreu ajoute : « De David. » — Composé peut-être pendant la révolte d'Absalom. — Trois strophes de 6, 6 et 8 vers, 1-3; 4-5; 6-9 (2). —

(1) *A lingua dolenti*, 2^e et *ad linguam dolentem*, 3^e; *habitavi et incola fui*, 5^e et 6^e; *pacem et pacificum*, 7^e et 7^e.

(2) Le rythme de gradation se remarque 1^o, 2^o et 3^o : *Domum Do-*

Ce psalme suppose très clairement l'existence des pèlerinages à Jérusalem, 4^e - 6, comme règle, 4^e - 4. — 1^{re} str., 1-3 : Joie au départ pour Jérusalem (1); arrivée à la ville bien bâtie. — 2^e str., 4-5 : Les tribus d'Israël vont là en pèlerinage, selon la prescription (*testimonium*) faite à Israël, pour y louer le Seigneur et y être jugés par la maison de David, — 3^e str., 6-9 : Vœux pour la félicité de Jérusalem.

792. — Psalme CXXII, hébreu CXXII : *Ad te levavi oculos meos.*
Confiance en Dieu au temps de l'affliction.

« *Psalme graduel.* » — Le pieux Israélite lève ses yeux avec confiance vers Dieu 1^o pour connaître sa volonté, 1-2; 2^o pour recevoir sa grâce au moment de l'affliction, 3-4. Ces deux pensées sont exprimées dans deux strophes de 6 et 4 vers. On rencontre dans le texte original de ce psalme plus d'assonances que dans aucune autre partie de l'Ancien Testament, ce qui lui donne une apparence de poème rimé, 2^e et 3^e; 3^e et 4^e; 3^e et 4^e (2).

793. — Psalme CXXIII, hébreu CXXIII : *Nisi quis Dominum erant in nobis.*
Bonté de Dieu qui a délivré Israël de ses ennemis.

« *Psalme graduel.* » — Ce beau psalme peint les efforts qu'ont fait les ennemis du peuple de Dieu pour le dévorer, mais Dieu les a arrachés à leur rage. Cette même pensée est exprimée sous des images diverses : des flots qui menaçaient de les engloutir, des rêts qu'on leur tendait pour les prendre. — Les aramaïsmes du texte original indiquent que la composition est relativement récente. Elle est faite avec un art raffiné, dans lequel le rythme de gradation est très vi-

visi, David; 2^e et 3^e : *Jerusalem*; 4^e et 4^e : *tribus*; 5^e et 5^e : *sedes*; 6^e, 7^e et 3^e : *pez, pacem*; 6^e et 7^e : *abundantia*.

(1) On peut comparer à la joie qu'éprouvent les Juifs, quand ils voient Jérusalem, celle des croisés, très bien décrite par les chroniqueurs. Voir Robert le Moine, *Hist. tierc.*, l. IX, c. 1; Migne, Pat. lat., t. CLV, col. 745, et Balduino, *Hist. tierc.*, l. IV, lb., t. CLVI, col. 1139.

(2) On observe aussi dans ce psalme le rythme de gradation : 1^o, 2^o, 2^o et 2^o : *oculi*; 2^o et 3^o : *mittere*; 3^o et 4^o : *repleti*; 3^o et 4^o : *despecto*.

sible (1). — 4 str. irrégulières de 4, 6, 6 et 2 vers; 1-2; 3-3; 6-7; 8.

794. — Psaume CXXIV, hébreu CXXIV : *Qui confidunt in Domino.*

Sécurité de ceux qui se confient en Dieu.

« Psaume graduel. » — Composé sans doute pendant la captivité, §. 3 (2). — Trois strophes de 6, 4, 5 vers, 1-2; 3; 4-5. Ce psaume développe la pensée que Dieu protège ceux qui lui demeurent fidèles au milieu des épreuves de la captivité. — 1^{re} str., 1-2 : Qui se confie en Dieu est inébranlable comme Jérusalem sur ses montagnes. Les montagnes, dans l'Écriture, sont l'image de la sécurité, parce que c'est là que les Hébreux se mettaient à l'abri de leurs ennemis, n° 125, 3^e. — 2^e str., 3 : La captivité prendra fin. — 3^e str., 1-5 : Que Dieu traite le bon avec bonté; le méchant, qu'il le punisse, et qu'il donne sa paix à Israël (3).

795. — Psaume CXXV, hébreu CXXVI : *In convertendo Dominus.*

Jôie du retour après la Captivité de Babylone.

« Psaume graduel. » — Composé au retour de la captivité. — Deux str. régulières de 8 vers, 1-3; 4-6, terminées, l'une et l'autre par une sorte de répétition : 1^{re} *Magnificavit Dominus facere cum eis*, 2^e, et *magnificavit Dominus facere nobiscum*, 3^e; 2^e *mittentes* 6^e, et *portantes* 6^e (c'est le même mot dans le texte original). — La 1^{re} str., 1-3, s'occupe du passé, la 2^e, 4-6, de l'avenir. Dans le passé, le Psalmiste rappelle la jôie du retour de la captivité; des difficultés

(1) 2^e est la répétition de 1^{re}; 5^e est comme 3^e et 1^{re}; l'eau se louve 4^e et 5^e; 5^e répète à peu de chose près 4^e. Au §. 7, le *lupinus* est mentionné 7^e et 7^e, et la délivrance 7^e et 7^e.

(2) Rythme de gradation : 1^{re} : *in asserum*, et 2^e : *in scabum*; 2^e et 2^e : *in circuitu*; 3^e et 3^e : *in jani*; 4^e *benefac* et *bona*.

(3) Le mot *obligationes*, CXXV, 5, est absent. Plusieurs pensent qu'il faut lire *obligationes*, voyez notamment, Ha. Weidenauer, *Lexicon Biblicum*, Bonn, 1866, p. 279. — Cependant *obligationes* paraît être la vraie leçon; ce mot signifie *lien, corde pour étranger*. Cf. Act., VIII, 22. Le Psalmiste parle ici de ceux qui tournent à l'oppression, qui en viennent à opprimer les habitants de Jérusalem. Kautz, *Handbuch zur Vulgata*, 1879, p. 61 et 39.

sont survenues depuis; les peuples qui entourent Juda lui suscitent toutes sortes d'obstacles pour entraver la reconstruction du temple; tous les captifs ne sont pas revenus, mais que personne ne se laisse abattre; on sème dans les larmes, on récoltera dans l'allégresse. — *Exultes ibant...* *veniant*, est pour *erant, veniant*, n° 667. Le participe du verbe, placé devant le verbe, correspond à un idiomatisme hébraïque qui a pour objet de donner plus de force à l'expression; c'est une forme intensive.

796. — Psaume CXXVI, hébreu CXXVII : *Nisi Dominus adificaverit domum.*

L'homme ne peut rien sans le secours de Dieu.

« Psaume graduel de Salomon. » — Le nom de Salomon manque dans la plupart des exemplaires des Septante, et Théodoret observe que le 1^{er} verset semble indiquer qu'il s'agit non du premier temple, mais du second, dont la construction fut entravée par les peuples voisins, §. 2, et fort difficile à cause du petit nombre de Juifs qui étaient revenus de captivité avec Zorobabel, §. 4. Il faut remarquer d'ailleurs que ce psaume imite les écrits de Salomon. — Quatre strophes régulières de 4 vers, 1; 2; 3-4; 5. — 1^{re} str., 1 : Tous nos efforts sont vains, sans le secours de Dieu; — 2^e str., 2 : Vain le lever matinal, vaine la veille prolongée, et, sans travail, à celui qu'il aime, pendant qu'il dort. Dieu donne son pain. — 3^e str., 3-5 : Comme benédiction spéciale de la Providence, le Psalmiste énumère les enfants : ils sont la force de la famille, comme des flèches dans un carquois, les défenseurs naturels des parents devenus infirmes (1).

797. — Psaume CXXVII, hébreu CXXVIII : *Beni omnes qui timeant Dominum.*

Bonheur du juste.

« Psaume graduel. » — Le Psalmiste chante le bonheur du juste dans sa famille, et termine par des souhaits en faveur

(1) Rythme de gradation : *Nisi Dominus adificaverit*, 1^{re}; *nisi Dominus custodierit*, 1^{re}; *adificaverit*, 1^{re}; *custodit*, 1^{re}; *in tuncum*, 1^{re}; *frustra*, 1^{re}; *cunius*, 2^e; *Alti*, 3^e et 3^e.

de Jérusalem. — Trois strophes de 4, 4 et 7 vers : 1-2; 3; 4-6. — 1^{re} str., 4-2 : Heureux qui garde la loi, il jouira du fruit de ses mains; — 2^e str., 3 : et aura une nombreuse famille. — 3^e str., 4-6 : Ainsi il sera béni et verra Jérusalem prospère (1).

798. — Psaume CXXVIII, hébreu CXXIX : *Sape expugnauerunt me.*

Souhaits pour que le bonheur de Jérusalem soit durable.

« Psaume graduel. » — Deux strophes de 8 et 9 vers : 1-4; 5-8. — 1^{re} str., 1-4 : Dieu a mis fin aux malheurs d'Israël. — 2^e str., 5-8 : Puisse ce triomphe être durable (2)!

799. — Psaume CXXIX, hébreu CXXX : *De profundis.*

Appel du pécheur à la miséricorde de Dieu.

« Psaume graduel. » — Ce psaume, le 6^e des pénitentiels, est, dans les prières de l'Église, le gémissement des âmes du purgatoire. C'est une invocation touchante du pécheur qui demande à Dieu de le traiter avec miséricorde (3). — Quatre strophes de 4 vers : 1-2; 3-4^e; 4-6; 7-8. — 1^{re} str., 1-2 : Appel à la miséricorde de Dieu; — 2^e str., 3-4^e : parce que, s'il traite tout le monde avec une justice rigoureuse, personne ne pourra le soutenir. — 3^e str., 4-6 : Motif de confiance : Le Psalmiste espère. — 4^e str., 7-8 : parce que Dieu est plein de miséricorde (4).

(1) Rythme de gradation : *besti*, 1^{er}, *bane tibi*, 2^e; *beneficentur*, 3^e, *beneficent*, 4^e; *videtur*, 5^e et 6^e.

(2) Rythme de gradation : *Sape expugnauerunt me a iuuentute mea*, 1^{er} et 2^e; *beneficentur*, 3^e et 4^e.

(3) « Ce chant extraordinaire, que chacun de nous a répété sur sa propre douleur, (fut) d'abord l'explosion d'un déchirement individuel, explosion d'un pathétique tellement expressif que, n'ayant ni auparavant ni depuis rien entendu de comparable, l'Église en a fait la lamentation liturgique des adieux suprêmes. » Emile Ollivier, *Dicours pour en réception à l'Académie française*, publié le 5 mars 1874.

(4) Rythme de gradation : *operari*, 3^e et *operari*, 4^e; *redemptio*, 5^e, et *redemptio*, 6^e.

800. — Psaume CXXXI, hébreu CXXXI : *Domine, non est exultatum cor meum.*

Résignation à la volonté de Dieu.

« Psaume graduel. De David. » — Rend bien les sentiments de David, toujours parfaitement soumis à la volonté de Dieu dans toutes les circonstances de sa vie. — Trois str. de 3 vers : 1; 2^e; 2^e 3. — 1^{re} str., 1 : Le Psalmiste n'aspire pas à ce qui est au-dessus de lui. — 2^e str., 2^e 3 : Il a fait taire son âme, comme un enfant sevré. — 3^e str., 2^e 3 : Qu'Israël espère en Dieu. — Dans l'original, 2^e et 3^e sont presque identiques.

Comme l'enfant sevré auprès de sa mère.

Comme l'enfant sevré, mon âme (desir) est en moi.

801. — Psaume CXXXI, hébreu CXXXII : *Memento, Domine, David.*

Prière pour la famille de David.

« Psaume graduel. » — Ce psaume demande la protection divine pour la famille de David et annonce le règne du Messie. Il fut probablement composé par Salomon pour la Dédicace du temple, II Par., vi, 41. — Il renferme quatre strophes régulières de 10 vers : 1-5; 6-10; 11-13; 14-18. — Les deux 1^{res} str., 1-10, rappellent à Dieu ce que David a fait pour lui : 1^{re} str. : Projet de lui élever un temple; — 2^e str. : transport de l'arche à Jérusalem, — et lui demandent d'en récompenser sa postérité. Les deux dernières str., 11-18, reproduisent les promesses que Dieu avait faites à David (1).

802. — Psaume CXXXII, hébreu CXXXIII : *Eccc quom bonum.*

Exultance de l'Israël patriarcal.

« Psaume graduel. De David. » — Le Psalmiste chante

(1) Rythme de gradation : *Domine Jacob*, 2^e, 3^e; le 3^e 16 est à peu près la répétition de 2^e 7; le nom de David apparaît dans chacune des 4 str., 14; 16; 14 et 17; 13; *Asubitatem*, et 14; *Asubitatem*. Le 7.6 signifie :

Nous entendimes dire qu'elle [arche] était à Ephraïm.

Et nous la trouvâmes dans les champs de Yabhar.

Yabhar signifie forêt et a été traduit par *arces* dans la Vulgate. C'était un endroit près de Cariathiarim.

l'union fraternelle des Israélites, quand ils se réunissent pour les grandes cérémonies religieuses. Le grand-prêtre, fils d'Aaron, qui leur apparaît alors, avec ses ornements éclatants et tout couvert de parfums, les ravit d'admiration; la rosée qui tombe sur l'Hermon les charme; non moins admirable, non moins charmante, est la réunion des frères. — Point de strophe (1).

803. — Psalme CXXXIII, hébreu CXXXIV : *Eccce nunc benedixit Dominus.*
Invitation à louer Dieu pendant la nuit.

« Psalme graduel. » — C'est le dernier des psaumes graduels. Il se compose de deux courtes strophes de 4 et 2 vers : 1-2; 3. — La 1^{re} est une invitation, faite pendant la nuit, à louer le Seigneur. — La seconde est la réponse à cette invitation.

804. — Psalme CXXXIV, hébreu CXXXV : *Laudate nomen Domini.*

Hymne à Dieu, grand dans la nature et dans le gouvernement d'Israël.

Sans titre. — Six strophes irrégulières de 8, 8, 10, 4, 8 et 6 vers : 1-4; 5-7; 8-12; 13-14; 15-18; 19-21. — 1^{re} str., 1-4; Exhortation à louer Dieu; — 2^e str., 5-7 : parce qu'il est le Maître de la nature; — 3^e str., 8-12 : qu'il a délivré son peuple de la servitude d'Égypte, et lui a donné la terre de Chanaan; — 4^e str., 13-14 : qu'il est plein de gloire, et sauve son peuple; — 5^e str., 15-18 : tandis que les dieux des païens ne sont rien. — 6^e str., 19-21 : Que tout Israël loue donc le Seigneur.

805. — Psalme CXXXV, hébreu CXXXVI : *Confitemini Domino quoniam bonus.*

Cantique d'action de grâces à Dieu pour tous les bienfaits.

Sans titre. — 1^o Le Psalmiste exhorte le peuple à louer Dieu, 1-3; — 2^o à cause des merveilles qu'il a opérées pendant les six jours de la création, 4-9; — 3^o de la délivrance d'Israël de l'Égypte, 10-15; — 4^o du don de la Terre Promise 16-22; — 5^o des dons qu'il accorde à chacun, 23-26. — Ce

(1) Herder a fait une analyse littéraire de ce psalme, *Histoire de la poésie des Hébreux*, 2^e partie, chap. ix, trad. Carlowitz, 1845, p. 480-481.

psalme à cela de particulier, que le refrain est intercalé entre chaque vers (26 fois) : *Quantum in æternum misericordia ejus.* — Il n'est pas divisé en strophes. Un solo chantait, sans doute, chaque vers, et le chœur reprenait aussitôt le refrain, qui était comme la réponse de nos himnes.

806. — Psalme CXXXVI, hébreu CXXXVII : *Super flumina Babilonis.*

Chant des captifs de Babylone.

Sans titre en hébreu. — La Vulgate porte : *Psalms David, Jeremie.* Ce titre est difficile à expliquer; il est formellement rejeté par Théodoret (1). — Ce psaume, l'un des plus beaux et des plus touchants, nous représente les Juifs captifs à Babylone, ne pouvant goûter aucune joie loin de leur patrie. Le patriotisme et la religion ne peuvent pas s'élever plus haut (2). — Six strophes de 4 vers : 1-2; 3; 4-5; 6; 7; 8-9. — 1^{re} str. 1-2 : Les Juifs captifs à Babylone ont suspendu leurs lyes aux saules pleureurs des bords de l'Euphrate, et ils pleurent au souvenir de Sion. — 2^e str., 3 : Chanlez-nous un cantique de Sion, leur disent leurs maîtres. — 3^e et 4^e str., 4-6 : Comment chanter les louanges du Seigneur sur la terre étrangère? Plûtôt m'oublier moi-même qu'oublier Jérusalem (3)! — 5^e str., 7 : Prière à Dieu contre l'Idumée,

(1) *Interpretatio Psalmi CXXXVI*, L. LXXX, col. 195. Il ajoute, col. 127 : « Psalmi sensus plerumque est: Qui cum captivi forent abduci, et reditum concupiscunt, ex narant que Babylone acciderant. » C'est ce qui est admis par la plupart des exégètes modernes.

(2) « La poésie touchante de ce psaume, son sentiment si profond, si vrai, si mélancolique et si naturel, est passé dans l'âme des masses et l'a rendu populaire. Il répond à toutes les notes plaintives du cœur humain, à toutes les amertumes et à tous les regrets, à toutes les aspirations et à tous les mécomptes, à toutes les douleurs, à tous les gémissements, des espérances déçues pour les individus comme pour les nations. » F. Claude, *Les Passions, traduction soignée*, in-11, Paris, 1855, p. 237.

(3) « Combien cette apostrophe à Jérusalem rend-elle tendre et touchant le discours de ce Juif exilé! Il croit la voir, l'entrevoir, lui protester avec serment qu'il consent à perdre la voix et l'usage de la langue, aussi bien que de ses instruments, plutôt que de l'oublier en prenant part aux fausses joies de Babylone. » Rollin, *Traité des Études*, 1805, t. II, p. 601-602. — Les str. 3 et 4 peuvent avoir été composées à Babylone,

qui, après le retour de la captivité, inquiétait la Judée. — 6^e str., 8-9 : Souhaits contre Babylone, qui a opprimé Juda.

807. — Psaume CXXXVII, hébreu CXXXVIII : *Confitebor tibi, Domine, ... quoniam audisti verba oris mei.*

Chant d'action de grâce à Dieu, qui doit donner au monde le Messie.

« De David. » — David remercie Dieu de la promesse qu'il lui a faite de faire sortir le Messie de sa race, et de rendre son trône éternel, II Reg., VII; I Par., XVII. — Trois str. de 7, 6, 6 vers : 1-3; 4-6; 7-8. — 1^{re} str., 1-3 : Le Psalmiste remercie Dieu de la promesse qu'il lui a faite (1). — 2^e str., 4-6 : Tous les rois glorifieront Dieu, quand ils la verront se réaliser. — 3^e str., 7-8 : Pour lui sa confiance envers le Seigneur est sans bornes.

808. — Psaume CXXXVIII, hébreu CXXXIX : *Domine, probasti me.*

La science intime et l'immanité de Dieu.

« Au chef de chœur, De David, Psaume [Mizmor]. » — Ce beau psaume est un des plus riches en enseignements théologiques sur la nature de Dieu. Dans une première partie, 1-12, David peint la science infinie et l'immanité divine, à qui rien ne peut échapper; dans la seconde, 13-18, il loue le Seigneur qui donne la vie à l'homme, et à qui même les phases primitives de notre existence ne sont pas cachées, non plus que notre destinée future, tandis que nous, nous ne savons rien de toutes ces choses; enfin, dans une troisième, 19-24, il s'élève contre les ennemis du Créateur, et demande à être lui-même éprouvé et purifié. Dieu connaît tout, il connaît donc aussi la différence qui existe entre David, son serviteur fidèle, et le méchant. — Quatre strophes irrégulières de 11, 13, 16 et 12 vers : 1-6; 7-12; 13-18; 19-24. Les deux premières strophes correspondent à la 1^{re} partie, la 3^e à la 2^e, et la 4^e à la 3^e.

(1) Au lieu de *super omnes, nomen sanctum tuum*, l'hébreu porte *super omne nomen, verbum tuum*, ce qui est plus explicite. Ce verbum, c'est la promesse de la perpétuité de la race de David dans la personne du Messie.

809. — Psaume CXXXIX, hébreu CXL : *Eripe me, Domine.*

David implore le secours de Dieu contre ses ennemis.

« Au chef de chœur, Psaume [Mizmor], De David. » — Composé pendant la persécution d'Absalom, et analogue aux Ps. XVII et LXIII; la conclusion de tous les trois est semblable. — Cinq strophes de 6 vers, les trois premières terminées par *sélah*: 2-4; 5-6; 7-9; 10-11; 12-14. 1^{re} et 2^e str., 2-6 : Que Dieu garde le Psalmiste du méchant; — 3^e str., 7-9 : parce qu'il met sa confiance en Dieu (prière qu'il lui adresse). — 4^e str., 10-11 : Que l'iniquité des impies retombe sur eux. — 5^e str., 12-14 : Oui, le pécheur périra, le juste triomphera et bénira le Seigneur.

810. — Psaume CXLII, hébreu CXLIII : *Domine, clamavi ad te.*

Prière pour obtenir le secours de Dieu contre les méchants.

« Psaume [Mizmor], De David. » — Il est difficile à expliquer. Il paraît avoir été composé après la mort de Saül, quand David, en s'apprêtant, fait tuer celui qui lui en apporte la nouvelle, et lorsqu'il est encore lui-même environné de dangers. — Quatre strophes de 4, 6, 7, 6 vers, 1-2; 3-4; 5-7; 8-10. — 1^{re} str., 1-2 : Invocation à Dieu. — 2^e str., 3-4 : Prière pour obtenir la grâce d'éviter le péché. — 3^e str., 5-7 : Il accepte comme un bien les coups dont le frappent les méchants, mais il demande néanmoins à en être délivré. Les versets 6 et 7 sont très obscurs. — 4^e str., 8-10 : Prière à Dieu pour obtenir d'être délivré de ses ennemis. — Ce psaume était né en la primitive église comme prière du soir, à *indigito*, *Const. Apost.*, VII, 35, 37, l. r., col. 1438, de même que le Ps. LXX servait de prière du matin. « Hujus psalmi verba pene omnes sciant, dit S. Jean Chrysostome, et per omnem statem perpetuo canunt... Multi possunt inveniri psalmi qui vespertino tempore conveniunt... Patres... tanquam salutare aliquod pharmacum et peccatorum piaculum, ut si deerent, constituerent, ut quatenusque sordes aut macula fuerit a nobis toto die susceperimus... eas, cum ad vesperam pervenerimus, per spirituale hoc carmen

abstergamus. » *Expositio in Ps. cxi.*, n. 1, t. LV, col. 420-427.

811. — *Psautre cxli*, hébreu *cxlii* : *Vœce mea ad Dominum clamavi.*
Appel au secours de Dieu contre la persécution.

« *Intellectus (mansil)*. De David, quand il était dans la caverne. Prière (*theophilân*). » — Composé par David, pendant qu'il était caché pour fuir Saül, dans la caverne d'Odolam ou dans celle d'Engaddi, plus probablement dans la première, I Reg., xxii; xxiv (4). — Trois strophes de 8, 7, 8 vers, 2-4; 5-6; 7-8. — 1^{re} str., 2-4 : David recourt à Dieu au milieu des pièges qu'on lui tend. — 2^e str., 3-6 : En lui seul est son espoir. — 3^e str., 7-8 : Qu'il daigne donc l'exaucer et le délivrer.

812. — *Psautre cxlii*, hébreu *cxliii* : *Domine, exaudi orationem meam.*
Prière pour obtenir le secours de Dieu dans la persécution.

« *Psautre (mizmor)*. De David. » — La Vulgate ajoute : « lorsqu'il était poursuivi par Absalom, son fils. » — Six strophes de 5 vers, excepté la dernière qui en a 6 : 1-2; 3-4; 5-6; 7-8; 8^e - 10^e; 10^e - 12. — 1^{re} str., 1-2 : Que Dieu écoute ma prière; — 2^e str., 3-4 : parce que mon ennemi me poursuit. — 3^e str., 5-6 : Les bontés passées du Seigneur m'inspirent confiance. — 4^e str., 7-8 : Qu'il se hâte de me secourir, car je me meurs. — 5^e str., 8^e - 10^e : Qu'il m'apprenne le chemin que je dois suivre pour échapper à mon ennemi. — 6^e str., 10^e - 12 : Qu'il me sauve et enfantisse mes ennemis. C'est le 7^e et dernier *Psautre* de la pénitence.

813. — *Psautre cxliii*, hébreu *cxliiii* : *Benedictus Dominus Deus.*

Actes de grâce pour la victoire et demande de nouveaux secours.

« De David. » — La Vulgate ajoute : « *Psautre*. Contre

(1) S. François d'Assise mourant récitait ce *psautre*, et il expira après avoir répété le dernier verset : *Ecce de custodia carcerum meorum, ad confitendum nomini tuo; me respiciant justi, donec retribuatur mihi.* — S. Bonaventure, B. *Patris Francisci vita*, c. xvi, dans les B. *Francisci Opuscula*, Anvers, 1629, p. 572.

[815] ART. II. — ANALYSE ET EXPLICATION DES PSAUMES. 369
Goliath. » I Reg., xvii. — Il est de forme irrégulière et renferme plusieurs passages qui se lisent déjà, Ps. xvii; viii; xxxvii; lxii; ci; ciii; xxxiii. Les versets 12-14, qui sont d'un rythme différent, ne se lisent pas à ce qui précède. — Cinq strophes de 7, 4, 9, 7, 10 vers : 1-2; 3-4; 5-8; 9-11; 12-15. — 1^{re} str., 1-2 : Actions de grâces à Dieu pour la victoire. 2^e str., 3-4 : Qu'il est juste de remercier Dieu, lui si grand, qui s'occupe de nous, si petits! — 3^e str., 5-8 : Que Dieu continue sa protection au vainqueur; — 4^e str., 9-11 : et David le louera. Oui, qu'il le sauve! — 5^e str., 12-15 : Souhaits de bonheur et de paix pour le peuple élu.

814. — *Psautre cxliiii*, hébreu *cxliiii* : *Exultabo te, Deus meus.*

Hymne à la bonté de Dieu.

« *Louange (theophilân)*. De David. » — Ce *psautre* est alphabétique; il se compose dans le texte original de 21 distiques (au lieu de 22, comme les autres *psautres* alphabétiques du même genre, xxiv, etc., parce que la lettre *noun* est omise). Les deux vers qui manquent dans l'hébreu sont conservés dans la Vulgate, 13^e, mais ils sont semblables, deux mots exceptés, au v. 17. « Hic hymnus, dit Théodoret, *In Ps., t. lxxx*, col. 1066, per litterarum seriem compositus est et per ejusdem sermonis repetitionem propheta desiderium docet. » Une partie des prières du *Benedicite*, avant le repas, est tirée de ce *psautre*, 13-16. La primitive église appliquait à la sainte Eucharistie (1) les paroles : *Oculi omnium in te sperant, Domine, et tu das escam illorum in tempore opportuno*, v. 15.

815. — *Psautre cxlv*, hébreu *cxliiii* : *Lauda, anima mea, Dominum.*

Hymne à la gloire de Dieu, notre protecteur.

Ce *psautre* et les suivants, jusqu'à la fin du psautilier, commencent par *alleluia*. Ils sont tous consacrés à louer Dieu : *Ubi desit, inde rursus incipit, nempe a laudatione*, dit S. Jean Chrysostôme, *In Ps. cxlv*, n. 1, t. LV, col. 472.

(1) S. Jean Chrys., *In Ps. cxlv*, n° 1, t. LV, col. 464.

La Vulgate donne pour titre à celui-ci : « D'Aggée et de Zacharie, » soit que ces prophètes en soient les auteurs, soit qu'ils aient introduit l'usage de le chanter dans le second temple. — Trois strophes de 7, 7, 9 vers : 1-4 ; 5-7^a ; 7^a-10. — 1^{re} str., 1-4 : Il faut louer Dieu et ne pas compter sur les hommes. — 2^e str., 5-7^a : Heureux qui observe la loi du Seigneur! — 3^e str., 7^a-10 : Dieu, le protecteur des justes, le protégé (1).

816. — *PSAUME CXLVII, HÉBREU CXLVII : Laudate Dominum quoniam bonus.*

Action de grâces à Dieu pour le rétablissement des murs de Jérusalem.

Ce psaume et les suivants, jusqu'au Ps. CL, sont de Néhémie.

(1) Malherbe a paraphrasé ce psaume en beaux vers; mais plus la poésie est belle, plus elle fait ressortir la supériorité de l'original. « Il y a dans l'original, dit M. Paul Alberti, *Littérature française des origines*, t. 10, p. 231-232, je ne sais quoi d'abandonné et de mélancolique ou, y sont une âme troublée qui s'épanche à Dieu, se livre, et peut à peu reprend courage, chante sa victoire, s'élève au-dessus du vain appareil des choses humaines qui la captivaient ou l'effrayaient. Il ne faut pas chercher dans Malherbe ces nuances de sentiment, cet ondolement de l'émotion. Dans ce chant flexible et si varié, il s'entend le cœur qui s'agit, et l'âme qui se livre. Le mépris des faux biens de la terre, l'innocence de la puissance des grands, voilà ce qu'il chante. Les strophes, habilement coupées, présentent d'abord l'image des folles ambitions de l'homme, puis, dans la seconde partie, le néant de tout cela. Quatre vers simples et majestueux d'honneur, puis deux vers courts, tranchants, comme un arrêt impitoyable :

En vain, pour satisfaire à nos lâches vœux,
Si nos passions plus des vœux ont le temps de nos vœux
À souffrir des succès et ployer les genoux,
Ce qu'ils pensent n'est rien; ils sont, comme nous sommes,
Véritablement humains,
Et meurent comme nous.

On-la rends l'esprit, ce n'est plus que pensaire,
Que cette majesté si pompeuse et si sière
Ils l'éclat occasionnel même l'univers;
Et dans ces grands tourbillons où leurs âmes hantent
Font encore les vains.

Et sont nains les vers,
La se perdent ces murs de maîtres de la terre,
L'airain de la paix, de foudres de la guerre,
Comme ils n'ont plus de sceptre ils n'ont plus de flatteries;
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que le fortune
Faisait leurs serviteurs.

[848] ART. II. — ANALYSE ET EXPLICATION DES PSAUMES. 371

mie ou au moins de son époque, n° 634. Ils ont tous pour sujet la restauration de Jérusalem. Le Ps. CXLVI (avec CXLVII, qui n'en est qu'une partie) remercie Dieu du rétablissement des murs et des portes de la capitale de la Judée; le Ps. CXLVIII, du rétablissement de la nationalité juive, et le Ps. CXLIX, des triomphes remportés par les Juifs sur les peuples voisins. — On ne voit point dans les psaumes de Néhémie de divisions par strophes, mais nous avons ici trois séries de pensées, 1-6; 7-11; 12-20 (en y comprenant le Ps. CXLVII), commençant chacune par une exhortation à louer Dieu, CXLVI, 1, 7, et CXLVII, 12, et exposant toutes les grandeurs de Dieu révélées doublement dans la nature et dans la protection spéciale accordée à Israël. Dans la première partie, le Psalmiste loue particulièrement Dieu d'avoir réédifié Jérusalem et créé les astres; dans la deuxième, d'être la Providence des animaux; dans la troisième, d'avoir rebâti les murs et les portes de Jérusalem, de lui donner l'abondance et surtout de lui avoir donné sa loi.

817. — *PSAUME CXLVII : Laudate, Jerusalem, Dominum.*

Jérusalem remercie Dieu de ses bienfaits.

Ce psaume, qui est uni au précédent dans la Bible hébraïque, ne fait qu'un en effet avec lui. Voir la troisième partie du Ps. CXLVI. — La numérotation des versets, dans la Vulgate, commence par le verset 12, comme en hébreu.

818. — *PSAUME CXLVIII : Laudate Dominum de caelis.*

Énumération de toutes les créatures à louer Dieu.

Le psalmiste, heureux à la vue de la nationalité juive rétablie, s'adresse à toutes les créatures pour qu'elles en remercient Dieu avec lui. C'est la même pensée qui se manifeste dans le cantique des trois enfants dans la fournaise, et dans l'hymne au soleil de S. François d'Assise (1). Il y a

(1) S. Francisus Opuscula, *Canticum Fratris Solis* : « Laudato sia Dio mio Signore con tutte le creature, specialmente messer lo Isole Sole, etc. » Anvers, 1623, p. 398.

aussi dans cette manière d'envisager la nature non seulement beaucoup de poésie, mais aussi quelque chose d'élevé et de touchant qui transfigure l'univers, en nous montrant le créateur, d'une façon en quelque sorte sensible, dans toutes ses œuvres. Ce ne sont pas les créatures inanimées qui parlent, mais c'est l'homme qui leur prête sa voix, et de cette manière rend grâces au Seigneur pour les œuvres dont il lui a donné l'usage ou la jouissance. Tous les êtres loueront d'ailleurs à leur manière celui qui les a faits, en observant les lois qu'il leur a imposées et en concourant ainsi à l'accomplissement de ses desseins : *Canta, soror mea cicada, et Dominum tuum creatorem tuum jubilo laudet*, comme disait S. François d'Assise (1). « Cœlum igitur, et terram et abyssos, et luminaria quæ in cœlo sunt, et montes et plantas et alia hujusmodi quæcumque animam et rationem habent, dit Théodoret, t. LXXX, col. 1986, hymnum offerre præcipit. Verum in hæc cœs qui ratione præditi sunt, intueri jubet et sapientiam quæ in his cernitur dicentes, creatorem celebrare. » — Le psaume descend graduellement du ciel à la terre pour s'arrêter à l'homme et se terminer par une exhortation générale, 13-14.

819. — Psaume CXLIX : *Cogitate Domino canticum novum, laus ejus in ecclesia sanctorum.*

Allusion de gloire à Dieu qui nous fait triompher de nos ennemis.

Le Psalmiste chante les victoires du peuple juif, revenu de la captivité, sur les tribus voisines qui leur avaient suscité toute sorte d'obstacles pour empêcher la reconstruction du temple. — 48 vers. Les dix premiers vers invitent à louer Dieu de ses bontés, et les huit derniers proclament que ces

(1) « Anni sapientiam Mariam de Portiuncula, raconte S. Bonaventure. S. Patris Francisci vita, c. viii, jurta cellam viri Dei super locum cœlestis residens et decantans, cum servum Domini, qui etiam in parvis rebus magnificentiam Cœlestis admirari didicerat, ad divinas laudes cantu suo frequentius excitaret, ab eodem quadam die vocata, velut edocta ecclesiis, super manum ipsius advolvit. Cui cum dixisset : *Canta, soror mea, cicada, etc.*, sine more obediens canere coepit, nec destitit donec jussu Patris al locum proprium revolvit. » B. Francisci Opuscula, p. 532.

louanges lui sont dues parce qu'il a tiré vengeance des peuples ennemis d'Israël.

820. — Psaume CL : *Laudate Dominum in sanctis ejus.*

Loange à Dieu.

Le dernier des psaumes n'est qu'une magnifique doxologie dans laquelle le Psalmiste invite treize fois, en comprenant dans ce nombre l'*alleluia* initial et final (1), à louer Dieu dans son temple, 1, à cause de sa grandeur, 2, avec toute sorte d'instruments de musique, 3-5. La psautier tout entier se termine par ce trait admirable qui le résume si bien : *Omnes spiritus laudet Dominum! Alleluia!* « Que tout être qui respire loue le Seigneur (2) ! »

(1) La synagogue compte, d'après Ex., xxxiv, 6-7, treize attributs de Dieu. Kimchi dit que les treize louanges du Ps. CL correspondent à ces treize attributs.

(2) Voici le Ps. cts, n° 60, qu'on lit à la fin des Septante, d'après la traduction de S. Jérôme :

1. David. Extra numerum. Cum poppavit cum Goliath.
2. Fratres eram inter fratres meos
Et subsessor in domo patris mei.
3. Persecutus inter gentes meos.
Mansuisti in domo regum.
Dignus mei speraverunt posterum.
4. Et qui accusavit, Dominus meo?
Ipse Dominus, ipse omnino exaudivit.
5. Ipse mihi iniquum sumum.
Et tunc me de verbis patris mei,
Et dixit mihi in misericordia misericordie sue.
6. Fratres mei boni et magis,
Et non fuit beneficium in eis Dominus.
7. Exivi ad riuam phisonum in Philistin.
Et multavit in similitudine super.
Ego autem evangelizavi, ipse gladio
Amputavit caput ejus.
Et ablati operibus de finis terrarum.

Psalterium juxta Hebraeos Hieronymi, éditi. An Lagarde, 1874, p. 121-152.

CHAPITRE IV.

LES PROVERBES.

ARTICLE I.

Introduction au livre des Proverbes.

Noms de l'un des Proverbes. — Texte et version. — Auteur. — Date. — Mérite de l'un des fruits.

821. — Noms du livre des Proverbes.

1^o Les Hébreux l'appellent *Mischâl*, comme le porte le premier verset : « *Mischâl* de Salomon, fils de David, roi d'Israël » (1). Les premiers chrétiens l'appellèrent, d'après les Septante, *Σαλμωνια Σαχιδωτα*, et c'est de là qu'est venu le nom latin de ce livre : *Proverbia*. Le mot *proverbium* signifie quasi *publicum et commune verbum* (2).

2^o Le mot *משל*, *mischâl*, d'où vient le titre hébreu de ce livre, a plusieurs significations : — 1^o Similitude, comparaison, et par extension, *sentence, maxime (proph)*, d'où le nom de poésie gnomonique donné à la poésie sentencieuse des Proverbes. On est passé du premier sens au second, parce que

(1) « Liber Proverbiorum, quem Hebraei *Misla* appellant, » nous dans le titre de la Vulgate.

(2) Rosenmüller, *Scholia in Proverbia*, I, p. 24. — Didymus, *Origen*, donne ainsi l'étymologie de *proverbia* : « Proverbialia sermo alio nomine *Paremia* vocatur, nam cum initio vis in militaribus, ut Romanis appellatur, nec dum essent distinctae, princeps etiam homines, per verba itinerum intervalla, signa designabant, hinc demum aliquid apophlegma, vel illustre aliquid dictum adscriptis versantibus. Fecit hinc ut autem duplici de causis : hinc nam erat ut victor intelligeret quantam vim spoliata emensus esset, altera vero ut epistodum sententiam antimo viderent ejusdemque interpretationi iter proficiscendum, insistentes, melior doctorque exariter, simulque itineris molestiam falleret. » Plusieurs anciens Pères grecs ont appelé ce livre *Logia*, *ἡ μαθητικὴ σοφία*, la sagesse ornée de toute vertu. Quelques Pères latins, S. Cyrille, par exemple, l'ont aussi désigné sous le nom de *Sapientia Salomonis*.

la sentence est très souvent exprimée au moyen d'une comparaison : *Calum sursum et terra deorsum et cor regum inscrutabile*, Prov., xxv, 3. C'est parce que le livre des Proverbes est un recueil de sentences de ce genre, qu'il a été appelé *Mischâl* (1). Le nom de Proverbes que nous donnons à ce livre dans notre langue ne signifie donc pas des proverbes proprement dits, c'est-à-dire des phrases familières et des dictons populaires, comme « tout ce qui bruit n'est pas or, » etc. — 2^o *Mischâl* signifie cependant quelquefois *proverbe* proprement dit, mais c'est une acception plus rare. Quelques-unes des maximes de Salomon sont devenues de vrais proverbes (2). — 3^o Ce terme s'emploie également pour désigner une *allegorie*, fable ou parabole, comme les fables de Joatham, de Nathan et les paraboles de l'Évangile (3). Il n'y a pas de *mischâl* ainsi entendu dans notre livre. — 4^o *Mischâl* s'emploie aussi pour signifier *objet de risée*, dans le sens où nous disons en français : se rendre la fable de la ville, Deut., xxviii, 37. — 5^o Enfin, il désigne quelquefois un *chant ironique* (4).

3^o D'après l'introduction des Proverbes, I, 6, ce livre contient, outre diverses espèces de *mischâl*, 1^o des énigmes, *khidûh*, *interpretationem*, c'est-à-dire des paroles obscures et difficiles, des espèces de problèmes dont la solution demande de la pénétration et une certaine subtilité d'esprit (5). — 2^o Les paroles des sages, *verba sapientum*, c'est-à-dire, sans doute, des sentences des anciens sages qui sont insérées ici. — 3^o *Melitsâh*, mot traduit dans la Vulgate par *æquivala*.

(1) Ce livre, par son genre de composition et sa son caractère inspiré, correspond aux livres que nous appelons en français des *paraboles*, comme les *Paraboles* de Pascal, etc.

(2) Par exemple, xxxv, 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 14, 17, etc. Cf. I Reg. I Reg. I, xxiv, 14; Luc, iv, 23, etc.

(3) Jud., ix, 7 sq; II Reg., xiv, 1; cf. IV Reg., xiv, 9; Ez., xvii, 2; xxiv, 3.

(4) Michée, ii, 4; Hab., ii, 6; Is., xiv, 4; ou même simplement un chant, au poème Job, xxvii, 4; xxxi, 4, etc.

(5) S. Athanasius donne comme exemples, Prov., xxx, 15; ix, 4, etc. — Les énigmes dont il est question, Jud., xiv, 12; II Reg., i, 1, et II Par., ix, 4, portent, dans le texte original, le nom de *khidûh*.

CHAPITRE IV.

LES PROVERBES.

ARTICLE I.

Introduction au livre des Proverbes.

Noms de l'un des Proverbes. — Texte et version. — Auteur. — Date. — Mérite de l'un des fruits.

821. — Noms du livre des Proverbes.

1^o Les Hébreux l'appellent *Mischâl*, comme le porte le premier verset : « *Mischâl* de Salomon, fils de David, roi d'Israël » (1). Les premiers chrétiens l'appellèrent, d'après les Septante, *Σαλμωνια Σαχιδωτια*, et c'est de là qu'est venu le nom latin de ce livre : *Proverbia*. Le mot *proverbium* signifie quasi *publicum et commune verbum* (2).

2^o Le mot *משל*, *mischâl*, d'où vient le titre hébreu de ce livre, a plusieurs significations : — 1^o Similitude, comparaison, et par extension, *sentence, maxime (prophète)*, d'où le nom de poésie gnomonique donné à la poésie sentencieuse des Proverbes. On est passé du premier sens au second, parce que

(1) « Liber Proverbiorum, quem Hebraei *Misché* appellant, » nous dans le titre de la Vulgate.

(2) Rosenmüller, *Scholia in Proverbia*, I, p. 24. — Didymus, *Origen*, donne ainsi l'étymologie de *proverbia* : « Proverbialis sermo alio nomine *Paremia* vocatur, nam cum initio vis in militaribus, ut Romanis appellatur, nec dum essent distinctae, princeps et alia homines, per verba itinerum intervalla, signa designabant, hinc demum aliquid apophlegma, vel illustre aliquid dictum adscriptis consuevit. Fecit hinc ut autem duplici de causis : hinc una erat ut victor intelligeret quantam vim spoliata emensus esset, altera vera ut epistodum sententiam antequam recitari ejusdemque interpretationi iter proficiscendum, insistent, melior doctorque exararet, simulque itineris molestiam falleret. » Plusieurs anciens Pères grecs ont appelé ce livre *Logia*, *ἡ μαθητικὴ σοφία*, la sagesse ornée de toute vertu. Quelques Pères latins, S. Cyrille, par exemple, l'ont aussi désigné sous le nom de *Sapientia Salomonis*.

la sentence est très souvent exprimée au moyen d'une comparaison : *Calum sursum et terra deorsum et cor regum inscrutabile*, Prov., xxv, 3. C'est parce que le livre des Proverbes est un recueil de sentences de ce genre, qu'il a été appelé *Mischâl* (1). Le nom de Proverbes que nous donnons à ce livre dans notre langue ne signifie donc pas des proverbes proprement dits, c'est-à-dire des phrases familières et des dictons populaires, comme « tout ce qui bruit n'est pas or, » etc. — 2^o *Mischâl* signifie cependant quelquefois *proverbe* proprement dit, mais c'est une acception plus rare. Quelques-unes des maximes de Salomon sont devenues de vrais proverbes (2). — 3^o Ce terme s'emploie également pour désigner une *allegorie*, fable ou parabole, comme les fables de Joatham, de Nathan et les paraboles de l'Évangile (3). Il n'y a pas de *mischâl* ainsi entendu dans notre livre. — 4^o *Mischâl* s'emploie aussi pour signifier *objet de risée*, dans le sens où nous disons en français : se rendre la fable de la ville, Deut., xxviii, 37. — 5^o Enfin, il désigne quelquefois un *chant ironique* (4).

3^o D'après l'introduction des Proverbes, I, 6, ce livre contient, outre diverses espèces de *mischâl*, 1^o des énigmes, *khidûh*, *interpretationem*, c'est-à-dire des paroles obscures et difficiles, des espèces de problèmes dont la solution demande de la pénétration et une certaine subtilité d'esprit (5). — 2^o Les paroles des sages, *verba sapientium*, c'est-à-dire, sans doute, des sentences des anciens sages qui sont insérées ici. — 3^o *Melitsâh*, mot traduit dans la Vulgate par *æquivala*.

(1) Ce livre, par son genre de composition et sa raison caractéristique, correspond aux livres que nous appelons en français des *paraboles*, comme les *Paraboles* de Pascal, etc.

(2) Par exemple, xxvi, 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 14, 17, etc. Cf. I Reg. I, xxiv, 14; Luc, iv, 23, etc.

(3) Jud., ix, 7 sq; II Reg., xiv, 1; cf. IV Reg., xiv, 9; Ez., xvii, 2; xxiv, 3.

(4) Miché, II, 4; Hab., II, 6; Is., xiv, 4; ou même simplement un chant, au poème Job, xxvii, 4; xxxi, 4, etc.

(5) S. Athanasius donne comme exemples, Prov., xxx, 15; ix, 4, etc. — Les énigmes dont il est question, Jud., xiv, 12; II Reg., i, 1, et II Par., ix, 4, portent, dans le texte original, le nom de *khidûh*.

et dans les Septante par $\alpha\chi\alpha\tau\omicron\upsilon\beta$; $\lambda\acute{\epsilon}\gamma\epsilon\tau$, « discours obscur ». Il est impossible de déterminer plus exactement la signification de ce terme.

* 822. — Du texte et des traductions anciennes des Proverbes.

1° Le texte original et les anciennes versions de ce livre diffèrent entre eux, en certains points : par un arrangement divers des sentences, par des additions ou des omissions. Les anciens exemplaires hébreux ne paraissent pas avoir été complètement uniformes, les uns renfermant un plus grand nombre, les autres un moindre nombre de maximes, ce qui se comprend sans peine dans une collection de ce genre : de là ces différences.

2° La version des Septante, la plus ancienne de toutes, témoigne dans le traducteur, comme celle de Job, une connaissance plus parfaite du grec que la version des autres parties de l'Ancien Testament. Elle est plus libre que littérale, et l'on peut expliquer par cette circonstance quelques variantes. Parfois, des traductions incompatibles du même passage sont réunies ensemble, comme vi, 25; xvi, 20; xxiii, 31. Le plus souvent, les divergences ont certainement pour cause un texte original différent (1).

(1) Elles sont peu considérables dans la première partie du livre, 1-31, dans versets, ajoutés à la fin du ch. 17, complètent le sens, de sorte que la conclusion n'est plus brusque; à la description de la fourmi, vi, 8, est ajoutée celle de l'abeille, après vi, 21, il y a une addition qui paraît inconciliable avec la suite. Dans le ch. 18, plusieurs traits assez longs sont ajoutés à la description des femmes sages et des femmes folles, et ont été très-bonne-ment ajoutés. Les différences sont plus notables dans la seconde partie, xxxiv. — 1° Omissions, vi, 4; xii, 6; xvi, 1-4; xviii, 23-24; xix, 1, 2; xx, 14-19; xxi, 7; xxii, 6; xxiii, 23 (qui se présente d'une manière inattendue dans l'hébreu), xxiv, 8. — 2° Changements dans la disposition des maximes; par exemple, xv, se termine avec v, 23-26, 32-34; et un verset tout semblable à 31 se lit après xv, 17. Le 4. 3 de xii est le dernier verset de xviii; dans xx, les vv. 20-22 sont placés entre 9 et 10. Le bout-versement le plus important, qu'on ne peut guère attribuer qu'à une faute de copiste, paraît au ch. xxiv; après le v. 22, on lit xxix, 27, suivi de quatre distiques qui ne sont nulle part dans l'hébreu; ils décrivent la colère du roi et stimulent l'attention du lecteur; nous trouvons ensuite, après 33, une partie des paroles d'Agur (Congregans) et celles de La-

3° La version de la Vulgate est de S. Jérôme; il l'acheva en trois jours, avec celle de l'Écclésiaste et du Cantique des Cantiques. Elle contient quelques-unes des additions des Septante (1). On ne peut douter qu'elle n'ait été faite sur un texte antérieur à tous les manuscrits hébreux actuellement existants et différent de ceux que les Massorètes avaient entre les mains.

823. — Auteur du livre des Proverbes.

1° L'auteur du livre des Proverbes est Salomon, comme l'attestent les inscriptions (2). Les deux derniers chapitres du livre, xxx-xxxi, qui portent un autre nom, peuvent seuls lui être refusés. Tout le monde admet que les chapitres x-xxii sont de lui, au moins dans leur majeure partie. L'opinion de Grotius, qui prétendait que Salomon n'était que le compilateur des maximes publiées sous son nom, est universellement abandonnée, comme inconciliable avec les

muel, xxx, 15-xxxi, 9. — 3° Additions : des proverbes sont intercalés entre x, 4 et 5; xi, 10 et 17, où une antithèse, imparfaite en hébreu, est rectifiée; xii, 11 et 12; 13 et 14; xiii, 9 et 10; 11 et 14 (ce lit Vulgate, xiv, 15; 16); xv, 22 et 23, xv, 25 et 26; 16 et 19; 27 et 28; 28 et 29; xvi, 6 et 7, 16 et 17; xviii, 22 et 23; xix, 7 et 8; xxii, 8 et 9 (ce proverbe se trouve avec un léger changement, II Cor., ix, 7), 9 et 10, 11 et 16. Dans le ch. xvi modifié, on lit cinq, peut-être six nouveaux proverbes. — Dans la troisième partie, xiv-xxi, il y a aussi des intercalations, par exemple, xvi, 10 et 11; 20 et 21; xxvi, 11 et 12 (cette addition se lit Eccl., iv, 21); xvii, 20 et 21; 21 et 22; xxix, 25 et 26, Jeger, *Observations sur Proverbia Salomonis versionis Alexandrinae*. — Certaines leçons des Septante sont bonnes, mais généralement le texte massorétique est meilleur et plus pur.

(1) Ainsi x, 4; xii, 11, 13; xv, 5, 27 (cf. xvi, 6); xvi, 5, etc.; elle a aussi quelques additions qui lui sont propres, par exemple, xiv, 21; xviii, 3.

(2) Prov., i, 1; x, 1; xxv, 1. Ces inscriptions sont confirmées par III Reg., iv, 22 (texte hébreu : I Reg., v, 12) : *Levitas est quoque Salomon tria milia proverbios*. Le mot que traduit *proverbios* est, dans l'original, *mischál*, c'est-à-dire, ceint même qui en hébreu désigne le livre des Proverbes. Tous les proverbes de Salomon ne sont pas dans notre livre; il ne les avait pas tous recueillis lui-même, ce qui nous explique pourquoi l'on put, sous Ézéchias, en publier une collection nouvelle, xiv, 1. Notre recueil ne renferme que 910 versets; il y a quelquefois plusieurs *mischál* dans un même verset, mais il n'y a souvent qu'un *mischál* dans plusieurs versets. — Pour xlv, 23-24, voir n° 830, 3°.

inscriptions, I, 1; x, 11, et avec III Reg., IV, 32. L'origine salomonienne de tous les proverbes est encore confirmée par l'uniformité du style qui est partout essentiellement le même, et par l'emploi de certains mots favoris qu'on retrouve dans les XXIX premiers chapitres, par exemple, קרר, *qérèth*, ville, VIII, 3; IX, 3, 14; XI, 41; חררי בטן, *harèré bâtein*, intina, XVIII, 8; XX, 27, 30; XXVI, 22; cf. VII, 27; etc.

2° Quelques critiques soutiennent cependant que toutes les sentences ne sont pas du fils de David. Il devint, disent-ils, comme la personnification de la sagesse, et les Juifs lui attribuèrent tous leurs proverbes, comme les Grecs le firent pour Pythagore, les Arabes pour Lokman (1), les peuples du Nord pour Odin. Nous allons voir que leur opinion est mal fondée.

824. — Des répétitions dans le livre des Proverbes.

La preuve, assure-t-on, que tout n'est pas de Salomon dans X-XXIX, ce sont les répétitions (2), mais on n'en peut conclure que le recueil est une compilation d'auteurs différents.

1° Une partie des répétitions est évidemment vaine. Dans toute la collection, il y a identité de vues, conformité de

(1) Koutlinger et Ellis-Halery, père du célèbre musicien de ce nom, ont imaginé que Lokman n'était pas autre que Salomon. Cahen, *Les Proverbes*, introduction, p. 18.

(2) XIV, 24, et XVII, 5; XVII, 13, et XXVI, 13; XIX, 33, et XXVII, 15; XX, 10, et XXVIII, 13; XII, 12, et XX, 2; XIX, 24, et XXVI, 15; XXI, 9, et XXVII, 15; etc. Il y a des proverbes répétés trois fois, XIV, 12; XVI, 25, et XX, 2. La dissolution d'une maxime où règne la discordance est possible six fois à peu près par les mêmes traits, deux fois dans les mêmes termes :

XVII, 1 : Melior est buccella olivæ cum panis.

Quam domus plena viculis cum fergis.

XII, 10 : Tota jugiter parvitas, fugiat malis.

XXVII, 15 : Tanta peccatoribus in die moris.

Et fugiat malis sempiternus (solitudo dilectio).

XI, 10 : Melius est habitare in terra deserta.

Quam cum muliere virosa et travesta.

XXI, 9 : Melius est sedere in angulo domus.

Quam cum muliere frigida et in domo communi.

XIV, 24 : Autre collection. Répétition du mot pour mot de XXI, 9, dans l'hébreu et dans la Vulgate; dans les Septante on lit, XXI, 9, un proverbe différent.

pensées, bien mieux de style, d'expression et de tournure. Assez souvent un vers est répété, comme XIII, 2 et XU, 14, mais c'est pour faire une comparaison différente :

XIII, 2 : De fructu oris sui, hincis salutariter bovis,

Animas autem pravavorum iniquas.

XII, 14 : De fructu oris sui, unusquisque replabitur bovis,

Et juxta opera manuum suarum retribuetur ei.

Cf. XVIII, 41, et X, 15. Il est évident que les passages de ce genre ne peuvent être regardés comme des répétitions. Quand un vers change de place, comme XVI, 5 et XI, 21, quand il se transforme comme XVI, 2, et XXI, 2, ou cesse d'être substantiellement le même, comme XIV, 31 et XVII, 5, il prend un autre sens et n'est plus qu'une reproduction de mots, non de pensée. « De telles répétitions, faites avec des changements tantôt minimes, tantôt importants, au lieu de prouver la pluralité d'auteurs, établissent, au contraire, son unité, parce qu'elles nous montrent un esprit limité d'un côté dans le cercle de ses conceptions, mais de l'autre se mouvant librement dans ce cercle. On ne voit pas comment un écrivain, dans la composition de plusieurs centaines de proverbes, aurait pu éviter des répétitions partielles » (Hitzig).

2° Quant aux proverbes qu'on lit mot pour mot en deux endroits différents, leur double emploi s'explique par la nature du livre et par la manière dont il fut écrit. Un auteur ne compose jamais d'un seul trait un recueil de sentences. Ni Pascal ni Joubert n'ont rédigé à la suite toutes leurs pensées sur des sujets divers ou disparates. Dieu n'a point dû faire un miracle pour inspirer à Salomon ses maximes d'un seul coup. Il est vraisemblable qu'il ne les écrivait pas lui-même; c'était sans doute un de ses secrétaires, III Reg., IV, 3, car le passage des Rois où il est parlé des Proverbes ne dit pas qu'il a écrit trois mille paraboles, mais qu'il les a prononcées, locutus est, III Reg., IV, 32. Il résulte de là que Salomon pouvait faire plusieurs fois la même maxime; le même secrétaire ou un second, qui ne se souvenait plus qu'elle était déjà consignée dans la collection, l'y plaçait une seconde fois, comme cela a eu lieu pour quelques Psaumes, XII

et III, par exemple (1). Plus tard, les Juifs, en lisant ces recueils, les ont trop respectés pour y rien retrancher.

825. — Date du livre des Proverbes.

La question de la date du livre dans sa forme actuelle est différente de celle de l'auteur. L'inscription du second recueil de proverbes, xxv, 1, prouve que cette partie ne fut recueillie que du temps d'Ézéchias, entre 725 et 606 avant Jésus-Christ, mais nous ne savons si elle fut empruntée à la tradition orale ou tirée de livres antérieurs. Quoiqu'il en soit, on peut affirmer avec M. Rensch que, « dans sa forme présente, le livre des Proverbes est du temps d'Ézéchias. L'appendice, xxx-xxxii, peut aussi avoir été ajouté à cette époque. Selon toute apparence, les hommes d'Ézéchias avaient déjà trouvé les deux premières parties, i-xxiv ou au moins i-xxii, 15, réunies par Salomon lui-même, ou sous son règne, ou peu après lui » (2).

826. — Moyens de lire avec fruit le livre des Proverbes.

« Proverbum, dit S. Basile, morum est insitutio et correctio affectuum; et in summa, vitæ est disciplina, eorum que agenda sunt præceptiones sanas ac cordatas complectens » (3).

« 1° Pour les bien entendre, en réduire la doctrine à certaines vérités capitales d'où les autres dépendent. — 2° Comparer les instructions de ce livre avec celles de l'Évangile et des Apôtres, ainsi que de la loi, des prophètes et des autres livres de l'Ancien Testament. — 3° Chercher dans les histoires de l'Écriture des hommes tels, en bien et en mal, que les dépeint le livre des Proverbes (4). — 4° Profiter des au-

(1) Ainsi Jahn, *Introductio*, § 182, p. 397-398.

(2) Rensch, *Einführung*, p. 40. — La tradition juive attribue le Danvne des Cantiques à la jeunesse de Salomon, les Proverbes à son âge mûr et l'Échilatote à sa vieillesse. Les Pères remarquent que dans les Proverbes, Salomon instruit les plus simples; dans l'Échilatote les hommes déjà avancés en âge, et dans le Cantique les âmes parfaites.

(3) S. Basile, *Hom.* xii, *In principium Proverborum*, t. xxxi, col. 484.

(4) Cf. par exemple, Prov., i, 7, et i Reg., ii, 25; iii Reg., xii, 13.

vertues que donnent les Pères de l'Église sur certains endroits de ce saint livre, pour entendre non seulement ces endroits, mais encore tout le reste du livre. — 5° Lire et méditer ce divin livre dans le même esprit dans lequel il a été composé » (1).

Voici un exemple, tiré de S. Augustin, qui montre quel fruit on peut retirer de la lecture et de la méditation des Proverbes dans les applications morales. Saint-Marc Girardin, après avoir rapporté le passage des Proverbes, vi, 6-8, qui vante la prévoyance de la fourmi, continue : « Ne croyez pas que les docteurs chrétiens, surtout les Pères de l'Église, n'aient expliqué la prévoyance que Salomon loue dans la fourmi, que par le soin d'amasser des richesses matérielles pour nos vieux jours. C'est la richesse morale qu'il faut acquérir quand on est jeune, pour en jouir quand on est vieux. Enrichissez votre âme, afin qu'elle ait de quoi se soutenir dans les mauvais jours. » Voyez, dit S. Augustin, la fourmi de Dieu ; elle se lève tous les jours de grand matin, court à l'église, prie, entend la lecture de la parole sainte, chante les hymnes, repasse dans son esprit ce qu'elle a entendu, y réfléchit longtemps et amasse le grain qu'elle a recueilli dans l'aire... Vient l'épreuve de la tribulation, l'hiver de la vie, l'orage de la crainte, le froid de la tristesse, la perte des biens, le risque de la vie, la mort des siens, la disgrâce et l'humiliation... Alors les hommes regardent cette âme fidèle avec une grande compassion : Quel malheur ! disent-ils ; le moyen de vivre après cela ? Comment cette personne n'est-elle point accablée par tant de maux ? — Ils ne savent pas les provisions qu'a faites la fourmi et qui la nourrissent à ce moment ; ils ne voient pas quels grains précieux elle a amassés, et comment, renfermée dans son abri, loin de tous les yeux, elle se soutient pendant l'hiver à l'aide des travaux de l'été » (2). Voilà comment S. Augustin explique Teloque que Salomon

(1) Trouvé dans un ancien manuscrit, sans nom d'auteur, de la Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice.

(2) *Enarratio in Pr.* lxxvi, n. 3, t. xxxvii, col. 805.

fait de la prévoyance de la fourmi, prévoyance d'autant plus louable qu'elle s'applique à des biens plus élevés et plus solides que ceux que recherchent ordinairement les hommes, biens qu'on ne possède et dont on ne jouit dans la vieillesse qu'à la condition de les avoir acquis dans la jeunesse. Ne nous y trompons pas, en effet, notre jeunesse fait et prépare notre vieillesse (et même notre vie éternelle), et nous ne retrouvons dans nos greniers que ce que nous avons semé et cultivé dans nos champs pendant le printemps (1). »

ALERE FLAMMAM
VERITATIS

ARTICLE II.

Analyse et doctrine du livre des Proverbes.

827. — Division générale.

Le livre des Proverbes s'ouvre : 1^o Par une sorte de préface générale, 1, 1-6; elle renferme le titre du livre et le nom de l'auteur, et nous fait connaître le caractère général et le but des Proverbes. — 2^o Le corps du livre se partage en trois parties : 1^o une introduction générale, 1, 7-ix; 2^o et 3^o deux recueils distincts de Proverbes de Salomon, x-xiv; xv-xvii. — 3^o Enfin l'ouvrage se termine par trois appendices, savoir deux petites collections de proverbes qui portent le nom d'Agur (dans la Vulgate, *Congregans*) et du roi Lamuel, et l'éloge alphabétique ou acrostiche de la femme forte, xxx; xxxi, 1-9; xxxi, 10-31. Nous traiterons en quatre paragraphes de chacune des trois parties des Proverbes et des appendices. Un cinquième sera consacré à l'étude de la doctrine des Proverbes (2).

(1) Saint-Marc Girardin, *La Fontaine et ses fabulistes*, 1867, t. I, p. 406-407.

(2) Commentateurs catholiques. — Le livre des Proverbes, comme celui de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, doit être beaucoup lu et médité; il a peu besoin d'être expliqué; aussi les Pères l'ont-ils beaucoup cité et ne l'ont-ils guère commenté. S. Hippolyte, *In Proverbia*, t. I, col. 841-877; Didyme d'Alexandrie, *In Proverbia*, fragments, t. XIII, col. 1821-1846. Le plus ancien travail que nous ayons sur ce livre; à part les fragments cités, est un dialogue entre les deux fils de S. Escher, de Liège, Salomon et Veranus, *In Parabolis Solomonis expositio*

§ I. — PREMIÈRE PARTIE DES PROVERBES DE SALOMON, 1, 7-IX.

Contenu. — Style.

828. — Subdivision et contenu.

La première partie des Proverbes de Salomon, 1, 7-ix, diffère des deux autres en ce qu'elle ne se compose pas seulement de pensées détachées, sous les chapitres 1, 7-ix, comme une introduction aux proverbes proprement dits, destinée à en faire sentir l'utilité et l'importance. La connexion entre les divers chapitres n'est pas d'ailleurs très rigoureuse. Plusieurs, II; V; VII; VIII; IX, forment un tout régulier; quelquefois, il n'y a de véritable suite que pendant quelques versets; III, 1-10; 13-26; IV, 14-19; VI, 1-5, 6-11, d'où la difficulté de marquer les subdivisions de cette première section avec certitude. On peut y distinguer, néanmoins, trois parties différenciant par le contenu, I, 8-11; IV-VI, 19; VI, 20-ix (1). — 1^o I, 8-11, renferme une exhortation générale à s'a-

gnificata, t. III, col. 967-994; Procopé de Gaza, *Commentaria in Proverbia*, t. LXXXVI, p. 1, col. 1221-1541. On a attribué à S. Jérôme un commentaire qui est en réalité du V. Bède: *Super Parabolis Solomonis allegorice expositio*, t. XXI, col. 957-1049; du même: *Libellus de muliere forti*, col. 1030-1052; *In Proverbia Solomonis allegorice interpretationis fragmenta*, col. 1053-1062; J. Arboreus, *Commentaria in Proverbia*, in-F, 1549; H. Bayn, *Commentaria in Proverbia*, in-F, 1555, et dans les *Critica sacra* ou *Magna Auzan scriptura Sacra*, t. XVI, de Salazar, *Expositio in Proverbia Solomonis* (un *libellus* parus moralis et allegorice), 2 in-F, 1612-1621; G. Jusseulus, *Parraphrasia et connectio in Proverbia*, etc., in-F, 1615; J. Maldouai, *Scheba in Psalmis, Proverbia*, etc., in-F, 1613; Bossuet, *Libri Salomonis*, in-8, 1693; Lesire, *Le livre des Proverbes*, 1879 (dans la Bible de M. Lethieljeux); Rohling, *Das Salomonische Spruchbuch, übersezt und erklärt*, Mayence, 1879; etc.

(1) L'impression, *ovidi, fili mi*, 1, 8; *ovidi, fili*, IV, 1; *conserva, fili mi*, VI, 20, en marque le commencement. On remarque dans chacune de ces parties des subdivisions qui commencent d'une manière analogue, avec cette différence seulement que le vocatif est placé avant le verbe, à 16; 15; II, 1; III, 1, 11, 21; IV, 26, etc.

donner à la poursuite de la sagesse; elle se termine par des détails. — 2° iv, 1-vi, 19. Énumération des points particuliers de cette exhortation. — 3° vi, 20-ix. Les discours croissant graduellement en force et en grandeur s'élevé jusqu'à la plus haute poésie pour faire l'éloge de la sagesse incréée.

* 28. — Style de la première partie.

1° Le style des Proverbes est en général le style poétique le plus simple, mais comme il n'est pas partout le même, celui de chaque section doit être examiné à part. Cette étude est utile pour constater l'authenticité du livre et établir qu'il a Salomon pour auteur, comme nous le verrons plus loin.

2° C'est surtout entre le premier et le second recueil que la différence de composition est sensible. Dans les chapitres i-ix, malgré un peu de diffusion, quelques répétitions et l'absence, en certains endroits, d'un développement régulier, le langage est plus noble, le ton plus élevé; ils abondent en images vivantes et en prospopées hardies; les deux derniers chapitres, viii-ix, comptent parmi les pages les plus sublimes de la Bible. Quant à la forme proprement dite, la structure des morceaux est peu régulière (1).

(1) Une pensée est quelquefois développée en deux ou trois versets, i, 8-9; iii, 11-12; iv, 4-5; 6-11; 12-13; 16-19; d'autres fois elle embrasse une longue suite de versets ou même un chapitre tout entier, ii, 1-22; v, 1-20; vi, 26-35; vii, viii; ix. Salomon paraît cependant avoir eu en sa vue une ponctuation marquée pour les strophes de vingt vers, i, 10-19; iii, 1-10; 11-20; ix, 16-19; viii, 12-21; 23-31, et dans les exemplaires dont paraissent s'être servis les Septante, iv, 20-27; v, 6-11; la version syriaque, iv, 1-9. Le vers estambique et de sept syllabes, dans tous les Proverbes, d'après M. Rohling, qui a transcrit le texte original en caractères latins et en vers, conformément aux règles données par M. Bickell, n° 308, dans *Das Salomonische Spruchbuch*, 1879, p. 286-315. — Le parallélisme est quelquefois rigoureux, d'autres fois négligé; d'ordinaire il est synonymique, i, 8-9; 11, 12, etc. Le nom de l'homme, Elohim, ne se lit que six fois dans tout le livre, trois fois dans cette section, ii, 5, 18; iii, 5 (et xxv, 2; xxx, 5, 9). Le nom de Leho-vah, Dominus, y est plus fréquemment employé, i, 7, 29; ii, 5; iii, 9, 7, 9, 11, 19, 26, 32, 33, etc.

§ II. — SECONDE PARTIE DES PROVERBES, XXXIV.

Contenu. — Style.

830. — Division et contenu de la seconde partie.

L'éloge de la sagesse, qui sert d'introduction, est suivi des proverbes proprement dits. Ils commencent au chapitre x, avec le titre de *Parabole Salomonis*. Les sentences de ce roi sont divisées en deux recueils particuliers, dont le premier n'a pas d'autre titre que celui que nous venons de rapporter, mais dont le second, comme nous le verrons plus loin, xxv, 1, n° 832, a un titre qui lui est propre et indique que la collection est de date postérieure à celle qui forme la seconde partie du livre. La section x-xxiv se subdivise elle-même de la manière suivante : 1° x-xxii, 10. C'est un assemblage de pensées détachées, composées ordinairement d'un seul distique, sans autre lien de rapprochement entre elles que le sujet général, qui est la morale et la prudence. — 2° xxii, 17-xxiv, 22. Au §. 17 du chapitre xxii, commence une série de préceptes, sur la justice et la prudence, qui ne sont plus exprimés seulement en deux vers, mais avec quelques développements. Ils sont nommés *verba sapientium*, xxii, 17, et peut-être est-ce là les maximes des sages annoncées, i, 6. — 3° xxiv, 23-34. Les douze derniers versets de la seconde partie forment un petit groupe à part, qui porte l'inscription : *Hæc quoque sapientibus*, xxiv, 23; « ce sont encore les paroles des sages, » ou, d'après quelques-uns, « proverbes pour les sages. » On doit rejeter cette dernière interprétation comme peu vraisemblable, parce que ce ne sont point les sages qui ont besoin de conseils de ce genre. Ces sentences paraissent former un supplément au premier recueil; les premières, 24-29, sont de deux vers, comme x-xxii, 16; la dernière est développée en 5 versets, 30-34. Suivant quelques critiques, elles ne sont pas de Salomon, à cause du titre qu'elles portent; suivant d'autres, elles sont de sa composition. L'opinion la plus vraisemblable est qu'elles ont pour auteurs d'anciens Sages, mais qu'elles ont été adoptées par Salomon lui-même qui les a fait insérer dans le recueil de ses propres maximes.

831. — Style de la seconde partie ou du premier recueil de Proverbes.

La seconde partie du livre, contenant le premier recueil des Proverbes et formant véritablement le corps de l'ouvrage, offre une régularité de structure frappante, dans toute la première subdivision, x-xxii, 16 (1). Chaque proverbe est généralement exprimé en deux vers ou deux membres parallèles, indépendants l'un de l'autre, sans liaison nécessaire avec ce qui précède et avec ce qui suit. Le parallélisme dans les premiers chapitres est d'ordinaire *antithétique*, le second vers exprimant le contraire du premier :

VERI Vita carniam, sanitas cordis,
Putredo oculum, invidia, xiv, 30.

Après le milieu du chapitre xv, ce trait caractéristique s'efface peu à peu et disparaît complètement dans les derniers chapitres (2). Partout l'élocution est simple, élégante. La maxime est exprimée avec brièveté, conformément au précepte d'Éccl., xii, 11, qui donne en même temps l'exemple :

Verba sapientum sicut similia
Et quasi clavi in altum detur.

Elle est aussi fréquemment enveloppée comme d'un voile transparent. C'est un des caractères de la poésie gnominique de ne pas appeler toujours les choses par leur nom, afin d'adoucir l'esprit en l'aiguillonnant et de le rendre pénétrant en le provoquant à la recherche et à la réflexion :

Sperne voluptates; nocet empti dolor voluptas.

dit un vers célèbre d'Horace, l. 1, Ep. xi, 55. Salomon exprime bien plus agréablement cette pensée :

(1) M. Franz Delitzsch y a compté 375 distiques; il n'y a qu'une seule exception, xii, 7; à cette régularité. Là, au lieu d'un distique, nous n'avons qu'un vers; encore le vers manquant est-il suppléé dans les Septuagintes.

(2) On trouve des vers à parallélisme *synonymique*, xi, 7, 35, 36; xii, 14, 28; xiv, 13, 17, 19, etc.; à forme *aphoristique*, xi, 31, xiii, 14, spécialement avec le comparatif, xii, 9; xv, 16, 17; xvi, 8, 19, etc., ou avec *quanto magis*, xi, 31; xv, 14; à forme *syndétique*, x, 18; xi, 29; xv, 17, etc.; deux à forme *allegorique*, x, 26; xi, 22 (*quis=porci*).

Mel invenisti? Comedo quod sufficit tibi.
Ne forte satiatas evomam illud. xv, 16.

Cf. aussi xv, 12, 15; xxv, 14; xxvii, 19, etc.

Dans la seconde subdivision, xxii, 17-xxiv, 22, ainsi que dans la troisième, xxiv, 23-34, le style est moins soigné, le parallélisme assez négligé. Les préceptes moraux sont plus longs que ceux qui sont donnés x-xxii et moins longs que i-ix (1).

§ III. — TROISIÈME PARTIE DES PROVERBES, xxv-xxxii.

Contenu. — Style.

832. — Contenu du second recueil.

Le premier recueil des Proverbes est suivi d'un second qui porte pour titre : *Hæc quoque parabola Salomonis, quæ translulerunt* (copièrent ou rassemblèrent) *viri Ezechielis, regis Juda*, xxv, 1. Cette inscription prouve que cette seconde collection a été faite vers 725 av. J.-C., n° 825, comme un supplément à une autre déjà existante. Elle se compose, comme celle de x-xxii, de pensées détachées et diverses, embrassant un certain nombre de sujets très variés, la plupart moraux. Pour la caractériser, on lui a donné le nom de livre du peuple, tandis qu'on a appelé la précédente, x-xxiv, le livre de la jeunesse.

833. — Style du second recueil.

Il est généralement semblable à celui de x-xxii, à part quelques légères différences : le parallélisme antithétique y est assez rare; la forme *allegorique* revient assez souvent, xxv, 11, etc.; les deux membres de la comparaison sont quelquefois simplement juxtaposés, sans être unis, xxv, 12, ou liés seulement par *et* ou *ac*, xxvi, 1, 2, 18-19; xxvii, 8, etc. (la liaison est souvent indiquée dans la Vulgate). Nous ne

(1) Ces deux subdivisions contiennent quelques distiques, xxii, 23; xxiii, 2; xxiv, 1-16; des *tristiches*, xxii, 29; xxiv, 29, et surtout des *tétrastiches*, généralement combinés de manière que le second membre du parallélisme double le raison du premier, xxii, 22-23, 24-25, 26-27, etc. Il y a quelques proverbes de cinq membres, xxiii, 4-5; xxiv, 3-4; d'autres de six, xxiii, 1-3, 12-13, 19-21; xxiv, 11-12; un de sept, xxiii, 6-8, et un plus long encore contre l'ivrognerie, xiii, 27-35.

rencontrons plus ici au même degré la concision sentencieuse du premier recueil; la construction est plus lâche; le parallélisme est tantôt rigoureux, tantôt négligé; la maxime n'est pas toujours exprimée en un seul distique, xxv, 6-7; 9-10; 21-22; xxvi, 18-19; il y a des séries de proverbes reliés entre eux, xxvi, 23-25; xxvii, 15-16; 23-27; plusieurs ont un mot dominant qui en est comme la clef et est répété plusieurs fois, xxv, 8-10; xxvi, 3-12; 13-16. Les observations que nous venons de faire s'appliquent surtout aux chapitres xxv-xxvii, 5.

VALERE FLA. § IV. — APPENDICES, xxx-xxxv.

§34. — Proverbes d'Agur; de Lamuel; éloge de la femme forte.

Le livre des Proverbes se termine par trois appendices dont les deux premiers portent un titre particulier : 1° *Verba Congregantis, filii Vomentis*, ou, comme on lit dans le texte hébreu : Paroles d'Agur (*congregans*), fils de Yagé (*vomens*) (1), xxx, 1. C'est une collection de sentences, en partie exprimées simplement, en partie enveloppées sous une forme énigmatique. Quel en est l'auteur? Il est impossible de le dire avec certitude. D'après S. Jérôme et la plupart des commentateurs juifs et catholiques, Agur est un nom symbolique, signifiant collectionneur et pris par Salomon comme celui de *Kohélet* ou *Ecclesiaste*, Ecl., i, 1. D'après un grand nombre de critiques modernes, Agur était un sage hébreu, de Massa, qui avait pour élèves Ithiel et Ukal, à qui il s'adresse, xxx, 1-6. Dans le reste du chapitre, il parle à tout le monde en général (2).

2° Le second appendice, xxxi, 1-9, porte pour inscription :

(1) Le texte du §. 1^{er} du chapitre xxx est traduit par la Vulgate, en rendant les noms propres par des noms communs, comme elle l'a fait dans la première partie du titre : *Vitis, quam locutus est vir, cum qui est Deus, et qui des secum morante confortatur*. L'hébreu porte : « Poème que cet homme (Agur) adresse à Ithiel et à Ukal. » Ce passage est, du reste, obscur et diversement interprété. Plusieurs pronont le mot *massah*, traduit par S. Jérôme, *esse*, pour un nom de lieu.

(2) Huet nie qu'Agur soit Salomon, parce qu'Agur dit : *Stultissimus sum virorum*, xxx, 2, tandis que Salomon se qualifie lui-même de très sage : *Proceris amicus sapientis*, Ecl., i, 10.

« Paroles du roi Lamuel, poème (*massah*) que sa mère lui enseigna. » La plupart des exégètes regardent le nom de Lamuel comme symbolique et désignant Salomon. C'est très vraisemblablement une dénomination postique équivalant à *Lael*, c'est-à-dire « à Dieu, dédié ou dévoué à Dieu, Dieu-donné. » Le parallélisme de ce court morceau est synonymique et très régulier.

3° Le livre des Proverbes se termine par une pièce alphabétique, composée d'autant de versets ou de distiques qu'il existe de lettres dans l'alphabet hébreu, c'est-à-dire de 22, chacun d'eux commençant par une de ces lettres, placée selon l'ordre ordinaire, xxxi, 10-31. C'est l'éloge de la femme forte, un portrait idéal tel que le conçoit le sage, inspiré par l'Esprit Saint. « Salomon ne prend pas la femme forte sur un trône, ni dans un somptueux palais, ni dans les conseils des rois, ni au milieu des assemblées humaines; il va plutôt la chercher dans la condition communale ordinaire où Dieu a voulu placer la femme, c'est-à-dire dans son rôle d'épouse, de mère, de maîtresse de maison, de femme mère des champs; car ce n'est que dans ce rôle simple et modeste que la femme est appelée à se montrer forte, ce qui veut dire intelligente, active, soigneuse, prévoyante, ordonnée en toutes choses, uniquement occupée de ses devoirs et accomplie dans la vertu. Le portrait que Salomon a fait de cette femme est admirable; il montre, suivant la pensée de Herder, « l'homme qu'on rendait chez les Juifs à une femme laborieuse, » et sachant rester dans le cercle domestique et champêtre où « la renfermait la constitution du pays, qui, elle aussi, était toute domestique et toute champêtre. » Les nations païennes, qui avaient assigné à l'épouse un rang subalterne et un rôle presque effacé dans la maison de l'époux, n'ont jamais eu pour elle des éloges semblables; il appartenait à la religion de Moïse et finalement au Christianisme de relever la femme avilie (1). — Les Pères ont vu la véritable femme forte dans la Sainte Vierge.

(1) H. Laurent, *Morceaux choisis de la Bible*, 1869, p. 384.

§ V. — DOCTRINE DE LIVRE DES PROVERBES.

La Sagesse. — La crainte de Dieu. — Devoirs envers Dieu. — Envers le prochain. — Envers soi-même. — Sanction de la loi morale. — La doctrine des Proverbes est-elle une doctrine humaine?

835. — La Sagesse.

Les Proverbes sont le premier des livres appelés sapientiaux, dans le sens strict, parce qu'ils nous enseignent la véritable sagesse, celle qui nous apprend à pratiquer la vertu, à devenir meilleurs et à faire, comme nous le disons aujourd'hui dans la langue chrétienne, notre salut. La sagesse est, par conséquent, la même chose que la vertu; elle consiste à connaître et à faire le bien pour plaire à Dieu, III, 4; à fuir le mal pour ne point lui déplaire, III, 7; cf. VII, 43; à agir, en un mot, d'une manière surnaturelle. Le sentier des justes est lumière; la voie des méchants, ténèbres, IV, 18-19. Cf. XXVII, 18.

IV, 27 : N'incline ni à droite ni à gauche,
Éloigne ton pied du mal.

Salomon veut prêcher ainsi la sagesse à ceux qui ne la connaissent pas encore, et en donner une connaissance plus parfaite à ceux qui savent déjà ce qu'elle est. A cause du but qu'il se propose, il s'adresse à l'homme en général; l'individualité s'efface devant l'humanité ou se confond avec elle. Le Juif ne se montre pas ici; le côté étroit et national qui dépare les productions rabbiniques est tout à fait absent des livres sapientiaux; l'Esprit Saint instruit tous les hommes, parce qu'il les appelle tous au salut. La sagesse à laquelle il les convie, qu'il veut leur faire aimer, n'est pas du reste une abstraction; c'est une personne divine. L'auteur sacré nous la représente, dans le ch. VII, 14, revêtue des attributs qu'Israël donne au Messie, XI, 2, le conseil, l'intelligence, la force; il nous parle d'elle, 45-46, comme de Dieu; toute puissance vient d'elle sur la terre; elle aime ceux qui l'aiment; elle est la source de tous les biens, 16-21. La Sagesse est le Verbe, la seconde personne de la Sainte Trinité, engendrée de toute éternité par le Père, 22-23. Elle est dési-

gnée comme le Verbe dans l'Apocalypse, III, 14; comme Jésus-Christ dans S. Paul, Col., I, 13, elle a pris part à la création du monde, 24-30, comme nous l'explique S. Jean au commencement de son Évangile : *Omnia per ipsum facta sunt*, I, 3; elle n'est pas seulement spectatrice de la création, elle y prend une part active : *cum eo erant cuncta componens*, dit Salomon, Prov., VIII, 30 : *sine ipso factum est nihil quod factum est*, dit S. Jean, I, 3. L'idée de la médiation du Verbe, entre son Père et les hommes, apparaît aussi dans l'ensemble de ce passage des Proverbes, qui se termine par ce mot si tendre et si touchant : *Delicia mea esse cum filio hominum*, 31 (1). Quand la Sagesse a créé l'homme, elle est contente de son œuvre, « parce que, dit Staudenthaier, en donnant à l'homme la liberté, le Créateur lui a accordé le pouvoir de devenir comme le second créateur de sa vie, la faculté de se rendre semblable au Verbe éternel du Père. » Ce que nous recommande Salomon dans son livre, c'est donc l'imitation de la Sagesse incarnée, la participation à sa vie et à ses attributs. En nous révélant ces grandes vérités, il nous montre en Dieu même le principe de la loi morale et la source de la vertu.

836. — La crainte de Dieu.

Le moyen d'acquérir la sagesse, c'est d'avoir la crainte de Dieu. L'introduction générale nous apprend quel est le motif qui a poussé Salomon à recueillir ses Proverbes : c'est de démontrer que la crainte de Dieu est le premier de tous les biens, I, 7 : *Timor Domini, principium sapientie*, parce que c'est elle qui nous mène à la sagesse. Cette parole est la véritable commencement du livre, après la préface, I, 1-6; elle est répétée aussi à la fin, presque en dernier lieu, comme conclusion, IX, 10, parce que c'est la vérité que l'auteur se propose principalement d'inculquer, le résumé de toute sa doctrine. Cf. I, 22; VIII, 5; IX, 6; Job, XXVIII, 28; Ps. cx, 10; Eccli., I, 16.

(1) Sur l'identification de la Sagesse et du Verbe, voir Franzelin, *De Deo trino*, sect. I, thesis 7^e, p. 106-108.

La crainte de Dieu à laquelle Salomon ou plutôt l'Esprit Saint attache tant d'importance, c'est la pratique de la religion, ou, en d'autres termes, le respect et le culte dus à Dieu, l'observation de ses commandements, ce que nous devons appeler maintenant une conduite chrétienne. Avoir la crainte de Dieu ou être fidèle à tous ses devoirs, c'est donc le moyen d'arriver à la sagesse. Le sage pose ainsi la religion comme base de la morale et de la sainteté; en dehors de Dieu, il n'y a point de vraie morale ni de science complète, XVI, 20^e; XXIX, 25; III, 11-12, et surtout III, 5-6 :

Aie confiance en Dieu de tout ton cœur;
Ne l'appuie pas sur ta prudence;
Dans toute ta conduite, pense à lui,
Et il rendra droits tes sentiers (1).

837. — Devoirs envers Dieu.

Nous dépendons complètement de Dieu :

Le cœur de l'homme réfléchit sur sa voie,
Mais c'est le Seigneur qui dirige ses pas. XVI, 9 (2).

Nous devons par conséquent nous confier uniquement en lui :

Confie-toi en Dieu de tout cœur. III, 5.
Ne dis point : Je vais rendre le mal;
Espère en Dieu, et il te délivrera. XX, 22.
Heureux celui qui met son espérance dans le Seigneur ! XVI, 20.

Le fond de la doctrine des Proverbes, c'est que tout nous vient de Dieu, et que nous devons tout rapporter à lui :

Tunc Dominus principium sapientiarum;
Sapientiarum alicujus doctrinam stulti despiciunt. I, 7.

« Dans cette parole d'or, dit Umbreit, *Comment*, III, 1, 7, la philosophie de l'Orient se sépare nettement de celle de l'Occident. Le sage de l'Orient parvient par la religion à la sagesse, tandis que celui de l'Occident cherche à arriver par

(1) Cf. *Imit.*, I, 1, ch. VII.

(2) Cf. XVI, 11, 33; XX, 24; XXI, 1-2.

[838] ART. II. — ANAL. ET DOCT. DU LIV. DES PROVERBES. 393

la sagesse à la religion... En d'autres termes, on peut traduire ainsi le premier vers :

L'homme religieux seul peut devenir sage,

et le second :

Les hommes irréligieux (les impies) méprisent toujours la sagesse. »

838. — Devoirs envers le prochain.

1^o Le Sage recommandant la *charité* en général :

Ne dis pas : « Comme il m'a fait, je lui ferai;
Je rendrai à chacun selon son œuvre. » XXIV, 29 (1).

2^o Il faut faire du bien, même à ses ennemis, XXV, 21-22; ne point faire de rapports contre le prochain, XXVI, 18-28; pratiquer l'aumône, XXVIII, 27; XVII, 5; XIX, 17; XIV, 31. Cf. Eccl., XI, 4; Matth., XXV, 40; Luc, VI, 30-35; être doux et patient, XXV, 45; XVI, 24; ne maltraiter personne, pas même les animaux, XII, 10. Cf. Deut., XXII, 6; XXV, 4; Ps. CXLIV, 16; Job, XXXVIII, 41; XXXIX, 5; Jonas, IV, 11.

3^o Les parents doivent donner aux enfants une éducation sérieuse et ferme, XIII, 24; XIX, 18; XXII, 6; XXIII, 13; XXIX, 45, 17; ils ne doivent pas être trop sévères envers eux, XIX, 18. Le fils qui se rendra coupable envers les auteurs de ses jours en sera puni, XXX, 17.

4^o Quant au roi, il faut le craindre comme le représentant de Dieu, XXV, 21; sa colère est redoutable, XVI, 14; XIX, 12; XX, 2; mais il est tenu lui-même à la justice et à la vérité, XVI, 12-13; XXXI, 9; XXV, 2-5.

(1) Théophraste disait, au contraire :

Εὐ χάριτι τὸν ἐχθρὸν - Ἐκείνῳ δὲ τοῦ χριστοῦ ἔδωκε,
Τίποτ' οὐκ ἐπέτασαν, μετὰ τὴν θύμω.

Doctr. grecæ gnomæ, éd. Boissacq, 1824, p. 22, vers 363-364.

Plais ton ennemi et fais en ta puissance,
Mais te plains, sans prendre plaisir qu'il avance.

Les sentences de Théophraste, mises en français par Nicolas Pavillon, parisien, Paris, 1678, in-17, p. 8 b.

839. — Devoirs envers soi-même.

Il faut éviter l'orgueil et la présomption, xxx, 32; xxvii, 2; xxviii, 25, 26; fuir l'impureté, ii, 16-19; v, 18-20; vi, 24-35; vii, 5-27; ix, 13-18; xii, 14; xliii, 26-28, etc.; l'intempérance, xxv, 16; xxiii, 19-21, 29-35; xxxi, 4 (1); la colère, xxvii, 4; l'envie, iii, 31; l'avarice, xi, 28; xxviii, 6, 8; la paresse, vi, 6-11 (2); x, 26; xiii, 4; xxi, 25-26;

(1) Voir Saint-Jéré, *De la comensance et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. III, c. iv, § 7, n° 3.

(2) On que le Sage dit de la fourmi, vl, 6-11, et lxx, 25, a donné lieu à des objections. Nous y voyons que les fourmis font des provisions au temps de la moisson. C'est ce qu'on a cru, en effet, partout jusqu'au siècle dernier, et ce que nous lisons dans les fables de la Fontaine; mais, en réalité, la fourmi est carnivore; elle vit d'insectes et de pucerons, qu'elle élève pour les traire et se nourrir, de leur lait; en fait de matières non animales, elle n'aime que celles qui sont sucrées. En hiver, en Occident, elle ne mange pas; elle s'engourdit, et se réveille au même degré de température que les pucerons qu'elle mange. Voir Latreille, *Histoire naturelle des fourmis*, in-8°, Paris, 1802; Huber, *Recherches sur les mœurs des fourmis*, in-8°, Paris, 1818. — De tout cela, on ne peut rien conclure contre l'inspiration de l'auteur sacré. « L'enseignement de la Bible, a-t-on remarqué, est approprié aux croyances et aux opinions de ceux à qui il s'adresse, et les observations des naturalistes qui tendent à établir que les fourmis ne font point de provisions pour s'en servir plus tard ne sont pas plus un argument contre la véracité de la parole de Dieu que les lois certaines de l'astronomie ou les faits anatomiques et physiologiques. » Smith, *Dictionary of the Bible*, t. III, p. xlii. Cf. Glaire, *Les Livres Saints vengés*, 1842, t. II, p. 148-153. Salomon ne dit point, d'ailleurs, que les fourmis font des provisions pour l'hiver, il les propose seulement, et à bon droit, comme un modèle d'activité. « On a célébré avec raison, dit Latreille, la prévoyance de ces insectes et leur amour insatiable pour le travail. » Il n'est pas du reste certain, tant en fait, que les fourmis de Palestine ne fassent pas de véritables provisions. Un savant naturaliste anglais, sir John Lubbock, l'un des derniers qui aient étudié ces insectes, dit à leur sujet : « Nos fourmis anglaises ne font point de provisions pour l'hiver; leur genre de nourriture ne le permet pas; mais quelques espèces des pays méridionaux font des amas de grains, quelquefois en quantité considérable. » *On the habits of ants, Foreignly Series*, mars 1877, p. 259. Le Dr Lortet, dans le *Tour du Monde*, 1881, 2^e semestre, p. 171-174, dit expressément que les fourmis de Syrie ramassent dans leurs grottes « une quantité de blé souvent très considérable. » — A la suite de vl, 5, les Septante ajoutent le portrait suivant de l'abeille : « On bien encore va voir l'abeille, et apprends comme elle est industrieuse, et

xxii, 13; xxvi, 13-16; xxiv, 33-34; xxviii, 19; être plein de vigilance sur soi-même, iv, 23; garder sa langue, x, 19; xii, 13; xviii, 13; xxi, 23; ne pas trahir un secret, xi, 13; ne pas mentir, xi, 9; xiii, 5; xxx, 8; ne pas colomnier, iv, 24; ne pas se disputer, xv, 18; xvi, 28; xvii, 14; xxxix, 9; ne pas être impertin aux grands, xxv, 6, 7; se contenter de peu, xv, 16, 17; xvii, 1; être économe, xiii, 11; xxvii, 23-27; fuir les mauvaises compagnies, xxiv, 1-2, 19-22; etc., etc.

840. — Récompenses de celui qui pratique la crainte de Dieu.

Celui qui garde la loi en est récompensé, 1^o par la protection divine :

Le Seigneur sera à ton côté
Et gardera ton pied de piège. iii, 26.

2^o Par la paix de la conscience. La langue hébraïque n'a pas de mot spécial pour désigner la conscience, mais le passage suivant la décrit d'une manière évidente :

Mon fils, que [la langue] ne s'éloigne pas de tes yeux :
[Observe la loi et les conseils [de la prudence].]
Ils seront la vie de ton âme
Et l'ornement de ton cou.

Alors tu marcheras avec assurance dans la voie,
Et ton pied ne se heurtera point [voilà la paix de la conscience].
Quand tu t'enfonciras, tu auras sous tes pieds [conscience].
Quand tu reposeras, deux sera ton sommeil [sans souffrir de] :
Tu ne redouteras pas de terreur soudaine, [remords].
Ni la puissance des méchants quand elle fondra sur toi.
Car le Seigneur sera à ton côté. iii, 21-26 (1).

3^o Par des bénédictions temporelles :

La crainte du Seigneur [conduit] à la vie,
Elle repose dans l'abondance, sans être visitée par le mal. xix, 23. (2).

comme son industrie est digne de nos respects; car les rois et les infirmes usent, pour leur santé, des fruits de son labour. Or, elle est glorieuse et désirée de tous, et se chérît qu'elle soit, au l'honneur, parce qu'elle apprécie la sagesse. »

(1) Cf. aussi iii, 17, et pour la peinture du remords, v, 13-19.

(2) Voir aussi ii, 7-8, 23; iii, 7-10, 18, 18; cl. Ps. xxiv, 13; xxxvii, 9; lxxvii, 37. — Le juste n'est pas exempt de maux terrestres, mais il

4^e La sanction de la loi morale dans une autre vie n'est pas présentée dans les Proverbes avec la même clarté et la même force que dans le Nouveau Testament, mais il y en a des traces manifestes :

N'éloigne pas de l'enfant le châtiement...
Car tu le délivreras de l'enfer (*schéol*). XXII, 13^e, 14^e.
Que ton cœur n'envie pas les pécheurs;
Mais qu'il craigne toujours Dieu.
Parce que tu auras l'espérance au dernier jour
Et ton attente ne sera point trompée. Ib., 17-18 (1).

341. — La sagesse des Proverbes est-elle une sagesse profane?

Depuis Julien l'Apôstat (2), on a souvent répété que la sagesse des Proverbes n'était qu'une sagesse humaine. Il est vrai que, grâce à la révélation contenue dans l'Ancien Testament, et surtout dans le Nouveau, les idées exprimées dans les livres sapientiaux nous sont devenues familières et appartenant en quelque sorte aujourd'hui au patrimoine commun du genre humain, mais elles n'en sont pas moins élevées et dignes de celui qui les a inspirées. Pour en comprendre le prix, il faut les comparer aux maximes des sages païens. Or, depuis Phocylide jusqu'à Marc Aurèle, quoiqua celui-ci et ses contemporains aient déjà vécu dans une atmosphère imprégnée de Christianisme, on ne trouve aucun phi-

se relevé, XXIV, 16. Ce Y. est souvent paraphrasé ainsi : *le juste pèche sept fois par jour*. Ce n'est pas le sens de l'Écriture. On n'y lit pas les mots *pas péto*, et le verbe *cofil* (*paqalat* en hébreu) ne veut jamais dire pécher : il signifie *se dire* *allogé*.

(1) Voir aussi XXV, 19-20; XX, 21; XIV, 32; II, 15, et dans le texte hébreu, XII, 25. — Jean Besogne (1086-1763) a disposé dans un ordre logique et en français tous les présents moraux contenus dans les Proverbes, l'Écclésiastique et la Sagesse; son travail porte le titre de *Concorde des livres cyententz*; il a été réimprimé dans Migne, *Corpus completus Scripturæ Sacræ*, t. XVII, col. 1049-1208.

(2) S. Cyrille, *Contre Julien*, t. VII, t. LXXVI, col. 841-843, reproduit les objections de Julien et y répond. — M^{re} Planchet, *Études littéraires sur les poètes bibliques*, t. I, p. 281-293, prouve la supériorité des Proverbes, dans sa leçon XIII, où il établit un parallèle entre Salomon et les moralistes profanes, au point de vue : 1^o de la doctrine dogmatique; 2^o de la morale; 3^o de l'économie domestique; 4^o de la peinture des passions; 5^o de la forme littéraire, et 6^o de son philosophique.

losophe qui égale le fils de David. Aucun d'entre eux n'a eu le regard assez pénétrant pour découvrir le vrai principe de la vertu et poser comme base de la sagesse le premier verset de notre livre (1) :

Timor Domini principium sapientiæ.

aucun d'entre eux n'a pu complètement éviter toute erreur : s'ils ont vu que le bien est le juste milieu entre deux excès, ils n'ont pas su se tenir dans le droit chemin; de tous il faut retrancher des points répréhensibles en dogme et en morale; Salomon seul n'erre jamais, parce que c'est Dieu qui parle par sa bouche. Épictète, le plus grand cependant des moralistes païens, n'avait trouvé qu'une morale négative, dépourvue de tout principe d'action : *Sustine et abtine*. Les autres philosophes stoïciens n'avaient su non plus enseigner qu'une résignation au-dessus des forces humaines, qui devait se faire illusion sur la nature de la souffrance, ou bien une vague reconnaissance pour les hontes du ciel; ils n'avaient jamais pensé à nous inviter, comme l'Esprit Saint par la bouche de Salomon, à faire de la pensée de Dieu une douce occupation du cœur, une sorte de refuge et de lieu de repas. Si les Proverbes ne font pas encore briller le plein jour de l'Évangile, ils en sont du moins l'aurore : Dieu nous y apparaît comme un père, jusque dans ses châtiements :

Quem diligit Dominus, corripit,
Et quasi pater in filio complacet sibi. III, 12.

(1) Ce verset, I, 7, est le premier du livre; à la suite de la préface, n^o 827.

CHAPITRE V.
L'ÉCCLESIASTE.

ARTICLE I.

Introduction au livre de l'Écclesiaste.

Texte et versions. — Nom. — Auteur. — Date. — Intégrité. — Canonicit. — Forme littéraire.

§ 842. — Du texte et des versions de l'Écclesiaste.

1^o L'Écclesiaste occupe le second rang parmi les livres sapientiaux dans nos Bibles latines. Dans les Bibles hébraïques, il a le septième rang parmi les hagiographes, entre les Lamentations de Jérémie et le livre d'Esther. Comme nous le verrons plus loin, le texte hébreu de ce livre se distingue par des arnaïsmes, des expressions et des locutions qui lui sont propres, et en particulier par des mots à forme abstraite.

2^o Nous avons de ce livre la version grecque des Septante qui est très littérale, des fragments de versions grecques d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque, une paraphrase chaldaique qui nous fait connaître l'interprétation hagadique ou homélique de ce livre, une version syriaque remarquable, et enfin plusieurs versions latines anciennes : sans parler de l'Italique, faite sur les Septante, nous en possédons deux de S. Jérôme. Ce Père avait corrigé, d'après les Hexaples d'Origène, la version italique en usage de son temps, mais cette édition corrigée est perdue. Il nous resta de lui celle qui est dans notre Vulgate, faite sur l'hébreu, en conservant le plus possible de la version italique, et une autre traduction, insérée dans son Commentaire de l'Écclesiaste, qui rend plus rigoureusement le texte original. Bossuet a reproduit cette dernière, vis-à-vis de la Vulgate, dans ses notes sur l'Écclesiaste.

§ 843. — Du titre de l'Écclesiaste.

1^o Le titre de l'Écclesiaste est tiré du nom qu'y prend l'au-

teur, *Kohèleth*, traduit en grec par *Ecclesiastes*. La version latine a conservé le nom grec; il signifie « celui qui parle à l'assemblée. » « Ecclesiastes, dit S. Jérôme, graeco sermone appellatur qui coetum, id est Ecclesiam congregat, quem nos nuncupare possumus *concionatorem*, eo quod loquatur ad populum et ejus sermo non specialiter ad unum sed ad universos generaliter dirigatur. » Il faut donc rejeter le sens de *collectionneur* qu'on a voulu donner aussi au mot *Kohèleth* (Grotius, Herder, Jahn) : l'Écclesiaste n'est pas un recueil, une collection de sentences comme les Proverbes, mais forme un tout suivi. Il faut rejeter également les sens d'*assemblée*, de *sagesse qui prêche*, de *vieillard*, de *pénitent mort au monde*, etc.

2^o Le nom hébreu a une forme féminine, mais il n'en désigne pas moins un homme (comme les mots latins à terminaison féminine *poeta*, *propheta*) ; c'est un titre de dignité qui est appliqué à la personne qui en est revêtu (comme l'Esd., II, 57; II Esd., VII, 57). Il est employé ici symboliquement (comme Is., XXIX, 1, 2; Jér., XXV, 26) pour exprimer la fonction que remplit Salomon dans ce livre en instruisant l'assemblée. Il en est qui pensent cependant que Salomon a pu réunir le peuple à la fin de sa vie, comme il l'avait fait lors de la Dédicace du temple, III Reg., VIII, 55-61, et lui adresser le discours contenu dans ce livre.

§ 844. — Auteur de l'Écclesiaste.

Le nom de Salomon ne se lit pas en toutes lettres dans ce livre; mais celui qui prend le nom symbolique d'Écclesiaste se dit fils de David et déclare qu'il est roi de Jérusalem, ce qui ne peut convenir qu'à Salomon. Tous les commentateurs juifs et chrétiens ont été unanimes à attribuer à ce prince la composition de l'Écclesiaste, jusqu'au XVII^e siècle, où Grotius, le premier, en 1644, a prétendu qu'il n'était pas de lui (1). Aucune raison concluante n'oblige d'abandonner la

(1) Depuis le commencement de ce siècle, la plupart des auteurs protestants et même quelques catholiques, comme Jahn, Herbst, Meyers, ont adopté l'opinion de Grotius. Ils font le livre moins ancien que Salomon; mais sont très divisés sur sa date. Nachtigall le place, pour certaines parties, entre Salomon et Jérémie, 915-585; Schmitt, Jahn, entre

croissance traditionnelle, et de refuser à Salomon la composition de l'Éclésiaste. L'origine salomonienne de ce livre n'est pas de foi, mais elle a en sa faveur le seul argument véritablement concluant en pareille matière : l'autorité du témoignage, 1^o du titre du livre, 1, 1; 2^o de toute la tradition juive et chrétienne qui est unanime, comme tout le monde le reconnaît. Les objections qu'on a faites contre la croyance traditionnelle sont, bien d'être irréfundables. Elles sont tirées du fond et de la forme. Nous allons répondre aux unes et aux autres.

845. — I. Réponse aux objections tirées du fond du livre contre l'origine salomonienne de l'Éclésiaste.

1^o L'auteur, par une *fiction poétique*, s'attribue le rôle de Salomon, comme le fait celui de la Sagesse, qui n'est certainement pas Salomon. Il nous indique assez qu'il n'est pas le vrai Salomon, puisqu'il parle du règne de ce prince au passé. — Il est vrai que la Sagesse n'est pas de Salomon; mais la texte ne l'attribue pas à ce roi de la même manière que l'Éclésiaste, et S. Jérôme a réclamé contre le titre de « Sagesse de Salomon » donné par les Septante à l'avant-dernier des livres sapientiaux. Au contraire, dans l'Éclésiaste,

MANASSÉS et SÉLÉUCES, 699-588; GROTIUS, KAISER, EICHBERG, aussitôt après la captivité de Babylonne, 536-539; UMBREIT, KLEINERT, du temps de la domination perse, 538-333; VAN DER HARDT, sous le règne de XERXES II ou de DARIUS, 461-404; DELITZSCH, entre ARTAXERXES LONGUE-MAIN et DARIUS CODEMAN, 464-332; ROSENKRANTZ, entre NÉCHÉMIE et ALEXANDRE LE GRAND, 456-333; HENGSTENBERG, STUART, KELL, en 432; EWALD, un siècle avant Alexandre le Grand, 436; GERLACH, vers 400; DE WETTE, KNIBEL, à la fin de l'empire perse et au commencement de la période macédonnienne, 330-299; BERGEL, pendant le séjour d'ALEXANDRE EN PALESTINE, 333; BERGHOLDT, entre ALEXANDRE LE GRAND et ANTOCHOS ÉPIPHANE, 333-164; ZIEGLER, sous les SÉLÉUCIDES, 312-164; HILTZIG, en 204; NOCHTIGALL, dans sa forme actuelle, à la même époque que le livre de la Sagesse, en 170; GRUBER, du temps de JÉSUS-CHRIST, GRUBER n'est imaginé voir, EDEL, en 1850, une preuve que l'auteur de l'Éclésiaste était mort sous le règne d'Hérode. Nos rapports sont cependant si divers, pour faire toucher du doigt combien sont peu certains et éconduits les signes intrinsèques sur lesquels on prendrait s'appuyer, pour déterminer l'auteur et la date, puisque l'examen d'un livre si court amène à des résultats si divergents et si contradictoires.

l'auteur parle toujours comme étant Salomon, et s'il s'exprime au passé au sujet de son règne, c'est un idiotisme de la langue hébraïque qui n'implique nullement que son régime soit fini (1).

2^o Salomon, objecte Jahn, s'il avait écrit lui-même l'Éclésiaste, 1^o n'aurait point parlé si amèrement des *injustices* et des *maux* de la *société*, parce qu'il aurait condamné par là son propre gouvernement, II, 16; IV, 1; X, 7, 10. — On ne saurait dire que Salomon se condamne en parlant ainsi, car il énumère des abus qui ont en lieu en tout temps et en tout pays, et nulle part il ne se les attribue et n'en assume la responsabilité. Son but étant de décrire tous les maux que souffre l'homme sur la terre, il ne pouvait se dispenser de parler des oppressions et des injustices dont tous les peuples de l'antiquité, surtout en Orient, avaient tant à souffrir. Cf. Luc, XVIII, 2-5. — 2^o Ce que dit l'Éclésiaste, II, 12, 18, 19, de son successeur, ne prouve pas non plus que ce n'est pas Salomon qui parle. Ce prince pouvait avoir lieu de douter de l'héritage de son fils Roboam; il devait aussi connaître la prophétie qui annonçait à Jéroboam que celui-ci deviendrait maître de la presque totalité du royaume, III Reg., XI, 26-30. Peut-être, enfin, ne pensait-il qu'à ses successeurs en général.

3^o L'Éclésiaste, objecte-t-on encore, dépéit une *société* qui n'était pas, historiquement, celle au milieu de laquelle vivait Salomon. — On oublie, en parlant ainsi, que Salomon avait lancé son peuple dans la voie des civilisations profanes, par ses entreprises commerciales et par son amour pour le luxe, et créé ainsi l'état de société et le mouvement d'idées dont ce livre nous offre le tableau. On peut concevoir d'ailleurs, sans difficulté, dit M. Rensch, que les peintures de l'Éclésiaste conviennent en grande partie, ou même sans exception, au temps de la domination perse. Il n'en résulte pas

(1) *Hayith*, par, est employé dans un certain nombre de passages de la Bible pour le présent: Ps. LXXXVIII, 5; XXX, 8; Gen., XLII, 11; Jer., XX, 7; Jos., 1, 5; Jud., XII, 2; Ps. XXXVII, 25; Ex., II, 22; III Reg., 1, 21; I Par., XII, 21, etc. Le sous-propre de cette locution est: Je suis devenu lui, et jo le suis encore.

du tout qu'elles ne conviennent pas au temps de Salomon : elles conviennent plus ou moins à tous les temps. » C'est par un pur jeu d'imagination qu'on voit une allusion à Cyrus, devenu maître du monde, après s'être emparé du trône d'Assyrie, roi des Mèdes, dans iv, 13-16; à Crésus, à qui Solon avait dit qu'on ne pouvait être sûr de la félicité avant l'heure de la mort, dans vii, 18^a; à Athènes, rassurée par les sages avis de Themistocle, dans ix, 14-16 (Delitzsch); de même qu'aux décurions romains, dans vii, 19 (Valg., 20) (Gretz), etc.

Le contenu de l'Éclésiaste, dit-on enfin, est tellement différent de celui des Proverbes, qu'on ne saurait admettre que ces deux livres soient du même auteur. — Le contenu est différent, il est vrai; mais il doit l'être, parce que les deux écrits sont d'un genre tout différent, et que leur but n'est point le même. « Le livre des Proverbes, à partir surtout du ch. x, est un recueil de pensées détachées, une collection de sentences la plupart du temps sans rapport entre elles, ou dont la relation ne s'étend pas au delà de deux ou trois versets. L'Éclésiaste, au contraire, a pour but de faire accepter une idée, d'en poursuivre sans trêve la démonstration à travers une série de raisonnements et de pensées toujours logiquement enchaînées, soit qu'il expose, soit qu'il discute, soit qu'il exhorté. Sans cesse, il est retenu par son sujet, et toute digression que le besoin de sa cause ne demande pas serait une faute. Dans les Proverbes, rien ne l'arrête; il lâche la bride à sa pensée; il la laisse aller librement, sans préoccupation d'ordre ou d'enchaînement quelconque. Bien plus, avant l'interit du Kohélet, est de restreindre sa pensée, autant celui de l'auteur des Proverbes est de la varier, d'en multiplier les objets. » (M. l'abbé Motais.) Nous trouvons de pareilles différences dans les divers ouvrages des grands écrivains, dans S. Augustin, dans Bossuet, etc. Quelle différence, par exemple, entre les traités de S. Augustin sur S. Jean et les Homélie qu'il adressait aux pécheurs d'Hippone, entre les Oraisons funèbres de Bossuet et ses livres de controverse contre les protestants!

D'ailleurs, la situation de l'auteur avait beaucoup changé, quand il écrivit l'Éclésiaste. Cet ouvrage date probablement de sa vieillesse, lorsqu'il sentait tout le néant de la vie, tandis que la plupart des Proverbes appartiennent à l'époque glorieuse de sa jeunesse.

Il ne faut pas, du reste, exagérer les différences qui existent entre l'Éclésiaste et les Proverbes. Les idées favorites de Salomon, la sagesse opposée à la folie, se rencontrent dans les deux écrits. Il y a près de trois cents versets des Proverbes dont la doctrine concorde avec celle de l'Éclésiaste et est exprimée presque dans les mêmes termes (1).

846. — II. Réponse aux objections tirées de la forme de l'Éclésiaste contre l'origine salomonienne de ce livre.

Aux objections tirées du fond du livre, on ajoute des objections tirées de la forme. — 1^o On prétend d'abord que le style de l'Éclésiaste est fort différent de celui des Proverbes, et n'est pas, par conséquent, du même auteur. Le style des Proverbes est bref, précis, serré, élégant, vraiment poétique; celui de l'Éclésiaste est, dit-on, diffus, prolixe, négligé. — Nous reviendrons plus loin sur le style de l'Éclésiaste. Qu'il nous suffise de remarquer ici que, s'il est inférieur à celui des Proverbes, la différence d'âge de l'auteur, le changement des circonstances, et aussi la différence du genre littéraire, l'expliquent sans peine. — D'ailleurs, malgré des différences considérables, il y a aussi des ressemblances, et elle sont telles, surtout dans les passages sentencieux, que les adversaires eux-mêmes les ont reconnues, en disant que l'auteur de l'Éclésiaste s'était formé par l'étude des écrits de Salomon et lui avait emprunté sa manière (2).

(1) Voir en particulier Eccl., ix, 15, 12; x, 12; vii, 4; ix, 16; vii, 14 (Valg., 12); viii, 12; viii, 24, et Prov., xxiv, 6; ix, 8, 9; iii, 13, 14, 15, 16, 17, 22, 23, 24, viii, 42, 43; — Eccl., ix, 47, et Prov., xviii, 67; x, 44; — Eccl., ix, 16, 17, et Prov., xiii, 29; — Eccl., ii, 44, et Prov., xviii, 24. — Eccl., i, 17, et Prov., xxi, 22; Eccl., viii, 14, 15, et Prov., xxviii, 2. Voir M. l'abbé Motais, *Salomon et l'Éclésiaste*, t. ii, p. 229-271.

(2) Ainsi, l'oiseau est appelé maître, possesseur d'ailes, Eccl., x, 20, et Prov., i, 17; les rues, *schony*, Eccl., xii, 4, 5, et Prov., vii, 8; Cant.,

2^o. On objecte encore que l'Écclésiaste est écrit en une langue postérieure à l'époque de Salomon, puisqu'il renferme des mots *perses* et des *aramaïsmes*. C'est le motif déjà donné par Grotius pour élever à Salomon la composition de ce livre : *Argumentum hujus rei habeo multa vocabula, quæ non ulibi quam in Daniele, Esdra et Chaldaïis interpretibus reperias*. — L'Écclésiaste emploie deux mots qui ne sont pas sémitiques : *pardes*, II, 5, parc, jardin, d'où le mot paradis, et *pitiquan*, VII, 14, décret, où quelques critiques ont voulu voir le mot grec *πίναξ*. Ils sont iraniens, et ont été importés en Palestine du temps de Salomon par les voyageurs et les commerçants, comme le furent à la même époque les noms sanscrits des singes, des paons, des éléphants, et du bois de santal, *gôf*, *thûthyin*, *algoun* et (*schén*) *habbin*, III Reg., x, 22, apportés d'Ophir par la flotte d'Aziongaber (1). Salomon aimait les mots comme les objets étrangers. *Pardes* est aussi employé dans la Cantique des Cantiques, IV, 13 (et II Esdr., II, 8). L'Écclésiaste contient également des aramaïsmes, c'est-à-dire des mots et des tournures empruntés aux langues araméennes, par exemple, *medinâh*, II, 8; V, 7, province; *schilat*, II, 19; V, 18, dominer; *schilton*, VII, 1, 8, dominateur (sultan); les particules *kehar*, I, 10; II, 12, 16, déjà; *mah-sché*, I, 9, III, 18, ce qui; des mots philosophiques et abstraits, *gesech*, II, 21; VII, 14, l'être; *sikloûth*, I, 17; II, 3, folie, etc. Admettons que tous les mots qu'on prétend être des aramaïsmes le soient réellement, ce qui est loin d'être prouvé, les relations qu'eut Salomon pour son commerce avec les Araméens les expliquent facilement, III Reg., V, 29, etc. (2). Nous pouvons donc conclure que la tradition

II, 2; la paresse, *outsâd*, Eccl., X, 18, et Prov., XII, 12. Voir aussi Eccl., III, 2; IV, 1. Le style plein de passion, l'indépendance des idées et des parties... l'expression sentencieuse et concrète, rappellent (sans) la poésie des Proverbes. Quelques passages méritent renfermant un résumé des séries de proverbes. (Naldéke).

(1) Voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. III, p. 531-536.

(2) Les hellénismes que Grätz signale dans l'Écclésiaste sont imaginaires : V, 17, il prétend voir une imitation du *καλοῦ χαρακτήρος* des Grecs; IV, 14, *noûd* employé dans le sens de *dessein* comme *προνοῦν*; *rank*;

[848] ART. I. — INTRO. AU LIVRE DE L'ÉCCLÉSIASTE. 405
qui attribue à Salomon la composition de l'Écclésiaste n'est pas ébranlée par la critique moderne.

847. — Date de la composition de l'Écclésiaste.

On attribue généralement à la vieillesse de Salomon la composition de l'Écclésiaste. C'est la tradition juive attestée par S. Jérôme, in cap. I, 41, t. XXII, col. 1021 : « *Annus Hebraei hunc librum Salomonis esse penitentiam agentis : quod in sapientia divitiisque confusus per mulieres offenderit Deum*. » Cette tradition est confirmée par plusieurs passages du livre qui consistent que l'auteur a fait l'expérience personnelle des choses dont il parle (1). La Midrasch dit, *Jalkut*, sur I, 1, que Salomon écrivit l'Écclésiaste au temps de sa vieillesse, comme il avait écrit les Proverbes au milieu de sa vie, et le Cantique des Cantiques dans sa jeunesse. D'après le Talmud, *Baba Bathra*, 15 a, l. 3, le texte des Proverbes, comme celui des deux autres livres de Salomon, fut définitivement fixé au temps d'Ézéchias par les savants dont parlent les Proverbes.

848. — De l'intégrité de l'Écclésiaste.

1^o. Plusieurs critiques, gênés dans leurs théories par la conclusion de l'Écclésiaste, ont supposé que cette conclusion avait été ajoutée après coup. M. Grätz prétend qu'elle fut composée quand l'école de Hillole se prononça en faveur de la canonicité du livre, et dans le but de le mettre à l'abri des

IV, 15, dans le sens de *avoir*, comme *šéva*; II, 8, *schédâd*, dans le sens de *est*, *libre*. Toutes les expressions employées par Salomon sont parfaitement hébraïques et nées dans la signification qu'il leur donne. — M. Deitzsch croit avoir trouvé dans l'Écclésiaste cent cinq mots ou locutions qui lui sont propres, ou au moins très rares ailleurs, sans compter des tournures particulières. Mais on rencontre dans chaque livre des mots qui lui sont particuliers sans qu'on en puisse rien conclure. Les monuments qui nous restent de la langue hébraïque sont trop peu nombreux pour qu'on puisse fixer la date d'un livre à l'aide de quelques expressions, surtout quand ce livre, exprimant des idées qui ne sont pas dans les autres écrits de la même langue, a eu besoin de mots particuliers ou nouveaux.

(1) Eccl., II, 9, 19; VII, 23-25, etc. Voir aussi la description de la vieillesse au dernier chapitre.

objections provoquées par sa doctrine. Mais le dernier chapitre est certainement de Salomon, comme toutes les autres parties. 1° Le Talmud le considère comme ancien. 2° L'auteur se manifeste ici par divers traits : Salomon s'appelle couramment, dans l'épilogue comme dans le livre, Kohélet; ses expressions, ses tournures sont, dans tous leurs détails, les mêmes que dans le cours de l'ouvrage. La *time Dina* de XII, 13*, n'est que la répétition de la sentence de v, 6, et la pensée plutôt indiquée que développée, c'est la *tant l'homme*, XII, 13*, est rendue comme vi, 10*. Le mot *gôthér*, II, 13; vi, 6, etc., familier à l'auteur, et la locution dont il se sert volontiers pour former des dénominations particulières, *baal*, *baale*, *maître de*, x, 11, 20; v, 10, 42; viii, 8, se trouvent également ici... L'auteur dit (enfin) que le Kohélet qui apparaît comme *khakam*, sage, dans cet écrit, est celui-là même qui a composé le beau livre populaire des Proverbes. » (Delitzsch.)

2° Sans nier précisément l'intégrité de l'Écclésiaste, quelques critiques ont supposé un *bouleversement*, ou même des corruptions dans le texte. Ainsi van der Palm, Umbreit. Ils ont prétendu expliquer de la sorte les contradictions qu'ils s'imaginaient exister dans cet ouvrage. Ce que nous avons déjà dit sur le plan général et sur l'ordre qui règne dans les diverses parties suffit pour établir la fausseté de cette supposition.

849. — Canonieité de l'Écclésiaste.

La canonicité et par conséquent l'inspiration de l'Écclésiaste est de foi. Théodore de Mopsueste, qui en contestait l'inspiration, fut condamné à ce sujet par la 1^{re} concile œcuménique. Les Juifs l'avaient placé dans leur canon. On parle de discussions qui auraient eu lieu à ce sujet dans la synagogue, entre l'école de Hillel et l'école de Schammaï. Celle-ci, qui avait des tendances hétérodoxes, l'attaquait surtout à cause de son obscurité (1). Le synode de Jabné (Jamnia) se prononça en 90 contre l'école de Schammaï. Mais il

(1) *Targum*, II, 7; vii, 6. Cf. *Edyoth*, v, 3; *Schabbath*, 30 b, *Mezila*, 7a.

était déjà à cette époque dans le canon reçu par les Juifs. On le lit encore officiellement tous les ans dans les synagogues israélites. Il a toujours fait partie du canon de toutes les Églises chrétiennes.

850. — Forme littéraire de l'Écclésiaste.

1° Le livre de l'Écclésiaste est original dans la *forme* comme dans la pensée. Sa forme est poétique, au moins en partie, et on le range généralement parmi les poèmes didactiques. Cependant, dans beaucoup de passages, c'est de la prose oratoire, dans laquelle on ne voit point la symétrie du parallélisme. Dans d'autres, la forme poétique est très sensible. Le parallélisme est très bien réussi, v, 5; viii, 8; ix, 11; il ne l'est pas de même, v, 1; vii, 26; xi, 9. Nous lisons, vii, 7, 9; ix, 8, des maximes qui ressemblent, pour le fond et pour la forme, à celles des Proverbes. Quand Salomon parle de son expérience personnelle et exprime ses propres réflexions, son langage devient de la prose, mais une prose qui conserve une certaine mesure et une cadence de mots; quand l'auteur adresse des exhortations à l'assemblée, son style devient tout à fait poétique et conforme à toutes les lois de la poésie hébraïque, surtout à la fin du livre, dans le ch. xii. Koster et Vaihinger ont divisé tout le livre en strophes et antistrophes : ils y ont mis une symétrie qui n'existe pas en réalité.

2° Il y a, d'ailleurs, de l'art dans l'Écclésiaste, malgré quelques négligences et un peu de diffusion. Les répétitions et péonismes, viii, 14; ix, 9, sont certainement voulus et cherchés, et ils produisent leur effet. « L'Écclésiaste se manifeste comme un maître de la parole quand, I, 4-11, et xii, 2-7, il représente, là, l'éternel va-et-vient du cours des choses, et quand il peint, ici, la vie humaine qui touche à son terme et enfin se brise » (F. Delitzsch).

3° L'absence d'uniformité dans la forme et dans la marche de la pensée, l'absence même d'un enchaînement rigoureux dans les idées, ne sert qu'à mieux faire ressortir la vérité qu'il veut faire pénétrer dans l'esprit de l'homme : le néant

de la vie en dehors de Dieu. Il a tout essayé, rien n'a pu le satisfaire; il passe d'un sujet à un autre, parce que rien n'est capable de le fixer et de le retenir. Son style est en parfait accord avec sa manière de voir les choses. Il tient ferme à la crainte de Dieu et au jugement final, mais il n'en sent pas moins douloureusement le dégoût de la vie et ses déceptions amères, et il exprime ses sentiments d'une manière si saisissante qu'il nous les fait partager. Avec quelle force éclate sa douleur dans la première partie de son livre : *Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes, vanitas vanitatum et omnia vanitas!* On ne saurait imaginer une entrée en matière plus brusque ni plus énergique. Salomon a longtemps contenu au fond de son cœur le chagrin qui le ronge, mais enfin il éclate soudainement, il répète sa pensée, et ses pléonasmes mêmes sont eloquents. C'est un coup de tonnerre qui retentit, et que Pécho répercute sourdement et longuement comme pour le rendre plus terrible. Jamais écrivain n'a trouvé une formule plus concise et plus forte pour exprimer sa pensée. Qui a pu jamais oublier le *vanitas vanitatum* après l'avoir une fois entendu (1)?

ARTICLE II.

Analyse de l'Écclésiaste.

§ 1. — Division de l'Écclésiaste.

L'Écclésiaste est un discours qui n'a pas toute la rigueur et toute la suite d'une dissertation; mais il est impossible

(1) Plusieurs savants ont supposé, jusque dans ces dernières années M. Schoenkel et M. Ephraïm Hirsch, en 1871), que l'Écclésiaste est un dialogue dans lequel deux personnages, le vrai sagesse et la fausse sagesse, prennent tour à tour la parole. Herder, Bergst et autres avaient émis avant eux des idées analogues. Mais qui ne trouve dans tout le livre partout tracé certains de dialogue. C'est toujours la même personne qui parle du commencement à la fin, et présente le même thème sous ses différents aspects, sans qu'aucun interlocuteur intervienne pour lui donner la réplique : « Quicquam preconcepit opinionibus veteris ad legendum hunc librum ecedit, hunc palaverim nulla in eo dialogiam aut duorum in contrarium partem argumenta referentis vestigia reperit esse. » Rosenmüller, *Scholia in Eccl.*, 1830, p. 13.

d'y méconnaître un ordre et un plan. Il se compose d'un prologue, de quatre sections ou parties, et d'un épilogue (1).

1° Le prologue, 1, 2-11, expose le sujet du livre. Il commence par une sentence qui le résume tout entier : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*, 1, 2. Cette sentence est répétée au commencement de l'épilogue. Une sentence termine aussi le prologue : *Non est primum memoria*, 1, 11, de même que l'épilogue : *Et cuncta que fiunt, adhaec Deus in iudicium*, XII, 14; mais elle est fort différente dans les deux cas, parce que la conclusion nous fait connaître la sanction divine de la vie, tandis que le prologue ne nous fait connaître que la vanité de la vie considérée en elle-même, indépendamment de Dieu. Tout en elle est changement et ombre (2).

(1) Commentateurs catholiques : S. Grégoire de Nyse, *Homiliae octo in Ecclesiasten* (jusqu'à ch. 11, 13), L. XLV, col. 645-704; S. Grégoire le Thaumaturge, *Metaphrasia in Ecclesiasten* (brevis quidem, sed valde utilis), s. éd. S. Jérôme, *De viris illustre*, 65, t. XXIII, col. 674, L. X, col. 987. — Commentarius S. Hieronymi in librum Ecclesiasten ad Paulum et Eustochium (quem et perspicuitate et elegantiam et eruditione, miramurque rerum scientia praestare docti fatentur, Bossuet). — Hugues de Saint-Victor, *In Ecclesiasten* (Manusc. XL, t. CLXXV, col. 113-236. Contient d'excellentes remarques. — Jo. de Pinsola, *Commentarii in Ecclesiasten*, in-4°, Anvers, 1638. Répète exactement toutes les explications des Pères et des commentateurs antérieurs sur chaque verset; reproduit à la fin de chaque chapitre neuf traductions différentes sur neuf colonnes parallèles. Ouvrage très solide. — Bossuet, *Libri Ecclesiasten*. Notes courtes et substantielles. — Bunsch, *Zur Frage über den Verfasser des Koheleth*, solution des questions philologiques et critiques sur l'auteur du livre, dans la Revue catholique de Tubingue, *Theologische Quartalschrift*, 1869, p. 490-602; — Gally, *L'Écclésiaste de Salomon*, traduit de l'hébreu et précédé d'une étude sur le caractère, l'auteur, le plan et l'époque de ce livre, Paris, 1823. — Labbé Rambouillet, *États sur quelques endroits difficiles de l'Écclésiaste*, dans la Revue des sciences ecclésiastiques, janvier 1873, p. 53-64. — Du même, *L'Écclésiaste de Salomon*, traduit de l'hébreu et annoté, Paris, 1879. — Negri, *L'Écclésiaste* (travaux et notes inédites), *Missio Triadis* (Brescia) 1860, p. 100-101. — Pagnon, 1871; Bon commentarius. — Labbé A. Mohr, prêtre de Virvillors de Rennes, *Salomon et l'Écclésiaste*, étude critique sur la partie, les doctrines, l'époque et l'auteur de ce livre, 2 in-8°, Paris, 1876. Travail excellent, résumé par l'auteur dans le commentaire de la Bible publié par l'éditeur Lethelloux.

(2) C'est cette peinture des misères de la vie qui donne au livre de l'Écclésiaste un charme douloureux auquel personne ne peut se sous-

2^e La 1^{re} section, I, 12-II, montre quelle est la vanité de la vie par le tableau de la vanité de la sagesse humaine, I, 12-18, et de la jouissance des plaisirs et des biens terrestres, II, 1-11, alors même qu'on cherche à n'en jouir qu'avec modération, II, 12-26. Ainsi la sagesse, la science et le plaisir, qui paraissent les plus grands biens de l'homme sur la terre, ne sont que vanité. Cette 1^{re} section a surtout la forme d'une confession de Salomon; il raconte les expériences qu'il a faites pour trouver le bonheur sans tenir compte de Dieu.

3^e La 2^e section, III-V, établit que l'homme n'est pas le maître de son sort, mais qu'il est tout entier entre les mains de Dieu et sous la dépendance de sa Providence. Tous les événements de la vie sont fixes et réglés. L'homme doit donc s'y soumettre et tâcher de tirer le meilleur parti possible de la vie présente. Quels que soient les maux et les injustices qui régissent sur la terre, si l'homme a la crainte de Dieu, s'il remplit ses devoirs, s'il se confie en la Providence, s'il estime à leur juste valeur les biens de ce monde, s'il se contente de jouir des biens qui lui sont donnés, il aura agi sagement. Cette 2^e section nous montre donc l'impuissance des efforts humains pour atteindre le bonheur, parce que nous ne pouvons pas lutter contre les événements et contre la Providence. La conclusion est qu'il faut se résigner à supporter les maux qu'on ne peut éviter et à jouir des biens que Dieu nous donne.

4^e La 3^e section, VI-VIII, 15, montre que le bonheur n'est pas dans la recherche des richesses ni de la réputation. La sagesse pratique consiste à prendre les choses comme Dieu les envoie, à être patient, à ne pas se livrer aux recriminations, à obéir aux supérieurs.

5^e La 4^e section, VIII, 16-XX, 7, donne le résumé des recherches et des expériences des trois sections précédentes et

livre. « Verbi Ecclésiastes, ... nescio quo pacto, modo cum legeretur, dulcia facta sunt in auribus nostris. Et ecce corripimus libenter audire mala nostra, et que non diligimus tamen audire diligimus. Mala enim nostra non diligimus, et mala nostra audire diligimus. » Hugues de Saint-Victor, in *Ecclésiastes*, tom. II, t. CLXXV, col. 132.

la conclusion finale. Il est impossible à la sagesse humaine d'approfondir l'œuvre de Dieu, VIII, 16-17; les bons, comme les méchants, sont soumis à la Providence dont la volonté est inscrutable, IX, 1-2; ils doivent mourir et être oubliés, IX, 3-6; nous devons donc jouir de la vie en attendant la mort, IX, 7-10; le succès ne récompense pas toujours les efforts de l'habile et du sage, IX, 11-12; la sagesse, quoique avantageuse en bien des cas, est souvent un objet de mépris pour la folie, IX, 13-X, 3. Nous devons être patients et obéir à ceux qui gouvernent, même quand ils sont injustes, parce que la résistance ne ferait qu'accroître nos maux, X, 4-14; la prudence dans les choses de la vie vaut mieux que la folie, X, 12-20. Il faut être charitables, dussions-nous faire des ingrats, car ceux à qui nous faisons du bien peuvent après tout nous en être reconnaissants, XI, 2. Nous devons toujours travailler, puisque nous ignorons lesquels de nos efforts seront couronnés de succès, et rendre ainsi la vie agréable, XI, 3-8. Néanmoins, comme tout cela ne satisfait point l'âme, l'Écclésiaste conclut en définitive que la pensée du jugement dernier doit être la règle de notre vie, XI, 9-10, et que nous devons vivre depuis notre jeunesse jusqu'à la vieillesse dans la crainte de Dieu et du jugement final, dans lequel tout sera expliqué, XII, 1-7.

6^e L'*Épilogue*, XII, 8-14, contient la solution du problème énoncé dans le prologue. Tous les efforts de l'homme pour obtenir la félicité complète sur la terre sont vains, XII, 8; l'expérience de Salomon, le plus sage des hommes, qui a essayé de tout, en est la preuve, XII, 9-10. Les livres sacrés, qui nous apprennent la vraie sagesse, conduisent à la vraie félicité, XII, 11-12; ils nous apprennent qu'il y a un juge équitable qui, au grand jour du jugement, nous rendra selon nos œuvres. La règle de la vie, c'est donc de la craindre et de garder ses commandements; c'est-à-dire de pratiquer fidèlement la religion, XII, 13-14. C'est donc Dieu, la pensée de Dieu, qui résout le problème de la destinée de l'âme que s'est posé l'Écclésiaste. Si Dieu n'intervient pas personnellement dans ce livre, comme dans celui de Job,

avec lequel il a tant de ressemblance par le sujet, c'est lui du moins qui donne la solution comme dans Job. Dieu est toujours présent à Salomon; il ne le nomme pas moins de 37 fois dans douze chapitres (1); c'est bien le *Deum* qui est le devoir de l'homme, v. 6; xi, 13, d'où dépend sa félicité, vii, 12, et son sort définitif, vii, 18 (Vulg., 19); xi, 9; xii, 14. Telle est la pensée dominante de l'Éccésiasle et l'explication du livre.

7^e La division que nous venons de donner est aujourd'hui universellement admise, au moins dans ses traits principaux. La suite des pensées n'est pas toujours rigoureuse, la liaison des idées surtout n'est pas partout apparente, et l'enchaînement n'est pas très méthodique; il y a des oscillations dans l'exposition, quelques répétitions et quelques parenthèses, mais il est impossible néanmoins de méconnaître l'idée dominante de chacune des parties : la vanité des plaisirs de ce monde dans la première section, l'impuissance de l'homme contre la volonté de la Providence dans la seconde, la vanité des richesses et de la réputation dans la troisième, le résumé de tout ce qui précède dans la quatrième, et la conclusion que le but de la vie doit être, non de chercher un bonheur parfait, qu'il est impossible d'atteindre, mais de s'assurer une sentence favorable au tribunal de Dieu (2).

(1) *Hébreux*, ii, 21, 26; iii, 11, 14, 15, 17, 18; iv, 17; v, 4, 5, 6, 17, 18, 19; vi, 2; vii, 15, 14, 26, 29; viii, 16, 17, 18; i, 7; xi, 4, 9; xii, 7, 13, 14. — *Égyptes*, iii, 10, 12; v, 3, 18; vii, 18; viii, 2, 43.

(2) Hugues de Saint-Victor a bien analysé l'écclésiastique de l'Éccésiasle, dans les mots suivants : « Ostendit omnia esse vanitatis subiecta; in his que propriè homines facti sunt, vanitas est mutabilitas; in his que in nominibus facta sunt, vanitas mortalitas. » Hugues de Saint-Victor, *In Ecclésiasten Rom.* I, l. cxxxv, col. 118. Toute la première homélie, dans laquelle il analyse l'Éccésiasle, mérite d'être lue. Il faut seulement compléter cette analyse par le mot de l'auteur de l'*Éclaircissement*, l. i, §. 1 : « Vanitas vanitatum et omnis vanitas, propter amorem Deum, et illi soli servire. » L'univers, sans Dieu, est la plus inexplicable des énigmes, mais Dieu nous fait comprendre ce que la sagesse humaine est impuissante à expliquer. — Bossuet a également bien résumé la doctrine du livre de l'Éccésiasle au commencement de sa préface sur ce livre : « Totus hic liber omnia vult argumentatione concludit; cum vana omnia sub sole sint, vapor alii, umbra alii, spiritumque nihil

852 — Difficultés auxquelles a donné lieu la doctrine de l'Éccésiasle.

Non seulement la doctrine de l'Éccésiasle est irréprochable, mais elle est divine. Cependant, comme Salomon s'étend beaucoup sur la vanité des choses humaines et expose longuement des idées qu'il ne rélute à la fin qu'en peu de mots, on s'est souvent mépris, et de tout temps, sur le but et la tendance de l'auteur de l'Éccésiasle. Déjà les anciens Juifs avaient été surpris des paroles qu'on lit dans certaines parties de ce livre. Nous lisons dans S. Jérôme, *Comment. in Eccl.*, xii : « Animi Hebræi, cum inter cætera scripta Salomonis, que antiquata sunt, nec in memoria duraverunt, et hic liber obiterandus videretur, eo quod vanas assereret Dei creaturas, et totum putaret esse pro nihilo, et cibum, et potum, et delicias traeseutas preferret omnibus : ex hoc uno capitulo (xiv^e) meminis auctoritatem, ut in divinarum voluminum numero poneretur, quo totam disputationem suam, et omnem catalogum hæc quasi ἐπιστολήν (recapitulatione) coarctaverit, et dixit, finem sermonum suorum auditu esse promptissimum, nec aliquid in se habere difficile, ut scilicet Deum timeamus et ejus præcepta faciamus. Ad hoc enim natum esse hominem, ut creatorem suum intelligens, veneretur cum metu, et honore, et opere mandatorum. » Le dernier chapitre nous donne, en effet, d'une manière claire le sens du livre. Mais il ne faut rien en conclure contre les onze premiers chapitres. « Neque tamen putemus hos tantum versiculos (ultimi capituli), observa avec raison Bossuet, prisris sapientibus dignos esse visos quos Spiritus Sanctus dictaverit : imo vero cæteros ex his maxime estimatos fuisse, quippe cum ad illos totum librum referri facile intelligamus, nihilque sit proclivius quam ut confogiamus ad Deum, posteaquam cætera omnia vana esse considerit. »

Quelle que soit la conclusion de l'Éccésiasle et par conséquent la signification de tout le livre, la doctrine qu'il

lun; id enim in homine magnum verumque esse, si Deum timeat, præceptis ejus pareat, ac futuro iudicio parum atque integrum se servet. » Cf. S. Basile, *Hom.* xii, n^o 1, 4. xxxi, col. 387.

contient n'en a pas moins été attaquée de nos jours avec un redoublement de passion. On a prétendu y rencontrer les erreurs les plus graves : le scepticisme, le matérialisme, le fatalisme et l'épicuréisme. Nous allons examiner ces attaques, parce que, tout en y répondant, elles nous fourniront l'occasion d'étudier plus complètement la doctrine de ce livre difficile et de toucher aussi à certaines questions qui intéressent tout l'Ancien Testament.

853. — Du prétendu scepticisme de l'Écclesiaste.

1^o « Le combat intérieur qui prépare l'âme à s'abreuver de toutes les amertumes du scepticisme, dit M. Léon de Rosny, se reconnaît jusque dans les contradictions du Koheleth. Tandis que Job se console tant bien que mal de l'imperméabilité des desseins de Dieu, l'Écclesiaste, après avoir vainement cherché le mot de l'énigme, ne se décide encore à proclamer l'impuissance de la raison et la vanité de toutes choses que lorsque l'amertume, longtemps contenue dans son cœur ulcéré, déborda malgré lui à longs flots et engloutit ses dernières espérances et son Dieu. » Umlreit a écrit un livre intitulé *Koheleth scepticus*. Neudeke va jusqu'à dire : « Le caractère dominant chez l'auteur est le scepticisme ; il n'a aucune conviction arrêtée. »

2^o L'accusation de scepticisme est tirée de plusieurs passages, 1, 2, 8-18 : III, 9-11 ; VI, 8, et surtout VIII, 16-17 : « Et apponi cor meum ut scirem sapientiam et intelligerem disputationem, quæ versatur in terra ; est homo, qui diebus et noctibus somnum non capit oculis. Et intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem certam, quæ fiant sub sole ; et quanto plus laboraverit ad querendum, tanto minus inveniat ; etiamsi dixerit sapiens se nosse, non poterit reperire. »

3^o Des exégètes catholiques ont pensé que ces versets et autres de ce genre étaient des objections que Salomon se faisait à lui-même pour les réfuter ensuite, mais cette explication paraît peu satisfaisante, car on ne voit pas d'ordinaire la réponse suivre l'objection. Il est d'ailleurs facile de justifier directement l'Écclesiaste.

4^o L'Écclesiaste est si peu sceptique qu'il n'aborde pas même la question de la certitude, qu'on lui fait résoudre dans un sens négatif. Il ne se demande point si l'homme peut acquiescer à la certitude, il se demande seulement s'il peut jouir du bonheur parfait ici-bas, et il assure, en passant, à ceux qui croient qu'on peut trouver la félicité dans l'étude, que notre esprit est incapable de rien approfondir, ce qui est vrai et incontestable. Voir Job, XXXVI, 23, 26 ; Is., XI, 13 ; Rom., XI, 33-34. Nulle part Salomon ne révoque en doute la légitimité et la réalité de nos connaissances, et M. Delitzsch a eu raison de répondre à Henri Heine, qui appelait l'Écclesiaste « le Cantique des cantiques du scepticisme, » que ce livre est au contraire « le Cantique des cantiques de la crainte de Dieu (1). »

854. — Du prétendu matérialisme de l'Écclesiaste.

1^o On ne reproche point à l'Écclesiaste de soutenir le matérialisme *ex professo*, puisqu'il distingue formellement l'âme du corps dans plusieurs passages, spécialement, XII, 7, mais d'en admettre les conséquences, c'est-à-dire de nier l'existence d'une autre vie ou du moins d'en douter. « La foi à l'immortalité, essentiellement étrangère à l'Ancien Testament, dit Neudeke, n'était pas encore connue ou ne l'était qu'à peine. » L'Écclesiaste « doute de la solidité de la foi à l'immortalité, au chap. III, 18-21, » dit Knobel (2).

2^o Première objection. Le verset le plus incriminé est III, 21 : *Quis novit si spiritus filiarum Adæ ascendat sursum et si spiritus puerorum descendat deorsum* (3) ? — On ne peut

(1) F. Delitzsch, *Hohelied und Koheleth*, 1875, p. 190.

(2) « Ce livre, qui, dit Hartmann, *Das Lied von Ewigen*, 1839, 12, contient autant de contradictions que de versets, peut être considéré comme la bréviaire du matérialisme moderne le plus avancé et des hommes les plus libérés. » F. Delitzsch, *Hohelied und Koheleth*, p. 190. On objecte, II, 14-16 ; III, 19-21 ; IV, 2 ; XI, 5.

(3) On veut entendre ce verset dans le même sens que les vers de Lucrèce, I, 113 :

Ignoratur enim quis sit natura vitalis :
Nata sit, an contra necessibus suscipitur ;
An simul interitæ voluntæ, motæ firmitas ?

voir une difficulté dans ce passage qu'en abusant de la tournure équivoque de la version latine. Le sens de l'original est celui-ci : Qui sait, c'est-à-dire connaît bien, ce qu'est l'esprit de l'homme, lequel monte en haut, vers le ciel, et l'esprit de la bête, lequel descend en bas, vers la terre ?

Quant au sens de l'ensemble du passage, qui peut donner lieu à quelques difficultés, les mots *unus interitus est hominis et iumentorum et sepulcrum utriusque conditio, ... nihil habet homo vivens amplius, omnia pergunt ad unum locum; de terra facta sunt et in terram pariter revertantur*, III, 19-20, ces mots, dis-je, doivent s'entendre seulement de la vie physique. Salomon ne compare l'homme à la bête que sous un rapport : la nécessité pour l'un et pour l'autre de mourir.

3^e Deuxième objection. — Un autre passage de l'Écclésiaste a fourni matière à des objections analogues : *Nemo est qui semper vivat... Melior est canis vivus longe mortuus. Viventes enim sciunt se esse mortuos, mortui vero nihil noverunt amplius, nec habent ultra mercedem; Quodcumque facere potest manus tua, instante operare; quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia, erant apud inferos, quo tu properas*, IX, 4, 5, 10. L'auteur, dans ce passage, disent les uns, ne croit pas à l'immortalité de l'âme; il n'a pas du moins l'idée de la rétribution après la mort, disent les autres. — Il est certain que Salomon professe explicitement ici la croyance à une autre vie, puisqu'il dit en toutes lettres qu'après la mort l'homme va dans le *sheol* (apud inferos). Or le mot *sheol* désigne incontestablement, dans la Bible, non pas le tombeau, mais le séjour des morts. *Mors est qui anima separatur a corpore; inferna (sheol) locus in quo, anima recluduntur* (S. Jérôme). Cf. XII, 7.

835. — Preuve de la croyance de l'Écclésiaste à une rémunération future.

4^e Salomon ne nie pas non plus la rémunération après la mort : il l'admet au contraire formellement dans plusieurs passages, comme nous le verrons tout à l'heure, de même que l'immortalité de l'âme. Dans le chapitre IX, il veut ex-

pliquer un fait mal compris, qui décourage souvent l'homme de bien : c'est que le juste est souvent traité ici-bas comme le méchant. Au lieu de se laisser abattre, il n'en faut agir qu'avec plus d'ardeur, parce que le temps viendra où nous ne pourrons plus agir. Un proverbe dit : Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. Les vivants savent qu'ils mourront. Cette pensée doit les exciter à profiter du présent. Ce sont, au fond, les idées qui sont exprimées plus clairement dans le Nouveau Testament : *Dum tempus habemus, operemur bonum*. Gal., VI, 10. *Venit nunc quando nemo potest operari*. Joa., IX, 4. Les morts ne peuvent imiter les vivants, leur sort est fixé, ils ne peuvent pas se ménager un lendemain plus agréable, ils ne peuvent plus se livrer à l'activité et au travail, c'en est fini à tout jamais pour eux des jouissances terrestres.

5^e Salomon parle si clairement de la rémunération future, qu'on de ceux qui ont attaqué de plus fortement sa doctrine, Knobel, dit en parlant du verset 14 du chapitre XII, le dernier du livre : « Si l'on examine ce passage sans parti pris, on doit convenir que l'auteur y parle formellement d'un vrai jugement qui aura lieu après la mort. C'est ce qu'on est forcé de conclure d'abord de l'expression que Dieu traduira chaque acte dans le jugement, c'est-à-dire devant son tribunal, pour porter une sentence judiciaire, et ensuite de l'expression que ce jugement s'étendra jusqu'aux choses cachées. » Les paroles de l'Écclésiaste sont en effet très claires : *Cuncta que sunt adducet Deus in iudicium pro omni errato, sive bonum sive malum illud sit*, lisons-nous dans la Vulgate. Le texte original est encore plus fort, car, comme le fait remarquer Knobel, il porte *pro omni occulto*, au lieu de *pro omni errato*. Dieu jugera donc aussi les actes les plus secrets : *Quia omne factum, tradidit S. Jérôme dans la version de l'Écclésiaste qu'il a faite sur l'hébreu, Deus adducet in iudicium de omni abscondito, sive bonum, sive malum sit*. Ce que Bossuet explique justement ainsi : *Ut non modo aperta, sed etiam occulta peccata Dei iudicio subsint, neque evadendi locus* (In Eccles., XII, 14.)

3^e Le dogme de la rétribution des œuvres n'est pas exprimé seulement dans le dernier verset du livre, il l'est aussi dans plusieurs autres passages. Salomon, *ur*, 16-17, en appelle du jugement des hommes au jugement de Dieu qui réparera les injustices des tribunaux de la terre : *Vidi sub sole in loco judicii impietatem, et in loco justitie iniquitatem, et dixi in corde meo : Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit.* « La prospérité des impies et les souffrances des justes dans ce monde, dit à ce sujet Mendelssohn, fournissent la plus forte preuve en faveur de l'immortalité de l'âme après la mort, car nul ne découvrira que Dieu est juste ; mais si un jour l'homme pieux et l'impie ne recevaient pas leur récompense, Dieu serait injuste : donc celui qui croit à l'existence de Dieu, à sa justice, doit aussi admettre l'immortalité de l'âme, à moins de nier l'évidence, savoir que dans ce monde souvent le juste succombe et l'impie prospère. » Au lieu de *tempus omnis rei tunc erit*, l'hébreu porte : *tempus (est) omni rei et super omne factum ibi* (judicium erit). S. Jérôme traduit : *super omnia factum ibi*, dans son commentaire de l'Écclésiaste, et le commente ainsi : *Ibi, id est, in judicio, quando Dominus coeperit judicare, tunc futura est veritas, nunc injustitia dominatur in mundo.* *Ibi*, hébreu *scham*, désigne certainement l'autre monde. Au ch. xi, 9, nous lisons ces paroles qui ont un sens analogue : *Scito quod pro omnibus his adducet te Deus in judicium.*

856. — La doctrine de la vie future dans l'Écclésiaste et dans les autres livres de l'Ancien Testament.

4^e Il est donc complètement faux que l'Écclésiaste nie l'immortalité de l'âme et la rétribution du bien et du mal. Il faut remarquer toutefois qu'il ne parle pas de ces grandes vérités d'une manière aussi claire et aussi explicite que le Nouveau Testament. La pleine lumière ne s'était pas encore faite, et Dieu avait réservé à son fils la manifestation plus complète de l'état des âmes après la mort. Il est important de se rendre bien compte de cette différence entre les livres de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau.

2^e Salomon fait de l'état des âmes après la mort une peinture plutôt négative que positive, *ur*, 5. Il en est de même, sur ce point, de la plupart des livres historiques et prophétiques de l'Ancien Testament (1). « Si l'on voulait assimiler la position des Hébreux en ce qui regarde cette question, à celle que nous occupons, nous chrétiens, dit M. l'abbé Metais, on tomberait dans une erreur profonde. L'état des âmes séparées nous est parfaitement connu, et si ce point, pour nous parfaitement éclairé par les décisions de l'Église et les travaux théologiques de dix-huit siècles, conserve encore quelques ombres, ce ne sont plus que des ombres légères et transparentes, qui doivent nécessairement envelopper un avenir révélé par la foi. Les Juifs n'ont point connu ces clartés, ils n'avaient point entendu le Christ leur parler des tourments de la géhenne, *Matth.*, x, 28; *xviii*, 9, etc., et S. Paul de la vision intuitive, *I Cor.*, *xiii*, 12, et de la transfiguration des corps, *I Cor.*, *xv*, 42-44. Leur théologie était forcément, sur bien des points et particulièrement sur celui-ci, une théologie obscure, à peine de demi-jour, comme leur culte était celui de la figure et des symboles... » Les Hébreux, dit Lowth, « de même que le reste des hommes, étaient dans une ignorance entière sur le mode d'existence des âmes après leur séparation du corps, sur le lieu qu'elles habitent, sur leur forme et sur leur état. » La révélation mosaïque, continue M. Metais, n'avait point éclairé ces ténèbres; et comme la pensée humaine est incapable de faire le jour sur ces mystères, comme il n'est donné à aucun mortel de comprendre ni même d'atteindre par ses conjectures un sujet si grave et si imposant, il résulte que la vie de l'âme devait, pour l'antiquité juive, être enveloppée d'ombres épaisses. Cette ignorance, qui ne pouvait certes raisonnablement engendrer le doute sur le fond de la croyance, nous voulons dire sur la réalité d'une autre vie, de ses châtements et de ses récompenses, était cependant bien faite pour laisser la nature et le mode de cette rémunération incertains, puisque Dieu n'avait

(1) Voir le *Hir*, *Le livre de Job*, p. 224. — *OL* n^o 439, 2^e.

pas jugé à propos de les révéler encore d'une manière explicite, si ce n'est peut-être à des saints et des prophètes privilégiés.

3^e • Un autre motif qui place (les Hébreux) à une immense distance de nous, se tire de la situation exceptionnelle où se trouvaient les justes en quittant la vie. Il est, en effet, un chapitre de la théologie juive que le Christ a rayé de la théologie chrétienne. Depuis l'Ascension, les limbes sont fermés et le chrétien n'a plus à compter avec cet état transitoire où les justes de l'ancienne loi soupiraient, dans une attente prolongée, après une félicité lointaine. L'état de l'âme juste, qui n'a rien à payer, est tranché au moment du trépas, et le juge, en prononçant la sentence, la conduit à sa place définitive. L'Hébreu, au contraire, eût-il connu parfaitement ce premier avenir, ne pouvait entrevoir la récompense qu'à travers de longs siècles d'atariements et de retards...

Pour eux, la mort n'ouvrait point la porte de la béatitude éternelle, et fermait celle des joies du temps. Ils perdaient la terre sans rencontrer le ciel; ils perdaient la liberté de leurs efforts, sans trouver immédiatement la récompense de leurs travaux. Le soleil d'ici-bas se voilait à leurs yeux, et celui d'en haut ne luisait point encore. Plus d'entrevues avec les hommes et point encore d'entretiens avec les habitants des régions supérieures. Ils savaient donc en détail ce qu'ils quittaient, ce à quoi ils accordaient leurs regrets; ils ignoraient ce qui les attendait sur le seuil de l'autre monde, qui était pour eux l'inconnu. Aussi, on ne surprend point, sur les lèvres de leurs patriarches, ces accents d'impatience, ces soupirs de feu pour la patrie qui s'échappent du cœur de nos saints. La patrie ressemble encore trop pour eux à l'exil. Malgré les espérances de leur foi, le *scheol* reste pour leur imagination sans attrait.

4^e • On a quelquefois reproché aux auteurs sacrés de représenter les âmes des morts au *scheol* dans un état d'inconscience et d'engourdissement complet. Nous pouvons affirmer que cet engourdissement et cette inconscience des âmes ne se trouvent nulle part enseignés dans la Bible. « On prétend

que l'Écclésiaste, dans le passage où il parle de l'innocence de l'âme dans le *scheol*, représente « cette âme sous la forme d'une véritable chrysalide en perpétuelle léthargie. » En réalité, Salomon nous dit simplement, comme nous l'avons démontré (plus haut), qu'elle y est désormais incapable de certains actes qu'elle opérât jadis... De Wette, après avoir examiné la question, (est obligé de) confesser que « l'état des morts est représenté chez les Hébreux comme une coexistence où l'on a le sentiment, et que les ombres y paraissent animées et continuent leurs rapports vils. » Cf. Deut., xviii, 11; 1^{er} Rég., xxviii; Is., xiv, 9-15; Ez., xxxii.

5^e Salomon ne nous peint donc pas le séjour des morts comme un lieu où la vie est engourdie, mais il se tait sur ce que Dieu n'a pas jugé à propos de révéler encore. « Ne pouvant user de traits positifs pour représenter l'inconnu, (les écrivains sacrés) emploient la méthode tous les jours usitée en pareille occurrence, et procèdent par élimination... Cette absence de connaissances précises... peut-elle étonner quelqu'un? Près de trois mille ans nous séparent d'eux, une révélation nouvelle est venue jeter du jour sur beaucoup de problèmes. Eh bien! s'il nous fallait, à nous chrétiens, faire des descriptions positives sur l'état passé des justes dans les limbes, en aurions-nous bien long à dire?... Ne nous étonnons donc point du silence biblique. Ce qui a droit de surprendre, au contraire, c'est la réserve des écrivains sacrés. Que l'on compare leur sobriété négative avec la prolixité réaliste et hardie des Égyptiens, des Latins et des Grecs! Ceux-ci ont un Elysée dont ils connaissent le théâtre et les scènes; la vie des Mânes leur est connue aussi avec détails. La mythologie rêve, invente et dogmatise sans souci. La Bible veille, écoute et ne raconte que ce qu'elle entend. Jéhovah s'est choisi des scribes, leur plume est vassale; elle produit la vérité sous sa dictée, mais rien de plus... Au temps de l'Écclésiaste, la philosophie... sut toujours s'arrêter à la frontière du connu, c'est-à-dire du révélé (1). »

(1) Motais, *Salomon et l'Écclésiaste*, t. 1, p. 273-291. Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, t. III, p. 157-180.

257. — Du prétendu fatalisme de l'Écclésiaste.

On accuse l'Écclésiaste « d'incliner fortement à un fatalisme d'après lequel tout ici-bas a une marche éternellement fixe, immuable et contre laquelle aucun effort humain ne peut rien. La nécessité règne partout, non seulement en ce qui concerne les lois de la nature, mais aussi en ce qui concerne la destinée humaine. Dans la destinée humaine comme dans les phénomènes de la nature, tout est fixe et constant. De même que le soleil, les vents et les flots ont un cours invariable, de même, d'après une loi éternelle, une génération suit toujours une autre génération, 1, 4. Cette loi d'en haut est inévitable pour l'homme; d'après cette loi, tous ont un même sort qui ne peut être ni évité par la sagesse ou la folie, la piété ou l'impété, 11, 14-16; 1x, 1-2. » (Knobel). — L'Écclésiaste reconnaît, en effet, que tout est soumis aux lois de la Providence, spécialement, v, 5-8; mais il ne rend pas fatales pour l'homme comme pour la nature. Ce n'est qu'en exagérant et en outrant sa pensée qu'on peut lui attribuer le fatalisme. Knobel lui-même est obligé de reconnaître que Salomon combat cette erreur, « lorsqu'il enseigne que le juste et le sage agissent dans leur propre intérêt, quand ils font le bien, tandis que l'impie et l'insensé se nuisent à eux-mêmes, quand ils font le mal. Il en est de même lorsqu'il adresse certaines exhortations qui présupposent en lui la croyance à la liberté humaine. » (Knobel). — Le v. 11 du chapitre ix n'implique pas du tout la négation de la Providence: *Vidi sub sole... tempus casumque in omnibus*, signifie, non que le destin aveugle règle tout, mais que les plus habiles calculs peuvent être déjoués par quelque chose de plus fort que l'homme, des causes qui nous sont inconnues, comme le montre le contexte. L'auteur de l'Écclésiaste admet la responsabilité de l'homme, puisqu'il enseigne que nous devons rendre compte de nos actes au jugement de Dieu, xi, 9; xii, 14; il admet par conséquent que nous sommes libres, car seul l'être libre est responsable.

258. — Du prétendu épicurisme de l'Écclésiaste.

1° C'est surtout au nom de la morale qu'on attaque l'Écclésiaste. « Comment l'homme doit-il se frayer sa route à travers cette vie de misères? La seule réponse que l'Écclésiaste donne à cette question, c'est qu'il faut jouir de l'heure qui passe. La joie est pour lui le seul bien véritable que Dieu ait donné à l'homme. On a souvent voulu spiritualiser cette joie; on en a fait une pure jouissance de l'esprit; mais le Prédicateur (l'Écclésiaste) parle en termes très clairs, et à plusieurs reprises, de la jouissance proprement dite, de la jouissance sensuelle, du plaisir de manger, de boire et de contempler de belles choses » (Noldke). Telle est l'objection. On l'appuie sur II, 24; III, 13; V, 17; VIII, 15; IX, 7-9. — Il faut bien reconnaître que nous ne trouvons pas dans l'Écclésiaste une exhortation à la vie de mortification et de pénitence, telle qu'elle est recommandée dans l'Évangile: les Juifs du temps de Salomon n'étaient pas en état de la comprendre; mais il est complètement faux que l'auteur de l'Écclésiaste parle en épicurien: c'est un Israélite des anciens temps qui parle à des Israélites. Les jouissances terrestres ne sont pas mauvaises en soi, elles ne le deviennent que par l'abus qu'on en fait, et Salomon est loin d'en approuver l'abus.

2° Il n'est donc pas nécessaire de supposer avec S. Jérôme, Bossuet et autres commentateurs, que dans les passages où il est question des joies de la terre, l'Écclésiaste rapporte les paroles des impies, et ne parle pas en son nom. Au sujet de IX, 7: *Vade ergo et comede in latitibus panem tuum, et bibe cum gaudio vinum tuum, quia Deo placent opera tua*, S. Jérôme dit dans son Commentaire: *Nunc quasi errorem humanum et consuetudinem, qua se ad fruenda hujus sæculi bona invicem hortantur, inducit, et prosopopœian facit more rhetorum et postarum... Hæc, inquit, utique loquatur Epicurus, et Aristippus et Cyrenæci, et ceteræ pecudes philosophorum. Ego autem... invenio... cuncta judicio Dei fieri.* On peut difficilement prouver que Salomon ne parle pas en son nom, mais on justifie sans peine son langage, pourvu qu'on n'en

exagère pas la portée, et qu'on se rappelle que l'ancienne loi promettait principalement aux Israélites des bénédictions temporelles. *Ab Epicureorum schola fuit alienus, qui hujus vite bona optinam Dei donum, caste tamen fruendum existimavit* (Ghiringhelo).

3° Knobel lui-même est obligé de reconnaître que la doctrine de Salomon n'est pas épicurienne : « Il se distingue essentiellement, dit-il, de l'épicurien, en ce qu'il ne recommande pas le plaisir comme but, mais fait user avec reconnaissance du bien que Dieu nous accorde dans sa bonté, II, 26; III, 13; V, 18. On doit remarquer aussi qu'il n'entend pas, par jouir de la vie, se livrer à une folle ivresse des sens, à des divertissements frivoles, à ses passions déréglées; loin de là, il condamne formellement tous ces excès, II, 2; VII, 1-7; X, 16-19. Par jouir de la vie, il entend user tranquillement et doucement des biens de la terre, et il n'oublie pas de recommander en même temps la crainte de Dieu, XII, 1-13, et de rappeler à celui qui jouit ainsi le jugement auquel il sera soumis un jour, XI, 9. En général, l'Écclésiaste se montre un ennemi très déterminé de la folie, c'est-à-dire de ce qui est contraire à la loi morale. »

4° Un écrivain qui soutient l'immortalité de l'âme, le jugement après la mort et par conséquent la responsabilité des actes, qui déclare qu'on ne doit jouir des biens de ce monde que comme de dons de Dieu, à qui il faudra rendre compte de toutes ses actions, bonnes ou mauvaises, cachées ou publiques, celui-là n'est pas épicurien; et non seulement sa morale est irrépréhensible, mais elle est digne d'élèves, car après tout elle fait songer à l'éternité et elle prépare ainsi l'évangile.

859. — Des prétendues contradictions de l'Écclésiaste.

On a fait au livre de l'Écclésiaste un reproche plus général, dont il faut dire aussi un mot : on a prétendu qu'il est rempli de contradictions. Il est vrai qu'on en rencontre, mais elles ne sont qu'apparentes, et l'expression de la réalité. De même que l'auteur est la personnification de l'humanité, tantôt

joyeuse, XI, 9; VIII, 13, etc.; tantôt triste et mélancolique, I, 2, etc.; de même son langage est l'expression des divers sentiments de l'homme, sentiments changeants et variables, mais toujours corrigés ici par l'idée religieuse, parce que l'auteur est inspiré. Ses contradictions apparentes ne sont donc pas des contradictions de son esprit, ce sont les contradictions mêmes de la vie qu'il constate. Ainsi il dit : III, 11, que Dieu a mis l'infini dans le cœur de l'homme, mais que l'homme ne peut atteindre le but qui lui a été assigné; III, 12-13, que ce qu'il y a de mieux dans ce monde est de jouir de la vie, mais il ajoute que nous ne pouvons le faire que par un don de Dieu; VIII, 12-14, que ceux qui craignent Dieu sont bien traités, et ceux qui ne le craignent pas sont mal traités; mais qu'on voit aussi des exemples du contraire. Ce sont là des faits. Dans le monde moral, rien n'est absolu, toute règle souffre des exceptions, il n'y a qu'un seul point qui reste immuable, la loi elle-même, la nécessité de la crainte du Seigneur. La vie sans Dieu n'est que *vanitas vanitatum*, mais le jugement de Dieu mettra tout à sa place. — *Que pugnancia videatur facile componet, qui non simpliciter illa utriusque, sed comparate lateque acceperit, auctorisque mentem et scopum fuerit associatus; scilicet ad recte vite rationem miror potius quam effusa lætitia conducti, at modestam sapiens minime refugit; imo prastantissimum Dei donum existimat* (Ghiringhelo).

CHAPITRE IV.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES.

ARTICLE I.

Introduction au Cantique.

Nom. — Auteur du Cantique.

860. — Du nom du Cantique.

Le Cantique des Cantiques est ainsi nommé, parce qu'il est le cantique par excellence, le plus beau de tous : en hébreu, une des manières d'exprimer le superlatif consiste à répéter le substantif qui dénote une qualité, et à dire, par exemple, le Saint des saints pour le très saint, les cieus des cieus, Deut., x, 14, pour les cieus les plus élevés, le Cantique des Cantiques pour le cantique le plus parfait.

861. — Auteur du Cantique.

Le titre hébreu de ce livre l'attribue à Salomon, cf. III Reg., iv, 32, et la tradition à peu près universelle, juive et chrétienne, l'a toujours considéré comme l'œuvre du fils de David. Un certain nombre de critiques modernes prétendent, au contraire, que ce poème est de date plus récente; quelques-uns ne le font pas remonter au delà de l'époque d'Esdras et de Néhémie. Ils s'appuient principalement, pour soutenir leur opinion, sur les aramaismes ou expressions chaldéennes qu'on rencontre dans l'original. Mais cette raison n'est pas fondée. Les meilleurs connaisseurs (1) rapportent le Cantique à l'âge d'or de la littérature hébraïque, et les quelques mots étrangers qu'on y rencontre s'expliquent très bien par les goûts exotiques de Salomon, n° 846, 2°, ou par de légers

(1) Gesenius, *Hébr. Gramm.*, § 2.

changements introduits après la captivité par les copistes. Le langage est d'ailleurs, dans son ensemble, conforme à celui qu'on s'attend à trouver dans la bouche du célèbre monarque : les images qu'il emploie sont celles de son époque, 1, 3, 9; III, 7-10; IV, 4; VIII, 41, etc.; il aime à mentionner les animaux et les plantes, la tourterelle, la biche, le tronc, etc., cf. III Reg., iv, 33, les objets précieux, l'ivoire, le marbre, le saphir, etc.; son style, par les mots et par les tournures, se rapproche de celui des Proverbes autant que le comporte la nature différente du genre et du sujet.

ARTICLE II.

De l'interprétation du Cantique.

Écoles d'interprétation. — École littérale, — mystique, — allégorique. — Démonstration du sens allégorique du Cantique.

862. — Écoles diverses d'interprétation.

Le sens qu'il faut attacher au Cantique est l'objet de vives controverses. On peut rapporter à trois écoles principales tous les modes d'interprétation qui ont été proposés (1) : l'école littérale, l'école mystique ou typique, et l'école allégorique.

863. — 1. École littérale.

C'est celle qui entend le Cantique dans un sens exclusivement littéral. Ceux qui s'y rattachent l'expliquent d'ailleurs de diverses manières. Les plus anciens partisans de cette opinion sont Schammaï et ses disciples qui, au temps de Notre-Seigneur, prétendirent que le Cantique était un poème purement humain et non inspiré, contrairement au sentiment général des Juifs. Rabbi Eléazar ben Azariah, président du

(1) Nous ne donnons point l'analyse du Cantique, parce qu'il ne doit pas être lu indistinctement par tout le monde. » Nisi quis apud eos (hébreus), ait S. Jérôme, nisi in sacerdotibus ministris, id est, trigessimus annus impleverit... nec Canticum Canticorum nec hujus voluminis (Ezechielis) exordium et finem legere permittitur. » *In Ezech.*, l. I, l. XXV, col. 17. Les résunés analytiques qui sont donnés dans le *Manuel* n'ayant pas d'autre but que de faciliter la lecture du texte, un travail de ce genre est ici inutile.

Sanhédrin, vers l'an 90 de notre ère, fit condamner l'erreur de Schammaï. Parmi les chrétiens, le premier qui ait voulu entendre dans un sens analogue le chant de Salomon est Théodore de Mopsueste (360-429) ; il vit dans le Cantique un épithalame composé pour célébrer le mariage du fils de David avec la fille de Pharaon. Il a eu peu de sectateurs jusqu'au xviii^e siècle, mais depuis lors ils sont devenus nombreux. Les uns l'entendent fin mariage de Salomon avec la Sulamite, les autres d'un berger avec une bergère, etc. Communément, ils le considèrent comme un drame en cinq actes, i-ii, 7 ; ii, 8-iii, 5 ; iii, 6-v, 4 ; v, 2-vii, 4 ; viii, 3-14. La fin des deux premiers et du quatrième acte est indiquée par la formule d'adjuration trois fois répétée, ii, 7 ; iii, 5 ; viii, 4 ; celle du troisième, par une phrase analogue, v, 4. L'opinion désuète, par cette école est fautive, comme nous le verrons plus loin. Elle a été condamnée par le second concile général de Constantinople (1).

864. — II. École mystique.

L'école mystique admet dans le Cantique un sens littéral, mais non d'une façon exclusive : l'union de Salomon avec la fille du roi d'Égypte qui y est célébrée n'est que le type d'une autre union, celle du mariage mystique du Sauveur avec son Église. Le représentant le plus célèbre de cette opinion est Bossuet, qui l'a exposée et défendue dans la préface de son Commentaire sur le Cantique (2). Calmel l'a aussi adoptée.

(1) Labbe, *Concilii*, Conc. C. P. II, ann. 350, col. iv, 69-74, t. v, 1674, col. 432-433.

(2) *Præfatio in Cantic.*, (Œuvres, éd. Labet, t. II), p. 218-219. Il entend dans le même sens le Ps. XLV, ibi, p. 218, et l. i, p. 293. — Lightfoot a bien résumé l'interprétation de l'école mystique dans les termes suivants : « Quævis potissimum præcipuumque ejus (Salomonis) æquus conjugio Terræno aut sublimior : altissimi conjugium hoc solum cum Filia Pharaonis typum facit sublimis illius et spiritualis conjugii, Christum inter et Ecclesiam. Filia Pharaonis gentilis erat et ortu suo Ecclesia Israelitica jehovæ; et præterea Philippiens, ut ipse Afræ, et Cant. i, 5, 6, ad id alludunt, atque eo simile typum erat eorum que Salomon que omnia intendebat. » *Chronica Temporum et Testam. V. T.*, ad A. M. 3619, Opere, Utrecht, 1709, t. i, p. 76.

L'évêque de Meaux divise le poème en sept journées, correspondant aux sept jours que dureraient les fêtes de mariage chez les Hébreux. — L'interprétation de l'école mystique n'est point condamnable comme la précédente ; nous croyons néanmoins qu'elle n'est point la vraie et que c'est l'école allégorique qui nous donne le vrai sens du Cantique.

865. — III. École allégorique.

C'est celle qui a toujours été le plus en faveur dans l'Église. Elle ne voit dans le Cantique qu'une sorte de parabole, comme celle du festin de noces dans l'Évangile, Matth., xxii, 2-14, des vierges sages et des vierges folles, xxv, 1-13, de la semence, xiii, 3-13, etc., qui n'expriment point des faits réels, mais qui cachent une vérité morale sous le voile de l'allégorie. Ce qui, pour l'école de Bossuet, n'est que le sens mystique du Cantique, est au contraire pour les allégoristes le sens littéral. Le mariage de Salomon avec la Sulamite est une pure figure, une allégorie qu'il ne faut pas entendre dans le sens propre, mais dans un sens métaphorique. Cette explication a de tout temps prévalu non seulement chez les chrétiens, mais aussi chez les Juifs. Elle est consignée dans le Talmud et dans la Midrasch, ainsi que dans la paraphrase chaldéenne. La célèbre école de Hillel l'enseignait au commencement de notre ère. Origène la recut des Juifs, en la modifiant toutefois ; S. Jérôme la rendit, pour ainsi dire, vulgaire dans l'Église latine ; S. Bernard l'a exposée avec éclat dans des homélies célèbres.

Les divers partisans de l'école allégorique n'attachent pas tous d'ailleurs la même signification à l'œuvre de Salomon. La paraphrase chaldéenne y voit un résumé de l'histoire du peuple hébreu depuis l'Exode jusqu'à la venue du Messie. En général, les commentateurs juifs la considèrent comme une exposition symbolique de l'alliance de Dieu avec son peuple (1), les interprètes chrétiens, comme une peinture de

(1) Un commentateur juif du moyen Âge, Ibn Caspi (1280-1340), prétend que Salomon ôbseint l'union entre l'*Intellectus agens* et l'*Intellectus materialis* Killo, *Cyclopaedia of Biblical Literature*, t. III, p. 274.

l'union de Notre-Seigneur avec son Église. D'après Origène, suivi par la plupart des catholiques, « la pièce entière... est un chant nuptial sous forme de drame, où figurent tour à tour quelques interlocuteurs, l'époux, l'épouse et deux chœurs, l'un formé des compagnes de l'épouse, l'autre composé des amis de l'époux... L'époux du Cantique, c'est le Christ; l'épouse, l'Église ou l'âme fidèle; par les compagnes de l'épouse, il faut entendre les âmes encore imparfaites, qui aspirent, elles aussi, à l'union avec Dieu; et par les amis de l'époux, les anges qui protègent l'Église et se réjouissent de son triomphe (1). »

866. — Démonstration du sens allégorique du Cantique.

1° L'interprétation allégorique du Cantique est fondée sur l'insertion de ce livre dans le canon des Écritures. « On ne s'expliquerait pas l'admission du Cantique des Cantiques dans le canon des Hébreux, si la Synagogue n'y avait vu dès l'origine, sous le voile de l'amour conjugal, l'alliance spirituelle de l'âme avec Dieu (2). Aussi les plus anciens commentateurs juifs lui ont-ils prêté cette signification... les

(1) M^r Froppel, *Origène*, t. II, p. 182-183. S. Bernard l'explique à peu près de même: « Rex Salomon sapientia singularis, sublimis gloria, rebus affinis, paco securus... divinitus inspiratus, Christi et Ecclesie sponsus... et aeterni connubii cecinit sacramenta... et epithalamii carmen, exultans in spiritu, jucundo compositi elogio, figurato lamina; nimirum velabat et ipse, instar Moyse, faciem suam... eo quod illo adhuc in tempore, nemo aut rarus erat, qui revelata facie gloriam istam specularet, » *Sermo In Cant.*, p^m 18, t. LXXXIII, col. 788.
« Canticum Canticorum, dit S. Basile, Dion. VIII, n^o 7, t. XXXI, col. 387, modum vobiscum animarum perficiendiarum. Continet namque sponsam et sponsi concubium, hoc est ultimam enim Deo Verbo familiaritatem consultandam. » — D'après Cornelius à Lapide, l'épouse est la très Sainte Vierge. Les auteurs mystiques appliquent aussi fréquemment à la bienheureuse Mère de Dieu divers traits du Cantique, mais sans excéder l'application à l'Église. Voir La Har, *Le Cantique des Cantiques*, dans la *Bible de Lullilleux*, 1829. Enfin on met aussi les sentiments du Cantique dans la bouche des âmes fidèles, dévouées à Jésus-Christ. L'abbé Roques, *Études exégétiques sur le Cantique des Cantiques*, 1874, p. XXVI.

(2) Cet argument est développé par Théodoret, in *Cant. Pref.*, t. LXXVI, col. 30-31. Cf. S. Philastre, *De hereticis*, c. CXXIV, t. XII, col. 1207.

Targamistes, rabbi Siméon, rabbi Akiba, rabbi Kimchi, rabbi Salomon, Aben-Esra et Maimonide, tous s'accordent à voir dans le Cantique de Salomon un ensemble de vérités supérieures à celles qu'exprime la lettre du texte. Héritiers des saines traditions de la Synagogue, l'Église catholique a toujours interprété dans le sens allégorique ce livre, le joyau le plus brillant que renferme l'Écriture de la Bible. Dans l'ancienne version syriaque, il figure, avec raison, sous le titre de *Sagesse des Sagesse*. Quand Théodore de Mopsueste osa s'élever contre le sentiment général, le deuxième concile de Constantinople, réuni en 553, n'hésita pas à condamner des vues si contraires à l'enseignement traditionnel (n^o 863). Parmi les Pères de l'Église, il n'y a qu'une voix sur le caractère spiritueliste d'un poème qui a inspiré de si belles pages à Origène, à S. Jérôme, à S. Augustin, à S. Bernard et à Bossuet.

« Sans doute, il s'est toujours rencontré des esprits qui, se bornant au terre-à-terre d'un réalisme grossier, n'ont pas su s'élever dans leurs interprétations au-dessus des images vulgaires d'un amour sensible. Mais ces conceptions étroites et mesquines ne servant qu'à prouver combien le style des Écritures leur est peu familier, rien n'est plus commun dans la Bible que les images de l'époux et de l'épouse employées pour rendre, sous une forme expressive, l'union de l'âme avec Dieu, du peuple choisi avec son maître et son roi. Pour Jérémie, II, 2, comme pour Ézékiel, XVI, 3 et suiv., Jérusalem est une épouse que Dieu a élevée jusqu'à lui, et dont les infidélités sont dépeintes sous les couleurs de l'adultère. Les écrivains du Nouveau Testament tiennent le même langage: dans l'épître aux Éphésiens, V, 31, l'Église est représentée comme l'épouse de Jésus-Christ; l'Apocalypse de S. Jean, XIX, 7, nous parle des noces spirituelles de l'Agneau; et le Seigneur lui-même compare le royaume des cieux, tantôt à un roi qui célèbre les noces de son fils, tantôt aux vierges qui vont au devant de l'époux et de l'épouse, Math., XXII, 2; XXV, 1 (4). La nature des choses indique ces assimila-

(4) Cf. aussi Ex., XXXIV, 16, 16; Lev., XX, 9-6; Num., XV, 39; Deut.,

tions; et l'on conçoit très bien que la plus grande et la plus forte des affections humaines ait été choisie par l'Esprit Saint pour figurer l'union des âmes avec Dieu (1). »

Les raisons qu'on vient de voir démontrent la fausseté de l'opinion soutenue par l'école littérale. Les motifs qui doivent faire préférer l'interprétation allégorique à l'interprétation mystique, sont les suivants : 1° Plusieurs traits ne conviennent pas à Salomon et supposent que l'époux est un autre personnage que lui, v. 2. Salomon ne désignant que le Messie et non le vrai fils de David, l'auteur, selon les usages du genre allégorique, n'a pas fait un portrait en tout point historique du roi de Jérusalem. 2° Un certain nombre de détails ne s'appliquent pas non plus à l'épouse de Salomon, 1, 6; 7; VII, 4. L'époux est représenté comme un pasteur, titre qui convient parfaitement à Notre-Seigneur, Jos., X, 14, 14, mais ne peut s'appliquer au sens littéral à Salomon; l'épouse apparaît comme une bergère, qualité qui n'indique point une fille de roi.

XXII, 16; II Par., XXI, 13; Ps. LXXII, 27; Ez., VI, 9, où l'alliance entre Dieu et son peuple est représentée comme un mariage; Dieu est appelé époux, Is., LXI, 3-6; Jér., LIII, 3, 5; cf. Is., I, 1; Jer., VI, 1-11; XVI, 2; Ez., I-III; Math., IX, 13; Joa., III, 29; II Cor., XI, 2; Eph., V, 23-32; Apoc., XIX, 7; XXI, 2, 9; XXII, 17. — On peut ajouter que le genre allégorique a toujours été dans le goût des poètes orientaux, comme le prouvent en particulier les soufis des musulmans.

(1) M^r Freppel, *Origène*, leçon 36, t. II, p. 180-182.

CHAPITRE VII

DU LIVRE DE LA SAGESSE.

ARTICLE I.

Introduction au livre de la Sagesse.

Texte.—Style.—Auteur du livre de la Sagesse.

867.—Du texte et du style de la Sagesse.

1° Le livre de la Sagesse a été écrit en grec, d'après l'opinion universelle des critiques modernes. *Apud Hebræos nusquam est, quin et ipse stylus græcam eloquentiam redolet*, avait déjà observé justement S. Jérôme (1). C'est de tous les écrits que contient la Bible grecque celui dont le langage est le plus pur et le plus remarquable au point de vue littéraire. Comme il est l'œuvre d'un Israélite, on y rencontre quelques hébraïsmes (2) et le parallélisme de la poésie des Livres Saints, mais on y reconnaît en même temps un écrivain versé dans la langue grecque : il fait un usage fréquent des mots composés et des adjectifs, qui sont si rares dans les œuvres des autres Juifs hellénistes (3); il se sert d'expressions qui n'ont point de termes correspondants en hébreu (4); il emprunte certaines locutions à la philosophie platonicienne et stoïcienne (5). Ce sont là tout autant de traits qui montrent que le texte grec est le texte original. C'est ce que confirment les nombreuses alliterations et paronomases qu'on y remarque (6). — Les principaux manuscrits anciens du

(1) S. Jérôme, *Præf. in lib. Salom.*, l. XXVIII, col. 1342.

(2) Sap., I, 1; II, 9; II, 15; IV, 15.

(3) Sap., I, 4; XV, 14; VII, 1 et X, 1, 2, 29 et XXV, 17; etc.

(4) Sap., XI, 7; XIII, 3; XIV, 25; X, 8; 9; XVI, 3, 21.

(5) Sap., VII, 22, 24; XI, 17; XIV, 3; XVII, 2.

(6) Sap., I, 1, 10; VI, 22; VII, 13; XIV, 5; 1, 8, etc. — Grimm donne de nombreux exemples de tous les points que nous venons d'indiquer, *Das Buch der Weisheit erklärt*, p. 7. Cf. aussi Deane, *The Book of Wisdom*, Oxford, 1881, p. 28-30.

tions; et l'on conçoit très bien que la plus grande et la plus forte des affections humaines ait été choisie par l'Esprit Saint pour figurer l'union des âmes avec Dieu (1). »

Les raisons qu'on vient de voir démontrent la fausseté de l'opinion soutenue par l'école littérale. Les motifs qui doivent faire préférer l'interprétation allégorique à l'interprétation mystique, sont les suivants : 1° Plusieurs traits ne conviennent pas à Salomon et supposent que l'époux est un autre personnage que lui, v. 2. Salomon ne désignant que le Messie et non le vrai fils de David, l'auteur, selon les usages du genre allégorique, n'a pas fait un portrait en tout point historique du roi de Jérusalem. 2° Un certain nombre de détails ne s'appliquent pas non plus à l'épouse de Salomon, 1, 6; 7; VII, 4. L'époux est représenté comme un pasteur, titre qui convient parfaitement à Notre-Seigneur, Jos., X, 14, 14, mais ne peut s'appliquer au sens littéral à Salomon; l'épouse apparaît comme une bergère, qualité qui n'indique point une fille de roi.

XXII, 16; II Par., XXI, 13; Ps. LXXII, 27; Ez., VI, 9, où l'alliance entre Dieu et son peuple est représentée comme un mariage; Dieu est appelé époux, Is., LXV, 2-6; Jér., I, 2; cf. Is., I, 1; Jer., VI, 1-11; VII, 26; Math., IX, 13; Joh., III, 29; II Cor., XI, 2; Eph., V, 22-32; Apoc., XIX, 7; XXI, 2, 9; XXI, 17. — On peut ajouter que le genre allégorique a toujours été dans le goût des poètes orientaux, comme le prouvent en particulier les soufis des musulmans.

(1) M^r Freppel, *Origine*, leçon 36, t. II, p. 189-182.

CHAPITRE VII

DU LIVRE DE LA SAGESSE.

ARTICLE I.

Introduction au livre de la Sagesse.

Texte.—Style.—Auteur du livre de la Sagesse.

867. — Du texte et du style de la Sagesse.

1° Le livre de la Sagesse a été écrit en grec, d'après l'opinion universelle des critiques modernes. *Apud Hebræos nusquam est, quin et ipse stylus græcam eloquentiam redolet*, avait déjà observé justement S. Jérôme (1). C'est de tous les écrits que contient la Bible grecque celui dont le langage est le plus pur et le plus remarquable au point de vue littéraire. Comme il est l'œuvre d'un Israélite, on y rencontre quelques hébraïsmes (2) et le parallélisme de la poésie des Livres Saints, mais on y reconnaît en même temps un écrivain versé dans la langue grecque : il fait un usage fréquent des mots composés et des adjectifs, qui sont si rares dans les œuvres des autres Juifs hellénistes (3); il se sert d'expressions qui n'ont point de termes correspondants en hébreu (4); il emprunte certaines locutions à la philosophie platonicienne et stoïcienne (5). Ce sont là tout autant de traits qui montrent que le texte grec est le texte original. C'est ce que confirment les nombreuses alliterations et paronomases qu'on y remarque (6). — Les principaux manuscrits anciens du

(1) S. Jérôme, *Præf. in lib. Salom.*, l. XXVIII, col. 1342.

(2) Sap., I, 1; II, 9; II, 15; IV, 15.

(3) Sap., I, 4; XV, 14; VII, 1 et X, 1, 2, 29 et XXI, 17; etc.

(4) Sap., XI, 7; XIII, 3; XIV, 25; X, 8; 9; XVI, 3, 21.

(5) Sap., VII, 22, 24; XI, 17; XIV, 3; XVII, 2.

(6) Sap., I, 1, 10; VI, 22; VII, 13; XIV, 5; 1, 8, etc. — Grimm donne

de nombreux exemples de tous les points que nous venons d'indiquer, *Das Buch der Weisheit erklärt*, p. 7. Cf. aussi Deane, *The Book of Wisdom*, Oxford, 1881, p. 28-30.

texte grec de la Sagesse sont le *Codex Sinaiticus*, le *Codex Alexandrinus*, le *Codex Vaticanus* et le *Codex Ephrem rescriptus*; ce dernier est incomplet (1).

2° La version de ce livre, dans notre Vulgate, est celle de l'ancienne Italique (2); elle ne diffère de l'original, tel que nous l'avons aujourd'hui, que dans un petit nombre de points sans importance (3).

3° Le style n'est pas toujours égal : très élevé et sublime dans quelques parties, comme dans le portrait de l'épicurien, II; dans le tableau du jugement dernier, V, 15-24; dans la description de la sagesse, VII, 20-VIII, 1, etc.; incisif et mordant dans la peinture des idoles, XIII, 11-19; il est diffus et surchargé d'épithètes, contrairement au génie des Hébreux, dans d'autres passages, VII, 22-23 (4).

865. — De l'auteur de la Sagesse.

1° Dans les Bibles grecques, elle porte le titre de « Sagesse de Salomon. » Le nom de ce roi ne se lit pas dans la Vulgate, et avec raison, car ce livre est l'œuvre d'un inconnu, non du fils de David. Il a été attribué à Salomon, parce que, par une sorte de fiction, celui qui l'a composé parle comme s'il était ce roi, VIII, 9. De là l'inscription qu'on lit en tête des Septante et l'erreur d'un certain nombre de Pères qui ont pris ce langage au pied de la lettre (5), mais S. Jérôme et S. Augustin

(1) Voir Tischendorf, *Verus Testamentum graeco*, 8^e édit., 1830; Deane, *The Book of Wisdom*, p. 22-42, et le texte grec, p. 43-100.

(2) S. Jérôme, *Pref. in librorum Salomonis iuxta XXXI, XLII, col. 464*, nous l'apprend lui-même quand il dit : « In eo libro qui a pharisaeo Sapientia Salomonis inscribitur... calamus imperavit; tamen modo prophetarum Scriptura vobis emendare considerans. »

(3) Il y a quelques additions dans le texte latin, I, 15; II, 8, 17; VI, 1, 23; VII, 11; IX, 19; XI, 8, etc. — Les mots de la langue populaire y sont en grand nombre, *exteriusimum, refrigerium, vinielas, subitatio, assidens, doctrix, innumantia, inaffigibile, inculmator, manue-riter, impioerare, impossibilis, iunioris, partibus* pour *partim*, *procedentia* au pluriel, etc.

(4) Cf. Lowth, *De sacra poesi Hebraeorum*, Præl. XLIV, 1765, p. 321-322.

(5) Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, VI, c. XI, l. IX, col. 315; Por-tullien, *De prescript.*, c. VII, l. II, col. 20; *Adv. Valent.*, c. II, l. II, col.

ont observé avec raison qu'il n'avait pas été écrit par l'auteur des Proverbes et qu'il était bien moins ancien. C'est ce que prouvent : 1° la langue originale qui est le grec alexandrin; 2° les connaissances de l'écrivain, qui a vécu hors de la Palestine et fait des allusions aux sectes grecques ainsi qu'aux mœurs et aux habitudes helléniques (1); 3° les citations des Septante qu'on y rencontre (2); 4° les allusions historiques à une époque autre que celle de Salomon, comme le portrait des épicuriens, II, 1-6, 8; la peinture des arts, XV, 4, etc.

2° Du temps de S. Jérôme, plusieurs attribuaient le livre de la Sagesse à Philon (3), mais c'est à tort, car la doctrine du livre inspiré est sur plusieurs points en contradiction formelle avec les opinions contenues dans les écrits certains du philosophe juif. Ainsi 1° nous lisons Sap., II, 24 : *Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum*, passage dans lequel le serpent qui séduisit Ève est formellement confondu avec le démon, Philon, au contraire, n'admet pas l'existence d'un principe mauvais dans le monde et considère le serpent comme le symbole du plaisir. — 2° La description de l'origine de l'idolâtrie dans la Sagesse, XII-XIII, et dans Philon, est complètement différente. — 3° L'auteur de la Sagesse, VIII, 19, enseigne avec raison que, dans la vie présente, l'âme des bons est unie à leur corps comme celle des méchants; Philon, par une singularité bizarre, ne fait occuper les corps que par les âmes disposées au péché; celles qui sont bonnes aident la divinité dans l'administration des affaires humaines (4), etc. — Il n'a donc pas écrit une œuvre où se

344; S. Hippolyte, *édit. Lagarde*, p. 66; S. Cyrille, *Ep. de exhort. martyrum*, XII, l. IV, col. 673, etc.

(1) Sap., VII, 12-20; VIII, 8; II, 2; XIII, 1-13; XIV, 14. Cf. Griman, *Das Buch der Weisheit*, p. 10.

(2) Sap., VI, 7 (Vulg. 8); XI, 1; XVI, 2; XVI, 22; XIX, 21 (Vulg. 20); les paroles d'Isaïe, III, 10, placées dans la bouche des sceptiques; Sap., II, 12, ne sont pas conformes à l'original hébreu, mais à la traduction grecque de ce prophète; il en est de même des mots d'Isaïe, XLIV, 20, qu'on lit Sap., XV, 10.

(3) « Nonnulli scriptorum veterum, dit-il, *Pref. in librorum Salomonis* l. XVIII, col. 124, hunc esse Judaei Philonis affirmant. »

(4) Sap., II, 24 et Philon, *De mundi opificio*, *Opera*, Ed. Mangey, t. I,

trouvent enseignés plusieurs points de doctrine diamétralement opposés à ses erreurs.

3^e S. Augustin admit d'abord que la Sagesse était l'œuvre de Jésus, fils de Sirach, l'auteur de l'Écclésiastique, *De doct. Christ.*, II, 8; mais dans ses *Rétractations*, II, 4; cf. *De Civ. Dei*, XVII, 20, 1, il reconnut qu'il s'était trompé.

4^e Quelques critiques ont attribué notre livre à Zorobabel, qu'ils regardaient comme le second Salomon, et ont voulu expliquer ainsi pourquoi les Septante lui ont donné le titre de Sagesse de Salomon; mais leur sentiment est insoutenable, parce que Zorobabel n'a pu écrire en grec.

5^e Les savants modernes reconnaissent universellement que toutes les tentatives pour découvrir l'auteur inconnu de la Sagesse ont été infructueuses (1).

869. — En quel lieu a été écrit le livre de la Sagesse.

Cependant, si l'on ignore le nom de l'auteur, on peut du moins savoir en quel lieu il a écrit. C'est très probablement en Égypte, et sans doute à Alexandrie; de là ses allusions à la religion égyptienne, XII, 24; XV, 18-19, etc.; ses connaissances en philosophie grecque, etc.; il était très certainement Juif et écrivait pour des Juifs, car son œuvre est remplie d'allusions bibliques qui ne pouvaient être comprises que par les enfants d'Abraham: il parle de Noé, X, 4, de Loth, X, 6, etc., sans les nommer; il loue sa nation et connaît la loi mosaïque comme pouvait le faire seulement un Juif, III, 8; XII, 7, etc.

870. — Date du livre de la Sagesse.

On ne saurait dire avec la même certitude à quelle époque a vécu l'auteur de la Sagesse. Les opinions sont très partagées à ce sujet. Ce qu'il est permis d'avancer avec le plus de vraisemblance, c'est qu'il a écrit de 150 à 130 environ

p. 37-38; Sap., VIII, 9 et Philon, *De monarchia*, t. II, p. 213-216; Sap., XII-XIII, 19 et Philon, *De mundo*, t. II, p. 604, et passim.

(1) L'opinion qui l'attribue à un auteur chrétien, à Apollon, par exemple, ne mérite pas d'être discutée. Cf. Deane, *The Book of Wisdom*, p. 34.

[871] ART. II. — ANAL. ET DOCT. DU LIV. DE LA SAGESSE. 437
av. J.-C. Il est postérieur aux Septante, puisqu'il cite leur traduction du Pentateuque et d'Isaïe; il est probablement antérieur à Philon; les épreuves des Juifs auxquelles il fait allusion, XI, 5; XII, 23-27, se rapportent peut-être aux maux que leur fit endurer Ptolémée VII Physcon (145-147 av. J.-C.) (1).

ARTICLE II.

Analyse et doctrine du livre de la Sagesse.

Division générale. — Unité. — Intégrité. — La sagesse au point de vue spirituel et moral; — au point de vue historique. — La sagesse incréée. — Écologiquement divers.

871. — Division générale; unité et intégrité du livre.

On peut diviser le livre de la Sagesse de plusieurs manières. La division la plus simple est la suivante: il renferme deux parties, l'une purement théorique, I-IX, et l'autre historique, X-XX (2). Dans la première, l'auteur considère la sagesse au point de vue intellectuel et moral; dans la seconde, il l'étudie dans l'histoire. La marche générale de la pensée est facile à suivre, cependant les subdivisions ne sont pas rigoureusement tracées. C'est ce qui a porté des critiques à nier, les uns, l'unité du livre, les autres, son intégrité (3), mais la liaison qui existe entre les divers chapitres, leur harmonie substantielle, l'uniformité générale du ton et de la manière de penser, l'identité du langage, malgré quelques différences de style, qu'explique le changement de sujet, tout cela prouve que la Sagesse est l'œuvre complète d'un seul auteur (4).

(1) Cf. Joseph, *Cont. Apion.*, II, 5. Sur la canonicité du livre de la Sagesse, voir n^o 33 et Vienness, *La Bible mutilée par les protestants*, 2^e édit., p. 107-131.

(2) Smith, *Dictionary of the Bible*, t. II, p. 1779.

(3) Le P. Houbigant, *Biblia hebraica cum notis criticis*, t. III, 1773, *ad libros Sapientie et Eccles.*, p. I, a supposé que les neuf premiers chapitres avaient été composés par Salomon et que celui qui les avait traduits de l'original hébreu y avait probablement ajouté les derniers chapitres. Les critiques allemands ont fait beaucoup d'hypothèses encore plus arbitraires qui nient soit l'unité, soit l'intégrité de la Sagesse, soit les deux à la fois. Cf. Grimm, *Das Buch der Weisheit*, § 4.

(4) Commentateurs catholiques: Raban Maur, *Commentariorum in li-*

872. — 1^{re} partie : La sagesse au point de vue spirituel et moral, i-xi.

La première partie du livre de la Sagesse nous montre en elle : 1^o la source du bonheur et de l'immortalité, i-x; 2^o la guide de la vie, vi-ix.

I. La sagesse, source de bonheur et de l'immortalité, i-v. — 1^o Ce qu'est la sagesse : elle consiste dans la rectitude du cœur, i, 1-3; et dans la rectitude du langage, 6-11 (1). — 2^o Origine de la mort, i, 12-ii, 25 : elle est entrée de fait, dans le monde, par le mauvais usage que l'homme a fait de son libre arbitre, i, 12-16, l'épicurien ne cherchant qu'à jouir de la vie présente, ii, 1-9, et persécutant le juste, 10-20; mais le premier auteur de la mort est la jalousie du démon, 21-25. — 3^o Les bons et les méchants dans la vie présente, iii-iv. Le juste est en sécurité, malgré des apparences trompeuses, iii, 4-9; le méchant est malheureux, 10-12; le contraste est complet entre l'un et l'autre; tout tourne définitivement à bien au juste et à mal à l'impie, iii, 13-iv. — 4^o C'est surtout après la mort que le contraste est grand

brum Sapientia libri tres, t. i, xx, col. 671-702, plus mystique que littéraire; Jansénius de Gand, *Annotiones in librum Sapientia Solomonis in quibus beatorum et genuinum litterarum sensus et genuinum lectio, ex divergenti collatione graeci exemplaris et manuscriptorum codicum theologorumque veterum auctoritate ostenditur*, reproduit dans Migne, *Cursus completus Scripturae Sacrae*, t. xxii; Bossuet, *Liber Sapientiae*; Renesch, *Observationes criticae in librum Sapientiae*; Leclerc, *Le livre de la Sagesse*, 1680 (dans la Bible de M. Lethellieux), etc.

(1) Sap., i, 7 : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum : et hoc, quod continet omnia, scientiam habet vocis. Hoc se rapporte à Spiritus.* « En grec, ἡ ἀγνοία, substantif neutre, d'où le participe au neutre τὸ ἀγνοῦν; en dardant, on a été traduit fidèlement sans prendre garde à la différence de genre du mot Spiritus en latin. Il est arrivé tout à fait de même dans la traduction de 1 Cor., ii, 11 : *Animalis autem homo non percipit ea quae sunt Spiritus Dei : quia spiritualiter examinatur* (au lieu de : *examinatur*). Le traducteur n'a pas pris garde qu'en grec le pluriel neutre gouverne le verbe au singulier [lorsqu'on en latin il se gouverne au pluriel]. » Kauten, *Handbuch der Vulgata*, 1870, p. 250, S. Augustin a lui comme il faut : *Id qui continet omnia. Synb. ad Catechum., iv, n^o 9, t. xi, col. 641.* Le sens de notre verset est celui-ci : « L'esprit de Dieu remplit l'univers, et comme il contient tout, il sait aussi tout ce qui se dit, etc. »

entre eux, v. La conscience condamne déjà le pécheur; *ergo erravimus*, v, 4-15. Dieu récompense le juste, 16-17; il châtie le coupable, 18-21. — Dans cette section, le passage ii, 12-20 est célèbre. Il peint, en traits frappants, la passion du Sauveur, le vrai juste, ii, 12, le Fils de Dieu, 18, condamné à une mort honteuse, 20, par les enfants du monde; aussi tous les Pères l'ont-ils entendu de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1).

II. La sagesse, guide de la vie, vi-ix. — 1^o Puisque tel est le résultat de la vie du sage et de l'insensé, il faut faire de la sagesse le guide de notre vie. L'auteur s'adresse spécialement aux rois, et leur dit que la sagesse doit diriger leur conduite, vi, 1-23. — 2^o La sagesse est d'ailleurs accessible à tous, vi, 24-vii, 7; elle est la source de tous les biens, vii, 8-viii, 1, elle doit dominer et régler toute notre vie, vii, 2-16. — 3^o Elle est un don de Dieu, viii, 17-21; de là la prière du ch. ix pour l'obtenir de lui.

873. — II^e partie : La sagesse considérée au point de vue historique, x-xix.

Après avoir montré l'excellence et la nature de la sagesse, ainsi que l'usage que nous devons en faire comme règle de notre vie, l'auteur confirme tout ce qu'il a dit par une sorte de revue historique de l'histoire du peuple de Dieu : il nous montre les bons récompensés et les méchants punis. — 1^o x-xii. La sagesse est une puissance qui sauve et qui châtie, comme nous le voyons dans l'histoire primitive, d'Adam à Moïse, x-xi, 4, et dans les châtimens qu'elle attire soit sur les Égyptiens, xi, 5-27, soit sur les Chananéens, xii, 1-18; par cette justice, elle nous apprend *quoniam oportet iustum esse et humilium*, 19-27. — 2^o xiii-xv. Comme le crime principal des Chananéens était l'idolâtrie, l'auteur en décrit l'origine et les progrès et montre combien elle est en opposition avec la sagesse. Il parle successivement de l'adoration des forces de la nature, xiii, 1-9; des idoles, œuvres de la main des hommes, xiii, 10-13, et enfin des hommes divinisés, xiv, 14-21; il termine ce tableau en décrivant les effets déplorables du po-

(1) Tertull., *Adv. Marc.*, iii, 22, t. ii, col. 252; S. Cyrille, *Testam.*, ii, 1, t. iv, col. 705; S. Hippolyte, *Doc. aed. Jul.*, ix, t. i, col. 791, etc.

lythéisme, xiv, 22-31. — 3^e xv-xix. Il revient alors de nouveau aux plaies de l'Égypte et s'en sert pour faire ressortir le contraste qui existe entre les adorateurs du vrai Dieu et les païens : c'est par là que cette dernière subdivision se rattache à ce qui précède. Il signale en premier lieu le contraste en général, xv, 1-17, et puis spécialement le contraste qui se manifeste, d'une manière si éclatante, entre les fidèles serviteurs de la sagesse et les Égyptiens adonnés à l'idolâtrie, lorsque Dieu afflige ces derniers par toute sortes de plaies, tandis que les premiers en sont affranchis. Le Seigneur emploie contre les adorateurs des animaux et de la nature l'action des bêtes, xv, 18-xvi, 13, et celle des forces de la nature, l'eau et le feu avec les ténébres, xvi, 14-xviii, 4; enfin la mort, xviii, 5-xix, 3. Dans sa conclusion, l'auteur montre les Hébreux fidèles sauvés, et ceux d'entre eux qui désobéissent à Dieu punis, xix, 6-20.

874. — Doctrine de l'auteur sur la nature de la sagesse.

« Ce que dit le livre de la Sagesse sur l'origine de la Sagesse elle-même en établit indubitablement le caractère spirituel et hypostatique, et montre qu'elle est substantiellement identique avec Dieu le Père. L'auteur la nomme, vii, 25 : *Vapor spiritus virtutis Dei et emanatio quaedam claritatis omnipotentis Dei sineera*. La première expression est semblable à celles qu'emploie l'Écclésiastique, xxiv, 5-6, au sujet de l'origine de la Sagesse : *Ego ex ore Altissimi prodixi... et sicut nebula tecti omnem terram*. Incontestablement ce passage est un écho de celui de la Genèse, i, 2, d'après lequel : *Spiritus Domini ferebatur super aquas*... Tout le morceau de l'Écclésiastique peut être considéré comme le complément de celui de la Sagesse, quand ce dernier livre dit expressément qu'elle est sortie de la bouche du Très-Haut, comme « le souffle de la force de Dieu, » comme « un écoulement de sa gloire. » Et ce que nous lisons ensuite, Sap., vii, 26 : *Candor est lucis aeterna et speculum sine macula Dei maiestatis et imago bonitatis illius*, n'est que le développement de la même pensée que la sagesse est d'essence divine, hypo-

[875] ART. II. — ANAL. ET DOCT. DU LIV. DE LA SAGESSE. 441

statique (1). Nous rencontrons les mêmes images dans le Nouveau Testament, Heb., i, dans les Pères, les théologiens et les symboles, pour exprimer les rapports du Fils avec le Père. Ils nous représentent la génération du Fils comme un écoulement, une copie et surtout comme le Verbe du Père. Par conséquent, supposer... que l'auteur enseigne ici l'émanation, comme Philon, est inadmissible. Vouloir entendre les mots *emanatio claritatis, vapor virtutis Dei*, de la sagesse créée, ce serait attribuer à celui qui les a écrits le plus grossier panthéisme. Car ils expriment incontestablement l'unité de substance de Dieu et de la Sagesse. *Vapor autem notat*, dit Cornelius à Lapidé, *primo sapientiam ejusdem cum Deo esse substantia; secundo eandem a Deo oriri... esseque plane puram et mundam* (2).

875. — Enseignements contenus dans le livre de la Sagesse.

Outre ce qu'il nous enseigne sur la nature de la Sagesse incréée, le livre que nous étudions nous expose avec beaucoup de clarté et de précision d'autres vérités importantes. — 1^o Il nous dit que Dieu n'est pas l'auteur de la mort, mais qu'il a fait l'homme immortel à son image, et s'est complu dans la création (3); la mort est entrée dans le monde par la jalousie du diable, ii, 24. Les Juifs croyaient certainement que le serpent qui avait séduit Ève était le démon, mais cette vérité, que nous retrouvons dans le Nouveau Testament (4), est énoncée ici pour la première fois en termes aussi nets. — 2^o La croyance à une autre vie et un jugement dernier est affirmée très clairement et très fortement (5).

(1) Ἀπόρροια (que traduit le mot *candor*) peut signifier rayonnement (*lumen emissum, radiis quærit, lumen de lumine*, dans les symboles de Nérus et de Constantinople) et marquer ainsi l'origine divine de la sagesse, ou bien signifier *reflex* (*lumen reflexivum*), la lumière réfléchie par un objet. L'image produite par cette réflexion, et indiquée ainsi la Sagesse considérée dans sa nature divine, fondée sur son origine.

(2) Klauer, *Die alttestamentliche Weisheit*, 1878, p. 63-64.

(3) Sap., i, 13-14; ii, 23; xi, 25; cf. Rom., viii, 20-21.

(4) Joa., viii, 44; Apoc., xii, 9; xx, 2.

(5) Sap., i, 15-16; iii, 4-5; vi, 19-21; viii, 17; cf. iii, 2, avec Matth., xii, 28; i Cor., vi, 2; Apoc., ii, 26; iii, 21; xii, 1-6.

CHAPITRE VIII.

L'ÉCCLÉSIASTIQUE.

ARTICLE I.

Introduction à l'Écclésiastique.

DU TITRE. — AUTEUR. — DATE. — TEXTE OFFICIEL. — VERSIONS. — STYLE. — EXCELLENCE.

876. — Du titre de l'Écclésiastique.

Le livre que nous appelons l'Écclésiastique porte, en grec, le titre de *Sogesse de Jésus fils de Sirach*, *Σοφία Ἰησοῦ υἱοῦ Σιραχ*, parce qu'il nous enseigne à pratiquer la sagesse, et qu'il a été composé par Jésus ben Sirach. Son nom latin, formé d'après l'analogie de celui de l'Écclésiaste (1), lui vient de l'usage qu'on en faisait dans l'Église où on le lisait publiquement pour l'éducation des fidèles (2) : c'était le livre de l'Église, de l'assemblée, il mérite, du reste, par excellence la dénomination de Sagesse qu'il a dans les Septante, comme le titre de *σοφιστικόν* ou recueil de toutes les vertus, qu'on lui

(1) On rencontre pour la première fois le nom d'Écclésiastique dans S. Cyrille, *Textus. adv. Juliano*, t. III, c. 33, 36; t. IV, col. 755 et 776.

— Dans les citations abrégées, pour distinguer l'Écclésiaste et l'Écclésiastique, on écrit le premier *Ecc.* ou *Eccle.*, le second *Eccle.*

(2) « Le livre, qui apud nos quidem inter Solomonis volumina haberi solet, et *Ecclésiasticus* dicitur, apud Græcos vero *Sapientia* *Jesu filii Sirach* appellatur... » dit Rufin dans sa traduction d'Origène, *Hom.* XVIII in *Nov.*, liv. 3; Pat. gr., t. XV, col. 1174 : « *Alia Sapientia, que dicitur illi Sirach...*, apud Latinos hoc ipso generali vocabulo *Ecclésiasticus* appellatur, quo vocabulo non auctor libelli, sed Scripturae qualitas designata est. » Cf. dans S. Athanasie, *Epist. ad Ammonem monachum*, un extrait de sa 39^e lettre festive, où, donnant le canon des livres Saints et parlant de l'Écclésiastique, en même temps que des autres livres deutérocanoniques, il dit d'eux : « *Cum illi in canonem redacti sunt, hi legentur.* » T. XXVI, col. 1178. — Dans le missel, l'Écclésiastique est désigné sous le titre de *Liber Sapientie*, de même que la Sagesse et les trois livres de Salomon.

à spécialement donné, car il embrasse tout le domaine de la sagesse et nous enseigne la pratique de toutes les vertus. C'est, sans doute, pour le distinguer plus commodément du livre que nous appelons exclusivement aujourd'hui la Sagesse, que nos Pères prirent l'habitude de le nommer Écclésiastique.

877. — Auteurs de l'Écclésiastique.

Il nous fait connaître lui-même son nom : *Doctrinam sapientie et disciplinæ scripsit in codice isto Jesus filius Sirach, Jerusalemita*, I, 20. Son petit-fils nous apprend de plus, dans le Prologue, les détails suivants : « *Avus meus Jesus, postquam se amplius dedit ad diligentiam lectionis legis, et prophetarum, et aliorum librorum, qui nobis a parentibus nostris traditi sunt* (1) : *voluit et ipse scribere aliquid horum, quæ ad doctrinam et sapientiam pertinent.* » Cf. II, 18-20. D'après XXXIV, 12-13, il avait beaucoup voyagé et couru aussi de grands périls. S'il fallait prendre dans le sens propre II, 3-7, il aurait rempli de hautes fonctions à la cour d'un roi, mais calomnié par ses ennemis, il aurait failli perdre la vie par suite de leurs accusations; cependant, son langage n'est pas assez précis pour que l'on puisse affirmer un tel fait; peut-être faut-il entendre ses paroles dans un sens métaphorique. Nous ne savons rien de plus sur sa vie et sa personne. On a supposé qu'il était médecin, à cause de l'éloge qu'il fait de la médecine, xxxviii, 1-15; prêtre, pour une raison semblable, vii, 33-35; xlv, 7-31; lxx, 14; I, mais les louanges données à ces deux états n'impliquent point qu'il appartint à l'un ou à l'autre. Quelques-uns ont

(1) Jésus, fils de Sirach, avait particulièrement étudié les livres de Salomon : il les imite dans son œuvre. « *Quorum priorum [scripturas] Jesus filii Sirach librorum] dicit S. Jérôme, Prolog. in lib. Solom.*, l. xxviii, col. 1232. Rebratium reperit, non *Ecclésiasticum*, ut apud Latinos, sed *Parabolas* propositum, cui juncti erant *Ecclésiastes* et *Confiteor Cantabrum*, ut simililudicem Solomonis non solum librorum numero sed etiam materiarum genere cognoscat. » On trouve en effet dans l'Écclésiastique des paraboles ou proverbes, semblables à ceux des Proverbes de Salomon; mais discorde comme dans l'Écclésiaste et un cantique, xlv, 1, qui a pour titre en grec, *ἠριστὸν ὄνειρον*.

voulu le confondre, tout à fait à tort, avec l'impie Jason, II Mach., iv, 7-11 (1).

878. — A quelle époque a vécu l'auteur de l'Écclésiastique.

Quant à l'époque où il florissait, elle est incertaine. Son livre nous fournit un moyen de résoudre la question en nous indiquant le nom du grand-prêtre juif, Simon, fils d'Onias, L, 1-21, sous lequel il avait vécu, et qu'il avait vu officier dans le temple; mais comme le même nom a été porté par deux pontifes différents, tous deux fils d'Onias: Simon I, dit le Juste, qui vivait du temps de Ptolémée, fils de Lagus, vers 290 av. J.-C., et Simon II, qui était grand-prêtre quand Ptolémée IV Philopator voulut entrer de vive force dans le temple de Jérusalem, III Mach., i, 2 (dans la Bible grecque), les critiques se partagent: les uns l'ont Jésus contemporain du Simon le plus ancien, les autres du plus récent. Le prologue du traducteur fournit une autre donnée chronologique: il nous dit qu'il alla lui-même en Égypte sous le règne de Ptolémée Evergète. Par malheur, il y a aussi deux rois qui ont porté ce surnom; l'un, Ptolémée III, fils et successeur de Ptolémée II Philadelphe, 247-222; l'autre, Ptolémée VII, dit aussi Physcon, frère de Ptolémée Philométor, 170-147; de sorte qu'il est également difficile de décider quel est le roi d'Égypte dont parla le petit-fils de l'auteur de l'Écclésiastique. — L'opinion la plus communément reçue place la composition de l'ouvrage vers 280, la traduction vers 230 (2); elle fait vivre Jésus ben Sirach du temps de Simon I, et son petit-fils sous Ptolémée III Evergète I. Quoique elle ne soit pas à l'abri de toute difficulté, elle est

(1) Les anciens Pères, Origène, *Hom. XXIII in Num.*, n° 3, t. XII, col. 714; S. Cyrilien, *Test.*, l. III, c. vi; XII; t. IV, col. 757, 741; S. Optat, *Cont. Donat.*, III, 2; t. XI, col. 186; S. Leo M., *Serm. XXXIX de Quadreg.*, l. 3, t. LIV, col. 255, etc., ont cité quelquefois l'Écclésiastique sous le nom de Salomon, probablement à cause de la ressemblance de ce livre avec les Proverbes; mais il est bien certain que l'auteur n'a rien de commun avec Salomon.

(2) L'opinion opposée assigne à la composition de l'Écclésiastique la date de l'an 189 environ et à la traduction celle de l'an 130.

cependant la plus vraisemblable. — 1° L'éloge du chapitre I ne peut se rapporter qu'à Simon I, dit le Juste (1); le contemporain de l'auteur est représenté, en effet, comme un pontife très remarquable, ce qui ne saurait convenir à Simon II, dont l'histoire ne dit aucun bien. — 2° Le grand-prêtre de l'Écclésiastique est qualifié de libérateur de son peuple (2), ce qui peut s'appliquer à Simon I, mais non à Simon II, sous le pontificat duquel ni le peuple ni le temple n'avaient besoin de protecteur spécial. — 3° Du temps de Simon II, les idées païennes, contre lesquelles s'élevèrent les Machabées, avaient déjà fait de grands progrès; elles étaient propagées par les fils de Tobie (3); comme elles étaient en horreur aux Juifs fidèles, on ne s'expliquerait point que, si l'auteur de l'Écclésiastique avait écrit à cette époque, il ne les eût point condamnés; on s'expliquerait moins encore qu'il eût loué Simon II, qui avait pris parti pour les fils de Tobie (4). — Il s'élève contre les Samaritains, L, 28; à plus forte raison aurait-il condamné les faux frères qui imitaient les mœurs des Hellènes. — 4° Ajoutons enfin que le Ptolémée Evergète ou le Bienfaisant, dont parle le prologue de l'Écclésiastique, ne peut guère être que le premier qui a porté ce nom. Les monuments ne donnent pas le surnom d'Evergète à Physcon, mais seulement au successeur de Philadelphe (5).

* 879. — Du texte original de l'Écclésiastique.

Nous n'avons plus que le texte grec de l'Écclésiastique, mais ce livre avait été composé primitivement en hébreu. — 4° C'est ce que nous apprend le prologue; cf. L, 29. —

(1) Joseph, *Ant. jud.*, XII, II, 4.

(2) *Eccli.* L, 1; cf. XXXVI, et Joseph, *Ant. jud.*, XII, 1, 1.

(3) Joseph, *Ant. jud.*, XII, v, 1.

(4) Joseph, *Ant. jud.*, XII, iv, 11.

(5) Rosellini, *Monumenti storici*, I, 2, p. 368. « Il y eut un autre Evergète, dit Hansberg, mais il fut seul à se donner le surnom d'Evergète ou de Bienfaisant; ses sujets le nommèrent plus volontiers Ksergète (le Malaisant), et plus souvent encore Physcon, le Ventru. » Athénée, XII, sect. 75, ed. Tauchnitz, p. III, p. 263. — *Histoire de la révélation biblique*, trad. Goschler, t. II, p. 90.

2° C'est ce que confirment aussi la tradition juive et les citations de ce livre que contiennent le Talmud et les Midraschim (1) : elles sont presque toutes en hébreu, quoique les ouvrages qui les rapportent soient écrits en chaldéen ou araméen. — 3° S. Jérôme nous assure (2) qu'il avait vu le texte hébreu de l'Écclesiastique. — 4° Quelques passages, très difficiles à comprendre dans la traduction, s'expliquent facilement par l'original hébreu. Ainsi Eccli., xxv, 37, parle de la lumière, en latin comme en grec, d'une manière très imprévue :

Qui militi disciplinam sicut lucem
Et assistens quasi Gebon in die vindemie.

Le parallélisme demande en nom de Dieu dans le vers 37*, comme dans le vers 37*, à la suite de l'énumération du Phison, du Tigre, de l'Euphrate et du Jourdain, 33-36; l'hébreu devait porter כִּימֵר *kay'mér*, « comme le Nil » ; le traducteur a lu כִּימֵר *ka'mér*, « comme la lumière » (3) — Il résulte de tout ce que nous venons de dire que l'authenticité de l'Écclesiastique est incontestable ; aussi n'a-t-elle jamais été sérieusement attaquée. — Sa canonicité est niée par les protestants, mais nous avons vu, n° 35, qu'elle avait été définie par le concile de Trente (4).

(1) Eccli., vi, 10 et *Sanh.* 10, 100; *Yebamoth*, 63 b; *Erb.*, 85 a; *Eccli.*, ix, 8 et *Sanh.* 100 b; *Yebamoth*, 63; *Eccli.*, xiii, 15 et *Baba Kama*, 92 b; *Eccli.*, xiii, 25 et *Bevo'aloth Rabba*, 82, etc. Cf. Killo, *Cyclopedia of biblical Literature*, t. 1, p. 724. Le nombre des proverbes empruntés par les écrits juifs à l'auteur de l'Écclesiastique, qu'ils appellent Ben-Sira, est d'environ une centaine, mais ils ne se retrouvent point tous dans notre livre. La tradition rabbinique attribue à Ben-Sira deux alphabets moraux. Ils ne sont pas de notre auteur. On peut les voir dans Cornelius à Lapidus, *In Eccli. Proleg.*, c. v, p. 32-34. Cf. Zunz, *Die gottesdienstl. Vorträge des Judent.* 1852, p. 100-101.

(2) S. Jérôme, *Præf. in libros Solomonis*, l. xxviii, col. 4242.

(3) De même Eccli., xxv, 15, grec, ἀστὴρ est mis au lieu de *εὐφραν* = *ἡ*. La version latine, pour donner un sens au grec, a traduit *xxx*. 22 : non est caput nequius super caput colubæ, en ajoutant le mot nequius, etc.

(4) On peut voir spécialement sur cette question Cornelius à Lapidus, *In Eccli. Proleg.*, c. 1, p. 15-17, Viennæ, *La Bible mutilée par les protestants*, p. 131-148.

* 880. — Des versions de l'Écclesiastique.

1° La traduction grecque de l'Écclesiastique fut faite par le petit-fils de l'auteur, comme il nous l'apprend dans le Prologue. Il alla en Égypte, à l'âge de 38 ans, nous dit-il, sous le règne de Ptolémée Evergète, probablement le premier de ce nom, d'après ce que nous avons dit, n° 878, et c'est là qu'il traduisit avec soin, et non sans succès, malgré un peu de dureté et d'embaras dans le style, l'œuvre de son grand-père, vers l'an 230 avant Jésus-Christ. Il s'appela aussi Jésus ben Sirach, s'il faut en croire la *Synopsis Scriptura sacra* (1). Le texte grec a souffert, de la part des copistes ; de là, en grande partie, les variantes qu'on remarque dans notre Vulgate, laquelle contient des passages en plus et aussi en moins. Il existe deux éditions grecques principales de l'Écclesiastique : celle du texte reçu des Septante, ou édition romaine, et celle du cardinal Ximènes ou de la Bible de Complute, n° 156, 1° ; cette dernière est moins différente que la première de la traduction latine.

2° Notre version latine n'est pas de S. Jérôme, elle est d'une époque antérieure et faisait partie de l'ancienne Italique. Elle a été traduite sur le grec (2) ; on y remarque un certain nombre de mots latins qu'on ne rencontre dans aucune autre partie de la Vulgate (3) ou qui sont employés

(1) Dans les œuvres de S. Athanasius, c. 46, l. xxviii, col. 378. Ce que dit le *Synopsis* sur l'Écclesiastique a été reproduit comme essai de prologue dans la Bible de Complute. L'exactitude des renseignements fournis par l'auteur de ce *Synopsis* sur le nom du petit-fils de Jésus Ben-Sirach est contestable et contestée.

(2) Certains critiques ont soutenu qu'elle avait été faite directement sur l'hébreu, pour expliquer les différences qui existent entre elle et le texte grec actuel, mais cette opinion est inadmissible, car notre traduction latine est tout émaillée de mots grecs qu'elle a tirés de son texte : *agonizare*, iv, 43, grec, 26; *lingua echarris*, vi, 3; *homo acharis*, xx, 21, grec, 19; *in cocco*, xiii, 21, grec, 19; *opariatur*, *εὐφροσύναν*, xviii, 6, grec, 7; *quasi fluxu thoria*, *θούρα*, xxiv, 41, grec, 30, etc.

(3) *Defunctio*, 1, 13; *religiositas*, 1, 17, 18, 20; *compartitur*, 1, 24; *edacores*, lxxviii, 4; *acide*, iv, 9; *admiracionum*, xxxii, 3; *admirati*, xxii, 22; *affabile*, iv, 7, etc.; *possimare*, xi, 26; xxxvi, 11; xxxviii, 22; *impionare*, xv, 13; xxxiv, 11, etc.

dans un sens particulier (1). L'ordre des matières n'est pas tout à fait le même que dans le Septante (2).

881. — Du style de l'Écclésiastique.

Nous ne pouvons juger qu'imparfaitement le style de l'Écclésiastique, puisque nous ne le connaissons que par une traduction. Il est en général simple, naturel, peu orné. L'auteur avait écrit d'après les règles du parallélisme qui régissent la poésie hébraïque et avait imité la forme comme le fond des Proverbes de Salomon (3). La traduction grecque a conservé le plus exactement possible le moule de l'original (4).

882. — Excellence de l'Écclésiastique.

Le livre de l'Écclésiastique a toujours été regardé comme le plus utile des livres Sapientiaux (5), l'une des parties de

(1) *Honestare*, xi, 23, pour enrichir (Cf. Sap., x, 10) avec ses dérivés, xii, 2; xi, 15; xxiv, 23; xxxi, 1; *respectus*, xi, 6, pour lieu d'observation, lieu élevé d'où l'on surveille ce qui se passe, *exornat; incredibilibus* xli, 4, pour *incredula*, *amobis*, etc. Cf. Cornelius a Lapide, *In Eccl. Proleg.*, c. vi, p. 37. Il dit, p. 36 : « In interprete latino, veritati et simplicitati student, phrasibus neglectis subinde est, inenitior et inelegantior, adeo ut barbarianus et colocoimus admittat. » Les mots insolites de l'Écclésiastique appartiennent au latin rustique, n° 127.

(2) Les ch. xxx-xxvii sont disposés d'une manière différente en latin et en grec : les ch. xxx, 29-xxxii, 18 et xxxiii, 16-xxvii, 13 de la Vulgate sont intervertis dans le Septante. La numérotation des versets est aussi fréquemment en désaccord.

(3) Cf. Lowth, *De sacra poet. Hebraeorum*, Præl. xxiv, 1763, p. 330-336.

(4) La manière dont l'auteur de l'Écclésiastique a rendu ses pensées, peut fournir matière à des observations très délicates. En voici un exemple : « La bénédiction du père offrait la maison des enfants, dit l'Écclésiastique, iii, 11, et la malédiction de la mère la détruit jusqu'aux fondements. Curieuse différence entre le père et la mère! Comme la tendresse maternelle est toujours prête à bénir l'enfant, quel qu'il soit, Dieu n'a pas voulu attacher la prospérité à toutes les bénédictions de la mère : il l'a réservée aux prières du père, dont l'amour est plus juste et plus éclairé; mais il n'a pas craint d'attacher la ruine à la malédiction maternelle, bien sûr que l'enfant qui force sa mère à le rendre mérité de péché misérablement » (Saint-Marc Girardin).

(5) « Jesus Sirach hoc libro omnem mundum philosophiam per breves sententias, quasi gnomas et axiomata tradidit et complectitur, acque ac Salomon in Proverbiis; sed his longe uberior est Ecclésiasticus, »

l'Écriture Sainte qu'on doit le plus lire et méditer. « Outre l'abondance admirable d'enseignements très purs et très saints, adaptés à tous les états et à toutes les conditions, qui est contenu dans ce livre, dit Martini, le célèbre traducteur de la Bible en langue italienne, nous y rencontrons une multitude de choses qui peuvent servir à nourrir l'esprit de religion et à nous donner de notre foi la plus haute idée. Je souhaiterais donc de tout mon cœur que ce livre, avec celui des Proverbes et de la Sagesse, fût comme le premier lait dont on nourrisse l'âme de la jeunesse, parce que ces écrits sont les plus utiles pour former non seulement leur esprit, mais aussi leur cœur, lui donner de hautes pensées, le fortifier contre la séduction des passions, lui imprimer les vrais et solides principes qui doivent diriger l'homme dans la vie présente et le rendre digne de la vie éternelle (1). »

ARTICLE II.

Analyse et doctrine de l'Écclésiastique.

Division générale. — Analyse et doctrine de la première et de la seconde partie.

883. — Division générale de l'Écclésiastique.

Le livre de l'Écclésiastique forme un tout, mais il n'est pas rigoureusement suivi; il est écrit sans plan d'ensemble et avec la liberté d'allures qui est commune aux écrivains orientaux, surtout dans les ouvrages de ce genre : les pensées ne sont pas reliées entre elles, ainsi qu'il arrive dans les recueils de sentences; les digressions abondent : de là la diffi-

dit Cornelius a Lapide, *In Eccl. Proleg.*, c. iv, p. 27. « Les proverbes de l'Écclésiastique, dit Wette, *Dict. encycl. de théologie catholique*, 1867, t. vii, p. 24, se distinguent de ceux de Salomon surtout parce qu'ils sont plus riches de sens, plus nets, plus spécieux; qu'ils insistent principalement sur la suite du péché et décrivent la puissance énorme que le péché gagne peu à peu sur l'âme qui s'en laisse envahir. »

(1) Martini, *Teccchio Tractamento*, Naples, 1779, l. xii, Préf., p. 158-161. — « Ut adolescentibus admodum etiam Sapientiam eruditio Sirach. » Canon. Apost., cau. ul. — « Christiani omnes, virtutis et perfectionis avidi, avidè hunc librum vorant, legunt et relegant. » Cornelius a Lapide, *In Eccl. Proleg.*, c. iv, p. 23.

culté ou plutôt l'impossibilité d'en faire une analyse méthodique. On peut y distinguer cependant deux parties bien marquées, d'inégale longueur, la première contenant toutes sortes de préceptes pour la conduite de la vie, I-XIII, 14 (1); la seconde faisant l'éloge du Créateur de l'univers et des saints de l'Ancien Testament, XIII, 15-17 (2).

884. — Caractère général de la 1^{re} partie : Règles pour la conduite de la vie, I-XIII, 14.

La première partie de l'Ecclésiastique n'a d'autre unité que l'unité générale du sujet qui est de recommander la pratique de la vertu (3). Elle a beaucoup d'analogie avec les Pro-

(1) Cette première partie a été souvent partagée en deux, I-XIII et XIV-XLIII, mais cette subdivision ne s'accorde pas avec la disposition des chapitres, car on trouve les mêmes sujets traités dans l'une et l'autre section, par exemple, l'amour et la bienfaisance, IV et XXV; l'émulation, VI, 5 et XXXVII, 4; l'éducation des enfants, VII, 25-27 et XXX, 1-15, etc. Cf. Welle, *Specielle Einleitung in die deuteronomischen Bücher des alten Testaments*, 1844, p. 222.

(2) Commentateurs catholiques; ils sont relativement peu nombreux. Le premier est Raban Maur: *Commentarius in librum Ecclesiasticum libri decem*, l. c. 115, col. 763-1129; Jansénius de Gand, *Comm. in Eccl.*, Louvain, 1569; Jean de Plin, *Canon. in Eccl.*, 5 in-f°, Lyon, 1630-1648; indigeste; Bossuet, *Lib. Ecclésiastique*; il donne, en regard de la Vulgate, la traduction liturg. de Platinus Nobilius, publiée avec l'autorisation de Sixte V; Kmm. Sa, *In Ecclesiasticum commentarion*, Migne, *Curia completa Scriptura Sacra*, l. XVII; Il. Lesire, *l'Ecclésiastique*, 1886, dans la Bible de M. Lethielloux; etc.

(3) Erilische a cherché cependant à y découvrir un certain ordre, *Kurzgefasstes Handbuch zu den Apokryphen*, l. v. Il partage le livre entier en sept sections. La 4^e ultime est formée par la dernière moitié. Les 5^{es} premières sont les suivantes: 1^{re}, I-XV, II; Description de la nature de la sagesse; exhortations à la prudence; conseils pour mettre notre conduite en harmonie avec ses enseignements; — 2^e, XVI, 23-XIII, 17 (Vulgate, 24); Plan de Dieu dans la création; situation de l'homme par rapport à son créateur; conseils pour se conduire dans diverses circonstances et pour éviter le péché; — 3^e, XIV, 1-XXI, 24; XXIII, 12-XXIV, 16; XX, 23-27 (texte grec); Description de la sagesse et de la loi; rapports qui existent entre l'auteur et la sagesse; proverbes, maximes, avis sur la conduite de l'homme vivant en société; — 4^e, XX, 28-XXXIII, 11; XXXVI, 16-22 (texte grec); Conduite du juste et du sage; Dieu et son peuple; — 5^e, XXVI, 33-XXXII, 11 (texte grec); Instructions et avis concernant la vie sociale; — 6^e, XXXIX, 12-XLIII, 14 (texte grec); La création et la place que l'homme y occupe.

verbes de Salomon; elle renferme, sous une forme généralement sentencieuse et proverbiale, une foule de règles de conduite et de maximes morales pour tous les états et pour toutes les conditions; elle énumère la série des vertus, en relève l'importance, exhorte à leur pratique, expose de même la série des passions et des péchés dominant parmi les hommes, et cherche à en éloigner en en montrant les conséquences. Elle abonde aussi en avis relatifs à la conduite des affaires domestiques et civiles, exhorte à la sérénité d'esprit, au contentement habituel de son sort, donne des règles de prudence à suivre dans le commerce des supérieurs et des grands. Elle vante surtout les avantages de la sagesse, invite à sa recherche, montre son origine, dit qu'elle est née de la bouche du Très-Haut, qu'elle remplit l'étendue des cieux et la profondeur de l'abîme, qu'elle habite parmi les nations et répand ses enseignements au loin comme les rayons de l'aurore. Cf. XV et XXIV (4). »

885. — Enseignements dogmatiques contenus dans la 1^{re} partie.

Cette première partie est un traité presque complet de dogme. — 1^o L'auteur nous fait connaître Dieu et ses attributs, X, 4-9; XVI, 7-14; 16-17; XXII, 25-29; cf. dans la seconde partie, XII-XLIII; sa providence, XVI, 26-29; la création, XVIII, 1-6 (2); la prédestination ou l'inégale répartition des dons de Dieu aux hommes, XXXII, 7-14; l'état d'innocence de l'homme avant sa chute et son élévation à l'ordre surnaturel, XVII, 2-11; sa liberté, XV, 14-22; XXXI, 10; la nécessité et l'utilité des tentations, II, 1-13; IV, 18-22; l'efficacité de la prière, XXX, 17-22; le mérite et la déchéance, XXXI, 9-10; la rétribution des bonnes ou des mauvaises œuvres après la mort, I, 13, 19; XI, 28; XVI, 15, etc. — 2^o Les espérances messianiques se font jour d'une manière

(1) Welle, *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, t. VII, p. 53-54.

(2) Sup., XVII, 1: Qui creavit aeternam, creavit omnia simul: « Græco: communiter, parler, quel omnia, ac sine ipso factum est nihil. Deus solus justificabilis: solus irreprehensibilis in operibus suis, cujus comparatione omnia inmunditia sunt. » Bossuet, *hoc loco*, p. 439.

générale dans le tableau de la restauration future d'Israël, XXXVI; cf. XLVIII, 10 (1). — 3° La seconde partie, II, 14, contient un passage important sur la pluralité des personnes divines : *Invocavi Dominum patrem Domini mei*. Ces paroles impliquent si évidemment la distinction du Père et du Fils que Grotius était porté à croire, mais à tort, qu'elles étaient interpolées (2). — 4° On a voulu y voir également, sans motif, des traces de l'influence des doctrines qui dominaient à Alexandrie. L'auteur, comme nous l'avons vu, écrivait en Palestine et avant que les idées helléniques, dont on aperçoit quelques vestiges dans le livre de la Sagesse, n° 868, y fussent connues.

886. — Enseignements moraux contenus dans la 1^{re} partie.

L'Écclésiastique est encore plus riche en enseignements moraux. — 1° Il nous apprend à fuir le péché, IV, 23; XXI, 1-4; XLII, 8-14; l'orgueil, X, 7; la présomption, VI, 2-4; l'ambition, VII, 4-8; l'avarice, V, 10; X, 9-10; XIV, 3-11; XXXI, 1; l'impureté, IX, 3-13; XIX, 2-3; XXXII, 21-24; XXV, 28, 33, 36; la gourmandise, XXXI, 21-40; XXXVII, 32-34; la colère, XXVII, 33; XXX, 26; la paresse, XXII, 1, 2, 16; la mensonge, VIII, 13-14; XX, 26-28; les petites fautes comme les grandes, XIX, 1, etc. — 2° Après nous avoir détourné du mal, IV, 23, l'Écclésiastique nous porte au bien; à la fidélité à Dieu, I, 36; XXXV, 1-16; à la prière, XVII, 22-23; à l'humilité, XXII, 22-24; à la charité, XIII, 19-20; XVII, 12; à l'aumône, VII, 10-36; XXXI, 12-18; au pardon des injures, X, 6; XXVIII, 1-9; à la persévérance dans le bien, II, 15-23; V, 11-12; XXII, 19-23; XXXIV, 30-31, etc. — 3° Il enseigne aussi à chaque état ses devoirs propres : aux parents et aux enfants, VII, 25-27; XVI, 1-4, XXII, 3-5; XXX, 1-13; XLII, 9-11; aux maîtres et aux serviteurs, IV, 33; VII, 22-23; X, 28, etc. (3).

(1) Sur la nature de la sagesse, cf. n° 874.

(2) Voir l'importante note de Bossuet sur ce passage, *In Eccl.*, II, 14, p. 649-651. Cf. Bezaux : *Questions sur l'Écriture sainte*, 1874, t. I, p. 319. Cf. aussi t. 5 et XXXV, 3.

(3) Bault, *Cours d'Écriture Sainte*, 1871, t. II, p. 58-62. — La *Synopsis Scripturæ Sacræ*, dans les œuvres de S. Athanasie, n° 46, l. XXVIII,

887. — Subdivision de la II^e partie : Éloge de Dieu créateur et des Saints de l'Ancien Testament, XLII, 45-11.

Après avoir donné toutes sortes de règles de conduite dans sa première partie, le fils de Sirach, dans la seconde, 1^{er} rend gloire à Dieu, créateur du ciel et de la terre, XLII, 13-XXIII; 2^o nous propose l'exemple des saints de l'Ancien Testament, qui ont pratiqué les vertus dont les 41 premiers chapitres nous donnent le précepte, XLV-1, et 3^o enfin adresse à Dieu une prière d'adoration et d'action de grâces pour la sagesse qu'il a reçue de lui, II.

888. — Résumé de la II^e partie.

4^o L'hymne à Dieu créateur est comme un abrégé de théodicée dans lequel l'auteur nous fait connaître les attributs divins en décrivant les merveilles du monde visible (1). Il termine par une allusion aux merveilles du monde invisible :

Multi abscondita sunt majora his :
Pauci enim vidimus operum ejus.
Omnia autem Dominus fecit
Et ipse agentibus dedit sapientiam. XLIII, 36-37.

Ce trait final rappelle le Ps. xviii, dans lequel le Psalmiste, après avoir montré la grandeur de Dieu éclatant dans le gouvernement des corps célestes, nous la montre plus sensible encore dans la loi qu'il a donnée à son peuple, n° 691. Cf. aussi Ps. xcii, n° 762.

2^o De l'éloge de Dieu, l'Écclésiastique passe à celui de ses saints, dans le morceau que le texte grec intitule : *Hymne des pères*, c'est-à-dire en l'honneur des patriarches et des saints de l'Ancien Testament, XLV-1 (2).

col. 578-583, analyse longuement le livre de l'Écclésiastique. On peut voir aussi Cornelius à Lapide, *In Ecclésiastico Prolegomena*, c. IV, Argumentum, éd. Vivès, 1867, p. 27-29.

(1) Sur la beauté de la description du soleil, XLIII, 2-5, voir Rollin, *Traité des Études*, l. IV, c. III, § II, 1805, t. II, p. 678-680.

(2) Après une invitation générale à les louer, XLV, 1-15, le fils de Sirach glorifie nominativement, en rappelant les principaux traits de leur vie et leurs vertus, Bénédic, 16; Noé, 17-19; Abraham, 20-23; Isaac, 24; Jacob, 25-27; Moïse, XLV, 1-24; Aaron, 25-27; Pharaon, 28-31;

3^e Une prière finale, *ut*, qui porte le titre d'*Oratio Jesu filii Sirach*, remercie Dieu de tous les bienfaits que l'auteur en a reçus, et spécialement du don de la sagesse. Quelques critiques ont pensé que cette prière était l'œuvre du traducteur grec, comme le prologue, et c'est probablement là-dessus que s'est appuyée la *Synopsis Scripturae Sacrae*, pour avancer que le traducteur, comme l'auteur de l'Ecclésiastique, s'appelait Jésus, fils de Sirach, mais on n'a aucune raison de refuser à l'auteur primitif la composition de ce morceau (1).

Jésus, XLVI, 1-8; Caleb, 9-15; Samuel, 16-21; Nathan, XLVII, 1; David, 2-11; Salomon, 15-31; Elie, XLVIII, 14-16; Elisée, 17-45; Ezéchias et Isaïe, 49-52; Josias, XLIX, 1-5; Jérémie, 6-8; Ezéchiel, 16-11; les douze petits prophètes, 12; Zorobabel, 13; Joad, fils de Joacaz, 11; Nahémie, 15; Hénoc, 16 (déjà nommé, XXV, 16); Joseph, 47-48; Seth et Sem, 19, et Simon, fils d'Onias, I, 1-22. Les versets 24-31 forment la conclusion de tout le livre : l'auteur fait des souhaits en faveur de son peuple, 24-25; l'exhorte à la confiance en Dieu, 26; proteste qu'il n'a rien de commun avec les Iduméens, les Philistins et les Samaritains, ces trois grands ennemis d'Israël, 27-28; appose comme sa signature à son livre, 29; et termine par une dernière recommandation à mettre en pratique les conseils de sagesse qu'il a données, 30-31.

(1) M. Bickell a retrouvé dans Eccl. I, 15-38, un poème alphabétique, de 44 vers de sept syllabes, subdivisés en strophes de quatre vers, et il a essayé de reconstituer le texte original hébreu. *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1882, p. 326-323.

TROISIÈME PARTIE

LIVRES PROPHÉTIQUES

880. — Division de cette troisième partie.

Cette troisième partie sera divisée en six chapitres : 1^o Introduction générale aux livres prophétiques; 2^o Isaïe; 3^o Jérémie; 4^o Ezéchiel; 5^o Daniel; 6^o les petits prophètes.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION GÉNÉRALE AUX LIVRES PROPHÉTIQUES.

890. — Division de ce chapitre.

Nous traiterons en deux articles : 1^o de la nature de la prophétie; 2^o des prophètes en général.

ARTICLE I.

De la nature de la prophétie.

Définition. — Espèce. — Existence. — Mission des prophètes. — Forme des prophéties. — Modes de la révélation divine. — État d'esprit des prophètes pendant que Dieu se manifestait à eux. — Obscurité des prophéties. — Leur persévérance. — Importance de leur étude. — Tableau des prophètes messianiques. ®

891. — Définition des mots prophète et prophétie.

1^o Le *prophète* est celui à qui Dieu révèle sa volonté d'une manière surnaturelle, avec mission de la communiquer aux hommes. La *prophétie* est la manifestation de cette volonté divine, faite par le prophète. Elle suppose donc essentielle-

3^e Une prière finale, *ut*, qui porte le titre d'*Oratio Jesu filii Sirach*, remercie Dieu de tous les bienfaits que l'auteur en a reçus, et spécialement du don de la sagesse. Quelques critiques ont pensé que cette prière était l'œuvre du traducteur grec, comme le prologue, et c'est probablement là-dessus que s'est appuyée la *Synopsis Scripturae Sacrae*, pour avancer que le traducteur, comme l'auteur de l'Ecclésiastique, s'appelait Jésus, fils de Sirach, mais on n'a aucune raison de refuser à l'auteur primitif la composition de ce morceau (1).

Jésus, XLVI, 1-8; Caleb, 9-15; Samuel, 16-21; Nathan, XLVII, 1; David, 2-11; Salomon, 15-31; Elie, XLVIII, 14-5; Elisée, 13^e 45; Ezéchias et Isaïe, 19-25; Josias, XLIX, 1-5; Jérémie, 6-8; Ezéchiel, 16-11; les douze petits prophètes, 12; Zorobabel, 13; Joas, fils de Joasabab, 11; Nahémie, 15; Hénoc, 16 (déjà nommé, XXV, 16); Joseph, 17-18; Seth et Sem, 19, et Simon, fils d'Onias, I, 1-22. Les versets 24-31 forment la conclusion de tout le livre : l'auteur fait des souhaits en faveur de son peuple, 24-25; l'exhorte à la confiance en Dieu, 26; proteste qu'il n'a rien de commun avec les Iduméens, les Philistins et les Samaritains, ces trois grands ennemis d'Israël, 27-28; appose comme sa signature à son livre, 29; et termine par une dernière recommandation à mettre en pratique les conseils de sagesse qu'il a données, 30-31.

(1) M. Bickell a retrouvé dans Eccl. I, 15-38, un poème alphabétique, de 44 vers de sept syllabes, subdivisés en strophes de quatre vers, et il a essayé de reconstituer le texte original hébreu. *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1882, p. 326-323.

TROISIÈME PARTIE

LIVRES PROPHÉTIQUES

880. — Division de cette troisième partie.

Cette troisième partie sera divisée en six chapitres : 1^o Introduction générale aux livres prophétiques; 2^o Isaïe; 3^o Jérémie; 4^o Ezéchiel; 5^o Daniel; 6^o les petits prophètes.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION GÉNÉRALE AUX LIVRES PROPHÉTIQUES.

890. — Division de ce chapitre.

Nous traiterons en deux articles : 1^o de la nature de la prophétie; 2^o des prophètes en général.

ARTICLE I.

De la nature de la prophétie.

Définition. — Espèce. — Existence. — Mission des prophètes. — Forme des prophéties. — Modes de la révélation divine. — État d'esprit des prophètes pendant que Dieu se manifestait à eux. — Obscurité des prophéties. — Leur persévérance. — Importance de leur étude. — Tableaux des prophéties messianiques. ®

891. — Définition des mots prophète et prophétie.

1^o Le *prophète* est celui à qui Dieu révèle sa volonté d'une manière surnaturelle, avec mission de la communiquer aux hommes. La *prophétie* est la manifestation de cette volonté divine, faite par le prophète. Elle suppose donc essentielle-

ment, outre l'inspiration, 1^o une révélation proprement dite, n^o 11, et 2^o une mission spéciale. Ces deux conditions sont clairement marquées dans le récit de la vocation de Jérémie au ministère prophétique. 1^o *Ecce dedi* (ou plutôt *do*) *verba mea in ore tuo*, I, 9; cf. Deut., xviii, 18; voilà la révélation; 2^o *ad omnia que mittam te, ibis...* *ecce constitui te hodie super gentes*, I, 7, 10; voilà la mission divine. Cf. Is., vi, 9; Ez., ii, 3-4.

2^o La révélation faite par Dieu au prophète a pour objet de lui faire connaître les résolutions qu'il a prises, soit pour punir le pécheur, soit pour consoler l'affligé; elle est généralement accompagnée d'avertissements et d'exhortations, ainsi que de la prédiction de l'avenir (1).

3^o En ce dernier sens, la prophétie est l'annonce d'événements futurs, qui ne peuvent être connus que de Dieu seul. Dans le langage vulgaire, on entend d'ordinaire par prophétie une prédiction, et par prophète celui qui prédit l'avenir. C'est là le sens étymologique du mot qui nous vient des Septante et est composé de *προφητ* et *μα*, *dire à l'avance* (2). Dans la Bible, comme nous venons de le voir, prophète et prophétie s'emploient dans une acception plus large; le prophète ne manifeste pas seulement l'avenir, mais toutes les volontés de Dieu, quelles qu'elles soient, etc. (3). En hébreu,

(1) « Propheta revelatio se extendit non solum ad futuros hominum eventus sed etiam ad res divinas. Et quantum ad ea que propo- nuntur omnibus credenda, que pertinent ad fidem: et quantum ad aliorum mysteria, que sunt perfectiorum, que pertinent ad sapientiam. Est etiam prophetica revelatio de his que pertinent ad spirituales substantias; a quibus vel ad bonum vel ad malum inclinatur: quod pertinet ad discretionem spiritualem. Extendit etiam se ad discretionem humanorum actuum: quod pertinet ad scientiam. » S. Th., 2^a 2^a, q. 170. — « Quamquam tam divina quam humana, tam spiritualia quam corporalia, prophetie luminis subesse certum est, propriissime tamen, ad ipsam pertinent futurorum eventuum revelatio. » Ib., q. 171, a. 1.

(2) Cette étymologie, qui a été communément donnée, jusqu'ici, peut se soutenir; il faut cependant remarquer que *επιφησις* signifie en grec interprète des Dieux, plutôt que celui qui prédit l'avenir, de sorte que le mot *προφητης*, a, en cette langue, le même sens général que le mot hébreu correspondant, *nabî*, celui qui parle pour un autre.

(3) Gén., xx, 7; Ps. civ, 15, etc. Voir S. J. Chrysa., *Synopsis S. S. scripturae*, t. I, col. 317.

il s'appelle quelquefois *נבִי, רֹאֵה* ou *נבִי, כְּלִזְכֵּה*, c'est-à-dire voyant, I Reg., ix, 9; Amos, vii, 12; ordinairement *נבִי נבִי, l'inspiré. « Le nabî*, dit M. le Hir, est, autant selon l'étymologie que selon l'usage du discours, celui que Dieu inspire et qui sert d'organe à la divinité. Il n'est pas nécessaire qu'il révèle l'avenir, mais il est essentiel que sa parole soit une révélation divine » (1). Il est l'interprète de Dieu auprès des hommes (2). Dans le sens large, la prophétie est donc l'oracle révélé par Dieu, quelle qu'en soit la nature; dans le sens restreint, c'est une prédiction.

4^o La prophétie, d'après ce que nous venons de voir, est un don surnaturel et divin (3). Elle se distingue par là radicalement de la divination, *חֲזוֹן גֵּזֶמ*, Num., xxii, 7, qui n'est qu'une fourberie, ou bien soit une inspiration diabolique soit une prévision de l'esprit humain; la parole des dévins n'est pas la parole de Dieu: *Neque locutus sum ad eos*, Jer., xiv, 14; ils n'ont pas reçu de mission: *non misi eos*, Jer., xiv, 14; leurs oracles sont des mensonges: *deceperunt vos*, Jer., xxiii, 16; ils n'ont d'autres inspirateurs qu'eux-mêmes: « *Visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini.* » Jer., xxiii, 16; Ez., xii, 2-3.

802. — Double espèce de prophéties: prophéties proprement dites et prophéties par types ou figures.

Dieu a annoncé l'avenir de deux manières principales, par les paroles et par les actions, par des prophéties directes et par des types ou des figures: « *Elementi duo sunt prophetia genera et operibus et verbis futura prænuntia: verbis quidem, ut cum crucem significare volentes, dicunt: Sicut visus est cadaver ductus est et sicut agnus coram se fundente sine voce*, Is., lxxv, 7. Hoc itaque verbis ipsis vaticinari voluerunt: »

(1) M. le Hir, *Études bibliques: Les prophètes d'Israël*, art. 2, t. I, p. 51. Voir tout ce qu'il dit, p. 55-58.

(2) *Propheta est interpretis...* Dei. S. J. Chrysa., *In I Cor.*, Hom. xxxvi, n^o 4, t. I, col. 311. Cf. Ez., vii, 1; iv, 16.

(3) Cf. Mich., iii, 8; Ez., xi, 5. Voir S. J. Chrysa., *In Isai.*, c. 1, n^o 1, t. I, col. 13-14. Cf. Num., xii, 17, 25, 29; I Reg., x, 6; xii, 20; II Pet., i, 21; Jer., xxiii, 16; Ez., xii, 23; Joa., vii, 17, etc.

operibus vero, cum Abraham exhibetur filium offerens et arietem jugulans. Hic enim rebus ipsis crucis imaginem præsignificat, atque eadem pro orbefuturam. Multas certe invenire est in Veteri Testamento hujusmodi figuras prophetiasque per res exhibitas (1). » Nous ne nous occupons pas ici des prophéties typiques, mais seulement des prophéties proprement dites.

893. — L'existence des prophéties niée par les rationalistes.

L'existence des prophéties est un fait universellement admis par la tradition juive et chrétienne. Les rationalistes nient cependant qu'il y ait des prophéties véritables, c'est-à-dire des manifestations surnaturelles faites par Dieu à l'homme pour lui révéler l'avenir. Ils reconnaissent qu'il existe des livres prophétiques dans l'Ancien Testament, et admettent ce qu'ils appellent le prophétisme, c'est-à-dire l'intervention, dans l'histoire d'Israël, d'hommes extraordinaires, d'une grande intelligence et d'une rare perspicacité, mais ils refusent d'y voir quelque chose de surnaturel. Ils partagent les prophéties en deux catégories : les unes authentiques, les autres non authentiques. Ces dernières sont celles qui sont trop précises, trop claires et trop au-dessus de la portée de l'esprit de l'homme pour qu'on puisse les expliquer naturellement. D'après eux, elles ont été écrites après coup, *post eventum*, comme la révélation de l'histoire future de Rome que Virgile fait faire à Enée dans les enfers, jusqu'à l'époque d'Auguste.

Quant à celles dont ils reconnaissent l'authenticité, ou bien elles se rapportent, d'après eux, à des événements prochains, que la sagacité des prophètes leur a permis de prévoir et d'annoncer à l'avance, ou bien elles ont pour objet ce qu'on appelle le règne messianique et sont le fruit d'aspirations vagues et mal définies. Ce sont là tout autant d'erreurs, comme nous allons le démontrer.

(1) S. J. Chrys., *Synopsis S. S. conspectus*, t. LYI, col. 310-317. Cf. nos 165-166.

894. — Preuves de l'existence des prophéties.

1° La prophétie est possible : Dieu connaît certainement l'avenir, et il est libre de le révéler quand il lui plaît, et à qui il lui plaît. Il faut être athée pour nier cette vérité, admise dans tous les temps et dans tous les lieux.

2° Les prophéties existent de fait (1). Les Livres Saints contiennent des livres prophétiques qui prédisent l'avenir. Les incrédules, il est vrai, nient l'authenticité de plusieurs d'entre eux ou interprètent d'une façon naturelle une partie de leurs oracles, mais ils sont forcés par l'évidence d'admettre que quelques-uns annoncent des choses futures. En nous tenant à leurs aveux et en leur faisant, pour un moment, les plus larges concessions, il est facile de prouver, par ceux de ces livres dont ils ne peuvent contester l'autorité, l'existence de véritables prophéties. — 1° Michée, par exemple, annonce, *iv*, 8-10, la captivité de Babylone 150 ans à l'avance, quand il n'y avait aucune hostilité entre Babylone et Juda, bien plus, lorsque Babylone n'était pas encore un état indépendant. Comment pouvait-il prévoir humainement ce qu'il prédisait? — 2° Tous les prophètes, à commencer par les plus anciens, annoncent la destruction future de Jérusalem et du temple, ainsi que la captivité. Ces événements si graves, ils ne les prophétisent point d'une manière vague et ambiguë, mais nette et précise. L'ennemi le plus redoutable des enfants de Jacob à cette époque, ce sont les Assyriens, eh bien ! ils assurent que ce ne sont pas les Assyriens qui exécuteront la vengeance divine; Juda sera sauvé de leurs mains, qui paraissaient devoir l'écraser; son libérateur, ce ne sera pas l'Égypte sur laquelle il comptait, ce sera Dieu seul; les instruments de la colère céleste contre son peuple, ce seront les Chaldéens; tous les prophètes dont les oracles s'occupent de Babylone, sont unanimes à l'affirmer. Voilà des faits qui étaient en dehors de toute prévision et de tout calcul humain; ils se sont néanmoins réalisés tels qu'ils

(1) Cf. La Lasserre, *Dissertation sur les prophéties*, Migne, *Cursus Scripturae Sacrae*, t. XLVII, col. 11 sq.

avaient été prédits. — 3^e Quand l'empire de Nabuchodonosor venait d'atteindre son plus haut degré de gloire et de puissance, Jérémie annonce sa décadence et sa ruine, non pas en termes généraux mais en termes exprès et circonstanciés ; Babylone sera prise par les Médes et leurs alliés ; ils entreront dans la ville par le lit desséché de l'Euphrate, pendant une nuit de fêtes et de folle ivresse ; les Juifs verront alors finir leur captivité. Par quelle perspicacité d'esprit un Juif, vivant à Jérusalem, pouvait-il prévoir de telles choses, devenir de tels détails, longtemps à l'avance, autrement que par une révélation divine ? — 4^e Les prophètes ont embrassé, dans le cercle de leurs oracles, tous les peuples qui les entouraient et tout ce qu'ils avaient prédit s'est accompli. Ils avaient annoncé la ruine de Ninive, de Babylone, de Tyr, de Memphis, des Ammonites, des Moabites, des Philistins, des Iduméens ; toutes ces villes et tous ces peuples ont disparu à jamais de la scène du monde ; il n'y a pas une seule cité, pas une seule nation, dont le sort n'ait été celui qu'avaient prophétisé les prophètes d'Israël. Une telle coïncidence ne peut être l'effet du hasard, mais est l'œuvre de Dieu. Les ruines de toutes ces grandes villes, autrefois florissantes, sont là comme des témoins muets, mais toujours subsistants, de l'inspiration des prophètes. — 5^e Zacharie a clairement décrit les conquêtes d'Alexandre, ix, 1-8. Il prédit qu'Hadrach, Damas et Emath seront conquis, que les tonnerres de Tyr seront jetés dans la mer et la ville brûlée ; que Gaza perdra son roi ; qu'Azot sera peuplée par une vile populace ; et qu'au milieu de tant de troubles, Jérusalem sera tranquille. Toutes ces prophéties s'accomplirent exactement pendant l'expédition d'Alexandre. Un des pères du rationalisme moderne, Eichhorn, frappé du caractère de ces prédictions, n'a pas trouvé d'autre moyen d'en étudier la force que de prétendre, en recourant aux hypothèses les plus inadmissibles, que c'était une narration historique, voilée sous une forme prophétique ; c'était en reconnaître involontairement le caractère extraordinaire et la parfaite exactitude. — 6^e On pourrait citer une multitude d'autres exemples de

ce genre, mais ceux-ci suffiront. Mentionnons seulement encore les prophéties messianiques. Celles-là sont incontestablement antérieures aux événements qu'elles prédisent ; or, elles décrivent la vie de Notre-Seigneur comme les événements dont il était question tout-à-l'heure : il n'y a presque point de fait dans l'Évangile, depuis la naissance de Jésus-Christ à Bethléem jusqu'à sa mort, qu'elles n'aient annoncé, n^o 903. L'existence des prophéties est donc un fait historiquement démontré (1).

895. — En quoi consistait la mission du prophète.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire que le prophète était l'interprète de Dieu, l'intermédiaire entre Dieu et son peuple ; il recevait les ordres du Seigneur et communiquait à la race d'Abraham le plan divin ; c'était tout à la fois le représentant du patriotisme et de la religion, un pouvoir politique dans l'État et le gardien, constitué par Dieu lui-même, de la théocratie, le ministre extraordinaire mais autorisé de la loi (2), le canal par lequel le Seigneur manifestait la révélation concernant la venue du Messie. Par conséquent sa mission était double, l'une se rapportant au temps présent, l'autre à l'avenir. — 1^o Pour le présent, il devait maintenir la religion mosaïque dans son intégrité, conserver la pureté des mœurs et des doctrines par ses avertissements, ses reproches, ses menaces (3). — 2^o Pour le temps à venir il devait montrer que la loi ancienne n'était que la préparation de la loi nouvelle et le type des temps messianiques ; il devait garder vivantes dans le cœur du peuple l'espérance et la foi au Messie. De là les deux espèces principales de prophéties : les unes concernant directement le peuple de Dieu ou, parfois, les nations étrangères avec lesquelles il était en rapport ; les autres ont trait à Jésus-Christ et à son Église. Cependant les premières elles-mêmes regardaient aussi indirectement le Messie, qui était le sujet capital de la

(1) Hengstenberg, *Kilto's Cyclopaedia of the Bible*, t. 12, p. 418-419. Cf. *John, Einleitung in die göttlichen Bücher des A. T.*, t. 1, p. 84 sq. ; t. II, p. 349 sq. ; *Huel, Dém. Ec.*, dans *Migne, Dém. Ec.*, t. V, col. 481-488.

(2) *Is.*, LVIII, 3-7 ; *Ex.*, XXVII, Mich., VI, 6-8, *Os.*, VI, 6 ; *Amos*, v, 21, etc.

(3) *Is.*, I, 14-17 ; *ut*, 5, etc. ; n^o 482, 1^o.

mission des prophètes et dont l'avènement a toujours été regardé par les Juifs, de même que par les chrétiens, comme le couronnement de la loi et l'accomplissement de tous les oracles, *Math.*, v, 17 (1).

896. — De la forme des prophéties.

Elle est assez variée; cependant, le plus souvent, chaque prophétie comprend quatre éléments : 1° une exhortation, 2° une accusation et des reproches; 3° des menaces de châtimens; 4° des promesses comme récompense de la conversion à laquelle sont invités les pécheurs. Telle est la marche la plus ordinaire que suit le prophète dans la manifestation des volontés de Dieu. Le plus souvent il s'exprime sous forme de discours, mais le discours est fréquemment mêlé de visions, de récits d'actions symboliques, de cantiques, d'épigrammes, etc., comme nous allons le voir, n° 897. En général, le langage est moins poétique que celui de Job et des Psaumes; il a cependant des analogies avec celui de ces deux livres, et l'on remarque presque partout l'emploi du parallélisme. Les vers proprement dits sont rarement employés.

897. — De la manière dont Dieu révélait sa volonté aux prophètes.

Dieu faisait ses révélations aux prophètes de plusieurs manières. Les trois principales étaient la parole, la vision et le songe. 1° La parole, דבר, *dābr*. Le recueil des prophéties de Jérémie porte pour titre : *Verba Jeremias... Quod factum est verbum Domini ad eum*, Jer., I, 1-2. De même celui d'Osée et de Joel : *Verbum Domini quod factum est ad Osée*, I, 1; *Verbum Domini quod factum est ad Joel*, I, 1 (2). Par la parole divine, il faut entendre sans doute, d'ordinaire (3), non pas un langage articulé et sensible aux oreilles corpo-

(1) Ce qui à été dit, n° 163, 166, du double sens de l'Écriture, littéral et mystique, s'applique particulièrement aux prophéties. Les unes concernent N.-S. dans le sens littéral, comme Is., vii, 14; *Math.*, I, 23; les autres dans le sens spirituel, comme Osée, xi, 1; *Math.*, II, 15. Cf. n° 892.

(2) Cf. Is., vii, 3; *Ysa.*, I, 2; Ez., I, 3; II, 4-2; III, 1, etc.

(3) Dans certaines circonstances, Dieu s'est révélé certainement par des sons articulés, I Reg., III, 4; Ez., III, 4, etc.

relles, mais une voix qui se faisait entendre au dedans (4). La plupart des communications divines étaient faites de cette manière. Le prophète les transmettait ensuite au peuple dans des discours qu'il prononçait de vive voix (2), ou bien qu'il écrivait quelquefois pour les faire connaître sous cette dernière forme.

2° Dieu se révélait aux prophètes par des visions, *חזון*, *khazôn*. C'est le titre des prophéties d'Isaïe : *Visio Iouis, filii Amos* (3). Les exemples de visions abondent dans les prophètes, surtout dans *Ezéchiel* (4). En quoi consistaient-elles? Dieu les représentait-il aux yeux du corps d'une manière sensible et physique, ou seulement à l'imagination par des images qui n'avaient aucune réalité extérieure? Les exégètes ne sont pas d'accord sur ce point. S. Jérôme se prononce pour le second sentiment. Parlant de la fameuse vision des ossements arides d'*Ezéchiel*, il dit que Dieu *eduxit eum in spirita, non in corpore, sed extra corpus* (5). Cette opinion paraît être la plus commune, mais peut-être ne faudrait-il pas l'étendre absolument à tous les cas (6). Quoi qu'il en soit, il est certain que les visions prophétiques ne sont pas des fictions; Dieu les avait réellement présentées à l'esprit de ses interprètes. — Souvent elles étaient rendues comme palpables, au peuple, par des actions symboliques, Ez., iv, etc. Plusieurs, il est vrai, croient que ces symboles n'étaient que décrits et non représentés, comme dans un tableau vivant; qu'*Ezéchiel*, par exemple, n'avait pas tracé réellement sur une brique le plan de Jérusalem, iv, 1, mais simplement écrit ce que nous lisons dans son livre. On ne voit pas néan-

(1) Num., xii, 6-5; Apoc., I, 10.

(2) Is., vii; *XIIVII*, 6, 21; Amos, vii, 16; Jer., xii; *XVIII*, 3; Ez., xiv, 1, etc.

(3) Amos, I, 1, etc. Cf. Num., xii, 6; Joel, II, 28.

(4) Ez., I, 4, etc.; cf. Is., vi; Zach., II, 8 et 11.

(5) In *Ezech.*, l. XI, c. *XXVIII*, l. *XV*, col. 247.

(6) Ainsi, si l'on considère l'apparition de l'archange Gabriel à Daniel, vii, 16 sq. comme une vision, on doit admettre cette vision comme réelle; mais au lieu de voir dans ce fait et autres semblables, une vision, on peut y voir simplement une autre révélation dont Dieu se sert pour communiquer ses volontés au prophète par la parole.

moins pourquoi il n'aurait pas exécuté ce que Dieu lui commandait de faire, au moins quand l'exécution était facile.

3° Dieu se manifestait aussi, mais plus rarement, à ses prophètes par des songes (1). Ce mode de communication prophétique différait du second, principalement en ce que la vision avait lieu pendant l'état de veille, tandis que le songe avait lieu pendant le sommeil. — Du reste, dans le songe comme dans la vision, le Seigneur se servait ordinairement des images qui étaient familières aux prophètes pour en révéler ses révélations; c'est ainsi que les visions d'Isaïe et de Jérémie ont une couleur paléstinienne, tandis que celles d'Ézéchiel et de Daniel sont remplies de traits et de symboles empruntés à la Chaldée.

4° De quelque manière que Dieu révélât l'avenir au prophète, il le lui manifestait comme déjà présent ou même comme passé (2), de là vient que l'écrivain emploie si fréquemment, même quand il s'agit d'un temps futur, le présent que l'on a appelé prophétique.

5° Puisque Dieu communiquait ses volontés aux prophètes par la parole, par des visions ou par des songes, il suit de là que le don de prophétie était transitoire, et non habituel ou permanent (3), et que les prophètes ne connaissaient que ce que Dieu jugeait à propos de leur révéler chaque fois par une manifestation spéciale (4).

(1) Num., XII, 6; Job, II, 28; Dan., I, 17; vii, 1.

(2) « Mens, est prophetarum omnium de nondu factis et de factis loqui, ait S. Jean Chrysostome. In Gen. I, hom. x, n° 4, t. CVI, col. 35. Ipsi enim mentalibus oculis videbant que post multorum annorum curricula erant futura, idcirco quasi nunc ob oculos posita spectarent, ita cuncta narrabant. » — « Id jam olim prophetis in more fuit, qui de futuris rebus quasi jam factis loquuntur. » Id., In Jac. hom. XII, n° 3, t. LXX, col. 38.

(3) « Latius prophetarum non fuit intellectui prophetarum per modum fortune permanentis, alias oporteret quod semper prophetas adesse facultas prophetandi, quod patet esse falsum. » Bellinquitur ergo quod prophetarum fuit anime prophetie per modum cujusdam passionis vel impressionis transiens. Mens prophetae semper indiget nova revelatione... Unde manifestum est quod prophetas, proprie loquendo, non est habitus... S. Th., 2^a 2^a, q. 171, a. 2.

(4) « Non oportet prophetis omnia prophetabilia nota esse. » th., a. 1.

6° La prophétie, par sa nature même, est un don gratuit, *gratia gratis data*. Ceux qui en ont été favorisés dans l'Ancien Testament étaient d'ordinaire de saints personnages, mais Dieu pouvait, à son gré, révéler l'avenir, même à des hommes pécheurs, comme il le fit à Balaam.

898. — De l'état psychologique des prophètes pendant la révélation divine.

1° Les prophètes ne perdaient point l'usage de leurs facultés, lorsque Dieu se révélait à eux par une parole intérieure, ce qui était le cas le plus ordinaire, n° 897, 1° (1); il n'y avait alors aucun changement extérieur dans leur état, aucun trouble ni aucune modification dans l'exercice régulier et normal de leur intelligence et de leur liberté. « Ea visio prophetica, qua mens prophetae illustratur lumine intelligibili aut speciebus intelligibilibus formatur, non fit cum abstractione a sensibus, » dit S. Thomas (2).

2° Il n'en était pas toujours de même quand la révélation se faisait en vision ou en songe, n° 894, 2° et 3°, elle avait lieu alors dans une extase et les prophètes perdaient dans ce cas l'usage de leurs sens; ceux-ci étaient fermés et insensibles aux objets extérieurs, comme dans un sommeil profond; l'âme était inactive, passive (3), et impuissante à réagir

(1) Cette question a été souvent traitée d'une manière confuse, et en apparence contradictoire, faite d'établir les distinctions nécessaires.

(2) S. Th., 2^a 2^a, q. 173, a. 1. — « Illis [prophetis], dit S. Jean Chrysostome, omnia manifestis erant, et in illis prebentur ut ipsi dicebat, cum intelligentia et libertate animi. Ipsi enim illis erant et loqui et non loqui; neque enim necessitate inebriantur, sed potestatis nomine donati erant. Ideo Jonas fugit, ille Ezechiel distulit, ille Jeremias recusabat. Deus vero non cum necessitate impellit ipsos, sed consilia, hortationibus et comminationibus citatur, mentem lenchris non offundens. Dæmonis enim propetium est et tumultum et furorem et militum immittere alicuique; Dei vero est illuminare, et que opus est cum intelligentia docere. » In I Cor., n° 2, t. LXX, col. 242. « Per Sancti Spiritus contactum, dit Origène, ut illa loqui, mentem eorum [prophetarum] perspicuorem et animaque splendidiorem factam fuisse. » Contra Celsum, vii, 4, t. XI, col. 1426.

(3) C'est à cet état extatique des prophètes qu'il faut appliquer ce que disent les Pères, quand ils nous montrent ces saints person-

sur ce qu'elle percevait, mais son pouvoir de perception était élevé au plus haut degré, elle entendait et voyait avec la plus grande netteté (1). Ainsi Daniel dort profondément, quand l'ange Gabriel et l'homme vêtu de lin lui apparaissent; il se relève, d'abord sur ses genoux, puis sur ses pieds; il reçoit alors la révélation divine, à la suite de laquelle il tombe évanoui. Voilà l'extase prophétique (2).

3° Il faut remarquer d'ailleurs soigneusement que, de quelque manière que fût communiquée la révélation céleste, le prophète n'était jamais dans l'état de *délire*, à plus forte raison de *démence*, qui caractérisait les devins du paganisme lorsqu'ils rendaient les oracles des faux dieux (3). Il

nages comme des instruments de musique dont joue l'Esprit Saint. Athénagore, *Lég. pro Christianis*, ix, l. vi, col. 268; Clem. Alex., *Coheret. ed. Gent.*, l. t. viii, col. 59, les compare à une flûte; S. Justin, *Confess. ed. Græc.*, xiii, l. vi, col. 253; S. Ephrem, *Rhythm.*, xxix; cf. S. J. Chrys., *Ad populi Antiochi, hom.*, 7, l. t. xlix, col. 12-17, à une lyre; S. Grégoire le Grand, *Mor. in Job. Pref.*, l. 2, t. xxx, col. 217, à une plume, etc. S. Basile a dit, dans un passage remarquable: « Quomodo prophetabant pure ac pellucida anima? Nempe ex velut specula facta divinitus operationis, imaginem integram inconfusamque et nulla ex parte affectibus carnis turbatam representabant. » *Comm. in Is. Proem.*, n° 3, l. xxx, col. 122. Voir aussi S. Hippolyte, *De Antichristo*, ii et iii, l. x, col. 730-731.

(1) *Is.*, vi, 3; *Zach.*, ii, 4; *Mich.*, i, 4; *Act.*, x, 11; *xiii*, 13; *Apoc.*, 1, 12; « Intelligit enim ad opus in visione, » dit Daniel, x, l. 1; *Dan.*, xiii, 18; x, 9. Texte hébreu, xiii, 18; x, 10-11; *xiii*, 19; x, 12; x, 12; *Cl. viii*, 27; *Act.*, x, 10; x, 11; *Cl. viii*, 27; *Apoc.*, 1, 10. — « Quando fit revelatio prophetica secundum formas imaginarias, fit S. Thomas, necesse est fieri abstractionem a sensibus, ut scilicet appetit phantasmatum non referatur ad ea que exterior sentiuntur, » 2^a 2^a, q. 173, art. 3.

(2) Philon et les montanistes eurent le tort d'identifier l'état des prophètes avec celui des devins. « L'intelligence humaine s'en va, dit Philon, quand l'Esprit Saint arrive, et elle revient quand part celui-ci, parce que le mortel ne peut demeurer avec l'immortel. » *Quis verum dicentium hæret.*, éd. Mangey, l. t. p. 511. Cf. *De vita Moisi*, l. I, l. 4, tit. p. 123; *Joseph, Antiq. jud.*, iv, vi, 3. Les montanistes exagérèrent peut-être encore davantage: « Defendimus, in causa novæ prophetiæ, gratiæ extasis, id est æmulationis, convenire. In spiritu enim homo constitutus, præsentem Dei conspiciet, vel cum per ipsum Deus loquitur, necesse est excidat sensus, obumbratus scilicet virtute

savoir donc toujours ce qu'il prophétisait, quoique il pût ne pas saisir toute la portée de plusieurs de ses oracles (1), et ignorer, par exemple, la signification prophétique que Dieu attachait, dans un sens spirituel, à ses paroles, comme la prédiction de la fuite de Jésus-Christ en Égypte (2).

830. — De l'obscurité des prophéties.

Les prophéties sont souvent enveloppées d'obscurités (3).

divina, de quo inter nos et Psychicos [atholicois] questio est. Interim facile est amentiam Petri probare. » Tertull., *Adv. Marcion.*, iv, 22, t. ii, col. 413. La plupart des Pères ont combattu avec force ce sentiment: « Prophetas non fuisse sicut vates [vates], dit S. Jean Chrysostome, in *Pe. xlvii*, n° 1, t. lvi, col. 183-184. Ille enim quando demon animam invaserit, verbal mentem ac cogitationem, et rationem obscurat, et ita omnia illi ore suo loquuntur, mentis nihil intelligente eorum que loquuntur, non secus ac si tibia aliis inanimata loquatur... Sed non ita facit Sanctus Spiritus, sed permittit ut eor cognoscet que dicuntur. » — *In I Cor.*, *hom.*, xxxi, n° 1, l. lxxi, col. 244; il dit aussi: « Hoc divinatorii proprium est ut mentis excedat, vix passim, pellitur, trahatur quasi furens. Prophecia vero non sic, sed cum vigili mente, cum temperanti constitutione, illa sciens quæ dicit, omnia loquitur, etc. » — « Talis alienatio a sensibus, dit S. Thomas, en parlant de l'extase prophétique, non fit in prophetis cum aliqua inordinacione nature, sicut in arripitis vel furiosis, sed per aliquam causam ordinatam vel naturalem, sicut per somnium, vel spirituale, sicut per contemplationis vehementiam: sicut de Petro legitur, *Act.*, x, quod cum oraret in convallio, factus est in excessu mentis, vel virtute divina sapientie, secundum illud Esch. 1: Factus est super eos manus Domini. » 2^a 2^a, q. 173, art. 3. Cf. Euseb., *H. E.*, v, 47, l. xx, col. 472; S. Jérôme, *Prolog.*, in *Nahum*, t. xxv, col. 1232; *Prolog.*, in *Is.*, t. xvi, col. 19; Origène, *Contre Cels.*, viii, 4, t. xi, col. 1426; S. Basile, *In Is. Proem.*, c. v, l. xxx, col. 122.

(1) *Dan.*, xiii, 18; *Zach.*, ii, 5; *I Pet.*, 1, 10.

(2) *Da.*, xi, 11; *Cl. Math.*, ii, 15, etc.

(3) S. Jean Chrysostome nous a laissé deux *homélies* célèbres: *De prophetiarum obscuritate*, t. lvi, col. 163-172. Outre les raisons que nous indiquons, il en signale quelques autres, comme celles, de la part de Dieu, de ne pas exposer à de trop grands dangers les prophètes qui prononçaient des choses désagréables, col. 168, et de ne pas rendre la loi mosaïque méprisable, en produisant trop clairement son abrogation, col. 473. D'autre part, comme nous ne comprenons pas, ou que nous comprenons difficilement la langue originale des prophètes, col. 175, il s'en suit que leurs oracles sont doublement obscurs; il expose d'une manière frappante cette dernière cause. — Théophylacte dans un passage bien résumé les causes de l'obscurité des prophéties dans un pas-

Cela tient à plusieurs causes. 1° L'une des principales, c'est notre *ignorance*. Nous ne connaissons pas beaucoup de choses qui étaient familières aux contemporains des prophètes, et, par conséquent, ce qui était clair pour eux est incompréhensible pour nous; nous ignorons le sens d'un grand nombre d'allusions aux lieux, aux temps, aux événements, aux personnes, aux usages, aux mœurs; ainsi Isaïe, dans sa prophétie contre Moab, xv-xvi, nous donne beaucoup de localités qui nous sont totalement inconnues; de là la difficulté de comprendre ce qu'il en dit. → Cette cause d'obscurité peut néanmoins diminuer par suite du progrès de nos connaissances archéologiques et historiques, et elle diminue, en effet; par exemple, les oracles d'Isaïe, xvii-xx; de Jérémie, xlii-xliv; xlv; d'Ézéchiel, xxix-xxxii, contre l'Égypte, sont devenus beaucoup plus intelligibles depuis que les travaux des savants de notre siècle ont pénétré le secret des monuments et des ruines de l'Orient.

2° Une partie de l'obscurité des prophéties tient cependant aux *prophéties elles-mêmes*. Il est dans leur nature de n'être point complètement claires et précises, parce qu'elles prédisent des événements qui n'ont pas eu lieu encore (1); elles ne peuvent les faire connaître que d'une manière générale, sans indiquer un grand nombre de circonstances accessoires; elles nous donnent un croquis de l'avenir, mais non un tableau achevé. Par une suite nécessaire, elles sont un peu vagues, leurs formes et leurs contours sont indécis et comme enveloppés d'une sorte de nuage. De même que plusieurs faits anciens sont obscurs pour nous, parce que nous n'en connaissons que quelques linéaments, comme par exemple l'histoire de Lamech et de ses femmes, Gen., iv,

sage malheureusement mutilé, *Proverbia expositionis sanctorum prophetarum*, Pat. gr., t. cxxvi, col. 370.

(1) « Hæc est dignitas prophetiæ, non ut res presentis denuntiaret, sed ut futura præmoneret. Prophetis per se cum occulte prolata fuerit, post rerum eventum sit manifestior, ante eventum vero minima. Haque quia tam obscure dicebantur, ignota erant : cum autem res configerant, propætia manifesta erant, quæ dicta fuerant. » S. J. Chrys., *De prophetiarum obscuritate*, hom. 11, no 4, t. lvi, col. 177.

23-24; de même les événements futurs prédits par les prophètes sont indistincts à nos yeux, parce que nous n'en voyons qu'un trop petit nombre de traits.

3° Une autre cause de l'obscurité des prophéties, c'est l'*absence de distinction des temps* dans les prédictions de l'avenir. Elles sont comme des tableaux sans perspective. Souvent Dieu révélait à la fois aux prophètes divers événements, qui devaient s'accomplir à des époques diverses; il les leur montrait néanmoins sur un même plan, quelle que dût en être la date; les plus rapprochés et les plus éloignés étaient confondus ensemble, comme la ruine de Jérusalem et la fin du monde, dans S. Matthieu, xxiv. Il est par là même extrêmement difficile de les démêler.

900. — De la manière dont étaient promulguées les prophéties.

1° Les prophéties faisaient connaître ordinairement leurs oracles au peuple de *vive voix* dans les lieux où ils se rassemblaient, Is., vii, 3; Jér., xxvi, 2; xxxvi, 10, etc.; c'était le moyen le plus efficace de les propager promptement. Jérémie, ne pouvant s'adresser lui-même à ses compatriotes, leur fit quelquefois lire par Baruch, son secrétaire, les prophéties qu'il lui avait dictées par écrit, Jér., xxxviii, 4-14.

2° Certaines parties des livres prophétiques n'ont probablement été publiées que par écrit, comme la seconde partie d'Isaïe, xl-xlvi, et d'Ézéchiel, xl-xlviii, qui, contenant des prédictions relatives à des temps éloignés, c'est-à-dire à l'avènement du Messie, n'avaient pas besoin d'être connues, aussi rapidement.

3° D'autres parties des prophéties ont vraisemblablement été communiquées d'*abord oralement* aux Juifs et rédigées ensuite par leurs auteurs, qui ont ordinairement abrégé et résumé leurs discours primitifs. La plupart des livres des petits prophètes paraissent contenir, non des prédictions séparées et indépendantes les unes des autres, mais un ensemble d'oracles, groupés et réunis de manière à former un tout, conservant seulement la substance de la prédication et des révélations prophétiques.

1° Dans ce cas, ce sont évidemment les prophètes eux-mêmes qui ont recueilli leurs œuvres; il y a tout lieu de penser qu'il en a été de même pour tous, et que chacun d'eux a formé la collection de ses prophéties. La collection des plus anciens prophètes est supposée par les moins anciens qui les ont imités : Jérémie est rempli de citations (1), et Zacharie en appelle aux écrits de ceux qui l'ont précédé, I, 4; vii, 7, 12.

201. — De l'importance de l'étude des prophètes.

1° L'étude des prophéties a une grande importance au point de vue de la religion, parce que la preuve qui en est tirée en faveur de la divinité de J.-C. est une des plus fortes du traité de la révélation. Elles ne frappent pas moins que les miracles : *Prophetia non minus quam signa movent*, dit avec raison S. Jean Chrysostome (2). Notre-Seigneur s'est appuyé lui-même sur elles pour établir sa mission (3), et les Apôtres, à son exemple, y ont eu constamment recours pour fonder la religion nouvelle (4).

2° Outre leur importance pour la démonstration de la religion chrétienne, les prophéties ont une utilité plus générale; elles nous font connaître un grand nombre de vérités dogmatiques et morales, parce que Dieu s'en est servi comme d'un canal par lequel il nous a transmis une grande partie de la révélation. Ce que les prophètes étaient pour les Hébreux, d'après la parole de S. Augustin, ils le sont aussi pour nous : *« Ipsi eis erant philosophi, hoc est, amatores sapientie, ipsi sapientes, ipsi theologi, ipsi prophetae, ipsi doctores probitatis atque pietatis »* (5). »

(1) Cf. Köper, *Jeremias liberum sacerorum interpretes atque indices*, Berlin, 1837.

(2) In *Jon.* *Hon.* xix, n° 2, t. I, lxx, col. 121; Cf. *Ibid.* *Hon.* li, n° 4, col. 283-284. — S. Justin y plus loin et prêtre des prophéties aux miracles, *Apologia* II, n° 30; t. vii, col. 374-375.

(3) *Jon.*, v, 39; vi, 45. Voir Brogière, *De vera religione*, 2e éd., 1873, p. 218-232; et p. 86.

(4) Act. i, 16; II, 16; 25-28; III, 33; 22-24, etc.

(5) S. Aug., *De Civ. Dei*, l. xviii, c. 41, n° 3, t. xli, col. 602. — La

3° L'étude des prophètes est particulièrement utile pour les *prédicateurs* et les *pasteurs* des âmes, parce que leurs écrits sont pleins de peintures propres à faire aimer la vertu et haïr le vice, à indiquer la voie dans laquelle on doit marcher, à montrer les moyens de ramener les pécheurs au bien, de les toucher et de les persuader (1).

* 902. — Tableau des principales prophéties messianiques ou Christologie.

Les prophéties les plus importantes sont les prophéties *messianiques*, c'est-à-dire celles qui se rapportent au Messie. Elles ont commencé avant l'époque où ont fleuri les prophètes proprement dits, et sont aussi anciennes que le monde, n° 3, 292. Nous allons donner ici un tableau des principales d'entre elles, depuis le premier livre de l'Ancien Testament jusqu'au dernier, pour qu'on puisse en saisir l'ensemble d'un seul coup d'œil. On peut les diviser en trois parties : 1° celles qui datent des temps primitifs et sont contenues dans le Pentateuque; 2° celles du temps de David qui sont renfermées dans les Psaumes et les livres des Rois; 3° celles qui appartiennent à l'époque du prophétisme, c'est-à-dire celles des grands et des petits prophètes.

doctrine contenue dans les livres prophétiques a été étudiée et exposée par H. Zschokke, *Theologie der Propheten des Alten Testaments*, Fribourg, 1877.

(1) « *Pictores naturam arte imitantur, omnia ex quæ oculis cernuntur, artis industria representant*, dit un auteur grec, *Hon. in titulo Pr. L*, dans les Œuvres de S. J. Chrys., t. LV, col. 565. Sic prophetae novam virtutem ac villi pictores quodammodo sunt. Nam ipsi etiam sermonis periculis peccatorem, justum, penitentem, stultum, castum, risurpentem, vacillantem pungunt. Et quædammodum pictores bella et cædes efficiunt, sic etiam ipsi peccatum inducunt, nunc impetum faciunt, nunc victum ac prostratum, diemonesque rursus, nunc bellum inferentes, nunc bello læcessitas, linguæ doliolum nunc insidias strecentem, nunc victum. Quoniam igitur ejusmodi ipsi ars est, summo studio eam cognoscimus. Si peccatorem, qui lapsus est, ne postea surrexerit, hujusmodi spectaculum doctrinæ argumentum mihi existit. Si justum virum stantem conspexero, hujusmodi contemplatio ad virtutem me ducit. Ex eo spectaculo pugnandi ac vincendi rationem disco. Rursus si probum virum, qui in fraudem impulsus est, videro, ex hujusmodi conspectu auctor et sapientior fio.

Première époque : Pentateuque.

I. Première période : Adam. — 1^{re} Prophétie faite par Dieu à Adam ou Profévangile, Gen., III, 1-15 (n° 292).

II. Seconde période : période patriarcale. — 2^e La prophétie de Noé : bénédiction de Sem, Gen., IX, 18-27 (n° 328).

3^e Prophétie ; Promesse faites aux patriarches.

A. A Abraham. — 4^{re} Promesse faite à Abraham, XII, 1-7 (n° 343).

2^e Renouvellement de la promesse temporelle, XII, 44-17 et XVII, 1-9 (n° 344).

3^e Confirmation de la même promesse, XVIII, 17-19 (n° 350).

4^e Nouvelle confirmation, XXII, 16-18 (n° 352-353).

B. A Isaac. — Renouvellement de la promesse à Isaac, XXVI, 1-5 (n° 355).

C. A Jacob. — Renouvellement de la promesse à Jacob, XXVIII, 10-15; cf. XXXI, 11-12 (n° 356).

4^e Prophétie de Jacob mourant, XXXI, 8-12 (n° 360).

III. Troisième période : Période mosaïque. — 5^e Prophétie : Prophétie de Raham, Num., XXIV, 17 (n° 377).

6^e Prophétie : Prophétie de Moïse, Dent., XVII, 15-19 (n° 378).

Deuxième époque : De Samuel à David.

I. Prophéties des livres historiques : 1^{er} Cantique d'Anne, I Reg., II, 10 (n° 381).

2^e La promesse faite à David, II Reg., VII, 8-10; cf. III Reg., XI, 29-39 (n° 404).

II. Psaumes prophétiques principaux : 1^{er} Psaumes annonçant la gloire du Messie, II; XLV; LXXI; CIX.

2^e Psaumes annonçant ses souffrances : XV; XXI; XXXI; XL; LXXIII.

III. Appendice : La Rédemption connue chez les Gentils, Job, XIX, 21, 27 (n° 630).

Troisième époque : Prophétisme.

1^{er} Joel, II, 28-32. — 2^e Jonas (comme figure), II, 1. — 3^e Amos, IX, 41. — 4^e Osée, I-III; VI; XI, 1; XII. — 5^e Michée, I-V. — 6^e Isaie, I-IV; V; VII-X; XI-XXI; XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV; XL, I-14; XLII, I-9; XLIII-IV; LI; LI-III; LV-LVI; LX; LXI; LXII, I-6; LXX-LXXV. — 7^e Nahum, I, 18. — 8^e Jérémie, II, 21; III, 1-19; XI, 19; XXII, 1-8; XXXI; XXXII. — 9^e Baruch, III, 24-38. — 10^e Ézéchiél, XI, 14-21; XVII, 22-24; XXXIV, 20-31; XXXV, 16-32; XXXVI. —

11^e Daniel, II; VIII; IX, 21-27. — 12^e Aggée, II, 1-10. — 13^e Zacharie, II, 8-13; III; VI, 9-13; IX; XII-XIV. — 14^e Malachie, I, 10-11; III, 1-6; IV, 5-6. — Appendice : Livres immédiatement antérieurs à la venue de Notre Seigneur : I Mac., IV, 46; XII, 41; Sap., II, 11-20 (1).

* 603. — L'Évangile prophétique.

Après avoir indiqué, dans le tableau précédent, les principales prophéties messianiques de l'Ancien Testament, dans l'ordre des livres où nous les lisons, nous allons les présenter maintenant selon la suite des faits mêmes du saint Évangile. Il faut remarquer que plusieurs des prophéties mentionnées ici sont prises dans le sens spirituel et non dans le sens littéral.

ANCIEN TESTAMENT	PROPHÉTIES	NOUVEAU TESTAMENT
Mich., v, 2	1 ^{er} Père du Messie; Bethléem	Math., II, 6; Jos., VII, 42.
Gen., XII, 3; XXII, 18;	2 ^e Anobiscs: Abraham, Isaac, Jacob, Matth., I, 3-6; Luc., XXIV, 4; XVIII, 14; Juda, David	III, 31-34.
XXIX, 8-12; I Par., XXV, 11	3 ^e Mère: une vierge; Fils: Dieu	Math., I, 18-25; Luc., I, 27-34.
Num., XXV, 17	4 ^e Épouse et naissance	Math., II, 2, 7, 9-14.
Gen., XXX, 18; Agg., II, 8-10	5 ^e Date de la naissance: le dimanche pour de Juda	Luc., III, 1; Jos., XXX, 15.
Ps., LXXVI, 10, 11, 15;	6 ^e Adoration des mages	Math., II, 1-11.
Is., LI, 2-6	7 ^e Le Précurseur: le noble Élie; Luc., I, 5-25; 57-59.	(8 ^e Vers Baptême)
Jér., XXXI, 15	8 ^e Cri de Rachel (massacre des In.); Math., II, 18.	nocentils
Osée, XI, 1	9 ^e Venue en Égypte	Math., II, 15.
(Gen., XLV, 28; Dent., X ^e Séjour à Nazareth	10 ^e Séjour à Nazareth	Math., II, 23.
XXVIII, 16)	11 ^e Prédication de S. Jean-Baptiste. Math., III, I, XVI, 1-10; Marc., I, 4; Luc., III, 2.	

(1) Sur les prophéties messianiques, on peut voir les principales exposées déjà par S. Justin, *Dial. avec Tryph.*, 50-55, 66, 108, I, VI, col. 388 sq. M^r Froppe a résumé ce que dit ce Père à ce sujet, S. Justin, *leçon XIX*, p. 328-330. Cf. aussi S. Aug., *De Civ. Dei*, I, XVIII, c. 28-35, I, XLII, col. 544-566; Huët, *Démonstrations évangéliques*, prop. VII, sq., dans Migne, *Démonstr. évang.*, t. V, col. 487-934; L. Reinko, *Die messianischen Weissagungen bei den grossen und kleinen Propheten des Alten Testaments. Einleitung, Grundtext und Uebersetzung nebst einer philologischen-kritischen und historischen Commentar*, 5 in-8^o, Giessen, 1850-1862; Morison, *Le Christ avant Bethléem*, in-8^o, 1870.

ANCIEN TESTAMENT	PROPHÉTIES	NOUVEAU TESTAMENT
(Ps. cccviii, lxxviii, 11)	11 ^e Jérôme dans le désert.	Math., xv, 2; Marc., 4, 13.
Is., xi, 1	12 ^e Commencement de la prédication de Jésus-Christ aux lieux saints de la terre de Néphthali et de Zabulon.	Math., ix, 13-15.
Ezéch., xlvi, 2 sq.; Is., xxx, 14	14 ^e Choix d'hommes simples pour Apôtres.	Math., x, 18-19; Marc., x, 14.
Is., xxxv, 4-6	15 ^e Guérison des aveugles, des sourds, muets, etc.	Math., xv, 31.
Is., xlii, 7; xli, 1-16	16 ^e Deux rois à l'apogée, sur cette la tour.	Is., xli, 1-16; Marc., 13, 27; Luc, 11, 21-22; Sup., 11, 17.
Is., xlii, 2-3; Sup., 11, 17	17 ^e Dumbé, prophète, lui, par la main de Dieu est un roi.	Math., xi, 27; Luc, 10, 21-22; Is., xlii, 1-4; Jer., 1, 18; Luc, xv, 16.
Is., xxxv, 44; Luc, 1, 13	18 ^e Confession de sa gen. par saux et aux peuples.	Math., xi, 28; Luc, 10, 21-22.
Deut., xviii, 15 sq.; 1 ^{er} Mauv., xiv, 21	19 ^e Le prophète fidèle.	Math., xxi, 11; Luc, vi, 16; Jer., xv, 19.
Is., xi, 12; Ezéch., xxxvii, 1-14	20 ^e Infaillibilité des Juifs.	Is., xi, 12-13; Jer., 31, 37-38; 1 ^{er} Petr., ii, 7-9.
Zach., xi, 1-3	21 ^e Entrée triomphale à Jérusalem. sur sa face.	Math., xxi, 4-9.
Mal., i, 11; Ps., cix, 4	22 ^e Institution du sacrifice et de sa oeuvre nouvelle.	Math., xxvi, 26-27; 1 ^{er} Cor., xi, 23-26.
Ps., cxvi, 58; Luc, 1, 25	23 ^e Agonie, souf. de son cœur.	Marc., xiv, 32; Luc, xxii, 42.
Ps., xl, 10; Luc, 1, 28	24 ^e Trahison par son ami.	Math., xxvi, 14-15; Luc, xxii, 15, 26, 29.
Zach., xi, 12-13	25 ^e Vente de deniers, employés après 4 heures le champ d'un polier.	Math., xxvi, 15; Luc, 19, 47.
Sup., 11, 30-31	26 ^e Trahison en jugement, par un Juste et est dit Fils de Dieu.	Math., xxvi, 64-65; Luc, xxiii, 4, 14.
Ps., c, 2	27 ^e Condamnation à mort par les Juifs et les gentils.	Luc, xxiii, 6-24.
Lam., iv, 20	28 ^e Abandon des Apôtres.	Math., xxvi, 56.
Ps., cxxv, 14; Luc, 1, 22	29 ^e Faux témoins; allusion de l'écrit. Is., lxxv, 7	Math., xxvi, 60-61; Luc, 22, 65.
Is., i, 16	30 ^e Souffrance, croix, etc.	Math., xxvi, 67-68.
Is., lxxv, 16	31 ^e Mise au rang des esclaves.	Marc., ix, 7-9.
Sup., 11, 10-20	32 ^e Condamnation à mort, malgré son innocence reconnue.	Math., xxvii, 24-28.
Gen., xxi, 6	33 ^e Porte le bois du sacrifice.	Luc, xxi, 17.
Ps., cxvi, 18; Luc, 11, 34	34 ^e Crucifixion, avec des épées aux deux pieds, entre deux scélérats.	Math., xxvii, 34; Marc., xv, 24-27; Luc, xxiii, 33.
Ps., xxi, 7; Luc, 11, 35	35 ^e Les passants demandent le sujet de son sang.	Math., xxvii, 39; Marc., xv, 29.
Ps., cxv, 15	36 ^e Vêtement partagé; robe tirée au sort.	Math., xxvii, 35; Luc, xxiii, 34; Jean., xiii, 24.
Is., lxxviii, 21	37 ^e Fiel et vinaigre.	Math., xxvii, 34.

ANCIEN TESTAMENT	PROPHÉTIES	NOUVEAU TESTAMENT
Ps., xlvii, 7	38 ^e Mort en portant un grand bois de Jérusalem.	Math., xxvii, 32, 33; Jean., xiii, 33.
Ec., xii, Ps., cx, 10	39 ^e Mort après avoir fait la Pâque.	Math., xxvii, 18 sq.
Is., xli, 16; Luc, 7, 40	40 ^e Est l'agneau pascal.	1 ^{er} Cor., v, 7; Jean., xii, 33.
Ec., xviii, 12	41 ^e Demure en croix jusqu'au soir.	Math., xxvii, 57.
Gen., 11, 31	42 ^e Côté ouvert.	Gen., 11, 31.
Dan., ix, 25-26	43 ^e Dale de la mort.	Math., xxvii, 42.
Is., lxxv, 9	44 ^e Sépulture du riche, non du crist.	Is., lxxv, 9; Math., xxvii, 57.
Jonas, ii, 1; Is., xlv, 45	45 ^e Résurrection le troisième jour.	Math., xxviii, 6-9; Jean., xii, 14.
Is., xl, 10; Num., xxi, 40	46 ^e Croix, étendard et ramée.	Luc, xi, 24; Jean., iii, 9-9; Ps., cxxxviii, 17.
Éc., xxxvii, 25; Zach., 4 ^e	47 ^e Rédemption des péchés par le sang.	Math., xxvii, 47-48; Luc, xxv, 43-46.
Act., 1, 1	48 ^e Pouvoir de remettre les péchés.	Math., xxviii, 18; Act., i, 18; Jean., xiii, 36.
Ps., cxxxvii, 7; Luc, 1, 49	49 ^e Ascension; le vainqueur assis à la Mer.	Act., i, 9-11; Luc, 24, 49.
Joel, ii, 28; Is., lxxv, 50	50 ^e Mission du Saint-Esprit.	Luc, xxv, 49; Jean., xvi, 7; Act., ii, 2-4.
Is., lxxv, 18, etc.	51 ^e Conversion des gentils.	1 ^{er} Tim., ii, 7-8.
Is., lxxv, 12-13	52 ^e La religion source de sainteté.	Math., xiii, 23.
Is., lxxv, Ps., cix, 1	53 ^e La religion victorieuse de toutes les attaques.	Is., lxxv, 12; Luc, 11, 21.
Ps., cxi, lxxv, 15-16	54 ^e Règne éternel du Christ.	Math., xxv, 18; Jean., xii, 31; Act., xiii, 34.
Is., lxxv, 16, 17		
Is., lxxv, 17		

ARTICLE II.

Des prophètes en général.

Les grands et les petits prophètes. — Genre de vie des prophètes. — Chronologie.

904. — De la distinction des grands et des petits prophètes.

L'Ancien Testament renferme les écrits de seize prophètes proprement dits. Quatre d'entre eux sont appelés grands prophètes; ce sont Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel (ce dernier est rangé par les Juifs parmi les hagiographes, n° 3). Les douze autres portent le nom de petits prophètes: Ce sont Osée, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie. On pourrait leur joindre Baruch, dont la prophétie est placée après celle de

Jérémie, de qui il était secrétaire. Les *petits prophètes* sont ainsi nommés, par opposition aux quatre grands prophètes, non à cause du contenu, mais à cause de l'étendue de leurs écrits, qui était relativement peu considérable (1). Aussi les anciens les écrivaient-ils tous à la suite sur un seul rouleau ou volume (2), et les Juifs ne les comptaient-ils que comme formant un seul livre, dans le canon des Saintes Écritures, *פרשתיים, ים עשרה ספרות*, n° 3, 2°. Les *grands prophètes* ont reçu ce titre à cause du nombre beaucoup plus considérable et par là très important de leurs oracles.

Outre les prophètes dont les écrits nous ont été conservés, l'Ancien Testament en mentionne plusieurs autres qui n'ont annoncé l'avenir que de vive voix, ou bien dont les livres sont perdus.

365. — Du genre de vie des prophètes.

Les prophètes appartenaient à toutes les conditions de la société : plusieurs étaient de race sacerdotale, comme Jérémie ; Amos était pasteur et agriculteur ; les uns vivaient au milieu des schismatiques du royaume d'Israël ; les autres habitaient Juda et Jérusalem. Leurs écrits reflètent toujours, dans une certaine mesure, le milieu dans lequel ils étaient placés et portent l'empreinte de leur genre de vie et de leurs occupations, comme nous le verrons en les étudiant séparément. Ils menaient, en général, une existence austère ; un sac leur servait communément d'habit, Is., xx, 2 ; Zach., xiii, 4 ; Élie était vêtu de peaux de bête, IV Reg., i, 8. Plusieurs d'entre eux étaient mariés. Ils avaient quelquefois des disciples, comme Jérémie, à qui Baruch, prophète lui-même, servait de secrétaire. Elisée fut disciple d'Élie, et dirigea un certain nombre d'écoles de prophètes, n° 482, 2°. La plupart eurent

(1) « Prophetæ dicuntur *minores*, qui sermones eorum sunt breves, in eorum comparatione qui *maiores* habeo vocantur, quia prolata volumina considerant, » dit S. Augustin, *De Civ. Dei*, xviii, 29, n° 1, l. 31, col. 585.

(2) « Ne si singuli scriptura manerent, unus aut alter ob parvitate periret, » dit Kimchi, *Præf. canon. in Ps.*, d'après la tradition rabbinique, Keil, *Die zwölf kleinen Propheten*, 1859, p. 3.

à souffrir des persécutions de la part de ceux qu'ils menaçaient au nom du Seigneur (1).

366. — De la chronologie des prophètes.

La chronologie des prophètes n'est pas sans importance, puisque elle sert à établir le caractère surnaturel de leurs écrits et aide à les mieux comprendre, mais c'est une des questions les plus difficiles de l'Ancien Testament. Nos Bibles ne les ont point rangés selon l'ordre des temps ; les éditions hébraïques et les Septante ne leur donnent pas d'ailleurs la même place que la Vulgate. Quelques-uns des livres prophétiques sont datés, et leur classement n'offre pas de graves embarras ; d'autres ne le sont point, et ce n'est que d'après l'étude de leur contenu que l'on peut réussir à en fixer approximativement l'époque. Malheureusement les allusions historiques qu'ils contiennent ne sont pas toujours assez claires pour que l'on puisse en tirer des indices certains ; on est alors réduit à se contenter de vraisemblances. En se servant, pour dresser la chronologie des prophètes, des dates qu'ils nous fournissent ou des événements dont ils parlent, on remarque que, dans la Vulgate, les quatre grands prophètes sont placés eux-mêmes selon l'ordre des temps, sans s'occuper des petits prophètes qui ont vécu simultanément ou dans l'intervalle. Quant aux petits prophètes, ils ne sont certainement pas rangés chronologiquement ; on a cependant tenu compte jusqu'à un certain point de l'époque où ils ont vécu. Ainsi, l'on distingue facilement trois séries de petits prophètes par ordre de temps : les prophètes de la période anté-assyrienne et assyrienne, depuis Osée jusqu'à Nahum ;

(1) Les traditions sur les prophètes sont rassemblées dans le *Liber de vitis prophetarum*, inconnuement attribué à S. Epiphane, l. xliii, col. 393-411. « Quomodo suppositum esse sexcentis mendaciorum ingenio persuadent, quibus liber iste refertur est, » dit Fessler, *Institutiones Patrologiæ*, t. 1, p. 616. C'est l'opinion générale des critiques. Ce livre doit contenir cependant quelques fragments de vérité. Il faut porter le même jugement sur l'œuvre analogue, connue sous le nom de *Darstellung des Tyr*, qui est insérée dans le *Chronicon pascale*, Pal. gr., t. xlii, col. 339-368.

ceux de la période chaldéenne, Habacuc et Sophonie, et enfin ceux de la période postérieure à la captivité : Aggée, Zacharie et Malachie. Dans les deux dernières séries, chaque prophète occupe sa véritable place chronologique, mais il n'en est pas de même dans la première (1). Osée paraît avoir été placé le premier, quoique il ne soit pas le plus ancien, à cause de l'étendue de ses prophéties, qui sont les plus considérables après celles des grands prophètes. C'est ainsi que l'Épître aux Romains a été mise en tête de la collection des lettres de S. Paul dans le Nouveau Testament, en raison de son importance et malgré sa date, postérieure à plusieurs de celles qui la suivent. A dessein ou par hasard, les six petits prophètes suivants sont disposés de telle manière qu'un prophète d'Israël alterne avec un prophète de Juda, ou joignant de préférence un long à un court, à Osée, d'Israël, Joël, à Amos, Abdias; Jonas à Michée et le Galiléen Nahum au lévite Habacuc. Il faut observer, au reste, que, quoique la classification chronologique des prophètes soit très difficile à faire avec précision, la date de tous ceux dont les oracles ont une grande importance est certaine: par conséquent le caractère

(1) S. Jérôme avait exprimé l'opinion, dans sa Préface des *Petits prophètes*, que ceux qui ne portent en tête de leurs écrits aucune indication de temps avaient fleuré sous les mêmes rois que ceux qui le précèdent et dont la date est connue par le titre. On a dit de même que les psaumes anonymes ont pour auteurs ceux qui ont écrit les psaumes signés qui les précèdent. Cette règle n'est rigoureusement exacte ni pour les psaumes, ni pour les petits prophètes. — La classification de ces derniers, dans les manuscrits, ne paraît pas d'ailleurs avoir été toujours la même. Car elle diffère dans les Septante, d'une part, et dans la Bible hébraïque, ainsi que dans la Vulgate d'autre part.

Hébreu et Vulgate.

1. Osée.
2. Joël.
3. Amos.
4. Abdias.
5. Jonas.
6. Michée.

Septante.

1. Osée.
2. Amos.
3. Michée.
4. Joël.
5. Abdias.
6. Jonas.

Les six autres occupent le même rang en hébreu, en grec et en latin : 7. Nahum; 8. Habacuc; 9. Sophonie; 10. Aggée; 11. Zacharie; 12. Malachie.

surnaturel de leurs révélations est, de ce chef, à l'abri de toute contestation sérieuse.

* 907. — Tableau chronologique des prophètes (1).

Prophètes.	DATE APPROXIMATIVE.	ROIS SOUS LEQUELS ILS ONT FLORISSÉ.	FAITS AUXQUELS ILS ONT PROPHÉTISÉ.	
I Période de la lutte contre l'Assyrie.	Osée.	800-725	Joatham (7), Jozab (7), <i>Abrabam II</i> , <i>Abrabam II</i> et Ozias, <i>Abrabam II</i> , Ozias, Isaham, Achaz et Ézéchias.	Contre l'Égypte, Sur Juda, Contre Israël.
	Michée.	750-710	Joatham, Achaz, Ézéchias.	Contre Juda et Israël.
	Isaïe.	710-690	Ozias, Joatham, Achaz, Ézéchias (et Manassé).	Sur tous les peuples connus des Hébreux. Contre Ninive.
	Nahum.	665	(Manassé ou Josias) (7).	Contre les Chaldéens. Contre Juda et les peuples voisins.
	Habacuc.	650-627	(Manassé ou Josias) (7).	Contre les Chaldéens. Contre Juda et les peuples voisins.
	Sophonie.	628-623	Josias.	Sur Juda; contre les peuples voisins, l'Égypte et Babylone.
II Période Chaldéenne.	Jérémie.	625, après les	Josias, Joakim, Sédécias, (en Égypte).	Exhortation aux captifs de Babylone, Contre Juda et les peuples voisins; restauration.
	Baruch.	583	Sédocias.	Contre Juda et les peuples voisins; restauration.
	Ézéchiel.	593-572	Jéconias; captivité.	Contre Juda et les peuples voisins; restauration.
	Daniel.	604-534	Jéconias, Nebuchodonosor, Balthazar, Darus le MAGE, Cyrus.	Les grands empires.
III Agée et la Captivité.	Aggée.	549	Darius fils d'Hystaspes.	Promesse à Juda.
	Zacharie.	à partir de 520	Darius fils d'Hystaspes.	La loi avant le Jérusalem.
	Malachie.	423-423	(Artaxerxès Longue-main).	La loi et de Dieu pour son peuple.

(1) Il ne faut point oublier que l'ordre et les dates données ici ne sont point certains, en particulier pour Abdias. Les raisons de classement adoptés pour les prophètes dont les livres ne sont point dotés d'écrits donnés au fur et à mesure dans le chapitre vi. Les noms de ces prophètes sont imprimés dans ce tableau en italique, pour les distinguer de ceux qui ont eus leurs rois sous lesquels ils ont rendu leurs oracles. Dans la colonne des rois, Jérôme a été suivi d'Israël; tous les autres jusqu'à Nebuchodonosor, du temps de Daniel, sont des rois de Juda.

CHAPITRE II.

ISAÏE.

ARTICLE I.

Introduction aux prophéties d'Isaïe.

Vie d'Isaïe. — Il est le plus grand des prophètes. — Son style. — Forme littéraire de ses prophéties. — Division générale de son livre. — Son authenticité. — État politique du monde oriental à l'époque d'Isaïe.

908. — Vie d'Isaïe.

1° Isaïe, en hébreu, *Yezekiah* (*Jéhoïah sauve*), était fils d'Amos (1), et d'après une tradition rabbinique (2), neveu, par son père, du roi Amasias. Il était originaire de Juda et habitait Jérusalem. Il passa sa vie dans la capitale, au centre même de la vie politique et religieuse de Juda, et non dans un village perdu, comme son contemporain Michée, ni errant çà et là, dans toute la Palestine, comme Élie et Élisée, ou prenant soin de ses troupeaux, comme Amos, le berger de Thécé. C'est le premier prophète, vivant dans la cité sainte, dont les écrits nous soient restés. Il prophétisa sous les rois

(1) Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, I, cxxi, l. viii, col. 317, le Pseudo-Épiphane, *De vii. prop.*, III, l. xliii, col. 408, et quelques autres auteurs anciens ont confondu à tort le père d'Isaïe avec le prophète Amos. * Amos propheta, dit S. Jérôme, non est ipse quem patrem Isaïe prophetæ legimus. Ille enim scribitur per primam et ultimam nominis sui litteram *aleph* et *zede*, et interpretatur fortis aliquo robore; hic vero per *ain* et *samech*, et interpretatur populus aversus; medicæ litteræ *mem* et *pey* utriusque communes sunt. Apud nos autem qui tantum vocalium litterarum et *s* litteræ, que apud Hebræos triplex est, differentiam non habemus, *lame* et *alla* nomina videntur esse communia, que apud Hebræos elementorum diversitate et suis proprietatibus distinguuntur. * In *Amos Prop.*, l. xiv, col. 282. Cf. S. Aug., *De Civ. Dei*, l. xviii, c. 27, l. xii, col. 583.

(2) Les textes traditionnels des rabbins sont rapportés dans Carpaz, *Introduction in V. T.*, 1741, l. vi, p. 32-33.

Ozias, Joatham, Achaz et Ézéchias, Is., I, 1. Sa première vision eut lieu l'année de la mort d'Ozias (788, Is., vi, 1); la dernière prophétie de lui, dont nous connaissons la date, est de la quaratorzième année d'Ézéchias (712), Is., xxxvi-xxxix. On croit qu'il vécut jusque sous le règne de Manassé, qui le fit mourir par le supplice de la scie (1). Outre ses prophéties, il avait écrit les Annales du roi Ozias, aujourd'hui perdues, II Par., xxvi, 22.

2° Pendant les seize ans du règne de Joatham (758-742), Isaïe parut rarement sur la scène; aucune prophétie n'est datée de cette époque; sous Achaz (742-727), il intervint dans une circonstance importante, au moment où Rasin, roi de Syrie, et Phacé, roi d'Israël, menaçaient Jérusalem; il contribua sans doute efficacement à faire échouer le projet des ennemis, Is., vii (2); ce fut surtout du temps d'Ézéchias (727-698) qu'il exerça avec le plus de succès et d'éclat son ministère prophétique. On a soutenu, mais sans preuves, qu'il avait élevé ce saint roi, comme Nathan avait élevé Salomon. Ce qui est certain, c'est qu'il fut son ami et son conseiller. Il ramena son courage pendant une grave maladie, Is., xxxviii; IV Reg., xx, 1-11, et il releva sa confiance en Dieu, ainsi que celle de son peuple, au moment de l'invasion de Sennachérib, Is., xxxiv-xxxvii; IV Reg., xviii-xix; II Par., xxxii, 20. Il sut aussi faire entendre au fils d'Achaz des paroles sévères de la part de Dieu, lorsque ce prince, cédant à un mouvement de vaine complaisance, étala ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone, Is., xxxix; IV Reg., xx, 19-19. A partir de ces grands événements, nous ne voyons plus appa-

(1) *Yezekiah*, 39 b. — * Quod sermatus est a Manasse terra ligatus, que apud eos (Judæos) certissimum traditio est. Unde et nostrorum plurimi illud, quod de passione Sanctorum in Epistola ad Hebræos ponitur: *Servati sunt*, Heb., xi, 37, ad Isaïam referunt passionem. * S. Jérôme, *In Is.*, in lxxi, l. l. xv, in fin., l. xxv, col. 546-548. On peut voir sur ce sujet un grand nombre de témoignages anciens, Juifs et chrétiens, dans Carpaz, *loc. cit.*, p. 26-28. L'Ancien *Isaïe* (n° 63), édit. Laurence, V, II, dit qu'il fut scié avec une scie de bois. Cf. Wogue, *Histoire de la Bible*, p. 30.

(2) Une prophétie contre les Philistins est datée de la fin du règne d'Achaz, Is., xiv, 28-32.

paraitre Isaïe sur la scène politique. La tradition plaçait son tombeau à Panéas, dans le pays de Basan; c'est de là que ses reliques furent transportées à Constantinople, en 442, sous le règne de l'empereur Théodose II (1).

902. — Isaïe, le plus grand des prophètes.

Isaïe occupe dans la Bible la première place parmi les prophètes. Ce rang d'honneur lui appartient, non par droit d'ancienneté. — Joël, Jonas, Amos, Osée, ont vécu avant lui, — mais par droit de mérite, comme au plus grand de tous (2), par l'étendue (3) et l'importance de ses révélations, aussi bien que par l'éclat incomparable de son style. Aucun autre prophète n'a embrassé un aussi vaste horizon ni touché à tant de sujets; aucun autre n'a vu avec autant de clarté et de précision autour de lui et dans le lointain des âges. Il est le grand prophète, comme S. Paul est le grand apôtre. Placé à égale distance, dans le temps, de Moïse et de J.-C., vivant à une des époques les plus critiques de l'histoire du peuple de Dieu, au moment où la race de Jacob était menacée d'être écrasée entre les deux puissances rivales qui se disputaient alors l'empire du monde, l'Égypte et l'Assyrie, il fut le con-

(1) Baronius, *Ad martyrol. Rom.*, 6 Julii. On suppose qu'Isaïe s'était retiré en Basan pour fuir la persécution de Manassé, mais son éloignement ne l'empêcha pas d'être victime de la cruauté de ce prince. La date de sa mort est inconnue. Plusieurs exégètes la placent en 606. En admettant qu'il était âgé de 15 ans à l'époque de sa vocation (Is., vi), il en aurait eu 76 à la mort d'Ézechias et 84 au moment de son supplice.

(2) *Isaïe prophetæ maximus*, dit Eschsch. *Dem. Ev.*, l. v, c. iv, l. xxxi, col. 570. Cf. l. ii, c. iv, col. 127; Joseph, *Antiq. jud.*, X, iii. Théodoret l'appelle *6 βιωτατος*, in *Is. Argum.*, l. lxxxi, col. 215.

(3) « Cum Isaïas duodecim Prophetis juxta numerum versuum aut regalis aut major sit, » observe S. Jérôme dans son *Prolog.* in *Is.* Sur quoi Martinus dit : « Juxta antiquam divisionem ante Hieronymum numerantur in Isaïa versus 3600, cum in libro duodecim Prophetarum sint tantum 3910. Deinde in manuscriptis Versionis Hieronymianæ, Isaïas habet versus 3550, liber tantum duodecim Prophetarum 3800. » T. xxiv, col. 22. Isaïe, égal en étendue aux douze petits prophètes réunis, est un peu moins long que Jérémie, à peu près égal à Ézéchiel, plus étendu que Daniel, mais supérieur à tous par la multitude des sujets qu'il embrasse.

tinuateur de l'œuvre de Moïse, la force et le soutien de son roi et de ses frères, comme le boulevard de leur nationalité. C'est le témoignage que lui rend le Saint-Esprit lui-même dans l'Écclésiastique, xlviii, 25-28 : « Isaïas propheta magnus et fidelis in conspectu Dei, spiritu magno vidit ultima et consolat est lugentes in Sion. » Il prépara en outre, plus qu'aucun autre prophète, l'avènement du Messie, et l'Écclésiastique complète son éloge en disant : « Usque in sempiternum ostendit futura et abscondita, antequam evenirent. » Il a décrit d'une manière si exacte les principales circonstances de la vie de N.-S., que S. Jérôme a dit de lui avec raison : « Non tam propheta dicendus est quam evangelista; ita enim universa Christi Ecclesiæque mysteria ad liquidum prospectus est, ut non putes eum de futuris vaticinari, sed de præteritis historiam texere (1). »

910. — Style d'Isaïe.

1° Le style d'Isaïe est digne de ses prophéties. « Jamais peut-être aucun homme n'a parlé un plus beau langage (2). »

(1) *Prof. ad Paulum et Euseb.*, dans les éditions de la Vulgate. Voir aussi son *Prolog.* in *Is.*, l. xxiv, col. 48 et *passim*. — « Mihi videtur beatus propheta Isaïas non solum prophetias gratia plurimum excoratus sed et decorebus Apostoli, dit S. Cyrille d'Alexandrie. Est enim hic propheta simul et Apostolus, et in hac scriptura sua habet sermones evangelicæ prædicationis splendore non carentes. » In *Is. Proem.* in *fac.*, l. lxx, col. 14. — « Maxima pars prophetiæ ejus Evangelium est, » dit l'auteur de la *Synopsis Scripturæ Sacræ*, inter *Op. S. Athan.*, xiv, 38, l. xxviii, col. 323. Voir aussi S. Aug., *De Civ. Dei*, l. xviii, c. xxix, n° 1, l. xii, col. 383. S. Isidore de Péluze l'appelle *6 εὐαγγελιστῆς*, *κατὰ τὴν περὶ τῆς ἀποστολῆς ἱστορίας*, *Epist.*, t. 2, Ep. xliii, l. lxxxviii, col. 298.

(2) L. Seinecke, *Der Evangelist des alten Testaments. Erklärung der Weissagungen Jesais*, c. xi, lxxv, Leipzig, 1780. « Les prophètes d'Isaïe, » a dit La Harpe, me paraissent une suite de chants sublimes qu'on doit lire et relire comme ce que la poésie lyrique offre de plus grand. Il est impossible de trouver plus de chaleur, plus de richesse de coloris, plus de génie enfin dans aucun poète. « Pour comprendre combien La Harpe loue à bon droit, en particulier, la richesse de coloris du style d'Isaïe, il suffit de l'ouvrir au hasard et de lire le premier verset qui tombe sous les yeux. Qu'on prononce, par exemple, le premier chapitre pour s'en rendre compte, et l'on verra qu'il y a presque autant d'images que

comme tous les génies, il unit la grandeur à la simplicité : rien de plus sublime et en même temps rien de plus naturel, de plus clair et de plus limpide (1). Son éloquence est pleine de mouvement et de poésie, sans aucun trait forcé ou exagéré ; elle coule à pleins bords, calme et majestueuse, comme un large fleuve, mais sans sortir de ses rives. Isaïe n'a point des élans de passion comme Joel et Nahum, ses transports ne sont pas impétueux et saccadés comme ceux d'Osée ou d'Amos, et il produit néanmoins une impression plus profonde, parce qu'il sait varier son langage à l'infini et prendre toujours le ton qui convient à son sujet ; tour à tour tendre et sévère ; persuasif et irrésistible, comme une mère, dans ses exhortations ; foudroyant et terrible, comme un juge, dans ses menaces.

2° Son style est coulant, rapide, vif, énergique, coloré. Ses transitions, comme en général chez les Orientaux, ne sont pas ménagées (par exemple, II, 22) ; elles entraveraient sa marche ; il va droit à son but, et les énumérations sont chez lui fort rares (excepté III, 18). Ce qui le caractérise, c'est la noblesse, l'éclat, la sublimité, mais il réunit à lui seul les diverses qualités que les autres se partagent (2). David est un poète lyrique dans les Psaumes, Jérémie un poète élégiaque

de moix. Quant aux figures de pensées, elles abondent et leur beauté est de premier ordre, comme celle des figures de mots. L'ewish en a signalé de nombreux exemples dans ses leçons. Lowth en a signalé de nombreux exemples dans ses leçons. De secret Pison Hérostratus, Judicium surtout, comme passages remarquables, l'allégorie de la vigne, V. la prophétie des habitants du Sédai à la descente du roi de Babelylon au milieu d'eux, XIV, 19-24 ; Promie contre les Hébreux, XXV, 9-20.

(1) S. Isidore de Pérouse dit avec raison, *Epist.*, t. I, Ep. CXXLVI : « Isaïas prophetarum omnium apertissimus, » é *espéroro*, L. LXXVIII, col. 389-390.

(2) « Jamais Homère ni aucun autre poète, dit Fénelon, n'a égalé Isaïe peignant la majesté de Dieu, aux yeux duquel les royaumes ne sont qu'un grain de poussière, l'univers qu'une ténelle qu'on dresse au jour lui et qu'on enlève demain ; tantôt ce prophète à toute la douceur et toute la tendresse d'une église dans les riantes peintures qu'il fait de la paix ; tantôt il s'élève, jusqu'à laisser tout au-dessous de lui. » *Dialogues sur l'éloquence* III, *Œuvres*, éd. Lebel, t. XXI, p. 92-93.

dans ses Lamentations, Ezéchiel un poète descriptif dans ses grandes visions ; Isaïe est tout à la fois un poète lyrique, élégiaque et descriptif. Il excelle dans tous les genres, et quoi qu'on ne puisse l'apprécier comme il le mérite que dans l'original, ses beautés sont telles qu'elles sont encore visibles et saisissantes jusqu'à travers nos traductions décolorées en langues occidentales. Quel tableau plus achevé que celui de la vision du ch. VI : « L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur assis sur un trône élevé, et son vêtement déboutant remplissait le temple. Les Séraphins se tenaient debout devant lui, ils avaient chacun six ailes ; avec deux d'entre elles, ils se voilaient le visage, avec deux autres, ils se couvraient les pieds ; ils volaient avec les deux dernières. Et ils se disaient l'un à l'autre : Saint, saint, saint est Jéhovah Sabaoth ; toute la terre est pleine de sa gloire. Et comme ils parlaient ainsi, les portes furent ébranlées et le palais se rempli de fumée (1). » Le prophète inspiré de Dieu a fait, en quelques corps de pinceau, un chef-d'œuvre où rien ne manque.

Aucun poète élégiaque n'a trouvé de traits plus touchants,

(1) Lamartine dans ses *Méditations*, a traduit ce passage d'Isaïe :

Mais la herpe à ferait sous les doigts d'Isaïe ;
De son sein bouillonnant, le monceau à l'empêcher,
S'échappait ; un Dieu l'appelle, il s'élance, il s'écrie :
C'est toi et terre, donnez ! s'il en est de d'Amos !
C'est à d'at plus : Dieu m'appareil ; je vis
Adonc vira de gloire et d'épouvante
Les herbes étonnantes de sa robe brillante
Remplissant le sacre parvis !

Des Séraphins, debout sur les marches d'ivoire,
Se voilaient devant lui de six ailes de feu ;
Vivant de feu à l'autre, ils se disaient entre eux :
Saint, saint, saint, le Seigneur, le Dieu, le roi des cieux !
Toute la terre est pleine de sa gloire !

De temple à cor accote la voûte d'airain,
Adonc s'enfit avec la nue enflammée ;
La sainte feu fut rempli de torrents de fumée,
La terre sous trois pieds trembla !

Le Poète sacré, à M. de Gasparo.

Ce sont là de beaux vers, mais combien l'original est supérieur à la copie, malgré l'habileté du copiste !

qu'Isaïe, dépeignant dans le ch. v l'ingratitude d'Israël envers son Dieu :

Habitants de Jérusalem, hommes de Juda,
Jugez vous-mêmes entre moi et ma vigne.
Qu'avez-vous fait à ma vigne que je n'aie point fait? etc.

L'Écclésiaste lui-même n'a pas trouvé de termes plus expressifs et d'une mélancolie plus touchante pour décrire la vanité de la vie :

Une voix me dit : Crie.
Et j'ai répondu : que crierais-je?
— Toute chair est de l'herbe
Et sa beauté est comme la fleur des champs.
L'herbe sèche, la fleur tombe,
Quand souffle le vent de Jéhovah.
Oui, ce peuple n'est que de l'herbe.
L'herbe sèche, la fleur tombe,
Mais le parole de notre Dieu subsiste à jamais. Is. XL, 6-8.

Toute la seconde partie, XI-LXXVI, est pleine d'un lyrisme divin. Jamais l'enthousiasme ne s'est élevé plus haut; Isaïe fait entendre des accents jusque-là inconnus, il exprime ses idées avec un éclat incomparable; il a des élans superbes; la richesse de son imagination est impuisable; sa palette est chargée des couleurs les plus vives, mais dans ses tableaux, tout est bien fondé, rien ne heurte et ne choque.

Lève-toi, illumine-toi (Jérusalem), ta lumière s'avance (1)
Et la splendeur de Jéhovah se lève sur toi.
Les ténèbres couvrent la terre et l'obscurité, les nations,
Mais Jéhovah paraît et sa gloire s'illumine...
Lève les yeux, regarde de tous côtés;
(Les peuples) s'assemblent, ils viennent à toi...
Les dramaturges de Médain et d'Épha,
Ceux de Saba accourent;
Ils apportent l'or et l'encens.

(1) Il est impossible de rendre la vivacité et la rapidité de ce début, exprimé dans l'original par deux mots très brefs : *qummi, ouri*. — Notre Seigneur aimait à se comparer à la lumière : *Ego sum lux mundi*, Joa., viii, 12; Isaïe, s'est souvent servi de cette image pour nous annoncer sa venue, II, 5; IX, 2, etc. Il compare le Messie à la lumière, non au soleil, à cause sans doute du culte idolâtrique rendu à cet astre par les peuples voisins.

Il publient les tonanges de Jéhovah.
Les troupeaux de Cédar se réunissent,
Les bédouins de Naboth sont à ton service,
Ils montent sur mon autel, victimes agréables;
Je remplis de gloire la maison (où habite) ma majesté.
Quels sont ceux qui volent comme des neiges,
Comme des colombes à leurs colombiers?
Ce sont les fils (l'Europe) qui espèrent en moi;
Les vaisseaux de Tharsis, les premiers,
Apportent à tes enfants, des régions lointaines,
Leur or et leur argent,
À cause du nom de Jéhovah, ton Dieu,
De Saint-Israël, qui te glorifie. Etc. (4)

3° Une partie des qualités du style d'Isaïe subsiste encore dans les versions, mais ce n'est qu'en lisant ses prophéties dans l'original qu'on peut reconnaître à quel degré de perfection atteint l'écrivain. Il manie sa langue maternelle avec une facilité sans égale. Elle devient flexible entre ses mains comme une cire molle. Il a toujours à son service le mot qui rend le mieux son idée; dans sa phrase, rien n'est à ajouter, rien à retrancher, l'expression est en rapport parfait avec la pensée. Cette justesse, cette élégance et cette grâce s'évanouissent dans une traduction; on a encore la fleur, mais elle est fanée, elle a perdu la vivacité de son coloris, sa fraîcheur et son parfum (2). On perd aussi, en faisant passer les oracles du prophète d'une langue dans une autre, un grand nombre d'allusions, d'assonances, de jeux de mots qui étaient très estimés des Hébreux et qu'Isaïe a prodigués, pour répondre au goût de ses compatriotes et faire ainsi mieux pénétrer dans leur esprit les vérités qu'il leur prêchait (3).

(1) On cite surtout comme modèle de style lyrique le chant incomparable sur la ruine de Babylone, xvi-xiv, traduit en vers français par Racine le fils. Indiquons aussi comme morceaux lyriques particulièrement remarquables, xxi, xxiii, xxv; le chant en l'honneur de Jéhovah, xxv; le cantique du ch. xxvi. Les ch. xi et xxv contiennent de véritables poèmes, comme le ch. xxvi.

(2) « De lexis selectiſſimis, ſunt triſtibus S. Jerónimo, quod in ſermonibus diſertis ſit : quippe ut vir nobilitis et urbane eloquentia, nec habens quidquam in eloquio ruſticitati admixtum. Hæc accidit ut præcæteris ſermonibus ejuſ tranſlatio non poterit conſervare. » *Præf. in li. I. xxviii*, col. 771.

(3) Les prophéties ne pouvaient guère se répandre que de vive voix.

Cependant, tel qu'il nous reste dans la Vulgate, il est encore rempli de beautés de premier ordre.

911. — Forme littéraire des prophéties d'Isaïe.

Le livre d'Isaïe renferme, outre les titres (Is., I, 1; II, 1, etc.), quelques récits historiques et des oracles prophétiques. Les récits servent d'introduction aux oracles, Is., VI, 1-9; VII, 1-4, 10-12; VIII, 1-4; XIV, 28; ou bien racontent des événements importants qui ont donné lieu à quelques prophéties particulières : le siège d'Azot, par le tartan ou général de Sargon, roi d'Assyrie, XX; l'histoire de Sennachérib, XXXVI-XXXVII, 1-22, 36-38; la maladie d'Ezéchias, XXXVIII, 1-8, 21-22, et l'ambassade de Mérodach-Baladan, XXXIX (1). Les récits sont écrits en prose ordinaire (2); les oracles sont tous sous forme poétique (3) et caractérisés par le parallélisme. Avec un

parmi le peuple à une époque où la multiplication des copies d'un écrit était très difficile et très coûteuse. Les jeux de mots, qu'on retient aisément, servaient à graver les oracles prophétiques dans la mémoire de ceux qui les entendaient. Comment auraient-ils pu oublier des phrases comme celle-ci, lorsqu'Isaïe raffermait leur confiance, au moment où Basin, roi de Syrie, et Phaoés, roi d'Israël, menaçaient Jérusalem : *Im 15' th' amnon kl 15' th' adonon, si non crederitis non peremebitis*, Is., VII, 27. Cf. VII, 8, Emmanuel; nom propre, et VIII, 10, *quia notisimus Deus*, en hébreu *kl' immenosew*; VIII, 14, *migditch et migdech*; IX, 3, *se da se en*; etc.

(1) Les ch. XXXVI-XXXVII sont reproduits dans IV Reg., XVIII, 13, XIV, et les ch. XXXVIII et XXXIX, en partie, IV Reg., XX.

(2) Ces récits sont des modèles de style narratif. Voir VII, 1-4. Quelle simplicité et en même temps quelle vie et quel mouvement!

(3) Y compris XXXVI, 25-28 et XXXVII, 9-20. Robert Lowth en fit le premier qui ait mis en français, en 1778, dans son *Isaïe, à son translation*. Voir *Preliminary Dissertation*, t. I, p. 11 sq., édit. de 1822. Il a conservé, en traduisant le prophète, le parallélisme qui caractérise ses oracles, et il a été suivi depuis dans cette voie par Gesenius, *Commentar über den Jesaja*, et bien d'autres. Lowth, dans sa *Dissertation préliminaire*, cite comme exemples de parallélisme synonymique, Is., LIV, 6-7; LIV, 8; LI, 7-8; XLVI, 3; LV, 3; LV, 24-22; XXXVI, 5-8; XII, 28; IX, 20; I, 3; XLIX, 4; XLVI, 7; XLIV, 26; XXX, 16; L, 10; comme exemples de parallélisme antithétique, Is., LVI, 10; IX, 10, et de parallélisme synthétique, Is., LVIII, 5-8; L, 5-6; LI, 19; XV, 3. En vérifiant ces passages choisis, on pourra se rendre plus facilement compte de la forme poétique employée par Isaïe. Lowth donne aussi plusieurs

pen d'attention; on peut voir le parallélisme à travers la traduction de la Vulgate :

2. Audite, cordi, et auribus percipite, terra,
Quoniam Dominus locutus est :
Filius enutriti et exaltati;
Ipsi autem spreverunt me.
3. Cognovit bos possessorem suum,
Et asinus praesepe domini sui;
Israel autem me non cognovit
Et populus meus non intellexit, etc. Is., I, 2-4.

Le parallélisme est, d'ordinaire, synthétique, 1, 2^a-6^a, quelquefois synonymique, 1, 3; rarement antithétique, 1, 2^a.

912. — Division générale du livre d'Isaïe.

1° Le livre d'Isaïe est une collection de prophéties faites en différents temps et dans des circonstances diverses. Il ne forme donc pas un tout suivi, une composition rigoureusement enchaînée, comme le livre de Job, par exemple; c'est un recueil, non une œuvre d'un seul jet. Il y a cependant un ordre et un plan dans ce recueil, quoique Luther et d'autres anciens interprètes aient pensé le contraire (1). On en convient généralement aujourd'hui, et il est important de le montrer, soit pour établir l'authenticité des oracles du prophète, soit pour en rendre l'intelligence plus facile. L'arrangement doit en être attribué à Isaïe lui-même (2).

2° On distingue deux parties bien marquées dans Isaïe (3).

exemples tirés de ce prophète dans son *De sacra poesi Hebraeorum*, traduit en français par l'abbé Roger.

(1) Quelques rationalistes avancés, comme Koppe, Eichhorn, Hitzig, Ewald, l'ont même contesté.

(2) Les livres prophétiques ont été écrits et mis en ordre par ceux dont ils portent le nom, quelle qu'en soit l'étendue. Personne ne nie qu'Ezéchiel lui-même n'ait disposé la collection de ses prophéties telle que nous la possédons aujourd'hui. Jérémie nous apprend expressément qu'il a écrit et publié deux fois les siennes. Le titre des prophéties d'Isaïe l'applique un recueil tout entier, et l'analogie nous donne le droit de conclure que ce titre est de sa propre main et que tous ses oracles nous sont parvenus selon l'arrangement qu'il leur avait donné lui-même.

(3) Comme la première partie se subdivise elle-même, Gesenius et

La première embrasse les trente-neuf premiers chapitres; elle comprend des oracles composés à des époques diverses et sur des sujets variés, sous les règnes d'Osias, de Joatham, d'Achaz et d'Ézéchias. La seconde est contenue dans les ch. XL-LXVI; elle s'occupe, d'une manière suivie, de l'avènement du Rédempteur d'Israël, elle forme un ensemble complet et coordonné et se rattache étroitement à la première. La première elle-même, quoique elle renferme des morceaux d'époques différentes, ne manque pas d'ordre et d'enchaînement. Les prophéties qu'elle nous a conservées sont classées chronologiquement, non pas toutefois d'une manière rigoureuse et absolue, parce que le prophète a aussi tenu compte de la nature des sujets dans la classification qu'il a adoptée (1).

913. — Attaques contre l'authenticité des prophéties d'Isaïe.

Les rationalistes modernes prétendent que le livre qui porte le nom d'Isaïe n'est pas tout entier de lui, mais l'œuvre de trois ou au moins de deux auteurs différents. Ils s'accordent tous à refuser à Isaïe la composition de la seconde partie du livre, c'est-à-dire des ch. XL-LXVI; ils l'attribuent à un écrivain qu'ils désignent sous le nom d'Isaïe II ou du Grand Inconnu; quant à la première partie, ils admettent généralement que les ch. I-XII, XV-XX, XXII-XXIII, XXVIII-XXXII, et quelques versets des ch. XIV et XXI sont véritablement d'Isaïe,

Hävernick ont compté quatre livres ou groupes de prophéties, I-XII; XIII-XXXII; XXXIII-XXXIX; XL-LXVI. On admet cependant généralement que deux parties, à cause d'une certaine analogie qui existe entre les groupes divers de la première partie et du caractère particulier qui distingue les ch. XL-LXVI.

(1) S. Meyn, J. H. Michaelis, Rosenmüller, Hengstenberg se prononcent pour l'ordre chronologique; Vitringer, Jahn pour l'ordre logique ou l'ordre des matières; Gesenius, Delitzsch, Keil, admettent un ordre en partie chronologique, en partie logique. Isaïe a tenu un certain compte de la nature du sujet dans le groupement des parties composant chaque section particulière, mais on ne peut contester qu'elles ne soient placées dans l'ordre chronologique. Il est même assez vraisemblable que le prophète a tenu d'abord les ch. I-XII, c'est-à-dire les prophéties du temps d'Osias, de Joatham et d'Achaz, puis les ch. XIII-XXXII et XLV-XXXIX, datant du temps d'Ézéchias et enfin les ch. XL-LXVI, qui sont de la fin de sa vie.

mais ils attribuent à un anonyme les ch. XIII-XIV, 23; XXI, 1-10; XXIV-XXVII; XXXIV et XXXV. Plusieurs refusent aussi à Isaïe le ch. XXIII (1).

914. — Preuves de l'authenticité des prophéties d'Isaïe.

L'authenticité du livre entier d'Isaïe est incontestable : la vraie raison pour laquelle elle est niée par les incrédules, c'est qu'ils ne veulent point admettre la révélation. Nous ne pouvons énumérer en détail les prétextes qu'ils allèguent pour rejeter quelques chapitres isolés de la première partie. Quant à la seconde, qu'ils rejettent en bloc, nous allons montrer ici que l'Église a raison de l'attribuer à Isaïe.

L'authenticité de la seconde partie d'Isaïe est démontrée : 1° par la tradition constante des juifs et des chrétiens; elle n'a été contestée par personne, pendant plus de 2000 ans. L'autorité la plus ancienne, la seule que nous citerons parce qu'elle suffit pour trancher la question, c'est celle de l'Écriture Sainte. L'Écclésiastique, XLVIII, 25-27, attribue à Isaïe les

(1) Koppe est le premier qui, vers la fin du XVIII^e siècle, ait commencé à battre en brèche l'authenticité d'Isaïe : il déclara suspect le ch. L; Döderlein généralisa les doutes de Koppe; Justi, Eichhorn, Paulus, Bertholdt ne se contentèrent pas de douter, ils nièrent avec assurance. Ces pères du rationalisme ont été suivis depuis par tous leurs adeptes. Gesenius, Hilgig et Ewald sont les trois exégètes qui ont le plus vivement combattu l'authenticité d'Isaïe, quoique de manières diverses. La règle de fausse critique qui les a guidés dans leurs négations est celle-ci : toutes les prophéties qui racontent des événements précis ont été écrites après coup, ce sont des *sectina post eventum*. Puisque les faits auxquels elles font allusion sont postérieurs à Isaïe, il s'en suit, d'après eux, qu'Isaïe n'a pu en parler. Ils ne tiennent donc l'authenticité des prophéties d'Isaïe que parce qu'ils rejettent la révélation, la surnaturalité et le miracle. Ils cherchent dans leurs raisonnements pour essayer de justifier leurs prétendus arrêts, mais c'est à priori qu'ils se prononcent, qu'ils en fassent ou non l'aveu. — « Une prophétie où Cyrus est nommé par son nom, Is., XLV, 28; XLV, 1; une autre où les Mèdes et les Perses sont appelés pour la destruction de Babylone, qui a traité Israël sans humanité, Is., XLII, 1-24; XLV, 23, dit M. Nöldeke, ne sont naturellement pas l'œuvre d'Isaïe qui ne pouvait connaître d'avance ni l'œil du peuple à Babylone, ni la dévotion de cet œil par Cyrus, roi des Mèdes et des Perses. » Nöldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, trad. Deronbourg et Soucy, 1873, p. 312.

chapitres XL-LXVI, dans l'éloge qu'il fait de lui : « Isaias propheta magnus... consolatus est legentes in Sion. » Ces derniers mots se rapportent manifestement à la seconde partie, qui commence par ces mots : « Consolamini, consolamini, » XL, 1, et qui s'adresse, en effet, à ceux qui pleurent dans Sion. Le Nouveau Testament attribue aussi expressément à Isaié les citations qu'il tire de sa seconde partie. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, les versets XL, 3-4, sur le précurseur du monde, sont rapportés par les quatre évangélistes comme étant de ce prophète, Matth., III, 3; Marc., I, 2; Luc, III, 4; Joa., I, 23. On peut dire d'ailleurs que l'auteur se révèle lui-même quand il dit, XLVIII, 3 : « Priors ex tunc annuntiavi et ex ore meo exierunt, et audita feci ea; repente operatus sum et venerunt. »

2° Les ennemis de l'authenticité d'Isaié ne pourront jamais nous expliquer comment l'auteur des prophéties les plus remarquables de l'Ancien Testament, c'est-à-dire des chapitres XL-LXVI d'Isaié, aurait été complètement ignoré des Juifs, qui attachaient tant d'importance à leurs prophéties et à tout ce qui se rapportait à leurs auteurs. Si les vingt-sept chapitres qui font briller aux yeux d'Israël les plus glorieuses espérances étaient d'un écrivain autre qu'Isaié, Israël en aurait assurément gardé le souvenir. Le nom d'aucun des prophètes dont nous avons les écrits, même du plus petit, n'a été perdu; comment celui du plus important de tous aurait-il pu l'être et faire seule exception? A l'époque où l'on veut placer la composition de la seconde partie, c'est-à-dire à la fin de la captivité de Babylone, l'histoire ne nous fait connaître qu'un seul prophète, Daniel, à qui l'on ne peut attribuer ces oracles; elle contredit donc formellement les hypothèses des ennemis de la révélation.

3° On nie que les chapitres XL-LXVI soient d'Isaié, parce qu'ils annoncent trop clairement la captivité et qu'ils nomment Cyrus. Il est prouvé cependant qu'ils sont antérieurs à l'époque de Cyrus et de la captivité par les emprunts que Sophonie, Jérémie et Nahum ont fait à cette partie d'Isaié. — 1° Sophonie a appliqué à Ninive, au §. 44 de son chapitre II,

les mots qu'Isaié avait dits de Babylone, XXXV, 13-15, dans sa première partie; et dans le verset suivant, 15, il lui continue ses emprunts en reproduisant une phrase tirée de la seconde partie, où elle est deux fois répétée, XLVII, 8 et 10, et où il s'agit également de Babylone dans Isaié, de Ninive dans Sophonie : « Ego sum, et extra me non est alia amplius. » La traduction des passages correspondants d'Isaié, dans la Vulgate, est la même quant au sens, mais non quant aux termes. En hébreu, les mots sont identiques dans les deux prophètes, et il est digne de remarque que la phrase contient une expression particulière, *afsi*, qui ne se lit que dans ces trois passages. On ne peut contester d'ailleurs que Sophonie n'emprunte. L'originalité d'Isaié est prouvée à elle seule par l'opposition qu'il met entre le langage de Babylone, XLVII, 8 et 10, et celui de Dieu, XLVI, 9. — 2° Quant à Jérémie, il reproduit, XXXI, 35, les paroles d'Isaié, III, 45 : « Ego sum Dominus Deus tuus, qui conturbo mare, et intumescunt fluctus ejus; Dominus exercituum nomen meum. » Dans le texte original, la citation est littérale. L'image de la coupe de la colère de Dieu, qui suit dans Isaié le verset que nous venons de rapporter, II, 47, Jérémie se l'est aussi appropriée, XXV, 45-29, mais en la transformant selon son habitude, en acte symbolique. — 3° Le prophète Nahum, qui vivait peu après Isaié et avant la captivité de Babylone, a fait aussi des emprunts à la seconde partie de notre prophète. Il rapporte, I, 15, les paroles du chapitre LI, 7 : « Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et praedicantis pacem. » Ce qu'il ajoute immédiatement Nahum, dans le même verset, concorde d'une manière frappante avec ce que dit Isaié au commencement du même chapitre, III, 4 : « Non adjiciet ultra ut pertransiet per te iudicameus et immanus. » — Nahum, III, 7, renferme une allusion à Isaié, II, 43. Une partie des expressions employées par les deux prophètes est la même en hébreu : « Quis contrisabitur super te?... Quis consolabitur te? » — La seconde partie d'Isaié existait donc avant la captivité de Babylone, puisqu'elle est citée par des prophètes qui ont vécu avant cette époque.

4° Un des passages qu'allèguent en particulier les rationalistes contre l'authenticité de la seconde partie d'Isaïe, c'est celui où Cyrus est nommé par son nom. Il est impossible, disent-ils, qu'un contemporain d'Ézéchias ait pu connaître le nom de ce roi perse; l'écrit dans lequel nous lisons les traits qui se rapportent à ce prince n'est donc pas d'Isaïe. — Ce qui est impossible aux hommes ne l'est pas à Dieu. La preuve qu'il avait révélé longtemps à l'avance à son prophète le nom de Cyrus, c'est que les Juifs, pendant la captivité, montrèrent à ce prince le passage d'Isaïe où il était nommé. L'historien Josèphe raconte ce fait dans ses *Antiquités juives*, XI, 1, 1-2, et l'on ne peut récuser son témoignage, parce que, quoique cet écrivain se soit plus d'une fois trompé, ce qu'il raconte dans le cas présent est la seule explication satisfaisante de la faveur que Cyrus montra aux Juifs. Bien plus, ce que dit Josèphe est confirmé par l'édit de Cyrus lui-même, qui nous a été conservé dans l'Esdras, 1. On a soutenu, avec raison, que ce passage des *Antiquités* était le commentaire du premier chapitre d'Esdras, dans lequel le monarque perse déclara que Jehovah lui a ordonné de lui bâtir un temple dans Jérusalem et lui a donné tous les royaumes de la terre qu'il a conquis. Ce langage est une allusion manifeste à la seconde partie des prophéties d'Isaïe, XLII, 2-4; XLIV, 24-28; XLV, 1-13; XLVI, 11; XLVII, 13-15.

5° Le style des chapitres XLXVI prouve qu'ils ne sont pas de l'époque à laquelle on prétend les rapporter. Ils sont écrits dans une langue, non seulement irréprochable, mais parfaite. Or, à la fin de la captivité de Babel, à laquelle on veut en placer l'origine, l'hébreu avait perdu son ancienne pureté, par le contact et le mélange des étrangers, comme nous le voyons dans Ézéchiel et dans Daniel, et il ne retrouva plus son ancien éclat. — On a relevé, il est vrai, dans Isaïe, quelques mots étrangers et quelques aramismes (locutions et tournures propres à la langue araméenne), et l'on a tenté d'en abuser pour reculer l'époque de la composition de ses derniers oracles. Mais on retrouve des expressions et des tours analogues dans les livres du temps de Sa-

lomon. — On a également prétendu que le style des chapitres XI-XVI est tout différent de celui des chapitres I-XXXIX, et l'on en a conclu que ces deux parties ne peuvent être du même auteur. A le style du vrai Isaïe, dit Geseuius, est plus serré, plus incisif, plein de pensées et d'images qui se pressent avec impétuosité sous sa plume, mais aussi plus dur et moins correct. Celui du pseudo-Isaïe est plus clair, plus abondant et plus facile. L'auteur aime à s'étendre et se répète volontiers. Ce style, plus limpide et plus coulant, est la marque d'un âge plus récent (1). — « Il est vrai, répond M. Le Hir, qu'on peut noter quelque diversité de style entre les diverses parties du même livre. Mais il ne faudrait ni l'exagérer ni oublier les causes qui l'expliquent... Est-ce que le style de Cicéron est parfaitement le même dans ses traités philosophiques et dans ses discours? L'invective a son langage et la consolation a le sien, plus doux, plus calme et moins impétueux. Si donc les promesses et les consolations dominent dans la seconde partie, doit-on s'étonner d'y trouver moins de langue et d'élan que dans la première? Puis il faut distinguer une improvisation commandée par une émotion forte et passagère d'un traité écrit dans le calme du cabinet. Les oracles de la première partie sont pour la plupart assez courts, parce qu'ils répondent aux besoins du moment. La plupart ont été sans aucun doute prononcés, avant d'être recueillis par écrit. De tels discours, surtout dans le genre du reproche, ont quelque chose de brusque; semblables à l'orage, ils éclatent et durent peu. Dominé par une seule pensée, par un seul sentiment, l'orateur l'exprime et puis s'arrête. Qu'il y a loin de là aux derniers chapitres, qui, destinés aux âges futurs plus qu'à la génération présente, portent le cachet d'un discours écrit et non d'une improvisation orale! C'est un vaste horizon, ce sont des vives d'ensemble réunies comme dans un savant traité sur les vicissitudes et les grandeurs des siècles à venir. Tout s'y rattache à trois idées mères et fécondes, Dieu, Jésus-Christ

(1) Geseuius, *Commentar über den Jesai, zweiter Theil*, p. 23.

et l'Église... Pour embrasser ce vaste sujet, pour le rendre intelligible à des esprits bornés, à des âmes vulgaires plongées dans la vie matérielle, ne fallait-il pas plus d'espace, plus de combinaisons et de développements que n'en demandaient les avertissements distribués au jour le jour, selon les occurrences des temps, des lieux et des personnes » (1)? Les différences s'expliquent donc par la différence du sujet et du but. Elles sont d'ailleurs beaucoup moindres que ne le prétendent les incrédules. Gosenius est obligé d'avouer que la seconde partie, « par la subtilité des descriptions, la fraîcheur des images, la vivacité et la force des exhortations, peut être placée à côté de l'Isaïe authentique » (2), c'est-à-dire de la première partie. La comparaison minutieuse des chapitres XI-LXVI avec les chapitres I-XXXIX, faite dans le texte original, a établi que la plupart des mots qu'Isaïe a employés seul ou plus fréquemment que les autres écrivains hébreux se lisent dans la seconde comme dans la première partie (3). L'examen de style des chapitres XI-LXVI, au lieu de prouver qu'ils ne sont pas authentiques, en confirme au contraire l'origine traditionnelle.

On objecte contre l'antiquité de la seconde partie d'Isaïe que l'auteur y parle de la captivité, non comme d'un événement futur, mais comme d'un fait présent, et qu'il écrit comme s'il était à Babylone, non en Palestine. — Il est vrai qu'Isaïe voit l'avenir comme s'il était déjà, mais on ne peut rien en conclure contre l'authenticité de son œuvre, parce que le prophète voyait comme existant ce que Dieu lui révélait, dans une vision présente et actuelle; c'est là un des caractères ordinaires de la prophétie; il n'est pas exclusivement propre aux chapitres XI-LXVI; on le retrouve dans les chapitres précédents et chez tous les autres prophètes. La seconde partie d'Isaïe renferme d'ailleurs des traces du lieu

(1) Le Hir, *Études bibliques*, t. 1, p. 106-108.

(2) Gosenius, *Commentar über den Jesaja*, zweiter Theil, p. 23.

(3) Voir le Hir, *Études bibliques*, t. 1, p. 108-118. Aux auteurs qu'il indique, p. 116, note, on peut ajouter Nögelsbach, *Der Prophet Jesaja*, 1878, p. XXV-XXX.

et de l'époque où vivait ce prophète, c'est-à-dire du temps de la prépondérance de l'Assyrie. Ce qui est dit, XVII, 9-11, « n'a pu être écrit qu'en Palestine (au siècle d'Isaïe). Cette alliance qu'on va chercher si loin, avec tant de fatigue, ces présents de parfums et d'huile, productions qui comptent parmi les plus recherchées de la Judée, ces rebus qu'on dévore en s'abaissant, pour ainsi dire, jusqu'aux enfers devant l'arrogance d'un maître dédaigneux qu'il faudrait dédaigner à son tour, tout cela nous rappelle les efforts [des rois de Juda] pour acheter l'appui [des Assyriens]. Tous ces traits, au contraire, sont sans application aux Juifs exilés à Babylone (1). »

7^e Au fond, toutes les objections accumulées contre la seconde partie d'Isaïe proviennent, comme nous l'avons dit, de la nécessité où se trouvent les incrédules de nier les prophéties pour rejeter le Christianisme. Mais en reculant jusqu'à la captivité de Babylone la composition des chapitres XI-LXVI, ils ne réussissent pas à atteindre leur but, quelque illusion qu'ils se fassent à ce sujet. Pour établir que la seconde partie d'Isaïe renferme de véritables révélations surnaturelles et par conséquent est inspirée; pour renverser en un mot le principe sur lequel s'appuient les ennemis de la Bible, il suffit de remarquer que, quelle que soit la date des chapitres XI-LXVI, ils sont, de l'aveu de tous, de beaucoup antérieurs au Messie et qu'ils contiennent, sur sa vie et sur sa mort, des prédictions tout à fait claires et précises, dont le caractère divin est indiscutable. Nous en aurons la preuve plus loin, dans l'explication même des prophéties. Qu'il suffise de renvoyer ici au chapitre XII (n^o 960), le plus remarquable peut-être de l'Ancien Testament, par la clarté avec laquelle il annonce en détail la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Nous avons donc le droit de conclure que non seulement la seconde partie d'Isaïe est authentique, mais aussi que ce prophète a été inspiré, puisque Dieu seul a pu lui révéler l'avenir.

(1) Le Hir, *Études bibliques*, t. 1, p. 27. Voir *ibid.*, p. 89-100.

915. — État politique du monde oriental à l'époque d'Isaïe.

1° Plusieurs des prophéties d'Isaïe ont pour objet les peuples avec qui Juda était en rapport; la plupart de ses oracles contiennent des allusions directes ou indirectes à la situation politique de cette époque; pour comprendre le langage du prophète, il est donc nécessaire d'avoir une idée exacte de l'état du monde, au moment où il écrivait.

2° Il y avait alors deux grandes puissances, l'Assyrie et l'Égypte, *Is.*, xix, 24. Dans les oracles d'Isaïe, leurs noms réunis sont quelquefois synonymes du monde entier, xxvii, 13; xx, 23-25. Elles luttèrent entre elles pour la prééminence, mais l'Assyrie était prépondérante. Tous les royaumes, petits ou grands, situés entre ces deux redoutables empires, étaient obligés de subir la domination de l'un ou le protectorat de l'autre; la plupart étaient courbés sous le joug de fer du premier, qui était le plus fort; ils se tournaient donc souvent vers le second (1), qui ne demandait pas mieux que de leur porter secours pour repousser un ennemi dont les agrandissements et le voisinage l'inquiétaient et menaçaient sa propre indépendance.

3° Isaïe fut contemporain des rois d'Assyrie Téglatphalasar, Salmanasar, Sargon et Sennachérib, probablement aussi d'Assaraddon. — 1° Téglatphalasar est le premier monarque assyrien qui, d'après les monuments jusqu'ici connus, ait foulé le sol de la Palestine. Ses exploits l'avaient rendu fameux jusqu'à Jérusalem. Achaz, roi de Juda, pressé par Basim de Damas et Phacé d'Israël, se déclara volontairement son tributaire, pour acheter son intervention contre ses ennemis. Isaïe vit clairement la faute que commettait ce prince, qui apprenait ainsi à l'Assyrien le chemin de ses États; mais les conseils qu'il fit entendre, *Is.*, viii, 6-8, ne furent pas écoutés. — 2° Salmanasar, successeur de Téglatphalasar, voulut mettre fin au royaume d'Israël et fit le siège de Samarie. Le roi de cette ville, incapable de résister seul, s'allia à l'Égypte,

(1) Voir surtout *Is.*, xxx-xxxii.

IV Reg., xvii, 4. Il donna ainsi l'exemple de cette politique fatale que devaient suivre plus ou moins tous les rois de Juda, jusqu'à la ruine de leur royaume. C'est aussi à cette occasion que commença entre l'Asie antérieure et la puissance des bords du Nil un duel à mort qui devait durer plusieurs siècles et se terminer par la perte de l'indépendance de l'Égypte. — 3° Les armées des successeurs de Salmanasar, Sargon, Sennachérib et Assaraddon, traversèrent plusieurs fois la Palestine pour aller attaquer les Pharaons, soumettant sur leur route les peuples qui avaient essayé de se révolter contre eux. Les soldats des deux nations ennemies en virent plusieurs fois aux mains sur les confins de la Palestine. Quand Sennachérib ravagea le royaume de Juda, le but principal de sa campagne était l'asservissement de l'Égypte. L'Égypte se défendit vigoureusement contre les troupes assyriennes. Elle souffrit néanmoins d'un mal intérieur qui paralysait ses forces : elle était divisée et soumise elle-même à une domination étrangère, celle de l'Éthiopie, qui favorisait, dans l'intérêt de sa politique, les discordes intestines. Isaïe était au courant des moindres détails de l'état intérieur de l'Égypte. Il nous parle de la multitude de petits princes qui se disputent ses lambeaux et n'ont qu'une ville pour royaume, et il nous montre, comme maître du pays, non un monarque indigène, mais un Éthiopien. Les rois Éthiopiens qui gouverneront l'Égypte à cette époque sont Sui (appelé par les Égyptiens Schabak, par les Grecs Sabacon) et Taharka. Le premier fut l'allié d'Osée, roi d'Israël, mais il se mit trop tard en marche pour lui porter secours contre les Assyriens. Quand, après la reddition de Samarie, il arriva en Palestine, Sargon l'arrêta à Raphia, et lui infligea une sanglante défaite. Le fils de Sargon, Sennachérib, battit également l'armée égypto-éthiopienne à Altakon et plus tard, son fils et successeur, Assaraddon, fut porter la guerre contre Taharka au sein même de l'Égypte.

4° Pendant que se livraient ces combats, tous les peuples qui avoisinaient la Palestine, Phéniciens et Tyriens, Syriens de Damas et autres Araméens, Moabites, Ammonites, Arabes,

Iduméens et Philistins, étaient la proie du vainqueur. La plupart supportaient contre leur gré le jong ninivite et cherchaient les moyens de le seconder. Il y avait bien dans une même ville deux partis opposés qui se disputaient l'influence et tenaient, l'un pour la fidélité aux Assyriens, l'autre pour l'indépendance, en s'appuyant sur les Égyptiens; ces deux partis existaient au sein même de Jérusalem, Is., xxxvi, 6, — mais d'ordinaire le parti assyrien était le plus faible, parce que la domination des rois ninivites était trop lourde à porter; une révolte éclatait, et un peu plus tôt, un peu plus tard, une armée assyrienne venait remettre sous le jong les mécontents; Assur était la verge dont Dieu se servait pour exercer ses vengeances. La plupart des prophéties contre Israël, contre Juda et contre les peuples étrangers, que nous lisons dans Isaïe, ont été accomplies par les Assyriens. On peut juger par là de la haine qui s'était amassée au fond du cœur de tous les habitants de l'Asie occidentale contre Ninive. Il ne faut jamais oublier, en lisant Isaïe, ce qu'était alors la puissance assyrienne, le mal qu'elle faisait à Juda et la sympathie qu'inspirait l'Égypte, malgré ses discordes intestines, parce qu'elle était regardée comme une libératrice.

918. — De la lecture d'Isaïe.

La lecture des prophéties d'Isaïe est une de celles qui ont toujours été le plus recommandées dans l'Église, parce qu'elle est très propre à instruire et à édifier en développant dans les cœurs les sentiments de la foi et de la piété. Quand S. Augustin, au moment de sa conversion, demanda à S. Ambroise quel livre il devait lire : Isaïe, lui répondit-il (1).

On peut y puiser un grand nombre d'instructions; nous allons en indiquer seulement quelques-unes.

Toutes les exhortations, tous les conseils d'Isaïe n'ont

(1) *Inimavi per litteras antistiti tuo, viro sancto Ambrosio, prius tunc erroris meos et praesens votum meum: et moneret quid polissimum mihi de libris tuis legendum esset, quo percipiendam tantae gratiarum aptiorque fierem. At ille iussit Isaiam prophetam. Confess., l. ix, c. v, t. xxxii, col. 769.*

qu'un but, c'est de faire servir Dieu avec fidélité. Celui qui ne se confie pas en Dieu, mais dans les idoles, celui, pouvons-nous dire, qui viole la loi de Dieu pour satisfaire ses passions, sera un jour confondu (1). Dieu seul est digne de nos hommages (2). — Le culte que Dieu demande est le culte intérieur et non pas seulement l'extérieur (3). Isaïe, après avoir entendu les Séraphins chanter dans le ciel le trisagion, nous recommande d'honorer la sainteté de Dieu (4). Nous devons mettre notre confiance en Dieu, dans nos nécessités corporelles aussi bien que dans nos nécessités spirituelles (5).

Le livre d'Isaïe est plein d'enseignements moraux. A cause de l'état de dépravation dans lequel des rois idolâtres avaient fait tomber le peuple, 1, 5-6, il condamne le vice plus souvent qu'il ne recommande la vertu, mais la censure qu'il inflige au mal est l'éloge du bien. Il prêche souvent la conversion aux pécheurs (6), il leur reproche leur ingratitude envers Dieu (7), le peu de profit qu'ils retirent des avertissements qu'il leur fait donner par ses prophètes (8), leur luxe effréné, III, 16-26; leurs injustices (9), leur avarice et leur cupidité (10), leur impérence (11), leur orgueil et leur présomption (12). Il est facile à chacun, en lisant Isaïe, de recueillir et de coordonner une multitude de passages semblables, également utiles pour l'édification personnelle et pour l'instruction des autres.

(1) Is., I, 29-31; II, 8-9; 18-22; VIII, 9, 19-20; XVII, 7-8; XIX, 22-23;

XXXI, 7; XL, 18-20; XLII, 29; XLV, 9-20; XLV, 20; XLVI, 8; XLVII, 9.

(2) Is., II, 21; VIII, 20; XVII, 7-8; XXXI, 6.

(3) Is., 6, 1; XXIX, 13-14; XXXV, 9.

(4) Is., V, 16, 24; VIII, 13, 17. Cf. XXX, 12; XXXV, 8.

(5) Is., VII, 11; X, 29; XXXI, 14; XXXIII, 12, 16; XXX, 1, 45; XXXI, 1, 1; XLII, 2-3, etc.

(6) Is., 6, 16-47; XVI, 22; VI, 9.

(7) Is., 5, 2-4; V, 4; VII, 13.

(8) Is., XXVIII, 2 sq.; XXX, 9-14; XXX, 9, etc.

(9) Is., II, 21; 22; III, 16-18; V, 23; 1, 1-2.

(10) Is., V, 8; XXXIII, 15; XVI, 11; XVII, 17.

(11) Is., V, 11-12; 22; XXXI, 13-14; XXXIII, 7-8.

(12) Is., II, 11, 17; III, 10-17; V, 18, 19, 21; X, 12 sq.; XIII, 14, 19; XXVIII, 22, etc.

Nous devons d'ailleurs chercher toujours dans ce prophète, même dans les parties historiques et dans les oracles contre les nations étrangères, Jésus-Christ, son Église et leur triomphe sur leurs ennemis. S. Jérôme nous apprend de quelle manière nous devons lire Isaïe quand il nous dit dans son commentaire : « Post historiam veritatem, spiritualiter accipiendâ sunt omnia, et sic. Judæa et Jerusalem, Babylon et Philistiim, et Moab et Damascus, Ægyptus et desertum mare, Idumæa et Arabia, æ Vallis visionis et ad extremum Tyrus et Visio quadrupedum intelligenda sunt; ut cuncta queramus in sensu et in omnibus his, quasi sapiens architectus Paulus apostolus faciat fundamentum, quod non est aliud præter Christum Jesum (1). »

ARTICLE II.

Analyses et explication des prophéties d'Isaïe.

917. — Objet de cet article.

Les prophéties d'Isaïe se divisent en deux parties principales, I-XXXIX et XL-LXVI, n° 912. Nous expliquerons chacune d'elles en deux paragraphes (2).

(1) S. Jérôme, *Prolog. in Is.*, L. XXIV, col. 19-20. Voir aussi ce qu'il dit in I, 1, col. 23-24.

(2) Commentateurs catholiques : Origène, *Homilia in visionem Isaia*, Pal. gr., t. XII, col. 219-224; Pal. lat., dans les Œuvres de S. Jérôme, t. XXIV, col. 901-936; Eusebe, *Commentarium in Isaiam*, t. XXIV, col. 77-336; S. Basile, *Commentarius in Isaiam* (des seize premiers chapitres), t. XXX, col. 147-627; S. Ephraïm, *In Isaiam prophetam explicationem Opera omnia*, t. II, p. 20-91; S. J. Chrysostome, *Interpretatio in Isaiam prophetam*, cap. VII, t. LVI, col. 11-94; *Homilia VI in Oziam, seu de Serephitis*, col. 97-132; *Homilia in Isaiam*, XLV, 7, col. 141-152; S. Cyrille d'Alexandrie, *Commentarius in Isaiam*, t. LXX, col. 9-1460; Théodore de Cyr., *In Isaiam eclogia interpretatio*, t. LXXXI, col. 215-194; Précipe de Gaza, *In Isaiam prophetam commentationum variorum Epitome*, t. LXXVII, 2^e pars, col. 1817-2118; S. Jérôme, *Commentarium in Isaiam prophetam libri duodeviginti*, t. XXIV, col. 17-678; S. Thomas d'Aquin, *In Isaiam prophetam expositio*, Opera, Anvers, 1612, t. XII; Foreiro, *Commentaria in Isaiam*, Migne, *Curia complete Scripturæ Sacra*, t. XVIII; Schegg, *Der Prophet Isaias übersetzt und erklärt*, 2 in-8^o; Munich, 1859; L. Reicke, *Die messianischen Weiss-*

§ I. — PREMIÈRE PARTIE D'ISAÏE, I-XXXIX.

Prophéties du temps d'Ozias et de Jotham; — d'Achaz; — contre les nations étrangères.

918. — Subdivision de la première partie.

Les ch. I-XXXIX, formant la première partie, se composent de quatre groupes de prophéties. — I. Le premier, I-VI, renferme les oracles relatifs au peuple de Dieu, datant du temps d'Ozias et de Jotham. — II. Le second groupe comprend les prophéties du temps d'Achaz, VIII-XII. Leur sujet principal est la venue du Messie, désigné sous le nom d'Emmanuel, d'où le nom de livre d'Emmanuel donné aux chapitres VII-XII. — III. Le troisième groupe, XIII-XXVII, est un recueil de prophéties contre les nations étrangères. — IV. Le quatrième groupe, XXVIII-XXXIX, embrasse les prophéties faites sous Ezéchias, jusqu'à l'époque de la destruction de l'armée de Sennacherib. Elles ont trait, pour la plupart, à l'invasion assyrienne.

1^{er} groupe: Prophéties du temps d'Ozias et de Jotham, I-VI.

919. — Subdivision du premier groupe.

Le premier groupe contient quatre prophéties détachées, 1^o Il s'ouvre par une sorte de prologue, 1, qui est comme la préface de la collection entière. — 2^o Les ch. II-IV renferment un oracle sur Juda, dont ils nous font connaître la mission, l'infidélité, le châtiement et enfin le triomphe par l'avènement du Messie. — 3^o Le chapitre V nous représente le royaume

gessen bei den grossen und kleinen Propheten des Alten Testaments, Gießen, 1855; A. Hölting, *Der Prophet Isaias übersetzt und erklärt*, Münster, 1872; Neteler, *Das Buch Isaias aus dem Urtext übersetzt*, Münster, 1876; Le Hir, *Les trois grands prophètes, Isaié, Jérémie, Ezéchiel, analysés et commentés, avec traduction de l'hébreu en français des parties principales*, publiés par M. Grandvaux, in-12, Paris, 1871; Trochan, *Isaie*, 1875 (dans la Bible de M. Letellieur); Knabenbauer, S. J., *Erklärung des Propheten Isaias*, in-8^o, Fribourg, 1881, etc. — Tous les passages des Pères des six premiers siècles, relatifs à l'explication des grands et des petits prophètes sont indiqués dans les notes de Küber, *Analysis biblica*, éd. Tailhan, Paris, 1856, t. 1, p. 349-528.

de Juda comme la vigne du Seigneur — 4^e Le ch. vi raconte la vocation d'Isaïe au ministère prophétique. — Les règnes d'Ozias (811-730), et de Joatham (739-743), sous lesquels Isaïe écrivit d'abord, furent prospères et florissants, mais la paix et le bien-être amenèrent le luxe et la corruption. C'est là ce qu'attaque principalement le prophète à cette époque de sa vie.

920. — 4^e Prologue des prophéties d'Isaïe, I.

En tête du premier chapitre d'Isaïe, I, 1, nous lisons le titre, le sujet, et la date de tout le recueil. Cf. II Par., xxxii, 32. Le recueil est appelé *vision*, c'est-à-dire *révélation*, dans le sens collectif, pour indiquer que les oracles qu'il contient sont une collection de visions intellectuelles ou révélations surnaturelles. L'objet en est *Juda* et *Jérusalem*, car quoique le prophète parle d'Israël et de toutes les autres nations connues de son temps, c'est toujours relativement aux Juifs.

Les versets 2-34 sont comme la préface de tout le livre. L'époque où cette préface a été composée est incertaine. Les vs. 7-8 indiquent une époque pendant laquelle le royaume de Juda était ravagé par une armée étrangère. Il eut à subir trois invasions, du temps d'Isaïe, la première à la fin du règne de Joatham, et la seconde sous Achaz, l'une et l'autre de la part des Israélites et des Syriens, IV Reg., xv, 37; xvi, 5; cf. Is., vi, 1, la troisième sous Ezéchias, de la part des Assyriens, IV Reg., xviii, 13; Is., xxxvi. La plupart des commentateurs pensent avec vraisemblance que le ch. I date de la première invasion. — Le peuple n'a été sensible ni aux bienfaits que Dieu lui a accordés pendant les règnes d'Ozias et de Joatham (2-3), ni aux calamités qui viennent de fondre sur lui (4-9); il ne reste donc au Seigneur qu'à livrer son peuple au châtimeut qu'il mérite et à le purifier par le feu de la tribulation, pour se faire ensuite du petit reste qui survivra un peuple selon son cœur (10-34). Les versets 24-34 se rapportent spécialement au Messie.

921. — 2^e Prophétie sur Juda, II-IV.

Les ch. II-IV forment un tout suivi, avec un titre particu-

[923] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DES PROPHEÉTIES D'ISAÏE. 305

lier. La fin du ch. IV correspond au commencement du ch. II. Le prophète, après avoir exhorté, accusé, menacé, encouragé, arrive à la fin à la promesse qui lui avait servi de point de départ, la félicité de Sion et la prospérité messianique. Cette prophétie se distingue par là de toutes les autres : elle est la seule qui commence par une promesse et par ces mots : *et erit*, §. 2. Les versets 2-4 se lisent aussi dans Miché, iv, 1. Les premiers mots : *in novissimis diebus*, désignent toujours dans les prophètes l'époque messianique.

922. — 3^e La parabole de la vigne, V.

La troisième prophétie d'Isaïe est contenue dans le ch. V. Elle commence par une belle parabole, qui nous décrit sous l'image très juste d'une vigne, plantée et cultivée par Dieu avec le plus grand soin, l'histoire même du peuple de Dieu. L'ingratitude et les crimes d'Israël arrachent au prophète des paroles indignées; il menace les coupables et leur montre, en terminant, les vengeurs de leur maître outragé, sous la forme emblématique de chevaux, de lions, des mugissements de la mer et des ténèbres. Notre-Seigneur devait se servir plus tard de la même parabole pour reprocher aussi aux Juifs leur infidélité (1).

923. — 4^e Vocation d'Isaïe au ministère prophétique, VI.

Le ch. VI nous raconte les détails de la vocation du prophète à sa mission prophétique. « La tradition place cette prophétie après la mort d'Ozias et à la première année de Joatham... Les modernes se sont écartés de cet arrangement : 1^o parce que le sujet de ce chapitre doit le faire considérer comme le premier dans l'ordre des temps; 2^o parce que le titre : *In anno quo mortuus est rex Ozias*, se rapporte non au temps qui a suivi, mais à celui qui a précédé la mort de ce roi de Juda... Ces raisons, quoique plausibles, ne vont pas au delà de simples vraisemblances...

» Les interprètes ont examiné : 4^e quel a été l'objet de cette

(1) Matth., xxi, 33-43; Marc, xii, 1-10; Luc, xx, 9-16. Cf. Jer., II, 21.

vision prophétique; 2° quelle en est la scène; 3° quelle en est la nature. — 1° Selon quelques-uns, l'objet de la vision a été le Père, selon d'autres Dieu le Fils, et selon d'autres la Sainte Trinité. Ce dernier sentiment est plus probable, attendu que l'Église, dès les premiers siècles, a reconnu une allusion aux trois personnes divines dans les mots : *Sanctus, sanctus, sanctus*, et dans cette interrogation : *Quem mittam* (unité de substance), et *quis ibit nobis* (pluralité des personnes)? — 2° La scène s'est passée, selon les uns, dans le temple de Salomon; selon d'autres, dans le ciel montré à l'imagination du prophète sous des formes semblables à celles du temple... — 3° On peut admettre une apparition réelle, comme celles dont furent honorés tant d'autres avant Isaïe. Cependant Cornelius à Lapede, après S. Augustin, soutient que tout s'est passé dans l'imagination du prophète, et ce sentiment paraît bien plus probable (1). »

11^e groupe : Prophéties du temps d'Achaz ou la prophétie d'Emmanuel, vi-xii.

924. — A quelle occasion a été faite la prophétie d'Emmanuel.

La seconde période du ministère prophétique d'Isaïe comprend les oracles prononcés sous le règne d'Achaz. Achaz régna 16 ans (742-726). Trois circonstances de son histoire doivent être principalement notées pour l'intelligence des prophéties d'Isaïe à cette époque. — 1° Achaz, au lieu de maintenir le culte de Dieu comme Ozias et Joatham, favorisa ouvertement l'idolâtrie. — 2° Phacée d'Israël et Rasin de Damas continuèrent contre lui les hostilités qu'ils avaient commencées contre Joatham, IV Reg, xv, 37. Les détails de la guerre contre Achaz sont donnés dans IV Reg., xvi, 5-9, et II Par., xxvii, 5-21. Plusieurs pensent que la guerre fut courte, mais cette opinion est peu vraisemblable. Les confédérés ne purent

(1) Le Hir, *Les trois grands prophètes*, p. 52-55. — Le texte : *Audite audientes et nolite intelligere*, Is., vi, 9, prédit l'aveuglement futur des Juifs. Matth., xiii, 14; Marc, iv, 12; Luc, viii, 10; Joz., xii, 40; Act., xxviii, 26; Rom., xi, 8. Sur la manière de l'expliquer, voir M. BACON, t. III, n° 296.

éviter qu'en plusieurs campagnes tout ce qui est raconté dans les Rois et les Paralipomènes. Dans une première campagne, résumée par Isaïe, vii, 4, ils assiégèrent sans succès Jérusalem. IV Reg., xvi, 5. C'est alors qu'Isaïe fit la prophétie du ch. vii, 1-9. — 3° Comme Phacée et Rasin continuèrent, probablement chacun de leur côté, à ravager le royaume de Juda, Rasin poussant jusqu'à la mer Rouge, IV Reg., xvi, 6, et emportant un grand butin, II Par., xxviii, 5; Phacée ravageant aussi Juda, faisant périr cent vingt mille hommes, emmenant deux cent mille captifs, II Par., xxviii, 8, 6, 8, Achaz manqua de confiance en Dieu et ne se sentant pas de force à lutter contre les deux ennemis qu'allié s'entendit les Iduméens et les Philistins, IV Reg., xvi, 6, II Par., xxviii, 47-48, il appela à son aide Téglathphalasar, roi d'Assyrie. Isaïe fit les prophéties vii, 10-xii à la suite de cet appel à l'étranger.

C'est un moment où le bruit de la marche des Israélites et des Syriens vient d'arriver dans la capitale, et la remplit de terreur, qu'Isaïe commence les prophéties contenues dans les ch. vi-xii. Elles forment ce qu'on a appelé le livre d'Emmanuel, parce qu'Emmanuel ou le Messie en est le sujet principal. Elles ont cela de commun, qu'elles ont toutes été faites à l'occasion de la guerre de Phacée et de Rasin contre Juda.

925. — Division de la prophétie d'Emmanuel.

Les prophéties du temps d'Achaz sont un nombre de quatre : 1° vii, 1-9; 2° vii, 10-25; 3° viii, 1-4; 4° viii, 5-xii. Le commencement de chacune d'elles est indiqué par une formule qui en marque la division, vii, 1; vii, 10; viii, 1, et viii, 5. La première prépare la prophétie d'Emmanuel; la seconde annonce sa naissance miraculeuse; la troisième donne un signe prochain de la délivrance de Juda, et la quatrième montre dans le triomphe du peuple de Dieu le symbole d'un triomphe plus grand encore au temps du Messie.

926. — 1^o Prophéties contre Samarie et contre Damas, vii, 1-9.

Au moment où Rasin et Phacée vont faire le siège de Jérusalem.

saïem, Isaïe console Achaz et son peuple, en prédisant que les attaques de leurs ennemis seront vaines, et que, dans 65 ans, Ephraïm cessera d'être un peuple. C'était probablement la première année du règne d'Achaz (1). Ses ennemis doivent profiter du changement du trône pour combattre Juda. Le §. 8, dans lequel est annoncée la ruine complète d'Ephraïm, c'est-à-dire du royaume des dix tribus, au bout de 65 ans, offre plusieurs difficultés. — 1° On soutient qu'il est une interpolation ou bien qu'il est une prophétie *post eventum*, comme s'il était plus difficile à Dieu de révéler une date en particulier que l'avenir en général! On affirme, il est vrai, mais à tort, que les prédictions de l'Ancien Testament ne sont jamais aussi précises. Cet exemple n'est pas isolé, nous en rencontrons beaucoup d'autres (2). — 2° On a prétendu aussi que ce chiffre de 65 est faux, il n'en est rien. Il serait inexact, s'il s'agissait de la prise de Samarie par Salmanasar et Sargon, laquelle eut lieu, en effet, peu d'années après, mais Isaïe ne parle pas de l'époque où Ephraïm cessa d'être un royaume, il parle du temps où il cessa d'être un peuple, ce qui, d'après des calculs fort probables, eut lieu du temps d'Assaraddon, la 6^e année du règne de ce roi d'Assyrie, la 20^e de celui de Manassé de Juda. Le monarque ninivite fit

(1) Cf. Is., VII, 16; VIII, 4 et IV, Reg., IV, 29. — Is., VII, 16, dans la prophétie suivante, annonce que la Syrie et Israël seront deserts (*deserti iniquitatum*), par suite de l'invasion de Téglatphalasar, *antequam sciat puer reprobare matrem et eligere bonum*, c'est-à-dire, selon la supputation ordinaire, avant deux ou trois ans. La 3^e prophétie annonce que le même événement aura lieu avant que le fils qui vient de naître a Isaïe commence à parler, VIII, 4, c'est-à-dire avant un an. D'après IV Reg., XV, 29, la dévastation de la Syrie et d'Israël, prédite par Isaïe, eut lieu avant la mort de Phacéc. Or, cette mort arriva trois ans après l'événement d'Achaz au trône, pendant que Téglatphalasar était en Israël, en 739; le roi d'Assyrie la mentionne dans ses inscriptions. La première et la seconde prophétie d'Isaïe doivent donc dater des commencements du règne d'Achaz, c'est-à-dire vers l'an 742 ou 741, et la 3^e et la 4^e de l'an 718 environ. (Nous donnons ces dates d'après la chronologie ordinaire; elles sont un peu différentes d'après les inscriptions assyriennes.)

(2) Is., XI, 3; XXXVIII, 5; XVI, 14; XII, 16; Ez., IV, 5-6; XXXIV, 2; Dan., IX, 25-27, etc.

transporter en divers pays les derniers restes d'Israël, comme nous pouvons le conclure de I Esd., IV, 2 sq. Or, de la 1^{re} année d'Achaz, date de la prophétie d'Isaïe, à la 20^e année de Manassé, il y a juste 65 ans : 10 années d'Achaz + 29 d'Ézéchias + 20 de Manassé = 65.

II. Prédiction de la naissance d'Emmanuel, VII, 14-15.

927. — 1^{re} Subdivision de cette prophétie.

Cette seconde prophétie date probablement de la même année que la précédente, et ne lui est postérieure que de peu de temps (1). Elle est une des plus importantes de l'Ancien Testament, parce qu'elle annonce la naissance miraculeuse du fils de la Vierge, Emmanuel, c'est-à-dire « Dieu avec nous » (2).

Elle se divise en quatre parties : 1^{re} VII, 10-13. Isaïe fait connaître les circonstances de la prophétie. Au moment, semble-t-il, où Achaz songe à appeler Téglatphalasar à son secours, le prophète, pour lui prouver que Juda peut se reposer sur Dieu de sa défense, fit au roi qu'il peut demander comme gage de cette protection un signe ou miracle. Le prince le refuse. — 2^e Isaïe n'en donne pas moins ce signe; la naissance du fils de la Vierge, VII, 14-17. Ce signe est accompagné de l'assurance qu'en deux ou trois ans Juda sera délivré de la Syrie et d'Israël, mais il sera puni lui-même d'avoir appelé l'Assyrien. — 3^e Un événement prochain, l'invasion de la Palestine par les armées égyptienne et ninivite, confirmera la vérité de l'oracle divin, VII, 18-20. — 4^e Tableau de la désolation produite par cette invasion, VII, 21-25.

Dans l'explication de cette prophétie, nous avons deux questions à examiner : 1^{re} c'est la principale, quelle est la mère d'Emmanuel; 2^e quel est Emmanuel; 3^e quel est l'enfant dont il est question au §. 16.

(1) Voir la note 1 ci-dessus, p. 508.

(2) Sur la prophétie d'Emmanuel et le mot *émanuel*, voir Drach, *Harmonie entre l'Église et la synagogue*, t. II, p. 109 sq.

928. — 2^e Quelle est la mère d'Emmanuel.

1^e La mère d'Emmanuel est la Très Sainte Vierge, et Emmanuel est Jésus-Christ, d'après l'attestation formelle de S. Matthieu (1). Cette explication authentique de la prophétie d'Isaïe est décisive, aussi a-t-elle été soutenue par tous les Pères et les docteurs.

2^e Néanmoins, comme elle était la condamnation des Juifs qui refusaient de reconnaître le Messie en N.-S., et comme elle est inconciliable avec le système des rationalistes contemporains qui rejetant le miracle, Juifs et incrédules s'efforcent de combattre l'interprétation chrétienne et supposent que celle dont Isaïe annonce l'enfantement est la femme de ce prophète ou bien celle du roi Achaz.

3^e La mère d'Emmanuel n'est pas la femme d'Isaïe, comme le prétendent les rationalistes, parce qu'il donne toujours à son épouse le nom de prophétesse, non celui de *'almâh*. S'il l'avait appelée en cette circonstance *'almâh*, il aurait induit en erreur ceux à qui il parlait, parce que ce nom ne s'applique jamais à une femme mariée. Une femme nouvellement mariée s'appelle *kallah*, non *'almâh*. Or, non seulement la prophétesse était déjà mariée, mais elle avait un enfant, Is., vii, 3. Il est donc impossible d'entendre le mot *'almâh* de l'épouse d'Isaïe. De plus, la suite du récit montre qu'Emmanuel n'est pas fils d'Isaïe, puisque le prophète ne raconte point qu'il ait eu un enfant à qui il ait donné ce nom. Il a un fils qui est un signe pour Juda, et il en mentionne la naissance, vii, 3, mais il se nomme *Mahér-schälal-khâsch-bar*, c'est-à-dire *Accelera spolia detrahere festina prodari*, viii, 3, et non pas Emmanuel.

4^e La mère d'Emmanuel, c'est une vierge, la Vierge par excellence, la B. Vierge Marie. Le mot *עַלְמָה*, *'almâh*, est employé sept fois dans la Bible, et il a toujours le sens de vierge (2). Le passage des Proverbes, xxxi, 19, peut seul paraître

(1) Matth., i, 22-23. Voir aussi S. Luc., i, 31, qui contient une allusion évidente à Is., vii, 14. Le texte grec de S. Luc reproduit à peu près littéralement, sans les modifications nécessaires, le texte grec de la traduction de ce verset d'Isaïe dans les Septante.

(2) Gen., xxiv, 43, (Rêbecca); Ex., ii, 8 (Marie, sœur de Moïse); Pa-

souffrir difficulté, mais, si on l'entend bien, il confirme plutôt qu'il ne contredit l'interprétation traditionnelle (1). — L'étymologie arabe du même mot, *occulta, ascendita*, est conforme au sens de l'hébreu. S. Jérôme nous assure qu'en punique, langue qui était, pour le fond, la même que l'hébreu, *'almâh* désigne une vierge dans le sens propre (2). — Le contexte demande, d'ailleurs, qu'il s'agisse d'un fait extraordinaire, autrement Isaïe n'en pourrait pas parler sur un ton si solennel et le donner comme une preuve signalée de la puissance divine. C'est ce qu'ont observé les Pères. *Signum a Deo*, dit Tertullien, *nisi novità aliqua monstrosa fuisset, signum non videretur. Nihil signi videri possit res quotidiana, juvenicula scilicet pregnata et partus. In signum ergo nobis posita virgo mater merito creditur* (3). S. Matthieu, i, 22-23, et l'Église, à sa suite, ont donc raison d'entendre la prophétie d'Isaïe de l'enfantement de la Mère de Dieu.

929. — 3^e Quel est Emmanuel.

1^e Emmanuel n'est pas non plus un fils d'Achaz, comme on l'a faussement soutenu. Plusieurs critiques, reconnaissant qu'il était impossible de voir dans Emmanuel un fils d'Isaïe, parce qu'il est dit de lui, viii, 8, en le regardant comme un roi : *Et erit extensio alarum ejus, implens latitudinem terre tue, o Emmanuel*, ont imaginé que l'enfant annoncé par le prophète était Ezéchias (4). Mais alors sa mère aurait été appelée reine, non *'almâh*. S. Jérôme a donné d'ailleurs une raison péremptoire contre cette explication des Juifs de son temps : Ezéchias avait déjà neuf ans, au

LXVIII, Volgata, LXVIII, 26 (*juveniculus huiusmodi strarum*); Cant., i, 3, et vi, 8 (opposé aux reines et aux autres femmes du roi); Prov., xxx, 19.

(1) Voir Le Hir, *Les trois grands prophètes*, p. 75-76.

(2) S. Jérôme, *In Is.*, vii, 14, t. xxiv, col. 168.

(3) Tertull., *Adversus Iudæos*, ix, t. II, col. 615-619. S. Irénée parle de la même manière. *Adv. Hæc.*, l. III, c. xii, c. xii, 2^e 6, t. vii, col. 563; ainsi que S. Jérôme, *loc. cit.*, col. 107-108; Théodoret, *In Is.*, vii, 11, t. LXXXI, col. 275.

(4) Les Juifs donnaient déjà cette explication, du temps de S. Justin, pour débayer aux arguments que faisaient contre eux les chrétiens, *Dialog. cum Tryph.*, n^o 43, t. vi, col. 567-570.

moins, à l'époque de cette prophétie, par conséquent Isaïe ne pouvait prédire sa naissance (1).

2° Le fils de la Vierge est appelé Emmanuel, c'est-à-dire « Dieu avec nous, » nom significatif, comme tous les noms hébreux, et qui nous fait connaître la nature du Messie : c'est Dieu lui-même, venant vivre au milieu de nous. Le premier chapitre de l'Évangile de S. Jean n'est que le commentaire inspiré de cette prophétie d'Isaïe : *Verbum caro factum est et habitavit in nobis*. Du reste, Isaïe lui-même, quand il voit en esprit comme déjà né, ix, 6, l'enfant dont il a annoncé, vii, 14, la naissance miraculeuse, nous manifeste clairement et explicitement sa nature divine : « *PABULUS ENIM NATUS EST NOBIS ET FILIUS DATUS EST NOBIS, ET FACTUS EST PRINCIPATUS SUPER HUMERUM EJUS, ET VOCABITUR NOMEN EJUS (id est, erit) admirabilis, consiliarius, Deus fortis, pater futuri servuli, princeps pacis.* »

3° Le nom d'Emmanuel est plutôt un nom symbolique qu'un nom propre, comme les noms qui lui sont donnés, ix, 3, *admirabilis, consiliarius, etc.* « *Hanc appellationem ex rebus ipsis illi attribuit,* » dit S. Jean Chrysostome. « *Emmanuel nunquam vocatus est,* observe Lactance, sed Jesus, qui latine dicitur Salutaris sive Salvator, quia cunctis gentibus salutifer venit. Sed propheta declaravit hoc nomine quod Deus ad homines in carne venturus esset; Emmanuel enim significat, nobiscum Deus, scilicet quia, illo per virginem nato, confiteri homines oportebat Deum suum esse, id est, in terra et in carne mortali (2). » — « *In hoc quod dicitur Emmanuel, dit S. Thomas, 3, q. 37, a. 2, ad 1^m, quod interpretatur nobiscum Deus, designatur causa sanctis, quae est unio divinae et humanae naturae, in persona Filii Dei, per quam factum est ut Deus esset nobiscum, quasi particeps nostrae naturae.* »

(1) S. Jérôme, *In Is.*, vii, 14, t. xlv, col. 102.
 (2) S. Chrys., *In Is.*, l. i, n. 8, l. lvi, col. 23; Lactance, *Divin. Institut.*, l. iv, c. xii, t. vi, col. 478. — Voir sur le nom d'Emmanuel les réflexions pieuses de Corneil. Lapidé, *In Is.*, vii, 14, éd. Vièrs, p. 197-202.

930. — 4° Quel est l'enfant dont parle Isaïe, vii, 16.

1° L'explication du §. 16 offre des difficultés et on l'a très diversement interprété. Tout le monde convient que le §. 15 s'applique à Emmanuel : *Butyrum et mel comedet*, il se nourrira de la même nourriture que ceux de son âge (1). *Hoc infantis est*, dit Tertullien (2). Mais le §. 16 ajoute : *Antequam sciat puer reprobare malum et eligere bonum, derelinquetur terra, quam tu detestaris, a facie duorum regum suorum*. Comment Emmanuel peut-il désigner le Messie, puisque, d'après ce verset, avant que celui qui est promis comme signe soit sorti de l'enfance, c'est-à-dire, avant deux ou trois ans, les royaumes de Syrie et d'Israël, ennemis de Juda, auront été dépeuplés par Téglatphalasar, roi d'Assyrie? — Pour résoudre la question, plusieurs interprètes ont supposé qu'Isaïe ne parlait point ici d'Emmanuel, mais d'un autre enfant (3). Cette solution est inadmissible, parce que le prophète, dans le texte hébreu, fait précéder de l'article, le mot correspondant à *puer*, et lui donne ainsi le sens de *puer ille*, celui dont il vient d'être parlé. — L'explication la plus simple consiste à supposer qu'Isaïe veut indiquer simplement une date et que le sens est : Avant que se soit écoulé le temps qu'il faudrait à Emmanuel, s'il naissait de nos jours, pour sortir de l'enfance, Israël et la Syrie seront désolés.

2° Il est à remarquer que, contrairement aux usages des prophètes (4), après que la naissance d'Emmanuel, qui doit

(1) C'était, chez les anciens, la nourriture ordinaire des enfants. Bochart, *Hierozoicon*, part. I, l. ii, c. 12, 60. Rosenmüller, t. i, p. 718.

(2) *Loc. cit.*, col. 619. Dans la suite du verset 15, ut, dans *ut sciat reprobare malum et eligere bonum*, ne peut signifier qu'il se nourrira de lait et de miel, afin de savoir choisir entre le mal et le bien, ce qui n'aurait aucun sens, mais jusqu'à ce que il ait atteint l'âge de discrétion, c'est-à-dire qu'il soit sorti de l'enfance. C'est ainsi que l'ont compris la paraphrase chaldéenne, les Septante et généralement les commentateurs.

(3) Voir les diverses opinions dans M. Le Hir, *Les trois grands prophètes*, p. 62 sq.

(4) La naissance du fils d'Isaïe qui sert de signe est annoncée, Is., viii, 1, et réalisée, ib. 3; celle des fils d'Osée est prédite, Osée, i, 2, et

servir de signe, a été annoncée, Isaïe ne nous dit nulle part qu'Emmanuel soit né réellement de son temps. Pourquoi, si ce n'est parce qu'il ne devait naître réellement que plus de 700 ans après?

3° On peut se demander, il est vrai, pourquoi Dieu choisit une marque si éloignée de sa protection, au milieu des dangers présents, mais, 1° nous voyons, par toutes les prophéties, qu'il console souvent son peuple par les espérances messianiques qu'il fait briller à leurs yeux; 2° c'est parce que l'accomplissement de ce prodige ne doit avoir lieu que plus tard qu'il donne un signe prochain dans la naissance du fils d'Isaïe, laquelle fait le sujet de la troisième prophétie.

931. — III^e prophétie : Signe prochain de la délivrance de Juda dans la promesse du fils d'Isaïe, viii, 1-4.

Dieu commande à Isaïe de donner un nom prophétique au fils qui va lui naître : *Makër-schâtal-khasch-baz*, c'est-à-dire, comme l'a traduit S. Jérôme, *Accelera spolia-delrahers-festina-prædare*, Is., viii, 3. Avant qu'il sache parler, c'est-à-dire dans un an, Damas sera vaincue et le royaume d'Israël pillé par le roi d'Assyrie, 4. En effet, dans l'intervalle de temps marqué par le prophète, le roi de Damas, Rasin, fut battu et tué par Tégialphalasar, IV Reg., xvi, 9, et le royaume de Phœnicie ravagé par le même prince, qui emmena captifs une partie des habitants de la Palestine du nord, IV Reg., xv, 29. Tous ces faits, racontés par la Bible, sont confirmés par les fragments des annales assyriennes du roi de Ninive, retrouvés dans ces dernières années (1).

932. — IV^e prophétie : Le triomphe du peuple de Dieu sur ses ennemis du temps d'Achar est le symbole de son triomphe au temps du Messie, viii, 5-11.

Le triomphe du peuple de Dieu annoncé par la troisième prophétie et accompli depuis, n'est que le symbole d'un triomphe plus grand encore au temps du Messie. Dieu parle

réaliste, ib., 3, 6. — Le passage d'Isaïe, ix, 6, ne signifie pas qu'Emmanuel est né de son temps.

(1) Voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. iv, p. 109-115.

de nouveau à Isaïe, viii, 5. — 1° Israël et Juda seront punis pour avoir placé leur confiance dans des secours étrangers, mais Emmanuel viendra les consoler un jour au milieu des ténèbres dans lesquelles ils seront plongés; un petit enfant naîtra, ce sera l'enfant-Dieu et il consolidera le trône de David, à jamais, viii, 5-ix, 7. — 2° Il ne paraîtra cependant sur la terre que lorsque les enfants de Jacob et en particulier Ephraïm auront été châtiés, ix, 8-x, 4. — 3° Alors Dieu brisera l'Assur, la verge dont il s'est servi (1) et la figure de tous les ennemis de son peuple; le reste d'Israël se convertira; la tige de Jessé changera la face du monde, et Sion chantera un cantique d'action de grâces en l'honneur de son Dieu, x, 5-xii. Le chapitre viii montre le Messie naissant, le chapitre ix nous le fait voir déjà né, et le chapitre xi, régnant glorieusement.

933. — Passages les plus importants de cette 4^e prophétie.

Cette prophétie contient plusieurs passages spécialement dignes d'attention : — 1° viii, 14 : *In lapidem offensivis et in petram scandali*. S. Paul et S. Pierre ont appliqué ces paroles à Notre-Seigneur, parce que les Juifs n'ayant pas cru en lui, il devint pour eux une cause de réprobation (2). — 2° ix, 1. Nous lisons dans S. Matthieu, parlant de Notre-Seigneur, iv, 13-16 : *Habitavit... in finibus Zabulon et Nephthaliim : ut adimpleret quod dictum est per Isaiam prophetam : Terra Zabulon et terra Nephthaliim, via maris trans Jordanem, Gallilee Gentium, populus qui sedebat in tenebris, vidit lucem magnam, et sedentibus in regione umbrae mortis, lux orta est eis*. Isaïe dans le passage rapporté par

(1) Isaïe décrit prophétiquement en détail la marche de l'armée de Sennachérib, x, 28-32. — Remarque l'opposition entre : « Via Assur, viya furoris mei », Is., x, 7, et : « Egredietur virga de radice Jesse », xi, 1.

(2) Rom., ii, 33; I. Petr., ii, 8; cf. Luc, ii, 34. « Allegorie basée de Christo qui Judæis fuit lapis offensivus et petra scandali, explicat S. Paulus. » Cornet, à Lapidé, *in Is.*, viii, 13. Dans le sens propre, « convertit hic se propheta ad impios et incredulos, quales plerique erant in Juda et Samaria. » Id. *ibid.*

l'évangéliste, « prosequitur, dit Cornelius a Lapide, *In Is.*, ix, 1, id quod dixit... puerum nasciturum fore velocem prædatorem Samaria, tum corporalem, tum spiritualem; persirringit enim duas Samariae vastationes corporales per Assyrios, atque per eas representat ejusdem depraedationes duas spirituales factas per Christum. » — 3^e IX, 6-7. Cette prophétie nous fait connaître la nature du Messie : ce sera un Dieu, *El*, non un homme (1) :

Parvulus natus est nobis (2),
Et filius datus est nobis,
Et factus est princeps super humerum ejus;
Et vocabitur nomen ejus,
Admirabilis, Consiliarius, Deus fortis,
Pater futuri sæculi, Princeps pacis,
Multiplicabitur ejus imperium,
Et pacis non erit finis;
Super solum David et super regnum ejus sedebit;
Ut contrimet illud et corroboret in iudicio et justitia,
Amodo et usque in sempiternum;
Zelus Domini exercituum faciet hoc.

S. Jérôme compte ici six noms particuliers et caractéristiques, donnés au Messie, en séparant *Deus* et *fortis* (3). Tous ces titres nous apprennent quels biens Jésus-Christ apportera aux hommes, en même temps qu'ils nous révèlent sa nature : « In hoc quod dicitur: Vocabitur nomen ejus

(1) On a voulu soutenir que le mot *El*, traduit avec raison dans la Vulgate par *Deus*, n'a pas ce sens dans ce passage, mais celui de *fort*, en donnant au mot *gibber*, rendu dans la traduction latine par *fortis*, le sens de *héros*; mais *El* signifie certainement l'Heu, comme dans *Evangelium-El*, dont ce passage d'Isaïe nous explique la signification. Le passage parallèle d'Isaïe, ix, 21, prouve invinciblement qu'*El* désigne ici véritablement Dieu...

(2) Videns parvulum, cogita magnum. Magnificetur a nobis parvulus magnus Dominus, dit S. Bernard, quos ut faceret magnos, factus est parvulus, *Parvulus*, ait, *natus est nobis*... *Nobis*, inquam, non sibi... non Angelis, qui cum magnum haberent, parvulum non requirebant... O parvulus, parvulus desideratus! Studemus effici sicut parvulus iste... ne Magnus videatur sine causa factus ait homo parvulus. « *Hon.* III super *Micum* est, n^o 13-14, *Migne*, t. CLXXXIII, col. 77-78.

(3) S. Jérôme, *In Is.*, ix, 6, *loc. cit.*, col. 121-128. Les Septante ont traduit largement ce passage. Ils appellent ici l'enfant nouveau-né : *Ange du grand conseil*.

[333] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DES PROPHEÉTIES D'ISAÏE. 347 admirabilis, etc., dit S. Thomas, 3, q. 37, a. 2, ad 4^{me}, designatur via et terminus nostræ salutis, in quantum scilicet admirabili divinitatis consilio et virtute, ad hæreditatem futuri sæculi perducatim, in quo erit pax perfecta filiorum Dei, sub ipso principe Deo. » — 4^e XI. Tout le chapitre xi est consacré à dépeindre le Messie et les biens qu'il apportera à la terre. Il sortira de la race de Jessé, ancêtre de David (1) : « Virgum nominavit Christum de radice Jesse juxta carnem et præterea etiam florem, » dit S. Cyrille d'Alexandrie (2). — 5^e Ce rejeton de la tige de Jessé sera rempli des dons du Saint Esprit, xi, 2-3 : « Dei Verbum humanam naturam assumpsisse declarat, cumulatam bonis omnibus... Itaque licet interdum dicatur Spiritum accipere, cum sit tamen ipse subministrator Sancti Spiritus, et non ex mensura det, sed veluti de propria plenitudine illud dignis impartiat, hoc pro mensura et modulo examinationis intelligatur accipere (3). » — 6^e XI, 4 sq. Le Messie apportera avec lui dans le monde le règne de la justice : *Judicabit in*

(1) *Is.*, xi, 1 et 10; *Act.*, xiii, 23; *II Thess.*, ii, 8.

(2) S. Cyrill. Alex., *In Is.*, l. ii, t. 4, t. LXX, col. 310. Voir tout le passage. — « Virgum et florem de radice Jesse, ipsum Dominum Judæi interpretantur : quod scilicet in virga regnantis potentia, in flore pulchritudo monstratur. Nos autem, dit S. Jérôme, virgum de radice Jesse, Sanctam Mariam virginem intelligimus, que nullum habuit sibi fructum cohereditatis... et florem, Dominum Salvatorem. » *In Is.*, xi, 4, col. 144. — Ce passage d'Isaïe a inspiré à un protestant converti, devenu prêtre, Scheffer (1624-1677), les vers suivants, d'un naïf et suave accent mystique :

Ich weis ein laubes Blümlein,
Mit Gottes Thau begossen,
In dem jungfräulichen Seitrais
Zur Winterzeit entsprössen.
Das Blümlein heisst Janslein
Es per Janslein, gresset Tagend,
Sich und lieblich, reich und herrlich,
Messiaskind,
Wie soltz ich der duses Blümlein findt.

« Je connais une cibe petite fleur, — tout arrosé de la rosée divine ; — d'un bouquet virginale, — en plein hiver éclos ; — cette petite fleur s'appelle Jans ; — sa jeunesse est d'été, sa venue sans honte ; — elle est belle et aimable, riche et splendide ; — fille de l'homme, — heureux est celui qui trouve cette petite fleur ! » *Beilige Seelenzeit.*

(3) S. Cyrille, *ib.* col. 314.

justitia..., interficiet impium. Il Thess., II, 8. Isaïe dépeint son règne sous les images les plus riantes, ̄, 6-9; il annonce la conversion des Gentils, 44-46.

934. — Les sept dons du Saint-Esprit.

Isaïe énumère sept dons du Saint-Esprit pour indiquer la plénitude de sa grâce; « Uni Spiritui, dit S. Cyrille, multiplicat tribuit efficacitatem: nec enim alius est Spiritus sapientia, alius intelligentia, vel consilii et fortitudinis, ac reliquorum; at quemadmodum unus est ex Deo Patre Sermo (Verbum), enorgia autem et efficientia nominatur multifariam, vita namque est et lux et virtus, sic etiam in Spiritu Sancto intelliges: unus nimirum cum sit, intelligitur multipliciter et sic etiam operatur (1). » — Le texte hébreu n'énumère que six dons du Saint-Esprit, parce que ce que la Vulgate traduit par *pietas et timor Domini* est exprimé deux fois par le même mot, *be'ath Yehôôhâh*, dans le texte original. Ils sont énumérés deux par deux: *Sapientia, hokmah*, c'est la sagesse théorique; *intelligentia, binah*, c'est le discernement, la prudence; *consilium, 'etsah*, c'est la sagesse pratique qui, en toute circonstance, et surtout dans les cas difficiles voit avec sûreté ce qui doit être fait; *fortitudo, geboûrah*, c'est la force de la volonté qui exécute ce que conseille la sagesse; *scientia, da'ath*, c'est la connaissance de la loi de Dieu; *pietas, ire'ath Yehôôhâh*, c'est la piété, la religion. Quoique, en hébreu, le septième don soit exprimé par les mêmes mots que le sixième, nous pouvons l'entendre, comme l'a fait la Vulgate, dans le sens même des termes; *Timor Domini*, la crainte de Dieu proprement dite, en attribuant le sens de piété au sixième don, comme nous l'avons fait (2). Nous avons ainsi les sept dons du Saint-Esprit, que l'Église, dans le *Veni Creator*, appelle *septiformis munere*.

(1) I Cor., III, 11. Id. ib., col. 315. Cf. S. Jérôme, in *Is.*, II, 2, col. 145.
 (2) Schegg, *Der Prophet Isaius*, t. 1, p. 131. — Sur les sept dons du Saint-Esprit, on peut voir S. Thomas, 1^o 2^o, q. 68; Habert, *De donis Spiritus Sancti*, Migne, *Cursus completus Theologie*, t. 3, col. 1461-1472; Saint-Jure, *L'homme spirituel*, 1^{re} partie, ch. III, section XVI, *Des dons du Saint-Esprit*, édition de 1836, t. 1, p. 270-324.

III^e groupe: Prophéties contre les nations étrangères, XII-XVIII.

935. — Collection des prophéties contre les nations étrangères.

1^o Les oracles contre les nations étrangères sont groupés ensemble dans Isaïe, XII-XXVII, comme dans Jérémie, XLVI-II, et dans Ezéchiel, XXV-XXXII. Seulement, dans Jérémie, ils forment, séparés de leur introduction, XXV, la conclusion du livre, et dans Ezéchiel ils remplissent l'intervalle compris entre les visions qu'il eut sur les bords du Chaboras et celles qui regardent Jérusalem, tandis que dans Isaïe, ils forment comme le complément de la prophétie d'Emmanuel, en nous prédisant la ruine de tous les ennemis du peuple de Dieu, et sont probablement, la plupart du moins, de la même époque que les chapitres VII-XI.

2^o Le commencement d'une nouvelle section nous est indiquée, XII, 1, par les mots: *Onus Babylonis, quod vidit Isaias, filius Amos*. Les prophéties contre les nations étrangères, contenues dans les chapitres XIII-XXVII, forment donc le troisième groupe des prophéties de la première partie d'Isaïe.

936. — Nom donné aux prophéties contre les nations étrangères.

Elles portent un nom particulier, celui de *massâh*. Ce mot peut signifier simplement prophétie (1); mais dans Isaïe, il est toujours pris en mauvaise part (2), dans le sens de prédiction menaçante, *oraculum molestum*. S. Jérôme a heureusement traduit *massâh* par *onus*; la raison qu'il donne de sa traduction, dans son commentaire d'Isaïe, c'est que *ubicumque prepositum fuerit, minarum plena sunt quæ dicuntur* (3).

(1) Zach., XII, 1; Mal., I, 4; et Jer., XXIII, 33-35.

(2) Jer., XIII, 1; XIV, 22; XV, 1; XVII, 1; XIX, 1; XXI, 1, 11, 13; XXII, 1; XXIII, 1; XXX, 6.

(3) In *Is.*, XIII, 1, col. 155. S. Jérôme dit aussi: In *Abacuc Prolog.*, t. XXV, col. 1273: *Massa nunquam profertur in titulo, nisi cum grave, et ponderis laborisque plenum est quod videtur.*

* 937. — Contenu et division des prophéties contre les nations étrangères.

1° Les prophéties contre les nations étrangères embrassent à peu près tous les peuples connus des Hébreux, et sont au nombre de quatorze : 1° Contre les Chaldéens, héritiers des Assyriens, xxi-xiv, 23. — 2° Contre les Assyriens, xiv, 24-27. — 3° Contre les Philistins, xiv, 28-32. — 4° Contre les Moabites xv-xvi. — 5° Contre Damas et Israël, xvii. — 6° Contre l'Éthiopie, maîtresse de l'Égypte du temps d'Isaïe, xviii. — 7° Contre l'Égypte, xix-xx (deux prophéties d'époques différentes). — 8° Contre Babylone, xxi, 1-10. — 9° Contre Duma (Gen., xxv, 14; 1 Par., 1, 30) xxi, 11-12. — 10° Contre l'Arabie, xxi, 13-17. — 11° Contre Jérusalem, xxii, 1-14. — 12° Contre Sobna, préposé du temple, xxii, 15-25. — 13° Contre et en faveur de Tyr, xxiii. — 14° A ses prophéties contre les païens, Isaïe a joint ses oracles eschatologiques, c'est-à-dire les prophéties concernant la fin du monde, xxiv-xxvii. Ce dernier cycle de prophéties correspond à celui de Zacharie, i, x-xiv, qui traite le même sujet. Il se rattache étroitement aux chapitres qui précèdent, il en forme en quelque sorte la conclusion et le point culminant, d'où l'absence de titres, xxiv, 1; il se relie à xiii-xxii comme xi-xxi à vii-x. « Les jugements particuliers que Dieu porte contre chaque peuple dans les oracles contre les Gentils aboutissent ici au jugement final, comme les fleuves divers qui se jettent dans le même océan, et le salut dont on vient de voir poindre l'aurore brille maintenant dans tout l'éclat de son midi (1). » Tout ce morceau est du lyrisme le plus élevé et d'une harmonie musicale merveilleuse dans le texte original. Il se subdivise ainsi : 1° Jugement et catastrophe de la terre, xxiv; 2° Chant de triomphe; a. sur la ruine de la cité qui opprimait le monde, xxv, 1-8; b. sur la ruine de Moab, xxv, 9-12; c. sur la restauration d'Israël, xxvi; d. fertilité de la vigne bénie de Jéhovah, xxvii, 2-6; 3° Dieu punit et sauve Israël, xxvii, 7-13.

2° Le cycle de ces prophéties s'ouvre par Babylone, qui de-

vait être l'héritière de la puissance de Ninive et l'ennemi le plus redoutable de Juda, xiii-xiv, 27; viennent ensuite les plus proches voisins des Juifs, les Philistins à l'ouest, xiv, 28-32; les Moabites à l'est, xv-xvi; le royaume schismatique d'Israël au nord, avec son confédéré, le royaume syrien de Damas, xvii; de là, Isaïe passe aux peuples plus éloignés, à l'Égypte et l'Éthiopie, au sud-ouest, xviii-xx; à Babylone, siège de l'idolâtrie, à l'est, xxi, 1-10; il se rapproche alors de nouveau de Jérusalem, et, passant par l'Idamée, xxi, 11-12, et l'Arabie, xxi, 13-17, arrive jusqu'à cette capitale, xxii, 1-14; là, il poursuit de ses menaces prophétiques Sobna, préposé du temple, et lui annonce qu'il aura pour successeur Eliacim, xxii, 15-25; enfin ses regards s'arrêtent sur Tyr, la ville insulaire de la Méditerranée, xxiii, pour tout clore par la prophétie sur la fin des temps, xxiv-xxvii.

398. — Accomplissement des prophéties contre les nations étrangères.

Toutes les prophéties concernant les peuples païens ont été littéralement accomplies. Leur sort est la figure de celui qui attend les ennemis du peuple de Dieu, sort qui nous est révélé dans la conclusion de cette section des prophéties d'Isaïe.

IV° groupe : Prophéties du temps d'Ézéchias, relatives au peuple de Dieu, xxviii-xxxiii.

* 939. — Division générale et contenu du quatrième groupe.

Le quatrième groupe renferme diverses prophéties relatives aux Juifs, et datant de l'époque d'Ézéchias, xxviii-xxxiii. Il comprend deux parties bien distinctes : l'une se composant exclusivement d'oracles concernant le royaume de Juda et Jérusalem, xxviii-xxxv; l'autre contenant des épisodes de la vie d'Ézéchias dans lesquels Isaïe était intervenu au nom de Dieu pour faire connaître l'avenir au descendant de David, xxxvi-xxxix. Ces deux parties se relient entre elles de la manière suivante. Comme l'invasion de la Judée par Sennachérib fut le grand événement du règne d'Ézéchias, les prophéties de cette période roulent à peu près uniquement sur

(1) Franz Delitzsch, *Der Prophet Jesaja*, 1866, p. 271.

ce sujet. Les ch. XXVIII-XXXV annoncent les maux que le roi d'Assyrie causera à Jérusalem, l'inutilité du secours de l'Égypte sur laquelle Juda avait compté et la délivrance glorieuse de la cité, qui sera l'œuvre de Dieu seul. Les ch. XXXVI-XXXVII sont la conclusion de ces prophéties, ils nous montrent comment s'accomplit ce qu'Isaïe avait prédit dans les chapitres précédents, comment, pendant la crise même, il réalisera les promesses de triomphe et comment enfin Sennachérib, abattu par la main du Seigneur, dut se retirer sans avoir pu exécuter ses menaces, après avoir miraculeusement perdu son armée (1). Par analogie avec ces événements, Isaïe joint à ce récit celui des prophéties qu'il fit à Ézéchias à l'occasion de sa maladie, xxxviii, et à l'occasion de l'ambassade de Mérodach Baladan, xxxix; c'est là que se termine la première partie de son livre.

* 940. — Le royaume de Juda du temps d'Ézéchias.

Pour l'intelligence des prophéties de cette époque, il faut se rappeler qu'Ézéchias, bien différent d'Achar son père, rétablit le culte du vrai Dieu, quoique le peuple ne se convertit pas sincèrement. Ses sujets furent punis de leur idolâtrie et de leur révolte, et le roi récompensé de sa foi et de sa piété : l'invasion assyrienne châtia les coupables, la destruction de l'armée de Sennachérib fut un témoignage éclatant de la protection divine vis-à-vis d'Ézéchias, qui suivait les conseils des prophètes de Dieu, soutiens de l'État. II Par., xxxii, 20; IV Reg., xviii, 7.

* 941. — Subdivision de la partie historique du IV^e groupe.

La première subdivision du quatrième groupe contient 1^o cinq discours qui forment dans nos Bibles six chapitres; ils commencent tous les cinq de la même manière : *Vois*; chacun d'eux forme un tout complet, xxviii, xxix, xxx, xxxi, xxxii, xxxiii, mais le sujet en est cependant semblable : c'est l'invasion de Sennachérib, considérée comme châtement di-

(1) On peut voir l'histoire de l'invasion de Sennachérib dans la Bible et les découvertes modernes, t. IV, p. 471-525.

vin; la condamnation des moyens humains auxquels on recourt pour vaincre l'ennemi; la promesse du triomphe dans le présent et surtout dans l'avenir par le règne messianique. — 2^o Cette dernière pensée est principalement développée dans les ch. xxxiv-xxxv, qui forment comme la conclusion, dans laquelle le prophète nous montre le Seigneur jugeant tous les peuples et en particulier l'Idumée, symbole des ennemis de l'Église : Sion, par le Christ, règne sur toutes les nations. Les ch. xxxiv-xxxv sont, par rapport aux ch. xxviii-xxxiii, ce que sont dans le groupe précédent les ch. xxiv-xxvii relativement aux ch. xiii-xviii.

* 942. — Le miracle du cadran d'Ézéchias.

Pendant la maladie d'Ézéchias, Isaïe, pour lui donner un signe de la guérison miraculeuse qu'il lui annonçait, fit rétrograder, sur la demande du roi, un cadran solaire de dix lignes, Is., xxviii, 8. Ce miracle a donné lieu à des difficultés sur lesquelles il est nécessaire de dire quelques mots. « On doit recourir, pour expliquer ce miracle, aux mêmes hypothèses que nous avons proposées à l'occasion du miracle de Josué, n^o 428, car les deux faits présentent une grande analogie. Il y a cependant entre eux une différence qu'il convient de bien remarquer. Dans le cas de Josué, c'est le soleil même que la lettre du texte nous présente comme arrêté dans sa marche, ce qui suggère l'idée d'une perturbation importante dont les conséquences s'étendraient à toute la terre. Dans le cas présent, les textes nous parlent surtout de la rétrogradation de l'ombre sur le cadran, et si le soleil est une fois nommé, Is., xxxviii, 8, il paraît considéré moins en lui-même que dans l'effet produit par sa lumière sur le cadran. C'est là un phénomène très particulier, étroitement localisé et qui n'intéresse pas les lois générales de l'astronomie. De là résulte que la dérogation aux lois de la nature est moindre et plus facile à expliquer. Il n'est donc pas nécessaire d'admettre qu'il y ait eu réellement une rétrogradation du soleil dans sa marche diurne. Sans doute cela n'est pas impossible; mais rien ne le donne à croire, et toutes choses s'ex-

pliquent plus facilement et plus naturellement d'une autre manière. — Il suffit d'admettre un phénomène local se réduisant au déplacement momentané d'une ombre portée. Cela suppose une déviation miraculeuse des rayons lumineux qui éclairent le cadran, et cette déviation se peut expliquer, comme pour le miracle de Josué, n° 428, soit par une action directe de la puissance divine sur la propagation des rayons, soit par l'interposition de corps réfracteurs ou réflecteurs dont la nature demeure indéterminée. Quoi de difficile en tout cela, quand Dieu daigne mettre la main à l'œuvre? Lui est-il plus difficile de dévier un rayon de lumière que de retenir le cours d'un fleuve ou de guérir subitement une maladie? Et est-il nécessaire que le mécanisme de l'effet produit nous soit entièrement connu pour que nous croyions, sur bonnes preuves, à la possibilité et à la vérité de l'intervention divine? » (M. Boisbourdin.)

§ II. — SECONDE PARTIE D'ISAÏE, XL-LVII.

Subdivision. — Sujet. — Style. — Excellence. — Analyse des vingt-sept discours qu'elle contient.

243. — Subdivision de la seconde partie.

La seconde partie date de la fin de la vie d'Isaïe. Elle ne forme qu'un tout, régulièrement divisé, dans lequel le prophète prédit aux Juifs leur délivrance de la captivité de Babylone et le règne futur du Messie (1). C'est le livre des consolations, comme l'annoncent les mots par lesquels il s'ouvre et qui en sont comme le titre et le résumé: *Consolamini, consolamini, popule meus, dicit Deus noster*, xv, 1. Il se partage en trois séries de discours, symétriquement divisés par groupes de neuf (2), 3 × 3. — Première section: XL-LVII

(1) Le ch. XXXII, qui termine la première partie, nous annonce déjà l'exti des Juifs à Babylone. Cette catastrophe, une fois prédite, est supposée présente à l'époque où s'accomplissent les événements mentionnés dans la seconde partie. — E. Schmalz, *Le serviteur de Jahovah*, in-8°, Strasbourg, 1858, p. 3.

(2) Rückert est le premier qui ait observé la disposition symétrique de la seconde partie d'Isaïe en trois groupes, dans son *Hebræum*

Discours: 1° XL; 2° XLI; 3° XLII-XLIII, 13; 4° XLIII, 14-XLIV, 5; 5° XLIV, 6-21; 6° XLV, 24-XLVI; 7° XLVI; 8° XLVII; 9° XLVIII. — Seconde section: XLIX-LVII. Discours: 1° XLIX; 2° L; 3° LI; 4° LI, 1-12; 5° LI, 13-LII; 6° LIV; 7° LV; 8° LVI, 1-8; 9° LVI, 9-LVII. — Troisième section: LVIII-LXVI. Discours: 1° LVIII; 2° LIX; 3° LX; 4° LXI; 5° LXII; 6° LXIII, 1-6; 7° LXIII, 7-LXIV; 8° LXV; 9° LXVI. — On peut regarder comme certaines les subdivisions de la seconde et de la troisième section; au milieu de la première, il n'est pas aussi aisé de voir où commencent et où finissent les discours particuliers (1). La fin de la première et de la seconde section est marquée par le même verset final: *Non est pax impiis, dicit Dominus*, XLVIII, 22; LVII, 21; celle de la troisième reproduit la même pensée, en termes plus énergiques: *vermis eorum non morietur et ignis eorum non extinguetur: et erant usque ad aeternitatem visionis omni carni* (2).

244. — Sujet de la seconde partie.

« Les prophéties contenues dans ses trois sections ne sont que des variations d'un même thème, mais elles ont cependant chacune une pensée fondamentale particulière et une modalité propre, annoncée du reste dès les premiers mots. Elles ont pour sujet principal de consoler le peuple et de l'exhorter à la pénitence, en lui annonçant le salut qui est proche. De plus, dans chaque section, le prophète établit un

und Erläuterung hebräischer Propheten, 1831. Elle est aujourd'hui universellement admise. La division de chaque groupe en neuf discours est aussi assez communément acceptée, ce qui fait en tout vingt-sept discours. Il est digne de remarque que, dans les divisions de nos Bibles, cette seconde partie renferme précisément vingt-sept chapitres; seulement le commencement des chapitres ne correspond pas toujours exactement à celui des discours.

(1) M. Rohling divise ainsi le 3° et le 4° discours: 3° XLII-XLIII, 7; 4° XLIII, 9-XLIV, 5. Il n'est pas certain non plus que LVI, 9-LVII forme un discours particulier; cet endroit pourrait n'être que la seconde partie du discours LVI, 1-8.

(2) L. LXVI, 24. C'est ainsi que, dans les Psalmes, la formule formelle doxologique qui termine les quatre premiers livres, Ps. XL, 45; LXXI, 18; LXXXVIII, 53 et cv, 48, est remplacée à la fin du cinquième et dernier par un Psaume entier, Ps. CL.

contraste et une sorte d'antithèse qu'il met au premier plan; dans la première, XI-XLVIII, c'est la lutte de Jéhovah et des idoles, d'Israël et des païens; dans la seconde, XLIX-LVII, c'est l'opposition entre les souffrances du serviteur de Jéhovah (le Messie) dans le présent et sa glorification dans l'avenir; dans la troisième, c'est la contradiction d'Israël lui-même, hypocrite, impie, apostat d'une part, et de l'autre, fidèle, malheureux, persécuté. La 1^{re} section annonce la délivrance de la captivité de Babylone; cette délivrance est l'accomplissement des prophéties, la honte et la ruine des idoles et de leurs adorateurs. La seconde nous montre les humiliations profondes du serviteur de Jéhovah devenant la source de sa gloire (1) et élevant en même temps Israël lui-même à la hauteur de sa vocation divine. Enfin ce n'est pas sans raison que Hahn a trouvé le résumé des idées principales des trois sections dans les trois propositions du v. 2 du ch. XI: *Completa est malitia ejus, dimissa est iniquitas illius, suscepta de manu Domini supplicia pro omnibus peccatis suis*. La fin de la captivité de Babylone est, en effet, l'idée-mère de la première section; l'expiation du péché par le sacrifice volontaire du serviteur de Jéhovah, l'idée-mère de la seconde, et la gloire, surpassant de beaucoup les souffrances expiatrices, l'idée-mère de la troisième. La promesse s'élève ainsi par degrés dans les discours 3 × 9, jusqu'à ce qu'elle atteigne enfin son apogée, LXV-LXVI, où le temps et l'éternité se confondent ensemble (2). »

La première section annonce donc la délivrance des Juifs captifs par Cyrus. « Mais ce roi terrestre ne fera que peu de choses, comparativement à ce qu'il y a à faire; un autre joug, bien plus pénible que celui de Babylone, pèse sur Israël et sur l'humanité entière, c'est le joug du péché. Un libérateur paraîtra, plus puissant que Cyrus et que tous les rois de la terre, il délivrera son peuple de la servitude du péché et fondera un royaume dans lequel entreront tous ceux

(1) *Nonne oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam?* Luc. XXIV, 26.

(2) Delitzsch, *Der Prophet Jesaja*, 1866, p. 383-384.

qui voudront le servir et reconnaître son empire. Ce ne sera qu'une partie du peuple, au reste, qui retournera à Jéhovah et sera une semence sainte, Is., x, 22; vi, 13. C'est à ce faible reste que Jéhovah adresse d'une manière toute particulière ses prophéties sur l'œuvre qu'accomplira son Serviteur... Les ch. XLXVIII mettent en lumière la majesté de Jéhovah qui se manifeste par la délivrance matérielle de son peuple; mais déjà apparaissent les promesses de la délivrance spirituelle. La personne du Serviteur de Dieu forme le centre et le point culminant dans les ch. XLIX-LVII. Enfin nous contemplons les résultats de l'œuvre du Serviteur et la félicité de ses élus, LVIII-LXVI (1). »

945. — Style de la seconde partie d'Isaïe.

« Relativement au langage, il n'y a rien de plus achevé, de plus lumineux dans tout l'Ancien Testament que cette trilogie de discours d'Isaïe. Dans les ch. I-XXXIX, le langage du prophète est généralement plus concis, plus lapidaire, plus plastique, quoique déjà, là aussi, son style sache prendre toutes sortes de couleurs. Mais ici, XL-LXVI, où il n'est plus sur le terrain du présent, où, au contraire, il est ravi dans un lointain avenir comme dans sa patrie, le langage lui-même prend en quelque sorte le caractère de l'idéal et je ne sais quoi d'éthéré; il est devenu semblable à un large fleuve, aux eaux brillantes et limpides, qui nous transporte comme dans l'éternité, sur ses flots majestueux et en même temps doux et clairs. Dans deux passages seulement, il est dur, trouble, lourd, c'est LXI et LXV, 9-LXVI, 11: Le premier reflète le sentiment de la tristesse, le second celui de la colère. Partout, du reste, se manifeste l'influence du sujet traité et des sentiments qu'il produit. Dans LXVII, 7, le prophète prend le ton du *Tafello* (ou de la prière) liturgique; dans LXVII, 19^b-LXVIII, 4, la tristesse entrave le cours de sa parole; dans LXVIII, 3, comme dans Jérémie, III, 25, on entend le ton du *Viddai* (la confession) liturgique (2). » Cf. n° 914, 5^e.

(1) E. Schmitz, *Le serviteur de Jéhovah*, d'après Isaïe, XI-LXVI, p. 3-4.

(2) Delitzsch, *Der Prophet Jesaja*, p. 384.

946. — Excellence du contenu de la seconde partie.

Relativement à son contenu, la seconde partie d'Isaïe est également incomparable. Elle commence par une prophétie, XI, 3-4, qui met dans la bouche de S. Jean-Baptiste le sujet de sa prédication (1); elle se termine par la prophétie de la création d'un nouveau ciel et d'une nouvelle terre, comme la dernière page de l'Apocalypse qui, dans le Nouveau Testament, n'a pu aller au delà; au milieu, III, 13-17, elle annonce les souffrances et la gloire de Jésus-Christ avec autant de clarté que si le prophète avait assisté à sa mort au pied de la croix et avait été témoin de sa résurrection. Ainsi, en commençant, il se place aux premières années du Nouveau Testament, comme les Évangélistes eux-mêmes; il décrit ensuite la mort et la résurrection de Jésus-Christ, comme si c'étaient des faits accomplis et avec la même clarté que S. Paul dans ses Épîtres; enfin, sortant de ce monde, il pénètre dans le ciel, comme l'Apocalypse de S. Jean, de sorte que, sans sortir des barrières où l'enferme l'Ancien Testament, il réunit, dans sa seule personne, l'évangéliste, l'apôtre et l'écrivain apocalyptique. Les souffrances du Messie, qu'annoncent plusieurs psaumes de David, sont ici prédites plus expressément encore. Dans Isaïe, il ne nous apparaît plus seulement comme roi et fils de David; c'est le serviteur de Dieu, de Jéhovah, qui est tout à la fois roi et pontife, parce que, persécuté à mort par les siens, il s'immole volontairement, et Dieu le récompense de son sacrifice en le glorifiant et le rendant le sauveur de son peuple et des Gentils. Isaïe a légué à Israël ses sublimes discours pour qu'ils pussent le consoler au milieu de la captivité de Babylone. On les a comparés aux derniers discours que prononça Moïse dans la plaine de Moab et qui nous ont été conservés dans le Deutéronome; bien mieux encore, aux discours de Notre Seigneur, après la Cène, que nous lisons dans l'Évangile de S. Jean. Par leur élévation, leur profondeur, ils comptent en effet

(1) Elle s'ouvre, par conséquent, de la même manière que l'Évangile de S. Marc, 1, 3.

parmi les plus belles pages de nos Saints Livres, et il a été donné au seul serviteur de Jéhovah, quand il a paru visiblement au milieu des hommes, d'en briser tous les sceaux et de nous en dévoiler tous les mystères (1).

I. Première section. Le vrai Dieu et les faux dieux, XI-XIII.

947. — 1^{er} Discours : Introduction, XI.

Le premier discours nous fait connaître l'objet de la mission du prophète, qui est de consoler son peuple et de lui annoncer le salut, en fondant ces consolations et ces espérances sur la toute-puissance de Dieu et sur la gloire du règne du Messie. — Les versets 1-11 sont comme le prologue des 27 discours. Les versets 3-8 prédisent la mission du précurseur du Messie, S. Jean-Baptiste (2). Après l'introduction générale, 1-11, Isaïe montre combien Dieu est incomparablement grand et quelle est la folie des adorateurs des idoles. Les Juifs ne doivent compter que sur le secours du Seigneur qui seul peut les consoler, 12-31.

948. — 2^e Discours : Dieu, maître de l'univers et de l'avenir, XII.

Cui assimilatis me et adæquatis? avait dit Dieu dans le chapitre précédent, XI, 25. Isaïe reprend maintenant cette pensée et en fait le sujet du second discours, dans lequel, s'adressant aux païens, il leur montre que le Seigneur est le maître de l'univers et leur annonce qu'il appelle du nord-est, XII, 2, 25, le conquérant, c'est-à-dire Cyrus, originaire du nord, par sa parenté avec les Mèdes, et de l'est, parce qu'il était Persan. Dieu nous apprend aussi que les exploits de Cyrus seront son œuvre et une preuve de sa supériorité infinie sur les faux dieux; qu'ils seront la ruine des idolâtres et le salut de son propre peuple, 1-20. Ce qu'il veut accomplir, il l'annonce à l'avance, 21-24, afin que chacun sache qu'il est le souverain maître et que lui seul dispose de l'avenir, 25-29.

(1) Delltsch, *Der Prophet Jesai*, p. 384-385.

(2) Matth., III, 3; Marc., 1, 3; Luc., III, 4; Joa., 1, 23.

949. — 3^e Discours : Le serviteur de Dieu, médiateur d'Israël, XLII, 1-XLIII, 13.

A l'ecce omnes injusti de XLI, 29, Isaïe oppose, XLII, 1 : *Ecce servus meus, suscipiam eum*. Après avoir rejeté les païens, leurs œuvres vaines et leurs vaines idoles, il introduit par ces mots le Serviteur de Dieu, le Messie. Israël a été appelé, XII, 8-9, le serviteur de Dieu, mais celui qui nous est présenté maintenant n'est pas une personification collective, il est distinct du peuple, c'est une personne individuelle et vivante, c'est le Christ, comme le reconnaît le Targum qui paraphrase cet endroit en disant : *וְהוּא עַבְדִּי מְשִׁיחָא*. *ecce servus meus Messias*. Les ch. VII-XII nous l'ont représenté comme le fils de David; désormais il va nous apparaître surtout comme le représentant du vrai Israël, de l'Israël fidèle, et de l'humanité tout entière, comme le second Adam. Cyrus doit briser les peuples ennemis de Dieu, le Messie est le médiateur pacifique : — *Non clamabit, ... nec audietur vox ejus foris; calamum quassatum, c'est-à-dire, dit Tertullien, les enfants d'Israël, non conteret et limum fumigans, c'est-à-dire, d'après le même docteur, les Gentils, non extinguet, XLII, 2-3; Matt., XII, 18-20; il apportera à tous le plus précieux des biens, la rédemption, le salut, XLII, 17. Israël doit donc se convertir et rechercher de nouveau son Dieu et son Sauveur, XLII, 18-XLIII, 13.*

950. — 4^e Discours : Israël vengé et délivré de ses ennemis; effusion du Saint-Esprit, XLIII, 14-XLIV, 5.

Dieu vengera Israël des Chaldéens par la ruine de l'empire de Nabuchodonosor, XLIII, 14-15. Ce qu'il a fait quand il a délivré son peuple de la servitude d'Égypte, il le fera de nouveau, 16-21, par grâce, 22-28; malgré les péchés qui rendent les Juifs indignes de ses faveurs, il versera sur eux son esprit, XLIV, 1-5.

951. — 5^e Discours : Contraté entre Dieu et les idoles, XLV, 6-25.

Le prophète nous montre la grandeur du vrai Dieu qu'il met en opposition avec la vanité des dieux ridicules des gen-

[952] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DES PROPÉTIES D'ISAÏE. 531

tils. — Israël doit se confier en Dieu, parce qu'il lui annonce à l'avance ce qu'il se propose de faire, 6-8; tandis que les dieux des gentils trompent leurs adorateurs, parce qu'ils ne sentent que de vaines images, œuvres des hommes, 9-17; l'aveuglement des païens peut seul leur fermer les yeux sur le néant de leurs divinités, 18-20. Puisse Israël, lui du moins, comprendre que l'idolâtrie n'est qu'un mensonge, et servir le Seigneur qui l'aime et lui pardonne ses péchés, 21-23 ! — Le tableau de la vanité des idoles est un morceau littéraire achevé.

952. — 6^e Discours : Cyrus, Point de Jéhovah, libérateur d'Israël, XLV, 24-XLV.

Les promesses deviennent plus précises, le prophète annonce par son nom le futur libérateur d'Israël, Cyrus. — Dieu, qui a tout créé et qui sait tout, veut tenir ses promesses, relever Jérusalem, ouvrir Babylone au conquérant, à Cyrus, son oint, qui sera son instrument et le restaurateur de la ville sainte, XLV, 24-28 (1). A la force irrésistible de ses armes, on verra qui l'envoie : Cyrus ne connaissait point Jéhovah, mais Jéhovah l'a pris à son service, afin que les gentils reconnaissent sa puissance divine et que la bénédiction céleste descende sur la terre, XLV, 4-8. Israël doit donc se soumettre au Seigneur, se confier en lui et ne point redouter Cyrus, car il est l'instrument de son salut, 9-13, celui qui doit exécuter ses vengeances contre les païens et faire

(1) C'est le passage d'Israël, XLV, 26-XLV, 1, que les Juifs montrent à Cyrus, à la fin de la captivité, d'après le témoignage de Joseph, *Ant. Jud.*, XI, 1, 2, ce qui le détermina à leur permettre de retourner en Palestine. Le nom de Cyrus signifie, d'après Césaire et autres, soleil. Il paraît venir de la même racine, mais il ne se confond pas avec le nom du soleil, qui est, en zend, *Asur* (sarré), d'où l'on a tiré des noms propres comme *Cherid*, qui signifie éclat du soleil ou soleil. Sur les monuments, le nom de Cyrus est écrit *Kuru* ou *Kuru*; ainsi on lit sur son tombeau : *Adam Kuru's Kshathiyā Hakhtmanistiyā*. « Je suis Cyrus, le roi, l'Achéménide. » Son nom est identique avec celui du fleuve Kur, *Kypoc*. Cf. Strabon, XV, 3, 6. Le tombeau de ce roi est représenté dans Vaux, *Nineveh and Persepolis*, p. 315. — Sur Cyrus, voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 509-523.

reconnaître sa divinité, 14. Israël reconnaît son Dieu, 15-17. La promesse s'accomplira, les gentils confesseront Dieu, 18-21, car tous les peuples doivent le servir et être rendus heureux par lui, 22-26.

933. — 7^e Discours : Chute des dieux de Babylone, XLVI.

Les trois derniers discours du premier cycle ont Babylone pour sujet. Le prophète, après avoir prédit ce qu'Israël doit attendre de Cyrus, nous apprend de quelle manière ce roi traitera Babylone. Le premier discours concernant cette ville annonce la chute de ses dieux. Ils deviendront le butin du vainqueur, 4-2; Israël le verra et reconnaîtra la grandeur de Jehovah, 3-5, au-dessus de ces dieux-statues, 6-7. Que ceux qui sont enclins à l'idolâtrie le remarquent et qu'ils comprennent que Dieu sait tout et gouverne tout, 8-11; que les endurcis voient par là que le salut annoncé est proche, 12-13.

934. — 8^e Discours : Chute de Babylone, la capitale du grand empire, XLVII.

Après les dieux de Babylone vient le tour de la ville elle-même. Elle tombe, la grande cité, du haut de son orgueil, 1-4, parce qu'elle a abusé de sa force et opprimé sans pitié le peuple de Dieu, 5-7; elle va expier soudain son arrogance, et ses magiciens ne la sauveront pas, 8-15.

935. — 9^e Discours : Juda affranchi de la captivité de Babylone, XLVIII.

Babylone abattue, Juda sera délivré. Que ceux qui s'appellent Israélites, mais ne le sont pas en réalité, reconnaissent donc que le Seigneur a tenu ce qu'il avait promis et prédit longtemps à l'avance, afin qu'on ne l'attribuât point aux idoles, 1-8. Les malheurs d'Israël n'ont été qu'une épreuve; elle est faite et Dieu affranchit son peuple; afin que les Gentils ne disent point qu'il n'a pas réalisé ses desseins, 9-11. Qu'Israël écoute donc son Dieu, qui promet et qui exécute, 12-16; qu'il lui soit fidèle pour être heureux à jamais, 17-19. Qui se convertira sera délivré du joug des Chaldéens; qui s'endurcira n'aura point de part au salut, 20-22.

II. Seconde section : Le serviteur de Dieu ou le Messie dans ses humiliations et dans sa gloire, XLIX-LVII.

936. — 1^{er} Discours : Le serviteur de Dieu annonce qu'il est constitué maître de tous les peuples, XLIX.

Dans la première moitié de ce discours, 1-13, le serviteur de Dieu se présente à nous comme le restaurateur d'Israël et l'auteur de la conversion des Gentils; dans la seconde, 14-26, il console Sion, qui se croit abandonnée de Dieu, mais qui sera au contraire glorifiée, après avoir été délivrée de ses maux Cf. Act., XIII, 47 et Is., XLIX, 6; II Cor., VI, 2 et Is. XLIX, 8.

937. — 2^e Discours : Répudiation de la synagogue par sa faute, I.

Israël s'est fait rejeter volontairement de Dieu, par sa désobéissance et son incrédulité, 1-3. Le serviteur de Dieu vient comme Sauveur, et apporte le salut à son peuple; il souffrira dans sa passion, 6, et Matth., XXVI, 27, mais ses souffrances seront sa victoire, 4-9. Que chacun écoute donc sa voix, qui veut être sauvé; quiconque ne l'entendra pas périra, 10-11.

938. — 3^e Discours : Salut final d'Israël, II.

Le serviteur de Dieu propose à Israël la condition du salut : la foi qui sera récompensée par les plus grandes consolations, 1-3. — Excité par cette promesse, Israël demande à Dieu de le sauver, comme il l'a fait autrefois en Égypte, 9-11. — Le Seigneur lui répond et s'engage de nouveau à le sauver, 12-16. — Alors le prophète prend la parole et exhorte son peuple au courage et à la patience, jusqu'à ce que vienne le moment fixé par Dieu pour punir ses ennemis, 17-23.

939. — 4^e Discours : Rétablissement de Jérusalem, III, 1-12.

L'asservissement de Jérusalem sera changé en domination, l'esclavage en liberté. — L'honneur de Dieu demande que la ville sainte soit rétablie; qu'elle se relève donc pleine de joie et de gloire, 1-6. — Sa restauration sera complète et parfaite, 7-12.

960. — 3^e Discours : La passion de Notre-Seigneur, LII, 13-LIII.

Ce discours a été appelé avec raison : « Passio Domini nostri Jesu Christi secundum Isaiam. » La transition du 4^e au 5^e discours peut paraître brusque de prime abord : de la gloire de Jérusalem nous tombons tout d'un coup dans les humiliations de Gethsémani et du Calvaire, mais c'est que cette gloire sera le fruit de ces abaissements, Phil., II, 7-10. De plus, XLIV, 5, 6, 8-9; L, 5-6, nous ont préparés au tableau des douleurs du Messie. A partir de LII, 13, « Dominicam passionem deinceps accuratius vaticinatur, » comme le remarque Théodoret de Cyr (1). Les versets 13-15 forment comme l'exorde : le serviteur de Jéhovah doit être anéanti pour monter au plus haut degré de gloire. — Il doit être anéanti, parce qu'il est l'agneau qui porte les péchés du monde, la victime innocente qui expie nos propres fautes, LII, 1-6. — Il se dévoue volontairement pour nous et, de la sorte, il obtient notre pardon et se conçoit lui-même d'honneur et de gloire, 7-12. — Ainsi le Messie sera l'innocence même, 9, s'offrant volontairement en sacrifice, 7 (2); se chargeant de nos crimes (3); confondu avec les scélérats (4); opérant notre salut par les plus grandes humiliations et par sa passion (5); priant pour ses bourreaux eux-mêmes (6), et entrant ainsi dans la gloire (7). — « Qui a peint ce portrait de Jésus-Christ? Est-ce un évangéliste ou un Père de l'Église? Quels traits! quel coloris! quelle expression! quel accord avec les faits! quelle justesse, quel naturel dans les emblèmes! Que dis-je? Ce n'est point une peinture emblématique d'un avenir fort éloigné; c'est une représentation fidèle du présent, et celui qui n'est point encore est peint comme

(1) *In Is.*, LII, 13, l. LXXXI, col. 439.

(2) *Matth.*, XXVI, 63; *Joa.*, x, 18; *Luc.*, XII, 50.

(3) *Is.*, LIII, 5, 6, 8, 11, 12; cf. *Matth.*, VIII, 17; *Act.*, VII, 32-33; *I Cor.*, XV, 3.

(4) *Is.*, LIII, 12; *Luc.*, XXII, 37; *Marc.*, xv, 23.

(5) *Is.*, LIII, 2, 3, 4, 8; *Marc.*, xv, 12; *I Pet.*, II, 24.

(6) *Is.*, LIII, 12; *Luc.*, XXIII, 34.

(7) *Is.*, LIII, 8, 9, 11, 12; *Phil.*, II, 7-10. Cf. S. Jérôme, *In Is.*, LIII, l. XXIV, col. 504-511.

[962] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DES PROPHÉTIES D'ISAÏE. 535

ce qui est. L'accord frappant de cet *Ecce homo*, montré par Isaïe, avec celui qui fut montré [sept] cents ans plus tard par Pilate, est d'autant plus décisif pour la foi, que l'objet en soi était inimaginable et qu'il faut nécessairement que le prophète l'ait vu pour le représenter ainsi (1). »

961. — 6^e Discours : Gloire de Jérusalem et de l'Église, LIV.

« Postquam de Salvatore orto, de vita, de mortis causa deque eo, quod multos esset possessurus, disputavit, dicit Procope de Gaza, ad eosdem inceptos sermonem convertit, et ad conflatum ex illis Ecclesiam, quæ sterilis olim et deserta, quales ipsa fuerant gentium animæ. Nullum virtutis et pietatis in filiorum Dei numerum referri dignum habebat (2). » Jérusalem stérile pendant la captivité devient maintenant féconde par la grâce de Dieu, 1-10. — Elle se relève de ses ruines et est digne par sa magnificence de ceux qui l'habitent; comme elle est fidèle à la grâce de Dieu, elle est maintenant invincible, par la force du Seigneur qui la défend et la protège, 11-17.

962. — 7^e Discours : Abondance des biens spirituels apportés par le Messie, LV.

L'œuvre de la rédemption est accomplie; le serviteur de Dieu invile maintenant, 1-2, ses convives au festin qu'il leur a préparé et ne leur demande que d'accepter la grâce qu'il leur offre (3). — Si le peuple obéit à Dieu, Dieu tiendra toutes les promesses qu'il a faites à la maison de David et glorifiera ainsi Israël, 3-5. — Que chacun lève donc les obstacles qui l'éloignent de Dieu; qu'il fasse pénitence de ses péchés; qu'il renonce à ses propres pensées pour suivre celles du Seigneur, et ainsi il recevra toute sorte de biens, 6-13.

(1) Aug. Nicolas, *Études philologiques sur le Christianisme*, part. III, ch. IV, 3^e éd., 1518, t. IV, p. 237. — Cf. Bourdaloue, *Carême, Sermon pour le vendredi saint*, 1^{re} partie, *Œuvres*, éd. Lebel, t. IV, p. 283-311.

(2) *In Is.*, LIV, 4, l. LXXXV, 2^e pars, col. 5234. Cf. S. Cyrille d'Alex., *In Is.*, l. V, t. II, l. LXX, c. 1191.

(3) *Is.*, LV, 1 et *Joa.*, VII, 38; cf. *Joël*, III, 18; *Is.*, LXVI, 12; *Joa.*, IV, 13-14.

963. — 8^e Discours : Conséquences morales et sociales de l'œuvre de la Rédemption, LVI, 1-8.

« Post explicatam de gentibus prophetiam, ad Judæos jam transit oratio; qui propheta temporibus viventis, generis nobilitate superbibant, prolisq[ue] fecunditatem pietatis esse præmium existimabant: unde qui alienigenam eunuchique erant amicis concidebant... Quo fit, ut in moribus ipsis, et virtutibus, esse beatitatem demonstret Deus (1). » — Personne n'est exclu désormais du royaume de Dieu; y entrera non celui qui descend d'Abraham, mais celui qui pratique la vertu, 4-8.

964. — 9^e Discours : Conclusion. Coup d'œil sur la situation présente; malgré ses tristesses, elle n'empêchera point la félicité future, LVI, 9-LVII.

Si l'avenir doit être brillant, le présent est triste. 1^o Les pasteurs d'Israël oublient leurs devoirs. Les bêtes sauvages, c'est-à-dire les peuples étrangers, peuvent dévorer le troupeau du Seigneur sans en être empêchés par les bergers qui ne songent qu'à eux, LVI, 9-12, de sorte que c'est un bonheur pour le juste, quand il peut échapper par la mort aux calamités qui allaient fondre sur lui, LVII, 1-2. — 2^o Le peuple n'est pas moins coupable que ses chefs; il se livre au culte infâme et cruel des faux dieux, 3-10; ce qui lui attirera de nouveaux châtements, 11-13. — 3^o Quant aux justes ou aux pénitents, Dieu les sauvera; après avoir fait expier aux siens leurs péchés, il les récompensera, 14-18, car il donne la paix au juste et ne la refuse qu'aux endurcis, 19-21.

III. Troisième section : Le royaume messianique, LVIII-LVII.

965. — 1^{er} Discours : Du faux et du vrai culte dû à Dieu, LVIII.

« Absoluta de rebus agendis disputatione, deq[ue] agentium vel non agentium præmissis et penis; nunc, tanquam contumaces et lapsos, ideoque improbos, convincit et arguit (2). »

(1) Procope de Gaza, *In Is.*, LVII, l. LXXVII, 2^e pars, col. 2564-2568.

(2) Procope de Gaza, *In Is.*, LIII, l. LXXVII, 2^e pars, col. 2589; et

[967] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DES PROPHEÉTIES D'ISAÏE. 537

— Le peuple prétend être pieux et mériter la salut, parce qu'il jeûne, mais à quoi sert le jeûne si la rénovation intérieure ne l'accompagne? C'est une œuvre extérieure sans valeur, parce qu'il n'est pas le fruit de la crainte de Dieu, 1-6. — Il faut être charitable envers le prochain; faire la volonté du Seigneur; voilà le vrai culte qu'on doit rendre à Dieu, afin de recevoir ses grâces et ses miséricordes, 7-14; cf. Matth., vi, 1 sq.

966. — 2^e Discours : La nouvelle alliance, fruit du repentir d'Israël, LIX.

Le sujet du second discours est analogue à celui du premier, et en est comme la continuation. — 4^o Ce sont les péchés du peuple qui l'empêchent d'être sauvé, 1-8. — 2^o Israël se plaint de ce que la promesse du salut ne se réalise pas à cause de ses fautes, dont il reconnaît l'énormité, 9-13^a. — 3^o A la suite de cette confession, le prophète annonce que le Seigneur viendra délivrer ceux qui se repentent et faire avec eux une alliance nouvelle, un autre Testament, 15^b-21.

967. — 3^e Discours : La gloire de Jérusalem ou de l'Église, LX.

Le prophète chante maintenant les résultats de la nouvelle alliance dans ce magnifique chapitre : *Suepe, illuminare*, qui est un hymne autant qu'un discours. « Perinde ac si promissio, de servando olim Israele, data esset, exultat quodammodo hic nobis prophetica oratio, » dit S. Cyrille d'Alexandrie, col. 1322. — Le sécul de justice, Jésus-Christ, se lève sur Jérusalem. « Ortus est enim Christus tanquam sol quidam, luce divina ac intelligentie collustrans omnia, et verbe Dei cognitionis splendorem promptioribus ad fidem amplectendam immittens, » (S. Cyrille, *ib.*) Tous les peuples, à la vue de sa lumière, accourent à la cité sainte, rois et sujets lui apportent leurs présents, 1-9. — Jérusalem acquiert une magnificence incomparable; ses richesses sont

S. Cyrille d'Alex., *In Is.*, l. v, toms III, t. LIX, col. 1273; Eusèbe de Césarée, t. XXIV, col. 483.

sans bornes, 10-17; mais sa piété, sa sainteté et sa félicité la rendent plus belle et plus enviable encore, 17^o-22.

968. — 4^e Discours : La félicité de Jérusalem ou de l'Église, œuvre du Messie, LXI.

C'est le serviteur de Jéhovah, le Messie, auteur de la félicité de l'Église, qui parle dans ce discours. — Il annonce qu'il vient mettre fin à tous les maux de ceux qui le cherchent, 1-3. — Israël recouvre son héritage et les nations le servent, afin qu'il puisse vivre dans le repos, sans souci des besoins temporels, comme les prêtres du Seigneur, 4-6 (1); — la malediction s'est changée en bénédiction, 7-9. — Le serviteur de Dieu est heureux d'annoncer ces bonnes nouvelles, 10-11.

969. — 5^e Discours : Gloire prochaine de Jérusalem, LXII.

Le Seigneur ne se taira point, il ne se reposera point jusqu'à ce qu'il ait accompli son œuvre de miséricorde, 1-3. — Sion redeviendra la bien-aimée de Dieu, 4-8. — Les sentinelles de Jérusalem rappellent à Jéhovah sa promesse jusqu'à ce qu'il l'ait accomplie, 6-9. — Le moment du salut approche : que tous se préparent; le Sauveur vient, 10-12.

970. — 6^e Discours : Jugement contre l'Idumée et les ennemis de l'Église, LXIII, 1-6.

Ce discours est le plus court des 27 dont se compose la seconde partie d'Isaïe. Il est dirigé contre l'Idumée (2); Par son ton dramatique, il ressemble au Ps. XLII, et par son caractère emblématique, aux chapitres XXI-XLII, 4. — Le prophète voit en esprit le Seigneur venant en grande pompe de l'Idumée; ses vêtements sont teints du sang de ses ennemis; il les a brisés dans sa colère, comme celui qui foule le

(1) Cf. Ex., XIX, 6; 1^{er} Pet., II, 9; Apoc., I, 6.

(2) Voir II Par., XXI, 10, 16 sq.; Amos, I, 6, 11; IV Reg., VIII, 20; XIV, 7, 22; Joel, III, 19; I Mac., V, 65; cf. Josephé, Bell., IV, IX, 7; Abd., 18; Jer., XLIX, 7-22; Lam., IV, 21 sq.; Ez., XXV, 12-14; XXXV; Ps. CXXXVII, heb.; Is., XXXIV.

raisin dans le pressoir, afin de venger son peuple de ses persécuteurs acharnés et de lui assurer à jamais le repos. — « Dans le sens spirituel et figuré, dit Calmet, *hoc loco*, on explique la première partie du chapitre LXIII, ... de Jésus-Christ dans son Ascension. Les anges, surpris de sa gloire, se demandent avec étonnement : Qui est ce héros qui vient tout chargé de sang et tout brillant de majesté? » — Comme les Iduméens représentent toujours dans l'Ancien Testament les ennemis de l'Église, ce discours annonce plutôt le triomphe de Jésus-Christ sur tous les persécuteurs de son épouse.

971. — Les trois derniers discours : Conclusion de la prophétie : LXIII, 7-LXVI.

Les trois derniers discours de la troisième section forment la conclusion de la prophétie entière. Dans le premier, qui est le septième de ce cycle, Isaïe, au nom d'Israël captif, adresse à Dieu une prière pour obtenir la délivrance et la fin des maux de son peuple; dans le second, Dieu répond à cette prière, et dans le troisième et dernier, il exclut de sa miséricorde ceux qui ne reçoivent pas le salut.

972. — 7^e Discours : Prière d'Israël captif, LXIII, 7-LXIV.

1^o Le prophète, arrivé au terme de sa prophétie, prie au nom de ses frères qu'il voit déjà en esprit captifs à Babylone. Après une sorte de prologue, LXIII, 7, il commence sa prière en jetant un regard sur les premiers temps de l'histoire de ses pères; ils ont été infidèles et ont forcé Dieu, qui avait été si bon pour Israël, de le châtier jusqu'à sa conversion, 8-14. Qu'il ait pitié de lui, 15-19, et qu'il le délivre de ses ennemis, LXIV, 1-2. Rien ne lui est plus facile, 3-4; il est vrai que ses péchés le rendent indigne de ses miséricordes, mais il est le père de son peuple et il doit venger l'honneur de son sanctuaire profané, 5-12.

973. — 8^e Discours : Réponse de Dieu à la prière de son peuple, LXV.

2^o Dieu répond d'abord par une parole de condamnation contre les endurcis qui ne se convertissent point, 1-7; quant

à ceux qui reviennent à lui, il leur rend ses bonnes grâces, 8-10. Ceux qui continuent à adorer les faux dieux périssent sans merci, 11-16, mais les justes seront comblés de biens, 17-25.

974. — 6^e Discours : Exclusion des impénitents du royaume de Dieu, LXVI.

3^e Le prophète s'adresse, au nom de Dieu, à tous les exilés qui s'apprentent à retourner dans leur patrie. Il leur dit d'abord à tous, sans distinction, que le Seigneur étant le créateur du ciel et de la terre, n'a pas besoin d'une maison faite de main d'homme; il repousse ensuite tous les pécheurs et leurs sacrifices, 1-6; mais Sion n'en aura pas moins de nombreux enfants que Dieu fera naître miraculeusement, 7-9, et qu'il traitera avec bonté et avec un amour maternel, 10-14. Quant aux nations infidèles et aux Juifs incrédules, il les jugera dans son indignation, 15-18. Cependant quelques Israélites resteront pour prêcher sa gloire parmi les Gentils et ramener à Dieu une partie de leurs frères, 19-20; les Gentils eux-mêmes deviendront son peuple et lui fourniront des prêtres, 21; il y aura un nouvel Israël qui vivra à jamais devant lui comme le nouveau ciel et la nouvelle terre; toute chair l'adorera; un châtiment éternel punira ceux qui n'auront point fait partie de l'Église, 22-24; cf. Marc, IX, 43, 45, 47. — Nos autem omnibus his, dit S. Cyrille, en terminant son commentaire d'Isaïe, col. 1450, liberabit Christus per quem et cum quo sit gloria Deo et Patri cum Sancto Spiritu, in omnem seculorum perpetuam.

CHAPITRE III.

JÉRÉMIE.

DIRECCION GENERAL D

975. — Division du chapitre.

Nous avons de Jérémie, outre ses prophéties, les Lamentations. A la suite de ses deux écrits est placé, dans nos

Bibles, le petit livre de Baruch, son secrétaire. Ce chapitre sera divisé en quatre articles : 1^o Introduction aux prophéties de Jérémie; 2^o analyse et explication de ses prophéties; 3^o les Lamentations; 4^o Baruch.

ARTICLE I.

Introduction aux prophéties de Jérémie.

Vie de Jérémie. — Il est la figure et le prophète du Méleï. — Sa popularité après sa mort. — Son style. — Authenticité de ses prophéties.

976. — Enfance de Jérémie.

Jérémie est de tous les prophètes celui dont les écrits nous font le mieux connaître la vie, l'œuvre, les sentiments, les souffrances. Il était d'Anathoth, petite ville sacerdotale, à une heure et demie environ au nord de Jérusalem. Son père s'appelait Helcias; S. Jérôme et plusieurs autres commentateurs ont cru que cet Helcias était le grand-prêtre qui aida si efficacement Josias dans la réforme religieuse de Juda; mais cette identification est peu probable, parce que le pontife était de la famille d'Elcazar, tandis que les prêtres d'Anathoth étaient de la branche d'Ithamar. Quoi qu'il en soit, dans son pays natal, si proche de la capitale, le jeune Jérémie dut entendre souvent parler dans son enfance, avec horreur et indignation, de l'idolâtrie et des cruautés de Manassé et de son fils Amos, rois de Juda. Il fut élevé dans l'amour de la loi et le respect des traditions mosaïques; il étudia avec soin les Saintes Écritures et les oracles des anciens prophètes, en particulier Isaïe et Michée, comme l'attestent ses écrits, qui sont tout remplis de réminiscences et quelquefois même citent ou reproduisent textuellement les paroles des auteurs antérieurs. En grandissant, il fut témoin des efforts de Josias pour rétablir la religion mosaïque dans sa pureté primitive, et cette entreprise ne put le laisser indifférent, mais produisit sur lui une vive impression. C'est sans doute aussi dans sa jeunesse qu'il se lia d'amitié avec la famille de Nérias, fils de Maasias, gouverneur de Jérusalem à cette époque, II Par., XXXIV, 8, et coopérateur d'Helcias et de Sa-

à ceux qui reviennent à lui, il leur rend ses bonnes grâces, 8-10. Ceux qui continuent à adorer les faux dieux périssent sans merci, 11-16, mais les justes seront comblés de biens, 17-25.

974. — 6^e Discours : Exclusion des impénitents du royaume de Dieu, LXVI.

3^e Le prophète s'adresse, au nom de Dieu, à tous les exilés qui s'apprêtent à retourner dans leur patrie. Il leur dit d'abord à tous, sans distinction, que le Seigneur étant le créateur du ciel et de la terre, n'a pas besoin d'une maison faite de main d'homme; il repousse ensuite tous les pécheurs et leurs sacrifices, 1-6; mais Sion n'en aura pas moins de nombreux enfants que Dieu fera naître miraculeusement, 7-9, et qu'il traitera avec bonté et avec un amour maternel, 10-14. Quant aux nations infidèles et aux Juifs incrédules, il les jugera dans son indignation, 15-18. Cependant quelques Israélites resteront pour prêcher sa gloire parmi les Gentils et ramener à Dieu une partie de leurs frères, 19-20; les Gentils eux-mêmes deviendront son peuple et lui fourniront des prêtres, 21; il y aura un nouvel Israël qui vivra à jamais devant lui comme le nouveau ciel et la nouvelle terre; toute chair l'adorera; un châtimeur éternel punira ceux qui n'auront point fait partie de l'Église, 22-24; cf. Marc, IX, 43, 45, 47. — Nos autem omnibus his, dit S. Cyrille, en terminant son commentaire d'Isaïe, col. 1450, liberabit Christus per quem et cum quo sit gloria Deo et Patri cum Sancto Spiritu, in omnem seculorum perpetuam.

CHAPITRE III.

JÉRÉMIE.

DIRECCION GENERAL D

975. — Division du chapitre.

Nous avons de Jérémie, outre ses prophéties, les Lamentations. A la suite de ses deux écrits est placé, dans nos

Bibles, le petit livre de Baruch, son secrétaire. Ce chapitre sera divisé en quatre articles : 1^o Introduction aux prophéties de Jérémie; 2^o analyse et explication de ses prophéties; 3^o les Lamentations; 4^o Baruch.

ARTICLE I.

Introduction aux prophéties de Jérémie.

Vie de Jérémie. — Il est la figure et le prophète du Méleï. — Sa popularité après sa mort. — Son style. — Authenticité de ses prophéties.

976. — Enfance de Jérémie.

Jérémie est de tous les prophètes celui dont les écrits nous font le mieux connaître la vie, l'œuvre, les sentiments, les souffrances. Il était d'Anathoth, petite ville sacerdotale, à une heure et demie environ au nord de Jérusalem. Son père s'appelait Helcias; S. Jérôme et plusieurs autres commentateurs ont cru que cet Helcias était le grand-prêtre qui aida si efficacement Josias dans la réforme religieuse de Juda; mais cette identification est peu probable, parce que le pontife était de la famille d'Elcazar, tandis que les prêtres d'Anathoth étaient de la branche d'Ithamar. Quoi qu'il en soit, dans son pays natal, si proche de la capitale, le jeune Jérémie dut entendre souvent parler dans son enfance, avec horreur et indignation, de l'idolâtrie et des cruautés de Manassé et de son fils Amos, rois de Juda. Il fut élevé dans l'amour de la loi et le respect des traditions mosaïques; il étudia avec soin les Saintes Écritures et les oracles des anciens prophètes, en particulier Isaïe et Michée, comme l'attestent ses écrits, qui sont tout remplis de réminiscences et quelquefois même citent ou reproduisent textuellement les paroles des auteurs antérieurs. En grandissant, il fut témoin des efforts de Josias pour rétablir la religion mosaïque dans sa pureté primitive, et cette entreprise ne put le laisser indifférent, mais produisit sur lui une vive impression. C'est sans doute aussi dans sa jeunesse qu'il se lia d'amitié avec la famille de Nérias, fils de Maasias, gouverneur de Jérusalem à cette époque, II Par., XXXIV, 8, et coopérateur d'Helcias et de Sa-

plan dans les réformes de Josias. Plus tard, les deux fils de Nérias, Baruch et Saraias, devinrent les disciples de Jérémie, XXXV, 4; LI, 59.

977. — Caractère de Jérémie.

1° Dès que Jérémie nous apparaît dans le recueil de ses prophéties, il se montre à nous plein de piété, pénétré d'un vif sentiment de sa faiblesse, sensible et même impressionnable, porté au découragement, mais brûlé du zèle de la loi de Dieu et animé du plus pur patriotisme. Piété et tendresse : ces deux mots résument tout son caractère. Ce n'est point, par tempérament, un homme de lutte et de combat, il est plus disposé à fuir le danger qu'à le braver; il est ennemi du bruit et ami de la solitude; il y a même en lui comme une teinte de mélancolie et de tristesse; il est plus aimant qu'énergique, il a plus de l'apôtre S. Jean que de S. Pierre. Dans les péchés de son peuple, il est moins frappé de leur opposition avec la loi de Dieu que des maux qui en seront le châtiement, et il se distingue par là d'Ézéchiel, son contemporain : les crimes qui excitent l'indignation d'Ézéchiel émeuvent le cœur de Jérémie; il voit le pécheur plus encore que le péché.

2° Il semble, humainement parlant, qu'un cœur si tendre était peu propre à remplir une mission prophétique à une époque agitée, troublée, comme devait l'être celle de la prise répétée de Jérusalem et de la ruine définitive du temple de Salomon par le terrible Nabuchodonosor, roi de Babylone. Dieu en jugea autrement que la sagesse humaine; il voulut montrer en la personne de Jérémie quelle est la puissance de la grâce et la force de l'inspiration céleste, qui transforment, à son gré, les âmes et les cœurs.

Ce prêtre timide, ami de la tranquillité, qui préférerait sa solitude d'Anathoth à la vie bruyante, tumultueuse et militante de la capitale; cette nature délicate, aimante, plus portée à céder qu'à résister, devient tout autre lorsqu'il s'agit de porter aux hommes les ordres de Dieu : sa foi, sa piété, son obéissance et la grâce le changent complètement; quand

il est seul, il se désole de la mission qui lui a été confiée; c'est un homme faible, abattu; mais quand le Seigneur lui ordonne de porter sa parole à Juda, c'est un prophète : menaces, insultes, prisons, supplices, peuple, princes, rois, ne peuvent rien sur lui; il n'en répète que plus fort les ordres de Dieu; il est, comme Ézéchiel, un véritable mur d'airain, I, 48; XV, 20; cf. Éz., III, 8-9.

978. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Josias.

1° Tel nous verrons Jérémie pendant tout le cours de son ministère prophétique, c'est-à-dire pendant plus de quarante ans. Nous trouverons, dans l'explication de ses prophéties, les principaux épisodes de son histoire à partir de l'époque de sa vocation. Elle eut lieu la 13^e année du règne de Josias, vers l'an 628 av. J.-C., I, 2. Il avait alors sans doute de dix-huit à vingt ans, I, 6; XVI, 2. Il paraît avoir quitté peu de temps après Anathoth et passé la plus grande partie de sa vie à Jérusalem, cf. II, 2, mais il vécut probablement encore quelque temps dans l'obscurité, car son nom n'est pas prononcé dans l'œuvre mémorable de la réforme religieuse, entreprise cinq ans après, la dix-huitième année de Josias; il n'est question que de la prophétesse Holdah; c'est à elle que le roi et ses ministres demandent conseil. Nous ne connaissons de lui aucun incident particulier pendant les dix-huit années qui s'écoulèrent depuis sa vocation jusqu'à la mort de Josias, mais nous savons qu'il menait une vie mortifiée, pénitente, solitaire, gardant la continence, XVI, 2; s'abstenant d'entrer dans les maisons où l'on était en fête, comme dans les maisons où l'on était en deuil, XVI, 5, 8. Bientôt les persécutions commencèrent : celle de ses compatriotes, XI, 21, et de ses proches, XII, 6, en attendant celle des habitants de la capitale et des principaux de la nation.

2° Vers la fin du règne de Josias, il doit avoir pris quelque part à la discussion des questions politiques contemporaines. Comme du temps d'Isaïe, il y avait toujours deux partis dans le royaume de Juda, celui de l'Égypte et celui de la Chaldée, qui avait remplacé maintenant le parti de l'Assyrie, ruinée

par les armes des Chaldéens et de leurs alliés. La chute de Ninive avait fourni au vieux parti égyptien l'occasion de pousser le roi de Juda à faire alliance avec le pharaon Néchao. De même qu'autrefois Isaïe, xxx, 1-7, Jérémie, par l'ordre de Dieu, combattit cette politique trop humaine, II, 18, 36. Josias se détermina, peut-être pour suivre les conseils du prophète, non seulement à ne point s'allier avec Néchao, mais aussi à s'opposer de vive force au passage de son armée, quand le monarque égyptien porta la guerre en Asie contre les Chaldéens. Dieu permit que le saint roi de Juda périt sur le champ de bataille de Magzoddo. Ce fut une des premières grandes douleurs de la vie de Jérémie, comme nous l'apprennent ses lamentations sur la mort de ce prince, II Par., xxxv, 25. Après ce malheur, il ne prévoit que trouble et confusion, succédant à ce règne de justice, xxii, 3, 16.

379. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Joachaz.

Joachaz ou Sellou, quatrième fils de Josias (609), ne régna que trois mois, I Par., iii, 15; IV Reg., xxii, 30-35; II Par., xxxvi, 1-4; Ez., xix, 3-4; il fut déposé par Néchao, ce qui montre qu'il n'était pas favorable au parti égyptien. Nous ne trouvons qu'un mot sur lui dans Jérémie, xxii, 11-12; c'est la prédiction de la mort de ce prince en Egypte, où le vainqueur l'avait emmené.

380. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Joakim.

C'est sous Joakim, second fils de Josias, 609-598, que le ministère de Jérémie prend plus d'importance. Avec ce roi, créature du pharaon, le parti égyptien était le maître en Juda, xxv, 48-49; xxvii; l'ère des persécutions allait commencer contre le prophète qui annonçait que l'Égypte serait impuissante à défendre Jérusalem contre Nabuchodonosor. Cf. xviii; xix; xxi. Jérémie nous a peint au vif quelques-unes des scènes dans lesquelles ses oracles soulevèrent contre lui les plus violents orages. La première année de ce prince, il faillit être la victime de la fureur populaire, pour avoir annoncé le sort réservé à Jérusalem; il n'échappa à la mort que

par l'intervention des princes de Juda, parmi lesquels il devait y avoir encore des conseillers de Josias, xxvi. Environ quatre ans plus tard, l'armée de Néchao, qui était allée combattre les Chaldéens en Mésopotamie, fut battue à Characmis, xlvi, 2. La victoire de Nabuchodonosor sur le pharaon ruina les espérances du parti égyptien en Juda. Les prophéties de Jérémie commençaient à s'accomplir. Déjà les soldats babyloniens envahissaient de nouveau la Palestine, à la poursuite des Égyptiens vaincus, et ceux qui n'habitaient point dans des villes fortifiées étaient réduits à se réfugier dans les murs de Jérusalem, comme le firent les Réchabites, xxxv; cf. IV Reg., x, 15, pour échapper à la brutalité de l'ennemi. Le prophète choisit ce moment solennel, où la patrie courait un danger évident, pour faire promulguer par son disciple Baruch tous les oracles divins qu'il avait fait recueillir en volume. L'émotion fut grande; Jérémie et son secrétaire furent obligés de se cacher; Joakim brûla le rouleau qui contenait la prédiction des malheurs de sa capitale, xxxvi. Sans se laisser déconcerter, Jérémie s'empressa de dicter de nouveau ses prophéties à Baruch, xlv. Il apprit, sur ces entrefaites, que la captivité de Babylone durerait soixante-dix ans, xxv, 8-12. Les malheurs qu'il avait prédits à Joakim ne tardèrent pas à se réaliser: Nabuchodonosor assiégea et prit Jérusalem; il emmena captifs un certain nombre de Juifs parmi lesquels Daniel et ses compagnons (605) (1). C'est de cette première déportation que datent les soixante-dix ans de la captivité.

(1) Daniel, i, 1, porte la 3^e année du règne de Joakim, au lieu de la 1^{re} année que nous lisons dans les prophéties de Jérémie. Ce n'est pas une contradiction; c'est simplement une manière différente de compter. « Daniel parle de la 3^e de Joakim achevée et Jérémie de la 1^{re} commencée. » Calmet, *In Jer.*, xxv, 1, p. 271. Nabuchodonosor chargea Jonkian de liens et voulut l'emmener captif à Babylone, mais la mort imprévue de son père Nabopolassar l'ayant forcé de retourner précipitamment à Babylone, il fit assaillir Joakim sur le trône de Jérusalem, ou bien, l'ayant emmené à Babylone, II Par., xxxvi, 6, il le renvoya bientôt après dans sa capitale, comme un roi d'Assyrie l'avait fait antérieurement pour Manassé, II Par., xxxiii, 11-13, et c'est à Jérusalem que Joakim mourut, et qu'il fut enseveli dans le tombeau de ses pères, IV Reg., xxiv, 5; Jer., xxxii, 19; xxxvi, 30.

Quelques années après, Joakim s'étant révolté contre Nabuchodonosor, celui-ci vint mettre de nouveau le siège devant la capitale de la Judée. Joakim mourut probablement au commencement des opérations, et ainsi furent réalisées les prophéties faites contre lui, Jér., xxii, 19; xxxvi, 30 (598).

381. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Jéchonias.

Le fils de Joakim, Jéchonias, n'eut qu'un règne de trois mois. Jérémie lui annonça, xxii, 24-30, les malheurs qui lui étaient réservés. Bientôt après, l'oracle s'accomplissait : le roi de Juda était emmené captif en Chaldée avec les principaux de la nation, parmi lesquels se trouvait le prophète Ézéchiél, IV Reg., xxv, 10-16; Ez., i, 2. Jérémie fut laissé à Jérusalem (598).

382. — Ministère de Jérémie pendant le règne de Sédécias.

Sédécias, oncle de Jéchonias, fut mis sur le trône par Nabuchodonosor. Il respectait Jérémie et le consulta même quelquefois, xxxvii, 3; mais, dans cette période de trouble, son pouvoir était mal-assis; il avait un caractère hésitant et ne sut pas toujours protéger efficacement le prophète. C'était la hie du peuple qui était demeurée en Palestine; Jérémie annonça qu'elle serait châtiée à son tour, xxiv. La prospérité renaissante de l'Égypte sous Apriès ou Hophra avait fait naître de nouvelles illusions à Jérusalem et inspiré à Sédécias lui-même des velléités de révolte. Jérémie les combattit, mais en vain, par ordre de Dieu, xxvii-xxviii; bientôt l'approche d'une armée égyptienne et le départ des Chaldéens, qui en fut la conséquence, rendirent sa situation plus périlleuse qu'auparavant. En prévision des persécutions qui le menaçaient, il résolut d'aller se cacher à Anathoth; mais son projet fut découvert, on l'accusa de trahison et on l'emprisonna, xxxvii. Il avait cherché, dans la bonté de son cœur, à consoler les captifs de Babylone, xxxix; voilà que de Babylone même, les faux prophètes le poursuivent de leur haine et pressent les prêtres de Jérusalem d'employer les moyens violents contre sa personne; ces derniers n'étaient que trop

disposés à suivre ces conseils. Non contents de l'avoir mis en prison, irrités par les prophéties qu'il continuait à faire, ils voulurent en finir avec lui et le jetèrent au fond du puits de Melchias; il y serait mort, sans l'intervention d'Abdémélec, annuaire éthiopien, qui le sauva avec la connivence du roi, xxxviii. Il resta cependant prisonnier. Sédécias le consulta en secret; Jérémie lui annonça qu'il n'échapperait pas aux Chaldéens, xxxviii, 18. Ces derniers revinrent en effet au bout de peu de temps, et leur retour produisit la plus profonde consternation, xxxii, 2. La victime de la fureur populaire chercha alors à relever les courages abattus, par un acte propre à montrer la confiance qu'il avait dans l'avenir : il acheta un champ à Anathoth, xxxii, 6-9, parce que Dieu lui avait révélé « qu'on posséderait de nouveau des maisons et des champs et des vignes dans le pays, » xxxii, 15, sous le règne heureux et glorieux du Messie, xxxiii, II, 16-18. Cependant ces belles prophéties ne devaient se réaliser que longtemps après.

383. — Ministère de Jérémie à l'époque de la ruine de Jérusalem.

L'heure fatale sonna enfin. Jérusalem fut prise, le temple brûlé, le roi et les princes emmenés en captivité (588). Jérémie eut l'amer privilège d'être bien traité par le vainqueur. Il fut délivré de prison; on lui laissa le choix d'aller à Babylone ou de demeurer en Judée. A Babylone, c'étaient les honneurs; à Jérusalem, c'était la désolation. Il n'hésita pas; il resta au milieu des ruines de la cité sainte et se retira ensuite à Masphat, xl, 6. Il avait consacré quarante ans de sa vie à prévenir ou à atténuer les malheurs qui venaient de fondre sur sa patrie; n'ayant pu les empêcher, il voulait du moins les partager. Sur les débris fumants de Jérusalem et du temple, il composa ses immortelles *Lamentations*, où son exquise sensibilité se manifeste d'une manière si touchante. Il les écrivit, d'après la tradition, au nord de Jérusalem, dans la grotte qu'on appelle aujourd'hui la grotte de Jérémie. Aucune langue ne possède d'élegie comparable à celle de ce prophète, qui avait tant aimé la ville et la maison de son Dieu, sans pouvoir les sauver. Jamais poète n'a su occu-

muler comme lui les images de la désolation et rendre la douleur plus sympathique.

984. — Dernières années de Jérémie.

Godolias, fils d'Ahikam, protecteur de Jérémie, avait été institué, par Nabuchodonosor, gouverneur de la Judée, après la ruine de Jérusalem. Les malheureux restes de Juda eurent alors quelques moments de répit, xl, 9-12, mais l'assassinat de Godolias par Ismaël et ses complices attira de nouveaux malheurs sur la Palestine. On ne sait comment Jérémie échappa aux conjurés, qui devaient lui en vouloir autant qu'à Godolias. Il est probable qu'il fut du nombre des prisonniers qu'Ismaël envoyait aux Ammonites, xii, et qu'il fut délivré par l'arrivée de Johanan. — Le peuple craignit que le meurtre du gouverneur ne fût puni sur toute la nation. On consulta Jérémie sur ce qu'il y avait à faire. Il conseilla de rester en paix en Judée, xiii, mais il ne fut pas écouté. La foule était décidée à s'enfuir en Egypte; comme autrefois, elle accusa Jérémie et Baruch de trahison, xliii, 3, et elle les emmena tous les deux de vive force dans la vallée du Nil. Il est facile d'imaginer combien l'exil en Egypte, ce pays dans lequel Jérémie avait toujours vu la source fatale de la ruine de sa patrie, dut lui être odieux. C'est là, à Taphnès (Daphné), près de Péluse, dans la Basse-Egypte, que cette lampe qui ne tardera pas à s'éteindre jette ses dernières lueurs. Ses paroles sont plus énergiques qu jamais, il rappelle tout ce que Dieu lui a dit sur les Chaldéens, qu'il nomme serviteurs de Dieu, xliii, 10; Nabuchodonosor élèvera son trône dans la lie même où il leur parle, dans cette ville où ils sont allés chercher un refuge, ce qui s'accomplit en effet la 33^e année du règne de Nabuchodonosor. Il reprend avec véhémence les Juifs qui s'abandonnent à l'idolâtrie, xliii, 17. — Après ce dernier acte de vigueur prophétique, tout est incertain. Selon une tradition chrétienne assez bien établie, il mourut martyr, lapidé à Taphnès par les Juifs irrités de ses remontrances (1). Ainsi vécut et mourut le prophète d'Israël dont

(1) Tertull., *Adv. Gœ.*, viii, l. ii, col. 137; Ps. Epiphane, *De viiti*

les douleurs n'ont été comparables à aucune douleur, « Lam., i, 12; » l'homme qui a vu les afflictions, « iii, 1.

985. — Jérémie figure du Messie et prophète de Jésus-Christ.

Sa vie tout entière fut une prophétie vivante des souffrances et de la passion de Notre-Seigneur, et de là vient que l'Eglise a appliqué au Sauveur un grand nombre des paroles du prophète qui se rapportent directement à lui-même, comme : *Mittamus lignum in panem ejus et erodamus eum de terra viventium*, xi, 19. Cf. 21-23, etc. Mais Jérémie n'a pas été seulement la figure de Jésus-Christ, il a aussi prophétisé explicitement sa venue. Au déclin de la nationalité juive, à la veille du grand cataclysme qui semblait devoir l'anéantir à jamais, Dieu lui a fait voir l'aurore déjà blanchissante d'une alliance nouvelle, à laquelle, le premier des prophètes de l'Ancien Testament, il a donné son véritable nom, *seclis novum*, xxxi, 31, ou, comme nous le lisons dans S. Paul, qui reproduit cet oracle, *testamentum novum*, Heb., viii, 8. Bien mieux, Jérémie ne s'est pas contenté de nommer le Nouveau Testament il en a décrit les caractères. Dieu a révolté à cette âme si tendre et si sensible les traits distinctifs de la loi de grâce : le peuple de Dieu, pour être sauvé, doit recevoir une loi nouvelle; désormais les relations entre le peuple et le Dieu d'Israël, entre Dieu et l'humanité, ne reposent plus seulement sur une loi extérieure, mais sur la soumission intérieure du cœur à Dieu, xxxi, 33.

986. — Popularité de Jérémie après sa mort.

Autant Jérémie fut impopulaire pendant sa vie, autant il devint populaire après sa mort. Le plus persécuté des prophètes dans l'accomplissement de sa mission a été le plus loué de tous après l'achèvement de son œuvre. Aux yeux des Juifs qui vécurent depuis la captivité jusqu'à Jésus-Christ, l'éclat d'Isaïe lui-même pâlit devant la gloire de Jérémie : ce fut pour eux le plus grand des prophètes. A me-

Prophetarum, l. xliiii, p. 229; S. Jérôme, *Adv. Joëlin.*, ii, 37, t. xliiii, col. 335. Cf. Heb., xi, 37, où l'on voit une allusion à son genre de mort.

sûre que la captivité de Babylone occupait de son terme, la prophétie des 70 ans, après avoir été d'abord un oracle terrible, se transformait peu à peu en un oracle de consolations (1); et celui qui l'avait prononcé devenait l'objet de la vénération et de l'amour de son peuple. Dans l'ordre de classement des prophètes, adopté par les Talmudistes de Babylone, ce n'est pas Isaïe. C'est Jérémie qui occupe le premier rang. Il n'appartient plus aux Juifs, avec raison, que comme leur défenseur et leur patron auprès de Dieu : *Hic est patrum amator et populi socius, hic est qui multum orat pro populo et universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei* (2). C'est lui qui arme Judas Machabée, le héros vengeur de son peuple, II Mac., xv, 15-16. Jusque dans l'Evangile, nous voyons quelle haute idée les Juifs avaient de ce grand personnage, puisqu'ils ne peuvent trouver rien de mieux pour exprimer ce qu'ils pensent de Jésus, que de dire qu'il est Jérémie ou quelque autre des anciens prophètes, Matt., xvi, 14.

987. — Style de Jérémie.

Jeremias propheta, dit S. Jérôme, sermone quidem apud Hebræos Isaïe et Osee et quibusdam aliis prophetis videtur esse rusticior, sed sensibus par est, quippe qui eodem Spiritu prophetaverit. Porro simplicitas eloquii, a loco et in quo natus est, accidit; fuit enim Anathothites, qui est usque hodie viculus (3). Il n'a pas, en effet, l'élevation et la grandeur d'Isaïe; dans ses prophéties, il s'exprime avec simplicité, sans aucune recherche (4), mais il a beaucoup de naturel et plu-

(1) Dan., ix, 2; II Par., xxxvi, 21; I Esd., 1, 1.

(2) II Mac., xv, 14. S. Thomas d'Aquin, dans le *Prologus* de son *Interpretation prophetarum exponit*, a pris ces paroles comme le texte le plus propre à caractériser le prophète, et il le développe longuement, *Opus. eccl. d'Avers*, t. xii, p. 4.(3) S. Jérôme, *Prolog. in Jer.*, l. xxviii, col. 817.

(4) Il y a des répétitions de mots et de membres de phrases, vi, 12-15 et viii, 10-12; x, 9, 29 et ix, 9; ii, 28 et xi, 12-13; xi, 39 et xx, 12; xviii, 26 et xxii, 4; v, 29 et ix, 9; ii, 28 et xi, 12-13; xi, 39 et xx, 12; xviii, 26 et xxii, 4; vii, 14 et xxiii, 7; vii, 14 et xxiv, 6; xxiii, 19-20 et xxx, 23-24; xxxi, 35-36 et xxxiii, 25-55; xv, 2 et xxiii, 11; xxx, 11 et xlvii, 28. — Images, de pensées et d'expressions, 1, 18-19 et xv, 29; viii, 11; ix, 16 et xxiii, 15; — vii, 34; xvi, 9 et xlv, 10; — ii, 27; vii, 24 et xxiii,

sieurs de ses récits sont de véritables modèles de narration, xviii, 1-4; xix; xxvi, etc., comparables à l'histoire de la guérison de l'aveugle-né dans S. Jean, ix. Son langage n'est pas aussi pur que celui des anciens prophètes; on y reconnoît, dans l'original, des formes et des locutions araméennes.

* 988. — Authenticité des prophéties de Jérémie.

Les prophéties de Jérémie ont un cachet si personnel que la plupart d'entre elles sont universellement regardées comme authentiques. On a contesté cependant, dans notre siècle, l'authenticité de quelques chapitres. Ce sont principalement : 1° les ch. x, 1-16; xxx; xxxi et xxxiii; 2° les ch. 1-11; 3° le ch. lvi. — 1° On a attribué au prophète imaginaire appelé le second Isaïe, n° 914, les chapitres x, 1-16; xxx; xxxi et xxxiii, sous prétexte que Zacharie, viii, 7-8, cite Jérémie, xxxi, 7-8, 33 (texte hébreu), et suppose, viii, 9, que l'auteur à qui il fait ces emprunts est son contemporain. Comme les chapitres xxxiii, xxx et x, 1-16, se relient tous ensemble et contiennent des prédictions qui rappellent la seconde partie d'Isaïe; on en conclut qu'ils sont tous de l'époque postérieure à la captivité. Mais pour arriver à ce résultat, on donne à Zacharie, viii, 9, un sens faux. Il est question dans ce passage des discours oraux de prophètes de son temps et non de leurs écrits, encore moins de citations; bien plus, les vv. 7-8 ne sont pas donnés comme des citations et n'en sont pas réellement; ils sont formés, il est vrai, de membres de phrases qu'on trouve dans les prophètes antérieurs, mais ils sont arrangés et groupés d'une manière propre à Zacharie. Les chapitres incriminés de Jérémie lui appartiennent si bien que tous les critiques sont obligés d'y reconnoître son style, et que ceux qui les lui refusent sont réduits à soutenir que l'auteur s'est efforcé d'imiter son langage et y a réussi. — On fait contre le ch. x une difficulté particulière. La v. 11 est écrit en chal-

33; — vii, 25; xxxv, 4; xxvi, 5; xxix, 19; xxvii, 15 et xlvii, 4; — xiv, 12; xv, 2; xviii, 21; xxi, 7, 9; xxvii, 13; xxix, 13; xxxii, 36; xxxiv, 17; xxxviii, 2; xlii, 16-17 et xlvii, 13, 18; — iv, 4; xli, 12; xxiii, 2, 22; xxv, 5; xxvi, 5 et xlvii, 22; — vi, 24; xiii, 21; xxii, 13; xxv, 6 et xliii, 21; etc.

déjà, et l'on en déduit que le passage entier n'est pas de Jérémie. Tout au plus pourrait-on en conclure que la phrase chaldéenne ne lui appartient pas. Plusieurs commentateurs ont pensé, en effet, que c'était une glose qui s'était glissée dans le texte, parce qu'elle rompt la suite du discours; mais on peut très bien considérer le §. II comme une parenthèse, dans laquelle le prophète, à qui il n'était pas difficile de savoir quelques mots chaldéens, donne une sorte de formule pour prévenir les Juifs contre l'idolâtrie et les dieux de Babylone. — 2° Les chapitres I et II, contenant des prophéties contre Babylone, sont rejetés comme des *vaticinia post eventum*, c'est-à-dire à cause de leur exactitude; parce qu'ils sont l'effet d'une révélation surnaturelle, ce n'est point une raison de les condamner (1). — 3° Le dernier chapitre, III, est, dit-on, une addition supplémentaire, tirée du IV^e livre des Rois. La ressemblance du chapitre I et de Jérémie avec IV Reg., XXV, est facile à expliquer; nous avons déjà vu, n° 473, que c'était très probablement ce prophète qui avait écrit les deux derniers livres des Rois, et il ne faut jamais l'oublier en lisant ses prophéties, parce que ses récits historiques servent souvent à les mieux comprendre (2).

ARTICLE II.

Analyse et explication de Jérémie.

988. — Division générale des prophéties de Jérémie.

Jérémie a fait lui-même la collection de ses prophéties, xxxvi, 2, et 28 et 32, mais il les a disposées par ordre de matière et non par ordre chronologique (3). En voici la divi-

(1) Les passages xxv, 11-14; xxvii, 7; xxxiii, 14-25; xxxix, 1-2, 4-13 sont évidemment tirés de *vaticinia post eventum*.

(2) Plusieurs versets sont rejetés par certains critiques sous des prétextes folles. Ainsi, on conteste, parce qu'on ne les lit pas dans les Septante, x, 5, 7, 8, 10; xxvii, 1; xxxiii, 14-26; xxxix, 4-13; — xxvii, 16-21 qui n'est pas omis mais modifiée; — xxvii-xxix, parce que Jérémie y est qualifié de prophète, etc.

(3) L'ordre de ses prophéties ne paraît pas avoir été fixé d'une manière uniforme dans les anciens manuscrits, puisque dans les Septante

sion. L'auteur dans un prologue, I, raconte sa vocation au ministère prophétique. Le recueil même de ses prophéties se divise en quatre parties : I. Réprobation et condamnation d'Israël à cause de ses crimes, II-XVII; — II. Confirmation de cette réprobation, XVIII-XIX; — III. Exécution de la sentence, XX-XXV; — IV. Prophéties contre les peuples étrangers, XXVI-LI. — La collection se termine par une conclusion historique, LI (1).

PROLOGUE, I.

989. — Vocation de Jérémie au ministère prophétique.

L'histoire de la vocation de Jérémie est très instructive. Dieu l'appelle; il l'a choisi dès le sein de sa mère, et malgré

il n'est pas le même que dans nos Bibles. Il est semblable jusqu'au ch. XIV; à partir de là

Septante	derivent	Hébreux et Vulgate
XXV, 14-18.	ELLE, 34-39.
XXVI.	XLVI.
XXVII-XXXVIII.	L-LI.
XXXI, 1-7.	XLVII, 1-7.
— 7-23.	XLIX, 7-23.
XXX, 1-5.	XLIX, 1-4.
— 6-11.	— 28-33.
— 12-16.	— 23-27.
XXXI.	XLVIII.
XXXII.	XXX, 17-28.
XXXIII-LI.	XXVI-XXV.
LI.	LI.

Origène, *Epist. ad Afric.*, n° 4, l. II, col. 55; et S. Jérôme, *Prolog. in Jer.*, l. XXVII, col. 618, ont remarqué ces différences.

(1) Commentateurs catholiques; Origène, *Homélie in Jeremiam*, l. XIII, col. 253-254 (et dans les Œuvres de S. Jérôme, XIV homélie, l. XXX, col. 383-391); *Selectio in Jeremiam*, l. XIII, col. 543-548; S. J. Chrys., *Homilia in locum Jeremiae*, x, 23, l. LII, col. 153-162; Théodoret de Cyr, *In Jeremiam prophetiam interpretatio*, l. LXXXI, col. 495-509; S. Ephrem, *In Jeremiam explicatione*, *Opera syriaca*, t. II, p. 98-162; S. Jérôme, *Commentariorum in Jeremiam libri VI* (les 32 premiers chapitres), l. XXIV, col. 679-900; S. Thomas, *In Hieremianum expostio*, *Opera*, éd. d'Anvers, 1612, l. XII; Maldonat, *In Jeremianum Commentarium*, 4609; Truchon, *Jérémie, Lamentations*, Boruck, 1873 (dans la Bible de M. Lethielloux); A. Scholz, *Commentar zum Buche des Propheten Jeremias*, Wurzbourg, 1880, etc.

sa faiblesse, il est destiné à faire exécuter les ordres divins, 4-8. Le Seigneur le consacre, 9, et lui manifeste sa mission, qui consiste à détruire et à planter, 10; il lui montre l'avenir sous deux images symboliques: 1^e celle d'une verge d'aman-dier (la Vulgate a traduit *virgan viglanteum*), emblème de la prompte réalisation de ses desseins, parce que l'aman-dier est le premier et le plus prompt des arbres à fleurir; 2^e celle d'une chaudière bouillante, tournée vers le Nord, pour marquer que les Chaldéens conduiront contre Juda coupable les peuples du septentrion, 11-16; ces deux symboles sont comme tout le résumé de la prophétie de Jérémie. Enfin Dieu promet à son prophète secours et protection contre tous ses ennemis, 17-19.

II^e PARTIE: RÉPROBATION D'ISRAËL, II-XVII.

1^{re} Section: Causes de cette réprobation, II-III.

001. — 1^{re} Insidèrte d'Israël, II-III, 5.

La première cause de la réprobation d'Israël, annoncée par les visions symboliques montrées à Jérémie dans le ch. I, c'est son infidélité. Israël, uni à son Dieu au moment de la sortie d'Égypte, lui a été infidèle, II, 1-7; ses chefs, ses prêtres et les princes, lui ont donné le mauvais exemple, 8-9. Chez aucun peuple, on n'a vu pareille ingratitude: Dieu a été abandonné pour des idoles, 10-13. De libre qu'il était, Israël devendra donc esclave en punition de son crime; son pays sera dévasté par ceux-là mêmes en qui il s'est confié, les Égyptiens, 14-21. Sa honte est irréparable, son idolâtrie incompréhensible, 22-32; il la porte sur son front, 33-35; il l'expiera, 36-37; il aura beau proclamer hypocritement le pardon, il ne l'obtiendra pas, III, 1-5.

002. — 2^e Impénitence d'Israël, III, 6-x.

La seconde cause de la réprobation d'Israël, c'est son impénitence.

I. Juda n'a pas profité du malheur d'Israël pour se convertir, et a méprisé tous les avertissements divins, III, 6-IV, 4.

— 1^{er} Il a vu comment Dieu a puni les dix tribus schismatiques et la ruine du royaume de Samarie, sans que cet avertissement lui servit de rien, III, 6-10. — 2^o Bien plus, Israël est meilleur que Juda; aussi le prophète l'exhorte-t-il, de la part de Dieu, à reconnaître ses iniquités passées pour qu'il soit ramené à Jérusalem, 11-17. — 3^o Du reste, que Juda se couvertisse comme Israël, et l'un et l'autre seront pardonnés, parce que ce n'est point la volonté de Dieu, mais leurs crimes qui sont la cause de leurs malheurs, 18-25. — 4^o Le salut serait donc encore possible pour Juda pénitent, IV, 1-4.

II. Juda est impénitent, malgré l'imminence du danger, IV, 5-VI. — 1^o Le prophète annonce maintenant l'accomplissement de la sentence divine, en exhortant les habitants d'Israël à fuir devant les Chaldéens, IV, 5-7, et à se couvrir de vêtements de deuil, 8. — 2^o Juda est dans la terreur, — oh! s'il pouvait se convertir! — la ville sainte est assiégée, 9-18. — 3^o Accablé de douleur, le prophète voit en esprit l'œuvre de dévastation des Chaldéens, et en fait un tableau lugubre, 19-31. — 4^o La cause de ces calamités, c'est qu'il n'y a plus de justes dans Jérusalem, mais seulement des hypocrites, des idolâtres, des adultères, parmi les petits comme parmi les grands, V, 1-9. — 5^o Les coupables doivent donc périr, par la main d'un peuple lointain, terrible, 10-18. — 6^o Ils n'ont point voulu craindre le Tout-Puissant; ils ont persévéré dans leur impénitence; ce qu'ils ont refusé d'entendre va s'accomplir, 19-31. — 7^o Le Chaldéen arrive, il envahit le pays; il assiège Jérusalem, — oh! si Jérusalem pouvait se convertir encore, avant d'être dévastée! VI, 1-8. — 8^o Mais tout le monde est sourd à la voix de Dieu; aussi personne n'échappera-t-il à la vengeance, 9-15. — 9^o Exhortations, menaces, tout est inutile, tout est méprisé; aussi les sacrifices sont-ils vains et inutiles, 16-21. — 10^o Le vengeur de Dieu vient du nord; il est terrible, il assiège la ville; Dieu l'a examinée, elle est coupable; son Seigneur la réprovoque, 22-30.

III. Juda est impénitent, aveuglé par une fausse confiance dans le temple, les sacrifices et la circoncision, VII-X. — 1^{er} Le

prophète doit parler, sur la porte du temple, au peuple qui entre et qui sort, vii, 1-2. Juda se confie dans le temple, mais Dieu n'habite que parmi les justes; le temple ne servira de sauvegarde aux Juifs qu'autant qu'ils feront pénitence, 3-7. — Le peuple se fait illusion en pensant qu'il se sauvera en allant au temple, malgré ses péchés. Cet édifice n'est plus la demeure de Dieu, c'est une caverne de voleurs; il sera répudié comme le sanctuaire de Silo; ses adorateurs, repoussés comme Ephraïm, parce que Juda se livre à des actes idolâtriques, 8-20. — 2^e Juda a également confiance dans ses sacrifices, mais ils sont rejetés, parce que les commandements divins, dont l'observation est la condition de l'alliance entre le Seigneur et son peuple, ne sont point observés, 21-28. — Le peuple est réprouvé à cause de son idolâtrie, qui a souillé le sanctuaire, 29-34; les ossements des morts eux-mêmes seront jetés hors de leurs tombeaux, en expiation de leurs actes idolâtriques, viii, 1-3. — 3^e Rien ne peut amener Juda à la pénitence; il est sourd à la voix de Dieu, à laquelle obéissent toutes les créatures, 4-9; ses faux sages le trompent, 10-12; il périra, 13-17; il réclamera en vain du secours, il sera trop tard, 18-22. — Le prophète pourrait s'enfuir de la ville coupable, ix, 1-3, mais Dieu lui ordonne d'y demeurer pour prédire le châtimeut qui la menace, à cause de son impénitence, 6-14. — Ce châtimeut sera terrible, lamentable, 15-21, et rien ne pourra y faire échapper; la circoncision ne servira de rien, car Dieu frappera d'abord le circoncis, 22-26. — A plus forte raison les faux dieux seront-ils impuissants à protéger leurs adorateurs; ils ne sont rien, x, 1-6. — Qu'on craigne donc le seul vrai Dieu et non l'œuvre de la main des hommes; qu'on se confie en lui et non dans des idoles impuissantes, 7-16. — C'est lui qui fera dévaster la terre d'Israël et déporter ses habitants par l'ennemi qui vient du nord, 17-23. — Puisse le Seigneur ne pas abandonner complètement son peuple et le venger un jour de ses ennemis! 24-25.

993. — 3^e La violation de l'alliance du côté d'Israël est suivie de la rupture de cette alliance du côté de Dieu, xi.

La transition de la 1^{re} à la 2^e section se fait dans le ch. xi. — Jérémie rappelle, d'abord, l'alliance de Dieu avec son peuple et les engagements qu'avait contractés Israël, la violation de ces engagements et les châtimeuts qui en avaient été la conséquence, 1-8. — Israël a violé de nouveau ses obligations, Dieu va donc le châtier de nouveau, et ses idoles ne lui serviront de rien, 9-13; le prophète ne peut plus même prier pour son peuple, car le Seigneur consumera sans miséricorde le peuple qu'il avait planté, 14-17. — Comme preuve de la ruine future de Juda et de la justice de Dieu, Jérémie raconte que les habitants d'Anathoth ont voulu attenter à sa vie, mais que le Seigneur a prononcé contre eux une sentence terrible, 18-23.

II^e Section: La réprobation d'Israël est définitive, xi-xvii.

994. — 1^o Le Seigneur ennemi d'Israël, xii.

Jérémie prie Dieu de châtier promptement les impies, 1-3. — Dieu lui répond de les rassembler comme un troupeau qu'on destine à la boucherie; ils vont périr, 4-6; son peuple est devenu son ennemi, il le traitera donc lui-même en ennemi et donnera son héritage à des étrangers, 7-13; il fera cependant sentir aussi le poids de sa justice aux Gentils; il les détruira, quand il plantera de nouveau son peuple qu'il détache maintenant, 14-17.

995. — 2^o Dieu rejette son peuple comme inutile, xiii.

Jérémie reçoit l'ordre d'aller enterrer une ceinture sur les bords de l'Euphrate, où elle pourrit. Il fit le voyage réellement, selon les uns, en vision seulement, ce qui est plus probable, selon les autres. Quoiqu'il en soit, Dieu déclare qu'il s'était attaché Israël comme une ceinture, mais qu'il la rejette maintenant comme un objet hors d'usage, 1-11. — De même qu'on remplit des vases de vin, il remplit le peuple d'un esprit d'ivresse pour le briser, 12-14. — Qu'Israël fasse

donc pénitence avant que ce malheur arrive! 13-17. Mais il ne se convertit pas; malheur à lui! 18-27.

996. — 3° Dieu n'écoute aucune prière en faveur de son peuple, XIV-XV.

1° La sécheresse et la famine portent Jérémie à intercédier pour son peuple, XIV, 1-6; Israël ne mérite point, il est vrai, que Dieu ait pitié de lui, mais que Dieu le traite avec miséricorde à cause de la gloire de son nom, 7-10. — 2° Dieu lui répond qu'il ne l'exaucera pas, parce qu'il veut châtier par ces maux les péchés d'Israël; ni prières, ni sacrifices, ni la circonstance que Juda est égaré par les faux prophètes ne désarmeront sa colère; les séducteurs périront avec ceux qu'ils séduisent, 11-19. — 3° Le prophète prie encore; il fait appel à l'ancienne alliance et à la puissance du Seigneur, 20-22. — 4° Dieu est inexorable; il n'écoute aucune supplication; tous seront punis par quatre fléaux: la maladie, le glaive, la famine ou la captivité, à cause des crimes du roi Manassé, de l'idolâtrie du peuple et du meurtre des prophètes; il traitera Juda comme Juda l'a traité lui-même, XX, 1-9. — 5° Jérémie, ainsi rebuté, se plaint de la difficulté de son ministère prophétique, 10. — 6° Dieu le console en lui promettant son secours contre ses contradicteurs, 11-14. — 7° Le prophète le prie alors de le secourir bientôt, car il lui a toujours été fidèle, 13-18. — 8° Le Seigneur lui réitère l'assurance de sa protection et de son appui, 19-21.

997. — 1° Le Seigneur fera périr ignominieusement Israël; rayons d'espoir, XVI.

1° Dieu défend à Jérémie de se marier, parce que les Juifs seront accablés de maux et de honte, sans que personne les plaie, 1-9. — 2° En punition de leurs crimes, ils seront emmenés en captivité dans une terre inconnue, 10-13. — 3° Mais il les délivrera cependant de l'oppression du nord, comme il les a délivrés autrefois de l'oppression de l'Égypte; il enverra des chasseurs et des pêcheurs qui les affranchiront, et il manifestera ainsi sa puissance aux yeux des Gentils, 14-21.

998. — 5° Dieu châtie les Juifs comme ils l'ont mérité, XVII.

1° Israël a irrité le Seigneur par son idolâtrie; il le livre à l'étranger, 1-4. — 2° Qui se confie en l'homme, périt; qui se confie en Dieu, vit, 5-8; Dieu connaît le fond des cœurs, il traitera l'impie comme il le mérite, 9-11; au contraire, il soutiendra son prophète et confondra ses ennemis, 12-18. — 3° Digression. — Jérémie exhorte les Juifs à l'observation fidèle du sabbat; s'ils le gardent, Dieu les bénira; sinon, il les châtiara, 19-27.

II^e PARTIE : CONFIRMATION DE LA RÉPROBATION D'ISRAËL, XVIII-XX.

999. — Israël rejeté comme un vase de terre brisé, XVIII-XIX.

La seconde partie renferme le récit de deux actions symboliques qui montrent que la réprobation d'Israël est irrévocable. — 1° Dieu a résolu de punir Israël; cependant sa résolution n'est pas encore tout à fait irrévocable: le potier que va visiter Jérémie refait sous ses yeux le vase d'argile qui vient de se rompre entre ses mains; si Juda fait pénitence, le Seigneur lui pardonnera, XVIII, 1-11. — Juda refuse de se convertir, 12-15; la vengeance est donc inévitable, 16-17; les coupables en venant même aux jours du prophète, 18, de sorte que, à son tour, il demande leur châtiement, 19-23. — 2° Le lieu de la scène change. Le prophète se rend dans la vallée de Ben Hinnom ou Topheth, au sud de Jérusalem, là où les idolâtres avaient commis un de leurs plus grands crimes, celui des sacrifices d'enfants, brûlés en l'honneur de Moloch ou de Baal; il rappelle d'abord les crimes qui se sont commis en ce lieu, et les maux qui en seront la punition, XIX, 1-9; puis, en signe de la désolation qui doit s'échapper d'une manière définitive Jérusalem, véritable Topheth, il brise un vase de terre qui ne peut plus être réparé, 10-13. Après cela, il se rend dans le parvis du temple et y répète les mêmes menaces prophétiques, 14-15.

III^e PARTIE : EXECUTION DE LA SENTENCE DE RÉPROBATION
CONTRE JUDA, XX-XXV.

I^{re} Section : Jugement de Dieu contre ceux qui sont cause
de la réprobation, xx-xxv.

1000. — 1^o Oracle contre Phassur, xx.

1^o Le prêtre Phassur, intendant du temple, ayant entendu Jérémie annoncer la ruine de Jérusalem et de la maison de Dieu, le frappa, et le fit mettre en prison dans le temple, 1-2. Il lui rendit la liberté le lendemain, mais le prophète lui prédit qu'en punition de ses mensonges il serait amené à Babylone avec ceux qu'il trompait, et qu'il y mourrait, 3-6. — 2^o Jérémie s'adresse alors à Dieu et se plaint des chagrins et des insultes que lui attire son ministère; il se console, cependant, parce que le Seigneur est avec lui, 7-13. — 3^o Une nouvelle pensée de découragement le saisit, néanmoins, de nouveau, et il regrette d'être venu au monde, 14-18.

1001. — 2^o Oracles contre les rois de Juda; le Messie, XXI-XXIII, 8.

1^o Pendant que Nabuchodonosor assiégeait pour la seconde fois Jérusalem, Sédécias envoya Phassur et Sophonie auprès de Jérémie pour lui demander si Dieu ne ferait pas quelque miracle pour délivrer la capitale, XXI, 1-3. Le prophète répond que les armes des Juifs se retourneront contre eux-mêmes, parce qu'ils sont voués à la ruine, 4-7. Ceux-là seuls seront épargnés qui se livreront à l'ennemi, 8-10. Que le roi détourne le colère de Dieu par une administration exacte de la justice! 11-12. Que la ville ne compte pas sur sa force! 13-14. La maison de David ne peut être sauvée qu'en expiant toutes ses injustices, XII, 1-9. — 2^o Après avoir parlé de Sédécias, le prophète nous donne ses prophéties contre les rois qui l'avaient précédé. Quant à Sellum ou Joachaz, il ne reverra pas sa patrie, mais mourra captif en Egypte où il a été pris par Néchao, 10-12. — 3^o Joakim, établi roi par Néchao, à la place de Sellum, prédécesseur de Jéchonias et de Sédécias, est condamné à une mort honteuse à cause de ses injustices, 13-19. — 4^o Juda est réprouvé, parce que ses pasteurs ne le condui-

sent pas à la vérité et à l'obéissance, mais le repaissent de vent. C'est pour cela que Jéchonias, fils de Joakim, sera livré entre les mains des Chaldéens et conduit à Babylone où il mourra sans postérité, 20-30. — 5^o Dieu cependant consolera un jour son peuple en lui envoyant un bon pasteur de la race de David, le Messie, XXIII, 1-8 :

Ecce dies veniunt, dicit Dominus,
Et suscitabo David germen justitiam :
Et regnabit Rex, et sapiens erit,
Et faciet iudicium et justitiam in terra.
In diebus illis salvabitur Juda.
Et Israel habitabit confidenter;
Et hoc est nomen, quod vocabitur eum :
Dominus justus noster. XXIII, 5-6.

Le Messie est appelé dans ce passage *Germe* de David (1). Dans cet endroit et Jer., XXXIII, 15, la Vulgate, à la suite des Septante, a rendu le terme hébreu מָשִׁיחַ, *tsénakh*, par *Oriens*, mais le vrai sens de ce mot est celui de germe, qui lui est donné ici par S. Jérôme. Du reste, *Oriens* désigne le Messie comme *Germe*. — Les caractères du règne du Messie nous sont prédits dans ce passage : ce rejeton de David sera roi, cf. Joa., XVII, 36, et avec lui il fera régner la justice, la sagesse et la paix, non-seulement en Juda, mais aussi en Israël, désormais réconciliés et unis. Bien plus, il sera Dieu, notre justice (2).

1002. — 3^o Oracles contre les faux prophètes, XXIII, 9-14.

Les mauvais prophètes, par leurs pernicieux exemples, sont la cause principale de la corruption de Juda, 9-15; ils ont trompé le peuple par leurs prédictions mensongères et l'ont ainsi enduring dans ses péchés, mais la colère du Seigneur éclatera sur leur tête, 16-22; il voit comment, par leurs ré-

(1) De même plus loin, Jer., XXXIII, 15, et Is., IV, 2; XI, 1; CIII, 2; Zech., VII, 8; vi, 12.

(2) *Quibus attulit, dicit Theodorus, in Jer., XXIII, 5-6, t. LXXXI, col. 627, consulte hęc impudenter trahere ad Zorobabelum. Verum illos etiam considerare oportebat, illum non regem fuisse, sed dicem populi... Sed neque illi convenit nominis interpretatio. Significat enim id nomen : Dominus justitia nostra, vel juxta Syri interpretationem : Domine, justifica nos. Neutram autem convenit Zorobabeli.*

veries, il éloignent le peuple de son culte, en donnant leurs imaginations pour une parole divine, 23-30; il viendra à eux, il leur apprendra à ne plus mépriser l'onus (*massa*), ou prophètes de menaces, des vrais prophètes, et il les couvra d'une honte éternelle, 31-40.

11. Section : Jugement de Dieu contre le peuple en général ou captivité de Babylone, xxv-xxix.

1802. — 1^o Accomplissement des prophéties contre le peuple par une première déportation, xxv.

1803. Les ménaçes si souvent renouvelées ont commencé à s'accomplir : une partie du peuple a été emmenée en captivité, avec Jéchonias, par Nabuchodonosor. Jérémie voit deux paniers, l'un plein de bonnes figues, l'autre de mauvaises; le premier représente les Juifs qui ont été déportés, le second ceux qui sont restés en Judée avec Sédécias : ceux-ci périront, tandis que ceux-là seront conservés pour un meilleur avenir, xxv.

1804. — 2^o Prophéties antérieures concernant la captivité, xxv-xxix.

Le ch. xxv est du temps de Sédécias, le ch. xxv nous fait revenir en arrière, à la 4^e année de Joakim. — 1^o C'est en cette année que Jérémie avait annoncé tous les maux que Nabuchodonosor causerait à Juda et avait prédit que la captivité durerait 70 ans, 1-11. Cf. xxix, 10. Ces 70 ans courent, non de la ruine de Jérusalem et du temple, sous Sédécias, mais de la première déportation, qui eut lieu la 4^e année de Joakim, l'année même de la date de cette prophétie. Il s'écoula 70 ans depuis cette époque jusqu'à l'édit de Cyrus qui permit aux Juifs de retourner en Palestine sous la conduite de Zorobabel (606-536 av. J.-C.) (1). — 2^o Ceux qui ont emmené Juda en captivité, les Chaldéens, seront punis à leur tour au bout

(1) Il y a diverses manières de compter les 70 ans de la captivité; celle que nous venons d'indiquer paraît la plus simple : elle fait partir les 70 ans de l'année même où Jérémie en fait la prophétie, n^o 230. Ce prophète mentionne trois déportations distinctes, cii, 23-30, une de plus que IV Reg., xxiv, 14, et xxv, 11, qui en omet une.

de 70 ans; tous ceux qui auront persécuté le peuple de Dieu boiront à la coupe du vin de la colère divine, 12-31; le Seigneur les détruira, 32-38. — 3^o Non seulement le peuple sera emmené captif, mais Jérusalem et le temple seront ruinés : c'est ce que prédit Jérémie au commencement du règne de Joakim, par conséquent trois ou quatre ans avant la prophétie du ch. xxv. L'annonce des malheurs du ch. xxvi faillit coûter la vie au prophète, 1-6; n^o 980, mais le danger qu'il court ne l'empêcha point d'en maintenir l'exactitude, 7-13. Plusieurs prennent sa défense et rappellent que Michée a prédit les mêmes choses, cf. Mich., iii, 12, sans être molesté par Ezéchias; ils sauvent ainsi Jérémie, malgré l'exemple d'Uri, mis à mort par Joakim, exemple qu'allèguent ses adversaires, 16-24. — 4^o Tous les peuples voisins subiront le joug de Babylone, que Jérémie se met symboliquement au cou. Quoique se laisse tromper par les faux prophètes pétrira; celui au contraire qui croira à la parole de Dieu sera sauvé, xxvii, 1-11 (1). — 5^o Sédécias et Jérusalem sont prévenus des maux qui vont fondre sur Juda; la fin prochaine de la captivité qu'annoncent les faux prophètes est un mensonge; au contraire, ceux qui sont restés dans le pays seront déportés à leur tour et iront rejoindre ceux qui sont déjà captifs, 12-22. — 6^o Cette dernière prédiction de Jérémie est confirmée par l'exemple d'Hananis et de Séméi. — 1. Le faux prophète Hananis annonce que Jéchonias avec les autres captifs reviendront à Jérusalem et que les vases sacrés seront renvoyés, xxviii, 1-4. — Jérémie dément ces prédictions et déclare, au nom de Dieu, qu'Hananis mourra dans l'année, ce qui arriva en effet, 3-17. — II. Jérémie écrit aux captifs eux-mêmes à Babylone qu'ils ne doivent pas espérer un prompt retour en Judée, mais considérer au contraire la

(1) Le ch. xxvii est daté du commencement de Joakim, mais il s'adresse à Sédécias et aux envoyés des pays voisins qui se rendirent à Jérusalem au commencement du règne de ce prince, xxvii, 12; cf. I et II Reg., i, 13. Il semble donc qu'il faut lire ici, dit Calmet, Au commencement du règne de Sédécias et non pas de Joakim. Le syriaque et l'arabe ont en Sédécias et ils sont suivis de quelques interprètes.

Chaldée comme leur nouvelle patrie, et ne pas croire à la parole de ceux qui leur prêdisent le contraire, xxix, 1-9; car la captivité ne durera qu'un terme de 70 ans, 10-15; tous ceux qui leur annoncent que la fin de leurs maux est proche les trompent, 16-23. — Un de ces faux prophètes de Babilonne, Séméï, non content d'induire les captifs en erreur, avait écrit à Jérusalem pour demander qu'on mit Jérémie en prison; Jérémie lui prophétise que ni lui ni sa postérité ne verront le salut du Seigneur, 24-32.

III. Section : Prophéties messianiques, xxx-xxxiii.

1005. — 1^o Restauration du peuple de Dieu, xxx.

Une partie du peuple a été déjà emmenée en captivité; la catastrophe finale approche; Jérémie songe surtout, en ces moments critiques, à consoler ses frères. Il annonce d'abord que les captifs, non seulement de Juda, mais aussi d'Israël, reviendront dans leur patrie, 1-3. — Les calamités actuelles sont grandes, mais le joug étranger sera brisé, et David, c'est-à-dire le Messie, régnera de nouveau sur son peuple, 4-11. — Israël est frappé maintenant, sans que personne puisse le secourir, mais Dieu guérira un jour les blessures qu'il lui a faites, 12-17. — Il le ramènera dans sa terre, *in possessioe dierum*, il fera régner sur lui un prince de sa race, (le Messie), quand sa colère sera apaisée, 18-24.

1006. — 2^o Prophétie de la nouvelle alliance ou du Nouveau Testament, xxxi.

Le ch. xxxi est le plus important de tout le livre de Jérémie. — Israël a été infidèle à l'alliance (*testamentum*) qu'il avait faite avec Dieu; il l'a violée; elle ne subsiste donc plus par sa faute; le Seigneur est par conséquent dégagé de ses promesses, il ne le protège plus et le livre à Nabuchodonosor. Mais, dans sa bonté, il n'abandonne pas l'homme; il fera une alliance nouvelle, un testament nouveau qui embrassera l'univers entier, n° 983. Tel est le fond des pensées développées dans le ch. xxxi. — 4^o L'œuvre de miséricorde, com-

mencée en Égypte, semble à jamais abandonnée; Dieu recueillera cependant les restes d'Israël et les bénira, 1-6. — 2^o Il rassemblera les tronçons dispersés de son peuple et les fera revenir dans leur patrie, où l'on entendra de nouveau des chants de joie, 7-14. — 3^o Maintenant Rachel pleure ses enfants qui ne sont plus, mais un jour elle sera consolée (1), car Éphraïm se convertira, et le Seigneur aura pitié de lui et le sauvera, 15-27 (2). — 4^o Quand le peuple sera ainsi repentant de ses fautes, Dieu fera avec lui une nouvelle alliance, qui ne consistera plus, comme la loi ancienne, dans une multitude de prescriptions écrites, mais dans la conformité de la volonté de l'homme à la volonté de Dieu, *in corde* (intelligence, volonté) *coram scribam eam*, cf. Hebr., viii, 8; Joa., iv, 23; il n'y aura plus alors d'adorateurs des faux dieux; tout le monde reconnaîtra le Seigneur, 28-33. — 5^o Israël, quoique une partie périsse à cause de ses péchés, demeurera le peuple de Dieu; Jérusalem sera de nouveau rebâtie, tout ce qui est impur sera purifié, et la cité sainte, c'est-à-dire l'Église, ne sera plus l'objet de la colère divine, 36-40.

(1) S. Matthieu, ii, 17-18, a appliqué au massacre des saints Innocents les paroles de Jérémie, xxxi, 15, « En leur passage de Jérémie a une double signification, l'une verbale, l'autre typique. Suivant le sens verbal, il concerne la déportation des Juifs en Chaldée, après le triomphe de Nabuchodonosor et la chute du royaume de Juda, Rachel avait été enterrée non loin de Bethléem, cf. Gen., xxix, 10. Par une admirable figure, le prophète suppose qu'au moment où les descendants de Benjamin, qui faisaient partie du royaume de Juda, étaient conduits en exil, elle sortit de son tombeau, poussant des gémissements lugubres, comme une mère à qui l'on arrache ses fils et qui ne peut consoler de cette déchirante séparation. Mais... la prophétie de Jérémie devrait... trouver plus tard une seconde réalisation, supérieure à la première. Rachel sortit une seconde fois de sa tombe pour pleurer simplement, au nom des pauvres mères de Bethléem, sur les innombrables victimes de la tyrannie d'Hérode » (Millin, S. Matthieu, p. 61).

(2) Les Pères latins et les interprètes catholiques, à la suite de S. Jérôme, *In Jer.*, xxxi, 22, t. xxiv, col. 886-891, entendent le v. 22, de l'incarnation. La sainte Vierge, devenue mère d'une manière sur-naturelle, par un prodige nouveau, *envisagée en homme*, c'est-à-dire Jésus-Christ, qu'elle porte dans son sein.

1007. — 3^e Jérémie, pendant le siège de Jérusalem, achète un champ à Anathoth, comme signe du retour futur du peuple dans sa patrie et de l'alliance de Dieu avec le nouvel Israël, xxxii-xxxiii.

1^o Jérémie, emprisonné par Sédécias dans la cour du temple, xxxiii, 1-6, reçoit de Dieu l'ordre d'acheter, selon toutes les formes légales, le champ d'un de ses parents à Anathoth, afin que le peuple voie de ses yeux que le prophète est persuadé qu'Israël rentrera un jour en possession de la Terre promise, 7-13. — 2^o Jérémie éprouve quelques doutes, car Jérusalem va tomber bientôt entre les mains de Nabuchodonosor, 16-25, mais le Seigneur lui réitère l'assurance qu'il ramènera son peuple de la captivité, après lui avoir fait expier ses péchés; il sera alors avec lui une alliance éternelle, *pactum sempiternum*, et le comblera de bénédictions, 26-44. — 3^o Cette prophétie est réitérée dans le ch. xxxiii. Jérusalem sera livrée entre les mains de ses ennemis, mais elle reflorira un jour, 1-9. Le pays dévasté sera de nouveau béni et rempli de joie, 10-13. — 4^o Le Germe de David, xxxiii, 5, le Messie, germera et fera régner la justice; son nom sera : *Dominus justus noster*, Jehovah est notre justice, nous justifie; il fondera un royaume et un sacerdoce éternels, 14-18, n^o 1001. — 5^o L'alliance de Dieu avec son nouveau peuple ou l'Église sera aussi stable que les lois de la nature, 19-26.

IV^e Section : Efforts infructueux pour la conversion du peuple avant sa ruine totale, xxxv-xxxviii.

1008. — 1^o La ruine totale d'Israël causée par son mépris de la loi, xxxiv-xxxv.

Le peuple a rendu inutiles tous les efforts que Dieu a faits pour le convertir, il a violé constamment sa loi; il doit donc expier ses crimes. — 1^o Pendant que Nabuchodonosor assiège la ville, et que Sédécias est déjà comme perdu, xxxv, 1-7, le peuple consent à mettre les esclaves, en liberté, selon la loi, 8-10, mais il les reprend ensuite, 11, et Jérémie lui annonce qu'il sera vaincu et captif, 12-22. — 2^o L'infidélité d'Israël ne se manifeste pas moins par la comparaison que le prophète établit entre lui et les Réchabites, de la race des

Cincens, I Par., II, 55. Les Réchabites ont été contraintes, par l'invasion chaldéenne, de se réfugier dans Jérusalem. Jérémie, par ordre de Dieu, les invite à boire du vin. Ils refusent pour ne pas violer les prescriptions de leur père Jonadab. A cause de cette fidélité (1), Dieu leur promet de les conserver, tandis que Juda désobéissant péira, xxxv. — Cet épisode des Réchabites se rapporte au siège de Jérusalem sous Joakim, xxxv, 1, non sous Sédécias. Il est placé ici, uniquement sans doute pour mieux faire comprendre comment Jérusalem avait mérité le sort qu'elle subit sous son dernier roi.

1009. — 2^o Malheurs d'Israël causés par sa résistance aux prophètes, xxxvi-xxxviii.

Si le peuple périt, c'est parce qu'il est incorrigible et qu'il refuse d'entendre les prophètes que Dieu lui envoie, et de suivre leurs conseils. Jérémie le prouve : 1^o en rapportant ce qui s'est passé par rapport à lui sous Joakim. Il fait lire devant le peuple, par Baruch, ses prophéties. Le roi, irrité, jeta au feu le rouleau qui les contient, et veut faire arrêter Jérémie et Baruch, mais Dieu ne permet pas qu'on les trouve. Jérémie annonce à la maison de David et au peuple que les menaces qu'il leur a faites s'accompliront irrévocablement, et il fait écrire de nouveau ses prophéties, xxxvi. — 2^o Ce qui s'était passé du temps de Joakim se reproduit d'une manière à peu près semblable sous Sédécias, quoique ce dernier roi eût certains égards pour Jérémie. Celui-ci exhorte ses compatriotes à se soumettre aux Chaldéens, pendant que ces derniers ont interrompu le siège pour aller arrêter la marche des Égyptiens; il part lui-même pour se réfugier à Anathoth, mais il est arrêté et jeté en prison. Sédécias apprend de lui le sort funeste qui l'attend; il adoncit néanmoins sa captivité, xxxvii. — 3^o Le prophète exhorte de nouveau le peuple à subir le joug de Nabuchodonosor. Il est

(1) On peut voir dans Abelly, *Vie de S. Vincent de Paul*, 4^o éd., 1694, t. III, ch. III, p. 26-27, un bel éloge fait par ce saint de la fidélité des Réchabites.

pour cela jeté au fond d'une citerne, où il aurait péri s'il n'en avait été retiré par Abdémélec, avec la permission du roi. Il conseille de nouveau à Sédécias de se rendre aux Chaldéens, mais le prince n'ose point le faire, et Jérémie reste en prison jusqu'à ce que la ville tombe entre les mains de l'ennemi, XXXVIII.

V. Section : Accomplissement des prophéties contre Jérusalem, XXX-XXXI.

1010. — 6° Prise de Jérusalem, XXXII.

La mesure des iniquités de Juda et de Jérusalem est à son comble; la ville est prise, 1-2; Sédécias a les yeux crevés (1) et est emmené à Babylone; la capitale et le temple sont brûlés, 3-10; Jérémie et Abdémélec échappent à la ruine, 11-18. Ainsi sont accomplies les prophéties.

1011. — 3° Sort des Juifs qui sont laissés en Palestine; leur fuite en Égypte, XL-XLV.

Un certain nombre de Juifs avaient été laissés en Palestine, mais ils ne devaient pas échapper au châtement qu'ils avaient mérité par leurs crimes, comme ceux qui avaient été déportés à Babylone. — 1° Jérémie ayant eu la permission de demeurer où il voudrait, n° 983, se rendit près de Godolias, gouverneur du pays, à Masphath, XL, 1-6. — Un grand nombre de ceux qui étaient restés dans leur patrie y vont à sa suite, 7-12. — Lâ, Johanan prévient Godolias que le roi d'Ammon, Baalis, veut le faire perir, mais le gouverneur ne veut pas le croire, 13-16. — Il tombe sous les coups d'Ismaël, le soldat de Baalis, ainsi que beaucoup de Juifs, XVI, 1-7. — Ismaël emmène quelques autres Juifs prisonniers. Ceux-ci sont délivrés en route par Johanan, 8-16. — 2° Les débris du peuple, malgré les conseils de Jérémie, par la peur de la vengeance que les Chaldéens tiront du meurtre de Godolias, s'enlèvent en Égypte, et y entraînent de force le prophète, XII, 17-XXIII, 7. — 3° C'est là comme il le leur prédit, qu'ils

(1) On peut voir la représentation de ce supplice, d'après les monuments assyriens, dans *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, planche LXVI, p. 232.

seront punis de leur incrédule et de leur idolâtrie, par Nabuchodonosor, qui les atteindra dans le pays où ils se sont imaginés être à l'abri de ses coups, XLII, 8-XLV.

IV. PARTIE : PROPRIÉTÉS CONTRE LES PEUPLES ÉTRANGERS, XLVI-LI.

* 1012. — Châtiments réservés aux ennemis du peuple de Dieu.

Les prophéties contre les peuples voisins de la Palestine, qui ont été ses ennemis, sont réunies ensemble dans Jérémie, comme dans Isaïe et dans Ézéchiel. Elles sont au nombre de neuf : 1° contre l'Égypte, XLVI; 2° contre les Philistins, XLVII; 3° contre Moab, XLVIII; 4° contre Ammon, XLIX, 1-6; 5° contre l'Idumée, XLIX, 7-22; 6° contre Damas, XLIX, 23-27; 7° contre Cédar et Asor, XLIX, 28-33; 8° contre Élam, XLIX, 34-39; 9° contre Babylone, L-II. Toutes ces prophéties se sont exactement accomplies.

ÉPILOGUE, III.

1013. — Conclusion historique.

Le livre de Jérémie se termine par un chapitre qui en forme la conclusion, montrant comment toutes les prophéties qu'il contient sur la ville sainte ont été accomplies; il raconte la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, après deux ans de siège, 1-6; les malheurs de Sédécias, 7-11; l'incendie de la capitale, 12-13; la déportation des habitants, sauf les pauvres ouvriers, 14-16; l'enlèvement des vases sacrés du Temple, 17-23; le dénombrement de ceux qui ont été emmenés en captivité à trois reprises diverses, 24-30, et l'adoucissement apporté aux maux de Jehonias, 31-34.

ARTICLE III.

Les Lamentations.

Noms et sujet. — Authent. — Forme littéraire. — Division et analyse. — Usage qu'en ont fait la grammaire et l'Église.

1014. — Noms et sujet des Lamentations.

Les Lamentations portent en hébreu le nom de *איכה*, *Ekah*, *quomoda*, par lequel elles commencent, I, 1; II, 1, IV, 1, et qui semble avoir été comme une sorte de terme con-

sacré pour le début d'une élégie. Il Reg., 1, 49, 25, 27. Les Septante substituèrent à ce mot initial, comme ils l'avaient fait pour le Pentateuque, un titre plus significatif, et les désignèrent sous le nom de *Θρῆνη*, équivalant au titre adopté par les rabbins, *נאח, קינח*, de Jer., vi, 29; ix, 10, 20; II Par., xxxv, 25. Notre dénomination, les Lamentations, n'est que la traduction du grec : *Threni, id est, Lamentationes Jeremias propheta*, porte la Vulgate. C'était un vieil usage de faire des élégies sur la mort des personnes aimées; cf. II Reg., 1, 49; il fut étendu aux malheurs publics (1). Jérémie déplora dans ses Lamentations la ruine de Jérusalem et du temple comme il avait déploré auparavant la mort de Josias (2).

1015. — Authenticité des Lamentations.

La tradition nomme le prophète Jérémie comme l'auteur des Lamentations. La Vulgate, à la suite des Septante, atteste cette tradition, en tête du livre, par les mots suivants : *Et factum est, postquam in captivitate redactus est Israel, sedit Jeremias propheta fletus, et ploravit lamentatione huc in Jerusalem, etc.* Quoique ce passage ne se lise pas dans le texte hébreu, il est certain qu'il exprime la croyance des Juifs (3). Elle est confirmée par l'examen intrinsèque du livre : le contenu, la ton, la langue, le style, tout indique Jérémie. Le poème date incontestablement de l'époque de la ruine du royaume de Juda et du commencement de la captivité. Il est écrit par un homme qui peint avec la vivacité d'un témoin oculaire les maux qu'il déplore. La manière de Jérémie s'y révèle, pour ainsi dire, à chaque ligne : ce sont les mêmes peintures, la vierge, fille de Sion, assise, accablée de honte (4), les mêmes images (5), la même véhémence de sentiments (6).

(1) Amos, v, 1; Jer., vii, 29; ix, 2, 19; Ez., xix, 1; xxv, 17; xxxvii, 2. (2) II Par., xxxv, 25. Si Jérémie a composé que nos Lamentations étaient celles que Jérémie vécurent composées à l'occasion de la mort de Josias. Comment. in Zach., xii, 11, l. xxx, col. 1515, mais son opinion est communément rejetée.

(3) Cf. Joseph, *Ant. jud.*, X, v, 1.

(4) Lam., 1, 15; II, 13, et Jer., xiv, 17.

(5) Lam., II, 22, et Jer., vi, 25; xlii, 6.

(6) Lam., 1, 16; II, 11; III, 18-19, et Jer., ix, 1; xiii, 17; xiv, 16, etc.

* 1016. — Forme littéraire.

« Les quatre premiers [chapitres] sont des pièces alphabétiques... La versification est très régulière partout, sans être toujours arrangée d'après le même système. Les quatre morceaux se composent de longs vers, plus longs [l'un du moins] que nous ne les rencontrons communément dans la poésie lyrique des Hébreux... Dans les trois premières élégies, [six vers] forment une strophe. Dans la quatrième, la strophe ne se compose que de [quatre vers]. Chaque strophe commence par une autre lettre de l'alphabet, de sorte que le nombre en est chaque fois de 22. La troisième élégie a encore cela de particulier, que la lettre initiale caractéristique réparaît à la tête de chacun des trois [premiers] vers, ce qui a engagé les rabbins à diviser le 1^{er} chapitre en 66 versets au lieu de 22. La cinquième élégie n'est pas alphabétique, mais elle se compose également de 22 strophes, qui ne sont ici que de simples distiques. En outre, on y remarque l'emploi excessivement fréquent d'une même desinence, — voyelle ou syllabe, — ce qui introduit dans le texte une espèce de rime. Seulement cette rime ne se place pas toujours à la fin des lignes, comme c'est le cas dans la poésie moderne. Cette répétition d'un même son, — *ou, nou, anou, chou, inou, amou*, — reproduit jusqu'à 44 fois, ne saurait être l'effet du hasard, mais doit être considérée comme une combinaison artificielle, faite à dessein par l'auteur, et cela d'autant plus sûrement qu'on n'en trouve que de faibles traces ailleurs, par exemple, Ps. cxxxv (cxxxii) (1). » Cf. n° 983.

1017. — Division et analyse des Lamentations.

Les Lamentations se composent de cinq petits poèmes ou élégies distinctes, correspondant aux cinq chapitres de la Vulgate (2). — 1^{er} 1^{er} verset donne le ton de tout le mor-

— Cf. Flöckner, *Ueber den Verfasser der Klagehieser*, Theol. Quartalschrift de Tubingue, 1877, p. 187-280.

(1) Heuss, *Die Bible, Poésie lyrique*, 1875, p. 123.

(2) Commentateurs catholiques : Origène, *Selecta in Threnos*, I, xiii,

roan. La pensée qui frappe le prophète, c'est la solitude dans laquelle il se trouve. La princesse, *domina gentium*, est maintenant assise solitaire, comme la *Judæa capta* qu'on voit plus tard sur les médailles romaines. Ses enfants lui ont été enlevés et elle est plongée dans la plus profonde misère, I. — 2° La seconde églogie peint surtout la destruction de la cité sainte et du temple, comme la première avait peint sa solitude actuelle. Elle remonte de l'effet à la cause, II. — 3° Le ch. III s'occupe principalement, quoique non exclusivement, de la désolation du prophète lui-même. — 4° Le IV^e semble d'abord reproduire les tableaux du I^{er} et du II^e, mais c'est pour faire luire un rayon d'espérance, en montrant dans le châtiment divin la source même de la régénération. — Le ch. V porte dans notre Vagabte le titre d'*Oratio Jeremiae prophete*. C'est, en effet, une prière dans laquelle Jérémie implore le secours de Dieu pour qu'il mette fin à tant de maux.

1018. — Usage qu'ont fait des Lamentations la synagogue et l'Église.

Peu de livres ont obtenu aussi efficacement que les Lamentations de Jérémie le but qu'il s'était proposé leur auteur. Que d'infortunés ont trouvé dans l'expression des douleurs du prophète un adoucissement à leurs propres douleurs ! Elles sécheront sans doute plus d'une fois les larmes des captifs, sur les bords des fleuves de Babylone, cf. Zach., I, 6, avec Lam., II, 17, et quand ils furent de retour dans leur patrie, ce fut le livre des souvenirs, qui leur rappelait leurs maux passés. Chaque année, le 9^e et 10^e (juillet), on jeûna et on lut dans les synagogues, au milieu des larmes, les Lamentations de Jérémie, en mémoire de ces mauvais jours. Et plus tard, quand la grande victime, l'agneau de Dieu qui devait effacer les péchés du monde, eut été immolée sur le Calvaire, l'Église, pour célébrer les mystères de la passion et de la mort de Notre-Seigneur, 406-632; Théodoret de Cyr. In Threnos, I, LXXXII, col. 779-806; S. Ephrem, in Threnos annotationes quædam ex collectanis Severi monachi, Opera syriaca, t. II, p. 163-164; Bagnon de Saint-Victor, Adnotationes chalcidensis in Threnos Jeremiae, I, CLXXV, col. 225-224; S. Thomas, In Threnos Hieronimi expositio, t. XVI; del Rio, Commentarius italicus in Threnos, in-4°, Lyon, 1608, etc.

Seigneur, adopta les chants lugubres du prophète : pendant la Semaine-Sainte, on entend retentir dans toutes les églises du monde catholique les accents plaintifs de Jérémie, déplorant un malheur plus grand que celui de la ruine de Jérusalem et du temple, le supplice d'un Dieu, mis à mort par ceux qu'il était venu racheter.

ARTICLE IV.

Baruch.

VII. — Texte et versions de ses prophéties. — Leur authenticité. — Analyse.

1019. — Vie de Baruch.

Baruch, fils de Nérias, était le fidèle disciple et le secrétaire de Jérémie, Jer., xxxii, 42; xxxvi, 4, 10, 32. Il appartenait à une bonne famille de la tribu de Juda, Jer., II, 79; Josephé, Ant. jud., X, ix, 1; son frère Saraias faisait partie de la cour de Sédécias. Ses ennemis l'accusèrent d'être partisan des Chaldéens, et d'influencer Jérémie en faveur de ces derniers, Jer., XLII, 3. La quatrième année de Joakim, il alla lire au roi les prophéties de son maître, qu'il avait écrites sous sa dictée, n° 1009, et il les écrivit une seconde fois de la même manière, quand le roi eut jeté au feu la première édition, xxxvi. Les persécutions qu'il eut à subir lui causèrent un moment de découragement, mais il ne dura pas, xiv. Plus tard, sous le règne de Sédécias, il fut mis en prison avec Jérémie, et il y resta jusqu'à la prise de Jérusalem (588); il se retira alors à Mésophat, et fut ensuite forcé, comme Jérémie, de suivre les Juifs fugitifs en Égypte, Jer., XLIII, 6. Il alla enfin à Babylone et il y mourut. Quelques-uns croient qu'il avait déjà visité cette ville la quatrième année de Sédécias (594), avec une ambassade royale dont son frère faisait partie et qui s'y était rendue, sur la demande de Jérémie, pour consoler les captifs. Cf. Jer., II, 61.

* 1020. — Texte et versions de Baruch.

1° Le texte original du livre de Baruch est perdu. Nous ne possédons plus qu'une traduction grecque d'où sont dérivées

loutes les autres versions. Il paraît avoir existé deux traductions grecques indépendantes, du moins les manuscrits appartenant-ils à deux classes fort distinctes. Le texte latin de notre Vulgate est emprunté à l'ancienne Italique, et reproduit le grec littéralement.

2° Quelques critiques, qui nient l'authenticité de Baruch, ont prétendu qu'il avait été écrit primitivement en grec, mais la recommandation de le lire dans le temple, i, 14, où aucune langue étrangère n'était admise, et l'étude même du livre suffisent à elles seules pour prouver que la langue originale était l'hébreu. Les trois premiers chapitres sont pleins d'hébraïsmes, tels qu'on n'en pourrait rencontrer même sous la plume d'un Juif helléniste, i, 14, 15, 22; ii, 4, 9, 25; iii, 8, etc.; quelques passages obscurs paraissent être de fausses traductions, i, 2, 8; ii, 18, 19. Si l'on remarque moins d'idiotismes de ce genre dans les derniers chapitres, l'unité générale de plan et même de langage prouve que le livre est d'un seul et même auteur. — Le style de Baruch, sans avoir la magnificence d'Isaïe, est remarquable, et l'on sait l'admiration qu'il avait inspirée à La Fontaine; après l'avoir lu, il demandait à tous ceux qu'il rencontrait : « Avez-vous lu Baruch? C'était un grand génie. »

1021. — Authenticité du livre de Baruch.

Les cinq premiers chapitres sont de Baruch; le sixième contient une lettre de Jérémie. La plupart des protestants et les rationalistes nient l'authenticité du tout. — I. Les cinq premiers chapitres sont réellement l'œuvre de Baruch, comme l'affirme le titre, i, 1. — 1° On conteste, il est vrai, l'autorité de ce titre, mais c'est sans fondement. Il porte, i, 2, que Baruch écrivit sa prophétie la cinquième année après la ruine de Jérusalem, 583. C'est inadmissible, dit-on, parce que Baruch avait accompagné Jérémie en Égypte, Jer., xxxii, 6. Mais il est facile de répondre qu'il ne suit nullement, de ce que Baruch était allé en Égypte en 588 ou 587, qu'il n'était pas en Chaldée en 583. — 2° On prétend trouver dans le cours du livre des passages qui indiquent qu'il a été écrit après la fin

de la captivité et après la reconstruction du temple, i, 10, 14; ii, 26. — L'auteur parle incontestablement, dans ces passages, de l'autel du Seigneur et de la maison de Dieu, mais c'est de la maison de Dieu ruinée et de l'autel sur lequel on continuait à offrir des sacrifices, comme dans les passages analogues de Jérémie, xli, 3, et I Esd., ii, 68. — II. Quant à l'authenticité de la lettre de Jérémie, ch. vi, le titre l'attribue à ce prophète et il est confirmé par II Mac., ii, 1-2 (1).

1022. — Analyse du livre de Baruch.

Il se partage en deux parties principales, i-iii, 8, et iii, 9-v. La lettre de Jérémie, placée à la fin, en forme comme un appendice (2). — I. La première partie renferme : 1° une introduction, i, 1-14, et 2° une prière qui se subdivise en deux sections : la première section est une sorte de confession dans laquelle le peuple captif reconnaît ses péchés, i, 45-ii; dans la seconde section, les coupables repentants demandent à Dieu de mettre un terme au châtimeut qu'ils reconnaissent avoir mérité, iii, 1-8. — II. La seconde partie contient un discours de Baruch. — 1° Il exhorte le peuple à chercher la vraie sagesse et à se convertir, iii, 9-ix, 8. Les versets 36-38 du ch. iii renferment une prophétie messianique remarquable, dans laquelle la plupart des Pères ont vu la même pensée que celle qui est exprimée dans l'Évangile de St. Jean : *Et Verbum caro factum est et habitavit in nobis.*

Ille est Deus noster,
Et non estimabitur alius adversus eum.
Ille advenit omnia vitam disciplinam,
Et tradidit illam Jacob puero suo,
Et Israel dilecto suo.
Post hæc in terris visus est,
Et cum hominibus conversatus est.

Théodoret dit sur ce passage : *Adificavit nobis ostendit*

(1) Sur la canonicité du livre deutérocanonique de Baruch, on peut voir Viennæ, *La Bible utilisée par les protestants*, 2^e éd., p. 86-106.

(2) Commentateurs catholiques : Théodoret, *In Baruch*, t. LXXXI, col. 753-779; F. H. Rensch, *Erklärung des Buches Baruch*, in-8^o, Freiburg, 1851, etc.

incarnationem Unigeniti, ipsamque universam esse opificem et sapientiam fontem (1). — 2° Il console les captifs, leur recommande d'être fermes et courageux, et leur promet qu'ils seront vengés, iv, 9-29. — 3° Il s'adresse à Jérusalem elle-même, et lui annonce que ses fils, emmenés avec ignominie sur la terre étrangère, reviendront à elle avec gloire, iv, 30-v. — III. La lettre de Jérémie, vi, a pour but de détourner les Juifs captifs à Babylone, à qui elle est adressée, de l'idolâtrie chaldéenne. Elle renferme une sorte de double refrain qui revient de temps en temps, et en marque les divers aînées : *Non sunt dii, non ergo timeritis eos, 14-15; 22; 28; 64; et: Quomodo ergo sustinendum est aut dicendum illis esse deos?* 39; 44; 55; 63. Jérémie y montre une grande connaissance de la religion babylonienne; sa lettre est comme un monument archéologique où nous trouvons décrites en détail les statues des dieux chaldéens, ainsi que les cérémonies que l'on suivait pour habiller et déshabiller les idoles (2). Rien n'était plus propre que cet écrit à faire persévérer les enfants d'Israël dans le culte du vrai Dieu.

CHAPITRE IV.

ÉZÉCHIEL.

ARTICLE I.

Introduction aux prophéties d'Ézéchiel.

Vie d'Ézéchiel. — Style de ses prophéties.

1023. — Vie d'Ézéchiel.

Ézéchiel (Dieu rend fort) était fils de Buzi, et de race sacrée

(1) Theod., *In Baruch*, III, 28; L. LXXXI, col. 778. Cf. Calmet la B. I, p. 716. — La ch. iv, 34-35 de Baruch contient la prophétie de la nouvelle alliance que nous avons déjà vue dans Jérémie, xxxi, 31-32, n° 1000.

(2) Cf. la *Descente d'Israhel aux enfers*, qui contient plusieurs traits dénotant l'exactitude des détails contenus dans la lettre de Jérémie, lignes 42 sq., dans *La Bible et les découvertes modernes*, 3^e édit., t. III, p. 125.

dotele (1). Onze ans avant la ruine de Jérusalem, en 598 av. J.-C., il fut transporté par Nabuchodonosor à Babylone avec le roi Jéréchonias, les grands du royaume et un certain nombre de prêtres (2). Il se fixa à Tell-Abib (3), sur les bords du fleuve Chobar, au milieu d'une colonie de Juifs, déportés comme lui, I, 1; III, 15; là il se maria et eut une maison à lui, II, 24; VII, 1; xxiv, 18. La cinquième année de sa captivité, 595 av. J.-C., il fut appelé de Dieu au ministère prophétique, et il l'exerça au moins vingt-deux ans, puisque la prophétie xxix, 17, est datée de la vingt-septième année de sa captivité, 371 av. J.-C. Une antique tradition rapporte qu'il fut mis à mort par un prince de son peuple à qui il reprochait son idolâtrie, et qu'il fut enseveli dans le tombeau de Sem et d'Arphaxad (4). Il mourut sur la terre étrangère, avant la conquête de Babylone par Cyrus. Ce prophète vécut ainsi pendant les plus mauvais jours de l'histoire de Juda; déporté, il apprit en exil les détails lamentables de la ruine de Jérusalem et du temple, et il ne vit point briller le jour de la délivrance, plus malheureux que Jérémie, laissé par les Chaldéens dans sa patrie pour en pleurer les désastres, et que Daniel, qui contribua auprès du vainqueur de Babylone à mettre un terme à la captivité.

Mais l'énergie et la forte trempe de son caractère, qui avaient leur racine dans sa foi, lui firent supporter avec patience et courage les épreuves de la captivité. Profondé-

(1) Ez., I, 3. D'après une interprétation ancienne d'Es., I, 1, il était né l'an 624 avant J.-C. Plusieurs interprètes prennent l'*in triginta annis* comme désignant l'âge du prophète; la paraphrase chaldéenne, S. Jérôme, etc., entendaient par là trente ans depuis la découverte de l'exemplaire original du Deutéronome par Helcias; aujourd'hui la plus part supposent qu'il s'agit de la 30^e année de l'ère de Nabopolassar, père de Nabuchodonosor, laquelle commença l'an 625 avant J.-C. Voir G. Rawlinson, *Herodotus*, t. I, p. 398.

(2) Ez., I, 2; XI, 1; IV Reg., xxix, 12-16; Jer., xxxi, 1.

(3) Ez., III, 15. La Vulgate a rendu Tell-Abib par *Acerunt novarum Prugum*. Localité d'ailleurs inconnue.

(4) Sur les traditions concernant Ézéchiel, on peut voir S. Epiphane, *De vitis prophetarum*, IX, L. XLIII, col. 402-403; S. Isid. Hisp., *De ortu et obitu Patrum*, XXXIX, 75, L. LXXXIII, col. 143.

incarnationem Unigeniti, ipsamque universam esse opificem et sapientiam fontem (1). — 2° Il console les captifs, leur recommande d'être fermes et courageux, et leur promet qu'ils seront vengés, iv, 9-29. — 3° Il s'adresse à Jérusalem elle-même, et lui annonce que ses fils, emmenés avec ignominie sur la terre étrangère, reviendront à elle avec gloire, iv, 30-v. — III. La lettre de Jérémie, vi, a pour but de détourner les Juifs captifs à Babylone, à qui elle est adressée, de l'idolâtrie chaldéenne. Elle renferme une sorte de double refrain qui revient de temps en temps, et en marque les divers aînées : *Non sunt dii, non ergo timeritis eos, 14-15; 22; 28; 64; et: Quomodo ergo sustinendum est aut dicendum illis esse deos?* 39; 44; 55; 63. Jérémie y montre une grande connaissance de la religion babylonienne; sa lettre est comme un monument archéologique où nous trouvons décrites en détail les statues des dieux chaldéens, ainsi que les cérémonies que l'on suivait pour habiller et déshabiller les idoles (2). Rien n'était plus propre que cet écrit à faire persévérer les enfants d'Israël dans le culte du vrai Dieu.

CHAPITRE IV.

ÉZÉCHIEL.

ARTICLE I.

Introduction aux prophéties d'Ézéchiel.

Vie d'Ézéchiel. — Style de ses prophéties.

1023. — Vie d'Ézéchiel.

Ézéchiel (Dieu rend fort) était fils de Buzi, et de race sacrée

(1) Theod., *In Baruch*, III, 28; L. LXXXI, col. 778. Cf. Calmet la B. I. p. 716. — La ch. iv, 34-35 de Baruch contient la prophétie de la nouvelle alliance que nous avons déjà vue dans Jérémie, xxxi, 31-32, n° 1000.

(2) Cf. la *Descente d'Israhel aux enfers*, qui contient plusieurs traits dénotant l'exactitude des détails contenus dans la lettre de Jérémie, lignes 42 sq., dans *La Bible et les découvertes modernes*, 3^e édit., t. III, p. 125.

dotele (1). Onze ans avant la ruine de Jérusalem, en 598 av. J.-C., il fut transporté par Nabuchodonosor à Babylone avec le roi Zéchanias, les grands du royaume et un certain nombre de prêtres (2). Il se fixa à Tell-Abib (3), sur les bords du fleuve Chobar, au milieu d'une colonie de Juifs, déportés comme lui, I, 1; III, 15; là il se maria et eut une maison à lui, II, 24; VII, 1; xxiv, 18. La cinquième année de sa captivité, 595 av. J.-C., il fut appelé de Dieu au ministère prophétique, et il l'exerça au moins vingt-deux ans, puisque la prophétie xxix, 17, est datée de la vingt-septième année de sa captivité, 371 av. J.-C. Une antique tradition rapporte qu'il fut mis à mort par un prince de son peuple à qui il reprochait son idolâtrie, et qu'il fut enseveli dans le tombeau de Sem et d'Arphaxad (4). Il mourut sur la terre étrangère, avant la conquête de Babylone par Cyrus. Ce prophète vécut ainsi pendant les plus mauvais jours de l'histoire de Juda; déporté, il apprit en exil les détails lamentables de la ruine de Jérusalem et du temple, et il ne vit point briller le jour de la délivrance, plus malheureux que Jérémie, laissé par les Chaldéens dans sa patrie pour en pleurer les désastres, et que Daniel, qui contribua auprès du vainqueur de Babylone à mettre un terme à la captivité.

Mais l'énergie et la forte trempe de son caractère, qui avaient leur racine dans sa foi, lui firent supporter avec patience et courage les épreuves de la captivité. Profondé-

(1) Ez., I, 3. D'après une interprétation ancienne d'Es., I, 1, il était né l'an 624 avant J.-C. Plusieurs interprètes prennent *l'virginitatem* comme désignant l'âge du prophète; la paraphrase chaldéenne, S. Jérôme, etc., entendaient par là trente ans depuis la découverte de l'exemplaire original du Deutéronome par Helcias; aujourd'hui la plus part supposent qu'il s'agit de la 30^e année de l'ère de Nabopolassar, père de Nabuchodonosor, laquelle commença l'an 625 avant J.-C. Voir G. Rawlinson, *Herodotus*, t. I, p. 398.

(2) Ez., I, 2; XI, 1; IV Reg., XXV, 12-16; Jer., xxxi, 1.

(3) Ez., III, 15. La Vulgate a rendu Tell-Abib par *Acerunt novarum Prugum*. Localité d'ailleurs inconnue.

(4) Sur les traditions concernant Ézéchiel, on peut voir S. Epiphane, *De vitis prophetarum*, IX, L. XLIII, col. 402-403; S. Isid. Hisp., *De ortu et obitu Patrum*, XXXIX, 75, L. LXXXIII, col. 143.

ment attaché à la religion de ses pères, iv, 13-14; xx, 11-13; xxii, 8; viii-xi; xi-xviii, etc.; rempli des sentiments du plus ardent patriotisme, c'était bien le prophète qu'il fallait pour soutenir ses frères emmenés avec lui en captivité; aussi allaient-ils chercher auprès de lui et dans sa maison les consolations dont ils avaient besoin, viii, 1; xi, 25; xiv, 4; xx, 1, etc. « In edibus suis, ut in schola quadam publica, con-ventus insituebat, ibique coram frequenti concione divinam interpretabatur voluntatem, oratione facunda (1). » Jamais il ne se conduisit comme un homme ordinaire; il se comporta toujours, il pense, il sent, il agit, comme un prophète soulevé par le bras de Dieu et plein d'une force surnaturelle. Cf. xxiv, 15-18.

1024. — Style d'Ézéchiel.

Le style d'Ézéchiel se distingue dans l'original par un grand nombre de mots et de formes qui lui sont propres (2). Il s'efforce d'imiter le langage du Pentateuque; mais vivant au milieu d'un peuple étranger qui parle l'araméen, il emprunte beaucoup à cette langue. Le trait le plus caractéristique du genre du prophète, c'est sa prédilection pour les symboles. Non seulement ils sont très nombreux dans ses écrits, mais il les expose et les développe plus longuement et avec plus de détails qu'aucun autre écrivain inspiré. De plus, un grand nombre de ses images sont nouvelles et empruntées au milieu

(1) Vitrugius, de Synagoga Veteri, Frankfr. 1696, t. 1, p. 332.

(2) Les mots hébreux particuliers à Ézéchiel sont indiqués par Zorn. Die palästinaische Vorlesung der Juden, 1832, p. 459; Keil, Lehrbuch der biblisch-kritischen Einleitung in die Schriften des alten Testaments, 1833, p. 296. — Quant aux locutions qui n'ont pas disparu dans la traduction, les principales sont le titre par lequel est interpellé le prophète : *Filius nominis*, ii, 1, 3, 6, 8; iii, 1, 3, 4, etc.; la designation d'Israéliens le nom de *domus crassipennis*, ii, 5, 6 (7, 8); iii, 9, 26, 27; xiiii, 2, 3, 9; xxiv, 12; xxiv, 13 et xlv, 6; les formules *scilicet quia ego Dominus*, iv, 15; xi, 18, 44; xii, 27; xii, 42; *etiam quia populus fuerit in medio eorum*, ii, 5; xxxii, 21; *facta est super eum ventus Dominus*, i, 3; ii, 22; xxxvii, 1; xl, 1, et viii, 1; *postea, convertes et observa- bunt faciem tuam*, iv, 3, 7; vi, 2; viii, 17; xii, 3, 7; xxx, 3; xxxvii, 21, etc.; *non ego, dicit Dominus Deus*, v, 11; xiv, 16, 18, 20; xvi, 48; xvii, 10; xviii, 9; xx, 31, 33; xxxiii, 11; xxxv, 11, etc.

dans lequel il vivait, ainsi que nous le verrons plus loin. C'est principalement de là que provient l'obscurité de son langage. « Ezéchiel, dit S. Jérôme, principia et finem tantis habet obscuritatibus involuta, ut apud Hebraeos ista partes cum exordio Genesis ante annos triginta non legantur. » Mais si son langage est peu clair, la faute en est beaucoup plus à notre ignorance qu'à sa manière de parler; les images qui lui étaient familières, ainsi qu'à ceux qui vivaient avec lui en captivité, nous sont inconnues, et par suite fort peu intelligibles. « En soi, sa prose est toujours simple et sans recherche;... mais ses vers perdent beaucoup dans les traductions;... le lecteur... y trouvera de la surlimité, de la tendresse, une beauté et une mélodie qui lui sont tout à fait propres (1). » Il n'a pas, du reste, l'éclat d'Isaïe, mais il surpasse en élégance Jérôme. *Sermo ejus nec satis disertus, nec admodum rusticus est, sed ex utroque medio temperatus, ait S. Jérôme dans sa Préface in Ezech. Une qualité précieuse de son livre, au point de vue littéraire, c'est qu'il se distingue par une grande variété (2).*

(1) Voir Es., xiv, xxviii, xxxii. Sutherland Black, *Encyclopaedia Britannica*, t. viii, 1878, p. 530. — Tous les critiques sont à peu près unanimes à reconnaître qu'Ézéchiel était du poète supérieur. « In ceteris, dit Lowth, a plerisque valibus fortasse superatis, sed in eo genere ad quod nunc videret a natura comparatis, mirum vi, imple, pondere, granditate, nemo ex omni scriptorum numero eum unquam aequavit. » *De sacra poesi Hebraeorum*, 601. Michaelis, 1776, p. 331.

(2) Il contient des visions, viii-xi; xxvii; xl; des notions symboliques, iii, 25; iv; v; des similitudes, xii; sv, xxxii, xxxiv; des paraboles, xvii; des proverbes, xii, 24; xviii, 2; des poèmes lyriques, vii, 5-27; xix; des allégories, xxi; xxiv; des prophéties directes et expressives, vi; vii; xi; xv, 1-17; xx-xxii. « Tabula ubertate et figurata variatione floret, ut omnia omnes prophetici sermonis numeros ac modos explicetis, jure suo sit dicendum, » Capreolus, *Introductio ad libros Veteris Testamenti*, l. iii, p. 211. S. Georgetre de Naintrac appelle Ézéchiel « magister figurarum et symboliarum, et è bono artium exercitio, magister navigationis. Orat. xxv, 15, et li, 64, l. xxxv, col. 1217 et 171. S. Jérôme ne fait que traduire la pensée de saint docteur, qu'il regardait comme son maître dans les lettres sacrées, quand il appelle Ézéchiel : *Oceano Scripturarum mysteriorumque Dei labyrinthus, Canon. in Ezech.*, l. xiv, init., l. xxv, col. 418.

1025. — Authenticité des prophéties d'Ézéchiel.

L'authenticité des prophéties d'Ézéchiel n'a jamais été sérieusement contestée.

ARTICLE II.

Analyse et explication des prophéties d'Ézéchiel.

1026. — Division générale des prophéties d'Ézéchiel.

1° Les prophéties d'Ézéchiel forment un tout bien ordonné. Elles se partagent en deux parties très distinctes : la première, i-xxxii, antérieure à la prise de Jérusalem, a pour objet les jugements de Dieu contre son peuple et les peuples étrangers; et la seconde, xxxiii-xxviii, postérieure à la ruine de Jérusalem et du temple, l'accomplissement des promesses messianiques faites à Israël.

2° La destruction de la capitale de la Judée est donc le point central de tout le livre. Avant la catastrophe, le but d'Ézéchiel est d'exciter au repentir de leurs fautes ceux qui vivent dans une fausse sécurité, de les prémunir contre la confiance aveugle qu'ils mettent dans le secours de l'Égypte, xvii, 15-17; cf. Jer., xxxvii, 6, car elle ne pourra les sauver des mains des Babyloniens, et de les assurer que le siège de la cité sainte est proche et leur malheur inévitable. Après ce terrible événement, il s'occupe surtout de consoler les captifs par la promesse de la délivrance future et du retour dans la patrie; il les encourage en même temps par l'assurance des bénédictions messianiques.

3° Tous les oracles d'Ézéchiel sont disposés par ordre chronologique, excepté ceux qui concernent les nations étrangères, xxv-xxxii. Ces derniers sont rangés d'après la nature des sujets; ils portent leur date, et elle montre qu'ils appartiennent à la première partie du livre, non à la seconde. Ils ont été la plupart composés dans l'intervalle qui sépare l'annonce du siège de Jérusalem, xxiv, 2, et l'arrivée de la nouvelle de la prise de cette ville, xxxii, 21. — On admet généralement que les prophéties d'Ézéchiel ont été

[1027] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DES PROPH. D'ÉZÉCH. 581
rangées dans leur ordre actuel par leur auteur lui-même (1).

1027. — Vocation du prophète Ézéchiel, i-iii, 21.

1° Le livre d'Ézéchiel s'ouvre par le récit de sa vocation au ministère prophétique; ce récit en forme comme l'introduction.

2° Les trois premiers grands prophètes reçurent chacun leur mission dans une vision qui en marque le caractère spécial, Is., vi; Jer., i; Ez., i-iii, 21. Éloigné du temple et de la cité sainte, Ézéchiel vit en exil, près du fleuve Chobar, en Chaldée, i, 3 (2). Là se trouvait une partie des Juifs qui avaient été déportés en même temps que le roi Jéchonias, par Nabuchodonosor, lors de son second siège contre Jérusalem, IV Reg., xxiv, 11-16. Le but que s'était proposé la Providence, en condamnant son peuple à la captivité, avait été, non pas de l'abandonner, mais de le convertir et de le purifier. Elle suscita donc un prophète destiné à rappeler aux captifs que le Dieu de leurs pères ne les délaisserait point, mais qu'il tendrait fidèlement toutes

(1) Commentateurs catholiques : Origène, *In Ezechielum homilia*, l. xiii, col. 563-767 (et dans les œuvres de S. Jérôme, l. xiv, col. 681-786); *Selecta in Ezechielum*, l. xiii, col. 767-850; Théodore de Cyr., *In Ezechielis prophetiam interpretatio*, l. lxxxii, col. 207-425; S. Ephrem, *In Ezechielum explanatio, Opera Syriaca*, l. ii, p. 195-262; S. Jérôme, *Commentariorum in Ezechielum libri xiii*, l. xxv, col. 15-490; Maldonat, *In Ezechielum Commentarium*, dans Migne, *Cursus completus Scripturae Sacrae*, t. xiv; Prado et Villalón, S. 4., *In Ezechielum explanaciones et apparatus usque ad tempus Hieronymianum*, 3 in-4°, Rome, 1586; Trochon, *Ezechiel*, 1586 (dans la Bible de M. Lethellieur); etc.

(2) Il est assez difficile de savoir au juste quel est ce fleuve Chobar, כְּבַר, *Kebar*. Ce n'est pas le Chaboras, כְּבַרְסַר, *Khabor*, de Gozan, qui se jette dans le Tigre, IV Reg., xvii, 6, puisque ce nom est écrit différemment; c'est, d'après la plupart des anciens interprètes, le Khaboron détel, le *Abrazas* de Strabon, xvi, 748; le *Xabrazas* de Ptolémée, v, 8, 15, qui arrose la haute Mésopotamie et se jette dans l'Euphrate; il est cependant plus vraisemblable que ce nom désigne ici un des canaux de l'Euphrate, dans les environs de Babylone, parce que le texte ajoute, i, 3, *in terra Chaldeorum*, désignation qu'on ne peut appliquer au Khabor, qui coule au nord de Babylone, tandis que la Chaldée était située au sud de cette ville.

les promesses qu'il leur avait faites, et enverra un jour à leurs enfants le libérateur qu'il leur avait annoncé.

3° Aux enfants de Jacob, transplantés sur une terre étrangère, Dieu fait parler par son prophète un nouveau langage. C'est en hébreu qu'il s'adresse encore aux captifs; mais les images dont il va se servir sont empruntées en grand nombre au spectacle nouveau qu'ils ont sous les yeux, aux monuments de l'art assyro-chaldéen en particulier.

4° Dieu se révèle à son prophète sous une forme humaine assez semblable à celle par laquelle les Assyro-Chaldéens représentaient le Dieu suprême. Il était porté sur ce qu'on a appelé improprement char, d'où le nom de *merkibâh* ou *vision du char* que les rabbins donnent à cette théophanie ou manifestation divine. Des anges, d'une forme extraordinaire (1), apparaissent à Ézéchiel, comme les ministres des volontés du Seigneur; il les décrit, 1, 5-11, comme des animaux symboliques, sans les désigner par un nom particulier; il apprend plus tard, x, 20, qu'ils s'appelaient *cherubim*. On a découvert ces dernières années, dans les ruines des palais de l'Assyrie, des animaux sculptés qui portent précisément le même nom et ressemblent d'une manière frappante aux animaux décrits par le prophète, ce qui nous permet de mieux comprendre aujourd'hui ce passage, au sujet duquel S. Jérôme écrivait, *In Ezech.*, 1: *In eujus interpretatione omnium synagogæ Judæorum mutæ sunt, ultra hominem esse dicentium de hor*, c'est-à-dire, des *cherubim*. Les *cherubim* avaient la forme de quatre animaux distincts (2). Ils avaient un corps

(1) Un savant exégète catholique allemand, M. Bispin; nie que les *cherubim* fussent des anges et les regarde comme « la représentation idéale de toutes les créatures vivantes; » mais la tradition catholique est mainmise à voir en eux de vrais ministres de Dieu, des anges véritables. Knabenhäuser, *Stimmia aus Merib-Ladch*, septembre 1873, p. 280; Zschokke, *Theologie der Propheten*, p. 232. La forme symbolique sous laquelle Ézéchiel les voit et nous les décrit est incontestablement symbolique, puisque les anges sont de purs esprits; mais les *cherubim* n'en sont pas moins des êtres réels. Cf. dans *La Bible et les Découvertes modernes*, la « Vision des *cherubim* », t. 1^{er}, p. 334-359.

(2) Ils n'avaient pas quatre visages différents, comme on l'exposait d'ordinaire; mais, par leur ensemble, ils représentaient quatre ani-

de lion à droite et un corps de taureau à gauche, avec des pieds droits, 1, 7; une figure d'homme et des ailes d'angle; cf. 1 et x. Ils se regardaient deux à deux, face à face, comme dans les palais royaux et les temples; et ils produisaient ainsi l'impression que décrit le prophète: *Non revertebantur cum incederent, sed unumquodque ante faciem suam gradiabatur*, 1, 9, 12. En réunissant en eux les caractères des quatre rôles de la création animée, ils nous apparaissent comme l'emblème de toutes les qualités physiques et morales.

5° Dieu, en appelant Ézéchiel à être son prophète, c'est-à-dire l'interprète de ses volontés auprès de son peuple, se manifeste donc à lui, comme il l'avait fait à Moïse dans le buisson ardent, Ex., III, n° 367; à Isaïe, Is., VI, n° 923, en lui dévoilant sa nature et sa grandeur. A Moïse, il avait révélé son essence; à Isaïe, sa sainteté; à Ézéchiel, il révèle sa puissance.

6° Le premier chapitre raconte à grands traits la manifestation de Dieu à son prophète; les ch. II-III, 1-22, expliquent plus en détail quelle sera la mission d'Ézéchiel et le rôle qu'il devra remplir: « Fili hominis, mitto ego te ad filios Israël... Ne timeas eos... quoniam increduli et subversores sunt locum... loqueris verba mea ad eos, II, 3-7. » Il lui fait manger un livre dans lequel est contenue sa parole, afin que le prophète puisse en nourrir ses frères après s'en être nourri lui-même, III, 8-9; III, 1-3. Les contradictions, qui sont toujours réservées au ministre de Dieu, III, 7; cf. Matth., x, 24-26, ne lui manqueront pas, mais le Seigneur le rendra plus fort que le diamant, III, 8-9 (1). La scène de la vocation

manx distincts. Le mot hébreu *putim*, que la Vulgate traduit par *facies*, ne signifie pas seulement *visage*, mais aussi *apparence*, *forme extérieure*. C'est dans ce dernier sens que parait l'avoir compris S. Jean dans l'Apocalypse, IV, 6-7; c'est ainsi que l'a expliqué avec raison Pradon dans son grand commentaire *In Ezechielum explicationes*, 3 in-fol., Rome, 1796-1801. — On sait que les quatre animaux d'Ézéchiel sont regardés comme les symboles des quatre évangélistes, et qu'on ne leur a jamais attribué comme tels qu'un seul visage.

(1) Tout ce que Dieu dit à Ézéchiel, comme à ses autres prophètes, au moment de leur vocation, s'applique parfaitement aux prêtres de la loi nouvelle, qui doivent être les interprètes de la volonté de Dieu

d'Ézéchiel se termine d'une manière saisissante par les actions de grâces que les chérubins rendent à Dieu, qui vient de se choisir un prophète : « *Andivi post me vocem commotionis magna: Benedicta gloria Domini de loco suo.* Et vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram, » etc. Ez., II, 12-13. Après une sorte de retraite de sept jours, qui était prescrite aux grands-prêtres pour leur consécration, Ez., XXX, 30; Lev., VIII, 33, Ézéchiel devient comme la sentinelle de son peuple, responsable du mal qu'il n'aura pas empêché ou du bien qu'il n'aura pas fait faire, quand il l'aurait pu.

7^e Les deux idées principales qui sont l'objet du livre entier des prophéties d'Ézéchiel se trouvent déjà dans le récit de son inauguration prophétique : le peuple est puni, parce qu'il a été infidèle à son Dieu; cette pensée est développée dans les ch. III-XXXII; Dieu n'en tiendra pas moins ses promesses en scellant son alliance par la venue du Messie, c'est ce qui est exposé, XXXIII-XXXIV.

§ I. — PREMIÈRE PARTIE : PROPÉTIES SUR LE PEUPLE DE DIEU ET SUR LES PEUPLES ÉTRANGERS, III, 22-XXXII.

1028. — Division de la première partie.

La première partie se partage en deux sections très distinctes : 1^o Prophéties sur Jérusalem et sur Israël, III, 22-XXXII; 2^o prophéties contre les peuples étrangers, XXV-XXXII.

1^o Section : Prophéties sur Jérusalem et sur Israël, III, 22-XXXII.

4029. — Subdivision de la première section.

La première section, contenant les prophéties contre Jérusalem et contre Israël, peut se subdiviser en sept groupes : — 1^o Prophétie symbolique du siège de Jérusalem et des malheurs de ses habitants, III, 22-5. — 2^o Châtiment de la terre d'Israël coupable d'idolâtrie, VI. — 3^o Ruine d'Israël, VII. — 4^o Vision de la ruine de Jérusalem, dans une seconde théophanie, VIII-XI. — 5^o Groupes d'oracles non datés, qui comprennent des hommes. Celui qui a le soin des âmes doit méditer particulièrement les paroles d'Ézéchiel, III, 17-21.

[1030] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DES PROP. D'ÉZÉCH. 585

plètent les prophéties précédentes, XII-XIX. — 6^o Prophéties contre Juda et Israël, XX-XXIII. — 7^o Annonce symbolique du siège de Jérusalem, XXIV.

1030. — 1^o Prophétie symbolique du siège et de la prise de Jérusalem, III, 22-5.

1^o Aussitôt après sa vocation au ministère prophétique, et dans le même endroit, à Tell-Abib, au milieu des captifs, Ézéchiel eut sa première vision prophétique proprement dite, III, 22-24. Elle comprend trois discours que Dieu lui adresse et qui commencent tous par : *Et tu, fili hominis*, III, 25; IV, 1; V, 1. — 2^o Dans le premier, Dieu lui ordonne de se charger de chaînes et de garder le silence comme s'il était muet, pour symboliser les malheurs qui vont frapper son peuple et la douleur qu'il en éprouve, III, 25-27. — 3^o Dans le second discours, il lui commande de prophétiser le siège de Jérusalem et ses horreurs par quatre signes : 1^o le siège lui-même, en le représentant, au moyen du gessin, sur une brique, V, 1-2; 2^o son issue fatale en prenant une poêle de fer, image de la sentence irrévocable portée contre son peuple par le Seigneur, qui ne se laissera pas fléchir par la prière et ne sauvera pas la ville, cf. Is., LIX, 2; Lam., III, 44; Ez., IV, 3; 3^o afin de montrer combien les péchés du peuple sont grands et nombreux, le prophète reçoit l'ordre de se coucher 300 jours sur le côté gauche, pour figurer les crimes d'Israël, et 40 jours sur le côté droit, pour figurer ceux de Juda (1) : il obtiendra ainsi une diminution de châtiment pour ses frères, IV, 4-8; 4^o pour marquer la disette qui désolera Jérusalem assiégée et la pénurie de combustible dont elle aura

(1) Selon les uns, le prophète se couche réellement, de la manière indiquée, pendant le temps marqué, eu variant cependant, le jour, pendant plusieurs, à ses occupations ordinaires; selon les autres, tout se passe en vision. On est également en désaccord sur le point de savoir à quoi correspondent les chiffres de 300 et 40; ils désignent des années d'iniquité, IV, 5-6. Les 300 années d'Israël sont à peu près celles qui se sont écoulées depuis le schisme des dix tribus jusqu'aux, 978 — 595 = 383; les 40 de Juda, depuis la 13^e année de Josias, on fut renouvelée l'alliance du peuple avec Dieu, à la prise de Jérusalem en 588.

à souffrir, Dieu commande à Ézéchiël de se nourrir avec très peu de nourriture et de la faire cuire à l'aide d'excréments humains desséchés. Comme ce mode de cuisson excite la répugnance du prophète, le Seigneur lui permet de substituer *finans bonum pro stercorebus humanis* (P), IV, 9-17. — 4^e Dans le troisième discours, Dieu prédit ce qui arrivera après la prise de Jérusalem : Ézéchiël reçoit l'ordre de se raser la tête et la

(1) L'usage d'employer les excréments d'animaux desséchés comme combustible est commun dans un grand nombre de contrées de l'Orient où le bois est rare ou bien fait défaut. En différents endroits de la Palestine, dit Korte, j'ai vu cuire le pain au moyen d'excréments de breuts et de chameaux, moins parce que, en ces lieux-là, le bois était trop rare ou trop cher, comme cela arrive en Egypte et dans les déserts d'Arabie, que parce qu'on trouve ce combustible plus commun. — Jons Korte, *Reise nach Palästina, Egypte en Cypern*, Amsterd., 1781, II, 7, p. 197. — D'Arrienx décrit dans les termes suivants la manière dont on fait sécher le pain : « Les Arabes mangent de trois sortes de pains... La seconde sorte de pain se cuit sous la cendre ou entre deux briques de bœufs ou de vaches allumées, qui brûlent d'un feu lent et entient le pain tout à loisir. Ce pain est épais comme nos pâtisseries, la mie en est fort bonne quand elle est mangée le même jour... Ce n'est pas seulement chez les Arabes qu'on se sert de cette espèce de pain et de la fiente des vaches pour le cuire, les paysans s'en servent aussi, et tous les villageois qui sont dans les lieux où il n'y a guère de bois prennent grand soin d'en faire des provisions. Les petits enfants les ramassent toutes fraîches et ils les appliquent contre les maux pour les faire sécher; ils en détachent la quantité dont ils ont besoin pour cuire du pain ou pour se chauffer, elles brûlent peu à peu et conservent longtemps un feu semblable à celui des moites des tanneurs; on en fait de petites moites qu'on laisse sécher au soleil... *l'Égypte fait par usage de ces moites qu'on laisse sécher au soleil.* » — Le Normel, *Paris*, in-12, 1717, *Les mœurs et les coutumes des Arabes*, ch. XII, p. 212-23. — Voir aussi Rosenmüller, *Die alte und neue Morgenland*, 1818, n^o 320 et 1045, t. IV, p. 170 et 332-334; d'Arrienx, *Die Sitten der Beduinien-Araber*, übersetzt von Rosenmüller, Leipzig, 1789, XIV, p. 93, et notes du traducteur, p. 191-194; Bae, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine*, pendant les années 1844, 1845 et 1846, 4^e édit., 1860, passim. Cette espèce de combustible est pas inconnu en France. On s'en sert, par exemple, au Croisic (Loire-Inférieure), où l'on fait sécher aussi la fiente de vache, comme le dit d'Arrienx, en l'appliquant contre les murs des champs. — Voltaire a fait les plus fades plaisanteries sur ce qu'il a appelé le déjeuner d'Ézéchiël; il suppose que Dieu ordonna au prophète de se nourrir d'excréments; mais le texte original ne contient rien de semblable; il dit seulement que les aliments doivent être cuits sur ce combustible.

barbe, et de brûler presque tous les cheveux et les poils rasés pour marquer la destruction des habitants de la ville, V, 1-4; le Seigneur annonce que le petit nombre qui survivra sera conduit en captivité et deviendra l'opprobre des Gentils, V, 5-17.

1031. — 2^e Châtiment et ruine d'Israël coupable d'idolâtrie, VI.

La prophétie précédente est contre la ville de Jérusalem; celles des ch. VI et VII sont contre la terre d'Israël tout entière. — Une première prophétie annonce que les sanctuaires et les symboles idolâtriques qui couvrent la Palestine seront détruits, et ses habitants tués, VI, 1-7; le petit nombre qui survivra sera déporté et se convertira, 8-10. Le châtiment qui sera ainsi infligé aux coupables est juste et mérité, 11-14.

1032. — 3^e Approche du châtiment annoncé dans la prophétie précédente, VII.

Une seconde prophétie complète la précédente et annonce que le châtiment est proche : *faix couit*, VII, 1-4; la ruine est inévitable. Le prophète déplore le sort d'Israël dans une élégie en quatre strophes, 5-9; 10-14; 15-22; 23-27.

1033. — 4^e Vision de la ruine de Jérusalem, VIII-XI.

Deux ans et deux mois après sa vocation au ministère prophétique, Ézéchiël vit de nouveau la gloire du Seigneur et les chérubins. Il fut transporté en esprit à Jérusalem; dans la cour du temple, VIII, 1-4, et là il vit les quatre espèces d'actes idolâtriques auxquels se livraient les hommes et les femmes d'Israël, VIII, 5-18; les premiers adorèrent probablement Baal ou Moloch, le soleil et les animaux sacrés de l'Égypte; les femmes pleuraient la mort d'Adonis, comme on le faisait en Phénicie. — Alors sept anges apparaissent pour châtier les habitants de Jérusalem; IX, la ville est brûlée et le temple abandonné de Dieu; X; Ézéchiël est chargé d'annoncer ces malheurs et la mort de Pheltias, XI, 1-13; et de prédire aux captifs leur délivrance future, 14-21; il est enfin transporté de nouveau en esprit en Chaldée, et raconte à ses frères ce qu'il vient de voir, 22-25.

1034. — 3^e Série d'oracles complémentaires les prophéties précédentes, XIII-XII.

Les ch. XII-XIX renferment une série d'oracles non datés, qui se rattachent étroitement aux précédents et les complètent. Ils appartiennent aux onze mois qui se sont écoulés entre la prophétie, VIII, 1, et celle de XX, 1.

1^o Le ch. XII symbolise la fuite avortée du roi juif de la ville assiégée, 3-16, et la détresse dans laquelle ce siège jettera le peuple, 17-20; il annonce enfin que la prophétie s'accomplira bientôt, 21-28. — 2^o Le ch. XIII s'élève contre les faux prophètes et les fausses prophétesses, 1-7 et 17-19; il prédit quel sera le châtiement des uns et des autres, 8-16 et 20-23. — 3^o Le ch. XIV contient deux oracles. Le premier, 1-14, est dirigé contre les idolâtres qui, malgré leur infidélité, vont consulter Dieu; ils n'en recevront point d'autre réponse que des châtiements ou les paroles trompeuses des faux prophètes. Le second, 12-23, déclare aux coupables que l'intercession des saints, Noé, Daniel, Job, sauvera les bons, mais non les méchants, dans Jérusalem. — 4^o Dans le ch. XV, Jérusalem est comparée à une vigne sauvage dont le bois coupé n'est bon qu'à être jeté au feu. — 5^o Ch. XVI. Cette cité est une ingratitude, qui a dépeuplé les bienfaits de Dieu, 1-34; elle sera punie de son idolâtrie, 35-52; cependant le reste qui sera sauvé rentrera en grâce, 53-63. — 6^o Ch. XVII. 1^o Ézéchiel propose l'énigme ou parabole des deux aigles et du plant de vigne, 1-10; 2^o les deux aigles sont le roi de Babylone et le roi d'Égypte; le plant de vigne, c'est le roi de Juda, Jéchonias; sa race, c'est son oncle Sédécias, cf. Jér., XII, 1; III Reg., XI, 14; Jéchonias est conduit captif en Chaldée par Nabuchodonosor; Sédécias fait alliance avec l'Égypte, il tombera aussi entre les mains de Nabuchodonosor, 11-21; cf. IV Reg., XXIV, 11; Jér., XXIV, 1; XXV, 2; 3^o mais néanmoins de ce plant Dieu fera sortir le Messie, 22-24. — 7^o Ch. XVIII. Chacun porte le poids de ses propres iniquités; les fils ne sont pas punis pour les péchés de leurs pères. Qu'Israël se convertisse et il sera sauvé. — 8^o Ch. XIX. Élégie sur les malheurs

de la maison royale de Juda. 4^o Israël, la lionne, a élevé des lionceaux; l'un d'eux, Joachaz, §. 4; cf. IV Reg., XXII, 31, a été pris en Égypte; l'autre, Jéchonias, 5-7; cf. IV Reg., XXIV, 12, à Babylone, 8-9. 2^o La mère elle-même, Israël, qui est comparée dans la seconde partie de l'épigramme à une vigne, est arrachée et transplantée, c'est-à-dire que les Israélites sont conduits en captivité, 10-14.

1035. — 6^o Prophéties contre Juda et Israël, XX-XXIII.

Les ch. XX-XXIII contiennent quatre oracles de la même époque, XX, 1; cf. XXIV, 1; ils se distinguent les uns des autres, excepté XXI, par les mots: *nonne judicatis*, (l'expression est toujours la même en hébreu), indiquant que le prophète doit juger son peuple, c'est-à-dire lui reprocher ses crimes et lui annoncer le châtiement, XX, 4; XXI, 2; XXII, 36. « *Hac prophetia... est appendix peccatorum ejusdemque fere argumenti, quod consistit in peccatorum exprobratione et judiciorum denuntiatione.* » (J. H. Michaelis).

1^o L'occasion de la prophétie, XX, 1-44, est une visite des anciens du peuple qui viennent auprès du prophète pour consulter le Seigneur, XX, 1-3, comme XIV, 1. Ézéchiel leur rappelle les révoltes de leurs pères contre leur Dieu, en Égypte, 5-9, et dans le désert, 10-17 et 18-20. Si le Seigneur ne les extermina pas complètement, ce fut seulement pour l'honneur de son nom, 27-31. Comme Israël n'a pas renoncé à l'idolâtrie dans la Terre Promise, il ne leur répondra plus, mais il les châtiara et les dispersera, 32-38, et se choisira parmi les captifs un peuple selon son cœur, 39-44. « *Peccatoribus quales fuerunt seniores Israel et quorum scelera in consequentibus propheta describit, non datur responsio sed increpatio pro peccatis* » (S. Jérôme). Cette prophétie est analogue à celle du ch. XVI.

2^o Prophétie de l'incendie de la forêt et du glaive du Seigneur, XX, 45-XXI, 1. Un feu allumé par la colère divine consumera la forêt du sud, XX, 45-49; 2^o ce qui signifie que le glaive du Seigneur fera périr la population de Juda, XXI, 1-17; 3^o le glaive du Seigneur, c'est l'armée de Nabu-

chodonosor, qui frappera le royaume de Juda et les enfants d'Ammon, 48-52 (1). Cette dernière partie de la prophétie contient un passage remarquable qui annonce, §. 27, la venue du Messie : *donec veniet cujus est judicium* (2). On reconnaît universellement que ces mots sont une allusion à la prophétie de Jacob, Gen., XLIX, 10 : « jusqu'à ce que vienne Schiloh, » n° 369; cf. Gal., III, 19; ils annoncent que le Sauveur sera la justice même et rendra la justice. Cf. Ps. LXXI; Is., IX, 6; XLII, 1; Jér., XXII, 5; XXXII, 17. « Iniquitatem ponam tibi (Sodécia) in perpetuum, ... donec veniat Christus, cujus est judicium, et tradat ei Palæ regnum et sacerdotium, vel Ecclesiam de gentibus congregatam, » dit S. Jérôme (3).

2° Crimes de Jérusalem et d'Israël, XXII. Après avoir annoncé la punition des péchés de Juda, Ézéchiel revient sur le tableau de ses infidélités, afin de montrer combien ce châtement est juste. Cette prophétie contient trois oracles : 1° le sang versé par Jérusalem et son idolâtrie hâtant sa ruine, 1-16; 2° la maison d'Israël n'est plus que scories, Dieu va la jeter dans la fournaise, 17-22; 3° tous sont corrompus, prophètes, prêtres, princes et peuple; tous seront punis, 23-31.

4° Ouba et Oubaba, Samarie et Jérusalem, leurs crimes et leur châtement, XXII.

1036. — 7° Prophétie de la prise de Jérusalem, XXIV.

Le jour même où Nabuchodonosor mit le siège devant Jérusalem, Ézéchiel annonça à ses frères en Chaldée, les malheurs qui allaient fondre sur la ville sainte. « Revelata est

(1) Ez., XXI, 21. Nabuchodonosor consulte le sort au moyen des Urechim : « Ritu gentis sue, » dit S. Jérôme, E. XXX, col. 206, orientum cubitos, ut imbuti scilicet ausu phœnœrum, et convulsæ hæc trachelæ, sive signatis inimicis singulorum, ut vident, cuius sagitta erant, et quum prin. civitatem debet oppugnare. « Les grecs appelaient ce genre de divination *Bélomanthie*, *Luc.*, III, 324; VII, 162.

(2) « Hic Domini Christi regnum inquit, » dit Théodoret, *In Ezech.*, XXI, 27, L. LXXXI, col. 1018.

(3) S. Jérôme, *In Ezech.*, L. VII, t. XXV, col. 297.

eodem die, quo civitas vallari cœpta est, ... res gesta Hierosolymis, ... ut et ipsi et obsessi tem. ex tempore, tum ex rerum eventu discerent, non casu neque Babyloniorum potentie urbis excidium esse ascribendum, sed ejus voluntati, qui multo ante prædixerat, ob civium impietatem urbem esse igni comburendam; Ézéchielum quoque prophetam esse veridicum, quippe qui Hierosolymam statum e Babylone, tum longe dissita, nosse potuit et palam facere » (Prado), 1-2. Dieu ordonné à son prophète de représenter aux captifs par un symbole, celui d'un grand vase rempli de viandes, dans lequel ces viandes sont lustralées, le sort réservé aux habitants de Jérusalem, 3-14. A la suite de cet oracle, le Seigneur annonce à Ézéchiel la mort de sa femme, et lui défend d'en porter le deuil, pour marquer que les Juifs exilés ne doivent point pleurer le sort qu'a subi justement Jérusalem, 15-27. C'est là-dessus que se termine la première section de la première partie d'Ézéchiel.

II° Section : Prophéties contre les peuples étrangers, XXX-XXXII.

* 1037. — Énumération et accomplissement de ces prophéties.

4° Ézéchiel a prophétisé contre sept peuples étrangers : 1° Ammon; 2° Moab; 3° l'Idumée et 4° les Philistins, XXV; 5° Tyr et 6° Sidon, XXVI-XXVIII; 7° l'Égypte, XXIX-XXXII. — Ces chapitres sont partagés en treize oracles, distingués par la formule : *Factum est verbum Domini ad me*. La prophétie contre Ammon, Moab, l'Idumée et les Philistins forme un oracle; celle contre Tyr, 4; contre Sidon, 1; contre l'Égypte, 7. Ils sont tous, à part le fragment contre l'Égypte, XXIX, 17-21, de l'époque du siège et de la prise de Jérusalem, du temps pendant lequel Ézéchiel devait rester muet sur Israël; XXIV, 27, comparé avec III, 26-27 et XXXII, 21-22.

3° Les prophéties contre les peuples étrangers, en particulier celles contre Tyr et l'Égypte, sont remarquables par l'abondance et l'exactitude des détails (1). L'histoire atteste

(1) « Si le prophète Ézéchiel, annonçant à la cité arrogante et superbe (Tyr) ses malheurs futurs, n'y eût joint le tableau de la

qu'elles se sont littéralement accomplies. On a fait quelques difficultés au sujet du siège de Tyr par les Chaldéens, prédit par le prophète, mais S. Jérôme nous apprend que tout ce qu'il avait annoncé s'était exécuté (1).

grandeur dont elle allait décroître, nous n'aurions aujourd'hui, dit l'auteur Juven de la quatrième, qu'une île imparfaite du degré d'opulence auquel parvint Athènes, dans l'antiquité, une place de commerce. Tyr s'était réunie au soc de Jérusalem; le prophète lui prédit que ses murs aussi tomberont; *consilia par les tours de bois et par les chaussées de terre élevées à la base par les tours. Ce rocher, où les pêcheurs font de jour sèche leurs filets, a été jadis le marché du monde. Les Botes y rapportaient des cotons les plus éloignées des richesses immenses: des ports de la Lybie, du fer, de l'étain et du plomb; de la Grèce, des esclaves et des chevaux. L'Éthiopie fournissait l'ébène et l'ivoire; la Syrie, les pierres précieuses, la porcelaine, les étoiles de lin et de soie; la Judée, le froment, le baume, le miel, l'huile et les résines. Du territoire de Damas venaient les lainés et les vins; de l'Arabie, les bestiaux; de Saba, l'or et les parfums. L'Afrique, l'Asie et l'Europe contribuèrent à l'événement au luxe d'une cité assez riche pour garnir d'ivoire les banes de ses rameurs et dont chaque armateur vivait entouré de la splendeur d'un prince. Pendant près de six siècles, cette prospérité merveilleuse couvrit à peine quelques passagères éclipses. En l'année 718, le roi d'Assyrie vint frapper sans succès aux portes de Tyr; sept quarante et un ans plus tard, le roi de Babylone, Nabuchodonosor, les enfonça. Le siège dura cependant quarante ans. Plus d'un guerrier y perdit les cheveux et renoua les épaules courbées. A la dix-neuvième année, le siège de Tyr. Deux des deux années, le novembre 1899, p. 391. — Sur les prophéties d'Ézéchiel contre l'Égypte, voir la Bible et les découvertes modernes, t. IV, p. 378-376.*

(1) Nabuchodonosor, dit-il, cum oppugnaret Tyram, et ardet machinam vineasque, eo quod cinela esset mari, muris non possit adungere, inballum exercitus multitudinem jussit sura et aggeres comportare, et expleto medio mari, iunco felo angustissimo, vicium litte insula fecit continuum. Quod cum viderent Tyrii jam jamque perfectione, et percussione arietum murorum fundamenta quaterentur, quidquid pretiosum in auro, argento vestibusque et varia suppellectili nobilitas habuit, impositum navibus ad insulas deportavit, ita ut, cepit urbes, nihil superans labere suo invenire Nabuchodonosor. Et quia Dei in hoc parte obediens voluntati, post aliquot captivitas annos Tyrin datur in Aegyptum. • In Ezecchi, xxix, 17 sq. t. xvi, col. 283. Cf. cependant S. Jérôme in xxvi, 17, col. 241; S. Cyrille d'Alexandrie dit la même chose, in Ezecchi, xxix, 1. II, tomus V, t. lxx, col. 522. Cf. Hävernick, Commentar über den Propheten Ezechiel, 1823, p. 130 sq.; Keil, Die Propheten Ezechiel, 1868, p. 255-260; J. de Bertou, Étant sur le topographie de Tyr, 1840, p. 75.

§ II. — SECONDE PARTIE : LE RÉTABLISSMENT D'ISRAËL ET LE ROYAUME MESSIANIQUE, XXXIII-XXXIV.

1038. — Division de la seconde partie.

La seconde partie se divise en deux sections : 1^{re} Prophéties sur la délivrance et le rétablissement d'Israël et sur la ruine des empires païens, XXXIII-XXXIX; — 2^e Tableau prophétique du futur royaume de Dieu et de sa gloire, XL-XXLVII.

1^{re} Section : Prophéties sur le rétablissement d'Israël et sur la ruine des empires païens, XXXIII-XXXIX.

1039. — Subdivision de la première section.

La seconde partie des prophéties d'Ézéchiel, postérieure à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, annonce d'abord le rétablissement d'Israël dans la Terre Promise et la ruine de ses ennemis, XXXIII-XXXIX; et ensuite son triomphe par le règne du Messie, XL-XXLVII. La première partie contenait principalement des menaces; la seconde est pleine de promesses. — 1^{re} Elle s'ouvre par deux discours de Dieu à son prophète, xxxiii, 1-20 et 23-33, indiquant quel doit être le but de la mission d'Ézéchiel, après la prise de Jérusalem. — 2^e Dieu prédit que les mauvais pasteurs seront chassés, et que les brebis d'Israël seront confiées à un berger fidèle, xxxiv. — 3^e L'Idumée sera ravagée à cause de sa haine contre Israël, xxxv. — 4^e Au contraire, Israël sera rétabli dans la Terre Promise, et elle fleurira, xxxvi, 1-15. — 5^e Toutes les nations seront bénies en Israël, xxxvii, 16-38. — 6^e Vision des ossements desséchés et des deux morceaux de bois réunis, symbole de la résurrection du peuple captif sous un roi unique, xxxviii. — 7^e Extermination de Gog et de son armée dans la terre d'Israël, xxxviii-xxxix.

1040. — 1^{re} Mission d'Ézéchiel après la ruine de Jérusalem, xxxiii.

Quand Jérusalem et son temple sont détruits, le prophète reçoit une mission nouvelle. Le châtimeut qu'il avait annoncé dans la première partie est maintenant réalisé;

ses frères sont accablés sous le coup, il est chargé de leur apporter des consolations et de leur indiquer le moyen de rentrer en grâce avec Dieu. Tel est le sujet des deux discours que Dieu lui adresse dans le ch. xxxiii, 1-20, et 23-33. Ils sont séparés l'un de l'autre par une date et une notice historique, 21-22. La pensée principale est exprimée au v. 11 : la fond de la prédication nouvelle doit être celui-ci : *Convertimini, convertimini... Nolo mortem impij, sed ut convertatur.*

1041. — 3^e Le Pasteur fidèle, xxxiv.

La première consolation que Dieu donne à son peuple, après la grande catastrophe, est celle de la venue du pasteur fidèle, xxxiv. Les mauvais pasteurs qui ont perdu Israël, c'est-à-dire les prêtres et les rois infidèles, comme l'expliquent S. Ephrem et Théodoret, seront chassés et le troupeau du Seigneur sera confié à un berger qui les gardera avec soin : *Suleabo grege[m] meum... et suscitabo super eum pastorem unum, qui pascat eas, sicutum meum David*, 23-23. Ce bon pasteur, c'est le Messie, Is., xl, 11 ; Os., iii, 5 ; Jer., xxiii, 3-6 ; Joa., i, 45 ; x, 11, 14, 16 ; 1^{er} Pet., ii, 25. « Quis hic est ? Anne perspicuum enim esse Dominum Christum, ex semine Davidis secundum carnem natum ? et propterea tanquam homo ipse servus est (1). » Plus loin, v. 29, J.-C. est appelé *germen nominatum*, un germe d'un grand nom. Cf. Is., xi, 1-2, 10 ; Joa., xv, 5.

1042. — 3^e Roine de l'Idumée et restauration d'Israël, xxxv.

Ce ne seront point seulement les chefs impies qui ont perverti Israël qui seront punis, les peuples voisins qui ont coopéré ou applaudi à sa ruine, xxxv, 15, recevront aussi leur châtimeut. Edom, de qui la dévastation est annoncée, xxxv, représente ici les nations païennes, comme dans Is., lxvii, 1-8 ; Ez., xxxvi, 5. Il sera ravagé, 1-4, à cause de sa haine pour Israël, 5-9, de son désir de s'emparer d'une partie du royaume de Juda et de ses blasphèmes contre Dieu, 10-15.

(1) Théodoret, *In Ezech.*, xxxiv, 25 ; l. lxxxii, col. 162. Cf. S. Jérôme, *In Ezech.*, l. xi, t. lxxv, col. 321.

1043. — 4^e Restauration d'Israël, xxxvi, 1-15.

Au contraire, la terre d'Israël, dont les peuples se sont emparés, xxxvi, 1-7, sera rendue à ses enfants et de nouveau heureuse, 8-15.

1044. — 5^e La félicité d'Israël devient la félicité universelle, xxxvi, 16-38.

La félicité d'Israël deviendra la félicité universelle. Dieu pardonnera ses péchés à son peuple, 16-21 ; il le rassemblera des lieux dans lesquels il est dispersé, il le fera marcher dans ses commandements et lui communiquera un esprit nouveau, 22-28 ; il le bénira, et tous les peuples reconnaîtront ainsi qu'il est le seul vrai Dieu, 29-38.

1045. — 6^e Vision des ossements desséchés, xxxvii.

Dans le ch. xxxvii, Ézéchiel décrit une de ses plus belles visions, celle des ossements desséchés qui revivent, 1-14. S. Jérôme l'appelle : *Visio famosa et omnium Ecclesiarum Christi lectio celebrata*, col. 346. Elle est accompagnée de celle des deux morceaux de bois réunis, qui ne forment plus qu'un seul tout, 15-28. L'une et l'autre sont le symbole de la résurrection du peuple captif sous un roi unique, sous la houlette du Pasteur-Messie qui a été déjà annoncé plus haut, xxxiv, 23. — 1^{er} Les versets 1-10 exposent la vision des ossements arides, les versets 11-14 en donnent l'explication. Théodoret a observé avec justesse (1) que la résurrection des corps se fait par deux actes successifs, comme la création de l'homme dans la Genèse : Dieu restitue d'abord le corps, 7-8, et puis il lui rend l'âme, 9-10. Dieu explique lui-même à Ézéchiel le sens de ce qu'il lui a montré : *Ovis hæc universa, domus Israel est*, 14 ; elle se relèvera et sera rétablie dans la Terre Sainte. — Les Pères et les docteurs ont vu dans cette vision

(1) Théodoret, *In Ezech.*, xxxvii, 8 : « Primum opificium altera iustuario consequitur. Sicut enim primi parentis Adami corpus prius creatum, deinde in ipsum animi inspirata fuit ; ita hic quoque natusque convectus ad propriam compositionem. » T. lxxxii, col. 374.

magifique une preuve soit directe, soit plutôt indirecte et typique, de la résurrection générale. « Non posset de ossibus figura componi, si non idipsum et ossibus aeventurum esset, » dit Tertullien. « Nec statim hæreticis occasione dabimus, — dit de même S. Jérôme, qui appelle ce passage *parabolam resurrectionis* — si hæc de resurrectione communi intelligi denegamus, nūquam enim poneretur similitudo resurrectionis ad restitutionem Israëliti populi significandam, nisi stare ipsa resurrectio et futura crederetur, quia nemo de rebus non extantibus incerta confirmat. » Théodoret appelle très justement la vision d'Ézéchiel : *Resurrectionis omnium hominum figura* (1). — 2° 15-28. Non seulement Israël recouvrera sa patrie, mais il ne sera plus divisé : Juda et Ephraïm seront comme deux morceaux de bois inséparablement réunis.

1046. — 7° Extermination de Gog et de son armée, xxxviii-xxxix.

1° Cette prophétie est une des plus difficiles de l'Ancien Testament, dit Calmel, *In Ezech.*, xxxviii, 2. Il y en a très peu qui aient plus partagé les anciens et les nouveaux interprètes. — 1° Gog, roi de *Rôsôch* (Vulgate : *caput*), de Mosoch et de Thubal, dans la terre de Magog, est un chef Scythie. Rôsôch désigne une peuplade scythie qui habitait les environs du Taurus; Mosoch et Thubal, les Mosques et les Tibaréniens des auteurs classiques (2). Gog réunit ses soldats, et, sur

(1) Tertullien, *De reur. carnis*, xxx, l. ii, col. 837; S. Jérôme, in loc., col. 349; Théodoret, *In Ezech.*, xxxviii, 4-6, l. lxxxi, col. 1191. Cf. S. Justin, *Apol.*, i, 52, l. xi, col. 406; S. Irénée, *Adv. Hæc.*, v, 43, l. viii, col. 164.

(2) Gesenius a réouï dans le *Theaurus lingue hebrææ*, p. 1263, les passages qui peuvont que Rôsôch désigne une peuplade scythie. Pour Mosoch et Thubal, voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. i, p. 257. — Quant à Magog, Josephé dit déjà, *Ant. Jud.*, i, vi, 4, p. 29, que ce nom désigne les Scythies. S. Jérôme assure que les Juifs, de son temps entendent par Gog : *gentes Scythias communes et innumerabiles, quæ trans Caucasum montem et subditiæ Mæotidem et prope Caspium mare ad Indium usque tenduntur*. *In Ezech.*, l. xi, lxxv, col. 536. Cf. Quæst. in Gen., x, 2; Assenasi, *Biblioth. orient.*, iii, 2, p. 16, 17-20; d'Herbelot, *Biblioth. orientale*, au mot Jaglouge; Bochart, *Phalay.*, t. iii, p. 19. — Sur Gog et Magog, cf. Tylor, *La civilisation primitive*, t. i, p. 445-446.

l'ordre de Dieu, les conduit du septentrion entre la Palestine; il a dans son armée des habitants de presque tout le monde ancien : des Perses, des Éthiopiens et des Lybiens, des fils de Gomer et de Thorgorma, c'est-à-dire des Cimmériens et des Arméniens, xxxviii, 1-9. — 2° Son but est de piller et de dévaster la Terre Sainte redevenue prospère, 10-16. — 3° Mais cette invasion de barbares ne servira qu'à apprendre aux païens quelle est la puissance du vrai Dieu, car il anéantira la formidable armée de Gog, 17-23. — 4° Elle périra sur les montagnes d'Israël, xxxix, 1-8. — 5° Il faudra aux habitants sept années pour brûler les armes des morts et sept mois pour ensevelir leurs cadavres, pendant que les oiseaux de proie se rassasieront de leur chair, 9-20. — 6° Toutes les nations apprendront ainsi que si Dieu a puni son peuple et l'a livré aux païens, parce qu'il avait péché, il s'est maintenant réconcilié avec lui et ne l'abandonnera plus, 21-29.

2° Gog est la figure des ennemis et des persécuteurs de l'Église, Apoc., xx, 7.

3° Dans les dernières années du viii^e siècle av. J.-C., les Scythes avaient fait dans l'Asie occidentale une invasion formidable qui avait rendu leur nom redouté et exécré. Chassés des montagnes du Caucase, qu'ils habitaient, par les Massagètes, ils étaient descendus dans l'Asie Mineure; armés de l'arc et montés sur des chevaux, comme nous les représente Ézéchiel, xxxix, 3, et xxxviii, 15 (1), ils avaient pris Sardes; puis se tournant vers la Médie, ils défirent Cyaxare, roi de ce pays; de là, ils se dirigèrent vers l'Égypte. Psammétique parvint à les éloigner, à force de présents; revenant donc sur leurs pas, ils pillèrent le temple d'Ascalon; mais ils furent enfin battus et détruits, non pas cependant sans laisser leur nom après eux comme un synonyme de terre et d'épouvante, Hérod., i, 103 sq. La tradition rattache le nom de Scythopolis, l'ancienne Bethsan, à la scène de leur désastre, Pline, v, 16; cf. Ézéch., xxxix, 11, 16. Le souvenir de leurs ravages et de leurs cruautés était encore récent et présent à

(1) Cf. pour l'arc, Hérod., i, 33; iv, 132; Xénoph., *Anab.*, iii, l. 2, § 15; Pline, vii, 57; pour les chevaux, Hérod., iv, 16; Thucyd., ii, 96.

toutes les mémoires quand écrivait Ézéchiel; voilà pourquoi Dieu lui inspira de prendre les Scythes comme l'emblème de la violence contre le peuple de Dieu, et de monter dans leur défaite le signe prophétique de la défaite de tous les ennemis de son nom.

II^e Section. — Le nouveau royaume de Dieu, XL-XLVIII.

1047. — Division de la seconde section.

Cette seconde section, quoique composée plusieurs années après les prophéties précédentes, se rattache étroitement à elles. Le premier temple est détruit; mais Dieu rétablira son ancien sanctuaire, XXXVII, 26-28, nous a déjà dit Ézéchiel. Un nouveau temple s'élèvera, digne du Seigneur, et il en prendra possession, comme il va maintenant nous l'apprendre, XLII. Le peuple d'Israël recouvrera également sa patrie, comme le prophète l'avait annoncé, XXXVII, 25, et comme il le développe maintenant tout au long. Les neuf derniers chapitres nous décrivent le nouveau royaume de Dieu, la restauration de la religion et de la nationalité juive. Dans une vision magnifique, Ézéchiel est transporté dans la Terre Sainte, la vingt-cinquième année de la captivité, la quatorzième après la prise de Jérusalem, et là Dieu lui montre à l'avance ce qu'il accomplira dans l'avenir, le nouveau temple, le nouveau culte qui lui sera rendu et le nouveau partage de la Palestine. Ce triple sujet forme la matière des trois subdivisions de la dernière section: 1^o le temple futur, XL-XLII; 2^o le culte, XLII-XLVI; 3^o la félicité de la terre de Chanaan et le partage qui en est fait entre les douze tribus, XLVII-XLVIII.

1048. — La section XL-XLVIII doit-elle s'entendre dans un sens littéral ou dans un sens allégorique?

1^o Cette dernière partie d'Ézéchiel a été toujours regardée comme la plus difficile à comprendre et à expliquer (1). Les uns l'ont entendue dans un sens littéral, les autres dans un

(1) S. Jérôme désespère d'en saisir le sens, dans le prologue du ch. XI, *in Ezech.*, l. III, l. XXX, col. 369.

sens purement allégorique. Parmi ceux-ci, il faut compter la plupart des Pères qui s'en sont occupés: ils ont tout interprété comme une allégorie, dans l'impossibilité où ils étaient de découvrir une signification littérale aux paroles du prophète.

2^o Pour saisir le véritable sens de ces oracles, il faut distinguer entre les divers chapitres. Les derniers, qui décrivent la division future de la Terre Sainte, XLVII-XLVIII (et probablement aussi ceux qui traitent du culte qu'on rendra à Dieu dans l'avenir, XLII-XLVI), ne doivent certainement pas se prendre à la lettre; ce ne sont que des symboles qui ont une signification beaucoup plus haute. La prophétie du nouveau royaume d'Israël annonce, sans doute, le retour de la captivité; mais ce n'est point là son objet principal: elle a surtout pour but de peindre le règne du Messie et les biens qu'il apportera au monde. Il est évident que la source du temple, XLVII, 1-12, n'est qu'une image: la nouvelle terre d'Israël, la nouvelle Jérusalem, séparée du temple, que nous représente le ch. XLVIII, ne sont aussi que des figures. « Reliqua in novi templi aedificio propheta ostensa ad Ecclesiam Christi pertinere planum est, dit S. Ephrem, quocirca sacerdotes ejus domus Apostolorum typum fuisse, maclatosque in illa vitalos Christi immolationem praefigurasse tenendum est (1). » L'interprétation donnée par les Pères de ces passages est incontestable. Quant au temple lui-même, tel qu'il est décrit, XL-XLII, plusieurs n'ont voulu y voir également qu'un temple symbolique, mais il paraît plus naturel d'entendre littéralement sur ce point le langage du prophète (voir le n^o suivant). Il commence par décrire des choses réelles, et il s'élève ensuite peu à peu du réel au symbolique, de l'édifice que construiront les Juifs après la fin de la captivité au règne du Messie.

1049. — 1^o Le nouveau temple, XL-XLII.

Après avoir indiqué brièvement dans l'introduction de la

(1) S. Ephrem, *in Ezech.*, l. II, Op. Syr., t. II, p. 209; S. Jérôme parle de même, *in Ezech.*, xl, l. XXX, col. 571-572.

vision, XI, 1-4, en quel temps, en quel lieu et dans quel but elle lui a été accordée, Ézéchiel commence la description du temple. 1° Il décrit d'abord les enceintes et les parvis avec les portes et les logements, XI, 5-47; 2° puis le sanctuaire avec les bâtiments qui en dépendent, XI, 48-XLI, 26; 3° enfin les édifices destinés aux repas des prêtres après les sacrifices et à la garde des vêtements sacerdotaux, XLII.

Le temple qui nous est décrit par Ézéchiel est, selon toutes les apparences, le même qu'il avait vu avant sa captivité et qui avait été brûlé par les Chaldéens quatorze ans avant cette vision. En comparant les livres des Rois et des Paralipomènes avec Ézéchiel, nous remarquons les mêmes dimensions dans les pièces que les uns et les autres ont décrites; par exemple, le temple, ou le lieu qui comprenait le sanctuaire et le Saint, le vestibule de devant le temple, tout cela se trouve de mesure égale dans les Rois comme dans Ézéchiel (1); les ornements du Jédans du temple y sont tous les mêmes (2). Dans tous les deux, on voit deux parvis, l'un intérieur pour les prêtres et l'autre extérieur pour le peuple (3). Il y a donc lieu de croire que dans tout le reste, le temple d'Ézéchiel était ressemblant à l'ancien temple, et que le dessin de Dieu, en retraçant ses idées dans la mémoire du prophète, était de conserver la mémoire du plan, des dimensions, des ornements et de toute la structure de ce divin édifice, afin qu'au retour de la captivité le peuple pût plus aisément le rétablir suivant ce modèle. L'application du prophète à décrire cet édifice était un motif d'espérance pour les Juifs de se voir un jour délivrés de la captivité et de voir le temple rebâti et leur nation dans son ancien héritage. Ézéchiel touche assez légèrement la description du temple ou de la maison du Seigneur, qui comprenait le Saint et le sanctuaire, décrits exactement dans les livres des Rois. Il s'étend davantage sur les portes, les galeries et les

(1) Cf. III Reg., VI, 2, 3, 16 et Ez., XLII, 2, 3, 4 sq.

(2) III Reg., VI, 19 et Ez., XLII, 10-17.

(3) III Reg., VI, 36 et II Par., IV, 9 et Ez., VIII, 7, 16; XI, 17, 18, etc.

[1051] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DES PROP. D'ÉZÉCH. 601

appartements du temple, dont l'histoire des Rois n'avait pas parlé ou qu'elle n'avait fait que marquer en passant (1). »

1050. — 2° Le nouveau culte, XLIII-XLVI.

1° Quand le nouveau temple est fini, Dieu en prend possession. « Le Seigneur apparaît, et il remplit la maison de sa propre gloire, pour montrer, dit Théodoret de Cyr, que non seulement elle sera bâtie, mais aussi qu'elle sera remplie d'une vertu divine. » Il annonce au prophète qu'Israël ne profanera plus son nom, mais sera fidèle à son culte, XLIII, 1-12. — 2° Un nouvel autel des holocaustes sera élevé; les mesures en sont données et les sacrifices qui doivent être offerts pour son inauguration indiqués, XLIII, 13-27. — 3° Les règles du nouveau culte sont ensuite tracées: nous apprenons quelle est la place et quels sont les devoirs des princes, XLIV, 1-4, des lévites et des prêtres qui desservent l'autel et le Saint, XLIV, 5-34. — 4° Quelles seront les redevances dues aux ministres du sanctuaire et au prince, après la division future du pays, XLV, 1-17. — 5° Quels sacrifices devront être offerts aux jours de sabbat, aux néoménies, aux fêtes et chaque jour, XLV, 18-XLVI, 15. — 6° Enfin Dieu règle les droits de propriété du prince, XLVI, 16-18, et trace le plan des cuisines destinées à faire cuire la chair des victimes offertes sur son autel, 19-24.

1051. — 3° Le nouveau partage de la Terre Sainte, XLVII-XLVIII.

1° Ce n'est point seulement Jérusalem et le temple qui seront rendus à Israël, ce sera toute la Terre Sainte, redevenue féconde. Elle deviendra semblable au paradis terrestre, avait déjà prédit le prophète, XXXVI, 35; une magnifique vision symbolise maintenant la félicité nouvelle de la vieille terre de Chanaan. Il y avait dans l'ancien temple une source qui servait aux besoins du culte; ses eaux, après avoir été employées par les prêtres, allaient, par des canaux souterrains, se jeter dans le torrent de Gédron et de là dans la mer

(1) Calmet, *Commentaire littéral sur Ézéchiel*, XI, 1, p. 401-405.

Morte. Dieu fait de cette source, transfigurée aux yeux du prophète, cf. Joël, III, 18; Zach., XIV, 8, l'emblème de la félicité messianique, cette eau vive du salut que Jésus-Christ apportera au monde, Joa., IV, 14; VII, 37-38; le filet d'eau du mont Moriah grossit et devient un grand fleuve, il adoucit les ondes salées du lac Asphaltite et rend verdoyantes et fertiles ses rives désolées, n° 437, belle image des changements merveilleux qu'apportera au monde l'Évangile, XLVII, 1-12 (1).

2° La terre d'Israël ainsi régénérée sera de nouveau partagée entre les douze tribus, XLVII, 13-XLVIII. — 1° Le prophète nous fait d'abord connaître quelles seront les limites de ce nouveau royaume, destiné à être divisé entre les enfants d'Israël et les prosélytes qui se sont joints à eux, XLVII, 13-23. — 2° Il énumère ensuite, dans une distribution idéale, la part de chacune des douze tribus, XLVIII, 1-29. — 3° Enfin la vision et le livre entier de ses prophéties se terminent par la description de la ville capitale du nouveau royaume, dont le nom sera *Yehovah schannah*, *Dominus ibidem*, « Dieu est là. » XLVIII, 30-35.

1052. — Résumé des dernières prophéties d'Ézéchiel.

1° Il sera utile de réunir comme en un seul tableau les traits épars dans la dernière grande vision d'Ézéchiel, XLVI-XLVIII, et dans les prophéties concernant la restauration d'Israël, XXXIV-XXXVII (2). Quand Dieu aura établi dans la terre de Chanaan les Israélites ramenés de la captivité, nous apprend le prophète, ils formeront un seul peuple, qui sera gouverné par son serviteur David, c'est-à-dire le Messie. Ils se partageront à nouveau la Terre Promise, de la manière suivante. Au milieu, ils laisseront un espace de 25,000 coudées carrées, formant à peu près le dixième de la Palestine, pour le nouveau temple et ses ministres, ainsi que pour la capitale et ses ouvriers; des deux côtés seront réservées des propriétés pour le prince. Le temple sera bâti au centre, sur une haute montagne; il occupera avec ses dépendances une su-

(1) Cf. Le Hir, *Études bibliques*, t. II, p. 258-259.

(2) Keil, *Der Prophet Ezechiel*, p. 495 sq.

perficie de 500 coudées carrées; les possessions des prêtres, de 25,000 coudées de long sur 10,000 de large, seront au sud du temple; celles des lévites au nord; celles du prince à l'est et à l'ouest; la capitale sera située au milieu de la terre sacerdotale. Le reste du pays sera partagé entre les douze tribus, sept au nord, cinq au sud, de telle sorte que chacune d'elles s'étende depuis le Jourdain ou la mer Morte jusqu'à la Méditerranée. Les étrangers qui habiteront au milieu d'Israël recevront leur part comme les enfants de Jacob; les païens feront partie du royaume du Christ et participeront aux bienfaits de l'Évangile.

2° Le peuple ainsi rétabli dans la Terre Sainte devra, à la suite de son prince, aller honorer Dieu en son temple aux fêtes solennelles et lui offrir ses présents. Le prince, à toutes les fêtes, sera tenu d'offrir les victimes pour les sacrifices; le peuple lui devra pour cela la 60^e partie de la récolte du froment, la 100^e de l'huile et la 200^e des troupeaux. Le service de l'autel et du Saint ne pourra être fait que par les prêtres de la race de Sadoe, restée fidèle au Seigneur quand Israël sacrifiait aux idoles; tous les autres enfants de Lévi seront employés au bas ministère; les incirconcis ne pénétreront plus dans le temple. Quand Israël adorera ainsi son Dieu, il sera comblé des plus abondantes bénédictions: une source d'eau vive se répandra du seuil du temple dans la vallée du Jourdain et couvrira donc les eaux amères de la mer Morte; ses rives se couvriront d'arbres fruitiers, portant leurs fruits tous les mois; leurs feuilles ne se flétriront jamais et seront elles-mêmes utiles. Ce sont là, sous d'autres images, les bienfaits de la venue du Messie, prédits déjà par Ismie et les autres prophètes, l'annonce des changements merveilleux que le Rédempteur opérera dans le monde en fécondant, par la rosée de sa grâce, la terre rendue auparavant stérile par le péché.

CHAPITRE V.

DANIEL.

ARTICLE I.

Introduction au livre de Daniel.

Vie de prophète. — Texte et versions de son livre. — Preuves de l'authenticité. — Dissolution des objections.

1053. — Vie de Daniel.

Daniel, « Dieu est mon juge ou mon défenseur », a le quatrième des grands prophètes, était de race royale, Dan., 1, 3; Josephé, *Ant. jud.*, X, x, 1. Il fut enlèvement captif à Babylone, la troisième année du règne de Joakim (606), cf. n° 980, note. Là, avec trois de ses compagnons, il fut élevé à l'école du palais royal, observa fidèlement la loi mosaïque, gagna la confiance de celui qui était chargé de veiller sur lui, 1, 8-16; fit de rapides progrès, et, au bout de trois ans, 1, 5, 18, eut l'occasion de montrer sa pénétration d'esprit et sa perspicacité en expliquant le songe de Nabuchodonosor, II, 14 sq.; et en montrant l'innocence de Susanne, XII, 45 sq. Le roi le nomma gouverneur en chef, II, 48. Il interpréta plus tard un second songe de Nabuchodonosor, IV, 7-27, et le *mané, thécel, pharis* du festin de Ballhasar, V, 10-28, quoiqu'il n'occupât plus alors son ancienne position officielle parmi les mages, V, 2, 7, 8, 12. Après la conquête de Babylone par les Mèdes et les Perses, il devint, sous Darius le Mède, le premier des trois ministres de l'empire, Dan., VI, 2; il excita ainsi l'envie, et ses ennemis le firent jeter deux fois dans une fosse aux lions, où il fut miraculeusement préservé, VI, XIV, 29-42; ce qui l'a fait fermer dans les loames grâce de Darius. Cyrus se montra également bien disposé envers lui, VI, 28; cf. I, 21. C'est la 3^e année de ce roi, 534, qu'il eut, sur les rives du Tigre, sa dernière vision, X, 4, 4. La fin de sa vie nous est inconnue.

On croit communément qu'il mourut à Suse; on y montre son tombeau, où les pèlerins se rendent en foule. Ezéchiél, dans ses prophéties, cite Daniel, avec Noé et Job, comme un modèle de justice, XIV, 14, 20; il vante aussi sa sagesse, XXVIII, 3. — Le dernier des grands prophètes occupa, à la cour des rois de Chaldée et de Perse, une situation analogue à celle de Joseph à la cour des pharaons. Au commencement et à la fin de l'histoire du peuple juif, nous voyons ainsi un représentant du vrai Dieu auprès des monarques païens. Daniel n'exerça pas sur l'avenir de son peuple une influence de même nature que Joseph; mais par sa position et plus encore par ses oracles, par ses prédictions sur la venue du Messie, il agit puissamment sur ses frères et prépara ainsi les voies à l'avènement du Christianisme (1).

1054. — Du texte et des versions de Daniel.

La langue de Daniel appartient à une période de transition. Son livre est écrit en deux dialectes différents, une partie en hébreu et une partie en araméen (2). L'introduction, I-II, 4^e, est en hébreu. A l'occasion de la réponse faite au roi en araméen, cette dernière langue est employée, II, 4^e-VII. Quand Daniel raconte ses visions, il reprend, excepté dans la première, VII, l'idiome par lequel il avait commenté, VIII-XII. Les parties dites deutérocanoniques, III, 24-100 et XIII-XIV, n'existent plus qu'en grec. — L'hébreu de ce livre a les plus grandes ressemblances avec celui d'Habacuc et d'Ezéchiel. L'araméen, comme celui d'Esdras, a une forme plus archaïque que celui des autres documents les plus anciens que nous possédions en cette langue, comme les Targums. —

(1) Sur Daniel, voir les Ballandides, *Acta Sanctorum*, I, v, juli21 die. De S. *Divinitis propheta Babylonis aplogia Historica*, p. 117-120.(2) La partie araméenne de Daniel est généralement appelée *chaldéenne*. Cette dernière expression est impropre et peut induire en erreur, en faisant croire que la langue employée par Daniel dans cette partie de son livre est la langue des Chaldéens; c'était, comme le dit le texte, le dialecte des habitants d'Aram ou de la Syrie, D^e 278, *aramitit egypti, syriace*. Daniel réserve le nom de *lingua Chaldeorum* à celui qui s'écrivait avec les caractères cunéiformes, Dan., I, 4.

On rencontre dans Daniel quelques termes techniques d'origine grecque. — La traduction grecque de Daniel qu'on lit dans les éditions imprimées des Septante, est celle de Théodotion, n° 114 (1). Notre version Vulgate a été faite sur l'hébreu et l'araméen pour la partie protocanonique; sur Théodotion, pour la partie deutérocanonique. — Les chapitres xiii et xiv, contenant l'histoire de Susanne et celle de Bel et du dragon, n'existent plus qu'en grec. Ils ne sont pas probablement du même auteur que les 12 chapitres précédents.

1055. Preuves de l'authenticité du livre de Daniel.

L'authenticité du livre de Daniel est universellement niée aujourd'hui par les rationalistes; ils prétendent qu'il est apocryphe et que les prophéties qu'il contient ont été écrites après coup, *post eventum*, du temps des Machabées. — La tradition a toujours admis au contraire Daniel comme un livre canonique et digne de foi. Toute la partie qui subsiste encore en hébreu et en araméen est acceptée sans contestation par les Juifs et les chrétiens; quant à la partie qui n'existe plus qu'en grec, elle est rejetée par les Juifs et les protestants; mais le concile de Trente en a consacré avec raison l'autorité, n° 35 (2). — Les principales preuves de l'authenticité de Daniel sont les suivantes : 1° Le témoignage du Nouveau Testament, Math., xxiv, 15; Heb., xi, 33; etc.

(1) La traduction de Daniel par Théodotion fut substituée de bonne heure à celle des Septante dans les Eglises grecques. « Hinc quosdam lectorem admonere, Danielium non textu suo interpretari, sed juxta Theodotionem Ecclesiam legere, » dit S. Jérôme, *Comm. in Dan., Præf., l. xiv, col. 493*. Il répète la même chose dans la Préface de sa traduction de Daniel, et il ajoute qu'il ne sait pas pourquoi cette substitution a été faite : « Hoc cur acciderit, nescio. » Il affirme néanmoins que la version des Septante était infidèle : « Hoc enim affirmare possum quod nullum in veritate discedit, et recto iudicio reprobatus sit. » Or la croix perdue jusqu'au siècle dernier, ou elle a été retrouvée par de Magistris et publiée d'après le *Codex Vaticanus, Daniel secundum Septuaginta*, Rome, 1772.

(2) On peut voir les preuves spéciales de la canonicité de Dan., III, 21-100; XIII-XIV, dans Viennse, *La Bible utilisée par les protestants*, p. 182-202.

— 2° Celui de Josèphe; il raconte, *Ant. jud.*, XI, viii, 5, qu'on montra les prophéties de Daniel à Alexandre le Grand, quand ce dernier visita Jérusalem. — 3° Le premier livre des Machabées, qui est presque contemporain des événements qu'il raconte, suppose l'existence du livre de Daniel, I Mac., II, 60; bien plus, la connaissance de la version grecque de ce livre, I Mac., I, 54 et Dan., ix, 27; I Mac., II, 59 et Dan., II (voir le texte grec); par conséquent celui-ci avait été écrit assez longtemps avant cette époque. — 4° On ne peut expliquer l'admission de Daniel dans le canon juif qu'en le regardant comme une œuvre authentique. Ce canon était clos avant l'époque des Machabées, et par conséquent tous les écrits qu'il contient sont d'une date antérieure. — 5° La connaissance minutieuse que possède l'auteur des mœurs, des coutumes, de l'histoire et de la religion chaldéennes est une preuve qu'il était contemporain des faits qu'il raconte; après la ruine de l'empire de Nabuchodonosor par les Perses et les Mèdes, personne n'aurait pu être initié à tant de détails minutieux dont les découvertes modernes confirment l'entière exactitude. — 6° La langue est celle d'un homme vivant à l'époque de la captivité. Il avait l'habitude de s'exprimer dans les deux langues, hébraïque et araméenne; du temps des Machabées, on ne parlait plus qu'araméen; l'emploi de certains mots, d'origine aryenne et non sémitique, ne s'explique non plus que par l'habitude de Daniel à la cour des rois perses : un Juif écrivain en Palestine n'aurait jamais usé de pareilles expressions (1).

1056. — Réfutation des objections contre l'authenticité de Daniel.

Pour rejeter l'authenticité du livre de Daniel, les incrédules s'appuient : 1° sur les faits surnaturels qu'il contient et qu'ils traitent de fabuleux et d'impossibles; les miracles sont incroyables; les prophéties trop circonstanciées pour avoir été rédigées avant les événements. — Nous ne contestons pas qu'il n'ait fallu une intervention miraculeuse de Dieu pour

(1) On peut voir le développement de ces preuves dans *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 377-398.

produire quelques-uns des événements dont il s'agit et pour découvrir l'avenir à un mortel; mais nous croyons au miracle et nous ne rejetons pas un écrit parce qu'il n'a pu être composé que moyennant une révélation. La possibilité et l'existence du miracle sont pour tout chrétien aussi certaines que l'existence de Dieu qui le produit, Dieu jugea à propos de multiplier les prodiges pour se manifester aux Gentils et mettre fin à la captivité, du temps de Daniel, comme il l'avait fait à l'époque de l'Exode pour arracher son peuple à la servitude de l'Égypte, et comme il le fit depuis pour fonder son Église; il avait des raisons très sages pour agir ainsi, de même que pour prédire à l'avance la persécution d'Antiochus Épiphane. — 2° A ces objections *a priori*, on ajoute des objections de détail qui n'ont pas plus de valeur. L'auteur de l'Écclesiastique n'a pas nommé Daniel parmi les prophètes; donc, assure-t-on, il ne le connaissait pas. — La conclusion est fautive. Dans le canon hébreu, Daniel est placé parmi les hagiographes, non parmi les prophètes; de là l'omission de Jésus ben Sirach, qui passe d'ailleurs également Esdras sous silence. Quant à la place donnée à Daniel dans la Bible hébraïque, elle a sa raison d'être dans le fait que ce personnage, quoiqu'il soit le quatrième des grands prophètes, eut une mission spéciale, en dehors de la mission ordinaire des prophètes; il joua un rôle dans l'histoire de Babylone, et son œuvre a ainsi revêtu un caractère particulier dont aucun autre écrit de l'Ancien Testament n'offrait le prototype. — 3° On allègue aussi contre l'authenticité du livre de Daniel les noms grecs d'instruments de musique qu'on lit en II, 6, 7, 10, et qui ne peuvent avoir été connus, dit-on, en Asie qu'à une époque moins ancienne que celle de Cyrus. — Cette objection porte à faux; il existait entre la Grèce et l'Asie antérieure des relations soit directes, soit indirectes, longtemps avant l'époque de Daniel; il n'est donc pas surprenant que des noms grecs d'instruments de musique et ces instruments eux-mêmes fussent connus à Babylone. — Toutes les objections qu'on fait contre l'authenticité du livre de Daniel sont donc sans fondement.

ARTICLE II.

Analyse et explication du livre de Daniel.

1057. — Division du livre de Daniel.

Le livre de Daniel se divise en deux parties très distinctes : la première, I-VI, est historique; la seconde, VII-XII, est prophétique. Dans la partie historique, Daniel parle à la troisième personne; dans la partie prophétique, à la première, le verset d'introduction excepté, VII, 1 et X, 1. Malgré cette différence de langage, on admet généralement l'unité du livre. L'emploi successif des deux personnes s'explique par la nature du sujet : le prophète raconte sous forme de narration impersonnelle les faits et les événements symboliques, parce qu'ils peuvent être directement contrôlés, mais il parle en son propre nom, quand il rapporte des révélations et des visions personnelles, parce qu'elles tiennent leur autorité du témoignage même du prophète à qui elles ont été communiquées. On remarque quelque chose d'analogue dans les autres prophètes, Is., VII, 3; XX, 2; XXXV-XXXIX. — Un appendice, contenant l'histoire de Susanne et celle de Bel et du dragon, XIII-XIV, termine le livre de Daniel dans les Bibles grecques et latines (1).

I^{re} Partie : Partie historique, etc.

1058. — Résumé de cette partie.

Le but de cette partie du livre de Daniel n'est point de donner une histoire sommaire de la captivité ou de la vie du prophète, mais de nous faire connaître les moyens que Dieu employa, pendant cette période de châtement et de désolation, pour consoler, encourager et soutenir Israël, en lui

(1) Commentateurs catholiques : S. Hippolyte, *Fragments in Danielelem*, t. X, col. 638-639; Théodoret de Cyr, *Commentarius in visionibus Danielis*, t. LXXXI, col. 1255-1516; S. Ephrem, *In Danielicis prophetem explanatio, Opera syriaca*, t. II, p. 202-233; S. Jérôme, *Commentarium in Danielicis prophetam libri octo*, t. XXX, col. 191-381; Rohrbach, *Das Buch des Propheten Daniels*, in-8°, Mayence, 1876; Trochon, *Daniel*, 1882; etc.

montrant que Dieu ne l'avait pas abandonné. — 1^o Le premier chapitre forme l'introduction à tout le livre, en nous apprenant comment Daniel fut élevé à la cour même du roi. — 2^o Le second chapitre contient le récit d'un songe de Nabuchodonosor, en 602 ou 603, et l'explication qu'en donna Daniel. Le roi avait vu une statue dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses de bronze, les jambes de fer, une partie des pieds de fer et l'autre d'argile. Le prophète expliqua au roi, comme Joseph l'avait fait autrefois au pharaon, la signification du songe. Les diverses parties de la statue marquaient les empires qui devaient se succéder dans le monde : la tête d'or, c'est l'empire de Nabuchodonosor; la poitrine d'argent, c'est l'empire médo-persé; le ventre de bronze, c'est l'empire d'Alexandre et les royaumes des Séleucides et des Ptolémées, la Syrie et l'Égypte, qui en sont issus; les jambes de fer, c'est l'empire romain qui brise et écrase tout; les pieds, moitié argile, moitié fer, c'est ce même empire divisé en empire d'Orient et empire d'Occident. Une petite pierre, détachée de la montagne, c'est à dire Jésus-Christ, renverse le colosse, et Dieu fonde le royaume éternel de son Église. — 3^o Dans le ch. III, 1-97, nous voyons comment Dieu sauva miraculeusement des flammes de la fournaise les compagnons de Daniel qui avaient refusé d'adorer la statue érigée par Nabuchodonosor; nous y lisons aussi le cantique par lequel ils remercièrent Dieu de sa protection. — 4^o Les ch. III, 98-IV, renferment une lettre de Nabuchodonosor, dans laquelle ce roi raconte comment Daniel lui expliqua un songe destiné à lui annoncer qu'il vivrait sept ans comme une bête, atteint de cette espèce de folie qu'on appelle lycanthropie et qui consiste à croire que l'on a été changé en bête. Tout ce qu'avait dit le prophète s'était réalisé. — La forme épistolaire est abandonnée, IV, 25-30, et reprise 31-34. — 5^o Le ch. V décrit le festin de Balthazar, l'interprétation du *mané, thécel, pharis*, par Daniel, et l'accomplissement de ce qu'il avait prédit. — 6^o Le ch. VI nous apprend comment Dieu sauva miraculeusement Daniel, dans la fosse aux lions, où l'avaient fait jeter la malice et l'envie

[1060] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DU LIVRE DE DANIEL. 611
de ses ennemis, jaloux de sa faveur auprès de Darius le Mède.

II^e Partie : Prophéties, *scilicet*.

1059. — 1^o Prophétie des quatre empires représentés par quatre animaux, VII.

Le ch. VII contient le récit d'un songe prophétique de Daniel. La première année du règne de Balthazar, il vit les mêmes empires dont il a été déjà question au ch. II, mais sous un nouveau symbole; au lieu de la statue, ce sont maintenant des animaux : l'empire chaldéen est représenté par un lion ailé, tel qu'on en voit sur les monuments indigènes; le médo-persé, par un ours avec trois rangs de dents dans la gueule (les royaumes de Lydie, d'Égypte et de Babylone, cf. VI, 2); le gréco-macédonien, par un léopard qui avait quatre ailes (Antigone, Ptolémée, Lysimaque et Cassandre, successeurs d'Alexandre); le romain, par une bête terrible, aux dents de fer, et à dix cornes, entre lesquelles en pousse une onzième qui arrache trois des précédentes. L'interprétation de la quatrième bête donne lieu à des contestations. Plusieurs croient qu'elle représente l'empire grec, non le romain, parce qu'ils font du mède et du persé deux empires successifs; à leurs yeux les dix cornes sont dix rois de Syrie, et la onzième corne est Antiochus Epiphane. Cette explication est invraisemblable : elle a le tort de partager en deux l'empire médo-persé. Les dix cornes sont dix empereurs romains; quant à la onzième, les commentateurs catholiques la considèrent généralement comme l'emblème de l'Antéchrist, persécuteur de l'Église, II Thess., II.

1060. — 2^o Prophétie de la persécution d'Antiochus Epiphane, VIII.

La seconde vision développe une partie de la première. La troisième année du règne de Balthazar, Daniel vit l'empire médo-persé sous la figure d'un bélier, et l'empire grec sous celle d'un bouc à une corne. Le bouc triomphe du bélier et grandit; alors sa corne unique se brise et il lui en pousse quatre autres à la place; de l'une d'elles en sort une cinquième qui s'élève jusqu'au ciel et opprime le peuple des

saints pendant 2300 jours. — La première corne du bouc est Alexandre le Grand qui ruine l'empire perse; les quatre cornes sont les quatre royaumes qui se forment des débris de son empire, celui de Macédoine, à l'ouest; de Syrie, à l'est; d'Égypte, au sud, et de Thrace, au nord. La cinquième corne, qui fait cesser le sacrifice perpétuel, est Antiochus Épiphane. Les 2300 jours font six ans et demi, en années lunaires. On peut les compter depuis l'an 143 de l'ère des Séleucides, auquel Antiochus se rendit maître de Jérusalem, (I Mac., i, 21, jusqu'à l'an 140, qui est celui de sa mort, I Mac., vi, 46.

1061. — 3^e Prophétie des 70 semaines d'années, ix.

La troisième vision développe la prophétie messianique contenue dans les chapitres ii et vii. La première année de Darius le Méde, Daniel pensa aux soixante-dix ans que devait durer la captivité, d'après la prophétie de Jérémie, et priaît Dieu de pardonner ses péchés à son peuple. L'ange Gabriel lui apparut alors, et lui annonce à quelle époque viendra le Messie. Daniel désirait connaître à quel moment finiraient les soixante-dix ans de la captivité; Dieu lui révèle une délivrance bien plus importante, dont celle que Jérémie avait prédite n'était que la figure : « Soixante et dix semaines, dit-il, ont été fixées (1) pour ton peuple et pour ta ville sainte, afin que la prévarication soit abolie, que le péché finisse et que l'iniquité soit effacée [par la mort de J.-C.]; afin que la justice éternelle [le Messie, Jer., xxii, 6; xxxii, 16; Is., xiv, 8; I Cor., i, 30], vienne [sur la terre], que les visions et les prophéties soient accomplies [en J.-C. qu'elles ont annoncé], et que le Saint des saints [le Verbe de Dieu fait chair] soit oint [ou rempli de la vertu du Saint Esprit, Act., i, 38; cf. Is., lxi, 1; Luc, iv, 18] (2).

(1) La Vulgate porte: *abreviata sunt*; mais *abreviata* signifie ici, de même que le mot hébreu נִכְחָלוּ, dont il est la traduction, trancher, briser, déterminer, fixer, comme Is., x, 22, *consummata abbreviata*, un nombre total et déterminé. Ce n'est pas une prophétie conditionnelle et incertaine, mais sûre, qui s'accomplira au temps marqué.

(2) Voir S. Albanus, *Orat. de Incarn. Verbi*, n° 39, l. xxv, col. 163.

— Sache-le donc et remarque-le bien; Depuis la publication de l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au prince Messie [ou Christ], il y aura sept semaines, et soixante-deux semaines, et les murailles de la ville seront rebâties dans des temps difficiles. Et après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui doit le renier ne sera plus son peuple (1). Un peuple, avec son chef qui doit veur [Vespasien ou Titus, avec l'armée romaine], détruira la ville de Jérusalem et le sanctuaire; elle finira par une ruine entière; quand la guerre sera terminée arrivera la désolation qui lui a été prédite. — Alors le Christ) fera une alliance ferme [et stable, comme l'avait prédit Jérémie, xxxi, 31], avec un grand nombre, [avec tous ceux qui voudront embrasser sa foi et participer ainsi à ses mérites, car il est mort pour tous], dans une semaine, [par l'effusion de son sang et la prédication de l'Évangile]; et au milieu de la semaine, [quand le Messie sera immolé], les oblations et les sacrifices cesseront, [ils seront rendus inutiles et sans valeur par la mort de Jésus-Christ, de qui ils tiraient leur vertu, *Quidquid enim in templo postea factum est*, dit S. Jérôme, in *h. l.*, l. xxv, col. 547, *non fuit sacrificium Dei sed cultus diaboli*]. Et l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et à la fin. » 24-27. Cette dernière partie de la prophétie est obscure dans le texte original. « L'hébreu à la lettre : *Et sur l'aile, l'abomination de désolation*, dit Calmet. Cette aile marque le temple, du consentement des anciens interprètes. On peut donner ce nom principalement au toit et à la hauteur du temple, Matth., xx, 8. L'abomination se vit dans le temple, lorsque les Romains, l'ayant pris, y plantèrent leurs enseignes chargées des figures de leurs dieux et des images des Césars; ou bien cette abomination marque les infamies, les meurtres et les autres sacré-

(1) L'hébreu porte : *Le Messie sera exterminé* [ou retranché, mis à mort], et ce n'est pas lui. Ce dernier membre de phrase incomplet est diversement interprété, mais le sens le plus simple et le plus naturel est celui de notre Vulgate : Le peuple qui l'a renié n'est plus à lui.

lèges qui furent commis dans ce lieu saint par les Juifs mêmes, pendant le dernier siège. Le prophète ajoute que l'abomination y demeurera, usque ad consummationem et finem, ... ou plutôt, suivant l'hébreu, jusqu'à la ruine déterminée, jusqu'à ce que le temple soit entièrement ruiné. C'est le sens le plus naturel; les termes de l'original marquent ordinairement une perte entière et l'exécution des plus sévères jugements de Dieu (1).

Quant aux chiffres que nous donne cette prophétie, en voici la valeur : les soixante-dix semaines d'années font 490 ans. L'ange Gabriel les divise en trois parties : la première est de sept semaines ou de 49 ans, après lesquels les murs de Jérusalem seront achevés; la seconde est de soixante-deux semaines en 434 ans, à la fin desquels le Christ sera oint; la troisième comprend la soixante-dixième semaine, au milieu de laquelle le Messie sera mis à mort. La détermination de ces dates n'est pas sans offrir des difficultés. La plupart des commentateurs font partir les soixante-dix semaines de l'édit d'Artaxercès, vers l'an 445. Depuis cette date jusqu'à la 15^e année de Tibère, qui est l'année du baptême de N.-S., il s'est écoulé environ 475 ans; nous arrivons ainsi à peu de chose près à la 70^e semaine, au milieu de laquelle le Sauveur fut crucifié (2).

1062. — 1^e Prophéties sur l'époque des Séleucides, I-XII.

La quatrième vision développe plus longuement la seconde, n^o 1060. La troisième année de Cyrus, Dieu prédit à Daniel

(1) Cabnet, *In Dem.*, ix, 27, p. 699. Cf. Matth., xxiv, 15; Fillon, *S. Mathieu*, p. 461. — Il faut remarquer que la profanation du temple par Antiochus est aussi prédite, Dan., xi, 31, mais la profanation commise par le roi Séleucide n'est que l'accomplissement de la prophétie que nous avons ici; cette dernière se rapporte incontestablement aux temps messianiques. La profanation du temple par le roi syrien eut lieu par suite et temporelle, celle des Romains fut complète et définitive.

(2) Sur la prophétie des 70 semaines, voir S. Albanase, *Oratio de Incarnatione Verbi*, n^o 39, t. xxv, col. 163; S. Augustin, *Epist.*, cxcvii, n^o 5; cf. cxcviii, n^o 7; cxcix, c. 7, n^o 19-21; c. 8, n^o 29-33, t. xxxiii, col. 901 sq.; Basile de Séleucie, *Demonstratio contra Iudeos de Subversis athenis*, *Orat.*, xxxviii, n^o 23, t. lxxv, col. 102-126.

les événements qui devaient s'accomplir sous les Séleucides par rapport à son peuple. Le ch. x forme l'introduction à la prophétie; les ch. xi et xii entrent dans de nombreux détails sur l'époque qui précéda les Machabées. — La 3^e année de Cyrus, un ange révèle à Daniel, sur les bords du Tigre, l'histoire future des rois étrangers sous la domination desquels sera la Palestine, et il lui fait connaître en particulier la persécution d'Antiochus Epiphane pour prémunir à l'avance les Juifs fidèles contre la séduction. Il y aura d'abord quatre rois perses; le quatrième (Xercès) fera la guerre contre la Grèce, xi, 2. Survendra un roi puissant (Alexandre), dont le royaume sera partagé, mais non entre les siens, xi, 3-4. Le roi du Sud (Ptolémée d'Égypte), deviendra fort; cependant l'un de ses généraux (Séleucus Nicator de Syrie) l'emportera sur lui comme roi du Nord, xi, 5-6. Leurs descendants se feront la guerre, xi, 7-20. Un prince méprisé, *despectus*, montera sur le trône du Nord : c'est Antiochus Epiphane, le persécuteur des saints, le profanateur du temple de Jérusalem, xi, 21-45. S. Michel délivrera les Juifs de l'oppression; il annonce la résurrection générale et la gloire des saints, xii, 1-4. L'épreuve de Juda, figure de la persécution de l'Antechrist, durera trois ans et demi, xii, 5-11. Daniel n'en sera pas témoin pendant sa vie, xii, 12-13 (1).

1063. — Appendices du livre de Daniel.

1^o Le ch. xiii nous raconte l'histoire de Susanne injustement accusée et condamnée, mais délivrée par Daniel, jeune encore, — 2^o Daniel découvre l'imposture des prêtres de Bel, xiv, 1-21. — 3^o Il fait mourir un dragon adoré par les Babyloniens, xiv, 29-26. — 4^o Il est jeté dans la fosse aux lions, y est nourri par le prophète Habacuc, et sauvé par la protection divine, xiv, 27-42.

1064. — Authenticité de l'histoire de Susanne.

1^o L'authenticité de l'histoire de Susanne a été niée des

(1) Voir dans Wallon, *La Sainte Bible*, 1834, t. 7, p. 565-567, une bonne explication historique de cette prophétie.

premiers siècles de l'Église. La raison principale sur laquelle on s'appuie est tirée des jeux de mots contenus dans le texte grec. Daniel, s'adressant successivement aux vieillards qui calomniaient Susanne, demande au premier, après avoir fait éloigner le second : « Dic sub qua arbore videris eos colloquentes sibi. Qui ait : Sub schino (σκῖνον). Dixit autem Daniel : Recte mentitus es in caput tuum; ecce enim Angelus Dei, accepta sententia ab eo, scindet (σχιζει) te medium. » Daniel interroge ensuite séparément le second vieillard : « Dic, mihi sub qua arbore comprehenderis eos loquentes sibi. Qui ait : Sub primo (πρῶτον). Dixit autem ei Daniel : Recte mentitus es tu in caput tuum; manet enim Angelus Domini, gladium habens, ut sciet (σχιζει) te medium et interficiat vos (1). » Ces jeux de mots supposent un original grec et non hébreu, assure-t-on; par conséquent tout le récit a été inventé par un Grec (2).

2° On a fait à cette objection des réponses diverses : 1° Le jeu de mots grecs ne prouve aucunement que l'histoire de Susanne n'a pas été primitivement écrite en hébreu ou en chaldéen, parce qu'on peut faire en ces langues des jeux de mots semblables : ainsi σκῖνον, le lentisque, correspond à l'hébreu שֵׁן, *shari*, et σχιζει, au verbe שָׁחַח, *shahach*, *fidit*, *fixuras fecit*; πρῶτον, l'yverse, correspond à תּוֹרַח, *thirzah*; et σχιζει peut correspondre à la racine שָׁחַח, *shahach*, qui, en arabe, a le sens de « mettre en morceaux (3). » — 2° Si l'on n'admet pas cette explication et autres semblables, qui sont sujettes, en effet, à de graves difficultés philologiques, on

(1) Dan., XIII, 54-59.

(2) « Hoc nosse debemus inter cetera, ait S. Jérôme, Porphyrium de Daniels libro nobis obijcere, idcirco illam apparere coactulum, nec haberi apud Hebraeos, sed graeci sermonis esse commentum, quis in Susanna fabula contumeliosus dicente Daniele ad presbyteros, ἀνὸς σὸς σχιζει, καὶ ἀνὸς σὸς σχιζει σχιζει, quum etymologiam magis graeco sermoni conuenire quam hebraeo. » *Proleg. in Comm. Dan.*, l. XXX, col. 492. Cf. *Comm.*, XIII, 58-59, col. 382, et *In Daniels Praef.*, en tête des éditions de la Vulgate. Voir aussi le même objection dans la lettre de Jules Africain à Origène, l. XI, col. 43.

(3) Haneberg, *Histoire de la révélation biblique*, trad. Goschler, t. I, p. 477.

peut répondre que beaucoup de mots hébreux se sont perdus, et que de l'ignorance où nous sommes des expressions qui se trouvaient dans le texte original, nous n'avons pas le droit de conclure qu'ils n'y existaient pas. — 3° Une troisième explication, qui nous paraît la plus probable, est celle-ci : Les mots employés par Daniel à Babylone peuvent être conservés encore dans ce qui nous reste de la langue hébraïque, mais il est inutile de les chercher, parce que le traducteur grec, pour garder le jeu de mots de l'original, n'a pas traduit exactement les expressions du texte; il a choisi des termes grecs, formant un jeu de mots dans sa langue. Ce qui frappait dans les réponses de Daniel aux vieillards, ce n'était pas l'arbre même, dont le nom importait assez peu, c'était la manière dont il jouait avec ce nom pour annoncer aux coupables le sort qui leur était réservé. C'est ce qu'a fait une des versions syriaques, qui, pour conserver le jeu de mots, a substitué le pistachier au lentisque et le grenadier à l'yverse, faisant correspondre au pistachier, *pastekz*, le verbe *pastk*, « couper (la tête), » et au grenadier, *rimmon*, le verbe *ram* (à la forme hiphil, *harim*) « enlever ». Cette explication est confirmée par le fait que le lentisque, nommé par le texte grec, n'existe pas en Babylonie, et que l'yverse, dans ce pays, n'était pas cultivé dans les jardins. — On conçoit donc sans peine qu'on ne puisse plus retrouver les termes employés par Daniel. On ne peut pas, par conséquent, conclure du jeu de mots grecs, d'après tout ce qui vient d'être dit, que l'histoire de Susanne n'est pas authentique (1).

(1) Pour tout ce qui regarde l'histoire de Susanne, voir *Mélanges bibliques*, p. 335-361.

CHAPITRE VI.

LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

ARTICLE I.

Osée.

§ I. — INSTRUCTION AUX PROPHÈTES D'OSÉE.

Vie d'Osée. — Époque à laquelle il a vécu. — Style de ses prophéties.

1065. — Vie d'Osée.

Osée (Jéboah sauve), le premier des petits prophètes (1), nous apprend qu'il était fils de Bééri; c'est la seule chose certaine que nous sachions de sa vie. La plupart des interprètes s'accordent à reconnaître qu'il était du nord du royaume d'Israël, VII, 1, 5 (2). Une ancienne tradition rap-

(1) Commentateurs catholiques des petits prophètes : S. Ephrem, *Opera Syriaca*, t. II, p. 234-245; S. Cyrille d'Alexandrie, t. LXXI tout entier et LXXII; le tome LXXI contient d'Osée à Agée; Zacharie et Malachie sont dans le tome LXXII, col. 9-261; Théodore de Cyr., *Commentarius in duodecim prophetas*, t. LXXXI, col. 1745-1988; Théophraste, in *Oseeum, Hubschke, Johann, Nidam, Michæam*, t. CXXVI, col. 569-470; S. Jérôme, t. XXV, col. 813-1578; Haymon, *Enarratio in duodecim prophetas minores*, t. CXVII, col. 9-291; Rupert, *Commentaria in duodecim prophetas minores*, t. CLVIII, col. 9-836; Arias Montanus, *Commentarii in duodecim Prophetas minores*, in-F, Anvers, 1571; Fr. de Biberon, S. J., *Commentarii in librum duodecim prophetarum, verum historicum et morale, pœnese etiam allegoricum, compendiatum*, Anvers, 1571; J. Maldonat, *Commentarius in duodecim prophetas minores*, in-F, Cologne, 1611; G. Sanchez, *In duodecim prophetas minores et Baruch commentarii cum paraphrasi*, in-F, Lyon, 1621; Calmet, Migne, *Curia completus Scripturarum Sacrarum*, t. XXX, p. Schœtz, *Die kleinien Propheten übersetzt und erklärt*; Balthazone, 1851, etc. — Sur Osée, A. Scholz, *Commentar zum Buche der Propheten Hosea*, Würzburg, 1882.

(2) Cette opinion est confirmée par les aramaïsmes du texte original, IV, 6; VI, 9; IX, 6; X, 14; XI, 3; 4; 7; XIII, 1; 10; 14; 18; et par la circonstance très précise qu'il a des lieux, v. 1; VI, 8; 9; XI, 12; XIV, 6-8; il s'adresse constamment à Israël; IV, 3, il appelle le royaume des dix tribus terra tout court; VI, 10, il dit : « Tu domo Israël eidi horrendum »; VII, 5, il donne au roi d'Israël le titre de *regis nostri*.

porte qu'il était originaire de la ville, d'ailleurs inconnue, de Béémob, dans la tribu d'Issachar, et que c'est là qu'il mourut (1). On place son tombeau en différents lieux (2).

* 1066. — Époque où vivait Osée.

1° Osée est le premier des petits prophètes dans la Vulgate. Cette place lui est donnée probablement à cause de l'étendue de sa prophétie, qui est plus considérable que celle des autres petits prophètes. Ce n'est certainement pas en raison de l'ordre chronologique; car, sans parler des petits prophètes plus anciens dont les écrits ne sont pas datés, Amos, qui n'occupe que le troisième rang, lui est antérieur, comme le prouve l'inscription de son livre, I, 1, dans laquelle nous apprenons qu'il florissait du temps d'Ozias.

2° Osée fut contemporain d'Isaïe. Il prophétisa, après la ruine de la maison d'Achab, I, 4, sous Jéroboam II, qui fut le second successeur de Jéhu, I, 1, contre Israël, quoiqu'il parle à l'occasion de Juda. Il a sans cesse présent devant les yeux le crime de la famille de Jéhu, qui, après avoir exterminé la maison d'Achab, en a perpétué l'idolâtrie et continué à faire adorer les veaux d'or. Le mot « encore un peu, » *adhuc modicum*, I, 4, indique, d'après presque tous les interprètes, qu'Osée écrivit dans les dernières années du règne de Jéroboam. Ce roi occupa le trône 41 ans, de 835 à 784 av. J.-C. Osée écrivait donc avant l'an 784. La détermination de cette date est importante pour constater le caractère surnaturel de ses prédictions; il annonce à l'avance la ruine de la maison de Jéhu, qui n'eut lieu qu'en 782, et celle du royaume d'Israël, qui ne s'accomplit qu'en 721. Du temps de Jéroboam II, le royaume d'Israël avait atteint son plus haut de-

(1) Pseudo-Epiphane, *De vitis Prophetarum*, c. XI, t. XLIII, col. 166; Pseudo-Dorothee, *Chronicon pascale*, I, XCII, col. 363; S. Ephrem, in *Oseeum, Opera Syriaca*, t. II, p. 233.

(2) Le caractère prophétique du livre d'Osée nous est attesté par le Nouveau Testament, qui l'a plusieurs fois cité : Os., VI, 6, et Matt., IX, 13; XII, 7; Os., X, 8, et Luc., XXIII, 30; Apoc., VI, 16; Os., XII, 1, et Matth., II, 15; Os., I, 10; II, 23, et Rom., IX, 25-26; I Pet., II, 10; Os., VI, 3, et I Cor., XV, 4; Os., XIII, 4, et Heb., XIII, 15.

gré de gloire. C'est au moment où il jetai le plus d'éclat que Dieu en révéla la fin prochaine.

* 1067. — Style d'Osée.

S. Jérôme a caractérisé le style d'Osée en disant de lui : « Commentarius est et quasi per sententias loquens (1), » Ce jugement est très juste. Profondément pénétré des iniquités de son peuple, Osée s'exprime par phrases coupées et brisées ; les propositions ne sont pas reliées entre elles, les images se précipitent et s'accumulent ; son langage ressemble à un torrent impétueux. Le prophète a cependant un cœur brûlant d'amour pour ses frères et plein de confiance en la bonté et la miséricorde de Dieu ; ce contraste entre l'indignation que lui causent les péchés d'Israël, et l'espérance que lui donne l'affection paternelle de Dieu pour les enfants de Jacob, est la source des plus grandes beautés de son livre. Rien de plus tendre que la manière dont le Seigneur parle de son peuple, vi, 3-4 (voir aussi iii, 5 ; xiv, 6 ; 9) ; rien de plus énergique que sa réprobation du péché, v, 14 ; xiii, 8. — Le premier et

(1) S. Jérôme, *Præf. in 12 Prophetas*, L. xxviii, col. 1015. — « On peut affirmer à bon droit, dit Ewald, *Die Propheten des alten Testaments*, 2^e édit., 1867, t. 1, p. 178, qu'Osée et Joel sont, parmi les plus anciens prophètes, les deux plus grands poètes, chacun à sa manière. Osée a une imagination vive et riche ; son langage est plein d'énergie et aussi de tendresse et de chaleur, malgré quelques images fortes, fruits de sa hardiesse et de son originalité poétiques et témoin de la simplicité de mœurs de son temps. Tout, en lui est original... remarquable par la force de la pensée et la beauté de l'expression. » Ewald remarque, p. 174, comme une singularité du style d'Osée, qu'il n'y a ni trait de point dans l'original, une seule particule interrogative. Les interrogations elles-mêmes sont rares dans ces quatorze chapitres, vi, 1 ; xiii, 5 ; xiv, 5, 14 ; xi, 8 ; xiii, 10 ; xiv, 2, 10. Eichhorn, *Einführung*, sect. 255, a fait du style d'Osée la description suivante, dans laquelle il cherche à l'imiter : « Son langage est comme une girlande tressée des fleurs les plus diverses ; les images sont accompagnées les unes sur les autres, les comparaisons suppléant par les comparaisons, les métaphores entrelacées dans les métaphores. Il cueille une fleur et la jette aussitôt pour en cueillir une autre. Comme une abeille, il vole de fleur en fleur pour cueillir le miel de toutes. Il en résulte que ses figures sont des chaînes de perles. Parfois il approche de l'allégorie, parfois il tombe dans l'obscurité. » Cf. v, 9 ; vi, 3 ; vii, 8 ; xiii, 3, 7, 8.

le troisième chapitres sont en prose ; le reste de la prophétie est écrit conformément aux lois du parallélisme.

§ II. — ANALYSE ET EXPLICATION D'OSÉE.

Division générale. — Symboles de l'infidélité d'Israël. — Menaces ; châtiment ; pardon.

1068. — Division des prophéties d'Osée.

Les prophéties d'Osée ne forment qu'un seul tout ; elles ne renferment pas une série d'oracles écrits à des époques diverses, ou de discours prononcés et adressés au peuple en différents temps, comme les recueils des quatre grands prophètes ; c'est une composition d'un seul jet, faite en une seule fois, vers la fin de la vie du prophète, dans laquelle il résume lui-même et présente, dans leur ensemble, les prédictions qu'il avait promulguées pendant le cours de son ministère prophétique. Son livre se divise en deux parties : dans la première, i-ii, il expose, sous une forme symbolique, les infidélités d'Israël ; dans la seconde, iv-xiv, il interpelle directement le peuple, lui reproche ses crimes et lui annonce les maux qui en seront le châtiment, mais non sans lui promettre la fin de ses épreuves.

1069. — 1^{re} partie : Tableau symbolique de l'infidélité d'Israël, i-iii.

La première partie contient les prophéties qu'Osée avait faites sous le règne de Jéroboam II : *Principium loquendi Dominum in Osee*, 1, 2. Elle peint, sous une forme symbolique, les infidélités du peuple envers Dieu, la vengeance divine et le pardon qui sera enfin accordé au coupable. — Premier symbole : 1^o i-ii, 1. Osée reçoit du Seigneur l'ordre d'épouser *azoren fornicationum*, figure d'Israël coupable ; il en a deux fils et une fille qui reçoivent des noms prophétiques ; l'aîné s'appelle Jezebel, en souvenir de l'extermination de la maison d'Achab par Jésus dans la plaine de Jezebel, et pour annoncer la punition des descendants de Jésus, parce qu'ils n'ont pas été plus fidèles qu'Achab et sa race ; la fille est nommée *Lo-roukhânâh*, *Absque misericordia*, pour signifier

que la patience divine est à bout, et le second fils *L'Ammi*, *Non populus meus*, pour marquer la séparation qui existe entre le Seigneur et son peuple. Cependant, si Israël se convertit, Dieu aura pitié de lui. — 2^e II, 2-24. Le prophète s'adresse au peuple; il le menace, le presse de se convertir et lui promet enfin la félicité, s'il est fidèle. — Second symbole, III. Osée reçoit l'ordre d'épouser une femme adultère et de la faire attendre pour indiquer que les Israélites seront sans rois et sans sacrifices, jusqu'à ce qu'ils se convertissent. Le dernier verset du ch. III contient l'annonce que cette conversion aura lieu à l'époque de la venue du Messie, *in novissimo iterum*. Un certain nombre de commentateurs croient que les symboles de ce chapitre ne furent pas réalisés par Osée, mais le texte peut difficilement s'entendre dans ce sens; le prophète contracta sans doute un véritable mariage avec les deux femmes dont il parle, et elles menèrent depuis une vie convenable.

1070. — II^e partie : Impiété d'Israël; son châtiement; son pardon, IV-XIV.

La seconde partie contient les prophéties que fit Osée après la mort de Jéroboam, lorsque les prédictions qu'il avait déjà promulguées du temps de ce roi commençaient à s'accomplir. Elles sont énoncées en forme de discours et se partagent en trois sections, dont la fin est marquée par la promesse réitérée, VI, 1-3; XI, 9-11 et XIV, 2-9. — 1^{re} Dans la première, IV-VI, 3, Osée décrit l'état déplorable de la religion et des mœurs dans Israël: il annonce comment Dieu l'en châtiara et ensuite le sauvera. — 2^e Dans la seconde, VI, 3-XI, 11, il s'indigne contre l'opiniâtreté des dix tribus qui, malgré toutes les exhortations et les avertissements, persistent dans l'idolâtrie et rendent ainsi leur punition inévitable et terrible: la grande miséricorde de Dieu pourra seule les préserver d'une ruine complète (1). — 3^e Dans la troisième, XI, 12-XIV, l'indignation d'Osée croit encore: le coupable est sûr pour

(1) Sur le passage d'Osée, XI, 1, appliqué par S. Matthieu à la fuite en Égypte, voir M. Baucet, t. III, n° 131, et S. Jérôme, *Comment. in Osee*, t. III, l. XXV, col. 915.

le châtiement; la longanimité et les bienfaits de son maître n'ont servi qu'à l'endurcir, mais l'heure de l'expiation est proche; il compte sur l'Assyrie et sur l'Égypte, il se repait de vent; que Samarie périsse, parce qu'elle a abreuvé son Dieu d'amertume! Néanmoins la bonté de Dieu est telle que si l'infidèle se convertit, il lui accordera le pardon.

ARTICLE II.

Joel.

Vie et époque de Joel. — Son style. — Analyse et explication de sa prophétie. — Du jugement général dans la vallée de Josaphat.

1071. — Vie de Joel.

Joel, fils de Phatuel, est le second des petits prophètes dans la Vulgate. Son nom signifie « Jéhovah est Dieu. » Nous ne savons rien de sa vie, si ce n'est qu'il était du royaume de Juda (1). Peut-être vivait-il à Jérusalem (2). Le Pseudo-Épiphane le fait à tort de la tribu de Ruben, et dit qu'il était né et qu'il fut enseveli à Béthoron, entre Jérusalem et Césarée (3). Quelques commentateurs supposent, sans preuve, qu'il était prêtre.

* 1072. — Époque de Joel.

1^{re} Ses prophéties ne sont pas datées, mais on peut regarder comme certain qu'elles sont des plus anciennes qui nous soient parvenues. Voici d'où on peut le conclure. 1^{re} Elles sont antérieures à celles d'Isaïe. Ce dernier avait, en

(1) « Le Joel, dit S. Jérôme, omne quod dicitur, ad tribum Juda et ad Jerusalem pertinere credendum est, et nullam omnino Israëlis... in loc fieri mentionem. » *Comment. in Joel*, l. I, t. XXV, col. 948-950.

(2) Joel, l. 1, 3-4; II, 1, 2; III, 1, 6, 8, 18-21 (Heb., IV, 1, 6, 8, 18-20 ou 5, 10-12). — La division de la prophétie de Joel est différente dans l'hébreu et dans la Vulgate. Les éditions de la Vulgate se divisent en trois chapitres. Dans l'hébreu, le ch. II se termine au v. 27 et le ch. III est formé des cinq derniers vs du ch. II de la Vulgate, 28-32. Le ch. III de la Vulgate ainsi le ch. IV de l'hébreu. Dans quelques éditions du texte hébreu, le ch. IV est lui-même subdivisé en deux, le ch. IV ayant huit versets et le ch. V treize versets, c'est-à-dire les vs 9-21.

(3) Pseudo-Épiphane, *De vitis prophetarum*, c. XIV, l. XLIII, col. 167.

effet, les écrits de Joel sous les yeux : c'est ce qui résulte de l'étude du ch. xiii, 6, du grand prophète, où est reproduit littéralement un membre de phrase de Joel, i, 13. 2^e Amos l'a aussi imité. Il lui a emprunté les premiers mots de sa prophétie, et ce qui prouve que c'est Amos qui emprunte, c'est que ces mots, dans Joel, appartiennent évidemment au contexte. Cf. Amos, i, 2; et Joel, iii (Héb., iv), 16, ainsi que la belle image par laquelle il finit et dans laquelle il nous représente, dans les mêmes termes, des ruisseaux de vin décollant des montagnes, Amos, ix, 13, et Joel, iii (Héb., iv), 18. Joel est donc antérieur à Amos, dont les écrits sont datés du règne d'Ozias de Juda et de Jéroboam II d'Israël.

2^e Mais combien de temps avant Amos Joel a-t-il prophétisé? On ne peut le déterminer avec quelque probabilité que par l'étude intrinsèque de sa prophétie. Parmi les ennemis de son peuple que Dieu châtiara un jour, Joel nomme l'Égypte, l'Idumée, Tyr, Sidon et les Philistins. Il passe sous silence les Syriens, menacés plus tard, par Amos, i, 3-5, de la ruine et de la déportation en Assyrie, parce que, conduits par leur roi Hazaël, ils avaient fait une campagne contre Jérusalem, après s'être emparés de Geth, sous le règne de Joas, IV Reg., xii, 18 sq.; II Par., xxix, 29 sq. Si Joel ne les mentionne pas, il est à croire que cette omission provient de ce qu'il a écrit avant que les Juifs eussent à se plaindre d'eux; de même que l'omission des Assyriens et des Chaldéens s'explique par le fait que ces deux peuples ne menacèrent les enfants de Jacob qu'à une époque postérieure. Nous sommes ainsi reportés au règne de Joas pour la date de Joel, et d'autres données nous confirment dans l'opinion que c'est sous ce roi, et sous ce roi seulement, avant la campagne d'Hazaël, qu'il a prophétisé : 1^o Il ne s'éleva point contre les péchés occasionnés en Juda par la puissance assyrienne, objets des plaintes d'Osée et d'Amos; 2^o il n'attaque pas non plus l'idolâtrie à laquelle le peuple s'abandonna sous Joram, Ochozias et Athalie; 3^o il suppose, au contraire, que Dieu est fidèlement servi : ce sont là tout autant de traits qui ne conviennent qu'aux premiers temps du roi Joas, à cette époque où la

religion juive, sous l'influence du grand-prêtre Joiada, florissait dans tout son éclat (1).

* 1073. — Style de Joel.

Presque chaque verset de Joel montre en lui un maître dans l'art de la parole; sa langue est aussi pure qu'énergique, aussi vive que claire; nous pouvons bien l'appeler classique, et, en fait, il servit de modèle aux prophètes qui le suivirent, lesquels lui empruntèrent des passages entiers, par exemple, cf. Is., xiii, 3, avec Joel, ii, 11; Is., xiii, 6, avec Joel, i, 15; Is., xiii, 8, avec Joel, ii, 6, etc. Le prophète du Nouveau Testament a aussi emprunté à Joel, Apoc., ix, 2 sq.; xiv, 15. Son style s'élève, par la sublimité, au-dessus de celui des autres prophètes, excepté Isaïe et Habacuc. Il unit la force de Michée à la tendresse de Jérémie et à la vivacité de couleurs de Nahum. Sa description de l'invasion des sauterelles est un admirable morceau littéraire; on l'a accusée d'exagération, mais l'exactitude de chaque trait est garantie par les voyageurs qui ont été témoins du fléau, comme Shaw, Volney, etc. (2).

1074. — Analyse de la prophétie de Joel.

L'occasion de sa prophétie fut une terrible invasion de sauterelles, suivie d'une grande famine. Elle se divise en deux parties qui ont la forme de discours, i-ii, 17, et ii, 18-iii. Les deux discours sont séparés l'un de l'autre par ce verset historique qui sert de transition, ii, 18-19 : « Zelatus est Dominus terram suam et peperit populo suo, et respondit Dominus et dixit populo suo; » etc. — 1^o Joel décrit les ravages des sauterelles, en qui il voit les messagers de la colère de Jéhovah on du jour du Seigneur, i-ii, 11, et il conclut cette

(1) F. F. Bauer et Brunen l'ont donc fait remonter trop haut en le plaçant, le premier en 915, le second plus haut encore. Vain, au contraire, l'a placé beaucoup trop bas, en le faisant descendre jusqu'à Nabuchodonosor. La date que nous adoptons est celle qu'acceptent Credner, Meyers, Hitzig, Ewald, Meier, Delitsch, Keil, Auberlen, Schmöller, Wunsche.

(2) Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, 3^e édit., L. II, p. 303-308.

première partie par une exhortation pressante au jeûne et à la pénitence, II, 12-17. — Sa parole dut être écoutée, car Joel continue, sous forme narrative, en disant que Dieu pardonne à son peuple, et il prédit un heureux avenir. Bientôt l'ennemi sera détruit et une pluie abondante rendra la terre fertile, II, 18-27. Cette pluie sera le symbole d'une effusion du Saint-Esprit sur son peuple, II, 28-29; plus tard viendra le jour du Seigneur qui anéantira tous les ennemis des Juifs, rassemblés contre Jérusalem, dans la vallée de Josaphat. Les signes avant-coureurs de ce grand jour sont décrits, II, 30-32, et le jour lui-même, III, 1-17. Ce jugement de Dieu amènera pour Juda et pour Jérusalem la plénitude des bénédictions messianiques, III, 18-21.

[1075. — Que faut-il entendre par l'invasion de sauterelles décrite dans Joel ?

L'invasion des sauterelles, qui occupe une si large place dans la prophétie de Joel, est interprétée de deux façons très différentes. — 1° La paraphrase chaldaique, S. Ephrem, S. Jérôme et un grand nombre de commentateurs, n'ont vu dans ces insectes qu'un symbole des peuples païens, Assyriens, Mèdes, Perses, Romains. — 2° Beaucoup de modernes entendent cette invasion dans le sens littéral, s'appuyant surtout sur ce que le prophète ne parle que des dégâts causés dans les champs et du mal fait aux animaux, non aux personnes, tandis que, s'il s'agissait d'une guerre, les personnes auraient eu beaucoup à souffrir, et Joel n'aurait pu se dispenser de parler de leurs tribulations. De plus, toutes ses paroles semblent se rapporter à un fait passé et non futur. — 3° Quoiqu'il soit difficile de ne pas voir dans les deux premiers chapitres un événement historique, on peut néanmoins concilier ensemble, jusqu'à un certain point, les deux opinions en admettant, comme cela paraît très vraisemblable, que Joel, dans sa seconde partie, considère l'invasion dont il a parlé dans la première comme le type du jugement de Dieu qui approche.

1076. — Prophétie de la descente du Saint-Esprit un jour de la Pentecôte.

Joel prédit, II, 28, sq., la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte, Act., II, 17-21. Le *post hoc*, II, 28, nous transporte aux temps messianiques. Alors Dieu répandra son esprit sur toute chair, c'est-à-dire, sur les personnes de toute classe et de toute condition; les distinctions de race et de nation seront enlevées, et chacun pourra recevoir le Saint-Esprit. C'est l'apôtre S. Pierre lui-même qui nous a expliqué cette prophétie, dans son premier discours, le jour même de la Pentecôte. Il la rapporte tout entière, Act., II, 17-21 (Voir Joel, II, 28-32). Après avoir annoncé que tous les fidèles recevant le Saint-Esprit, Joel ajoute qu'il s'accomplira de grands prodiges, II, 30; que le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, II, 31, mais que quiconque (Juif ou Gentil) invoquera le nom du Seigneur sera sauvé, II, 32. S. Paul a cité ces dernières paroles, Rom., X, 13, pour établir la doctrine de la vocation de tous les hommes à la foi : « Non enim est distinctio Judæi et Græci, nam idem Dominus omnium. » Rom., X, 12. Jésus-Christ nous a expliqué lui-même, Matth., XXIV, 29; Marc, XIII, 24; Luc, XXI, 25, que les prodiges dont parle Joel, II, 31 et III, 15; cf. II, 10; Is., XII, 10, Éz., XXXII, 7, s'appliquent aux signes qui précéderont la ruine de Jérusalem, cf. Luc, XXI, 11, et plus particulièrement aux signes avant-coureurs du jugement dernier.

1077. — Jugement de Dieu dans la vallée de Josaphat.

La vallée de Josaphat, dont le nom est si connu parmi les chrétiens, n'est mentionnée que dans un seul livre de la Bible, dans Joel, III, 2, 12 : *Congregabo omnes gentes et deducam eas in vallem Josaphat; et Consurgant et ascendant gentes in vallem Josaphat*. Le prophète annonce, dans le sens littéral, que Dieu jugera, c'est-à-dire punira, dans la vallée qu'on appelle ainsi, tous les ennemis de son peuple. Le texte original renferme un jeu de mots : Dieu jugera (*schephot*) dans la vallée du Jugement de Dieu (*Yehoschaphat*). Rien n'indique où est située cette vallée. Il est probable que Joel

désigne ainsi le lieu où, du temps du roi Josaphat, le Seigneur délivra son peuple de ses ennemis, II Par., xx, 1-20.

« Quelques-uns (1) ont prétendu, dit Calmet, que la vallée de Josaphat était le lieu où tous les peuples se devaient rassembler au jugement dernier. Ce sentiment est aujourd'hui assez commun dans l'Église. Mais les anciens ne se sont pas toujours expliqués de la même sorte. Origène (2) croit que les peuples s'assembleront sur toute la terre et que l'éclat du Fils de Dieu sera comme celui d'un éclair, qui se fait voir en un moment par tout le monde. S. Jérôme et l'ancien auteur cité par S. Thomas sous le nom de S. Chrysostome parlent de même. S. Jérôme est un peu fort sur l'article, puisqu'il dit (3) qu'il est ridicule de croire que le Sauveur se manifesterait dans un lieu resserré, lui qui est la lumière du monde. S. Hilaire (4) semble dire que les peuples s'assembleront au jugement sur le Calvaire; puisqu'il assure que le Fils de Dieu paraîtra dans sa gloire, au même lieu où il a été chargé d'opprobres. » Knoll, qui embrasse l'opinion populaire, dit cependant: « Multi putant quemlibet locum, in quo iudicium habebitur, et boni a malis separantur, vallem Josaphat nunc pari posse (5). »

ARTICLE III.

Amos.

§ I. — INTRODUCTION A LA PROPHÉTIE D'AMOS.

Vie du prophète. — Date. — Style.

1078. — Vie d'Amos.

Amos est le troisième des petits prophètes, d'après l'ordre

(1) Albert. Reuig. *Salmo*, Liran. Val. Tir. alii.

(2) Origén. *In Matth.*, xxv, 32, 33.

(3) Hieronym. *in Matth.*, xxiv, 27. Mais S. Jérôme sur cet endroit de Joel semble dire que ce qu'il a dit sur S. Matthieu, puisqu'il avoue en plus d'un endroit que tous les peuples seront rassemblés au jugement dans la vallée de Josaphat, ou dans la vallée du jugement, dont il ne fixe pas toutefois la situation.

(4) Hilar. *In Matth.*, xxiv, 32. — Calmet, *Joel*, III, 2, p. 165.

(5) Knoll. *Institutiones theologicæ theoreticæ*, pars V, sectio III, cap. II, art. 1, t. VI, p. 522.

reçu dans nos Bibles, le quatrième d'après l'ordre chronologique que nous avons adopté. L'orthographe de son nom montre qu'il était différent du père d'Isaïe, avec qui on l'a quelquefois confondu. Ce dernier s'appelait Amos avec un *aleph* et un *tsade*; le petit prophète Amos avec un *ain* et un *samech*, n° 908. Il nous fournit lui-même sur sa personne quelques renseignements utiles à connaître pour l'intelligence de sa prophétie. Il était berger (1) et émondait les sycomores à Thécé; à quatre ou cinq lieues de distance au sud de Jérusalem, I, 1; vit, 14 (2). Sur l'ordre de Dieu, il quitta sa patrie pour aller à Béthel, dans le nord, prophétiser contre Israël, vit, 15. Quoiqu'il s'occupe principalement du royaume des dix tribus dans son livre, il parle plusieurs fois aussi de Juda (3).

* 1079. — Époque à laquelle prophétisa Amos.

1° L'époque à Amos prophétisa est indiquée, I, 1. C'était sous le règne d'Ozias, roi de Juda, 809-758 av. J.-C., et de Jéréboam II, 825-784, deux ans avant le tremblement de terre. Nous ignorons malheureusement à quelle date eut lieu

(1) « Denique qui homilia eligit et que vilis sunt in mundo atque contempti, nihil illis profert. I Cor., I, 27. Amos exemplo testatum fecere voluisse, non generis splendore aut dignitate, non litterarum peritia, non humano consilio vel industria comparari, sed divino munere ac gratia prophetia donum pariter ac officium obtingere, quo tam rudes ac simplices instruere quam nobiles ac doctos pro lubito suo Spiritus Sanctus solet. » Carpov, *Introductio ad libros propheticos* V, T., 1734, p. 318.

(2) « Fuit de oppido Thécé, quod sex millibus ad meridiana plaga abest a castra Bethléem, que nuncii gerunt Salutariorum; et ultra nullus est viculus, ne passim agrestes quidem casar et formorum similes, quez Afri appellantur mapias. Tanta est eremi vastitas, que usque ad mare Rubrum, Persarumque et Ethiopiam longe Indorum terminis dilatatur. Et quis hauri arida atque arenosa nihil omnino frugum gignit, cuncta aut plenas pastoribus, ut sterilitatem terre compensent pecorum multitudine. Ex hoc numero pastorum Amos propheta fuit, imperitis sermone sed non scientia. Idem enim, qui per omnes prophetas, in eo Spiritus Sanctus loquebatur. » S. Jérôme, *In Amos Prophetam*, t. xxv, col. 980-990.

(3) Amos est cité deux fois dans le Nouveau Testament, v, 25-27, par S. Etienne, Act., vii, 42; et ix, 11, par S. Jacques, Act., xv, 16.

cet événement, mentionné aussi Zach., xiv, 5 (1). Il est certain qu'Amos fut contemporain d'Osée; il le fut probablement aussi d'Isaïe, mais il était, croyons-nous, plus âgé qu'eux.

2° A l'époque où prophétisa Amos, le royaume d'Israël était très florissant sous le gouvernement de Jéroboam II. Ce prince était habile et, par des guerres heureuses, avait agrandi son royaume, qui s'étendait de la ville chananéenne de Hamath, dans la Cœlesyrie, autrefois limite septentrionale de l'empire de David, jusqu'à la mer Morte. Malheureusement le roi d'Israël, si habile à gouverner ses sujets au point de vue humain, n'avait point su leur faire pratiquer la religion de leurs pères; l'idolâtrie, avec tous les vices qui l'accompagnent, déshonorait ses États. C'est contre ces crimes que s'éleva Amos; Dieu l'envoie pour annoncer aux coupables que, malgré la prospérité matérielle dont ils jouissent, Dieu les punira bientôt de leurs infidélités.

* 1083. — Style d'Amos.

Le style d'Amos, sans s'élever jusqu'au sublime, se distingue par de grandes qualités: il est clair, vif, énergique, coloré comme les mûres des buissons qu'il taillait dans le désert de Thébé, ainsi que le remarque S. Jérôme (2). Les images sont la plupart originales, empruntées à la vie pastorale et aux scènes champêtres (3). Dans les ch. iv, vi et vii,

(1) Josephus, *Antiq. jud.*, IX, x, 4, et S. Jérôme, *In Amos*, l. 1, l. 1, l. xxv, col. 92, disent que le tremblement de terre eut lieu quand Osée es-
criva d'inscrire les fonctions sacerdotales, mais si l'on accepte cette tradition juive, on n'est pas plus avancé, car on ignore à quelle année précise il faut rapporter cet acte de la vie du roi de Juda.

(2) « Amos pastor et rusticus et rurbanis mora distinguens. » S. Jérôme, *Præf. ad Paulin.*, l. xxviii, col. 113.

(3) Allusions à la vie agricole et pastorale, l. 3, II, 13; III, 5, 12; IV, 2, 9; v, 10; vi, 1, 3, 4, 5, 15; à la marine, III, 4, 8; IV, 7, 9; v, 8; vi, 12; ix, 3; à des événements historiques, 4, 9, 11, 15; II, 3; III, 11; v, 26; aux institutions et aux usages nationaux, II, 8; III, 15; IV, 4; v, 21; vi, 4-6, 10; viii, 5, 10, 14. On rencontre dans Amos quelques fonctions particulières: *aloporeu dentium* est en parallélisme avec *indigentium panem*, ix, 6; *raptores Jacob*, vi, 8; viii, 7; cf. Ps. xlvii (II, xxviii), 3; Nabh., II, 2; les hauteurs d'Issac, vii, 9, et la maison d'Issac, vii, 10, où la Vulgate traduit *ecclesia idoli et domus idoli; crescit ventus*, ix,

son langage se rapproche de celui de la prose, mais ailleurs il est remarquable par la régularité du parallélisme.

§ II. — ANALYSE ET EXPLICATION DE LA PROPHÉTIE D'AMOS.

Introduction de sa prophétie. — Oracles contre Israël. — Visions et symboles.

1081. — 1^{re} Introduction de la prophétie, 1-11.

La prophétie d'Amos forme un tout suivi, rédigé probablement quand l'auteur eut terminé sa mission en Israël; elle se divise en trois parties: Introduction, 1-11; prophéties contre Israël, III-VI; visions et symboles prophétiques annonçant le châtiement d'Israël, VII-IX. — 1-11. La première partie est une introduction contenant des oracles contre les Syriens, 1, 3-5; les Philistins, 6-8; les Phéniciens, 9-10; les Iduméens, 11-12; les Ammonites, 13-15; les Moabites, II, 1-3; Juda, 4-5; et Israël, 6-16. Elle prend pour point de départ la parole de Joel, II, 16:

Dominus de Sion rugiet
Et de Jerusalem dabit vocem suam.

Chaque des huit prédictions comminatoires d'Amos est énoncée d'une manière analogue. Elles commencent toutes par les mots: *Hec dicit Dominus*, qui sont suivis de ceux-ci: *Super tribus sceleribus... et super quatuor non convertiam eum* (1). Avant de s'élever directement contre Israël, Osée se plaint de la malice des tribus voisines; il excite l'indignation de ceux à qui il s'adresse en leur montrant le péché en autrui; et il arrive enfin à son sujet pour ne plus le quitter.

11. Le texte original offre ainsi plusieurs particularités d'orthographe, comme **וְיָבֵן** pour **וְיָבֵן**, vi, 8, etc. On remarque dans ce vers que l'auteur connaissait bien le Pentateuque et que les cérémonies mosaïques étaient généralement observées dans les points où elles n'avaient pas été corrompues par Jéroboam I.

(1) Voir une manière de parler analogue, Ex., xx, 5; Job, v, 19; xxxiii, 11, 29; Prov., xxx, 15, 18, 21; Eccl., xi, 2; Is., xvii, 6; Mic., v, 5; *Glyc.*, v, 308; *En.*, I, 93; Senec., *Hippol.*, II, 694; Pausanias, *Acthe.*, VII, 8.

1082. — 2^e Prophéties contre Israël, III-VI.

La seconde partie se compose de trois discours, commençant chacun par les mots : *Audite verbum (hoc)*, III, 1 ; IV, 1, et V, 1. — 1^{er} III. Dans le premier discours, Amos reproche au peuple son ingratitude et ses crimes : il avait été choisi de Dieu entre toutes les nations de la terre, et il a été infidèle ; il n'en sera que plus sévèrement puni ; il a accumulé crimes sur crimes, l'entemi viendra, pillera Samarie, fera périr ses habitants et détruira les autels impies de Béthel avec la capitale du royaume. — 2^e IV. Second discours : Les châtimens n'ont pas corrigé les coupables ; ils en subiront bientôt de nouveaux. — 3^e V-VI. Troisième discours : C'est une élégie sur la ruine de l'incorrigible Samarie. Le prophète l'annonce et la pleure ; il fait entendre le *Va vengeur*, v, 18 ; vi, 1, parce qu'Israël a refusé d'écouter le *Quarite me et venite* du Seigneur, v, 4, 6 ; le *Quarite bonum, ut vivatis*, v, 14. Tant d'endurcissement sera enfin puni sans retour : *Migrare vos faciam trans Iordanicum*, v, 27 ; *fnis est*, vi, 11 ; (*gens*) *conteret vos ab introitu Emath usque ad torrentem deserti*, vi, 15.

1083. — 3^e Visions et symboles prophétiques annonçant le châtiment d'Israël, VII-IX.

La dernière partie d'Amos contient cinq visions qui confirment ce qui a été dit dans les discours précédents. Les quatre premières commencent de la même manière : *Hæc ostendit mihi Dominus Deus*, VII, 1, 4, 7 ; VIII, 1 ; la cinquième, qui est indépendante des précédentes, s'ouvre par les mots : *Vidi Dominum stantem*, IX, 1. Dans la première et la seconde, celle des santerelles, VII, 1-3, et du feu, VII, 3-6, le prophète intercéde pour la race de Jacob, et Dieu lui promet d'avoir pitié d'elle ; mais dans la troisième, celle du cordeau, VII, 7-9, et la quatrième, celle de la corbeille de fruits, VII, 1-3, le Seigneur refuse de pardonner encore. — Entre ces deux dernières se place, VII, 10-17, un épisode historique. Au §. 9, Dieu annonce la ruine de la maison de Jo-

roboam II. Amasias, le chef des prêtres infidèles de Béthel, irrité des prédictions d'Osee, en avertit le roi, et veut forcer le prophète à quitter le royaume d'Israël ; mais le Voyant, nom qu'Amasias lui donne sans doute par dérision, VII, 12, veut remplir la mission que Dieu lui a confiée, et annonce à son persécuteur le châtiment qui l'attend. — La vision de la corbeille de fruits confirme la ruine prochaine du royaume des dix tribus. La cinquième et dernière vision, IX, nous montre Dieu ordonnant la ruine du temple schismatique de Béthel et celle du peuple impie. La prophétie se termine néanmoins par des paroles d'espérance et par la peinture du règne messianique, IX, 11-15. S. Jacques, Act., XV, 16, applique expressément au Messie, Amos, IX, 11.

ARTICLE IV.

Abdias.

VII. — Époque. — Analyse.

1084. — Vie d'Abdias.

Abdias (le serviteur de Jéhovah), est le quatrième des petits prophètes (1). Sa prophétie ne nous fait connaître que son nom. Une tradition le confond avec le pieux Israélite dont il est question dans l'histoire d'Achab et d'Élie, et qui s'appelait aussi Abdias, III Reg., XVIII, 3, mais il n'est pas possible de savoir si elle est fondée (2). Une autre tradition voit en lui un prosélyte Iduméen, sans doute parce qu'il a prophétisé contre l'Idumée, ou bien le troisième capitaine envoyé par Ochozias à Élie, IV Reg., I, 13 (3), etc. On peut conclure de sa prophétie qu'il était du royaume de Juda ; nous ne pouvons rien affirmer de plus sur sa personne.

Son langage est animé et rapide, abondant en apostrophes et en interrogations ; le style est pur et souvent très poétique.

(1) Le nom d'Abdias est assez commun dans l'Ancien Testament, III Reg., XVIII, 3 ; I Par., III, 24 ; VII, 3 ; III, 38 ; IX, 16 ; XI, 9 ; XXVII, 10 ; II Par., XVII, 7 ; XXXIV, 12 ; I Esd., VIII, 9 ; II Esd., X, 5.

(2) Voir S. Jérôme, *Commentariorum in Abdiam liber*, I, XXV, col. 1099.

(3) Ps.-Epiphân., *De vitis prophetarum*, c. XV, I, XLIII, col. 407.

1085. — Époque à laquelle a vécu Abdias.

L'époque d'Abdias est très difficile à déterminer. Les uns le regardent comme le plus ancien des petits prophètes, les autres le font vivre du temps de la captivité (1). La brièveté de sa prophétie, qui non seulement n'a point de titre, mais ne renferme aucune allusion assez précise, explique ces divergences si considérables entre les savants. On peut, néanmoins, sans affirmer le fait comme certain, regarder le prophète Abdias comme le plus ancien de tous ceux dont les écrits nous ont été conservés. — 1° Il existe entre sa prophétie et celle de Jérémie contre l'Idumée une très grande ressemblance : elle est poussée à tel point qu'on est obligé d'admettre que l'un des deux a eu sous les yeux l'œuvre de l'autre, et tout porte à croire que c'est Jérémie qui a imité Abdias (2). Le petit prophète a donc prophétisé avant le grand, mais

(1) Il n'y a pas moins de trois cents ans de différence entre la date que lui assigne M. Keil, 880-884 av. J.-C. et celle que lui assigne M. Meyrick, 586, *Obadiah*, dans le *Speaker's Bible*, Londres, 1876. Hitzig, si connu par ses hardesses, l'a fait descendre jusqu'à l'an 512, mais il est seul de son avis. M. Le Hir, comme M. Keil, en a fait un des plus anciens prophètes, il ne l'a placé cependant que vers l'an 784.

(2) Depuis les études approfondies de Caspari sur ce sujet, tous les critiques, à l'exception de l'aveuturux Hitzig, ont reconnu que c'est Abdias qui a imité Jérémie. Telle est l'opinion d' Eichhorn, Schurzner, Schall, Rosenmüller, Jäger, Heudeverker, Maurer, Delitzsch, Keil, Pusey, Wordsworth, Meyrick. Comme l'a très bien établi Kueper, Jérémie a rattaché presque toutes ses prophéties sur les peuples étrangers à celles de ses prédécesseurs, les prophéties contre les Philistins, XLVII, à celle d'Isaïe, LVI, 28-32; contre les Moabites, XLVIII, à celle d'Isaïe, LV et XVI; contre les Ammonites, XLIX, 1-6, à celle d'Amos, I, 13-15; contre Danas, XLIX, 23-27, à celle d'Amos, I, 3-5; contre Babylone, I, et II. à celle d'Isaïe, LIII-XIV, 23. — La prophétie contre l'Idumée offre de plus dans Jérémie ce caractère particulier qu'elle renferme les expressions et les tours qui lui sont propres, mélangés avec les termes employés par Abdias, lesquels ne se rencontrent nulle autre part dans Jérémie. Au contraire, en dehors des traits communs, Abdias n'a rien de ce qui est particulier au grand prophète, et il est mieux servi et mieux lié, comme cela doit naturellement avoir lieu chez l'auteur originaire. Cf. Abd., 1-8, avec Jér., XLIX, 7, 9, 13, 14-16. M. Meyrick reproduit tout au long, dans un tableau synoptique en hébreu les passages parallèles des deux prophètes, *Obadiah*, p. 563.

combien de temps auparavant ? Il est impossible de donner à cette question une réponse certaine. Abdias reproche aux Iduméens d'avoir applaudi aux malheurs de Juda, lors de la prise de Jérusalem par les étrangers, Abd., 11-14; mais il ne nous dit pas quels étaient ces étrangers. De là la difficulté. Jérusalem, avant d'être détruite par Nabuchodonosor, avait été prise et pillée cinq fois depuis qu'elle était devenue capitale : 1° par le roi d'Égypte, Sésac, III Reg., XIV, 25, sous Roboam; 2° par les Philistins et les Arabes, sous Joram, II Par., XXI, 16; 3° par le roi Joas d'Israël, sous Amasia, IV Reg., XIV, 13; 4° par les Chaldéens, sous Joakim, IV Reg., XXIV, 1, et 5° sous Jéchonias, IV Reg., XXIV, 10. Abdias ne peut parler de la première prise de Jérusalem par Sésac; les Iduméens étaient alors soumis au royaume de Juda; il ne peut pas davantage faire allusion à la quatrième et à la cinquième, qui sont contemporaines de Jérémie, non plus qu'à la troisième, puisqu'il dit expressément que la capitale de la Judée fut ravagée par des étrangers, ce qui ne saurait s'appliquer aux Israélites du Nord, mais convient parfaitement aux Arabes et surtout aux Philistins, dont le nom même signifie « étrangers », et est généralement traduit ainsi par les Septante, ἑθνη, 19, cf. 11. C'est donc du temps de Joram qu'a vécu et qu'a prophétisé Abdias, à l'époque où les Iduméens secoururent le joug de ce roi de Juda, IV Reg., VIII, 20-22; II Par., XXI, 8-10, et où ils applaudirent aux ravages des Philistins et des Arabes de l'Arabie Pétrée, II Par., XXI, 17. — Nous arrivons à la même conclusion en comparant la prophétie d'Abdias avec celle de Joel. Les rapports entre ces deux écrivains sacrés sont généralement admis. Joel, malgré son originalité incontestable, a imité Abdias, cf. Joel, II, 32 (Hab. III, 5), et Abd., 5, 7, de même qu'Abdias a imité les prophètes de Balaam en quelques points, cf. Num., XXIV, 21, 48 et Abd., 55, 4, 18 sq. Joel a prophétisé au plus pendant une vingtaine d'années; Osée et Amos prophétisèrent soixante-quinze ans environ après Abdias. Abdias doit donc dater de la fin du règne de Joram.

1086. — Analyse de la prophétie d'Abdias.

La prophétie d'Abdias ne renferme que 21 versets : c'est l'écrit le plus court de tout l'Ancien Testament. *Parvus propheta, versusum supputatione, non sensu*, dit S. Jérôme (1). 1^o Il prédit la ruine de l'Idumée, 1-9; 2^o à cause de la part coupable qu'elle a prise aux malheurs du peuple de Dieu, 10-16. 3^o Jérusalem au contraire sera sauvée et triomphera d'Esau et de tous ses ennemis, 17-21 (2). — Les Iduméens sont le type des faux amis qui, au lieu de soutenir ceux à qui ils devraient porter secours, les abandonnent au jour du malheur. Ils sont aussi la figure des ennemis de l'Eglise, qui triomphe de ses adversaires par la force du Messie. — La prophétie d'Abdias contre Edom fut accomplie probablement par Nabuchodonosor, quand il traversa ce pays pour envahir l'Egypte; elle le fut surtout par Jean Hyrcan, qui enleva à jamais aux descendants d'Esau leur caractère national (3). Quant à la prophétie messianique, elle se réalise tous les jours.

ARTICLE V.

Jonas.

§ I. — INTRODUCTION AU LIVRE DE JONAS.

Vie de Jonas. — Caractère de son livre.

1087. — Vie de Jonas.

Jonas, le cinquième des petits prophètes (4), était du royaume d'Israël. Son père s'appelait Amathi, Jonas, t. I (5).

(1) *Commentariolum in Abdiam liber*, t. I, c. xxv, col. 1160.

(2) Le mot traduit par Bosphore, F. 29, est en hébreu Sépharad, localité dont la situation est tout à fait inconnue. Cf. Schröder, *Kellinschriften und Geschichtsforschung*, 1878, p. 116-119. Les Israélites modernes ont une prédilection particulière pour les sept derniers versets d'Abdias, à cause des promesses qu'ils contiennent. Quelques-uns de leurs commentateurs les ont interprétés d'une manière étrange : par Serepta, ils entendent la France, par Sépharad, l'Espagne, par Edom, Rome.

(3) Joseph, *Ant. jud.*, X, ix, 7, XII, ix, 1.

(4) Cf. F. Kaufen, *Liber Jonæ propheta*, Mayence, 1862.

(5) D'après la tradition juive, Jonas était le fils de la veuve de Sa-

et le lieu de sa naissance, Gath-Hépher, dans la tribu de Zabulon (*hauit grandis viculus*, dit S. Jérôme), aujourd'hui *Medjad*, au nord de Nazareth, sur la route de Séphoris à Tiberiade. Son livre n'est point daté, mais nous savons qu'il vivait du temps de Jéroboam II, roi d'Israël, par IV Reg., xiv, 25; l'identité du personnage qui est nommé en cet endroit avec notre prophète est généralement admise, parce que celui dont il est question dans les Rois est aussi prophète et également fils d'Amathi.

1088. — Caractère du livre de Jonas.

1^o Le livre de Jonas ne ressemble pas aux autres écrits prophétiques; il ne contient point d'oracles proprement dits. C'est un récit historique de la mission qu'il reçut d'aller prêcher la pénitence aux Ninivites et de la manière dont il l'accomplit. Il est écrit en style simple et en prose (à l'exception de la prière, II, 3-10, qui est en vers). S'il est rangé parmi les livres prophétiques, c'est parce qu'il a pour auteur un prophète, et que, quoiqu'il ne contienne aucune révélation directe de l'avenir, il nous fait connaître le séjour de Jonas pendant trois jours dans le ventre d'un poisson, merveille qui figure le séjour de N.-S. pendant trois jours dans le tombeau (1). Cette circonstance si extraordinaire de la vie de Jonas a provoqué de tout temps les railleries des incrédules (2),

repta, ressuscité par le prophète Elie, III Reg., xvii, 17-24, S. Jérôme, *Præf. in Jon.*, t. XIV, col. 1118; Pa-Eppihane, *De vitis Prophetarum*, c. XVI, t. XLII, col. 467.

(1) Matth., xii, 39, lvi, 4; Luc., ix, 28-32. « Jonas, columba pulcherrima », dit S. Jérôme, *Ad Paulin.*, t. XXVII, col. 133, *naufragio suo passionem Domini præfigurans, mundum ad poenitentiam revocat.* »

(2) Hoc genus questionis multo cachimmo a paganis graviter irrisum animadvertisi. S. Aug., *Epl. cii, Quæst. vi, De Jono propheta*, t. XXXIII, col. 382. — 1^o Devorator ergo a cete Jonas, tresque dies ac totidem noctes in eo permansit, videri; quæ res omnino excedere idem audientibus videtur, maximo his qui a Gregorij scholis sapientieque doctrina ad hæc historicum accedunt. « Theophylacte, *Expositio in Jonam*, II, 1, t. LXIV, col. 931. S. Augustin répond, dans le passage indiqué plus haut et qui mérite d'être lu en entier : « Ad hoc respondetur quod aut omnia miracula credenda non sint; aut hoc cur non credatur causa nulla sit. » Voir aussi S. Cyril. Alex., *In Jonam*, t. LXXI, col. 615.

mais rien n'est impossible à la puissance de Dieu, et puisqu'il jure à propos, dans sa sagesse, de forcer par là son ministre à exécuter ses volontés et à devenir le type du ministère de la résurrection de son fils, pourquoi notre faible esprit oserait-il trouver à redire aux voies de la Providence (1)?

2^e Cette Providence se montre admirable dans toute l'histoire du prophète. La prédication de Jonas à Ninive n'était pas un fait sans portée; elle avait au contraire la signification la plus haute : en même temps qu'elle était pour ses compatriotes une exhortation à se repentir de leurs péchés (2), elle annonçait que Dieu ne voulait pas se révéler seulement aux enfants de Jacob, mais aussi à ces gentils si méprisés des Juifs; c'était la prédiction de notre vocation à la foi : — « Sub nomine Ninive, Gentibus saltem nuntiatur, » dit S. Jérôme (3); — comme le prélude du voyage des mages à Jérusalem et de la fête de l'Épiphanie. De plus, dans aucun autre livre de la Bible, la patience, la bonté et la miséricorde de Dieu n'apparaissent en traits plus touchants (4) : sa compassion pour le pécheur, sa facilité à lui pardonner, le soin qu'il prend de veiller sur tous, même sur les païens et jusque sur les animaux, sont peints dans ce récit en traits ineffaçables, et nous

(1) Le caractère historique du livre de Jonas est confirmé par Tobie, XIV, 46, 48 (texte grec); Joseph, *Ant. jud.*, IX, x, 2, mais surtout par le témoignage de N.-S., *Mat.*, XII, 39, 41; *Luc.*, XI, 29. Le passage grec de Tobie est sujet à quelques difficultés.

(2) « Scripta sunt ista ad correptionem Israël, dit Théophylacte. Qui enim non rubore suffundantur, si isti homines barbari et magna potentia florantes, et in delictis diversis vitam, qui nullo tempore unquam prophetam audierunt, adeo ecclesie et spiritus obediuntur predicationi; ipsi vero lege Dei instituti ad insensate etate, et populus Dei existimant, nos interim, qui ipsi salutem amandabant, interceperunt. » *Exposit. in decem argumentis*, t. CXXVI, col. 219. Cf. *Mat.*, XI, 41; *Luc.*, XI, 32.

(3) S. Jérôme, *Ad Rom.*, t. XXIII, col. 143. Théophylacte dit la même chose, *loc. cit.*, col. 597-916. Voir aussi S. Cyrille d'Alexandrie, *In Jonam*, t. I, t. (XX), col. 602-606.

(4) « Rebusque cum sit Deus... prophetas misit, ut verbis eos (Judæos) terreret neque rebus ipsis pariret : quod et ergo Niniuitas præstiterit. Nam et illis obit urbem se eversuram minatus est, non ut everteret, sed ut non everteret. » S. J. Chrys., *In illud Jonæ* : *Ego Dominus*, n. 6, t. LVI, col. 121.

ne trouvons nulle part des paroles plus émouvantes que celles qui terminent ce récit et qui sont relevées encore par le contraste du peu de générosité de Jonas, regrettant que Ninive n'ait pas été anéantie : « Dixit Dominus : *Tu dolis super herulam, in qua non laborasti, neque fecisti ut eresceret, quæ sub una nocte nata est et sub una nocte perit. Et ego non parcam Ninive, civitatem magnam, in qua sunt plus quam centum viginti milia hominum qui nesciunt quid sit inter dexteram et sinistram suam, et jumenta multa?* » Ces idées si élevées, qui ne pouvaient entrer dans l'esprit d'un Juif avant N.-S., si ce n'est par révélation, sont une nouvelle preuve de la vérité de l'histoire de Jonas et de son caractère divin.

§ II. — EXPLICATION DU LIVRE DE JONAS.

Division du livre. — Désobéissance du prophète. — Prédication à Ninive. — Conséquences de cette prédication.

1089. — Division du livre.

L'histoire de Jonas se partage en trois sections : 1^o Ordre d'aller prêcher à Ninive non exécuté par le prophète, I-II; 2^o Histoire de sa prédication forcée, III; 3^o Mécontentement que lui cause le pardon accordé aux Ninivites et leçon que Dieu lui donne, IV.

1090. — 1^{re} section : Ordre que reçoit Jonas d'aller prêcher à Ninive; sa désobéissance; sa punition, I-II.

1^o Dieu commande à Jonas d'aller à Ninive, exciter les habitants de cette ville à faire pénitence de leurs péchés. Le prophète, par antipathie sans doute pour les Assyriens, qui avaient déjà fait beaucoup de mal à Israël du temps d'Achab et devaient un jour ruiner le royaume de Samarie, résiste à la volonté divine ; au lieu de prendre la direction de l'est, pour aller à Ninive, il va à l'ouest, à Jaffa, et s'embarque sur un navire phénicien qui se rendait à Tharsis, en Espagne. Une tempête s'élève; les matelots y voient avec raison un signe de la vengeance céleste contre un de ceux qui sont sur le vaisseau ; on tire au sort pour découvrir le coupable. *Fugitivus hic*, dit S. Jérôme, *sorte deprehenditur, non*

viribus sortium et maxime sortibus ethiopicarum, sed voluntate eius qui sortes regobat incertas. Jonas reconnaît alors que Dieu veut punir sa désobéissance, et il accepte avec résignation le châtimeut. *Non tergiversatur, dit S. Jérôme, non dissimulat, non negat; sed qui confessus fuerat de fuga, penam libenter assumit, se cupiens perire, ne propter se et ceteri periant.* On jette le prophète à la mer; mais le Seigneur ne veut pas sa mort, il veut seulement l'obliger à remplir la mission qu'il lui a confiée: il a préparé un grand poisson qui le reçoit dans son sein et lui conserve miraculeusement la vie (1).

2° Nous ignorons à quelle espèce appartenait le poisson qui engloutit Jonas. On dit vulgairement que c'était une baleine (2); mais outre qu'elle est très rare dans la Méditerranée, elle a la gueule trop étroite pour avaler un homme entier. Le texte sacré ne détermine rien; il dit simplement *dōg gadol*, « un grand poisson; » Vulgate, *pisces grandem*; Septante, *ῥῆξ*, cf. *Math.*, xii, 40. Il est vraisemblable que c'était une espèce de requin très vorace, *squalus carcharias Linnæi*; il abonde dans la Méditerranée et dévore avidement tout ce qu'il peut saisir; on a trouvé un cheval dans le ventre d'un de ces poissons, en France; dans celui d'un autre, un homme avec son armure (3). Un fait encore plus intéressant,

(1) Pour ne pas admettre le miracle, Hermann van der Hardt a imaginé que Jonas avait été rejeté sur la côte et recueilli dans une hôtellerie qui avait pour enseigne une baleine; d'autres ont supposé qu'il avait été recueilli en mer par un navire qui s'appelait la Baleine!

(2) C'est ce qu'on a cru jusqu'à Bochart qui a démontré la fausseté de cette opinion. *Hierozoica*, part. II, l. v, c. xii, 1692, p. 741-746. A peine le bras peut-il entrer dans la gueule de la baleine. Il est vrai que le cachalot, qu'on a proposé depuis, a la gueule assez grande, mais il est rare dans la Méditerranée et n'est pas vorace comme le requin.

(3) Voir Lacépède, *Histoire des poissons*, t. 1, p. 189; Bloch, *Histoire des poissons*, iv, 21, § 1; Slarck, *Amoim Kingdom*, p. 205; du Tertre, *Histoire des Antilles*, t. 11, p. 283. — Il est du reste évident que, quel qu'il en soit de la voracité du requin, et alors même qu'on admettrait qu'il pouvait avaler Jonas vivant, le prophète ne put rester vivant dans le ventre du monstre que par miracle. — Les Hollandais appellent cette

c'est celui qui est raconté de la manière suivante: « Il arriva en 1758 que, pendant une tempête, un matelot tomba d'une frégate dans la mer. [Un requin], qui était tout près, saisit aussitôt le malheureux qui nageait et criait au secours, et la victime disparut sur-le-champ dans sa large gueule. Tandis qu'il nageait, quelques-uns de ses camarades s'étaient déjà jetés dans la chaloupe pour lui porter secours. Au moment même où il était dévoré, le capitaine du vaisseau, témoin de l'accident, eut assez de présence d'esprit pour ordonner de tirer sur le monstre avec un fusil qui était sur le pont. Le coup fut tiré avec tant de bonheur que le requin cracha aussitôt le matelot qu'il avait dans la gueule; sa proie n'était que légèrement blessée et elle fut repêchée aussitôt, encore vivante, par la chaloupe; le poisson lui-même fut pris par les autres marins avec des harpons et des cordes, monté sur la frégate, et là suspendu en travers pour qu'il pût sécher. Le capitaine en fit ensuite don au matelot si extraordinairement préservé par la Providence. Et celui-ci se mit à parcourir l'Europe pour le montrer (1). »

3° Du sein du monstre qui l'avait englouti, Jonas adressa à Dieu une prière touchante, dans laquelle il implora son pardon, et lui promit obéissance (2). Le Seigneur l'exauça et le poisson déposa le prophète sur le rivage, probablement dans les environs de Joppé, le troisième jour après l'avoir dévoré.

espèce de requin le requin de Jonas, *Jonas-Harry*. Ou l'appelle aussi en français *lamie*.

(1) *Des Ritters Carl von Linnæi nell'Indagine Naturijstema, mit einer ausführlichen Erklärung angefertigt von Ph. Ludw. Sillius Müller, III Theil, Nuremberg, 1774, p. 263-269.* L'auteur dit qu'il a vu lui-même le requin et le représente pl. II, fig. 5: *Der Menschenfresser* (le mangeur d'hommes), *squalus carcharias*. Au sujet du cachalot, cf. ib., I Theil, p. 564.

(2) Cette prière est empruntée en partie aux Psaumes: *Jon.*, II, 3 et Ps. XVIII, 7; *CXXI*, 1; — *Jon.*, II, 4 et Ps. XLII, 8; — *Jon.*, II, 5 et Ps. XXXI, 23; — *Jon.*, II, 6 et Ps. XVIII, 5 et LXXV, 2; — *Jon.*, II, 8 et Ps. CXXII, 4; XVIII, 7; — *Jon.*, II, 9 et Ps. XXXI, 7; — *Jon.*, II, 10 et Ps. III, 9; XLII, 5 et L, 14; 23. (Nous citons les Psaumes d'après l'hébreu, où la ressemblance est plus frappante.) C'est ainsi que Dieu a voulu qu'on de ses prophètes nous apprît à nous servir des Psaumes pour prier.

1091. — 1^{re} section : Prédication de Jonas à Ninive, III.

Jonas, désormais docile, se rend à Ninive, et il annonce à la cité coupable qu'en punition de ses péchés, dans quarante jours elle sera détruite. Le texte dit que Ninive était *civitas magna, itinere trium dierum*, III, 3. Plusieurs interprètes ont pensé, d'après cela, qu'il fallait trois jours pour traverser la ville ou du moins pour en faire le tour; mais ce n'est pas le sens du texte : il signifie simplement qu'il fallut trois jours à Jonas pour parcourir, dans tous les sens, les différents quartiers et faire entendre partout la menace du Seigneur. Ninive, bâtie sur les deux rives du Tigre, était, en effet, assez grande pour que le prophète eût besoin de trois jours afin d'accomplir sa mission. Les habitants de la capitale de l'Assyrie eurent à la parole de Dieu; ils adoraient des divinités particulières, mais ils pensaient que les dieux des autres peuples étaient des dieux véritables. Sur l'ordre du roi, qui était probablement Binnir (1), ils firent pénitence, afin d'apaiser le courroux du Seigneur, depuis les hommes jusqu'aux animaux (2). Dieu, touché de leur repentir, leur fit miséricorde.

1092. — 1^{re} section : Mémentolement que cause à Jonas le pardon accordé aux Ninivites, IV.

Jonas, dont la sensibilité était très vive, ne vit pas sans peine que Dieu faisait miséricorde aux Ninivites et ne réalisait point les menaces qu'il avait chargés de faire en son nom contre la cité coupable; il s'en plaignit au Seigneur, et se retira hors de la ville. Là, pour se mettre à l'abri de l'ar-

(1) La situation de l'empire ninivite à cette époque est parfaitement représentée au tableau qu'on trouve le livre de Jonas, G. Rawlinson, *Ancient monarchies*, t. II, p. 122-127. Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 14-17. *Ninive au temps de Gézaïa profeta*, *Civitas entologica*, 15 mai 1880, p. 491-418.

(2) Hérodote remarque que les Perses faisaient ainsi en quelque sorte participer les animaux à leur douleur. Après la mort du général Masiatis, qui avait péri à la bataille de Platée, ils tondirent leurs chevaux et les autres bêtes de somme, en signe de deuil, IX, 21. Cf. Pline, *Arvidae*, XIV, in fin.; Beisson, *De regno Persarum principis*, II, c. 206.

deur du soleil, il se construisit une hutte. Dieu fit pousser une plante dont la croissance fut si rapide qu'elle protégea le prophète de son ombre. Cette plante est nommée dans le texte *qiqayon*; la Vulgate traduit par *hedera*; les Septante, par *gourdo* ou *citrouille*; on croit aujourd'hui communément que c'est le ricin (1), plante aux larges feuilles qui grandit très rapidement, mais qui se flétrit aussi promptement, quand elle est endommagée (2). Un ver la piqua le lende-

(1) *Ricinus communis* Linnæi, appelé aussi *palme* Christi, l'arbre merveilleux, Dioscoride le décrit ainsi, IV, 164, 252-253; « *Arbuscula est parva flos altitudine, foliis plantati, lroncis ramisque cavis in calami modum.* » Le *qiqayon* est d'après les Talmudistes le *Kik* ou *Kiki* des Egyptiens, d'où l'on extrayait une espèce d'huile. Hérod., II, 94; Pline, *H. N.*, XV, 7. Pline l'appelle *ricinus*. S. Jérôme a entendu aussi le ricin par *qiqayon* : « *Pro cucurbita sive hedera, in hebreo legitur cicion. Est autem genus virgali vel arbuscula, lata habens folia in modum pampini et umbra demissimum, suo transo se sustinens, que in Palestina exhererra nascitur et maxime in arenosis locis, nirtumque in modum, si sementem in terram jeceris cito confecta consurgit in arborem, et infra paucos dies quam herbam videras, arbusculam suscipit.* » *Comment. in Jon.*, IV, 6, t. XXV, col. 1148. S. Jérôme nous a expliqué lui-même, immédiatement après ce passage, pourquoi il a traduit dans Jonas *qiqayon* par *hedera*, lierre, quoiqu'il sût très bien que ce mot désignait le ricin : « *Unde et nos eodem tempore quo interpretamur prophetas, voluimus id ipsum Hebrææ lingue nomen (Cicion) exprimeret, quia sermo latinus hanc speciem arboris non habebat (Pline est le seul auteur latin ancien, H. N., XV, 7, qui ait nommé cette plante, *ricinus*) : sed utinam grammaticos, ne inveniret licentiam commentandi, et vel beatiss. Iudæi, vel montes Berothim, aut iohannismodi quædam portenta contingerent, secutique sumus veteres translatores, qui et ipsi *hedera*m interpretati sunt, que græcè appellatur *κικίν*; » ainsi enim quod dixerunt nos habebant. » Ces sans doute à cause de la ressemblance de cette lierre, avec *qiqayon*, que *ricinus* fut adopté par quelques traducteurs grecs. Les Septante ont *κικίν*, d'où la *cucurbita* de l'ancienne Vulgate. On sait par une lettre de S. Augustin à S. Jérôme, *Ep.* LXXI, 2^o 5, t. LXXXIII, col. 242-243, comment la substitution d'*hedera* à *cucurbita* produisit une sorte de révolution dans l'Église d'Afrique.*

(2) « *Rumplius, in Herbario Antoninensi*, I, VI, c. 46, t. IV, p. 90, narrat calidioribus diebus, tenui cadente pluvia, in ea generari eremæ nigras magna multitudine, que folia per unam noctem subito deprecantes, ut nuda modo coste superant, idque se suspens, non sine admiratione vidisse, simulque, addit, arbusculæ olim niviviticæ; » J. D. Michaelis, *Supplementa ad Lexicæ Hebræicæ*, pars VI, p. 218. Cf. Celse, *Herobolitanica*, t. II, p. 279.

main matin et aussitôt elle fut morte. Un vent d'est venant alors à souffler, Jonas fut brûlé par le soleil et il exprima à Dieu sa douleur. Hé quoi! lui répondit Dieu, tu es sensible à la perte d'une plante, et tu aurais voulu que je fusse insensible à la pénitence de Ninive, où il y a plus de cent vingt mille enfants innocents? Ce dernier chiffre suppose à Ninive une population d'environ 600.000 âmes. — Le livre se termine ici brusquement, laissant au lecteur le soin de méditer sur les paroles profondes que Dieu vient de prononcer.

VERITATIS



ARTICLE VI.

Michée.

Vie, époque, style. — Analyse, explication de sa prophétie.

1093. — Vie, époque de Michée.

Michée, dont le nom complet était Michaya, Jer., xxvi, 18, « qui est comme Jehovah? » est le dixième des petits prophètes. Il était de Morashtu, dans les environs de Geth, et différait d'un autre prophète Michée, fils de Jemla, qui vivait un siècle auparavant, III Reg., xxii, 8-37. Il prophétisa à Jérusalem, sous les règnes de Joatham, d'Achaz et d'Ezéchiàs, Mich., i, 1; il fut par conséquent contemporain d'Isaïe. Ses oracles s'adressent à toutes les tribus, mais particulièrement au royaume de Juda. Leur authenticité n'est pas sérieusement contestée : elle est garantie par la citation qui en est faite dans Jérémie, xxvi, 18, et par les rapports qu'on remarque entre Michée et Isaïe; Mich., ii, 11 et Is., xxviii, 7; Mich., iii, 3-7 et Is., xxv, 9-12; Mich., iii, 12 et Is., xxxii, 13-14; Mich., iv, 1-5 et Is., ii, 2-5; Mich., v, 2-4 et Is., vii, 14; viii, 9-13 (1).

1095. — Style de Michée.

Le style de ce petit prophète est remarquable par l'élevation des pensées, l'éclat et la vivacité de l'expression, la richesse des images et des comparaisons, i, 16; ii, 12-13; ix, 9-10, la verve, la clarté, l'élégance, la pureté, l'har-

(1) On peut voir les traditions concernant la vie de Michée dans Ps.-Épiphane, De vitis prophetarum, n° 13, t. XLIII, col. 407.

nie; il aime les jeux de mots, comme tous les écrivains orientaux, i, 10-15; ses transitions sont brusques, iii, 12-iv, 1; iv, 9-11; vii, 11-12.

1095. — Analyse et explication de la prophétie de Michée.

La prophétie de Michée renferme trois discours commentés tous par *audite*, i, 2; iii, 1; vi, 1: 1° Châtiment de Samarie et de Juda; i-ii; 2° Abaissement de Juda; glorification de la maison de Dieu et restauration de Sion par le Messie, iii-v; 3° La voie du salut, vi-vii. — Il prédit l'invasion de Salmanasar, i, 6-8; IV Reg., xvii, 4-6; celle de Sennachérib, i, 9-16; IV Reg., xviii, 13; la destruction de Jérusalem, iii, 12; vii, 13; la captivité de Babel, iv, 10, et le retour, iv, 1-8; vii, 11; l'établissement du royaume messianique, iv, 8, et la gloire de Bethléem, v, 2.

1° Dans le premier discours, i-ii, Michée annonce le châtiement des péchés d'Israël, i, 2-5, la ruine de Samarie, 6-7; la dévastation de Juda et la transportation de ses habitants, 8-16, à cause des violences des grands, ii, 1-11. Dieu traitera cependant avec bonté les restes de son peuple, 12-13.

2° Dans le second discours, iii-v, le prophète s'étend plus longuement, iii, sur les péchés des princes, des faux prophètes, des juges iniques et des mauvais prêtres, et il leur prédit la ruine de Sion et du temple; mais il s'étend surtout sur la promesse du rétablissement d'Israël, *in novissimo die-rum*, iv, 1; elle n'occupait que deux versets dans le premier discours, ii, 12-13; elle remplit ici les deux chapitres iv et v. Michée annonce la conversion des Gentils; la naissance du Messie à Bethléem, v, 2, Math., ii, 6; Joa., vii, 42, et le triomphe du peuple de Dieu. Voici la traduction de la prophétie sur Bethléem, d'après l'hébreu, v, 2-5:

Et toi, Bethléem Ephrata,

Quoique trop petite pour compter entre les villes de Juda,

C'est de toi que pour moi sortira

Celui qui doit être le maître en Israël,

Dont l'origine est antique,

Des jours les plus anciens.

Aussi les livres t'il jusqu'au temps où enfautera celle qui doit enfanter.

Jusqu'à ce que le reste de ses frères retourne avec les enfants d'Israël; il se tiendra ferme et il gouvernera avec la force de Jéovah, Dans la gloire du nom de Jéovah, son Dieu. [sa terre, Et ils reviendront (les captifs) et il sera grand jusqu'aux extrémités de Il sera la paix.

« Il est certain, dit avec raison Calmet, qu'en ne peut nommer aucun libérateur d'Israël, depuis la captivité de Babylone, à qui tous les caractères marqués ici conviennent à la lettre, si ce n'est Jésus-Christ, vrai Messie, chef, dominateur, prince et libérateur d'Israël. »

S. Matthieu, II, 6, paraît rapporter une partie de ce passage d'une manière contraire au véritable texte. *Et tu, Bethleem Ephrata, parvulus es in millibus Juda*, dit Michée. *Neguerunt minima es in principibus Juda*, lisons-nous dans l'Évangile. Le sens de la prophétie n'est nullement modifié sous cette dernière forme. Dans l'Ancien Testament, il s'agit directement de la grandeur matérielle de Bethléem, et indirectement de sa grandeur morale; c'est l'inverse dans le Nouveau Testament, mais le fond de la pensée est le même. Quant à la diversité de la forme, S. Jérôme l'a expliquée en disant que l'évangéliste avait reproduit en historien les paroles des scribes, telles qu'ils les avaient prononcées (1), mais il est plus vraisemblable que S. Matthieu n'a pas eu l'intention de rapporter les termes mêmes de Michée et qu'il s'est contenté d'en donner le sens.

3^e Le troisième discours, vi-vii, est un dialogue entre Dieu et son peuple; il dépeint d'une manière dramatique quelle a été l'ingratitude de ce dernier. Le prophète, vi, 1-2, annonce la discussion; 3-5, Dieu rappelle à Israël les bienfaits dont il l'a comblé; 6-7, le peuple, ne pouvant nier son infidélité, demande comment il pourra désarmer la colère divine; 8, Michée lui montre la voie du salut et lui répond que c'est en faisant le bien; 9-16, malheur aux enfants de

(1) « Quod testimonium nec Hebraico nec Septuaginta interpretibus convenire, me quoque tacente, perspicuum est, et arbiter, Matthæum volentem arguere scribarum et sacerdotum, erga divini Scripturæ lectionem, negligentiam, sic etiam possuisse ut ab eis dictum est. » S. Jérôme, *In Mich.* l. II, c. v, t. lxxv, col. 1197.

Jacob s'ils continuent à vivre dans l'injustice, le châtiement sera terrible ! Après avoir proféré cette menace, que le Seigneur l'a chargé de faire entendre en son nom à Juda, le prophète demande à Dieu pardon pour les coupables, vii, 1-14. Dieu se laisse toucher, il promet de renouveler les merveilles d'autrefois, 15-17, et Michée termine en le remerciant de sa bonté et de sa miséricorde, 18-20.

ARTICLE VI.

Nahum.

Vie, époque, style de Nahum. — Analyse de sa prophétie.

1096. — Vie, époque de Nahum.

Nahum (consolation ou celui qui console), le septième des petits prophètes, était originaire d'Elgôsch, petit village de Galilée (1). Il prophétisa contre Ninive, avec une telle vivacité de couleurs, que plusieurs critiques ont cru qu'il avait vu de ses yeux la capitale de l'Assyrie, ce qui est néanmoins fort peu probable. Il vivait en Palestine, et il écrivait après la ruine du royaume des dix tribus et l'invasion de Sennachérib. La date de son livre, qui a été contestée jusque dans ces derniers temps, nous est maintenant donnée d'une manière certaine par les documents assyriens. Il fut rédigé peu après la ruine de la ville de No Amon, c'est-à-dire Thèbes, appelée dans la Vulgate Alexandrie (2), III, 8; or cet événement eut lieu vers l'an 665 av. J.-C.

(1) « Quibusdam putant Helkianum patrem esse Nahum et secundum Hebraicum tradidissent etiam ipsum prophetam fuisse, cum Helkianus usque hodie in Gallia vicinus sit, parvus quidem et vicinis veterum ediliciorum indicans vestigia, sed tamen notus Judæis et milibus quoque a circumducente monstratus. » S. Jérôme, *In Nahum, Prolog.*, t. xv v, col. 1232. Cf. Niese, *179-214 Act. Geburth der Propheten Nahum zu Alchsch, Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. 1, 1878, p. 223-225.

(2) S. Jérôme ignorait quelle ville désignait No Amon, crut qu'il s'agissait, non pas d'Alexandrie, qui n'existait pas du temps de Nahum, mais d'une ville qui aurait floré antérieurement à la même place, *In Is.*, xviii, éd. Paris, 1704, t. III, col. 125. Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, t. I, v, p. 239-242.

III, est une composition sans rivale pour la hardiesse de la conception, la sublimité de la pensée et la majesté de la diction. — L'authenticité de son livre est hors de contestation.

1101. — Analyse de la prophétie d'Habacuc.

La prophétie d'Habacuc se divise en deux parties. — 1^{re} La première, 1-11, est un dialogue entre Dieu et le prophète, annonçant le châtimeut de Juda par les Chaldéens, 1, et puis la ruine des Chaldéens eux-mêmes, II. Habacuc se plaint des succès des Juifs impies, 1, 2-4. Le Seigneur lui répond qu'il va armer contre eux les Chaldéens. Ceux-ci, néanmoins, se rendront coupables à leur tour, parce qu'ils attribueront leur victoire, non à lui, mais à leurs idoles, 5-11. Le prophète intercède alors pour son peuple, afin que Dieu en ait pitié quand il l'aura châtié, 12-17. Dieu annonce que les Chaldéens périront; il prononce cinq fois *Vae* contre eux, II, à cause de leurs cinq principaux crimes: 1^o Leur insatiable ambition, 6-8; 2^o leur cupidité, 9-11; 3^o leur cruauté, 12-14; 4^o leur ivrognerie, 15-17, et 5^o leur idolâtrie, 18-20 (1). — La seconde partie, III, contient une prière d'Habacuc en faveur de Juda; il implore la miséricorde céleste, 2; il décrit la majesté de Dieu qui vient juger le monde, 3-15; il tremble d'abord devant lui, 16-17, mais le sentiment de la confiance l'emporte et il termine par des accents d'espérance et de joie, 18-19.

ARTICLE IX.

Sophonie.

Vie, époque, style. — Analyse de sa prophétie.

1102. — Vie, époque de Sophonie.

Sophonie, le neuvième des petits prophètes, descendait

(1) Ces cinq *vae* forment cinq strophes d'une symétrie remarquable. Elles se composent toutes de trois versets. Les quatre premières commencent par le mot *Vae*, et se terminent par un verset commençant par *Et*. *Ki*, qui, le premier verset décrit le caractère du pécheur, le second développe la malédiction, le troisième la confirme. La cinquième strophe diffère des quatre premières dans sa forme: elle a un premier verset qui en forme l'introduction.

d'Ézéchiás, à la quatrième génération, I, 1. Ézéchiás n'est pas qualifié de roi, mais il y a tout lieu de penser qu'il s'agit bien du monarque sous lequel prophétisait Isaïe, car les autres prophètes ne nomment jamais que leur père; si Sophonie remonte plus haut, cela ne peut être que pour arriver à un personnage historique célèbre (1). Il nous apprend lui-même qu'il vivait du temps de Josias, I, 1; c'était dans les commencements du règne de ce roi, puisque le culte de Baal était encore en honneur, I, 4-3; cf. IV Reg., XIII, 4-5; II Par., XXXI, 3-8, et que Ninive était encore debout, II, 13 (2).

* 1103. — Style de Sophonie.

Le style de Sophonie est pur, facile, vif, mais il manque un peu d'originalité: il est plein de réminiscences et d'emprunts faits aux anciens prophètes (3).

1104. — Analyse de la prophétie de Sophonie.

La prophétie de Sophonie forme un tout suivi: les deux premiers chapitres annoncent le châtimeut; le troisième contient les promesses. En punition de son idolâtrie et des crimes des grands et du peuple, Juda sera désolé, I, 3-13. Le jour approche où la colère de Dieu livrera tous les coupables à la ruine, 14-18. Le ch. II est une exhortation à la pénitence, II, 1-3. Tous les voisins et les ennemis de Juda, Ninive elle-même, éprouveront la colère du ciel; que les enfants de Jacob reviennent donc à Dieu, 4-13. La récompense de la conversion, ce sera la destruction de tous ceux qui ont fait du mal à Juda, le retour des captifs, l'extirpation du mal et

(1) C'est sans doute parce qu'il le croit descendant du roi Ézéchiás que S. Cyrille d'Alexandrie dit de lui: *genere hunc tyndolitis*. In *Sophoniam*, *Proemium*, l. LXXI, col. 344.

(2) La date de la ruine de Ninive est incertaine; mais elle avait eu lieu peu après la fin du règne de Josias, vers 608 ou 607.

(3) Cf. Soph., I, 7, et Hab., II, 20; Joel, I, 13; III, 14; Is., XIII, 3; Soph., I, 13, et Am., 4, 11; Soph., I, 14-15, et Joel, II, 1-2; Soph., I, 16, et Am., II, 2; Soph., I, 18, et Is., X, 23; XXXIII, 22; Soph., II, 8, 10, et Is., XVI, 8; Am., I, 13; Soph., II, 14, et Is., XIII, 21-22; XXXIV, 11; Soph., II, 15, et Is., XLVII, 8, 10; Soph., III, 10, et Is., XVIII, 1, 7; Soph., III, 14, et Is., XII, 2; Soph., III, 19, et Mich., IV, 6-7.

une félicité durable. Le ton général de la fin du livre de Sophonie est messianique, quoique aucun trait ne se rapporte explicitement à la personne de Notre-Seigneur.

ARTICLE X.

Aggée.

Vie. *Aggée*. *Style*. — Analyse de sa prophétie.

1105. — Vie, époque d'Aggée.

Avec Aggée, le dixième des petits prophètes, nous entrons dans une période de l'histoire du peuple de Dieu complètement différente de celle pendant laquelle avaient prophétisé ses prédécesseurs; nous sommes maintenant arrivés à l'époque qui suivit la captivité de Babel. D'après le Talmud, Aggée était membre de la grande synagogue; d'après les Pères, il avait été captif en Chaldée, et en était revenu avec Zorobabel. Dieu lui donna pour mission de presser le peuple d'achever le second temple, 1, 2, 4; il y réussit, 1, 14; 1 Esd., v, 1; vi, 14; Josephus, *Ant. jud.*, XI, iv. La reconstruction du temple avait été commencée sous le règne de Cyrus, en 535. L'hostilité des Samaritains avait fait suspendre les travaux sous le règne de Cambyse et du faux Smerdis. Ils furent repris, sur les instances d'Aggée et de Zacharie, après l'avènement de Darius, fils d'Hystaspe, en 520, et poussés avec vigueur. La dédicace du nouveau temple fut faite la sixième année de Darius, en 515.

* 1106. — *Style* d'Aggée.

Le style d'Aggée ne s'éleve guère au-dessus de la prose; il y a cependant un certain rythme dans sa prophétie, 1, 6, 9, 10; ii, 6, 8, 22, et il s'efforce d'y mettre du mouvement et de la vie par de fréquentes interrogations, 1, 4, 9; ii, 4, 13, 14, 20. Il a quelques formules favorites qu'il répète souvent, i, 2, 5, 7; ii, 3; (trois fois *dicat Dominus*, et trois fois *confortare*; 1, 14; trois fois *spiritus*); 1, 11, etc. (1).

(1) Les noms d'Aggée et de Zacharie se trouvent en tête de plusieurs

1107. — Analyse de la prophétie d'Aggée.

La prophétie d'Aggée, malgré sa brièveté, renferme quatre oracles distincts et datés, 1, ii, 1-10; 11-20; 21-24; ils ont tous le même objet et sont tous de la même année, la seconde de Darius, fils d'Hystaspe, 520 av. J.-C. Le premier temple avait été détruit en 588; il y avait encore des vieillards qui, dans leur jeunesse, avaient vu sa magnificence, ii, 4.

1° Dans sa première prophétie, 1, Aggée reproche au peuple son indifférence et sa négligence à relever le temple; il lui montre dans la sécheresse, qui a amené une disette, une punition de cette faute; il exhorte Zorobabel et Jésus, fils de Josédec, le grand-prêtre, à reprendre les travaux, 2-11. Ses avis furent écoutés et l'œuvre reprise, 12-16.

2° La seconde prophétie, ii, 1-10, faite vingt-trois jours après la première, célèbre la gloire du nouveau temple. C'est le passage le plus important de ce livre. En voici la traduction :

Le Seigneur des armées dit ceci :
Encore un peu, et j'ébranlerai le ciel, la terre, les mers et les
j'ébranlerai toutes les nations. [continents];
Et il viendra, le Désiré de toutes les nations,
Et il remplira cette maison le temple de gloire,
Dû le Seigneur des armées, 1, 7-8.

Le Désiré de toutes les nations, c'est le Messie, cf. Gén., XLIX, 40, qui est né un peu plus de 500 ans après la prophétie d'Aggée (1). On a prétendu que cette prophétie ne s'était pas

psaumes, dans les Septante, CXXXVII, CXLV-CXLVIII; dans la Vulgate, CXL et CXLII; dans le version syriaque, CXXV, CXXVI, CXLV-CXLVII. Les psaumes qui portent leur nom dans la Vulgate peuvent être leurs confrères; cependant la réunion des deux noms pourrait indiquer plutôt qu'ils en avaient introduit l'usage dans la liturgie juive en les y adaptant. C'est peut-être là le sens du passage du Ps.-Epiphane : « Aggæus... templi hierosolymitani instantationem præsidiit; princeps illic alleluia cecinit. » *De vita prophetarum*, c. XX, l. XLIII, col. 411. — Les prophéties d'Aggée sont indiquées 1 Esd., v, 1; vi, 14; Heb., xii, 26; cf. Agg., ii, 7.

(1) Le texte hébreu porte : *Veniens desiderium omnium gentium*, mais la Vulgate rend bien le sens de la locution hébraïque, qui signifie que les desirs de toutes les nations sont comme concentrés dans le Messie, le ciel est ainsi réellement le Désiré de tous. Cf. Suétone, *Vespasian*, i. Il faut remarquer cependant que les Septante et les Pères grecs ont

accomplie, parce que Notre-Seigneur n'était pas entré dans le second temple, mais dans le troisième, reconstruit par Hérode. A cette difficulté on répond ordinairement qu'Hérode n'avait bâti qu'en partie celui de Zorobabel; cependant il est plus probable que le prophète entendait simplement parler du temple du vrai Dieu à Jérusalem, sans même distinguer entre le premier et le second. On applique la prophétie exclusivement au second temple à cause du v. 10 : *Magna erit gloria domus istius notissima plus quam prima*. Si l'on traduit le texte original comme l'a fait la Vulgate, il y a une difficulté; elle disparaît, en traduisant autrement, comme on en a le droit à la suite des Septante : « La gloire postérieure de cette maison [le temple], sera plus grande que sa [gloire] première (1). » Le temple de Salomon, celui de Zorobabel et

entendu ce passage non de la personne de Jésus-Christ, mais des Gentils convertis : « *Veniunt electa omnium gentium... Fuerunt enim immixti ex omni gente, insignes et electi, qui crederent, et quasi splendida quædam ædificamenta, seu donaria in domum Dei congregati, et illi ita decus consilantes, tamque gloriosam et celebrem reddentes, a Christo vicissim glorificati sunt.* » S. Cyrille d'Alex., *In Agg.*, c. XIII, t. LXVI, col. 496-497.

(1) *Magna erit gloria domus istius, notissima super primam.* Aggée avait déjà parlé du temple présent comme identique avec celui qui était antérieur à la captivité. Quis in vobis est derelictus qui vidit domum istam, in gloria sua prima? et quid vos videtis hanc nunc? Il avait parlé de sa première gloire. Il dit maintenant, par contraste, que sa gloire postérieure sera plus grande que celle de son temps le plus glorieux. De cette manière, la question de savoir si le temple d'Hérode était un édifice matériellement différent de celui de Zorobabel est sans importance. (Du reste, un temple érigé 1800 ans après la ruine de celui-là, alors même que l'Antechrist viendrait maintenant et élèverait un temple à Jérusalem, ne pourrait être un accomplissement de cette prophétie.) Pusey, *The Minor Prophets*, 1875, p. 497. — S. Augustin donne une autre explication de ce passage d'Aggée : « *Hæc prophetia partim iam completa veniunt, partim speratur in fine complenda. Movit enim cæcum, angelorum et siderum testimonio, quando inextricatus est Christus. Movit terram lægati miraculo, de ipso. Virginitate parit. Movit mare et arida, cum et in insulis et in orbis toto Christus innumeratur. Et venit. Residerunt exæcte gentibus, de notissima ejus expectatur adventu.* » *De Civ. Dei*, l. XVIII, c. XXV, t. XII, col. 593. Il développe plus longuement cette idée, c. XLVII, col. 610 : « *Prophetiam Aggæi, qui dixit majorem futuram gloriam domus Dei quam pri-*

d'Hérode, bâtis sur le même emplacement et sur un plan semblable, sont considérés comme le même édifice. La gloire que lui procurera le Messie par sa venue dépassera celle qu'il avait eue du temps de Salomon. — Le prophète remarque notamment que Notre-Seigneur y apportera la paix : *In loco isto dabo pacem*, n. 10, ce qui est un des traits les plus caractéristiques du règne messianique, Is., ix, 6.

3° Trois mois après la seconde prophétie, Aggée en fit une nouvelle, n. 11-20 (1). Le peuple avait repris les travaux du temple, Dieu lui annonce que la disette par laquelle il avait puni sa négligence touche à son terme, et qu'il va lui donner une abondante récolte.

4° La quatrième et dernière prophétie, n. 21-24, la plus courte de toutes, eut lieu le même jour que la troisième : c'est une promesse par laquelle Dieu s'engage à garder et à protéger Zorobabel, le représentant de la maison de David, au milieu de tous les bouleversements politiques qui vont ébranler le monde. Ces derniers mots nous font entrevoir le règne du Messie.

nium fuisset, non in reedificatione templi, sed in Ecclesia Christi esse completam.» S. Justin soutient la même opinion, *Dial. cum Tryph.*, mais elle n'est pas généralement adoptée.

(1) Dieu charge le prophète de demander aux prêtres une explication sur la loi : *Interrogat sacerdotes legem*, n. 12. S. Jérôme commente longuement ces mots, *In Agg.*, l. XXV, col. 1106, et il conclut, col. 1107, par ces paroles dignes d'attention : « *Hæc prolixius posui, ut tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, sacerdotum esse officium novimus, scire legem Dei et responderi ad quæ fuerint interrogati. Nec simpliciter et ciborum continuationem in magistro sufficere. His quod ipse fecit, posuit et alios erudire. Certe, quia responsurus puto : hoc eorum esse qui se ab adolescentia præparant ad docendum, frequenter autem iudicio Domini, et populorum suffragio in sacerdotium simpliciter eligi : saltem illud habent, et populorum suffragio in sacerdotium simpliciter dicunt legem Dei, ut possint docere quod didicerint, et augere scientiam hæc quam opes et non erubescant a laicis discere, qui novit et ea que ad officium pertinent sacerdotum : magisque nocere, et dies in Scripturarum tractatu quam in ratiocinatione consummasi.* »

ARTICLE XI.

Zacharie.

Vin. — Division de ses prophéties. — Ses visions. — Réponse aux envoyés de Béthel. — Prophéties contre Hadrach et Israël. — Leur authenticité.

1108. — Vie de Zacharie.

Zacharie, « celui dont Jéhovah se souvient, » est le onzième des petits prophètes. Il était de race sacerdotale, fils de Barachie et petit-fils d'Addo, 1, 4, 7. Addo était le chef d'une des familles sacerdotales revenues de captivité avec Zorobabel, II Esd., xii, 4, 16. À cause de sa renommée, Zacharie est appelé son fils, par omission du nom de Barachie, dans I Esd., vi, 4; vi, 14 (1). Il commença à prophétiser la même année qu'Aggée, deux mois après lui, l'an 520 av. J.-C., 1, 1. La prophétie du ch. vii est de l'an 518, vii, 1; ses deux derniers oracles, ix-xiv, sont postérieurs à celui de 518, mais nous en ignorons la date précise, de sorte qu'il est impossible de savoir combien de temps dura son ministère prophétique. Une partie du livre renferme des visions et des symboles, 1, 7-vi; une autre, de simples discours, vii-viii; les derniers chapitres, ix-xiv, sont de magnifiques tableaux. Le style est vif, coloré; la langue pure et presque sans aramaisines.

1109. — Division générale des prophéties de Zacharie.

La prophétie de Zacharie se divise en trois parties très distinctes : 1° Une série de visions, 1, 7-vi; 2° un discours contenant une réponse de Dieu aux envoyés de Béthel, au sujet du jeûne institué en mémoire de la prise de Jérusalem

(1) C'est l'explication la plus simple de Zach., 1, 1 et de I Esd., vi, 4; vi, 14; elle est d'accord avec notre Vulgate, Zach., 1, 1. S. Jérôme, in Zach., 1, 1, l. xxx, col. 1417, semble supposer que le père de Zacharie avait deux noms, Barachie et Addo. S. Cyrille d'Alexandrie dit que Barachie était le père de Zacharie selon la chair et qu'Addo l'était selon l'esprit, lui ayant servi de maître, in Zach. Presens. — La tradition juive, 37. Megilla, fol. 17, 2-18, 1; Baschi ad Baba Batra, fol. 15 a; fait de Zacharie comme d'Aggée un membre de la grande Synagogue.

par Nabuchodonosor, vii-viii; 3° deux *massa'* ou *onns*, l'un contre Hadrach, l'autre contre Israël, ix-xiv. Ces trois sections sont précédées d'une introduction, 1, 4-6, dans laquelle nous apprenons que Zacharie est chargé de prêcher à son peuple la pénitence et la conversion.

1110. — 1^{re} section : Vision sur le sort futur des Juifs, 1, 7-vi.

Trois mois après sa vocation au ministère prophétique, en l'an 520, Zacharie eut une nuit plusieurs visions. — 1^{re} Dans la première, 1, 8-17, il vit un cavalier au milieu des myrtes, signe de miséricorde et de bénédictions célestes pour Jérusalem. — 2^o Dans la seconde, 1, 18-21, il vit quatre cornes et quatre forgerons, symboles de la ruine des peuples qui ont persécuté Juda : les quatre forgerons brisent les quatre cornes, c'est-à-dire les Chaldéens, les Perses, les Grecs et les Romains. — 3^o Dans la troisième, ii, un homme lui apparaît armé d'un cordeau, pour mesurer Jérusalem et signifier qu'elle sera abondamment repeuplée, c'est-à-dire que le royaume de Dieu sur l'Église s'étendra sur toute la terre. — 4^o Dans la quatrième, iii, le grand-prêtre Jésus, fils de Joséder, est debout devant un ange qui le fait revêtir d'ornements nouveaux, pour marquer la gloire future de la cité sainte et du Messie. Cette vision se termine, en effet, par une prophétie messianique : *Adducam servum meum Orientem*, iii, 8. Au lieu d'*Orientem*, le texte hébreu porte *germe*, *tsémach*, germe; c'est le nom par lequel Zacharie désigne le Messie dans toute sa prophétie (1). — 5^o Dans la cinquième vision, iv, Dieu montre au prophète un candelabre d'or, placé entre deux oliviers; le candelabre et les oliviers sont l'emblème du temple qui sera achevé par Zorobabel et enrichi de tous les dons du Saint-Esprit. — 6^o et 7^o Dans la sixième et la septième; qui ont la même signification, v, un volume qui s'envole et une femme placée dans un épha

(1) Le nom de Germe est déjà donné au Messie dans Is., iv, 2 et Jer., xxxiii, 5; xxxiii, 15, n^o 1001. — Au 3. 9, le Messie est comparé à une pierre, comme Is., xxxviii, 16; Ps. cxviii, 22; Matth., xxi, 45, 44; Act., iv, 11; Rom., ix, 32-33.

ou amphore avec un poids de plomb, soulevée en l'air par deux autres femmes, figurent l'exclusion des pécheurs du royaume de Dieu. — 8^e Dans la huitième, vi, 1-8, quatre chars correspondant aux quatre vents ou points cardinaux, cf. Dan., vii, 4, sortent de deux montagnes d'airain (Sion et Moria) : c'est le signe du jugement par lequel Dieu renouvelle le monde coupable. — 9^e Enfin une action symbolique, vi, 9-15, le couronnement du grand-prêtre Jésus, indique qu'*Oriens*, le Germe, le chef du royaume de Dieu, réunit en sa personne la dignité de roi et de pontife.

1111. — II^e section : Réponse du Seigneur aux envoyés de Béthel à l'occasion du jeûne en mémoire de la prise de Jérusalem par les Chaldéens, vii-viii.

L'an 518, des messagers vinrent de Béthel à Jérusalem pour demander aux prêtres et aux prophètes si le jeûne institué, en signe de deuil, à cause de la ruine de la capitale et du temple par Nabuchodonosor, devait être encore observé, maintenant que la ville et la maison de Dieu étaient restaurées, vii, 1-3. Dieu leur fait répondre par Zacharie que ce qui lui plaît, ce n'est pas l'abstinence, mais l'obéissance, 4-7; s'il a dispersé son peuple parmi les païens, c'est à cause de son indocilité, 8-14; désormais il traitera Sion avec bonté, après l'avoir affligé, viii, 1-17; il changera les jours de jeûne en jours de joie et glorifiera la cité sainte, de telle sorte que des peuples puissants et nombreux accourront pour l'y adorer, quand ils se convertiront à la venue du Messie, 18-23.

1112. — III^e section : Prophéties contre Hadrach et Israël, ix-xiv.

La dernière section contient deux oracles, qui portent le nom de *massa* ou *onm*; le premier est dirigé contre Hadrach et les pays voisins, ix-xi; le second contre Israël, xii-xiv.

L'Oracle contre Hadrach. La position de cette ville a été inconnue jusqu'à nos jours; un certain nombre d'exégètes, même contemporains, ont soutenu que ce nom était purement symbolique et ne répondait à aucune réalité; c'est une erreur : la ville d'Hadrach a existé; elle est plusieurs fois

mentionnée dans le récit des guerres des rois d'Assyrie; elle était située en Syrie (1). Elle est mentionnée ici avec tous les pays voisins, Damas, Hamath, la Phénicie et le pays des Philistins. Toute cette contrée sera ruinée, ix, ce qui eut lieu par les armes d'Alexandre le Grand, n^o 894; le peuple de Dieu, au contraire, sera béni et puissant, x; il reviendra de la captivité sous son nouveau roi. Le prophète nous décrit l'entrée triomphale du Messie à Jérusalem :

Ecclata satis, filia Sion,
Jubila, filia Jerusalem;
Ecce rex tuus venit tibi
Justus et salvator;
Ipse pauper et ascendens super asinum
Et super pullum filium asini, ix, 9.

« Après avoir prédit ce qui devait arriver dans l'état des Juifs depuis Alexandre le Grand (c'est-à-dire leur assujettissement aux Séleucides ou aux Ptolémées, ix, 8) jusqu'à leur entier affranchissement des puissances étrangères, ce qui n'arriva qu'environ cent ans avant la naissance de Jésus-Christ, le prophète promet enfin la venue du roi Sauveur... Il le désigne par des caractères qui ne conviennent qu'à lui, ... les qualités de roi, de juste, de sauveur, de pauvre, et la circonstance de venir monté sur une ânesse et sur un ânon. Nous voyons l'accomplissement de cette dernière partie de la prophétie dans l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem (2), et sa personne sacrée nous fournit tout à la fois ce qu'il y a de plus grand et de plus divin, ... allié sans contradiction avec ce qu'il y a de plus humble. » (Cahnet, *h. l.*)

(1) Voir *La Bible et les découvertes modernes*, t. iv, p. 79.

(2) Math., xxi, 5. Nous lisons dans S. Matthieu, *mancheus*, au lieu de *pauper*, parce que les Septante ont traduit *mpaz*; sans que le mot *mpz*, *âni*, de l'original, a en même temps que celui de *pauper*. — N. S. veut entrer à Jérusalem monté sur un âne pour marquer tout à la fois qu'il est *mancheus* et le prince de la paix : « Id non tantum significabat modestiam ipsius, sed et pacis studium : nam bello amantur equi; asinus pacis animal, » dit Grotius. — Plusieurs commentateurs croient qu'*asinus* et *pullus* ne désignent qu'un seul animal, parce que le second membre n'est que la répétition du premier, par parallélisme synonymique; mais le texte de S. Matthieu distingue très nettement deux animaux, xxi, 2, 7; cf. Filion, *Comment. de S. Matthieu*, p. 461.

Un tableau de désolation succède, xi, au tableau de félicité du ch. x. La terre d'Israël est dévastée par les ennemis qui l'ont envahie, xi, 1-3. Zacharie reçoit l'ordre de prendre soin de garder le troupeau destiné à la mort (son peuple), qu'il avait abandonné aux Gentils, 4-6. Le prophète, armé de deux bâtons, appelés l'un Beauté et l'autre Cordeau, protégé avec le premier contre les nations les brebis confiées à ses soins, et avec le second il les tient réunies. Cependant Dieu en un mois, c'est-à-dire 30 jours ou $30 \times 7 = 210$ ans, cf. Dan., ix, 2, et Jér., xxv, 31; xxx, 40 et Dan., ix, 24, détruit trois pasteurs (de peuples), cf. vi, 1-8. Les Chaldéens, les Perses et les Grecs; il abandonne les Juifs et les livre à leur malheureux sort, 7-11. Dieu leur dit alors : Puisque je ne serai plus votre pasteur et que vous m'obligez à vous quitter, donnez-moi au moins mon salaire, Dieu continue : Ils me traitent comme un vil esclave, ils m'offrent le salaire d'un esclave, trente sicles d'argent. Le Seigneur fait rejeter cette somme dans le temple, et son peuple cesse de lui appartenir, son alliance avec les Juifs est rompue, 12-14. L'histoire de Notre-Seigneur nous explique clairement ce passage. Le Messie, méconnu des siens, fut acheté trente sicles d'argent; cette somme fut rapportée au temple par Judas, le traître qui l'avait reçu, et consacrée par les prêtres à acheter le champ d'un potier (1). — Le peuple élu, désormais irrévocablement délaissé par Dieu, est livré à un pasteur insensé, les Romains qui consomment sa ruine, 15-17.

2^e Prophétie sur Israël, xii-xiv. Zacharie annonce, en terminant, la gloire finale de Jérusalem dans la conversion des peuples au Messie. La guerre contre Jérusalem au l'Église tournera au détriment de ses ennemis, xii, 1-4. Dieu fera triompher son peuple, 5-9; il répandra sur lui son esprit et

(1) S. Jérôme a traduit ici *maturore* au lieu de *ignem* qu'on lit Matth., xxvii, 19, mais le sens est probablement le même : il veut dire sans doute un ouvrier qui fait des figures d'argile. — « Le Seigneur dit au prophète de rendre ces trente pièces d'argent, c'est-à-dire de prôner qu'elles seront rendues. » (Calmet, *h. l.*) S. Matthieu, en rapportant la prophétie de Zacharie, xxvii, 9, attribue à Jérémie. Nous reviendrons plus loin sur cette difficulté, n^o 414, 1^o.

sa grâce, de sorte que Juda regrettera amèrement la mort du Messie, 10-14; et se purifiera de toute idolâtrie, xii, 1-6. Cependant le Seigneur extirpera les méchants du milieu des bons, 7-9; les nations marcheront contre Jérusalem, la prendront et emmèneront en captivité la moitié de ses habitants, xiv, 1-2, mais quand les impies auront été ainsi punis, Dieu sauvera le reste des siens, il viendra établir son royaume, 3-5; de Jérusalem coulera sur toute la terre un fleuve de salut, 6-11; les ennemis de la cité sainte seront anéantis, 12-13; les autres peuples se convertiront et adoreront le vrai Dieu, 16-21. — La passion du Messie est prophétisée, xii, 10 : *Aspiciet ad me quem confixerunt, et plangent eum planctu quasi super unigenitum*, Joa, xix, 37. Jésus-Christ fut percé et les Juifs fideles le virent et pleurèrent sa mort. Le pasteur fut ainsi frappé pour les brebis :

O épée, réveille-toi contre mon pasteur,
Contre l'homme qui n'est attaché,
Dit le Seigneur des armées;
Frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées
Et s'étendront ma main vers les petits.
Il y aura alors dans toute la terre, dit le Seigneur,
Deux parts qui seront dispersées et périront
Et une troisième qui sera laissée.
Elle fera passer par le feu cette troisième part,
Et je l'épurerai comme on épure l'argent,
Et je l'éprouverai comme on éprouve l'or,
Et elle invoquera mon nom et je l'exaucerai,
Je lui dirai : Tu es mon peuple,
Et il me dira : Seigneur, mon Dieu! xii, 7-9 (1).

Ce morceau débute par une brusque et hardie apostrophe, destinée à éveiller l'attention et à saisir le lecteur à qui le prophète va révéler des choses extraordinaires : *Franea, scitator, super pastorem meum*. — Ce pasteur, c'est Jésus-Christ qui s'est appliqué lui-même cet oracle, Matth., xxvii, 31. Il a été frappé au moment de sa passion, et les siens ont

(1) Le passage qui précède, xii, 6 : *Quid sunt plagis istis in medio manus tuorum?* Et dicit : *His plagatis sum in domo eorum qui dicit yobent me*, s'applique dans le sens littéral aux faux prophètes. S. Cyrille, *In Zach.*, c. xxix, t. lxii, col. 235; S. Jérôme, *In Zach.*, xii, 6, t. xiv, col. 1519, etc.

été dispersés, mais il les a de nouveau rassemblés; une partie de la terre l'abandonnera, mais les Gentils se convertiront; ils seront éprouvés par les persécutions, mais ils en sortiront victorieux et ils invoqueront fidèlement le Seigneur dont ils seront désormais le peuple et à qui ils diront : Vous êtes mon Dieu.

1114. — Authenticité des derniers chapitres de Zacharie, ix-xiv.

L'authenticité de la troisième section de Zacharie est niée aujourd'hui par un certain nombre de critiques (1). Leurs arguments se ramènent à trois principaux : 1° S. Matthieu attribue, xxvii, 9, un passage de cette troisième section, xi, 12, non à Zacharie, mais à Jérémie; par conséquent, du temps de N.-S., on ne lisait point les ch. ix-xiv dans la prophétie de Zacharie. — 2° Les ch. ix-xiv d'après leur contenu, ont été écrits avant la captivité. — 3° Le style des ch. i-viii et ix-xiv est totalement différent.

A ces objections, on peut répondre de la manière suivante :

1° De ce que S. Matthieu attribue à Jérémie un *texte prophétique* qui ne se lit tel ni dans Jérémie ni dans Zacharie, il ne peut résulter d'aucune façon que la dernière partie de Zacharie ne soit pas authentique (2). « Je crains qu'ils (les critiques qui nient l'authenticité) n'entreprennent trop en voulant contester trois chapitres à Zacharie pour restituer un seul passage à Jérémie, » dit avec raison Calmet, *la*

(1) Joseph Mede est le premier qui l'ait contestée, *Epist. xxxi*, et *xxii*, *Works*, Londres, 1661, p. 786, 884. Il s'appuie sur ce que le passage xi, 12, est attribué par S. Matthieu, xxvii, 9, à Jérémie, non à Zacharie. Aujourd'hui beaucoup de rationalistes vont plus loin et distinguent trois auteurs de la prophétie de Zacharie au lieu de deux, quand ils ne les multiplient pas encore davantage : les ch. ix-xi sont l'œuvre de Zacharie I, contemporain d'Isaïe, sous Achaz, vers 736; les ch. xii-xiv sont d'un auteur inconnu (Erie, contemporain de Jérémie, vers 607 ou 606, d'après Buasen); les chapitres i-viii ont été réellement composés par Zacharie, contemporain d'Aggée. — Tous s'appuient du reste sur les mêmes raisons pour admettre plusieurs prophètes au lieu d'un, de sorte qu'on peut les rebouter de la même manière.

(2) Pour la solution de la difficulté qu'offre le passage de S. Matthieu, voir M. Doceur, t. iii, n° 415.

Math., xxvii, 9. La preuve que l'objection est sans valeur, c'est que personne n'ose attribuer à Jérémie la dernière partie de Zacharie, ce qu'on devrait faire cependant, si l'argument qu'on prétend tirer de S. Matthieu était sérieux.

2° L'objection contre l'authenticité des ch. ix-xiv, tirée de leur contenu, serait décisive, s'il était vrai, comme on le prétend, qu'on y trouve des preuves qu'ils ont été écrits avant la captivité, mais ces preuves n'existent pas. Dans les deux parties de Zacharie, le retour de la captivité est également présenté comme l'image de la félicité et décrit de la même manière; cf. ii, 10, et ix, 12; ii, 10, et ix, 9; ii, 14, et ix, 9, etc. — L'auteur des ch. ix-xiv est si peu antérieur à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, qu'il a fait usage des écrits des prophètes qui ont vécu à cette dernière époque (1). Il n'y a pas un seul mot dans la seconde partie de Zacharie qui ne convienne aux temps de la domination perse.

3° La dernière objection, empruntée à la différence de style qu'on remarque entre les huit premiers chapitres et les six suivants, a cela de vrai, qu'il n'y a pas une ressemblance complète entre le langage des deux parties; mais la conclusion qu'on prétend en tirer est fautive, parce que la variété de ton, de formes et d'expressions s'explique naturellement par le changement de sujet. Les visions ne peuvent pas être décrites dans les mêmes termes et de la même manière que la gloire future de Jérusalem, qui se déroule dans le tableau final; la façon de parler du narrateur n'est pas celle de l'orateur ou du poète; On se s'exprime tout différemment, i-iii, et ix-xiv; Ezéchiel, vi-vii, et iv. Les mêmes locutions caractéristiques se rencontrent, d'ailleurs, dans les deux parties de

(1) Cet argument a paru si décisif à de Wette, qu'après avoir admis dans les trois premières éditions de son *Introduction* la dualité d'auteurs, dans la quatrième, il a reconnu que les derniers chapitres de Zacharie pouvaient être authentiques. Voici les principaux passages parallèles : Zach., ix, 2 et Ez., xxviii, 3; xi, 2 et III Reg., 3, 27; ix, 5 et Soph., ii, 4; x, 3 et Ez., xxiv, 17; xi, 1 et Ez., xxvii, 4; xi, 3 et Jer., xii, 5; xiii, 2, 9 et Ez., v, 12; xiv, 8 et Ez., xxvii, 1-12; xiv, 10, 11 et Jer., xxxi, 38-40; xiv, 20-21 et Ez., xxxii, 12 et xlvii, 2.

Zacharie, vii, 14, et ix, 8, *transiens (euntes) et revertens*; l'œil de Dieu pour la Providence, iii, 9; iv, 10, ix, 1, 8; etc. — Les derniers chapitres de Zacharie appartiennent donc à ce prophète comme les premiers.

ARTICLE XII.

Malachie.

Vie. — Analyse et explication.

III. — Vie de Malachie.

1° Malachie (envoyé). Le dernier des prophètes, était contemporain de Néhémie; il prophétisa pendant le séjour de ce dernier à Jérusalem, après l'an 32 d'Artaxerxès Longue-main, vers 432, et appuya par ses oracles les réformes de Néhémie, s'élevant contre les mariages avec les femmes païennes, ii, 10-16, cf. II Esd., xii, 23-24; contre l'offrande de victimes indignes de Dieu, et la négligence à payer la dîme, iii, 7-13, et II Esd., xii, 10-11; Mal., ii, 8, et II Esd., xiii, 15-18. Le temple était alors terminé et le culte pleinement réorganisé, i, 10; iii, 4.

2° L'authenticité et l'intégrité des prophéties de Malachie n'ont pas été contestées.

3° Son style est en général clair, concis et remarquable, quoiqu'il n'atteigne pas à l'élevation d'Isaïe. — 4° Son livre est une sorte de dialogue entre Dieu et le peuple ou les prêtres.

III. — Analyse et explication de Malachie.

1° Les prophéties de Malachie forment un seul tout qui se subdivise en trois sections. La première, i-ii, 9, peint l'amour de Dieu pour son peuple; cf. Rom., ix, 13; la seconde, ii, 10-16, montre en Jehovah le Dieu unique et le père d'Israël; la troisième, ii, 17-iv, représente le Seigneur comme juge: il viendra punir les péchés des coupables; mais en faveur des justes et pour préparer le salut, il enverra un second Elie, le précurseur, S. Jean-Baptiste. C'est ainsi que

le dernier des prophètes de la loi ancienne a annoncé la venue de celui qui devait révéler au monde le Messie (1).

2° Il a annoncé également le sacrifice de nos autels dans un passage non moins important:

Je ne prends en vous aucune complaisance,
Dit le Seigneur des armées;
Je ne recevrai point d'oblations de votre main,
Mais du levant jusqu'au couchant,
Mon nom est grand parmi les Gentils;
En tout lieu on me fait des sacrifices,
Et You offre à mon nom une oblation pure,
Parce que mon nom est grand parmi les Gentils,
Dit le Seigneur Dieu des armées, i, 10-11.

Malachie prophétise ici deux choses capitales: l'abolition des sacrifices de la loi ancienne et l'institution d'un sacrifice nouveau, le sacrifice de la messe, que tous les sacrifices juifs ne représentaient que d'une manière grossière et imparfaite. Le sacrifice nouveau est appelé *oblation*, en hébreu *מִנְחָה*, *minchá*, mot qui désigne proprement les offrandes de grains, de farine, de pain et de vin, n° 390; c'est le mot liturgique du rituel mosaïque qui était le plus propre à désigner le pain et le vin, lesquels servent de matière à la consécration du corps et du sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Cette oblation est pure, parce que Jésus-Christ, qui est offert à son Père, est la sainteté même. La victime n'est plus immolée seulement en un seul lieu, dans le seul temple de Jérusalem, mais du levant au couchant, sur tous les points du globe, partout où il y a un prêtre de la loi nouvelle: « Hoc primum illud et incrementum sacrificium est, quod ab ortu solis usque ad occasum sibi oblatum iri Dominus per prophetam dixit. Corpus et sanguis Christiesi, in nostri, tum animi tum corporis vegetationem cedens, ... in substantiam nostram et conservationem (2). »

(1) Cf. Matth., xi, 10; xvii, 9-13; Marc., i, 2; ix, 11-12; Luc., i, 17.

— Cf. Fillon, *Comment. de S. Matth.*, p. 231.

(2) S. J. Damasc., *De orth. fide*, l. iv, c. xiii, t. xciv, col. 1158-1162.

— Voir aussi, sur le prophète de Malachie, S. Aug., *De Civ. Dei*, l. xviii, c. xxxvi, n° 3, t. lxi, col. 394; S. Jérôme, *In Malach.*, l. i, x,

3^e Malachie clôt la collection des prophéties, en disant, in. 1 : *Ecce venit*. Quand il écrivait, « il restait environ cinq cents ans jusques aux jours du Messie, Dieu donna à la majesté de son Fils de faire taire les prophéties durant tout ce temps, pour tenir son peuple en attente de celui qui devait être l'accomplissement de tous les oracles (1). »

L. LXV, col. 1551-1552; S. Cyrille d'Alex., *In Malach.*, c. XII, t. LXXI, col. 298; Théodoret de Cyr., *In Malach.*, l. II, t. LXXI, col. 1967.

(1) Bossuet, *Discours sur l'Hist. universelle*, 2^e part., ch. IX, (*Œuvres*, éd. Lebel, t. XXIV, p. 236).

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

ANCIEN TESTAMENT

PREMIÈRE PARTIE — Livres historiques.

SECONDE SECTION. — Histoire du peuple de Dieu depuis son établissement dans la Terre Promise jusqu'aux Machabées.

CHAPITRE I. — <i>Josué</i> (n. 413)	3
ART. I. — Introduction au livre de Josué (n. 414)	3
ART. II. — Conquête de la Terre Promise (n. 419)	9
ART. III. — Partage de la Terre Promise (n. 434)	23
§ I. Géographie de la Palestine (n. 432)	23
§ II. Partage de la Palestine entre les douze tribus (n. 443)	40
CHAPITRE II. — <i>Les Juges et Ruth</i> (n. 445)	43
ART. I. — Introduction au livre des Juges (n. 446)	44
ART. II. — Histoire des Juges (n. 452)	52
ART. III. — Le livre de Ruth (n. 460)	63
CHAPITRE III. — <i>Les livres des Rois</i> (n. 462)	66
ART. I. — Introduction aux livres des Rois (n. 463)	67
§ I. Des deux premiers livres des Rois ou livres de Samuel (n. 464)	67
§ II. Des deux derniers livres des Rois (n. 471)	75
ART. II. — Histoire des Rois (n. 479)	84
§ I. Enfance et judicature de Samuel (n. 480)	84
§ II. Règne de Saül (n. 483)	88
§ III. Règne de David (n. 486)	93
§ IV. Règne de Salomon (n. 496)	101
§ V. Histoire des royaumes séparés de Juda et d'Israël (n. 498)	104
§ VI. Histoire du royaume de Juda depuis la chute du royaume d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone (n. 500)	106

3^e Malachie clôt la collection des prophéties, en disant, in. 1 : *Ecce venit*. Quand il écrivait, « il restait environ cinq cents ans jusques aux jours du Messie, Dieu donna à la majesté de son Fils de faire taire les prophéties durant tout ce temps, pour tenir son peuple en attente de celui qui devait être l'accomplissement de tous les oracles (1). »

L. LXV, col. 1551-1552; S. Cyrille d'Alex., *In Malach.*, c. XII, t. LXXI, col. 298; Théodoret de Cyr., *In Malach.*, l. II, t. LXXI, col. 1967.

(1) Bossuet, *Discours sur l'Hist. universelle*, 2^e part., ch. IX, (*Œuvres*, éd. Lebel, t. XXIV, p. 236).

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

ANCIEN TESTAMENT

PREMIÈRE PARTIE — Livres historiques.

SECONDE SECTION. — Histoire du peuple de Dieu depuis son établissement dans la Terre Promise jusqu'aux Machabées.

CHAPITRE I. — <i>Josué</i> (n. 413)	3
ART. I. — Introduction au livre de Josué (n. 414)	3
ART. II. — Conquête de la Terre Promise (n. 419)	9
ART. III. — Partage de la Terre Promise (n. 434)	23
§ I. Géographie de la Palestine (n. 432)	23
§ II. Partage de la Palestine entre les douze tribus (n. 443)	40
CHAPITRE II. — <i>Les Juges et Ruth</i> (n. 445)	43
ART. I. — Introduction au livre des Juges (n. 446)	44
ART. II. — Histoire des Juges (n. 452)	52
ART. III. — Le livre de Ruth (n. 460)	63
CHAPITRE III. — <i>Les livres des Rois</i> (n. 462)	66
ART. I. — Introduction aux livres des Rois (n. 463)	67
§ I. Des deux premiers livres des Rois ou livres de Samuel (n. 464)	67
§ II. Des deux derniers livres des Rois (n. 471)	75
ART. II. — Histoire des Rois (n. 479)	84
§ I. Enfance et judicature de Samuel (n. 480)	84
§ II. Règne de Saül (n. 483)	88
§ III. Règne de David (n. 486)	93
§ IV. Règne de Salomon (n. 496)	101
§ V. Histoire des royaumes séparés de Juda et d'Israël (n. 498)	104
§ VI. Histoire du royaume de Juda depuis la chute du royaume d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone (n. 500)	106

CHAPITRE IV. — <i>Les Paralipomènes</i> (n. 501)	167
ART. I. — Introduction aux Paralipomènes (n. 502)	168
ART. II. — Analyse des Paralipomènes (n. 509)	177
CHAPITRE V. — <i>Les deux livres d'Esdras</i> (n. 513)	172
ART. I. — Du premier livre d'Esdras (n. 515)	174
ART. II. — Du livre de Néhémie ou second livre d'Esdras (n. 519)	177
CHAPITRE VI. — <i>Tobie</i> (n. 522)	131
ART. I. — Introduction au livre de Tobie (n. 522)	131
ART. II. — Analyse et explication du livre de Tobie (n. 527)	135
CHAPITRE VII. — <i>Judith</i> (n. 535)	142
ART. I. — Introduction au livre de Judith (n. 535)	142
ART. II. — Analyse et explication du livre de Judith (n. 541)	147
CHAPITRE VIII. — <i>Esther</i> (n. 548)	153
ART. I. — Introduction au livre d'Esther (n. 548)	153
ART. II. — Analyse et explication du livre d'Esther (n. 552)	155
CHAPITRE IX. — <i>Les livres des Machabées</i> (n. 558)	161
ART. I. — Époque et nom des Machabées (n. 559)	161
ART. II. — Le premier livre des Machabées (n. 562)	166
§ I. Introduction au premier livre des Machabées (n. 563)	166
§ II. Analyse du premier livre des Machabées (n. 568)	173
ART. III. — Le second livre des Machabées (n. 572)	176
§ I. Introduction au second livre des Machabées (n. 572)	176
§ II. Analyse du second livre des Machabées (n. 579)	182

SECONDE PARTIE — Livres didactiques
et sapientiaux.

CHAPITRE I. — <i>De la poésie hébraïque</i> (n. 585)	189
ART. I. — De la poésie hébraïque en général (n. 586)	189
ART. II. — Du parallélisme (n. 590)	193
ART. III. — La vers hébraïque (n. 596)	202
ART. IV. — Des strophes (n. 600)	205
ART. V. — De quelques particularités de la poésie hébraïque (n. 601)	209
CHAPITRE II. — <i>Le livre de Job</i> (n. 606)	211
ART. I. — Introduction au livre de Job (n. 606)	211
ART. II. — Analyse et explication du livre de Job (n. 616)	216

CHAPITRE III. — <i>Les Psaumes</i> (n. 648)	239
ART. I. — Introduction au livre des Psaumes (n. 648)	239
§ I. Des Psaumes en général (n. 648)	239
§ II. De la traduction des Psaumes dans les Septante et dans la Vulgate (n. 660)	255
§ III. De l'étude des Psaumes (n. 668)	271
ART. II. — Analyse et explication des Psaumes (n. 673)	280
CHAPITRE IV. — <i>Les Proverbes</i> (n. 821)	374
ART. I. — Introduction au livre des Proverbes (n. 821)	374
ART. II. — Analyse et doctrine des Proverbes (n. 827)	382
§ I. Première partie des Proverbes (n. 828)	383
§ II. Seconde partie des Proverbes (n. 830)	385
§ III. Troisième partie des Proverbes (n. 832)	387
§ IV. Appendices (n. 834)	388
§ V. Doctrine du livre des Proverbes (n. 835)	390
CHAPITRE V. — <i>L'Ecclésiaste</i> (n. 842)	397
ART. I. — Introduction au livre de l'Ecclésiaste (n. 842)	398
ART. II. — Analyse de l'Ecclésiaste (n. 851)	406
CHAPITRE VI. — <i>Le Cantique des cantiques</i> (n. 860)	426
ART. I. — Introduction au Cantique (n. 860)	426
ART. II. — De l'interprétation du Cantique (n. 862)	427
CHAPITRE VII. — <i>Le livre de la Sagesse</i> (n. 867)	433
ART. I. — Introduction au livre de la Sagesse (n. 867)	433
ART. II. — Analyse et doctrine du livre de la Sagesse (n. 871)	437
CHAPITRE VIII. — <i>L'Ecclésiastique</i> (n. 876)	442
ART. I. — Introduction à l'Ecclésiastique (n. 876)	442
ART. II. — Analyse et doctrine de l'Ecclésiastique (n. 883)	449

TROISIÈME PARTIE — Livres prophétiques.

CHAPITRE I. — <i>Introduction générale aux livres prophétiques</i> (n. 890)	453
ART. I. — De la nature de la prophétie (n. 891)	455
ART. II. — Des prophètes en général (n. 901)	475
CHAPITRE II. — <i>Isaïe</i> (n. 908)	480
ART. I. Introduction aux prophéties d'Isaïe (n. 908)	489
ART. II. — Explication des prophéties d'Isaïe (n. 917)	502
§ I. Première partie d'Isaïe, I-XXXIX (n. 918)	503
§ II. Seconde partie d'Isaïe, XL-LXXVI (n. 943)	524

CHAPITRE III. — Jérémie (n. 975).	540
ART. I. — Introduction aux prophéties de Jérémie (n. 976).	541
ART. II. — Analyse et explication de Jérémie (n. 989).	552
ART. III. — Les Lamentations (n. 1014).	569
ART. IV. — Baruch (n. 1019).	573
CHAPITRE IV. — Ézéchiel (n. 1023).	576
ART. I. — Introduction aux prophéties d'Ézéchiel (n. 1023).	576
ART. II. — Analyse et explication des prophéties d'Ézéchiel (n. 1028).	580
CHAPITRE V. — Daniel (n. 1053).	604
ART. I. — Introduction au livre de Daniel (n. 1053).	604
ART. II. — Analyse et explication du livre de Daniel (n. 1054).	609
CHAPITRE VI. — Les douze petits prophètes (n. 1065).	618
ART. I. — Osée (n. 1065).	618
§ I. Introduction aux prophéties d'Osée (n. 1063).	618
§ II. Analyse et explication d'Osée (n. 1068).	621
ART. II. — Joel (n. 1071).	623
ART. III. — Amos (n. 1078).	628
§ I. Introduction à la prophétie d'Amos (n. 1078).	628
§ II. Analyse et explication de la prophétie d'Amos (n. 1081).	631
ART. IV. — Abdias (n. 1084).	630
ART. V. — Jonas (n. 1087).	636
§ I. Introduction au livre de Jonas (n. 1087).	636
§ II. Explication du livre de Jonas (n. 1089).	639
ART. VI. — Michée (n. 1093).	644
ART. VII. — Nahum (n. 1096).	647
ART. VIII. — Habacuc (n. 1099).	649
ART. IX. — Sophonie (n. 1102).	650
ART. X. — Aggée (n. 1105).	652
ART. XI. — Zacharie (n. 1108).	656
ART. XII. — Malachie (n. 1114).	664

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES TOMES I ET II.

Le chiffre romain indique le volume, le chiffre arabe, le numéro du paragraphe.

A

- AARON, I, 385.
 AARONEL, I, 202, 6°.
 ABBA ABEA, I, 195, 197.
 ABBA MARG, I, 202, 1°.
 ABELAS : vie, II, 1084; époque, 1083; prophétie, 1080.
 ABEL, I, 253.
 ABEN ESHA, I, 197.
 ABELIN, I, 222.
 ABUBLEH, juge d'Israël, I, 435.
 ABINA, I, 197.
 I. ABRAHAM : division de son histoire, I, 341 — I. Vocation d'Abraham, son séjour à Haran, 342; premières promesses divines, 343; séjour en Palestine, 344, 345; voyage en Egypte, 346; il se sépare de Loth, 347; habite à Mambré, sa victoire sur Chodorlahomor, 348; sa rencontre avec Melchisédech, 349. — II. Dieu lui promet un fils; naissance d'Ismaël, 350. — III. Dieu lui prescrit la circoncision et l'appelle Abraham; nouvelles promesses, 351; naissance d'Isaac, expulsion d'Ismaël, 352. — IV. Sacrifice d'Isaac, autres promesses, 353; mort d'Abraham, accomplissement des promesses divines, 354.
 2. ABRAHAM BEN MEÏR, I, 202, 3°.
- ABRAYANEL, I, 202, 6°.
 ABULENSIS (A. Tostati), I, 214.
 ABYSSINIENS (canon des), I, 44. *Accommodatice* (sens); notion et règles, I, 109.
 ACHERMANN, I, 222.
 Actes, canoniques, I, 4; apocryphes; du Pilate, 68; des Apôtres, 70.
 ADAM, est le premier homme, voir *Protodanite*. Sa création, I, 289; il reçoit une compagne, 286; est mis dans le paradis terrestre, 287; sa chute, 290; son châtiment, 292; sa mort à 930 ans, 294. D'Adam et d'Eve sont sortis tous les hommes, voir *Polygénisme*.
Additions archéologiques, I, 257; géographiques, 258; historiques, 259, et légales, 260, au Pentateuque.
 AGAPET, I, 212.
 AGAN, épouse Abraham, I, 350; est chassée avec son fils, 352, 353.
 AGRIELUS, I, 216; II, 672.
 AGGÉE : vie, époque, II, 1105; style, 1106; prophétie, 1107.
- AKIBA, I, 196.
 ALBERT LE GRAND, I, 214.
 ALGACAR, I, 218.
 ALGUN, I, 213, 261.
 ALEXANDRE DE HALÈS, I, 214.
 ALEXANDRIE (canon d') : importance, contenu, I, 30; existence, 31; identité primitive avec le en-

non de Palestine, 32. École juive de cette ville: caractère, 191; Philon, 102. École chrétienne, 203.

ALFORD, I, 223.

ALLIOLI, I, 222.

AMAMA, I, 219.

AMÉRIQUE (S.), I, 210; II, 462, 527, 672.

AMBROSTAFER, I, 210.

AMÉ, voir *Immortalité de l'âme*. AMÉNIQES, produit la plupart des populations; I, 291; n'a pas une population autochtone, 300.

AMOUR, auteurs de la *généalogie*, I, 198.

AMOS, vie, II, 4078; époque, 1679; style, 1030; prophétie, 1061-1083.

ANCESTRE, I, 222.

Ancien Testament: noms, I, 2; définition, 43; division d'après les Juifs, 5; et les chrétiens, 3. Canon: distinction de deux canons, 26 (voir PALESTINE et ALEXANDRIE); leur identité primitive, 32. Le canon du Nouveau Testament d'après le Nouveau Philon, Joseph, 37; les Pères, 38; Gélase, 34; le concile de Trente, 37.

ANCIEN de Cappadoce, I, 209.

ANDRONIQUES de Thessalonique, I, 215.

ANGLOIS, I, 217.

Anglo fiscal, chez les blancs et chez les nègres, I, 206, 3^e.

Animaux, leur conservation au déluge, I, 324; leur division en purs et impurs, 473, 578, 335.

ANNE, mère de Samuël, II, 481.

ANNE, religieuse, civile, I, 326, 461, 4^e; 321, 11^e; sabbatique, 481, 367; jubilaire, 181, 367.

A. ANSELME (S.) de Cantorbéry, I, 213.

2. ANSELME DE LAON, I, 211.

ASTROCHE (école exégétique d'), I, 206.

ASTRUC de Padoue (S.), I, 214.

AON, juge d'Israël, II, 433.

Apocalypse, de S. Jean, I, 4; de S. Pierre, de S. Paul, 72; de Moïse, 61.

Apocryphes: nom, I, 49; importance de leur étude, 48; division, 50; nombre, 51. — *Apocryphes de l'Ancien Testament*, 52: prière de Manassé, 53; III et IV Esdras, 54, 56; III et IV Machabées, 57, 58; livre d'Hécchi, 59; Psaumes de Salomon, 60; livre des Jubilés, 61; toutement des douze Patriarches, 62; ascension et vision d'Isaïe, 63; livres sibyllins, 64. — *Apocryphes du Nouveau Testament*: caractère général, 65; évangiles, actes, épîtres, apocalypses, voir ces mots. — Le concile de Laodicée défend la lecture publique des apocryphes, 42.

AQUILA (version grecque d'), I, 143.

ARABES, II, 327.

Arbre de vie, arbre de la science du bien et du mal, I, 289.

Arce-en-ciel, I, 223.

Arche de Noé, I, 320; arche d'Alliance, 384.

Archéologie biblique, I, 10-13, 220, 3^e; 246.

ARIEA (ARBA), I, 125.

ARÉTAS de Cappadoce, I, 209.

ARIGOU, région, II, 442, 4^e.

ARIS MONTANES, I, 210; II, 411, 1065.

ARISTOTÈLE, juif alexandrin, I, 191.

Arme, sous Saul, II, 481, 3^e; sous David, 489.

ARMÉNIENS (canon des), I, 44.

ARNAUD, I, 222.

ARNOBE, II, 672.

ARNOOLD, I, 222.

AROSION, de Moïse, I, 81; d'Isaïe, 63.

ASCHI (R.), I, 197.

ASER (tribu d'): son sort prophétisé par Jacob, I, 257; son territoire, II, 443, 4^e.

ASRODÉE, démon, II, 329.

Assistance du Saint Esprit, sa notion, I, 11; elle suffit pour les définitions de foi, 8; mais non pour l'inspiration, 12.

ASTROS (d'), I, 222.

ATHANASE (S.), II, 672.

ATREBES, I, 223.

ANGUSTIN (S.), I, 210, 261; II,

414, 415, 616, 672.

ATYLIANS, II, 672.

B

BABEL (tour de), I, 335; tous les hommes y étaient-ils assemblés, 337; quelle langue parlaient-ils, 338; la confusion fut-elle subite ou progressive, 339.

BADÉ, I, 222.

BAER, I, 223.

BALAM, son histoire, sa prophétie, I, 377.

BARAC, II, 434.

BARCABÉ (Épître de saint), I, 304; son inclusion au canon, 39, 42; Origène la regarde comme interpolée, 42; elle prouve la divinité du Nouveau Testament, 44.

BARCOC, sa vie, II, 1019; sa prophétie: texte et versions, 1020; authenticité, 1021; analyse, 1022.

BASAN, région, II, 442, 3^e.

BARSE (S.), I, 208; II, 672, 917.

1. BAUMGARTEN (M.), I, 223.

2. BAUMGARTEN CAUSIUS, I, 223.

BAUR, I, 224.

BAYN, I, 227.

BÈDE (V.), I, 210, 211, 261; II, 414, 417, 462, 514, 527, 672, 827.

BEELÉN, I, 222.

BELLAMIN, I, 218; II, 672.

BELLENGER, II, 672.

BENGLI, I, 224.

BENJAMIN (tribu de): son sort prophétisé par Jacob, I, 357; son territoire, II, 443, 4^e.

BENNO, I, 222.

BERLEPACH, I, 222.

BERNARD (S.), I, 213.

BERTHAIRE (S.), I, 213.

BERTHEAU, I, 224.

BERTHOLD, I, 224.

BESSALON, I, 215.

BÛTEL, ville, I, 911, 258, 4^e; 255.

Bible, sa notion, ses divers noms;

1, 2: sa division en Testaments et en

livres, 3; unité générale de son

plan, 5; sa beauté littéraire, 6; sa

lecture en langue vulgaire, 69.

BISPING, I, 222.

BLEES, I, 224.

BONCHART, I, 219.

BONAVENTURE (S.), I, 214; II, 672.

BONFRÈRE, I, 218; II, 444, 447.

BONIFAZIUS, I, 222.

BOSSUET, I, 218; II, 672, 827, 831,

871, 883.

BRAND, I, 222.

BREITENMEYER, I, 222.

BREYANO, I, 222.

BREYNE, I, 217.

BRUNO de Chartres (S.), I, 213.

3. BRUNO d'Asi (S.), I, 213.

3. BRUNO de Wurzburg (S.), I,

213.

BECKER, I, 222.

BENSEN, I, 224.

C

Cabale, I, 212.

Cadran d'Ézechias (miracle de), II, 842.

CABANA BEN TACHLIFFA, I, 201.

CAIN, I, 293.

CALÉAN, I, 215.

CALASIO (Mario de), I, 218.

Calendrier Hébreu, I, 180-183.

CALWY, I, 229; II, 569, 1065.

CARON, I, 219.

CARVIN, I, 217.

Canon, sens et origine du mot, I, 25; importance de son étude, 24, 30; manière dont il se forma

pour l'Ancien Testament, 29; pour le Nouveau, 38, 39; sa fixation par les conciles de Trente et du Vatican, 35, 37; canon de l'Eglise latine, voir *Ingen* et *Nouveau Testament*; des églises syrienne, 43; abyssinienne, arménienne, 43; protestante, 43.

Canon des Écritures, nom, II, 866; auteur, 861; interprétation: diverses écoles, 862; école illustrée, 863; mystique, 861; et allégorique, 863, 866.

CAPPEL, I, 219.

CARVEL, montagne, II, 125, 1.

CARRIÈRES (de), I, 220.

CASSEL, I, 223.

CASSIOBORG, I, 212, II, 672.

CARTON, I, 214.

Caveau, chez les blancs et chez les nègres, I, 306, 2°; chez les singes, 297, 2°.

Chaires, I, 211.

Chaldéens, différencés de l'Hebreu, I, 89; livres et fragments d'origine chaldéens, 75; paraphrases chaldéennes, voir *Targums*.

CHAM, sa suite, 1, 328; ses descendants, 328, 1°; leur abaissement, 328, 1°.

CHANAAN, est mandé à la place de son père, I, 328; sa postérité, 328, 1°; 334, 1.

CHARLEBOURG, I, 212.

Cherubim, I, 489; II, 218.

CHRONIQUE, voir *Paralipomènes*.

Chronologie, biblique: création du monde, sa date incertaine, I, 278; hypothèses des savants, 278.

Création de l'homme: il n'y a pas de chronologie biblique proprement dite, 233; pourquoi, 214, 216; l'origine de l'homme est relativement récente, 311; objections paléontologiques, géologiques, 312; historiques, 313; la date de Septante peut suffire à tout, 317. — *Tolter*

chronologiques des Juifs, II, 449; de la sortie d'Égypte au temple de Salomon, 450; des rois de Juda et d'Israël, 478, cf. 477; des prophètes, 507; cf. 506; de Zorobabel à Simon Machabée, 560.

CHRYSOLOGOS, I, 213.

CHRYSOSTOME (S. Jean), I, 206.

Chute d'Adam et d'Eve, I, 296; son caractère historique, 291.

Circumcision, son institution, I, 351; ses effets, 403.

Citations, leur inspiration, I, 22.

CLAIR, I, 222; II, 513, 517, 562, 509.

CLÉMENT d'Alexandrie, I, 205.

CLÉRIQUES, I, 221.

COCHÉUS, I, 219.

COLOMBAN (S.), I, 212.

Colonne de nuée, son caractère miraculeux, I, 372.

CORÉTHÉ, I, 213.

Commentaires, leur utilité, I, 18; commentaires catholiques sur le Pentateuque, 261; Josué, II, 414; les Juges, 447; Ruth, 460; les Rois, 462; les Paralipomènes, 509; Esdras, 514; Tobie, 527; Judith, 541; Esther, 552; les Machabées, 561; Job, 616; les Psaumes, 672; les Proverbes, 827; l'Éclésiaste, 831; la Sagesse, 871; l'Éclésiastique, 883; Isaïe, 917; Jérémie, 939; Baruch, 1022; Eséchiel, 1036; Daniel, 1057; les petits Prophètes, 1068. Voir *Exégèse*.

Compléments hypothétiques des, sur l'origine du Pentateuque, I, 250, 2°.

Concordances, I, 99 bis, 102.

Confusion des langues, I, 493.

Contradictions, dans la Bible, ne sont qu'apparences, I, 29. Prétendues contradictions du Pentateuque, 254; de Josué, II, 417; des Rois, 470, 476; des Paralipomènes, 508; de l'Éclésiaste, 830; de Jérémie, 930.

CONTREFAIRE, I, 223.

CONGRÈS, I, 218; II, 616, 672.

CORLEY, I, 222.

CORNÉLIS à LAPIDE, I, 218; II, 561.

Cosmogonie, voir *Création*.

CRAMPON, I, 222.

Création: beauté du récit biblique, I, 283; son but, son caractère, son importance, 284. — *Son explication*: création de la matière première, 265; organisation du monde, 266. — *Son accord*, avec la tradition universelle, 271; avec les sciences naturelles: divers systèmes de conciliation, 273; théorie des jours éposiques, 273, 3°; périodes cosmique, 274; cosmogogénique, 275; géologique, 276. — *Erreurs sur la création*: leur exposé sommaire, 286; leur réfutation: la matière est créée, 281; la vie ne s'est pas dégagée de la matière, 282; l'origine des êtres ne peut s'expliquer par l'évolution, 283. — *Date de la création*, voir *Chronologie*.

CRELL, I, 219.

CRÉSUS (BAUMGARTEN), I, 221.

Culte primitif: sacrifices, autels, sabbat, etc., I, 363. — *Culte mosaïque*: tabernacle, 383; arche d'alliance, 393; ministres, 383; sacrifices, sabbat, fêtes, circumcison, voir *ses mots*; prescriptions particulières, 401.

CYRILLE d'Alexandrie (S.), I, 206; II, 672, 947, 1063.

D

DARASE (CHODN DE), I, 42.

DAN (tribu de), son sort prophétisé par Jacob, I, 357; son territoire, II, 443.

DANIEL, sa vie, II, 1053; sa prophétie: texte et versions, 1054; authenticité, 1055, 1056; analyse, 1057; explication: partie historique, 1058, et prophétique, 1059-1064.

DANKO, I, 222.

Darwinisme, exposé et réfutation, I, 381.

DAVID, sa vie avant son règne, II, 486, 470, 45, 5°; il est choisi de Dieu, 483, 2°; il pleure la mort de Saül, 485, 5°. Son règne: il organise son royaume, 487; Jérusalem capitale, 488; institutions militaires, 489; religieuses, 490; et diverses, 491; ses conquêtes, 492; sa piété, ses fastes, 493; prophétie messianique qui lui est faite, 494.

Ses Paupéres, 653 (voir *ce mot*); liste de ceux qui peuvent éclaircir son histoire, 495.

DÉBORA, prophétesse, II, 451.

DEHAUT, I, 220.

DELITZSCH, I, 223.

Déluge, son existence prouvée par la Bible, I, 319; confirmée par la tradition, 321; et la géologie, 322; son universalité, 323. Objections contre le déluge, sur les animaux, 324; et sur les eaux diluviennes, 325.

DÉMOI, I, 222.

DEMYE le Chartreux, I, 214.

DEMEËN, I, 222.

DESROULLES, I, 220.

Deutéronomique (livres), de l'Ancien Testament, I, 30; du Nouveau, 33.

Deutéronome: nom, I, 464, 450; division, contenu, 235.

Didactiques (livres): division en poétiques et sapientiaux, liste, I, 3-11, 584.

DIDACOS de Calédo, II, 527, 541.

DIOXYÈRE d'Alexandrie, II, 672, 827.

DIEU (Louis de), I, 219.

DIOPHÈRE de Tarse, II, 206.

Dispersion des Peuples, I, 337-339.

Divisions du texte biblique, I, 92.

Documents (hypothèses des), sur l'origine du Pentateuque, I, 250, 2°.

DOUBLET, I, 222.
 I. DRACH (Paul-Louis), I, 222.
 2. DRACH (abbé), I, 222.
 DREHSLER, I, 223.
 DREKELINS, II, 227.
 BROCK, I, 222.
 Droit des Hébreux : droit civil : sociétés, I, 465 ; famille, 466 ; étrangers, pauvres, 465 ; esclaves, 565 ; 564, 417 ; prêt, dépôt, propriété, salaire, 408. Droit pénal, 409.
 DREUSIS, I, 219.
 DARTMARE, I, 213.
 DUNS-SCOT, I, 214.

E

ÉBÉNARE, I, 202.
 ESBARD, I, 213.
 Ecclésiaste : texte, versions, II, 842 ; titre, 843 ; auteur, Salomon, 844 ; objections, 845, 846 ; date, 847 ; intégrité, 848 ; canonisation, 849 ; forme littéraire, 450 ; analyse, 3511. Adrien, 852 ; elle n'est ni sceptique, 853 ; ni matérialiste, 854-856 ; ni fataliste, 857 ; ni épiciurienne, 858 ; ni contradictoire, 859.
 Ecclésiastique : titre, II, 876 ; auteur, 877 ; époque, 878 ; texte original, 879 ; versions, 880 ; style, 881 ; excellence, 882. Explication : division générale, 883 ; — 1^{re} partie : caractère général, 884 ; enseignements dogmatiques, 885 ; et moraux, 886 ; — 2^e partie : subdivision, 887 ; résumé, 888.
 ÉGALPADE, I, 217.
 Écriture phénicienne et carrée, I, 86.
 EIBIS, I, 227.
 EICHENBERG, I, 224.
 ELIE, prophète, II, 499.
 ELIEZER BEN HYRCANUS, I, 291.
 ELISÉE, prophète, II, 499.
 ELLIOTT, I, 223.
 Éléphites (passages), I, 252, 253 ; II, 651.

EMANUEL (prophétie d') : occasion, II, 924 ; division, 925 ; explication : préparation, 926 ; prophète proprement dite, 927-930 ; signes prochains de son accomplissement, 931-934.

ENGLIN, II, 632.
 ÉPHRAÏM (tribu d'), son territoire, II, 443, 2^e.
 ÉPHEM (S.), I, 207 ; II, 411, 447, 462, 616, 917, 989, 1026, 1057, 1065.
 Épîtres, canoniques, I, 4 ; apocryphes, 71.
 ÉRAME, I, 215.
 ERVESTI, I, 221.
 Ésaï, est suppléant par Jacob, I, 306 ; objections concernant ses femmes et son séjour en Idumée, 234, 6^e, 7^e.

Ésaias, I, 407 ; 251, 12^e.
 ESODAS, sa mission, II, 516 ; il est de I Esdras, 514 ; quelques-uns lui attribuent la Ps. cxviii, 758. — Livres canoniques d'Esdras : nom, 513 ; contenu, 514. I Esdras : auteur, 515 ; analyse, 517, 518. II Esdras, voir Néhémie. — Livres apocryphes : III Esdras, I, 34 ; IV Esdras, 35 ; langue du chapitre VII, 36.

Ess (VAN), I, 222.
 ESSEN (VOO), I, 222.
 ESTER (livre d') : caractère historique, II, 548, et religieux, 550 ; auteur, date, style, 549 ; appendices, 554 ; explication, 552-557.
 ESTIVIS, I, p. 7, n^o 218.
 ESTON, I, 214.
 Ethnographie (table), son importance, I, 330 ; elle ne renferme pas tous les peuples, 331 ; d'où viennent les autres, 332 ; les noms désignent-ils des peuples ou des hommes, 333 ; résumé de la table, 334.
 Étude de la Bible : il faut faire une première lecture, I, page 1 ; puis

étudier l'introduction générale, p. 3, et faire de chaque livre une étude personnelle, p. 4, 16 ; approfondie, p. 4, 14 ; suivie, p. 18 ; pieuse, p. 18, 23 ; à un point de vue déterminé, p. 1 ; avec le secours du sens littéral, p. 10 ; des commentaires, p. 12 ; des langues, p. 9 ; des introductions particulières, p. 3 ; d'un atlas biblique, p. 10 ; de l'archéologie, p. 11. — Étude des Psaumes : importance, II, n^o 668 ; dispositions, 671 ; méthode, 669, 670. Étude des Proverbes, 826 ; des prophètes, 901 ; d'Isaïe, 916.

ÉCHER (S.), II, 837.
 EDGEBINUS STRUCHOS, I, 216.
 I. ESEKEL DE CÉSARÉE, II, 672, 917.

2. ESEKEL D'EMÈSE, I, 206.
 ECHYRUS ZIGABENE, I, 209 ; II, 672.
 Évangiles, canoniques, I, 4 ; apocryphes : leur objet, 66 ; leur rapport avec les canoniques, 69 ; évangiles de l'enfance, 67, et des derniers jours du Sauveur, 68.
 Evr., création, I, 286 ; chute, 290 ; elle figure l'Église, 286.
 EVENARE, I, 202, 9^e.

EWALD, I, 214.
 Exégèse : définition, I, 101 ; histoire, 183. — Exégèse des Juifs : comp. d'œil général, 190. Anciens Juifs : deux écoles, 190 ; voir ALEXANDRIE et PALESTINE. Juifs du moyen âge, 202. — Exégèse des chrétiens : distinction de trois époques, 203. Époque des Pères : premiers écrivains, 204 ; écoles d'Alexandrie, 205 ; d'Antioche, 206 ; de Nisibe, d'Édèse, 207 ; de Césarée, 208 ; 209 ; Pères latins, 210. — Époque du moyen âge : compilateurs de chaînes, 211 ; écoles, 212 ; commentateurs du 11^e au 13^e siècle, 213 ; scolastiques, 214. Époque moderne :

influence de la Renaissance, 215. Commentateurs catholiques du XVI^e siècle, 216 ; du XVII^e, 218 ; du XVIII^e, 220 ; du XIX^e, 227. Coup d'œil sur l'exégèse actuelle, 225. (Voir Protestants, Nationalistes, Commentaires.)

Ézode : nom, I, 104, 230 ; division, contenu, 222.
 Explications, dans le Pentateuque, voir Additions.
 ÉZRIKAS (cadran d'), II, 942.
 ÉZÉCHIEL, sa vie, II, 1023 ; sa prophétie : style, 1024 ; authenticité, 1025 ; analyse, 1025 ; explication : vocation d'Ézéchiél, 1027 ; 1^{re} partie, 1028-1037 ; 2^e partie, 1035-1032.

F

FABER STAPULENSIS, I, 215.
 FABRUS, I, 215.

FAY, I, 224.
 FERUS, I, 216.
 Fétes, dans la religion mosaïque : leur nombre, I, 298, 254, 432 ; Pâques, 309 ; Pentecôte, 409 ; Tabernacles, 401 ; Expiation, 402 ; Pâques, II, 538. Les cinq livres des Ésaï, I, 4.

Figures, de Jésus-Christ : Melchisédech, I, 319 ; Isaac, 355 ; Joseph, 455 ; les Anges, II, 454 ; Job, 615 ; David, 707 ; Jérémie, 885 ; Jonas, 1088 ; — des Églises : Eve, I, 286 ; l'arche de Noé, 320 ; Jabel, II, 674 ; dans les prophètes, 292, 1049.

FILSON, I, 222.
 FLAMINIUS, I, 216 ; II, 672.
 FOISSET, I, 222.
 FORTINO, II, 917.
 FORTATO, I, 222.

Formalis, objection contre les Proverbes, II, 839.
 Fragments (hypothèse des), sur l'origine du Pentateuque, I, 250.
 François (versions) de la Bible, I, 158 ; règles pour leur lecture, 160.

FRANZELIN, I, 222.
 FRIEDLIES, I, 222.
 1. FRUTSCHE (K.-Fr.-A.), I, 224.
 2. FRUTSCHE (O.-Fr.), I, 224.
 FROBONIA, I, 218.
 FRONONOUS, I, 218.

G

GAD (tribu de), son sort prophétisé par Jacob, I, 357; son territoire, II, 444, 2^e.
 GAINET, I, 222.
 GABAR, II, 442, 2^e.
 1. GALILÉE (montagnes de), II, 435.
 2. GALILÉE, sa condamnation par le Saint-Office, II, 429.
 1. GABRIEL, I, 196.
 2. GABRIEL II, I, 196.
 3. GABRIEL V, I, 196.
 GAZA, ville, I, 215.
 GÉDON, juge d'Israël, II, 453.
 GÉLIE, I, 219.
 GÉLASE (canon de), I, 34.
 GÉNÉLOGES, leurs lectures possibles, I, 116. Difficultés concernant la généalogie des princes d'Idumée, 230-5; et celle de Zorobabel, II, 563. Voir *Ethnographie* (table).
 GÉNÉRAL, I, 216; II, 672.
Génération apostolique, I, 282.
 GÉNÉSARÉTH (sic de), II, 436, 2^e.
 GÈNESE, nom, I, 184, 230; division, contenu, 231. Voir, pour les détails, *Création*, ADAM, ANNAHAR, etc.
Géographie de la Palestine, II, 432-444.
 GRÉGOIRE de Trébizonde, I, 213.
 GRIBERT, I, 212.
 GRIBANSER, I, 222.
 GRIBARD, I, 219.
 GRIBSON, I, 213.
 GRESNIUS, I, 224.
 GRISUS, district, II, 442, 2^e.
 GRIMORS, commentaire de la *Mitschna*, I, 196; *ghémara* de Pa-

lestine, 196; de Babylone, 197; sa place dans le Talmud, 198.
 GRISLIERIS, I, 214.
 GUILBERT DE LA PORCÉE, I, 213.
 GULLEY, I, 222; II, 337, 561.
 GULLY, I, 222; II, 331.
 GLAYRE, I, 222.
 GNOSTIQUES, I, 204.
 GOE, II, 1046.
 GOLWITZER, II, 222.
 GORRAN ou GORRANUS, I, 214.
Graduels (psalmes), leur nom, II, 666 (au mot *mo'allah*); leur explication, 789-803.
 GRATZ, I, 222.
 1. Grec : livres écrits en grec, I, 75; caractères du dialecte alexandrin, 82; le grec biblique appartient à ce dialecte, 81, avec quelques différences, 83. Différences entre le grec des deux Testaments, 84.
 2. Grecques (versions), voir *Septante*, AQUILA, THÉODOCION, SYMAQUE, *Hexaples*, autres versions, I, 118.
 1. GRÉGOIRE le Grand (S.), I, 210, 261; II, 462, 616.
 2. GRÉGOIRE de Nazianze (S.), I, 208.
 3. GRÉGOIRE de Nyse (S.), I, 208; II, 672, 851.
 4. GRÉGOIRE de Tours (S.), II, 672.
 5. GRÉGOIRE le Thaumaturge (S.), II, 851.
 1. GRIMM (J.), I, 222.
 2. GRIMM (W.), I, 224.
 GROTIUS, I, 213.
 GUARIN, I, 220.
 GUÉNEE, I, 220.
 GUÉRICOM, 223.
 GÜLLERON, I, 222.
 GUTSBLIT, II, 337.

H

HARAGG : vie, II, 1009; ayle, 1100; prophétie, 1101.

HEVERNICK, I, 223.
 HAGA, exigée homilétique, I, 194; travaux auxquels elle a donné lieu, 201.
Hagiographe, dans la Bible hébraïque, I, 3.
 HAKE, I, 222.
 HALEBI, exigée légal, I, 194; travaux auxquels elle a donné lieu, 193. Voir *Talmud*, *Masorètes*.
 Hallel, chant festival des Juifs, II, 782; psalmes du Hallel, 782-787, 885.
 HANDESHUR, I, 222; II, 672.
 HANBERG, I, 222.
 HATYON d'Alberstadt, I, 214; II, 1065.
Hébraïque (Bible), sa division en trois parties et en 22 livres, I, 3. Voir PALESTINE (canon de).
Hébreu : ce n'est pas la langue primitive, I, 238; qui le parlait, 76; ses trois âges, 77; ses caractères propres, 78; quand devint-il langue morte, 79. C'est la langue originale des Livres Saints, 75; d'où importance de le connaître, 9 (surtout pour les Psalmes, II, 667); exagérée par les protestants, I, 15, 5^e. Caractères qui ont servi à l'écrire, 80; système vocal massorétique, 81. Termes hébreux des Psalmes, II, 666. Voir *Poésie hébraïque*.
 HEBRON, ville, I, 353; II, 487.
 HÉLÉ, juge d'Israël, II, 489.
 HENOSCHAM, I, 222.
 HENSOCK (livre de), I, 59.
 HENSCLOX, I, 204.
Herméneutique : notion, I, 161; importance, 171; règles : il faut expliquer le texte d'après les lois ordinaires du langage, 172; d'après le sentiment commun de l'Eglise, 173; d'après le consentement unanime des Pères, 174; d'après la règle de la foi, 175.
 HENZOG, I, 223.

HESER, II, 672, 3^e.
 HESTICHUS, I, 209.
Hexaples, I, 117; leur composition, 118-120, 205; ce qui en reste, 121.
 1. HILAIRE (S.), I, 210; II, 672.
 2. HILAIRE (Ambrosiator), I, 210.
 HILGENFELD, I, 224.
 HILHEL, I, 107, 108.
 HINDEL, I, 222.
 HIPPOLYTE (S.), II, 672, 827, 1057.
 HIBEL, I, 224.
Histoire de l'Exégèse. Voir *Exégèse*.
Historiques (livres) : liste, I, 3; caractère général, II, 412.
 HITZIG, I, 224.
 HOFFMANN (von), I, 224.
 HONORE d'Autun, I, 213; II, 672.
 HOUBIGANT, I, 220.
 HOWSON, I, 223.
 HUGO, I, 222.
 1. HUGUES de S.-CHER, I, 214.
 2. HUGUES de S.-VICTOR, I, 213, 261; II, 447, 463, 831.
 HUPFELD, I, 224.

I

Inimitié de l'Édée, dans l'Ancien Testament, II, 236; dans Job, 630; les *Parables*, 629 2^e; les *Proverbes*, 416, 1^e; l'Éclésiaste, 555, 878; la Sagesse, 875; l'Éclésiastique, 885.
Inspiration : importance de la question, I, 7. *Nature de l'inspiration* : elle est le caractère distinctif de la Bible; 8; origine du mot, 9; 14, 2^e; son emploi, 14, 4^e; erreurs sur l'inspiration, 10; sa notion, 11; sa nature, 12; ses effets, 13; ses preuves, 14. — *Étendue de l'inspiration* : elle ne s'étend pas aux mots, 10, 16, sinon dans quelques cas, 17; son étendue par rapport aux choses, 19; aux questions

scientifiques, 31; aux citations, 22; à la version des Septante, 23.
Introduction générale, est nécessaire, l. p. 3; objet, division, n. 23.
Introductions particulières, sont nécessaires, p. 3. Voir les titres de chaque livre.

INÉRIE (S.), l. 201.

ISAAC, sa naissance prédite, l. 351, et accomplie, 352; son père l'offre en sacrifice, 353; son caractère, 355.

ISAÏE, sa vie, II, 608; état du monde oriental à son époque, 615; c'est le plus grand prophète, 609. Ses prophéties: style, 610; forme littéraire, 611; lecture, 616; authenticité, 617, 611. Explication d'Isaïe: division générale, 612; 1^{re} partie, subdivision, 618; prophéties contemporaines d'Osais, de Josthan, 619-623; d'Azchaz, 624-631; d'Ézéchias, 632-642; contre les nations étrangères, 633-638. 2^e partie, subdivision, 643; sujet, 644; style, 645; excellence, 646; explication, 647-674.

1. Ismaël ou Péloée (S.), l. 269.
2. Ismaël de Scythie (S.), l. 319, 361, II, 414, 416.

ISMAÏL, sa naissance, l. 350; son expulsion, 352.

ISACHAR (tribu d'), son sort prophétisé par Jacob, l. 337; son territoire, II, 443, 75.

Isaïe (version), première version officielle, l. 126; S. Jérôme l'appelle Vulgate, 124; il la révisé, 130; elle est conservée en partie dans la nouvelle Vulgate, 130.

JACOB, son caractère, sa vie, l. 230; objections contre son histoire, 234, 6-69. Sa prophétie, 357; elle est authentique, 358; à quelle époque se rapporte-t-elle, 363;

partie messianique, 369; son accomplissement, 361.

JACQUES de Sarag, l. 297.

JAHIL, son Sisara, II, 434.

JAHN, l. 222.

JANSENUS de Gand, l. 216; II, 673, 887, 871, 883.

JAVERT, est bûni par Noé, l. 323, 32; ses descendants, 324, 111.

JACMI, l. 202.

JEAN CHRYSOSTOME (S.), l. 206, 301; II, 462, 473, 917, 989.

Jehovites et Elohistes (passages), de Pentateuque, l. 232, 231; des Psaumes, II, 651.

JÉRÉMI, delivre Israël, II, 436; son vœu, 436; a-t-il été accompli à la lettre, 437, 438.

JÉRÉMIE, caractère, II, 977; enfance, 976; ministère sous Josias, 978; Joschab, 979; Joakim, 982; et Jechonias, 981; Sédécias, 983, et Jechonias, 981; démolition de Jérusalem, 983, après la ruine de Jérusalem, 983, 984; popularité, 986; II figure le Messie, 985; il a écrit III et IV Rois, 473. — Prophéties de Jérémie: caractère, 985; style, 987; authenticité, 988; division générale, 989; explication: prologue, 990; 1^{re} partie, 991-998; 2^e, 992; 3^e, 1000-1014; 4^e, 1012; épilogue, 1013. Voir aussi Lamentations.

JERICHO, II, 122; sa prise miraculeuse, 424.

JÉRÔME (S.), l. 130; son exégèse, 210; il revise l'italique, 130; il se prépare à traduire la Bible hébraïque, 131; sa traduction, 132. Voir Vulgate. Ses commentaires, II, 676, 829, 831, 917, 929, 1020, 1027, 1062.

JERUSALEM, II, 487, 488; son temple, 497.

Jewites, l. 215.

JETHRO, beau-père de Moïse, l. 366; différents noms qu'il porte, 351, 42.

Jon (livre de), pourquoi il est rangé parmi les livres didactiques, II, 534; son caractère historique, 606, 607; temps, 608, et patrie, 609, de son héros; date, auteur, 610; but, 611; authenticité, intégrité, 612; beauté littéraire, 613; forme poétique, 614; Job, figure de N. S., 615; rôle de ses trois amis, 619, d'Élîu, 629, et de Dieu, 614. Division du livre, 610; explication: prologue, 617; discussion de Job et de ses trois amis, 618-638; intervention d'Élîu, 639-643, puis de Dieu, 644-646; épilogue, 647.

JOCHANAN, l. 106.

JOEL: vie, II, 1071; époque, 1072; style, 1073; prophétie, 1074-1077.

JONAS: vie, II, 1087; prophétie: son caractère, 1088; son explication, 1089-1092.

JONATHAN BEN UZZIEL, son targum, authentique, l. 96; apocryphe, 97.

JONATHAS MACHABÉE, II, 370.

JOSEPH, résumé de sa vie, l. 390; objections contre son histoire, 391, 2^e. Prophétie de Jacob sur sa postérité, 397; son héritage en Palestine, II, 412, 1^{re}, 67, 414; 3^e.

José, résumé de sa vie, II, 419. Il fait entrer les Hébreux dans la Terre Promise, 420; passage du Jourdain, 421, et prise de Jéricho, 422; leur marche miraculeuse, 423. Conquête de la Palestine, 424; soleil arrêté, 425-429, voir Soleil.

Partage de la Terre Promise, 443-444; de quel droit a été faite la conquête, 440. — Livre de Josué: objet, division, 444; antique, 445; authenticité, intégrité, 446; véracité, 447; enseignements, 448; explication, 449-444.

Jour et ses divisions, chez les Hébreux, l. 489. Jours de la créa-

tion, 260; ils désignent une époque indéterminée, 267, 273, ainsi que les mots soir et matin, 288; manière dont les aut entendus les Pères, 293.

JORDAÏN, II, 436; passage de ce fleuve par les Hébreux, 421, 424; l'expression trans Jordanem, l. 358, 39.

1. JUDA, prophétie messianique de Jacob sur sa tribu: texte, l. 357; explication, 360; accomplissement, 361. Son territoire, II, 443, 1^{re}.

2. JUDA BEN SIMON, l. 106.

3. JUDAS MACHABÉE, II, 569.

JUDITH (livre de): texte original, II, 535; variantes, 536; caractère historique, 537; auteur, 538; authenticité, 539, 540; explication, 541-547.

Juges, leurs fonctions, II, 452; leur histoire; voir OTONIEL, 509, etc. — Histoire des Juges: division, 446; plan, unité, 447; date, auteur, 448; chronologie, 449; utilité, 451.

JURIE (de la), II, 672 2^e; 697.

JUSIAS, l. 211.

JUSTI, l. 224.

JUSTIN (S.), l. 201.

JUSTINIEN, l. 218; II, 327.

K

Kabile (chez les Juifs), l. 202.

KALEL, l. 222.

KEIL, l. 222.

Kellî, notes des Massorètes, l. 18.

1. KIBCHI (David), l. 202.

2. KIBCHI (Joseph), l. 202.

KISREKABEB, l. 222.

KITTO, l. 222.

KLEIN, l. 222.

KLEINERT, l. 222, 224.

KLEIFORTH, l. 223.

KLING, l. 223.

KNABENBAUER, l. 222; II, 917.

KNANZEH, I, 234.
 KNOBEL, I, 224.
 KOCH, I, 219.
 KOSILO, I, 222; II, 672.
 KRISTLIN, I, 224.
 KOPSA, II, 672, 4.
 KREKEN, I, 224.

LA CROIXAIE, I, 218.
 LESTANCE, I, 210.
 LAMBEAU, I, 222.
Lausanais, titre, II, 1014; sujet, 983; 1011; authentique, 1051; forme littéraire, 1016; analyse, 1017; usages qu'en ont fait la synagogue et l'Eglise, 1048.

LAMY (Bernard), I, 229.
 2. LAMY (J.-J.), I, 222.
 LANFRANC, I, 213.
 A. LANGÉ (Joaquim), I, 224.
 2. LANGÉ (A.-P.), I, 224.
Langues, leur division en trois classes, I, 368; langue parlée à Babel, 338. Voir *Originales* (langues).

LAPIRE (Cornélius a'), I, 218.
 LASCARIS, I, 215.
Latines (versions), les plus anciennes, I, 123; leur caractère, 127; leur emploi par les Pères, 128; ce qui en reste, 129. Voir *Italique* et *Vulgate*.

LAURENS, I, 222; II, 672.
 LE BLANC, I, 218; II, 672.
 LE CLESI, I, 224.
Lecteur de la Bible en langue vulgaire, I, 169.
 LE FÈVRE d'Étaples, I, 219.
 LE HEN, I, 222; II, 672; 215.
 LE LONG, I, 229.
 LE MAISTRE DE SACY, I, 218.

LÉHANS (A.), I, 222.
 LENGREK, I, 221.
 LESTRE, I, 222; II, 827, 871, 888.
 LÉVI (tribu de), son sort pro-

phétisé par Jacob, I, 257; à l'exception de ses privilèges, 358, 37; elle est consacrée au service du culte, 385.

Lévitique : nom, I, 230; division, contenu, 233.
 LEWIN, I, 223.
Livre, classé par Moïse parmi les ruminants, I, 41.

LIGHTFOOT, I, 199, 228.
 LIMBORCH, I, 221.
Littéral (sens) : notion, I, 162; division en sens propre et métaphorique, 164, 193; unité, 163; règles pour sa détermination, 176, 177, 8; nécessité de le déterminer, 8, surtout pour les Psaumes, II, 689.

LOCH, I, 222.
Lois mosaïques, ses noms, I, 386; sa supériorité, 410; elle la doit à sa notion de Dieu, 373, 10; son exposition : dogme, 381; morale, 382; culte, droit, voir *ex mats*. Objections contre l'origine mosaïque de plusieurs lois, 269.

1. LOMBARD (N.), II, 514.
 2. LOMBARD (Pierre), I, 213.
Longéité des patriarches, I, 294.
 LORIN, I, 218; II, 672.
 LOTH, neveu d'Abraham, I, 342; se sépare de lui, *ex faule*, 347.

1. LOSTIN (B.), I, 221.
 2. LOSTIN (W.), I, 221.
 LUC de Bruges, I, 218.
 LUCIEN d'Antioche, I, 206.
 LUDOLPHÉ, le Chartreux, I, 213.
Lumière, a été créée avant le soleil, I, 274.
 LUTHER, I, 215.
 LYRANUS (Nicolas) du Lyre, I, 214.

MABRE, I, 222; II, 672.
 MACHABÉES, leur époque, II, 539; leur nom, 561; chronologie, 560; histoire : Judas, 569; Jonathan, 570;

Sidon, 571. — *Livres canoniques* des Machabées : 1. *Machabées* : véraité, 563; enseignement, 564; langue originale, 565; date, 566; texte grec, versions, 567; analyse, 562, 568-571. — 2. *Machabées* : langue originale, 573; but, 574; auteur, 575; authenticité de ses lettres, 576; véraité, 577; enseignements 578; analyse, 572, 579-582. Comparaison de 1 et II Machabées, 584. — *Livres apocryphes* des Machabées, I, 57, 58.

MAES, I, 210; II, 114.
 MAGOS, II, 1016.
 1. MAIER (A.), I, 222.
 2. MAIER (C.), I, 222.
 MAIBONIN, I, 202, 29.
 MALACIE : vie, II, 1114; prophétie, 1115.
 MALONAT, I, 216; II, 827, 4028, 1065.

MALVENO, I, 218.
 MAMBRE, I, 348.
 1. MANASSÉ (prière de), I, 33.
 2. MANASSÉ (tribu de), son territoire, II, 443, 67; 444, 29.
 MANETIUS, I, 214.
 Manne, I, 374, 37; son caractère miraculeux, 374, 29.
Manuscrits, de l'Hebreu, I, 99, 109; de la Vulgate, 116; de Tobie, II, 521.

MARCOS, hébraïque, I, 204.
 MARIANA, I, 216.
 MARIO DE GALASIO, I, 218.
 MARIOTTI, I, 214.
 MARTINI, I, 214.
 MASCH, I, 228.
 MASTU, I, 216.
Masorètes, leur œuvre, I, 87, 90, 200; elle garantit l'intégrité du texte, 88, avec une grande exactitude, 89, 90.
 MATRUSALEN, a-t-il survécu au déluge, I, 317.

MACQUOY, I, 222.
 MAYER, I, 222.
 Mephihah, I, 3; leurs targums, 99.

MEIGNAN, I, 222.
 MÉLANCTHON, I, 217.
 MELCHISEDECH, béni Abraham, I, 348; hypothèses à son sujet, 349.
 MÉVOCHEUS, I, 218; II, 652.
 MEXX, I, 224.

Métonymes (prophéties) : tableau général, II, 962, 904. *Prophètes*, de bieu à Adam, I, 322; de Noé à Sem, 328, 29; de Dieu à Abraham, 343, 353; à Isaac, 358, et à Jacob, 365; de Jacob à Juda, 357, 360; de Balaam, 377; de Moïse, 378; d'Anne, II, 481; de Nathan à David, 184; d'Isaïe, 827-933, 944-949, 956-970; de Jérémie, 1001, 1005-1007; de Barnabé, 1022; d'Ésaïe, 1041, 1047-1052; de Daniel, 1061; d'Osée, 1068; de Joel, 1070; d'Amos, 1083; de Miché, 1095; d'Aggée, 1107; de Zacharie, 1110, 1142; de Malachie, 1145. — *Prophètes* messianiques, 657, 674, 680, 688, 694, 696, 707, 712, 719, 716, 718; 730, 741, 767, 778, 479, 807.

Messars, I, 222.
Messars, de longueur, I, 187, et de capacité, 188, chez les Hébreux.
 MEYER, I, 224.
 MICHAËL, I, 221.
 MICHÉE : vie, époque, II, 1093; style, 1094; prophétie, 1095.

Midrach, I, 193; *midrachim*, 194, 201.

Mischkan, seconde loi, nouveau du Talmud, I, 197; place qu'elle y occupe, 198.

Mois, chez les Hébreux, I, 182.
Mois : sa grandeur, I, 364, 416. Son enfance, 362; il quitte l'Égypte, 366; vision de l'Horub, 367; il revient en Égypte, 368, 271, 407; il délivre son peuple : 369; plates d'Égypte, 378; passage de la mer Rouge, 321; colonne de nuée, 371; départ pour le Sinaï, 373; la manne, 374; promulgation de la loi, 375, voir *Loi mosaïque*; départ du Si-

naï, révoltes, 376; Balann, 377; prophétie messianique de Moïse, 378; sa mort, 379, 389, 88. Il est l'auteur du Pentateuque, voir ce mot.

NOTA, I, 223.

NOUMÈTE, avant Notre-Seigneur, I, 185; de son temps, 186.

MONOTHÉISME, religion des premiers hommes, I, 362.

MONTANA (ARMAË), I, 216.

MORIN, I, 218.

MORTE (mort), II, 437.

MOTAIK, I, 222; II, 851.

Mouvement pieux, sa notion, I, II; il ne suffit pas pour l'inspiration, 12.

MUS (SARON de), I, 218.

MUNSTER, I, 215.

MURATOR (ORDRE de), I, 40.

Mythique (sens) : notion, I, 162; existence, 166; division, 165; valeur démonstrative, 167; règles pour sa détermination, 178, en particulier dans les Psaltes, II, 676.

Mythique (sens), sa fausseté, I, 158.

N

Nôa, prophète, objection tirée de l'emploi de ce nom dans le Pentateuque, I, 259, 6°. Voir Prophète.

NABUCODONOSOR, II, 409, 1047, 1057.

NACHMANNES, I, 202, 3°.

NEBELSACH, I, 235.

NABUË : vie, époque, II, 1006; style, 1097; prophétie, 1068.

NEMÈRE (livre de), auteur, II, 510; but, division, 520; analyse, 521.

Néomènes, I, 396.

NETELAI (tribu de), son sort prophète par Jacob, II, 307; son territoire, II, 443, 104°.

NETELAI, I, 222; II, 314, 352, 917.

NEVELIE (de la), II, 341.

1. NICKES (J.-A.), I, 222; II, 552.
2. NICKES (J.-P.), I, 222.

1. NICOLAS de LYRA, I, 214.

2. NICOLAS (Michel), I, 224.

NOË, est préservé du déluge, I, 319, 320; reçoit les promesses de Dieu, 326, 327; mandit Chanaan, bénit Sem et Japhet, 328; doit avoir eu d'autres enfants, 332.

Précéptes monothéistes, 363, 6°.

Nombre (livre des) : nom, I, 105, 220; division, contenu, 231.

Nouveau Testament : nom, I, 2; division, 4. Canon : son importance, 36; manière dont il se forma, 37-39; son histoire au 1^{er} siècle, 40; au 11^e, 41; au 15^e, 42; du 16^e siècle au concile de Trente, 43; sa fixation, 35.

O

OCYMÉNUS, I, 209.

OLSHANSEN, I, 222.

ONKELOS (targum d'), I, 85.

OOSTERZAN, I, 222.

ORIGÈNE, I, 205, 261; II, 114, 641, 667, 672, 847, 849, 1026.

Originales (langues) des Livres Saints, I, 75; utilité de leur connaissance, 9, surtout pour les Psaltes, II, 665.

Langue originale de Tobie, 322; de Judith, 323; des Machabées, 367, 373; de la Sagesse, 867; de l'Ecclésiastique, 878; de Béruch, 1028; de Daniel, 1034.

OSCHIAI BEN NACHMAN, I, 201.

OSÈE : vie, II, 1004; époque, 1066; style, 1067; prophétie, 1068-1076.

OTHONEL, juge d'Israël, II, 459.

P

PAGNINO (SAXIE), I, 216.

PALESTINE : aspect général, II, 433; I, 344; raison de son choix comme patrie du Messie, 348; ses différents noms, II, 432.

Description : 1^o Palestine proprement dite; étendue, 434; montagnes, 435; rivières, lacs, 436; mer Morte, 437;

climat, 438; fertilité, 439; flore, 440; faune, 441. 2^o Pays à l'est du Jourdain, 442. — Tribus à l'ouest du Jourdain, 443; à l'est du Jourdain, 444. Nouveau partage Israël par Eschéiel, 451. — École juive de Palestine, son caractère, I, 494; exégèse légale et homilétique, 194; voir *Halakâ* et *Hagada*.

PANELIUS, II, 541.

PANTÈRE (S.), I, 285.

Paradis terrestre : où était-il situé, I, 287; traditions sur l'Eden, 288; l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal, 289; Chérubins placés à la porte du paradis, 293.

Paralipomènes : nom, II, 504; importance, 501; but, 502; date, 503; auteur, 504; sources, 505; valeur historique, 506; objections, 507, 508; analyse, 509-511; comparaison avec les Rois, 512.

Parallélisme dans la poésie hébraïque, utilisé de sa connaissance, II, 393; sa découverte, 590; difficulté de la reconnaître dans les versions, 591; définition, 592; espèces, 593; variétés, 594.

PATERIC (S.), I, 210, 261; II, 624.

Patriarches : leur longévité, I, 294, 317; leur religion monothéiste, 362; leur culte, 363. — Testament des Patriarches, 63.

PATRIZI, I, 222.

PAUL de Burgos, I, 214.

PAULUS, I, 224.

PEARSON, I, 218.

Peines, chez les Hébreux, I, 409.

Pénilences (magiques), II, 678, 704, 710, 722, 774, 799, 812.

Pentateuque : nom, I, 220, 104; importance, 228; antiquité, 229; division, 230; unité, 236. — Authenticité : importance de la question, 239; preuve tirée de la Bible, 240, 244; de la tradition, 241; du Pen-

tateuque samaritain, 245; des monuments égyptiens, 246; de la philologie, 247. Objections : histoire, 249, 250. Voir *Compléments*, *fragments*, *documents*; sommaire, 251; réfutation : 1^o diversité des noms de Dieu, 252, 253; 2^o contradictions prétendues, 254; 3^o répétitions, 255. — Intégrité : importance de la question, 256. Additions archéologiques, 257; légales, 259, 268; historiques, 259; géographiques, 260. Conclusion, 261.

PÉQUIGNY (BERNARDIN de), I, 220.

PÉREBIUS, I, 218.

Peschito (version syriaque) : origine, caractère, I, 127; contenu, 43.

PHILON, son exégèse, I, 192; ou l'ait attribué la Sagesse, II, 808, 29°.

PIFFINO (BERNARDIN de), I, 220.

1. PIERRE Chrysologue (S.), II, 673.

2. PIERRE de Blois, I, 213.

3. PIERRE LOUBARD, I, 213.

PINA, II, 830.

PINEDA, I, 218; II, 616, 851.

Pirké Aboth, partie du Talmud, I, 29, 198.

PLANTIER, I, 6, 722.

Poésie hébraïque, utilité de son étude, II, 388; caractère général, 388; caractères particuliers, 389; parallélisme, vers, strophes, voir ces mots : Hine, 603; acrostiches, 603; allitération, 604; apostrophes, 605, 607; rythme de gradation, 606 (ou mol *marabba*), 789-800.

Psalmes (livres), liste, I, 3; classification, II, 387.

Poésies des Hébreux, I, 184.

Pointes-ocelles, I, 487.

Polonais, de Tobie, II, 530; de Jonas, 629.

POLUS, I, 218.

POLYCHRONOS, I, 206.

Polytonique, I, 301; réfutation : la diversité des racines s'explique, 302; par l'influence du milieu, 309,

et par l'hérédité, 304; preuves physiques, 306, et morales, 307, de l'unité de l'espèce humaine; objections, 308, 309.

Polyphtotes, de Ximènes, I, 456, 15; d'Anvers, 2^e; de Paris, 3^e; de Londres, 4^e; partielles, 5^e; protestantes, 6^e.

POISSÉ (Gilbert de la), I, 213. *Prado*, I, 216; II, 1026.

Précatives, I, 299, 300.

PROVERBES, I, 231. *Proverbes* de Gaur, I, 309, 214, 251; II, 111, 447, 492, 509, 827, 917.

Prophètes, sens du mot, II, 891, cf. I, 239, 68; en quoi consistait leur mission, II, 895, 683; manière dont Dieu leur révélait sa volonté, 897; leur état psychologique pendant la révélation, 898; leur genre de vie, 905; leur division en grands et petits prophètes, 904; leur chronologie, 906, 907. — Ecoles de prophètes, 432, 20. — Les prophètes dans la Bible hébraïque, I, 2.

Prophètes : définition, II, 891; espèces, 892; existence, 899, 894; forme, 896; obscurité, 899; formalisation, 900; importance de leur étude, 901. Voir *Messianiques*, *Isaïe*, *Jérémie*, et au nom de chaque prophète.

Prophétiques (livres) : division, liste, II, 894; explication, voir *Isaïe*, et au nom de chaque prophète.

PROVERBES d'Aquitaine, II, 672.

Protestants, leurs erreurs sur le canon, I, 46; leur influence sur l'espérance, 215; leur exégèse au XVII^e siècle, 217; au XVIII^e, 219; au XVIII^e, 221; au XIX^e, 223, 224.

Protocanoniques (livres), de l'Ancien Testament, I, 3; du Nouveau, 38.

Proverbes (livre des) : noms, II, 821; texte, traductions, 822; auteur, 823; répétitions, 824; date,

825; moyens de le lire avec fruit, 826. Explication : division générale, 827; — 1^{re} partie : contenu, 828; style, 829; — 2^e partie : contenu, 830; style, 831; — 3^e partie : contenu, 831; style, 833; — appendices, 831. — Doctrine du livre : Sagesse, 835; crainte de Dieu, 836;

devoirs envers Dieu, 837, envers le prochain, 838, et envers soi-même, 839; récompense de l'homme qui craint Dieu, 840; divinité de la Sagesse des Proverbes, 841.

— *Proverbes* : noms, II, 848; authenticité, 649; division, 650; différences entre les divers livres, 654; authenticité des livres, 652; auteurs des psaumes, 653; date de leur composition et de leur collection, 654; leur sujet ordinaire, 655; leur classification, 656, 495; psaumes messianiques, voir *Messianiques*;

enseignements des psaumes, 658; objections contre leur doctrine, 659. Traduction des Psaumes dans les Septante : origine, 659; caractère, 661; importance, 662; dans la Vulgate; histoire, 663; caractères, 661; termes difficiles, 666; constructions particulières, 667. Etude des Psaumes, voir *Étude*. Commentaires, 672. Explication des Psaumes : livre I, 673-713; II, 714-741; III, 742-758; I, IV, 759-775; V, V, 776-820. Psaume cxi, 820. — *Psaumes* graduels, messianiques, pénitentiels, voir ces derniers mots.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60. *Psautier* romain et gallican, I, 430; II, 663.

PSALTEUR-ÉCRIVAIN, II, 462.

PSALTEUR-RUFIN, II, 672.

— *Psautiers*, voir *Psautier*.

— *Psautiers* de Salomon, I, 60. *Psautier* romain et gallican, I, 430; II, 663.

PSALTEUR-ÉCRIVAIN, II, 462.

PSALTEUR-RUFIN, II, 672.

— *Psautiers*, voir *Psautier*.

— *Psautiers* de Salomon, I, 60.

— *Psautier* romain et gallican, I, 430; II, 663.

PSALTEUR-ÉCRIVAIN, II, 462.

PSALTEUR-RUFIN, II, 672.

— *Psautiers*, voir *Psautier*.

— *Psautiers* de Salomon, I, 60.

— *Psautier* romain et gallican, I, 430; II, 663.

PSALTEUR-ÉCRIVAIN, II, 462.

PSALTEUR-RUFIN, II, 672.

— *Psautiers*, voir *Psautier*.

— *Psautiers* de Salomon, I, 60.

— *Psautier* romain et gallican, I, 430; II, 663.

PSALTEUR-ÉCRIVAIN, II, 462.

PSALTEUR-RUFIN, II, 672.

— *Psautiers*, voir *Psautier*.

— *Psautiers* de Salomon, I, 60.

— *Psautier* romain et gallican, I, 430; II, 663.

PSALTEUR-ÉCRIVAIN, II, 462.

PSALTEUR-RUFIN, II, 672.

— *Psautiers*, voir *Psautier*.

— *Psautiers* de Salomon, I, 60.

— *Psautier* romain et gallican, I, 430; II, 663.

R

RAB. I, 193.

RAHMAN, I, 202, 50.

RANHOULLLET, II, 851.

RASCHI, I, 202, 10.

Rationalistes, leur exégèse, au

XVIII^e siècle, I, 221; au XIX^e,

324.

RAULI, I, 222.

REINKE, I, 222; II, 672, 947.

REISCHL, I, 222.

REITHMAYR, I, 222.

Religion, primitive, I, 262, 365,

voir *Culte*; mosaïque, voir *Loi*.

REMI D'ARRETER, II, 672.

RENAN, I, 224.

REUCHLIN, I, 215.

REUSCH, I, 222; II, 527, 831, 874,

1022.

Révélation, en quoi diffère-t-elle

de l'inspiration, I, 11.

RHABAN MAUR, I, 213; II, 541,

552, 871, 883.

RIBERA (Fr. de), I, 216; II, 1065.

RICHARD DE S. VICTOR, I, 213; II,

672.

RICHE, I, 222.

RICHOU, I, 222.

RIEHR, I, 224.

RIGGENBACH, I, 223.

RITSCHL, I, 224.

ROBLINGS, I, 222; II, 672, 827, 917,

1057.

Rois, utilité de leur histoire, II,

479; pourquoi les Hébreux dési-

raient-ils en avoir, 479, 25. Tableau

chronologique des rois de Juda et

d'Israël, 478; résumé de l'histoire

des rois d'Israël, 498, et de Juda,

498, 500. Le roi, dans les Prover-

bes, 838, 4. — *Livres* des Rois :

divisions, 492; comparaison avec

les Paralipomènes, 312. *Et* : *II Rois*,

voir *SAMUEL III et IV Rois* : con-

tenu, division, 471; but, 472; au-

teur, 468, 473; sources, 471; véru-

cité, 475; prétendues contradictions,

476; difficultés chronologiques,

477; analyse, 496-500.

RONDER, I, 320.

1. ROSENMULLER (J.-G.), I, 231.

2. ROSENMULLER (F.-Fr.-E.), I, 231.

RUBEN (tribu de), son sort pro-

phétisé par Jacob, II, 357; son ter-

ritoire, II, 444, 1^o.

RUFIN (PSEUDO), II, 672.

RUFIN (PSEUDO), II, 672.

REPENT, I, 213, 261; II, 462, 673,

1065.

RUTH (livre de) : objet, auteur,

date, II, 460; enseignements, 461.

RUTSCHOCK, I, 214.

S

SA, I, 216; II, 883.

Sabbat, I, 181; son institution,

267, 28; le sabbat dans la religion

primitive, 363, 4^e, et mosaïque,

396.

Sacrifices, dans le culte primitif,

I, 363; dans le culte mosaïque :

but, 392; signification, 393; valeur,

394; division, 396; sacrifices san-

gués : holocauste, 387; sacrifices

pour le péché, pour le délit, 388;

sacrifices pacifiques, 389; sacrifices

non sanguins, 390; offrandes par-

ticulières, 391.

SACT (DE MAISTRE DE), I, 218.

SADOLET, I, 219.

Sagesse (livre de la) : texte, style,

II, 867; auteur, 868; lieu, 869, et

date, 870; de sa composition; abré-

gié, 871-873. Doctrine du livre sur

la sagesse, 874, cf. 835; ses ensei-

gnements, 875.

SALAZAR, I, 218; II, 827. **R**

SALOMON, I, 216.

SALOMON, II, 496; il construisit le

temple, 497. Il a écrit les Pro-

verbes, 823; l'Ecclésiaste, 844-846;

le Cantique des Cantiques, 861;

mais non la Sagesse, 868. Psaumes

de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

— *Psaumes* de Salomon, I, 60.

SAMEL, pourquoi son histoire est-elle dans le livre des Rois, II, 480 ; son origine, 481 ; sa mission, 482. A-t-il écrit les livres des Juges, 448 ; de Ruth, 466, et de Samuel, 467. — *Livres de Saméel* (I et II Rois, 467) : nom, division, 461 ; caractère, 463 ; auteur, 466, 467 ; date, 468 ; sources, 469 ; prétendues contradictions, 470 ; explication, 473-495 ; voir Rois, SAML, DAVINION.

SANCHEZ, I, 218 ; II, 462, 527, 1065.

SANCTUS, voir SANCHEZ.

SANTE PAVINO, I, 216.

SARA, quitte son pays avec Abram, I, 342 ; passe pour sa sœur en Égypte, 346, 355 ; Dieu l'appelle Sara et lui promet un fils, 351 ; elle a un fils, 352 ; elle fait chasser Leméah, 352 ; sa mort à 127 ans, 352.

SASMOU, I, 216.

SATI, caractère général de son règne, II, 483 ; ses débuts glorieux, 484, 470, 1-3^e ; son déclin, 483, 470, 4^e 60^e ; sa mort, 483, 4^e 70, 78.

SCHAEFER, I, 221.

SCHÄTZ, I, 222.

SCHROEG, I, 222 ; II, 672, 917, 1083.

SCHENKEL, I, 221.

Schöck, terme de la prophétie de Jacob, I, 357, 359.

SCHLICHTING, I, 219.

SCHMID (Antoine), I, 222.

S. SCHMID (Sebastian), I, 219.

SCHMOLLER, I, 223.

SCHOLZ, I, 224 ; II, 989, 1065.

SCHREIBER, I, 223.

SCHULZ, I, 224.

SCHWARZ, I, 198.

SCHWARZEL, I, 221.

SCHWEGELER, I, 221.

Science : on ne peut trouver dans la Bible d'erreur scientifique, I, 21, 274. Conciliation de la

science et de la foi sur la création, 273-277. Voir *Création*.

SIM, est béni par Noé, I, 328, 2^e ; ses descendants, 334, II.

Semaines, chez les Hébreux, I, 381 ; son origine, 376, 367, 5^e. *Semaines* de Jérémie, d'années, 181, 397. Prophétie des 70 semaines, II, 1061.

SKIERER, I, 221.

Sens de l'Écriture : il y en a deux, littéral et mystique, I, 162. Voir ces mots, ainsi que *Mystique* et *Accommodateur*.

SEPT, I, 222.

Septante (version des), importance de sa connaissance, I, 104 ; elle n'est pas inspirée, 23. Son histoire, 163, 165, d'après Philon, 167, 23. Les Septante n'ont traduit que le Pentateuque ; preuve par la tradition, 166, et par l'étendue des livres, 167. Quand fut achevée la version, 168 ; sur quels manuscrits fut-elle faite, 169. — *Version grecque*, des Psalmes : origine, II, 600 ; caractère, 601 ; importance, 602 ; des Proverbes, 822, 2^e ; de l'Éclésiastique, 830 ; de Daniel, 1053.

SERARUS, I, 216 ; II, 414, 527, 541, 561.

Sesepel, dans la chute, est le démon, I, 321.

Sigle, livres sibyllins, I, 61.

SICEM, I, 344, 357 (3^e 22 Joseph).
SILG, ville, I, 306, 3^e.

SILVESTER, II, 7, 213.

SIMAN, I, 322.

SIMON (tribu de), son sort prophétisé par Jacob, I, 857 ; son territoire, II, 414, 2^e.

1. **SIMON** MACHABÉE, II, 571.
2. **SIMON**, fils de Gannabé, I, 106.
3. **SIMON** de Muis, I, 218 ; II, 672.
4. **SIMON** (Richard), I, 218.

SINAL (mont), I, 375.

Sings, n'est pas l'ancêtre de l'homme ; partisans de cette erreur, I, 296 ; différences physiologiques, 297, intellectuelles et morales, 298, entre l'homme et le singe.

SMITH (Th.), I, 223.

SMITS, I, 223.

Société biblique, I, 157.

SODOME, I, 351 ; II, 437.

Soleil, arrêté par Josué, II, 425 ; à quel moment du jour, 426 ; pendant combien de temps, 427 ; comment expliquer physiquement ce miracle, 428. Réponses aux objections, 429.

SOPHRINIE, vie, époque, II, 1102 ; style, 1103 ; prophétie, 1104.

SOTO, I, 216.

Spirituel (sens), voir *Mystique*.

STERNISSE (van), I, 224.

STELLA, I, 216.

STENGEL (Eugubius), I, 216.

STRABON (Wolfrid), I, 211.

STRAUSS, I, 224.

Strophes, leur existence dans la poésie hébraïque, II, 600 ; moyens de les distinguer, 601.

STRUAS, I, 209.

Suppléments (hypothèse des), sur l'origine du Pentateuque, I, 250, 2^e.

SUCANNE, authenticité de son histoire, II, 606.

SEIVERA, I, 213.

SWENARQUE (version grecque de), I, 115.

Syniques (versions), leur contenu, I, 43 ; la Peschito, voir ce mot ; autres versions, 123.

T

Taloud, de Jérusalem, I, 196 ; de Babylone, 197 ; leur analyse, 198 ; jugement sur le Taloud, 199.

TANCRUMA BEN ABBA, I, 201.

Tannites, répétiteurs de la mission, I, 196.

TAPPEN, II, 672.

Targumes, leur origine, I, 91. Targum d'Onkelos, 93 ; de Jonathan ben Uzziel, 96 ; du pseudo-Jonathan, de Jérusalem, 97 ; de Job, des Psalmes et des Proverbes, 98 ; des cinq Megilloth, 99 ; d'Esther (2^e), 100 ; des Chroniques, 101.

TAHÈRE, I, 211.

Temple de Salomon, II, 497 ; temple décrit par Eséchiel, 1019.

Temps, sa division chez les Hébreux, I, 180-183. Voir Jour, Semaine, Mois.

TERTULIEN, I, 224.

Testament des douze Patriarches, I, 62.

Texte des Écritures, importance de son histoire, I, 85 ; le texte hébreu : ses caractères, 86 ; sa fixation, voir *Manuscrites* ; sa division, 92.

THALROPER, I, 222 ; II, 672.

THARE, difficulté chronologique à son sujet, I, 342.

THEMIS, I, 224.

THÉOPHON de Mopsueste, I, 206.

THÉOPHON de Cyr, I, 206, 204 ; II, 414, 417, 460, 462, 509, 672, 917, 919, 1022, 1026, 1037, 1063.

THÉOPHON (version grecque de), I, 114.

THÉOPHYLACTE, I, 209 ; II, 1065.

THIERSCH, I, 223.

THOLICE, I, 223.

1. **THOMAS** d'Aquin (S.), I, 212,

214 ; II, 616, 672, 917, 989.

2. **THOMAS** de Vie, I, 213.

THOMAS, I, 218 ; II, 527.

Tomé (livre de) : texte original, II, 522 ; manuscrits, 523 ; nom, 524 ; caractère historique, 525 ; date, auteur, 526 ; analyse et explication, 527-533 ; enseignements, 534.

TOLET, I, 216.
 TOMAST, II, 672.
 TOSTAT (Alphonse), I, 214.
 Tradition, I, 11.
Transformisme, exposé et réfuté, I, 282, 296-298.
 TRINER, I, 223.
 TRINTE (concile de), sur le canon, I, 35, 47; sur la Vulgate; 138-143; sur l'herméneutique, 173, 174.
 TROCHON, I, 212; II, 317, 309, 1026.
 TUBI, I, 224.
 TYR, ville, II, 1037.

U

URAIIN, I, 222.
 URBERT, I, 224.
Uria et Tannania, I, 285.

V

VALENTIN, I, 204.
Variantes, leurs causes, I, 19, 91, 112, 413. *Variantes du Pentateuque*, 134; de III et IV Rois, II, 170; des Paralipomènes, 507, 508; de Judith, 530; des Proverbes, 522; de Jérémie, 383.
 VARIOT, I, 222.
 VATALE, I, 216; II, 514.
 VATICAN (concile an), sur le canon, I, 35; sur l'inspiration, 12; sur l'herméneutique, 173.
Veux d'or, objection contre son histoire, I, 375.
 VENTI, II, 524.
 VENGE, I, 220.
 VERCELLONE, I, 222.
Verx, son existence dans la poésie hébraïque, II, 506; en quoi il consiste, 507; système de M. Bickell, 508.
Versets, leur origine, I, 92.
Versions, voir Grecques, Syriennes, Latines, Vulgaires. Versions coptes, I, 149; éthiopienne, 150;

golitique, 151; arménienne, 152; arabes, 153; slave, 154; persane, 155.
 VEUILLOT (Louis), I, 122.
 VICTORINUS, I, 210.
 VIEGAS, I, 216.
 VIOSSE, I, 222.
 VILALBA AND, I, 216; II, 1020.
 VITRUMBA, I, 221.
 VOLKMAN, I, 224.
Vulgaires (langues) : principales versions en langues vulgaires étrangères, I, 148; en français, 159; leur lecture, 160.
Vulgate : contenu, I, 124; histoire, 131; excellence, 132, 140, 141. — *Caractères: fidélité*, 131; élégance, 133; conservation partielle de l'Italique, 136. *Manuscrits*, 146; éditions, 147. *Adoption de la Vulgate*, 137. — *Son autorité : le concile de Trente la déclare authentique*, 138; pourquoi, 139; dans quel sens, 140-142; avec quelle extension, 143. — *Son influence, sur la civilisation occidentale*, 144; sur la formation des langues modernes, 145. — *Traduction des Psaumes dans la Vulgate: histoire*, II, 662; caractères, 664; termes difficiles, 666; constructions particulières, 667. *Version vulgare des Proverbes*, 222, 2^e; de la Sagesse, 267, 2^e; de l'Écclesiastique, 280, 2^e; de Daniel, 1023.

WALAFRI STRABON, I, 214.
 WALLON, I, 212.
 WEISS, I, 222.
 WELTE, I, 222; II, 616.
 WERTZ (de), I, 224.
 WESSELER, I, 224.
 WILD, I, 216.
 WILKERAN, I, 213.
 WINER, I, 224.
 WOLTER, I, 222; II, 672.
 WOUTERS, I, 220.
 WUNSCH, I, 222.

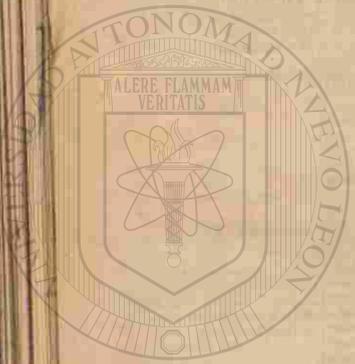
Z

ZABULON (tribu de), son sort prophétisé par Jacob, I, 257; son territoire, II, 443, 8^e.
 ZACHARIE : vie, II, 1168; prophé-

te : division générale, 1169; explication, 1110-1112; authenticité des derniers chapitres, 1113.

ZELLER, I, 224.
 ZECKLER, I, 221.
 ZSCHOKKE, II, 616.
 ZWINGLI, I, 217.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE PUBLICACIONES

MAISON A JOUBY & ROGER
A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
7, rue des Grands-Augustins, 7, à PARIS

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL
PRINCIPALES ET NOUVELLES PUBLICATIONS

M^{gr} FREPPEL, Evêque d'Angers
EUVRES ORATOIRES & PASTORALES
DISCOURS, PANÉGIRIQUES, ŒUVRES DIVERSES
7 vol. in-8°. 33 fr. 50. — (Le Tome VIII est sous presse.)

DISCOURS
PRONONCÉ A L'INAUGURATION DU MONUMENT
DU GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE
le 20 octobre 1879
2^e édition. — Une brochure in-8°. — Prix 1 fr.

R. P. FÉLIX
LE PROGRÈS PAR LE CHRISTIANISME
CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS
de 1856 à 1872

17 volumes in-8°, papier vélin glacé. — Prix : 68 fr.
Chaque volume séparément : 4 fr.

- conférences de 1856. — *La Question de Progrès.*
- conférences de 1857. — *Nécessité du Progrès moral.*
- conférences de 1858. — *Le Progrès moral par la Saincteté chrétienne.*
- conférences de 1859. — *Le Progrès social par l'astorité.*
- conférences de 1860. — *Le Progrès de la Société par la famille.*
- conférences de 1861. — *Le Progrès par l'éducation chrétienne.*
- conférences de 1862. — *Progrès de l'intelligence par l'usage de la raison et de la foi.*
- conférences de 1863. — *Le Progrès de la Science par la foi ou sçavoir.*
- conférences de 1864. — *La Critique nouvelle devant la science et le christianisme.*
- conférences de 1865. — *La Négation matérialiste et le Spiritualisme.*
- conférences de 1866. — *L'Économie anticléricalisme devant l'homme.*
- conférences de 1867. — *L'Objet et la Nature de Dieu.*
- conférences de 1868. — *Le Progrès par la Religion.*
- conférences de 1869. — *Le Progrès par l'Église.*
- conférences de 1870. — *Le Progrès par l'autorité de l'Église.*
- conférences de 1871 (Léon). — *Le Progrès par la maternité de l'Église.*
- conférences de 1872 (Thoulous). — *La Paternité pontificale.*

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
7, rue des Grands-Augustins, Paris.

PUBLICATIONS NOUVELLES

R. P. FÉLIX, S. J.

CHRISTIANISME ET SOCIALISME

ou
LE REMÈDE AU MAL SOCIAL, PAR LA CHARITÉ CHRÉTIENNE

Conférences du Mans, Carême de 1879.

- 1^o Nécessité sociale de la charité. — 2^o Le christianisme et la charité. —
3^o Notions de la vraie charité. — 4^o La fraternité dans l'ordre naturel. —
5^o La fraternité dans l'ordre surnaturel. — 6^o La solidarité.

1 beau vol. in-8°, papier glacé, 4 fr.

FAISANT SUITE AU

SOCIALISME DEVANT LA SOCIÉTÉ

Conférences de Grenoble, Carême de 1878.

- 1^o L'idée socialiste. — 2^o La haine socialiste. — 3^o La conspiration socialiste.
— 4^o L'erreur au point de départ. — 5^o Le paradis sur la terre. —
6^o Génétalogie du socialisme.

1 beau vol. in-8°, papier glacé, 4 fr.

R. P. FÉLIX

ÉDITION POPULAIRE

LA GUERRE AUX JÉSUITES

ou
LES JÉSUITES ET LA PERSÉCUTION.

Une brochure in-18 : 20 cent. — Pour la propagande, par
cent : 25 fr.

- La France devant le Sacré-Cœur, broch. in-8°. 1 fr.
L'Infaillibilité pontificale, broch. in-8°. 1 fr.
Protestantisme, Anglicanisme, Moscovitisme, broch.
in-12 1 fr.
Qu'est-ce que la Révolution ? broch. in-12 1 fr.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
7, rue des Grands-Augustins, Paris.

R. P. MATIGNON

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

AVENT 1872

JÉSUS-CHRIST ET LA FRANCE. — 1 VOL. IN-8°

- 1^o Sa situation dans le monde actuel; — 2^o Sa faiblesse et sa force; — 3^o Les
faits qui les révèlent; — 4^o L'Idéal de l'homme; — 5^o L'Instituteur; —
6^o Moraliste.

AVENT 1873

JÉSUS-CHRIST ET LES UNITÉS SOCIALES. — 1 VOL. IN-8°

- 1^o L'Homme père; — 2^o Le Travailleur; — 3^o Le Patron; — 4^o Le Soldat;
5^o Le Riche; — 6^o Le Pauvre.

AVENT 1874

JÉSUS-CHRIST ET LES UNITÉS SOCIALES. — 1 VOL. IN-8°

- 1^o Le Citoyen; — 2^o L'Homme public; — 3^o Le Prêtre; — 4^o La Femme;
5^o L'Écrivain; — 6^o L'Artiste.

Chaque volume se vend séparément. — PRIX : 4 fr.

R. P. ROUX, S. J.

LE XIX^e SIÈCLE[®]

EN FACE DE LA CONSCIENCE ET DE L'ÉGLISE

Conférences prêchées à Notre-Dame de Paris. AVENT 1875 et 1876.

2 beaux volumes in-8°, papier glacé. 8 fr.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS.

7, rue des Grands-Augustins, Paris.

Deuxième édition, revue et corrigée.

ŒUVRES DU R. P. ETCHEVERRY, S. J.

NOUVELLES MÉDITATIONS

POUR TOUS LES JOURS

ET PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE

Approuvée par Mgr l'évêque de Grenoble.

4 jolis volumes in-12, gravures sur acier 40 fr.
Le même relié, toile anglaise 42 fr.

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouvel ouvrage, qui vient nous apporter, avec une forme nouvelle, la sagesse et la science de la doctrine dont se sont nourries jusqu'ici les âmes indéchirées... Le plan est fort simple. L'auteur explique, en deux ou trois points l'évangile, du dimanche, dans le développement ecclésiastique ordinairement le sommaire, à moins que l'esprit d'un temps comme celui du Cardéme et de l'Arceut n'impose naturellement des sujets particuliers... Ce livre, en outre, nous, est destiné à faire beaucoup de bien, et nous le recommandons sans aucune réserve.

(Semaine religieuse de Paris)

Nul n'était mieux préparé que le R. P. Etcheverry pour un ouvrage de cette nature. Sa longue expérience dans la direction des âmes lui faisait connaître ce qui pouvait nuire aux progrès existants, qui, comme il le dit lui-même, ne seraient atteints à tout et à tous. Il aurait été regrettable que les fruits de cette expérience fussent perdus.

LA DÉVOTION

AU

COEUR DE JÉSUS

SON HISTOIRE, SA DOCTRINE ET SA PRATIQUE

1 volume in-12 anglais avec une gravure sur acier 2 fr. 50.

Le succès qui a accueilli l'an dernier les *Nouvelles méditations pour tous les jours de l'année*, a décidé le modeste et avare auteur à publier sur le *Sacré Cœur de Jésus*, une œuvre à laquelle il était préparé depuis longtemps. La question historique, jusqu'alors négligée dans ce genre d'ouvrage, est traitée d'une façon complète et présente le plus vif intérêt.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS

7, rue des Grands-Augustins, Paris.

ŒUVRES DU R. P. BENOÎT DE VERCHYSSÉ, S. J.

CINQUIÈME ÉDITION

MANUEL DE SOLIDE PIÉTÉ

ou

NOUVELLES MÉDITATIONS PRATIQUES POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

SUR LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

A l'usage des fidèles qui aspirent à la perfection dans le monde

2 beaux volumes in-12 de chacun 650 pages. Prix 7 fr.

NEUVIÈME ÉDITION

NOUVELLES

MÉDITATIONS PRATIQUES

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

SUR LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

DESTINÉES PRINCIPALEMENT

A L'USAGE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

2 volumes grand in-12. Prix : 7 fr.

M. l'abbé FALISE

CHANOINE ET PRÉCHATEUR DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI

CINQUIÈME ÉDITION

CÉRÉMONIAL ROMAIN

OU COURS D'ABRÉGÉ DE

LITURGIE PRATIQUE

CONTENANT

L'EXPLICATION DU BÉNÉDICTE, DU MISSE ET DU RITUEL.
LES CÉRÉMONIES DE LA MESSE PRIVÉE ET SOLENNELLE, ET CELLES DES
DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ANNÉE.

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE

DEUX APPENDICES

1^o Sur les fautes qui se commettent le plus communément dans la célébration de la
Sainte Messe. 2^o D'une méthode claire et facile pour composer soit l'Ordo des messes,
soit l'Ordo de chaque paroisse.

Ouvrage revêtu de huit approbations épiscopales et approuvé par la S. Congrégation
des Rites.

1 très-fort volume in-8^o. Prix : 5 francs.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
7, rue des Grands-Augustins, Paris.

LIVRE D'OR
DES AMES PIEUSES
OU CINQ LIVRES EN UN SEUL

Imitation de Jésus-Christ distribuée en plusieurs lectures. — Choix de prières pour tous les temps de l'année. — Adoucié choisies. — Neuvaines et pratiques de dévotion. — Méditations et lectures pour les dimanches et fêtes. — Vies des principaux Saints mérites.

par M. l'abbé J. R. DESBOS,
Curé du diocèse de Véziers

SIXIÈME ÉDITION 1883
1 beau vol. in-18 de 1400 pag., papier fin. 4 fr. Toile, fr. rouge, 4 fr. 90.
— Chagrin, 7 fr. 50. — Cuir russe, 16 fr.

ERNEST RAZY

LE LIVRE DE LA CHARITÉ
PRECEPTES ET EXEMPLES

Ouvrage écrit au XVI^e siècle par le P. abbé dom Silvain RAZY,
moine camaldule.

Traduit de l'italien. Augmenté de nombreux traits historiques et de la nomenclature des Œuvres de bienfaisance se rattachant aux différentes Œuvres de miséricorde.

1 joli vol. in-12, titre rouge et noir. 3 fr.

Les nombreux traits historiques dont M. Ernest Razy a enrichi ce livre, qui avait pour titre en italien *Trattato delle Opere di misericordia*, sont pour la plupart nouveaux ou peu connus. Ils rendent plus intéressants, en les mettant pour ainsi dire en action, les préceptes théologiques et moraux qu'il s'agit plus successivement sous les yeux.

Mgr VAN DEN BERGHE

Professeur apostolique ad honorem parisiensien. Docteur en théologie et en philosophie, membre de l'Académie de la Religion catholique de Rome, etc.

SŒUR ANNE-MADELEINE DE REMUSAT
LA SECONDE MARGUERITE-MARIE

1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50.

Religieuse au premier monastère de la Visitation, sœur Anne-Madeleine confiée à la mission de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Elle fut, après de Mgr Belinsson, évêque de Marseille, le promoteur, chargé de la conservation de cette grande ville au Sacré-Cœur.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
7, rue des Grands-Augustins, Paris.

L'abbé DURAND

Autour du Mois de Marie des Moines de Pie IX

MOIS DE MARIE

DES VIERGES COURONNÉES PAR PIE IX
OU LECTURES POUR CHAQUE JOUR DU MOIS DE MARIE

Contenant l'histoire du Sacerdote de la Madone couronnée et le Récit des principaux Miracles accomplis par son intercession, suivi de considérations pieuses et pratiques, et d'asse prières.

Un joli vol. in-12 anglais avec 1 gravure sur acier 2 fr.

M^{me} la Comtesse de FRANCOLINI

NOUVELLE ÉDITION

L'ANNÉE DE LA PREMIÈRE COMMUNION

Ouvrage approuvé par S. Em. le cardinal DONNET, archevêque de Bordeaux, et par S. Em. le cardinal MATHIEU, archevêque de Besançon.

Jeune édition sur papier Jésus, brochée, 2 fr. — En feuilles, 4 gravures sur acier, 2 fr. — Toile, fr. rouge, 4 grav. sur acier, 3 fr. — Chagrin, 2^e choix, 4 grav. sur acier, 8 fr. — Chagrin 1^{er} choix, 4 grav. sur acier, 7 fr. — Maroquin du Levant poli, et chromé, 20 fr.

L'abbé REULET

Secrétaire particulier de Mgr le Cardinal-Archevêque de Paris

DIALOGUES

SUR LES MYSTÈRES DE LA PASSION

ENTRE LA VIERGE MARIE ET DOMINIQUE

D'après Pierre DORLAND le Chartreux

2^e édition. — Un vol. petit in-12. Prix : 1 fr. 50

L'abbé SEGONDY

Missionnaire général de Montpellier

ESSAI SUR L'ÉGLISE ANGLICANE

Un fort volume in-8. Prix. 6 fr.

L'abbé MAUDOUIT

Prêtre du diocèse de Coutances, aumônier des Trinitaires de Duresy

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

aux Enfants qui n'ont pas fait leur première Communion

NOUVELLE MÉTHODE POUR DONNER LA PREMIÈRE INSTRUCTION ALLÉGIÉE

2^e édition. — 2 vol. in-12. Prix : 5 fr.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
7, rue des Grands-Augustins, Paris.

L'ABBÉ GLAIRE

ANCIEN DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

LA SAINTE BIBLE

TRADUCTION NOUVELLE

Approuvée par la commission d'examen nommée par le SOUVERAIN PONTIFE

4 vol. in-18, broché. 10 fr.

Le même, avec 9 gravures sur acier et chromo. . . 13 fr.

PRIX DES RELIURES

Telle anglaise, les 4 vol. 2 »	Beau cuir russe, les 4 vol. 3 »
— gothique, tranches rouges . . . 2 »	Beau cuir russe, fr. r., colons . . . 10 »
— demi-chagrin, d. r. l. 2 »	Chagrin plein 14 »

« Cette traduction répond au besoin qui d'était fait sentir depuis longtemps d'une Bible « sûre et autorisée, pouvant être mise sans danger entre les mains des fidèles. » (Univers.)

En vente séparément :

LE NOUVEAU TESTAMENT

TRADUCTION FRANÇAISE AVEC NOTES

SEULE APPROUVÉE PAR LE SAINT-SIÈGE

1 volume in-18, papier ordinaire, 2 francs, papier superfine, 3 francs.

1 beau vol. in-8°, cavalier, gros caractères, broché, 6 fr.

Le même, orné de 7 gravures sur acier et chromo, broché, 10 fr.

PRIX DES RELIURES DE 1^{re} ÉDITION IN-8° :

Demi-chagr. plat, toile 2 50	Chagrin plein, prem. choix. 8 »
— doré sur tr. 2 50	Maroq. du Levant, gr. aplati. 12 »
Demi-cuir russe, c., t., d. ou tr. ro. . . 2 »	

LES SAINTS ÉVANGILES

SÉPARÉMENT

PRÉCÉDÉS DE LA MESSE ET DES VÉPRES

1 volume in-8°, édition de propagande 1 fr.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
7, rue des Grands-Augustins, Paris.

3^e ÉDITION, VIENT DE PARAÎTRE

Abbés BACUEZ et VIGOUROUX
Professeurs, Recteurs au séminaire de St-Sulpice

MANUEL BIBLIQUE

OU

NOUVEAU COURS D'ÉCRITURE SAINTE

À L'USAGE

DES SÉMINAIRES ET DES PRÊTRES DANS LE MINISTÈRE

4 vol. in-12 d'environ 600 pages. Prix : 14 fr.

DIVISION DE L'OUVRAGE

Tome I. — Introduction générale. — Tome II. — Des livres bibliques et de la Bible. — Les livres bibliques, leur contenu, leur inspiration, leur transmission.	Tome III. — Jésus-Christ. — Les quatre Évangiles. — Les Actes, les Épîtres, les Catholiques, les Apôtoliques.
---	---

« Ce Manuel est incontestablement le Cours élémentaire le plus substantiel et le plus au courant de la science biblique qui ait paru. On peut dire que ce livre arrive à son heure, pour combattre les attaques chaque jour plus violentes de la libre pensée. » (Univers.)

VALLET

Professeur au séminaire de St-Sulpice

SOUS PRESSE

DU BEAU

DANS LA PHILOSOPHIE DE S. THOMAS

1 vol. in-12.

Du même Auteur
TERTIE ÉDITION

PRÆLECTIONES PHILOSOPHICÆ

AD MENTEM SANCTI THOMÆ

Deux vol. in-12, beau papier : 7 fr.

Ouvrage spécialement recommandé par S. S. Léon XIII.

Du même Auteur : *Histoire de la Philosophie*
2^e édition, 1 beau vol. in-12, 4 fr.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS

7, rue des Grands-Augustins, Paris.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

L'ABBÉ MARTINET

Edition uniforme, comprenant plusieurs ouvrages inédits

PUBLIÉS PAR LES SOINS DE

M. L'ABBÉ COLLOMB

SUPÉRIEUR DU GRAND-SÉMINAIRE DE MOULIERS

et sous le haut patronage de

S. G. MGR TURINAZ

ÉVÊQUE DE VARENNES

10 beaux volumes in-8°. Prix 60 fr.

De grandes facilités de paiement sont accordées
aux acquéreurs.

SOMMAIRE DES VOLUMES

- 1^{er} VOLUME. — Perfectibilité. — Education de l'homme.
- 2^e — Science de la vie.
- 3^e — Philosophie du Catéchisme.
- 4^e — Science sociale. — L'Emmanuel.
- 5^e — Solutions, 1 et 2.
- 6^e — Solutions, 3 et 4.
- 7^e — Platon-Polichinelle. — Réflexions de Polichinelle. —
L'art d'apprendre en riant.
- 8^e — Statolatricie ou le Communisme légal. — Que doit
faire la Savoie? — Une parole au pays. — Affaires
d'Italie. — Les béats.
- 9^e — L'Arche du peuple. — Rêveit du peuple.
- 10^e — Les idées d'un catholique. — La société devant le
Concile. — Que faire?

